Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXVI. — 1er MARS 1870.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MALGRÉTOUT

TROISIÈME PARTIE (1).

A MISTRESS MARY CLYMER.

Malgrétout, mai 1865.

Les événemens inattendus dont je vous ai fait part ces jours-ci à la hâte vous font désirer de connaître tout ce qui les a précédés dans ma vie depuis environ un an. Je vous ai promis, mon amie, qu'à mon premier loisir je reprendrais mon récit où je l'ai laissé et dans la même forme où je l'ai commencé, quelque défectueuse qu'elle puisse être. Nous allons donc revenir à l'époque où je me débattais dans la solitude contre une affection que j'avais résolu d'étouffer. Je me flattais d'y parvenir et de retrouver ce calme de l'âme qui ne revient plus quand l'amour l'a troublé. Au contraire, après vous avoir confié mes chagrins, je me sentis plus agitée.

Je souffrais chaque jour davantage et ne trouvais pas l'épuisement sur lequel j'avais compté; ma santé revenait avec le repos. N'ayant plus pour les chers enfans absens les sollicitudes de chaque nuit et le souci de m'éveiller aussitôt qu'eux pour ne pas les perdre de vue, je dormais longtemps, et, comme je marchais beaucoup dans nos bois pour remplacer la surveillance de mon père, j'a-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

vais un appétit impérieux. Le moral eût dû guérir aussi, — mais il semblait que la vigueur de mon être cherchât son aliment dans une sorte de désespoir exalté. Je m'aperçus de la faute que j'avais faite en laissant ma famille partir sans moi. La contrainte qu'on s'impose pour ne pas affliger ceux qu'on aime est une source de courage que chaque instant commande et renouvelle. Oui, la vie de famille est nécessaire à la femme; c'est ce qui fait notre grandeur. Sans le dévoûment de tous les jours et les sacrifices de tous les instans, nous ne comprenons plus notre raison d'être, nous ne savons que faire de nous.

Pénétrée de cette vérité, je résolus de rejoindre les miens à Nice. Ils étaient arrivés sans fatigue, ils avaient un temps superbe. Mon père se tourmentait de ma solitude, ma Sarah me demandait tous les jours et m'appelait tous les soirs en s'endormant. Adda voulait passer dans le midi deux mois encore; nous étions en mars. Je me mis en tête de les surprendre. Ils étaient rassurés sur ma santé, mais je savais que ce long voyage inquiéterait mon père. Je résolus d'arriver sans l'avertir et de tomber dans ses bras à l'improviste.

Mes préparatifs furent vite faits. Je ne comptais pas exhiber de toilettes à Nice. Je m'habillai fort simplement. Je pris une seule caisse de voyage et je partis seule. Je n'avais pas autour de moi de domestiques qui eussent pu m'être utiles en route; par économie, j'avais réduit mon personnel à un petit nombre de bonnes gens pris dans le pays, et la raison d'économie me dictait encore de restreindre au nécessaire mes frais de voyage. Adda n'avait pas cessé de railler et de critiquer mes progrès dans la parcimonie; elle faisait autant de dépenses inutiles et comptait aussi peu qu'avant nos désastres. Je tenais plus que jamais à conserver mon reste d'aisance pour doter sa fille.

J'arrivai à Lyon, seule dans le compartiment dit des *dames seules*. C'était le soir. Je ne m'étais jamais arrêtée dans cette grande ville. Je n'y connaissais personne et ne comptais y passer que la nuit; je me sentais fatiguée et j'avais une forte migraine. Je ne savais le nom d'aucun hôtel. Je montai dans le premier omnibus qui se présentait à la gare, je rabattis mon voile sur ma figure pour me préserver d'un vent frais qui m'était douloureux, et j'arrivai à un des plus beaux hôtels de Lyon sans avoir échangé un mot avec qui que ce soit depuis mon départ des Ardennes. J'avais traversé Paris sans y descendre; j'avais résisté au désir de voir Nouville, qui devait y être, et qui m'eût parlé de celui que je voulais oublier.

Les gens de l'hôtel me voyant seule avec un simple sac de voyage, — j'avais laissé ma caisse au bureau du chemin de fer, — s'occupèrent de moi quand ils eurent recueilli et casé tous les autres voya-

geurs. J'attendis avec patience, et on me conduisit dans une petite chambre au troisième étage, où je me fis apporter du thé et où, après m'être assurée que j'étais bien enfermée, je m'endormis, très lasse, mais plus calme que je ne l'avais été depuis longtemps. On m'avait demandé si je partais le lendemain matin et s'il fallait m'éveiller. J'avais répondu que je comptais partir, mais que j'avais l'habitude de m'éveiller moi-même. Vers une heure du matin, un tumulte se fit au dehors et de grandes clartés passèrent sur mes rideaux. Je crus à un incendie, je me soulevai, je prêtai l'oreille; parmi les cris confus d'une foule qui se rapprochait rapidement, je distinguai nettement ces mots : — Abel, Abel! vive Abel!

Sans respirer, sans réfléchir, je passai vite un vêtement, et j'ouvris la fenêtre. La foule entourait une voiture dont on avait dételé les chevaux et que des jeunes gens traînaient en mêlant leurs cris à ceux d'un public enthousiaste. D'autres jeunes gens portaient et agitaient des flambeaux. Je compris qu'Abel sortait d'un théâtre où il avait électrisé tous les cœurs, et qu'on le ramenait en triomphe. La voiture se dirigeait vers l'hôtel. Elle s'y arrêta. Les gens de la maison sortirent aussi avec des torches pour le recevoir. Il eut peine, lui, à sortir de sa voiture, on l'entourait, on l'étouffait, tous voulaient lui serrer la main. J'entendis qu'on lui criait : *la Demoiselle! la Demoiselle! encore la Demoiselle!* Il s'exécuta de bonne grâce et promit de la jouer sur son balcon, quand on lui permettrait de rentrer chez lui. Ses paroles accentuées arrivaient nettes à mon oreille. Il entra, suivi d'une douzaine de personnes des deux sexes, et cinq minutes après il était sur le vaste balcon du premier étage, juste au-dessous de moi, avec ces personnes, qui semblaient ne devoir pas le quitter. La foule attendait sur la place. Abel prit son violon, prélude un instant et joua mon air, *la Demoiselle*, avec un sentiment exquis. Il l'avait mis en variations, il en joua deux, et fut applaudi avec transport. Je crois qu'il y avait là quatre mille personnes au moins, qui se taisaient comme charmées, et ne perdaient pas la plus fine nuance de l'exécution merveilleuse. On criait *encore, encore!* — Il demanda grâce, déclara qu'il n'en pouvait plus, qu'il mourait de faim et réclamait la permission de souper. Il remercia son public, qui l'acclama longtemps et s'écoula à regret. Il était rentré sans fermer la croisée, et j'entendais sa voix vibrante crier aux garçons : Du bon vin surtout, et beaucoup!

On ferma tout, et je n'entendis plus que les allées et venues des domestiques servant le souper, montant et descendant les escaliers à la hâte avec un cliquetis d'ustensiles et des portes bruyamment ouvertes et fermées. J'essayai vainement de me rendormir. Cette rencontre imprévue ressemblait à un incident de roman; mais mon

roman, à moi, eût dû être intitulé *fatalité*. Abel, que je croyais dans le nord de l'Europe, était en France, et il ne me l'avait pas fait savoir! Il avait sans doute traversé Paris, et il n'avait pas dit à Nouville de m'écrire! Il avait donc résolu de m'oublier, ou plutôt il m'avait oubliée tout simplement par la force des choses, par la nature de son caractère et de ses occupations. Maintenant il était à deux pas de moi, et nous étions plus séparés encore que par des milliers de lieues. J'étais là, moi, tremblante, cachée, épouvantée, et lui, il soupait avec de joyeux convives, avec des gens que je ne connaissais pas, que je ne connaîtrais sans doute jamais! Moi la fiancée, la promise, je ne pouvais aller à lui; il était dans son milieu, dans son monde, dans cet inconnu de sa destinée où je ne devais jamais pénétrer!

Je m'habillai, j'allumai une bougie; il faisait froid, je n'y songeai guère; perdue dans mes pensées, j'attendais le jour avec impatience, comme s'il eût dû m'apporter une solution, quand je ne pouvais pas même faire un projet! Le voir? à quoi bon? Devais-je chercher à renouer une chaîne dont il s'embarrassait si peu? Lui écrire, lui rendre sa liberté? bienfait ironique! il ne l'avait point aliénée. De quoi pouvais-je me plaindre? Ne lui avais-je pas dit : « Vivez à votre guise, essayez de m'oublier; si mon souvenir vous est pénible, si vous n'y réussissez pas, revenez dans un an. » Il ne s'était encore écoulé que cinq mois, il n'avait pas d'engagement à renouveler, je ne lui en avais imposé aucun, et, s'il persistait à m'aimer, j'avais sept mois à attendre pour le savoir. J'avais fait un plan absurde, un traité stupide. Je devais en subir passivement les conséquences.

Au bout de deux heures, j'entendis rouvrir les croisées du premier étage, et des éclats de voix montèrent jusqu'à moi. On avait trop chaud dans cette grande salle de festin; moi, j'étais glacée dans mon étroite solitude. Toujours le contraste!

Une douloureuse curiosité s'empara de moi. J'ouvris aussi ma fenêtre, je m'avançai sur le balcon. Il était trois heures, le ciel était sombre, la ville silencieuse. Le gaz seul éclairait la grande place déserte. Une vive clarté se projeta de l'intérieur de l'hôtel sur les premiers plans du dehors. Je vis passer sur ce reflet les ombres des convives. Une forte odeur de fumée de tabac imprégnée d'alcool monta dans l'air. On riait, on criait, on ne causait que par rapides fusées de mots applaudis ou hués. Il y avait autant de voix de femmes que de voix d'hommes. Ces dix ou douze personnes que j'avais entrevues sur le balcon faisaient un bruit formidable; on était très animé, on s'amusait beaucoup sans doute. On chanta des fragmens de chœurs, des fragmens de duos, des fragmens d'airs, rien en somme. Les voix étaient fatiguées, les cerveaux semblaient divaguer. Était-

ce l'ivresse du vin ou l'épuisement des nerfs? Je cherchais à distinguer la voix d'Abel dans ce charivari, elle n'y était pas. Je respirai : il n'était plus là!

Tout à coup je l'aperçus juste au-dessous de moi. Il était dans l'ombre d'un massif de thuyas en caisse; mais il se rapprocha un peu de la lumière, et je le reconnus. Il n'était pas seul, une femme qui me sembla très parée, et dont l'énorme chevelure noire, fausse ou vraie, couvrait le dos jusqu'à la ceinture, avait un bras sur son épaule. Leurs têtes se touchaient, et pourtant il portait, quand même, son cigare à ses lèvres de temps en temps. Ils parlaient bas et riaient tout haut. Au bout d'un instant, ils rentrèrent par une porte-fenêtre non éclairée qui était derrière eux. — Était-ce bien Abel que je venais de voir? Je n'avais pu saisir que les contours de sa tête brune; il était trop immédiatement au-dessous de moi pour que j'eusse pu distinguer ses traits, fussent-ils éclairés. Je n'avais même pas entendu le son de ses paroles; mais la fraîcheur et la pureté de son rire, m'était-il possible de m'y tromper?

Il était donc occupé d'une femme? l'aimait-il? Aime-t-on en riant? Elle lui plaisait plus que les autres, puisqu'il s'isolait avec elle au milieu d'une réunion. C'était sans doute une artiste distinguée dont le talent avait sur lui un prestige légitime. Ce pouvait être aussi affaire de bonne camaraderie. Ils s'étaient fait quelque gaie confidence, ils avaient préparé quelque mystification aux autres convives, puisqu'ils étaient rentrés mystérieusement par une porte particulière. Ma candeur trouvait moyen d'expliquer tout. Abel m'était cher encore, plus cher peut-être que jamais, car peut-être au milieu des plaisirs ne songeait-il qu'à moi, comme au milieu de ses triomphes il ne cherchait d'inspiration que dans le souvenir de la *demoiselle*.

Une porte s'ouvrit tout à côté de moi dans une chambre dont je n'étais séparée que par une mince cloison. Ces voisinages brutaux de l'auberge, dont j'avais espéré être préservée par le hasard, puisque jusqu'à ce moment je n'avais entendu remuer personne, me firent tressaillir, et je me rapprochai sans bruit de la fenêtre pour ne pas entendre et n'être pas entendue. Hélas! mon destin devait s'accomplir quand même. Une voix de femme très accentuée et qui faisait fortement vibrer les *r* prononça ces mots : — C'est là ta chambre? Elle n'est pas riche!

— Je ne savais pas, répondit une voix d'homme sur un ton enjoué, qu'elle aurait l'honneur de te recevoir; je l'aurais fait tendre tout en billets de banque!

Cette voix était celle d'Abel! Je n'en entendis pas davantage. J'étais toute vêtue, enveloppée de mon manteau et de mon voile,

telle que je m'étais arrangée pour me mettre à la fenêtre. Je pris machinalement mon sac de voyage, je sortis; je descendis les escaliers en courant, je passai devant la salle du souper, d'où sortaient en titubant les convives, — je passai au milieu d'eux comme une flèche. Je crois qu'ils m'interpellèrent, je ne compris rien, je m'élançai dehors, j'évitai de traverser la place; je pris la première rue qui s'ouvrait devant moi, je m'enfonçai au hasard dans cette ville brumeuse que je ne connaissais pas; je fuyais comme si des spectres m'eussent poursuivie, je ne m'arrêtai que sur un quai au bord de la rivière; le jour ne paraissait pas encore, je m'aperçus qu'il pleuvait. Les réverbères projetaient des clartés glauques sur les flaques d'eau. J'essayai de me ressaisir, de me demander qui j'étais et ce que je voulais.

Je voulais fuir, m'en aller loin, bien loin; je n'aurais pas encore pu dire en quel lieu je me trouvais et ce qui m'y avait amenée. J'eus besoin de regarder mon sac de voyage, que je serrais convulsivement comme si c'eût été un objet très précieux, pour me rappeler où j'étais. Enfin la lucidité me revint.

J'avais deux heures à attendre le train qui devait m'emmener à Marseille, j'avais le temps de me rendre à la gare, qui pouvait être éloignée. Je n'aurais pas su la retrouver, mais après avoir erré encore un quart d'heure, je rencontrai une voiture, et j'y montai. J'avais demandé, la veille au soir, à payer ma dépense à l'hôtel, afin de n'avoir pas à m'occuper de ce détail au moment de partir. Le hasard qui me frappait d'une main me sauvait de l'autre; je n'étais pas forcée de retourner dans cet enfer! Je gagnai la gare une bonne heure d'avance; j'étais mouillée et brisée. Je me trouvai seule dans un grand salon, devant une cheminée où brûlait dans sa grille un monceau de charbon de terre. — Allons, allons! me disais-je en me réchauffant, tu n'es pas morte, tu n'es pas folle; remercie Dieu, qui a voulu te conserver à ton père et à ta bien-aimée petite Sarah. Tu vas les revoir, tu retrouveras la force de vivre!

Mes yeux interrogeaient avec impatience le ciel gris, qui blanchissait lentement; en me retournant vers la cheminée, je vis sur le mur une grande affiche jaune avec ces quatre lettres terrifiantes : *Abel!* — Je regardai : c'était l'annonce d'un nouveau concert d'Abel, à Marseille, pour le surlendemain.

Il allait à Marseille, j'étais condamnée à le rencontrer là, et à Nice peut-être encore! Mon parti fut pris à l'instant. Je consultai mon livret; le train pour Paris allait partir dans cinq minutes. Je m'élançai au bureau, je pris mon billet, je fis changer la direction de mon bagage; j'arrivai à Paris dans la soirée. Je n'y avais pas encore de pied-à-terre; je n'y voulais voir qu'une seule personne; je

me fis conduire à un hôtel d'où j'écrivis à Nouville que je désirais lui parler le lendemain matin. Je comptais aussi écrire à mon père, mais je me décidai à ne pas le faire. Comment lui aurais-je expliqué l'apparent caprice de revenir sur mes pas à moitié route? Il pouvait très bien ignorer ma désastreuse tentative, puisque j'étais partie sans l'avertir; il pouvait du moins l'ignorer jusqu'à son retour. Il serait temps alors, ou de lui révéler mon triste secret, ou de lui dire qu'en voulant aller le surprendre à Nice je m'étais trouvée si souffrante en chemin que j'étais revenue sur mes pas pour n'être point tout à fait malade à mon arrivée. Le soin de ne pas l'inquiéter par cette rechute de ma prétendue névralgie expliquerait suffisamment le silence gardé par moi sur ce voyage.

J'étais si abattue par la fatigue que je ne ressentis pas d'abord de mon désastre le chagrin qui devait succéder promptement à mes agitations. Je dormis dans une chambre bien muette et bien close, dans une vieille maison du faubourg Saint-Germain où mon cocher de fiacre, consulté par moi, m'avait amenée comme dans l'hôtel le plus tranquille de Paris; mais comme je m'y réveillai triste et désappointée! Comme j'y résumai avec douleur l'horrible voyage que je venais de faire! Quel isolement j'avais porté en moi en traversant le fracas de cette locomotion rapide de la vapeur! On roule comme porté par la tempête, on aborde au milieu d'une foule inconnue, on la traverse pour y échapper; on entre, inconnu soi-même, dans une maison inconnue; on s'y enferme, on s'y cache, on y mange seul, on s'y endort avec effroi, et si, malgré ces précautions pour rester en dehors de la vie des autres, quelque affreux chagrin vient vous étreindre, il faut se faire encore plus seul, il faut se cacher encore plus. On peut en mourir; il faut que personne ne sache pourquoi. Qu'importe à ce tourbillon qui vous apporte vivant de vous remporter anéanti? Si on devait du moins retrouver des êtres aimés au bout du voyage! Moi, je revenais seule comme j'étais partie, et ce que j'avais appris en voyage, c'est que la solitude de mon cœur commençait pour durer toute la vie.

Nouville entra chez moi à midi. Il fut effrayé de ma pâleur, il ne comprenait rien à ma présence inopinée à Paris, sans ma famille. Je le trouvai également fort changé, son grand voyage avec Abel l'avait fortement éprouvé. Il semblait qu'Abel l'eût tué, lui aussi. Je lui racontai ce que je me promettais de raconter à mon père et à ma sœur; j'étais souffrante d'une névralgie, j'étais partie pour les rejoindre, j'avais été forcée d'y renoncer, je revenais pour me réintégrer dans mon désert des Ardennes. Moralement parlant, je ne faisais pas de mensonge, je voulais rompre avec Abel sans avoir la honte de dire pourquoi.

Mais son ami cherchait à deviner, il me regardait avec attention. — Jusqu'où donc avez-vous été? me dit-il. Vous avez été jusqu'à Lyon, je parie! vous y avez vu Abel.

— Abel est à Lyon? lui dis-je, essayant de jouer la surprise.

Il ne répondit pas, il n'était pas dupe. — A quel hôtel étiez-vous? reprit-il. — Et quand j'eus répondu, il s'écria : — Vous l'avez vu, vous l'avez blâmé, grondé peut-être! Vous vous êtes fait du chagrin l'un à l'autre! Oui, oui, allez! je vois bien que vous avez plus de chagrin que de fatigue.

Je n'eus pas la force de lutter davantage. Je fondis en larmes et, pressée de questions, je lui racontai tout ce qui s'était passé. Il demeura un instant sans parler, me regardant toujours, puis il me dit en me prenant la main : — Pauvre enfant! pauvre chère miss Owen! Oui, vous avez bien souffert, et à présent vous voulez rompre, n'est-ce pas?

— Oui, sans explication, sans reproche. Je n'ai pas ce droit-là. Il ne m'a ni trahie, ni offensée, seulement ma dignité exige qu'il ne se croie plus enchaîné à moi. Tenez, voici tout ce qui constate nos mutuelles promesses. Un brin d'herbe roulé et noué en anneau. J'ai déroulé ce fétu desséché, et je l'ai mis dans une enveloppe à son adresse. Il comprendra que je n'ai pas brisé ce lien fragile avec dépit, mais que je l'ai dénoué avec calme et précaution. Prenez! Je vous charge de le lui envoyer, et, puisque vous m'avez arraché mon secret, je vous somme, au nom de l'estime à laquelle j'ai droit, de ne pas lui donner d'explication.

Nouville prit le gage sous enveloppe et le mit dans son carnet. Il se leva, marcha dans la chambre, et revenant à moi : — Vous avez tort de m'interdire la vérité! Vous aimez mieux qu'il vous croie inconstante et capricieuse qu'offensée? Il souffrira mortellement dans les deux cas; mais dans le premier il se croira autorisé à vivre à tout jamais sans réflexion et sans retenue; dans le second, il n'accusera que lui-même, et l'amère leçon peut lui être salutaire.

— Si vous croyez cela, dites-lui la vérité. Je sacrifie ma fierté à son intérêt.

— Vous êtes bonne et grande, je le sais bien! Il le sentira. Son repentir sera profond, et il réparera ses torts.

— Vis-à-vis de lui-même? Dieu le veuille! mais il n'a rien à réparer envers moi. Il avait le droit de m'oublier. Ce droit est réciproque. C'est peut-être tant pis pour lui, donc les reproches seraient une rigueur gratuite que je lui épargne.

— Oh! oui, oui! c'est tant pis pour lui, miss Owen! Des reproches et votre pardon, voilà ce qui pourrait encore le sauver.

— Je vous répète, mon ami, que je n'ai rien à pardonner. Je n'a-

vais rien exigé. Je le mettais à l'épreuve, et, s'il fût revenu au bout de l'année, je n'aurais jamais demandé compte de rien. J'aurais volontairement et fièrement ignoré dans quelles chutes il aurait cherché et trouvé la conscience de son véritable amour. Je me mettais à l'épreuve aussi, moi. Je voulais savoir si son absence me serait insupportable, j'étais certaine du moins que son retour me comblerait de joie. Tout cela était aussi raisonnable que peut l'être un entraînement romanesque; mais la destinée en a ordonné autrement. Je n'avais pu prévoir que je verrais de mes yeux, que j'entendrais de mes oreilles ce que j'ai vu et entendu. Que mon fiancé n'eût pas fait vœu de chasteté durant une année d'absence, je l'admettais. Cela m'était venu plus d'une fois à la pensée. Je ne voulais pas approfondir; cela ne me regardait pas. Mon imagination ne me représentait aucune scène contraire à la pudeur qui ferme mon étroit horizon; mais quand ces vagues fantômes, chassés d'un esprit chaste, prennent corps, et vivent, et parlent devant moi... non, je ne peux plus aimer Abel! Tous les raisonnemens du monde n'y feraient rien. Lui pardonner, c'est facile, et c'est déjà fait. Je ne l'admire et ne l'estime pas moins qu'auparavant. Je pourrais devenir son amie, si le sort nous rapprochait; mais la fiancée est morte en moi. Je reverrais en vain à mes pieds l'être noble et séduisant qui m'a demandé ma vie. Je me souviendrais toujours malgré moi du triomphateur de la place de Lyon, traîné en char par une jeunesse enthousiaste, et descendant de ce pavois de gloire pour se plonger dans une orgie et terminer la fête dans les bras d'une courtisane!

Nouville soupira. — Je vous comprends, dit-il, et vous me voyez profondément affligé; pourtant réfléchissez. Je ne suis point un homme de plaisir comme Abel; mais j'ai souvent suivi le vol de cette comète, et il y a eu des nuits insensées où, pour ne pas avoir l'air d'un cuistre, j'ai fini la fête aussi sottement que lui. Tout cela ne m'a pas empêché d'aimer une brave et honnête personne que j'ai épousée, qui m'a donné de beaux enfans, et que je me flatte de rendre très heureuse.

— Elle n'a jamais été témoin...

— Non, sans doute, mais peut-être m'eût-elle pardonné quand même; quand on aime beaucoup!... Vous n'aviez pas eu le temps de connaître assez Abel pour l'aimer réellement. Votre imagination seule était charmée, et c'est justement cela qui a été froissé et comme souillé; quel malheur pour lui!

— Le malheur est-il si grand? Si vous pensez que je ne l'aimais pas, réjouissez-vous plutôt de ce qui arrive.

— Écoutez, miss Owen, Abel se tuera par l'excitation, cela est certain. Mille fois je lui ai dit : — Si tu pouvais faire comme moi,

aimer un être pur, doux et fort, une vraie femme, tu serais aussitôt dégoûté de ces innombrables aventures qui te suivent et t'enlacent comme une danse macabre. Tu verrais percer les os des cadavres sous ces fleurs et ces chiffons. Tu les fuirais avec dégoût, et tu connaîtrais enfin l'amour, que tu cherches comme don Juan, sans le trouver plus que lui. Mille fois Abel m'a répondu : — Tu dis vrai, mais où trouver cet être incomparable dans le milieu que je suis forcé de traverser à perpétuité? Quelle femme sensée voudra m'y suivre? Et n'est-il pas trop tard d'ailleurs? Un ange voudrait-il de moi? — Quand il m'a dit un jour à Revins qu'il avait rencontré son ange gardien, qu'il l'adorait, qu'il voulait s'attacher à lui pour toujours et ne plus exercer son état que pour être à même d'élever une famille, j'ai crié : — Tu es sauvé ! — Il était sauvé en effet. Vous étiez une des deux fins prévues et acceptées par lui : vivre d'une vie enragée et finir vite, ou rencontrer un idéal et rompre brusquement, irrévocablement avec tout le reste. Cela était très sérieux. C'était le mot de sa destinée, et il y avait dix ans qu'il le savait et le déclarait avec la sincérité qu'il porte en toutes choses. Je le savais donc, moi, et je n'ai pas douté un instant. Vous avez fait une imprudence effroyable en croyant prendre une précaution. Avec une nature comme la sienne, il ne faut pas remettre au lendemain. Vous étiez libre, votre père eût consenti avec joie; mais vous n'aimiez pas assez, je l'ai bien vu, et vous n'aviez pas assez d'expérience pour distinguer la vérité mâle de la flatterie banale. Pourtant vous m'aviez dit : — *Je sens que je l'aime*, et il avait repris courage. Il vous adorait, il comptait rester non loin de vous et vous voir abréger le temps de son épreuve. La mort tragique de votre beau-frère vous a trop bouleversée, et vous avez craint l'opinion d'une manière exagérée, j'oserai dire par trop anglaise. J'ai peu compris, je l'avoue, l'ordre que vous donniez à Abel de ne pas reparaître chez vous avant la fin de l'année d'épreuve. Il est antipathique à votre capricieuse sœur, et vous semblez faire passer cette sœur avant lui dans vos affections. Il a été, non pas blessé, mais découragé par votre arrêt. Il est parti pour gagner à tout événement, disait-il, beaucoup de roubles, et il ajoutait, ce qui est bien dans son caractère chevaleresque : — Si, comme je le crains, elle ne m'aime guère et me refuse, je saurai bien lui refaire une existence libre sans qu'elle s'en doute. Il y a toujours moyen, quand on veut, de faire une bonne action.

— Alors il s'est lancé dans cette campagne à travers les neiges, où j'ai failli rester, continua Nouville. Je m'étais attaché à ses pas, voulant que ce fût ma dernière grande excursion, car je vieillis; mes enfans grandissent, et, pour clore mon existence active, j'avais besoin

aussi d'une bonne récolte. Je pourrai vivre maintenant paisible dans ma famille en donnant des leçons. Pour Abel, qui n'aura jamais la patience de professer, il faut plus d'argent, et quand j'ai été forcé de le quitter, il a été dans le nord, comme je vous l'avais annoncé. Ses affaires ont marché mieux et plus vite qu'il n'y comptait. Il est revenu par la Prusse, l'Allemagne et la Suisse. Il m'avait écrit que de là il se rendrait à Paris. Une chanteuse qui a été fort belle et qui a encore de très longs cheveux, celle que vous avez vue probablement, l'a fait changer d'itinéraire; il me l'a écrit. Elle allait dans le midi de la France, puis en Italie. Elle lui a persuadé que là encore il y avait une bonne chance à saisir. Ici je m'arrête, je vous dois une explication. — La Settimia n'est plus jeune, elle a un certain talent, beaucoup de *brio* et d'aplomb; à elle seule, elle n'est pas une étoile, mais son concours est très utile dans un concert. Nous l'avions rencontrée à Venise; elle s'était éprise d'Abel et avait voulu le suivre en Orient. Il ne voulait pas de femmes dans cette dure expédition. Il refusa et la quitta sans aucun regret, et maintenant je peux vous jurer sur l'honneur qu'il n'avait pas répondu à son caprice, qu'elle n'avait pas été sa maîtresse. Elle a de l'esprit et de la gaîté. Il aimait à causer et à rire avec elle, mais il la trouvait trop fardée et déclarait n'avoir aucun désir de sa personne.

— Si c'est elle que j'ai vue, répondis-je, il a changé d'opinion sur son compte.

— Cela n'est pas certain du tout.

— Quoi! il l'aurait amenée dans sa chambre...

— Pour faire avec elle les comptes de la soirée et lui payer sa part, c'est fort possible; Abel a un homme de confiance qui porte dans sa chambre le montant des recettes et lui en remet la clé. La Settimia, qui dépense beaucoup, a pu avoir besoin d'argent le jour même. Abel, ne pouvant régler l'affaire dans le bruit du souper, a pu monter chez lui avec elle, lui remettre cinq cents francs et la reconduire; c'est peut-être ce que vous eussiez constaté, si vous n'eussiez été prise d'épouvante et de dégoût. Les paroles que vous avez entendues ne donnent pas de démenti à la version que je vous propose.

— Vous ne sauriez pourtant m'affirmer que c'est la vraie?

— Non, sans doute, mais c'est la vraisemblable. Tant de femmes jeunes et belles courent après Abel qu'il est devenu difficile. Je ne saurais me persuader que les quarante ans de la Settimia aient éveillé son caprice. Vous voyez que je ne cherche pas à vous tromper. Abel ne vous a pas été fidèle dans toute l'acception du mot: son cœur vous a gardée exempte de rivalité; mais sa nature fougueuse et le peu d'importance qu'il attache aux aventures qui viennent le trouver...

— C'est assez, je n'ai pas le droit de savoir cela; je ne veux rien savoir!

— Vous avez tort, il vaudrait mieux savoir et accepter le passé, le présent même, afin de changer et de sauver l'avenir.

— Vous croyez possible l'avenir tel que j'aurais le droit de l'exiger?

— Oh! cela parfaitement.

— Vous avez la foi!

— Oui, parce que j'aime Abel, et si vous l'aimiez...

— Ainsi vous me croyez plus coupable que lui?

— Oui, si vous persistez à ne pas vouloir qu'il s'explique et se justifie. Voyons! vous le croyez incapable de mentir, n'est-ce pas? soyez logique. Vous dites que les infidélités prévues, supposées, possibles et probables n'eussent point tué votre affection durant l'année d'épreuve? Ce qui vous a causé une invincible répugnance, c'est d'avoir presque assisté à une de ces chutes grossières qu'une femme pure comme vous ne peut oublier. Si cela n'est pas arrivé, si vous vous êtes trompée, lui pardonnerez-vous beaucoup d'autres fautes que vous ne pouvez ni ne voulez constater?

— Mon Dieu, que me dites-vous! Vous les constatez, vous me les faites supposer innombrables, et vous voulez que je vous réponde à l'instant même?

— Mon Dieu, oui, miss Owen, c'est ainsi! Je veux le sauver, voilà pourquoi je vous dis : Acceptez tout; mais je ne veux pas vous sacrifier, c'est pourquoi je vous dis tout. Ce terrible passé, si vous le connaissiez trop tard, empoisonnerait votre avenir. Je suis l'ami passionné d'Abel; mais je vous respecte, je vous aime aussi, et je ne veux pas le sauver aux dépens de votre bonheur et de votre dignité. Reprenez le gage que vous m'avez confié, vous réfléchirez, et vous l'enverrez vous-même, si vous sentez que l'amour est mort; mais, comme je veux la vérité, je vais écrire séance tenante à Abel; vous verrez la lettre. Laissez-moi faire.

— Je vous le défends! m'écriai-je. Si vous le faites, j'envoie le brin d'herbe à l'instant même! Sinon, je vous promets de le garder et de réfléchir.

— Mais quelle est donc cette horreur d'une explication où la bonne vérité peut triompher?

— Et si elle ne triomphe pas? répondis-je en pleurant; vous voulez donc que tout soit fini! Vous m'avez fait accepter un doute sur ce que j'ai cru voir; laissez-le-moi, je pourrai peut-être chasser ce souvenir atroce, je le tenterai du moins, je le jure!

Nouville me remercia et m'approuva. Dès lors il subit toutes les conditions que je lui imposais. Je ne voulais pas qu'Abel fût averti du chagrin qu'il m'avait causé; je ne voulais pas qu'on lui parlât de moi, que l'on me rappelât à son souvenir. J'exigeais qu'il fût laissé

à lui-même, absolument libre, et que Nouville ne me parlât plus de lui jusqu'au jour marqué pour la fin de l'épreuve. Je repartis le soir même pour les Ardennes, et je m'y trouvai plus calme.

En effet, Nouville m'avait influencée sérieusement, et, chose étrange, il m'était moins amer de supposer mille infidélités que d'être certaine d'en avoir vu une seule. Je me grondai d'avoir été si prompte au soupçon, et je rougis de la facilité avec laquelle j'avais donné accès en moi à la jalousie. Je pensai avec une satisfaction enfantine à cette femme qui m'avait semblé devoir être si belle, et qui avait quarante ans et les joues fardées. Je me surpris, en peignant mes cheveux, à me dire que si je voulais les boucler et les étaler sur moi, au lieu de les rouler modestement autour de ma tête, ils couvriraient non pas seulement mon dos, mais ma personne tout entière. Que vous dirai-je? J'avais eu une colère puérile, je me donnais de puériles consolations; je désirais être jolie, puisque Abel était fasciné par la beauté. Je regardais curieusement des types que j'avais vus cent fois. Je cherchais dans les marbres et les estampes de mon père les plus suaves figures et les formes les plus élégantes de la statuaire grecque et de la peinture renaissance. J'avais ouï dire à ma mère, quand j'étais enfant, que je ressemblais à certaines de ces figures; maintenant je les étudiais, je me regardais de face et de profil dans deux miroirs. Il me semblait par momens que j'étais charmante, mais tout aussitôt je doutais. Je n'avais jamais cru aux complimens, je n'avais pas désiré plaire, j'avais perdu la conscience de moi-même. Je me rappelais une gouvernante de cinquante ans que nous avions eue, une excellente personne, modèle de laideur, qui avait la folie de se croire séduisante et qui rougissait de plaisir quand la railleuse Adda lui disait qu'elle était encore très bien. — On ne se voit pas soi-même, me disais-je; je suis peut-être une créature insignifiante comme j'ai aspiré à l'être; pourtant Abel doit s'y connaître, et puisqu'il m'a dit que j'étais un ange...

Quand je fus reposée, je devins plus sévère envers moi-même, et je m'interdis ces enfantines préoccupations. Abel avait autre chose pour lui qu'un extérieur séduisant; il avait une grande âme, généreuse et tendre, et ce qui m'avait touchée, c'était moins son génie que ses actes de courage et de dévoûment racontés par Nouville. C'est aussi pour mon dévoûment qu'il m'avait aimée. Si je voulais qu'il m'aimât exclusivement et toujours, c'est par la beauté de mon âme que je devais le mériter. Il fallait donc savoir pardonner ses défauts et l'aimer tel qu'il était, pour lui-même et non plus pour moi, aspirer à le rendre sage pour qu'il fût heureux et non pour me donner la joie égoïste de ce triomphe. Je sentis qu'en envisageant ma situation sous ce point de vue je me calmais, parce que je

rentrais dans ma nature, dans mon idéal et dans l'habitude de ma vie. C'est ainsi que je triomphai des souffrances qui m'avaient torturée. J'écrivis à Nouville la situation de mon âme, et j'attendis dès lors avec patience le retour de ma famille; je n'étais plus en guerre avec moi-même.

Un jour, je vis entrer dans le parc une amazone charmante, admirablement montée, suivie d'un seul domestique; j'étais au salon, elle m'envoya une carte qui portait ces mots écrits au crayon : — Mlle Carmen d'Ortosa, qui apporte à miss Sarah Owen des nouvelles de sa famille.

J'hésitai un instant : la moralité de cette belle personne était, je vous l'ai dit déjà, très controversée; mais elle se réclamait de mon père et de ma sœur, pouvais-je la renvoyer? D'ailleurs avais-je raison d'être si farouche et de ne vouloir me trouver avec aucune femme légère, quand l'avenir m'appelait peut-être à changer toutes mes habitudes et à modifier toutes mes notions?

Je fis bon accueil à Mlle d'Ortosa. Elle avait l'aisance et l'aplomb d'une femme du grand monde; elle m'apprit qu'elle arrivait de Nice, où elle avait beaucoup vu ma sœur, qui était là sa plus proche voisine. Le même parc les réunissait tous les jours; elle raffolait de mon père, qu'elle définissait un Franklin artiste. Elle était charmée de Mme de Rémonville; c'était pour elle le type de la gentillesse et de la candeur. Je dus lui laisser croire que ma sœur m'avait écrit quelque chose de leur liaison, bien qu'Adda, craignant peut-être d'alarmer mon austérité, ne m'en eût pas dit un mot. Mon père était un peu comme Abel; il n'aimait pas à écrire longuement, et par lui je n'avais jamais aucun détail. Je vis pourtant bien que Mlle d'Ortosa n'exagérait rien en me disant qu'elle avait beaucoup fréquenté Adda, car elle se trouvait connaître toute notre histoire et même nos relations de l'année précédente avec Abel. Elle me regarda très fixement en prononçant ce nom et ajouta : Pourquoi donc n'êtes-vous pas venue nous rejoindre à Nice? Il y était ces jours-ci. Il nous a donné deux concerts excellens, et il a même eu l'obligeance de faire de la musique chez une vieille parente à moi qui est fixée là-bas et qui m'y donne l'hospitalité. — Je sentis que je rougissais, et sans doute elle le vit, bien qu'elle eût le bon goût de ne pas paraître y prendre garde. Ses grands yeux d'un vert changeant étaient singuliers; on ne savait s'ils étaient curieux et pénétrans, ou myopes et distraits.

— Je vous dirai, ajouta-t-elle, que M. Abel nous a joué des variations sur un motif qui a fait fureur dans le midi, et que tout le monde chante à présent. Le connaissez-vous? Cela s'appelle *la Demoiselle*. Vous ne me répondez pas? C'est par modestie! Votre sœur

nous a dit que ce motif était de vous. Il paraît que vous êtes grande musicienne.

— On dit cela de vous aussi, lui répondis-je.

— On se trompe. J'aime la musique avec passion, je m'y connais; je sais ce qui est beau, et voilà tout.

Je lui parlai musique pour rendre la conversation moins personnelle, et lui demandai ce qu'elle préférait; elle me répondit si sottement que je vis qu'elle n'y entendait rien. Je l'entretins alors des plaisirs qu'elle goûtait au Francbois; on m'avait dit que l'équitation et la chasse étaient ses délassemens favoris.

— Mon Dieu, reprit-elle, j'aime tout ce qui est actif et fait sentir la vie avec intensité. Sous ce rapport-là, je suis bien d'accord avec votre sœur. Cette chère enfant s'ennuie à la campagne parce que, dit-elle, vous êtes très isolées; mais il n'y a pas si loin de chez vous au Francbois. Voyez, je suis venue à cheval, sans me presser, en trois petites heures par cette vieille route qu'on appelle le chemin des Ardennes. C'est superbe, des points de vue magnifiques! Je me suis reposée à une bergerie qui a l'air d'un paysage suisse. Pourquoi donc ne venez-vous pas chez lord Hosborn? Je sais que sa mère vous a invitée à une de ses fêtes, et elle vous considérait comme invitée une fois pour toutes.

Je répondis que je n'aimais pas le monde et que je ne savais pas trouver le temps d'y aller.

— Je le sais bien, c'est de cela que se plaint vivement Mme de Rémonville. Elle m'a promis qu'elle viendrait cette année au Francbois pour la Saint-Hubert. Il y aura bal, concert ou spectacle tous les jours. J'espère bien que nous vous déciderons.

— Je ne le crois pas, répondis-je.

— Eh bien! votre charmante sœur vous décidera. Elle se trouve bien jeune, malgré son titre de mère de famille, pour se présenter seule, surtout la première fois, et, comme vous êtes un ange de bonté et de tendresse pour elle, vous ne voudrez pas la priver de vivre comme doit vivre une femme dans sa position. Vous devez bien songer qu'elle ne doit pas rester veuve à son âge, et qu'il ne faut pas qu'elle attende le déclin de sa beauté dans une solitude comme celle-ci.

Je trouvais que Mlle d'Ortosa se mêlait beaucoup trop de l'avenir de ma sœur, et ce n'est pas dans son milieu que j'eusse souhaité voir Adda chercher un mari. Je savais que ce milieu de grands seigneurs étrangers, mêlé à ce qu'on appelle aujourd'hui la fleur de la jeunesse française, était en proie à une fièvre de luxe et de plaisirs. Cet amalgame délirant était le grand inconnu d'où pouvaient sortir, brillantes ou funestes, toutes les destinées. Je compris bien que mon

père ne savait pas l'ascendant que Mlle d'Ortosa avait pris sur ma sœur. Je me hasardai à lui demander pourquoi, prêchant le mariage aux autres, elle était encore demoiselle.

— Oh! moi, dit-elle, c'est différent. J'ai une très mauvaise réputation, je passe pour très compromise, je le suis dans l'opinion des rigoristes, bien que je puisse jurer sur l'honneur n'avoir jamais été seulement tentée de commettre une faute. — Vous me regardez avec de beaux yeux étonnés... C'est comme cela, miss Owen, et si vous pensiez le contraire, je vous remercie de l'indulgente bonté avec laquelle vous m'avez ouvert votre porte. Ceci, encore plus que votre excellente renommée, me prouve que vous avez la vraie vertu, celle qui ne jette la pierre à aucune femme déchue; mais vous en serez cette fois pour vos frais de mansuétude. Je n'ai rien à me faire pardonner, et la mondaine personne qui vous parle vous apporte une pureté aussi intacte que la vôtre.

Elle avait l'assurance de la vérité. Je lui pris la main et lui répondis qu'en l'accueillant je n'avais pas d'opinion arrêtée sur son compte; mais je la priai de me dire pourquoi, aimant la vertu, elle permettait qu'on parlât d'elle légèrement, et pourquoi elle s'était laissé ainsi compromettre dans l'opinion.

— Ce serait bien long à vous dire, et il faut que je m'en retourne. J'ai du chemin à faire, et, comme je n'ai pas dit où j'allais, on pourrait être inquiet de moi. Si vous désirez me connaître, je reviendrai; sinon... Oh! soyez franche : il se peut que je ne vous sois pas sympathique. Dites-le; cela me fera de la peine parce que me voilà enthousiaste de vous encore plus que de votre sœur; mais je ne vous en voudrai pas du tout. Je sais qu'il y a des préventions involontaires, et qu'il n'y a, pour s'en offenser, que ceux qui les méritent réellement.

Je n'aurais pu dire encore à Mlle d'Ortosa si elle m'était agréable ou non; mais, puisqu'elle voulait s'emparer de la confiance, peut-être de l'avenir de ma sœur, je devais essayer de la connaître, et je l'invitai à revenir. Nous prîmes jour pour nous rencontrer, et, afin de lui abréger la distance, j'offris d'aller la trouver à mi-chemin, à cette bergerie où elle s'était arrêtée et que je connaissais. Elle y consentit, et nous nous séparâmes. Je la reconduisis jusqu'à son *destrier*, qu'elle maniait un peu comme une écuyère du cirque. Là je trouvai qu'elle n'avait pas l'air aussi comme il faut que doit l'avoir une personne sérieuse.

Je retombai dans mes réflexions. Il devenait évident pour moi que je n'avais jamais eu et que je ne pourrais jamais avoir d'influence réelle sur les futures destinées de ma jeune sœur. Elle aimait le monde et le bruit, et j'avais toujours accompli mes sacrifices dans

l'espoir de lui conserver les moyens de satisfaire ses goûts autant que possible. Je ne devais pas trouver étrange qu'au sortir de son deuil elle voulût fuir la retraite où je voulais, moi, qu'elle prît le temps de la réflexion. Je la voyais m'échapper, travailler du moins à rompre d'avance les mailles du filet, et je devais souhaiter qu'elle ne fût pas longtemps sans se remarier, car le pire eût été pour elle de devenir coquette et d'acquérir dans cette triste voie la triste réputation de Mlle d'Ortosa. Je résolus donc de ne pas entamer une lutte inutile pour la détourner du courant; mais je m'inquiétais beaucoup de l'avenir de ses enfans. Quelle éducation pouvait leur donner une mère décidée à vivre dans des réunions comme celles du château du Francbois? Le garçon irait au collége, mais ma bien-aimée petite Sarah me serait-elle laissée? Adda, qui avait le délire aristocratique et nobiliaire du jour, bien que nous fussions de souche parfaitement bourgeoise, ne me regarderait-elle pas comme déchue, si je venais à épouser un artiste? Elle avait paru revenir de ses préventions contre Abel; mais, sous l'influence nouvelle qu'elle subissait, n'allait-elle pas les reprendre? Elle avait vu Abel à Nice; d'où vient qu'elle ne m'en avait rien dit? Était-ce par excès de dédain?

Le jour fixé pour ma seconde entrevue avec Mlle d'Ortosa, je partis de bonne heure à cheval avec un domestique. Les chemins qui de chez moi aboutissaient à la vieille route des Ardennes ne me permettaient pas d'aller en voiture. J'arrivai la première au rendez-vous. C'était un plateau boisé, plus élevé que tous les autres et dominant ces innombrables mamelons à escarpemens rocheux qui portent les restes épars de l'immense forêt. La vue était triste, solennelle et admirable; je fis mettre mes chevaux à la bergerie, et j'y commandai un déjeuner rustique qui devait être servi sur le gazon. Le temps était charmant; mars déployait toutes ses fleurettes, et je fis un gros bouquet d'anémones lilas et de pâquerettes sauvages. Mlle d'Ortosa arriva au bout d'une demi-heure avec deux cavaliers, un domestique et un jeune crevé, — c'est ainsi qu'on appelle maintenant en France ce que l'on appelait autrefois chez nous un *dandy;* mais cela ne se ressemble pas. Un dandy était une contrefaçon de grand seigneur, un crevé est une contrefaçon de jockey.

Comme je regardais avec peu de satisfaction ce personnage inattendu, Mlle d'Ortosa, qui s'en apercevait, sauta à terre en riant. — Ne faites pas attention à ce *gêneur,* me dit-elle; il ne nous gênera pas. C'est le prince Ourowski, que j'ai l'honneur de vous présenter. — A présent, *jeune homme,* lui dit-elle, en se tournant vers lui, vous avez salué, tout est dit. Vous savez ce qui a été convenu : vous avez voulu absolument m'accompagner, vous aviez peur que je ne mou

russe d'ennui, si j'étais privée de votre conversation. Je l'ai acceptée pour ne pas vous désespérer, mais je vous ai dit que j'en venais chercher une meilleure. Donc allez-vous-en voir le cirque de Revins ou les Dames de Meuse, et revenez me prendre ici dans deux heures.

Le petit jeune homme salua, remonta à cheval et disparut avec l'aisance d'un esclave rompu aux caprices d'une reine.

Je ne fis pas de réflexion à Mlle d'Ortosa sur cet incident, qui n'était nullement de mon goût. Je lui devais l'hospitalité de nos Ardennes françaises, et je l'invitai à la collation d'œufs frais, de laitage et de pain bis que l'on nous servait avec des soins de propreté fort appétissans. Elle s'écria que c'était charmant, mais qu'elle trouvait l'idylle un peu fade, et qu'elle avait pris ses précautions. Elle appela son domestique et lui fit tirer d'une valise de fer-blanc, qu'il avait portée en croupe, une bouteille de *stout*, un saucisson, deux perdrix froides et une fiole de café noir. Puis elle s'écria : — Et le morceau de glace! Ah! c'est ce benêt de prince qui s'en était chargé. Il s'est plaint de ce que la boîte lui gelait les reins, et il l'emporte! Quel écervelé! Courez après lui, attrapez-le, il nous faut absolument de la glace!

Le domestique courut et rapporta la caisse de métal où était la glace. Mlle d'Ortosa mangea et but comme un homme. C'était une femme très grande, assez mince, mais fortement constituée, et qui, menant la vie d'un garçon, avait une santé de fer et l'appétit d'un chasseur.

Comme je lui en faisais mon compliment : — On a la santé que l'on veut avoir, répondit-elle; il ne s'agit que de savoir approprier son régime à son organisation. Je vois que vous êtes sobre. C'est bien vu, puisque vous avez une vie tranquille et réglée. Vous ne dépensez pas vos forces, vous n'avez pas besoin de combattre pour les empêcher de se perdre. Vous en aurez toujours assez pour ce que vous comptez en faire. Moi, c'est autre chose. Je vous ai promis de vous parler de moi, je suis venue pour cela. Je vais m'exécuter.

Elle alluma un cigare. — Je ne vous demande pas la permission, dit-elle; je sais que votre père fume beaucoup et que cela n'incommode ni vous ni votre sœur. — Puis elle s'étendit sur son waterproof, dans une attitude fort gracieuse qui découvrait son pied espagnol mignon et cambré dans sa botte fine et souple. Elle ôta son chapeau et répandit sur ses épaules sa riche chevelure d'or rouge. Son œil pâle, qu'un cercle noir artificiel faisait paraître énorme, prit la fixité d'un œil félin, et, sûre de sa beauté bien arrangée, elle parla ainsi :

« Je suis la fille d'une très grande dame. Le comte d'Ortosa, époux de ma mère, était vieux et délabré; il lui avait procuré des fils rachitiques qui n'ont pas vécu. Ma mère, en traversant certaines montagnes, fut enlevée par un chef de brigands fort célèbre chez nous. Il était jeune, beau, bien né et plein de courtoisie. Il lui rendit sa liberté sans conditions, en lui donnant un sauf-conduit pour qu'elle pût circuler à l'avenir dans toutes les provinces où il avait des partisans, car c'était une manière d'homme politique à la façon de chez nous. Voilà ce que racontait ma mère. Je vins au monde à une date qui correspond à cette aventure. Ma ressemblance avec le brigand est une autre circonstance bizarre que personne n'a prétendu expliquer. Le comte d'Ortosa prétendit bien que je ne pouvais pas appartenir à sa famille; mais il mourut subitement, et je vécus riche d'un beau sang dont je remercie celui qui me l'a donné.

« Je fus élevée à Madrid, à Paris, à Londres, à Naples, à Vienne, c'est-à-dire pas élevée du tout. Ma mère, belle et charmante, ne m'a jamais appris qu'à bien porter la mantille et le jeu non moins important de l'éventail. Mes filles de chambre m'ont enseigné la *jota aragonese* et nos autres danses nationales, qui ont été pour moi de grands élémens de santé à domicile et de précoces succès dans le monde. J'appris plusieurs langues, chose des plus utiles dans une carrière comme la mienne, et je lus une quantité de romans dont je n'ai pas été dupe, — je sais fort bien que la destinée ne fait rien par elle-même, — mais où j'ai puisé le culte de la volonté. Oui, les romans les plus invraisemblables ont, dans la vie, des solutions possibles, si on veut fortement ce que les auteurs, — à qui la chose ne coûte rien, — font accomplir à leurs personnages. Je suis donc romanesque à ma façon.

« Ma mère était d'âge à chercher un second mariage lorsqu'elle devint veuve. Elle n'avait recueilli de la succession de son mari que des dettes à payer. Son aventure de brigands avait fait un peu de bruit en Espagne. Elle voyagea pour échapper aux plaisanteries, du reste très bienveillantes, qui eussent écarté les prétendans sérieux. Partout elle fut acclamée comme une des plus séduisantes personnes du monde; mais elle était passionnée, ce fut son malheur. Elle aima, et les hommes qu'on aime n'épousent pas.

« Je vis ses amours; elle ne s'en cachait pas beaucoup, et j'étais curieuse. J'en parle, parce qu'ils sont à sa louange, comme vous devez l'entendre. Elle était plus tendre qu'ambitieuse, plus spontanée que prévoyante. Sa jeunesse se passa dans des ivresses toujours suivies de larmes. Elle était bonne et pleurait devant moi en me disant : « Embrasse-moi, console ta pauvre mère, qui a du chagrin! » Pouvait-elle s'imaginer que j'en ignorais la cause?

« Elle avait une sœur plus âgée qu'elle qui avait su faire son

chemin, c'est-à-dire le chemin de son unique ambition, la richesse, en épousant un spéculateur heureux. Ce fut elle qui me donna asile à Londres, quand j'eus la douleur de perdre ma mère. J'avais seize ans; mais, bien que je ne fusse pas encore entrée officiellement dans le monde, je le connaissais à fond. J'avais tout vu par la porte mal fermée qui séparait mon gynécée ambulant du boudoir de ma mère. Nous n'étions pas assez riches pour recevoir beaucoup de gens, c'était une bonne condition pour entendre causer, pour connaître tous les petits ressorts qui font mouvoir ce grand théâtre.

« Quand j'entrai dans l'opulence de ma tante, j'étais trop grande fille pour vivre à l'écart, et comme je commençais à tourner beaucoup de têtes, sa maison, un peu lourde de dorures et abêtie par les marchands d'or, s'éclaira d'un rayon de bon ton et s'assouplit sous les pas de gens à la mode. Ma tante en fut ravie; mon oncle le banquier fut flatté de voir des personnes titrées à sa table; mais, quand on lui demanda ma main, il répondit que j'étais assez agréable pour me passer d'une dot. Je compris, à la figure de mes prétendans, qu'on me plaignait beaucoup. Ma fierté en fut blessée. Je déclarai à qui voulut l'entendre que je n'avais aucun souci du mariage, et que j'aimais trop ma liberté pour l'aliéner.

« Je fus alors l'enfant chérie de mon oncle et la bien-aimée de ma tante. Ils trouvaient tout simple que ma jeunesse, ma danse enivrante, mon caquet éblouissant et sérieux au besoin, enfin le prestige que j'exerçais déjà, servissent à peupler leurs salons en échange de quelques jolis chiffons et du pain quotidien qu'ils me donnaient. En somme, j'étais plus heureuse que Mme de Maintenon, à qui l'on avait fait garder les dindes, et je ne me plaignis pas; mais un jour je pris ma volée en déclarant que j'étais invitée par la vieille cousine de Nice et que je voulais changer d'air.

« Il y eut une scène d'intérieur. — Je vois ce que c'est, dit l'oncle dix fois millionnaire, vous voulez vous marier. Allons! on vous mariera!

« — Soit, répondis-je; mais je veux me marier très bien ou pas du tout. Il me faut un million, sans marchander, mon cher oncle, ou je ne me marie pas.

« Il se récria. Je me pris à rire, et je partis.

« Ma cousine de Nice est médiocrement riche et très ambitieuse de ce qu'elle appelle les honneurs. Vieille fille assez bornée, quoique instruite, elle a toujours aspiré à être lectrice ou dame d'atours de quelque reine ou princesse. Elle est trop âgée maintenant pour prétendre à ces *hautes* destinées, mais elle essaya de me communiquer son ambition, la seule, disait-elle, qui pût convenir à une fille de bonne maison sans fortune.

« C'était une idée, mais j'en avais une meilleure. J'eus l'air d'ap-

précier la sienne, et je gardai la mienne pour moi. Je vis à Nice beaucoup de personnes assez haut placées dans les différentes cours de l'Europe, et je plus à plusieurs femmes qui m'aidèrent à étendre le cercle de mes relations sérieuses. C'est par les femmes que l'on arrive; à quelque sexe que l'on appartienne, il est très bon de se rendre agréable à la plus belle moitié du genre humain. Les hommes compromettent et nuisent. Les femmes vous pilotent et vous lancent. Elles s'ennuient à la mort, ces houris opulentes et blasées, et elles se craignent les unes les autres. Moi, je me posai comme une personne indépendante par goût, dont on ne devait attendre aucune rivalité; je déclarai que j'aimais les hommes comme de bons camarades ou de loyaux frères, mais que je ne voulais être la propriété d'aucun d'eux. Ce qui donna de la force à ma résolution, c'est que, par un hasard inoui en Espagne, je recouvrai un beau matin un débris de la fortune du comte d'Ortosa. L'eau vient, dit-on, à la rivière. Mon oncle le spéculateur, me voyant si goûtée dans la *high life* et craignant d'être blâmé pour son avarice, parla de m'adopter et me pria d'accepter, en attendant, une assez jolie pension, à la condition que j'irais vivre chez lui de temps en temps.

« La cousine de Nice, qui est réellement une bonne femme et qui m'adore, voulut se charger des frais d'une partie de ma toilette. Je me vis donc, à vingt et un ans, à la tête de cinquante mille livres de rente. C'est peu pour le monde où je vis, mais c'est assez pour la manière dont j'y vis. Je n'ai pas de maison, je n'ai pas même un pauvre petit *chez-moi*. On ne me le permet pas; c'est à qui veut m'avoir pour briller l'hiver dans les capitales ou courir les eaux, les bains de mer, l'Italie, la Suisse, l'Écosse durant l'été.

« D'un bout de l'Europe à l'autre, il y a des salons qui m'appellent, des châteaux qui me rêvent, des fêtes qui m'attendent. De frais de route, point. On me sait relativement pauvre, on m'accompagne, on me porte, on m'enlève. Je n'ai à dépenser que pour ma toilette, et je n'y épargne pas mon génie, car c'est ma beauté et mon élégance qui paient tous ces empressemens. Je suis la vie des réunions, je ne me vante pas, vous avez dû l'entendre dire; j'y suis ce que j'ai voulu être, ornement de première classe, étoile de première grandeur, et je m'arrange pour ne pas laisser prendre ma place. C'est facile; les étoiles filantes qui voudraient briller plus que moi font vite la rencontre d'astres masculins qui les absorbent ou les brisent. Moi, je ne me laisse pas seulement effleurer, et je poursuis ma route.

« C'est que je ne suis pas sotte. Je n'attache pas d'importance aux faux biens de ce monde. Je n'ai pas de diamans, une demoiselle n'en a pas besoin, et je ne rêve pas d'en avoir au prix du mariage ou de la galanterie. Je n'ai que faire d'étoffes et de dentelles de prix,

je sais arranger un chiffon de manière à éclipser tout. Je passe pour la femme qui se met le mieux, et je ne dépense pas plus de vingt-cinq mille francs par an pour soutenir ma réputation; je donne le reste aux laquais et aux pauvres. Ces deux classes de mendians sont les plus nécessaires dans ma position. En payant bien les valets des maisons où l'on vit, on est mieux servi que les maîtres de la maison, et l'on n'est jamais calomnié. En donnant aux misérables, on pourrait commettre impunément toutes les rapines et affronter tous les scandales. Il y a toujours des voix pour dire : Elle fait tant de bien! elle est bonne, elle soigne les malades, elle s'expose à prendre leur mal, c'est une grande âme! Qu'importe le reste?

« Vous paraissez épouvantée, chère miss Owen? vous ne réfléchissez pas. J'ai raisonné toutes ces choses avant d'accepter les ressources qui m'ont été offertes, et j'ai *résolu* de faire le bien. Si l'instinct ne m'y a point portée, si ma jeunesse a manqué de bons conseils et de bons exemples, avouez que ma froide raison m'a bien conseillée, et que j'ai pris un chemin sur lequel peu de femmes du monde sauraient me suivre. Je n'ai cédé à personne ce prétendu droit que donne la possession des sens. Je n'ai pas permis aux subalternes de m'accuser de parasitisme; je n'ai pas permis aux riches et aux puissans de me reprocher leur hospitalité princière; je fais l'aumône avec l'argent qu'ils me font épargner. Quant à leurs invitations, j'ai su toujours exiger royalement plus d'honneurs et de plaisirs qu'on ne m'en offrait, faisant voir et savoir que je ne me dérangeais pas pour me divertir médiocrement. Loin de passer pour une complaisante, je suis arrivée à une sorte de royauté qui m'enivre quand je m'ennuie, et qui m'ennuie salutairement quand je suis exposée à m'enivrer trop. Le monde n'est que cela en somme, un breuvage capiteux et une médecine. Le remède est à côté du mal. Qui ne sait pas équilibrer son système et son régime est vite dévoré. »

Je n'avais rien à objecter au régime et au système de Mlle d'Ortosa, tout cela était si nouveau pour moi que franchement je n'y comprenais rien. Je m'abstins donc de réflexions, et, cherchant toujours à pénétrer en elle, je lui demandai d'où venait la mauvaise réputation dont elle s'était vantée, et qu'elle avait voulu avoir.

— Ceci, dit-elle, est un second chapitre dans ma vie, je ne vous ai dit que le premier. Avant de tourner la page, je veux savoir si vous êtes scandalisée.

— Non, lui dis-je. Je ne peux pas déclarer que j'aime et que j'envie votre existence; mais on ne peut voir que par ses propres yeux, et vous seule pouvez vous juger. Si vous êtes réellement contente de vous dans ce grand travail dont je ne vois pas le but...

— Le but, c'est cela! vous êtes logique. Quand vous saurez le

but, vous jugerez. Ce sera le troisième chapitre. Passons au second :

« Pourquoi j'ai une mauvaise réputation et pourquoi je suis contente qu'il en soit ainsi.

« Je n'ai de mauvaise réputation que chez les gens qui ne me connaissent pas et qui enragent de n'être pas de mes amis. Quiconque me connaît, quiconque surtout m'a fait la cour sait que je suis invulnérable; mais dans la vie ordinaire on n'est jamais connu personnellement que d'une infiniment petite minorité. C'est pourquoi les personnes qui vivent dans la retraite peuvent, si elles vivent bien, être appréciées ou défendues par le cercle étroit où elles sont parquées. Dès qu'on sort de l'obscurité, que l'on soit homme ou femme, on appartient aux appréciations de fantaisie. On est jugé sur le bruit que l'on fait. On a bien autour de soi le petit cercle qui vous apprécie; mais ceux qui vous voient passer, quand vous passez à travers tout, crient que vous les écrasez, et ils demanderont votre tête. Ils voudraient bien savoir où vous allez, vous suivre, avoir aussi des ailes; ils n'en ont pas, et ils voudraient vous plumer vivant. Je ne veux pas ici faire le procès aux malveillans et aux médisans; ce serait trop long, et d'ailleurs je ne leur en veux pas. Je sais qu'il est impossible de monter sur un théâtre sans appartenir au jugement des foules, à plus forte raison d'être une étoile sur la scène du monde sans être critiqué et même calomnié, très innocemment parfois, par les masses. Comment en serait-il autrement? Les masses ont besoin de haïr ou d'adorer. Elles sifflent et applaudissent, elles portent en triomphe ou traînent dans le ruisseau. Elles veulent tout juger et ne savent rien; elles ont des fétiches nouveaux tous les matins. Pourquoi échapperais-je à ces engouemens et à ces colères que les plus hauts personnages de l'histoire ont dû subir? Plus on monte et plus on brille. Plus on brille, plus on offusque ceux qui ne voient pas bien, et le nombre ne peut jamais bien voir. Donc j'ai une mauvaise réputation, parce que j'ai une réputation, et, comme j'ai voulu l'avoir, il faut bien que je l'accepte mauvaise.

« Au commencement, je me suis affectée pourtant de la calomnie. Je ne m'y attendais pas, je l'avoue. J'acceptais tous les hommages avec la certitude que ma coquetterie de cœur me ferait des amis dès que l'on verrait qu'il n'y avait pas chez moi de coquetterie de femme. J'avais compté sans les passions que j'ai inspirées, et qui ont été beaucoup plus ardentes et plus tenaces que je ne le croyais possible. Je ne savais pas que la vanité de posséder la personne est beaucoup plus âpre que celle de posséder son estime et sa confiance. J'ai trouvé des hommes de cœur et d'esprit qui m'ont su gré de ma

loyale amitié; mais j'ai rencontré aussi des fats furieux qui ne m'ont pas pardonné de leur résister et qui m'ont accusée de les avoir rendus fous pour leur administrer ensuite la douche glacée de mon dédain. Cela n'était pas vrai; je vous jure, miss Owen, que cela n'était pas vrai!

« — Et à présent, mademoiselle d'Ortosa, est-ce vrai? En effet, je me le rappelle, c'est ce que l'on vous reproche généralement.

« — A présent, dit-elle avec un peu d'hésitation,... vous voulez donc tout savoir?

« — Il me semblait que c'était le second chapitre, puisque le troisième est consacré à l'avenir.

« — Vous avez raison, reprit-elle; je dirai tout, puisque j'ai un auditeur si attentif et si impartial. En vérité, j'ai du plaisir à me résumer devant vous; mais je ne puis parler du présent qu'en expliquant l'avenir. Donc le voici, voici le but. — Je ne l'ai entrevu que récemment, c'est-à-dire après ma vingt-quatrième année révolue. Jusque-là, mon existence errante m'avait plu sans réserve; mais je fis cette réflexion, qu'elle ne pouvait pas durer toujours, vu que la beauté n'est pas éternelle. Elle ne m'avait servi qu'à apparaître, il était temps qu'elle me servît à rester sur l'horizon, cette beauté, puissance indispensable dont je n'avais pas encore bien mesuré la portée; je calculai froidement ses chances, je me dis qu'elle pouvait rester stable de vingt-cinq à trente ans, et qu'elle devait inévitablement décroître ensuite. Il fallait donc qu'à trente ans ma vie fût fixée, et mon but saisi.

« Ce but normal et logique pour moi, ce n'est pas l'argent, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas le plaisir; c'est le temple où ces biens sont des accessoires nécessaires, mais secondaires : c'est un état libre, brillant, splendide, suprême. Cela se résume pour moi dans un mot qui me plaît : *l'éclat!*

« Vous voyez que je suis d'accord avec mon passé. J'ai toujours cherché et produit l'éclat; je veux le fixer, le posséder, le produire sans effort, le manifester sans limites. Je veux donc tout ce qui le procure et l'assure. Je veux épouser un homme riche, beau, jeune, éperdument épris de moi, à jamais soumis à moi et portant avec éclat dans le monde un nom très illustre. Je veux aussi qu'il ait la puissance, je veux qu'il soit roi, empereur, tout au moins héritier présomptif ou prince régnant. Tous mes soins s'appliqueront désormais à le chercher, et, quand je l'aurai trouvé, je suis sûre de m'emparer de lui, mon éducation est faite. Je ne cours plus risque de me laisser charmer; j'ai acquis tout ce qui a manqué à mon éducation première. J'ai étudié; j'ai de l'érudition, de la science politique; je sais l'histoire de toutes les dynasties et de tous les peuples. Je con-

nais tous les arcanes de la diplomatie et toutes les naïvetés de toutes les ambitions. Je connais tous les hommes marquans, toutes les femmes puissantes du passé et du présent. J'ai pris à tous leur mesure exacte, je n'en redoute aucun. Un jour viendra où je serai aussi utile à un souverain que je peux l'être aujourd'hui à une femme qui me demanderait conseil sur sa toilette. J'ai l'air d'attacher une grande importance à des choses futiles, on ne se doute pas des préoccupations sérieuses qui m'absorbent, on le saura plus tard, quand je serai reine, tsarine, grande-duchesse... ou présidente d'une république, car je sais bien que les peuples s'agitent et veulent du nouveau; mais je ne crois pas à la durée de cette fièvre, et, présidente aujourd'hui, fût-ce en Amérique, je serais sûre d'être souveraine demain. Enfin je veux, après avoir joué un rôle brillant dans le monde, en jouer un éclatant dans l'histoire. Je ne veux pas disparaître, comme une actrice vulgaire, avec ma jeunesse et ma beauté; je veux une couronne sur mes cheveux blancs. On paraît toujours belle, puisqu'on éblouit avec une couronne. Je veux connaître les grandes luttes, les grands périls; l'échafaud même a pour moi une étrange fascination. Je n'accepterai jamais l'exil, je ne fuirai jamais; on ne me rattrapera pas, moi, sur le chemin de Varennes. Je ne deviendrai pas folle dans les désastres, je braverai les destinées les plus tragiques, je combattrai face à face le lion populaire, il ne me fera pas baisser les yeux, et je vous jure que plus d'une fois je saurai le coucher enchaîné à mes pieds. Après cela, qu'il se réveille, qu'il se lasse, qu'il porte ma tête au bout d'une pique! ce sera le jour de l'éclat suprême, et cette face pâle, plus couronnée encore par le martyre, restera à jamais gravée dans la mémoire des hommes! »

Mlle d'Ortosa s'arrêta, plongeant sur moi des regards dont le feu aveuglait; puis elle les ferma, et, comme si elle m'eût oubliée, parut plongée dans la vision de son rêve. Je confesse que je la jugeai complétement folle, et que je cherchai avec anxiété autour de moi pour m'échapper en cas d'un accès de fureur; mais elle se releva très calme, fit quelques pas, me prit le bras, et me dit avec un charmant sourire : — J'ai été un peu loin, n'est-ce pas? Je ne comptais pas vous dire toutes ces choses; je ne les ai jamais dites à personne, et j'avais besoin de les dire. A présent je ne les dirai plus, car le premier point pour réussir, c'est que personne ne soit en garde contre vous. Je compte donc sur votre silence, et je vous le demande très sérieusement; je dirai plus, je l'exige.

— Ce mot est un peu altier, lui répondis-je en riant; vous n'êtes pas encore reine!

— Non, mais j'ai votre secret comme vous avez le mien.

— Je n'ai pas de secret.

— Pardonnez-moi; un tout petit secret, qui, s'il était divulgué, vous donnerait plus de souci que mes grands projets ne peuvent m'en donner. Où étiez-vous, miss Owen, le jour du concert de MM. Abel et Nouville à Mézières, il y a six mois? Dans une maison respectable, je le sais, ne rougissez pas; mais où était le virtuose Abel entre la première et la seconde partie du concert? Je le sais aussi! J'étais dans un bateau, moi, toute seule, sur le bord de la Meuse. Je n'aime pas les concerts, c'est trop long. Je me réservais pour l'heure où je savais qu'Abel jouerait son morceau d'apparat, et j'avais persuadé à lady Hosborn de faire une visite à Monthermé pendant que je flânerais sur le rivage. Je vous ai vue seule d'abord avec un enfant. J'ai abordé, je voulais aller à vous, marcher dans la même prairie, vous rencontrer et vous parler comme par hasard. Je savais combien vous êtes jolie, je vous avais remarquée en diverses rencontres. Je voulais savoir si vous aviez autant de grâce et de charme qu'on vous en attribuait; mais à peine étais-je dans les arbres du rivage que j'ai vu Abel près de vous, à l'entrée d'un kiosque rustique. Je l'ai vu à vos pieds, je l'ai vu baiser vos mains, j'ai entendu ce qu'il vous disait, je me suis retrouvée avec lui dans le convoi qui me menait et qui le ramenait à son concert. Je n'ai pas paru le voir, et il s'est jeté dans un autre compartiment, car il me connaît bien, lui; nous nous sommes rencontrés souvent en Allemagne et en Russie. Ne pâlissez pas; je ne suis pas une de vos rivales! Je l'ai revu en plein au concert. Il avait bien chaud, le pauvre garçon; mais il avait l'ivresse du triomphe sur le front, et je dois dire qu'il n'a jamais été aussi beau! — Chère miss Owen, ne m'en voulez pas. Je ne suis pas votre ennemie, et vous n'avez pas affaire ici à une femme, c'est-à-dire à un de ces enfans jaloux et cruels qui sont charmés de découvrir une tache dans l'albâtre, une empreinte suspecte sur la neige, et qui se hâtent de briser les idoles respectées avec une joie furieuse. Moi, n'ayant pas de faiblesse à me reprocher, je plains l'erreur des autres et ne la signale jamais. Je vous ai gardé un secret absolu, voilà pourquoi je vous ai ouvert mon âme sans réserve, certaine que ce serait un contrat réciproque, sacré pour vous comme pour moi... vous ne pouvez pas dire le contraire!

Je fus offensée du ton d'autorité dédaigneuse que prenait Mlle d'Ortosa. On n'a pas vécu vingt-trois ans irréprochable et pure jusqu'au fond de l'âme pour se laisser humilier par une ambitieuse extravagante. — J'en suis fâchée pour vous, lui répondis-je avec fermeté, mais vous serez forcée de vous en rapporter à ma générosité, car vous m'avez dit vos secrets, et vous êtes libre de divulguer les miens. Vous avez cru surprendre un rendez-vous, vous n'avez surpris qu'une grande surprise de ma part. Vous pouvez donc raconter

que vous avez vu M. Abel faire une folie à laquelle je ne m'attendais pas et que je n'avais pas autorisée. Si vous avez entendu ce qu'il me disait, vous en êtes bien sûre.

— J'ai entendu, reprit-elle vivement, qu'il vous appelait sa fiancée, et que vous ne le lui défendiez pas.

— Soit! Dites-le. Je n'ai à rougir de rien, et il n'y a pas dans ma vie une pensée que je doive me reprocher. Sans doute c'est une chose blessante, cruelle, odieuse, de voir le public entrer dans les pudeurs de votre âme, fouiller dans votre conscience, vous demander compte de vos pensées et de vos sentimens; mais je préfère ce malheur à la soumission devant une menace. Je ne vous demande donc pas le secret, et ne veux rien vous promettre. Je ferai ce qui me conviendra, faites ce qui vous conviendra également.

Elle s'arrêta pour me toiser de la tête aux pieds d'un air de défi où il entrait quelque chose comme de la haine; mais elle était plus irritable que méchante, et peut-être trouvait-elle dans sa dévorante personnalité le dédain et l'oubli des résistances d'autrui. Son œil s'éclaira brusquement d'une gaîté caressante. — Vous êtes, je le vois, dit-elle, une enfant terrible! Qui se serait douté de cela? Je savais bien que vous étiez une personne supérieure, mais je vous aurais crue plus craintive devant l'opinion. Allons! c'est bien, je vous aime ainsi, et me voilà décidée à être votre amie. Ce n'est pas peu dire, cela, ma chère! Je suis amie comme un homme, aussi discrète, aussi ferme. Vous ne m'aimerez peut-être pas; vous avez trop de préjugés sur les choses de sentiment pour me comprendre. Un jour vous me rendrez justice, et vous me serez aveuglément dévouée. Vous aurez besoin de moi. Vous n'en croyez rien? Vous verrez! Vous me trouverez alors, et vous direz : Elle est bonne parce qu'elle est grande. Adieu donc, miss Owen, faites de mes confidences l'usage que vous voudrez. Moi, comme j'ai gardé pour moi votre secret, je le garderai encore.

— Vous l'avez gardé vis-à-vis de mon père et de ma sœur?

— C'est surtout vis-à-vis de votre sœur que je l'ai gardé. Où en seriez-vous, pauvre enfant, si Adda savait combien Abel a été épris de vous?

— Qu'importe à ma sœur?...

— Votre sœur aime Abel, ne le savez-vous pas?

— Vous rêvez, mademoiselle d'Ortosa! Elle le dédaigne profondément.

— C'est pour cela qu'elle en est folle. Quand on donne accès à une fantaisie dont on rougit, cela devient une passion.

— Laissez-moi, m'écriai-je en quittant son bras, c'est vous qui êtes folle, c'est vous qui prenez plaisir à m'étonner et à m'affliger par un tissu d'extravagances!

— Vous voilà blessée au cœur, pauvre fille, et vous devenez très irritable! Allons, calmez-vous. Bientôt vous verrez votre sœur, et, pour peu que vous ayez de pénétration, vous reconnaîtrez que je vous ai dit la vérité. Voilà un grand embarras de plus dans votre existence déjà si troublée. Heureusement je suis là; c'est moi qui guérirai Adda de cette maladie. J'ai déjà commencé, je lui ai mis en tête de plus hautes ambitions. Je veux lui faire épouser lord Hosborn, et j'y parviendrai. Il m'a trop aimée pour ne pas accepter une femme de ma main. Quant à vous, ma chère, vous épouserez Abel, je vous le promets. Ce sera d'abord un grand malheur pour vous, car c'est un fou, un fou charmant, excellent, qui, tout en vous adorant, vous causera les plus grands chagrins; mais il vous lancera. Les artistes sont très puissans dans le monde; ils charment les rois et les femmes. Au bout de quelques années, ne l'aimant plus, vous connaîtrez la vie, et vous pourrez aspirer à quelque chose de mieux que l'amour. Adieu tout de bon, voici mon jeune écuyer; au revoir!

Elle n'attendit pas ma réponse. Qu'aurais-je pu répondre à ce tourbillon de bourdonnemens et de piqûres qui m'enveloppait comme un essaim de guêpes? Elle entra dans la bergerie pour reprendre sa monture, et je m'enfonçai dans le bois pour n'avoir plus à lui parler. Je m'efforçai de me calmer. Je me trouvai ridicule de m'émouvoir des propos d'une personne qui ne pouvait pas être sérieuse malgré ses hautes prétentions. Le but qu'elle poursuivait, et dont l'audace m'avait tout d'abord étourdie, n'était-il pas puéril en lui-même? Il fallait plus d'étrangeté que de force dans l'esprit pour l'avoir conçu. Pour s'y attacher et le poursuivre, il fallait peut-être de la force réelle dans le caractère; mais qu'est-ce qu'une force mal employée? Une simple énergie vitale que ne dirige pas une puissance vraie... Certes Mlle d'Ortosa pouvait atteindre son but, nous vivons dans la phase des aventures, et l'histoire moderne est ouverte à toutes les ambitions. Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande taille pour faire de grandes enjambées quand le hasard, renversant les vieilles institutions séculaires et bouleversant les mœurs, apporte un élément nouveau et tout à fait imprévu dans les destinées humaines. Chacun pouvant prétendre à tout, personne n'est fou d'aspirer à la domination par l'intelligence. Là où Mlle d'Ortosa était insensée selon moi, c'était de chercher le pouvoir, l'ascendant, *l'éclat*, comme elle disait, dans une situation matérielle quelconque. Il me semblait que le vrai pouvoir, celui qui atteint le cœur, la raison et la conscience, n'a besoin ni de trône, ni d'armée, ni d'argent. Pour l'obtenir, il n'y a qu'un travail à faire sur soi-même, chercher le beau, le vrai, et le répandre dans la mesure de ses forces. Si on n'en a que de médiocres, on ne fait qu'un peu de bien. C'était mon lot, et je m'en contentais. Ce peu valait encore mieux que le beaucoup de

mal qu'il faut faire pour usurper la puissance. Avec les forces de Mlle d'Ortosa, on pouvait à coup sûr faire plus et mieux que moi, mais à la condition de ne pas régner comme elle l'entendait, c'est-à-dire pour satisfaire une passion personnelle. Avec cette fièvre de personnalité avait-on devant Dieu le droit de se dire : Je serai grande? Évidemment elle ne voyait clair ni dans sa vie ni dans celle des autres. Elle prenait l'éclat pour la gloire, elle ne comprenait même pas le véritable éclat de son rôle, elle ne connaissait et ne rêvait que l'apparat.

Elle ne savait pas davantage ce que le présent appelle, ce que l'avenir promet. Elle appartenait au passé. Elle s'élançait en avant, voulant être de la puissante et funeste race des parvenus de l'histoire. Elle faisait ce qu'ils ont tous fait, ce qui les a tous précipités. Elle voulait copier les volontés absolues des puissances finies. Elle avait tous les préjugés des institutions mortes ou près de mourir. Elle jouait avec des ombres, elle évoquait des tragédies dont les passions ne veulent plus, elle se drapait dans le martyre pour échapper au ridicule.

Elle était intéressante pourtant, et son prestige était certain. Sa beauté avait des lueurs presque aussi vives que des rayons, et dans ses yeux changeans certains éclairs semblaient émaner d'un foyer véritable d'enthousiasme et de volonté. On y sentait la victoire de l'esprit sur la nature, l'amour tué par l'imagination. Si je n'eusse été défendue par les idées saines que mon père m'avait données et par la retenue de mes habitudes d'esprit, j'aurais subi la domination qu'elle voulait exercer sur moi. Ma pauvre Adda, inquiète et troublée par un malheureux essai de la vie, n'avait pas dû résister au vertige que produisait cette femme caressante et tyrannique : pourrais-je conjurer le fléau?

Là commencèrent mes perplexités. Adda aimait-elle Abel? La révélation de Mlle d'Ortosa était-elle une rêverie ou une perfidie? Je ne la jugeai point perfide; mais sa pénétration me paraissait noyée dans de telles fantaisies que je pouvais bien ne pas m'alarmer sérieusement. Que faire pourtant, si elle avait deviné juste? Je cherchai en vain une solution qui me fût favorable, je n'en trouvai pas. Abonder dans le sens de Mlle d'Ortosa, éveiller l'ambition dans l'âme de ma sœur, la pousser à un mariage *d'éclat*, plus malheureux peut-être que le premier, pour qu'elle renonçât à me disputer mon fiancé, voilà ce que je ne pouvais admettre; mais ce que je ne pouvais admettre davantage, c'est qu'elle épousât l'homme dont la parole avait tué son mari et l'avait faite veuve, l'artiste dont elle méprisait la condition, le viveur exalté qu'on ne pouvait aimer qu'avec une abnégation dont Adda était absolument incapable. D'ailleurs, en sup-

posant que tous ces obstacles fussent vaincus, il eût fallu encore qu'Abel répondît à l'affection de ma sœur, et cela me semblait plus invraisemblable que tout le reste.

Si Mlle d'Ortosa avait eu le dessein de bouleverser mon esprit et de briser mon cœur, elle y avait donc réussi. La folle avait troublé la raisonnable, l'insensible avait ému la dévouée : n'était-ce pas dans l'ordre? Je m'efforçai de réagir, et, tout en revenant à cheval à travers les bois et les collines, j'élevai mon âme vers celui qui représente dans nos pensées l'idéale justice et l'infatigable amour. Je ne sais, ma chère amie, si la raison peut prouver Dieu, mais il est des heures d'effroi amer où toutes les choses de la vie nous oppriment. A ces heures-là, une bonne conscience sent Dieu en elle, et elle le sent si profondément et si vivement qu'elle se passe aisément d'autre preuve.

Je rentrai chez moi résignée à souffrir et à me sacrifier, s'il le fallait. Je n'étais peut-être pas née pour être heureuse autrement. Tout était cependant remis en question dans ma vie, et le grand effort que j'avais fait pour accepter Abel avec les fatalités et les entraînemens de son sort et de son caractère ne me servirait peut-être plus de rien. Si ma sœur s'obstinait à me faire renoncer à lui, il s'agirait bientôt de travailler à l'oublier. Je souffrais si cruellement que je sentis le besoin de m'imposer une distraction forcée pour échapper, ne fût-ce que quelques jours, à une recherche vaine et douloureuse de mon véritable devoir.

Je m'étais toujours refusée à visiter les sites un peu éloignés de ma demeure, parce que je ne pouvais y conduire ma petite Sarah. Je résolus de mettre à profit le temps où j'étais seule et d'aller voir des grottes très curieuses dont mon père m'avait parlé avec admiration. J'avais une tendance à choisir le but le plus difficile et les aspects les plus frappans. Je me rendis donc à Givet, en moins d'une heure, par le train le plus matinal; j'y louai une voiture et me fis conduire au village de Han, dans la province de Namur. J'y arrivai en trois heures à travers ce beau pays wallon qui tranche d'une manière si frappante avec les paysages anguleux et fermés de nos Ardennes françaises. Ce pays au contraire est le pays ouvert par excellence. Il a un aspect de franchise et de sérénité. C'est une région de collines mamelonnées sur de vastes ondulations nues et battues d'un air vif. L'approche du printemps couvrait ces grands espaces de la riche verdure des jeunes blés, et les parties plus arides qui en masquent parfois le faîte étaient revêtues de l'herbe fine des pâturages. Une atmosphère changeante, tantôt chargée de vapeurs, tantôt balayée par de fortes brises, irisait des nuances les plus fines cet océan végétal dont les vagues semblent escalader paisiblement le ciel.

Ce riche pays, admirablement cultivé, étonne par la solitude qui y règne. On y marche des heures entières sans approcher d'une habitation. Il n'y a pas de maisonnette isolée; la chaumière n'existe pas. Toute la population est concentrée dans de gros villages ou dans de vastes groupes d'usines. On se demande comment on peut ensemencer et récolter avec de telles distances à franchir et tant de hauteurs à grimper. Quand de ces hauteurs on embrasse l'horizon, les distances entre les villages vous frappent encore plus. Le peu de place qu'occupe l'homme y est sans aucun rapport avec l'incommensurable domaine de son travail.

A mesure qu'on descend vers le vallon de la Lesse, le paysage change. On quitte les grandes vues, le découvert immense, pour retrouver une Meuse en miniature, d'étroites prairies, des ravins et des rochers abrupts, un ruisseau clair et rapide, de beaux arbres, des bruyères, des bosquets de frênes et de mélèzes.

Je descendis à la rustique auberge de Han, où je fus servie avec la brillante propreté, l'abondance et le bon marché qui règnent dans tout le pays. Je demandai le guide, il était absent; personne ne voulut le remplacer. On ne visitait pas les grottes à ce moment de l'année. La Lesse y faisait de grands ravages tous les hivers; il fallait à chaque printemps des travaux pour rendre les passages praticables, et ces travaux n'étaient pas terminés. Ne voulant pas être venue pour rien, je demandai à voir au moins le trou du rocher où la Lesse s'engouffre. Rien n'était plus facile; c'était à une demi-heure de marche, et le premier enfant venu pouvait m'y conduire.

J'aimais mieux être seule. Je me fis indiquer le chemin, et j'entrai dans un vallon étroit et frais, coupé de rochers et de bouquets d'arbres, qui côtoie la montagne où les grottes sont enfouies. Ce paysage inculte est ravissant. La Lesse s'y étale dans des déchirures verdoyantes qu'elle inonde au printemps. J'arrivai par de délicieux sentiers à la bouche de pierre noire où elle se glisse avec un sourd et frais mugissement. Il me vint à l'esprit une de ces comparaisons auxquelles nous porte la tristesse. Ma vie n'était-elle pas faite à l'image de ce ruisseau, qui, lassé de se promener dans une solitude charmante et de refléter le ciel dans son eau tranquille, rencontrait un abîme et s'y jetait aveuglément pour s'égarer dans l'inconnu, au risque de s'y perdre et de ne jamais revoir la lumière? Tout en philosophant sur moi-même et en comparant ce gouffre à mon malheureux amour, je fus prise d'une ardente curiosité de m'élancer aussi dans l'inconnu, et je cherchai un sentier qui me permît d'entrer avec le torrent dans l'abîme.

Il n'y en avait pas. La Lesse remplissait toute la voûte où elle disparaissait. Une jeune fille, sortant des buissons, vint à moi en

courant, et me demanda si je voulais voir les grottes. — On prétend, lui répondis-je, que ce n'est pas possible.

— Ce n'est pas possible par là, reprit-elle; mais par l'entrée, plus haut, si le cœur vous en dit?

Je la regardai; elle avait seize ou dix-sept ans. Avec sa fraîcheur un peu aigre de ton et ses cheveux d'un rouge cuivreux, elle n'était pas jolie, mais elle avait ce type de douceur et de franchise résolue qui m'avait frappée dans plusieurs types du pays. Comme elle n'était guère plus grande ni plus robuste que moi, je pensai pouvoir bien passer où elle passerait, et j'acceptai sa proposition.

Je la suivis sur le sentier, et nous montâmes à l'ouverture supérieure. — Comment verrons-nous à nous conduire là dedans? lui dis-je.

— Je sais, répondit-elle, où on met les torches, et nous en prendrons deux. Vous déposerez le prix ici, dans ce creux, c'est le profit des guides quand ils sont là. Et puis nous trouverons les grottes éclairées, on y travaille.

Nous entrâmes dans les ténèbres avec nos torches, dont la fumée nous aveuglait. Nous n'avions pas fait trois pas que deux vieilles, sordides et vraiment effrayantes, nous barrèrent le passage avec un sale ruban bleu étoilé d'or fané. Je pensai que c'était quelque tentative d'initiation à la cabale, car je n'ai jamais vu de sorcières mieux caractérisées. — Donnez-leur deux sous, et qu'elles nous laissent tranquilles, me dit Élisabeth; c'était le nom de mon jeune guide femelle.

Je donnai dix sous pour me faire expliquer le mystère. C'était une pratique religieuse, catholique, il n'est pas besoin de le demander, puisqu'il fallait payer. En passant sous ce ruban consacré à la Vierge, on était assuré de ne pas tomber dans les précipices qui s'ouvrent à chaque pas dans les grottes. Je dois vous dire que le propriétaire de la montagne, qui spécule sur la curiosité, ne permet plus aux pieuses sorcières de se tenir à l'entrée, parce que leur cérémonie effraie les voyageurs. Elles profitaient de ce qu'il n'y avait pas encore de surveillance, et, m'ayant aperçue, elles avaient quitté à la hâte les chèvres qu'elles gardaient pour me soumettre à leur misérable impôt.

Pendant longtemps, nous marchâmes péniblement sur la roche glissante sans voir autre chose que des passages étroits et des stalactites noires sans effet et sans grandeur. Je regrettais d'avoir entrepris une promenade désagréable tout à fait dépourvue d'émotion; mais au bout d'une heure environ nous entrâmes dans le chaos Les parois qui m'oppressaient s'écartèrent, le sol se creusa rapidement, des espaces sombres que les torches remplissaient d'une brume rougeâtre s'ouvrirent tantôt sous mes pieds, tantôt sur ma

tête; la Lesse gronda dans des profondeurs invisibles. Nous gravîmes de petites hauteurs, difficiles à cause du sol glaiseux et toujours imprégné du suintement des roches; nous traversâmes des galeries énormes. Je ne m'arrêtai pas à regarder les bizarreries des stalactites qu'Élisabeth voulait me faire admirer comme des merveilles *qui n'existaient nulle part ailleurs;* sur la foi des dévots de son village, elle voyait partout des représentations de l'enfer avec des monstres pétrifiés, ou des statues de madone placées là par la Providence pour nous protéger. Je la laissais dire et cherchais à me rendre compte des formes de ce monde souterrain qui n'est pas, comme on le croit dans le pays, l'ouvrage des eaux de la Lesse. C'est un craquement intérieur formidable où le torrent a trouvé passage et s'est laissé emporter par la pente, tournant les obstacles qu'il rencontrait, et se faisant large ou étroit, rapide ou morne, selon la disposition de son lit et ses rives, se comportant enfin de la même façon qu'il se comporte à ciel découvert. Il n'y avait donc là rien de curieux; mais ce monde souterrain s'est établi dans des proportions d'une majesté rare. Je pus m'en convaincre quand, nous dirigeant vers un bruit de voix et d'outils, nous arrivâmes à un endroit dont une vingtaine d'ouvriers déblayaient les sentiers. Ils avaient tous des torches, et, comme ils étaient disséminés sur plusieurs points, je n'eus pas besoin de les prier d'illuminer. Le paysage souterrain était éclairé à souhait.

Figurez-vous un ravin avec le torrent au fond, des blocs énormes jetés en désordre sur la croupe de collines aux versans rapides, donnez pour cadre à ce vaste tableau des bases colossales de montagnes dont le sommet se perd dans la nuit, et pour ciel l'ombre impénétrable d'une voûte longue d'un kilomètre et haute de trois cents pieds. C'est un chaos alpestre enfoui dans un chaos. C'est une scène de montagne brisée dans l'intérieur d'une montagne compacte. Le bruit de l'eau courante, les ouvriers occupés à retrouver les sentiers praticables et à réparer le pont rustique, donnaient un aspect de vie étrange à ce décor enseveli.

Comme ces hommes achevaient leur travail et se transportaient dans ce qu'ils appelaient une autre salle, et que j'aurais appelé, moi, un autre pays, je les suivis, et ils m'aidèrent à passer encore le torrent sur une simple planche et à marcher dans les endroits dangereux. Ils s'installèrent pour réparer un autre pont dans une autre immensité. Là, voulant voir le lieu, qui était encore plus grandiose que le précédent, je m'assis sur une roche, et j'attendis qu'ils eussent pris chacun leur poste et planté leur torche. Élisabeth me recommanda de ne pas bouger, car j'étais au bord d'un précipice, et elle s'éloigna pour aller babiller avec un jeune gars, son frère ou son amoureux.

On m'avait beaucoup exagéré la hauteur des eaux de la Lesse, mais elle s'était fraîchement retirée, et l'humidité laissée sur les roches était si grande que plusieurs torches s'éteignirent, surtout du côté où j'étais. Je me trouvai plongée par momens dans une obscurité qui ne me permettait pas de voir à mes côtés. Cette promenade sinistre m'avait exaltée, il me passa par la tête des idées folles. N'était-ce pas là un endroit ménagé à souhait pour le suicide qui ne s'avoue pas? Je n'avais qu'un pas, qu'un léger mouvement à faire pour me laisser glisser dans cette eau noire et profonde qui mugissait à mes pieds. Qui s'en apercevrait? qui me retrouverait là? qui saurait jamais si je n'y étais pas tombée par accident?

Cette rêverie s'empara de moi au point que, pour résister au vertige de l'abîme, j'étendis la main pour me tenir à un angle du rocher. Ma main rencontra le bras d'une personne qui était derrière moi et que je n'avais pas vue, que je ne pouvais pas distinguer. — Est-ce vous, Élisabeth? lui dis-je. — Elle ne me répondit pas et glissa comme une ombre confuse. Élisabeth était à quelque distance, elle m'entendit et vint à moi avec sa lumière. La personne avait disparu. J'avoue que j'avais eu peur, et qu'au milieu de mon désir de suicide l'approche d'un danger inconnu m'avait rappelée à la raison. Je pensais qu'un des ouvriers avait voulu me voler, ou, chose pire, m'insulter. Je n'osai dire ma puérilité à la jeune fille, et je me rapprochai des lumières.

Mais quand j'eus assez vu le site, et qu'elle me proposa de reprendre notre route, car nous avions encore une heure à marcher avant de pouvoir sortir, mes appréhensions revinrent, et je lui demandai si elle connaissait toutes les personnes qui étaient dans la grotte.

— Certainement que je les connais, répondit-elle, c'est tous de braves gens; mais, comme l'entrée n'est pas gardée en ce moment, il peut bien se faire que quelqu'un d'étranger soit entré derrière nous. Si vous avez peur, je vais demander à mon oncle, qui est par là, de nous conduire jusqu'au lac.

J'acceptai, et après d'autres stations toujours plus intéressantes nous arrivâmes au lac que forme la Lesse avant de sortir de sa prison. L'oncle d'Élisabeth nous confia au batelier qui stationne au rivage, et nous montâmes toutes deux dans la barque avec d'autres paysans qui devaient nous régaler du formidable coup de canon dont la détonation se prolonge à l'infini sous la voûte immense. A peine étions-nous installées pour partir, qu'on éteignit les torches; nous nous trouvâmes ensevelies dans une obscurité absolue.

— Ne vous étonnez pas, me dit la jeune fille, et regardez devant vous, tout droit.

— Pourquoi n'avançons-nous pas? lui demandai-je après quelques instans.

— Nous avançons, me dit-elle, et très vite; regardez! vous le verrez bientôt.

En effet, un tout petit point bleu trouait comme un pâle saphir les ténèbres sans bornes. Le courant insensible nous poussait sans bruit vers cette lueur qui grandissait rapidement, et qui devint un clair de lune, puis une aube, puis une splendide grotte d'azur. Le lac, en se resserrant, se remplit des reflets énormes de la voûte, et ce miroir, d'une immobilité extraordinaire, apparut comme un abîme sans eau où la barque allait se briser et se perdre dans des profondeurs hérissées de rochers monstrueux. Je me demandais très naïvement comment nous franchirions ce gouffre, quand la grotte d'azur devint un foyer ardent dont les yeux pouvaient à peine supporter l'éclat. C'était le jour, et le jour terne, car il pleuvait dehors. Qu'est-ce donc que ce foyer d'irruption de la lumière dans le crépuscule quand le soleil est de la partie?

J'étais si éblouie que je ne pouvais sortir de la barque et ne voyais pas le magnifique portail de rocher qui s'ouvrait sur la verdure extérieure. Cette verdure me semblait incandescente; quelqu'un me donna la main et me fit asseoir sur un banc auprès duquel était la petite pièce de campagne qu'on se hâtait de charger. Le coup partit. Je ne l'entendis pas. Quelqu'un qui craignait pour moi la commotion trop violente m'avait entourée de ses bras en me disant tout bas : *Sarah!* — C'était Abel! Le cri de surprise qui m'échappa fut sans doute couvert par la terrible détonation. Je ne la ressentis aucunement; mon être avait subi une secousse autrement profonde.

Nouville ne m'avait pas tenu parole. Il avait cru devoir donner à son ami une leçon salutaire. Il lui avait envoyé à Nice la dernière lettre que je lui avais écrite et où, rappelant l'aventure de Lyon, je lui disais : « J'en suis venue à pardonner même cela, et je vois bien que je pardonnerai tout, car il s'agit de le sauver, et je m'y dévoue, dussé-je mourir à la peine. » Abel avait quitté Nice à l'instant même. Il était venu me chercher à Malgrétout, et, ne m'y trouvant pas, il avait su où j'étais et m'avait suivie. Me voyant effrayée de son approche dans la grotte, où un petit berger l'avait guidé, il avait attendu que nous fussions sortis de ces dangers pour me parler.

Quand je vins à bout de comprendre ce qu'il me disait, nous étions encore assis sous le majestueux portique de la grotte, en face de ce miroir du lac qui en reflétait l'arcade festonnée de verdure. Il pleuvait; Abel avait envoyé Élisabeth chercher la voiture. Le batelier était retourné à son poste dans la caverne. Nous étions seuls.

Abel me parlait en tenant mes mains. Comme cet illettré, ce muet épistolaire savait dire avec l'éloquence du cœur ce qu'il voulait dire! Il me jurait et me prouvait presque que la Settimia n'avait jamais

été pour lui qu'une associée de rencontre; la version de Nouville était la vraie. Si j'étais restée un instant de plus, j'en eusse été convaincue. Il avait été si près de moi et il ne l'avait pas su! Il ne m'avait pas devinée à travers cette cloison qui nous séparait! Il maudissait la fâcheuse qui m'avait mise en fuite; quelle joie il eût éprouvée de me retrouver à Marseille et à Nice! — Nous serions, disait-il, officiellement fiancés, mariés peut-être à l'heure qu'il est! J'aurais su que vous m'aimiez, et j'aurais renversé les obstacles, tandis que, n'osant devancer votre volonté, j'ai perdu l'occasion qui s'offrait de déclarer mes intentions à votre père et à votre sœur. Je les ai vus souvent, j'ai travaillé à détruire les préventions de Mme de Rémonville, et je crois y être parvenu, car elle a cessé de me railler, et même elle m'a quelquefois parlé d'un ton d'amitié qui semblait appeler ma confiance; mais que savais-je si, en recevant mes aveux, elle n'eût pas changé de dispositions à mon égard? Quand j'ai lu la lettre que vous aviez écrite à Nouville, je suis devenu fou de bonheur, et me voilà. J'accours avec toutes mes espérances renouvelées, et cette fois avec des projets bien arrêtés. Je n'écouterai plus vos craintes et vos scrupules. J'attendrai auprès de vous, n'importe où dans votre voisinage, le retour de votre famille, qui doit avoir lieu incessamment, et je ne veux plus attendre six mois, je ne veux pas attendre six semaines. Je veux être à vous tout de suite et pour toujours. Je suis assez riche pour deux ou trois ans, si vous voulez mener une vie brillante, — pour dix ans et plus, si vous voulez une vie modeste et retirée. Que m'importe à moi l'avenir? Il sera ce que vous le ferez. J'ai encore des forces immenses pour vous faire une fortune. J'en ai d'inépuisables pour le bonheur intime et tendre que vous avez toujours rêvé, et que je rêve avec délices depuis que je vous connais. Tenez, Sarah, ce que je vous ai dit dans votre parc au bord de la Meuse, dans cette nuit étoilée, est toujours aussi vrai. Vous êtes mon salut, mon étoile, à moi; il ne faut pas me rejeter dans l'ombre de cette horrible caverne que nous venons de traverser, et qui est l'image de ma vie sans vous. Il y a là des beautés qui ne sont que des mirages, des merveilles qui ne sont que des vertiges; l'enfer est sous les pieds, la voûte de la tombe s'étend partout sur la tête, et on erre là ainsi qu'une forme humaine qui a laissé son âme à la porte. J'ai horreur de la nuit, et si je ne vous eusse cherchée dans ces ténèbres, j'y serais devenu fou. Oui, Sarah, oui, ce n'est pas une métaphore; ma vie sans vous est comme cet abîme, tout y est mort, il n'y a pas une fleur, pas un brin d'herbe, pas un rayon. Ramenez-moi au soleil; aimez-moi, ou je n'aimerai jamais, et je mourrai sans avoir vécu.

Je ne sais ce que je lui répondais. Mon cœur parlait sans que ma raison se rendît compte de mes paroles. Il me remerciait, il était

heureux. Il pleurait d'amour et de joie. La voiture arriva, et nous reconduisit au village. Nous avions trois heures de route pour regagner Givet, et je m'avisai qu'Abel avait peut-être oublié de déjeuner pour me rejoindre plus vite. — Quelle enfant! me dit-il en me regardant avec un rire attendri; elle croit que je songe à manger!

— Si vous n'y songez pas, répondis-je, c'est raison de plus pour que vous en ayez grand besoin.

Je donnai l'ordre qu'on nous servît.

— Oui, dit-il en s'asseyant devant moi à la petite table de noyer où j'avais déjeuné seule le matin, j'ai faim, vous m'y faites penser; mais j'aurais pu l'oublier jusqu'à la mort. C'est donc vous qui me soignerez? C'est moi qui serai l'enfant? Oui, vous êtes la maternité, la tendresse, la sollicitude, je le sais bien, je le vois, et le sentiment que j'en ai met comme une douce moiteur sur mes nerfs irrités. Comment, je vais être aimé! Quelqu'un s'inquiétera de moi à toute heure et me dira : Il faut faire telle chose et t'abstenir de telle autre! Je ne me gouvernerai plus, quelle chance! Et vous serez heureuse aussi, Sarah, heureuse de rester vous-même, c'est-à-dire providence, et d'avoir un enfant docile et reconnaissant!

J'étais heureuse déjà de le servir et de bercer cette puissance à laquelle j'appartenais. Je pris du thé pour le décider à manger, et après nous nous demandâmes où nous allions. Je n'avais plus d'objections, plus de doutes quand il était là; mais enfin il fallait aviser aux choses immédiates. Il voulait rester près de moi jusqu'au retour de mon père et de ma sœur. Dans ma maison, ce n'était vraiment pas possible; dans mon voisinage, il était connu, et d'ailleurs pourrions-nous passer plusieurs jours sans nous voir, nous sentant près l'un de l'autre?

— Comment, s'écria-t-il, je vais vous reconduire chez vous ce soir, et nous nous dirons encore adieu! Non, ce n'est pas possible. Vous êtes là, je vous tiens, je suis ivre de joie, nous mangeons ensemble, nous sommes tête à tête comme deux époux, et parce qu'on pourra le savoir et le dire, nous allons nous quitter! Non, Sarah, je ne veux pas, je vous enlève! Ce pays est une solitude immense; faisons deux lieues à travers les bois, et personne ne nous y connaît plus. On sait chez vous que vous êtes en excursion; on ne sait quand vous comptez rentrer, car vos gens m'ont dit qu'après les grottes de Han vous iriez peut-être voir celles de Rochefort. N'y allons pas, fuyons les lieux habités; allons à l'aventure, ne nous quittons pas surtout; si vous me quittez, vous aurez encore peur de moi. On vous ébranlera, on vous dira d'attendre; moi, je n'attends plus, ou je deviens fou!

J'essayai de résister. Il eut l'air de céder, et nous montâmes dans la voiture qu'il avait amenée; il avait renvoyé la mienne à Givet.

La soirée était humide et fraîche. Il m'enveloppa d'une peau d'ours blanc, fine et souple comme de la soie, qu'il avait rapportée de Russie, et quand nous fûmes en route, il me dit : — Parlons raison, ma bien-aimée Sarah. Votre sœur ne consentira jamais de bonne grâce à votre mariage avec moi. Il faut que vous ayez le courage de lutter; si vous ne l'avez pas, je suis perdu.

— Eh bien! oui, répondis-je, il faut parler raison. Il faut que vous me donniez plus de détails sur vos relations avec ma sœur à Nice.

— Je vous ai tout dit, sauf qu'elle est aussi coquette que capricieuse.

— Coquette! Voyons, dites-moi tout ce que vous pensez d'elle. Je la justifierai, mais après avoir écouté toutes vos accusations.

— Eh bien! sachez tout, il le faut. La dernière fois que je l'ai vue, c'est avec moi qu'elle a été coquette. Il y a là-bas une certaine aventurière du monde qui s'appelle Mlle d'Ortosa.

— Je la connais; que pensez-vous d'elle?

— Je pense qu'elle est dévorée de la vanité d'éclipser toutes les autres femmes et de tourner la tête à tous les hommes.

— Et elle y réussit?

— Elle y réussit; mais elle a échoué avec moi. Voici ce qui s'est passé il y a huit ou dix jours : j'avais eu un grand succès; j'étais à la mode. Mlle d'Ortosa me fit inviter par sa parente, la comtesse d'Arès, à prendre le thé chez elle « en petit comité. » Il y avait deux cents personnes! Votre sœur y était. Je m'approchai d'elle et je lui parlai assez longtemps; nous parlions de vous.

— Que disiez-vous? il faut que je le sache.

— Votre sœur, à qui je demandais de vos nouvelles, me répondait que vous étiez au comble du bonheur d'être seule.

— Elle disait cela? Pourquoi?

— Pour me répéter que vous aviez horreur du monde et du mouvement, et me faire sentir que j'aurais bien tort d'embarrasser ma vie d'artiste d'un mariage qui convenait tout au plus à un riche bourgeois retiré des affaires.

— Comment! elle vous a dit cela?

— Non pas à bout portant, mais de manière que je ne perdisse pas une intention de son thème. C'était la première fois qu'elle y mettait autant de clarté, et j'en mis de mon côté le plus possible à lui dire qu'elle exploitait votre dévoûment et voulait se dispenser de la reconnaissance en prétendant que vous n'aviez pas de mérite à vous sacrifier. Notre *a parte* devenait assez aigre, lorsque Mlle d'Ortosa, qui voyait sans la comprendre l'animation de notre dialogue, et qui ne souffre pas qu'on fasse la cour aux autres en sa présence, vint me demander mon bras pour faire le tour du salon. Elle croyait

m'accorder une grande faveur, elle qui ne fait porter la traîne de sa robe qu'à des princes, tout au plus à des ambassadeurs. Je trouvai la chose comique, et je fus gai. Elle me crut enivré et me défendit, en paroles cassantes, de rien espérer, tout en dardant sur moi ces yeux étranges qui disent *osez tout!* C'est sa manière.

— Ces yeux-là enivrent, à ce que l'on dit?

— Ils enivrent comme du vin de Champagne où l'on aurait mis du vitriol. Je ne suis plus un enfant pour goûter au poison; je ne fus pas enivré.

— Et alors ma sœur...

— Votre sœur et Mlle d'Ortosa se haïssent cordialement.

— Que dites-vous là? Elles s'aimaient. L'Espagnole a choyé la petite Anglaise jusqu'au jour où elle a vu que celle-ci, avec son air mutin sous ses habits de deuil, avait un succès de fraîcheur et de physionomie. Elles ont essayé leurs flèches sur moi. Pour Mlle d'Ortosa, c'était une occasion d'enflammer le dépit de ces messieurs et de les renvoyer humiliés à la petite Adda. Pour la petite Adda, c'était une tentative audacieuse et désespérée d'arracher à la grande aventurière la seule conquête dont elle eût le caprice ce soir-là. L'assaut fut rude. Mme de Rémonville me fit de son éventail noir, et sans aucune adresse, le signe impérieux de revenir auprès d'elle. Mlle d'Ortosa me força de lui tourner le dos en me faisant faire demi-tour d'un bras nerveux. Tout le monde vit ce singulier jeu de scène, et, pour mettre les parties d'accord sans me donner ridiculement en spectacle, je m'esquivai adroitement du salon. J'ai été à Monaco, et c'est là que j'ai reçu la lettre de Nouville, qui m'a fait partir à l'heure même.

— Et à présent, Abel, que concluez-vous de tout cela?

— Que votre sœur et Mlle d'Ortosa sont irréconciliables, que l'une est une coquette corrompue, l'autre une coquette ingénue, et que celle-ci, votre charmante petite sœur, fera tout au monde pour vous détourner de moi, non qu'elle veuille de moi, je ne suis qu'un pleutre de ménétrier, mais parce que toute femme coquette voit avec dépit l'amour dont elle n'est pas l'objet.

Je sentis qu'Abel me disait la vérité et jugeait bien la situation. — Pourtant, lui dis-je, je veux en avoir le cœur net. Supposons qu'au lieu d'être enivrée par la vanité, comme il vous semble, ma sœur se soit naïvement éprise de vous?

— Naïvement?... après ses persiflages, ses grossièretés et ses avances? Ce n'est pas l'amour ingénu et spontané, cela!

— Qui sait? chez une enfant un peu gâtée?

— Où voulez-vous en venir, Sarah? Quand elle m'aimerait?

— Ce serait un grand malheur pour moi, Abel!

— Le malheur de la contrarier? Je la contrarierais bien davantage, moi, si elle vous faisait souffrir; je la haïrais!

— Qu'elle me fasse souffrir, ce n'est rien, j'y suis habituée; mais si elle souffrait beaucoup elle-même?

— J'entends, vous me sacrifieriez, et vous croyez que ce serait le moyen de me rendre épris d'elle?

— Qui sait? avec le temps! Un homme résiste-t-il à une passion vraie quand la femme est jeune et charmante?

Le cocher qui nous conduisait s'arrêta. Abel passa la tête dehors et lui dit quelques mots que je n'entendis pas. Il repartit aussitôt. — J'avais cru, lui dis-je, que nous arrivions à Givet?

— Nous n'y serons pas, me répondit-il, avant deux heures.

Je ne m'inquiétai pas du chemin que nous suivions, et que la nuit ne m'eût pas permis de reconnaître; mais le silence où Abel était tombé m'alarma, et je lui demandai s'il n'avait rien à répondre à mes anxiétés.

— Vos anxiétés, reprit-il, ne sont pas les miennes. Vous pensez à votre sœur; moi, je pense à vous, Sarah! Vous ne m'aimez donc pas, que vous admettez la pensée de m'en voir aimer une autre? Voyons, que feriez-vous si j'étais assez lâche pour épouser votre sœur au lieu de vous?

— Rien!

— Comment! rien?

— Je resterais près de vous, j'élèverais vos enfans, je tiendrais votre ménage.

— Enfin vous n'en mourriez pas, cela est certain!

— Je ferais mon possible pour vivre de mon sacrifice, au lieu de vous le rendre stérile en succombant à mon chagrin.

— Vous êtes peut-être sublime, reprit-il avec emportement, mais c'est trop pour moi. Je ne comprends pas! Vous n'aimez pas, Sarah! c'est trop d'abnégation. Si vous me quittiez pour un autre, je le tuerais, fût-il mon frère, et vous, vous m'offrez... Tenez, vous êtes folle, et vous me brisez!

Je ne répondis pas, sa voix irritée me faisait peur. Il s'agita dans la voiture, il leva et baissa les glaces avec brusquerie, maudit le temps, qui était lugubre, la nuit sombre, les nuages de plomb qui lui rappelaient l'horrible grotte de Han; puis il s'apaisa, me prit les mains et vit que je pleurais. — Quelle femme! s'écria-t-il! elle pleure à étouffer, et on ne l'entend pas! Elle mourrait à vos côtés sans se plaindre! Ah! tiens, Sarah, tu es au-dessus de la nature humaine, et moi je suis au-dessous! Que veux-tu? j'ignore tant de choses! Je ne sais ce que c'est que les liens du sang, je n'ai pas eu de famille, j'ai vécu comme un sauvage, tout seul dans la vie, es-

sayant d'aimer mes amis comme j'aurais voulu être aimé, mais ne comprenant pas d'autres sacrifices que ceux de mon temps et de ma peine. J'aurais bien volontiers donné ma vie, s'il l'eût fallu; mais donner mon âme, sacrifier mon amour... je n'ai jamais admis cela. Tu l'admets, toi! Je m'efforce de t'admirer, et je suis en colère. Je ne peux pas dire « c'est bien, » et pourtant tu pleures de n'être pas comprise, tu sens que je suis trop égoïste et trop brutal pour t'apprécier. Tu me trouves injuste et cruel peut-être? — Tu as raison, puisque tu souffres, puisque c'est moi qui te fais pleurer. Je te fais pleurer, moi, qui suis venu à toi, croyant t'apporter des trésors de tendresse, me vantant à moi-même de t'inonder de joie et de confiance... Ah! je suis maudit, et tout ce qui m'arrive, c'est ma faute! C'est ma folle existence qui te rend si courageuse devant la possibilité de vaincre ton amour. Je ne vaux pas la peine d'être disputé, tu le sens, et tu ne me disputeras pas!

— Voilà qui est plus cruel que tout le reste, lui dis-je, je ne croyais pas mériter ce rèproche-là!

Il se jeta à mes pieds et me demanda passionnément pardon, et moi je sentais qu'il m'était si cher que je lui demandais pardon encore plus de l'avoir fait souffrir.

Cependant la voiture descendait rapidement dans des chemins affreux, et comme la nuit se faisait un peu plus claire, je fis observer à Abel que nous étions sur une route qui n'était pas celle que j'avais suivie le matin. — C'est probable, répondit-il, il y a une heure que le cocher est perdu; mais voici qu'on voit à se conduire, il se retrouvera. Il est du pays, et nous ne pouvons pas être bien loin d'un endroit habité où il se renseignera.

Bien que la route devînt de plus en plus dangereuse et pénible, je ne pouvais avoir peur auprès d'Abel. Nous marchâmes encore une heure, et quand nous nous arrêtâmes, nous étions à dix lieues de Givet; les chevaux, harassés, ne pouvaient aller plus loin. Nous étions dans un petit village de marbriers, au fond d'une gorge, à la porte d'une auberge très rustique. — Je me reconnais, dit Abel en sautant à terre, c'est la gorge d'Antée à Astières, j'y suis passé autrefois. Cette auberge est propre, et vous n'y manquerez de rien. Allons, mon amie, vous avez besoin de repos; il faut nous arrêter ici.

— Pourquoi nous arrêter? lui dis-je. Je ne suis pas fatiguée, et nous pouvons trouver ici des chevaux.

— Des chevaux pour aller où? demanda l'hôtesse, qui m'aidait à descendre.

— A Givet, répondis-je.

— Oh! cela, non, dit-elle en joignant les mains; nous n'avons

que des chevaux pour le travail des carrières, et ils ne vont ni loin ni vite. A aucun prix, vous n'en trouverez chez nous.

— Allez donc voir, dis-je à Abel.

— Entrez toujours, répondit-il, je vais m'informer, — et il s'éloigna. J'entrai dans l'auberge, qui, au dehors, semblait une masure, mais dont l'intérieur propre, ciré et orné de fleurs comme tous ceux du pays, ne rendait pas bien effrayante la perspective d'y rester quelques heures. Les deux femmes qui tenaient la maison étaient prévenantes sans importunité. Je me chauffai avec plaisir, et, pour faire quelque dépense, je commandai du café pour Abel. Il revint au bout de peu d'instans, et me dit qu'il était impossible de sortir de ce village avant le lendemain.

— Eh bien! lui répondis-je avec une candeur qui le troubla, vous vouliez rester avec moi, le hasard l'a voulu aussi. Nous ne nous dirons pas adieu aujourd'hui. — Je vis qu'il hésitait à me répondre, et je lui demandai de quoi il paraissait inquiet. — Ah! Sarah, me dit-il en s'agenouillant près du feu devant moi, vous êtes un trop bon ange! Je ne peux pas vous tromper plus longtemps. Vous ne voyez donc pas que je vous ai perdue exprès?

— Non, je ne le voyais pas, répondis-je, blessée au cœur, et je ne peux pas le croire, quoique vous me le disiez.

— Eh bien! reprit-il vivement, j'ai fait quelque chose qui vous semble mal, qui vous offense, et que vous me pardonnerez, il le faut! Si vous étiez au bord d'un précipice, je vous retiendrais de toute la force de ma volonté, dussé-je froisser vos membres délicats, que j'adore, et déchirer vos vêtemens, qui me sont sacrés. Je ne penserais qu'à vous sauver, et mon étreinte furieuse serait aussi chaste que celle dont vous embrasseriez votre petite Sarah en pareille circonstance. Tenez, il faut en finir avec ces terreurs. On veut nous désunir : deux femmes ennemies, Mlle d'Ortosa, qui ne reculera devant aucune machination pour m'éloigner de votre famille, et votre sœur, moins habile, mais plus puissante sur vous! Je sens bien, à chaque pensée qui vous trouble, à chaque parole qui vous échappe, que vous m'appartenez quand je suis là, mais que vous subissez une domination atroce quand je vous quitte. Vous n'avez pas la force nécessaire pour la briser. Il faut que j'aie cette force pour nous deux. J'ai voulu l'avoir, je l'ai, je l'aurai.

— Mais que voulez-vous donc? lui dis-je : quel moyen avez-vous trouvé de me soustraire à l'influence de ma sœur? Vous voulez me compromettre, m'ôter cette bonne réputation qui devrait faire votre orgueil, et qui est la seule dot que je puisse être fière de vous apporter?

— Je veux vous enlever! Que m'importe cette réputation qui est

à moi à présent, et que ma passion légitime ne peut ternir? Qui pourra vous l'ôter, qui pourra vous insulter dans mes bras? Restez avec moi, écrivez à votre père de vous rejoindre, et ne rentrons en France que mariés.

— Et vous croyez que, si ma sœur veut empêcher ce mariage, elle ne suivra pas mon père auprès de nous?

— Partons pour l'Angleterre. Votre fuite aura fait quelque bruit, vous serez compromise, comme vous dites! Tout le monde comprendra qu'ayant un trésor à garder, je n'aie pas voulu me le laisser prendre.

— Ainsi vous voulez m'exposer aux railleries du pays, au mépris de ma sœur, et vous croyez que mon père, qui ne demande qu'à nous unir, ne blâmera pas cet acte de démence? Vous croyez qu'il n'aura pas un profond chagrin de me voir mariée au prix d'un scandale? Vous pensez que je serai une bien bonne gardienne de ma petite Sarah aux yeux de ma sœur irritée, quand je voudrai redevenir sa mère adoptive? Est-ce là ce que vous m'aviez promis, Abel? est-ce là ce bonheur de famille que vous vouliez respecter à tout prix? est-ce la protection que je devais au moins attendre de vous dans ma lutte avec le monde? Déjà, sans y songer, sans le vouloir, vous m'avez pris mon honneur.

— Moi! s'écria-t-il, moi!

— Oui, vous! quand vous êtes venu, au milieu d'un concert, me surprendre à Nouzon, vous m'avez livrée à la merci de Mlle d'Ortosa; elle nous a vus, elle nous a épiés, elle sait mon secret, et Dieu sait quel usage elle veut en faire!

— Ah! si j'avais su cela! reprit Abel avec feu; — que ne l'ai-je su plus tôt! — J'aurais parlé à votre père à Nice, j'aurais proclamé mon amour pour vous, j'aurais brisé ces misérables intrigues de femmes!

— Il est temps encore, Abel! Venez dans quelques jours et demandez-moi hautement et franchement, réclamez-moi au besoin, puisque me voilà compromise deux fois par votre volonté; mais n'exigez pas qu'il y ait de la mienne dans cet apparent oubli de ma dignité de femme. Ne me ramenez pas dans ma demeure comme une conquête avilie; laissez-moi rentrer seule et libre, je veux pouvoir dire à mon père que je suis toujours digne de lui et de vous.

— Partons, dit-il, partons, j'obéis! — Et il sortit impétueusement; mais il rentra mouillé jusqu'aux os, car la pluie avait recommencé, et il avait en vain couru tout le village; il s'était même blessé dans l'obscurité, et il avait les mains couvertes de sang. Il avait promis une fortune au cocher qui nous avait amenés. Il avait trouvé un homme incorruptible qui aimait ses chevaux *pour eux-*

mêmes, qui craignait d'ailleurs l'averse et les mauvais chemins pour son compte, et que rien n'avait pu décider à repartir après une journée de vingt lieues. — Voilà! me dit Abel, partir est impossible; mais, vous le voulez, partons; je vous porterai jusqu'à ce que je meure.

Je le calmai, je le consolai, je ne pouvais le voir ainsi mouillé, ensanglanté, exaspéré contre lui-même. Je lavai sa main blessée, cette main si précieuse et si habile dont il ne voulait pas s'occuper, et que je pansai avec mon mouchoir. Je lui dis que j'attendrais sans dépit et sans effroi jusqu'au lendemain, que je me fiais désormais à sa parole, qu'il fallait accepter un événement dont il n'avait pas prévu les conséquences, et dont je n'avais pas sujet de m'affecter puérilement, dès que, de sa part et de la mienne, il devenait involontaire.

Je demandai une chambre pour me reposer, car j'étais brisée de fatigue. Il était minuit, et nos vieilles hôtesses n'étaient pas contentes de veiller si tard pour attendre notre décision. Pendant qu'on préparait ma chambre, Abel me remercia avec ardeur de ce qu'il appelait ma bonté. — Oui, la bonté, disait-il, voilà votre force, à vous! la douceur, le pardon inépuisable, cet éternel sourire d'une âme toujours prête à s'oublier pour consoler et guérir! Vous êtes mon dieu, Sarah, ne m'abandonnez pas; à chaque minute, je vous aime davantage. Je vous jure que je me sens mourir à l'idée de vous perdre!

L'hôtesse entra pour demander s'il nous fallait deux lits. Je n'avais pas prévu cette question d'une candeur brutale, qui me fit monter le sang au visage. — Je ne passe pas la nuit ici, répondit Abel, et il ajouta en s'adressant à moi : — J'ai aperçu dans le village une usine dont le travail de nuit m'intéresse, j'irai m'y réchauffer, et reviendrai demain matin déjeuner avec vous.

— Il faut vous reposer aussi, lui dis-je tout bas, je l'exige. Je ne dormirais pas, si je vous savais condamné à veiller pour me rassurer sur les propos que l'on pourra faire.

— Je trouverai un gîte, répondit-il, ne vous inquiétez pas de moi. Je veux dormir aussi, car je ne veux pas devenir fou, et ce n'est pas si près de vous que je pourrais me calmer. Je ne veux plus vous faire pleurer, Sarah! cela est trop douloureux pour moi. Je vous sais en sûreté ici, dormez tranquille, et à demain!

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LA

PRUSSE ET L'ALLEMAGNE

IV.

LES ÉTATS ALLEMANDS DU SUD, LES PARTIS ET LES GOUVERNEMENS [1].

I.

Grandes furent les perplexités, les angoisses des états secondaires de l'Allemagne dans les premiers mois de l'année 1866. Une lutte terrible allait s'engager, et, quelle qu'en fût l'issue, l'Allemagne avait beaucoup à perdre, elle n'avait rien à gagner. A Dresde, à Munich, à Stuttgart, on pouvait dire avec un personnage de Goethe : « Deux mondes prêts à s'entre-choquer nous écrasent de leur poids. Les puissances qui nous gouvernent réclament un sacrifice, et nous sommes la victime désignée par le destin. » Quel parti prendre dans cette crise? Se croiser les bras, rester neutre, ou, un rameau d'olivier à la main, s'interposer entre les contendans? L'une et l'autre conduite étaient bien hasardeuses. De tous les droits de ce monde, les droits des neutres sont les plus contestés, et quant aux arbitrages, pour qu'ils aient quelque chance d'aboutir, il faut que l'arbitre soit fort, il faut aussi que les plaideurs désirent la paix. En vain la diète de Francfort pouvait-elle se prévaloir de cet article 11, qui obligeait tous les états germaniques à porter leurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1870.

différends devant elle pour qu'elle les conciliât ou les jugeât. Les lois sont faites pour les petits, les grands les ignorent. La diète ne pouvait se flatter que son verdict fût respecté; à peine entendait-on sa voix dans cet orageux tumulte; il n'y avait pas d'apparence que des ambitions si échauffées et de si longues épées s'inclinassent devant sa toque et sa simarre.

Deux sentimens dominaient dans les états allemands du midi : on craignait l'Autriche et on n'aimait pas la Prusse. On craignait l'Autriche parce qu'on était accoutumé à la craindre, parce qu'avec toute l'Europe on la croyait plus préparée qu'elle ne l'était, parce qu'enfin la puissance qui possède la Bohême et le Tyrol commande l'Allemagne du midi, la tient dans une sorte de dépendance géographique. On n'aimait pas la Prusse, et il est à peine besoin d'en rappeler les raisons. Le cabinet de Berlin avait pris à tâche de s'aliéner et les peuples et les gouvernemens. Depuis des années, on voyait M. de Bismarck aux prises avec sa chambre et le règne des lois remplacé par les ukases. Le vernis constitutionnel dont s'était revêtue quelque temps la royauté prussienne était tombé écaille par écaille; on apercevait à découvert une monarchie militaire et de droit divin, qui ne croyait qu'à sa mission et à son épée. Comme la liberté, l'Allemagne avait de cuisans griefs contre Berlin. La question des duchés avait été résolue sans elle et contre elle. Droits légitimes, vœux des populations, la Prusse faisait bon marché de ces niaiseries; elle déclarait dans les termes les moins ambigus qu'elle avait fait la guerre au Danemark pour s'agrandir, et, comme si elle avait eu des rancunes à satisfaire, en notifiant ses intentions à ses confédérés, elle s'était plu à leur prodiguer les hauteurs. Les plus candides adeptes du *Nationalverein* savaient désormais l'usage qu'elle ferait de la victoire, si la fortune favorisait ses armes (1).

Les états secondaires n'écoutèrent pas seulement leurs ressentimens, leurs craintes ou leurs aversions; leur conduite fut conforme au seul principe qui pût déterminer leur choix dans des circonstances si embarrassantes. Ce principe fut exposé très nettement par le plus important de ces états, la Bavière, dans une dépêche qu'elle adressa, le 8 mars, à la Saxe, au Wurtemberg, à Baden, à Hesse-Darmstadt et à Nassau. M. de Pfordten y déclarait que si l'Autriche et la Prusse, s'obstinant à récuser l'autorité de la confédération, entendaient vider leur querelle en tête à tête, le devoir de l'Allemagne était de rester neutre, que si au contraire l'une des parties invoquait l'arbitrage de la diète, celle-ci devait s'empresser d'ap-

(1) Cette histoire a été retracée de main de maître par M. Julian Klaczko dans les remarquables articles intitulés *les Préliminaires de Sadowa*. Voyez les livraisons de la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre 1868.

peler la cause à son tribunal. En même temps, le ministre bavarois avertissait le cabinet de Vienne qu'il eût à se replacer sur le terrain légal dans la question des duchés, qu'à cette condition seulement il aurait qualité pour saisir la diète de ses griefs. Cet avertissement fut entendu. L'Autriche commençait à se repentir d'avoir trop longtemps joué le jeu de M. de Bismarck; elle abjura ses longues et déplorables erreurs, elle se ressouvint qu'il y avait une confédération germanique, elle lui déféra le jugement souverain du procès. Dès lors les états allemands ne pouvaient plus hésiter sur la conduite à tenir; en restant neutre, la diète eût abdiqué, renoncé à l'existence, et elle se flattait d'exister; c'était à M. de Bismarck de lui prouver le contraire. Tout en s'occupant de rassembler les élémens de cette démonstration, la Prusse s'efforçait d'embrouiller la question et de troubler les esprits par des propositions de réforme fédérale; elle en appelait de la diète de Francfort à une autre confédération germanique dont elle avait le plan en portefeuille. Les contradictions ne lui coûtaient guère. Elle avait accusé l'Autriche de pactiser avec la démagogie en parlementant avec les populations du Holstein, et le lendemain elle proposait la convocation d'un parlement fédéral, puis la création d'un nouveau *Bund* dont l'Autriche serait exclue, et où l'hégémonie militaire du sud serait attribuée à la Bavière. Qui pouvait croire encore à son libéralisme, à ses concessions? Les états secondaires étaient tentés de lui répondre ce que disaient à Faust et à Méphistophélès les braves habitués du caveau d'Auerbach : « Je vous en prie, regardez-nous en face, car nous croyons nous apercevoir que vous vous moquez de nous. »

Nein, Herren, seht mir ins Gesicht!
Ich seh' es ein, ihr habt uns nur zum Besten.

Quoi qu'on en dise à Berlin, l'Allemagne fit en 1866 la seule chose qu'elle pût faire. Elle prit parti pour celui des belligérans qui lui faisait l'honneur de reconnaître son existence, et qui tardivement avait mis le bon droit de son côté. En politique, il ne suffit pas d'être correct, il faut être heureux, et la fortune est moins capricieuse qu'il ne semble : elle dispense volontiers ses faveurs à ceux qu'elle trouve en état de grâce, c'est-à-dire attentifs et prêts. Or depuis bien des années on avait fait à Munich et à Stuttgart de grandes économies sur le budget de la guerre, et l'on n'était pas prêt. On le fit savoir à Vienne, on demanda du temps. Le cabinet autrichien, dans sa superbe confiance, déclara fièrement qu'il répondait de tout, que ses alliés pouvaient s'en rapporter à lui, qu'au besoin il se chargeait à lui seul de mettre la Prusse à la raison, — après quoi les canons eurent la parole et donnèrent un éclatant

démenti à ces hautaines assurances. L'Autriche fut à ce point humiliée qu'elle dut se résigner à ne traiter que pour elle-même; au mépris de ses engagemens, elle ne put rien stipuler pour ses alliés, elle dut les abandonner à la discrétion du vainqueur, et chacun des états du sud envoya son ministre dirigeant à Nikolsbourg pour y mendier un armistice et des préliminaires de paix. La Prusse se complut à tenir en suspens ces inquiets solliciteurs, à leur donner des alarmes, des dégoûts, à leur faire sentir la pesanteur de ses victoires et de ses pardons. — Dur et pénible nous fut le voyage de Nikolsbourg, — disait un jour le président du ministère wurtembergeois, M. de Varnbüler.

Les frais de guerre que durent acquitter les gouvernemens du sud montèrent pour Baden à 6 millions de florins payables en deux mois, pour le Wurtemberg à 8 millions, pour la Bavière à 13 millions, plus une parcelle de territoire, pour le grand-duché de Hesse à 3 millions, plus le landgraviat de Hesse-Hombourg, dont il avait hérité depuis quelques mois à peine. La carte à payer mise à part, on peut se demander si la neutralité eût fait aux états du sud une meilleure situation que leur malheureuse campagne. La Prusse nourrissait l'espoir que, s'effrayant de leur isolement, ils bifferaient de leur main l'article 4 du traité de Prague, qu'avant peu ils consommeraient son triomphe en se donnant volontairement à elle. Il importait de ne point décourager leur bonne volonté par des froissemens et des rigueurs inutiles. On avait bien pu se donner le plaisir d'humilier leurs ministres à Nikolsbourg; mais peuples et gouvernemens, la politique commandait de ménager ces 9 millions d'Allemands du midi qu'on ne pouvait prendre et qui pouvaient être tentés de s'offrir (1). Aussi, depuis 1866, la Prusse n'a guère eu que de bons procédés à leur égard; on a beau les traiter, dans le laisser-aller d'une conversation, de *non-valeurs politiques*; on est bien forcé de convenir que le couronnement de l'édifice dépend d'eux avant tout, et que, s'ils le voulaient bien, dès demain la Prusse n'aurait plus rien à désirer. Cependant le cabinet de Berlin entendait pousser ses acheminemens aussi loin que possible et imposer à toute l'Allemagne son hégémonie militaire et économique, se flattant que le reste se ferait de soi-même. Il n'avait pas tenu compte dans ses calculs des résistances morales et de la clairvoyance

(1) La Prusse avait d'abord exigé de la Bavière le paiement de 20 millions de thalers et la cession de territoires situés dans le nord du Palatinat et dans la Franconie, et comprenant au moins 500,000 habitans. Le gouvernement bavarois invoqua dans sa détresse les bons offices de la France, qui ne lui furent point inutiles; mais il est probable que la Prusse avait demandé beaucoup afin d'avoir bonne grâce en se contentant de peu.

de ce bon sens populaire qu'on trompe rarement, qu'on endort quelquefois, mais dont les réveils inattendus déconcertent souvent les prévisions des habiles.

Par les traités secrets d'alliance que la Prusse conclut à Nikolsbourg avec les états du sud, les parties contractantes se garantirent réciproquement l'intégrité de leurs territoires, et s'engagèrent, le cas échéant, à réunir toutes leurs forces sous le commandement suprême du roi de Prusse. Ces traités ne furent portés à la connaissance de l'Europe que le 19 mars 1867. La grosse affaire du Luxembourg venait de s'engager; on espérait sans doute faire réfléchir la France. Dans le midi de l'Allemagne, l'impression fut très vive; l'opposition accusa les gouvernemens d'avoir porté atteinte au traité de Prague dans ce qu'il avait de favorable à l'indépendance du sud et de s'être faits les vassaux militaires de la Prusse. La Souabe surtout se récria, protesta, et l'on vit le moment où le parlement wurtembergeois refuserait la ratification qu'on lui demandait. En Prusse, on éprouva d'abord une satisfaction sans mélange, on porta aux nues l'habileté du grand ministre qui, d'un coup de baguette, venait de supprimer le Mein. Après réflexion, ce grand enthousiasme se refroidit; on ne vit plus dans les traités d'alliance qu'une demi-mesure et un demi-succès. On jugea que ce fameux coup de partie n'était, à le bien prendre, qu'un coup de théâtre. Passe encore si des conventions annexées aux traités avaient soumis à la surveillance et au contrôle prussiens l'organisation militaire des états du sud; mais ces états restaient les maîtres absolus de leurs armées en temps de paix, et, qui plus est, la teneur des obligations qu'ils avaient contractées était bien vague. A quoi s'étaient-ils engagés? A reconnaître la paix de Prague et à faire cause commune avec la Prusse contre quiconque attenterait au nouvel ordre de choses. Or qui peut bien songer à biffer le contrat de Prague? Ce n'est pas l'Autriche, dont la politique consiste à en recommander la fidèle observation. Ce n'est pas la France non plus, qui a collaboré de son mieux à ce grand œuvre de la diplomatie. La paix de Prague n'est incommode qu'à ceux dont elle n'a satisfait qu'à moitié l'ambition et qui la considèrent, non comme le dernier terme de leurs espérances, mais comme une étape qu'ils ont hâte de laisser derrière eux pour atteindre le but. Ceux-là peuvent être tentés d'en éluder les dispositions ou tout au moins de les interpréter à leur façon. Les états du sud n'ont point juré de considérer la casuistique prussienne comme parole d'Évangile, et si on voulait les entraîner dans quelque ambitieuse entreprise où les intérêts de l'Allemagne, tels qu'ils les comprennent, ne se trouveraient point engagés, ils rappelleraient au cabinet de Berlin qu'ils ont conservé le droit d'ap-

précier les circonstances et de déterminer le *casus fœderis* (1). C'est ce qu'ont déclaré tour à tour M. de Varnbüler et le prince Hohenlohe aux parlemens de Bavière et de Wurtemberg. « Quand j'ai dit, s'écriait ce dernier dans la séance du 23 janvier 1867, que la Bavière placerait, en cas de guerre, son armée sous le commandement du roi de Prusse moyennant garantie de sa souveraineté, il s'entend de soi-même que j'ai supposé le cas d'une guerre où l'intégrité de l'Allemagne dans ses limites actuelles serait menacée de quelque côté que ce soit. » Cela revient à dire que, si la Prusse était jamais appelée à défendre par les armes les intérêts allemands, elle pourrait compter sur le concours actif des états du sud. Que la France étende le bras pour s'emparer du Rhin, l'Allemagne se lèvera comme un seul homme. Était-il besoin d'un traité pour cela? Seulement, à Munich comme à Stuttgart, on n'a pas renoncé à distinguer les intérêts allemands des intérêts prussiens, ce qui prouve qu'il y a encore un Mein, et que la confédération du nord n'embrasse pas toute l'Allemagne. Jadis M. de Kaunitz, dans un moment d'humeur contre la France, qui se refusait à suivre le cabinet de Vienne dans son aventure bavaroise et disputait sur le *casus fœderis*, s'écria : « Il est inutile de faire des traités, si l'explication de leurs engagemens devient arbitraire. » Il faut reconnaître en effet que les traités généraux d'alliance, par lesquels on croit engager l'avenir, sont d'une médiocre utilité. L'application qu'on en peut faire dépend toujours de la conformité des vues et des intérêts. On le sait bien à Berlin, et on y doute de l'efficacité de l'instrument de Nikolsbourg; mais on y sait aussi qu'il est avantageux de n'avoir pas l'air d'en douter, tout en se disant, avec le prince de Ligne, « qu'on ne peut s'en rapporter qu'à soi, et qu'on n'a des alliés que pour être sûr de n'avoir pas tout à fait des ennemis de plus. »

La Prusse remporta un avantage plus effectif par le renouvellement du Zollverein et par la métamorphose qu'elle lui fit subir. Sur ce terrain, la Prusse était forte; elle avait pour elle la conspiration secrète ou déclarée des intérêts économiques, plus puissans dans

(1) Les traités d'alliance portent que les contractans se garantissent réciproquement l'intégrité de leurs territoires respectifs, et s'engagent, en cas de guerre, à mettre *à cet effet, zu diesem Zwecke,* toutes leurs forces à la disposition les uns des autres. Il en résulte que les états du sud ne se sont engagés que pour le cas d'une guerre qui aurait pour objet de sauvegarder l'intégrité de l'Allemagne, et qu'ils se sont réservé le droit d'examiner si tel cas qui pourrait se présenter est vraiment un *casus fœderis.* Depuis peu, les feuilles officielles de Berlin leur contestent ce droit; elles ne s'en étaient pas avisées jusqu'à ce jour. M. de Varnbüler déclara, en 1867, que le cabinet prussien l'avait consulté pour savoir s'il estimait que l'affaire du Luxembourg fût un *casus fœderis.* M. de Bismarck reconnaissait ainsi implicitement le droit d'examen des états du sud.

ce siècle que dans tout autre. Les marchandises n'ont pas d'opinions politiques; le seul principe qu'elles admettent est que tout ce qui entrave la faculté d'aller et de venir et le droit de libre circulation est pernicieux et funeste. La frontière politique du Mein serait devenue insupportable aux populations du sud, si elle s'était transformée tout à coup en ligne de douanes. Il y parut bien quand en Bavière la chambre haute fit mine de rejeter le traité douanier; la boutique et le comptoir s'émurent, s'ameutèrent; les *meetings* succédèrent aux *meetings;* effrayée de cet orage, la chambre des pairs courba la tête : la raison d'état est bien forcée de capituler quand elle a contre elle les affaires et ceux qui les font.

Le cabinet de Berlin, qui connaissait l'état des esprits, en profita pour faire ses conditions, pour prendre tous ses avantages et pour investir le roi de Prusse de l'hégémonie économique de l'Allemagne. Amoureux, non sans raison, de la constitution qu'il venait de donner au Nordbund, M. de Bismarck ne put rien imaginer de mieux que de l'étendre à l'union douanière. Le nouveau Zollverein se trouvait ainsi nanti d'un président, qui était le roi de Prusse, et de deux chambres, dont l'une n'était que le *Bundesrath* agrandi et l'autre le *Reichstag* avec une rallonge. Cette organisation ne pouvait produire que d'excellens résultats. Commissaires et députés du sud devaient faire dorénavant, à époques réglées, le voyage de Berlin pour venir siéger dans le Zollbundesrath ou dans le Zollparlament. Il était bon que ces Souabes, ces Bavarois, si casaniers, si attachés à leurs habitudes, fussent obligés de respirer de temps à autre l'air de la Prusse, le pays le plus parlementaire de l'Europe, puisqu'il possède désormais trois parlemens et six chambres, toutes gouvernées par M. de Bismarck. On pouvait se flatter de commencer ainsi le dressage politique du sud, de l'initier par un laborieux noviciat aux institutions du nord, de lui en faire prendre l'esprit et le pli. Qui ne sait qu'en fait d'éducation les commencemens sont tout? Les Allemands du midi n'acceptèrent pas sans effroi des conditions qui leur paraissaient menaçantes pour leur indépendance. Ce qui les inquiétait le plus, c'étaient les priviléges conférés à la présidence, c'est-à-dire à la Prusse, le droit qu'elle s'arrogeait de conclure de son chef, sauf ratification du parlement, des traités de commerce et de navigation avec l'étranger, le *veto* qui lui était attribué en matière de lois et de règlemens administratifs, l'atteinte dangereuse qu'on portait à l'autonomie des états en englobant dans les objets de législation commune l'imposition du sel et du tabac indigènes. La Bavière s'efforça d'obtenir de Berlin quelques concessions. On lui octroya six voix au lieu de quatre dans le *Bundesrath*, et la promesse que, nonobstant le droit d'initiative réservé à la Prusse

dans les conventions qui pourraient être conclues avec l'Autriche et la Suisse, les états du sud seraient admis à participer aux négociations; mais en vain réclama-t-elle une part dans le droit de *veto*. La Prusse savait tout ce qu'il lui était permis d'oser; les gouvernemens du midi en étaient réduits à subir ses conditions ou à sortir du Zollverein. Après d'orageux débats, les parlemens bavarois et wurtembergeois ratifièrent le traité douanier comme les traités d'alliance, non sans regret, à leur corps défendant, se disant, avec un moraliste, que c'est une violente maîtresse d'école que la nécessité, ou, pour emprunter le langage de l'un de leurs hommes d'état, « qu'en politique ce qui n'est que mauvais est quelquefois acceptable, et qu'il ne faut rejeter que le pire. »

Le Zollverein n'a pas eu toutes les conséquences politiques qu'on en attendait. Il n'a justifié jusqu'à ce jour ni les inquiétudes du midi, ni les espérances du nord. Les unitaires ne craignaient pas de déclarer que le Zollparlament était une boîte à surprises d'où allait sortir, au grand effarement de l'Europe, l'unité de l'Allemagne, ou, pour parler plus net, la création définitive d'une grande Prusse s'étendant des rivages de la Baltique jusqu'aux frontières de l'Autriche. Il pouvait arriver en effet que le parlement douanier, composé des députés de l'Allemagne entière, résolût, dans un élan d'enthousiasme national, de reculer les limites marquées à sa compétence et de se transformer en assemblée politique. Sur quoi se fussent appuyés les gouvernemens du sud pour réprimer cette insurrection parlementaire du suffrage universel? Aussi les élections douanières, qui eurent lieu dans les mois de février et de mars 1868, furent-elles envisagées d'avance par tous les partis comme un événement qui déciderait du sort de l'Allemagne. On se demandait avec anxiété ce qui allait sortir de cette urne mystérieuse autour de laquelle toutes les espérances, tous les intérêts, toutes les passions s'étaient donné rendez-vous. Le parti prussien mit tout en œuvre pour gagner cette bataille décisive; il se flatta pendant quelques jours qu'il tenait la victoire : accoutumé au bonheur, un échec lui semblait impossible. Le résultat ne répondit pas à son attente. Dans le grand-duché de Hesse, il est vrai, les nationaux eurent gain de cause; à Baden, ils n'obtinrent qu'un demi-succès; en Bavière, ils essuyèrent une éclatante défaite, et en Wurtemberg leurs dix-sept candidats restèrent sur le carreau.

Les nationaux eurent quelque peine à se résigner. La première session du parlement douanier fut troublée par les efforts qu'ils firent pour arracher à cette assemblée une déclaration conforme à leurs vues, efforts malencontreux qui soulevèrent des orages. Le Bavarois, quand on le provoque, devient âpre et violent; le Souabe

a des fougues, des élans et des libertés de parole qui démontent le flegme prussien. Berlin s'étonna de ces véhémences, de ces incartades méridionales. Dans la séance du 7 mai, les nationaux présentèrent un projet d'adresse qui, sous une forme indirecte, conviait le parlement douanier à réaliser par l'extension de sa compétence l'union politique de l'Allemagne. C'était vouloir mettre le feu aux étoupes. L'assemblée conjura l'incendie en enterrant cette motion par un ordre du jour pur et simple.

Le 22 mai, la session terminée, les membres du parti *sudiste* adressèrent à leurs commettans un manifeste par lequel ils déclaraient qu'ils avaient profité de leur séjour à Berlin pour étudier de près les choses et les hommes, qu'ils avaient pu se convaincre que dans le Nordbund les intérêts militaires passaient avant tout, et que la politique traditionnelle de la Prusse ne pouvait manquer d'imposer à ses confédérés des charges toujours croissantes, qu'aussi bien cette confédération n'était qu'un établissement transitoire, et que les états qui la composaient se trouveraient tôt ou tard absorbés dans une grande Prusse unitaire, que partant l'accession des états du sud serait un malheur et pour l'Allemagne et pour la liberté, qu'il leur importait de sauvegarder énergiquement leur indépendance, tout en remplissant loyalement leurs devoirs nationaux. « Nous atteindrons ce but, ajoutaient-ils, par une politique franchement libérale et en établissant entre nous une entente ferme et durable. »

Ce manifeste fournit aux journaux du parti national une occasion de plus de déclamer contre la phraséologie des Allemands du midi, *die süddeutschen Phrasen*, ce qui signifie simplement qu'au nord et au sud du Mein on ne parle pas la même langue politique.

II.

Pour se faire une idée exacte de la situation politique des états allemands du sud et de la conduite qu'ont suivie leurs gouvernemens depuis 1866, il importe d'examiner tour à tour ce que ces états ont de commun et par quoi ils diffèrent.

Un patriotisme local très vif et un indestructible attachement à la grande patrie, ces deux sentimens se retrouvent partout, sous une forme ou sous une autre, dans l'Allemagne du midi. Qu'y reproche-t-on à la Prusse? D'avoir déchiré l'Allemagne par sa politique de conquêtes, d'avoir traité avec l'étranger pour qu'il reconnût ces conquêtes faites sur des Allemands, d'avoir créé une situation telle que désormais il a le droit de dire son mot sur les affaires allemandes. Quand elles apprirent les clauses du traité de

Prague, les populations du sud éprouvèrent une véritable consternation. L'Allemagne divisée en trois tronçons! Leur patriotisme ne pouvait se résigner à ce déchirement, elles se sentaient comme délaissées et condamnées à l'isolement politique, et il est à croire que, si les traités douaniers et militaires avaient été proposés sur-le-champ à leur acceptation, elles les eussent votés d'enthousiasme, tant elles avaient besoin de se rattacher à quelque chose, de sortir d'une position louche et équivoque, d'échapper aux incertitudes de l'avenir! Avec le temps, les esprits se remirent; à mesure qu'on se rendit mieux compte de ce qui se passait à Berlin, on fut moins tenté d'envier les destinées des états du nord, plus disposé à s'accommoder de son isolement pour sauver son autonomie. Il s'agissait pour les états du sud ou de rester ce qu'ils étaient ou de devenir les vassaux de la Prusse en attendant de devenir ses sujets. — Est-il de notre intérêt, se demandèrent-ils, de renoncer à notre indépendance pour que l'Allemagne devienne une grande Prusse? Le bon sens populaire répondit non. Ce n'est pas à dire qu'on se résignât à jamais au *statu quo*, que, pour sauver la petite patrie, on renonçât à la grande. Les choses ne se passent pas ainsi dans les têtes germaniques; elles répugnent aux options, parce que tout choix suppose un sacrifice. Nombre d'Allemands ressemblent à cet évêque qui croyait aimer la campagne et qui possédait une maison de plaisance où il n'allait jamais. Un de ses amis le priant instamment de la lui céder: — Permettez, repartit le prélat, ne savez-vous pas qu'il faut toujours avoir un endroit où l'on ne va point et où l'on croit qu'on serait heureux, si on y allait? — Tel Souabe serait inconsolable, si on parvenait à lui démontrer qu'il n'y a de possible qu'une grande Prusse, et que la grande Allemagne est un rêve. Il sait que son programme est d'une exécution difficile, que ses espérances, avant de s'accomplir, essuieront bien des contre-temps et des lassitudes, et que dans l'histoire les paiemens se font rarement aux échéances convenues. Que lui importe? Il ne doute pas qu'un jour tous les peuples germaniques ne forment une vaste communauté où les Souabes seront des Allemands sans cesser d'être des Souabes. Seulement il a résolu d'attendre des conjonctures plus favorables, et que le militarisme prussien soit remplacé par des constellations plus bénignes et plus propices. Il tient à son rêve, mais il n'entend pas en être la dupe.

Partagés entre des intérêts contraires, les Allemands du midi s'en remettent à l'avenir du soin de les concilier; cependant il est difficile qu'une âme sollicitée par deux passions tienne la balance égale entre elles. Dans tous les états du sud s'est formé un parti nombreux, qui a fait résolûment son choix, et dont le programme peut

se formuler ainsi : — Il faut prendre les situations telles qu'elles sont; les récriminations et les doléances ne servent de rien. La Prusse, constituée et gouvernée comme elle l'est, ne nous inspire ni confiance ni sympathie; mais sa suprématie est un fait que nous devons accepter ou subir. Unissons-nous dès aujourd'hui à la Prusse pour doter enfin l'Allemagne de cette unité politique à laquelle elle aspire. — Ce parti d'unitaires quand même qui se recrute surtout dans la classe commerçante, dans certaines couches de la bourgeoisie des grandes villes et dans les universités, se compose d'élémens très divers et de gens qui s'entendent, par des motifs différens, à vouloir à peu près la même chose. Ceux-ci voient avant tout l'étranger et la nécessité de se fortifier contre lui, de lui imposer, de le décourager d'avance des entreprises qu'il pourrait former. Ceux-là subissent l'entraînement du succès, ils ont un goût naturel pour ce qui est fort; ils estiment qu'il y a quelque gloire à relever de Berlin, que les puissans communiquent un peu de leur lustre à ce qu'ils protégent. D'autres sont impatiens du provisoire, ils éprouvent le besoin de régulariser leur position et de fixer leurs destinées; convaincus qu'un jour la Prusse mettra la main sur eux, ils sont disposés à anticiper sur l'avenir, à s'abandonner aux événemens pour n'avoir plus à les redouter. — Ces timides, disait un grand personnage du midi, sont semblables à un soldat qui se brûlerait la cervelle avant la bataille de peur d'y être tué. — Il en est d'autres encore qui font passer avant tout les intérêts et les facilités qu'assure aux transactions commerciales l'unité de législation; les grandes patries sont favorables aux grandes affaires. Dans cette phalange bigarrée et bariolée figurent aussi des hommes d'université, affranchis par vocation ou par esprit de métier de tout patriotisme local. Depuis longtemps, il n'existe plus de frontières intérieures pour les professeurs d'outre-Rhin. Tribu nomade, ils ont l'humeur voyageuse, le pied léger, et l'Allemagne leur appartient tout entière. Ont-ils acquis quelque renom, tous les gouvernemens les recherchent à l'envi, se les disputent, et ces inconstans s'envolent du sud au nord, emportant leur chaire sur leur dos. Ces aventures ont quelquefois un air de roman; on a vu s'opérer des rapts de philosophes, des enlèvemens de physiciens; il n'y manquait que l'échelle de soie. Comment s'étonner que Tubingen et Heidelberg soient des foyers de *prussianisme?* On y trouve réunis des hommes venus de tous les coins de l'Allemagne, et qui ne sont que des Badois ou des Souabes d'occasion.

Ce qui fait la faiblesse du parti *grand-prussien,* c'est qu'il y règne bien des dissidences. On est d'accord sur le but, on exprime des vœux et des souhaits communs, on a plus de peine à s'enten-

dre sur la conduite à tenir. Les uns disent : Commençons par nous donner; coalisés avec les états du nord, nous contraindrons la Prusse à compter avec nous. D'autres, plus nombreux, leur répondent : — Dieu nous garde d'une telle imprudence! Commençons par faire nos conditions à la Prusse, par lui demander des garanties, — à quoi les premiers répliquent, non sans raison, qu'il est de l'essence de la politique prussienne de dicter des conditions et de n'en point accepter, — que M. de Bismarck croirait acheter à trop haut prix l'accession des états du sud, si elle le condamnait à modifier sa constitution fédérale, cette savante machine construite pour certaines fins, et dont on ne saurait relâcher les ressorts sans tout compromettre. D'autres enfin, plus indifférens ou plus naïfs, estiment qu'il faut se donner sans conditions, parce que tout est bien, parce que la confédération du nord est une vraie confédération, parce que la Bavière et le Wurtemberg n'auraient rien à désirer, si on leur faisait le même sort qu'à la Saxe, dont l'indépendance, en dépit des méchants propos, ne court aucun danger. Ces naïfs, à la vérité, sont rares dans le midi. Du lac de Constance jusqu'aux bords de l'Inn, on raconte aux petits enfans l'histoire de Waldeck.

Le parti *grand-prussien* est tenu en échec dans le Wurtemberg et la Bavière par une majorité peu disposée à transiger avec lui, et qui est elle-même une combinaison d'élémens divers. On y trouve rassemblés et associés des conservateurs dont le principal mobile est le sentiment dynastique, des patriotes qui tiennent à leurs souvenirs et à leurs traditions, des catholiques qui se défient beaucoup des avances que leur fait Berlin, des constitutionnels qui ne croient pas à la constitution prussienne, des démocrates qui ne sauraient se contenter des libertés berlinoises. Si différentes que soient leurs visées, ces hommes ont une passion commune : ils désirent la chute de Babylone et le rétablissement de Jérusalem.

Depuis 1866, plusieurs circonstances ont accru et renforcé cette majorité. Le prestige des grandes victoires diminue avec le temps; on les commente, on les explique, on fait sa part à la fortune. Les *sudistes* sont frappés aussi de ce que les populations annexées restent hostiles, de ce que la Prusse a quelque peine à digérer ses conquêtes. Sa résignation dans l'affaire du Luxembourg leur a fait quelque impression; sa politique, jadis étourdissante d'audace, leur paraît plus tâtonnante, moins sûre de son fait. — On ne sait plus très bien ce que veut la Prusse, disait un politique du sud, et ce qu'elle est capable d'oser. — Il faut mettre encore en ligne de compte la transformation qu'a subie l'Autriche, la popularité qu'elle a reconquise par son libéralisme, qui donne lieu à des comparaisons peu flatteuses pour Berlin. Il ne faut pas oublier non plus la sagesse de

la diplomatie française, qui a soigneusement évité de donner aux Allemands du sud des inquiétudes et des ombrages dont la Prusse eût profité. Assurément la France ne saurait renoncer à s'occuper des affaires d'Allemagne : elle n'est point absente de Munich; mais elle n'y gêne que ceux qui ont quelque chose à lui cacher. Discrète, conciliante, réservée, quoique attentive, acceptant loyalement les faits accomplis et leurs inévitables conséquences, voyant les choses avec cette élévation d'esprit qui n'a garde de grossir les détails et qui préserve des tracasseries, elle ne permet point cependant qu'on oublie qu'elle est là, que ce qui se passe l'intéresse, et que, si elle respecte tous les droits, elle ne reconnaît à personne celui de la tromper. La révolution pacifique, sinon paisible, qui vient de s'accomplir à Paris a contribué également à diminuer ou à dissiper les défiances de l'Allemagne à l'endroit de la France. L'Europe est convaincue que les institutions parlementaires sont une garantie de paix, un préservatif contre la politique d'aventures, de surprises et de coups de main. — Il y a quelques mois encore, nous écrivait un Allemand, la France semblait vouée à jamais au gouvernement personnel, ce qui était d'autant plus grave qu'il semblait vraiment qu'il n'y eût plus personne. Il nous paraît prouvé aujourd'hui qu'il y avait quelqu'un; mais il ne nous fait plus peur. S'il réussit dans ce qu'il vient d'entreprendre, il n'aura plus besoin du Rhin, et nous n'aurons plus besoin de la Prusse.

La réforme militaire, qui fut pour les états du sud l'une des conséquences les plus incommodes de la paix de Prague, est encore un de leurs griefs contre la Prusse, bien qu'elle n'en soit qu'indirectement responsable. Tant que subsista l'ancienne confédération germanique, les petits et moyens états, qui vivaient en sûreté sous le double protectorat de la Prusse et de l'Autriche, avaient pu se permettre de diminuer leur armée et d'affecter aux travaux de la paix les économies qu'ils opéraient sur les baïonnettes. Le plus admirable résultat qu'aient jamais produit les viremens budgétaires, c'est Munich. Les églises, les palais, les musées, les chefs-d'œuvre de tout genre qui en font une ville européenne, un lieu de pèlerinage pour les artistes, sont en grande partie la création d'un roi dilettante qui, pour fournir à ses nobles plaisirs, taillait et rognait dans le budget de la guerre. Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il préférait une fresque à une revue. Sadowa et Nikolsbourg imposèrent aux gouvernemens du sud de nouvelles et pressantes nécessités, auxquelles ils ne pouvaient se dispenser de pourvoir. Livrés à eux-mêmes, ils devaient songer à leur sûreté et se rendre assez forts pour être pris au sérieux, pour faire, le cas échéant, respecter de tout le monde la liberté de leurs résolutions. Comme ils avaient prévu par

les traités d'alliance le cas où ils s'uniraient à la Prusse pour défendre l'intégrité du territoire allemand, il était naturel qu'en réformant leurs institutions militaires ils prissent modèle sur le puissant allié qui, un jour peut-être, serait appelé à commander leurs troupes. Toutefois ils ne pouvaient se dissimuler que l'introduction du système prussien provoquerait dans les populations bien des résistances. Les Allemands du midi savent très bien que le service obligatoire et universel n'est une institution libérale qu'à la condition que la caserne ne garde pas longtemps son monde, et qu'elle ne le reprenne que par intervalles; ils n'ignorent point la différence qu'il y a entre une armée citoyenne et une nation de soldats (1). Rien de plus contraire que le caporalisme à leurs habitudes et à leurs goûts. Le maître d'école est en honneur chez eux; mais, s'ils ne demandent pas mieux que de se laisser élever, ils souffrent difficilement qu'on les dresse, qu'on les enrégimente, qu'on les encadre. Il leur plaît d'avoir leurs coudées franches, et ils ne savent respecter que ce qu'ils aiment.

Les gouvernemens du sud ne purent obtenir l'acquiescement des chambres à leurs projets de réforme militaire qu'à la faveur de transactions, de compromis, que Berlin leur reproche sévèrement. En Bavière, la durée du service fut limitée à six ans, dont trois ans sous les drapeaux pour l'infanterie, quatre pour la cavalerie. Encore les écrivains militaires de Prusse accusent-ils le gouvernement bavarois d'entendre le service actif autrement qu'on ne le fait à Berlin, où on ne le réduit qu'exceptionnellement par des congés; ils ne lui pardonnent point non plus d'avoir conservé ses règlemens particuliers d'exercice et de manœuvres, d'être resté fidèle à son système d'administration militaire, et surtout d'avoir sacrifié à l'idole du *séparatisme* en préférant au fusil prussien une arme de sa façon, le fusil Werder. « La Bavière, disent-ils, s'est tellement appliquée à conserver à ses troupes un caractère particulier, qu'aujourd'hui il n'y a pas plus de ressemblance entre l'armée bavaroise et celle du *Nordbund* qu'entre les armées prussienne et française (2). » Ils ne peuvent adresser au Wurtemberg le même reproche; il n'a point fait difficulté d'adopter le fusil prussien, mais il a réduit de trois années à deux la durée du service actif, et sa landwehr n'existe encore que sur le papier. Quant au grand-duché de Baden, la Prusse n'a qu'à se louer de lui; il a fait tout ce qu'on

(1) Un homme d'état hanovrien, Rehberg, écrivait au commencement de ce siècle : « La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a un pays. »

(2) *Süddeutsches Heerwesen und süddeutsche Politik von einem Norddeutschen.* Berlin, 1869, p. 23.

lui demandait, son budget l'atteste, et cependant, comme leurs voisins, les Badois ont peu de goût pour les dépenses improductives. Chose curieuse, chaque année les chambres badoises expriment des vœux en faveur de l'accession du sud à la confédération du nord, et chaque année elles protestent contre les dépenses militaires exagérées, et invitent le gouvernement à réduire de fait le temps de service en multipliant abondamment les congés. On ne se régénère pas en un jour. A Carlsruhe comme ailleurs, le vieil homme *sudiste* montre le bout de l'oreille.

L'amour de l'économie, que Mirabeau qualifiait de seconde providence du genre humain, une aversion prononcée pour les gros budgets militaires, une façon un peu bourgeoise, c'est-à-dire très moderne et très sensée, d'entendre les devoirs de l'état et le gouvernement des peuples, le sentiment que la prospérité d'un pays fait plus pour sa vraie gloire que le nombre de ses baïonnettes, la haine instinctive de toutes les gênes inutiles, voilà des traits communs à toutes les populations allemandes du sud, dont les propensions et les habitudes politiques diffèrent beaucoup de celles du nord. La vie constitutionnelle, qui a pénétré si tard en Prusse et qui a tant de peine à s'y acclimater qu'on l'y traite encore en étrangère, a pris pied depuis un demi-siècle dans l'Allemagne méridionale; c'est dire qu'elle y est déjà une coutume, une tradition. Heureux les peuples qui ont eu le temps d'acquérir les mœurs et les préjugés de la liberté! Le Wurtemberg, où l'autorité du prince fut presque toujours tempérée par le pouvoir des états, possède une constitution depuis 1819, Baden et la Bavière depuis 1818. A l'origine, ces constitutions laissaient sans doute beaucoup à désirer; elles étaient un compromis passé entre les traditions historiques et les idées nouvelles, système mixte où le régime représentatif se trouvait concilié tant bien que mal avec le maintien des corporations, la séparation des classes, les distinctions hiérarchiques et les priviléges. Toutefois, si imparfaites qu'elles fussent, ces chartes ont pris racine dans le sol, et à travers bien des crises, des temps d'arrêt, des réactions, elles ont porté leurs fruits. Réparant ses défaites, se retrempant dans ses adversités, la liberté grandissait et se sentait maîtresse de l'avenir. Depuis dix ans surtout, elle a fait de grandes conquêtes dans les états moyens de l'Allemagne; l'esprit moderne y a renouvelé des institutions surannées, démoli bien des abus, sapé bien des priviléges, opéré d'importantes réformes civiles, administratives et politiques. Ce mouvement s'est encore accéléré depuis 1866. Comme l'Autriche, les gouvernemens du sud ont pris à tâche de se faire pardonner leurs échecs par des concessions libérales, et ils ont rendu plus acceptable la réorganisation militaire que leur impo-

saient les circonstances en l'accompagnant d'autres réformes plus populaires. On les prenait pour des malades condamnés par leur médecin; ils étaient bien aises de prouver qu'ils en appelaient.

Ce n'est pas à dire que le système de gouvernement qui prévaut encore dans l'Allemagne du sud soit le pur régime parlementaire. Qui dit parlementarisme dit trois choses : — une royauté toujours prête à sacrifier ses préférences et ses idées personnelles aux oscillations de l'opinion publique dont elle accepte les arrêts, — un gouvernement pris dans la majorité des chambres et qui en est l'expression fidèle, — par suite un ministère homogène et solidairement responsable. Le régime parlementaire est au régime personnel ce qu'est au dogmatisme en matière de sciences le système expérimental, qui leur a rendu de si grands services. Les peuples libres font des expériences, et la royauté s'y prête en s'appliquant à en conjurer les périls. Si l'expérience réussit, le souverain en profite; si elle échoue, il se sert des mécomptes de la nation pour la ramener à ses propres idées. Dans l'Allemagne du sud, où le sentiment dynastique a conservé je ne sais quoi de patriarcal, la royauté ne se croit point obligée aux sacrifices et aux abstentions qu'elle s'impose en Angleterre et en Belgique. Si constitutionnel qu'y soit le souverain, il y a en lui du père de famille, qui se fait un devoir, dans les cas graves, de dire hautement ce qu'il pense, ce qu'il redoute, ce qu'il désire, et de donner à ses sujets les avertissemens et les conseils que lui inspire sa prudence. C'est ainsi qu'on a vu dernièrement, lors de la discussion des traités, le roi de Wurtemberg peser de toute son influence sur les députés pour vaincre une opposition qu'il croyait funeste aux intérêts du pays. C'est de plus un principe reçu dans ces états que le choix des ministres est une prérogative de la couronne, ce qui rend impossible l'homogénéité rigoureuse et la responsabilité collective des ministères. Les Allemands, qui ne craignent pas les complications, ne cherchent pas à simplifier la politique. Ceux du midi ne sauraient admettre le régime personnel, ils ne professent point non plus dans sa rigueur la doctrine de la souveraineté du peuple. Le pied sur lequel vivent chez eux les princes et les parlemens est un respect réciproque, qui les empêche d'entreprendre les uns sur les autres, qui résout par des compromis les difficultés qui peuvent surgir : système bien différent de celui qu'on voit dans un pays où le gouvernement porte des défis à ses chambres, parce que dans ce pays il n'y a de vraiment solide que l'administration et l'armée, et que les libertés octroyées n'y ont encore qu'une existence précaire et toute de tolérance. « L'âme de la Prusse, a dit récemment un Prussien, est la royauté, et cette royauté est essentiellement militaire et féodale... Les événemens

de 1866 ont prouvé qu'il n'y avait de populaire chez nous que le roi et l'armée (1). » Un seul fait suffit souvent pour définir des situations. Le roi Louis de Bavière annonçait dernièrement à ses chambres que son gouvernement leur présenterait un projet de loi sur la réorganisation de la garde nationale, « afin d'assurer pour l'avenir les services méritoires que la bourgeoisie bavaroise a su rendre avec un dévoûment digne de gratitude au maintien de la paix et de l'ordre public. » Une garde nationale en Prusse! Se trouverait-il un Prussien pour la prendre au sérieux?

Le tempérament politique des Allemands du midi offre un remarquable mélange de féauté dynastique et de franchise démocratique. La démocratie est une puissance dans des contrées naturellement riches, où la propriété est divisée, où la fortune est plus également répartie que dans le nord, où règnent l'esprit communal et le génie de l'association. Dans le système mixte, auquel sont soumis aujourd'hui les états du sud, les droits très effectifs des parlemens sont restreints par les prérogatives de la couronne; mais d'autre part ces prérogatives ont pour contre-poids une opinion publique très vigilante, dont le pouvoir a pour garanties des élections libres et une presse libre. Que si cette presse a des griefs à faire valoir, elle exprime ses plaintes, ses mécontentemens, dans un langage souvent acerbe, âpre, véhément, parfois grossier, car, s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'exagération est le tort commun des partis sous le régime représentatif, cela s'applique surtout aux pays à tendances démocratiques. Fortement organisés, les partis qui divisent le duché de Baden, la Bavière et le Wurtemberg n'agissent pas seulement par la presse; l'Angleterre et la Suisse n'ont rien à leur apprendre sur l'usage qu'on peut faire du droit d'association et de réunion. Dans les cas graves, quand une grosse question est pendante, par voie de *meetings*, de pétitions, d'adresses, ils organisent dans les villes et dans les campagnes une *agitation* avec laquelle les gouvernemens doivent compter. Si les parlementaires purs peuvent trouver à redire aux institutions de l'Allemagne du sud, ils ne sauraient nier qu'elle ne soit un pays de forte vie politique, ce qui n'étonne pas ceux qui savent qu'elle est un pays de forte vie communale. Partout où la commune est libre, le peuple acquiert à la fois l'habitude et la faculté de faire lui-même ses affaires.

Quelque vigueur de tempérament que déploient les partis politiques du sud, ils sont trop nombreux et trop divisés pour posséder toute la puissance d'action à laquelle ils prétendent. Très forts pour

(1) *Deutschland um Neujahr 1870, vom Verfasser der Rundschauen.* Berlin 1870. L'auteur de cette brochure, qui a fait grand bruit à Berlin, est l'un des chefs du vieux parti prussien, M. de Gerlach.

empêcher ce qu'ils ne veulent pas, s'agit-il de vouloir, ils se partagent, se décomposent, s'affaiblissent par leurs discordes intestines. Il en faut chercher la raison dans la nature de l'esprit allemand, qui unit au goût des abstractions l'esprit de détail et qui se résout difficilement à sacrifier les accessoires à l'essentiel. Ajoutez l'excessive complication des problèmes depuis 1866 et la difficulté de s'entendre à la fois sur la question allemande et sur les questions intérieures. Tel progressiste national se joint aux démocrates pour demander certaines réformes civiles, sociales ou politiques; mais il désire l'accession au *Nordbund*, et cette accession fait horreur à ceux-ci, qui s'accordent avec les conservateurs pour réclamer énergiquement le maintien du *statu quo*. C'est ainsi que dans les états du sud il est également difficile de trouver un parti où l'on s'entende sur tout et deux partis qui ne s'entendent pas entre eux sur quelque chose. Les couleurs n'existent pas dans la nature : elle n'offre au regard que des nuances qui se [lient les] unes aux autres par une dégradation insensible. Tel est à peu près l'état des esprits dans l'Allemagne du sud, ce qui, joint aux prérogatives de la couronne, y rend malaisée l'introduction du pur régime parlementaire. Peut-on demander que la majorité du parlement gouverne, lorsque le plus souvent ce parlement n'a point de majorité, ou que cette majorité n'a point de programme commun, qu'unanime aujourd'hui sur une question, se divisant demain sur une autre, elle déroute les calculs par l'infinie variété de ses groupemens? C'est affaire au gouvernement de constituer de son mieux dans ces chambres flottantes un tiers-parti, *eine Mittelpartei*, centre droit ou centre gauche, qui se préoccupe d'assurer par une politique d'accommodement la bonne marche des affaires. Cette minorité ministérielle prend sur les fractions modérées des partis extrêmes l'ascendant qu'exerce toujours le bon sens, et, grâce à son appui, le ministère leur fait agréer des transactions qui satisfont la majorité du pays.

Dans de telles conditions, les partis sont impuissans à gouverner; mais les gouvernemens doivent compter sérieusement avec eux, sous peine de voir se former de fortes et dangereuses coalitions qui les renverseraient. Ces coalitions, qui jouent un grand rôle dans le mécanisme constitutionnel des états du sud, ont plus d'une fois déconcerté les projets de la Prusse et de ses partisans. Que la question d'indépendance vienne à se poser, on voit démocrates et catholiques se former en phalanges serrées pour faire face à l'ennemi commun. Le parti prussien n'a rien négligé pour rompre cette redoutable alliance, il a usé de toutes les armes que pouvaient lui fournir les événemens. Au printemps de 1869, dans son grand *meeting* de Worms, il poussa un cri de guerre contre le concile, s'en servant comme d'un épouvantail pour effrayer les libéraux et les protestans

du sud et les jeter dans les bras de la Prusse. On espérait, par cette manœuvre, réveiller les passions religieuses dans le sud; on se flattait qu'en évoquant devant les populations le fantôme de l'ultramontanisme, on leur ferait faire de salutaires réflexions, et que le despotisme spirituel de Rome se chargerait de les réconcilier avec la dictature militaire de Berlin. Cet espoir a été déçu. Les Allemands du midi ont de bonnes raisons pour n'avoir pas trop peur de l'ultramontanisme; bien qu'il s'agite chez eux comme partout, ils le savent impuissant. Qu'est-ce que le catholicisme jésuitique? Une conception grossière de la religion, qui la réduit à n'être qu'un instrument de gouvernement et dont l'idéal est une dévotion machinale ou mécanique, de laquelle les habiles font jouer à leur gré les ressorts. Les Allemands sont protégés contre le jésuitisme par des défenses naturelles. Ils sont la race religieuse par excellence, et on leur persuadera difficilement qu'on peut avoir une religion sans y mettre un peu de soi, un peu de son âme, un peu de ce cœur pensant auquel ils ont donné le nom de *Gemüth*. Leurs croyances leur sont chères, parce qu'elles les aident à vivre; elles ne sont pas à la merci d'une bulle ou d'un rescrit. Qu'était-ce que Luther, ce grand Allemand? Le tribun de la conscience; la sienne lui semblait valoir un monde, et, la proclamant inviolable, il mettait Rome et l'empereur au défi de la lui prendre. Au surplus, l'Allemagne est un pays de forte culture scientifique. Les jésuites ne seront les maîtres et les directeurs du clergé allemand que lorsqu'ils auront détruit les universités et les facultés théologiques d'où sont sortis les Wessenberg, les Moehler, les Dollinger, les Hefele, les Haneberg, ces doctes et vénérables représentans du catholicisme libéral.

L'attitude qu'a prise au concile l'immense majorité des prélats allemands prouve assez que les démocrates avaient bien jugé de la situation, et qu'ils ont bien fait de ne pas trop s'émouvoir du *meeting* de Worms. Que si les nationaux leur font un crime de se coaliser avec Rome, ils répondront qu'une coalition est immorale quand deux partis font campagne ensemble pour renverser un gouvernement qu'ils ne sauraient remplacer sans que l'un des deux regrette ce qu'il a contribué à détruire : dans de telles alliances, il y a toujours un trompeur et une dupe; mais qu'y a-t-il de répréhensible dans une ligue formée pour conserver ce qui est, chacun des deux partis le préférant à l'inconnu redoutable qu'on lui propose? Lors des élections au parlement douanier, catholiques, ministériels et démocrates wurtembergeois pouvaient signer tous, sans sacrifier aucun de leurs principes, ce commun manifeste : « l'accession au *Nordbund* signifie un surcroît de dépenses annuelles de 6 millions de gulden, un an de service de plus, nos droits constitutionnels compromis, la liberté de la parole et de la presse mise en péril, notre

prospérité et notre bonheur menacés par les charges toujours croissantes qu'impose au peuple un gouvernement militaire, lequel demande des soldats et encore des soldats, de l'argent et toujours de l'argent. »

III.

Ce qui ajoute aux difficultés de la question allemande, c'est que les deux royaumes et les deux grands-duchés dont se compose l'Allemagne du midi sont bien liés entre eux par des relations d'amitié et de bon voisinage, par des traditions, par des intérêts semblables, mais que cependant ils diffèrent trop les uns des autres pour pouvoir s'associer et faire corps. Ils se ressemblent tous en ceci, que chacun d'eux ressemble fort peu à la Prusse, et que le régime prussien, transporté chez eux, choquerait leurs habitudes et leurs idées. Toutefois, si le voyage est long de Berlin à Munich, on voyage aussi en se transportant de Munich à Stuttgart, et le Wurtemberg réserve bien des étonnemens à celui qui penserait y retrouver les mœurs et le tour d'esprit bavarois. Si l'on veut juger impartialement la politique qu'ont suivie les états du sud depuis 1866, il faut se rendre compte du caractère particulier des peuples et de la nature des difficultés qu'avait à surmonter chacun de leurs gouvernemens.

Il serait permis, dans cette revue, de ne citer Hesse-Darmstadt que pour mémoire à cause de la situation toute spéciale que lui ont faite les traités en incorporant dans la confédération du nord la partie du grand-duché située sur la rive droite du Mein, c'est-à-dire la province de la Hesse supérieure et les communes de Kastel et de Kostheim, soit une population de 250,000 âmes sur 800,000. La province de Starkenbourg, dont Darmstadt est le chef-lieu, et la Hesse rhénane gardaient leur indépendance, mais écornée, amoindrie et compromise par des conventions que le vainqueur avait dictées. L'administration des postes et des télégraphes du grand-duché a passé aux mains de la Prusse, et ses troupes font partie intégrante de l'armée fédérale. Organisées à la prussienne, elles sont, en temps de paix comme en temps de guerre, sous le commandement du roi de Prusse avec cette seule restriction, que la nomination des généraux, hormis celle du commandant divisionnaire, n'a pas besoin d'être sanctionnée par lui, et qu'en temps de paix il renonce à l'exercice de sa juridiction militaire. Ajoutons que le grand-duché a dû céder Mayence à la Prusse; non-seulement elle y tient seule garnison, elle s'est subrogée à tous les droits qu'exerçait la confédération germanique à l'égard du gouvernement territorial. Ce *modus vivendi* n'a pas un caractère strictement juridique; mais la Prusse a la possession de fait, et l'on ne voit pas trop qui

pourrait la lui contester. La Hesse se trouve ainsi enlacée de toutes parts dans un réseau qui gêne singulièrement la liberté de ses mouvemens, une partie de son territoire relevant de la confédération du nord, et le reste ne s'appartenant qu'à moitié : situation difficile et périlleuse, qui semblait faite pour ne pouvoir durer et qui dure encore, grâce surtout à la patiente ténacité de l'habile président du ministère hessois, le baron Dalwigk, dont les résistances ont plus d'une fois mécontenté Berlin. On le lui a fait sentir. Le 24 novembre 1867, le chancelier fédéral lui adressait une note amère et sèche pour le blâmer de s'être laissé inviter par la France à une conférence européenne sur la question romaine. Au mois d'avril 1868, M. de Bismarck frappa un second coup; il se plaignait que le grand-duché procédât trop lentement à la réorganisation de son armée et à l'exécution des traités. Il s'en prit au général divisionnaire, le prince Louis, qui rejeta la faute sur le ministre de la guerre. Le cabinet de Berlin menaçait, si on ne lui donnait satisfaction, de transporter à Cassèl les troupes de la Hesse supérieure et de remplacer le prince par un général de division prussien. Le prince donna sa démission. Cette pression, habilement concertée, ne manqua point son effet: la Hesse dut faire son *peccavi*, et le 21 avril des officiers prussiens arrivaient à Darmstadt pour y prendre en main l'administration militaire. Le ministre de la guerre avait reçu son congé, mais M. Dalwigk est toujours là.

Le génie français est rectiligne de sa nature, et les situations fausses lui sont insupportables; il est prêt à tous les sacrifices pour en sortir. L'esprit allemand en prend mieux son parti, il en fait le tour, il en examine les bons côtés, et cherche à s'y établir le plus commodément possible. A son obstination naturelle, qui le rend capable de longues résistances, il joint le talent de la procédure, et alors même qu'il a perdu le principal, il multiplie les incidens; il plaidera jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus rien à perdre. L'histoire d'Allemagne en offre une foule d'exemples, grands et petits, et ce qui se passe à Darmstadt en est un. Il semblait que la population hessoise ne pourrait supporter longtemps de se voir partagée par le Mein en 250,000 Allemands du nord et en 600,000 Allemands du sud. La destinée des premiers paraissant irrévocable, on pouvait croire que les seconds ne tarderaient pas à les rejoindre et à se fondre avec eux dans la confédération du nord. Peut-être l'espérait-on à Berlin. C'eût été une première entorse donnée au traité de Prague, et un tel exemple aurait pu devenir contagieux. Quand la convention militaire fut présentée au parlement hessois, les nationaux et quelques conservateurs de la seconde chambre se réunirent pour demander l'accession. Ils faisaient valoir des raisons de convenance, d'utilité, de nécessité politique, de patriotisme allemand, et représentaient

qu'au surplus le principal était fait, qu'il ne valait guère la peine de se débattre pour conserver un semblant d'indépendance. M. Dalwigk repoussa énergiquement cette motion; il s'efforça de démontrer que les inconvéniens de la situation n'étaient pas aussi grands qu'on se plaisait à le dire; il allégua aussi le traité de Prague, et que l'Autriche, consultée par lui, avait déclaré qu'elle prenait au sérieux l'article 4 et la frontière du Mein. En dépit de son éloquente plaidoirie, la proposition fut votée par 32 voix contre 15; mais le gouvernement avait pour lui la chambre haute, qui la rejeta tout d'une voix, après une discussion vive où la politique prussienne fut traitée sans ménagement. L'un des orateurs déclara que, si jamais il était forcé de voter pour l'accession, il attendrait qu'un jour plus heureux vînt à luire pour l'Allemagne, et qu'il voterait alors des deux mains la dissolution du *Nordbund*. La même proposition a été remise plus récemment sur le tapis sans plus de succès, et jusqu'à ce jour le grand-duché a maintenu obstinément le *statu quo*. Les Hessois n'ont pas encore rempli la mission que leur assignait Berlin, ils ne se sont pas faits « les pionniers de l'unité. » Les nationaux prussiens s'en prennent à M. Dalwigk, à son savoir-faire, à ce qu'ils appellent ses intrigues; en vérité ne se sont-ils pas appliqués à lui rendre sa tâche plus facile?

La Bavière, qui traverse en ce moment une crise parlementaire et ministérielle dont l'Europe s'occupe, est, par l'étendue de son territoire, le plus important des états du sud. Il y a des pays qui sont en quelque sorte embarrassés de leur taille. Trop grands pour accepter des dépendances humiliantes et une existence de satellite, pas assez pour dominer les événemens, ils courent le risque d'avoir des prétentions qui excèdent leurs forces; essuient-ils des catastrophes, se voient-ils condamnés aux abaissemens et aux soumissions, ils ne s'accommodent pas longtemps de leur déchéance, une sourde inquiétude les pousse à recouvrer leur rang par de nouvelles entreprises. L'histoire des derniers siècles nous montre la Bavière tantôt entraînée par les passions religieuses dans l'orbite de l'Autriche et gravitant autour d'elle, tantôt sentant le péril de cette alliance et s'appuyant sur la Prusse pour résister aux menaçantes convoitises des Habsbourg, tantôt liant à deux reprises partie avec la France, dont l'amitié lui fut utile, mais risqua de lui devenir fatale, ou bien enfin visant à jouer, dans le sein de la confédération germanique, un rôle proportionné à son importance, s'efforçant de grouper autour d'elle les états secondaires de l'Allemagne et caressant des rêves de *triade* que les événemens ont jusqu'ici condamnés. Dans les diverses péripéties de cette politique oscillante, qui essayait de tout, la Bavière a connu les extrémités des choses humaines. Maximilien-Emmanuel, pour avoir épousé la cause de la

France dans la guerre de succession, fut, après la bataille d'Hochstett, mis au ban de l'empire et ne rentra dans ses droits qu'après la paix de Baden. Son successeur, le fameux Charles VII, conquit l'Autriche et ceignit la couronne impériale; mais, par un revers de fortune, il perdit du même coup et l'empire et la Bavière. La paix de Fussen la rendit à son fils. Plus tard, quand Maximilien-Joseph fut mort sans enfans et que le chef de la branche cadette de la maison palatine, Charles-Théodore, fut appelé à recueillir son héritage, l'Autriche étendit de nouveau la main sur cette proie, et ce fut l'intervention prussienne qui sauva la Bavière. L'alliance française devait, au commencement de ce siècle, l'ériger en royaume; cet honneur l'eût perdue, si elle n'eût sacrifié à la fortune et acheté par un brusque retour l'indulgence des vainqueurs de Leipzig. C'est ainsi qu'on a vu la Bavière guettant d'un œil inquiet les occasions, cherchant à tâtons sa destinée sur tous les chemins de l'Europe, et tour à tour croyant la tenir, ou réduite à disputer son existence. « Certaines gens, a dit un homme d'état, s'imaginent que la Bavière ne représente rien. Elle a échappé à tant de chances de destruction, elle existe depuis si longtemps, qu'il faut bien qu'il y ait de bonnes raisons pour cela. »

Ce n'est pas seulement dans ses relations avec l'étranger que la Bavière a des choix à faire et que ces choix l'embarrassent. Sa situation intérieure présente des difficultés qui ne peuvent être surmontées que par un gouvernement habile, dont la main soit à la fois ferme et légère. Pays essentiellement agricole et catholique, la Bavière, avec le temps, est devenue autre chose encore; elle se compose aujourd'hui d'élémens distribués à doses inégales dans les diverses parties de son territoire et réfractaires les uns aux autres. Ses villes industrieuses et commerçantes renferment une bourgeoisie riche, éclairée, ouverte à toutes les idées modernes; elle a trois universités, — et dans le nombre l'une des plus prospères et des plus fréquentées de l'Allemagne; un quart de ses 5 millions d'habitans professe la religion protestante, répandue surtout en Franconie et dans le Palatinat. Le parti bourgeois, jaloux d'assurer à la Bavière toutes les institutions et les garanties libérales, forme des groupes épars au milieu d'une vaste population agricole, qui se dérobe à son influence et dont les intérêts sont absolument opposés aux siens. Pour mesurer la distance qu'il y a des idées de cette classe moyenne à celles de ce peuple des campagnes, il suffit de parcourir un numéro de la *Gazette d'Augsbourg*, qui, à travers les vicissitudes de sa politique, est demeurée l'un des organes les plus éclairés de l'esprit moderne en toutes choses, et de lire ensuite l'un de ces petits carrés de papier qui s'impriment à Munich et dans lesquels un bon sens gausseur ou des préjugés surannés s'adressent, dans le langage

qu'il peut comprendre, à un public de villageois. Un peu lourd de tempérament, rude d'écorce et de manières, assez instruit pour mêler un peu de raisonnement à ses préventions et à ses instincts, organisé en associations puissantes qui couvrent tout le pays de leur réseau, vivant sur une terre grasse et fertile qui récompense abondamment les sueurs de l'homme, et dans un pays où il y a du bonheur, le paysan bavarois est très attaché à ses habitudes, à ses souvenirs : il est conservateur avec passion. L'esprit moderne l'inquiète, le trouble, parce qu'il se présente à lui sous les traits de la bureaucratie et que les bureaux sont ses plus grands ennemis. La liberté, telle qu'il l'entend, est celle qui le soustrait autant que possible au contrôle et aux tracasseries de cet être invisible qu'on nomme l'état, lequel n'entre guère en conversation avec lui que pour lui demander de l'argent, lui intimer des ordres ou lui signifier des défenses. Il n'obéit volontiers qu'à certaines autorités qu'il peut aimer, parce qu'elles ont un visage, ou parce qu'il sait nettement à quoi elles servent : son roi, sa commune, son curé. Voilà, dans sa pensée, les rouages qui font aller le monde. Les lois et les fonctionnaires sont des inventions bourgeoises; quand ses meneurs veulent lui échauffer la tête, ils lui représentent que le gouvernement dont il se plaint, qui lui augmente chaque année sa cote, est un gouvernement de bourgeois. Ce mot dit tout; il n'en demande pas davantage, il sait ce qu'il doit faire et comment il doit voter.

La Bavière est l'un des pays où le clergé a conservé le plus longtemps ses priviléges et son omnipotence. Livrée aux jésuites, lorsque le joséphisme vint à régner en Autriche, elle se gara de cette contagion, sa foi demeura vierge et incorruptible. Ce fut l'électeur-roi Maximilien-Joseph qui, le premier, revendiqua les droits de la société civile. En 1817 et 1818, la Bavière reçut tout à la fois une constitution et un concordat. Une lutte sourde s'engagea entre les deux puissances, lutte mêlée d'alternatives diverses. Tantôt l'état concédait trop, tantôt il faisait prévaloir avec ses intérêts ceux de la science, de la tolérance et de la civilisation. Depuis dix ans surtout, il a fait des pas décisifs; il lui serait difficile de retourner en arrière. Quand le clergé ne peut plus disposer de l'état, qu'il n'a plus le gouvernement à sa dévotion, il se fait peuple. C'est à quoi il a réussi en Bavière plus encore qu'ailleurs. S'appuyant sur le paysan, épousant ses passions, lui parlant sa langue, qu'il savait de naissance, il s'est fait le représentant de ses instincts à la fois conservateurs et démocratiques, de son aversion pour le régime bourgeois. Sans laisser dormir dans leur fourreau les vieilles armes ecclésiastiques, il s'en est forgé de nouvelles; il a usé avec habileté de tous les moyens d'agitation inventés par la démocratie, la presse, les assemblées, les associations. Le clergé bavarois constitue aujour-

d'hui une sorte de tribunat en soutane, passé maître dans l'éloquence populaire, et agissant en même temps par le confessionnal et par le journal. Les événemens de 1866 l'ont servi à merveille. Il a su exploiter l'attachement du pays à son indépendance, les antipathies que le nom prussien inspire au patriotisme bavarois, les défiances du peuple des campagnes, son humeur soupçonneuse, qui découvre partout des machinations et des trames. S'emparant de ces inquiétudes, les fomentant et les envenimant, incriminant les intentions, dénonçant avec acrimonie et les actes du pouvoir et les arrière-pensées qu'il lui imputait, — de tous ces griefs, les uns plus ou moins fondés, les autres chimériques, il a composé un volumineux dossier où il puise à pleines mains dans les jours d'élections. Il est donc pour quelque chose dans l'organisation de ce parti *patriote* qui possède aujourd'hui la majorité dans les chambres, et qu'on désigne à tort en France et ailleurs sous le nom de *parti ultramontain*. Les conservateurs ou patriotes bavarois, qui ont à leur tête des hommes éclairés et de grande valeur, sont moins un parti qu'une coalition, et cette coalition se recrute dans toutes les classes. A côté des champions du *Syllabus* et de la curie, on y trouve des hommes de gouvernement, des catholiques libéraux, presque tous les orthodoxes protestans. L'intérêt commun est la conservation de la Bavière; mais les uns estiment qu'il est des progrès et des changemens conciliables avec cette conservation; d'autres, incapables de ces distinctions, s'attachent à tout conserver, craignant que la muraille ne s'écroule, si on en détache une pierre; d'autres encore s'occupent moins de sauver la patrie que de faire leurs propres affaires, et, avides du pouvoir, ils comptent que les patriotes voudront bien leur tenir l'échelle. L'indépendance nationale est le mot d'ordre commun du parti; mais ce qui pour la plupart est le but, pour quelques-uns n'est qu'un moyen, et le paysan est leur instrument (1).

Si on en jugeait par sa lourdeur apparente, par son indolence

(1) Il est permis de douter que la majorité des paysans bavarois soient ultramontains. En tout cas, les définitions théologiques sont le moindre de leurs soucis; ils n'entrent pas dans le détail, ils voient les choses en gros. Dans la séance du 3 février dernier de la chambre des députés de Bavière, l'un des représentans de la droite, M. Hafenbrädl, a déclaré qu'il était faux que les associations de paysans ou *Bauernvereine* fussent au service de Rome et des jésuites, que leur mot d'ordre était : Dieu, le roi et la patrie. « Dites aux paysans, s'est-il écrié, que la Bavière doit devenir une province romaine, et vous verrez comme ils feront volte-face. » Répondant ensuite à ceux qui lui reprochaient d'être allé pendant la période électorale à la chasse du paysan, *auf den Bauernfang :* « Nos paysans ne sont pas si faciles à attraper que vous croyez, ajouta l'honorable député. Essayez de cette chasse, il est probable que vous en reviendrez bredouille. La grosse affaire pour le paysan, avant de se laisser prendre, c'est de savoir qui est le chasseur. »

habituelle, on pourrait croire que la grande occupation du Bavarois est d'exister et de se sentir exister. Pourquoi ne jouirait-il pas de la vie? Il n'a pas à se plaindre de son lot dans ce monde. Toutefois sous ce flegme couvent des passions mal endormies et de véritables fougues politiques. Il y a dans le Bavarois le plus placide un électeur primaire qui a la tête près du bonnet, et ses longues tranquillités sont interrompues par des fièvres électorales à tout consumer. Heureusement il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour la maison; elle est bâtie à chaux et à sable. Au demeurant, dans les pays libres, les agitations de la vie publique ne sont pas un mal; elles sont tout au plus l'un des inconvéniens nécessaires de la liberté. Ceux qui les maudissent ou qui les redoutent doivent se chercher un maître et le charger de vouloir pour eux. Il n'est pour la Bavière qu'un danger sérieux; ses hommes d'état doivent veiller à ce que la lutte des partis ne dégénère pas en une lutte de classes, et la question politique en une question sociale. La bourgeoisie bavaroise est trop nombreuse, trop influente, et ses idées sont trop d'accord avec celles du siècle pour qu'elle ne les impose pas à son gouvernement; mais il doit tenir grand compte des instincts et des préventions populaires. Joseph de Maistre disait qu'il ne suffit pas d'aimer son prochain comme soi-même, qu'il faut l'aimer comme il désire qu'on l'aime : grande maxime à l'usage des gouvernans. Il ne suffit pas de bien gouverner les peuples, il faut leur faire aimer leur gouvernement et les apprivoiser avec la raison en l'accommodant à leurs goûts. Pour que le progrès devienne populaire en Bavière, il faut que le progrès se fasse bavarois. En un mot, la Bavière est peut-être le pays où le doctrinarisme bourgeois offre le plus de danger, où la politique de transaction et de bon sens pratique est le plus nécessaire.

Le prince Hohenlohe, qui entra dans les affaires le 31 décembre 1866, fut condamné par la nécessité à un début malheureux; il dut proposer aux chambres cette réforme militaire à laquelle le Bavarois a peine à s'accoutumer. — Cela explique en quelque mesure l'écho qu'ont pu trouver dans le pays les accusations passionnées auxquelles sa politique est en butte, bien qu'envisagée en elle-même, cette politique, dont il n'a jamais dévié, soit celle que conseillaient les circonstances à un esprit réfléchi, à une intelligence élevée. Se posant en modérateur des partis, réprouvant également les impatiences de la gauche progressiste et les inquiétudes exagérées de l'extrême droite patriote, le prince Hohenlohe a toujours déclaré d'une part que l'indépendance de la Bavière serait le premier intérêt de son gouvernement, et qu'il ne conseillerait jamais à son pays de solliciter son entrée dans la confédération du nord, dont les institutions lui semblaient inconciliables avec les droits de souveraineté des états.

D'autre part, il représentait aux conservateurs que, pour un pays tel que la Bavière, l'isolement est une situation fâcheuse et à la longue insupportable, que ce droit qu'elle tenait de la paix de Prague de choisir ses alliances était d'un usage dangereux, qu'elle devait faire non pas de la grande politique ni de la politique européenne, mais de la politique allemande, qu'en cherchant son point d'appui dans une puissance étrangère, elle blesserait le sentiment national et s'exposerait à de redoutables complications, que les engagemens souscrits à Nikolsbourg étaient les seuls compatibles avec le véritable intérêt bavarois. Concilier le légitime désir de s'appartenir, de rester soi, avec l'observation loyale des traités et le maintien de bonnes relations entre la Prusse et la Bavière, tel a été, pendant ces trois années, le programme du prince Hohenlohe. Dans sa politique intérieure, le prince est parti de ce principe, que de sages progrès sont la meilleure sauvegarde de l'indépendance de la Bavière, et toutes les lois qu'il a présentées aux chambres touchant la liberté d'industrie, le mariage, les associations, la réforme judiciaire, sont des lois de progrès, destinées les unes à garantir les droits de l'état, les autres à supprimer de vieilles institutions et de vieux règlemens qui ne répondent plus aux besoins d'activité et de libre expansion des sociétés modernes (1).

Le seul reproche qu'on puisse adresser à la politique honnête et éclairée du ministère bavarois, c'est qu'il a donné prise à ses adversaires par des imprudences, des précipitations, par un certain luxe de mouvemens et de démarches propres à exciter des inquiétudes. Il n'a rien fait de mauvais, mais il a trop fait, et pour un gouvernement toute action superflue est une faute. Il s'est attiré un échec en proposant une loi scolaire qui dérobait l'école à la surveillance du clergé, et qui, excellente en soi, devançait les temps, choquait bien des catholiques modérés, et avait peut-être ce défaut suprême d'être impraticable. Poursuivant au dedans une politique vraiment libérale, il s'est trop préoccupé de petits incidens qu'il aurait dû ignorer; il a trop prodigué les circulaires, les adresses, les avertissemens au pays. Il a eu le tort que le Christ reprochait à Marthe, il s'est occupé et inquiété de trop de choses. Dans sa politique extérieure, il a commis la faute de ne pas s'en tenir à ce qui était net, précis et pratique. Il a compliqué son programme de regrets et

(1) On peut s'étonner que le ministère bavarois n'ait pas proposé une loi de réforme électorale. La Bavière élit sa chambre des députés par un système d'élection à deux degrés; d'autre part, elle nomme par le suffrage universel ses députés au parlement douanier. Une telle anomalie semble ne pouvoir durer; mais l'épreuve qui a été faite en 1868 du suffrage universel a démontré qu'il était une arme puissante entre les mains du parti patriote. Le système bourgeois par excellence, celui qui garantit le mieux l'influence des classes moyennes, est l'élection directe avec un cens. Ce n'était pas une chose à proposer, le pays n'en voudrait pas. Cette grave difficulté réclame sa solution.

d'aspirations dont il était inutile d'entretenir les chambres, puisqu'on n'avait rien à leur proposer. On leur a trop souvent répété que l'isolement compromettait l'existence du pays, qu'on avait hâte de trouver un moyen de renouer le lien fédéral de l'Allemagne et de sortir du provisoire alarmant où l'on vivait. Il faut savoir subir le provisoire et attendre les occasions; ce n'est pas en en parlant qu'on les fait naître. Le prince Hohenlohe a un idéal, lequel assurément est très avouable. Il a la fibre allemande, il est très attaché à l'unité nationale, et il serait étrange qu'on lui en fît un crime. Il déplore la politique d'annexion qui a brisé le faisceau de la famille allemande, et, s'il ne tenait qu'à lui, la Prusse aurait déjà restitué ses conquêtes, et s'en dédommagerait par l'hégémonie de l'Allemagne. D'un autre côté, il s'inquiète de sentir derrière lui une Autriche détachée des intérêts germaniques, et qui, en toute question qui se présentera, ne prendra conseil que de sa propre sûreté. Ne pouvant supprimer les traités de Prague, ni défaire ce qu'a fait la Prusse, le programme d'avenir qu'il caresse, qu'il a souvent exposé dans un noble langage, peut se résumer ainsi : — union fédérative entre les états du sud, entente cordiale entre ces états et la confédération du nord et règlement commun des affaires communes, réconciliation et alliance de la Prusse et de l'Autriche. — Mais aujourd'hui encore ce programme n'est qu'un rêve, et, en y revenant si souvent, on courait le risque d'alarmer inutilement le pays, de lui faire croire que ces plans d'avenir étaient déjà en voie d'exécution, qu'outre les traités militaires et douaniers, on en avait fait un autre auquel on cherchait à le préparer : soupçons injustes qu'une déclaration royale vient de condamner, mais que les animosités et les jalousies ont su exploiter. Que reprochent ses ennemis au prince Hohenlohe? Non des actes, mais des arrière-pensées et des intentions, ou, pour parler bavarois, *sein tendenziöses Schaffen und Handhaben.* Or il ne sert de rien à un gouvernement d'avoir des tendances; elles le compromettent en pure perte.

L'espérance du prince Hohenlohe était que le parti sur lequel il s'appuyait rallierait à lui peu à peu les esprits modérés de la droite et de la gauche. Il n'en fut rien, le ministère vit son corps d'armée s'affaiblir, se disperser et se fondre. Les élections du printemps de 1869 donnèrent à la Bavière une chambre où les patriotes et les progressistes se balançaient, et où le tiers-parti ne formait qu'une infime minorité. On sait l'étrange spectacle que donna cette chambre quand elle voulut constituer son bureau et choisir son président. Deux partis exactement égaux luttèrent front contre front dans sept votations successives sans qu'il se fît aucune défection d'un côté ou de l'autre, — rare exemple de discipline et d'opiniâtreté. En vain le prince Hohenlohe interposa ses bons offices pour concilier cet inso-

luble différend et ménager un accommodement; il fallut dissoudre cette chambre impossible et en appeler au pays. La dissolution n'ayant point été provoquée par une question de cabinet, le ministère aurait dû garder une stricte neutralité; quel que fût le résultat du scrutin, il n'aurait point eu de part dans la défaite. Il eut le tort de remanier les circonscriptions électorales, et il paie aujourd'hui cette imprudence. Les patriotes sortirent de la lutte vainqueurs, très échauffés et disposés à pousser jusqu'au bout les conséquences de leur victoire. Dans le remarquable discours que prononça le roi Louis à l'ouverture de la session, il engagea les partis à la conciliation et à la concorde. Les deux chambres lui ont répondu par des adresses qui renferment un vote de méfiance pour le ministère, et le jeune roi en a marqué son déplaisir; ce vote lui a paru porter atteinte à sa prérogative. Il lui en coûte de se séparer d'un ministre qui a sa confiance; il sent d'ailleurs qu'une politique prudente est la seule qui convienne à la Bavière dans la situation délicate et troublée de l'Allemagne, qu'une rupture avec la Prusse ou tout éclat fâcheux pourrait avoir d'inquiétantes conséquences, et, bien qu'il lui fût aisé de trouver un ministère à sa convenance dans les rangs des patriotes, qui ont beaucoup d'hommes à lui proposer, il redoute la queue du parti, ses fins secrètes et ses menées occultes.

Il est une réponse à faire aux exagérés qui accusent le prince Hohenlohe de trahir les intérêts bavarois et de livrer la Bavière à la Prusse. Le discours de la couronne reproduit, quant au fond, le programme qu'il n'a cessé de proposer et de défendre, et ce discours a excité à Berlin un vif mécontentement. Toutefois, dans l'intérêt du régime constitutionnel, il est désirable que l'injustice des chambres bavaroises ait gain de cause. Quelque sympathie qu'on ressente pour un homme d'état, on ne saurait lui souhaiter un succès que lui reprocherait sa conscience politique. En définitive la victoire des institutions tourne au profit de tout le monde, et même des vaincus. Le prince Hohenlohe peut se dire que l'opinion publique se ravisera, que tôt ou tard son pays aura besoin de ses services et devra revenir à une politique modérée et libérale, à laquelle on ne peut reprocher que de s'être trop agitée et de représenter la raison sans en avoir tout le sang-froid.

IV.

Parler du Wurtemberg, c'est parler de l'un des pays les plus prospères et les plus libres qui soient au monde. C'est parler aussi de l'état qui représente avec le plus d'énergie les deux passions communes à toute l'Allemagne du midi, un attachement égal à la petite et à la grande patrie. Un Prussien a dit du Wurtembergeois

qu'il ne connaissait que deux choses, la Souabe et le ciel. Cette boutade ne porte point. Le Wurtembergeois ne peut séparer dans ses rêves la conservation du Wurtemberg et le rétablissement de la grande Allemagne. Il se sent à la fois très Souabe et très Allemand. Et quelle province a donné davantage à la commune patrie, a fait produire au génie germanique plus de fruits exquis et savoureux? Si le Souabe aime trop l'Allemagne pour se réconcilier avec la paix de Prague, il est trop libéral pour se donner à M. de Bismarck; il craindrait que le remède ne fût pire que le mal. C'est à ce double titre que Stuttgart est le foyer de la résistance à la Prusse et qu'il a mérité d'être surnommé l'anti-Berlin.

S'il est vrai que la santé soit l'équilibre, le Wurtemberg est aussi l'un des pays de ce monde qui se portent le mieux. On n'en trouve guère qui visent davantage à cet idéal de la civilisation complète où aucun intérêt n'est sacrifié. Pays d'agriculture et d'industrie, de démocratie et de classes moyennes instruites et influentes, de liberté municipale et d'excellente administration, d'enseignement populaire et de haute culture scientifique, il n'est pas de société mieux pondérée et qui s'applique davantage à se développer dans tous les sens. Nulle part l'instruction n'est plus répandue et ne répond mieux à tous les besoins; l'éducation va chercher tout le monde en Wurtemberg, mais elle respecte le naturel, elle ne lui fait point faire pénitence. Le Souabe possède ce qui est rare dans le nord : l'abandon, l'expansion, la vivacité, le charme, et sa capitale s'en ressent; elle n'est pas la plus belle des résidences allemandes, elle en est la plus charmante. Ce naturel qui résiste à tout est aussi la qualité souveraine des poètes et des écrivains souabes, arbres à qui les soleils du midi ont permis de croître et de mûrir en plein vent sans avoir à subir la gênante discipline de l'espalier. Ouverts à toutes les influences, à toutes les idées, ces poètes n'ont pas à craindre de cesser d'être eux-mêmes. Qu'est-ce que Schiller? Un Souabe qu'a greffé la Grèce et qui a humé les vents orageux de la révolution française. Le passé, le présent, son cœur a tout fondu dans une harmonie forte à la fois et délicieuse. Il n'est pas d'écrivain qui soit plus homme; bien habile qui distinguerait son génie de son âme : il avait une âme de génie. Moins grands que lui, ses successeurs de l'école souabe lui ont ressemblé en ceci, que l'art pur ne leur a point suffi, et qu'un jour ou l'autre ils ont servi d'interprètes aux grandes passions qui remuent le monde. « Que ne puis-je, s'écrie le plus parfait d'entre eux, respirer de nouveau dans le royaume doré des songes et des légendes! Un souffle plus sévère fait vibrer les cordes de ma lyre. Ma fée s'appelle aujourd'hui la liberté, et mon chevalier s'appelle le droit. Debout, chevalier, et résiste de pied ferme aux sauvages assauts des dragons. »

Un Zurichois ou un Bernois qui voyage en Wurtemberg ne s'y sent point dépaysé; tout lui rappelle que le Souabe est son parent, qu'ils sont sortis l'un et l'autre d'une tige commune. Il retrouve dans cette Suisse monarchique tout ce qui se voit chez lui, le même penchant à se gouverner soi-même, la liberté communale, une ardeur passionnée pour les affaires publiques, l'esprit de parti tout-puissant, l'usage illimité du droit de réunion et d'association, une police qui n'impute à personne des délits d'opinion. Cependant les deux pays ne se ressemblent pas en tout point. La Suisse, en raison de sa petitesse et de la division pour ainsi dire parcellaire de son territoire, se compose de cantons qui ne sont la plupart que des municipes souverains; il en résulte que les opinions et les idées y prennent des proportions municipales, et que de grands talens politiques y sont employés souvent à régler des questions de ménage. Les Souabes joignent à l'avantage de former un pays à part, qui s'administre et se régit lui-même, celui de se rattacher à une grande vie nationale, dont ils ressentent les contre-coups et les courans; ils ne sont pas claquemurés chez eux; tout en s'occupant activement de leurs affaires, ils ont vue sur le monde, et débattent avec leurs intérêts privés ceux de 40 millions d'Allemands. Aussi n'ont-ils pas l'esprit positif et renfermé du Suisse. Le Wurtemberg a produit non-seulement des Schiller et des Uhland, mais des métaphysiciens, des Schelling et des Hegel. En revanche, le Suisse, se mouvant dans un cercle plus étroit et ne s'occupant que d'intérêts dont il peut faire le tour, apprend à se défier des utopies; son bon sens politique, qui le préserve de bien des entraînemens dangereux, est le correctif de l'absolue liberté dont il jouit. En sa qualité d'idéaliste, le Souabe a le goût de faire grand; il cherche l'absolu dans la politique, — délicate entreprise. Ajoutez qu'il tient trop à ses idées pour se résigner facilement à en rien sacrifier; il aime mieux s'isoler que de s'amoindrir. N'est-ce pas un poète souabe qui a dit : « Je ne jurerai jamais par le nom de personne, car moi aussi je suis quelqu'un? »

En Wurtemberg, les difficultés politiques sont d'une tout autre nature qu'en Bavière; elles n'y sont point compliquées d'oppositions de classes et de confessions. Le Wurtemberg est un état essentiellement protestant; sur 1,800,000 habitans, il a 540,000 catholiques, et sur cette terre protestante l'état moderne se développe sans crises violentes; le terrain lui est favorable, il plonge ses racines dans des consciences émancipées. L'esprit libéral domine parmi les catholiques du Wurtemberg. Le clergé souabe fait ses études à Tubingen, il s'y familiarise avec les sciences, l'histoire et les idées nouvelles; partant il est disposé à vivre en de bons termes avec les protestans et avec l'état, et quelques efforts qu'une nonciature italienne, qui

ne comprend rien aux instincts élevés de l'esprit allemand, ait pu tenter pour brouiller les cartes, elle n'y a pas réussi.

Nous avons vu qu'en Bavière le plus grand embarras pour un gouvernement libéral est une démocratie rustique, ennemie du bourgeois, par trop conservatrice et endoctrinée par ses curés. En Wurtemberg, le danger est la formation d'un parti républicain, auquel semble incliner une fraction de la bourgeoisie. Les Souabes ont la république à leurs portes, ils ne sont séparés d'elle que par la largeur du lac de Constance, elle est pour beaucoup d'entre eux un idéal qu'ils souhaitent d'acclimater chez eux. Le parti républicain, qui a pour organe le *Beobachter* de Stuttgart (1), ne réclame pas ouvertement la république, il se contente de demander les institutions républicaines. Il a déjà obtenu le suffrage universel; ce qu'il poursuit en ce moment, c'est l'abolition de la chambre des pairs et le remplacement de l'armée permanente par des milices organisées et exercées comme en Suisse. De telles prétentions ont paru excessives à plusieurs des hommes de valeur du parti démocratique ou *Volkspartei*. Ils sentent qu'une propagande républicaine, couverte ou déclarée, donnerait beau jeu à la Prusse. L'attachement qu'ont les populations du sud pour leur indépendance est un faisceau de sentimens, d'habitudes et de traditions auquel il serait dangereux de toucher; l'amour du pays s'unit étroitement dans leur esprit à l'affection qu'elles portent à la maison de leurs princes. Est-il sûr qu'elles soient mûres pour la république?

Le président du ministère wurtembergeois, le baron de Varnbüler, n'est pas de ceux que les difficultés effraient ou rebutent. Si c'est le caractère des grands poètes de faire difficilement des vers faciles, c'est le propre des hommes d'état qui ont la vocation de faire facilement les choses difficiles. Esprit supérieur et ironique, M. de Varnbüler a de l'homme d'état le coup d'œil juste et prompt, le sentiment vif et net des situations, le parfait sang-froid et cette belle humeur qui assure à l'esprit toute sa liberté. Administrateur consommé, il possède aussi la tactique et le maniement des assemblées. Il sait, selon les occasions, agir ou faire agir, se montrer ou s'effacer, parler ou se taire. On l'a vu, dans les grandes crises, assister silencieux pendant des séances entières à des débats passionnés où s'agitait une question de cabinet, attendre son moment, et, profitant d'une manœuvre imprudente, d'un mot malheureux, faire une soudaine trouée dans les rangs ennemis et enlever la victoire quand tout semblait perdu. Au surplus, le moins doctrinaire des hommes, faisant peu de cas des politiques spéculatifs et de ces rêveurs que

(1) Le *Beobachter* a pour rédacteur en chef M. Karl Mayer, écrivain de grand talent d'un esprit élevé, d'un cœur chaud, et l'une des plumes de guerre les mieux taillées de l'Allemagne.

Napoléon Ier appelait des *têtes à tableaux*, il ne croit guère aux idées, mais il croit beaucoup aux situations, et il s'applique à se servir le mieux possible des cartes qu'il a en main. Il connaît mieux que personne les conditions et les nécessités du gouvernement des sociétés modernes; aristocrate d'instinct, il est orateur d'assemblée populaire comme de parlement, et il se prête aux réformes, même à celles qui ne lui plaisent guère, lorsqu'elles lui paraissent réclamées par l'opinion. Ses adversaires lui reprochent sa versatilité et de n'avoir que des principes de circonstance; il pourrait répondre qu'en politique ce qui est faux aujourd'hui sera vrai demain, et que le premier principe d'un homme d'état est d'avoir une montre qui marche bien.

M. de Varnbüler, qui était déjà le pilote du Wurtemberg dans les tempêtes de 1866, n'eut pas de peine à se justifier après l'événement de la politique qu'il avait suivie. C'était celle du pays, et les Souabes n'avaient point changé d'avis après Sadowa; ils ne se repentaient de rien, leur conscience n'étant pas à la merci de la fortune. Il fut plus difficile à l'habile ministre de leur faire agréer les engagemens qu'il avait souscrits à Nikolsbourg. Il a le malheur des hommes d'état dont la réputation d'esprit est faite, on lui prête des mots. On assurait qu'il avait dit à M. de Bismarck : « Nous croyions l'Autriche forte, nous nous sommes alliés à l'Autriche; nous savons aujourd'hui que vous êtes forts, vous pouvez compter sur nous. » On prétend aussi que l'idée première des traités d'alliance lui appartient, que c'est lui qui les a proposés. Peut-être se disait-il que l'empressement à offrir sert quelquefois à empêcher qu'on ne vous demande plus que vous ne voulez donner. Peut-être aussi pensait-il qu'il fallait ôter au provisoire ce qu'il avait de plus inquiétant, que c'était le meilleur moyen de le faire durer. Quoi qu'il en soit, M. de Varnbüler eut de la peine à défendre le traité d'alliance contre une opposition acharnée qui le qualifiait d'attentat à l'indépendance du Wurtemberg, et il lui fut difficile aussi de faire accepter la réforme militaire qui en était la conséquence indirecte. Les discours qu'il prononça dans ces importantes discussions sont des chefs-d'œuvre d'éloquence parlementaire. Un instant la Prusse et les nationaux se flattèrent qu'il se donnerait à eux; mais il s'était d'avance tracé sa ligne et n'était pas homme à s'en écarter. Aussitôt que les traités furent votés, on le vit, dans les élections douanières, déclarer la guerre au parti prussien, et, se liguant avec les démocrates, remporter avec eux une éclatante victoire, peu après, toujours prompt dans ses décisions et agile à la manœuvre, leur rompre en visière dans les questions intérieures et résister énergiquement à leurs demandes de réformes radicales. Il ne croit pas aux milices suisses; il n'accor-

dera pas non plus la suppression de la chambre haute, mais il désire qu'elle représente des intérêts et non des priviléges; s'il ne tenait qu'à lui, il en ferait une chambre de grands propriétaires. Quant à la question allemande, il n'a garde de compliquer son programme par de trop longues prévoyances, par de précoces inquiétudes. Il estime que les petits états n'ont qu'un moyen de sauvegarder leur indépendance : c'est de prouver qu'ils vivent et qu'ils aiment à vivre en faisant de bonnes lois, en attachant surtout une extrême importance aux intérêts économiques et aux réformes administratives, et ce ne lui est pas une médiocre satisfaction d'avoir réussi à doter le Wurtemberg d'un réseau de chemins de fer supérieur à ce qui se voit ailleurs, entreprise qu'il a conduite avec une habileté financière que personne ne conteste. « Après tout, dit-il, et ceci n'est pas un des mots qu'on lui prête, pourquoi sacrifier le présent à l'avenir? Tout dans ce monde est provisoire. Si la grande crise qu'on redoute éclate, elle remettra en question toutes les existences, petites ou grandes, à commencer par celle de l'assureur. »

Arrivons enfin au grand-duché de Baden, qu'un publiciste appelait le pays des imbroglios et des mystères. S'il s'est trouvé un état du nord pour reprocher à la Prusse d'avoir trop respecté les droits de souveraineté de ses confédérés, parmi les états du sud il en est un à qui son indépendance pèse, qui a hâte de se délivrer de sa liberté, et qui sollicite incessamment et opiniâtrément son accession au *Nordbund*, comme s'il ne lui était possible de vivre et de respirer que sous le sceptre tutélaire de la Prusse. La politique badoise a donné lieu à bien des appréciations diverses; on en a cherché le secret. Les uns prétendent que le grand-duché n'est qu'un instrument entre les mains de la Prusse, qu'il ne fait qu'exécuter les ordres qu'il reçoit de Berlin, — enfant perdu qu'on lance en avant, quitte à le désavouer, s'il devient compromettant. Quoi que fasse le gouvernement grand-ducal, quoi qu'il désire, quoi qu'il propose, ces esprits soupçonneux voient toujours M. de Bismarck derrière le ministère Jolly, lequel ne ferait que répéter les paroles du grand souffleur, et se chargerait de demander à ses voisins ce que la Prusse n'ose demander elle-même. N'a-t-on pas vu dernièrement, dans les conférences sur les forteresses du sud, la Bavière et le Wurtemberg obligés de rejeter des propositions de Carlsruhe qui eussent réduit l'Allemagne du sud à reconnaître en temps de paix la suzeraineté militaire de Berlin? Baden nous donne beaucoup d'ennuis, disait à ce propos un homme d'état.

D'autres assurent au contraire, avec plus de raison, que Baden ne reçoit point son mot d'ordre de Berlin, qu'il agit et parle de son chef; ils ajoutent que ses instances indiscrètes ont souvent embarrassé la Prusse, que maintes fois ce solliciteur intempestif a frappé

secrètement à la porte et que cette porte ne s'est point ouverte, qu'en 1867 M. Matthy, le prédécesseur de M. Jolly, a mis en quelque sorte M. de Bismarck en demeure, et que M. de Bismarck n'a pas même daigné répondre, estimant que l'annexion isolée de Baden lui procurerait peu d'avantages et de grands embarras. Ils soutiennent encore que cette convention, récemment passée, par laquelle les Badois ont acquis le droit de faire leur service militaire en Prusse, loin d'avoir été désirée à Berlin, y fut d'abord repoussée, et que le cabinet prussien ne céda que malgré lui à d'opiniâtres obsessions, dont il ne se pouvait délivrer. Ceux qui pensent ainsi ne voient dans les agissemens de la cour de Carlsruhe que les conséquences naturelles de relations de famille, et ils expliquent tout par une politique de sentiment (1). Ils allèguent que ce que femme veut, Dieu et les ministères le veulent aussi, et qu'une princesse charmante, spirituelle et d'une rare intelligence prend bien de l'ascendant sur tout ce qui l'entoure. Il faut convenir en effet qu'il y a dans la politique badoise je ne sais quoi d'agité, de nerveux et de passionné qui donne beaucoup à penser. Quand on palpe et qu'on ausculte cette politique, on croit sentir le battement fébrile et précipité d'un cœur de femme.

Que l'esprit de famille exerce quelque influence sur la conduite des affaires, cela s'est vu trop souvent pour qu'on s'en étonne, et de tels mobiles sont trop respectables pour qu'on les discute; mais on ne saurait admettre que dans les affaires badoises tout s'explique par une politique de sentiment : — à la raison de famille se joint la raison d'état. S'il est naturel que le gouvernement grand-ducal désire l'accession de Baden à la confédération du nord, il reste à expliquer pourquoi, en dépit des froideurs de Berlin, il poursuit l'accomplissement de son désir avec de fiévreuses impatiences qui embarrassent tout le monde, comme s'il y avait péril en la demeure, et qu'il sentît la terre lui manquer sous les pieds. Est-ce à dire que, limitrophe de la France, il se sente plus exposé, qu'il tremble chaque soir de voir le lendemain à son réveil un régiment français entrant dans Carlsruhe enseignes déployées? A supposer qu'il fût en proie à des craintes aussi chimériques, ne peut-il s'endormir en paix sur cet oreiller qui s'appelle le traité d'alliance, lequel, en pareille occurrence, serait valable et très valable? Qu'ajouterait donc à sa sécurité son adjonction politique à la Prusse? Non, ce n'est pas la France qui excite ses alarmes; c'est la question intérieure, ce sont les embarras du dedans.

La maison de Zæhringen a traversé, en 1849, des crises et des orages qui ne se sont point effacés de son souvenir. La révolution

(1) Le grand-duc de Baden a épousé en 1856 la princesse Louise, fille du roi Guillaume.

l'avait dépossédée; c'est l'épée de la Prusse qui lui a rendu sa couronne et ses états. De telles épreuves prédisposent à l'inquiétude. Assurément la maison de Zæhringen n'a pas à craindre le prochain retour de dangers si pressans; mais elle gouverne un pays où les passions sont vives, où les partis sont violens, et quand on a pris l'habitude de craindre, on redoute non-seulement les périls, mais les difficultés et les embarras. Baden est un état mixte de 1 million 500,000 habitans, dont les deux tiers sont catholiques et se partagent en libéraux et en ultramontains. Les rapports de l'église et de l'état sont dans le grand-duché la question principale et dominante, problème plus difficile à résoudre en pays catholique qu'en pays réformé. Ce que l'église demande à un gouvernement protestant, c'est la liberté; ce qu'elle demande à un gouvernement catholique, c'est de la laisser gouverner. — De là d'inévitables conflits, plus graves dans les petits états où le pouvoir impose moins, et, se défiant de sa force, se protége quelquefois en attaquant. Baden est un aimant dont les deux pôles sont l'archevêché de Fribourg et l'université de Heidelberg; mais cet aimant n'a pas de ligne moyenne. Ce qui manque au grand-duché, c'est un parti mitoyen, qui, se posant en arbitre entre des prétentions extrêmes, ferait sa part à la minorité, et appliquerait les principes dans un esprit de sagesse politique. Craignant de ne pouvoir maîtriser une situation tendue, redoutant ces agitations de la vie publique, qui sont, après tout, la marque et l'honneur d'un pays libre, la cour inquiète de Carlsruhe ne rêve que de s'atteler à plus fort qu'elle; il lui tarde de se sentir protégée par le bras puissant de la Prusse, et au besoin par cet article 68 qui autorise le président de la confédération du nord à rétablir la sûreté publique dans les états où l'ordre est compromis. Quand pourra-t-elle atteindre à ce port, où il lui sera permis de se reposer et de respirer à l'abri des tempêtes, sans avoir à redouter les anathèmes de l'archevêque de Fribourg et les violences des feuilles ultramontaines, sans avoir aussi à compter avec les hommes de Heidelberg, dont elle a dû rechercher l'appui, — amitié de circonstance qui lui est souvent incommode?

Entre les deux partis qui se disputent le grand-duché, le choix de la cour ne pouvait être douteux. Le nom prussien est en horreur aux ultramontains comme aux démocrates. Il fallait avoir pour soi les libéraux et s'assurer leur concours. Donnant donnant; une telle alliance ne pouvait reposer que sur des concessions réciproques, et plus d'une fois elle a été pour le gouvernement grand-ducal un fardeau lourd à porter. Ce qu'on désirait dans les hautes régions de Carlsruhe, c'est de contracter avec la Prusse tous les engagemens possibles, de se modeler sur elle, d'adopter son système militaire dans son immaculée pureté, de confier à un Prussien le portefeuille

de la guerre, d'envoyer les cadets badois faire leur noviciat dans les écoles militaires d'outre-Mein. En attendant qu'on pût s'unir politiquement à la Prusse, on aspirait à se rapprocher d'elle, à lui ressembler, à diminuer dans la mesure du possible la différence qu'il peut y avoir entre un Prussien et un Badois. Le malheur est que les libéraux n'entendaient pas se donner sans conditions, et, quoi qu'ils en disent, ils sont Allemands du sud, comme leurs voisins de Stuttgart et de Munich. Ils acceptaient le programme de la cour dans la question allemande, ils votaient la réforme militaire, les graves charges qu'elle allait faire peser sur le pays. En retour, il fallut leur accorder bien des choses dont on se souciait peu. On promettait, on ne se pressait pas de s'acquitter; mais ils revenaient à la charge, et il fallait finir par céder. Ils ont demandé et obtenu l'extension des prérogatives parlementaires, le droit d'initiative substitué au simple droit de motion, une loi sur la presse, une loi sur la responsabilité ministérielle, un commencement de réforme électorale. Étrange effet d'une alliance contre nature! Un cabinet qui aurait voulu faire du grand-duché une annexe politique de la Prusse s'est vu contraint, dans la question capitale, celle du *modus vivendi* de l'état et de l'église, de faire tout le contraire de ce qui se fait en Prusse. A Berlin, l'état s'unit étroitement à l'église, la protége et lui assure une part considérable d'influence dans le gouvernement des esprits et de la société, estimant que l'église est une grande école de respect et d'obéissance, et que le dogme est le vrai fondement du principe d'autorité. C'est un système tout opposé que les libéraux badois ont fait triompher dans le grand-duché. Ils professent le principe de la séparation absolue des deux puissances. Ils entendent renfermer l'église dans le cercle des affaires ecclésiastiques et lui interdire toute immixtion dans les affaires civiles; leur mot d'ordre est l'état moderne, neutre en religion ou laïque, formule qui épouvante Berlin. La sécularisation de l'état civil, le mariage civil obligatoire, l'école entièrement soustraite au contrôle de l'église, les institutions de bienfaisance distinguées rigoureusement des établissemens religieux et remises aux mains des communes ou de l'état, voilà les réformes qu'ils ont obtenues, et c'est ainsi qu'une cour prussienne de cœur a inauguré une politique qui prend en toutes choses le contre-pied de la Prusse.

Cette alliance n'a pas seulement l'inconvénient d'être onéreuse, elle est précaire. Bien des orages l'ont troublée et la troubleront encore. Au commencement de l'année 1868, le gouvernement badois présenta aux chambres une série de projets de loi qui avaient pour objet d'introduire dans le grand-duché la législation militaire prussienne, code pénal, procédure, loi sur les tribunaux d'honneur des officiers. La commission parlementaire chargée d'examiner ces pro-

jets déclara au gouvernement que l'introduction des lois prussiennes ne lui paraissait pas une conséquence nécessaire des traités, que l'entrée de Baden dans le *Nordbund* résoudrait la question, que jusque-là il n'y avait pas de raison d'adopter un code qui inspirait aux populations une insurmontable répugnance, qu'en tout cas il le faudrait considérablement amender, et que mieux valait s'abstenir de débats compromettans et dangereux pour la politique nationale qu'on entendait suivre. Le ministère retira ces projets; mais peu après il promulguait une loi provisoire de procédure militaire. Le pays se récria, tout fut remis en question. Ainsi finissent les lunes de miel.

Au défi qu'on leur portait, les libéraux répondirent par l'assemblée d'Offenbourg et par une circulaire qui fit du bruit. Ils déclaraient dans ce manifeste que désormais l'ultramontanisme n'était plus le seul péril à conjurer, que le parti libéral avait d'autres craintes et d'autres soucis, qu'en prêtant les mains à l'augmentation du budget militaire et des impôts il avait compromis sa popularité, que le gouvernement, trop peu reconnaissant des services rendus, avait manqué d'égards aux chambres, qu'on l'avait vu récemment remanier le cabinet sans daigner se mettre d'accord avec le parti libéral, que la confiance réciproque était morte et que l'alliance était rompue. Les signataires du manifeste ajoutaient que l'accession de Baden à la confédération du nord serait toujours l'objet de leur plus cher désir, mais que, cette accession n'étant point prochaine, la grande affaire était de poursuivre activement l'œuvre commencée des réformes intérieures, en revenant à des traditions de sage économie et en se gardant de copier ou d'imiter la Prusse, dont les traditions et les erremens, en tout ce qui touche à la question des cultes, étaient jugés par eux « contraires à l'esprit du siècle et propres à compromettre les intérêts intellectuels de la nation allemande. » Irrité de ce vote de méfiance qui ressemblait à une déclaration de guerre, le gouvernement répliqua d'abord par des hauteurs, par des défis. Cependant, l'agitation croissant, on entra en pourparlers; on tâcha de s'entendre; les promesses et les sourires réussissent quelquefois où les menaces ont échoué. Dans la seconde assemblée qu'ils tinrent à Offenbourg le 27 décembre 1868, les libéraux firent entendre un langage plus conciliant : ils s'engageaient à ne point faire d'opposition systématique; ils soutiendraient le ministère dans toutes les mesures conformes à leurs principes, ils le combattraient dans les autres. On ne se boudait plus, on ne devait pas tarder à se réconcilier, grâce à l'imprudence des ultramontains, qui, trop ardens à profiter des dissentimens de leurs adversaires, conclurent un pacte avec les démocrates, et, entrant en campagne, organisèrent une agitation populaire pour obtenir la réforme de la constitution et l'élection d'une constituante par le suf-

frage universel (1). Cette levée de boucliers de l'ennemi commun produisit un effet magique; on se tendit la main, et le raccommodement dure encore, les libéraux votant à regret les dépenses militaires, le gouvernement leur proposant des lois qui ne lui plaisent qu'à moitié, les deux alliés se consolant de leurs amertumes par des mesures de rigueur contre leurs communs adversaires, lesquelles sont souvent impolitiques, et ne sont pas toujours conformes à la justice.

Il est regrettable, dans l'intérêt du grand-duché, que la tentative d'Offenbourg ait avorté. Elle aurait mis fin à la coalition forcée d'un gouvernement et d'un parti qui ne s'entendent guère et qui ne s'aiment que par intermittence. Elle aurait pu donner à Baden ce qui lui manque, un tiers-parti, un centre parlementaire et une assiette politique plus solide. Le premier devoir d'un gouvernement est d'avoir l'esprit gouvernemental, et ce serait un bonheur pour le grand-duché que la formation d'un ministère qui, dans les affaires allemandes, concilierait le patriotisme avec la sagesse, et au dedans inaugurerait une politique de ménagement et d'apaisement. Les passions compromettent les principes, et on ne résout rien en fermant des couvens, en multipliant les poursuites judiciaires et les procès de presse, en refusant aux corporations religieuses la faculté d'ouvrir des écoles, et en proposant sur les fondations une loi qui passe le rouleau sur les droits acquis. C'est aux petits pays à donner l'exemple de la justice, et la justice n'est sauvegardée que par les grandes réformes; les demi-mesures la mettent en péril. Le parti libéral badois et les hommes distingués qui sont à sa tête rendraient service à l'Europe, s'ils se proposaient de résoudre les premiers le grand problème de la séparation de l'église et de l'état. Ce qui ne s'est pas fait se fera peut-être. Baden n'est pas seulement le pays des imbroglios, mais des réactions subites, des remous politiques, des flux et des reflux. En attendant de savoir quel effet y produiront les changemens apportés récemment au système électoral, il est intéressant de remarquer ce qu'il y a d'artificiel dans la situation présente du grand-duché et les ressorts secrets qui y font mouvoir la machine politique. Il est curieux aussi de constater que le seul des états du sud qui réclame sa part dans les bienfaits de l'hégémonie prussienne est celui qui aurait le plus de peine à s'accommoder du régime prussien, car, s'il est quelque chose qui diffère plus encore de la Prusse que le conservatisme bavarois et le libéralisme souabe, c'est le radicalisme badois.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) Dans le duché de Baden, démocrates et ultramontains, unis par un éloignement commun pour la Prusse, réclament le suffrage universel et direct, qui modifierait la représentation des partis dans la chambre élective. Les élections douanières en font foi.

LA

QUESTION OUVRIÈRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LE SOCIALISME ET LES GRÈVES.

Dans un discours qui date de quelques années et qui eut un grand retentissement en Europe, l'un des hommes d'état les plus illustres de notre temps, M. Gladstone, a osé dire que le XIXe siècle serait appelé par l'histoire « le siècle des ouvriers. » Il y a dans cette parole une part notable d'exagération oratoire : entendue à la lettre, elle serait non moins injuste qu'inexacte; mais elle exprime, sous une image un peu forcée, la place importante et presque prépondérante que les questions de travail et de salaire ont prise dans les préoccupations de la société contemporaine. Les populations ouvrières ne jouent pas encore dans notre civilisation le principal rôle, et peut-être ne le joueront-elles jamais; toutefois leurs intérêts, leurs doctrines, leurs aspirations, ont acquis, au point de vue de la paix et de la liberté sociale, une influence qui grandit chaque jour. La révolution mémorable qui ferma le siècle dernier avait eu la prétention de détruire toutes les distinctions de classes et de ne plus laisser subsister aucune barrière entre les différentes parties d'un même peuple. Cependant, comme si les efforts magnanimes de nos aïeux s'étaient trouvés illusoires, les fractions de la société qui

vivent principalement du travail manuel affirment qu'elles sont iniquement exploitées par les autres catégories de citoyens, et, sous le prétexte de rétablir ou plutôt de créer la justice dans les relations sociales, elles annoncent l'intention de refondre non-seulement les institutions, mais encore les mœurs et les idées, en un mot la civilisation tout entière. Cet esprit d'hostilité radicale contre l'ordre existant a deux modes de manifestations : d'un côté, dans le domaine théorique, les discussions journalières, les programmes et les systèmes qui remplissent les réunions publiques et les organes de la presse avancée; de l'autre, dans le domaine des faits, ces crises si nombreuses qui font irruption tour à tour dans nos divers centres manufacturiers, qui, en suspendant le travail, troublent le cours naturel de la production, et arrêtent la marche progressive de nos industries.

En présence de ces idées subversives et de ces fréquens désordres matériels, les esprits les plus fermes se trouvent déconcertés et se prennent à douter parfois de l'efficacité des principes de liberté par lesquels ils croyaient assurer le développement régulier et pacifique de la civilisation. Des catastrophes comme celles de Seraing, de la Ricamarie et d'Aubin, des coalitions grosses de périls comme celles de Bâle, de Genève et du Creuzot, des tentatives ouvertement criminelles comme celles qui avaient ensanglanté Sheffield il y a quelques années, et qui viennent de se renouveler ces jours derniers à Thorncliffe, tout cet enchaînement de faits déplorables jette l'alarme parmi les populations paisibles et laborieuses, dont ils compromettent le repos et entravent l'essor. Le moindre mal produit par ces crises successives et rapprochées n'est pas cette frayeur extrême qui envahit peu à peu le parti conservateur, et qui pourrait le jeter à la longue dans la voie des mesures de compression.

Quelles sont les causes de cet état maladif où semblent se trouver les populations ouvrières de plusieurs de nos grands centres industriels? quels sont dans l'histoire, et spécialement dans la première partie de ce siècle, les antécédens de ces idées de violence et de guerre qui se manifestent dans les réunions ouvrières et dans les grèves? comment la constitution de notre industrie se trouve-t-elle affectée par ces discordes intestines? quelle est la position respective des entrepreneurs et des ouvriers dans ces regrettables luttes? Telles sont les graves questions que nous nous proposons d'examiner, questions traitées bien des fois au point de vue scientifique et général, mais qui ont été rarement abordées sur le terrain des faits actuels et de la situation présente. En remontant ainsi à l'origine du mal, en suivant notre organisation industrielle dans les modifications qu'elle a éprouvées depuis cinquante ans, nous comprendrons mieux

le caractère de la crise contemporaine, nous serons moins prompts à nous en exagérer les dangers, nous aurons plus de facilité à discerner les remèdes efficaces des remèdes chimériques.

I.

C'est une illusion naturelle à tous les siècles et à tous les peuples de considérer comme nouvelles des maladies ou des souffrances sociales dont l'existence est ancienne, et qui tiennent à l'essence même du genre humain. « Nous sommes très sensibles aux piqûres que nous éprouvons, a dit Rossi, et nous oublions les blessures désormais cicatrisées de nos ancêtres. » C'est ainsi que beaucoup d'esprits judicieux regardent le socialisme comme une aberration propre à notre temps; d'autres, plus instruits des faits de l'histoire, constatent dans les sociétés grecque et romaine les premiers symptômes de ce fléau dangereux, devenu endémique parmi nous; mais cette vue même est bornée, et une connaissance plus exacte des nations qui peuplent l'univers nous apprend que le socialisme est un fait beaucoup plus général et plus permanent que l'on n'est porté d'ordinaire à le croire. Si l'on entend par ce mot non pas une doctrine nettement formulée ou un système précis d'organisation sociale, mais bien un sentiment âpre et haineux des misères de la civilisation, un violent esprit de révolte contre l'inégalité naturelle des conditions et des existences, un effort collectif pour reconstituer la société sur des bases artificielles, il est incontestable que le socialisme a existé dans tous les âges et sous tous les climats. C'est une erreur et en même temps une injustice d'en faire le partage exclusif des populations qui ont une industrie manufacturière très développée, ou des nations qui occupent les contrées occidentales de l'Europe, ou bien encore des peuples qui ont puisé leur culture à la double source de l'enseignement classique et de l'enseignement chrétien. Comme il arrive toujours en pareil cas, cette erreur théorique sur l'origine réelle et l'extension du socialisme entraîne des conséquences graves dans la pratique, soit qu'elle produise un découragement exagéré dans certains esprits, soit qu'au contraire elle incline à l'illusion que ce péril est passager et pourra être écarté facilement.

Il serait long et superflu de rechercher dans les civilisations antiques les traces du socialisme; elles y sont trop apparentes pour échapper à l'attention de tout homme qui a étudié l'antiquité. Chez les Hébreux, le partage des terres à des intervalles périodiques, — chez les Romains, les perpétuelles discussions sur les lois agraires, les incessantes abolitions et réductions des dettes, mille autres faits

de l'enfance agitée de ces sociétés portent l'empreinte évidente de l'esprit de jalousie et de haine qui animait les classes inférieures contre les classes plus fortunées. Ce qui est moins connu et mérite d'être signalé, c'est que ces aspirations égalitaires, ces projets chimériques de reconstitution de l'édifice social, se sont rencontrés de tout temps et se rencontrent encore, sous une apparence et des formules bien connues de chacun de nous, dans les civilisations de l'extrême Orient, qui semblent n'avoir de commun avec les peuples occidentaux que le fond immuable de la nature humaine. La Chine a été tout autant que l'Europe troublée par ces mouvemens intérieurs. Dès le IIe siècle de notre ère, à la fin de la dynastie des Han, une conspiration dangereuse, qui provenait d'un mouvement non pas politique, mais social, mit en péril l'ordre public. Au XIe siècle, sous les Song, un grand réformateur, Onang-ngan-ché, essaya d'appliquer un système où la propriété collective du sol aurait appartenu à l'état, qui aurait distribué les semences, réparti les différentes cultures, fixé les tarifs et les salaires et supprimé, si c'eût été possible, la misère et le prolétariat. Ces doctrines, réprimées par la force dans leurs manifestations extérieures, se sont réfugiées aujourd'hui dans les sociétés secrètes. M. L.-M. de Carné, dans le récit de son expédition du Mékong, nous a fait la peinture d'une de ces sectes qui semblent dévouées à la propagande des idées socialistes, la secte des *pé-lien-kiao* ou nénufars blancs (1). L'existence et l'intensité du socialisme dans ces civilisations de l'Orient, d'ailleurs si riches, si laborieuses, si prospères et, sous beaucoup de rapports, si avancées, nous sont attestées par des documens nombreux et d'une grande portée. Il y a dix ans, la frégate autrichienne la *Novara*, portant à son bord des savans, parmi lesquels des économistes et des statisticiens, fit un grand voyage de circumnavigation, et touchait à toutes les principales stations commerciales du monde, recueillant partout les renseignemens les plus authentiques et les plus circonstanciés sur la situation intérieure des pays qu'elle abordait. M. de Scherzer, qui faisait partie de cette expédition, et qui en a raconté les péripéties et les résultats dans plusieurs intéressans ouvrages (2), a constaté à Singapoure l'existence d'un grand nombre de sociétés secrètes parmi les Chinois, qui forment l'élément le plus considérable et le plus riche de cette florissante cité. Il est parvenu à se procurer le diplôme d'associé de l'une de ces sociétés qui s'appelle *Tinté-huy* ou la *ligue fraternelle du ciel et de la terre*. Les passages les plus marquans

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

(2) *Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde.* — Statistich-commerzielle Ergebnisse einer Reise um die Erde, 1867.

du symbole inscrit sur ce diplôme ont été traduits par un éminent sinologue, M. Neumann. Ils valent vraiment la peine d'être reproduits, tant ils se rapprochent, par le tour général des idées et même par le ton et la forme, des manifestes analogues que nos réunions ouvrières ont publiés dans ces derniers temps. « La *société fraternelle du ciel et de la terre*, est-il dit dans ce symbole socialiste chinois, déclare hautement qu'elle se croit appelée par l'Être suprême à faire disparaître le déplorable contraste qui existe entre la richesse et la pauvreté. Les puissans de ce monde naissent et meurent comme leurs frères malheureux, les opprimés et les pauvres. L'Être suprême n'a pas voulu que des millions d'hommes fussent condamnés à être les esclaves d'un petit nombre. Jamais le ciel, qui est le père, et la terre, qui est la mère, n'ont donné à quelques milliers de privilégiés le droit de dévorer, pour satisfaire leur orgueil, la subsistance de tant de millions de leurs frères. D'où vient la richesse des puissans? Uniquement du travail et des sueurs de la multitude. Le soleil et ses doux rayons, la terre et ses inépuisables richesses, le monde et ses joies, tout cela est un bien commun qu'il faut enlever à la jouissance exclusive de quelques-uns pour que tous les déshérités en aient leur part. Enfin un jour viendra où la souffrance et l'oppression cesseront. Pour qu'il arrive, il faut s'unir et poursuivre sa tâche avec courage et vigueur. L'œuvre est difficile et grande; mais, que l'on y songe, il n'y a pas de victoire, pas de délivrance sans lutte et sans combat. Des soulèvemens intempestifs nuiraient à nos projets. Quand la grande majorité des habitans des villes et des provinces aura prêté serment à l'union fraternelle, la vieille société tombera en poudre, et l'on bâtira l'ordre nouveau sur les ruines de l'ancien. Les générations heureuses de l'avenir viendront bénir les tombeaux de ceux à qui elles devront le bienfait d'être délivrées des chaînes et des misères des sociétés corrompues. » — Ces sociétés secrètes s'étendent dans tout l'Orient. Dans les possessions anglaises, où le gouvernement leur laisse toute liberté, elles se livrent à une propagande pacifique; dans les îles de la Sonde, au contraire, où l'administration hollandaise croit devoir se montrer rigoureuse, elles ont souvent recours à l'assassinat politique. C'est un fait non-seulement curieux, mais grave, que de voir les idées socialistes répandues à l'extrême Orient parmi ces populations chinoises qui ont à un si haut degré l'esprit de travail, d'industrie et d'épargne, et qui d'ailleurs, disputant aux Européens les contrées non encore peuplées de l'Océanie et de l'Amérique elle-même, partagent avec nous la domination du monde entier. Rien ne saurait mieux démontrer l'erreur considérable de ceux qui regardent les idées socialistes

comme un phénomène passager et local, qu'il serait facile de détruire par quelques réformes dans l'enseignement public, ou par quelques améliorations de détail dans l'organisation de l'industrie.

Si le socialisme est un fait permanent, universel, un ferment qui se retrouve au fond de toute civilisation humaine, il n'en est pas moins vrai que les circonstances diverses du milieu social en favorisent ou en entravent le développement. Quelles sont donc les causes qui ont contribué à lui donner, de nos jours et sur notre terre d'Europe, une vigueur aussi subite et aussi alarmante? — Il faut se garder d'une observation superficielle qui ne présente qu'une face du problème et par conséquent le dénature. Quelques publicistes, d'ailleurs distingués, n'ont voulu voir dans les dernières manifestations ouvrières qu'une « saturnale intellectuelle » et un « carnaval révolutionnaire. » D'autres les attribuent uniquement « aux sollicitations troubles des intérêts égoïstes prompts à prendre leurs désirs pour des réalités et leurs passions pour des vérités, » et se bornent à flétrir les « imaginations excitées par toutes les convoitises. » C'est une opinion généralement admise que les deux seules causes du socialisme sont l'ignorance et l'égoïsme, qui, de tout temps, ont entraîné les hommes à substituer leurs propres œuvres à celles de la nature. Il y a sans doute dans ces explications une très large part de vérité; mais, pour découvrir les sources réelles de la crise qui préoccupe à si bon droit la société entière, il faut une analyse plus profonde et plus minutieuse. Tout se tient dans l'esprit et dans l'âme humaine, et l'on ne peut séparer les idées et les tendances sociales de l'ensemble des croyances d'un peuple. Il est impossible qu'un observateur sérieux ne découvre pas le lien qui rattache dans l'esprit de nos populations ouvrières la question sociale à la question religieuse. C'est le mérite principal d'un livre aussi instructif qu'attachant, écrit par un ancien ouvrier qui joua en 1848 un rôle parlementaire (1), d'avoir mis dans la lumière la plus vive cette face jusque-là obscure de la crise sociale que nous traversons. Il n'est assurément pas téméraire d'affirmer que dans une grande partie de nos populations ouvrières a disparu non-seulement toute adhésion à une religion positive, mais encore toute croyance, même vague et indécise, à la permanence de la personnalité humaine et à l'existence d'une autre vie. M. Corbon, qui plus que tout autre connaît les classes laborieuses pour en avoir fait partie, nous donne sur ce point les renseignemens les plus catégoriques. Parlant de la vie future, « tout ce qui avait autrefois germé en ce sens dans

(1) Corbon, *le Secret du peuple de Paris*. Voyez spécialement la quatrième partie intitulée *la Religion du peuple*.

l'âme populaire a été presque complétement étouffé, dit-il, par un prodigieux développement d'aspirations ayant pour objet exclusif les choses de ce monde. » La psychologie, même la plus superficielle, nous apprend qu'un tel état de l'âme populaire doit être gros de conséquences périlleuses. Il y a dans l'homme un instinct indomptable qui le pousse à se former un idéal de parfaite justice et de complet bonheur. Au milieu des inquiétudes, des épreuves et des abaissemens de la vie journalière, c'est un besoin impérieux que de se représenter dans l'avenir un monde où l'équité, la dignité et le repos ne seront jamais troublés. Cette irrésistible puissance de l'élément mystique, qui ne disparaît jamais, détournée de la contemplation des choses d'une autre vie, se porte avec violence vers une société terrestre idéale. A défaut des images et des souvenirs religieux, les rêveries socialistes viennent hanter le cœur de nos populations ouvrières. « L'espérance de *la terrestre rédemption* morale, intellectuelle et physique du genre humain (1) » devient la croyance dominante, le refuge habituel où s'élance l'âme, froissée par les misères et les déceptions de la vie réelle. Dans les premiers temps du christianisme, un grand nombre d'esprits généreux attendaient dans un lointain avenir la formation d'une société plus parfaite où les principes de l'Évangile seraient appliqués selon la lettre et l'esprit. C'est ce que l'on appelait le *millenium*. Cette molle idée du paradis sur terre revit aujourd'hui pour nos classes laborieuses; mais le peuple ne peut concevoir un idéal social sans user de toutes ses forces pour l'atteindre et en faire une réalité. Les rêveries se changent bientôt en tentatives. — Quelles puissantes racines ces aspirations ont poussées dans les imaginations et dans les cœurs, bien des passages extraits de nos poètes nous le disent mieux que toutes les dissertations philosophiques. « O peuples des siècles futurs, s'écrie Alfred de Musset dans la *Confession d'un enfant du siècle*, ô peuples des siècles futurs, lorsque, par une chaude journée d'été, vous serez courbés sur vos charrues dans les vertes campagnes de la patrie, lorsque, essuyant sur vos fronts tranquilles le saint baptême de la sueur, vous promènerez vos regards sur votre horizon immense, *où il n'y aura pas un épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine d'hommes libres*, quand vous remercierez Dieu d'être nés pour cette récolte, pensez à nous qui ne serons plus... » Il ne faudrait pas feuilleter longtemps les œuvres d'Henri Heine pour y découvrir nombre de passages empreints du même esprit et de la même inspiration. Ce caractère pour ainsi dire religieux des croyances socialistes se ma-

(1) Corbon, *le Secret du peuple de Paris*, p. 311.

nifeste de la manière la plus évidente dans certaines réunions ouvrières. Tous ceux qui ont souvent assisté, non aux discussions de la Redoute et du Pré-aux-Clercs, où la petite bourgeoisie dominait, mais aux séances de Belleville, et qui y sont entrés avec un esprit d'observation sérieuse, ont été vivement affectés par la composition et le recueillement de l'auditoire. Trois mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes avec de tout jeunes enfans sur les bras, cette foule réunie dans un même sentiment de fraternité et d'espérances, ce calme plein de sérénité, tout cet aspect extérieur démontre combien le socialisme s'est emparé des imaginations et des cœurs parmi les classes laborieuses. Ce n'est pas là un club, ce n'est pas une salle de conférences ou de discussions; c'est presque un temple où se fonde une église nouvelle, où se prêche une révélation, où s'annonce *une rédemption terrestre*.

Dès les premiers jours de notre grande révolution, le socialisme fit son entrée sur la scène. Dès lors aussi il se mit à entasser contre la société nouvelle des griefs et des ressentimens qui, longtemps contenus, finirent par faire explosion. Notre grande réforme de la fin du XVIIIe siècle fut, à son origine, l'œuvre de la seule bourgeoisie. Dans les assemblées primaires réunies pour la convocation des états-généraux, les ouvriers, les simples artisans, ne trouvèrent aucune place. Les gradués, les titulaires de lettres de maîtrise, les contribuables payant un certain cens, purent seuls faire entendre leurs vœux. Les rancunes populaires ne tardèrent pas à se manifester. « Pourquoi, dit un pamphlétaire parisien, faut-il que 150,000 individus utiles à leurs concitoyens soient repoussés de leurs bras? Pourquoi nous oublier, nous, pauvres artisans, sans lesquels nos frères éprouveraient des besoins que nos corps infatigables satisfont et préviennent chaque jour? » Un autre rédige, — le mot est significatif et il est resté en faveur chez les ouvriers, — le *Cahier du quatrième ordre*. Un document plus lugubre et plus sinistre, ce sont les *Quatre cris d'un patriote*; là se manifeste pour la première fois, croyons-nous, mais avec une sauvage énergie, ce dédain des institutions libérales et du régime parlementaire qui est devenu un des articles du code socialiste moderne. « Que servira une constitution sage à un peuple de squelettes qu'aura décharnés la faim? Il faut vite ouvrir des ateliers, fixer une paie aux ouvriers, forcer le riche à employer les bras de ses concitoyens que son luxe dévore, nourrir le peuple, garantir les propriétaires de l'insurrection terrible et peu éloignée de 20 millions d'indigens sans propriété. » Plus explicite encore est le *Cahier des pauvres*, où sont exprimées en termes précis les principales exigences populaires : « 1° que les salaires ne soient plus aussi froidement calculés d'après les maximes meurtrières d'un luxe effréné ou d'une cupidité

insatiable; 2° que la conservation de l'homme laborieux et utile ne soit pas pour la constitution un objet moins sacré que la propriété du riche; 3° qu'aucun homme laborieux ne puisse être incertain de son existence dans toute l'étendue de l'empire. » C'est en l'année 1789, alors que notre révolution était encore immaculée, que se manifestaient avec cette netteté les vœux ou les commandemens populaires; mais les temps n'étaient pas venus où ces voix isolées pourraient trouver un immense écho. Il en est résulté une impression qui est encore profondément gravée dans l'esprit de nos populations ouvrières, c'est que notre grande révolution avait été faite sans elles et presque contre elles. Aussi reprennent-elles avec prédilection les formules les plus célèbres de ces temps héroïques pour en revendiquer une application radicale à leur profit exclusif. Elles réclament l'avénement et la prédominance du *quatrième état*, et, transformant le mot de Sieyès, un orateur des derniers congrès ouvriers s'écriait : « Qu'est-ce que le travailleur? Rien. Que doit-il être? Tout. »

Ces idées et ces tendances devaient fermenter pendant un demi-siècle avant de trouver un milieu propice pour faire explosion au grand jour. Pendant les vingt-cinq années de la première république et de l'empire, les esprits étaient trop passionnés par cette grande épopée guerrière, à laquelle s'attachait l'âme entière de la France, pour que les intérêts et les jalousies de classes pussent exciter l'attention publique. Dans les trente années de régime constitutionnel qui suivirent, l'état de l'industrie et les traditions encore subsistantes parmi les populations ouvrières ne permettaient pas, ainsi que nous allons en donner la preuve, que le socialisme pût se constituer à l'état de puissance redoutable. Ce furent alors les classes moyennes et bourgeoises qui se chargèrent de la propagation des idées subversives, et qui eurent le privilége d'émettre tous ces systèmes de palingénésie morale, créations éphémères d'une imagination généreuse, mais maladive. La littérature, la science, l'éloquence même de ce temps, sont saturées de tendances socialistes, qui parfois s'accusent de propos délibéré, parfois existent à l'état inconscient. La plupart des publicistes qui, à cette époque, se sont occupés des questions ouvrières se sont laissé entraîner à des projets autoritaires ou à des plans de constitution artificielle de l'industrie. Sans parler des réformateurs et des faiseurs de systèmes, les écrivains conservateurs, Sismondi, MM. de Villeneuve-Bargemont et de Lafarelle, versèrent souvent dans cette ornière, et l'on put entendre un savant illustre, revêtu de fonctions officielles, déclarer à la chambre « qu'il y avait nécessité d'organiser le travail (1). »

(1) Discours d'Arago en mai 1840; voyez *le Moniteur* de 1840, p. 1080 et 1081.

C'est seulement de notre temps que toutes ces semences ont commencé à lever. Grâce à des conditions extérieures plus favorables, à une atmosphère ambiante plus propice,— après avoir germé péniblement durant de longues années, elles se dressent et se propagent avec une force qui menace de tout étouffer. La situation des classes ouvrières et la constitution de l'industrie se sont modifiées dans un sens qui facilite notablement les progrès du socialisme. L'importance de ces transformations n'a pas été suffisamment étudiée; il est nécessaire de la mettre en lumière. Nos populations ouvrières, pendant la première partie de ce siècle, étaient loin de présenter une masse homogène empreinte de sentimens de fraternité. Elles étaient encore divisées en un grand nombre de petites sociétés rivales que pénétrait l'esprit de coterie et de jalousie mutuelle. La révolution avait supprimé les corporations, mais elle avait laissé subsister le compagnonnage, c'est-à-dire que les maîtres n'étaient plus groupés ni solidaires, tandis que les ouvriers restaient constitués en différens corps. Quelques-uns des cahiers de 1789 avaient émis le vœu « que les assemblées illicites des compagnons et les assemblées connues sous le nom de *devoirs* et de *gavots* fussent défendues, que les règlemens faits sur cet objet pour Paris fussent étendus à tout le royaume. » Ce vœu provenait des patrons; les ouvriers restaient fidèles à leur compagnonnage; il y avait les compagnons du *devoir*, les compagnons de *liberté* et beaucoup d'autres encore, enfin au-dessous des compagnons il y avait les *aspirans*. Toutes ces catégories d'ouvriers se montraient fières à l'endroit les unes des autres et pleines de dédain pour les degrés inférieurs. L'esprit d'exclusion régnait dans toute sa force, et ne s'éteignit guère qu'en 1848. Les rixes étaient fréquentes et graves entre ces coteries jalouses et rivales. En 1816, il y eut près de Lunel, entre les tailleurs de pierre de deux confréries, une rixe dans laquelle plusieurs hommes furent tués; en 1823, les aspirans menuisiers se soulevèrent contre les compagnons; une nouvelle révolte du même genre se produisit en 1830. En 1825, il y avait à Nantes entre gavots et forgerons un combat qui entraîna mort d'homme. La même année, un événement analogue, avec des suites encore plus graves, se passait à Bordeaux. En 1827, à Blois, les *drilles* attaquaient les gavots, et plusieurs restaient sur le terrain. Les mœurs et les chants populaires étaient d'une révoltante sauvagerie. Ces dissensions intestines durèrent jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. A Lyon, un charpentier du père Soubise tue un tanneur de maître Jacques, et par représailles un forgeron de maître Jacques tue un charron. En 1842, deux corps de charpentiers, au nombre de plusieurs centaines d'hommes, sont aux prises à Maisons-Laffitte, et l'intervention de la troupe est néces-

saire pour les séparer. Dans le même temps, des luttes analogues entre compagnons de différentes confréries ensanglantent les villes de Sens et d'Auxerre. Les compagnons des divers métiers refusent de reconnaître les boulangers pour frères, parce qu'ils ne se servent ni de l'équerre ni du compas. Les boulangers de Nantes, voulant en 1845 célébrer la Saint-Honoré, se parent de cannes et de rubans, les insignes du compagnonnage; mais ils sont violemment attaqués par les autres ouvriers, qui les considèrent comme des intrus. Le maire est obligé d'appeler un renfort de troupes pour rétablir l'ordre (1). En 1848, on voyait les ouvriers de Montmartre demander au gouvernement provisoire qu'il fût interdit aux ouvriers de Paris de venir dans leur commune leur faire concurrence; les membres des *trade's unions* anglaises émirent aussi la prétention d'exclure les produits et les ouvriers des districts voisins. Ainsi les populations ouvrières des villes manquaient alors presque complétement d'homogénéité, il n'y avait pas entre elles de communauté de sentimens ou d'aspirations; la solidarité, dont on parle tant de nos jours, n'avait pas encore réuni dans un faisceau commun ces masses populaires. C'est assez dire que le socialisme avait peu de prise sur elles; elles n'étaient pas fondues en un seul bloc formé de molécules fortement liées les unes aux autres. Il était réservé à la révolution de 1848 de dissoudre définitivement tous ces petits groupes, pour constituer la grande famille ouvrière dont l'union seule fait la puissance.

Avant 1848, l'industrie manufacturière était peu développée; il y avait de grands industriels, mais il n'y avait guère de grandes usines. Les industries des tissus, sauf pour la filature, étaient sous le régime du travail à domicile. Le dévidage, le bobinage, le tissage, le peignage, la bonneterie, se pratiquaient presque exclusivement dans l'atelier domestique. L'ancien régime nous avait légué un type de grande manufacture dans la fabrique de draps des van Robais à Abbeville. Elle occupait 1,692 ouvriers, et avait des ateliers particuliers pour la charronnerie, la coutellerie, le lavage, l'ourdissage, le tissage et la teinture. Il avait fallu deux siècles pour que ce modèle de vaste établissement se répandît en France et fût dépassé dans ses proportions. Jusqu'à un temps très rapproché de nous, la population ouvrière occupée dans l'atelier commun était relativement peu nombreuse; les familles des tisserands,

(1) Voyez sur ces querelles entre confréries différentes : M. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières depuis 1789*, t. Ier, p. 483-85, et t. II, p. 160-63. — Sur l'organisation intérieure du compagnonnage, voyez M. Le Play, *les Ouvriers des deux mondes*, t. Ier, p. 54 et suiv.

dispersées dans les villages ou les faubourgs des villes, n'ayant entre elles aucun rapport, ne pouvaient s'entendre et se concerter. Ces ouvriers isolés n'avaient que de rares relations avec le patron; c'était généralement avec des commis ou facteurs qu'ils traitaient pour recevoir la matière première et rendre l'ouvrage terminé. Cette organisation donnait lieu aux abus les plus graves; mais ces abus étaient latens. L'ouvrier était souvent indignement exploité par les petits fabricans ou par les intermédiaires et commis. Dans le tissage, l'on augmentait indéfiniment la longueur des chaînes que l'on remettait au tisserand des campagnes, et on le payait comme si la chaîne avait eu la longueur invariable indiquée par un ancien usage, tombé en oubli depuis longtemps. Les choses allaient de même pour le bobinage; les poignées de fil que l'on confiait aux bobineuses, et qui autrefois se composaient d'une quantité fixe de matière, avaient été peu à peu démesurément grossies sans que la rémunération fût augmentée (1). Ces abus, trop réels et trop bien constatés, amenèrent la loi de 1850 sur le tissage et le bobinage. L'ouvrier était encore pour les mal-façons à la merci des commis et des intermédiaires, et il avait à supporter bien des humiliations et des préjudices souvent peu mérités. Il en était résulté dans ces populations ouvrières disséminées une accumulation de rancunes et de haines qui couvait dans la solitude et le silence des chaumières. Aujourd'hui, sur tous les points de la France, la constitution de l'industrie est presque complétement changée. Le tissage du coton, puis celui du lin et de la laine, plus récemment celui de la soie, se sont transportés dans les manufactures; les opérations du dévidage et du bobinage s'exécutent aussi dans l'atelier commun par des procédés automatiques; les peigneuses mécaniques Heillmann et Hubner ont encore contribué à multiplier et à agrandir les usines; les métiers circulaires mécaniques pour la bonneterie ont compromis et réduit dans cette branche le travail domestique. Ainsi la grande industrie, depuis vingt ans surtout, n'a cessé d'aspirer dans le sein de la manufacture tous ces travailleurs disséminés naguère dans les campagnes ou les faubourgs des villes. Ils ont apporté pour la plupart des ressentimens et des rancunes qu'a bientôt rendus dangereux la conscience de leur nombre et de leur force.

Les métiers des villes n'ont pas tardé aussi à être atteints dans leur organisation primitive et à subir la contagion de la grande industrie et de la mécanique. Les cordonniers, les tailleurs, les selliers, les chapeliers, bien d'autres ouvriers façonniers ou petits patrons, ont vu se

(1) Voyez M. Audiganne, *les Ouvriers en famille*, p. 103.

modifier leur existence et leur situation. C'est immédiatement après la révolution de 1830 que l'industrie des vêtemens confectionnés fit à Paris son apparition pour prendre bientôt d'énormes proportions. Chose curieuse et digne de remarque, c'est à une coalition de tailleurs qu'est dû cet essor de la confection. Une multitude de petits entrepreneurs en chambre furent sacrifiés par cette transformation importante; du rang de travailleurs indépendans, ils tombèrent au rang de salariés. Bientôt la découverte de la machine à coudre vint accélérer ce mouvement de concentration, et l'on vit se fonder d'immenses ateliers, comme ceux de la maison Godillot, rue Rochechouart, où des machines, marchant à la vapeur et desservies par plusieurs milliers de bras, coupent et cousent les vêtemens, les harnais et les objets d'équipement. Quelques années plus tard, la mécanique s'appropriait la chaussure par l'invention des semelles rivées ou vissées; c'est en 1844, à Liancourt, que fut fondée la première manufacture de chaussures, et le système est allé se perfectionnant chaque jour et créant des ateliers de plus en plus vastes. Les articles de Paris n'ont pas complétement échappé à cette transformation; il a surgi des usines importantes pour la reliure, pour la fabrication des portefeuilles, des porte-monnaie et de mille autres objets. Le petit commerce aussi, pour les étoffes, la mercerie, la quincaillerie, etc., a été mis en péril par la création de ces magasins immenses qui entassent dans leur sein les produits les plus variés et détruisent autour d'eux la concurrence modeste du commerce inférieur. Ainsi l'ouvrier façonnier, le petit patron, le petit commerçant, sont presque menacés de disparaître; leur nombre du moins devient de plus en plus rare, et leur situation de plus en plus mauvaise.

Le public a sans cesse sous les yeux ces transformations radicales, et il en profite; mais il ne réfléchit guère aux conséquences sociales et politiques qu'elles doivent infailliblement amener. Autrefois il y avait entre le petit patron et l'ouvrier une certaine communauté d'habitudes, de culture et de genre de vie. L'un et l'autre travaillaient au même atelier. La fête du patron réunissait souvent à la même table le maître et ses ouvriers. Les mêmes lieux publics, cabarets, promenades, étaient hantés par ceux-ci et par celui-là. Toute la société française était ainsi reliée de l'échelon le plus bas à l'échelon le plus haut par des dégradations insensibles, sans aucune solution frappante de continuité. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, les apparences sont changées plus encore que les réalités; mais au point de vue social et politique les réalités ont moins de poids que les apparences. Le patron et l'ouvrier sont généralement séparés par l'immense intervalle de la fortune, de l'éducation, des

relations sociales. Autrefois l'ouvrier laborieux et rangé devenait aisément patron. Il serait injuste de dire que les travailleurs ne peuvent pas s'élever dans notre société actuelle, bien des faits démentiraient une pareille assertion; le mouvement ascendant est tout aussi fréquent, et il est probablement plus aisé qu'autrefois. Il s'opère toutefois sous une forme nouvelle : l'ouvrier qui travaille, qui épargne et qui sait devient contre-maître, puis directeur d'atelier, quelquefois associé ou même gérant de l'entreprise; mais en montant ainsi sur l'échelle sociale il prend d'autres habitudes, d'autres mœurs, une autre culture, et se distingue davantage de la masse ouvrière dont il s'est désagrégé.

La transformation de l'industrie s'est accentuée de plus en plus, la concentration de la production s'accélère chaque jour. Les établissemens de second ordre se fusionnent souvent pour former un établissement de premier ordre. A la fin du règne de Louis-Philippe, l'on a vu naître ces fusions. On comptait autrefois soixante-cinq concessions de mines de houille dans la Loire; en 1837, elles s'unirent pour la plupart et formèrent trois grandes compagnies; en 1845, ces trois grandes compagnies s'étaient fondues en une seule, qui fut appelée *société générale des mines réunies*, et qui afferma le canal de Givors, ainsi que le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon. Des unions analogues s'opérèrent dans toutes les parties de la France. En 1857, les deux grandes manufactures de glaces de Saint-Gobain et de Cirey se fondirent l'une avec l'autre. On ne peut s'opposer assurément à cette concentration de la grande industrie, c'est le seul moyen de produire mieux et à meilleur marché et de soutenir la concurrence des nations étrangères. Cependant au point de vue social ces modifications nécessaires ont de dangereuses conséquences. Une très grande partie de nos usines est actuellement sous le régime des sociétés anonymes ou en commandite, c'est le cas habituel pour les établissemens métallurgiques; quelques filatures de l'est et du nord se constituent sous le même système. Ainsi des populations énormes d'ouvriers, qui se montent quelquefois à 4,000 ou 5,000 têtes dans les grandes usines pour les industries textiles, et qui atteignent parfois le chiffre de 10,000 dans l'industrie du fer, se trouvent en présence d'une compagnie d'actionnaires et d'un gérant. L'intelligence de l'ouvrier n'est pas assez développée pour qu'il considère avec quelque respect les compagnies, ces corps abstraits qui lui paraissent de machiavéliques combinaisons. Il a lu les ardentes déclamations de Proudhon contre la commandite; peut-être aussi a-t-il parcouru les invectives non moins violentes de Balzac; le théâtre, le roman, lui enseignent que ces grandes compagnies sont des instrumens de fraude ou d'agiotage, car, il ne faut

point l'oublier, notre littérature, surtout la littérature populaire, est profondément imprégnée de socialisme. L'ouvrier croit d'autant mieux ces suggestions, qui caressent ses préjugés, que de temps à autre nos tribunaux ont à réprimer quelques déplorables affaires de rouerie financière. Ainsi nos populations laborieuses, qui auraient encore quelque respect pour un patron dont elles apprécieraient la vigilance et l'activité, se persuadent facilement qu'une compagnie d'actionnaires est composée de dupes ou d'oisifs, méprisables pour leur cupidité, et qu'un gérant est un aventurier sans scrupules que son intelligence, ses relations et sa réussite mettent au-dessus des lois. C'est ainsi que l'on arrive à calomnier et à haïr le capital, cette puissance naturellement bienfaisante qui répand l'aisance sur ceux qu'elle emploie.

Un autre effet de cette concentration de la production, c'est l'essor pris par des villes qui ne vivent absolument que de l'industrie. Il y a dans l'est, le nord et le centre de la France des agglomérations considérables qui se sont formées autour de quelques grands établissemens. Dans ces localités, la classe bourgeoise est pour ainsi dire absente; il n'y a ni tribunaux, ni fonctionnaires, ni riches propriétaires, ni vieilles familles aisées qui aient acquis par une honnêteté et un labeur séculaires une autorité incontestée sur les populations. Des milliers d'ouvriers, quelques centaines de petits débitans aux habitudes souvent peu recommandables, les employés et les directeurs des usines, voilà tout ce que comprennent ces villes nouvelles. Il n'y a donc là ni influence locale, ni traditions bienfaisantes, rien, en un mot, qui tempère et adoucisse l'élément populaire. Quoi d'étonnant que de pareilles conditions favorisent l'essor du socialisme? Ces milliers d'ouvriers, qui se trouvent ainsi réunis sans direction, sans l'appui ou le frottement de la classe bourgeoise honnête, flottent au gré de toutes les passions. On leur parle de la féodalité industrielle, et quand ils ne voient autour d'eux aucune existence intermédiaire et indépendante entre le salarié et la compagnie ou le patron qui dirige l'usine, — qui souvent possède toutes les maisons et tout le sol dans un rayon étendu, — comment ne prêteraient-ils pas l'oreille à des calomnies qui semblent justifiées par les apparences? Dans les villes plus anciennes et plus grandes, où tous les élémens de la société sont réunis, les conditions depuis quelques années sont devenues presque aussi défavorables aux intérêts de l'ordre et des saines doctrines. Autrefois à Paris, ouvriers et bourgeois étaient mêlés, ils habitaient les mêmes quartiers, souvent les mêmes maisons; ils se croisaient dans le même escalier, l'un se rendant au premier étage, l'autre à la mansarde; ils vivaient ainsi côte à côte dans des relations de mutuelle courtoisie et de

franchise réciproque. Aujourd'hui il y a la ville du luxe et la ville du travail. L'expérience nous apprend qu'assigner à une classe de la population un quartier qui lui soit propre, c'est une mesure irritante, c'est un stimulant de désordre, c'est presque toujours une marque de mépris, comme l'était l'existence des quartiers des Juifs dans les villes du moyen âge. Écoutons sur ce point un publiciste ouvrier. « Le peuple n'aime pas qu'on le parque. Il en voit l'intention même lorsqu'elle n'existe peut-être pas, et cela lui laisse une impression fâcheuse. Qu'on songe bien d'ailleurs à ceci : le contraste est incomparablement moins sensible à l'ouvrier incessamment mêlé à la bourgeoisie qu'à l'ouvrier systématiquement tenu à distance d'elle. Il vaut mieux qu'il demeure dans la maison du bourgeois que de demeurer dans la cité ouvrière. Il sera beaucoup moins accessible aux mauvaises pensées, même en passant devant l'appartement du riche pour monter à son humble demeure, qu'en occupant un logement propret dans une cité peuplée exclusivement des gens de sa classe. Qui ne comprend pas cela n'entend vraiment rien aux choses humaines. On peut n'avoir pas songé tout d'abord à ces graves inconvéniens; mais la réflexion ne peut manquer de leur donner tout leur éloquent relief. Les cités ouvrières n'ont pas réussi heureusement; mais la transformation de Paris ayant fait refluer forcément la population laborieuse du centre vers les extrémités, on a fait de la capitale deux villes : une riche, une pauvre, celle-ci entourant l'autre. » Ainsi plus nous allons, plus nous voyons que la population ouvrière se sépare et se distingue de la population bourgeoise, il y a entre elles des barrières matérielles de même que des barrières morales, et, pour n'être pas infranchissables, ces barrières n'en choquent pas moins ceux qui croient en souffrir. La révolution de 1789 avait effacé en réalité les distinctions de classes; mais les mœurs et les nécessités de l'industrie en ont ressuscité l'apparence.

Nos législateurs ont fait cependant bien des efforts pour établir entre les ouvriers et les bourgeois une complète égalité civile et industrielle, et l'on peut dire qu'actuellement il ne subsiste plus aucune trace importante des mesures de précaution, de surveillance et de tutelle que l'ancien régime et le consulat avaient instituées à l'encontre des populations laborieuses. La loi qui défendait les coalitions d'ouvriers a été abolie, l'obligation du livret a été supprimée, l'article 1781, portant que le maître serait cru sur sa parole dans toute contestation relative aux salaires, a disparu de notre code, on s'est ingénié à faire des lois qui permissent aux ouvriers de constituer des sociétés commerciales. Il est difficile de dire qu'il y ait dans la législation française une différence sensible entre le

travailleur salarié et les autres citoyens. Il en est presque de même en Angleterre, où les associations ouvrières, nommées *trade's unions,* quels que soient les périls qu'elles comportent et les méfaits qu'elles aient commis, viennent d'être reconnues par un bill récent comme personnes légales. Les droits politiques aussi ont été largement octroyés aux ouvriers. En Angleterre, le suffrage descend de plus en plus dans les couches inférieures de la population; en France, le vote universel permet aux ouvriers de peser d'un grand poids dans les destinées du pays. Il s'en faut néanmoins que ces réformes donnent toute satisfaction aux vœux populaires, nos populations ouvrières en ont retiré seulement un sentiment exagéré de leur force. Ce qui devait être un moyen d'apaisement n'a été dans bien des cas qu'un stimulant à des exigences peu légitimes. La conscience et l'intelligence du peuple ne sont pas encore assez éclairées; elles se sont fait parfois du suffrage universel une conception sauvage qui supprime tous les droits individuels et tout respect des minorités. Les améliorations dans les voies de locomotion, les rapprochemens entre les classes analogues des différentes nations ont eu aussi leur part dans cette surexcitation. Les expositions universelles ont été l'occasion, si ce n'est la cause, de l'essor d'une catégorie spéciale d'ouvriers dont l'importance est devenue considérable. Les délégués à l'exposition de Londres ont été les chefs de ligne de cette démocratie ambitieuse et turbulente qui, après avoir parlé à mots couverts, avoue maintenant le dessein arrêté de renverser la société pour la reconstruire sur un autre plan. L'on a vu se constituer un état-major nombreux d'hommes intelligens, actifs, qui ont changé leur position d'ouvriers pour celle de politiques marrons. Ils ont l'instruction superficielle et unilatérale qui plaît aux esprits absolus et qui séduit les ignorans; ils écrivent avec élégance et netteté, leur parole est toujours facile, au besoin elle est éloquente; ils ont en outre toutes les qualités du diplomate : — produits curieux d'une époque où l'ambition pénètre et soulève toutes les classes, où une instruction toute de surface aiguise et polit les esprits sans les fortifier. Toutefois l'influence de cette petite aristocratie ouvrière a moins de réalité que d'apparence; elle ne conserve son crédit qu'à la condition de flatter et de servir les projets et les aspirations populaires.

Or ces aspirations et ces projets sont de plus en plus tournés vers le socialisme; il semble que tout ce qui entoure nos masses ouvrières développe en elles ces instincts dangereux. Il n'est pas jusqu'aux progrès de la science qui ne fournissent des argumens ou du moins des prétextes aux rêveries chimériques d'une partie de nos populations laborieuses. Ces merveilleuses transformations que le

développement des sciences physiques a opérées depuis un demi-siècle sur notre globe, tous ces changemens presque à vue dont notre génération a été témoin ont fait une profonde impression sur les esprits; il en est résulté une foi intense dans le progrès indéfini et des espérances excessives dans l'amélioration de la destinée humaine. Confondant, — c'est son habitude, — l'ordre moral avec l'ordre physique, le peuple, en partie du moins, est arrivé à s'imaginer que la constitution de la société pourrait subir une métamorphose analogue à celle qu'a éprouvée la production. Les raisonnemens spécieux et les sophismes n'ont pas manqué pour fortifier ces rêves. L'on a calculé, il y a quelques années, que la force des chevaux-vapeur employés par l'industrie anglaise représentait le travail de 77 millions d'ouvriers; ne pouvait-on pas en conclure qu'un jour viendrait où, par le perfectionnement des méthodes et de l'outillage, le travail de l'homme serait pour ainsi dire superflu dans la production?

De ces idées et de ces sentimens est sorti le socialisme, c'est-à-dire le projet de réédifier la société sur une base artificielle. Nous avons montré combien ce délire est naturel et inhérent à toute société humaine; nous l'avons suivi en outre dans les progrès qu'il a faits en France, nous avons énuméré les circonstances qui ont accru sa force. On a dû voir que le mal a de profondes racines dans l'état de nos mœurs, de nos croyances et de nos relations sociales. Il n'est pas permis de s'abuser sur l'intensité et sur la durée de ce phénomène : ce n'est pas une crise passagère ou locale. Après avoir ainsi recherché et décrit les causes du développement des idées socialistes en France, nous allons étudier ces secousses transitoires appelées grèves, qui ont si profondément ébranlé dans ces derniers temps la sécurité de notre industrie.

II.

Certains publicistes ne veulent reconnaître entre les grèves et le socialisme aucune connexité. Sans doute il peut surgir des coalitions d'ouvriers qui ne soient pas systématiquement produites par des inspirations socialistes, et qui au contraire proviennent de causes particulières à telle industrie ou à telle localité; mais ce ne sont là que des faits exceptionnels. L'on peut dire que, dans la majorité des cas, les grèves se rattachent à des idées beaucoup plus générales, à des visées plus hautes, à des projets plus ambitieux que les griefs allégués ne sembleraient l'indiquer. Quand elles n'ont pas pour cause une inspiration socialiste, les coalitions ont souvent

une démonstration socialiste pour effet. Le socialisme est donc ordinairement, soit le point de départ, soit le point d'arrivée. Nous n'en voulons pour preuve qu'une coalition de l'été dernier, qui a fait peu de bruit et qui cependant a une grande signification : c'est celle des ovalistes de Lyon. On appelle ovalistes ou moulinières les ouvrières qui font le tirage des fils de soie composant les cocons et qui les assemblent et les tordent pour les rendre plus résistans. Cette tâche a toujours été assez misérablement payée; pour un travail continu de douze heures, ces pauvres femmes recevaient 1 fr. 50 ou 1 fr. 60 par jour, rémunération souvent réduite par des chômages forcés. Elles se mirent en grève et réclamèrent une diminution de deux heures de travail et un salaire journalier de 2 francs. Elles pouvaient compter sur la sympathie générale, et si l'état de l'industrie l'eût permis, si la concurrence des ouvrières de la Lombardie n'eût pas été trop à craindre, elles auraient obtenu l'objet de leur demande. Déjà les patrons consentaient à la réduction de la journée; mais, au lieu de conserver le calme qui pouvait seul leur concilier l'appui efficace de l'opinion, les ovalistes rédigèrent un manifeste communiste où elles se qualifiaient de citoyennes et faisaient appel aux patriotes de tous les pays, enfin elles envoyèrent au congrès de Bâle un délégué chargé d'exposer et de défendre leurs aspirations *collectivistes*. On voit que les mouvemens ouvriers de notre temps aboutissent presque fatalement à une déclaration de socialisme. Il y a en effet, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, une sorte de loi d'attraction en vertu de laquelle les groupes les moins nombreux et les idées les moins radicales sont violemment attirés par les masses les plus considérables et les idées les plus absolues. Tous les petits courans isolés finissent ainsi par tomber dans cette mer profonde du socialisme.

Il a fallu beaucoup de temps à l'humanité pour reconnaître et respecter l'existence des lois naturelles qui régissent le monde moral comme le monde physique. L'on a cru pendant des siècles que le taux du salaire était quelque chose d'arbitraire que la contrainte pouvait élever ou abaisser selon les fantaisies du plus fort. Il faut bien convenir que, dans les siècles passés, c'est au nom des patrons et pour déprimer la rémunération de l'ouvrier que la force fut le plus souvent employée. En Angleterre de même qu'en France, les magistrats et la loi intervinrent fréquemment pour déterminer un maximum des salaires. C'était là une véritable exploitation que l'ignorance du temps pouvait seule excuser. Après la peste de 1348 notamment, le parlement de Londres établit un maximum pour la rémunération journalière du travailleur, et l'habitude de ces tarifs autoritaires se continua jusqu'au XVIIIe siècle. L'histoire de Macau-

lay nous apprend qu'en l'année 1685 les juges de paix du comté de Warwick, se conformant à un acte d'Élisabeth, établirent un tarif des salaires et déclarèrent passible d'une peine le maître qui donnerait ou l'ouvrier qui recevrait une paie supérieure. Ce maximum des salaires était pour les laboureurs de 4 shillings par semaine de mars à septembre, et de 3 shillings pendant l'autre moitié de l'année. A la fin du XVIIe siècle, ces tarifs cessèrent d'être appliqués et même d'être édictés. Alors la population ouvrière s'était considérablement augmentée, et elle ne se fit pas faute de recourir aux coalitions pour élever sa rémunération.

Nous voyons à cette époque les compagnons toiliers de Caen forcer par des menaces les maîtres d'accroître les salaires. A Darnetal, près de Rouen, en 1697, les compagnons drapiers excluent des ateliers quiconque n'est pas de leur société; ils s'ameutent au nombre de plusieurs milliers parce que les patrons avaient employé des ouvriers étrangers, ils font fermer les fabriques, et malgré l'intervention des autorités de la province ils restent un mois entier sans reprendre leur travail. Vers la même époque, les compagnons maréchaux font des émeutes devant la porte des maîtres pour que leur journée soit mieux payée. Les jurés chapeliers se plaignent que le renvoi d'un ouvrier incapable suffise pour faire mettre l'atelier en interdit par tous les autres ouvriers. A partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, ces querelles deviennent plus fréquentes et plus dangereuses. A Lyon, en 1744, les ouvriers demandent une augmentation d'un sou par aune et se mettent en grève : pendant huit jours, ils sont maîtres de la ville; le gouvernement dut envoyer des troupes pour rétablir l'ordre. En 1786, nouvelle émeute des ouvriers lyonnais, qui demandent deux sous par aune, arrêtent tous les métiers et parcourent la ville en bandes menaçantes. L'autorité locale s'alarme et cède; mais le gouvernement fait occuper militairement les faubourgs de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière.

Au début de la révolution, les coalitions d'ouvriers se multiplient et inquiètent sérieusement l'administration. En 1789, les garçons tailleurs, au nombre de 3,000, se réunissent sur le gazon du Louvre et envoient une députation de 20 membres au comité de la ville pour lui demander de leur garantir en toute saison un salaire de 40 sous par jour. Ce fut bientôt le tour des garçons perruquiers, qui s'assemblèrent aux Champs-Élysées dans un dessein pareil. Un officier de la garde nationale voulut les disperser, il fut désarmé par ses propres soldats. Dans le même temps, les ouvriers cordonniers, au nombre de 5 ou 600, se coalisent, nomment un comité exécutif, et décident d'exclure du royaume quiconque ferait une paire de

souliers au-dessous d'un prix convenu. Les grèves alors envahissent tous les métiers, imprimeurs, charpentiers, papetiers, etc. Une proclamation de la municipalité parisienne est obligée de déclarer « nuls, inconstitutionnels et non obligatoires, les arrêtés pris par les ouvriers de différentes professions pour s'interdire respectivement, et pour interdire à tous autres ouvriers, le droit de travailler à d'autres prix que ceux desdits arrêtés. » Les ouvriers papetiers profitent de l'activité des fabriques pour émettre des prétentions exorbitantes : ils frappent d'interdiction certains ateliers, ou exigent des maîtres de fortes sommes pour les relever de l'interdit; ils excluent ceux de leurs compagnons dont ils sont mécontens, ou leur font payer des amendes.

L'on voit que notre temps n'a pas le mérite d'avoir inventé les grèves : c'est à peine si l'on peut dire qu'il les a perfectionnées; il les a rendues seulement plus fréquentes, plus générales et plus préjudiciables aux intérêts de tous. Ces guerres industrielles ont existé alors même que la loi les défendait, et elles ont toujours présenté les caractères principaux qu'elles offrent encore actuellement. L'étude des coalitions du règne de Louis-Philippe n'est pas dépourvue d'enseignement à ce point de vue. Déjà sous la restauration les tribunaux jugeaient tous les ans un ou plusieurs procès de coalition : c'était peu, dira-t-on. L'une de ces grèves cependant avait eu du retentissement : celle des ouvriers charpentiers en 1822. Ce fut une grève des canuts, en 1831, qui fut l'occasion de cette terrible insurrection de Lyon pendant laquelle les ouvriers régnèrent dix jours en maîtres dans cette grande ville, d'où les troupes avaient été forcées de se retirer momentanément après un échec. Une autre grève des ouvriers en peluche amena les Lyonnais à une nouvelle et sanglante émeute en 1834. Les autres coalitions entraînèrent de moindres troubles politiques, mais elles eurent d'aussi fâcheux résultats économiques. C'est aux charpentiers qu'appartient à cette époque la palme de l'agitation. Ils étaient organisés en confréries puissantes, qui jouaient à peu près le même rôle que jouent aujourd'hui les *trade's unions* en Angleterre. En 1832, au moment où le travail, interrompu par la révolution, reprenait de l'activité, les ouvriers charpentiers mirent en interdit pour cinq ans les ateliers d'un entrepreneur contre lequel ils prétendaient avoir des griefs. Neuf mois après, le même corps d'état formait une coalition générale. En 1841 et 1842, nouvelle agitation chez les travailleurs de la charpente, puis explosion d'une grève immense en 1845; elle éclate à la fin de mai, alors que les commandes étaient nombreuses et pressantes; 7,500 charpentiers, dont le plus grand nombre appartenaient aux confréries du *devoir* ou de la *liberté*, y prirent part; elle dura trois mois. L'on

se doute bien que ces circonstances n'étaient pas propres à « faire aller, comme on dit, le bâtiment. » Aussi les maçons, les serruriers, les menuisiers, qui ne réclamaient pas, durent cependant se croiser les bras. Il en est des guerres industrielles comme des guerres politiques, elles atteignent et blessent les intérêts non-seulement des belligérans, mais encore des neutres eux-mêmes; à tous, elles apportent la gêne ou la ruine. Les patrons finirent par capituler, et les ouvriers charpentiers eurent gain de cause. Ce fut la plus bruyante affaire de ce genre sous le règne de Louis-Philippe; mais il y en eut bien d'autres analogues. Dans la seule année 1840, l'on peut enregistrer les grèves successives des tailleurs, des bottiers, des cordonniers, des menuisiers, des tailleurs de pierre, des ébénistes, des serruriers; il y eut des rixes sanglantes. La grève des mineurs de Rive-de-Gier, en 1844, eut encore un plus triste dénoûment. Les grévistes usaient de violence contre les dissidens (1). La troupe intervint et fit prisonniers les plus mutins; les ouvriers voulurent délivrer leurs camarades, ils attaquèrent les soldats à coups de pierres; ceux-ci usèrent de leurs armes, et plusieurs mineurs restèrent sans vie sur la place. On voit que le déplorable et lugubre événement de la Ricamarie avait eu un précédent presque dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances; mais l'expérience d'une génération est perdue pour une génération suivante. La Belgique, dans la même période, ne fut pas davantage à l'abri de ces crises. M. de Molinari nous apprend que, de 1840 à 1849, il y eut dans ce pays 435 ouvriers traduits devant les tribunaux pour délits de coalition; 132 furent acquittés, 293 condamnés à la prison, et 10 à l'amende. L'Angleterre avait aussi largement sa part de ces émotions industrielles. M. le comte de Paris nous a décrit avec poésie ces grévistes anglais choisissant « une nuit obscure pour se réunir sur une de ces landes tourbeuses, appelées *moors*, qui couvrent les collines du centre de l'Angleterre. C'est là qu'on recueillait la souscription pour le fonds commun, c'est là qu'on préparait la grève qui devait éclater sans aucune apparence d'entente entre les ouvriers, c'est là qu'on leur distribuait des secours lorsqu'ils avaient quitté l'ouvrage, — et avant que le jour vînt éclairer ces innocens conspirateurs, avant que le cri matinal du *grouse*, seul habitant de ces vastes déserts, vînt attirer le chasseur sur son domaine, les archives de la société étaient soigneusement enterrées, et chacun reprenait le chemin de la cité voisine (2). » Ainsi à une

(1) Voyez *Histoire des classes ouvrières avant 1789*, t. II, et *Histoire des classes ouvrières depuis 1789*, par M. Levasseur, t. Ier. Voyez aussi M. Le Play, *les Ouvriers des deux mondes*, t. Ier.

(2) *Les Associations ouvrières en Angleterre*, p. 136.

époque où la législation punissait sévèrement en France, en Angleterre et en Belgique le délit de coalition, les grèves n'en éclataient pas moins, fréquentes, tumultueuses, quelquefois sanglantes.

Il est intéressant de pénétrer un peu plus à fond dans ces crises industrielles qu'a déjà enveloppées le voile de l'oubli. Nous y trouverons les procédés qui sont encore en usage de nos jours. Ce sont d'abord les mêmes prétentions et les mêmes demandes : une augmentation de salaires, l'établissement d'une rémunération égale pour les ouvriers, la diminution des heures de travail, la limitation du nombre des apprentis : quelquefois aussi ce sont des susceptibilités blessées, des froissemens plus ou moins légitimes, une irritation personnelle contre les patrons ou les directeurs; mais cette dernière cause est beaucoup moins active et moins générale que de nos jours, l'amour-propre des ouvriers est moins chatouilleux, ils n'ont pas encore ce tempérament nerveux, irritable, prompt à s'offenser; ils sont, à ce point de vue, plus maniables et de meilleure composition. La grève se déclarait alors comme aujourd'hui même. Lors de la coalition des charpentiers en 1845, il y a un chef attitré : c'est le secrétaire de la société des compagnons du *devoir*, fonctionnaire jouissant d'un traitement fixe, qui parlemente pour ses camarades. Lors de la grève de Lyon en 1834, il y avait parmi les ouvriers de cette ville deux grandes associations, celle des *mutuellistes* et celle des *ferrandiniers*. L'une et l'autre avaient été fondées en vue de secours mutuels; mais, comme les *trade's unions* anglaises, elles avaient été détournées de leur destination primitive. Dans l'association des mutuellistes, l'on mit aux voix la question de savoir si l'on entrerait en grève; l'affirmative fut adoptée à la majorité de 1,297 suffrages contre 1,044 : c'était une bien faible majorité pour avoir d'aussi graves conséquences, puisque le sang coula ensuite à flots. — Si l'on considère l'intimidation qui préside toujours à de pareilles résolutions, l'on doit dire qu'une majorité nominale aussi faible correspond à une minorité réelle. Les partisans des mesures extrêmes sont en effet toujours plus résolus, plus actifs, plus audacieux; ils ne manquent jamais d'être présens au vote. Les modérés sont plus craintifs, ils restent de préférence chez eux, ou bien ils se laissent entraîner à suivre l'opinion la plus bruyante. C'est là l'histoire de tous les temps et de tous les pays.

La grève, une fois déclarée, suivait son cours avec l'accompagnement ordinaire de violences que l'on voit aujourd'hui; l'on doit même dire en toute impartialité que le langage des grévistes actuels est dans la forme moins rude et moins grossier. Ceux qui autrefois ne voulaient pas se soumettre à l'opinion de la majorité étaient

regardés comme des rebelles, des traîtres, des déserteurs devant l'ennemi. Sous le règne de Louis-Philippe, l'on appelait les dissidens « Bourmont » et « Raguse; » l'on allait d'ailleurs beaucoup plus loin que ces injures. En 1831, les ouvriers de Lyon parcouraient les ateliers, entraînant de gré ou de force ceux qui voulaient reprendre leurs travaux, coupant même sur le métier les chaînes des tisserands qui persistaient à travailler. En 1844, à Rive-de-Gier, les mineurs s'emparaient des dissidens, les promenaient dans les rues avec un écriteau sur les épaules et les accablaient de coups. En 1845, après la grève des charpentiers de Paris, les débats judiciaires firent ressortir cette révélation frappante d'un ouvrier opposé à la grève : « on ne nous dit rien maintenant, mais plus tard on nous blessera dans les chantiers, on nous fera tomber des solives sur le dos. » Les patrons d'ailleurs, quand ils y étaient poussés par l'exaspération, ne se montraient guère moins violens. Les maîtres charpentiers ayant eu une réunion, l'un d'eux proposa de céder aux ouvriers; il y eut alors un tumulte indicible, il ne s'en fallut guère que ce conseiller malavisé ne fût jeté par la fenêtre. Tel est le caractère déplorable de ces luttes, qui sont presque des guerres sociales; elles ramènent à la sauvagerie tous ceux qui y prennent part. Voilà quels étaient les procédés en usage dans ces duels industriels; sont-ils abandonnés aujourd'hui? A Genève, à Seraing, à la Ricamarie en 1869, la physionomie des grèves était exactement la même que vingt ou trente ans auparavant à Lyon, à Rive-de-Gier ou à Paris.

On ne peut cependant poursuivre jusqu'au bout ce parallèle. Malgré la conformité des apparences, les coalitions actuelles diffèrent singulièrement des précédentes par la gravité des désordres économiques qu'elles entraînent. Nous avons montré les transformations opérées dans l'outillage de la grande industrie, dans les voies de locomotion, dans les procédés commerciaux, dans les rapports internationaux. L'influence de ces tranformations est immense, elle a complétement changé la situation relative des patrons et des ouvriers. C'était autrefois presque un axiome de la science économique qu'il y avait entre les salariés et les entrepreneurs une inégalité naturelle de conditions tout à l'avantage des derniers. La croyance que le capital est en mesure de faire la loi au travail, c'est-à-dire qu'il a les moyens de fixer les salaires à son gré et au-dessous du taux qu'exigerait l'équité, cette croyance est encore de nos jours universellement répandue; l'autorité des plus grands noms entretient malheureusement ces préjugés, qui ne sont pas seulement des erreurs scientifiques, mais qui sont des fermens de discordes et de guerre sociale. « En tout genre de travail, a dit

Turgot, il doit arriver et il arrive que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. » Enchérissant encore sur cette doctrine, M. John Stuart Mill n'a pas hésité à écrire cette singulière proposition : « Dans ce pays (l'Angleterre), il y a peu d'espèces de travail dont la rémunération ne pût être abaissée, si l'entrepreneur poussait jusqu'au bout les avantages que lui procure la concurrence. » Un siècle auparavant, un autre économiste illustre, Adam Smith, décrivait dans les termes qui suivent la position réciproque des ouvriers et des patrons en cas de grève : « Un propriétaire, un fermier, un maître manufacturier, un marchand, peuvent généralement vivre une année ou deux des fonds qu'ils ont par-devers eux sans employer un seul ouvrier. La plupart des ouvriers ne pourraient pas subsister une semaine, fort peu l'espace d'un mois, et presque aucun l'espace d'un an sans travailler. A la longue, le maître ne peut pas plus se passer de l'ouvrier que l'ouvrier du maître; mais le besoin qu'il en a n'est pas aussi urgent. » Telles sont bien les idées courantes; elles servent de puissans argumens à ceux qui revendiquent l'emploi de la force et de l'intimidation dans la fixation des salaires. Cependant, nous ne craignons pas de l'affirmer, toutes ces propositions sont erronées.

La maxime de Turgot, que l'ouvrier est condamné par la fatalité des lois économiques à ne gagner jamais rien au-delà de sa subsistance, est aujourd'hui complétement fausse. Elle a pu être vraie dans une civilisation pauvre, où l'outillage industriel était presque nul et la production misérable, mais non dans les pays où se rencontrent l'activité du travail et l'importance de la production. S'il était vrai, comme l'affirme M. Mill, que les industriels fussent complétement maîtres des salaires de leurs ouvriers, ne serait-ce point de leur part une vertu surhumaine que de le maintenir à un taux au-dessous duquel il leur serait facile de l'abaisser? Pourrait-on attendre d'une classe nombreuse d'individus une abnégation aussi méritoire? Pourrait-on surtout expliquer que le salaire des ouvriers anglais ait haussé dans des proportions considérables depuis trente ans, quoique le prix des vivres ait diminué dans la même époque par l'abolition des lois sur les céréales (1)? L'assertion d'Adam Smith, que les patrons, en cas de grève, ont une position meilleure que les ouvriers, mérite une réfutation plus minutieuse : ce sera l'occasion de montrer jusqu'à quel point les coalitions peuvent désorganiser la puissante, mais délicate industrie moderne.

(1) Un document anglais sur la manufacture de draps d'Huddersfield prouve que les salaires avaient augmenté pour toutes les catégories d'ouvriers dans les trois périodes 1839, 1849, 1859; pour certaines branches de travail, la hausse des salaires se traduisait par les chiffres suivans : 30 sh. — 37 sh. 6 den. — 65 shillings par semaine.

Il est un fait remarquable, c'est que les grèves antérieures à 1848, et dont nous avons étudié le caractère, se produisaient principalement chez les ouvriers appartenant aux petits métiers des villes, comme les tailleurs, les charpentiers, les cordonniers. Il est incontestable que les patrons dans ces corps d'état pouvaient assez facilement supporter la grève quand elle ne se prolongeait pas. L'exercice de ces industries, en effet, n'exige d'ordinaire qu'un capital assez restreint; d'un autre côté, les commandes et les livraisons n'y sont point soumises aux mêmes conditions d'exactitude rigoureuse qui sont en usage dans la grande industrie. Celle-ci a subi une complète transformation. Autrefois l'outillage était rare et défectueux; le nombre des machines était faible proportionnellement au nombre des bras, les capitaux engagés dans une entreprise étaient peu considérables. En veut-on des exemples? Il y avait, à la fin du XVIIIe siècle, quelques grandes manufactures en France : nous avons cité les ateliers de van Robais, qui occupaient près de 1,700 ouvriers. On pourrait mentionner aussi d'importantes verreries, faïenceries, distilleries. Quel était l'outillage de toutes ces fabriques? Des manéges, des rouages de bois, de grossiers engins; les bâtimens étaient souvent de simples hangars où les ouvriers étaient pressés les uns contre les autres. L'*Encyclopédie* nous représente une fabrique d'épingles. L'on y voit un ouvrier qui tourne la roue pendant qu'un autre appointit à la meule un paquet de six épingles; plus loin, deux autres passent à la filière et amincissent le fil de laiton; au milieu de l'atelier, des enfans accroupis coupent avec des cisailles les morceaux du fil de métal; le personnel est nombreux, le matériel est absent. Tout se fait à l'aide de bras ou de menus outils, rien avec le secours des machines. Que l'on compare cette fabrique du XVIIIe siècle avec les manufactures d'épingles ou de clous à Warrington ou à Wolverhampton. Assurément il était alors facile aux industriels de supporter une grève avec si peu de capitaux engagés. Les temps sont bien changés. Sous le premier empire, dans les manufactures de laine, qu'on désignait alors sous le nom de laineries, l'on cardait, l'on peignait, l'on filait à la main; il n'y avait que les foulons qui fussent mus par l'eau ou par le vent; les ouvriers étaient entassés dans des ateliers sans air et sans jour et les pieds baignés dans l'eau. Combien sont différentes nos grandes manufactures de Reims! Il n'y a pas encore trente ans, un industriel des Vosges achetait, pour monter son usine, de vieux métiers qu'il payait aux prix de la ferraille. Que de transformations sous nos yeux mêmes! Nous avons maintenant les peigneuses Heillmann et Hubner, le métier renvideur, *selfacting*. Pour faire place à ces nouveaux engins, les flancs de la manufacture doivent se dilater, et les murs s'élever. La part du ca-

pital engagé devient ainsi plus grande de jour en jour; des fabriques qui occupent le même nombre d'ouvriers qu'autrefois représentent des frais d'établissement deux ou trois fois plus considérables. C'est dire que de plus en plus l'industriel a besoin d'employer ce matériel coûteux pour en retirer l'intérêt et l'amortissement, et qu'il est de moins en moins capable de résister à une longue suspension du travail. Puis il y a des industries spécialement susceptibles, qui ne peuvent supporter le moindre temps d'arrêt : il faut que les hauts-fourneaux restent toujours allumés; il est nécessaire, dans les mines, que les machines d'épuisement ne cessent pas de fonctionner, sinon ce n'est pas seulement l'intérêt, c'est le capital lui-même qui est perdu pour le patron, pour la société, et nous ajouterons pour l'ouvrier. Il en est des établissemens industriels comme des êtres vivans : ceux qui ont l'organisation la plus simple peuvent supporter longtemps une suspension partielle ou totale des fonctions vitales, comme les animaux hivernans, sans parler de ces insectes que la légende ou la science assure pouvoir revivre après des siècles d'engourdissement; mais les êtres les plus parfaits et dont l'organisation est compliquée ne peuvent résister à la moindre interruption des fonctions essentielles; il ne faut qu'un instant d'arrêt pour déterminer leur mort.

Ce ne sont pas seulement les engins de production, ce sont aussi les procédés commerciaux qui se sont transformés. Autrefois chaque manufacturier n'usait guère que de son propre capital. Il commençait par fonder un établissement modeste, et il l'agrandissait peu à peu. Les nécessités industrielles, qui ne permettent plus que la production sur une très grande échelle, ont forcé de recourir au crédit. Il y a peu de manufacturiers qui ne doivent des sommes importantes à des banquiers auxquels ils servent de gros intérêts. Ce sont là de mauvaises conditions pour résister à une suspension de travail un peu prolongée. Aujourd'hui l'on produit de plus en plus sur commande, l'on a des livraisons à effectuer à jour fixe; les retards entraînent souvent des dommages-intérêts. Conçoit-on les désordres causés par les grèves avec cette nouvelle organisation industrielle et commerciale? Il faut tenir compte aussi de la concurrence internationale, qui est un fait nouveau. Pendant que l'industrie d'un pays est frappée par une grève, l'industrie similaire de l'étranger en profite pour écouler ses produits, pour supplanter sa rivale et lui enlever ses anciens débouchés. C'est ce qui est arrivé aux constructeurs de machines en Angleterre; beaucoup de coalitions ouvrières vinrent troubler cette industrie, jadis si prospère; les constructeurs français en ont profité pour s'emparer de la plupart des marchés d'Europe. Quelquefois, il est vrai, les grèves ont un

résultat contraire aux prévisions : elles provoquent une réaction énergique et un progrès industriel. M. Ernest Gouin attribue aux exigences des monteurs et ajusteurs (*millwrights*) le développement pris par les machines-outils, en Angleterre d'abord, puis en France (1); mais de tels faits sont l'exception, et l'on peut être sûr que le pays où les grèves sont le plus fréquentes sera bientôt devancé par ses concurrens sur le marché international. Ce qui assure en effet la supériorité commerciale d'un peuple, ce n'est pas seulement le bon marché et la qualité des produits, c'est l'exactitude des livraisons et la sécurité des relations.

Ainsi tout concourt à prouver que l'industrie peut de moins en moins supporter les grèves. La position des manufacturiers devant une coalition est de plus en plus difficile; celle des ouvriers au contraire est meilleure qu'autrefois. La situation relative des deux parties est en quelque sorte renversée. Pour échapper au péril dont ils sont quelquefois menacés, les industriels, en cas de réclamations exorbitantes, n'ont qu'une ressource efficace : opposer une coalition du capital à une coalition du travail. Cette arme terrible, ils en ont usé en Angleterre, et, grâce à elle, ils ont remporté la victoire; mais au prix de quels sacrifices et de quels désastres! C'est ainsi qu'en 1866 les fabricans de fer du Staffordshire, dont quelques-uns étaient attaqués par une grève locale, s'entendirent pour fermer tous les ateliers sans exception. Ce fut une lutte épouvantable qui coûta aux ouvriers 8 millions de francs de salaires, et qui ne dut pas porter un moindre préjudice aux patrons. En l'état actuel de notre industrie, il est naturel que les grèves prennent de pareilles proportions; il est aussi impossible de localiser aujourd'hui les guerres industrielles que de localiser les guerres politiques.

La constitution de notre société est délicate, susceptible, impressionnable, précisément en raison de sa perfection. Elle a besoin au plus haut degré de la paix et de la concorde intérieure. C'est un mécanisme compliqué que le moindre désordre dans les rouages menace de langueur et de mort. Il semble qu'il suffise d'un grain de sable pour arrêter ces ressorts si mobiles et si fins dont l'agencement et le concours harmonieux produisent notre merveilleuse civilisation. Et cependant que de causes de ruine, ou tout au moins de crises intenses, n'avons-nous pas constatées! que de pronostics de mauvais augure! Beaucoup d'esprits se sont émus de cette situation périlleuse. De toutes parts, l'on s'est ingénié à chercher des remèdes, chacun a proposé son spécifique favori. Les uns ont vanté

(1) Déposition de M. Gouin dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, t. Ier, p. 391.

les associations coopératives et nous ont montré les sociétés de crédit ouvrières d'Allemagne étendant chaque jour leur œuvre au grand profit des classes laborieuses. D'autres ont exalté la participation aux bénéfices et ont mis en relief des modèles divers imaginés en Angleterre, en Allemagne, en France, pour transformer les salariés en capitalistes. Quelques-uns, plus modestes dans leurs prétentions, n'ont demandé qu'un plus grand essor de l'instruction publique pour dissiper toutes les inquiétudes.

Nous n'avons pas à examiner en ce moment la valeur pratique de ces divers systèmes; nous trouverions sans doute qu'on a placé une foi trop grande et trop exclusive en chacun d'eux, que l'on se prépare de prochaines déceptions. Ce qu'il nous suffisait d'établir, c'est que la maladie est plus générale, plus ancienne et plus intense qu'on ne le croit communément. Nous nous défions des panacées dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, mais nous croyons à l'influence du régime et de l'hygiène; nous croyons à l'action lente de la nature et du temps. Un demi-siècle d'expérience a dû nous apprendre à connaître le tempérament des populations ouvrières; nous n'ignorons plus leurs besoins, leurs aspirations ni leur caractère; nous savons combien de préjugés et de rancunes s'allient chez elles à des sentimens généreux et à de naïves illusions; nous avons fait des tentatives isolées pour les élever sur l'échelle du bien-être, de la moralité et de l'intelligence. C'est à généraliser et à compléter cette œuvre que doivent s'appliquer tous nos soins. Il ne faut pas croire à une solution unique, exclusive, de ce que l'on appelle la question ouvrière, on ne prévient pas, on n'arrête pas une crise organique par une formule ou par un mécanisme; mais l'on peut perfectionner les méthodes d'instruction et les combinaisons de l'épargne. Il est permis d'ailleurs de compter sur le bon sens des classes laborieuses, sur le concours des forces vives de la société. Chaque jour, la production devient plus considérable et plus facile, la richesse s'accroît, la quote-part de chacun devient plus grande; ce sont des causes naturelles d'apaisement. Sans doute l'avenir nous réserve des secousses plus ou moins graves : il est bon de les attendre pour les subir sans découragement ni faiblesse. Quels qu'aient été les obstacles semés sur sa route, l'humanité n'a jamais cessé d'avancer dans la voie du progrès, et parfois les efforts qu'elle a été contrainte de faire pour triompher de crises transitoires lui ont valu ses plus importantes conquêtes.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

VOYAGE DE SAN-FRANCISCO A NEW-YORK.

III.

LE CHEMIN DE FER DE L'UNION. — CHICAGO ET NEW-YORK.

VIII.

La ville d'Ogden est située sur la côte septentrionale du Lac-Salé et à une quarantaine de milles de la capitale des mormons; cette station relie le chemin de fer Central à celui de l'Union, à une distance de 742 milles de Sacramento et de 1,030 d'Omaha. Comme il a été dit déjà (1), c'est un des plus anciens siéges du mormonisme. Elle a été fondée, il y a environ seize ans, par un des disciples de Brigham Young, et a pris le nom d'un aventurier qui, après avoir pénétré dans cette région avant l'arrivée des mormons, était parvenu à s'y maintenir au milieu de tribus hostiles d'Indiens. Aujourd'hui la ville compte de 3,500 à 4,000 habitans. Elle est adossée à une muraille naturelle d'environ 2,000 pieds de haut, et dont le sommet était, lors de mon passage, entièrement couvert de neige. Les rues en sont larges, tirées au cordeau et se coupent à angles droits; les maisons n'ont rien de remarquable, mais elles semblent assez bien

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1869.

bâties au point de vue du comfortable moderne. Ogden se trouve au centre d'un district agricole, et les habitans jouissent en apparence d'un grand bien-être. Elle rivalise en ce moment avec Corinne pour attirer à elle le monopole du commerce nouveau et sans doute important que l'ouverture de la ligne du Pacifique ne peut manquer de créer sur les bords du Lac-Salé. Il n'est pas encore possible d'indiquer laquelle des deux cités l'emportera sur l'autre; si Ogden a l'avantage de former le point même d'embranchement des deux grandes voies ferrées, d'un autre côté les habitans de Corinne paraissent distancer leurs rivaux par l'énergie et l'activité qu'ils puisent dans les institutions libres qui les gouvernent. Le mormonisme est intolérant, despotique, jaloux; c'est au milieu de la république américaine une monstruosité politique et religieuse tout à la fois. Nul doute que l'isolement ne soit pour cette secte une condition essentielle d'existence, nul doute que l'établissement du chemin de fer du Pacifique, qui met en rapport direct le territoire d'Utah avec les grands états de l'est et de l'ouest et qui tend à replacer les habitans sous le droit commun, ne lui ait porté un coup dont elle ne se relèvera pas. Brigham le pressent bien; déjà même on lui prête le dessein d'abandonner le pays que l'invasion des *gentils* menace d'infester, et de chercher un dernier refuge dans de nouvelles et inaccessibles solitudes; mais le *père des saints* est vieux, il a soixante-dix ans, et l'énergie dont il a fait preuve pendant de longues années commence à lui faire défaut. Des dissensions religieuses ont éclaté au sein même de la cité où naguère il régnait en maître absolu : deux hommes éminens dans leur pays, David et Alexandre Smith, fils de Joseph Smith, le fondateur du mormonisme, ont commencé à l'attaquer publiquement, lui et son système. Les défections ne sont plus isolées, elles deviennent de plus en plus fréquentes; on prévoit le jour prochain où les membres de la congrégation chrétienne de Salt-Lake-City formeront une minorité imposante que les saints ne pourront plus mépriser et avec laquelle il faudra compter. Ces schismatiques seront d'autant plus à craindre qu'ils se sentent appuyés par la majorité des citoyens des États-Unis. Les mormons ne comptent en effet qu'une faible proportion d'Américains dans leurs rangs. C'est surtout en Angleterre, dans le pays de Galles, en Norvége, en Suède, en Danemark, qu'ils recrutent les plus nombreux et les plus fervens prosélytes. L'antagonisme qui sépare les disciples de Brigham Young et les *gentils* de l'Amérique a ses racines dans les antipathies de races aussi bien que dans les haines religieuses; ces différences doivent tôt ou tard disparaître devant la force d'assimilation et de nivellement, résultat naturel des institutions démocratiques, et la princi-

pale, sinon l'unique cause de la grandeur politique des États-Unis.

En Amérique, le mormonisme n'a jamais été pris en sérieuse considération. Les hommes d'état qui se sont occupés de cette question, lorsqu'elle s'imposait à l'attention publique, l'ont toujours traitée avec ce dédain superbe que leur inspirait le sentiment de la force de la république. Ce petit mouvement religieux, grandement exagéré en Europe, ne les a jamais inquiétés; ils le regardaient avec chagrin et pitié plutôt qu'avec colère, sachant que dans une société fondée sur la morale chrétienne, dans un état qui s'administre au nom de la liberté, un système religieux et politique invoquant les principes de la polygamie et du despotisme ne pouvait pas devenir dangereux. Ces hommes d'état, si prévoyans, si calmes, ne se sont point trompés; le mormonisme s'achemine rapidement vers la décomposition, il déploie en ce moment même une activité plus qu'ordinaire, et ses missionnaires se multiplient. Il ne faut pas voir dans ce redoublement d'efforts un signe de puissance, et cette secte née d'hier n'en est pas moins fatalement vouée à une ruine proche et certaine. Peut-être quelques milliers de fanatiques donneront-ils au monde le spectacle d'une résistance qu'ils soutiendront jusqu'à la mort; mais il est impossible de concevoir des doutes sur l'issue de ce combat, prévu et nullement redouté par les Américains.

On s'occupe de construire un embranchement de Salt-Lake-City à Ogden. Aujourd'hui, si l'on veut se rendre dans la ville des saints, il faut prendre la diligence à un endroit appelé Taylor's-Mill, près d'Ogden; elle conduit le voyageur par une route abominable à la ville décrite et représentée dans tous les ouvrages récens sur le *far-west* américain. Cette cité, qui doit sa fondation à Brigham, n'a cependant rien de bien remarquable, et ne répond, selon moi, que d'une manière très imparfaite à l'idée que l'on s'en fait généralement. Les rues sont larges, bien alignées; mais elles ne sont ni pavées, ni éclairées au gaz, et l'entretien en est encore plus mauvais que celui de la plupart des villes américaines. Aussi la salubrité publique laisse-t-elle beaucoup à désirer, et les enfans y meurent-ils en grand nombre. Il n'est pas difficile d'être présenté au père des saints, Brigham Young. L'étranger fait alors connaissance avec un homme qui paraît ennuyé de la singulière renommée qu'on lui a faite, et qui, après avoir débité d'un air indifférent quelques phrases banales, adresse poliment deux ou trois questions sans autrement se soucier de la réponse qu'il reçoit, s'empresse enfin de reconduire son hôte jusqu'à la porte dès qu'il manifeste la moindre envie de le quitter. Cela s'explique, et l'on ne peut lui en vouloir. L'homme célèbre a dû grandement souffrir dans son amour-propre de l'avide et indiscrète curiosité des touristes; mais, d'un autre côté, quel triste et affligeant spectacle présente dans sa personne

cet ancien spéculateur enrichi, ce trafiquant en religion, que des milliers d'hommes crédules vénèrent comme l'apôtre vivant de l'humanité! Les femmes mormonnes que j'ai eu l'occasion de voir ne m'ont paru se distinguer des Américaines que par leur laideur et par le manque d'élégance dans leur toilette. D'après les voyageurs que j'ai consultés, la beauté féminine serait ce qu'il y a de plus rare parmi ces sectaires.

Dans les environs d'Ogden, le chemin de fer du Pacifique était, au mois de mai dernier, en fort mauvais état. Les directeurs de la compagnie promettaient de faire des réformes immédiates, et un grand nombre d'ouvriers étaient occupés aux réparations les plus urgentes; en attendant, le passage des ponts jetés sur les *cañons* de Weber et d'Echo n'était point sans péril. Beaucoup d'accidens venaient d'avoir lieu sur cette section : des trains avaient déraillé, des ponts avaient été emportés; des débris des wagons mis en pièces, et qu'on n'avait pas même pris la peine d'enlever, signalaient encore le long de la route de récens désastres. Quant aux ponts, ils avaient été rétablis ou réparés tant bien que mal; mais on était fondé à signaler le passage d'un train arrivant sain et sauf à Wasatch comme un événement heureux. Il faut rendre cette justice aux directeurs de l'Union, qu'ils n'avaient point hésité à payer de leurs personnes. L'un ou l'autre d'entre eux se trouvait presque toujours sur la voie, et, debout sur la plate-forme d'un wagon, il examinait attentivement l'effet du passage des trains sur le frêle échafaudage qui servait de pont (1). Notre voyage se fit dans la compagnie du vice-président Durant, qui haussait les épaules d'un air impatienté lorsqu'il entendait les plaintes ou les critiques des voyageurs, et qui avait toujours l'air de dire : « Je voudrais vous voir à ma place; je suis certain que vous n'auriez pas aussi bien fait que moi. » Certes la situation des directeurs de la compagnie n'était pas, à l'époque dont je parle, une sinécure. Leur sollicitude n'était pas seulement mise en éveil par des dangers ou des difficultés de toute sorte, ils avaient aussi à se défendre journellement

(1) Comme preuve de l'état défectueux de la voie, je rappellerai que la commission d'examen, présidée par le général Warren, estimait dans son rapport au gouvernement qu'il faudrait dépenser les sommes suivantes pour mettre les ponts et viaducs de la ligne de l'Union dans des conditions satisfaisantes :

Réparations des fondations de ponts, etc.	360,000 fr.
Travaux de maçonnerie.	1,400,000
Réparations générales des ponts.	1,433,550
Construction d'un nouveau pont à Dale-Creek.	500,000
Travaux de remblai au *cañon* d'Echo et réparations du tunnel à l'entrée des *cañons* d'Echo et de Weber.	783,750
TOTAL.	4,477,300 fr.

contre une critique acerbe, malveillante, souvent de mauvaise foi, et qui s'en prenait aussi bien à leur compétence qu'à leur probité. On leur reprochait de n'avoir pas tenu des engagemens solennellement pris, d'avoir abusé de la confiance des actionnaires, de s'être enrichis d'une façon déloyale, et de se moquer, en fin de compte, du public, auquel ils étaient redevables de leur position. J'avais, en traversant l'Amérique, fait collection d'articles de journaux qui exprimaient dans les termes les plus violens les reproches que l'on adressait aux directeurs du chemin de fer. Mon intention était d'*étonner* le lecteur français par ces intempérances de langage qui, à cette époque, me parurent inouies et montraient l'état de la presse aux États-Unis; mais ces citations n'offriraient plus maintenant le même intérêt : le journalisme français a subi dans ces derniers six mois une transformation considérable, et il a égalé, sinon dépassé en violence celui de l'Amérique.

Entre Ogden et Wasatch, je dois mentionner la petite station d'Echo. Avant d'y arriver, il faut passer par *les Barrières du Diable* (*Devil's Gate*), et cet endroit était, à tort ou à raison, réputé tellement dangereux, que nous étions tous impatiens d'arriver à Echo. La distance entre Ogden et Echo n'est que d'une soixantaine de kilomètres. Il nous fallut près de six heures pour la parcourir. Ce retard était causé et justifié tout ensemble par les précautions à prendre pour la traversée des nombreux ponts sur lesquels on franchit les *cañons* de Weber et d'Echo, ainsi que les Barrières du Diable. Le torrent qui court au fond de ces gorges profondes est très rapide; dans le voisinage des barrières, sa vitesse s'accroît encore. Encaissé dans un lit étroit et tortueux, et dont la pente est de 60 pieds sur 120 mètres, entraînant parmi ses eaux d'énormes débris des rochers témoins de sa furie destructive, il se rue avec un bruit effroyable contre les murailles de granit qui s'opposent à son passage et qui le repoussent transformé en bouillante écume. Le pont des Barrières du Diable traverse ce rapide à une hauteur de 60 pieds. Il n'est point remarquable par la longueur, et la construction définitive offrira sans aucun doute toutes les garanties désirables de sécurité; mais le pont provisoire sur lequel nous sommes obligés de nous hasarder n'est point d'un aspect rassurant. Il consiste en un assemblage de troncs d'arbres superposés et formant une sorte de viaduc à triple étage auquel on a prétendu donner la solidité nécessaire en reliant entre elles les parties essentielles au moyen d'épais cordages. Je compte quinze ou seize arches, dont la plus large, celle du milieu, mesure de 35 à 40 pieds de pilier à pilier. Les pièces de bois qui entrent dans la construction de ce pont, mises bout à bout, atteindraient, me dit-on, une longueur de 42 kilomètres (128,000 pieds anglais), et l'on n'aurait employé que six

jours à l'élever. Cela fait honneur sans doute à l'ingénieur qui a dirigé les travaux, mais je ne vois pas dans ce tour de force une garantie quelconque de sécurité. Nous nous arrêtons à quelques mètres du pont, que tous les passagers examinent avec une sorte de curiosité inquiète. Un de nos compagnons de voyage, ouvrier terrassier de l'Union, qui paraît familier avec les usages pratiqués sur cette section, insinue que l'on va nous faire descendre pour traverser le pont à pied. Il n'en est rien pourtant. La locomotive a été détachée du convoi et montée par quelques hommes, parmi lesquels je crois distinguer le vice-président lui-même, elle a lentement franchi le frêle échafaudage; elle rétrograde, elle s'arrête au milieu du pont comme pour en éprouver la force de résistance, puis elle est de nouveau attelée au *tender*, et bien lentement elle nous entraîne sur le passage redouté. Les femmes ferment les yeux, les hommes se groupent sur les plates-formes; le mugissement du torrent devient plus lugubre et plus distinct, mais les voyageurs observent tous un profond silence. Lorsque nous nous trouvons à peu près au milieu du pont, un des ouvriers, assis non loin de moi, s'adresse à haute voix à l'un de ses voisins. — « Eh bien! dit-il avec un accent américain très prononcé, je vous parie à présent 50 dollars contre 10 que notre traversée s'achèvera sans accident. » — Le défi n'est pas accepté; une femme s'écrie que c'est un blasphème, que parler de la sorte c'est tenter la Providence; les hommes sourient, et sur ces entrefaites nous sommes transportés sains et saufs de l'autre côté du précipice. Les ouvriers se mirent à crier *bravo!* et à battre des mains, comme si l'on venait d'accomplir une action digne d'éloge.

Non loin des Barrières du Diable est un autre endroit également curieux et qui porte le nom de *Devil's Slide* (glissade du diable). Elle est formée par deux longues arêtes de rochers qui descendent en lignes droites et parallèles depuis le sommet jusqu'à la base d'une haute montagne, semblables à deux gigantesques rails de pierre. Près de là, l'on voit l'*Arbre de mille milles* (*Thousand miles Tree*), ainsi nommé parce qu'il s'élève exactement à la distance de 1,000 milles d'Omaha. Après avoir dépassé cette sorte de borne kilométrique, on entre dans le *cañon* d'Echo, et bientôt après on atteint la station du même nom. Il était six heures du soir lorsque nous y arrivâmes. Nous étions tous à bout de forces. La journée avait été féconde en émotions : nous avions traversé le pays des mormons, vu les villes de Corinne, de Brigham et d'Ogden, franchi les Barrières du Diable et éprouvé dans cette occasion plus de sensations que les compagnies de chemins de fer n'en réservent d'ordinaire à leurs voyageurs. Nous avions été incommodés par la chaleur et la poussière non moins que par nos compagnons accidentels, les ouvriers de l'Union, dont j'ai déjà parlé précédemment. A mesure

que la journée s'était avancée et qu'ils se familiarisaient davantage avec nous, ils étaient devenus de plus en plus tapageurs et désagréables. Un des employés de la ligne nous informa que la voie n'était pas libre, et que nous serions retenus à Echo pendant au moins une heure. Nous profitâmes de cet arrêt forcé pour descendre au bord de la rivière et y faire, en même temps que nos ablutions, un semblant de toilette; puis nous remontâmes dans les wagons, désertés par les ouvriers, qui s'étaient précipités dans les auberges d'Echo, et, grâce aux provisions emportées de San-Francisco, nous pûmes faire un repas assez satisfaisant.

Il faisait nuit lorsque nous reprîmes notre route vers Wasatch. Une nombreuse masse d'ouvriers qui avait attendu le train à Echo avait envahi les voitures. Dans l'impossibilité de trouver place à l'intérieur, beaucoup des derniers arrivans s'installèrent en dehors, sur la toiture même des wagons. La nuit était fraîche, et les gens forcés de voyager en plein air cherchèrent dans le whiskey un supplément de chaleur. On les entendit chanter, rire, se quereller, marcher, courir; je suis encore étonné qu'ils n'aient pas été victimes de leur imprudence, et que tous ces turbulens passagers soient arrivés sans encombre à Wasatch.

Depuis Ogden, on avait ajouté à notre train un wagon de luxe contenant des lits. Nous avions retenu des places dans cette voiture; mais les dames californiennes en compagnie desquelles nous nous trouvions depuis Sacramento, inquiétées par le vacarme des ouvriers de l'Union, ne voulurent point se séparer les unes des autres, et il fut décidé que nous passerions la nuit dans le compartiment ordinaire, où nous pouvions rester tous ensemble. Le chemin entre Echo et Wasatch était en mauvais état; nous continuâmes toutefois d'avancer tant bien que mal. Vers dix heures du soir, la marche du train devint de plus en plus irrégulière : nous allions tantôt vite, tantôt lentement, la locomotive sifflait à chaque instant; les conducteurs et serre-freins ne cessaient de traverser les wagons pour donner et exécuter des ordres. Soudain le convoi s'arrêta. Je mis la tête à la portière; il faisait nuit noire, et je ne vis rien. Je me rendis sur la plate-forme pour puiser un renseignement à ma source ordinaire, auprès du serre-frein. A mes questions, il répondit brièvement et d'un air très affairé que nous étions arrivés au *Z* de Wasatch. Je ne compris pas; mais je vis que le moment était mal choisi pour entrer en conversation avec l'employé, et je me tournai vers un ouvrier placé à côté de moi, qui, en homme au courant de ce qu'il dit, me fournit les explications qu'on va lire.

La station de Wasatch est située sur un plateau élevé. La ligne définitive qui doit y conduire n'est pas encore terminée, et ne le sera que dans quelques mois. Pour ne pas interrompre le trajet di-

rect, on a construit une ligne provisoire où les courbes nécessaires à la voie future sont remplacées par des angles, et qui, de sa forme brisée, ressemblant à la dernière lettre de l'alphabet, a pris le nom de *Z*. La façon de circuler sur cette voie en zigzag est ingénieuse et, autant que je sache, inusitée autre part qu'en Amérique. Les deux lignes parallèles, le sommet et la base du *Z*, dépassent la diagonale qui les unit de quelques centaines de mètres; la diagonale, en vue des manœuvres à faire et que j'expliquerai tout à l'heure, s'étend également à une certaine distance au-delà du point de contact avec la base et le sommet. Supposé le train dans la situation où nous étions, c'est-à-dire au pied de la montagne; il lui faudrait accomplir les manœuvres suivantes pour arriver au sommet : la locomotive dépasse le point où la diagonale atteint la ligne de base et s'avance jusqu'à celui où la dernière voiture du train est placée en face de ce même point; un mouvement d'aiguille fait passer le train, la dernière voiture en tête, sur le tracé de la diagonale; la vapeur est alors renversée, et la locomotive, en reculant, pousse le train sur la seconde branche du *Z*. Au bout de cette branche, on répète la même manœuvre en sens contraire, c'est-à-dire le train s'arrête lorsque la locomotive se trouve au point de jonction entre la diagonale et le sommet, et un nouveau mouvement d'aiguille place la locomotive sur le plan de cette dernière ligne, au bout de laquelle est la station de Wasatch. En théorie, cela est fort simple. Pour parcourir à l'aide d'une seule locomotive une voie ainsi brisée, il faut que la machine exécute trois manœuvres consécutives : qu'elle marche en avant jusqu'au sommet du premier angle, qu'elle remonte la seconde ligne en reculant, et qu'elle reprenne sa position ordinaire pour suivre la troisième. Afin d'apprécier les difficultés qui s'opposaient à l'exécution pratique de ce problème, il faut se souvenir que la voie ferrée ne traversait pas une plaine; il s'agissait au contraire d'arriver, par une succession de rampes très raides, jusqu'au sommet du plateau.

Nous venions, non sans peine, de parcourir la première ligne du zigzag, base du *Z*, et il fallait pousser le train vers la ligne du sommet. La première tentative fut tout à fait infructueuse : au milieu du chemin, la locomotive s'arrêta impuissante. Tous les freins furent serrés pour empêcher les wagons de redescendre la pente rapide, et il y eut, autant que les voyageurs pouvaient en juger, une espèce de consultation entre le mécanicien et ses aides. Nous revînmes lentement jusqu'au point de départ. La locomotive ayant condensé une forte quantité de vapeur, nous tentâmes une seconde fois l'ascension. Nous partîmes grand train, nous franchîmes le point où nous avions fait halte; mais bientôt notre marche se ralentit de plus en plus, et à une faible distance du sommet la locomotive s'ar-

rêta de nouveau épuisée. La même manœuvre fut répétée jusqu'à cinq fois. Nous ne savions plus que penser de ce va-et-vient continuel qui avait absorbé déjà une bonne partie de la nuit. Nous pensions qu'on attendrait le jour, et que pour alléger le train on nous ferait monter la côte à pied; mais le mécanicien, ne perdant pas courage, fit un effort désespéré. Chauffant la machine, comme s'il s'agissait d'une gageure, bien au-delà du degré recommandé par la prudence et l'usage, prenant son élan de l'extrémité de la ligne, il parvint enfin à nous conduire jusqu'au sommet. La troisième et dernière branche du formidable *Z* n'offrait pas les mêmes obstacles, et vers deux heures du matin nous étions arrivés à Wasatch.

Malgré les fatigues de la journée, nous n'avions pu fermer les yeux; ce fut à notre grande satisfaction que nous entendîmes le chef du train donner à haute voix l'avis qu'on ne se remettrait en route qu'à cinq heures et demie, et qu'il y avait des lits à l'auberge de la station. Il ajouta que ceux d'entre nous qui préféraient rester en wagon ne seraient pas dérangés avant cinq heures, moment de l'ouverture des bureaux pour la délivrance des billets de Wasatch à Omaha, et pour l'enregistrement des bagages. La nuit était noire, et le temps s'était refroidi. Nous nous trouvions sur un plateau d'une élévation considérable. Un vent glacial nous fouetta le visage lorsque nous sortîmes de voiture. Les deux côtés de la voie étaient bordées de maisons isolées les unes des autres, et dont la position ne nous était indiquée que par les lumières qui y brillaient. Nous avions présente à la mémoire la détestable réputation des gens de Wasatch, qui rivalisaient avec ceux de Corinne de débauche, de violence et de crimes. Toutes ces maisons que nous n'apercevions que d'une manière confuse devaient être des tripots et des cabarets. Nos compagnons de voyage, les ouvriers de l'Union, représentaient la mauvaise compagnie qui les fréquentait. Nous n'avions nulle envie de passer la nuit avec leurs semblables dans des maisons isolées, placées en dehors de toute surveillance, et nous préférâmes nous accommoder du peu de bien-être que nous trouvions dans les wagons.

Cependant il semblait écrit que nous n'aurions cette nuit-là aucun repos. A peine installés dans les lits improvisés sur les banquettes, nous reçûmes une forte secousse; le train s'était mis en marche. Au bout de quelques minutes, il s'arrêta, puis il revint sur ses pas; il s'ébranla de nouveau, et cette manœuvre se répéta jusqu'au jour à de courts intervalles. Les employés, harassés de fatigue et de fort mauvaise humeur, ne pouvaient ou ne voulaient donner l'explication de cet incessant va-et-vient. Le lendemain, nous apprîmes (et je ne doute pas que ce ne fût la véritable raison) que l'on était resté en mouvement pendant toute la nuit par crainte

d'une alerte de la part des ouvriers cantonnés à Wasatch. Ces gens avaient en effet, cinq ou six jours auparavant, tenté un coup de main dont le résultat leur avait été tellement favorable qu'il ne fallait pas grande imagination pour en appréhender le renouvellement. Cet acte de violence nous fut communiqué dans tous ses détails. Un grand nombre d'ouvriers avaient eu à se plaindre de la manière dont leurs comptes étaient réglés par les agens et les entrepreneurs de l'Union; on les payait irrégulièrement, et à l'époque dont je parle de fortes sommes leur étaient dues. A Piedemont, à 38 milles de Wasatch, le mécontentement avait éclaté ouvertement. Les ouvriers, ayant appris le passage du vice-président Durant, avaient détaché du train la voiture dans laquelle il voyageait, et après l'avoir entouré et fait en quelque sorte prisonnier, ils lui avaient nettement signifié qu'ils lui joueraient un vilain tour, s'il ne se mettait sans retard en mesure de régler leurs comptes. M. Durant, sachant à qui il avait affaire, avait rédigé une dépêche demandant un envoi immédiat d'argent. L'employé du télégraphe chargé de transmettre la dépêche avait été averti que s'il expédiait un télégramme requérant le secours de la force armée ou dénonçant de façon ou d'autre la conduite des ouvriers, on l'entraînerait dans la montagne pour le fusiller ou pour le pendre. Heureusement pour l'employé et pour le président, on n'avait pas perdu un moment pour envoyer une forte somme d'argent à Piedemont, et les ouvriers, leurs comptes réglés, n'avaient plus mis d'obstacles au départ de M. Durant. Ce fait n'était pas volontiers avoué par les directeurs de l'Union; il n'est pas permis de douter cependant qu'il ait eu lieu tel que je viens de l'exposer. Il me fut raconté par plusieurs ouvriers, et j'en trouvai plus tard la confirmation dans différens comptes-rendus de récens voyages sur le chemin du Pacifique.

On prétendait, à tort ou à raison, que les ouvriers de Wasatch, aussi mal payés que ceux de Piedemont, ne cherchaient qu'une occasion de s'emparer de la personne d'un des directeurs de l'Union, et comme nous faisions route en compagnie du président Durant, cette circonstance devint pour nous l'explication la plus plausible des manœuvres qui nous avaient incommodés jusqu'à la pointe du jour. Quoi qu'il en soit, les ouvriers se tinrent tranquilles; on nous fit changer de voitures, et on nous prévint qu'il fallait s'occuper de nos billets et de l'inscription de nos bagages pour Omaha. Nous essuyâmes en cette occasion les mêmes tribulations qu'à Promontory. Nos malles et nos effets étaient jetés pêle-mêle à côté de la voie, ce ne fut pas sans peine que chacun de nous parvint à réunir les élémens épars de sa propriété.

La route à l'orient de Wasatch est horriblement triste. On tra-

verse le pays des Eaux-Amères (*Bitter Creek Country*), et durant des heures qui nous parurent bien longues on n'aperçoit pas un arbre, une touffe d'herbe; nulle trace de vie animale ou végétale. Dans le lointain, je distinguai des rochers de forme bizarre; ils s'élèvent isolés au milieu d'une vaste plaine de sable, et sans leurs dimensions énormes on les prendrait pour les ruines de quelque ancien château-fort ou pour les débris d'une statue colossale. On les nomme les *Monumens des dieux*, et les légendes indiennes en attribuent l'origine aux géans qui peuplaient ces régions avant l'apparition de l'homme.

Nous suivons l'ancienne route des émigrans; les ossemens blanchis des buffles, des chevaux, des antilopes, en marquent les jalons. Çà et là un tumulus surmonté d'une croix sert de tombe à quelque pauvre émigrant que les Indiens ou les accablantes fatigues de la route doivent avoir tué. Sur un de ces tombeaux, tout près de la voie, mais loin de toute habitation humaine, je distingue un ruban ou un chiffon noir autour de la croix. Cette lugubre décoration de la mort dans un pays où il n'y a pas de fleurs fait penser au malheureux survivant qui a laissé là un être qui lui était cher. Lorsqu'on songe aux angoisses d'une maladie mortelle sur cette terre inhospitalière, à l'absence ou à l'inefficacité des secours, on se représente le sombre désespoir du moribond et de ses compagnons d'infortune, et l'on est comme soulagé par la pensée que, grâce aux nouveaux moyens de communication, de pareilles scènes ne pourront plus se renouveler.

Les stations d'Evanston, d'Aspen, Piedemont, Bridger, Carter, Church-Butts et Bryan défilent successivement sous nos yeux. Chacune d'elles offre le même ramas de misérables cabanes où l'on vend des œufs, du jambon et du whiskey, les mêmes groupes d'hommes à l'air froid et déterminé. Dans quelques années, tout cela sans doute sera considérablement changé, quoique les villes et bourgs du pays des Eaux-Amères ne soient point, par suite du caractère stérile de la contrée, appelés probablement à acquérir une grande importance. On fait dès à présent dans quelques-unes de ces stations, notamment à Carter et à Bryan, un commerce assez lucratif avec les mines du pays des Eaux-Douces (*Sweet-Water mining Districts*), qui se trouve au nord de celui des Eaux-Amères.

Nous traversons un grand nombre de ponts jetés sur des rivières et criques tributaires de la grande Rivière-Verte (*Green-River*). Le plus considérable de ces ouvrages provisoires est celui sur lequel on passe la Rivière-Verte même, à 119 milles de Wasatch. C'est un pont très long, d'une construction semblable à celle du pont des Barrières du Diable et d'une solidité tout aussi problématique. Ce-

pendant nous franchissons tous ces endroits, réputés dangereux, sans aucun accident, et, puisque chaque jour apporte des améliorations nouvelles, il paraît certain que dans peu de temps on circulera en toute sécurité sur cette partie de la ligne. La station de Green-River n'est pas sans importance. Une population nombreuse d'ouvriers y avait élu son quartier-général durant les travaux du chemin de fer; elle est partie à présent, et les maisons neuves, abandonnées et tombant déjà en ruines, donnent un aspect de décrépitude à cette ville née d'hier; on rencontre d'ailleurs tout le long de la voie de semblables campemens aujourd'hui déserts. Les propriétaires et constructeurs de l'éphémère cité avaient emporté avec eux les portes et fenêtres de leurs demeures de quelques mois pour utiliser ces matériaux dans l'édification d'une nouvelle ville. Les murailles des habitations étaient encore debout, et ces ruines d'un nouveau genre avaient un caractère particulièrement triste, en harmonie du reste avec le sauvage pays des Eaux-Amères.

Avant la tombée du jour, nous arrivâmes au pied des Montagnes-Rocheuses; mais la nuit était venue lorsque nous traversâmes le sommet, situé entre les stations de Creston et de Separation, à une altitude de 7,700 pieds. Le chemin de fer n'a eu du reste en cet endroit aucune difficulté extraordinaire à vaincre. A la station de Rawlings, nous eûmes un souper convenable, et qui nous parut exquis en le comparant aux maigres repas dont, depuis Truckee, nous avions été forcés de nous contenter. Le lendemain matin, à la pointe du jour, après avoir passé devant un grand nombre de stations qui n'existent pour ainsi dire que de nom, nous nous arrêtâmes à Laramie, un des principaux entrepôts de cette ligne. Laramie est à 572 milles d'Omaha et à 391 milles de Wasatch. C'est une petite cité d'une certaine importance, et qui finira par concentrer dans ses murs le peu de commerce qui se fait à l'ouest de Cheyenne. La compagnie de l'Union y a construit des ateliers; la main d'œuvre y est fort chère, on n'y travaille qu'à la plus urgente besogne, telle que la réparation des locomotives et wagons détériorés entre Omaha et Wasatch.

Sur le plateau de Laramie, de même que sur les hauteurs des Montagnes-Rocheuses et des Collines-Noires (*Black-Hills*), l'Union a établi des abris coûteux pour protéger la voie contre les neiges qui durant l'hiver tombent en abondance. Ces paraneiges ne ressemblent point aux remarquables constructions élevées dans la traversée de la Sierra-Nevada. La voie de l'Union n'est pas en cet endroit encaissée comme celle de la compagnie centrale. La plus grande partie du parcours se fait à travers une plaine plus ou moins élevée. On n'avait point à se garantir contre les éboulemens ni contre les

avalanches. Ce qu'il y avait à craindre, c'étaient les vents qui balaient sans cesse ces plaines immenses, et qui, chassant la neige devant eux, menaçaient d'en obstruer la voie ferrée. Pour parer à ce danger, on a, sur un long espace de terrain et partout où il a semblé nécessaire, bâti de chaque côté de la voie une double rangée de palissades qui ont de 3 pieds 1/2 à 5 pieds de hauteur. Quelques-unes sont en bois, mais la plupart du temps on s'est servi de pierres pour les construire. Elles suivent un tracé parallèle à la voie à une distance d'environ 30 pieds, avec un intervalle d'égale étendue entre la première et la seconde rangée. Tout porte à croire que ces ouvrages ne seront pas d'une protection suffisante. Au dire de quelques hommes du métier, ces palissades, pour être efficaces, devraient avoir une élévation de 12 pieds; mais les frais de construction de quatre murailles (deux de chaque côté de la ligne), sur un parcours d'au moins 50 kilomètres, sont tellement considérables, que la compagnie de l'Union n'a pas encore pris à cet égard de résolution définitive. De même que pour les ponts entre Promontory et Wasatch et dans le pays des Eaux-Amères, elle s'est bornée, pour ces abris-neige, à élever des remparts provisoires. La commission d'examen évalue à 500,000 francs la dépense nécessaire pour protéger la voie contre l'invasion des neiges. Cette somme toutefois paraît encore insuffisante en présence des travaux à exécuter. En Amérique, on ne se préoccupe guère de l'avenir : pourvu que dans le présent tout aille bien ou à peu près, on se déclare volontiers satisfait. Chacun pour soi, c'est la devise régnante. La génération actuelle n'a qu'à se préoccuper de ses besoins réels, les générations futures ne seront pas plus embarrassées que celle d'aujourd'hui pour exécuter ce qui sera indispensable à leurs intérêts, à leur sécurité et à leur bien-être. Le *non-souci* de l'avenir et de la postérité permet de faire beaucoup pour le présent.

Après avoir quitté Laramie, on franchit à Sherman le plateau des Collines-Noires et le point culminant de la ligne du Pacifique. Avant d'arriver là, le pays, si monotone, devient un peu plus accidenté; mais les difficultés à surmonter ne sont pas graves, et ne peuvent nullement être comparées à celles que les compagnies ont rencontrées dans les montagnes de Wasatch et dans la Sierra-Nevada. Sherman, à 549 milles d'Omaha et 414 milles de Wasatch, à une altitude de 8,424 pieds au-dessus du niveau de la mer, est actuellement la plus haute station de chemin de fer du monde entier. A ce titre seul, elle mérite d'être mentionnée. Il y a un restaurant, quelques bazars et des débits de whiskey. A l'entrée de la station, je remarquai un énorme amas de bouteilles tout à fait en disproportion avec l'exiguïté de l'endroit où elles devaient avoir été vidées; mais

j'appris d'un ouvrier que Sherman avait été l'une des stations où, à l'époque de l'établissement de la voie, avait eu lieu la plus forte consommation d'eau-de-vie, et que probablement cette habitude avait été conservée par les résidens actuels. Je vis aussi proche de la station un magasin de modes; je suis encore à me demander quelle clientèle peut achalander une si délicate industrie sur le sommet des Montagnes-Rocheuses.

La partie comprise entre Wasatch et Sherman est, je le répète, fort mauvaise; il y a des passages très défectueux, périlleux même, et, malgré toutes les précautions que l'on prend, il y arrive encore beaucoup d'accidens. La commission officielle a parfaitement signalé ces défauts, et la compagnie de l'Union sera obligée d'y remédier avant d'avoir droit à la subvention de l'état (1). A partir de Sherman et de là jusqu'à Omaha, les travaux de la ligne laissent peu de chose

(1) Voici la liste complète des travaux exigés de cette compagnie par la commission d'examen :

Section d'Evanston à Clay-Bluffs	78,000 doll.
Section de Black-Fork à Rock-Creek	200,000
Élargissement de la voie aux endroits indiqués	224,000
Travaux à Bitter-Creek	24,000
Achat de 450,000 traverses en bois neuf destinées à remplacer les traverses provisoires	450,000
Réparations générales sur la ligne entière (d'après les devis)	979,000
Fondations de ponts à reprendre en sous-œuvre	72,000
Réparations de ponts	567,310
Travaux à Dale-Creek	100,000
Travaux à Mary-Creek et à Bitter-Creek	100,000
Réparations dans la section d'Omaha à Elkhorn	245,000
— entre Omaha et North-Platte	48,000
— entre North-Platte et Muddy	203,200
— à Muddy	31,050
— entre Omaha et Muddy	276,000
Achat de 68 locomotives neuves à 14,000 dollars chaque	952,000
Réparations d'anciennes locomotives	207,000
Achat de 68 wagons neufs pour passagers	408,000
— de 33 wagons de marchandises à 3,800 dollars chaque	125,000
— de 480 wagons de marchandises à 900 dollars chaque	432,000
Construction de 70 hangars à 4,000 dollars chaque	280,000
— d'ateliers à Cheyenne, à Bryan, à West-End Road et à Omaha	433,000
Travaux pour approvisionnement d'eau	40,000
Travaux dans les gares	40,000
Abris-neige	100,000
Travaux de remblai au *cañon* d'Echo	146,750
Travaux de remblai à celui de Weber	10,000
TOTAL	6,771,310 doll.
On, à 5 fr. le dollar,	33,856,550 fr.

à désirer. La descente est en pente douce, presque insensible, et le terrain est des meilleurs pour la construction d'un chemin de fer. On voyage avec rapidité, les temps d'arrêt sont réguliers; enfin, bien qu'on soit encore éloigné des grands centres de l'Atlantique, on se sent au milieu de la civilisation, et l'on perd ce sentiment d'isolement dont on a peine à se défendre pendant la première partie du voyage.

A une trentaine de milles de Sherman se trouve Cheyenne. C'est, après Omaha, la ville la plus considérable de la ligne de l'Union. Elle compte 3 ou 4,000 habitans; elle a un théâtre, une église, plusieurs hôtels, et elle fait un commerce assez lucratif avec Denver, avec la Cité des plaines et avec le Nouveau-Mexique. La première de ces deux villes sera prochainement reliée à Cheyenne par un embranchement; la distance entre elles n'est que de 120 milles, et l'on dit qu'une compagnie anonyme a offert à l'Union de compléter la ligne entière pour 2 millions de dollars. Il se publie trois journaux à Cheyenne. A les lire, on croirait que cette petite ville n'est pas moins importante que Chicago ou San-Francisco. Sa position géographique ne lui permet pourtant pas d'avoir de grandes prétentions : située à mi-chemin entre Omaha et Ogden, sur la limite des prairies et des Montagnes-Rocheuses, elle est comme le point central d'une immense solitude qui ne pourra se peupler que fort lentement. Parmi les habitans de Cheyenne, on trouve un grand nombre de téméraires aventuriers qui n'attendent qu'une occasion pour aller au sud ou au nord, d'hommes qui n'ont peur de rien, qui sont bons à tout, de traqueurs qui parlent d'un combat avec les Indiens comme d'une partie de chasse, et qui sont à chaque instant prêts à s'embarquer dans les entreprises les plus hasardeuses, au demeurant des hommes extraordinaires qu'on ne peut s'empêcher d'admirer sous beaucoup de rapports, quoique leur commerce soit très désagréable sous d'autres, et dont l'existence entière n'est qu'une suite à peine interrompue d'étranges aventures. En quittant Cheyenne, on leur dit adieu. A Omaha déjà, quoique ce soit encore une ville dans l'enfance, tout est déjà mieux posé, plus établi.

Entre Wasatch et Cheyenne, sur un parcours de 500 milles, on a trouvé du charbon partout où l'on en a cherché, et cela à une assez faible distance du chemin de l'Union. Les principales mines sont situées près d'Echo, à Evanston, à Rocks-Springs, à Point of Rocks, à Black-Butts, à Rawlings-Springs, à Carbon et aux environs de Cheyenne. On a découvert aussi du fer et d'autres minéraux, et, malgré la cherté de la main d'œuvre (la journée d'un mineur se paie, suivant les localités, de 20 à 60 fr.), ces mines offrent d'incontestables avantages à la compagnie de l'Union.

La distance entre Cheyenne et Omaha est de 516 milles. Sur ce long parcours, le paysage est presque toujours dépourvu d'intérêt : on traverse une plaine qui s'étend dans sa triste et aride monotonie à perte de vue d'un côté et de l'autre de la voie. On aperçoit des troupes d'antilopes, ainsi qu'une quantité innombrable de chiens des prairies; mais ces rencontres intéressent peu, et l'on passe le temps à lire, à fumer, à causer ou à dormir. Nous allons vite pour rattraper les heures perdues entre Wasatch et Cheyenne, et nous notons à peine les noms des nombreuses stations où le train fait halte. Peu à peu, le paysage perd de son uniformité : nous longeons la grande rivière Platte, et l'herbe jaunâtre des prairies prend sensiblement des tons plus vigoureux et plus gais. Çà et là, mais à de très grandes distances, se montrent quelques fermes, et deux ou trois heures de marche nous transportent enfin dans les terres fertiles et cultivées de l'état de Nebraska. Les bâtimens d'exploitation agricole deviennent moins rares; bientôt des hameaux, des villages apparaissent de plus en plus rapprochés; les hommes qui se tiennent aux stations ont une tout autre physionomie que ceux que nous avons laissés à Cheyenne, à Laramie, à Wasatch, à Promontory. Ce sont des fermiers, des cultivateurs, des pères de famille, qui semblent jouir d'une certaine aisance. L'expression de contentement et de bien-être que je lis sur beaucoup de figures me frappe vivement. Je crois saluer dans ces nouveau-venus des compatriotes, des fils déshérités de la vieille Europe, de braves travailleurs que la misère a chassés du pays natal, qui ont repris dans le Nebraska leur dur métier de laboureurs, et dont le succès a enfin couronné les patiens efforts dans leur patrie adoptive. Voilà certes des gens qui ont bien gagné leur bonheur.

Les dernières stations, Fremont, Valley, Elkhorn, Papillion, se succèdent rapidement; un agent de l'*Express-Company* nous débarrasse de nos bagages et nous délivre des billets d'omnibus pour le meilleur hôtel d'Omaha, et à onze heures du matin nous sortons définitivement des voitures du chemin de fer du Pacifique, dans lesquelles nous avons accompli en l'espace de cent vingt-quatre heures consécutives une traversée de 1,772 milles. Les dames californiennes qui, depuis Sacramento, avaient voyagé avec nous, nous quittèrent à Omaha pour se diriger vers le sud, les unes à Saint-Louis, les autres à la Nouvelle-Orléans. Il me semblait, après six jours passés en leur société, perdre en elles d'anciennes amies, et ce fut avec de sincères regrets que je leur adressai mes adieux. Il est impossible, je crois, si je consulte ma propre expérience, de trouver des compagnons de voyage plus aimables que les jeunes femmes américaines. Pour ma part, je n'en souhaite pas d'autres; si elles

acceptent, comme leur étant dus, les légers services qu'un homme bien élevé est toujours heureux de rendre aux femmes, elles n'ont point ces exigences affectées qui à la longue deviennent si fatigantes. Notre voyage depuis Sacramento jusqu'à Omaha n'avait en rien ressemblé à un voyage d'aventures; nous n'avions couru aucun danger réel ni souffert aucun accident, nous n'avions pas eu d'excessives fatigues à endurer. Cependant, en fin de compte, nous avions été en proie à bien des petites misères, et le trajet, on peut le dire, n'avait pas été fort agréable. Nous étions couverts de poussière-notre peau était séchée par le vent des prairies et brûlée par le so; leil; nous avions été assez mal nourris et encore plus mal couchés; la mauvaise humeur aurait été excusable même chez des hommes endurcis, et la souriante gracieuseté que nos charmantes compagnes conservèrent jusqu'à la fin était assurément digne d'éloges. « Le meilleur n'est pas trop bon pour moi, me disait l'une d'elles, mais je ne demande pas mieux que le meilleur. » C'était de la bonne philosophie pratique après un voyage de six jours où ce *meilleur* dont on se contentait se résumait en un méchant lit, un mauvais repas, et en l'absence du plus ordinaire bien-être.

IX.

Omaha (dans le Nebraska) et Council-Bluffs (dans l'Iowa), situées l'une en face de l'autre, sur la rive droite et la rive gauche du Missouri, appartiennent à ces villes du Nouveau-Monde dont la croissance rapide, la prospérité extraordinaire font l'orgueil des Américains et l'étonnement des étrangers.

Omaha sert de tête de ligne au chemin du Pacifique; elle doit son importance à ce chemin de fer, elle est née et elle a grandi avec lui. La compagnie de l'Union y possède de vastes ateliers, où l'on construit des wagons et des locomotives qui, sous le rapport de la solidité et même de la perfection du travail, ne laissent rien à désirer. La ville, bâtie sur un plan grandiose, compte aujourd'hui 16,000 habitans. Les rues sont larges et droites, et parmi les maisons d'habitation qui les bordent on en remarque de magnifiques qui feraient honneur aux plus grandes cités des États-Unis. Omaha fournit à tous les besoins des cultivateurs et émigrans de l'ouest; elle ressemble à un vaste bazar où l'on s'approvisionne de marchandises et d'articles de toute espèce. La ville est assez spacieuse pour contenir dès aujourd'hui une population double de celle qui l'occupe. Aussi les rues offrent-elles au premier aspect peu d'animation. Toutefois, en observant la façon de vivre des habitans, on est frappé de leur

aisance et de leur luxe. Tous, jusqu'aux individus chargés du labeur le plus ingrat, sont bien et comfortablement vêtus; je ne rencontrai pas de mendiant, ni rien qui rappelât l'indigence, si fréquente dans nos cités; les chevaux attelés aux omnibus, aux charrettes même, avaient une superbe apparence, et les voitures à quatre chevaux étaient au moins aussi nombreuses que celles à deux. Tout semblait dire : Ici l'on ne regarde pas à la dépense parce qu'on a le moyen de gagner tout ce qu'on veut dépenser.

Il est impossible de s'arrêter à Omaha, après avoir traversé les immenses plaines de l'ouest, sans s'étonner que l'émigration ne prenne pas des proportions plus vastes qu'elle n'a fait jusqu'à présent. Si les philanthropes s'avisent jamais d'examiner cette question d'une manière sérieuse, ils y trouveront probablement la solution la plus simple et en même temps la plus honorable du problème de la misère sociale, problème que les palliatifs auxquels on a eu recours n'ont fait qu'ajourner. Au lieu de dépenser des millions à élever dans les capitales de l'Europe des cités ouvrières où le pauvre meurt de faim et de froid, si on consacrait cet argent à faciliter l'établissement de paysans et d'ouvriers dans le *far-west* des États-Unis, on ferait à la fois du bien à l'Europe en la débarrassant des nécessiteux dont elle est impuissante à soulager les maux, et du bien à l'Amérique, dont la richesse et la puissance se sont toujours accrues en raison directe du chiffre de sa population; mais des motifs d'étroite politique et de vanité nationale mettent des barrières presque insurmontables à l'exécution d'un plan si humain. Il convient mieux aux gouvernans de laisser les misérables se débattre dans leur impuissance que d'ajouter à la grandeur de l'Amérique, et il est plus flatteur pour l'amour-propre des nations ou des particuliers de fonder avec éclat des hospices en Europe que de semer obscurément des bienfaits au fond du nouveau continent. Et pourtant quelle admirable mission pour un Peabody du présent ou de l'avenir que de marcher vers un but qui lui permettrait de dire un jour : « Il y avait à Londres ou à Paris des milliers de créatures humaines qui demandaient à un salaire insuffisant, au vol même ou au crime, les moyens de soutenir leur problématique existence; j'ai sauvé autant que j'ai pu de ces malheureux, ils vivent en paix, contens et libres dans les plaines de l'Amérique, et ils forment au sein de la grande république un nouvel état dont je suis le fondateur. » Avec de l'argent et de la bonne volonté, il ne serait pas difficile de faire réussir une semblable entreprise. Peut-être est-elle trop simple, et cette raison suffit sans doute pour qu'elle n'ait pas de longtemps la moindre chance de succès.

Council-Bluffs fut, en 1846, créée par les mormons, qui venaient

d'être chassés de l'Illinois. Ils n'y restèrent que le temps nécessaire pour jeter les fondemens d'une colonie, et, obligés encore de fuir devant la persécution dont ils étaient l'objet, ils passèrent le Missouri, et ne s'arrêtèrent que dans la grande plaine du Lac-Salé. La ville naissante retomba après leur départ dans un oubli presque complet, dont elle ne fut tirée que par le vote de l'acte du congrès qui décrétait la création de la ligne du Pacifique. Depuis cette époque, elle est devenue un centre de communications, et, bien qu'elle n'ait encore que 16,000 âmes, elle s'accroît d'année en année d'une manière si sûre et si rapide, que sa prospérité justifie jusqu'à un certain point le patriotisme de clocher de ses habitans, qui appellent Chicago l'ancien et Council-Bluffs le nouveau centre des chemins de fer du nord-ouest. En effet, le Chicago et Nord-Ouest, le Council-Bluffs et Sioux-City, le Chicago et Rock-Island, le Burlington et Missouri, le Centre américain, le Saint-Louis, le Chillicothe et Council-Bluffs, enfin l'Union du Pacifique, en tout huit voies ferrées distinctes, aboutissent déjà ou aboutiront sous peu à Council-Bluffs. En vue de ses progrès futurs, la compagnie de l'Union a acheté, dit-on, de vastes terrains dans l'enceinte et dans la banlieue de la cité, qui présente aujourd'hui le même aspect que Chicago avait en 1840. Le chemin du Pacifique, qui s'arrête en ce moment à Omaha, sera conduit jusqu'à Council-Bluffs aussitôt que le pont jeté sur le Missouri sera terminé. En attendant, on traverse le fleuve sur de grands bateaux à vapeur.

Avant de quitter la ligne du Pacifique et de poursuivre le récit de mon voyage jusqu'à New-York, il me reste à dire quelques mots de la valeur commerciale de la grande entreprise que les Américains viennent d'accomplir. Une expérience de quelques années pourra seule décider si, au point de vue purement commercial, la ligne du Pacifique est une bonne ou une mauvaise affaire. Les apologistes de l'œuvre énumèrent complaisamment l'interminable liste de marchandises qui, dans le courant de l'année, s'échangeront entre les villes du Pacifique et celles de l'Atlantique; s'appuyant sur ce fait, reconnu par les économistes, que les voies de communication créent ou développent rapidement l'industrie sur leur passage, en même temps qu'elles favorisent le peuplement des contrées désertes, ils calculent à l'avance sur un mouvement de passagers tellement considérable qu'à lui seul il suffirait à défrayer l'intérêt du capital employé dans la construction de la ligne. De leur côté, les adversaires du chemin du Pacifique insistent avec force, et non sans d'excellentes raisons, sur ce fait, que la ligne parcourt, dans la plus grande étendue, des déserts où la nature elle-même s'oppose à l'accroissement rapide et considérable de la population. Ils admet-

tent que des états puissans et prospères pourront, avec le temps, se grouper dans les environs d'Omaha, autour du Lac-Salé et à une certaine distance de San-Francisco et de Sacramento; mais l'immense bassin de l'Amérique du Nord entre la Sierra-Nevada et les montagnes de Wasatch, l'ingrate région des Eaux-Amères, et la majeure partie du plateau qui s'étend depuis les Collines-Noires jusqu'au Missouri, tous ces vastes espaces sont condamnés, selon eux, à une perpétuelle stérilité, — partant à une solitude à peu près complète. Ils prétendent de plus, en thèse générale, qu'une ligne de l'étendue de celle du Pacifique, pour être suffisamment alimentée, doit desservir des districts populeux, et, tout en accordant le degré de richesse et de puissance des lieux de départ et d'arrivée, ils inclinent à croire que la compagnie, après avoir enrichi ses directeurs, finira par tomber en faillite. Quoi qu'il en soit, il est bon de faire observer à ce sujet que les actions de la ligne jouiront, pendant un grand nombre d'années, de la garantie de l'état, et d'après les données sur lesquelles il est permis de discuter la valeur commerciale de cette entreprise, on peut dire que, si en fin de compte elle essuie des pertes, le pays en supportera au moins la majeure partie. Du reste, les États-Unis sont assez riches pour payer ce qui est utile à la chose publique, et l'utilité du chemin du Pacifique, surtout au point de vue politique et civilisateur, n'est contestée par personne.

X.

Nous passâmes vingt-quatre heures à Omaha; le lundi 17 mai, nous partîmes pour Chicago. Ces deux villes sont à 494 milles (825 kilomètres) l'une de l'autre, distance que l'express franchit en une journée. On rencontre sur ce trajet un grand nombre de stations, dont les principales sont Boone, Cedar-Rapids, Clinton, Fulton, Dixon, Franklin, De Kalb et Geneva. Toutes ces petites villes me semblent en voie de prospérité; toutes, autant qu'un rapide coup d'œil permet d'en juger, ont un grand air de ressemblance. Ce sont partout les mêmes rues, larges, droites, coupées de places et d'avenues, bordées de spacieuses maisons et d'édifices publics, parmi lesquels les églises et les hôtels tiennent le premier rang. Les stations sont remarquables de bonne tenue. On y est bien traité, à des prix assez raisonnables; des servantes allemandes ou irlandaises y sont chargées du service. Les endroits les plus intéressans du trajet sont le passage du Missouri, entre Omaha et Council-Bluffs, et celui du Mississipi, entre Clinton et Fulton; on traverse le

premier de ces fleuves sur de grands bateaux à vapeur, et le second sur un pont magnifique, chef-d'œuvre de l'art moderne. Le pays que nous parcourons est plat, et paraît, en beaucoup d'endroits, d'une fécondité merveilleuse. Les villages, les fermes, les habitations isolées respirent le bien-être; mais il y a de vastes espaces encore privés d'habitans et de culture, et la pensée que la place n'y manque pas pour des milliers et des millions d'hommes assiége incessamment l'esprit. Nous rencontrons de nombreux troupeaux de chevaux en liberté qui, à l'approche du train, s'enfuient au grand galop. Une fois nous aperçûmes un enfant qui pouvait avoir douze ans, et qui, monté à cru sur un grand cheval bai, chassait devant lui une douzaine d'autres chevaux. Le petit bonhomme semblait se livrer à cet exercice pour son plaisir. En nous voyant, il excita sa bête de la voix, et pendant quelques instans il galopa à côté de nous comme s'il s'agissait d'une course de vitesse entre le quadrupède et la locomotive. Je vois encore la jolie tête de l'enfant, ses beaux yeux étincelant de joie, sa mine florissante de santé, et je me figure cette jeunesse heureuse et forte passée au sein de la grande et libre nature. C'est de cette jeunesse que sortent les hommes qui vont en avant, qui vont jusqu'au bout malgré la fatigue.

Nos wagons sont excellens. Il est impossible, à mon avis, de voyager dans de meilleures conditions. Moyennant un supplément de quelques dollars, j'ai pris, avec un de mes amis, un cabinet dans une des voitures de luxe qui accompagnent le train. L'intérieur de ce wagon est d'un faste extravagant et inutile. Il est tapissé de glaces dont les cadres sont richement dorés; un tapis aux vives couleurs couvre le parquet; les siéges, garnis de coussins en étoffes précieuses, sont en bois sculpté. Le wagon entier est divisé en compartimens qui, pendant la nuit, sont séparés les uns des autres par des portières épaisses. Pendant le jour, ces mêmes compartimens forment autant de *boxes* du genre de celles que l'on trouve dans les tavernes anglaises. Nous y faisons dans la journée deux excellens repas. La carte est aussi complète que celle de nos premiers restaurans, et les prix des plats sont, chose étonnante, fort raisonnables : on déjeune, sans vin, pour un dollar, et on dîne pour un dollar et demi. La table desservie, on nous apporte un jeu d'échecs. D'autres voyageurs, dans le même compartiment que nous, jouent aux cartes. Le soir venu, on nous dresse des lits où nous pouvons nous étendre commodément. Le matin, un des garçons, un noir d'une tenue irréprochable, nous apporte nos bottes cirées et nous indique un cabinet de toilette, situé à l'extrémité du wagon et où nous trouvons de l'eau en abondance et de fort beau linge. Ces voitures n'ont, autant que je puis en juger, qu'un seul inconvénient;

comme je n'en souffre pas, je n'ai pas le droit de m'en plaindre; je le signale cependant à cause des réclamations que j'ai entendu élever. Il n'y a pas, à ce qu'il paraît, de wagons à lit pour les femmes qui voyagent seules, et il s'ensuit que ce sont surtout les hommes qui profitent du grand comfort qu'offrent les wagons de luxe. Cela m'étonne, car en Amérique on fait généralement de très grandes concessions au bien-être des femmes.

Chicago, située à la pointe sud-ouest du lac de Michigan, est une ville merveilleuse. La rapidité incomparable avec laquelle elle s'est accrue, sa prospérité inouie, ont formé le sujet d'études spéciales publiées dans cette *Revue* même. Je ne m'y arrêterai que fort peu. Je ne puis cependant passer outre sans donner quelques chiffres extraits de documens officiels qui me paraissent vraiment curieux. En 1829, Chicago avait 30 habitans, en 1834 1,800, en 1844 8,000, en 1850 28,000, en 1855 80,000, en 1863 150,000, et enfin au dernier recensement, celui de 1866, 264,836. Des proportions plus étonnantes encore s'observent dans les chiffres qui accusent le développement du commerce et de la navigation : le bois, en Amérique, se mesure au pied; en 1865, il est, d'après des données authentiques, arrivé au port de Chicago 647,145,734 pieds, c'est-à-dire environ *deux cent mille kilomètres* de bois; dans la même année, on signale l'arrivée de 66 millions de lattes et de 311 millions de bardeaux. Le commerce des grains et d'autres articles d'approvisionnement donne des chiffres non moins étonnans. La statistique de la navigation américaine constate qu'en 1865 le commerce de Chicago employait : 73 bateaux à vapeur jaugeant 43,500 tonneaux, 76 barques d'une capacité de 34,978 tonneaux, 52 bricks de 17,626 tonneaux, enfin 559 brigantins d'une capacité totale de 150,862 tonneaux. En lisant ces chiffres, il ne faut pas perdre de vue qu'ils rendent compte d'un état commercial qui s'est produit dans le second quart de ce siècle. Pour tout homme qui a une notion quelconque des résultats généraux du commerce d'un état ou d'une ville, les statistiques de Chicago ont quelque chose de fantastique, d'incroyable même.

Les Illinois qui habitent Chicago sont très fiers de leur ville. Ce sont les Marseillais des États-Unis. Ils ont la réputation d'être vantards; la vérité est qu'ils sont les citoyens les plus entreprenans de la république; ils aiment les gros chiffres, et, comme pour beaucoup d'intelligences vives et peu cultivées, la statistique a pour eux un charme tout particulier. Ils tournent et retournent les sommes de leur commerce dans tous les sens et arrivent à faire des rapprochemens insensés. Ils savent combien de fois le bois importé annuellement à Chicago pourrait faire le tour du monde, et ils se frottent

les mains d'un air provoquant en énonçant cette singularité. En parlant d'un riche industriel, un Illinois me dit : « Il a autant de dollars de revenu qu'il entre de briques dans la construction de telle église. » Après vingt-quatre heures de séjour à Chicago, ce style hyperbolique n'a plus rien qui surprenne. La législation de l'Illinois rend le divorce facile, et on dit que, comparativement aux autres villes de l'Amérique, il règne à Chicago une grande dissolution de mœurs. La grandeur des projets dont on entend parler a souvent quelque chose de comique par l'exagération; il n'en est pas moins certain que l'on a fait à Chicago des choses vraiment grandioses; les habitans n'admettent pas l'impossible, ils sont persuadés que Chicago peut tout faire et finira par tout faire; qu'elle doive être un jour la première cité de l'Amérique et du monde entier, cela ne fait pour eux l'objet d'aucun doute. L'auteur d'un guide très prosaïque de Chicago se livre, de la meilleure foi du monde, au calcul suivant : « en 1860, la ville avait 109,260 habitans, montrant depuis ce dernier recensement un accroissement de 264 pour 100; en 1864, la population était de 169,353, en 1865 de 178,000, et en 1866 de 264,836, ce qui faisait de Chicago la quatrième ville des États-Unis. En suivant les mêmes proportions, la population de notre cité sera donc de 500,000 habitans en 1872, de plus de 1 million en 1880, et en 1900 le double de la population actuelle de New-York. »

Puisque je suis en train de citer, j'ajouterai encore quelques lignes du même auteur; elles sont écrites dans le style particulier aux habitans du « grenier du monde, » de la « cité des jardins du continent américain. » — « *Les Mille et une Nuits* ne contiennent rien de plus merveilleux que le développement de Chicago. Rien au monde n'est plus miraculeux, plus étrange, plus incroyable que ce développement. Si par un seul exemple nous voulions prouver la supériorité de l'Amérique sur tous les autres pays du monde, si nous étions appelés à démontrer la puissance de ses institutions, l'accroissement de son commerce, l'énergie irrésistible de son peuple, l'extension de son industrie, son aptitude à se servir de tous les avantages que la nature lui a départis, si nous étions appelés à démontrer cela, nous n'aurions autre chose à faire qu'à citer Chicago, la ville modèle (*the standard city*) de l'Amérique (1).»

En effet, cette ville met admirablement en lumière certains côtés de la vie américaine; elle est comme un abrégé de la grande république. On y trouve toutes les qualités éminentes qui ont fait de l'Amérique la plus grande, la plus puissante et la plus riche nation

(1) *Chicago, a stranger's and tourist's Guide,* publié à Chicago en 1866.

du monde; on y constate aussi cette choquante absence du sentiment du beau qui rend toute communion intime d'idées entre Américains et Européens chose difficile, sinon impossible; on y admire une énergie, une vigueur incomparables; on est amusé par mille ridicules grotesques. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'on se trouve en présence d'un très grand peuple; l'admiration qu'on ressent pour lui est si vive et si naturelle, on éprouve un tel besoin de l'exprimer, qu'on n'hésiterait point à la témoigner à ceux qui en sont l'objet, s'ils ne mettaient pas eux-mêmes obstacle à cet hommage spontané en l'exigeant comme un tribut qui leur est dû. Ils n'attendent pas l'éloge, ils le provoquent, et, s'il ne vient pas assez vite et assez complet, ils le font de leur propre autorité. Le patriotisme est fort beau, et dans ses exagérations même il peut garder quelque chose de respectable; mais, lorsqu'il tend à l'apologie d'un seul pays au détriment de tout autre, l'expression en est à la longue injuste et souvent offensante. L'étranger, fatigué des sempiternelles déclamations de son hôte américain, déclamations qui en somme peuvent se résumer en ceci : nous sommes grands, riches, jeunes, libres, et vous êtes petits, pauvres, vieux et esclaves; l'étranger, poussé à bout, finit par éclater. « Oui, dit-il, vous êtes de grands marchands et de grands entrepreneurs, l'argent ne vous coûte rien, et vous ne reculez devant aucun obstacle. Vous êtes libres, et vous n'êtes gouvernés que par des hommes que vous avez choisis vous-mêmes; mais vous ne savez rien, vous ne comprenez rien de ce qui est vraiment noble et beau. Vous n'avez ni poète, ni philosophe, ni musicien, ni statuaire, ni peintre de premier ordre; vous avez des parleurs, mais point de penseurs; vous vivez, à peu d'exceptions près, dans une ignorance complète des belles-lettres et des beaux-arts. Vous êtes jeunes, c'est-à-dire vous êtes des enfans; les futilités vous amusent, et vous ne pouvez comprendre ce qui est grand et sérieux. Vous pillez notre littérature, mais vous ne traduisez et n'imitez que ce qui en est faible ou mauvais; nos grandes œuvres ne vous sont accessibles que dans les éditions *ad usum delphini*. Vous nous empruntez nos acteurs, et vous en faites des saltimbanques, nos cantatrices, et vous en faites des chanteuses de cafés-concerts; vous montrez les tableaux de nos maîtres comme on montre chez nous les géans à la foire, en attirant la foule au bruit du tambour et de la trompette. Vous vous moquez de notre aristocratie, mais personne de nous ne recherche le commerce des grands et la distinction avec autant de fureur que vous. Vous rendez nos modes ridicules en les exagérant : lorsque nous marchons sur de hauts talons, il vous faut des échasses; somme toute, nous nous passerions beaucoup plus facilement de vous que vous ne pourriez

vous passer de nous, et vous ne devriez pas oublier que tout ce que vous avez produit de grand, vous l'avez fait avec les instrumens que vous nous avez empruntés. »

Ces argumens *ad hominem* ne servent à rien. L'Allemand s'engage rarement dans de pareilles discussions; sa patience et son indifférence le protégent, et il porte en lui de sa propre valeur un sentiment d'autant plus fort qu'il est plus intime. Le Français n'est pas aussi exposé qu'un autre aux attaques de l'Américain : il fréquente surtout des cercles français, et la plupart du temps il parle l'anglais si mal qu'une discussion en cette langue s'épuise vite. L'Anglais au contraire ne manque jamais de relever le gant que son « cousin » lui lance; il se fait le champion de l'Europe en général, de l'Angleterre en particulier; il ne décolère pas, et neuf fois sur dix il n'emporte de son séjour en Amérique qu'un souvenir aigri par les discussions qui ont marqué son passage dans ce pays, dont la grandeur très réelle lui est restée cachée derrière des défauts et des ridicules plus apparens.

Mon séjour à Chicago ne fut que de courte durée. Nous étions descendus à l'hôtel de Sherman, immense caravansérail où nous étions inconnus et où on nous avait donné de mauvaises chambres, fort inférieures à celles que nous avions trouvées à l'Occidental-Hotel de San-Francisco. Il règne dans Sherman-house une animation étourdissante, et bien que, pour l'étranger, la vie n'y soit pas agréable, je conseillerais néanmoins au voyageur européen de s'y rendre pour faire l'expérience de la vie d'hôtel américain dans son expression la mieux définie. Dans le corridor de l'étage où l'on nous avait logés, il y avait un *policeman* qui montait la garde comme sur la voie publique; vers une heure du matin, au moment où je venais d'éteindre le gaz, il entra dans ma chambre après avoir frappé à ma porte, et me dit d'un ton d'autorité : « Vous feriez mieux de vous enfermer à clé. » La chambre, l'escalier et les couloirs étaient placardés d'avis et d'extraits de la législation de l'Illinois définissant la responsabilité et les droits des maîtres d'hôtels, et invitant tous les voyageurs à déposer chez le caissier de la maison bijoux, argent et autres objets précieux.

Chicago contient un grand nombre d'églises et d'établissemens publics. Dans les rues, surtout dans une belle avenue voisine du lac Michigan, je fus frappé des dimensions colossales de quelques maisons, véritables châteaux princiers, dont la construction doit avoir coûté des millions de dollars; mais ce qui est particulièrement curieux à observer, c'est l'agitation qui règne au port, près du Pont-Tournant : le fracas d'une vingtaine de remorqueurs qui, sifflant et soufflant, entraînent de grands bâtimens, tantôt au mouillage, tan-

tôt au large, les cris des matelots, des bateliers, des portefaix, des cochers, mille bruits confus accompagnant un travail incessant et divers, forment un ensemble étourdissant, et dont l'animation des docks et de la Cité de Londres ne donne qu'une idée imparfaite.

Les femmes de Chicago ne m'ont point paru aussi belles que celles de San-Francisco; il me semble qu'elles s'habillent avec plus d'éclat et moins de goût que leurs charmantes compatriotes de l'ouest. Les voitures, très nombreuses d'ailleurs et attelées de rapides trotteurs, n'ont pas non plus l'élégance achevée des légers véhicules californiens; mais les habitans appartiennent bien à la même race d'hommes que j'avais rencontrés dans Montgommery-street : ils marchent du même pas rapide et affairé, et semblent dire aux autres passans : « Rangez-vous et laissez-moi passer, je n'ai pas le temps de marcher autrement que droit devant moi. » Certaines rues, situées dans les quartiers aristocratiques de la ville, sont fort bien entretenues, les larges dalles de pierre qui y servent de trottoirs sont remarquables; mais au centre des affaires la propreté laisse beaucoup à désirer. L'impression générale que Chicago fit sur mes compagnons de voyage et sur moi-même ne fut point aussi agréable que celle que San-Francisco nous avait laissée, et nous quittâmes la ville sans beaucoup de regrets.

Nous approchions du terme de notre course à travers le continent de l'Amérique du Nord; il ne nous restait plus qu'à nous rendre de Chicago à New-York. Plusieurs routes nous étaient ouvertes : nous choisîmes celle qui nous permettait de visiter en passant les chutes du Niagara. Nous prîmes à cet effet nos billets au chemin de fer central de Michigan, et, quittant Chicago à cinq heures du soir, nous arrivâmes le lendemain à une heure de l'après-midi à *Suspension-Bridge* (le pont suspendu), nom donné à la station qui avoisine la grande cataracte. La route est intéressante, les voitures sont des plus commodes, et le trajet s'effectue d'une manière très agréable. On compte de Chicago aux chutes du Niagara 513 milles (826 kilomètres). Les principales stations sont Michigan, Marshall, Jackson, Ann-Arbor, Detroit, Windsor et Hamilton. Entre ces deux dernières s'élèvent, à peu de distance l'une de l'autre, deux petites villes qui portent un nom retentissant : je veux parler de Londres et de Paris. Les habitans du nouveau Londres et du nouveau Paris m'ont eu l'air d'être plus satisfaits de leur sort que ceux de nos vieilles capitales; l'abondance et la prospérité règnent partout dans ces parages fortunés. Aussi rien n'est plus fait pour réjouir à la fois le cœur et les yeux de l'étranger; il s'attable d'un meilleur appétit lorsqu'à l'entrée du buffet il n'est pas assailli par les mains tendues ou les plaintes dolentes des mendians et des affamés.

Le Niagara a donné son nom à une cité d'hôtels, de bazars et de lieux de plaisir, *Niagara Falls*, qui se trouve dans le voisinage immédiat de la chute. C'est une coquette petite ville avec de vastes hôtels tout neufs et bien tenus; pendant la belle saison, le monde élégant des états du nord s'y donne rendez-vous. Niagara présente alors un spectacle semblable à celui des villes d'eaux de l'Allemagne. A la fin du mois de mai, lors de mon passage, il y régnait encore une température inclémente; le froid était piquant; le soir venu, il fallait allumer de grands feux dans les poêles et les cheminées, et l'hôtel de la Cataracte, où j'étais descendu, était presque entièrement désert.

L'aspect des chutes du Niagara a été souvent décrit. L'impression qu'elles firent sur nous fut au premier coup d'œil assez faible. L'âme a besoin de se recueillir avant d'être en état d'apprécier le grand et le beau. Plusieurs auditions sont nécessaires à l'intelligence d'une grande œuvre musicale, et il faut s'y prendre à plusieurs fois pour s'élever jusqu'à la compréhension d'un des plus magnifiques spectacles de la nature. Lorsque l'esprit s'est accoutumé à cette nouveauté, il reste sous l'empire d'un charme ineffable; mais pour la foule des curieux la lumière ne se fait jamais. « C'est singulier, disent-ils tout désappointés; je m'étais imaginé autre chose. » On les amènerait devant des chutes cent fois plus imposantes que celles du Niagara que leur désappointement se manifesterait de même; ils ont des yeux pour ne point voir. Ils ne manquent pas pourtant de faire emplette des photographies de la cataracte, et à force de les montrer à d'autres, d'en vanter la magnificence et de les décrire, ils finissent par se convaincre qu'ils ont, eux aussi, admiré la merveille. Mon expérience des touristes, qui commence à être assez étendue, me porte à croire que le don de pouvoir jouir des beautés de la nature est infiniment plus rare qu'on ne pense.

Nous coupâmes en deux le trajet de Niagara à New-York en faisant halte à Elmira, jolie ville de 18 à 20,000 habitans, située au point de jonction de plusieurs voies ferrées. Je rencontrai là F. H..., un de mes amis du Japon. Il me conduisit dans la soirée à un concert où je fus frappé autant du nombre que de la variété des brillantes toilettes. Dans plus d'un de nos chefs-lieux de préfecture d'une égale importance, il aurait été impossible, je crois, de réunir le quart d'assistans si riches et si élégans. Cette richesse générale, qui s'observe dans presque tous les centres américains, est un des bienfaits du principe politique de la décentralisation. F. H... me présenta à plusieurs personnes de sa connaissance; partout on me fit l'accueil le plus cordial. L'hospitalité américaine, — j'ai eu

mainte occasion de la mettre à l'épreuve, — est d'une sincérité et d'une bienveillance admirables. Entre Niagara et Elmira, à l'extrémité orientale du lac Érié, se trouve la riche et populeuse cité de Buffalo, dont l'accroissement prodigieux rappelle celui de Chicago : en 1814, elle avait un peu plus d'un millier d'habitans; il y en a aujourd'hui près de 100,000. Le trajet d'Elmira à New-York dure douze heures. On traverse une contrée pittoresque; la voie ferrée longe le lit d'un fleuve dont les bords cultivés annoncent l'état florissant du pays. Le chemin de fer est bien entretenu, et les voitures de luxe où, moyennant un faible supplément, nous avons choisi des places, nous fournissent tout le comfort désirable.

Je passai quinze jours à New-York; ce ne fut qu'une suite à peine interrompue d'excursions, de visites et de fêtes. L'hôtel de la Cinquième-Avenue, où j'étais descendu, est le type de ces immenses caravansérails que, depuis quelques années, nous avons imités en France; c'est une ville dans la ville, et l'on s'y coudoie avec toute espèce de gens. Le soir, après dîner, on fait quelques tours de promenade dans les galeries et les vastes salons du premier étage. C'est une cohue élégante qui fait songer au foyer de l'Opéra. Beaucoup de femmes, suivant l'usage, viennent là très parées; toutes sont en toilette. Les hommes, à New-York comme à San-Francisco peu soucieux des exigences de la mode, se montrent dans le négligé du jour. Dans le salon du milieu, il y a un excellent piano sur lequel on exécute en général de mauvaise musique. — Les grandes rues de New-York, Broadway, Cinquième-Avenue, etc., s'étendent, comme quelques-uns de nos boulevards, sur une interminable longueur. Dans les quartiers aristocratiques, elles sont bien entretenues, et les maisons d'habitation sont fort belles; mais dans d'autres parties de la ville la municipalité n'apporte ni les mêmes soins ni la même surveillance. A Broadway, ainsi que dans le quartier des affaires, l'animation est extrême. Les omnibus sont beaucoup plus nombreux qu'à Paris; en revanche, il y a moins de voitures de place, ce qui s'explique par le tarif élevé de ce genre de véhicules. Les équipages de maîtres dépassent peut-être en luxe et en élégance ceux de Paris et de Londres; les chevaux se distinguent également par la beauté de leurs formes, mais ils paraissent moins bien soignés que les nôtres. La foule qui se presse dans les rues est naturellement très mélangée; cependant ce n'est pas la même foule que celle de Londres et de Paris; on y voit un plus grand nombre de toilettes opulentes que chez nous, et la misère ne s'y étale pas aussi ouvertement; pour ma part, je n'ai pas rencontré un seul de ces misérables en haillons sordides comme on en voit tant dans certains quartiers de Londres. Le Parc Central, le bois

de Boulogne de New-York, est bien dessiné, et il offrira, lorsque les ombrages s'y seront développés, une fort agréable promenade. C'est un passe-temps des plus récréatifs de s'y rendre à l'heure où le beau monde l'envahit, et d'y voir passer les fameux trotteurs dont les Américains ont fait une de leurs plus coûteuses fantaisies de luxe. On me montra un jour, dans une voiture découverte, un vieillard qui conduisait lui-même deux superbes chevaux; c'était le richissime commodore V..., dont l'attelage valait, dit-on, 100,000 francs. A diverses reprises, mes amis me conduisirent au théâtre; mais j'en revins médiocrement satisfait des pièces que j'avais vu représenter. Les plus passables demeuraient encore, à mon avis, bien au-dessous de celles qu'on joue sur nos scènes inférieures. Quant aux interprètes, ils sont d'un talent inégal, et on a rarement l'occasion d'en applaudir un bon; l'ensemble est presque toujours insuffisant. Le genre burlesque est tout aussi en faveur à New-York qu'à Paris, et les théâtres où l'on débite les plus grosses absurdités sont ceux qui récoltent les plus fortes recettes. J'assistai un soir à la représentation d'une pièce dans laquelle un train de chemin de fer, locomotive en tête, devait traverser la scène. Ce spectacle de haut goût était accompagné d'une musique à grand orchestre. On jouait un galop, et le bruit de la locomotive en marche était imité à l'aide de petits balais dont les *artistes* frappaient leurs contre-basses à coups réguliers. Ils faisaient un tel vacarme qu'il devint bientôt impossible de distinguer une seule note de musique. Le public paraissait dans l'enchantement. Le morceau fut bissé avec frénésie. Il se termina brusquement par un violent coup de sifflet qui me déchira les oreilles, et par l'apparition d'une petite locomotive en carton, un joujou d'enfant qui, aux éclats de rire du public, traversa la scène. Cette farce naïve était une des grandes *attractions* du moment, et suffirait, à ce qu'on m'assura, à faire la fortune de l'auteur. Un musicien allemand, nommé Thomas, poursuit à New-York le même but que le directeur des Concerts populaires à Paris : il veut répandre le goût de la musique classique, et donne une série de concerts dont les programmes, quoique moins exclusifs que ceux du cirque Napoléon, sont cependant en grande partie composés de morceaux des meilleurs maîtres; mais la musique toute seule n'aurait point, paraît-il, le don d'attirer assez de monde, car on donne les concerts dans la vaste salle d'un restaurant où, à propos de musique, on consomme, en quantités considérables, des boissons de toute sorte. Le public avait l'air néanmoins très attentif, et applaudissait aux bons endroits. Je crus remarquer qu'il se composait en majorité d'Allemands.

Dans les environs de New-York, on peut faire d'intéressantes ex-

cursions. Les rives de l'Hudson me semblent les plus pittoresques du monde. Les bateaux à vapeur, véritables hôtels flottans, qui font un service régulier sur ce fleuve, sont curieux à visiter. Je ne dirai rien de la population, de la richesse, de l'histoire, du commerce de New-York; ces graves sujets ont été traités avant moi avec plus d'autorité que je ne saurais le faire. Dans mon voyage à travers l'Amérique du Nord, la cité impériale n'a été qu'une des nombreuses stations où je me suis arrêté en passant, pressé que j'étais d'arriver au terme encore lointain de ma course. Je n'y ai vu que ce qui s'est offert à mes yeux; je n'ai pas eu le temps d'aller à la découverte des choses cachées. Selon l'expression d'un des héros de Tourguenef, « j'ai nagé à la surface; » mais je me rends cette justice que, lorsqu'il m'aurait été facile de faire preuve d'une profondeur factice en puisant l'érudition dans les ouvrages déjà publiés sur les États-Unis, je n'ai parlé que de ce que j'ai vu, et je n'ai rendu compte que d'impressions personnelles. Il n'est point difficile de critiquer l'Amérique, où la surabondance de forces et de richesses de toute espèce engendre nécessairement de nombreux et choquans abus. Aucune nation du monde n'offre autant d'armes à ses détracteurs que la grande république. Ainsi que les gens réellement forts, les États-Unis dédaignent de dissimuler leurs faiblesses, et n'hésitent point à laisser voir les défauts de leur cuirasse. Cependant un pays où les femmes sont charmantes, où les hommes sont énergiques et intelligens, où la liberté, au lieu de briller stérilement dans les discours et les livres, vit d'une existence forte et saine dans les lois et dans les coutumes; un pays qui attire chez lui les déshérités de l'Europe et qui les enrichit, où l'étranger est accueilli avec la plus large hospitalité; un tel pays ne manquera jamais de défenseurs à opposer à ses adversaires. — Je m'embarquai pour l'Europe le 5 juin 1869, non sans regret de quitter cette Amérique où quelques mois de séjour n'avaient été qu'une succession incessante d'émotions grandes et fortes.

RODOLPHE LINDAU.

LE

CONCILE DU VATICAN

SES PRÉLIMINAIRES ET SA CONSTITUTION

I. *Le Concile général et la paix religieuse*, par M. H.-L.-C. Maret, 2 vol.; Paris, Plon, 1869. — II. *L'Infaillibilité et le concile général*, par M. Deschamp; Paris 1869. — III. *Lettre de M. l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse*, Paris, Douniol, 1869. — IV. *M. l'évêque d'Orléans et M. l'archevêque de Malines*, par M. A. Gratry; Paris 1869. — V. *The œcumenical Council and the infallibility of the Roman pontiff*, by the archbishop of Westminster, London 1869. — VI. *Le Pape et le Concile*, par *Janus*, traduit par M. Paul Giraud, Paris 1870.

Le 8 décembre 1869, Rome présentait un des plus grands spectacles qui puissent être contemplés. Ceux qui ont assisté à la procession des pères du concile œcuménique s'avançant aux accens inspirés du *Veni creator* vers la salle de leurs séances ne reverront jamais de solennité semblable. Toutes les nations où se recrute la chrétienté catholique étaient représentées, depuis l'Amérique du Nord jusqu'au plus extrême Orient; l'Asiatique aux traits majestueusement calmes, le missionnaire apostolique à la longue barbe, marchaient à côté de l'Anglais, de l'Allemand, de l'Italien à la physionomie fine et expressive. La hiérarchie entière se déroulait sous les yeux comme une chaîne immense. Quand les pères eurent pris séance et que le pape eut entonné les psaumes du jour, l'aspect de l'assemblée rappelait cette merveilleuse fresque du *Saint-Sacrement*, qui est au Vatican même. Des milliers de voix émues se joignirent au *Te Deum*, dont le magnifique unisson, retentissant sous

la double coupole de Michel-Ange, semblait tout ensemble l'écho de la tradition et la voix de l'église actuelle.

Et cependant ce concile attendu avec tant d'ardeur à Rome, inauguré par des pompes si grandioses, marquait l'une des crises les plus graves qu'ait traversées le catholicisme. Il se réunissait dans des circonstances de diverse nature qui en accroissaient le péril. L'accord des voix le jour de l'ouverture dissimulait mal la profonde division des pensées et des tendances, surtout dans un temps d'irrésistible publicité, où, selon le mot de l'Évangile, les paroles prononcées tout bas sont promptement criées sur les toits. Je ne suis pas prophète, il est fort possible que l'unité triomphe, et qu'il en soit du concile comme de ces orchestres qui commencent par les dissonances les plus bruyantes pour s'unir en définitive dans une harmonie irréprochable; nous n'en sommes pas toutefois à cet heureux moment qui doit être attendu avec certitude par tous ceux qui, croyant à l'inspiration divine du concile, n'ont pas même le droit d'entretenir des inquiétudes. Les évêques tout à fait rassurés sont rares, on les trouve dans les rangs de la majorité, qui, comptant sur une victoire certaine, est fort disposée à reconnaître d'avance un caractère divin à sa propre opinion; mais dans les églises de France et d'Allemagne, partout où ne règne pas un fanatisme vulgaire ou une mystique servilité, les plus nobles représentans du catholicisme regardent avec angoisse du côté de Rome. Dans l'excès de leur anxiété, qui tient à un amour éclairé de leur religion, ils n'osent plus guère espérer qu'en la stérilité du concile. S'il n'est pas stérile, c'est-à-dire s'il dogmatise, s'il se prononce sans équivoque sur les questions pendantes, ils savent trop sous quelles influences il rendra ses oracles. Voilà ce qui ressort clairement de leurs réticences et de leurs avertissemens respectueux. Il ne sert de rien de se dissimuler la vérité des choses, elle est ainsi, et pas autrement. En outre l'ordre du jour élaboré pour l'assemblée du Vatican ne touche pas seulement à des questions de dogme capables de diviser profondément les esprits; on lui réserve encore la tâche dangereuse de formuler une haute philosophie sociale qui règle les relations de l'église et de l'état. C'est une nouvelle source d'alarmes pour ceux qui vivent de la vie moderne, et ne pourraient s'accommoder d'un autre régime.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, le concile du Vatican est un événement d'une portée considérable dont les conséquences dépasseront peut-être toutes les prévisions. Il n'est pas nécessaire d'en connaître l'issue pour en apprécier la gravité; je dirai même qu'il vaut mieux l'ignorer pour en saisir toute l'importance. Le résultat final ensevelira dans l'oubli une bonne partie des incidens

qui l'auront précédé, et on ne songera plus guère à la période d'élaboration et de discussion qui révèle aujourd'hui le fond réel des pensées et des cœurs, qui soulève au souffle orageux de débats contradictoires le voile d'une apparente unité. Le présent lui-même n'est-il pas d'ailleurs plein d'enseignemens? Il nous initie à une situation complexe, à des déchiremens intérieurs qui se dissimulent facilement dans les temps ordinaires, mais dont la manifestation ardente est l'un des signes les plus caractéristiques du temps. Nous croyons donc utile d'étudier le concile dans sa préparation, dans sa constitution et dans ses débuts. On prête au saint-père un de ces mots spirituels dont il est prodigue dans sa verte vieillesse. « Les conciles, aurait-il dit, traversent trois périodes. La première appartient au démon, la seconde aux hommes, et la troisième au Saint-Esprit. » Les deux premières sont ainsi qualifiées parce qu'elles échappent encore aux oracles imposés, et n'évitent pas entièrement les libres discussions qui sont, comme on sait, les puissances démoniaques par excellence. Aussi nous offrent-elles un intérêt tout particulier. Quand on en sera venu à l'inspiration passive ou en d'autres termes à la docilité absolue, si toutefois on y arrive, les protonotaires apostoliques suffiront à l'histoire du concile. Pour le moment, il est encore vivant, c'est-à-dire agité en sens contraires, et il nous offre une représentation fidèle de l'église catholique considérée dans ses diverses tendances. Il nous apprend aussi comment la partie de l'église qui aspire à un absolutisme effréné marche à ses fins pour le plus grand malheur de la religion et de la société moderne. Comme elle n'a pas encore achevé sa victoire, ses visées peuvent être prises sur le fait en quelque sorte. C'est une occasion unique de savoir tout ce qu'elle pense et tout ce qu'elle espère.

I.

Il en est des conciles comme des parlemens, le même mot représente des institutions fort différentes selon les temps. Rien n'a plus changé que les grandes assemblées dont on voudrait faire aujourd'hui les gardiennes de la tradition immuable, et elles pourraient fournir un éloquent chapitre supplémentaire à l'*Histoire des variations* de Bossuet. Nous n'insisterons pas sur le premier des conciles, celui qui s'est tenu dans une pauvre chambre haute de Jérusalem. Il ressemble fort peu à la représentation que l'on en voit dans la salle conciliaire de Saint-Pierre. Le peintre a reçu, paraît-il, des lumières spéciales, car il fait du cénacle un collége de cardinaux présidé par la Vierge. Ces détails inédits manquent au récit de saint Luc. Au reste, les historiens ecclésiastiques ont souvent traité la chronique

de l'église primitive comme les historiens de l'ancienne monarchie traitaient nos annales, quand ils faisaient de Pharamond un roi à la Louis XIV. Les apôtres nous sont dépeints siégeant à Jérusalem, mître en tête, et rendant des décrets dogmatiques à la façon du pontificat moderne. Rien au contraire ne fut plus libre, plus spontané que la réunion de Jérusalem, décorée à tort du nom de concile. Il s'agissait de traiter une question fort grave, celle des rapports à établir entre les prosélytes sortis du paganisme et les prosélytes issus du judaïsme; fallait-il les soumettre les uns et les autres aux pratiques hébraïques, ou bien l'église pouvait-elle s'affranchir de la synagogue? Le christianisme avait-il le droit d'exister par lui-même? Il est certain que l'église entière de Jérusalem prit part au débat, qu'il n'y eut aucune présidence proprement dite. Paul, dont l'apostolat n'était pas encore reconnu, et Jacques, frère du Christ, qui n'était pas apôtre, y eurent l'influence prépondérante. La résolution fut une mesure sagement transitoire, et elle fut envoyée aux églises au nom « des apôtres, des anciens et des frères. » On est en pleine démocratie religieuse.

A l'époque suivante, nous n'avons pas de conciles généraux; l'église du IIe et du IIIe siècle n'a point de centre commun; elle manque de ce qui est l'âme de toute administration : la centralisation lui est inconnue. C'est qu'elle est le contraire d'une administration; c'est une société essentiellement libre dont l'unité est toute morale et organique. Il y a une église d'Orient, une église d'Afrique, une église de Rome et des Gaules. Chacune a son type, sa physionomie propre, ses coutumes particulières, bien qu'elles reposent toutes sur un fonds commun de doctrine et d'organisation, et qu'elles repoussent avec ensemble ce qui est en désaccord flagrant avec l'essence du christianisme, comme par exemple la gnose sous ses formes bizarres et variées. Les communications sont fréquentes, l'accord est admirable et profond; cependant la liberté est grande. Entre Justin martyr et Irénée, les différences doctrinales sont patentes. L'esprit large et brillant de Clément d'Alexandrie ne s'emprisonnerait pas dans les formules plus strictes qui plaisent à l'église d'Occident. Dans la lutte contre l'hérésie, on recourt plus d'une fois aux assemblées délibérantes; mais ce sont des assemblées locales, des synodes, non des conciles, et elles ne réclament nulle part l'infaillibilité. Rien ne fait mieux ressortir leur caractère hautement libéral que la résolution prise par un synode des églises d'Arabie de déléguer Origène auprès de Bérylle de Bostra pour le ramener par la persuasion d'une erreur doctrinale que l'on estimait être grave. Origène lui-même avait été condamné par son évêque à Alexandrie, ce qui n'avait pas empêché les églises d'Orient de le

recevoir à bras ouverts. Il ne faut pas que les théoriciens de l'absolutisme théocratique enlèvent à la liberté de la pensée chrétienne ce glorieux passé, et refassent en quelque sorte à la contrainte religieuse une généalogie suspecte; le droit d'aînesse appartient incontestablement à la liberté, et le résultat de la mission d'Origène montre que ce n'est pas à tort qu'on met en elle sa confiance, car il ramena Bérylle par une discussion loyale. Il ne fut pas moins heureux dans une seconde conférence avec d'autres hérétiques, pour laquelle il fut délégué par un synode des mêmes églises. « Il discuta avec tant de force, dit Eusèbe, qu'il amena les dissidens à répudier leur erreur. » N'oublions pas que les évêques qui siégeaient à ces synodes étaient élus par le peuple de leur église, et qu'ils ne ressemblaient en rien à un sénat recruté au gré d'un pouvoir monarchique.

Avec le IVe siècle commencent les conciles généraux, qui ont la prétention de représenter la chrétienté. Cette grande transformation est l'une des premières conséquences de l'union de la religion nouvelle avec l'empire. Constantin fut très scandalisé des querelles qui divisaient l'église. Il voulait bien la favoriser et l'enrichir, mais à la condition qu'elle ne fût pas la plus incommode des administrations de l'empire, et qu'elle présentât ce bel ordre et cette discipline bien réglée qui furent toujours l'idéal de l'esprit romain. Le concile de Nicée fut convoqué pour en finir avec les orageux débats que l'arianisme avait soulevés. Il fut tenu aux frais de l'empereur, dans son palais, et pour la première fois l'Orient et l'Occident chrétiens se trouvèrent en présence. On sait quelle fut l'issue de ce premier des conciles généraux; l'arianisme en sortit condamné, mais non vaincu, car il succombait à un coup de majorité auquel le puissant « évêque du dehors, » comme on appelait l'empereur, n'avait que trop poussé. Aussi la formule qui a triomphé au premier concile œcuménique est-elle un moule trop étroit pour la métaphysique chrétienne, qui a droit à plus de liberté, comme le prouve l'histoire de l'âge précédent. Ce n'est pas non plus sans tristesse que l'on voit les représentans de l'église, dont plusieurs portaient encore les stigmates de la persécution, attentifs et presque édifiés par les discours de cet étrange néophyte qui s'appelle Constantin. S'il a la foi correcte, il n'a pas les œuvres, car à peine aura-t-il prononcé le discours, je dirai presque le sermon d'adieu du concile, qu'il rivalisera avec les plus cruels césars en envoyant à la mort sa femme et son fils. Le concile de Nicée fut essentiellement impérial, ou du moins entièrement en dehors de l'influence de l'évêque de Rome.

Le second concile œcuménique se réunit à Byzance en 381; il prend la résolution la plus grave en complétant le symbole de Nicée par l'adjonction du dogme du Saint-Esprit. L'église de Rome n'y

est pas même représentée, et elle reçoit comme les autres églises une simple communication des décisions qui viennent d'être arrêtées. Si l'on ne peut contester que l'influence de l'évêque de Rome grandit sur les ruines de tous les pouvoirs politiques au milieu des terribles bouleversemens qui signalent l'agonie et la destruction de l'empire d'Occident, il n'est pas moins certain que jamais aucune de ses décisions n'est acceptée comme suppléant aux décrets d'un concile ou comme empreinte du sceau d'une autorité indiscutable. Les conciles généraux des trois premiers siècles se considèrent toujours comme l'autorité souveraine en matière de doctrine et de discipline, et ils agissent en conséquence. Même quand le *pape* de Rome (Alexandrie avait aussi le sien, portant le même nom) est d'accord avec le sentiment général de l'église et l'exprime d'une manière correcte, la chrétienté n'en tient pas moins ses grandes assises, qui reprennent toute la question débattue pour donner la solution définitive. C'est ce qui a lieu au concile œcuménique d'Éphèse (431) pour la polémique soulevée par Nestorius malgré la condamnation dont le pape Célestin avait déjà frappé sa doctrine. Le concile de Chalcédoine (449) se croit obligé de ratifier la lettre de Léon le Grand, écrite à l'occasion de la controverse d'Eutychès, et le pape lui-même déclare qu'il a besoin de cette confirmation conciliaire. Nous ne relevons ces faits qu'au point de vue du droit antique de l'église, sans nous attacher aux doctrines mêmes. Le christianisme primitif fut singulièrement surchargé à cette époque d'une métaphysique subtile. Gibbon a dit avec raison que cette dogmatique tourmentée, imposée à l'église sous peine de condamnation éternelle, ressemblait beaucoup à ce pont étroit comme la lame d'un rasoir qui, d'après la mythologie persane, doit conduire les âmes en paradis. En tout cas, ce n'est pas le pape qui en tient les clés, et il n'a pas encore établi le droit de péage qui coûtera si cher aux libertés de l'église. Lui-même reconnaît qu'il n'est point compétent pour décider de la doctrine à lui tout seul. Le pape Siricius (384-398) refuse de se prononcer sur l'hérésie d'un évêque; il déclare qu'il doit attendre le jugement des évêques de la province pour en faire la règle du sien. Quand l'évêque de Rome, oubliant cette sage prudence, formule un jugement hâtif sur les opinions contestées, et se met en opposition avec les grands docteurs de l'époque, organes du sentiment général de la chrétienté, il est sévèrement réprimandé, comme le pape Sosime le fut par les évêques d'Afrique pour avoir donné des gages au semi-pélagianisme. Le pape Vigile fut même mis en dehors de la communion de l'église au second concile de Constantinople (551) pour ses vacillations dans les controverses du temps; il dut se soumettre en déclarant qu'il s'était laissé prendre

aux suggestions de l'esprit des ténèbres. L'affaire du pape Honorius est bien connue, elle fait même aujourd'hui autant de bruit qu'au VIIe siècle. Il est notoire qu'il avait accepté l'hérésie *monothélite*, qui n'admettait qu'une seule volonté dans l'Homme-Dieu. Il est plus évident encore qu'il a été condamné par le concile œcuménique tenu à Constantinople en 681, et que ses écrits ont été voués aux flammes. Les ultramontains, après avoir vainement essayé de contester l'authenticité de ce décret, s'efforcent d'en appeler et d'établir qu'Honorius a été mal compris. La curie romaine s'épargne cette peine; elle a très habilement remanié son bréviaire. Dans l'office du pape Léon II, le nom d'Honorius figurait au nombre des hérétiques condamnés sous son pontificat; on a tout simplement effacé ce nom et arbitrairement mutilé le texte pour *abréger*, dit le père Garnier. Cet euphémisme charmant est un aveu. Il n'en demeure pas moins qu'un pape au VIIe siècle n'était point considéré comme au-dessus du jugement de l'église, et que l'autorité souveraine, la grande cour de cassation de la chrétienté, n'était pas à Rome. L'Occident lui-même était d'accord avec l'Orient pour sauvegarder le droit de l'église, car nous voyons en 774 la grande assemblée de Francfort rejeter le culte des images, que voulait lui imposer le pape Adrien Ier, qui cette fois s'appuyait sur les décisions d'un concile d'Orient.

Tout change à partir de cette époque. Il ne rentre pas dans notre plan de retracer les agrandissemens du pouvoir papal et cette tentative ambitieuse de ressusciter une monarchie universelle, une sorte de césarisme catholique mettant le glaive impérial au service de l'église ou plutôt de son chef absolu. Pour réaliser ce rêve, Rome déploya aux XIe et XIIe siècles autant de génie, de ferme et opiniâtre vouloir, de persévérante ardeur, d'habileté politique que la Rome antique. Elle eut aussi son corps d'armée modèle, sa légion, dans les grands ordres monastiques du moyen âge. Sans contester aucun des services qu'elle a rendus à la civilisation, il faut convenir qu'elle n'a pas plus hésité sur le choix des moyens que son illustre devancière dans la carrière d'une ambition sans limite et sans scrupule. Nous en appelons au témoignage de ce fameux livre de *Janus*, qui ne vient pas d'une source hérétique; on sait qu'il est l'œuvre de la portion la plus savante de ce catholicisme allemand peut-être destiné à sauver l'église des dernières servitudes. C'est là que l'on peut suivre les envahissemens de la domination papale, ses lents et sûrs progrès, et cet art incomparable de profiter des occasions changeantes pour réaliser un plan aussi immuable dans son dessein que souple dans les moyens employés. On voit l'église de Rome devenir insensiblement la cour de Rome, la curie romaine subordonner de

plus en plus la religion à ses fins politiques; elle s'allége l'esprit des inutiles préoccupations de la science religieuse, pour être tout entière au *tu regere imperio,* qui est sa devise, comme celle des fiers conquérans dont elle occupe la place. — A la fin du VIIe siècle, le pape Agathon avouait aux Grecs que ce n'était pas dans le clergé romain qu'on pouvait trouver une profonde intelligence des Écritures, « car, disait-il, obligé de gagner sa nourriture par le travail de ses mains, il ne pouvait faire autre chose que conserver avec simplicité la tradition des anciens conciles. » Nous verrons tout à l'heure ce qu'était cette simplicité; elle demandait certes de grands efforts, un pénible labeur qui méritait une meilleure récompense que le pain quotidien. Aussi l'a-t-elle obtenue par la suprématie ecclésiastique, qui est devenue pour la curie romaine une source non-seulement de gloire, mais encore d'abondance. En légitimant son intrusion dans toutes les affaires religieuses, en multipliant les appels à son tribunal, en se rendant nécessaire pour toutes les nominations épiscopales et pour tous les conflits, elle a véritablement étendu son diocèse aux limites du monde, elle a fait du pouvoir spirituel un glaive dont la pointe se retrouve partout, et dont elle seule tient la poignée. C'est ici qu'éclate l'admirable simplicité dont la louait le pape Agathon dans la conservation des anciennes traditions; cette simplicité s'est trouvée compatible avec une habileté d'interprétation consommée. Dante se plaignait déjà que Rome fût aussi riche en juristes qu'elle était pauvre en théologiens. L'absolutisme monarchique n'a pas trouvé de scribes aussi dévoués et aussi intrépides à fabriquer les preuves là où elles manquent. C'est en effet le grand procédé des avocats de la suprématie papale au moyen âge; ils enrichissent leur dossier, quand il est pauvre, de documens inédits jusqu'à eux, et qu'ils enjolivent à leur fantaisie.

La première, la plus célèbre de ces falsifications, est celle qui est attribuée à Isidore et connue sous le nom des *fausses décrétales.* L'origine en est assez singulière. Elle est l'œuvre de quelques évêques des pays francs de la rive gauche du Rhin qui, voulant s'affranchir de la dépendance de leur métropolitain, trouvèrent leur intérêt à élever très haut l'autorité du pape, à peu près comme les communes appuyèrent sur la royauté leur résistance contre la féodalité. Ces bons évêques ne reculèrent pas devant les mensonges les plus flagrans, et fabriquèrent de toutes pièces des décrets de conciles qui faisaient une part léonine à la papauté. Le pape Nicolas Ier trouva l'invention admirable et s'en servit; mais ce fut surtout Grégoire VII qui en tira un grand profit dans sa lutte formidable contre l'empire. Il fit réviser par ses légistes la collection quelque peu informe des évêques à demi barbares; les décrétales

furent rangées dans un bel ordre et mises en état de rendre de précieux services à la papauté. Anselme de Lucca, neveu du pape Alexandre II, fut le grand et habile réviseur des décrétales, et mérite d'être appelé le fondateur du droit grégorien. Le cardinal Dieudonné, également aux gages de Grégoire VII, amena l'œuvre au dernier degré de perfection; c'est lui qui inventa cette maxime commode, qu'il ne fallait tenir aucun compte des contradictions que l'on pourrait remarquer entre les textes rassemblés par lui, et cela en vertu du principe *que l'autorité la plus faible doit toujours céder à la plus grande.* Il s'ensuit que les traditions libérales de l'ancienne église ne sauraient prévaloir sur les empiétemens ultérieurs des souverains pontifes, par l'unique raison qu'elles préfèrent la liberté à l'autorité; celle-ci demeure le critère par excellence devant lequel tout doit fléchir.

Pendant les siècles suivans, les falsifications utiles furent considérablement augmentées, jusqu'à ce que l'école de droit de Bologne, vers 1150, en publiât un répertoire complet, véritable arsenal de pièces controuvées — remises à neuf avec une habileté juridique digne d'une meilleure cause; toutes les armes du despotisme religieux furent fourbies et polies, de manière à être en état de servir au jour voulu selon les besoins de la cour de Rome. Nous nous bornerons à donner quelques exemples de ce droit, destiné à appuyer les prétentions de la curie, et qui a exercé très certainement une influence plus considérable sur le sort de l'église catholique que ne l'ont fait tous les pères ensemble. On y retrouve naturellement les fausses décrétales, tous ces prétendus canons des grands conciles, à commencer par celui de Nicée, auquel on fait dire qu'aucun concile ne devra être tenu sans l'ordre du pape. La donation apocryphe de Constantin qui abandonnait l'Italie au saint-père est recueillie avec soin. Nicolas II avait déjà fait une opération fort élégante sur un décret du concile de Chalcédoine qui formulait le droit d'appel aux *premiers diocèses,* c'est-à-dire à un des patriarches orientaux; le pape substitua le singulier au pluriel, vraie bagatelle dont le résultat était d'antidater de plusieurs siècles sa primauté. Gratien y mit plus de rondeur. L'ancienne église d'Afrique avait rendu un décret fort incommode pour les prétentions papales : elle avait interdit les appels outre-mer, c'est-à-dire à Rome. Gratien ne se donna pas la peine de faire une interpolation ou une retouche; il changea résolûment le canon de Carthage en sens contraire, et ce qui était défendu se trouva commandé. Il n'est jamais embarrassé quand il s'agit d'établir par de nombreux canons de son invention que le premier devoir de l'église est de contraindre les hommes au bien et à la foi par tous les moyens coercitifs. « Le pape, dit-il, s'élève

au-dessus de toutes les lois de l'église; il peut en agir avec elles comme bon lui semble; seul il donne de la force à la loi. » Voilà pourtant le livre qui, pendant tout le moyen âge, est devenu, par les soins de la cour de Rome, le code de l'Occident chrétien! Saint Thomas y a puisé ses formules sur la primauté et l'autorité du saint-siége. Il s'en est servi en bonne conscience aussi bien que du prétendu document de l'ancienne église grecque fabriqué au XIIe siècle par un théologien latin qui, pour gagner les Orientaux aux théories papales, fait parler au gré du siége de Rome les Chrysostome et les Cyrille. Il prête audacieusement aux pères les plus éminens des cinq premiers siècles des thèses telles que celles-ci : « Jésus-Christ a transmis à Pierre sa toute-puissance, par conséquent le pape est seul en droit de lier et de délier. Christ est absolument avec chaque pape. Un concile ne tire son autorité que du souverain pontife. » Saint Thomas fit entrer ces maximes dans sa *Somme*, et jamais il ne parut mieux à Rome l'ange de l'école. Il est bon de montrer aux théoriciens de l'infaillibilité pontificale quelle est la généalogie de leur doctrine. M. Manning, dans sa lettre pastorale à son clergé, exprime l'espoir que le concile en finira par un coup d'autorité avec cette damnée critique historique qui trouve toujours des objections nouvelles, et qu'il consacrera la méthode de la foi transcendante. Il a raison, le concile n'aura rien fait s'il n'excommunie l'histoire qui, au point de vue des ultramontains, est une incorrigible hérétique.

Revenons à notre examen rapide des conciles. Nous ne nous en sommes pas écarté, car les falsifications dont nous venons de parler y ont joué un bien grand rôle, spécialement dans ceux qui ont été tenus en Occident. Rien n'est plus dérisoire que les conciles réunis à Rome à partir du XIIe siècle; le saint-siége ne les convoque que pour faire acclamer tous ses empiétemens. Il les tient sous son absolue dépendance et les fait voter à son commandement. Les conciles de 1123, de 1139 et de 1179 ne portent le titre d'œcuméniques que par le plus étrange abus de langage. On compte au premier six cents abbés pour trois cents évêques. Il n'y a pas même un semblant de discussion : chacun opine du bonnet ou de la mitre après que le pape a parlé. En trois séances, l'affaire fut bâclée au troisième synode de Latran, qui mérita d'être appelé le concile du souverain pontife. Le quatrième synode de Latran fut convoqué en 1215, par Innocent III. Il fut plus nombreux que les précédens, mais non pas moins docile; le pape fit lire aux pères les décrets qu'il avait préparés, et le *Te Deum* fut chanté. Le concile de Lyon de 1146 eut pour mission de déposer Frédéric II; aussi le pape eut-il bien soin d'en exclure tous les évêques allemands. Au synode de Vienne en 1311, Clément V réclama la condamnation des tem-

pliers, et, pour simplifier les choses, il fit proclamer par un prêtre que, si un évêque prononçait un seul mot sans son autorisation, il serait frappé d'excommunication majeure. Voilà ce qu'était devenue la représentation de la chrétienté, grâce aux procédés de la curie. Jules II en 1512, pour occuper les loisirs du concile de Latran, le consulte, dans sa troisième session, sur la translation de la foire de Lyon à Grenoble. Il est vrai que par compensation le pape fit acclamer par cette assemblée et publia aussitôt après la bulle *Pastor æternus*, qui lui conférait une pleine autorité et une puissance illimitée sur les conciles, en se fondant sur les pires falsifications historiques du passé. Les conciles de Latran demeurent le modèle du genre, et ils peuvent fournir des procédés commodes aux pouvoirs qui veulent manier à leur guise les assemblées délibérantes qu'ils n'ont convoquées que pour la forme. Comme le dit Janus, la papauté avait fait de ses conciles romains le paravent de son despotisme.

Cependant l'église n'avait pas accepté sans opposition un joug si nouveau et si humiliant. La France avait eu l'honneur d'organiser la résistance au nom même des traditions les plus anciennes et les plus respectées du christianisme. L'Université de Paris était devenue l'âme de cette opposition si grave, si sage. On pouvait regretter sans doute qu'elle fût trop au service de la royauté; mais ce serait devancer les temps que de lui demander nos notions modernes sur la séparation des deux pouvoirs. L'Université de Paris inaugurait un mouvement d'idées qui, en définitive, devait y conduire; en s'opposant à l'immixtion de la papauté dans les affaires civiles, elle faisait un premier pas dans le bon chemin. Les libertés de l'église gallicane mettaient au moins quelques obstacles à l'effrayante centralisation tentée par la papauté, et plaçaient l'autorité dogmatique dans le corps tout entier et non pas seulement dans le chef. On sait que, grâce à l'abaissement et même à l'avilissement d'une papauté divisée, l'église gallicane put, à l'époque du grand schisme d'Occident, faire triompher ses maximes au concile de Constance. La condamnation de Jean Huss ne doit point nous rendre injuste envers cette grande assemblée, qui fut vraiment la représentation de l'église. Gerson, l'illustre chancelier de l'Université de Paris, fut l'inspirateur des décrets de la quatrième et de la cinquième séance, qui formulent avec autant de netteté que de vigueur la supériorité des conciles sur le pape non infaillible. « Tout concile œcuménique, disaient les pères de Constance, régulièrement convoqué, représentant l'église, tient son autorité immédiatement du Christ. Chacun, même le pape, lui est soumis en matière de foi. » Confirmés au concile de Bâle, qui ne put terminer ses travaux, grâce aux intrigues romaines, ces décrets n'ont été ensuite écartés qu'au moyen

d'une fraude pratiquée par les scribes du pape au concile de Florence, lequel semblait n'avoir d'autre objet que la réunion de l'église grecque à l'église d'Occident, mais dont le but réel était de river les chaînes de la chrétienté, un moment détendues; on ne fit avec les Grecs qu'une paix plâtrée, parce qu'ils ne représentaient à cette époque qu'un empire aux abois et qui cherchait partout des appuis. Néanmoins la curie romaine a tiré de cette assemblée un grand bénéfice pour ses prétentions. Le décret principal du concile de Florence avait été formulé d'une manière assez ambiguë. « Le pape, disait ce décret, est le vicaire du Christ, la tête de toute l'église, père et docteur de tous les chrétiens; il a reçu de Christ le plein pouvoir de gouverner l'église et de la garder *en la manière* qu'indiquent les conciles œcuméniques aussi bien que les canons. » Les Grecs trouvaient dans ces derniers mots une restriction suffisante à l'omnipotence de l'évêque de Rome; ils entendaient s'en référer ainsi aux grands conciles œcuméniques des premiers siècles, tandis que les Latins, de leur côté, entendaient par là ces mêmes conciles falsifiés par leurs juristes, et les synodes de Latran, qui certes n'avaient nul besoin d'être révisés. Cependant à Rome on ne se contenta pas de cette équivoque; on ajouta trois lettres au texte du décret de Florence dans la traduction qui en fut donnée. Le canon original portait : le pape a reçu le pouvoir *en la manière* qu'indiquent les conciles. On traduisait à Rome : il a reçu le pouvoir, et *c'est aussi ce qu'indiquent* les conciles, — *quemadmodum etiam* au lieu de *quemadmodum et*. — *Etiam* au lieu de *et*, ce n'est rien, et pourtant c'est tout; la fraude est consommée.

Si la réforme enleva une partie de l'Europe au saint-siége, elle contribua en même temps à précipiter le mouvement de concentration qui accroissait l'autorité pontificale par les nécessités mêmes de la guerre religieuse. La papauté eut ses janissaires dans l'ordre des jésuites, et trouva en eux des défenseurs non moins impérieux. Ils la défendirent à outrance, mais en s'imposant à elle et en la contraignant en définitive de servir leur système d'autorité. Elle devint tout ensemble leur idole et leur instrument. La réaction contre le joug des jésuites fut énergique, surtout en France, où la tradition de Gerson et de l'Université de Paris était soigneusement cultivée par les juristes de la royauté triomphante. La centralisation de Paris ne pouvait s'accorder avec la centralisation de Rome, sans parler des légitimes résistances de la conscience chrétienne. Le concile de Trente mit aux prises les deux tendances; l'épiscopat de France et celui d'Espagne tinrent tête longtemps aux prétentions papales. C'est dans cette lutte plus ou moins ouverte que fut l'intérêt principal du concile, car, pour les graves questions dogma-

tiques qui divisaient alors la chrétienté, on se préoccupa de trouver des formules assez précises pour exclure la réforme, assez souples pour ne rejeter aucune école catholique. « Le pape, dit le cardinal Pallavicini, l'historien orthodoxe du concile, ne se prononça directement que sur un point, celui de laisser intactes les opinions diverses des scolastiques, afin qu'on ne s'aliénât aucune école sans nécessité, et que les catholiques se sentissent unis contre les hérétiques. » Ces moyennes d'opinions sont difficiles à saisir. On s'en aperçut fort bien lorsqu'après le concile deux des théologiens qui avaient concouru à la rédaction du canon sur la rédemption publièrent des commentaires parfaitement contradictoires. Le pape prit des précautions beaucoup plus grandes pour les décrets qui concernaient son autorité. Il fit d'abord tout ce qu'il put pour mettre le concile à sa portée. Un beau jour, ses partisans répandirent le bruit que la peste ravageait la ville de Trente; c'était une maladie toute bénigne et aimable, qui avertissait de ses intentions, car elle n'avait encore fait aucune victime. Aussi comprit-on bien vite qu'il s'agissait de la peste libérale, et le concile, qui s'était transporté à Bologne, revint à Trente. — La cour de Rome pouvait se consoler de cet éloignement, car elle avait les bras longs. Elle envoyait l'inspiration divine aux pères par cette fameuse valise bourrée de bénéfices dont parlait assez irrévérencieusement Ferrier, l'ambassadeur de France. Le chapeau ne fut accordé qu'aux bien pensans. Pallavicini raconte sans sourciller que dans un moment difficile le cardinal Morone, légat du pape, mandait au saint-père qu'il ferait bien de tenir prêts un certain nombre d'évêques pour les envoyer à Trente dans le cas *où ceux d'au-delà les monts* pousseraient trop loin leurs exigences. Le vrai directeur du concile était Lainez, le supérieur de l'ordre des jésuites. Quand il parlait, il faisait dresser son siége au centre de l'assemblée, et son geste nerveux était celui du commandement sans réplique. Les évêques italiens couvraient de leurs voix tumultueuses toute parole quelque peu indépendante. Un évêque de Cadix ayant affirmé que les métropolitains avaient autrefois ordonné les évêques de leurs provinces, il fut violemment interrompu par le cardinal président, et les Italiens le réduisirent au silence par leurs trépignemens et leurs clameurs. « Que ce maudit cesse de parler! » s'écrièrent-ils en chœur.

Tels étaient les ressorts secrets qui faisaient mouvoir cette « grande et lourde machine » du concile, selon l'expression de Sarpi. Les résultats, en ce qui concerne l'autorité papale, furent équivoques : l'infaillibilité du saint-père fut réservée; mais l'indépendance des évêques ne reçut aucune garantie, et la question de l'institution directe par Jésus-Christ resta dans le doute ou dans l'ombre. Elle

s'était présentée sous une forme assez singulière; il s'agissait de savoir si le devoir de la résidence était pour l'évêque d'institution divine ou papale. Le concile laissa sans solution les débats très vifs soulevés à ce sujet; défense fut faite par la papauté d'interpréter d'une façon quelconque les canons de Trente. La France ne voulut jamais les recevoir, parce qu'elle les trouvait attentatoires aux droits du royaume, bien qu'ils fussent modérés, si on les compare à ceux des conciles de Latran, qui avaient siégé en quelque sorte dans les antichambres de la papauté.

On sait quelle énergie cette opposition gallicane déploya dans le cours du XVIIe siècle. Elle se personnifia dans les deux plus grands noms de la prose française, Pascal et Bossuet. Les flèches brillantes et acérées des *Provinciales* transpercent encore l'école ultramontaine au travers de ses faux-fuyans et de ses équivoques. Quant à Bossuet, il a fallu, pour amortir sa polémique, avoir recours au vieux procédé des faux documens, comme on peut s'en convaincre par le savant ouvrage que l'abbé Loyson vient de consacrer à l'assemblée du clergé de 1682 (1). Fidèle aux traditions françaises, cette assemblée opposait aux empiétemens du saint-siége les grandes maximes du concile de Constance, et écartait sans détour la prétendue infaillibilité du pape. Il eût été bon sans doute de sauvegarder davantage l'indépendance de l'église vis-à-vis de la royauté, et surtout de respecter le droit des minorités religieuses, odieusement violé sur les instances de Bossuet. L'assemblée de 1682 renouvelait l'attentat des pères de Constance contre la liberté de conscience; mais au moins savait-elle parler à Rome un langage ferme et indépendant, qui arrêtait pour un siècle les progrès de l'ultramontanisme.

Nous n'avons pas à retracer ici les circonstances qui ont amené le triomphe ou du moins la recrudescence de l'idée ultramontaine au XIXe siècle. La révolution française, par la constitution civile du clergé et les persécutions qui la suivirent, jeta l'ancienne église de France aux pieds de la papauté. Napoléon continua son œuvre. Il avait beau s'être composé une bibliothèque gallicane, il n'en demanda pas moins au saint-père de déposer les évêques récalcitrans qui ne se conformaient pas au concordat, ce qui était une effrayante usurpation. M. d'Haussonville a montré ici même, dans un large récit des luttes de l'église et de l'empire au commencement du siècle, comment le grand despote traita la société religieuse. Il n'avait lu qu'un seul texte dans l'Évangile : *rendez à César ce qui est à César*, et il persécutait cruellement ceux qui se permettaient de lire la phrase tout entière et de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Napoléon

(1) *L'Assemblée du clergé de France en 1682*, par M. l'abbé Jules Loyson, 1 vol. in-8°: Didier.

a été par ses pratiques le plus puissant missionnaire de l'ultramontanisme. Joseph de Maistre et Lamennais ont trouvé les esprits merveilleusement préparés pour les précipiter dans le courant romain, dont leur éloquence faisait un irrésistible torrent. Aujourd'hui l'ultramontanisme a la majorité dans l'église catholique; c'est cette majorité qui siége au concile du Vatican, qui espère y faire triompher toutes ses prétentions. Elle y a pourtant trouvé ce vieil esprit « sorbonique et français » tant redouté à Trente, et devenu plus inquiétant pour elle depuis qu'il s'associe au solide savoir de l'église germanique. De là une situation grave et complexe que l'on ne saurait comprendre sans se rendre compte de la préparation et de l'organisation du concile du Vatican, comme aussi du degré de liberté dont il jouit.

II.

La bulle d'indiction date du 29 juin 1868, jubilé séculaire du martyre de saint Pierre. Les deux grands partis qui se divisent l'église catholique, et qui sont aussi inégaux par le nombre que par la valeur intellectuelle et morale, espéraient y trouver chacun leur triomphe ou du moins leur avantage. Les libéraux essayaient de se persuader que l'église aurait en quelque sorte ses états-généraux, qui mettraient fin au règne absolu de la curie romaine. La papauté aurait pu profiter du grand concours d'évêques qui se pressaient à Rome à l'occasion du jubilé pour enlever d'acclamation la consécration de son infaillibilité. En réunissant un concile, ne semblait-elle pas reconnaître une autorité supérieure à la sienne, et qui seule était capable de légitimer son droit? D'un autre côté, les ultramontains, après avoir trouvé dans ces derniers mois l'épiscopat docile à toutes leurs prétentions, comptaient sur une victoire facile qui mettrait un terme définitif à d'incommodes résistances. On ne pouvait rien inférer de la bulle d'indiction, qui posait toutes les questions à la fois. « Le concile œcuménique, disait ce document, devra examiner avec le plus grand soin et déterminer ce qui convient en ces temps calamiteux pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour la splendeur du culte, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline et la solide instruction du clergé, régulier et séculier, pour l'observation des lois ecclésiastiques, pour la réforme des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix générale et la concorde universelle. » On peut appliquer à ce programme le mot fameux : *tout est dans tout.* La curie romaine a eu soin d'en déterminer le sens. La *Civiltà cattolica*, que l'on peut appeler le *journal officiel* de la papauté depuis

que la rédaction de ce recueil a été organisée en une espèce de congrégation par un bref du 12 février 1866, a trouvé que la franchise était cette fois ce qu'il y avait de plus habile. Le 6 février 1869, l'organe de la curie romaine indiquait, comme les points principaux qui devaient être soumis aux délibérations, l'infaillibilité du pape, l'assomption de la Vierge et la promulgation des doctrines du *Syllabus*. M. Fessler, le secrétaire désigné du concile, y ajoutait la question des rapports de l'église et de l'état, et du pouvoir temporel de la papauté. La *Civiltà cattolica* s'exprimait sur le *Syllabus* avec une netteté qui ne laissait rien à désirer. « Les catholiques libéraux craignent que le concile ne proclame la doctrine du *Syllabus*. Les catholiques proprement dits, c'est-à-dire la grande majorité des croyans, ont l'espoir tout contraire. » Voilà qui est clair et sans ambages. — Le concile devait être, dans la pensée de ceux qui le préparaient, la condamnation sans appel du catholicisme libéral et de la société moderne. La *Civiltà* ajoutait que l'on avait lieu d'espérer que l'infaillibilité du saint-père serait non pas discutée, mais acclamée d'enthousiasme, et elle rappelait que les meilleurs conciles ont été les plus courts. Ces mots étaient significatifs et révélaient un plan, celui de supprimer le plus possible les débats et de réduire le concile à une vaine représentation. Nous verrons de quelle manière ce plan a été suivi, tout en étant contrarié à plusieurs égards.

Le premier fait à signaler dans la période de la préparation du concile est l'invitation adressée par le saint-père aux deux grandes fractions de la chrétienté qui sont en dehors du catholicisme. Une lettre apostolique fut envoyée aux patriarches d'Antioche, de Jérusalem et de Constantinople; mais, comme il s'agissait uniquement de venir à Rome faire acte de soumission, elle fut repoussée. L'église grecque invoqua ses traditions plus anciennes, et la Russie aurait pu ajouter qu'en fait d'autorité elle n'avait rien à envier à Rome, et qu'elle pratiquait scrupuleusement les doctrines du *Syllabus* sur le devoir de persécuter l'erreur. La lettre pontificale adressée aux églises protestantes les sommait également de faire pénitence pour leur révolte passée. Il s'agissait de reconnaître la primauté du saint-siége, et non pas de débattre librement en concile les questions controversées, comme l'avaient fait à Nicée les ariens. Ces églises étaient citées à la barre d'un tribunal pour y être acquittées après amende honorable. Déjà les protestans s'étaient abstenus de paraître à Trente, où on leur offrait pourtant un semblant de discussion. Il est vrai qu'on leur promettait le sauf-conduit de Jean Huss. Au XIXe siècle, ils n'avaient pas à craindre de semblables équivoques, mais, prêts à entrer dans un débat sérieux, ils déclinaient une invitation dérisoire, qui les supposait déjà gagnés d'avance. Le saint-

père, dans sa lettre d'invitation, leur demandait de « reconnaître quelle influence fâcheuse exerce sur la société la discorde née de l'antagonisme des principes religieux, » et leur rappelait « les révoltes déplorables, les désordres et les troubles dont le fléau a visité les peuples schismatiques. » L'argument parut faible à la libre Angleterre et à la grande république américaine; il ne fut pas considéré comme beaucoup plus fort par l'Allemagne protestante, surtout au lendemain de la révolution de la dévote Espagne.

Le refus des Grecs et des protestans les mettait en dehors de la préparation du concile, du moins au point de vue religieux; néanmoins leurs gouvernemens auraient pu se croire politiquement intéressés à s'en préoccuper. Ils ont pensé avec raison qu'il valait mieux attendre l'événement. La Russie, qui a mérité l'indignation du monde en persécutant les catholiques de Pologne, n'a pas même d'ambassadeur à Rome. L'Angleterre n'y a pas de ministre officiellement reconnu, bien qu'elle y soit représentée par un spirituel diplomate, M. Odo Russell, qui connaît mieux que personne les choses romaines. La Prusse est obligée d'y avoir une ambassade à cause des provinces rhénanes; mais sa seule démarche à l'égard du concile a été d'envoyer un très beau tapis pour la salle des séances, aimable attention qui ne l'engage nullement à s'y agenouiller pour faire l'obédience. Les États-Unis d'Amérique ont une légation à Rome, mais je les soupçonne d'en faire un poste de plaisance et de repos pour leurs hommes d'état fatigués. Quelles affaires peut avoir auprès de la papauté le pays classique de la séparation de l'église et de l'état? Il n'en est pas de même de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Italie et de la France, puisque la majorité de leur population appartient au catholicisme. Cependant aucune de ces grandes puissances n'a voulu être représentée au concile; le royaume italien et l'Espagne avaient d'excellentes raisons pour ne pas braver de trop près les foudres pontificales dirigées contre les détenteurs des biens de l'église. Quant à l'Autriche, elle avait assez à faire de dénouer les liens du concordat, qui a failli lui coûter l'existence nationale. La France, après quelques tergiversations, a jugé opportun de décliner toute responsabilité dans un concile où elle ne pourrait rien empêcher, et où il lui serait désagréable d'assister, dans la personne de son ambassadeur, à la condamnation de son droit public. Comme l'a très bien fait remarquer M. Émile Ollivier dans son discours du 8 juillet 1868 sur l'assemblée du Vatican, cette abstention des pouvoirs civils marque le progrès des temps et l'invincible courant qui porte à la séparation des deux pouvoirs.

Non-seulement les états catholiques ne se sont pas fait représenter au concile, mais ils ont évité avec soin de peser sur lui d'aucune

façon. Le prince de Hohenlohe a bien essayé, l'été dernier, d'organiser une entente entre les gouvernemens européens pour exercer une sorte d'action préventive sur les résolutions si graves auxquelles les ultramontains poussent le concile en lui demandant de consacrer le *Syllabus* et l'infaillibilité pontificale, et de réduire ainsi à néant toutes les conventions avec les gouvernemens de l'Europe moderne. Le chef du cabinet de Munich remarquait avec raison que l'assemblée du Vatican, en entrant dans cette voie, sortait de la sphère religieuse, et menaçait la paix des états; il a rédigé, pour les facultés théologiques de la Bavière, une sorte de questionnaire sur les changemens politiques qui pourraient résulter de la proclamation du nouveau dogme. Il n'a obtenu que des réponses ambiguës, embarrassées, qui indiquent bien que de graves modifications seraient possibles, mais sans rien préciser. Sa circulaire aux gouvernemens n'a eu aucun résultat. Le général Ménabréa s'est borné à déclarer que le royaume italien repoussait tout ce qui serait contraire à sa constitution. Le ministère français, interpellé au sénat, a répondu qu'il attendrait de connaître les résolutions du concile pour s'alarmer, mais qu'en tout cas il respecterait la liberté de l'église sans renier le droit de l'état. Nous voilà bien loin du gallicanisme des anciens temps; il est vrai qu'il ne servirait plus à rien, et que, dans une époque de publicité universelle, l'interdiction de la publication des bulles n'aurait aucun sens. Les appels comme d'abus n'empêchent nullement l'épiscopat ultramontain de diriger l'église à son gré. Le gouvernement français, qui ne peut rien chez lui contre l'ultramontanisme, peut beaucoup pour celui-ci à Rome, car c'est la France qui monte la garde autour de Saint-Pierre, et qui rend possible, par sa protection armée, tout ce qui serait décidé et fulminé contre la société que nos soldats représentent.

Si des gouvernemens nous passons aux diverses églises pour suivre le mouvement des esprits religieux à la veille du concile, nous verrons se produire des tendances bien tranchées et même très opposées. Laissant de côté pour le moment Rome et la papauté, recueillons les principales manifestations faites par les deux grands partis qui divisent le catholicisme au moment où ils se préparaient au solennel et décisif rendez-vous du Vatican. Le parti ultramontain s'est tout de suite montré plein d'un arrogant espoir; il se savait en majorité considérable et de plus en parfaite harmonie avec le saint-siége. L'Orient tout entier, avec ses vicaires apostoliques sortis du collége de la Propagande, lui appartenait. Ces hommes simples et dévoués, sans grande instruction et sans indépendance, ont le culte de la papauté. L'Afrique du sud valait l'Orient à cet égard. Bien que le catholicisme aux États-Unis ait su se plier avec une admirable

souplesse aux libres institutions, bien que les quelques évêques nés sur le sol de la république soient tous libéraux en politique, plusieurs d'entre eux ont donné des gages à l'ultramontanisme, qui compte également sur les évêques irlandais. Cependant une portion du clergé américain a réclamé la liberté de l'église vis-à-vis des pouvoirs civils; cette manifestation a fait concevoir des espérances exagérées sur ses dispositions, car il est certain que cette fois la minorité seule avait parlé. L'église catholique de la Grande-Bretagne est tout entière gagnée au parti papal; la fraction irlandaise, qui a su maintenir son indépendance dans une glorieuse pauvreté en repoussant tout salaire de l'état, est plus fanatique qu'éclairée. Elle a les ardeurs d'une minorité longtemps persécutée, et la grande mesure réparatrice qui vient d'illustrer le ministre Gladstone n'a pas réussi à la calmer. L'église catholique anglaise proprement dite est poussée aux extrêmes par un double motif : elle est séparée du culte national, en outre elle est essentiellement une église de convertis, sans avoir d'ailleurs aucune chance d'entamer le roc anglo-saxon. Son représentant le plus distingué, l'archevêque Manning, est un ancien *fellow* d'Oxford. L'un des premiers, il a levé le drapeau de l'infaillibilité pontificale dans un manifeste qui a fait sensation et donné le ton au parti. Les luttes passionnées dont la Belgique est le théâtre entre les catholiques et les libéraux ont jeté la majorité des premiers dans l'ultramontanisme le plus fougueux. M. Dechamps a, lui aussi, publié sur l'infaillibilité du saint-père un mandement qui a eu un retentissement considérable; il a contribué à dessiner les positions avant le concile. Genève a fourni au même parti l'un de ses orateurs les plus agréables, couvrant de fleurs les doctrines absolues; c'est M. Mermillod, évêque d'Hébron, qui est tout ensemble ultramontain et radical, toujours aimable et onctueux. Les ultramontains d'Italie sont des hommes d'action qui ne savent ni parler ni écrire; avec leurs confrères d'Espagne, ils représentent au concile ces moines utiles qui, au dire de Pascal, remplacent les raisons pour les autoritaires à bout d'argumens.

Le contingent ultramontain venant de France a une bien autre importance certes; il a pour lui le nombre, car depuis le commencement du siècle l'ancien gallicanisme a de plus en plus perdu de son crédit. La plupart des séminaires appartiennent à la tendance papale. Saint-Sulpice se défend encore quelque peu au nom de ses glorieuses traditions. Un journaliste passé maître dans l'invective a beaucoup contribué à ce revirement des esprits. Il a repris tous les thèmes de la *Civiltà cattolica*, les a dépouillés de leur lourde enveloppe scolastique et les a taillés en quelque sorte en flèches acérées, trempées dans ce fiel dévot qui est le fiel le plus amer et le plus pé-

nétrant. Il a organisé en faveur du concile une souscription à grand fracas, qui n'était qu'un moyen d'agiter l'opinion. « O sainte Vierge, s'écriait un souscripteur, le pape vous a proclamée immaculée, faites qu'il soit infaillible! » C'était une heureuse application de la loi des échanges : *donnant, donnant*. Au moment du départ pour Rome, les mandemens ultramontains se sont mis à pleuvoir comme grêle. Plusieurs évêques ont transformé leurs adieux en scènes pathétiques; ils se sont fait remettre en grand apparat des adresses qui les suppliaient de pousser à la proclamation de l'infaillibilité du saint-père. Reconnaissant une voix du ciel dans ce qui n'était que l'écho de leur propre pensée, ils ont promis de se conduire à Rome en courageux confesseurs.

Le catholicisme libéral a bien des degrés. S'il compte des adhérens dans tous les pays, même en Angleterre et en Belgique, il n'est nulle part aussi décidé, aussi hardi qu'en Allemagne. On n'habite pas impunément cette terre classique de la libre science. Le génie de la race se plie difficilement au joug, du moins dans le domaine de la pensée, car l'Allemagne s'est souvent montrée trop docile dans la vie politique. Le contact avec les grandes églises de la réforme a été très salutaire au catholicisme germanique, qui, loin de s'enfermer dans ses séminaires comme dans une citadelle d'obscurantisme, s'est mêlé à la vie universitaire, si indépendante en Allemagne. A Munich, à Tubingue, il a eu ses écoles, illustrées par des travaux considérables. Il a pu revendiquer pour des hommes comme Hœfele et Mœhler une place distinguée dans la phalange des grands théologiens du XIXe siècle. L'ultramontanisme ne trouvait pas les conditions favorables pour se développer sur cette terre de la science large et profonde et de la piété mystique; il parvenait sans doute à s'y établir, mais il n'y exerçait aucune prépondérance, si ce n'est dans quelques contrées de l'Allemagne du sud. Dès que la bulle d'indiction du concile parut avec le commentaire et le programme de la *Civiltà cattolica*, la résistance aux prétentions des jésuites commença de s'organiser. Au mois de juillet, la *Gazette de Cologne* publiait le manifeste dit des *catholiques allemands*, qui faisait entendre des bords du Rhin les vœux des laïques pieux et distingués. Voici en substance ce qu'ils réclamaient avec autant de modération que de fermeté au nom des plus chers intérêts de l'église : « Si dans un concile général les évêques ont seuls le droit de délibérer, les pensées et les désirs de tous les membres de l'église doivent être pris en considération; les laïques peuvent aussi bien que les prêtres avoir de l'influence sur les décisions d'un concile. Les laïques ultramontains ne se font pas faute de cette intervention dans des journaux passionnés qui parlent certes assez haut. Ce parti

n'a-t-il pas à Rome son organe dans la *Civiltà cattolica*, qui tend résolûment à la réalisation de ses plans? Et nous n'aurions pas le droit de dire : Nous ne partageons pas ces vues et ces espérances; nous les combattons au contraire de toute notre énergie! » Les catholiques allemands insistent sur ces quatre points. Ils demandent que l'église renonce à toute force politique, que les deux grands pouvoirs se meuvent chacun dans sa sphère, et qu'on en finisse à jamais avec tout ce qui rappelle la théocratie du moyen âge. « Rien, disent-ils, n'éloigne plus de l'église les esprits que la crainte d'un régime qui mettrait la violence au service de la religion. L'état n'est jamais plus chrétien que lorsqu'il reconnaît la nécessité de s'arrêter aux limites de l'ordre naturel et de ne pas empiéter sur l'ordre surnaturel, en laissant pleine liberté à la conscience et à la religion. » Le second point réclamé est que l'église prenne une position normale vis-à-vis de la culture intellectuelle et de la science; il est temps de mettre un terme à de vains et dangereux anathèmes. Le troisième point est la participation des laïques à la vie de l'église, la préoccupation des souffrances du peuple et la nécessité de nouveaux efforts pour ramener les frères séparés. Enfin les catholiques de Coblentz réclament la suppression de l'index romain, lequel rendrait impossible la discussion éclairée et impartiale avec les adversaires du christianisme.

Le manifeste de Cologne fut suivi d'une série de lettres insérées sous le pseudonyme de Janus dans la *Gazette d'Augsbourg*. Ces lettres ont été réunies en volume. On en attribue l'inspiration, sinon la composition, au célèbre chanoine Döllinger, qui a pris la tête de résistance au parti ultramontain. Savant illustre, théologien et historien de premier ordre, M. Döllinger a le droit d'élever la voix dans son église, car il lui a rendu d'immenses services par ses travaux d'histoire et de controverse. Dans son ouvrage sur le pouvoir temporel des papes, paru en 1858, il déclarait sans détour que ce pouvoir était le talon d'Achille du catholicisme. Döllinger est un écrivain nerveux, éloquent, et jouit dans son pays de la plus juste considération. S'il n'a pas écrit *Janus*, il l'a du moins confirmé par une brochure énergique publiée à Ratisbonne, à la veille du concile, sous ce titre : *Considérations proposées aux évêques du concile sur la question de l'infaillibilité du pape*. C'est un résumé vif et substantiel des lettres de la *Gazette d'Augsbourg*. *Janus* est l'acte d'accusation le plus formidable qui ait jamais paru contre la curie romaine, car il retrace son histoire, et présente un tableau complet de ses usurpations et de ses fraudes. Qu'on en juge par ce fragment de la préface :

« Nous avons écrit sous l'impression d'un danger sérieux qui menace tout d'abord l'église catholique et sa situation intérieure; mais, — et il ne peut en être autrement en présence d'une organisation qui embrasse 180 millions d'hommes, — ce danger prend de plus vastes proportions encore, et, se transformant en un grand problème social, il menace également les associations ecclésiastiques et les nations séparées de l'église catholique.

« Ce danger ne date point d'hier, et n'a point pris naissance avec la convocation du concile. Depuis vingt-quatre ans déjà, le mouvement rétrograde a commencé à se faire sentir dans l'église catholique, et aujourd'hui, comme une marée montante, il cherche, à l'aide d'un concile, à envahir l'église entière et à en absorber toute la force vitale.

« Nous, — et il faut entendre ce pluriel, non dans un sens figuré, mais au pied de la lettre, — nous reconnaissons, en ce qui concerne l'église catholique et sa mission, appartenir à cette opinion que nos adversaires nomment libérale. Nous partageons les vues de ceux qui tiennent une réforme générale et décisive de l'église, ou immédiate ou différée, pour aussi nécessaire qu'inévitable.

« Pour nous, l'église catholique ne s'identifie nullement avec le papisme : d'où il suit que, malgré la communauté ecclésiastique extérieure, nous sommes au fond profondément séparés de ceux dont l'idéal ecclésiastique est un empire universel régi par un monarque spirituel et, s'il est possible, temporel, — un empire de contrainte et d'oppression, dans lequel le pouvoir séculier prête son bras aux dépositaires de la puissance ecclésiastique pour réprimer et étouffer tout mouvement désapprouvé par elle.

« Nous ne nous dissimulons pas que plus d'une voix reprochera aux auteurs de ce livre de nier la papauté jusque dans ses fondemens. Le nombre est grand, en effet, de ceux pour qui ce mot biblique n'a plus de sens : *meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis.* Ceux-là se refuseront à comprendre qu'on puisse aimer et honorer une institution en même temps qu'on en dévoile les imperfections, qu'on en dénonce les vices, et qu'on en signale de propos délibéré l'action pernicieuse. Dans leur opinion, on devrait taire avec soin des choses de cette nature, ou tout au moins ne les mentionner qu'en les excusant. Il y a longtemps qu'on a inventé pour ce déni de devoir l'expression de *piété*...

« Nous estimons au contraire que notre piété se doit avant tout à l'institution divine de l'église et à la vérité, et c'est précisément cette piété-là qui nous incite à nous élever franchement et sans détours contre toute transformation et altération de l'une ou de l'autre... Qu'il nous soit permis d'invoquer, comme preuve qu'ici nous n'agissons que dans l'esprit de l'église, deux sentences, dont l'une émane d'un pape et

l'autre d'un saint vénéré. Innocent III dit en effet : *Falsitas sub velamine sanctitatis tolerari non debet.* Et saint Bernard déclare : *Melius est ut scandalum oriatur, quam veritas relinquatur.* »

Un livre plus hardi encore que *Janus* l'a suivi de près, il est intitulé : *Réforme de l'église romaine dans sa tête et dans ses membres, tâche du prochain concile* (1). L'auteur s'occupe moins du passé que de l'avenir; il évite tous les mots irritans. Il se contente de caractériser en quelques traits rapides et précis la situation dans laquelle le romanisme jésuitique a mis l'église; puis il indique les remèdes que réclament des maux si graves.

« Mon livre, dit l'auteur, se produit comme la libre parole d'un Allemand qui porte en son cœur les intérêts du catholicisme. Cette parole réclame la réforme de l'église catholique dans sa tête et dans ses membres, la guérison des maux dont l'afflige la curie romaine. Celle-ci a blessé à mort l'église par la centralisation de tous les pouvoirs ecclésiastiques à Rome, par ses appels sans cesse renouvelés à la force matérielle pour soutenir des décrets ecclésiastiques, par son obstination à maintenir des principes sociaux en opposition avec toutes les idées et les besoins du temps; elle a exclu les laïques de toute participation à la vie de l'église et maudit toute science qui ne reçoit pas ses consignes. C'est ainsi qu'elle a déshonoré le catholicisme en présentant l'église comme une institution de police dans l'ordre social et une puissance de ténèbres dans l'ordre intellectuel. »

L'auteur rappelle en finissant ce mot de saint Ambroise : « rien n'est si dangereux auprès de Dieu, si honteux auprès des hommes pour un prêtre que de ne pas dire librement son sentiment. » C'est le pur amour de la vérité qui le fait parler, et son unique désir est de « ranimer sur la terre ce feu que le Christ y a allumé pour dévorer l'erreur et le mal. »

Ces manifestations précédèrent la fameuse déclaration de Fulda, signée par vingt évêques allemands. Celle-ci était tenue à une grande modération de langage, on peut même dire qu'elle l'a exagérée. Cependant la pensée des évêques signataires n'est pas douteuse; au fond, ils protestent contre tout ce qu'on prépare à Rome, mais ils usent de l'artifice imaginé par les grands de la cour de Perse pour donner des avis à leur souverain. Ces seigneurs n'avaient trouvé rien de mieux que de le louer pompeusement des qualités qu'ils lui souhaitaient et qui lui manquaient. « O grand roi, que vous êtes généreux! » lui disaient-ils quand ils le trouvaient avare. C'est ainsi

(1) *Reform der römischen Kirche in Haupt und Gliedern.*

que les évêques de Fulda, qui craignent à juste titre que le concile ne fasse de nouveaux dogmes, qu'il ne condamne la société moderne, et qu'il n'ait pas la liberté suffisante, ne se font pas faute de dire dans leur adresse : « Jamais un concile œcuménique ne pourrait formuler un nouveau dogme qui ne serait pas contenu dans la sainte Écriture et dans la tradition apostolique. Jamais un concile œcuménique ne pourrait formuler des maximes qui seraient en opposition avec la justice et le droit de l'état, avec les vrais intérêts de la science et de la liberté légitime. Rien n'est moins fondé que la crainte que le concile manque de la liberté nécessaire à ses délibérations. » Pour des lecteurs de la *Civiltà cattolica*, le tour est ingénieux; mais, quelque habile et révérencieuse que soit l'adresse de Fulda, le sens en est clair : elle prend nettement parti contre l'ultramontanisme et son programme.

L'église catholique hongroise a conservé un esprit très libéral. Elle est plus décidée qu'aucune autre à repousser les prétentions de la curie. Qu'on en juge par le ferme langage que tenait cet été l'un de ses membres les plus distingués à un congrès catholique réuni à Pesth :

« Le monde catholique est à la veille de grands événemens. Ne dissimulons rien et disons ouvertement ce que chacun sait. Le monde catholique est divisé en deux grands partis : l'un, libéral, qui veut marcher d'accord avec l'état moderne, — l'autre ultramontain, qui a horreur de la liberté de penser la plus timide. J'ai l'intime conviction que les représentans catholiques hongrois réunis dans cette assemblée, animés par la foi religieuse et l'amour de la patrie, n'oubliant pas que leurs travaux intéressent l'église et le pays, — que l'histoire les jugera un jour, se prononceront sans hésiter en faveur des idées catholiques libérales.

« L'Évangile n'est nullement ennemi du libéralisme; bien plus, comme source de l'amour éternel, comme rayon de la lumière divine, il est le libéralisme même. Le congrès, je l'espère, exprimera hardiment et nettement cette idée, et ses membres, par tous leurs actes, prouveront qu'ils entendent servir l'église et la patrie en la popularisant. Aucun d'eux ne voudra soutenir le parti qui, cherchant à s'identifier avec l'église, s'efforce de prouver que celle-ci est l'ennemie jurée de l'état moderne et conduit ainsi le catholicisme à sa perte. »

Dans le tableau tracé, dit-on, pour le saint-père, afin qu'il puisse d'un coup d'œil se faire une idée de l'esprit des diverses églises, le Portugal est mis à côté de la Hongrie comme appartenant au parti de la résistance libérale. Nous ne savons pas bien quelle place y occupe la France. Si l'on compte les suffrages, elle doit être

marquée de blanc; si on les pèse, elle doit être très mal classée sur ce fameux tableau, car il est certain que l'élite morale et intellectuelle de son haut clergé appartient à la tendance libérale, à commencer par l'archevêque de Paris, vrai fils de la France moderne qui a mérité la haine de la curie romaine. On a lu cette fameuse lettre où le pontife lui reproche sa soumission aux lois de son pays avec non moins d'acrimonie que sa résistance à l'absolutisme romain. M. l'archevêque de Paris s'est exprimé très modérément sur le concile, mais sa personne même vaut un mandement libéral. La faculté de théologie de la Sorbonne est demeurée fidèle à ses glorieuses traditions. On sait le bruit qu'a fait le remarquable livre sur *le concile général et la paix religieuse*, de son doyen, le savant abbé Maret, qui discute pied à pied les affirmations de l'ultramontanisme. Non content de réclamer la supériorité du concile sur le pape, il demande la périodicité des assemblées délibérantes de l'église. Son collègue l'abbé Gratry vient d'entrer en lice en s'attaquant avec verve à une falsification de l'histoire due aux docteurs ultramontains; il s'agit de la condamnation prononcée par le sixième concile œcuménique contre le pape Honorius. « Le seul fait, dit-il dans sa première lettre, des falsifications systématiques du bréviaire romain toujours dans le sens de la souveraineté absolue et de l'infaillibilité séparée, ce seul fait, et il y en a d'autres, suffit à nous interdire devant Dieu et devant les hommes, aux yeux de la foi et de l'honneur, de rien proclamer dans ce sens de trop suspect, puisqu'il a pour allié le mensonge. » Une tempête d'injures s'est déchaînée à ce sujet du côté des ultramontains contre l'abbé Maret et l'abbé Gratry. Le mandement d'adieu de M. Dupanloup a été pour le clergé français ce qu'a été le manifeste de Fulda pour l'Allemagne. En prenant aussi nettement parti contre l'opportunité du nouveau dogme, l'évêque d'Orléans a effacé aux yeux de Rome tous les services qu'il avait rendus, spécialement dans la campagne relative au pouvoir temporel. Ni l'âge ni de cruelles souffrances n'ont pu amortir l'ardeur de M. de Montalembert; il est encore l'un des plus vaillans dans son parti, et il est certainement le plus hardiment libéral. On s'en est bien aperçu en lisant la lettre qu'il a envoyée aux catholiques allemands pour souscrire à leur programme. Pour M. Arnaud (de l'Ariége), qui combat depuis longtemps la papauté temporelle, le dogme de l'infaillibilité est une prétention injustifiable; il montre dans son livre sur *l'Église et la révolution* la profondeur de l'abîme creusé par les docteurs du *Gesù* et les encycliques entre la société moderne et l'église. M. de Metz-Noblat, l'un des membres de la ligue libérale de Nancy, exprimait en ces termes les angoisses des consciences qui ne veulent pas séparer la liberté

et l'église : « que sera-ce quand personne ne pourra plus dire : Je suis catholique, et cependant je n'aspire point à établir la domination de l'église sur l'état! » Si pour M. de Metz-Noblat la coupe est déjà pleine, il n'est pas étonnant qu'elle ait débordé pour le père Hyacinthe, le premier prédicateur de la chaire catholique, qui se trouvait aux prises avec la tyrannie romaine, dont il dépendait directement par sa situation. On a beaucoup discuté ce grand acte, qui est avant tout un grand sacrifice, surtout dans un pays latin comme le nôtre, qui dit si volontiers *væ solis* et n'admet guère les nobles initiatives. On en a contesté l'opportunité, comme si l'heure de la conscience n'était pas l'heure de Dieu même, comme si toutes les raisons secondaires ne s'effaçaient pas devant le devoir d'être fidèle à ses convictions. En tout cas, le père Hyacinthe a dit tout haut ce que tout catholique libéral dit à mots plus ou moins couverts. Son appel au Christ a été une parole décisive dont on verra plus tard la fécondité.

Rome, on le comprend, n'est pas restée inactive dans cette période de préparation, d'autant plus qu'elle entendait bien la faire servir à ses desseins, qu'elle assimile d'emblée aux décrets éternels. C'est la conviction du saint-père, qui est engagé directement par sa foi religieuse dans le parti des *zelanti* les plus extrêmes. Il ne se tient pas sur ces hauteurs sereines où le pontife d'une grande église, comme le souverain d'un grand état, pourrait se croire obligé de demeurer, afin d'exercer un pouvoir modérateur. Non, il agit comme le vrai chef de l'ultramontanisme. Sans doute il en est de lui comme de tous les chefs des partis politiques ou religieux, il suit l'impulsion plutôt qu'il ne la donne. Les jésuites ont trouvé en lui un soutien d'autant plus précieux qu'il est sincère. Nulle âme n'est plus droite, plus pure. Une auréole de bonté ceint son front, son accueil est paternel, mélangé d'autorité et de familiarité. Sa piété est profonde, mais aussi aveugle que celle de la plus humble paysanne de la campagne romaine. Il a toujours agi par une sorte d'inspiration; même aux jours de son libéralisme et de sa popularité, il ne décidait l'acte le plus simple qu'après avoir consulté son crucifix, méthode de gouvernement fort dangereuse quand il s'agit de mesures où la raison et le jugement peuvent seuls prononcer. « Il met toujours les sublimités du ciel dans les bas-fonds de la politique, » disait de lui un de ses anciens ministres. Cette nature mobile et ardente explique le revirement de ses opinions à la suite du mouvement de 1849. Depuis lors, Gaëte a été le Sinaï de Pie IX; c'est à la lueur des éclairs de la révolution qu'il a cru recevoir, comme un nouveau Moïse, les tables de la loi. Les jésuites y ont écrit les doctrines du *Syllabus*, et le saint-père croit défendre Dieu

même en les promulguant, car il y met toute sa conscience. Il purifie en quelque sorte au feu de sa piété les calculs du *Gesù*, qui sont d'un ordre bien différent. Bon jusqu'à la tendresse quand sa foi n'est pas en jeu, il est susceptible de devenir implacable pour des motifs religieux. L'église catholique ne pouvait, dans les temps que nous traversons, posséder un pape plus respectable et plus dangereux. Plutôt moine exact et austère que théologien, il connaît très médiocrement l'histoire de l'église; aussi va-t-il droit à son but, sans être arrêté par aucune considération : de là son intervention constante et passionnée dans la préparation et dans la conduite du concile.

Longtemps avant le 8 décembre 1869, le pape avait pris parti pour la droite extrême par un bref explicite adressé à Mgr Dechamps à l'occasion de sa brochure sur l'infaillibilité du successeur de saint Pierre. D'ailleurs la *Civiltà cattolica*, qui, comme nous l'avons dit, est devenue une véritable institution pontificale organisée par l'autorité supérieure, donnait tous les jours la pensée de Pie IX, et c'est avec son assentiment, si ce n'est sur son ordre, qu'elle a publié le fameux programme qui a soulevé tant d'opposition. Le pape, aussitôt la bulle d'indiction lancée, a envoyé aux évêques un questionnaire qui révèle ses préoccupations, car il porte sur les moyens d'abolir le mariage civil, les écoles laïques, sur le danger de l'introduction des domestiques hérétiques dans les maisons pieuses et sur la profanation des cimetières, qui ne sont plus uniquement ouverts aux catholiques. Rien de plus étroit que cette consultation demandée par la papauté à l'épiscopat du monde entier. On la voit uniquement soucieuse de resserrer les liens de l'esclavage spirituel sans qu'aucune des grandes questions du temps soit seulement abordée.

Le soin principal du saint-père avant le concile a été d'organiser les congrégations appelées à élaborer les décrets qui devaient être soumis à la haute assemblée. Ces congrégations se sont distribué la besogne de manière à avoir des formules prêtes sur tous les points de la foi, de la morale sociale et de la discipline. Formées de prélats romains et de théologiens de divers pays, elles étaient présidées par des cardinaux et entièrement inspirées par les grands docteurs de la *Civiltà cattolica*. On espérait qu'elles abrégeraient si bien la tâche du concile qu'il se bornerait à sanctionner leur travail. Les scribes du *Gesù* insistaient beaucoup dans leurs publications sur ce que l'excellence d'un concile pouvait se mesurer à sa brièveté; au reste, la *Civiltà cattolica* parlait sans détour d'enlever les décisions principales par acclamation. On trouve une piquante révélation de ces projets dans une brochure assez naïve intitulée : *A la veille du concile*, qui a été beaucoup louée dans le

camp ultramontain. « On prétend, disait assez singulièrement l'auteur, qu'il y a eu des évêques offusqués de ce que de simples prêtres aient été admis au secret des travaux préparatoires du saint-siége, lorsqu'eux-mêmes les ignoraient. — N'auraient-ils donc pas compris qu'il n'y a ici que l'affaire de *chacun son tour*, et que le cuisinier n'est pas mieux nourri que son maître parce qu'il voit le dîner qu'il prépare avant le maître, qui ne le voit que lorsqu'il a l'avantage de le manger? Au concile, ce seront les évêques qui auront les voix, les simples prêtres n'y auront plus de place. » Ce français de cuisine a un sens fort clair; les congrégations romaines comptaient bien épargner au concile le soin de préparer lui-même ses délibérations : c'était l'affaire du clergé inférieur. Les évêques n'auraient plus qu'à s'asseoir les yeux fermés à la table du festin dogmatique qu'on leur aurait dressée. Cette fois la curie romaine a compté sans ses hôtes. C'est qu'en effet il n'était pas possible que ce grand mouvement des esprits au sein du catholicisme aboutît à un silence universel. Les diverses tendances qui s'étaient heurtées dans les débats préliminaires se sont rencontrées au concile. Une majorité considérable est sans doute restée aux ultramontains, grâce à l'appoint des vicaires apostoliques; mais on a vu un centre gauche se former sous la direction des évêques allemands. Quelques prélats anglo-américains, parmi lesquels on a surtout remarqué l'évêque de Savannah, les évêques français les plus distingués, et à leur tête M. Dupanloup, en font partie. Un peu plus à gauche siégent les Hongrois; l'habitude qu'ils ont du latin leur donne un sérieux avantage, car ils le parlent fort bien, et l'archevêque Hainald en a tiré des accens de liberté qui ont fait frémir toute la Propagande. Toutefois le grand orateur de cette fraction est M. Strossmayer, évêque de Surinam. Les portes du concile ont bien quelques fissures; elles ont laissé passer les paroles brûlantes de l'éloquent Croate contre les règlemens imposés au concile et les pratiques des congrégations romaines.

Il faut reconnaître en effet que tout a été merveilleusement combiné pour étouffer la liberté des discussions. D'abord la disposition de la salle conciliaire est si mauvaise que la plupart des orateurs ne sont pas entendus; ensuite il n'y a pas, à vrai dire, de débat : il n'y a guère qu'une suite de discours qui ne répondent pas les uns aux autres et qui vont s'ensevelir dans les archives du Vatican. Rien n'est plus gothique que toute cette procédure. Le saint-père a remis à chaque évêque une bulle réglementaire du concile. Cette bulle a soulevé la plus vive opposition, et un évêque hongrois s'est fait rappeler trois fois à l'ordre en protestant contre ces mesures inouies. Le pape a nommé directement une commission des propositions,

composée intégralement des adhérens les plus passionnés de l'ultramontanisme. Nulle proposition ne peut être faite sans en recevoir l'autorisation, qui doit toujours être confirmée par le saint-père. C'est mettre un bâillon sur les lèvres des représentans de l'église au moment même où on les invite à délibérer sur ses plus grands intérêts. La nomination de cinq autres commissions a été abandonnée au concile. Deux sont insignifiantes : l'une est chargée d'examiner les excuses que font valoir les évêques pour s'absenter de Rome; l'autre, dite de conciliation, doit juger leurs différends. Celle-ci eût été fort nécessaire au concile de Trente, où deux évêques se prirent par la barbe dans un débat dogmatique. Les autres commissions sont celles de la foi, des missions et de la discipline. Les listes étaient faites d'avance, et la minorité en a été exclue avec un soin scrupuleux. On s'était arrangé d'ailleurs pour que les commissions n'eussent aucune importance. En effet, elles ne sont point chargées de préparer librement les questions soumises au concile; c'est l'affaire des congrégations romaines. Les décrets ou *schemata* sont soumis au concile tout entier, et ce n'est qu'en cas de dissentiment grave que les commissions entrent en scène. On comprend combien un tel système rend les surprises faciles. Les cardinaux présidant les séances ont un pouvoir dictatorial, et font tout ce qu'ils peuvent pour renfermer les discussions dans les plus strictes limites. Au reste, toute latitude est laissée au parti ultramontain, toute liberté est refusée au parti contraire. A peine le concile était-il ouvert, que paraissait une décision de la congrégation de l'*Index* qui frappait le manifeste des opposans et interdisait la lecture de *Janus*, alors que la ville était inondée des produits de l'officine des jésuites. Il y a plus, l'archevêque de Malines et M. Manning peuvent répandre à profusion leurs attaques contre M. Dupanloup; la permission d'imprimer est refusée à la réplique. Ainsi l'on accepte le combat, mais à la condition que l'adversaire soit désarmé. Les chaires de Rome retentissent des objurgations et des anathèmes des évêques de Poitiers et de Tulle contre le catholicisme libéral; celui-ci est condamné au silence le plus absolu dans la ville éternelle. On a toutes les immunités contre lui; il n'a aucun droit. Défense expresse est faite aux évêques de se réunir par nation et de se concerter, ce qui assure un avantage immense à ceux qui reçoivent leur consigne du Vatican. On dit que pour les débats dogmatiques les mémoires écrits seront substitués aux discours; mais le plus grand attentat contre la liberté du concile a été la bulle affichée sur les murs de Rome peu de jours après l'ouverture. Cette bulle frappait d'excommunication majeure tous ceux qui n'admettaient pas les doctrines du *Syllabus*, ou qui contesteraient le moindre bref papal.

Ainsi le saint-père tranchait d'office et d'avance une partie des questions qu'il avait l'air de soumettre au concile.

On se demande à quoi bon cette vaine représentation. M. Thiers disait un jour avec une haute raison qu'il y a quelque chose de pire que l'absence de parlement, c'est un parlement fictif, qui n'est là que pour faire illusion. Telle est la grande assemblée du Vatican. Elle est certainement moins libre que le conseil d'état le plus soumis. Qu'on suppose un corps législatif où l'on ne puisse faire une seule proposition sans l'agrément du souverain, où le droit de réplique directe n'existe pas, où les commissions soient annulées, où l'opposition ne puisse faire entendre sa voix, où toutes les manifestations libérales soient étouffées; il serait la risée du monde. Il est triste de penser que l'assemblée qui devait être libre entre toutes, parce qu'elle traite de ce qui touche de plus près à la conscience, est au-dessous du dernier des parlemens. Comment, devant une organisation semblable, ne pas se rappeler ce mot d'un apôtre : « là où est l'esprit de Christ, là est la liberté? »

Nous n'essaierons pas de deviner, grâce à des indiscrétions plus ou moins apocryphes, ce qui s'est débattu au concile depuis qu'il est ouvert. On sait que la minorité a énergiquement discuté sur les points de règlement et de discipline, et que le parti romain est impatient de lui enlever ce qu'un polémiste religieux appelait « la liberté du mal, » c'est-à-dire la parole. Les décrets préparés sur les relations du pouvoir civil et de l'église dépasseraient toutes les prévisions; ils formuleraient avec audace la tyrannie religieuse la plus absolue. L'événement le plus grave est la pétition pour l'infaillibilité papale, qui suit son cours. Cette démarche prouve que la majorité ne recule pas devant l'opposition des cent cinquante évêques qui protestent dans un contre-document. On espère encore que le concile ne tranchera pas cette dangereuse question; mais il semble bien difficile, au point où en sont les choses, qu'il se taise, car alors on se demanderait à quoi sert une assemblée qui prétend aux lumières d'en haut, si elle ne peut trancher les problèmes ecclésiastiques ou dogmatiques dès qu'ils sont graves, et parce qu'ils sont graves. Ceux qui s'applaudiraient de cette fin de non-recevoir comme d'un triomphe se réjouiraient en définitive d'un acte équivalent à l'abdication de l'autorité conciliaire. D'un autre côté, nous savons ce qu'entraînerait la proclamation du fameux dogme. Aura-t-on recours à l'équivoque, à la formule élastique? Qui tromperait-on ainsi? Ne sait-on pas que les bulles pontificales donneraient promptement un commentaire qui serait une définition précise? On parle de la prorogation du concile comme d'un remède. Si cette prorogation n'était pas une dissolution réelle, elle ne ferait que reculer

et aggraver les difficultés. Une dissolution serait un aveu d'impuissance dont le catholicisme contemporain pourrait ne pas se relever. On le voit, la crise est fort grave. Elle a mis en pleine lumière l'opposition tranchée, absolue du catholicisme libéral et de ce que M. l'évêque d'Orléans appelle le *romanisme*. Voici en quels termes M. l'abbé Gratry caractérise dans ses deux premières lettres cette tendance, qui, ne l'oublions point, est prépondérante maintenant : « Le mensonge profitera-t-il à Dieu, à l'église, à la papauté? Ni la papauté, ni l'église, ni Dieu, n'ont voulu le mensonge; *numquid indiget Deus mendacio vestro?* Aujourd'hui les courtisans de l'un des douze apôtres, de celui qui d'ailleurs est aux yeux de tous le plus grand, ces courtisans semblent dire au peuple chrétien : Il est tout, les autres ne sont rien... Je comprends plus clairement que jamais pourquoi notre admirable mère, la sainte église de Dieu, mère de l'humanité, dont l'âme n'est autre chose que l'ensemble de tous les justes qui ont toujours vécu, je comprends pourquoi notre mère bien-aimée règne à peine, aujourd'hui encore, sur la vingtième partie du genre humain. La raison du retard, la voici : c'est l'ennemi secret et intérieur qui arrête notre marche; c'est cette école d'erreur que je dénonce et qui n'est autre chose que l'obstacle prévu par le Christ, — ces portes de l'enfer qui essaieront de prévaloir contre l'église, mais qui ne pourront prévaloir. Or la vue claire de l'ennemi, de ses œuvres et de ses démarches me remplit d'espérance. Le voilà, l'ennemi caché, le voilà démasqué! »

Malheureusement cet ennemi pourrait être tout ensemble démasqué et vainqueur au Vatican. Que sortira-t-il de tout cela? — Il est impossible de le prévoir; nous nous bornons à former le vœu que jamais les hommes qui ont élevé le drapeau du libéralisme chrétien dans le catholicisme ne consentent à l'abaisser sous prétexte de soumission, car ils contribueraient ainsi à faire confondre l'Évangile avec une doctrine d'oppression qui répugne à toutes les consciences droites; ils sacrifieraient à la fausse autorité l'honneur du christianisme et ce qui doit être à leurs yeux le salut de la société moderne.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

ÉTRANGE HISTOIRE

Il y a environ quinze ans, nous raconta M. C..., les devoirs de mon service m'amenèrent au chef-lieu du gouvernement de T..., où je dus passer quelques jours. Je trouvai un assez bon hôtel, établi depuis six mois seulement par un tailleur juif qui s'était enrichi. A ce que j'ai ouï dire, la maison ne garda pas longtemps sa renommée, accident assez ordinaire chez nous. Alors elle était dans tout son éclat. Les meubles neufs jouaient et craquaient la nuit; on eût dit un feu de file. Les draps, les nappes, les serviettes, sentaient le savon; les planchers peints avaient une forte odeur d'huile de chanvre, ce qui, au dire du premier garçon, gaillard fort déluré, mais médiocrement propre, était souverain contre la propagation des insectes. Le garçon susdit, jadis valet de chambre du prince G..., se distinguait par l'aisance de ses manières et par son assurance. Portant un habit qui n'avait pas été fait pour lui, des souliers éculés, une serviette sous le bras, la face bourgeonnée, les mains en sueur, il gesticulait sans cesse en lançant quelques petites phrases insinuantes. Tout d'abord il m'avait honoré de sa protection, me jugeant capable d'apprécier son mérite et son usage du monde. Quant à son avenir, c'était une âme désenchantée. — Voulez-vous savoir notre position, me dit-il un jour, représentez-vous des harengs pendus au séchoir. — Il s'appelait Ardalion.

J'eus des visites à faire aux fonctionnaires de la ville. Grâce à Ardalion, je me procurai une calèche et un valet de pied, dépourvus de fraîcheur et fort râpés l'un et l'autre; en revanche, le valet avait une livrée, et la voiture des armoiries. Après mes visites officielles, j'allai chez un ancien ami de mon père, établi à T... depuis longtemps. Il y avait bien vingt ans que je ne l'avais vu. Il s'était marié, il était devenu père de famille, veuf et fort riche par suite de spé-

culations sur les fermages, c'est-à-dire qu'il prêtait aux fermiers sur hypothèque et à gros intérêts. « Courir des risques, c'est, dit-on, faire acte de noblesse (1). » Au fond, il ne courait guère de risques. Tandis que j'étais à causer avec lui, une jeune personne d'environ seize ans, petite, fluette, entra dans le salon, s'avançant sur la pointe du pied, d'un pas léger, mais un peu incertain. — C'est ma fille aînée, me dit mon ami, ma Sophie, que je vous présente. Elle a remplacé ma pauvre femme ; elle tient la maison et a soin de ses frères et de ses sœurs. — En la saluant, tandis qu'elle se glissait sur une chaise, je pensais à part moi qu'elle ne ressemblait guère à une maîtresse de maison et à une institutrice. Elle avait une figure tout enfantine, rondelette, avec de petits traits agréables, mais immobiles. Ses yeux bleus, sous des sourcils singulièrement dessinés et également immobiles, regardaient avec une attention étonnée, comme s'ils apercevaient quelque chose d'inattendu. Sa bouche un peu gonflée, — la lèvre supérieure légèrement saillante, — ne souriait pas, et semblait n'avoir jamais souri. Deux taches roses allongées se dessinaient sur ses joues délicates. De chaque côté de son front étroit pendaient en boucles des cheveux blonds et fins. Sa poitrine se soulevait à peine, et ses bras se pressaient contre sa taille avec une sorte de gaucherie rigide. Elle avait une robe bleue tombant sans plis, comme celle d'un enfant, jusqu'à ses pieds. L'impression que produisait cette jeune personne n'était pas celle d'une nature maladive, c'était une énigme à deviner. Pour moi, je ne la pris pas pour une petite provinciale timide, mais je crus trouver un caractère singulier, que je ne m'expliquais pas, qui ne m'inspirait ni attraction ni répulsion; seulement il me sembla que jamais je n'avais rencontré une âme plus sincère. Une sorte de pitié, — oui, de pitié, s'éveillait en moi en pensant à cette jeune vie déjà si sérieuse et si préoccupée. Dieu sait pourquoi! — Elle n'est pas de ce monde, me disais-je, bien que dans l'expression de sa figure il n'y eût rien d'idéal. Évidemment Mlle Sophie entrait au salon uniquement pour remplir son devoir de maîtresse de maison que son père lui avait attribué.

Il se mit à me parler de la vie qu'on menait à T..., de ses plaisirs et de ses agrémens. — On y est bien tranquille, le gouverneur est un peu mélancolique, le maréchal de la noblesse... est garçon; mais à propos, après-demain il y a un grand bal à l'assemblée de la noblesse. Je vous engage à y aller. Vous y verrez de jolies personnes et aussi toutes nos *intelligences*.

Mon ami, en homme qui avait étudié à l'université, aimait à se servir d'expressions savantes. Il les employait avec une apparence d'ironie sous laquelle on sentait son respect pour le style élevé.

(1) Proverbe russe.

D'ailleurs il est reconnu que les spéculations sur les fermages développent chez les gens, avec la solidité des principes, une tendance à la profondeur.

— Oserai-je vous demander si vous irez à ce bal? dis-je à Mlle Sophie. J'avais envie d'entendre le son de sa voix.

— Papa doit y aller, et je l'accompagne. — Sa voix était douce, lente, elle prononçait les mots comme si elle n'avait pas complétement compris.

— Permettez-moi, en ce cas, de vous inviter pour la première contredanse. — Elle baissa la tête en signe de consentement, mais sans m'honorer du moindre sourire.

Je pris congé un instant après, et je me rappelle l'effet singulier que produisit sur moi son regard attentif qui me suivait; involontairement je me retournai, croyant qu'il y avait derrière moi quelqu'un ou quelque chose.

De retour à l'hôtel, où m'attendaient l'éternelle julienne, les côtelettes aux petits pois et une gelinotte brûlée, je dînai à la hâte; puis, assis sur mon divan, je m'abandonnai à mes pensées. Elles roulaient sur l'énigmatique Sophie; mais Ardalion, qui venait de desservir, s'expliqua ma méditation à sa manière. — Il y a bien peu de distractions dans cette ville-ci pour messieurs les voyageurs qui passent, dit-il de son air dégagé en époussetant le dos des fauteuils avec une serviette sale, occupation, comme on sait, ordinaire aux domestiques civilisés; — bien peu de distractions! — Et une grosse pendule à cadran blanc et chiffres violets semblait appuyer de son tintement monotone la remarque d'Ardalion, et répéter après lui : — Bien peu! bien peu! — Pas de concerts, continua-t-il, pas de théâtres... (Il avait voyagé hors de son pays avec son maître, peut-être même était-il allé à Paris; c'est pourquoi il savait bien qu'il ne faut pas dire *kiatr* comme les paysans). — Pas de bals ni de soirées parmi messieurs de la noblesse; rien de tout cela! (Il s'arrêta un moment, probablement pour me permettre de remarquer la pureté de son style.) On ne se voit guère, chacun reste sur son perchoir comme une chouette. Où peuvent aller messieurs les voyageurs? Nulle part en vérité.

Ardalion me jeta un regard oblique. — Écoutez donc, reprit-il après un instant de silence, si par hasard vous vous trouviez en disposition de... — Il me regarda de nouveau en dessous, mais probablement il ne me trouva pas dans la disposition qu'il fallait. Le garçon civilisé se dirigea vers la porte, fit mine de réfléchir, puis, se retournant, s'approcha de moi, et, penché à mon oreille, il me dit avec un sourire enjoué : — Si monsieur voulait voir des morts?

Je le regardai avec stupéfaction. — Oui, continua-t-il à voix basse, nous avons ici un homme pour cela. Mon Dieu, c'est un pau-

vre garçon, sans lettres, et pourtant il fait des choses extraordinaires. Si par exemple on se présente à lui et qu'on veuille voir n'importe quel défunt de sa connaissance, il vous le montre tel quel.

— Comment cela?

— C'est son secret, car bien que ce soit un homme qui n'a pas étudié, à vrai dire, qui ne sait pas dire deux,... il a la foi, il est fort dans les choses divines. Les marchands ont beaucoup de respect pour lui.

— Est-ce qu'on sait cela dans la ville?

— Ceux qui en ont besoin le savent; mais pourtant, à cause de la police, on y fait des façons, parce que, on a beau faire, ces choses-là sont défendues, et pour les gens du peuple... cela fait du scandale. Les gens du peuple, la populace,... vous savez, cela finit toujours par des coups de poing.

— Vous a-t-il fait voir des morts? demandai-je à Ardalion. Je n'aurais pas osé tutoyer un mortel aussi distingué.

Ardalion baissa la tête. — Oui, il m'en a fait voir. Il m'a montré mon père comme s'il était vivant.

Je le regardai avec attention. Il souriait et jouait avec sa serviette; il soutenait mon regard avec condescendance, mais aussi avec fermeté. — Cela est fort curieux, m'écriai-je enfin. Est-ce que je pourrais faire la connaissance de cet homme-là?

— Ce n'est pas impossible, mais il faut d'abord commencer par la maman. C'est une vieille femme respectable, qui vend des pommes en plein air sur le pont. Si vous voulez, je la préviendrai.

— Oui, faites-moi ce plaisir.

Ardalion toussa dans sa main. — Et vous lui ferez un petit cadeau, peu de chose s'entend, car c'est à elle, à la vieille, qu'il faut donner. Moi, de mon côté, je lui expliquerai qu'elle n'a rien à craindre, que vous êtes un voyageur, un homme comme il faut, qui comprend bien que tout cela doit rester secret, et qui ne voudrait pas qu'il lui arrivât de la peine.

Ardalion prit son plateau d'une main, et, imprimant un balancement gracieux à la fois à son épine dorsale et à ce plateau, qu'il tenait en équilibre sur le bout de ses doigts, il se dirigea vers la porte. — Ainsi je puis compter sur vous? lui dis-je comme il se retirait.

— Ayez bon espoir, répondit-il d'une voix assurée. Voyons d'abord la vieille, et nous vous rendrons réponse bien exactement.

Je vous fais grâce de toutes les pensées que me suggéra la révélation du garçon de l'hôtel, j'avouerai seulement que j'attendis la réponse avec impatience. Le soir, assez tard, Ardalion tout penaud m'annonça qu'il n'avait pas trouvé la vieille. Pour l'encourager, je

lui donnai un assignat de trois roubles. Aussi le matin suivant il entrait dans ma chambre le sourire aux lèvres. La vieille consentait à me voir.

— Eh! petit, cria-t-il dans le corridor. Eh! jeune artisan, arrive ici! — Sur quoi entra un enfant de six ans, tout barbouillé de suie, comme un chat de mars, la tête tondue, sans cheveux même par places, portant une robe de chambre à raies toute déchirée et des galoches à ses pieds nus. — Vois-tu, tu vas mener monsieur où tu sais, dit Ardalion en se tournant vers le gamin et me désignant à lui. Quand vous serez arrivé, monsieur, vous n'avez qu'à demander Mastridia Karpovna. — L'enfant fit entendre un petit grognement, et nous nous mîmes en route.

Après avoir marché assez longtemps par les rues non pavées de la ville de T..., nous nous trouvâmes dans une des plus désertes et des plus misérables. Mon guide s'arrêta devant une vieille maisonnette de bois à deux étages, et, s'essuyant le nez à la manche de sa souquenille, il me dit : — C'est ici; la porte à droite. — Je montai le perron, j'entrai dans un petit vestibule, et je frappai à droite. Une porte basse avec des ferrures rouillées s'entr'ouvrit, et je me trouvai en présence d'une grosse vieille femme en casaque de couleur cannelle, doublée de peau de lièvre, un mouchoir de couleur sur la tête.

— Mastridia Karpovna? lui demandai-je.

— A vous servir, monsieur, répondit-elle d'une voix glapissante. Soyez le bienvenu. Monsieur veut-il s'asseoir?

La chambre était encombrée d'une quantité de vieilles nippes, de chiffons, de coussins, de matelas, de sacs, si bien qu'il n'était pas facile de s'y retourner. Le soleil y entrait à peine par deux petites fenêtres couvertes de poussière; dans un coin, derrière un tas de paniers posés les uns sur les autres, sortait un bruit étrange. On soupirait, on geignait. Était-ce un enfant malade, un petit chien?... Je m'assis, et la vieille se tint debout devant moi. Son visage était jaune, presque diaphane et comme de cire. Ses lèvres avaient disparu, et l'on ne reconnaissait sa bouche, perdue au milieu de ses rides, qu'à une fente transversale. Une mèche de cheveux blancs s'échappait de dessous son mouchoir de tête. Quoique profondément enfoncés sous son front proéminent, ses yeux gris, bordés de rouge, brillaient comme des charbons. Son nez, pointu comme une alène, flairait l'air sournoisement.

— Oh! oh! ma commère, me dis-je à moi-même, tu es une fine mouche, toi!

Elle sentait légèrement l'eau-de-vie.

Je lui exposai le but de ma visite, dont elle devait d'ailleurs être

déjà prévenue. Elle m'écouta en clignotant des yeux, tandis que son nez semblait s'allonger comme le bec d'une poule qui va picoter un grain de blé.

— Oui, oui, me dit-elle enfin, Ardalion Matveïtch nous a dit comme cela... que monsieur aimerait à voir ce que sait faire notre enfant... Seulement c'est que nous craignons...

— Quant à cela, lui dis-je en l'interrompant, vous pouvez être bien tranquille... Je ne suis pas un mouchard.

— Oh! mon petit père, que nous dites-vous là? s'écria la vieille. Qui est-ce qui oserait penser pareille chose d'un monsieur comme vous? Et puis, à propos de quoi nous moucharder? Est-ce que nous faisons quelque chose de mal? Mon pauvre enfant, monsieur, n'est pas de ceux qui voudraient faire ce qu'il ne faudrait pas,... ni se mêler de vilaines sorcelleries... Ah! Dieu garde, et la très sainte mère de Dieu! (Ici la vieille se signa trois fois.) Dans tout le gouvernement, il n'y en a pas un pour jeûner et prier comme lui, monsieur. Même c'est pour cela qu'il a obtenu cette grâce-là... Que voulez-vous? ce n'est pas œuvre de ses mains; cela vient d'en haut, mon doux monsieur... Oui...

— Eh bien! lui dis-je, c'est affaire conclue. Quand pourrai-je voir votre fils?

La vieille se remit à clignoter des yeux, et deux fois tira d'une de ses manches son mouchoir de poche pour le remettre dans l'autre manche. — C'est que, monsieur, voyez-vous, monsieur, nous avons peur...

— Mastridia Karpovna, veuillez prendre ceci, lui dis-je en lui donnant un assignat de dix roubles.

De ses doigts tordus et gonflés, pareils aux serres charnues d'un hibou, la vieille saisit le billet et le fourra dans sa manche; puis, après avoir fait mine de réfléchir, elle se frappa les genoux de ses mains, comme si elle prenait une résolution soudaine.

— Viens-t'en ici ce soir, mon cher monsieur, me dit-elle, non plus de sa voix ordinaire, mais d'un ton plus grave et plus solennel. Pas dans cette chambre-ci, mais tu auras la bonté de monter au second. A gauche, il y a une porte, ouvre-la, et tu entreras, mon bon monsieur, dans une chambre vide, et dans cette chambre tu verras une chaise. Assieds-toi sur cette chaise et attends, et, quoi que tu voies, ne dis pas un mot et ne fais rien. Et ne t'avise pas de causer avec mon fils, parce que... il est trop jeune, et avec cela il tombe du haut mal. Il est facile de l'effrayer... Il tremble, il tremble comme un poulet,... pauvre petit!

Je regardais Mastridia. — Vous dites qu'il est tout jeune; mais, s'il est votre fils...

— Fils de l'âme, mon petit père, fils de l'âme! J'en ai beaucoup

d'orphelins, moi, ajouta-t-elle en faisant un signe de tête dans la direction du coin où j'avais entendu geindre. Hélas! seigneur mon Dieu, très sainte mère de Dieu! Et vous, mon petit père, mon bon monsieur, je vous en prie, avant de venir, ayez la bonté de penser un petit peu fortement à n'importe qui de vos défunts parens ou amis, qu'ils puissent avoir le royaume des cieux! Repassez un peu, à part vous, vos défunts, et celui que vous aurez choisi, ayez-le bien dans la tête, tenez-le bien, pour quand mon petit garçon viendra.

— Faudra-t-il dire à votre fils la personne que...?

— Du tout, du tout, mon petit père, pas un mot! Il saura bien découvrir dans vos pensées ce qu'il lui faudra. Seulement mettez-vous bien dans l'esprit la personne défunte, et puis à votre dîner buvez un petit peu de vin,... un verre, deux, trois verres. Le vin ne gâte jamais rien. — La vieille sourit, se lécha les lèvres, et, portant la main devant sa bouche, laissa échapper un soupir.

— Ainsi à sept heures et demie, lui dis-je en me levant.

— Sept heures et demie, mon petit père, monsieur, me répondit avec assurance Mastridia Karpovna.

Je rentrai à mon hôtel. Je ne doutais pas qu'on ne me préparât quelque mystification; mais comment s'y prendrait-on, voilà ce qui excitait ma curiosité. Je n'échangeai que quelques mots avec Ardalion. — A-t-elle consenti? me demanda-t-il en fronçant le sourcil, et sur ma réponse affirmative il s'écria: « C'est un ministre que cette vieille! » Selon le conseil du ministre, je me mis à passer en revue les morts de ma connaissance, et après une assez longue méditation mon choix s'arrêta sur un vieillard mort depuis longtemps, un Français qui avait été mon précepteur. Ce n'était pas une attraction particulière pour le personnage qui me le fit choisir, mais c'était une figure originale, n'ayant aucun rapport avec celles de ce temps-ci, et qu'il était impossible de contrefaire. Il avait une tête énorme, entourée de cheveux touffus, blancs, peignés en arrière, avec d'épais sourcils noirs, un nez crochu et deux verrues lilas au milieu du front. Il portait un habit vert à boutons de métal poli, un gilet rayé à revers droits, un jabot et des manchettes. — S'il me montre mon vieux Deserre, me disais-je, je conviendrai qu'il est réellement sorcier.

A dîner, selon le conseil de la vieille, je bus une bouteille de Lafitte, *premier choix*, au dire d'Ardalion, ayant un fort goût de liége brûlé et laissant au fond du verre un épais précipité de bois de Campêche.

Exactement à sept heures et demie je me trouvais devant la maison de l'honorable Mastridia Karpovna. Tous les volets étaient fermés, mais la porte était ouverte. J'entrai dans la maison, je grimpai un escalier branlant, et au second étage, ayant ouvert la porte

à gauche, comme la vieille me l'avait recommandé, je me trouvai dans une chambre assez grande, mais démeublée, faiblement éclairée par une chandelle posée sur l'enseuillement de la fenêtre. En face de la porte, contre la muraille, était une chaise de paille. Je mouchai la chandelle, je m'assis sur la chaise et j'attendis.

Les dix premières minutes passèrent assez vite. Dans cette chambre, il n'y avait absolument rien pour attirer l'attention; mais au moindre petit bruit que j'entendais, je regardais la porte. Le cœur me battait. Après les dix premières minutes, dix autres encore, puis une demi-heure, trois quarts d'heure..., rien ne bougeait. De temps en temps je toussais, afin d'avertir de ma présence. Je commençai à frapper du pied; l'impatience me gagnait. Être mystifié de cette manière n'était pas mon compte. L'envie me vint de me lever, de prendre la chandelle et de descendre... Je regardai la chandelle dont la mèche allongée s'était recouverte d'un gros champignon, et en tournant mes regards vers la porte je frissonnai involontairement... Un homme debout s'appuyait contre cette même porte. Il était entré si vite et si doucement que je n'avais rien entendu.

Il avait une simple capote bleue; il était de taille moyenne et assez robuste en apparence. Les mains derrière le dos et avançant la tête, il me regardait fixement. La faible lumière de la chandelle ne me permettait pas de bien distinguer ses traits; je n'apercevais qu'une masse de cheveux en désordre, retombant sur son front, de grosses lèvres tordues et des yeux presque blancs. J'allais lui adresser la parole quand je me rappelai l'injonction de Mastridia, et je n'ouvris pas la bouche. L'homme me regardait toujours fixement, et moi je le regardais de même, quand, chose étrange, tout d'un coup, je me sentis saisi par un mouvement de peur, et, involontairement docile à la leçon qui m'avait été faite, je me mis à penser à mon vieux précepteur. Toujours mon homme était devant la porte, respirant péniblement comme celui qui gravit une montagne ou qui porte un fardeau; mais ses yeux semblaient s'élargir et se rapprocher de moi, et je me sentais mal à l'aise sous ce regard inflexible, lourd et menaçant. Par momens, ses yeux s'allumaient intérieurement d'un feu sinistre, tel que j'en avais remarqué dans l'œil d'un lévrier prêt à *piller* un lièvre, et, tel qu'un lévrier, mon homme s'attachait à suivre mon regard lorsque j'essayais un *crochet*, c'est-à-dire quand je détournais les yeux.

Je ne saurais dire combien de temps cela dura : une minute, peut-être un quart d'heure; lui, toujours me regardant fixement, moi, toujours plus mal à l'aise, effrayé et pensant à mon Français. Deux ou trois fois j'essayai de me dire : Quelle bêtise, quelle comédie! Je voulus rire, hausser les épaules... Non, ma volonté s'arrêtait comme *figée*, je ne trouve pas d'autre terme pour expri-

mer ce qui se passait en moi. Je me sentais captivé, enchaîné. Tout à coup mon homme quitta la porte et fit un pas ou deux vers moi, puis il me sembla qu'il sautait à pieds joints et se rapprochait encore... puis encore, puis encore... Ses yeux menaçans restaient obstinément fixés sur les miens, tandis que ses mains demeuraient croisées derrière son dos et qu'il respirait toujours plus fortement. Ces sauts me semblaient ridicules; mais ma terreur n'en devenait pas moindre, et en même temps, ce que je ne puis m'expliquer, je me sentais pris de somnolence. Mes paupières se fermaient... Cette figure aux cheveux ébouriffés, aux yeux blanchâtres, parut se dédoubler devant moi... et aussitôt disparut... Je frissonnai. Il était de nouveau entre la porte et moi, et toujours plus près... Puis encore il disparut... comme dans un brouillard... Un instant après, je le revoyais... Plus rien... Encore, le voilà, et plus près, toujours plus près!... et sa respiration étranglée, devenue une espèce de râlement, tombait sur moi. De nouveau un brouillard confondit tout, et de ce brouillard je vois sortir des cheveux blancs peignés en arrière et la tête de mon vieux précepteur. Oui, voilà ses verrues, ses sourcils noirs, son nez crochu; voilà son habit vert, ses boutons de métal, son gilet rayé et son jabot!... Je poussai un cri, et me levai de ma chaise... Le vieillard avait disparu, et à sa place je voyais l'homme à la redingote bleue. Il se dirigeait en chancelant vers la muraille, s'y appuya de la tête et des deux mains, et, râlant comme un cheval qui corne, il s'écria d'une voix sourde : — Du thé! — Aussitôt Mastridia, venue je ne sais d'où, courut à lui : — Vasinka, Vasinka! lui dit-elle en essuyant précipitamment la sueur qui coulait à flots de son front et de ses cheveux. J'allais m'approcher quand d'une voix déchirante elle s'écria : — Mon cher monsieur, mon père chéri, ne le tuez pas! allez-vous-en, pour l'amour du Christ! — J'obéis. Elle, se tournant vers son fils : — Mon père nourricier, ma petite colombe, lui disait-elle pour le calmer, tout de suite tu auras du thé, tout de suite. Et vous, mon petit père, allez chez vous prendre une petite tasse de thé. — Je sortis.

De retour à l'hôtel, je suivis le conseil de Mastridia et me fis apporter du thé. J'étais fatigué, abattu. — Eh bien, me demanda Ardalion, vous y êtes allé? vous avez vu?

— On m'a montré quelque chose, répondis-je, que..., je l'avoue, je n'attendais pas.

— C'est un homme d'une grande sagesse, dit Ardalion en posant le samovar... Les marchands ont pour lui la plus grande considération.

Dans mon lit, en méditant sur mon aventure, je m'imaginai y trouver une explication. Cet homme sans doute possédait un pouvoir magnétique considérable. Agissant sur mes nerfs par des moyens

à moi inconnus, il avait réveillé l'image de mon précepteur d'une manière si vive et si précise que j'avais cru qu'elle s'offrait à moi, que je l'avais devant les yeux... La science connaît ces *métastases*, ces déplacemens de sensations. Fort bien; mais la force qui produit de pareils effets demeure toujours un mystère inexplicable. — J'ai beau faire, pensai-je, j'ai vu de mes yeux mon vieux précepteur qui est mort.

Le lendemain était le jour du bal à l'assemblée de la noblesse. Le père de Sophie passa chez moi, et me rappela l'invitation que j'avais faite à sa fille. A dix heures du soir, j'étais à mon poste avec elle au milieu d'une salle fort éclairée, dansant des contredanses françaises au grondement terrible d'une musique militaire. Il y avait énormément de monde, beaucoup de dames, et d'assez jolies femmes; mais la palme entre toutes appartenait à ma compagne, bien qu'il y eût dans sa physionomie quelque chose de bizarre. Je remarquai que ses paupières ne s'abaissaient que très rarement, et que l'expression de franchise de ses yeux rachetait à peine ce qu'ils avaient d'étrange; mais elle était bien faite, et tous ses mouvemens étaient gracieux, quoique timides. Lorsqu'en valsant sa taille se cambrait et qu'elle penchait son col délicat sur son épaule droite, comme pour s'éloigner de son cavalier, on n'aurait pu imaginer rien de plus jeune et de plus chaste. Elle était tout en blanc, avec une croix de turquoises attachée par un ruban noir.

Je l'invitai pour la mazurka et j'essayai de causer avec elle, mais elle me répondait par monosyllabes et comme à regret; en revanche, elle écoutait avec attention et ses traits exprimaient cet étonnement pensif qui m'avait intrigué la première fois que je l'avais vue. Pas l'ombre de coquetterie dans toute sa personne; jamais un sourire, et ces yeux fixés imperturbablement sur ceux de son interlocuteur, — ces yeux qui, dans ce moment même, semblaient voir autre chose que ce que tout le monde voyait... Étrange créature! A la fin, ne sachant comment l'intéresser, l'idée me vint de lui raconter mon aventure de la veille.

Elle m'écouta avec une curiosité évidente; mais, contre mon attente, elle ne montra aucune surprise à mon récit, et me demanda seulement si l'homme ne se nommait pas Vassili. Je me rappelai que la vieille l'avait appelé devant moi Vasinka. — Oui, répondis-je; il s'appelle Vassili; le connaîtriez-vous?

— Il y a ici un saint homme nommé Vassili, dit-elle. Je pensais que ce devait être lui.

— La sainteté n'a rien à voir ici, répliquai-je; c'est un effet du magnétisme, un fait intéressant pour les docteurs et les naturalistes. J'essayai de lui exposer ce que c'est que cette force particulière qu'on appelle le magnétisme, au moyen de laquelle la volonté d'un

individu est soumise à celle d'un autre individu, etc.; mais, à dire la vérité, mes argumens un peu confus ne parurent faire aucune impression sur elle. Sophie m'écoutait, laissant tomber sur ses genoux ses mains croisées, qui tenaient un éventail. Elle était absolument immobile, aucun de ses doigts ne remuait, et il me semblait que toutes mes paroles rejaillissaient loin d'elle comme si elles fussent tombées sur une statue de marbre. Elle les comprenait, mais il était évident qu'elle avait ses idées à elle, bien arrêtées et inébranlables.

— Vous n'admettez pourtant pas les miracles? m'écriai-je à la fin.

— Assurément je les admets, répondit-elle tranquillement. Comment ne pas admettre les miracles? Est-ce que l'Évangile ne nous dit pas qu'avec de la foi, autant qu'un grain de sénevé, on peut remuer les montagnes? Qu'on ait de la foi, et on fera des miracles.

— Il faut qu'il y ait peu de foi dans ce temps-ci, répondis-je, car on n'entend pas parler de miracles.

— Il y en a pourtant; vous-même en avez vu. Non, la foi n'a pas disparu aujourd'hui, mais le commencement de la foi...

— Le commencement de la sagesse, interrompis-je, c'est la crainte de Dieu.

— Le commencement de la foi, continua-t-elle sans se troubler, c'est l'abnégation, l'humilité...

— L'humilité aussi? lui demandai-je.

— Oui, l'humilité! L'orgueil, l'arrogance, la présomption, voilà ce qu'il faut détruire, ce qu'il faut déraciner. Vous parliez tout à l'heure de la volonté,... il faut aussi qu'elle soit brisée.

J'enveloppais de mon regard toute la figure de cette jeune fille qui prêchait ainsi. — La petite ne badine pas, me disais-je à moi-même. — Je regardai nos voisins de la mazurka : ils m'observaient, et il me sembla que mon étonnement les amusait. Un d'eux me souriait d'un air sympathique, et semblait me dire : — Eh bien! n'avons-nous pas notre demoiselle phénomène? Nous la connaissons, allez.

— Et vous, mademoiselle, repris-je, avez-vous essayé de briser votre volonté?

— Chacun est tenu de faire ce qui lui paraît la vérité, répondit-elle d'un ton un peu dogmatique.

— Permettez-moi de vous demander, repris-je après un moment de silence, si vous croyez possible d'évoquer les morts?

Sophie secoua doucement la tête. — Il n'y a pas de morts!

— Comment, il n'y en a pas?

— Il n'y a pas d'âmes mortes. Elles sont immortelles et peuvent toujours paraître, si elles veulent. Elles sont sans cesse autour de nous.

— Comment? Supposez-vous, par exemple, qu'à côté de ce major de garnison au nez rouge il peut se trouver une âme immortelle?

— Pourquoi pas? La lumière du soleil éclaire bien son nez, et la lumière du soleil, de même que toute lumière, vient de Dieu. Et que signifient les apparences? Pour celui qui est pur, il n'y a rien d'impur. Seulement il faut trouver un maître, trouver un guide.

— Permettez, permettez, dis-je, non sans un peu de méchanceté; vous voulez un guide... Votre confesseur, à quoi vous sert-il donc?

Sophie me regarda froidement. — Je crains que vous ne veuillez vous amuser à mes dépens. Mon confesseur me dit ce que je dois faire, et moi, j'ai besoin d'un guide qui me montre lui-même, par son exemple, comment on se sacrifie.

Elle leva les yeux au plafond. Ce visage de jeune fille, avec cette expression de rêverie immobile, d'extase profonde et continuelle, me rappelait les madones de Raphaël..., pas celles de sa dernière manière, qui ont toutes mes préférences. — J'ai lu quelque part, continua-t-elle sans se tourner vers moi et presque sans remuer les lèvres, qu'un grand seigneur voulut être enterré sous le seuil d'une église, afin que tous ceux qui entreraient le foulassent aux pieds... Voilà ce qu'il faut faire de son vivant...

Boum! boum! tarararara! Les instrumens de cuivre retentirent. J'avoue que notre conversation au milieu d'un bal était fort excentrique. Involontairement elle éveillait en moi des pensées... d'une nature entièrement opposée à la dévotion. Je profitai d'une invitation faite à ma dame dans une des figures de la mazurka pour laisser tomber notre discussion quasi théologique. Un quart d'heure après, je ramenais Mlle Sophie à son père, et le surlendemain je partis. Bientôt l'image de cette jeune personne au visage enfantin, à l'âme impénétrable comme le marbre, s'effaça de ma mémoire.

Deux ans se passèrent, et cette image se reproduisit encore; voici comment. Je causais avec un de mes camarades qui revenait d'une tournée dans la Russie méridionale. Il avait passé quelques jours à T... et me donnait des nouvelles de ce pays. — A propos, s'écria-t-il, tu connais sans doute V... G... B...?

— Parfaitement.

— Et sa fille Sophie, tu la connais aussi?

— Je l'ai vue deux fois.

— Figure-toi qu'elle a pris la clé des champs.

— Comment cela?

— Oui. Voilà trois mois qu'elle a disparu et qu'on n'a plus de ses nouvelles. Et le plus drôle, c'est que personne ne peut dire avec

qui elle s'est enfuie. Impossible de rien découvrir! Pas le moindre soupçon. Elle avait refusé tous les partis. C'était la modestie, la réserve personnifiée. Voilà mes prudes et mes dévotes! Ç'a été un scandale diabolique dans tout le gouvernement de T... Son père est au désespoir... Et quel besoin avait-elle de se faire enlever? Son père aurait fait tout ce qu'elle aurait voulu. C'est incompréhensible! Tous les lovelaces du gouvernement..., pas un ne manque à l'appel.

— Et on ne l'a pas encore rattrapée?

— Comme si elle était tombée à l'eau. Une jolie fille à marier de moins, voilà qui est triste!

Cette nouvelle me surprit fort; elle bouleversait toutes les idées que je m'étais faites sur Sophie B...; mais il arrive tant de choses singulières!

Pendant l'automne de cette même année, mon service m'obligea d'aller dans le gouvernement de S..., sur la route de T..., comme on sait. Par un temps pluvieux et froid, les rosses de la poste tiraient à grand'peine mon léger tarantas dans la boue d'une route effondrée. La journée avait été, il m'en souvient, des plus malheureuses. Trois fois nous nous étions embourbés jusqu'au moyeu. Mon cocher, à chaque pas, me jetait dans une ornière, et quand, à force de crier et de jurer, il en était dehors, il retombait aussitôt dans une autre plus profonde, si bien que le soir, arrivant harassé au relais, je résolus de passer la nuit dans la maison de poste. On me conduisit dans une chambre où je trouvai un vieux divan de bois, un parquet tout de travers, une tenture en papier toute déchirée. Cela sentait le *qvas*, la vieille natte, l'oignon et même la térébenthine. Les mouches s'y ébattaient en immenses essaims; pourtant on y était à l'abri de la pluie, qui pour lors tombait à seaux. Je dis qu'on m'apportât un samovar, et, assis sur le divan, je m'abandonnai à ces pensées couleur... non de rose, familières à tous ceux qui voyagent en Russie. Elles furent interrompues par un grand bruit dans la salle commune, dont ma chambre n'était séparée que par une mince cloison. C'était un grincement aigu de ferrailles semblable au frottement d'une chaîne, mais il était dominé par une rude voix d'homme criant à tue-tête: — Dieu bénisse tous les habitans de ce logis! Dieu bénisse! Dieu bénisse! Amen! amen! Arrière, Satan! — La voix traînait la dernière syllabe de chaque mot d'une façon presque sauvage; puis j'entendis un profond soupir et comme un corps très pesant qui tombait sur un banc en faisant résonner la chaîne.

— Akoulina! servante de Dieu, viens-t'en, reprit la voix. Regarde : misère et bénédiction! Ha, ha, ha! Pouah! Seigneur mon Dieu, seigneur mon Dieu, seigneur mon Dieu! (On eût dit un diacre au chœur.) Seigneur Dieu, souverain de mon cœur! pardonne à

mes méfaits. Oh! oh! oh! Pouah! Fi! et bénis cette maison à la septième heure!

— Qu'est-ce que cela? demandai-je à l'hôtesse, qui m'apportait le samovar.

— Ah! mon Dieu, répondit-elle en chuchotant avec empressement, c'est un saint homme de Dieu. Il n'y a pas longtemps qu'il est venu dans notre pays; il a bien voulu visiter ma maison, et par un temps comme celui-ci! il ruisselle, mon bon monsieur, c'est comme une rivière,... et les chaînes qu'il porte,... c'est une pitié!

— Bénis Dieu, bénis Dieu, recommença la voix. Akoulina, Akoulina-Akoulinouchka, mon amie! où est notre paradis?... notre paradis de beauté? Au désert, notre paradis... notre doux paradis... Que cette demeure, pour étrenne de ce siècle, reçoive la paix!... Oh! oh! oh! — La voix murmura quelques mots incompréhensibles, et tout d'un coup, après un bâillement prolongé, j'entendis comme un rire enroué. Ce rire semblait involontaire, et chaque fois qu'il s'était produit, l'homme crachait avec indignation, comme s'il se reprochait son accès de gaîté (1).

— Hélas! mon Dieu! dit l'hôtesse en se parlant à elle-même avec beaucoup d'émotion, Étienne, mon mari, n'est pas ici! Voilà un malheur! Il dit des choses si consolantes, et moi, pauvre femme, je n'y comprends rien. — Elle sortit en hâte.

Il y avait une fente à la cloison, j'y mis l'œil et je vis un « innocent (2) » assis sur un banc et me tournant le dos. Je ne voyais qu'une tête énorme, grosse comme un chaudron à bière, des cheveux hérissés, un large dos voûté, couvert de haillons rapiécés et ruisselant d'eau. A genoux en face de lui, sur l'aire de terre battue, était une femme d'apparence maladive, portant une casaque mouillée, et sur la tête un mouchoir foncé qui lui retombait sur les yeux. Elle faisait tous ses efforts pour ôter les bottes de l'innocent; mais ses doigts glissaient sur le cuir détrempé et couvert de boue. La maîtresse de la maison, les mains croisées sur sa poitrine, contemplait avec béatitude le saint homme, qui continuait à grommeler des phrases inintelligibles.

Enfin la femme parvint à lui ôter ses bottes, mais peu s'en fallut qu'elle ne tombât à la renverse. Sans s'arrêter, elle se mit à défaire les bandes de toile qui couvraient, au lieu de bas, les pieds de l'innocent. Il avait une plaie sur le cou-de-pied... Je quittai ma fente avec dégoût.

(1) Coutume superstitieuse des Slaves. Après son rire involontaire, le fou crache, comme indigné contre lui-même pour avoir cédé à une instigation du diable.

(2) *Yourodivyi*, un fou par dévotion, qui mène une vie errante en s'imposant de rudes pénitences. Le peuple accorde un respect religieux à ces êtres que *Dieu a touchés*, et qui méprisent tous les biens terrestres.

— Est-ce que vous ne prendriez pas une petite tasse de thé, mon bon père? lui demanda humblement la maîtresse de poste.

— De quoi s'avise-t-elle? répondit l'innocent; choyer une guenille pécheresse... oh! oh! oh! J'en voudrais briser tous les os, et elle... du thé!... Oh! oh! ma respectable bonne dame, Satan est fort chez nous... Sur lui tombe le froid, sur lui la famine, et les cataractes du ciel, les pluies qui transpercent; mais il vit toujours... Souviens-toi du jour de l'intercession de la mère de Dieu! Tu verras ce qui t'arrivera... Tu verras!...

L'hôtesse poussa un léger soupir d'étonnement.

— Seulement écoute-moi. Donne tout, donne ta tête, donne ta chemise... On ne demande pas : donne toujours! parce que Dieu te voit. Lui faut-il beaucoup de temps pour éparpiller ton toit? Il t'a donné, le bienfaiteur t'a donné du pain... Mets-le dans le poêle... Oui, il voit tout, tout... Tu sais bien, l'œil dans le triangle (1). A qui?

L'hôtesse se signa à la dérobée sous son fichu.

— Vieil ennemi, dur comme dia-mant! s'écria tout à coup le malheureux insensé : dia-mant! dia-mant! — Et il grinçait des dents avec fureur. —Vieux serpent! Mais Dieu ressuscitera, oui, il ressuscitera et il dispersera ses ennemis... Je réveillerai les morts... Je marcherai sur son ennemi... Ah! ah! ah! — Pouah!

— N'auriez-vous pas un peu d'huile, demanda une autre voix que j'entendais à peine. Je voudrais en mettre sur sa plaie... J'ai sur moi un linge propre.

Je regardai de nouveau à la fente. La femme était toujours occupée de la jambe de l'innocent. — C'est la Madeleine, me dis-je.

— Tout de suite, tout de suite, ma colombe, dit l'hôtesse. — Et elle courut à ma chambre prendre avec une cuiller l'huile de la lampe allumée devant les images.

— Quelle est la femme qui l'accompagne? lui demandai-je.

— Nous ne savons pas, mon petit père, qui elle est; mais elle fait son salut... Peut-être que c'est pour ses péchés; mais lui, quel saint homme que c'est!

— Akoulinouchka, ma chère enfant, ma fille bien-aimée,... reprit l'innocent, et tout à coup il fondit en larmes. Sa compagne, toujours à genoux devant lui, leva les yeux...

— O ciel! me dis-je, où donc ai-je vu ces yeux-là?

L'hôtesse rentra avec l'huile. La femme acheva le pansement, et, se relevant, demanda s'il serait possible d'avoir place dans un grenier avec un peu de foin... Vassili Nikititch aime beaucoup à coucher sur le foin.

— Comment donc! certainement, répondit l'hôtesse. Venez-vous-

(1) L'œil céleste, qui se trouve dans un triangle sur la plupart des images grecques.

en, mon petit père, dit-elle à l'innocent. Séchez-vous, reposez-vous. — Le fou en geignant se leva lentement du banc où il était assis. La chaîne qu'il portait se mit à tinter, et comme il se retournait pour chercher les saintes images, je vis sa figure en plein, tandis qu'il faisait de grands signes de croix du revers de sa main.

Je le reconnus à l'instant; c'était ce Vassili qui m'avait fait voir mon défunt précepteur. Ses traits avaient peu changé, mais son expression était encore plus sauvage, encore plus farouche. Ses joues pendantes étaient couvertes d'une barbe hérissée. Ses haillons pleins de fange, sa mine hideuse, inspiraient plus de dégoût que de terreur. Il continuait ses signes de croix tout en promenant un regard stupide sur le sol, dans les coins de la chambre; il avait l'air d'attendre quelque chose.

— Vassili Nikititch! dit sa compagne en le saluant humblement. Il releva la tête, et, essayant de faire un pas, chancela et faillit tomber. Elle s'avança aussitôt et le soutint en lui prenant le bras. La voix, la taille de cette femme, indiquaient qu'elle était jeune; mais il était impossible de voir son visage.

— Akoulinouchka, mon amie!... dit l'insensé en traînant la voix et en ouvrant une bouche énorme; en même temps il se frappait la poitrine et faisait entendre un long gémissement qui semblait venir du fond de l'âme. Tous les deux sortirent en suivant l'hôtesse.

Je demeurai quelque temps encore sur mon dur canapé à réfléchir sur ce que je venais de voir. Mon magnétiseur avait fini par devenir un innocent. Voilà où l'avait conduit ce pouvoir qu'il était impossible de méconnaître en lui.

Le matin, je voulus me mettre en route; la pluie n'avait pas cessé, mais je ne pouvais m'arrêter plus longtemps. Sur le visage de mon domestique, qui m'apportait de quoi me faire la barbe, je remarquai une sorte de sourire sardonique contenu, dont je savais bien la cause. A coup sûr, il venait d'apprendre quelque chose d'extraordinaire et qui n'était pas à la gloire des maîtres. Évidemment il était impatient de m'en faire part.

— Eh bien! lui dis-je enfin, qu'y a-t-il?

— Monsieur a vu l'innocent d'hier?...

— Oui, eh bien?

— Et sa compagne, monsieur l'a vue aussi?

— Oui.

— C'est une dame... de la noblesse.

— Allons donc!

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Des marchands de T... ont passé par ici et l'ont reconnue. Ils ont nommé sa famille; seulement j'ai oublié comment ils l'appellent.

Il me sembla qu'un éclair passait devant mes yeux. — L'innocent est-il encore ici? lui demandai-je.

— Oui, il n'est pas encore parti. Mon gaillard est là sous la porte qui leur sert un plat de son métier. Il leur en conte de belles, il sait ce que cela lui rapporte. — Mon domestique appartenait à cette classe de serviteurs éclairés dont Ardalion faisait partie.

— Et la demoiselle est avec lui?

— Oui, elle fait aussi son service.

Je sortis sur le perron et vis l'innocent. Il était assis au-dessous de la porte sur un banc qu'il tenait à deux mains, dandinant à droite et à gauche sa tête baissée comme une bête féroce en cage. Les touffes épaisses et crépues de ses cheveux allaient et venaient, ainsi que ses grosses lèvres pendantes, d'où sortait un murmure étrange et qui ne ressemblait pas à la voix humaine. Sa compagne cependant se lavait la figure à un seau suspendu près du puits. Elle n'avait pas encore remis son mouchoir de tête, et achevait sa besogne à quelques pas de la porte, se tenant sur une petite planche au-dessus de la mare au fumier. Je la regardai, et, maintenant qu'elle était tête nue, je frappai des mains d'étonnement. Sophie B... était devant moi! Au bruit, elle se retourna et fixa sur moi ses yeux bleus immobiles comme autrefois. Elle était bien changée. Le hâle avait donné à son teint une nuance uniforme de jaune rougeâtre, son nez s'était effilé, ses lèvres s'étaient rétrécies. Cependant elle n'était pas devenue laide, mais à son ancienne expression de rêverie et d'étonnement s'en joignait une nouvelle : c'était un air de résolution, presque de hardiesse et d'enthousiasme concentré. Sur ce visage, plus la moindre trace de grâce enfantine.

Je m'approchai. — Sophie Vladimirovna, m'écriai-je, est-ce vous dans ce costume et dans cette compagnie?...

Elle frissonna, me regarda encore plus fixement comme pour reconnaître qui lui adressait la parole; mais, sans me répondre un mot, elle courut à son compagnon.

— Akoulinouchka, bégaya l'innocent avec un profond soupir, nos péchés, nos péchés...

— Vassili Nikititch, partons tout de suite, tout de suite, entendez-vous? lui dit-elle, tout en jetant d'une main son mouchoir sur sa tête, tandis que de l'autre elle soulevait le coude de l'insensé. Allons, Vassili Nikititch, ici il y a du danger!

— Je viens, je viens, ma petite mère, répondit l'innocent avec soumission, et, portant tout son corps en avant, il se souleva de son siége. — Seulement il faudrait quelque chose pour attacher la bonne petite chaîne.

Je courus après Sophie, je me nommai, je la suppliai de m'écouter, d'entendre un mot seulement. Je cherchai à la retenir en lui

disant que la pluie qui tombait à flots pourrait lui faire le plus grand mal, ainsi qu'à son compagnon. Vainement je lui parlai de son père... Une animation méchante, impitoyable, s'était emparée d'elle. Sans faire la moindre attention à mes paroles, ses lèvres serrées, la respiration entrecoupée, elle pressait son compagnon tout ahuri, lui adressait à voix basse quelques mots d'un ton impérieux, l'entourait d'un bras et de l'autre soutenait sa chaîne. En un instant, elle lui avait enfoncé sur les yeux une mauvaise casquette d'enfant, lui avait mis son bâton à la main, elle-même avait jeté la besace sur son épaule,... et déjà ils étaient sur la route. Je n'avais pas de droit pour l'arrêter, et d'ailleurs qu'aurais-je pu faire? Elle entendit mon dernier appel désespéré et ne tourna pas la tête. Soutenant son *saint homme*, elle s'avançait à grands pas sous une pluie battante, au milieu de la boue noire qui couvrait la route. Un instant, je suivis les deux figures de Sophie et du fou au milieu du brouillard; à un tournant, ils disparurent, et je ne les revis plus.

Je rentrai dans ma chambre consterné, abasourdi. Je ne pouvais comprendre qu'une jeune fille bien élevée, riche, abandonnât ainsi sa maison, sa famille, ses amis, renonçât à toutes ses habitudes, à tout le bien-être de l'existence, et pourquoi? Pour courir après un vagabond imbécile et s'en faire la servante! Impossible de s'arrêter un instant à l'idée qu'une passion capricieuse, un amour dénaturé eût été le mobile de sa résolution. Il suffisait de regarder l'ignoble figure de son saint homme pour rejeter une pareille supposition. Non, Sophie était restée pure, et, comme elle me l'avait dit une fois, pour elle, il n'y avait rien d'impur. Je ne comprenais pas son coup de tête, mais je ne la condamnai pas, de même que je ne condamne pas d'autres jeunes âmes qui se sont sacrifiées à ce qu'elles croyaient la vérité, à ce qu'elles croyaient leur vocation. Je regrette sa fuite insensée, mais je ne puis lui refuser ni une certaine admiration, ni même mon respect. Elle était sincère quand elle me parlait d'abnégation et d'humilité..., et, pour elle, penser et agir c'était même chose. Elle avait cherché un directeur, un guide, et elle l'avait trouvé... mais où, grand Dieu!

Elle avait voulu subir l'humiliation, elle avait voulu être foulée aux pieds... Plus tard, j'ai entendu dire que sa famille l'avait enfin retrouvée et que la brebis perdue était rentrée au bercail; mais elle n'y demeura pas longtemps et mourut bientôt en silence, avec son secret.

Paix à ton cœur, pauvre être incompréhensible! Vassili Nikititch probablement promène encore sa folie. Ces gens-là ont une santé de fer.

IV. TOURGUENEF.

LES

CONDITIONS DE LA VIE

CHEZ LES ÊTRES ANIMÉS

I.

Les conditions d'existence auxquelles les êtres sont soumis offrent une diversité prodigieuse, en harmonie avec la diversité même des formes animales. Il y a en effet entre l'organisation, les particularités de séjour, les aptitudes, les mœurs, les instincts, l'intelligence des êtres, des relations intimes qui appellent l'étude profonde, et après l'étude — la méditation. On sent que cette étude est la voie sûre pour conduire à l'interprétation juste de la plupart des phénomènes de la vie et à l'idée saine du plan de la création. La possibilité de s'arrêter avec fruit sur un tel sujet date presque d'hier; elle ne pouvait venir qu'après la multitude de recherches scientifiques poursuivies jusqu'à notre époque. Il est donc utile de présenter un rapide aperçu des phases par lesquelles on a dû passer avant de voir se manifester les vues que nous voulons exposer.

En tout pays, chez les peuples primitifs comme chez les nations policées, la plus vague contemplation du monde animé a permis de reconnaître des conditions d'existence imposées par la nature aux divers représentans de la création. Tandis que les caractères les plus apparens, les traits d'organisation les plus remarquables restent inaperçus des observateurs superficiels, les principales aptitudes et le séjour des êtres les plus répandus n'échappent à personne. Les premiers hommes ont remarqué qu'il y avait des créatures

en quelque sorte attachées à la terre, d'autres douées de la faculté de se mouvoir dans l'air, d'autres enfin destinées à vivre dans l'eau. Animaux terrestres, aériens, aquatiques, voilà les seules distinctions avant tout examen un peu attentif. Dans le spectacle de la nature, rien ne frappe plus vivement l'esprit humain que les circonstances de la vie.

L'idée presque naïve qui fait concevoir de grands rapports entre les êtres les plus dissemblables, s'il y a quelque analogie dans certaines facultés et dans le séjour, s'enracine si profondément qu'elle persiste en présence de notions bien suffisantes pour la faire abandonner. Les exemples abondent. Autrefois, pour tous les yeux qui, avec une sorte de terreur superstitieuse, considéraient les chauves-souris pendant leurs rapides évolutions nocturnes, ces animaux, ayant la faculté de voler, devaient être des oiseaux. A une époque à laquelle déjà des connaissances scientifiques étaient acquises, les ignorans n'étaient plus seuls à suivre cette opinion. Les chauves-souris ont le corps couvert de poils, elles ont des dents, elles mettent au monde des petits vivans, elles allaitent leurs jeunes, en un mot elles réunissent tous les caractères essentiels des animaux terrestres habituellement désignés sous le nom de quadrupèdes. Des hommes instruits de ces faits par l'observation continuent néanmoins, comme les ignorans, à voir dans les chauves-souris des oiseaux d'une forme étrange ou tout au moins des êtres qui tiennent à la fois des oiseaux et des quadrupèdes. Au XVIe siècle, Belon, le naturaliste voyageur, Scaliger, le célèbre érudit, se contentaient de ce genre d'appréciation. Un sentiment aussi mal fondé se prononce bien plus énergiquement encore à l'égard des dauphins et des baleines; la persistance à regarder ces habitans des mers comme des poissons cède avec une peine extrême devant la notion exacte des traits les plus caractéristiques de leur organisme. Comme à la condition de séjour commune aux dauphins et aux poissons se joignait une assez grande ressemblance dans la forme générale du corps, on résista beaucoup avant de reconnaître la vérité. On n'ignorait pas que les baleines et les dauphins sont des animaux à sang chaud, les poissons des animaux à sang froid, que les uns ont une respiration aérienne, les autres une respiration aquatique, que les premiers, véritables mammifères, fournissent du lait; malgré tout, les baleines et les dauphins, vivant dans l'eau, semblaient ne pouvoir être que des poissons.

Si l'attention s'arrête le plus volontiers sur les conditions de séjour, elle est ensuite captivée par des aptitudes séduisantes. Sans avoir étudié, on a de tout temps admiré la construction du cygne et des autres oiseaux de la même famille si heureusement appropriée à leur mode de natation. Sans plus d'efforts, on a remarqué

que les poissons réalisent par la forme de leur corps et par leurs nageoires les conditions les plus favorables pour se mouvoir dans l'eau. On n'a pas eu besoin de recherches pour apprendre que les ailes de l'oiseau et de l'insecte sont les instrumens qui permettent à ces animaux de se soutenir dans l'air et de traverser des espaces plus ou moins considérables. A toutes les époques, les ailes ont été pour les hommes un objet d'envie, un idéal. En imagination, il existe des anges, et ces créatures célestes à forme humaine portent des ailes. S'élever en peu d'instans à de grandes hauteurs, franchir avec rapidité de vastes étendues, se dérober d'une façon presque soudaine à ceux que l'on veut fuir, tomber à l'improviste en certains endroits pour y découvrir des choses secrètes ou charmantes, sont des désirs qui ont agité bien des cœurs.

Quelques-uns des traits généraux de la nature ont été inévitablement sensibles dans tous les âges aux yeux des hommes les moins enclins à se livrer à de hautes spéculations; seulement rien n'était compris. Les premiers qui conçurent la pensée d'écrire l'histoire des animaux demeuraient sous l'empire des idées régnantes, ils s'arrêtaient aux apparences, qui suffisent pour satisfaire l'esprit de simples contemplateurs; mais vint le jour où des naturalistes songèrent à dresser une sorte d'inventaire de la nature. Alors de la nécessité de donner de chaque animal un signalement propre à le faire reconnaître naquit la préoccupation de saisir des particularités de conformation communes à un plus ou moins grand nombre d'espèces, sans désormais beaucoup s'inquiéter du genre de vie. On commença de s'apercevoir que des créatures très rapprochées par les caractères de leur organisation peuvent avoir des mœurs et un régime alimentaire fort différens. Cette vérité entrevue, on était loin cependant d'avoir une conception nette des formes typiques auxquelles se rattachent les êtres animés. Aussi ce fut un événement lorsque George Cuvier, plus instruit que ses devanciers, découvrit « qu'il existe quatre formes principales d'après lesquelles tous les animaux semblent avoir été modelés. » Cette nouvelle clarté reçut bientôt tout l'éclat imaginable par les observations d'un professeur de Saint-Pétersbourg, travaillant et méditant sans souci des opinions plus ou moins acceptées. Il était arrivé à cet investigateur patient et habile de constater que les caractères des êtres dans leur état d'embryons assuraient les divisions naturelles reconnues par Cuvier, et dont il y avait seulement à rectifier les limites. D'un autre côté, d'heureuses inspirations écloses dès les premières années de notre siècle imprimaient aux recherches une direction particulièrement favorable aux progrès de la science. Des comparaisons faites avec méthode procuraient la certitude que tous les représentans de

chacun des grands types zoologiques sont construits d'après un même plan fondamental, que les différences portent simplement sur la configuration des parties, sur le degré de développement ou de perfection, sur l'appropriation à des usages variés : vérité admirable peu à peu dégagée de l'obscurité, puis défendue contre de vieux erremens avec une sorte d'enthousiasme excité par le sentiment d'une grande cause à gagner pour l'esprit humain. Avec des succès mêlés de quelques revers dus à l'absence de connaissances encore suffisamment précises, on apportait chaque jour davantage les preuves que tous les animaux vertébrés, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, ont les mêmes organes situés dans des rapports constans, que tous les animaux articulés, insectes, arachnides, crustacés, dérivent d'un seul plan primordial. Pour les vertébrés, la démonstration est venue en grande partie des efforts de Geoffroy Saint-Hilaire; pour les articulés, elle a été faite par Savigny.

A partir de ce moment, il devint presque facile de comprendre la raison de la configuration ou du degré de développement de diverses parties de l'organisme, et d'avoir la signification d'un changement dans les formes. Un guide d'une sûreté incomparable était donné aux investigateurs. Sous l'impression de la joie bien légitime que faisaient éprouver le succès obtenu et plus encore l'idée grande et philosophique qui avait dominé dans la recherche des parties de même nature, ou, suivant l'expression actuelle, des *parties homologues* chez des animaux aussi différens que les poissons, les reptiles et les mammifères, on se demanda si l'*unité de composition* ne s'étendait pas au règne animal tout entier. Il y eut ainsi quelques tentatives pour assimiler les organes de l'insecte à ceux de l'animal vertébré; elles ne furent pas heureuses. Les organes ne conservent ni les mêmes rapports, ni les mêmes situations chez ces deux types; c'est en s'attachant exclusivement à des caractères de structure et à la fonction des parties qu'il est possible d'arriver à une sorte d'assimilation.

L'idée exacte de la constitution générale des animaux s'étant fait jour, les études d'anatomie, convenablement dirigées, cessaient d'avoir pour unique objet la configuration des organes; elles devaient tendre à l'interprétation des modifications de l'organisme, à la détermination du rôle des parties, à la découverte du mécanisme des appareils. Sous l'inspiration de ces vues, les résultats obtenus ont été immenses, et la science a grandi avec une merveilleuse rapidité. D'autre part, l'étude intime des tissus a mis en lumière ce fait important, que les élémens primitifs présentent les mêmes caractères essentiels chez tous les êtres animés. Par des expériences habilement conduites sur les animaux vivans, des fonctions de diffé-

rentes parties de l'organisme, qu'on n'aurait sans doute jamais soupçonnées à l'aide de tout autre mode de recherche, ont été mises en évidence. Les investigations sur les phases successives du développement des animaux, en montrant pour tous une origine identique, en révélant les détails les plus curieux sur les changemens qui se produisent dans les organes et dans les conditions d'existence d'une foule d'espèces, en apportant les comparaisons les plus instructives entre les états permanens et les états transitoires d'une infinité d'êtres, ont ouvert de nouveaux horizons à la philosophie.

Ainsi nous sommes arrivés à une époque où la science, riche de vérités solidement établies, a pris un caractère de grandeur des plus remarquables. A l'aide des moyens si variés dont les investigateurs ont usé, on est assuré de faire encore de belles et nombreuses découvertes, de compléter bien des connaissances restées imparfaites, de parvenir à de nouvelles généralisations; mais une vue différente de celles qui, jusqu'à présent, ont servi de guide aux naturalistes, commence à se manifester, promettant de porter au plus haut degré nos ressources dans l'investigation des phénomènes de la vie. Lorsque, seule, l'étude comparative des instrumens ne suffira plus pour éclairer sur le but de certaines modifications, pour expliquer la raison de divers changemens dans les formes, dans les dispositions, dans le développement excessif ou dans l'atrophie de quelques parties, lorsque à son tour la recherche expérimentale, nécessairement condamnée à se mouvoir dans des limites assez restreintes, deviendra impuissante, les ressources de l'esprit scientifique ne seront pas épuisées. Il restera encore à suivre ce que l'on pourrait appeler l'expérience de la nature. En un mot, c'est de l'observation constante des coïncidences entre tous les détails de l'organisation et les circonstances de la vie de chaque animal qu'il faut attendre la solution des plus grands problèmes de l'histoire naturelle. Rien dans l'organisme, semble-t-il, n'existe sans un rôle à remplir. A cette règle, on entrevoit une seule exception; des parties dépendantes des tégumens fort développées chez des mâles et absentes chez leurs femelles ne sont probablement autre chose que des ornemens.

La conformité de séjour et d'aptitude n'est plus aujourd'hui pour aucun zoologiste le signe assuré de ressemblances fondamentales, et cependant, par suite de cette tendance que nous avons signalée, elle conduit encore parfois à de graves erreurs d'appréciation. Une des choses les plus admirables de la nature, c'est l'extrême diversité obtenue d'un fonds commun, diversité qui, chez les êtres, se manifeste à la fois dans leurs caractères et dans les circonstances de leur vie. Une variabilité de conditions d'existence souvent grande chez les espèces d'un même groupe naturel, une sorte de répétition

de conditions analogues chez des espèces de groupes plus ou moins dissemblables, portent cette diversité aux plus lointaines limites imaginables. De là les appropriations exclusives des caractères importans de l'organisme.

Par un exemple qui sera compris sans peine, l'idée du rapport qui existe entre les particularités de conformation et le genre de vie sera rendue plus précise. Chacun a entendu parler de ces distinctions d'oiseaux granivores et d'oiseaux insectivores appartenant à une science qui n'est plus de notre temps. Le moineau, le pinson, le chardonneret, sont réputés des granivores,— les fauvettes, les bergeronnettes, des insectivores, malgré leur régime moins exclusif qu'on le supposait autrefois. Tous ces oiseaux offrent absolument la même conformation générale; les caractères qui les font distinguer au premier coup d'œil, comme la forme du bec, sont d'ordre tout à fait secondaire, et témoignent simplement d'adaptations à des circonstances biologiques quelque peu différentes. D'autres espèces d'oiseaux, presque sœurs par les mœurs et de parenté éloignée par l'ensemble de l'organisation, présentent des traits superficiels analogues qui trompent aisément les observateurs enclins à se fier à l'apparence. Tout le monde sait distinguer les petites hirondelles : hirondelle de fenêtre, hirondelle de cheminée, hirondelle de rivage, et la grande hirondelle ou martinet; mais tout le monde aussi, sans en excepter beaucoup de naturalistes, se persuade que tous ces oiseaux, appelés d'un nom commun, appartiennent à la même famille. Il n'en est rien cependant; les petites hirondelles ont la conformation des moineaux, et, presque seules, des appropriations à un genre de vie un peu particulier font la différence. La grande hirondelle est tout autrement construite, et nous montre une remarquable parenté avec ces charmans oiseaux de l'Amérique méridionale qu'on appelle les colibris. Petites hirondelles et grande hirondelle, représentans de deux types des mieux caractérisés, se nourrissent également d'insectes qu'elles doivent happer pendant le vol; alors elles ont également un bec petit, large à la base et fendu jusqu'au-dessous des yeux; également destinées à parcourir les airs avec rapidité et à franchir de grands espaces, elles ont également les pennes de leurs ailes d'une longueur exceptionnelle. Ainsi les espèces d'une infinité de groupes naturels, offrant des dissemblances plus ou moins grandes dans leur genre de vie, se font remarquer par des particularités très apparentes, mais d'ordre secondaire, qui leur donnent les aptitudes nécessaires à des conditions d'existence déterminées; des espèces de groupes tout à fait distincts peuvent donc se ressembler par quelques traits superficiels, signes certains d'appropriations soit à un régime, soit à des habitudes analogues. L'étude

des êtres, poursuivie d'une manière comparative dans tous les détails de leur organisation et dans tous les actes de leur vie, peut seule conduire sûrement à distinguer ce qui est général de ce qui est particulier, et, comme but suprême, à reconnaître les grandes lois de la nature. La route est à peine tracée, et l'on voit en perspective l'interminable série de conquêtes qui viendront successivement accroître le domaine de la science. Si tout encore devait se borner à apprécier les relations de l'organisme et des circonstances de la vie, à acquérir une certitude même avant l'observation directe à l'égard des habitudes d'un animal d'après la seule considération de sa conformation, ou à l'égard de particularités organiques d'après des aptitudes reconnues, le résultat serait déjà immense; mais au-dessus d'un tel résultat s'élève la question des instincts, de l'intelligence, du sentiment, dans leurs rapports avec l'organisme, — la psychologie, appuyée sur des faits capables d'être démontrés par l'observation et l'expérience, et par la comparaison, cette précieuse source de lumière.

Dans cet ordre d'idées, nous avons à nous préoccuper des faits dont l'explication sera fournie par les données de la science actuelle et des sujets qui, pour être bien compris, réclament des recherches d'un nouveau genre. Au milieu d'un champ aussi vaste, nous devons nécessairement nous arrêter à un petit nombre d'exemples, — choisis parmi les plus frappans et les plus instructifs, — et négliger les choses de science tout à fait vulgaire. Il y aurait peu d'utilité à s'inquiéter des membres convertis en rames pour la natation et en organes pour le vol, ou des dents en harmonie avec le régime et les appétits, rien n'ayant été plus souvent cité par les naturalistes pour montrer leur puissance de déduction. Dans cette étude, dont les limites doivent être restreintes, nous ne chercherons pas à insister à l'égard de l'homme sur des coïncidences du genre de celles que nous nous proposons d'examiner chez divers animaux. Pour avoir un terme de comparaison, il nous suffira de remarquer que l'homme, doué d'une intelligence fort supérieure à celle de toutes les autres créatures, possède des avantages physiques aussi prononcés dans l'attitude de son corps et dans la forme de sa main, cet incomparable instrument naturel. L'instrument étant donné, doivent être donnés instinct et intelligence capables de le mettre en usage et d'en tirer tout le parti possible. C'est là une vérité absolument générale, destinée à sortir éblouissante de l'observation et par-dessus tout de la comparaison des faits, et qu'il est nécessaire d'avoir sans cesse devant les yeux.

II.

Comme nous voulons examiner en premier lieu quelques animaux de diverses classes, remarquables par des particularités de leur conformation extérieure et en même temps par des aptitudes spéciales, il nous paraît bon d'appeler l'attention sur un mammifère fort étrange : l'aye-aye ou chiromys de Madagascar.

Après avoir parcouru la Chine et les Indes orientales durant les années 1774 à 1780, Sonnerat, un voyageur français, aborde sur la côte occidentale de cette grande terre de Madagascar, si intéressante par ses productions naturelles. Les indigènes lui amènent un animal gros comme un chat et couvert d'une épaisse toison; ils le voyaient eux-mêmes pour la première fois, et ils exprimaient leur surprise en répétant *aye*, *aye*. Sonnerat, confondu d'étonnement aussi bien que les Malgaches, tentait vainement de rattacher ce mammifère à un type connu; il lui trouvait des rapports de physionomie tout à la fois avec les écureuils, les makis et les singes. Par un singulier caprice, le naturaliste voyageur désigna le curieux animal par l'exclamation qui avait énergiquement frappé ses oreilles, et le nom a été conservé.

L'aye-aye, dont l'activité ne se manifeste que pendant la nuit, a de gros yeux arrondis comme ceux des hiboux et des chats-huans. Il est doux, craintif, dormant tout le jour, la tête cachée entre les jambes et la queue repliée par-dessus. A ces traits s'ajoute une chose plus extraordinaire et tout à fait unique : les deux pieds de devant, qui ressemblent un peu à la main des singes, ont des doigts assez épais et garnis de poils; un seul de ces doigts, celui du milieu, est nu, tout grêle, et doué de la faculté de se relever et d'agir d'une manière très indépendante des autres; on croirait à une difformité. C'est ici que se révèle d'une façon saisissante un rapport entre un détail de conformation, des conditions d'existence singulières et un instinct très particulier. Sonnerat eut en vie, pendant deux mois, un mâle et une femelle qu'il nourrissait avec du riz cuit, dont ils se contentaient faute de mieux et sans doute au détriment de leur santé. Ils se servaient pour manger, rapporte notre voyageur, de leurs deux doigts grêles comme les Chinois se servent de baguettes. Cette remarque n'aurait pas jeté beaucoup de lumière sur le véritable usage de ce doigt grêle, si l'on n'avait été éclairé par des renseignemens obtenus des habitans de Madagascar, et depuis peu par les observations de quelques voyageurs. L'aye-aye se nourrit en partie d'insectes, recherchant les plus volumineux et les plus délicats, les larves qui vivent dans les troncs et les branches d'ar-

bres. Souvent les arbres sont fissurés, et il est possible d'atteindre les larves qui les rongent et de les arracher de leur retraite ; mais les fissures, étant étroites, ne livrent passage qu'à un instrument bien mince. Pour l'aye-aye, l'instrument est son doigt grêle. Avec l'instrument, l'animal ne peut manquer d'avoir à son service des sens, un instinct, une intelligence propres à le conduire au but déterminé. En effet, il a des yeux dont la pupille, extrêmement dilatable, donne largement accès à la pâle lumière du crépuscule ou de la lune, et lui permet d'errer la nuit au milieu des forêts sans la moindre difficulté. Il a des oreilles qui dénotent une grande finesse de l'ouïe, et, à n'en pas douter, il distingue le bruit léger d'une larve occupée à ronger le bois. Il apporte aux nécessités de sa recherche une intelligence surprenante : on peut le voir frapper un tronc ou une branche d'arbre de son ongle, en un mot recourir à la percussion pour reconnaître s'il existe une cavité capable de loger une larve. Doué d'un odorat subtil, l'aye-aye s'assure de la qualité des alimens. Le docteur Vinson, à qui nous devons d'intéressantes observations sur les animaux de l'île de Madagascar, rapporte qu'un aye-aye en captivité ne voulait pas de toutes les larves indistinctement, et les reconnaissait en les flairant. Le curieux mammifère, apparenté aux makis par l'ensemble de ses caractères, possède un système dentaire analogue à celui des rongeurs. Aimant ces fruits du tropique remplis d'une pulpe savoureuse, avec ses puissantes incisives il en entaille la dure enveloppe, introduit son doigt grêle par l'ouverture qu'il a pratiquée, et, approchant sa bouche de l'orifice, il fait couler la substance pulpeuse. Lorsqu'une main est fatiguée, il se sert de l'autre main.

Est-il possible de voir une créature mieux faite pour vivre dans des conditions étroitement déterminées, et dont la singularité des habitudes réponde d'une manière plus complète aux singularités de conformation? Le célèbre naturaliste de l'Angleterre, M. Richard Owen, auteur d'une belle étude sur le chiromys de Madagascar, a trouvé ici de puissans argumens pour réfuter les idées trop facilement accueillies sur la mutabilité des espèces. Par ses caractères zoologiques, l'aye-aye est un être isolé dans la création; comme les makis, ses plus proches alliés, il habite des forêts où les insectes fourmillent de tous côtés. Rien ne l'obligerait, pas plus que les animaux du même groupe, à préférer les espèces cachées dans les troncs d'arbres, si une destination propre, en rapport avec des instincts et des organes particuliers, ne lui avait pas été attribuée dès l'origine. Y a-t-il la moindre raison de supposer que l'amincissement d'un doigt des extrémités antérieures se soit produit par un usage forcé chez des individus d'une suite de générations qui n'avaient nul be-

soin de se soumettre à la peine pour trouver des alimens en abondance?

Les animaux fouisseurs destinés à une vie souterraine sont bien connus sous le rapport de leurs caractères et de leurs instincts, répétés en quelque sorte chez les types les plus différens. Chacun remarque leur corps passablement long et à peu près cylindrique, leurs membres antérieurs courts, larges et d'une extrême puissance. Voyez la taupe, son corps n'offre aucune partie saillante capable de faire obstacle à une circulation facile dans des galeries étroites; ses pieds de devant ressemblent à de fortes mains dont la paume calleuse est tournée en dehors avec des ongles larges et tranchans. Saurait-on concevoir pour écarter et briser la terre des instrumens d'une plus grande perfection? Le museau de l'animal, rendu résistant par la présence d'un os particulier, est un boutoir agissant comme une tarière. A ces particularités, qui expliquent si bien le genre de vie de la taupe, s'ajoutent des sens dont le degré de développement est en harmonie avec les conditions d'existence de ce mammifère. Des organes de vision sont inutiles à un être condamné à vivre dans les ténèbres; ils sont rudimentaires. Pour se reconnaître dans de sombres réduits, un tact très fin est indispensable; il est fourni par le museau presque nu, portant des poils raides, disséminés. Dans un espace resserré, pour être averti d'un danger ou de la présence d'insectes dont il s'agit de s'emparer, il est essentiel d'être sensible aux moindres bruits; les organes d'audition répondent à cette exigence. En l'absence de la vue, pour être guidé dans la recherche de sa nourriture, un odorat très subtil est de première nécessité; l'organe olfactif est très développé. Une organisation et des instincts si bien appropriés à la vie souterraine rendent à la taupe l'existence impossible dans toute autre condition.

On trouve chez un insecte des particularités de conformation, des habitudes, des instincts si analogues à ceux de la taupe, que cet insecte, d'après le sentiment populaire, a été appelé le taupe-grillon. Il a un corps presque cylindrique, des pattes antérieures refoulées vers la tête, avec les jambes prodigieusement larges et garnies de fortes dentelures de façon à prendre une sorte de ressemblance avec les pieds de la taupe. Les jambes du taupe-grillon et les pieds de la taupe sont des organes de nature absolument différente ayant reçu une appropriation à peu près identique.

Il y a des animaux qui, parmi ceux de la même classe ou de la même famille, n'offrent rien de plus extraordinaire qu'une particularité en apparence insignifiante. La raison de cette particularité minime est-elle trouvée, l'intérêt jaillit. Des oiseaux de la famille de notre coucou, répandus dans les régions chaudes de l'Afrique,

de l'Asie et de l'Australie, connus sous le nom de coucals (*centropus*), en fourniront un exemple. On sait combien les barbes des plumes des ailes et de la queue sont flexibles et douces au toucher chez les oiseaux en général. Chez les coucals elles sont au contraire rigides et dures comme des épines. En l'absence d'observations, on aurait peut-être cherché longtemps sans résultat à quelle nécessité répondait cette structure des plumes, mais on a eu les remarques des voyageurs, et tout de suite on a saisi une merveilleuse appropriation. Les coucals habitent de sombres forêts et se nourrissent d'insectes qu'ils sont obligés d'aller chercher au milieu des lianes enroulées autour des arbres. Ces lianes sont d'une extrême dureté; les plumes ordinaires des oiseaux seraient lacérées, déchiquetées au contact, celles des coucals y résistent.

Si nous voulions passer en revue les espèces d'oiseaux, pour chacune d'elles nous trouverions dans les détails de conformation des pattes les signes de certaines habitudes faciles à constater, — dans la forme et le développement du bec l'indice d'une prédilection pour une substance alimentaire. Sur ce sujet, on a enregistré une foule d'observations curieuses qu'il nous est impossible de rapporter. Voici cependant un exemple, pris à peu près indifféremment au milieu de beaucoup d'autres, d'un bec fort singulier, adapté à un régime très spécial, qui semble fournir un enseignement qu'il est bon de ne point négliger. Tout le monde connaît le bec-croisé (*loxia curvirostra*), cet oiseau assez joli de plumage qui hante les forêts d'arbres verts et les plantations de pins; son bec a les mandibules très arquées en sens opposé et croisées vers les deux tiers de la longueur. Il faut voir l'oiseau pourvu de ce bec étrange brisant et épluchant les cônes résineux pour admirer la valeur d'un pareil outil. Une modification bien simple a suffi pour créer l'instrument au moyen duquel il attaque les pommes de pin, et cette sorte d'anomalie ne se produit qu'à une époque tardive du développement de l'animal. N'y a-t-il point là un motif propre à engager les naturalistes qui croient à la mutabilité des espèces à tenter une petite expérience? Il s'agirait simplement d'emprisonner des becs-croisés dans un enclos et de les priver de leur nourriture habituelle en leur procurant en abondance les alimens recherchés par les oiseaux granivores. Ou les becs-croisés périraient sans se propager, ou, par suite d'un nouveau régime, après quelques générations leur bec aurait changé de forme, et en aurait pris une autre mieux appropriée à un genre de vie différent. Si l'expérience réussissait, notre oiseau des pins ne serait pas encore devenu un vulgaire moineau ou un gros-bec ordinaire, mais au moins la théorie dont on s'est beaucoup occupé aurait gagné un argument sérieux.

Parmi les poissons, il y a des espèces qui saisissent leur proie au-devant d'elles ou même hors de l'eau, d'autres espèces qui cherchent leur nourriture dans les fonds vaseux. Chez les premières, comme la perche, la mâchoire inférieure dépasse la mâchoire supérieure; chez les dernières, c'est le contraire, la bouche est refoulée en dessous, et souvent elle est accompagnée d'appendices charnus propres à remuer la vase; le barbeau en est un exemple. Ainsi partout un caractère dénote des habitudes et des instincts auxquels l'animal ne peut se soustraire.

A l'égard des insectes et des arachnides, on a poussé fort loin l'étude des coïncidences entre les mœurs et les particularités de la conformation extérieure. L'examen des instrumens de travail chez les espèces habiles à construire suffit aujourd'hui pour apprécier sûrement le genre d'industrie de l'espèce. Par la considération des appendices, on reconnaît de quelle façon et dans quelles conditions l'animal doit se mouvoir. Dans une infinité de circonstances, de la disposition des organes de la vue on déduit sans crainte d'erreur l'existence d'habitudes vagabondes ou sédentaires avec une foule de nuances. En même temps, chez les insectes et les arachnides, on suit pas à pas, mieux peut-être que partout ailleurs, les progrès de l'instinct et de l'intelligence avec les degrés de perfection des instrumens, comme l'amoindrissement de ces facultés avec la simplification des appendices.

Une condition de séjour différente de celle qui se présente habituellement à nos regards offre un intérêt considérable relativement à l'appropriation des organismes aux milieux et à la question des origines des êtres. Des animaux de diverses classes vivent dans des endroits absolument privés de lumière; ces animaux sont aveugles. Il y a juste un siècle, on découvrit dans des eaux souterraines de la Basse-Carniole une espèce de batracien d'assez grande taille, 30 à 35 centimètres, d'un blanc rosé, portant des branchies extérieures, en un mot ressemblant, avec de fortes proportions, à une larve de triton ou salamandre aquatique. C'était un animal aveugle; un zoologiste le fit connaître sous le nom de protée serpentin (*protæus serpentinus*). La première idée fut que ce batracien était entraîné dans les grottes par les eaux qui, à l'époque des pluies, débordent des lacs de Sittich; mais cette supposition ne se trouva point justifiée. Les protées n'ont jamais été pris que dans des eaux souterraines, et l'on s'en procure toujours aisément dans la grotte d'Adlesberg, située sur le chemin de Vienne à Trieste. Voilà donc une espèce d'un genre particulier, fort distinct de tous ceux qui existent en Europe, vivant d'une manière constante dans l'obscurité. Il y a dans le Kentucky, aux États-Unis,

une caverne profonde, la caverne du Mammouth, abondamment pourvue d'eau. Aucune lumière n'y pénètre, c'est l'obscurité complète. Un poisson habite l'eau de la caverne où nécessairement vivent d'autres animaux et des végétaux capables de les nourrir. Ce poisson, blanchâtre, dépourvu d'écailles, d'une espèce qu'on n'a jamais rencontrée ailleurs, est absolument privé de la vue; ses yeux, à l'état rudimentaire et cachés sous la peau, sont sans usage possible; son appareil auditif au contraire est très développé. Le poisson du Kentucky a été appelé l'amblyopsis des cavernes (*amblyopsis spelæus*), le nom de genre faisant allusion à la cécité de l'animal. L'amblyopsis présente dans l'ensemble de sa conformation des caractères tellement particuliers que les auteurs par lesquels il a été le mieux étudié n'ont pu le rapporter avec certitude à aucune des familles connues de la classe des poissons. Quelques zoologistes, peut-être à juste titre, ont vu en lui le type d'une nouvelle famille. M. Louis Agassiz, juge si autorisé dans la question, voulant garder une extrême réserve, a seulement déclaré qu'il inclinait à le considérer comme une forme aberrante de la famille des cyprinodontes. Le séjour de l'amblyopsis est extraordinaire, ses caractères ne sont pas moins particuliers. Entre tous les poissons, il n'est ni espèce, ni genre, ni famille même, où l'on aperçoive pour lui une véritable parenté. En présence de ces faits, il serait difficile d'admettre que le poisson de la caverne du Mammouth n'a pas été créé pour vivre dans la condition unique où il a été recueilli par les naturalistes.

A une époque encore peu ancienne, un entomologiste de l'Allemagne se mit à explorer avec soin des grottes de la Carniole, et y découvrit des coléoptères carnassiers aveugles, fort agiles, tout pâles, étiolés, presque transparens, ayant une taille de 7 à 8 millimètres et des proportions pleines d'élégance. Ces insectes ne rappelaient de bien près aucune forme connue; on les désigna sous le nom d'anophthalmes pour exprimer leur caractère le plus frappant, l'absence des yeux. Longtemps le fait demeura isolé, mais depuis quelques années des recherches actives, entreprises dans les grottes de l'Ariége, des Pyrénées et de différentes parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ont procuré la découverte de beaucoup d'espèces distinctes appartenant au même genre. La chasse aux anophthalmes ne serait pas du goût de tout le monde. Par bonheur, les entomologistes sont des gens résolus à braver les situations pénibles et à subir bien des désagrémens pour arriver à leur but. On pénètre dans les grottes avec des torches et l'on avance en glissant sur le sol mouillé et inégal, en se heurtant aux pierres, en s'écorchant aux aspérités. Près de l'entrée d'une grotte où l'obscu-

rité n'est pas complète, on trouve parfois une espèce d'anophthalme ayant des yeux imparfaits, mais il faut aller plus loin pour apercevoir les agiles coléoptères aveugles que l'on cherche. Presque toujours c'est sur une étendue assez restreinte que le chasseur saisit ces insectes, courant sur les parois de la caverne ou blottis sous les pierres. Aujourd'hui les anophthalmes connus sont nombreux, et, fait digne de remarque, chaque espèce semble confinée dans une seule grotte ou dans quelques grottes peu éloignées les unes des autres. Si les chercheurs d'insectes aveugles étaient simplement excités par le désir de prendre des espèces étranges et d'en parer leurs collections, ils n'en ont pas moins servi utilement la science en procurant des élémens qui portent à méditer sur les conditions d'existence de certains êtres. Par leurs caractères zoologiques, les anophthalmes ont des rapports intimes avec des coléoptères de la même famille vivant à la lumière; mais ils ont des formes et des proportions qui leur appartiennent tellement que l'idée d'une origine commune ne saurait venir à l'esprit d'aucun naturaliste. Les espèces observées dans différentes grottes et dans des conditions semblables sont parfaitement distinctes, et en trouvant chez la plupart d'entre elles une atrophie complète, non-seulement des yeux, mais aussi des nerfs optiques, il est difficile de croire à autre chose qu'à une appropriation d'organisme à un genre de vie spécial.

D'ailleurs dans les ténèbres des cavernes et des grottes profondes il y a des animaux de plus d'une sorte; on y rencontre de petites crevettes, de petites araignées, des insectes de divers genres, tous privés d'organes de vision. Il y a dans ces sombres réduits des espèces phytophages servant, dans une certaine mesure, à la nourriture des carnassiers, — et des végétaux, certains champignons, les seules plantes connues susceptibles de se développer en l'absence de lumière, destinés à nourrir les espèces phytophages : c'est tout un petit monde séparé du reste du monde. L'anfractuosité d'une caverne, aussi bien que le recoin le plus enchanteur, est le séjour de nombreuses créatures qui se recherchent, se fuient, se massacrent et s'agitent dans un perpétuel tourbillon.

Qui pourrait n'être pas entraîné à chercher par la pensée à remonter jusqu'à l'origine de ces êtres privés de la vue dont l'existence semble si misérable? M. Agassiz fut invité à donner son opinion sur l'état primitif des animaux sans yeux de la caverne du Mammouth. L'éminent zoologiste invoqua la nécessité d'une suite d'observations et d'expériences pour arriver à la certitude absolue. Il conseilla de tenter d'élever des embryons des espèces de la caverne en les soumettant à des conditions différentes de celles dans lesquelles on les trouve actuellement, et il termina par cette décla-

ration : « d'après tout ce que je sais de la distribution géographique des animaux, je suis convaincu que ceux-ci ont été créés dans les circonstances où ils vivent maintenant, dans les limites où ils se rencontrent et avec les particularités de structure qui les caractérisent aujourd'hui. » Ceux qui se tiennent en dehors de l'observation des faits doivent seuls être aisément portés à croire que les habitans des cavernes, poissons, insectes ou autres, sont aveugles parce qu'ils vivent et se reproduisent d'une manière incessante au milieu de circonstances où l'organe de la vue ne saurait remplir son rôle. En réalité, cette supposition n'a rien d'inadmissible d'après les lois du développement organique : une atrophie peut se produire sous certaines influences; mais la connaissance des conditions de la vie strictement déterminées pour les animaux en général oblige à repousser une telle interprétation à l'égard des espèces des cavernes. On est à peu près assuré que les espèces destinées à voir le jour périraient ou cesseraient de se propager, si elles étaient confinées dans une atmosphère chargée d'humidité et plongées dans une obscurité complète. Depuis le moment où M. Agassiz a exprimé son opinion, des espèces aveugles ont été recueillies en grand nombre; les observations se sont multipliées, et sur un point de la plus haute importance il ne reste pas de doute possible : les animaux des sombres réduits ne se rencontrent pas dans les endroits exposés à la lumière, et beaucoup d'entre eux par leurs caractères diffèrent des espèces clairvoyantes de façon à écarter toute idée de communauté d'origine.

III.

Après les exemples d'appropriation des parties extérieures à des conditions d'existence déterminées, nous devons rechercher comment des parties de l'organisation interne expliquent des aptitudes spéciales. A cet égard, les faits acquis ayant le caractère de la précision absolue ne sont pas encore aussi nombreux qu'on pourrait le souhaiter, mais il y a lieu de beaucoup attendre des investigations qui se poursuivent de nos jours.

En 1853, le premier hippopotame vivant que l'on ait vu en Europe depuis le temps des Romains fut introduit dans la ménagerie du muséum d'histoire naturelle de Paris. C'était un événement, et chacun se plaisait à observer les allures étranges de l'animal dont les dépouilles, les descriptions et les images n'avaient pas donné une juste idée. Le nouvel hôte du Jardin des Plantes plongeait souvent dans son bassin pour reparaître bientôt à la surface de l'eau; mais à diverses reprises l'animal fit au fond de sa baignoire des séjours si prolongés, que plus d'une fois on fut pris d'inquiétude.

Comme on ne s'expliquait point alors chez un mammifère de cet ordre la faculté de ne respirer qu'à des intervalles très éloignés, une asphyxie semblait possible. On cessa de s'en préoccuper quand on eut la conviction que l'hippopotame demeurait au fond de l'eau parce que tel était son agrément, et désormais on ne douta plus de l'existence de certaines dispositions organiques propres à l'animal amphibie. L'occasion de les étudier s'offrit plus tard. Le premier hippopotame était un mâle; il vint une femelle, et de leurs relations naquirent des enfans; plusieurs moururent, et Gratiolet, le professeur dont la parole a charmé tant d'auditeurs, se livra sur eux à une recherche sérieuse. Cette recherche a permis d'expliquer comment, chez l'hippopotame, l'asphyxie ne se produit qu'après une longue suspension de la respiration. Plusieurs remarquables dispositions des veines obligent le sang à s'accumuler sur place, à ne pas faire un brusque retour au cœur, à ne pas arriver en grande abondance aux poumons. De la sorte l'animal, soustrait à une imminente congestion du cerveau, des yeux, des poumons et même des muscles, conserve la liberté de ses mouvemens.

Les chauves-souris, les jolies petites perruches appelées les *inséparables*, d'après l'idée d'un besoin d'affection chez ces charmans oiseaux, les *agapornis* des zoologistes, s'accrochent par les pattes et dorment la tête en bas. Dans cette position, la plupart des animaux seraient frappés de congestion cérébrale. Pareil accident n'est à craindre ni pour les chauves-souris, ni pour les petites perruches. On comprend la possibilité d'une attitude peu ordinaire chez ces animaux dès l'instant que l'on a observé le nombre et la disposition des valvules des veines de la tête et des parties antérieures du corps. La différence énorme qui existe dans la puissance et la rapidité du vol des oiseaux est bien connue. Le faisan, la perdrix, ont un vol lourd et peu soutenu; le moineau n'est pas des mieux favorisés; l'aigle, le faucon, les mouettes au contraire, sont merveilleusement doués sous le rapport du vol. Qui n'a, pendant les belles soirées, admiré les vertigineuses évolutions de la grande hirondelle? Sans doute les dimensions relatives des ailes, la forme générale du corps, permettent déjà de se rendre compte, dans une certaine mesure, de la facilité plus ou moins grande des mouvemens chez les oiseaux; mais le partage inégal de la puissance de locomotion n'est pas dû seulement aux proportions du corps et des membres, il provient aussi de l'étendue de l'appareil respiratoire et de l'énergie de la circulation du sang. Si un faisan était entraîné dans la course d'un faucon, un moineau dans celle d'un martinet, le malheureux faisan, le pauvre moineau, seraient tout de suite essoufflés, et bientôt ils tomberaient inertes. Chez les oiseaux, la capacité des réservoirs aériens est toujours dans un rapport parfait avec le degré d'activité,

la rapidité des mouvemens, la puissance du vol. A cet égard, une étude comparative, qui n'a pas encore été faite d'une manière suffisante, donnerait lieu à des remarques pleines d'intérêt. La respiration étant plus ou moins active, la circulation du sang à son tour offre des variations correspondantes, circonscrites dans des limites fixées par la structure ou la disposition des organes. Chez les grands voiliers, le cœur a de plus fortes proportions eu égard au volume du corps que chez les espèces sédentaires. Le ventricule gauche, qui chasse le fluide nourricier dans tout le système artériel, a des parois d'une épaisseur considérable soutenues encore par d'énormes colonnes charnues chez les oiseaux d'un vol puissant, où les contractions doivent se faire avec le plus d'énergie. Il est curieux de suivre par l'examen toute la série des nuances dans les canards, les grues, les flamans, les goëlands, les oiseaux de proie, où enfin se trouve réalisé le plus haut degré de perfection. Chez les espèces ayant un vol peu soutenu, comme les gallinacés, les perroquets, les moineaux, les mêmes parois, les mêmes colonnes charnues ne présentent comparativement qu'une résistance assez faible. De la même façon est modifiée la capacité du ventricule droit, dans lequel vient affluer le sang veineux; médiocre dans les espèces d'habitudes tranquilles, elle est grande chez les espèces aux allures vives et capables d'exécuter de rapides voyages.

Autrefois des hommes simples s'imaginèrent qu'il suffirait de s'attacher des ailes aux épaules pour s'élever dans l'air. Si réellement l'idée amena un commencement d'exécution, la tentative dut aussitôt convaincre les plus entreprenans de l'inanité du projet. L'homme est sans force pour manœuvrer de grandes ailes, et, possédât-il la force, les proportions et la pesanteur de son corps resteraient des obstacles invincibles. L'oiseau, tout couvert de plumes, admirablement taillé pour son principal mode de locomotion, a des muscles d'une puissance prodigieuse pour mettre en mouvement ses membres antérieurs, et il offre peu de poids, car son corps renferme de vastes poches toujours remplies d'air, et ses os, pour la plupart, sont creux. De nos jours, l'idée de la navigation aérienne revient sans cesse; il y a des chercheurs qui se préoccupent peu en général des données de la science, et qui néanmoins sont très convaincus de la possibilité d'un succès. Le modèle ne semble-t-il pas être dans la nature? Mais c'est précisément ce modèle qui inspire au naturaliste la crainte que l'on ne poursuive une chimère. Le volume d'un aigle ou d'un condor n'est pas très considérable, et l'oiseau qui atteint une plus grande taille, sans perdre cependant aucun des caractères essentiels du type auquel il appartient, est inhabile à voler. L'autruche et les casoars demeurent à terre; les gigantesques dinornis, qui vivaient à la Nouvelle-Zélande il y a peu d'an-

nées encore, ne volaient pas; l'épyornis de Madagascar, dont les œufs énormes ont été une cause d'étonnement et presque d'admiration, n'était pas plus favorisé que les précédens. Ainsi l'observation de ce qui existe dans la nature donne à penser que la locomotion aérienne est incompatible avec de grandes dimensions.

Nous ne pouvons songer à prendre dans toutes les classes du règne animal des exemples de coïncidences entre les particularités de l'organisation et les aptitudes; mais il en est un que tout invite à citer, parce qu'il porte sur des animaux qui sont habituellement sous les yeux de tout le monde. Une carpe vit à l'aise dans un bassin étroit dont l'eau bourbeuse n'est pas souvent renouvelée; une truite jetée dans ce même bassin y meurt asphyxiée en quelques minutes; il faut à la truite une eau courante et toujours bien aérée. La première consomme peu d'oxygène, sa respiration est faible; la seconde a une respiration infiniment plus active. La différence dans la fonction est expliquée par quelques dispositions dans les branchies et dans l'appareil de la circulation du sang, et alors on comprend, pour la truite, la nécessité absolue d'un séjour autre que pour la carpe.

Parmi les particularités remarquables de la vie des êtres, il n'en est guère de plus instructives que les exceptions qui se présentent dans un grand nombre de groupes naturels. Ainsi les représentans d'une classe sont-ils généralement des animaux terrestres, quelques-uns néanmoins séjournent dans l'eau; une classe est-elle composée d'espèces essentiellement aquatiques, plusieurs espèces de cette division zoologique possèdent la faculté de s'échapper de leur élément. Une telle différence dans les conditions d'existence n'entraîne pas ordinairement une modification profonde de l'organisme. On est frappé ici de la simplicité des moyens qu'emploie la nature pour obtenir un résultat considérable. Parmi les poissons et les crustacés, animaux si admirablement conformés pour leur genre de vie ordinaire, il est des espèces qui, volontairement ou accidentellement, passent une partie de leur existence hors de l'eau. Chez les animaux aquatiques, la mort survient dès l'instant que les organes respiratoires, cessant d'être baignés, commencent à se dessécher. Qu'il existe une disposition propre à empêcher l'écoulement du liquide contenu dans la chambre qui loge les branchies, l'animal pourra vivre assez longtemps à l'air libre. Les anguilles, qui aiment à se promener et qui s'aventurent sans danger au milieu des prés, doivent cette faculté au mode d'occlusion de leur chambre respiratoire. Les anabas des rivières de l'Inde, le gourami de la Chine, sont bien mieux pourvus encore; ils possèdent un véritable réservoir formé de cellules circonscrites par des lames foliacées; aussi, sans le moindre inconvénient, peuvent-ils

s'écarter de leur séjour habituel et même faire d'assez longs voyages; l'eau de leur réservoir s'écoule avec lenteur en humectant les branchies.

Comme les poissons, les crustacés en général demeurent constamment dans l'eau; plusieurs crabes, il est vrai, sortent de la mer, mais prudemment; ils ne s'éloignent pas du rivage, et leurs excursions sont de courte durée. Quelques espèces seules pénètrent dans les terres, et vont au loin courir les campagnes pendant des mois entiers. Ces crabes terrestres, ainsi qu'on les nomme (gécarcins), presque tous joliment parés de vives couleurs, sont répandus dans les régions chaudes de l'Amérique du Sud et fort abondans aux Antilles, où ils marquent par la dévastation leur passage à travers les champs. Ils se distinguent des autres crabes par une carapace bombée et extrêmement haute. On comprend tout de suite l'avantage de cette disposition : la carapace étant fort élevée, la chambre respiratoire est devenue spacieuse, et cette chambre bien close, tapissée d'une membrane perméable, étant remplie d'eau, les branchies demeurent baignées. L'air aspiré vient alors pleinement satisfaire aux besoins de la respiration. Pour un crustacé habile à grimper sur les arbres, fort abondant sur les côtes de l'Inde, des îles Moluques, des îles Seychelles, etc., le moyen de vivre longtemps hors de l'eau est fourni par une autre disposition également bien simple. Ce crustacé de grande taille, appelé le birgue larron (*birgus latro*) parce qu'il mange les fruits, n'a ni une carapace très convexe, ni une chambre respiratoire très vaste; mais au-dessus de ses branchies il existe des végétations vasculaires propres à retenir l'humidité et agissant à la manière d'une éponge. Partout nous arrivons à constater une relation étroite entre l'organisation et les aptitudes, entre les instincts et les caractères des parties externes. C'est ainsi que les conditions de la vie imposées à chaque espèce nous apparaissent déterminées de façon à faire regarder comme impossibles des modifications un peu considérables chez les êtres animés.

IV.

Il est une relation d'un genre particulier, des plus intéressantes à suivre dans ses diverses manifestations, c'est celle qui existe entre les facultés des adultes et l'état des nouveau-nés. Les espèces inférieures sont assez fortement constituées dès le moment de leur naissance pour subvenir à leurs besoins sans le secours d'autrui. Les espèces qui nous donnent le spectacle des plus admirables instincts naissent faibles et incapables de vivre sans les soins de leurs mères ou de leurs nourrices. Parmi les êtres qui allaitent leurs petits, ne

voyons-nous pas les plus intelligens, les mieux doués sous tous les rapports, venir au monde dans un état de faiblesse extrême, qui impose aux parens, et surtout aux mères, le devoir de garder et de protéger longtemps leurs enfans? L'homme en est le premier et le plus grand exemple. Parmi les oiseaux, il y a une distinction plus tranchée que chez les mammifères, qui tous, sans exception, tirent leur premier aliment de leurs mères. Les poussins, au sortir de la coquille, sont déjà robustes et habiles à se nourrir par eux-mêmes : à la vérité, ils suivent leur mère et semblent réclamer sa protection; mais, s'ils l'accompagnent et se réfugient sous son ventre, c'est uniquement pour trouver la chaleur essentielle aux nouveau-nés de tous les animaux à sang chaud. William Edwards, le célèbre physiologiste, montra, il y a près d'un demi-siècle, que chez les nouveau-nés la faculté productrice de chaleur est rarement assez développée pour que la température de l'organisme puisse se maintenir au degré normal, si l'atmosphère se refroidit beaucoup. Les observations et les expériences des naturalistes prouvaient que les jeunes animaux doivent être tenus chaudement, et qu'à cet égard l'instinct des mères n'est jamais en défaut. MM. Villermé et Milne Edwards reconnurent, par un ensemble de faits bien constatés, que l'espèce humaine n'est pas soustraite à la loi générale, et de la sorte ils furent conduits à s'élever contre l'obligation barbare de transporter aux mairies les enfans nouveau-nés, qui courent en effet un danger de mort, si le froid vient à les saisir. On s'appuyait, pour montrer le péril, sur des données scientifiques irrécusables; néanmoins il a fallu à quelques esprits d'élite quarante ans d'une persévérance à toute épreuve pour triompher de la routine administrative et obtenir à Paris l'abandon d'une pareille pratique.

Si, au sortir de l'œuf, les petits de la poule et de la cane, oiseaux d'une intelligence très bornée, n'ont besoin de leur mère que pour se réchauffer près d'elle, au contraire tous ces gentils oiseaux qui nous ravissent par leur chant, par leur industrie, par leurs amours, par leur intelligence, à nos yeux d'autant plus merveilleuse que la créature est plus mignonne, tous ceux que l'on habitue à vivre de notre vie domestique et qui répètent les paroles humaines, enfin ces fiers oiseaux comme l'aigle et le faucon sont dans l'obligation de veiller longtemps sur leurs petits. Après la naissance, ceux-ci sont condamnés à demeurer au nid des semaines ou des mois, et à tout attendre de leurs parens. Quels parens que les hardis moineaux, que les fauvettes et les rossignols au pur gazouillement, que les perroquets au bruyant ramage, que les faucons au cri strident! Habiles à construire des nids moelleux, pleins de ressources pour en réunir les matériaux, ils se soumettent aux plus pénibles fatigues afin de veiller sur leur progéniture, afin de la défendre contre

les attaques possibles; ils déploient une activité prodigieuse pour trouver les alimens qui conviennent à leurs enfans, et ils témoignent à ceux-ci un amour inépuisable. La nécessité d'élever les jeunes et de travailler pour eux amène l'union durable de deux individus, un mâle et une femelle, heureux d'être rapprochés dans un sentiment d'affection mutuelle, et la famille se constitue. La loi est générale. Le besoin et le plaisir de vivre ensemble ne vont pas au-delà d'une saison, si dans cet espace de temps les petits sont devenus assez forts pour prendre leur liberté; ils se prolongent davantage, si la croissance des jeunes est plus tardive. Que ceux-ci réclament pendant un temps très considérable le secours de leurs parens, les époux demeureront presque indéfiniment attachés l'un à l'autre. M. Jules Verreaux, le naturaliste voyageur, particulièrement familiarisé avec l'histoire des oiseaux, en a signalé un exemple chez une espèce fort intéressante à divers titres. Tout le monde a remarqué dans les ménageries ce singulier oiseau de proie qu'on nomme indifféremment le messager, le secrétaire ou le serpentaire. Il a des pattes d'une hauteur comparable à celle des membres d'une grue ou d'une cigogne; c'est une sorte de faucon monté sur des échasses. Il a une démarche grave et fière; une huppe raide, située en arrière de la tête et toujours frémissante, lui donne une extrême élégance. A cause de cette huppe, l'oiseau est devenu le secrétaire pour ceux qui y ont vu une ressemblance avec la plume que se mettent derrière l'oreille les gens chargés de tenir les écritures, le serpentaire pour ceux qui ont préféré rappeler une particularité de mœurs de l'oiseau de l'Afrique australe.

Les secrétaires, fort répandus aux environs de la ville du Cap, sont respectés par les habitans à raison des services qu'ils rendent dans la colonie. Autour de la plupart des habitations, il y en a un couple qui établit son aire au sommet des buissons élevés et très ordinairement à la cime des mimosas. Ces oiseaux faisant une chasse incessante aux serpens, on s'explique sans peine l'utilité de leurs grandes échasses. Ils dominent le terrain, et comme leur vue est très perçante, ils distinguent de loin le reptile, qu'il est sage de ne pas aborder sans précaution. Aussi le serpentaire qui a découvert une proie avance avec prudence, et, l'œil animé, les plumes du cou et de la nuque dressées, il épie le moment favorable, puis s'élance d'un bond, et souvent, d'un seul coup de pied appliqué avec une force incroyable, il terrasse sa victime. Parfois le serpent blessé se redresse furieux, sifflant avec rage, et se jette sur l'ennemi; mais le serpentaire, bientôt remis d'une hésitation et naturellement peu timide, ouvre les ailes pour s'en faire un bouclier, évite les atteintes par des sauts brusques, et, le reptile tombant sur le sol épuisé de fatigue, l'oiseau s'en approche et le tue à coups de pied. Ces sortes

de luttes entre un secrétaire et un serpent dangereux produisent toujours une vive impression sur l'esprit des personnes qui en sont témoins. Il y a dans la vie de l'oiseau du Cap des circonstances dont l'intérêt est d'une plus haute portée. Pour lui, le premier âge est d'une longueur remarquable; les jeunes serpentaires demeurent dans le nid au moins six mois; ils ont acquis, à peu de chose près, la taille de leurs parens, qu'ils sont encore incapables d'aller chercher leur vie. Leurs jambes et leurs tarses, d'une dimension exceptionnelle, ne se consolident qu'avec beaucoup de lenteur, et, tant que cette consolidation n'est pas faite, ils ne sauraient entreprendre les chasses dangereuses auxquelles les poussent leurs instincts et leurs appétits. Nourrir ces grands enfans d'une voracité sans pareille impose au père et à la mère l'obligation de faire une guerre incessante aux serpens, et, lorsque ceux-ci deviennent rares dans la contrée, de rechercher les lézards et même les insectes. La nécessité de pourvoir aux besoins des jeunes pendant une moitié de l'année, succédant à la durée de l'édification du nid, puis de l'incubation, détermine ainsi chez le serpentaire l'union à peu près indissoluble du mâle et de la femelle.

Cette différence entre les oiseaux, les uns pleins d'intelligence et si faibles au début de la vie que leur existence serait impossible sans une famille, les autres de peu d'instinct et de peu d'intelligence, venant à la lumière dans un état de développement assez avancé pour se suffire à eux-mêmes, apparaît tout aussi prononcée chez les insectes. En général, ceux-ci, à leur naissance, n'ont besoin d'aucun secours; les espèces de quelques groupes cependant sortent de l'œuf dans un tel état de faiblesse qu'ils périraient tout de suite, s'ils ne recevaient les soins d'une mère ou d'une nourrice. Ce sont ces admirables insectes, — les guêpes, les bourdons, les abeilles, les fourmis, — dont l'industrie, les instincts et l'intelligence déconcertent notre raison.

Nous venons de voir la règle. Les êtres doués de la plus belle organisation ont des enfans trop faibles pour pouvoir être abandonnés : aussi en prennent-ils soin; mais la règle n'est pas universelle. Des espèces assez voisines des plus remarquables par leur industrie ne savent rien faire pour leurs petits, et cependant ces jeunes animaux, au début de la vie, réclament une assistance de tous les instans. Besoin impérieux à satisfaire d'un côté, impuissance absolue de l'autre, voilà le problème dont la solution est trouvée à l'aide d'un instinct spécial dévolu aux mères incapables de travailler pour leur progéniture. Quand on ne peut pas élever ses enfans, on les confie à des étrangers; rien de plus simple. Cet oiseau que l'on nomme le coucou est bien connu, et l'on débite encore sur lui des choses fort étranges, sans distinguer toujours entre

les vieilles légendes et les récits des observateurs exacts. Le coucou, que l'on entend sans cesse dans les grands bois et que l'on n'aperçoit presque jamais, tant il se cache, ne fait pas de nid, personne ne l'ignore. Inhabile à construire, il va déposer ses œufs dans les nids d'autres oiseaux. La raison de cette incapacité nous échappe; jusqu'ici aucune particularité connue de l'organisme n'a permis de l'expliquer. Néanmoins une remarque très curieuse a été faite : les individus des deux sexes sont en nombre fort inégal; il y a quinze ou vingt mâles pour une seule femelle. Devant la foule des prétendans, la femelle, paraît-il, veut plaire à chacun, et ses galanteries perpétuelles la détourneraient de tout devoir maternel. Les coucous portent alors furtivement leur œuf dans les nids de différens oiseaux, le rouge-gorge, le rossignol, la fauvette des roseaux, le pouillot, beaucoup d'autres encore, et ces oiseaux, s'ils ne s'aperçoivent de rien, couvent l'œuf étranger, et après l'éclosion soignent l'intrus comme un de leurs petits malgré sa taille bientôt très supérieure et fort dangereuse pour les légitimes. Si l'on en croit certaines affirmations, la femelle du coucou ne perd pas toutefois en entier le sentiment de la maternité; elle ne quitte le voisinage des lieux où sont élevés ses jeunes qu'après leur départ du nid.

Quelques insectes se comportent à peu près comme les coucous. Les gros bourdons velus, tantôt roux, tantôt noirs, avec des parties jaunes, fauves ou rougeâtres, si communs pendant la belle saison sur les fleurs des champs ou la lisière des bois, sont des êtres, on le sait, qui travaillent à merveille et qui s'occupent de leur progéniture de la manière la plus irréprochable. A côté de ces insectes industrieux, on rencontre des espèces incapables de tout soin et si pareilles par leurs principaux caractères et par leur aspect à de vrais bourdons que de minutieux naturalistes n'avaient pas su les en distinguer; mais le jour vint où un observateur, Le Peletier de Saint-Fargeau, plus attentif que ses devanciers, s'aperçut d'une différence significative : ces espèces, confondues naguère avec les bourdons, sont privées d'instrumens de travail; leurs jambes n'ont pas de corbeille pour recueillir le pollen, pas d'épines pour saisir des lames de cire; le premier article de leurs tarses, encore fort large, n'est plus cependant la palette dont les bourdons se servent comme d'une truelle, il ne porte aucune brosse propre à faire tomber le pollen récolté. Pas d'instrumens de travail, c'est l'impossibilité manifeste de construire, c'est aussi l'impossibilité de nourrir les larves. Ces insectes, désignés sous le nom de psithyres, ont recours aux bourdons pour la conservation de leur propre espèce. La ressemblance donnée par la nature à ces deux sortes d'êtres est aisée à expliquer. Le coucou, introduisant un œuf dans le nid d'un petit oiseau, n'a

pas à craindre de se faire un mauvais parti, s'il est surpris par le propriétaire. Ce n'est pas la même chose pour l'insecte qui pénètre chez les bourdons; l'habitation est toujours plus ou moins remplie et gardée par des individus dont les coups sont mortels. La ruse la mieux concertée échouerait. Ici il faut tromper sur sa qualité, il faut paraître bourdon quand on ne l'est pas. Les psithyres ont donc reçu en partage la taille, les formes, les nuances et tout l'aspect des bourdons, et, comme il y a de ces derniers des espèces en assez grand nombre que leurs couleurs distinguent, il y a des psithyres répondant aux particularités caractéristiques de ces différentes espèces. En voyant l'un d'eux, sans crainte d'erreur on peut dire : Voilà le parasite de tel bourdon. Le psithyre entre donc sans être inquiété dans la demeure où l'on travaille, où l'on nourrit les jeunes sujets, son vêtement le fait prendre pour un membre de la famille; il entre avec la confiance de n'être pas reconnu pour étranger, de n'être point maltraité. Dans les cellules construites en vue d'une autre destination, il dépose ses œufs; les larves qui en sortiront auront toute l'apparence de celles des bourdons, et ceux-ci, dans leurs soins, n'établiront aucune différence. Ainsi se perpétue une relation entre deux espèces n'appartenant pas au même genre. Les bourdons se passeraient fort bien des psithyres, mais la disparition des premiers serait la perte inévitable des derniers.

Tous ces insectes laborieux qu'on appelle vulgairement les abeilles solitaires et les abeilles maçonnes sont également exposés à recevoir les visites d'hyménoptères de la même famille, incapables de travailler; mais ces étrangers n'ont pas la livrée des espèces dont ils envahissent les nids; ils n'en ont nul besoin, ne devant agir que par l'adresse et la ruse. L'abeille solitaire, seule, édifie le berceau de sa postérité, et approvisionne chaque loge d'une quantité de nourriture juste suffisante pour la larve destinée à l'occuper. En quête de sa récolte, elle est obligée de s'éloigner fréquemment; l'abeille qui ne travaille pas et n'a d'autre souci que d'opérer le dépôt d'un œuf dans la cellule où sa larve mangera la provision amassée pour la larve de l'espèce laborieuse, se tient aux abords du nid où l'on apporte le miel et le pollen; elle étudie la situation, profite, pour pénétrer dans le réduit, de l'absence du propriétaire, y met un œuf, puis s'échappe furtivement, comme le larron qui ne doute pas du danger qu'il courrait, s'il venait à être rencontré.

V.

Lorsqu'on arrête ses regards sur les circonstances de la vie des êtres animés, on est très frappé de voir d'un côté des créatures heureusement douées dont les conditions d'existence semblent pleines

d'attrait, d'un autre côté des créatures moins favorisées, et enfin des êtres en quelque sorte déshérités dont la vie n'est possible qu'avec le secours ou au moins l'appui d'espèces ayant en partage la force ou l'habileté. De là des associations d'animaux vraiment singulières; parfois l'infortuné attend sa subsistance de la bonne volonté du riche, plus souvent le faible accompagne le fort soit pour être transporté, soit pour profiter du fretin que ce dernier abandonne. M. van Beneden, l'éminent professeur de l'université de Louvain, appelle ces animaux qui s'attachent à la fortune d'autrui des *commensaux*.

Dans certaines fourmilières habitent de petits coléoptères luisans que l'on nomme des clavigères; leur tête est surmontée de grosses antennes, et les côtés du corps portent des bouquets de poils. Ceux-là sont bien déshérités; absolument aveugles, ayant une bouche dont les pièces articulées sont fort petites et très peu mobiles, ils ne peuvent manger seuls, l'assistance des fourmis leur est indispensable. Il existe entre ces insectes une relation des plus curieuses très bien observée par un naturaliste habile, M. Lespès. Les clavigères produisent une liqueur douce qui enduit leurs bouquets de poils; les fourmis, friandes de tout ce qui est sucré, hument cette liqueur, et les clavigères deviennent pour elles des hôtes chéris. En retour de leurs bons offices, elles les nourrissent en leur donnant la becquée. Lorsqu'on bouscule une fourmilière, chacun sait avec quel zèle, quelle promptitude, quelle sollicitude les fourmis emportent leurs larves et leurs nymphes pour les mettre à l'abri du danger. Elles agissent de la même façon à l'égard des clavigères qu'elles croient menacés. Malgré tout, la condition humble appartient à ces derniers dans l'association, où chacun trouve son compte; c'est l'esclavage rendu inévitable par des défauts d'organisation. Pour le philosophe, il y a peut-être une chose plus intéressante encore que cette condition d'esclavage dans les relations des fourmis et des clavigères. Les expériences répétées de M. Lespès ont prouvé que les fourmis ont besoin d'une éducation pour apprécier les bienfaits qu'elles peuvent obtenir des petits coléoptères luisans. Toutes les fourmilières de même espèce ne possèdent pas de clavigères. S'avise-t-on de mettre quelques-uns de ces pauvres aveugles dans un nid où il n'en existe pas, les fourmis ne se doutent nullement du bonheur qu'on a voulu leur procurer. Avec leur instinct de chercher à se rendre compte de ce qui se passe dans leur demeure, elles examinent les intrus, et, ne découvrant pas le parti qu'il est possible d'en tirer, elles les mettent en pièces.

Dans certaines associations d'individus d'espèces différentes, il règne une sorte d'égalité; celle de la moule et du petit crabe connu sous le nom de pinnothère en offre l'exemple. Le pinnothère, auquel on a attribué bien à tort des propriétés malfaisantes sur l'é-

conomie animale, trouve un abri dans la moule. Couvert d'une carapace dure comme la pierre, armé de pinces puissantes et doué d'une excellente vue, il tombe à l'improviste sur sa proie, et la dévore tranquillement; la moule reçoit les reliefs. Il lui donne la pâture, elle lui fournit le logement. — Le plus souvent l'association n'est avantageuse que pour l'individu faible, seul d'ailleurs à la rechercher. — De tout petits poissons restent à demeure dans la bouche d'une grosse espèce de silure des côtes du Brésil, habile à pêcher à l'aide de ses barbillons, et là ils saisissent au passage ce qui leur convient. — Un poisson de la Méditerranée d'une forme effilée, le fierasfer, assez mal partagé pour faire la chasse, s'introduit dans l'estomac des holothuries, où il puise à son aise. Les holothuries sont des zoophytes revêtus d'un tégument très coriace, et qui ont la bouche entourée de tentacules rameux. Les Chinois les mangent, surtout l'espèce qu'on appelle le trépang comestible. Beaucoup d'animaux dont les moyens de locomotion sont très imparfaits, principalement des crustacés, s'accrochent à des poissons et recueillent leur subsistance en voyageant. Des espèces d'une organisation inférieure perdent leur entière liberté; les cirrhipèdes se fixent pour ne plus jamais se détacher, attirant vers leur bouche les corpuscules flottans à l'aide d'appendices convertis en cirres frangées. Les coronules, qui appartiennent à ce groupe, s'attachent sur la peau des baleines, et sont promenées de la sorte dans les eaux, où les êtres microscopiques propres à les nourrir sont en profusion.

Un autre genre d'association est celui des parasites avec les êtres dont ils tirent directement leur subsistance. Parmi ces parasites, il en est d'une organisation si inférieure que le transport de ces animaux chez les individus destinés à les héberger semble dépendre d'un hasard. Les vers intestinaux n'ont pas d'appendices, ils se meuvent dans les plus étroites limites; l'arrivée de ces vers au lieu où l'existence leur est possible n'est le fait ni de leur instinct, ni de celui de leurs parens. Les êtres savent d'autant mieux lutter contre les chances d'accidens que leur organisation est plus parfaite, que leurs instincts et leur intelligence sont plus développés. Pour les espèces inférieures très exposées aux chances de destruction, le désavantage est compensé par une extrême fécondité. Chez les espèces impuissantes à se protéger, la fécondité devient immense. Les vers intestinaux ne sont mis en situation de vivre que par des circonstances presque fortuites; leurs œufs sont produits et répandus en nombre incalculable.

VI.

Toutes les coïncidences du genre de celles que nous venons d'examiner entre les aptitudes physiques et l'organisme des êtres peuvent être saisies dans les moindres détails par l'observation et l'expérience. Seulement ce n'est point aux phénomènes de l'ordre physique que la science doit s'arrêter dans l'étude de la vie, les phénomènes de l'ordre psychologique lui appartiennent aussi. La liaison est intime entre les deux ordres de phénomènes. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer entre eux quelques animaux dans toutes leurs manifestations, et ces animaux à l'homme lui-même. Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait sérieusement que les bêtes sont de simples machines.

L'esprit humain a tout d'abord été frappé par les différences prodigieuses qui se révèlent dans les formes, dans la conformation organique, dans les habitudes des êtres. La diversité est immense en effet, car chaque espèce porte son empreinte dans des caractères zoologiques et biologiques parfaitement appréciables; mais, après une longue suite de recherches, l'unité dans le plan général a été dévoilée. On avait reconnu chez tous les êtres animés les mêmes appareils organiques, les mêmes tissus, les mêmes fonctions, le même commencement. Ce qui diffère, c'est le degré de développement ou de perfection, ce sont les appropriations. Les facultés du domaine de l'intelligence sont-elles soumises à une autre loi? Poser la question, c'est faire comprendre tout ce qu'il y aurait là de contraire à l'harmonie des phénomènes naturels; rapprocher les faits les mieux démontrés par l'observation et l'expérience, ce sera fournir les preuves évidentes que la loi est la même. Cuvier a dit un jour : « Pour bien connaître l'homme, il ne faut pas l'étudier que dans l'homme. » Le grand naturaliste songeait surtout aux détails matériels de l'organisme. Avec une égale vérité, on peut ajouter : Pour bien connaître l'intelligence, il ne faut pas l'étudier seulement dans les manifestations de l'intelligence humaine.

Comme on a déjà pu en juger par les détails que nous avons rapportés sur la vie de divers animaux, les instincts très développés chez les espèces douées d'une riche organisation se restreignent en même temps que l'organisation se dégrade. Tout animal a l'instinct de faire usage des instrumens qu'il possède, et la nature de ses instrumens détermine le genre de ses opérations. L'homme ne fait nulle exception à cette règle. Saurait-on s'imaginer des hommes réunis en un petit groupe isolé qui ne se serviraient pas de leurs mains pour façonner des armes, des outils, des ustensiles, pour se bâtir des abris avec les matériaux à leur portée, pour se confec-

tionner des vêtemens, si le froid les rend nécessaires? Parfois une ressemblance dans les produits de l'industrie de peuplades fort éloignées a conduit à supposer d'anciens rapports ou une communauté d'origine, lorsqu'on aurait été dans la vérité en reconnaissant que les individus avaient obéi aux mêmes instincts sans avoir besoin d'aucune tradition. Partout l'intelligence se montre unie à l'instinct; pas d'instinct possible sans une intelligence pour le diriger et le dominer. On a cru à deux sortes de phénomènes indépendans l'un de l'autre, faute d'avoir étudié d'une manière comparative les circonstances de la vie chez l'homme, les mammifères, les oiseaux et les insectes. L'intelligence a ses degrés, manifestes à l'égard des individus, beaucoup plus manifestes à l'égard des espèces, et de même que dans l'organisme la dégradation ou le perfectionnement ne porte pas toujours sur l'ensemble, mais seulement sur quelques parties, de même l'intelligence peut demeurer forte en quelques points et très affaiblie en d'autres points. Voir dans l'intelligence des animaux des réductions proportionnelles de la nôtre serait s'abuser étrangement. Buffon était aveuglé par une idée de ce genre en ne voulant reconnaître chez le castor qu'un instinct machinal, parce que ce mammifère n'a pas l'esprit du chien ou du renard. Le castor possède dans ses robustes dents incisives des instrumens propres à couper le bois, dans sa queue une véritable truelle, dans ses pieds de devant presque des mains. Il a tout ce qu'il faut pour bâtir, il a l'instinct de la construction, et son intelligence se montre admirable dans la série des actes que ses travaux exigent. Les castors choisissent l'endroit le plus convenable à leur établissement; sur une rivière sujette à des débordemens, ils élèvent une digue avant de construire leur habitation; ils se dispensent de ce travail sur un lac dont le niveau change peu; ils coupent un arbre de façon à le faire tomber du côté de l'eau, c'est-à-dire du bon côté; ils le taillent comme il convient; les individus se partagent la besogne, l'un enfonce les pieux, l'autre applique le mortier; ils parent aux accidens, à l'inondation. Quelle suite d'observations et de réflexions nécessaires! Le castor a une spécialité, il possède une merveilleuse intelligence dans cette spécialité : hors de là, il est fort ordinaire, et certes, comme le remarque Buffon, il n'a pas l'esprit du chien.

Il est impossible de songer sans une sorte de terreur à quoi se réduirait l'intelligence d'un homme privé de tous les sens. Toutes nos idées sur le monde extérieur nous arrivent par leur intermédiaire. Chez les animaux, les mêmes sens existent à des degrés de développement très variables; mais, pour apprécier avec une entière rigueur les nuances dans les impressions que peuvent transmettre les organes, d'immenses recherches sont indispensables; elles s'exé-

cuteront, et le résultat ne pourra manquer de nous éclairer sur les phénomènes de l'ordre intellectuel. La possibilité de parvenir à expliquer toutes les perceptions des êtres par l'étude comparative des organes des sens paraît évidente. On distingue moins bien ce que l'investigation anatomique du cerveau fournira de lumière sur les actions mentales; jusqu'à présent, ces actions ne sont reconnues que par les manifestations qui nous frappent. Nous constatons simplement d'une manière générale que le volume relatif du cerveau et le degré de centralisation des masses nerveuses sont en rapport avec l'étendue des instincts et de l'intelligence. Seulement, dès l'instant que l'on aura obtenu une notion précise des organes des sens et des facultés de chaque espèce, l'étendue des perceptions pouvant être déterminée de la façon la plus nette dans tout animal, il sera permis de concevoir l'espérance d'arriver à un résultat considérable en étudiant le cerveau d'une manière comparative chez les espèces reconnues susceptibles des mêmes perceptions et chez les espèces ayant des perceptions d'un autre genre. En procédant de la sorte, la science rebelle à toute croyance venant de l'imagination ne s'écartera pas des voies de l'observation et de l'expérience.

Les êtres bien organisés ont une mémoire surprenante, sans cesse remarquée par les personnes qui aiment la compagnie des animaux; ceux-ci se souviennent d'un bienfait, d'une injure surtout. Un chien reconnaît l'ami de la maison après nombre d'années, et les lieux qu'il revoit après une longue absence. La faculté de raisonner, de comparer, d'apprécier les situations, ne se sépare point de la mémoire. Les animaux sauvages se montrent confians dans les localités où l'homme les laisse vivre en paix, pleins de défiance dans les endroits où la présence de celui-ci leur est devenue redoutable. Le témoignage des voyageurs qui ont exploré des contrées inhabitées est précieux à recueillir. « C'est une chose curieuse, dit Livingstone, que d'observer l'intelligence des animaux sauvages. Dans les contrées où on les chasse avec des armes à feu, ils se tiennent dans les endroits les plus découverts du pays, afin d'apercevoir le chasseur du plus loin qu'il est possible. Il m'est arrivé si souvent, lorsque j'étais sans armes, d'approcher, sans les inquiéter, d'animaux qui, lorsque j'avais mon fusil, s'enfuyaient dès que j'apparaissais, que je suis persuadé qu'ils comprennent parfaitement le danger qu'ils courent dans ce dernier cas et la sécurité qu'ils peuvent avoir en face d'un homme désarmé. Ici, où ils n'ont à craindre que les flèches des Balondas, ils demeurent pendant le jour au fond des forêts les plus épaisses, où le tir de l'arc est beaucoup plus difficile. »

Il est curieux d'observer l'effort d'un animal cherchant à comprendre. Une glace est posée à terre, un chat survient qui se

montre fort intrigué en apercevant son image. Il approche, croyant voir un autre individu de son espèce, et, ne pouvant le toucher de son museau, il lance des coups de griffe contre le verre. L'obstacle reconnu, il va regarder derrière le cadre, et, n'y découvrant personne, il revient et recommence le même manége, toujours inutile; puis, comme saisi d'une idée lumineuse, le corps frémissant, le poil ébouriffé, il se dresse contre le bord du cadre, envoyant des coups de pattes des deux côtés à la fois pour être certain de ne pas manquer d'attraper le mystificateur. Seulement, après s'être convaincu de l'inutilité de ses manœuvres, il abandonne la place, résigné à ne pas comprendre, à peu près comme un Arabe auquel on aurait voulu expliquer le système de la télégraphie électrique. Malgré tout, l'animal a fait preuve d'autre chose que d'un instinct machinal. On a mis en doute que les animaux eussent la conscience de leurs actes, et cependant, à défaut d'études sérieuses, la plus vulgaire observation devait à cet égard enlever toute incertitude. Un chien a été habitué à respecter les victuailles dans la maison qu'il habite, mais parfois il ne résiste pas à la tentation; c'est toujours furtivement qu'il dérobe un bon morceau, et, s'il craint d'être surpris, il se sauve au plus vite comme un vrai larron. Dans une maison vivait un cobaye, c'est-à-dire un cochon d'Inde, animal d'une intelligence assez bornée. Le pauvre petit adorait les fruits, et au dessert de son maître, qui dînait seul plongé dans la lecture, on le mettait sur la table chargée de fraises, de poires ou de pommes. Il savait qu'il lui était interdit de rien prendre sans l'avoir reçu. A certains jours, s'il n'était pas promptement servi, la tentation devenait trop vive; le moindre regard l'arrêtait, mais, impatienté d'attendre, il venait frapper de son museau le bras de son maître, et grimpait après lui en grognant, si l'appel semblait n'avoir pas été entendu. Des faits tout aussi concluans pourraient être énumérés presque à l'infini. Les sentimens, les passions, se manifestent chez les animaux sous tous les aspects. Un chien prend une personne en affection, une autre en haine, il a des préférences et des antipathies de toute sorte. Un perroquet reçoit les meilleurs traitemens de tous les membres de la famille qui se l'est attaché; pour l'un d'eux, il n'a que des amitiés, des câlineries, des gentillesses; avec un autre, il est réservé; avec un autre, il est méchant. L'animal intelligent est dans ses amours plein de tendresse. Les jolis oiseaux chanteurs sont ravissans à contempler quand ils se font leurs agaceries; l'émotion qu'ils éprouvent se traduit par toute sorte de signes, leur poitrine se soulève plus fort qu'à l'ordinaire, leur petit cœur bat plus vite. Le sentiment est l'apanage de toutes les créatures d'élite.

C'est se tromper beaucoup de croire que les animaux sont insen-

sibles à la beauté. A certains momens, ils semblent eux-mêmes animés du désir de paraître beaux; les cerfs et toutes les espèces de la race féline prennent une attitude fière; les oiseaux qui ont une belle huppe dressent cette huppe, ceux qui ont une belle queue, tels que les paons, étalent cette queue, comme dominés par le sentiment de l'orgueil. Du reste il est évident, d'après l'observation, que la beauté des individus d'un sexe doit produire sur ceux de l'autre sexe une assez forte impression. Ils acquièrent tout leur éclat dans le temps où les mâles et les femelles se rapprochent. Les poissons, chez lesquels on aperçoit à peine quelques pâles lueurs d'intelligence, prennent alors des couleurs d'une vivacité surprenante. Beaucoup d'oiseaux en plumage de noce semblent avoir revêtu des habits de fête; le gentil chardonneret, le gai pinson sont tout brillans, le bouvreuil, habituellement d'un rose terne, s'est empourpré. On aurait tort de penser que, parmi les animaux richement organisés, un mâle pouvant choisir s'unisse indifféremment à la première femelle venue, une femelle à un mâle sans le moindre souci des avantages extérieurs; l'observation ne permet pas d'accepter une semblable opinion. Un amateur distingué, M. le comte Primoli, qui aime les oiseaux et qui sait une infinité de choses charmantes sur leurs ménages, s'était procuré plusieurs de ces énormes pigeons obtenus par une suite de *sélections*, et désignés par les oiseleurs sous les noms de pigeons de Hollande et de pigeons romains. L'époque de la pariade arriva, et ce fut l'instant de choisir, ici un époux, là une compagne. Il y avait dans le voisinage des pigeons ordinaires; or il advint que chaque gros pigeon alla rechercher une petite compagne, chaque grosse femelle un époux de petite taille. On voit des choses semblables ailleurs que chez les animaux. Pour conserver la race, il fallut rendre les communications impossibles.

Les mammifères et les oiseaux les mieux doués témoignent leur joie à l'idée d'une distraction, comme les chiens de chasse en voyant prendre les fusils, comme les chevaux fringans quand on se prépare à les faire sortir. Ils éprouvent de l'ennui, et l'on sait que l'ennui est quelquefois mortel, même pour les bêtes. Les conditions de la vie ne se bornent aux besoins purement matériels que chez les espèces inférieures. Les mammifères et les oiseaux aiment à s'amuser; souvent le jeune chat ne veut pas jouer tout seul, et à sa manière il vous invite à jouer avec lui. Les animaux ont des colères terribles; la passion de la vengeance peut les exciter à un point extrême; il n'est pas jusqu'à des insectes, tels que les guêpes et les abeilles, qui ne poursuivent un agresseur durant des heures entières, cherchant à le blesser. Tous les êtres se montrent paresseux; l'oiseau, qui a pour devoir de construire un nid, se dispense de cette besogne,

s'il rencontre un vieux nid qu'il puisse aisément réparer. On a songé à mettre à profit cette paresse pour retenir ou même attirer les petits oiseaux dans les lieux où ils étaient devenus rares; des nids artificiels ont été placés dans les arbres et les buissons, et le succès a été complet. La plupart des abeilles solitaires ont aussi leur paresse. Des espèces de ce groupe qu'on nomme les anthidies ont fourni à un entomologiste anglais un exemple de paresse qui mérite d'être noté, tant il prouve l'intelligence de ces curieux insectes. Les anthidies garnissent habituellement leurs nids d'une sorte de flanelle qu'elles confectionnent lentement avec la bourre des fruits des scrofulaires et des bouillons blancs; des individus de ce genre, apercevant des vêtemens de flanelle qui séchaient sur le pré, allèrent en tailler des morceaux. Le travail était tout de suite fait.

L'homme, qui domine la création entière par l'ensemble de ses aptitudes physiques, par ses facultés intellectuelles et par la possession de la parole, est soumis en ce monde aux mêmes lois que les autres créatures. On a répété complaisamment que seul il fait des progrès, et un physiologiste célèbre, qui s'est beaucoup occupé des fonctions du cerveau, a exprimé cette pensée par une sorte de sentence : « l'animal ne fait jamais de progrès comme espèce; l'homme seul fait des progrès comme espèce. » Cela semble vouloir dire que les hommes d'aujourd'hui ont une supériorité naturelle sur ceux de l'époque de Moïse ou du temps de Périclès; en réalité, on a confondu l'espèce humaine avec la société, qui se perfectionne et qui grandit par le travail de ses membres.

En résumé, le grand caractère d'unité qui se dégage de l'ensemble des faits de l'ordre physique se dégage également de l'ensemble des faits de l'ordre intellectuel les mieux observés et les plus indiscutables. De même que les aptitudes, que les fonctions perdent en importance lorsque les instrumens se simplifient et disparaissent lorsque les organes n'existent plus, les facultés de l'ordre intellectuel s'amoindrissent quand l'organisme se dégrade. Nulle part les phénomènes de la vie ne diffèrent essentiellement; ici se manifestant avec éclat, ailleurs d'une manière faible, ils s'évanouissent lorsqu'il n'y a plus d'instrumens pour les produire. Chez les êtres animés, l'union est intime entre tous les phénomènes, et seule la reconnaissance de cette vérité, qui est un récent progrès issu de l'étude et de la raison, prépare à l'investigation scientifique une nouvelle voie, et promet à l'esprit humain de nouvelles lumières.

ÉMILE BLANCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1870.

Il n'est rien de tel que d'être au parterre pour bien voir une pièce et pour en apprécier les effets. On est du moins à l'abri des illusions complaisantes de ceux qui, se trouvant dans les coulisses ou même dans les chœurs, ne voient rien et se figurent qu'ils font tout marcher. Hélas! les choses ne marchent pas aussi nettement et aussi sûrement qu'on le croirait; elles ont, si l'on veut, une apparence triomphante; au fond, elles manquent d'une certaine liaison intime, elles vont passablement au hasard. Notre pièce politique et parlementaire avait pourtant bien commencé aux premières heures de cette année. Elle était conduite par des hommes de bonne volonté entrant sur la scène, c'est-à-dire au pouvoir, avec du talent, de la considération et l'amour du bien public. Ces ministres d'un ordre nouveau avaient pour eux le vent qui soufflait, la force d'une situation, et, mieux encore, cette fortune exceptionnelle d'être entre tous les instrumens désignés d'une transformation nécessaire, ardemment désirée. On ne demandait qu'à les suivre et à mettre en eux tout ce qu'il faut de confiance pour assurer le succès d'une si belle entreprise. Rien n'est essentiellement changé sans doute, l'opinion nourrit toujours les mêmes vœux; ce qu'on pensait il y a deux mois, on n'a pas cessé de le penser, et ce qui a fait la raison d'être du cabinet du 2 janvier est encore sa force dans les circonstances difficiles que traverse la France. Seulement les incidens sont venus, la pièce s'est embrouillée et a pris des allures quelque peu vagabondes; la confusion s'en mêle, si bien que de ce régime parlementaire si longtemps regretté et enfin renaissant il est à craindre que nous n'ayons jusqu'ici que les faiblesses, les prodigalités de parole et les embarras de l'action dans le ministère, les troubles dans le parlement, les disputes vaines, les coups de théâtre, les questions de cabinet improvisées à tout bout de champ.

Nous vivons en effet dans un moment singulier, où tout a de la peine

à reprendre sa place, et où, à défaut d'une activité réglée et féconde, règne un besoin universel de recommencer sans cesse les mêmes luttes, de se battre dans le vide, de se perdre surtout en manifestations retentissantes qui n'éclaircissent rien. On laisse volontiers à la presse le léger ridicule d'avoir une idée par jour, on réserve pour soi le droit de faire une déclaration par jour. La droite s'explique, la gauche s'explique, le gouvernement arrive pour s'expliquer à son tour plus que tout le monde, et en fin de compte, au bout de toutes ces explications, le pays, qui suit ce spectacle avec surprise, en vient à être plus impatient que jamais de démêler la vérité des choses, de savoir où il en est, ce qu'on veut faire et comment on veut le faire. On a failli le savoir le jour où M. le comte Daru, pressé par M. Jules Favre et parlant visiblement pour tous ses collègues, est venu définir avec le bon sens le plus élevé la politique du gouvernement. Ce jour-là, on a éprouvé un véritable soulagement, comme si on sortait d'un brouillard incommode, en entendant cette parole sérieuse, ferme et sincère qui a eu un juste retentissement, et le corps législatif presque tout entier s'est laissé entraîner par ce langage qui n'avait assurément rien d'ambigu, qui attestait tout à la fois l'homogénéité, le libéralisme et la résolution du ministère. On se croyait bien fixé après cela, la dissolution était écartée pour le moment, on avait un gouvernement libéral, et on pouvait marcher. Pas du tout! Le lendemain, nouvelles perplexités, nouvelle manifestation ministérielle à propos des candidatures officielles. Cette fois c'était M. Émile Ollivier, fort habilement attiré à la tribune par M. Ernest Picard et M. Grévy, et intervenant par une déclaration qui ne contredisait pas sans doute le langage de M. le ministre des affaires étrangères, qui le complétait et le précisait sur un point spécial, si l'on veut, mais qui dans tous les cas avait pour effet immédiat de laisser entrevoir encore une fois la question ministérielle, disparue la veille dans un vote d'enthousiasme. C'était un changement de front sur place. La veille, M. le comte Daru avait rallié le corps législatif tout entier, sauf la fraction la plus extrême de la gauche; le lendemain, M. Émile Ollivier ralliait la gauche tout entière avec les centres contre la fraction la plus obstinée de la droite, s'attachant furieuse et consternée aux débris de la candidature officielle. Le coup de bascule a été complet. Que M. Émile Ollivier, pour accentuer plus vivement la politique du ministère dans les élections, se soit cru obligé de décliner en fait pour le gouvernement un droit d'intervention qu'il a d'ailleurs admis en principe, et qu'il se soit même laissé entraîner à un engagement de neutralité absolue en toute circonstance, la question n'est pas là pour le moment. Il est bien clair que la révolution qui s'accomplit a ses conséquences dans les procédés électoraux comme dans tout le reste. La question est dans cette confusion sans cesse renaissante qu'on crée au feu des discussions de tous les jours,

dans cette mobilité apparente des choses qu'on entretient involontairement, lorsque la première nécessité serait beaucoup moins d'avoir des victoires d'éloquence que d'agir, beaucoup moins de multiplier les déclarations théoriques que de mettre la main à l'œuvre, et d'appliquer cette politique libérale qui n'est jusqu'ici, aux yeux du pays, qu'un généreux et séduisant drapeau.

Malheureusement c'est là un piége dont il ne semble pas bien aisé de se défendre. Les réformes vraies et sérieuses qui touchent à l'administration, aux finances, à l'instruction publique, aux intérêts commerciaux et économiques, ces réformes sont difficiles sans doute, elles exigeraient une patiente et laborieuse attention; alors on les ajourne pour se jeter sur cette proie de la dissolution du corps législatif et des candidatures officielles, sans songer qu'en agissant ainsi on a l'air de se dérober aux véritables difficultés, et de tout sacrifier à l'éclat des discussions passionnées. Rien n'est assurément plus facile que de décréter de mort le corps législatif, c'est bien plus facile que de faire de bonnes lois, un coup de tête et une signature suffisent. En quoi cependant la situation se trouverait-elle simplifiée? Elle n'en serait que plus obscure au contraire, une dissolution prononcée par impatience ne ferait que compliquer un mouvement à peine commencé, et somme toute l'honorable comte Daru a posé la question dans les termes les plus justes lorsqu'il disait l'autre jour : « Pourquoi n'accepterions-nous pas le concours de cette assemblée? Pourquoi imposerions-nous au pays des agitations qui ne sont jamais sans danger, et qui seraient dans ce cas sans motif? » La dissolution serait-elle nécessaire parce que cette chambre, qui n'a que quelques mois d'existence, est insensible au vœu public, parce qu'elle est née de l'abus des influences officielles, et qu'elle ne représente plus l'opinion? Par une contradiction qui n'est pas la seule dans son discours, M. Jules Favre lui-même a été le premier à rendre témoignage en faveur de ce corps législatif dont il demande pourtant la disparition. M. Jules Favre a fait aux députés ce compliment un peu imprévu, que « le souffle de la volonté nationale a passé par leur conscience, » et a eu raison de tous les mauvais vouloirs. Ce sont les cent-seize qui ont provoqué le message du 12 juillet 1869 et le sénatus-consulte du 8 septembre; ce sont les cent vingt-huit qui ont donné naissance au ministère du 2 janvier 1870. Au contact de ces manifestations du corps législatif, le pouvoir personnel a reculé. « C'est le pouvoir national qui a affirmé sa volonté, et cette volonté a été acceptée, » M. Jules Favre le dit. Il resterait à savoir comment une assemblée qui a fait tant de choses, au dire de M. Jules Favre, serait désormais absolument incapable de coopérer avec quelque utilité à une transformation dont elle a été la promotrice victorieuse, comment elle serait indigne de vivre un jour de plus.

Pour ceux qui se plaisent aux analogies de l'histoire, la crise de 1869 et de 1870 ressemble étrangement à une autre crise parlementaire du temps passé, celle de 1816, et elle doit inévitablement se dénouer de la même manière. La majorité sortie des dernières élections, c'est la majorité royaliste de 1816; le ministre libéral d'autrefois s'appelait M. Decazes, il s'appelle aujourd'hui M. Émile Ollivier, et le corps législatif actuel ne peut échapper à un coup semblable à cette ordonnance du 5 septembre 1816, qui fut le point de départ des plus libérales et des plus fécondes années de la restauration. Tout cela est fort bien; mais cette opposition ou plutôt cette majorité de la chambre *introuvable* de 1816 concentrait en elle-même toutes les passions les plus furieuses de réaction. Elle poussait aux proscriptions implacables, à la banqueroute envers les créanciers mal pensans, au rétablissement de tous les priviléges. Ce qu'elle voulait en un mot, et elle ne le cachait pas, c'était pousser jusqu'au bout sa victoire sur la révolution, de même que la révolution avait poussé jusqu'au bout sa victoire sur l'ancien régime. Franchement le corps législatif actuel est-il de cette trempe? et en est-il arrivé à ce point de puissance réactionnaire que M. Émile Ollivier n'ait plus qu'à reprendre au plus vite le rôle sauveur de M. Decazes? Bien mieux, cette ancienne majorité dont on parle toujours n'est même plus la majorité; elle n'est qu'une minorité, et parmi ces cinquante-six qui l'autre jour ont brûlé leur dernière poudre pour la candidature officielle, si l'on pouvait compter ceux qui voteraient pour le rétablissement du régime de 1852, combien y en aurait-il? Il ne suffit pas de dire que tout est changé, qu'à une situation nouvelle il faut nécessairement un corps législatif nouveau. La révolution de 1830 avait bien aussi changé quelque peu l'état de la France; la chambre des députés ne fut cependant pas dissoute, elle resta ce qu'elle était, complétée par des élections partielles, et, parmi les victorieux employés à consolider l'œuvre de juillet, beaucoup ne croyaient pas certainement avoir été élus pour cela. Lorsqu'en 1839 le comte Molé, ayant à faire face comme chef de ministère à une formidable coalition parlementaire, en appelait au pays, on ne lui épargnait pas la dure et amère accusation d'être l'instrument du pouvoir personnel, de pousser jusqu'à la dernière limite dans les élections l'abus des influences officielles et de la corruption administrative. Ceux qui vinrent après M. Molé n'eurent pourtant pas la pensée ou ne se crurent pas obligés de dissoudre cette chambre qu'ils avaient représentée d'avance comme viciée par l'action administrative, et qui se composait au moins pour moitié de députés dévoués à l'ancien ministère ou à ce qu'on nommait le pouvoir personnel. On s'arrangea avec elle, et on marcha du mieux qu'on put. Nous ne voulons dire qu'une chose: la dissolution, telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'est ni une affaire de principe, ni une affaire de né-

cessité immédiate, puisqu'il n'y a eu jusqu'ici aucun conflit entre le corps législatif et le nouveau ministère, — ni même une tradition parlementaire invariable; c'est une question d'opportunité et de circonstance, M. Daru l'a laissé entrevoir avec autant de tact que de jugement politique. — Est-on bien certain d'ailleurs qu'une élection entreprise aujourd'hui produirait ce qu'on en attend, qu'un corps législatif nouveau vaudrait beaucoup mieux que celui que nous avons? Une élection à l'heure présente serait vraisemblablement l'expression de l'immense désordre d'idées inhérent à une transition qui n'est même pas achevée. On nous écrivait récemment de province : « Liberté complète ici! Nous avons des valets de ville qui colportent tout ensemble dans leur bissac les avis de la commune, les circulaires de M. le préfet et *la Marseillaise!* Du reste, ils n'y mettent aucune malice, cela leur est parfaitement indifférent. » C'est l'image de ce qui se passe un peu partout, confusion et incertitude. Le plus pressé est donc d'éclairer les esprits, de hâter l'organisation libérale du pays, de refaire une situation nette et telle que les populations sachent au moins ce qu'elles font, sur quoi elles vont voter, et, pour accomplir cette œuvre nécessaire avant tout, de quel instrument peut-on se servir si ce n'est de la chambre qui existe? C'est fort bien de proclamer l'indignité d'une assemblée, seulement on ne voit pas que du même coup on proclame la radicale inaptitude de cette assemblée à faire la loi essentielle, mère d'une représentation nationale nouvelle, — la loi électorale.

Est-ce à dire que ce corps législatif doive vivre indéfiniment ou même longtemps? Nous ne le savons certes pas; il peut aller plus vite qu'il ne croit vers la dissolution, s'il continue, comme aussi il peut prolonger son existence avec plus de bon sens. Encore une fois c'est une question d'opportunité, de même que les candidatures officielles, qui ont donné lieu l'autre jour à de si dramatiques débats, à de si vives péripéties parlementaires, sont tout simplement une question de mesure. Notre malheur en France est toujours le fanatisme des mots et des déclarations sonores; nous ne pouvons pas nous résoudre à considérer une affaire politique avec la simple raison politique; il nous faut à tout prix des idéalités et des systèmes pour paraître sérieux. Si les partis étaient de bonne foi, et s'ils voulaient en convenir, le problème des candidatures officielles ne serait point, après tout, bien difficile à résoudre. Il n'est point douteux que le gouvernement ne peut ni ne doit faire des élections comme il fait de l'administration, qu'il n'a pas le droit de mettre en mouvement l'immense machine placée sous sa main, de se servir des ressources dont il dispose pour aider à la nomination d'un député; il ne doit en un mot ni suspendre la loi pour ses candidats préférés, ni abuser de son pouvoir. Tout cela est clair comme le jour. Quant au reste, quant à l'abstention absolue préconisée par M. Jules

Favre, par M. Grévy, par M. Picard lui-même, quant à la neutralité absolue admise par M. Émile Ollivier, nous prendrons la liberté de dire après M. le garde des sceaux que c'est un pur exercice académique. M. Émile Ollivier était sûrement de la plus parfaite bonne foi; ce qu'il disait, il le pensait. Malheureusement ce jour-là il était dans les nuages, et c'est son collègue de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, qui a dit le mot vrai, sensé, politique, en déclarant que le système des candidatures officielles avait disparu avec le régime de 1852, mais que le gouvernement ne pouvait renoncer au droit d'attester ses préférences, d'avouer ses amis. Qu'on nous comprenne bien : nous n'avons nullement l'idée de mettre deux ministres en guerre et de détacher une pierre de cet inébranlable édifice du 2 janvier dont parlait M. le comte Daru. Nous tenons au contraire l'édifice pour utile, et nous souhaitons qu'il dure. Il n'est pas moins certain que, surpris par une bourrasque parlementaire, M. le ministre de la justice a parlé en théoricien, peut-être aussi en tacticien, nullement en homme d'état. Bien plus, il a promis ce qu'il ne peut pas tenir, ce que M. Grévy, M. Jules Favre, M. Picard, ne pourraient pas tenir mieux que lui, parce qu'il n'y a pas de promesse qui soit plus forte que la nature des choses.

Le gouvernement le voulût-il de la meilleure foi du monde, il ne pourrait pas se renfermer dans cette neutralité absolue dont M. le garde des sceaux fait un système. Est-ce qu'il n'y a pas mille circonstances où il intervient malgré lui, par le fait seul de son existence? Des désordres éclatent, provoqués par des adversaires; ils sont naturellement réprimés. M. le garde des sceaux croit-il qu'il ne sera pas accusé d'avoir manqué à ses promesses? Des nouvelles infamantes sur les pouvoirs publics se répandent au moment d'un scrutin; elles sont démenties par les moyens administratifs les plus prompts, on poursuit les auteurs de ces nouvelles, croit-on que le gouvernement ne sera pas accusé d'être intervenu? Ces comités mêmes dont on suggère l'idée aux amis du gouvernement, est-ce qu'on ne les considérera pas comme une intervention déguisée? La plus spirituelle et la plus sanglante critique du système de neutralité absolue de M. Émile Ollivier est la sanction que M. Picard a voulu lui donner tout aussitôt. M. Picard, qui a ordinairement plus de sens et plus de jugement politique, a présenté sans rire un projet édictant une amende contre toute personne qui prendrait la qualité de candidat du gouvernement. Bien entendu, on peut se dire candidat de l'opposition, candidat radical, candidat socialiste; le gouvernement seul est un pestiféré qu'on ne peut avouer sans s'exposer à l'amende. Un interrupteur inconnu a laissé échapper le mot, « le gouvernement est un prévenu dans les élections! » Et voilà comme on entend déjà le régime parlementaire! Nous devons ajouter qu'un seul membre de l'opposition, M. Jules Simon, a eu le courage de désavouer

cette doctrine bizarre et de reconnaître le droit du gouvernement, dans la mesure de ce qui est permis, bien entendu. On veut des élections libres, — qu'on travaille à former des mœurs libres, à établir un régime libre! Le secret est là, il n'est point ailleurs, il n'est point surtout dans des déclarations de neutralité absolue qui disent trop ou qui ne disent rien.

Ce qu'il y a de grave, ce n'est pas qu'un ministre, aiguillonné par la contradiction, emporté par sa bonne volonté et son éloquence, professe tout haut un système plus ou moins radical, qu'il ait l'air d'être, comme on dit, avancé dans ses opinions; ce qu'il y a de dangereux au contraire, c'est que le ministère n'avance pas autant qu'on le croirait, autant qu'il le pense peut-être lui-même. Il va à droite, il va à gauche; hier il ralliait l'opposition la plus extrême dans un coup de scrutin que nous persistons à croire assez équivoque sous une apparence décisive; à la première occasion, les cinquante-six qui l'ont abandonné se débanderont pour revenir de nouveau à lui. Il se fait un équilibre avec des dextérités de parole toujours renouvelées, et en définitive, si à travers tout cela le corps législatif perd souvent son temps, s'il s'épuise en discussions vaines et irritantes la faute en est un peu au gouvernement, qui ne l'occupe pas, qui le laisse glisser dans ces débats orageux où il a trouvé lui-même plus d'un piége. Le ministère a présenté un certain nombre de lois, il est vrai, et M. Daru en traçait l'autre jour un exposé qui suffirait à défrayer une longue session. M. le ministre des affaires étrangères avait hautement raison. Seulement ces lois se dérobent on ne sait où, on ne sait comment; elles voyagent à travers les espaces, sans compter qu'elles n'ont pas toutes la même importance, que quelques-unes sont abrogées déjà par la force des choses avant de l'être par un vote. En Angleterre, il y a une multitude de lois de sûreté générale qui dorment enfouies dans les archives, que personne ne songe à révoquer, et qui n'empêchent pas le peuple anglais d'être libre.— Mais quoi, dira-t-on, le ministère n'est-il pas plein d'activité? Il fait des circulaires, il nomme des commissions! — Oui en effet, c'est là une partie considérable de la politique ministérielle. Des commissions, nous en avons de toute sorte, commission pour l'enseignement, commission pour la décentralisation, commission pour l'organisation municipale de la ville de Paris; d'autres viendront bientôt, on n'en peut pas douter. Ces succursales parlementaires ont sûrement leur mérite : elles sont très noblement peuplées. Après tout, elles serviront peut-être bien à quelque chose, ne fût-ce qu'à faire l'éducation de certains membres qui trouveront là une belle occasion d'étudier les questions qu'ils sont chargés de trancher; mais enfin, si ces commissions étaient nécessaires, à quoi bon alors le conseil d'état? Si c'est au conseil d'état que doit revenir le soin de revoir, de corriger ou d'amplifier les projets qui seront préparés, à

quoi bon les commissions? Et si on n'arrive ainsi qu'à une notable perte de temps, à quoi bon tout cet appareil qui ne fait que compliquer l'expédition des affaires? L'indécison et l'inaction peuvent prendre bien des formes, il faudrait y songer. Et si nous parlons ainsi, ce n'est point dans un stérile sentiment de critique, c'est au contraire parce que nous désirons ardemment le succès de cette généreuse entreprise, qui n'a qu'à se développer, en restant environnée de toutes les garanties, pour assurer sans violence ce que le pays poursuit depuis quatre-vingts ans à travers toutes les révolutions.

Le parlement anglais n'est pas réuni depuis longtemps, et déjà il est saisi de deux de ces actes qui caractérisent une administration libérale, qui attestent la vigueur mesurée avec laquelle se déploie l'esprit de progrès dans un grand pays. M. Gladstone n'a pas tardé à tenir une de ses promesses en portant devant la chambre des communes et en développant pendant trois heures avec une mâle et sobre éloquence un bill que l'on pourrait appeler le complément de sa politique de pacification ou de réparation à l'égard de l'Irlande. L'an dernier, c'était l'abolition de l'église officielle, de la suprématie protestante dans une contrée toute catholique; cette année, c'est la question des terres qui est résolûment abordée, et la question des terres en Irlande est certainement aussi délicate, aussi difficile, peut-être plus pressante encore que celle de l'église, puisqu'elle touche à cette grande plaie de la misère irlandaise qui a fini par engendrer le meurtre. M. Gladstone du reste n'a pas craint d'avouer la profondeur du mal et la négligence imprévoyante de l'Angleterre. Il n'a pas hésité à le dire, si en 1833 on eût un peu plus écouté un patriote irlandais, M. Crawford, lorsque pour la première fois il signalait les désastreuses conditions agricoles de son pays, si en 1845 on n'eût pas laissé de côté les recommandations fort sages d'un comité nommé par sir Robert Peel, l'Irlande ne serait pas arrivée à l'état où elle est, la question ne se serait pas envenimée. Aujourd'hui il n'y a plus à reculer, le gouvernement lui-même prend l'initiative d'une bienfaisante réforme.

Le mal pour les Irlandais vient depuis longtemps de la dure condition faite à ceux qui cultivent le sol vis-à-vis de ceux qui le possèdent sous la protection de priviléges féodaux toujours survivans. Non-seulement la difficulté de contracter rend la propriété inaccessible, mais encore les tenanciers sont toujours exposés à épuiser leurs ressources sur un sol qui peut leur être enlevé subitement sans compensation. Les améliorations qu'ils ont réalisées, les dépenses qu'ils ont faites, tout cela est au profit du propriétaire. Cette absence de sécurité a eu de dangereux et inévitables résultats; elle a tari l'activité et le bien-être, engendré une misère à laquelle les Irlandais n'ont échappé que par les émigrations; elle a découragé, irrité les tenanciers et créé entre les diverses classes

de population un antagonisme redoutable qui s'est traduit dans ces derniers temps en meurtres mystérieux. C'est là le mal auquel il s'agit de porter remède en établissant un équilibre de garanties entre les propriétaires terriens et les classes subordonnées qui vivent de leur travail. Le remède, il n'y a pas à s'y tromper, est une révolution sociale dans toute la force du terme, et cette révolution, M. Gladstone l'accomplit avec l'esprit pratique anglais, sans toucher au droit du propriétaire, mais en favorisant la transmission et la diffusion de la propriété, — sans intervenir dans la fixation des conditions de la tenure, mais en garantissant les tenanciers contre les expulsions iniques et intéressées. C'est là tout l'esprit du *land-bill* qui vient d'être présenté par M. Gladstone, et qui se résume dans une double série de mesures. Une partie du bill facilite la vente des terres en offrant aux nouveaux acquéreurs une avance de fonds remboursables par annuités; une autre partie définit les rapports du propriétaire et du tenancier, en consacrant au profit de celui-ci des usages d'ailleurs admis dans certaines portions de l'Irlande. Le tenancier ne pourra plus désormais être expulsé à trop courte échéance et sans garanties; les améliorations qu'il aura réalisées lui seront comptées et remboursées. Un tribunal arbitral tranchera les différends suscités par l'exécution de la loi. En un mot, c'est tout un ensemble de combinaisons ingénieusement conçues pour accomplir une grande réforme, pour créer un droit nouveau sans porter atteinte à l'essence du droit ancien de propriété. Et il y a quelque chose de plus remarquable encore que les détails minutieux et complexes d'un bill, c'est la large et humaine inspiration de M. Gladstone présentant son œuvre comme un gage de réparation et de réconciliation offert à l'Irlande, non comme un acte de parti, mais « comme une œuvre commune d'amour et de bonne volonté générale pour le bien commun de la commune patrie. » Quand il parlait ainsi avec un chaleureux entraînement, le chef du ministère libéral de l'Angleterre évoquait habilement le souvenir d'un des plus éloquens discours de lord Derby sur l'Irlande, et celui d'un discours plus récent de M. Disraeli, — ce qui peut faire croire qu'il y aura bientôt un grand débat, mais point de dissentiment profond sur les affaires irlandaises.

L'Angleterre a du reste en ce moment le bonheur d'être tout entière à des réformes sérieuses et de l'ordre le plus élevé. M. Gladstone avait à peine présenté son bill sur l'Irlande que le vice-président de l'instruction publique, M. Forster, arrivait au parlement avec un autre bill destiné à développer l'éducation populaire en Angleterre et dans le pays de Galles. M. Forster part de ce point, qu'il faut absolument « couvrir le pays d'écoles, » qu'il doit y en avoir partout, et que l'instruction doit être rendue obligatoire là où cette mesure sera nécessaire. Ce caractère obligatoire est certes assez nouveau en Angleterre, où l'état a si peu

l'habitude d'empiéter sur la liberté individuelle, et il y a une chose tout aussi nouvelle, c'est la pensée à peine déguisée de séculariser en quelque sorte l'éducation populaire, ou du moins de décliner dans l'instruction publique toute solidarité avec une confession religieuse distincte. Par ces deux points, le bill de M. Forster est essentiellement libéral et nouveau. Personne cependant n'a paru s'en étonner. Ce bill, destiné à développer « les forces intellectuelles de l'Angleterre, » a semblé au contraire le complément naturel du dernier bill de réforme électorale. Puisqu'on appelle le peuple au gouvernement du pays en lui donnant le pouvoir politique, il faut se hâter de lui donner l'instruction. « Il y a des questions qui réclament des réponses, des problèmes qui demandent des solutions, s'est écrié M. Forster; est-ce de colléges électoraux plongés dans l'ignorance qu'on peut attendre et ces réponses et ces solutions? » C'est ainsi que les réformes s'engendrent, c'est ainsi qu'un ministère libéral fonde son ascendant bien mieux que par des disputes théoriques et par des déclarations retentissantes. Le fait est que les choses marchent assez vite en Angleterre, et que le mouvement populaire s'accentue. Si les ouvriers ne sont pas encore au parlement, déjà ils frappent à la porte. L'un d'eux, M. Odger, a failli être élu tout récemment à Southwark à la place de M. Layard, envoyé comme ministre à Madrid. Le candidat tory, M. Beresford, a été nommé, mais M. Odger le suivait de près; il lui a manqué trois cents voix tout au plus sur douze mille votans, et il avait bien quelque raison de considérer ce résultat comme une victoire morale. Le jour où un ouvrier entrera au parlement, la constitution anglaise n'en sera pas changée sans doute, et les partis qui se disputent le pouvoir ne garderont pas moins leur puissance; mais ce sera certainement une nouveauté et le symptôme d'une singulière transformation dans la société britannique.

Les événemens d'aujourd'hui ne naissent pas au hasard, ils procèdent du passé, et c'est toujours assurément une chose curieuse de suivre à travers le mouvement des peuples la filiation des problèmes de la politique européenne. Guerre, politique, diplomatie, finances, tout se tient : c'est l'intérêt souverain de l'histoire de mettre à nu cet enchaînement, de faire revivre devant nos yeux ces époques du premier empire, de la restauration, auxquelles nous nous rattachons de tant de manières, et c'est ce que font des livres comme celui de M. Lanfrey, comme celui de M. A. Calmon sur la politique financière de la monarchie des Bourbons. M. Lanfrey, sans détacher son regard de notre temps, continue le récit de cette prodigieuse époque du premier empire; il publie maintenant le quatrième volume de son *Histoire de Napoléon Ier*, il arrive à 1809. Campagne de Prusse et de Pologne, Friedland et Tilsitt, expédition d'Espagne, guerre d'Autriche, affaires intérieures de la France, tout se presse et se mêle dans ces pages rapides, substantielles et nerveuses

du brillant historien. M. Lanfrey a étudié profondément la période napoléonienne, il est dominé par la passion de la vérité et de la justice, et il est surtout exempt d'illusions à l'égard de celui qui a rempli le commencement du siècle de son fiévreux héroïsme.

Seulement, en voulant trop ramener le personnage à des proportions plus vraies et plus humaines, il finit quelquefois par le diminuer de telle façon que la fortune inouie de Napoléon serait plus inexplicable encore; elle serait même très humiliante pour la France, qui se trouverait réduite à n'avoir été pendant quinze ans que le jouet banal et servile d'un jongleur de génie. Franchement, si l'empereur n'eût été que cela, il ne se serait pas emparé de la France, et il n'aurait pas si longtemps dominé l'imagination de tout un peuple. Le point vulnérable chez Napoléon, c'est la politique, et M. Lanfrey le démontre avec une irrésistible vigueur. Le système par lequel il prétendait amener l'Angleterre à merci est à peine discutable; l'entreprise contre l'Espagne n'est pas même avouable. Successivement il se précipite sur l'Autriche, sur la Prusse, il les humilie trop pour ne pas leur laisser de durables ressentimens, et il ne les affaiblit pas assez pour les réduire à l'impuissance; il flotte entre tous les systèmes. Dans ce rêve gigantesque, dont il va chercher la réalisation à Tilsitt, que poursuit-il? Il livre ce qu'il ne devrait pas livrer, la Finlande par exemple; il enflamme l'ambition d'Alexandre en se réservant les moyens de ne pas la satisfaire, et il se prépare un nouvel ennemi. Il noue au galop des combinaisons sans durée toutes pleines d'inévitables conflits. De politique, l'empereur n'en avait point. Il a joué sur le grand échiquier de l'Europe un jeu effréné; il a vaincu souvent, il a pétri dans ses mains toutes les puissances sans se faire une alliée à peu près sûre d'une seule de ces puissances, sans se laisser conduire ou retenir par le sentiment des vraies conditions de la grandeur de la France. Il a péri comme périssent ces immenses orgueils, faute de tenir compte du temps, de la liberté, de la justice, et cette chute qu'il se prépare de ses propres mains, cette chute aussi prodigieuse que sa grandeur, on peut la voir déjà écrite dans toutes ces entreprises, que M. Lanfrey retrace d'une plume ardente et implacable.

Les erreurs de Napoléon sont gigantesques comme ses conceptions, ses procédés de despotisme à l'intérieur sont souvent d'une puérilité indigne d'une nature supérieure; rien n'est plus vrai, M. Lanfrey en donne de saisissans exemples. Il faut bien cependant, quoi qu'on en dise, que ce terrible génie ait eu en lui-même autre chose que tout cela pour que son image se soit projetée sur la France en pesant si cruellement sur ce gouvernement des Bourbons, que M. Calmon, en homme d'équité et d'esprit, nous montre sous l'aspect le plus pratique dans son *Histoire parlementaire des finances de la restauration*. Le livre de M. Cal-

mon est sérieusement instructif, et, en paraissant ne toucher qu'aux finances, il laisse entrevoir réellement la marche, les inspirations, les procédés de ce gouvernement honnête et sensé qui dans la politique extérieure a eu pour organe un duc de Richelieu, dans la politique intérieure un de Serre, un Decazes ou un Martignac, et dont les finances ont été conduites successivement par M. le baron Louis, M. Corvetto, M. de Villèle, M. Roy. La restauration a commencé sous le poids d'un désastre public, ce fut son malheur, non sa faute; elle a mal fini, et cette fois ce fut sa faute avant d'être son malheur; mais, chose remarquable, si en politique elle n'a pas échappé aux piéges de l'esprit de réaction et aux conséquences de la plus imprudente des luttes contre toutes les tendances de la société moderne, elle n'est pas moins restée, au point de vue financier, ce que M. Calmon appelle justement une « période de bon ordre et de bonne administration. » Le crédit public fondé, le contrôle des chambres établi, la lumière et la bonne foi introduites dans le régime administratif, la fortune de la France réparée et relevée en quinze ans après les plus effroyables épreuves de la guerre et des invasions, c'est là un bilan financier comme n'en laissent pas toujours même des gouvernemens plus heureux, et nos ministres peuvent lire avec fruit cette histoire où ils trouveront le goût sévère de la régularité, l'art de faire beaucoup sans recourir à des moyens démesurés. Le temps et les conditions de l'économie publique changent sans doute. Nos budgets ont franchi le premier milliard, que les budgets de la restauration n'avaient pas atteint encore, ils ont dépassé le deuxième milliard, et ils sont en marche vers le troisième, si l'on ne s'arrête pas. Les combinaisons du crédit sont infinies; les travaux publics ont pris des proportions qu'ils n'avaient pas autrefois. Tout change et grandit; il n'y a qu'une chose qui est ou qui devrait être de tous les temps, — c'est la prévoyance, c'est la sagesse, qui, dans les finances comme dans la politique, reste la sûre et modeste conseillère à laquelle on ne fausse pas impunément compagnie.

CH. DE MAZADE.

LA MADONE DE PÉROUSE

AU LOUVRE.

N'est-ce pas une nouveauté à peu près sans exemple que de voir exposé dans une salle du Louvre, au centre de nos collections, un tableau qui n'en fait pas partie et qui n'est là qu'à titre de dépôt et par admission temporaire? Le fait semble un peu moins étrange quand on apprend que ce tableau passe à bon droit pour être l'œuvre de Raphaël,

que le possesseur consent à s'en défaire et que notre musée, souhaitant de l'acquérir, veut sonder l'opinion, consulter le public, et, s'il le trouve favorable, se faire, pour obtenir que l'achat s'accomplisse, un titre de son assentiment.

Il y a dans cette innovation certain parfum parlementaire dont avant tout nous nous félicitons; elle est d'ailleurs trop peu conforme aux procédés habituels de la direction de nos musées, c'est un démenti trop flagrant de certains actes trop célèbres, et de bien d'autres qui se préparent en ce moment et dont nous parlerons tout à l'heure, pour que nous n'approuvions pas hautement la déférence dont cette fois on fait preuve envers le public; mais les meilleures mesures ont leurs inconvéniens. Si tous ceux qui verront ce tableau, touchés de ses beautés, disent tout haut ce qu'ils en pensent, s'ils se révoltent à l'idée de le voir partir pour faire la gloire de quelque autre galerie après cette hospitalité qu'il a reçue de la nôtre, ne vont-ils pas faire croître, et sans mesure, des prétentions déjà trop peu modestes? On parle d'un chiffre effrayant, qui aurait, il y a vingt ans, passé pour chimérique, et qui n'a d'excuse aujourd'hui que dans la folie de certaines enchères et le niveau qu'elles ont fait prendre aux prix des œuvres même de second rang. Faudra-t-il donc, pour calmer le vendeur, ne pas dire ce qu'on sent, jouer la tiédeur, l'indifférence? Mais alors ce serait du même coup refroidir le public, dont la chaleureuse adhésion peut seule assurer l'entreprise. Le plus simple est de ne pas s'inquiéter de ce cercle vicieux et d'aller droit au but en disant franchement ce que nous pensons de l'œuvre et l'impression qu'elle produit sur nous.

D'abord c'est une découverte. On savait bien par Vasari que Raphaël, dans sa vingt-deuxième année, de 1504 à 1505, avait peint à Pérouse, pour le maître-autel d'un couvent de cette ville, appartenant aux dames de Saint-Antoine de Padoue, un tableau dont il prend la peine de décrire la composition et de signaler l'importance; mais ce tableau, on savait que les religieuses l'avaient vendu en 1678. Qu'était-il devenu? Les uns le disaient perdu (1); d'autres savaient que les Colonna, par l'entremise du comte Antonio Bigazzini, l'avaient acquis moyennant 2,000 scudi, et qu'il était resté dans leur palais à Rome jusqu'en 1802, époque où il devint la propriété du roi de Naples Ferdinand IV. Ce prince ne l'avait pas acheté pour le laisser voir; il l'enferma dans ses appartemens particuliers, où depuis il est toujours resté, si bien qu'à moins d'être de la cour et même de l'intimité royale on n'en soupçonnait pas l'existence, et je ne sache pas que de 1802 à 1860 beaucoup de voyageurs aient pu le visiter. Depuis 1860, il appartient à M. Ber-

(1) Témoin ce qu'on lit à la page 34, t. VIII, de l'édition de Vasari (Milan 1809), reproduisant l'ancienne édition de Rome : « questa tavola è sparita, avendola le monache venduta. »

mudez de Castro, en faveur duquel le roi François s'en est dessaisi avant qu'il fût lui-même dépouillé de ses états.

On le voit donc, l'apparition de ce tableau est presque une trouvaille, c'est la révélation d'un trésor à peu près perdu. Ajoutons que parmi les œuvres du maître exécutées pendant les dix années de sa première jeunesse, de 1495 à 1505, avant son dernier séjour à Florence, on n'en connaît que trois d'une importance égale à celle-ci pour la richesse de la composition, le nombre des figures, l'ampleur de l'ordonnance, et l'une d'elles est une fresque, la grande page de *San-Severo* de Pérouse, à jamais fixée à sa muraille; les deux autres sont deux tableaux, mais que ni l'un ni l'autre on ne peut acquérir, le *Couronnement de la Vierge* du Vatican et le *Sposalizio* de la *Brera* à Milan. C'est donc une chance unique qui s'offre à nous de combler la seule lacune un peu notable qu'on puisse regretter dans l'admirable série de nos Raphaël du Louvre. Si cependant ce tableau n'avait d'autre mérite que la date et la dimension, quelque intérêt chronologique qu'il y eût à le posséder, nous n'insisterions pas, surtout en face du prix qu'on en demande; mais en même temps qu'il est de premier ordre comme spécimen d'une époque charmante dans cette vie dont chaque jour, chaque heure est un événement, il l'est aussi, et plus peut-être encore que les trois autres, comme témoignage du travail de transformation qui s'opérait de 1504 à 1505 dans ce merveilleux esprit, travail qui s'y révèle par la simultanéité des styles les plus divers. C'est là un caractère tellement prononcé dans ce tableau que M. Passavant s'est cru autorisé à soutenir que le maître ne l'avait pas exécuté tout d'une haleine, qu'il l'avait laissé là pendant près d'une année, pendant son voyage à Urbin et son premier séjour à Florence, pour le reprendre et le terminer seulement après son retour à Pérouse vers la fin de 1505. « Certaines figures, dit-il, principalement la sainte Vierge et le saint Paul, rappellent le *Couronnement de la Vierge* (du Vatican), les tons vigoureux de quelques draperies font penser au *Sposalizio,* tandis que sainte Catherine et sainte Dorothée laissent voir le nouveau style acquis à Florence. » Nous ne garantissons pas les assertions de M. Passavant, mais rien n'est plus vrai que cette diversité de style, d'intention, d'exécution même, sans pour cela qu'il en résulte une disparate trop accusée et non sans un surcroît d'agrément et de variété dans l'effet général du tableau.

Nous aurions dû déjà en décrire le sujet. C'est une vierge glorieuse, c'est-à-dire assise sur un trône richement décoré et surmonté d'un dais, conformément aux traditions des écoles primitives et en particulier des maîtres de l'Ombrie, mais avec une ampleur architecturale qui est déjà presque une innovation. Sur les marches du trône, le petit saint Jean debout se dirige vers l'enfant Jésus qui lui donne sa bénédiction. Le geste et le regard de l'enfant sont d'une douceur indicible; il est vêtu,

ainsi que le saint Jean. Vasari nous apprend que les bonnes dames du couvent avaient interdit au peintre les nudités, même enfantines. Je ne sais en vérité si de cette exigence n'est pas né, par sa rareté même, comme un charme de plus dans la composition. Sur le premier plan du tableau, et comme gardiens du céleste trône, on voit d'un côté saint Pierre et de l'autre saint Paul. Derrière eux, et plus près de la Vierge, deux saintes sont debout, saintes martyres, comme l'indiquent les palmes qu'elles portent à la main; l'une est vue de profil, l'autre de face. La première est incontestablement sainte Catherine, la roue armée de dents sur laquelle elle s'appuie ne permet pas le doute; l'autre, au dire de Vasari, serait sainte Cécile; M. Passavant l'appelle sainte Dorothée, et, à voir les fleurs qui lui ceignent le haut du front, on pourrait aussi bien en faire sainte Marguerite. L'ensemble de ces sept figures n'est pas tout le tableau, ce n'en est que la partie centrale. Il y avait dans le bas un gradin, *una predella,* suivant l'usage alors constamment suivi pour les tableaux d'autel, et dans le haut un couronnement cintré, un tympan semi-circulaire, où Dieu le père à mi corps, entouré d'anges et de chérubins, contemple du haut de sa gloire l'enfant divin et sa mère, autre usage presque aussi constant. Le gradin fut vendu par les religieuses à la reine Christine de Suède moyennant 601 écus romains, en 1663, quinze ans avant la vente des deux autres parties du tableau. Que ce gradin, composé de trois petits sujets, dont un délicieux portement de croix, soit venu de Suède dans la galerie d'Orléans, puis qu'il ait passé en Angleterre comme presque tous les trésors de cette galerie; que l'ouvrage de Crozat nous donne connaissance de ces trois petites compositions, ce sont là autant de détails étrangers à notre sujet. Ne parlons que du tympan et du tableau central, puisqu'ils sont là devant nos yeux et que c'est d'eux seulement qu'il s'agit.

Par un hasard singulier nous avons à Paris, dans l'église Saint-Gervais, au-dessus du banc d'œuvre, un ancien tympan de même forme que celui-ci, bien qu'un peu plus grand d'échelle, traitant le même sujet, d'après les mêmes traditions, et à peu près dans le même style. C'est une œuvre du Pérugin, exécutée, sinon tout entière de sa main, du moins dans son école, sous ses yeux et sous sa direction. Or rien n'est plus intéressant, plus instructif que de comparer ces deux peintures. La prodigieuse supériorité de l'élève éclate de toutes parts. Dans le tympan de Saint-Gervais la figure principale, Dieu le père, a beau ne manquer ni d'ampleur ni même de noblesse, comme on y sent la convention, quelles formes banales, sans nerf, sans accent! Dans le tympan de Pérouse au contraire quelle merveille que cette même figure! que ce regard abaissé est tendre et compatissant! quelle expression pénétrante sans la moindre banalité! et comme peinture, quelle touche délicate et puissante! pas un coup de pinceau qui ne porte, qui n'ait son intention et

son effet. Cette seule figure du Père éternel est pour nous hors de prix, d'autant plus qu'elle diffère du type idéalement sublime et tout italien que le peintre découvrira plus tard pour représenter le Créateur, la première personne de la Trinité. Ici la tête est beaucoup plus humaine, plus voisine des types germaniques, sans cependant tomber dans le portrait. Maintenant si vous continuez la comparaison entre ces deux tympans, vous trouverez des différences non moins significatives : d'un côté deux anges debout s'avançant en adoration sur les nuages, avec naïveté sans doute, mais aussi avec quelle gaucherie! puis une nuée de chérubins semés à foison dans ce ciel, sans grâce, sans esprit, d'un aspect fatigant par cette profusion même et par la monotonie de ces formes joufflues; d'autre part au contraire, dans ce tympan de Pérouse, quelle sobriété, quel goût! Deux têtes de chérubins, pas davantage, mais quelles ravissantes créatures! et les deux anges, quelle heureuse innovation que de les avoir mis à genoux! comme ils se groupent, comme ils sont ajustés, avec quel style déjà tout magistral! Cette seule comparaison vaut un cours d'esthétique; elle révèle, explique, commente Raphaël mieux que tous les professeurs. Nous possédons déjà un des termes du parallèle; l'autre est là, gardons-nous de le laisser partir.

Ce n'est pas tout, descendons au tableau. Je vois des gens qui nous disent : A quoi bon acquérir ces peintures? nous en avons d'autres au Louvre de la même main, tout aussi authentiques et infiniment plus parfaites. — Assurément, si pour souhaiter qu'un tableau soit acquis il faut nécessairement qu'aucune tache ne le dépare, ne parlons plus de celui-ci. Un jeune homme, même un jeune homme de génie, ne peut éviter quelques fautes, et il s'en trouve ici qui n'échapperont pas même aux yeux les moins exercés. Ainsi le petit saint Jean n'a pas des proportions heureuses : sa grosse tête lui donne un peu l'aspect d'un nain, et son ajustement laisse également à désirer. La sainte, vue de face, est une figure de cire, sans caractère, sans expression. Il est vrai que son visage est traversé, justement à la hauteur des yeux, par une fente du panneau. Cette fente est remplie d'un mastic assez mal appliqué sur lequel je ne sais quel pinceau a fait des yeux qui louchent, ce qui n'ajoute pas grand charme à ce visage déjà peu vivant par lui-même. C'est à peu près la seule tare un peu notable qu'il faille citer dans ce tableau; mais la tête de la sainte Catherine suffit, à notre avis, pour racheter tout cela. Si cette tête se rencontrait dans un tableau peint à Florence, un ou deux ans plus tard, on ne manquerait pas de l'admirer; ce profil si candide et si pur, ces blondes tresses si gracieusement nouées, en quelque lieu qu'on les trouvât, auraient un charme souverain; mais là, dans cet ensemble, dans cette composition empreinte encore d'archaïsme ombrien, ne sent-on pas que cette tête, outre sa propre beauté, prend comme un autre attrait d'un genre particulier, l'attrait d'un fruit pré-

coce et précurseur? Raphaël, le vrai Raphaël, est déjà là tout entier, par son impulsion propre et par sa propre séve. En vérité, quand un pareil trésor vous tombe entre les mains, le laisser échapper, ce serait de la barbarie. Nous ne parlons pas seulement de cette sainte Catherine : l'enfant Jésus, le saint Pierre, le saint Paul aussi, bien que moins vivans et déjà presque un peu trop académiques, enfin la sainte Vierge, dont le type allongé ne manque ni de grandeur ni de pureté mystiques, ce sont là des beautés de franc aloi, indépendamment même de tout intérêt historique. Ajoutez-y la vigueur du coloris, la transparence des chairs, la hardiesse des empâtemens dans les draperies, une certaine intensité générale de ton qui semble faire pressentir les Vénitiens, et vous conviendrez que ce panneau central, non moins que le tympan, doit, malgré quelques taches, passer pour une des œuvres de premier ordre que tous les musées d'Europe doivent se disputer.

Nous ne comprenons qu'une seule objection à ce projet d'achat que nous nous permettons d'appuyer de nos vœux, et cette objection n'a point trait au tableau, ne conteste ni les beautés dont il abonde, ni les enseignemens qui en découlent; elle est d'un tout autre ordre, et ceux qui la soulèvent, entre autres l'habile directeur d'une feuille qui fait autorité en de telles questions, la *Gazette des Beaux-Arts,* sont les admirateurs sincères, intelligens de cette œuvre d'élite, et souhaitent avec passion que notre musée en reçoive comme un glorieux complément; mais voici ce qu'ils disent : « Pour un achat de cette importance, il faut qu'un crédit soit demandé à la chambre, à moins que la liste civile ne prenne la dépense entièrement à son compte, auquel cas l'objection disparaît; mais si un crédit est nécessaire, qui le demandera? M. le ministre des beaux-arts n'a pas les musées dans ses attributions; sera-t-il en situation d'obtenir cette somme lorsqu'il ne pourra promettre ni surtout garantir à la chambre que le tableau une fois acquis ne sera pas exposé aux volontés capricieuses d'une administration sans contrôle, et qu'au lieu d'être offert au public comme un sujet d'étude et de travail, il ne deviendra pas, comme à Naples, l'ornement tout privé de quelque habitation princière? » Pour motiver ce genre d'appréhension, ils n'ont pas même besoin de réveiller le souvenir du cercle impérial et des tableaux du Louvre servant à le tapisser : on pourrait dire que l'histoire est ancienne, que la leçon a été bonne, qu'on en profitera; non, ils nous citent comme exemple des audacieux caprices qu'il y aurait lieu de redouter, ce qui, à l'heure même où nous écrivons, se passe dans le palais du Louvre, ce que le public ignore encore, ce que dans quelques jours, dit-on, il verra de ses yeux.

Un riche amateur de peinture a eu naguère l'heureuse et très honorable idée de léguer à notre musée une précieuse collection de tableaux du XVIIIe siècle acquis par lui avec amour et discernement pendant cin-

quante années. Que la direction du Musée se fût empressée d'établir dans les parties inoccupées du Louvre un local convenable à l'exposition du cabinet de M. Lacaze, qu'on eût à cet effet disposé, décoré un ou plusieurs salons sans regarder à la dépense, rien de mieux, nous n'aurions pu donner trop d'éloges à cette sollicitude éclairée; mais pour créer fallait-il donc détruire? Pour nous faire jouir de ces gracieuses productions de l'esprit français, fallait-il nous priver d'une adorable série des œuvres les plus charmantes et les plus pures du génie grec? En vérité, c'est à n'y pas croire. Nous ne pouvons nous imaginer qu'il faut renoncer à revoir dans cette vaste salle des états, sous cette lumière tombant de haut et accusant si bien les moindres reliefs, dans ces belles vitrines, derrière ces grandes glaces, et dans un ordre si méthodique et si artistement combiné, cette collection de terres cuites antiques, incomparable et introuvable, qui seule avait justifié l'acquisition tardive et onéreuse du musée Campana en partie défloré, devant laquelle tous les savans d'Europe s'étaient extasiés, ne sachant ce qu'ils devaient nous envier le plus de la collection elle-même ou de cette façon de la faire si bien valoir. Rien à coup sûr, depuis bien des années, n'avait fait plus d'honneur à la direction de nos musées que l'arrangement de cette salle; rien n'avait tant charmé nos artistes, même nos industriels, qui devant ces admirables figurines, ces bas-reliefs exquis, devant ces heureux exemples de la couleur appliquée à la plastique, avaient puisé des notions de style dont la trace commence à se faire sentir dans certaines productions de notre haute industrie. Eh bien! cette salle si parfaitement éclairée, si habilement disposée pour l'étude, permettant même aux moins instruits de comparer entre eux tous ces petits chefs-d'œuvre sans déplacement et sans efforts, cette salle, vous ne la verrez plus, elle a cessé d'exister; les vitrines sont enlevées; les terres cuites iront où elles pourront; on s'occupera de les loger quand on en aura le temps; on les divisera peut-être, sans pitié pour la chronologie; on parle même de les trier, d'en envoyer la moitié en province; peu importe, on fera ce qu'on voudra, cela ne regarde personne. En attendant, elles sont déposées depuis cinq mois sur le parquet de la galerie Charles X, qu'elles encombrent et qui par suite est fermée au public. Pourquoi ce bouleversement? pourquoi cette destruction d'une œuvre faite à grands frais voilà tout au plus six ans? Parce que c'est dans cette salle et pas ailleurs qu'on a la fantaisie de nous faire voir les tableaux de M. Lacaze. S'y trouveront-ils bien? Ce jour si haut, favorable aux terres cuites, le sera-t-il à ces petites œuvres coquettes, chiffonnées, à cet art de boudoir? Nous nous permettons d'en douter. Quand ce serait à tort, et cette charmante collection eût-elle dans ce local tout le succès du monde, nous n'en resterions pas moins aussi attristé que confondu devant ce coup d'état à la sourdine, sans avertissement, sans consultation, devant

ce mépris des habitudes du public, de la prédilection des artistes, des hommes d'étude et de savoir.

Eh bien! voilà l'exemple qu'on nous oppose quand nous disons : demandez à la chambre un crédit pour ne pas laisser l'Angleterre nous dérober la *madone de Pérouse*. Il faut en convenir, si la France veut que ses grandes collections d'art soient maintenues à la hauteur des principaux musées d'Europe, presque tous aujourd'hui si largement dotés, tandis que les nôtres végètent sous de misérables allocations, ce n'est pas un supplément de liste civile que ses mandataires devront voter. Rendre plus abondante une source qui se gouverne ainsi, ce ne serait pas féconder le domaine de l'art, ce serait l'exposer aux brusques alternatives de volontés changeantes, plus instables que les saisons. Nous ne voyons qu'un moyen d'assurer à nos collections la splendeur que notre patriotisme ne cesse d'envier pour elles, c'est que le souverain, qui vient de faire en politique de l'abnégation bien entendue et d'accroître ses forces en diminuant ses attributions, pendant qu'il est en train, fasse pour l'esthétique un sacrifice analogue, dont il recueillerait au centuple les fruits. Que la couronne se décharge de ce fardeau des musées; qu'elle renonce à un droit qui, pour être dignement exercé, lui deviendrait trop onéreux; que le pays, rentré en possession de ses collections, les entoure de garanties et les développe avec discernement et largesse; il y aurait là plus qu'un progrès pour nos arts et pour nos artistes, nous y verrions comme un heureux prélude d'un nouvel avenir, d'une transformation intellectuelle du pays. Espérons que ces idées ne sont pas jetées au vent, qu'il en germera quelque chose, et que, pour inaugurer nos espérances et pour nous consoler aussi de ces pauvres terres cuites si méchamment évincées, nous ne tarderons pas à voir la *madone de Pérouse* passer du salon obscur où elle est en dépôt aux honneurs du salon carré.

L. VITET.

REVUE LITTÉRAIRE.

Les Traqueurs de dot, de MM. Pontmartin et Béchard; Dentu. — *Un fils d'Ève*, de M. F. Génissieu; Hachette. — *Le Secret de M. de Boissonnange*, de M. E. Deligny; *Madame Obernin*, de M. Hector Malot; Michel Lévy.

On ne compte déjà plus aujourd'hui les formes diverses que le roman a revêtues; c'est un genre de production littéraire qui semble destiné à se renouveler et à reverdir indéfiniment. Le roman intime surtout ne tarit pas; les élémens les plus simples et souvent même les plus menus

suffisent à l'alimenter. Il s'est d'ailleurs formé, en matière d'imagination, une sorte de terrain vague où chacun use et abuse du droit de parcours; bien peu d'écrivains, surtout parmi les romanciers, se sont ménagé une propriété close et distincte. Aussi arrive-t-il rarement que sur quatre publications nouvelles, par exemple, la critique ait à distinguer une œuvre de talent : aujourd'hui cependant elle a cette bonne fortune relative.

L'éloge ne s'applique pas aux *Traqueurs de dot*. L'art n'a pas été à coup sûr le souci des auteurs en écrivant leur roman. L'enseigne seule, je veux dire le titre, a déjà quelque chose de faux et de forcé. Sous ce titre métaphorique d'un goût douteux on nous donne un récit où précisément les personnages principaux ne sont pas des traqueurs de dot. Je n'ai garde de m'en plaindre, car les ressorts de mélodrame qui font mouvoir particulièrement les traqueurs ne sont pas des plus merveilleux; passons donc. L'héroïne du livre est une femme qui, alors qu'elle était jeune fille, a fait taire sans trop de peine les préférences de son cœur pour se marier au gré d'une famille où l'on sait ce que vaut l'aune de toute chose. Une fois en pouvoir de mari, elle s'est du reste dédommagée de cette contrainte en prenant un amant. Cet amant, tel qu'il est dépeint, ne donne pas une haute idée de l'effort d'imagination auquel se sont livrés les auteurs. Après tout, cet amant va de pair avec l'héroïne. C'est un des traqueurs de dot annoncés; les autres, il n'est pas utile d'en parler : ce sont, dans leur genre, piètres chasseurs, dont les guêtres sont mal bouclées et qui manient assez gauchement des fusils de l'ancien système. L'objet traqué dans le livre, c'est la fille même de l'épouse adultère. L'amant de celle-ci entend exploiter ses relations criminelles et l'anxiété bien naturelle de la femme ainsi compromise pour se faire agréer comme gendre. La demoiselle à la dot, qui aime de son côté, sans la permission de ses parens, un jeune étudiant en droit intimement reçu dans la maison, ne s'accommode guère du roué qui la pourchasse. Comment sortir de cette situation? Les romanciers ne s'embarrassent point pour si peu; l'Ambigu a des coups de théâtre moins éclatans. On n'a peut-être pas remarqué, dans le pêle-mêle de récits et d'histoires enchevêtrés qui remplissent la première partie du livre, que les auteurs avaient embarqué pour l'Amérique le premier prétendant évincé de l'épouse infidèle : s'ils l'ont envoyé si vite au-delà des mers, c'était évidemment pour qu'il en revînt; il en revient en effet, et sur un lest précieux, un nombre incommensurable de millions. Il a eu la chance de jouer là-bas un rôle dans une des crises politiques si fréquentes parmi les républiques espagnoles du sud; il s'est lancé tête baissée dans la carrière toujours ouverte sur cette terre bénie des conspirations et des aventures, et il a reçu de ses complices et protecteurs, comme solde de son concours, des mines d'excellent rapport. Il n'en

faut pas davantage à un homme pour rentrer ensuite au pays natal, où sans argent nul n'est prophète, avec des allures et un train de Monte-Cristo. Monte-Cristo fait du reste un grand usage de ses trésors transatlantiques : il pensionne généreusement et fort à propos le fils d'un de ses anciens amis, ce même étudiant dont nous avons parlé; il sauve du même coup la femme adultère et sa fille, et, quant au traqueur maladroit, il l'envoie à son tour en Amérique chercher des millions ou se faire pendre. Voilà le roman. Il est de ceux dont l'analyse est en même temps la critique. Soyons juste toutefois : en dehors de cet imbroglio sans mesure il y a quelques parties qui sont meilleures et plus vraies : c'est entre autres un certain récit de luttes électorales où les concurrens et leurs menées sont peints sous des couleurs assez nettes et avec un relief assez heureux; mais un simple épisode bien traité n'assure pas, on en conviendra, le mérite d'une œuvre d'imagination.

Dans *Un fils d'Ève,* de M. F. Génissieu, nous trouvons une autre variété de la femme adultère, ou, pour employer un euphémisme de bon goût, de la femme qui cherche et trouve en dehors de son ménage un cœur où le sien se puisse épancher. Il s'agit encore ici d'un amant qui ne serait pas fâché d'épouser la fille de celle qu'il a détournée de ses devoirs conjugaux; mais cette fois la poursuite n'a rien de prémédité et ne procède pas de calculs odieux d'intérêt. Le fils d'Ève, — et, à propos, d'où vient ce titre dont on a peine à saisir le sens? — le fils d'Ève, après avoir séduit, par passe-temps, l'épouse livrée, au fond d'une campagne, à tous les rêves énervans de la solitude, s'aperçoit ensuite qu'il aime pour de bon, comme on dit, l'innocente et charmante jeune fille qui d'abord avait à peine frappé ses regards. Il y a du reste une correspondance parfaite entre ses sentimens et ceux de la jeune fille. Si quelque Monte-Cristo n'apparaît pas derechef, comme un *deus ex machina,* le cas des amoureux me paraît mauvais. Il l'est en effet, et au-delà de toute prévision : l'épouse coupable se laisse mourir de remords et de chagrin, et pour comble, l'amant se tue. Un certain docteur, qui a soigné la femme criminelle, a fait honte au séducteur de sa conduite et l'a décidé à cet héroïque sacrifice, qui ne serait pas du goût de tous les amans. Quant à la jeune fille, qui a déjà préparé sa robe de mariée et qui ne comprend rien à ce lugubre dénoûment, elle pardonne solennellement et à tout hasard à son futur, dont elle reçoit le dernier soupir, et cela sur la foi du docteur, qui lui dit que le suicide est une expiation. Nous n'ajouterons qu'un mot : M. Génissieu, dans la dédicace de son livre, exprime la conviction d'avoir fait une œuvre morale; nous n'entendons pas y contredire : que l'auteur d'*Un fils d'Ève* se préoccupe en outre à l'avenir de faire une œuvre littéraire.

Il y a relativement plus d'observation et de maturité dans *Le secret de M. de Boissonnange,* de M. Eugène Deligny. M. de Boissonnange est

agent matrimonial : il n'y a pas d'inutile métier. Il exerce d'ailleurs son industrie comme un sacerdoce; il se flatte de donner à ses cliens un bonheur pur et sans mélange. Ses labeurs consciencieux ne sont pas restés sans récompense : sur des milliers de mariages conclus par son entremise depuis dix-neuf ans, pas un seul n'a eu de fâcheux résultats, si ce n'est cependant le sien; il a été lui-même, mais lui seul, victime de ses propres manœuvres. A coup sûr, il y avait là une idée féconde à exploiter; l'auteur pouvait choisir de la comédie ou du drame, ou mêler les deux élémens dans une œuvre vive et émue. Les côtés professionnels sont, dans le livre de M. Deligny, la partie le mieux saisie et rendue; le romancier a mis assez bien en jeu les rouages divers du mécanisme complexe et parfois très délicat qui représente le gagne-pain de l'agent matrimonial, dont le cabinet est tout à la fois un bureau d'affaires et une sorte de confessionnal. Ce qui gâte le roman, c'est la fable même à laquelle se rattachent les malheurs conjugaux de M. de Boissonnange, c'est le rôle que jouent à l'égard l'un de l'autre l'entrepreneur de mariages et la femme qui l'a quitté pour mener la vie d'aventurière. Les types secondaires du livre sont sans contredit mieux trouvés et dépeints; mais le héros lui-même, ce mari dont l'incorrigible passion ne s'explique pas, et qui finit par n'avoir point d'autre souci que d'être reçu comme un amoureux clandestin chez sa légitime épouse, c'est là une invention que l'art le plus consommé aurait peine à faire accepter. Ni par la mise en œuvre, ni par le style, M. Deligny ne rachète cette erreur d'imagination.

On peut lire, en manière de dédommagement, le dernier ouvrage de M. Hector Malot, *Madame Obernin*. Ce roman révèle un talent réel, et mérite qu'on mette enfin les noms sur la figure des personnages qui sont en scène. Mme Obernin est une femme du monde qui mène grand train à Strasbourg. Sa vie s'est écoulée jusqu'ici sans trouble et sans reproche; mais l'orage s'avance : voici qu'un jeune étudiant en droit de la même ville, Robert, dont l'esprit s'est exalté à la lecture des romans de Balzac, et qui de propos délibéré cherche son *lis dans la vallée*, s'éprend à première vue de Mme Obernin. Le mari de celle-ci est un homme jeune, vigoureux, plein de cœur et d'intelligence, et qui aime sa femme avec passion; il n'importe, le fruit défendu a séduit Ève, et Mme Obernin laisse bientôt comprendre à Robert que ses sentimens sont partagés. Ici se développe un type de coquette dont M. Malot a su rendre avec vérité toutes les nuances. Par l'effet des contrastes, en lisant *Madame Obernin* nous nous souvenions de *Gerfaut;* dans l'œuvre de Charles de Bernard la baronne de Bergenheim est une coquette ingénue et candide, qui oppose tour à tour aux obsessions de son amant une gravité glaciale ou l'abandon le moins étudié, une fierté ironique et dédaigneuse ou les faiblesses de l'émotion la plus sincère. Mme Obernin, elle,

joue à froid son rôle de coquette; elle tient déjà le registre de ses sentimens en partie double, en attendant qu'elle le tienne plus tard en partie triple et quadruple; elle entend conduire de front l'amour adultère et le train de la vie conjugale; elle se préoccupe d'avance du moment où, comme on dit dans la prude Angleterre, elle sera « en voie de famille, » et elle s'arrange, — n'est-ce pas tout dire? — pour que l'enfant soit de son mari. Dans les circonstances les plus critiques, quand le secret de sa trahison est près d'éclater, elle montre une présence d'esprit qui sauve tout, il est vrai, mais qui accuse la dépravation de sa nature. Au fond, Mme Obernin est vicieuse et adroite, tandis que l'amante de Gerfaut, Mme de Bergenheim, reste honnête et pure jusqu'au milieu des égaremens de son imagination. Gerfaut de son côté est un roué, vieux de cœur et de tête, qui emploie pour faire le siége de la femme qu'il aime toutes les règles et tous les secrets de la stratégie galante; il est à la fois homme de conseil et d'exécution, il a tout un choix de méthodes qu'il examine et qu'il trie avec soin pour les adapter aux circonstances. L'étudiant Robert est tout autre : au lieu de conserver barres sur Mme Obernin, il se livre à elle et se désarme insensiblement. Dans l'intérêt de son amour, il se résigne à servir un gouvernement qu'il abhorre; il sacrifie son caractère à ses sentimens; il commet enfin toutes ces lâchetés que l'amour explique sans les justifier. Comme il arrive souvent aux natures faibles et sans équilibre, il tourne volontiers de court; l'expérience aidant, il promet d'entrer un jour dans la tribu des Gerfaut. S'il ne lui faut plus qu'un dernier coup de fouet pour l'engager dans la route où l'amant de la baronne de Bergenheim a fourni une si belle carrière, ce coup de fouet, il le reçoit de la main même de Mme Obernin. C'est la partie assurément la mieux étudiée et la plus forte du roman de M. Malot. M. Obernin vient de mourir, l'amante de Robert est libre; celui-ci, qui a quitté Srasbourg pour dérouter au dernier moment, après les scènes les plus navrantes, les soupçons et les jalousies du mari, espère, les délais voulus expirés, légaliser enfin ses amours; il se trompe : les rôles semblent désormais intervertis. Mme Obernin, si ingénieuse dans l'adultère, hésite maintenant, raisonne et ajourne. Les entrevues des deux amans en ces circonstances sont une étude psychologique des mieux conduites; nous regrettons de n'y pouvoir insister ici. Bref, Mme Obernin s'éloigne chaque jour de Robert; que d'hommes, en effet, après avoir été longtemps les bienvenus par la fenêtre, n'ont plus même ensuite la permission de se présenter par la porte! Mme Obernin, maîtresse absolue d'une immense fortune, trouve qu'un mari sous-préfet, — car, de chute en chute, Robert, l'étudiant républicain, est devenu un des sous-préfets de l'empire autoritaire, — constitue une dérogeance par trop grave. Elle n'est pas d'ailleurs de ces femmes comme Mme Bovary, à qui leur tempérament fait la loi; son amour n'a jamais été sans ré-

serve ni clairvoyance, et le peu qu'il en reste n'est point de force à tenir tête au sentiment nouveau d'ambition qui lève dans son cœur. Elle se remarie finalement, non pas avec son amant, mais avec un ancien prétendant évincé, le vieux général Cornaton, qui n'a du reste, par la suite, rien à envier à son devancier M. Obernin. Quant à Robert, dans l'excès de sa colère et de sa passion, il se retire aux Antilles, où il épouse la cassette d'une riche créole.

Tel est le canevas sur lequel M. Malot a brodé les développemens de son roman. Si l'étude morale de l'héroïne est bien déduite, si les phases de l'éducation malfaisante par lesquelles passe Robert se succèdent dans l'ordre logique et naturel, les personnages épisodiques, un seul excepté, le confident de Robert, ne sont pas moins heureusement traités. Il y a, entre autres, dans le livre de M. Malot un portrait de préfet sceptique et complaisant, homme fort aimable au demeurant, dont l'original, hier encore, était des plus prisés en haut lieu; nous devons croire que, depuis les dernières réformes, il a disparu pour jamais du monde administratif; M. Malot, en lui donnant un rôle dans son roman, a voulu sans doute sauver de l'oubli un type qui a fait son temps et qu'on aimera mieux dorénavant revoir en peinture qu'en réalité. Cependant il ne faut encore jurer de rien : cette race d'administrateurs, non moins charmante qu'immorale, est une race bien vivace, qu'on ne déracine qu'avec peine et qui se provigne à merveille.

On le voit, *Madame Obernin* est surtout un roman intime; mais il y entre à dose raisonnable des élémens d'une autre nature. S'il faut absolument tirer d'une œuvre d'imagination une moralité, nous dirons que le livre de M. Malot a peint le désarroi où ont vécu depuis vingt années les âmes qui n'avaient pas précisément une trempe d'acier; mais il nous répugne de démonter en quelque sorte, ainsi que les rouages d'une machine, l'œuvre d'un romancier qui a eu le rare talent de dissimuler habilement sa thèse : l'art ne doit-il point se passer de toute enseigne, sous peine de n'être plus l'art? Si le syllogisme ou le sermon laissent voir le bout de l'oreille, si le doctrinaire ou le moraliste se font prendre en flagrant délit, si la leçon, au lieu de filtrer en nous doucement et à notre insu, s'impose de haute lutte à notre esprit, nous n'hésitons pas à le dire, le poète ou le prosateur se sont fourvoyés; c'est là une vérité que trop d'écrivains, et les meilleurs, ont très souvent oubliée.

Avec toutes ses qualités, M. Malot n'a cependant pas écrit un livre tout à fait fort et durable. Je ne sais si *Madame Obernin* est un ouvrage de premier jet; mais si l'auteur a remis son roman sur le métier, il s'est décidé trop vite encore à un visa définitif. Si bonne que soit la conception, il reste ensuite à trouver la composition et la forme. A part quelques faiblesses de détail, des longueurs au début, M. Malot a trouvé la

composition, et c'est par là, non moins que par la fermeté de la pensée et la vérité du sentiment, que son livre se distingue de tant de productions hâtives du moment; mais la forme n'est pas encore complétement venue; le style manque parfois de cette vigueur concise, de cette vivacité nette et de bon aloi qui achèvent de marquer une œuvre à l'effigie du talent. Néanmoins, après les gages qu'il a donnés, nous attendons M. Malot à une nouvelle récidive qui, s'il y met tous ses soins, sera peut-être une pleine revanche.

Ainsi, de quatre romans que nous venons d'apprécier, un seul est écrit d'une plume tout au moins correcte, sinon brillante. Il n'est pas sans intérêt de se demander d'où vient ce dédain général de la forme chez les petits romanciers contemporains. Ce n'est pas même du dédain, c'est une incurie naturelle et, pour ainsi dire, inconsciente. On se hâte de jeter ses idées sur le papier, quand toutefois l'on a des idées, sans souci du qu'en dira-t-on. Si l'on juge d'un point de vue un peu large, il y a ici deux coupables qui méritent d'être condamnés solidairement, l'auteur et le public. L'un et l'autre se sont gâtés mutuellement. Depuis quarante années environ tout le monde s'est mêlé de lire; rien de mieux, assurément; mais, tout le monde se mêlant de lire, il s'en est suivi que trop de monde s'est mêlé d'écrire. Entre écrivains et lecteurs il s'est établi une sorte de balance d'offre et de demande comme celle qui régit l'échange commercial. Les feuilles quotidiennes, dont le nombre et l'extension s'étaient accrus tout d'un coup, entreprirent une sorte de courtage littéraire entre le public et les romanciers; ceux-ci se virent obligés de produire vite et quand même, afin de satisfaire aux besoins de cette consommation d'un nouveau genre. Il se trouva précisément que les premiers *feuilletonistes*, comme on les appela, les A. Dumas, les E. Sue et autres, captivèrent d'emblée les imaginations et les esprits par des récits pleins de verve et de force. Dès lors l'élan était pris de part et d'autre. Ainsi que ces hauts-fourneaux qui, du moment où on leur a mis le feu aux entrailles, ne peuvent plus impunément s'éteindre et chômer, *le rez-de-chaussée des journaux* dut chaque jour s'alimenter d'une lecture fragmentaire, émiettée, dont les effets fussent habilement ménagés en vue de l'émotion ou de la surprise. D'un autre côté, le public, surtout la masse peu lettrée dont l'art est le moindre souci, se montra fort accommodant sur la qualité des produits; l'orge et le pur froment devinrent tout un à ses yeux. Une fois entrés dans la voie du métier, les romanciers, qui en retiraient d'ailleurs des bénéfices matériels, se mirent volontiers à travailler sur commande, avec promesse de livraison à jour fixe. Tous ne versèrent pas dans ce négoce littéraire; mais le plus grand nombre en profita sans scrupule.

L'effet presque immédiat de cette floraison hâtive et factice d'un genre aussi délicat que le roman fut de dépraver entièrement et le goût

des écrivains et celui des lecteurs. L'imagination et l'idée souffrirent gravement de ce sans-gêne dans le travail; mais le style et la forme surtout s'en trouvèrent mal. L'idée, elle, peut toujours se sauver, et nous avons pu voir, de notre temps, que les conceptions du roman se transforment et se renouvellent avec assez de facilité. Tout en effet est matière exploitable pour ce genre ondoyant et divers; après les craintes qu'avaient inspirées des symptômes littéraires fâcheux, on ne peut nier aujourd'hui certains efforts individuels qui tendent à ramener les esprits vers une observation plus attentive et une étude plus posée de l'homme et de la nature. Ce qui, une fois déformé, ne se redresse pas aussi aisément, c'est l'art même de composer et d'écrire. Les meilleurs sujets, les idées les plus vraies ne valent que par la mise en œuvre; mais ce dur et scrupuleux travail de mise en œuvre exige des dépenses de peine et de temps, des retouches et des reprises qui ne sont guère dans le goût du jour. On n'écrit pas pour les lecteurs de demain, on écrit pour ceux du moment. Aussi un des caractères les plus frappans de la littérature actuelle est celui-ci : jamais on ne vit un aussi grand nombre de plumes faciles; en revanche, il semble que la moyenne des talens inférieurs ne se soit élevée qu'aux dépens de l'art supérieur : voilà un nivellement démocratique contre lequel il faut protester. Dans cette multitude d'écrivains de romans, qui ont pris possession du livre et du journal, combien en pourrait-on mettre hors de page? La plupart, à vrai dire, ne se donnent pas la peine de nourrir cette ambition : pourvu que « chaque jour amène son pain », comme dit le savetier de La Fontaine, ils n'ont cure du reste. Quelques-uns, et M. Hector Malot est sans doute du nombre, ont à coup sûr des visées plus nobles; leur imagination et leur pensée font effort pour s'élever; mais si la plume ne se met au pas avec l'idée, c'est en vain, au point de vue de l'art, que celle-ci s'élève et se fortifie.

JULES GOURDAULT.

THÉATRE DE L'ODÉON.

L'AUTRE, drame en quatre actes et un prologue, par M. GEORGE SAND.

L'Autre n'est pas une pièce facile à raconter en deux mots, elle est touffue, pleine non pas de faits, mais de sentimens. Quoi qu'il en soit, voici la donnée. Durant le prologue, nous sommes dans un sombre château d'Écosse, où le comte de Mérangis, marin français, a relégué Elsie Wilmore, sa femme légitime, qu'il trompe du reste avec impudence. Or la défaillante femme, — si défaillante qu'elle mourra dans le prochain entr'acte, — se laisse séduire par le docteur Maxwel et en a une fille.

Au seul aspect de ce comte de Mérangis, la faute d'Elsie Wilmore vous semblerait facile à expliquer et en vérité presque excusable; mais le marin, qui, pour tout dire, n'a que la loi pour lui, veut se venger, arrache à la mourante le fruit de son amour coupable, et la petite Hélène part en compagnie d'une gouvernante pour la France, où la vieille comtesse de Mérangis, mère du marin, doit la recueillir et l'élever. Maxwel, l'amant d'Elsie Wilmore, *l'autre* enfin, ne peut apprendre sans fureur le départ de cet enfant qu'il adore. Lui aussi a des droits, il s'indigne et menace au moment même où, le comte de Mérangis arrivant tout à coup, une scène violente s'engage, et les deux hommes sortent du château pour aller se battre dans un coin du parc. Tel est le prologue, un peu languissant dans la première moitié, mais dont la seconde est colorée, originale et brûlante de passion. Berton y est déjà superbe, et se montrera durant toute la pièce à la hauteur de ce début.

L'entr'acte nous vieillit d'une quinzaine d'années, et nous sommes chez la comtesse de Mérangis, au bord de la mer, dans le midi de la France. Hélène est maintenant une grande fille, belle, fière, tendre, aimant déjà son cousin Marcus, avec lequel nous faisons connaissance dans une des plus charmantes scènes de ce premier acte, qui tout entier est ravissant. Rien de gracieux, de délicat et de *distingué*, — j'insiste sur ce mot, — comme le couple de ces deux enfans qui s'aiment à leur insu et font assaut de générosité. Voilà de ces finesses de cœur, de ces fraîcheurs de sentiment que l'expérience la plus consommée ne saurait vous faire trouver. Cependant Maxwel, qui est devenu un docteur célèbre, est entré dans l'intimité de la vieille comtesse de Mérangis; il est un des hôtes de sa maison. Là il surveille sa fille, son Hélène chérie, qui lui rappelle tout un passé d'amour, il la suit des yeux, l'entoure, l'enveloppe de sa tendresse anonyme, et, quoiqu'il n'ose se faire connaître d'elle et s'avouer aux autres, il entend, le pauvre homme, la protéger, la diriger, exercer sur elle des droits que personne ne peut lui attribuer. Cette situation est-elle neuve, est-elle vieille, est-elle conforme aux principes, aux traditions? Je n'en sais rien, mais elle est saisissante, détaillée avec un art, une science du cœur inimitables. En réalité, toute la pièce est dans cette donnée, dans celle d'un père ayant au fond de son âme toutes les passions, toutes les jalousies, toutes les faiblesses et toutes les grandeurs de la paternité, et cependant condamné à ne rien pouvoir exprimer de ce qu'il ressent. Hélène elle-même n'a-t-elle pas mille raisons pour faire peu de cas de ses conseils, pour prendre en aversion cet étranger importun qui s'imagine pouvoir s'imposer? Suivent des scènes de luttes passionnées entre Marcus et Maxwel, où tous deux rivaux et jaloux, l'un comme père, l'autre comme amant, semblent vouloir s'arracher la tendresse d'Hélène. Jamais cœurs ne furent fouillés avec plus de science et d'art.

Il y a autour de cette pièce, et c'est là un des effets de sa noblesse, il y a une sorte de gaze qui poétise et grandit les personnages, mais qui tout d'abord étonne un peu. On dirait que l'âme de l'artiste s'interpose entre le public et la nature. Des élans inattendus, des oppositions singulières, un mélange de grandeurs et de naïvetés, le mépris de toute malice, l'oubli volontaire de certaines réalités, tout cela surprend, déconcerte, et ce n'est qu'au bout d'un instant que l'émotion bienfaisante se fait sentir. On n'entre pas de plain-pied dans cette maison qui n'ouvre pas sur la rue, et il faut faire un effort pour en monter les degrés. On n'est point saisi, entraîné par les agaceries de la porte; on n'y trouve pas au seuil la boisson malsaine : c'est un vin de haut cru que l'on vous sert, et qui mérite que l'on s'attable. Est-ce à dire que cette pièce soit sans défaut? En aucune façon, et même les défauts de Mme Sand sont comme tous les défauts des maîtres : ils ont ceci de particulier qu'ils crèvent les yeux; les ramasser et s'en faire un panache est la chose du monde la plus aisée. Oui, cela est parfois confus, il y a des naïvetés, des vides, des maladresses, des longueurs; oui, la première moitié du prologue ne semble pas fort utile, et le quatrième acte a d'évidentes faiblesses; mais que m'importe tout cela, si l'émotion que j'éprouve m'empêche d'en être choqué, si le beau caractère, la grande tournure, le souffle passionné du maître, dominent ces détails, et les effacent? Écoutez attentivement, avec bonhomie, Marcus, Hélène et Maxwel; vous serez bientôt en larmes, et vous aurez une reconnaissance profonde pour ce génie qui a eu la force, l'autorité de violenter vos habitudes, de vous faire sortir de votre petit milieu, et de vous enlever pour un instant dans le monde idéal du grand art.

Pourquoi maintenant Mme Sand a-t-elle cru devoir soutenir une thèse, défendre dans son drame telle ou telle vérité sociale, prouver je ne sais quoi, la voix du sang ou quelque chose de semblable? Je ne saurais l'expliquer, et dans tous les cas cette idée de thèse, en admettant qu'elle existe comme on le dit, m'est absolument indifférente. Nous avons vu vivre, aimer, souffrir ses personnages; n'est-ce point assez? et serait-il donc nécessaire que ce grand spectacle aboutît à la niaiserie d'une maxime, à l'enfantillage d'un proverbe?

L'amant, Maxwel, mérite la sympathie finale; d'ailleurs depuis le commencement il avait gagné toute notre amitié; nous avons lu dans son cœur, et nous n'y avons découvert que de bonnes choses. Comment ne pas le préférer à ce marin que nous avons vu pendant dix minutes, armé de la loi, il est vrai, et père officiel, mais aussi désagréable que possible et trompant sa femme au lever du rideau? Il est trop aisé d'établir la supériorité de Maxwel sur ce comte de Mérangis et trop naïf de considérer ce résultat comme la solution d'un problème : d'où il faut conclure, il me semble, que Mme Sand n'a jamais eu l'idée de soutenir

une thèse. Elle a pris un motif donnant lieu à un grand développement de passions, et voilà tout. Supposez que demain elle choisisse pour sujet la contre-partie de la pièce, n'est-il pas clair que dans ce nouveau drame Mme Sand arriverait presque involontairement à la sen- tence opposée, à savoir que la voix du sang ne signifie rien du tout, et qu'une fille peut, avec l'approbation de toute la salle, aimer le mari de sa mère et détester son père véritable?

Une thèse! pourquoi faire? Est-ce qu'il y a des lois absolues, un code inflexible dans le monde des sentimens? est-ce que le théâtre est fait pour agiter des questions sociales et prouver des vérités morales? est-ce qu'il n'a point assez fait pour notre enseignement et par conséquent pour notre moralisation lorsqu'il nous a envoyé à travers la face une bonne bouffée d'art? Seriez-vous par hasard comme ces critiques qui, persuadés de leur sacerdoce, croient ennoblir leur mission en étudiant la peinture au point de vue de l'amélioration des masses, en cherchant des sens philosophiques dans un coucher de soleil et des allusions sociales dans un effet de neige? Oui, les arts moralisent, rendent les gens meilleurs, mais uniquement parce qu'ils ouvrent leur esprit à des sensations d'un ordre élevé.

La nouvelle pièce de Mme Sand est d'ailleurs parfaitement jouée. M. Berton donne à tout ce rôle de Maxwel un grand caractère de fierté et de passion. Son fils est charmant de jeunesse et d'ardeur, ses façons ont gagné en simplicité; il est vraiment très beau de vigueur lorsqu'il lutte avec Maxwel, et veut arracher Hélène à son influence. Il est aussi d'une tendresse adorable avec cette Hélène chaste et fière, dont Mme Sarah Bernhardt exprime toute la délicatesse avec un rare talent. Mlle Page a un grand charme, et M. Raynard détaille avec une finesse extrême son petit rôle d'amoureux bon enfant.

En somme, c'est un succès de haute allure, nous avons une joie véritable à le constater. Sont-ils si nombreux au théâtre les écrivains de cet ordre?

C. Buloz.

MALGRÉTOUT

QUATRIÈME PARTIE (1).

Je cédai à la fatigue et ne me réveillai qu'au jour. Je vis le ciel pur, et j'entendis qu'on remuait avec précaution dans le bas de la maison. Je regardai à la fenêtre et vis Abel qui rentrait. Je m'habillai vite et allai le trouver. J'étais véritablement inquiète de lui et de sa blessure. Il me jura que ce n'était rien, qu'après s'être intéressé au travail de la vapeur, il avait trouvé l'hospitalité chez des gens excellens, et qu'il était très bien reposé. Il avait déjà donné des ordres pour notre départ et me priait de fixer l'heure.

Puisqu'il y avait quelque espoir de ne pas ébruiter notre aventure, j'aimais mieux n'arriver à Givet que le soir, afin d'y prendre le chemin de fer sans avoir à entrer à l'hôtel. — En ce cas, reprit-il, il nous faut rester ici jusqu'à trois heures. Est-ce que vous vous y résignerez sans regret?

— Mon ami, lui dis-je en lui prenant le bras, ne gâtons pas cette belle matinée par le souvenir des folies d'hier. Nous avons été insensés tous les deux, convenez-en! Vous avez fait le projet de m'enlever, et c'est ma faute, car je vous ai effrayé d'une pure rêverie. Sur la foi de Mlle d'Ortosa, qui eût dû m'être suspecte, j'ai voulu supposer que ma sœur vous aimait. Que voulez-vous? cette bizarre personne que j'ai vue dernièrement m'avait troublé l'esprit, et de-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

puis ce jour-là j'ai souffert plus cruellement que jamais. J'aurais dû vous croire hier quand vous me disiez qu'il y avait là une misérable intrigue, èt que ma sœur n'était pas capable d'une passion sérieuse. S'il ne s'agit, comme je dois le penser, que d'un accès de coquetterie, il est impossible que cela ait l'importance d'un obstacle entre nous, et je vous jure que devant un simple caprice j'aurai la force de défendre mon indépendance. J'ai revu, en m'éveillant, notre situation bien plus nette qu'elle ne m'était apparue hier dans l'excitation de la surprise, de la joie et de la peur. Il est possible que ma sœur, ne pouvant me faire céder, me boude et me quitte; mais cela ne pourra durer, elle ne saura pas se passer de moi, et je serai si douce, si patiente, je saurai lui rendre le retour si facile! Vous m'aiderez, vous! Elle n'est ni méchante, ni folle. Cette crise s'apaisera, ce ne sera qu'un orage. Allons, espérons, soyons heureux de nous retrouver, et ne parlons plus d'entreprises romanesques et de luttes violentes.

Le rassérénement de mon esprit gagna Abel instantanément. Cette âme d'enfant était ouverte au bonheur et à la foi. L'épouvante lui était si peu naturelle qu'elle lui ôtait la raison. L'expansion était son état normal, nécessaire peut-être. Son front s'éclaircit, et l'éclatant sourire disparu la veille illumina ce visage si caressant et si radieusement bon.

— Oui, soyons heureux! vivons! s'écria-t-il en pressant mon bras contre son cœur palpitant, comme le soir de notre promenade dans le parc. Voyez comme il fait beau! Quel lever de soleil après les bourrasques de cette nuit! C'est la vérité qui nous parle et qui chante son hymne au-dessus des nuages. Ah! j'ai envie de chanter aussi; je voudrais courir, sauter par-dessus cette petite rivière en vous tenant dans mes bras, m'envoler avec les oiseaux, vous porter dans ces nuages roses que le soleil traverse! N'est-ce pas que cette journée-ci ne finira pas? Elle est trop belle, le soir est impossible!

Il faisait en effet un temps splendide, et le lieu où nous étions était ravissant. C'était un vallon sinueux où courait une eau limpide, bondissant à chaque pas dans des écluses de rochers et de planches couvertes de mousse, pour entrer dans une suite de petites usines enfumées, d'un ton superbe, où le soleil du matin envoyait des éclats de lumière sur les sombres toits d'ardoise brute, encore humides de l'averse de la nuit! Tout ce hameau d'ouvriers avait la diversité de formes et l'unité de but d'une petite république bien ordonnée. Tous travaillaient le marbre rouge ou le marbre noir. Dans un atelier on le dégrossissait, dans un autre on le sciait en tablettes, dans un troisième on le débitait en vasques, en cheminées, et on le sculptait même avec goût. Ces ouvriers wallons sont habiles, et tous

leurs ouvrages, édifices et ustensiles, sont d'un goût très sobre et très pur. Leurs villages si comfortables au dedans ont, dans les localités agricoles, un aspect de malpropreté repoussante à cause des fumiers qu'ils alignent religieusement devant leurs portes, et qui forment autour des maisons un fossé infect. Ici, c'était tout différent. La seule richesse du pays consistait en prairies, et les engrais, qui eussent été entraînés par les eaux rapides, ne séjournaient pas autour des habitations. Tout était propre comme un jardin, car tout était jardin. La muraille marmoréenne qui fermait la gorge d'un côté et les bois qui tapissaient le flanc opposé, les vieilles souches, singulièrement tordues dans la pierre, les iris qui poussaient sur les appentis de chaume, les grands lierres qui soutenaient de leurs branches, devenues des câbles énormes, les roches bizarrement superposées, tout était frais, pur, brillant de force et gracieux de liberté. Les habitans avaient un air de bien-être et de bienveillance, Abel les connaissait déjà et semblait en être déjà aimé. Ils nous regardaient comme frère et sœur, et leur bon sourire nous bénissait. Nous allâmes voir dans les plis du rocher les carrières de marbre. Le rouge était beau d'aspect, mais peu compacte, et la plus grande partie servait à empierrer les chemins. Le noir était excellent et se débitait en blocs. Partout les ouvriers nous firent bon accueil. Abel, qui questionnait et causait amicalement, était pour eux dès l'abord un homme aimable et sérieux. Sans doute, je n'avais pas l'air d'une évaporée, et la souffrance que j'eusse pu éprouver de ma bizarre situation faisait place à un sentiment de confiance absolue. L'attitude exquise d'Abel auprès de moi m'assurait le respect de tous. Nous nous enfonçâmes dans la gorge dont le chemin uni et sablé, bordé de marges fleuries, suivait gracieusement tous les contours sans quitter la rive embaumée du ruisseau. Les arbres fruitiers qui remplissaient les herbages commençaient à se couvrir de boutons roses. La pluie avait fait merveille. La séve gonflée voulait éclater partout. Le soleil devenait chaud, l'herbe séchait à vue d'œil. Les moutons et les chèvres, à qui on défendait encore le libre pâturage, broutaient dans des attitudes charmantes le bord des clôtures. On voyait passer des oiseaux avec un brin de paille dans le bec en prévision de la famille. Nous nous arrêtâmes près d'une maisonnette où on nous offrit du poisson, du lait, des œufs et du cidre. Nous fîmes un excellent repas sur de beaux quartiers de marbre au bord de l'eau, à l'ombre fine et transparente des mélèzes. Je vivrais mille ans que je n'oublierais pas cette suave matinée dans un lieu adorable, avec Abel heureux, aussi pur dans son sentiment pour moi que le ciel qui nous protégeait. Notre querelle de la veille avait emporté toutes nos craintes mutuelles, nous ne pensions plus, nous n'avions plus de souvenirs, encore moins d'appréhensions. Le bon-

heur d'être ensemble se fixait dans notre âme comme une destinée accomplie, comme un droit, on eût dit comme une habitude consacrée. Chose singulière, je ne me demandais plus comment un étranger avait pu s'emparer de toutes mes affections et les résumer ainsi en lui seul. C'était un fait qui me paraissait tout simple, et je ne sais comment j'y aurais échappé. Je regardais Abel, je ne l'examinais plus, je le contemplais. Je ne sais ce qu'étaient devenus mes doutes sur l'avenir; mes efforts pour pénétrer son caractère, mes longues réflexions sur le sort qu'il me destinait, tout cela était effacé comme les nuages de la nuit. Le soleil remplissait mon âme, et je n'avais plus la notion du temps. Comme les fleurs se dilataient sous le pur rayon, mon être tout entier s'abandonnait à la puissance de l'amour vrai.

Par momens, il me parlait et m'exprimait un état de son âme si semblable au mien, que je ne distinguais plus sa personnalité de la mienne; puis nous restions sans nous parler et nous nous regardions, et, quand nos yeux erraient ailleurs, ils voyaient les mêmes choses, et notre esprit en jouissait de la même manière. Nous marchions, tantôt vite, comme affolés de jeunesse et de force, tantôt lentement, comme ivres ou attendris. Quand le paysage s'accidentait, nous entrions dans les sentiers mystérieux, nous passions partout, il me portait comme si j'eusse été ma petite Sarah. Il riait sans cause, et puis il avait les yeux pleins de larmes. Par momens, il m'entourait de ses bras en criant, et il me quittait vite, comme s'il eût eu peur de m'effrayer par un transport involontaire, ou d'être aperçu par quelqu'un qui m'eût souillée d'un soupçon.

— Oh! que ce serait dommage, disait-il, de vous gâter cette journée, bénie entre toutes! Vous êtes si heureuse dans la confiance, n'est-ce pas? Vous sentez si bien que je vous aime à tout jamais et comme vous voulez être aimée! Plus tard, vous m'aimerez encore plus, je le sais, mais jamais mieux, je le sens bien!

Quand nous rentrâmes au village, il était cinq heures, et j'avais résolu de partir à trois. Abel voulut courir en avant pour faire mettre les chevaux à la voiture. Je le retins, emportée par un élan irrésistible. Il tressaillit, s'arrêta, m'enveloppa du feu dévorant de son regard, et tout aussitôt il s'écria : — Ah! elle baisse les yeux! C'est la première fois aujourd'hui!... Partons, Sarah! J'ai eu de la force, mais elle est à bout, et voici le soleil qui se cache. Le vent s'élève comme hier, et comme hier mon cœur se trouble... Partons!

Il s'enveloppa de son manteau et monta sur le siége. La pluie recommença, et je souffrais de le voir ainsi; mais il avait dit : Ma force est à bout. — Je n'osai pas le prier de venir s'abriter près de moi.

A l'entrée de la ville, il descendit, paya le cocher, lui donna

l'ordre de me conduire au chemin de fer, et, s'approchant de la portière, il me dit tout bas : — Cet homme ne dira rien; c'est un honnête homme, et il a compris que je vous respectais comme on respecte la femme qu'on veut épouser. Je ne vous reverrai pas avant le retour de votre père. Il m'a dit que ce serait vers le 15 de ce mois. Adieu. Je vous adore!

Il disparut, et mon cœur se brisa en sanglots. Je ne doutais pas de lui, je savais qu'il me tiendrait parole; mais j'avais été trop heureuse, je ne pouvais me retrouver seule sans subir une crise violente où la réflexion n'entrait pour rien.

Quand j'arrivai à la station de Laifour, une vive surprise m'attendait. Ce fut mon père qui me donna la main pour descendre. Il était arrivé depuis quelques heures et s'inquiétait de mon absence; mais on lui avait dit que je comptais ne me promener que trois jours au plus, et il avait espéré me voir arriver par le convoi du soir. Je n'eus pas le temps de lui dire tout ce que j'étais résolue à lui confier. Il m'inquiéta et me fit hâter le pas en me disant que ma filleule était souffrante. C'était la cause de son retour un peu devancé, et ma sœur ne venait pas au-devant de moi pour ne pas quitter l'enfant. Je sentis que mon père atténuait la vérité, et que la petite était tout de bon malade. Je me jetai avec lui dans le bateau, et pressai Giron de traverser.

Je trouvai Adda inquiète et comme glacée à mon égard. — Tu te promènes seule, c'est fort bien, me dit-elle; mais nous ne sommes pas gais, nous! La petite a été prise là-bas d'une bronchite effrayante. On nous a prescrit le changement d'air au plus vite. La toux est apaisée en effet, mais la fatigue lui fera, je le crains, plus de mal que ne lui en eût fait la maladie.

Je courus au lit de l'enfant; elle avait la fièvre. Le médecin m'engagea à ne pas m'inquiéter; pourtant il ne put me cacher qu'il était inquiet lui-même.

Je la veillai toute la nuit. La chère petite se sentait mal et m'embrassait de ses lèvres brûlantes en me disant : — Oui, j'ai mal, mais à présent tu vas me guérir, toi! Dépêche-toi pour que nous allions nous promener en bateau. — Le lendemain, une angine se déclara; nous fûmes fort effrayés. Le troisième jour, nous étions rassurés; toutefois l'enfant était fort affaiblie, et il fallait de grands soins pour combattre l'anémie menaçante.

Trois jours se passèrent donc sans que je pusse m'entretenir avec mon père ni songer à sonder les dispositions de ma sœur. Quand je commençai à respirer, comme mon excursion n'avait été incriminée par personne et qu'on paraissait ignorer la présence d'Abel dans les Ardennes, je jugeai devoir attendre, pour parler de notre rencontre,

qu'il se présentât lui-même. La démarche officielle qu'il était résolu à faire était la meilleure explication, et coupait court à tout reproche; mais le quatrième jour s'écoula sans qu'Abel parût. Nous n'étions qu'au 10 avril; Abel devait croire qu'il était encore trop tôt; sans doute il s'était éloigné pour n'être pas tenté de me revoir seule. Il ignorait l'inquiétude que Sarah nous avait causée, l'impatience qui me dévorait. Je ne savais où lui écrire; je n'osais parler de lui. Je n'en avais guère le temps, je ne quittais presque pas l'enfant, qui était nerveuse et qui s'était reprise pour moi d'une passion dont sa mère recommençait à être jalouse. Enfin un soir je pus prendre le thé avec mon père et Adda, et, en les questionnant sur tout ce qui les avait intéressés dans leur voyage, je pus leur parler de Mlle d'Ortosa et leur dire quelques mots de la visite qu'elle m'avait faite de leur part, pour ainsi dire. J'espérais qu'à propos d'elle Adda me parlerait d'Abel. Je ne me trompais pas. Mon père fit d'abord en souriant l'éloge du grand air et des grands succès de Mlle d'Ortosa dans le monde, mais il ajouta : — Je suis bien sûr, Sarah, qu'elle ne vous a pas plu autant qu'à votre sœur, qui s'en est affolée à la légère.

Adda s'écria que mon père était injuste, vu qu'il pensait du mal d'une personne dont il n'y avait à dire que du bien, et, comme je hasardais quelques objections, elle prit feu, et fit de la belle Espagnole un éloge enthousiaste qui me surprit beaucoup. Abel s'était-il complétement trompé sur les sentimens qu'il leur attribuait l'une pour l'autre?

Enfin le nom d'Abel vint naturellement dans la conversation. — Mlle d'Ortosa tourne toutes les têtes, dit Adda, et vous subirez son ascendant comme les autres, ma chère sœur! On lui résiste en vain. Tenez! un de vos grands amis, M. Abel, que nous avons vu souvent le mois dernier, a essayé d'échapper à la fascination. Il n'a pas réussi. Il a été subjugué, il a voulu fuir, car c'est un très grand malheur d'être épris de Mlle d'Ortosa, elle ne cède à personne. Il s'en allait à Gênes rejoindre une certaine Settimia, qui n'est pas belle par parenthèse, une vieille maîtresse, mais qui chante bien et avec laquelle il fait de l'argent; eh bien! comme ils arrivaient à Monaco, Mlle d'Ortosa, invitée par la princesse à une soirée musicale, y arrivait aussi. On s'est rencontré au palais, on s'est rencontré dans une promenade en mer, on s'est rencontré à l'hôtel, à la maison de jeu, partout, et Abel a fait mille extravagances qui eussent compromis toute autre femme que la belle Carmen. Elle s'en est divertie quelques jours, et puis elle l'a éconduit comme les autres. Ce qu'il est devenu après, je n'en sais rien; mais il est très lié avec lord Hosborn, et puisque Mlle d'Ortosa est au Francbois, soyez sûrs

que vous aurez la joie d'entendre encore le céleste violon avant peu.

— Comment savez-vous toutes ces billevesées? demanda mon père.

— Je les sais parce que Mlle d'Ortosa me les a racontées.

Et Adda continua de babiller sur ce ton avec une légèreté un peu cynique dont je fus blessée. Elle avait pris loin de moi un aplomb singulier, elle racontait délibérément des aventures scandaleuses comme les choses du monde les plus naturelles. Son deuil était fort irrégulier, elle se coiffait avec un art où il entrait je ne sais quel air d'effronterie. — Tu me regardes d'un œil ébahi, me dit-elle. Ah! pardon! j'oubliais que tu as eu aussi une *tocade* pour le *racleur de crin-crin*; mais le temps et les délices de la solitude ont dû ramener l'équilibre dans ta philosophie puritaine. Abel n'est pas le papillon qui convient à tes suaves parfums d'austérité, ou plutôt tu n'es pas la fleur qui le fixera. Il lui faut les plantes qui entêtent, même celles qui abrutissent. Quand il sera las de courir en vain après la belle Carmen, il se remettra à bourdonner autour d'une vieille Settimia quelconque.

Je retournai auprès de ma petite malade sans vouloir répondre aux plaisanteries de ma sœur. Je commençais à voir qu'elle ne pouvait contenir son amer dépit contre Mlle d'Ortosa, et qu'Abel m'avait dit la vérité; mais pourquoi donc m'avait-il caché qu'il eût revu Mlle d'Ortosa après la soirée où il s'était vu disputé par elle à ma sœur? Abel ne mentait jamais. Probablement Mlle d'Ortosa avait menti à ma sœur.

Le lendemain, mon enfant était levée. Elle jouait sur le tapis avec son petit frère et la nourrice de celui-ci. Nous étions dans la bibliothèque avec les fenêtres ouvertes. Le médecin avait recommandé de tenir encore Sarah dans les appartemens, mais de lui faire beaucoup aspirer l'air pur du dehors, s'il faisait chaud, et il faisait très beau. Je me tenais près de la fenêtre au premier étage, et je raccommodais une brassière du baby, quand j'entendis dans le salon la voix d'Adda, causant très haut avec de grands éclats de rire. Une autre voix de femme que je reconnus bientôt pour celle de Mlle d'Ortosa lui répondait sans rire, mais très distinctement. Je pouvais bien les écouter, puisqu'elles n'y mettaient aucun mystère.

— C'est comme je vous le dis, ma belle petite, disait d'un ton absolu Mlle d'Ortosa. Abel est près de moi chez lord Hosborn, et il ne vous sait pas revenue. Il est plus fou que jamais; sa passion pour moi est le sujet de toutes les conversations au château et de tous les propos dans le voisinage. Vous direz ce que vous voudrez, cela devient sérieux, et je n'en ris plus. Vous ne savez pas, vous, ce

que la passion peut faire d'un homme, même d'un viveur blasé comme Abel. Je commence à m'en tourmenter après m'en être raillée. Vous pensez bien que je ne peux pas épouser un Abel, et que je veux encore moins lui donner des droits sur mon cœur, comme on dit! Je vais quitter le Francbois. Je ne vous savais pas non plus de retour, je venais dire adieu à votre sœur, que j'aime beaucoup; c'est une personne grave et intéressante.

— Je vais vous conduire auprès d'elle, dit Adda.

— Non, reprit Mlle d'Ortosa. Je veux lui parler seule.

— Seule?

— J'ai quelque chose de secret à lui dire, quelque chose qui m'est personnel.

— Vous allez lui raconter les folies d'Abel pour vous? Prenez garde! Sarah n'est pas une sans-souci comme moi. Elle ne rit pas de tout cela. Elle n'est amoureuse de personne, mais elle est sentimentale et mélomane. Elle regarde Abel comme une espèce d'archange, et, au lieu de se moquer de lui, elle le plaindra. Elle est capable de vous dire que vous êtes une coquette effrénée, qu'elle ne croit pas à votre vertu, ou qu'elle la trouve plus immorale que le vice, que vous avez grand tort de mettre vos victimes en brochette à votre corsage, attendu qu'on ne les croit victimes que de votre inconstance, nullement de votre chasteté...

— Est-ce l'opinion de votre sœur ou la vôtre que vous m'exprimez avec tant d'éloquence?

— Ce n'est jusqu'à présent ni l'une ni l'autre. Moi, je vous admire et je vous adore, vous le savez.

— Je le sens jusqu'au fond de l'âme, ma chérie!

— Quant à ma sœur, elle ne vous connaît pas; mais il faut un peu de précautions avec elle. Moi, je la crains.

— Et vous ne lui ouvrez pas votre cœur?

— Quel cœur? Vous savez bien que je n'en ai pas!

— Vous avez ce qui en tient lieu à la plupart des femmes.

— Quoi donc?

— Des sens.

— Merci! Je ne sais ce que c'est! Je suis comme vous.

— C'est une prétention, ma chère. Vous êtes comme les autres, et votre sœur, qui a un grand jugement, a dû vous dire plus d'une fois : « Ma petite amie, tu te crois très forte, parce que tu es très égoïste; tu te crois intelligente, parce que tu as le caquet de l'esprit; tu te crois séduisante, parce que tu as la beauté du diable et le regard provoquant; avec tout cela, tu es très femme, et le veuvage t'exaspère. Tâche de rencontrer un homme raisonnable qui veuille de toi et ne poursuis pas les Abel, qui se connaissent en

folles, vu qu'ils sont du *bâtiment*, c'est-à-dire de l'hôpital des fous. » Voilà, je ne dis pas l'opinion de votre sœur sur votre compte, mais celle qui pourrait bien lui venir, si vous lui disiez ce qui se passe... dans la cervelle qui vous tient lieu de cœur. Sur ce, embrassons-nous, chère petite. Je vous prie de saluer pour moi votre père, d'embrasser les enfans, et de me laisser aller seule à la recherche de miss Owen. Je la trouverai bien!

La conversation cessa, probablement sur une brusque sortie de Mlle d'Ortosa. Pour moi, j'eus envie de fuir. Elle me faisait peur. Je la voyais écraser ma pauvre sœur dans la lutte téméraire que celle-ci avait eu la folie d'affronter, et l'accabler de son dédain après l'avoir pervertie, car jamais Adda ne s'était vantée à moi ni à personne de n'avoir pas de cœur, et elle s'était toujours trop respectée vis-à-vis de moi pour que je pusse dire si elle avait des sens ou n'en avait pas.

Comme j'entendais Mlle d'Ortosa monter l'escalier, je sortis vite pour qu'elle ne me trouvât pas avec les enfans. Rigide ou non dans ses mœurs, il me semblait qu'elle leur eût apporté l'atmosphère de la corruption sociale concentrée à sa plus fatale puissance, et j'obéissais machinalement à l'ordre du médecin qui m'avait dit : « beaucoup d'air pur pour la petite malade. » Je la rencontrai sur le palier, et elle me demanda si je voulais bien la conduire dans ma chambre. Je n'hésitai pas, car en la voyant en face le courage me revint, et je me sentis résolue à lui tenir tête.

— Avant que vous me fassiez part de ce qui vous amène, lui dis-je en lui offrant un siége, il faut que vous sachiez que je viens d'entendre votre conversation avec ma sœur...

— Je l'espérais, reprit-elle vivement, et j'en suis aise; mais, comme je ne veux pas qu'elle entende ce que nous avons à nous dire, permettez-moi de fermer les fenêtres et la double porte.

— A présent écoutez, ajouta-t-elle en venant s'asseoir près de moi devant ma table à écrire. J'ai voulu donner une leçon à la petite Adda. C'est fait. Elle n'essaiera plus de se révolter. Ne me croyez pas irritée contre elle, je ne connais pas la haine avec les enfans; il me suffit que celle-ci sente ma force. Dès qu'elle sera bien soumise, je la traiterai en bonne amie, je lui serai maternelle. Je la marierai pour le mieux. Déjà vous êtes débarrassée de sa rivalité. Elle déteste franchement votre fiancé. Il lui a fait une de ces injures qu'on ne pardonne pas quand on n'est pas plus forte qu'elle ne l'est. Il a résisté à un appel bien visible en face de deux cents personnes.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas raconté cela, mademoiselle d'Ortosa, lorsque nous nous sommes vues il y a quinze jours?

— Je vous ai dit qu'Adda était éprise d'Abel, je n'avais pas besoin de preuves à l'appui.

— Et c'est par sollicitude pour moi que vous la faites souffrir? Je n'accepte pas un tel secours. Je compte dire à ma sœur que vous n'avez pas gouverné Abel comme il vous plaît de le lui faire croire, et que, s'il a préféré votre conversation à la sienne, il ne vous a pas donné le droit de la railler et de l'outrager.

— Un instant, miss Owen! Vous semblez croire que j'ai menti à Adda. Je ne mens jamais. Abel a bien été réellement épris de moi jusqu'à la rage, et, à l'heure qu'il est, je pourrais encore l'emmener loin de vous, au bout du monde. Écoutez, en femme intelligente et sérieuse que vous êtes, ce qu'une femme sérieuse et intelligente aussi veut vous raconter. Abel ne ment pas non plus, lui, parce qu'il est intelligent. Sa folie est le résultat de ses passions, le cœur est sérieux. Il vous aime. Vous l'interrogerez : s'il trouve dans le récit que je vais vous faire un mot qui ne soit pas exact, ne m'estimez plus. Je sais qu'il est décidé à vous faire sa confession pleine et entière, si vous l'exigez.

Je me levai éperdue; il m'était odieux de subir la tyrannie de cet examen de mon âme par une personne dont le caractère m'épouvantait. Je ne trouvais plus rien à lui dire, je voulais me soustraire à son regard tranchant comme un scalpel ; elle me retint.

— Ayez, me dit-elle avec calme, le courage de votre situation. Ce n'est pas moi qui l'ai faite; moi seule peux vous en faire tirer le meilleur parti possible.

« Quand je rencontrai Abel à Nice, il y a un mois, reprit-elle, je ne m'intéressais point à vous particulièrement. Je ne vous avais jamais parlé, mais je vous savais une personne de grande valeur, et j'examinai sous un jour nouveau cet artiste que j'avais plusieurs fois rencontré sans y faire attention; je connaissais toute son existence parce que son nom se trouvait lié à beaucoup d'aventures où des femmes de toute classe, depuis les bohémiennes jusqu'aux princesses, avaient joué un rôle. Le violoniste Abel était donc sur mes notes comme un rouage du monde de la galanterie où s'étaient engrenées beaucoup de vertus faciles à démasquer; mais je ne démasque personne, il m'est plus utile de savoir.

« Je ne le trouvais pas beau malgré son grand charme et une certaine noblesse d'allures en public. La distinction, qui est plus rare que la majesté, lui manquait; je fus surprise de trouver à Nice qu'elle lui était venue. Il se tenait mieux, il paraissait moins *artiste*, et il avait pourtant fait de merveilleux progrès dans son art. J'observe tout, et ma passion est de savoir la raison des choses. Je me demandai si l'amour avait passé par là; je me rappelai l'aventure de Nouzon; je remarquai qu'Abel recherchait beaucoup votre père et ne fuyait pas votre sœur. Je l'abordai du regard. Je ne vis pas dans le sien cette ardente curiosité que j'y avais rencontrée autre-

fois, et dont je m'étais détournée comme d'une impertinence. Abel n'était plus frissonnant à l'approche d'une femme, même d'une femme comme moi, qui bouleverse toutes les têtes. Il commença de m'intéresser. Un viveur, un effréné tel que lui, épris d'une puritaine telle que vous, ce devait être un chapitre intéressant dans mon étude de la vie humaine et des mœurs modernes.

« Je le tâtai délicatement; je vis qu'il était méfiant et qu'il ne fallait ni lui prononcer votre nom, ni essayer de le confesser. Je n'avais plus qu'un moyen de mesurer la puissance de son sentiment pour vous, c'était de lui plaire, afin de voir si la chose était difficile et si la défense serait sérieuse.

« Gloire vous soit rendue, miss Owen : j'échouai complétement... à Nice!

« Mais à Monaco je vis que ma défaite lui avait coûté un certain effort. Je l'entrepris sérieusement. Je vous avouerai sans pruderie que j'étais piquée au jeu. Il me fut facile d'afficher mon engouement pour lui sans me compromettre. C'est si commode avec un artiste! On l'applaudit, on lui jette des fleurs, on pleure en lui disant qu'il est sublime, et on peut dire aux autres : C'est l'artiste qui me passionne; l'homme m'est aussi indifférent que son instrument quand il a cessé d'en jouer. Les artistes sont vains, ils ne croient pas cela. Abel se flatta de m'avoir vaincue et sut trouver, au milieu de la vie de plaisir qui nous enveloppait de son imprévu et qui nous protégeait de son fracas, l'occasion de me faire comprendre qu'il se rendait et ne me résisterait plus. Je l'attendais là; il venait recevoir le prix de son infidélité envers vous; il se le croyait dû! Je l'écrasai alors de mon dédain, et je le fis souffrir de toutes mes forces. Il comprit la leçon et s'échappa. Après quelques jours passés à Menton, il disparut tout à fait.

« Qu'était-il devenu? La vieille Settimia, qui venait le rejoindre pour chanter à Gênes, le chercha sur tout le littoral, le demandant à toutes les polices comme un objet perdu. Elle fut cause que la disparition de l'artiste fit grand bruit. On parla de suicide, et on m'attribua l'honneur de l'avoir poussé au désespoir.

« J'ai su cela par une lettre de ma cousine de Nice, car j'étais déjà au Francbois, certaine d'y avoir bientôt des nouvelles de mon fugitif. Il est de règle que, quand un homme n'a pas réussi à trahir son amante, il court auprès d'elle pour lui jurer qu'il l'a toujours adorée. Abel devait se retrouver à vos pieds.

« Vous avez bien envie de me demander pourquoi, ayant repoussé Abel à Monaco, je venais ici pour le revoir. Je vous le dirai; avec vous, je serai franche comme avec un miroir. Abel m'a émue, je dirai plus, il m'a troublée. Sa colère, sa souffrance, son indignation

lors de sa défection à Monaco, ont fait entrer mon esprit dans une phase nouvelle. C'est un état inconnu que je ne puis bien définir encore. Je n'aime pas, je ne dois pas aimer, mon avenir serait perdu. Il faut que j'arrive vierge de cœur et de conduite au souverain que je veux dominer. J'ai d'autant plus de force pour me défendre que j'en suis venue à comprendre certains dangers. J'ai vu Abel furieux, prêt à me frapper et me maudissant avec une énergie vraiment dramatique. C'est le plus beau mouvement de passion qui se soit produit devant moi. En ce moment-là, un vertige m'a prise. S'il eût fait un pas, je tombais dans ses bras; mais les hommes sont trop simples pour faire jamais à propos ce pas là, et il faut vous dire que ce corrompu d'Abel est le plus ingénu des hommes.

« Je suis venue vous voir, je vous ai attirée à un rendez-vous, je vous ai fait surveiller par le petit Ourowski. Abel n'était pas arrivé. Vous ne l'attendiez pas, mais j'étais sûre qu'il arriverait, et j'ai appris que vous vous absentiez. J'ai battu alors le pays avec les hommes du Francbois sous prétexte de beau temps et de genêts en fleurs. Je n'ai pu retrouver vos traces; mais un soir de pluie, il y a cinq jours, aux portes de Givet, où nous allions dîner en passant, nous avons failli écraser un piéton distrait que j'ai reconnu comme au vol. J'ai dit tout bas à Ourowski : C'est Abel! et l'enfant l'a crié tout haut. Aussitôt les voitures et les cavaliers de notre bande l'ont entouré, saisi, jeté bon gré mal gré dans la calèche de lord Hosborn. Moi, j'étais à cheval. On roulait sur l'infernal pavé de Givet. Abel a été surpris de me voir quand les lumières du dîner nous ont rassemblés à l'hôtel du *Mont-d'Or*. Peut-être eût-il fui obstinément, s'il m'eût aperçue plus tôt, je n'en sais rien. Il fut très maître de lui en me reconnaissant, et ne se dégagea point de la parole qu'il avait donnée à lord Hoshorn de se laisser emmener pour quelques jours au Francbois. Je compris fort bien qu'il avait trouvé le gîte favorable pour se tenir à portée de vous, mais qu'il eût préféré ne pas le partager avec moi. Je lui parlai comme si nous nous fussions quittés la veille dans les meilleurs termes. Il se montra homme de bonne compagnie en suivant l'exemple que je lui donnais. Je ne veux rien incriminer auprès de vous, je suis persuadée qu'il se flatta de me tenir pour fort indifférente désormais.

« C'est ici que je vais commencer, chère miss Owen, à vous sembler fort coupable; mais ma sincérité m'absoudra. Il ne me convenait pas de devenir indifférente, moi qui suis redoutable par calcul et par nature. Et puis, je vous l'ai dit, Abel a de l'attrait pour moi depuis qu'il m'a injuriée et presque battue. Je ne suis pas arrivée à l'âge que j'ai, à travers tous les orages d'amour soulevés par moi, sans avoir acquis le droit de connaître les plaisirs chastes de l'émo-

tion; l'épithète vous fait rougir? Ma chère enfant, l'émotion de la femme qui compte se donner le jour du mariage et celle de la femme qui compte se refuser à jamais, c'est absolument la même émotion; vous ne le croyez pas? vous avez tort. La mienne est plus intense, plus méritoire par conséquent. La vôtre n'est qu'un pieux atermoiement, une mesure de prudence. Moi, j'aime à me promener le long des abîmes. Pour être sûre de n'y jamais tomber, il faut que je m'habitue à braver le vertige, et le vertige a des charmes; il m'est permis de les savourer, puisque c'est l'unique récompense du sacrifice que j'ai fait de ma jeunesse et de ma beauté; on vous a donc dit la vérité quand on m'a accusée devant vous d'aimer à ravager les cœurs sans y toucher. On eût pu dire encore mieux : j'aime à incendier les existences et à m'enivrer de la fumée de la coupe sans la porter à mes lèvres. Je n'ai pas toujours été ainsi, je vous l'ai dit, j'ai eu de la candeur et de la bonne foi; j'ai été accusée avant d'être coupable : à présent je le suis sans remords. Pourquoi le désir s'acharne-t-il après l'impossible? Puisque c'est une loi fatale, puisque les êtres simples et purs comme vous n'inspirent que des affections douces et n'empêchent pas les ardeurs violentes qui font la puissance des coquettes, la femme qui choisit votre lot ne recueillera que ce qu'elle a voulu semer; qu'elle ne se plaigne donc pas! Il ne tenait qu'à elle de goûter du grand règne; maudire celles qui s'en sont emparées est puéril et ridicule.

« Vous me connaissez absolument désormais. Je suis entrée dans l'âge où on joue avec le feu, et où ce jeu-là est une passion. Jamais encore je ne m'étais brûlée aussi vivement qu'avec Abel. J'avais eu affaire à des êtres tièdes ou usés; cet artiste est un volcan, il a de la vraie puissance, il ne dissimule rien, il ne fait pas de madrigaux, il est brutal. Il vous dit qu'il rougit de vous aimer. Il va même jusqu'à vous dire qu'il vous désire et rien de plus; mais ce désir n'est pas humiliant. Il est trop intense pour que l'être tout entier ne s'y absorbe pas, et pour que tout n'y soit pas sacrifié.

« Voilà où Abel en est depuis deux jours. Je n'ai pas eu besoin de nouvel artifice avec lui; il m'a suffi de lui faire voir ce qui est, l'état de mon âme affolée de lui, avec la raison d'état de mon cerveau qui refuse le bonheur à cette âme torturée. Il en est venu à me comprendre, à me plaindre, à m'admirer peut-être, tout en me détestant et me maudissant aux heures de paroxysme... Enfin hier j'ai senti que c'était assez, parce que ma force s'épuisait, et j'ai résolu de vous rendre votre fiancé. Je suis partie ce matin à son insu, et, ne sachant pas trouver votre famille de retour, je voulais vous dire que je fuis. Je retourne à Paris, c'est à vous de retenir Abel. Dans l'exaltation où je le laisse, ma fuite est un aveu trop excitant pour

qu'il ne veuille pas me suivre. Ce serait là un embarras et un péril que je ne veux pas pousser plus loin; écrivez-lui, hâtez votre mariage avec lui. Je sais qu'il veut se marier, bien qu'il ne vous nomme pas. Il veut en finir avec les passions. Il vous est fort attaché, j'en suis certaine, car votre nom le fait pâlir. Il vous respecte, il tient à vous; vous le rendrez fort heureux, si vous pouvez le fixer. Ceci est votre affaire et non la mienne, j'ai dit. Adieu, je prends le convoi sur l'autre rive, et je pars. »

Je la saluai sans lui dire un mot; elle me faisait horreur, mais je trouvais indigne de moi de lui exprimer mon dégoût. Je ne la regardai pas traverser la rivière, je retournai auprès des enfans, je fermai la fenêtre, l'air fraîchissait. Je préparai la potion de Sarah et la lui fis prendre; je m'assis sur le tapis pour faire jouer le baby, et puis je repris la petite brassière que j'étais en train de coudre, et, quand ma sœur entra, je la consultai sur le choix de la dentelle dont je la voulais garnir.

Ma sœur avait reconduit Mlle d'Ortosa jusque sur l'autre rive. Elle venait me demander quel secret elle m'avait confié.

— Rien qui doive intéresser vous ou moi, lui répondis-je; c'est une confidence, et je dois la garder, une confidence très puérile, et rien de plus.

— Y suis-je pour quelque chose? dit Adda inquiète.

— Pour rien absolument.

— Pourtant, Sarah, vous êtes pâle.

— J'ai la migraine. La parfumerie de Mlle d'Ortosa est trop forte. Les enfans ne l'ont pas respirée, c'est l'essentiel.

Je ne savais pas ce que je disais, mais je paraissais si calme que ma sœur ne s'aperçut pas de l'état où j'étais. C'était le calme de la mort.

Quand je fus seule, je me demandai si Mlle d'Ortosa ne m'avait pas fait un tissu de mensonges. Il n'y avait point d'apparence à cela. Elle avait invoqué le témoignage d'Abel, et c'était à lui que je devais demander cette chose impure, l'intensité du désir qu'une coquette avait allumé dans ses sens! Il me fallait, moi, me représenter les agitations, les transports de cette poursuite malsaine, en peser la gravité, en tolérer l'excès, le consoler d'avoir été éconduit, le retenir près de moi, lui donner ma vie pour le dédommager de n'avoir pas été l'amant d'une autre! Ah! c'était trop, en vérité! Je ne pouvais ni m'informer de la vérité, ni la tenir pour non avenue. L'image de cette vierge impudique se plaçait à jamais entre Abel et moi. Abel était l'esclave de ses passions. Si c'était un crime, je ne voulais pas le savoir, et je ne pouvais apprécier le degré de résistance qu'il était capable de leur opposer; mais c'était un irré-

parable malheur, et j'avais été folle de croire que je pourrais l'en préserver. Il avait eu pour moi un éclair de cette passion en voulant m'enlever. Au lieu d'en être touchée, j'en avais été blessée; je n'étais pas une d'Ortosa, moi! je ne pouvais répondre à ses accès de fièvre que par la douceur et la plainte. Il se soumettait, il ne se fâchait pas trop contre ma résistance, parce qu'il était bon; il appréciait ma pudeur, il l'estimait, la respectait, parce qu'il trouvait du charme à la simplicité des enfans; mais tout cela ne suffisait pas à la consommation d'une vitalité comme la sienne. Cette journée d'extase tendre qu'il avait passée à me regarder sans oser me toucher, et dont je lui avais été si reconnaissante, n'avait pas mis le moindre calmant sur sa fièvre chronique. Une heure après, rencontrant cette fille hardie qu'il comparait à du vin de Champagne où l'on aurait mis du vitriol, il m'avait oubliée, ou plutôt, non; il avait donné un autre aliment aux violences qu'il s'était interdites avec moi, et peut-être s'était-il dit : A chacune d'elles ce qui lui convient, le respect à la fiancée, la passion à la tentatrice! Je donne à l'une ce dont l'autre ne veut point, je suis dans la vérité, dans l'usage, dans le droit de mon sexe, dans le bon sens et dans le bon goût peut-être!

A supposer qu'il eût raisonné plus sérieusement, ne m'avait-il pas dit : Prenez-moi, emmenez-moi, gardez-moi, ou je suis perdu? Il me l'avait dit, il me l'avait répété. Je n'avais pas compris, moi, qu'il était incapable d'attendre huit jours sans contracter de nouvelles souillures. Je n'avais pas deviné que, s'il était venu me trouver, c'était pour échapper à d'invincibles tentations. Je ne voulais pas croire que ce fût par dépit, j'admettais qu'il eût la volonté loyale, le cœur réellement sincère. Je n'étais pas irritée, je ne l'accusais pas. Il m'aimait comme il pouvait aimer, il était persuadé de son amour; il ne me mentait pas et ne se mentait pas à lui-même. Il avait peut-être l'intention de m'être fidèle à partir du mariage; mais jusqu'à la veille il ne pouvait répondre de rien. Il ne s'appartenait pas, il n'avait jamais essayé de contenir son impétuosité naturelle et fatale. Il n'eût pas pu. Le torrent peut-il dire au ruisseau où il va et d'où il vient?

Je pouvais tout lui pardonner, sauf de m'avilir; mais il ne dépendait pas de lui que cela ne fût pas. Il n'avait pas voulu prononcer mon nom, il avait forcé Mlle d'Ortosa à le respecter, il avait pris des soins pour cacher nos relations. Il le pouvait encore; mais, quand je serais sa femme, chacune de ses défaillances ne serait-elle pas un outrage public pour celle qui porterait son nom? Est-ce que la fidélité, même apparente, lui serait possible? Ne m'avait-il pas dit aussi : « Vous voyagerez avec moi, s'il faut que je voyage encore. Je ne veux

jamais me séparer de vous! » Il me faudrait donc m'attacher à ses pas comme un gardien jaloux, subir le ridicule d'une femme qui surveille son mari, ne pas le quitter une heure sans rêver la honte de l'attendre indéfiniment? — Non, tout cela était au-dessus de mes forces, et je marchai toute la nuit dans ma chambre en me disant sans colère, mais avec une immense douleur : Je ne peux pas! — Et au matin je me jetai accablée sur mon lit en m'écriant : Tout est perdu pour moi, fors l'honneur.

Je fus très malade le jour suivant, et je fus forcée de garder le lit. On crut que j'étais reprise de cette névralgie qui me servait à tout expliquer. Le lendemain, je réussis à me lever. Je ne voulais pas qu'Abel vînt faire sa demande, je ne voulais pas lui causer l'humiliation d'un refus; mais quel moyen de rompre sans retour et d'éviter des luttes pénibles? Je craignais de le voir, j'avais trop éprouvé son ascendant sur moi. Lui demander compte de sa conduite soulevait en moi une répugnance invincible. Je ne voulais pas le voir avili devant moi et par moi, je désirais garder son souvenir pur de reproches et de blessures mutuelles. Je savais qu'en avouant tout il se justifierait à sa manière par le repentir, par la tendresse; mais je savais aussi qu'il aurait des accès de fureur où il me briserait en me disant que je ne l'avais jamais aimé. Je ne voulais plus m'entendre dire cela, c'eût été ma défaite. Que faire? Je ne savais pas, je ne trouvais rien. Je ne pouvais pas fuir comme Mlle d'Ortosa. J'avais un enfant malade à soigner, et puis mon père, que son voyage avait beaucoup fatigué, enfin ma pauvre sœur dont l'esprit en désarroi me causait de vives inquiétudes. Je m'arrêtai au rôle passif qui m'était dévolu. J'attendis les événemens, ne pouvant opposer à mon destin que la force de l'inertie.

Bientôt je reçus deux lettres. « Je viens de rencontrer Abel à Paris, disait la première. Il y était depuis vingt-quatre heures. Il m'a dit vous avoir vue, et il compte retourner à Malgrétout le 16, c'est-à-dire dans trois jours, et, selon ses prévisions, le lendemain du retour de M. Owen. Dans le cas où ce retour serait retardé, un mot bien vite à votre fidèle et respectueux ami. — Nouville. »

Je compris ce qui s'était passé. Abel avait suivi de près Mlle d'Ortosa. Il s'était dit : J'ai encore cinq jours devant moi. Je ne dois pas revoir ma fiancée tête à tête. Je suis trop excité par le trouble qu'une autre a mis en moi. J'oublierais mes résolutions, j'offenserais, j'épouvanterais l'honnête fille. Mieux vaut faire un dernier effort pour assouvir la folle passion qui me torture. Si j'échoue encore, j'irai demander la main de celle qui doit me guérir.

Je reconnus la vraisemblance de mon explication en relisant le billet de Nouville. Il était le plus cher et le plus intime ami d'Abel,

et, après une séparation assez longue, Abel avait laissé passer vingt-quatre heures à Paris sans l'aller voir; c'est par hasard qu'ils s'étaient rencontrés. Abel ne lui avait rien dit de Mlle d'Ortosa, il n'avait parlé que de moi et de ses projets de mariage, il l'avait chargé de savoir le jour du retour de mon père. Le bon Nouville attribuait à l'impatience de me revoir ce qui n'était sans doute chez Abel que l'espoir de gagner un jour de plus à passer à Paris.

J'ouvris avec distraction l'autre lettre d'une écriture inconnue; elle contenait ces mots : « Que faites-vous donc, miss Owen? Voici que je rencontre Abel face à face à la sortie des Italiens. Votre nonchalance m'est fort désagréable; décidez-vous donc à l'épouser et à me débarrasser de lui, et, si vous n'en voulez plus, dites à votre petite sœur de s'en charger.

« Toute à vous. — Carmen d'Ortosa. »

J'écrivis sur-le-champ à Nouville de dire à Abel que mon père était revenu, puis reparti pour l'Angleterre; il ne serait de retour que dans un mois, et je priais Abel de ne pas venir avant un nouvel avis de ma part. Je gagnais ainsi du temps. J'abandonnais Abel à son sort, et je dégageais le mien.

Huit jours après, Nouville m'écrivit de nouveau. « Que se passe-t-il donc? J'apprends que votre père n'a pas quitté de nouveau Malgrétout, et je ne vois pas Abel pour le lui dire. Je ne sais même où le prendre. Chère miss Owen, il faut que je vous parle à vous seule. Je sais que vous avez une parente à Reims, allez la voir; dites-moi le jour, je vous rencontrerai là comme par hasard, et nous causerons. »

Je saisis sans hésiter le moyen de rupture qui se présentait. Je me rendis seule à Reims, et je mis la lettre de Mlle d'Ortosa sous les yeux de Nouville. — Ceci, lui dis-je, a été le dernier coup, et la consommation de ma honte. Je n'ai même pas cette consolation à donner à ma fierté que ma rupture avec Abel ait précédé l'insulte qu'il attire sur moi. Je l'attendais encore pour le consoler au moins de mon refus, et déjà il avait suivi le météore. A présent, mon ami, je ne veux pas le haïr, je ne veux pas le mépriser. Je ne veux ni l'oublier, ni l'effacer de mes sympathies. Il sera toujours pour moi un sujet de sollicitude et un souvenir dont je ne veux garder que le charme; mais je ne le reverrai jamais, et si vous ne m'approuviez pas, si vous tentiez de me rattacher à lui, je croirais à présent que vous n'êtes pas un homme sérieux, ou que vous ne me prenez pas pour une personne respectable.

Nouville courba la tête et n'essaya pas de justifier Abel. Il avait une fort mauvaise opinion de Mlle d'Ortosa et la croyait hypocrite et galante dans toute la force du terme. Il avait soupçonné ses rela-

tions avec Abel et ne les jugeait point platoniques. Je dus la défendre dans le sens où elle pouvait être défendue, c'est-à-dire constater un grand empire sur elle-même pour faire le mal dans les limites que lui posait son ambition.

Nouville m'avoua qu'en me demandant une entrevue il avait encore eu l'espoir de sauver son ami de cette dernière épreuve; mais en apprenant le cruel plaisir que Mlle d'Ortosa s'était réservé de m'humilier, il comprenait que je ne pouvais plus m'exposer à de tels outrages, et il me jura qu'il le ferait comprendre à Abel d'une manière décisive et irrévocable. Je lui remis l'enveloppe qui contenait le brin d'herbe : c'était le sceau de la rupture.

Quinze jours après, il m'écrivit : « Abel est parti pour l'Italie. Mlle d'Ortosa est à Paris en train de conclure un grand mariage. Abel a beaucoup souffert de votre détermination, mais il l'a comprise. Oubliez-le, si vous pouvez, et, si vous pensez à lui quelquefois encore, pardonnez-lui dans votre cœur. Il expiera cruellement ses fautes et ne se consolera jamais de son bonheur perdu. Je le connais! »

Quand mon sacrifice fut accompli, je crus que je ne m'en relèverais pas, tant je me sentis brisée; mais je n'eus pas le loisir de m'occuper de moi-même. Une épidémie ravagea le pays, et je dus songer à soigner les malades. Comme le mal sévissait surtout sur les enfans, j'engageai Adda à ne pas laisser sortir les siens de notre enclos et à ne pas sortir elle-même. Je confiai Sarah aux soins de mon père. Elle était heureusement assez bien dans ce moment-là. Moi, je me logeai dans un pavillon séparé, afin de ne pas apporter à nos enfans la contagion du dehors, et je me consacrai aux malheureux. J'espérais avoir mon tour quand j'aurais fait mon possible pour les autres, et mourir dans l'exercice de mon devoir sans avoir à me reprocher la lâcheté du suicide. La mort ne voulut pas de moi, et en me sentant utile je me sentis plus forte. Après tout, qu'est-ce que de vivre un certain nombre d'années sans bonheur? Ce n'est jamais qu'un temps bien court pour faire tout ce qu'on doit faire, et il n'en reste point pour se reposer et se plaindre.

L'épidémie passée, je rentrai dans ma famille et m'occupai de ma sœur. Son esprit avait subi une crise que je n'avais pu suivre. Elle m'apprit que pendant ma retraite la destinée l'avait vengée de Mlle d'Ortosa. La fière Espagnole avait manqué le grand mariage qu'elle se croyait sûre de contracter, et qu'elle avait déjà annoncé à tout le monde. On ne savait pas bien les causes de son échec; il avait été brusque, on disait même brutal. On ajoutait qu'elle avait fait une grave maladie dont les suites seraient longues et la tiendraient peut-être à jamais éloignée des fêtes et du bruit.

Adda se réjouissait si cruellement de ce désastre que j'en fus effrayée. Je craignis qu'elle ne fût devenue méchante par jalousie. — Rassure-toi, me dit-elle; je n'étais pas jalouse de ses succès de femme, j'en aurai autant qu'elle quand je voudrai, et de meilleur aloi. Je ne serai pas si follement ambitieuse, et j'arriverai plus sûrement à une position plus solide. Son malheur m'a servi de leçon. Elle voulait voir tous les hommes à ses pieds. Moi, je m'attacherai à une seule conquête, et elle ne m'échappera pas. J'ai voulu lui disputer Abel, que, pas plus qu'elle, je n'eusse voulu épouser, et que je n'aimais pas : c'est qu'elle m'avait un peu corrompue. La voilà hors de combat, et je ne subirai plus sa mauvaise influence. Je me servirai de ma volonté et je m'en servirai bien, tu verras; mais il faut que tu m'aides. Il faut que tu me tires de l'obscurité. Tu es d'âge à me servir de chaperon, je veux que tu me conduises au Francbois. Le monde est là tout près de nous, et je veux y prendre la place qui m'est due.

Elle revint avec ténacité à ce projet, que je la priais en vain d'ajourner. J'avais à surveiller à toute heure ma petite Sarah, de nouveau souffrante, et pour laquelle il me fallut faire des miracles d'attention et de prévoyance. Je réussis à la soustraire encore une fois à l'anémie, et ce n'est pas en courant les chasses et les bals que j'eusse pu atteindre ce résultat difficile, toujours prêt à m'échapper. Mon père s'était mal trouvé de son séjour à Nice. Il ne se sentait plus en harmonie avec ce monde nouveau, dont la folie et la brutalité le froissaient. Il appelait la société où Adda brûlait de se lancer une bohême titrée, et cela était juste, en ce sens que le faste y cachait beaucoup d'abîmes, moralement et matériellement parlant. Il pensait avec moi que le vrai monde était précisément celui qui n'a pas la prétention de s'appeler le *monde*, mais qui suffit aux besoins normaux de la vie de relations. On le trouve pour ainsi dire sous sa main, puisque partout autour de soi on peut faire choix d'un certain groupe de personnes estimables. On simplifie énormément la difficulté de le réunir et de le fixer quand on ne lui demande que la distinction du mérite personnel. Nous avions eu ce petit monde choisi avant le mariage de ma sœur : un revers de fortune m'avait exilée de ce milieu, et je commençais à m'en faire un nouveau après quelques années de séjour en province; mais Adda trouvait ce petit cercle ennuyeux et mesquin. Elle essayait d'y attirer des personnes plus brillantes qui n'y venaient que pour dénigrer à son oreille la simplicité des bons voisins et la toilette trop modeste de leurs femmes. Elle tenta de nous convertir, mon père et moi, à ses idées sur le monde qu'elle rêvait, et, n'y réussissant pas, elle s'irrita contre nous et nous fit une vie d'amertumes poignantes.

Lady Hosborn était une bonne femme au cerveau très creux, qui aimait le bruit du monde sans y rien comprendre, sans y porter le moindre besoin d'appréciation. Son unique but dans la vie était de bien recevoir et de rendre sa maison brillante; c'était aussi le goût de son fils. Le tapage de divertissemens qu'on trouvait chez eux ressemblait à une ivresse; ce n'était qu'un charivari, et le plus plaisant de la chose, c'est qu'on y dépensait très méthodiquement des sommes folles. Lady Hosborn avait beaucoup d'ordre, et avec une gravité tout anglaise, car en croyant se divertir beaucoup elle ne souriait jamais, elle réglait avec le plus grand soin et la plus effrayante activité les joies *imprévues*, le faste toujours renouvelé de son château; elle y arrivait et en partait tous les ans le même jour; elle passait à Paris le même nombre de semaines, et à Londres le même nombre de mois, sans déranger d'une heure l'ordre de ses voyages et de ses occupations. Elle disait cette exactitude nécessaire à la constance de ses relations anciennes et au recrutement illimité des nouvelles. Elle était assez humaine et répandait juste assez de bienfaits pour faire accepter ses vaines dépenses comme la gloire et la fortune du pays; c'est le préjugé du pauvre de croire que le luxe le nourrit. Il ne s'est jamais rendu compte de ce qu'il lui coûte.

Lady Hosborn dormait là-dessus du sommeil du juste, aidé de son néant intellectuel; elle était aux aguets des personnes intéressantes à recruter pour animer et embellir ses salons, et du moment où elle vit s'éteindre l'astre de Mlle d'Ortosa, elle jeta les yeux sur ma sœur. Elle vint la chercher, l'enlever, disait-elle, et, comme elle était une personne dont la jeunesse n'avait jamais donné prise à la calomnie, — elle était d'une laideur à donner le cauchemar, — nous ne pouvions, ajoutait-elle, la lui refuser. Nous ne le pouvions pas en effet. Adda était décidée, et nous n'avions plus d'influence sur elle. Il ne nous restait qu'à paraître céder de bonne grâce, et, pour qu'elle n'eût pas l'air de débuter dans ce monde-là par un coup de tête, nous résolûmes de l'accompagner, mon père et moi, pour l'aider à y faire décemment son entrée.

Elle partit munie de ses plus étourdissantes toilettes, jetant le deuil aux orties un peu plus tôt qu'il ne fallait. J'avais pour toute garde-robe de luxe une assez belle robe noire que je ne crus pas devoir mettre, afin de n'être pas prise au premier abord pour celle des deux qui était veuve. Je n'avais plus à ma disposition qu'une petite robe grise assez fraîche, mais si dépourvue de bouffans et de paniers que ma sœur me railla, disant que je me déguisais en fillette pour paraître plus jeune qu'elle.

Nous prenions, mon père et moi, un soin fort inutile pour sauver les convenances. L'arrivée d'Adda se trouva perdue dans un tumulte; on rentrait de la promenade, personne ne s'enquit de sa

situation, on remarqua seulement sa fraîcheur et sa toilette. Lady Hosborn nous présenta bientôt à quelques vieilles femmes très empanachées et très fardées, leur recommandant en particulier Mme de Rémonville, qui venait ouvrir la chasse, c'est-à-dire passer quinze jours chez elle. Cette adoption de ma pauvre petite sœur par ces duègnes évaporées me serra le cœur. Lady Hosborn nous conduisit à l'appartement qu'elle lui avait réservé près du sien, et, comme nous voulions repartir en voyant ma sœur installée, elle insista tellement pour nous retenir à dîner que nous cédâmes, nous promettant de nous en retourner aussitôt après. Je savais que ma Sarah, qui ne s'était jamais vue seule avec ses bonnes, ne dormirait pas tant que je ne serais pas rentrée.

La table était de cinquante couverts. On mangeait vite et mal, on était pressé de se préparer pour le feu d'artifice, la musique et le bal. Lord Gilbert Hosborn était un homme de trente ans, froid et insignifiant, avec de grandes prétentions à la beauté, à la force physique, à la science de la chasse et à la musique. Il me fit l'honneur de me placer près de lui à table et de me demander si j'appréciais ces grands délassemens de la campagne. Je répondis que je n'aimais que la solitude, les enfans et la musique. — Ah! la musique! A propos, dit-il, vous êtes une grande artiste! Nous savons cela par quelqu'un qui s'y connaît. Est-ce que nous n'aurons pas le plaisir de vous entendre? — Je répondis que je ne chantais plus. Un instant après, pour n'avoir pas l'air de me refuser à la conversation, je lui demandai s'il avait des nouvelles de Mlle d'Ortosa. — Elle ne va pas bien, dit-il; c'est fini, je le crains, on ne revient pas de si loin. Vous la connaissiez donc?

— Un peu, je l'ai vue trois fois.

— Est-ce que vous la plaignez?

— Certainement, beaucoup, si elle est à plaindre.

— Moi, reprit-il, je la plains aussi d'avoir toujours été ce qu'elle est.

— Vous jugez qu'elle a toujours été folle? dit le petit prince Ourowski, qui était à ma droite.

— J'en suis sûr, lui répondit lord Hosborn; elle a eu toute sa vie une folie entreprenante et optimiste. C'est devenu une folie triste et misanthrope, voilà tout.

— Folle? m'écriai-je; vous dites qu'elle est folle?

— Vous ne le saviez pas? Elle a été six semaines furieuse chez le docteur Blanche, et puis elle s'est calmée. Elle est tombée dans une mélancolie noire; enfin elle commence à chercher la distraction,... et par parenthèse c'est ici qu'elle est venue la chercher.

— Ici? reprit Ourowski. Comment? quand donc?

— Tantôt, pendant que nous étions en course, elle est arrivée

comme si de rien n'était. Ma mère l'a reçue avec sa bonté habituelle, mais non pas sans quelque appréhension. Elle l'a trouvée méconnaissable, affreuse, à ce qu'il paraît, mais fort douce, et elle lui a persuadé de se retirer dans son appartement et d'y rester jusqu'à demain pour se reposer. Jusque-là, on verra comment elle se gouverne, et si elle ne déraisonne pas trop, on lui permettra de se distraire comme elle pourra.

— Diable! dit le petit prince, ce n'est pas gai, ça! Je ne peux pas dormir dans une maison où il y a des fous!

— Bah! reprit lord Hosborn, dans une maison bien montée, il faut de tout! Cela ne fait pas mal, une légende, un spectre dans un vieux manoir comme celui-ci. Cela nous manquait!

J'étais navrée de voir le peu de pitié accordé à cette malheureuse personne si vantée, si recherchée peu de mois auparavant. Je me hasardai à demander la cause de ce terrible naufrage. — La passion des aventures, répondit lord Hosborn. Depuis quelque temps, l'esprit faisait fausse route. Elle a été une femme séduisante, on ne peut pas le nier, et nous l'avons tous gâtée de nos adorations; mais elle a voulu monter trop haut...

— Pour y réussir, dit le petit prince, il eût fallu se préserver jusqu'au bout de toute fantaisie, et c'est ce qu'elle n'a pas fait. Elle a été folle de M. Abel.

— Ne dites donc pas cela, vous n'en savez rien! répliqua lord Hosborn.

— Je ne prétends pas qu'elle ait couronné sa flamme; mais elle en était engouée...

— Et vous étiez jaloux! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Abel s'est conduit avec elle en galant homme. Dès qu'il a vu que ses assiduités pouvaient nuire au mariage qu'elle espérait, il s'est retiré.

— Trop tard! on avait trop parlé de lui; on l'a su...

— Bref, reprit lord Hosborn, elle en a perdu l'esprit. A présent elle se persuade avoir eu une fièvre cérébrale et se croit très raisonnable; mais elle a dit à ma mère d'un ton fort sérieux qu'elle était fiancée à un prince... C'est assez d'ailleurs parler de choses tristes, n'y songez plus, Ourowski! Le passé est le passé. Un astre éclipsé n'empêchera pas votre ciel de se remplir d'astres nouveaux.

Ainsi la malheureuse Carmen subissait le châtiment qu'elle avait dû le plus redouter, celui d'être une gêne et un objet d'effroi pour le monde dont elle avait été l'éclat et la vie. Elle n'était plus sur cet océan de plaisirs qu'une barque échouée qui essayait en vain de se remettre à flot. Le tourbillon n'est pas tendre. Les gens qui vivent pour s'étourdir sont peu accessibles à la pitié, et ne se soucient pas de prendre à la remorque les embarcations en détresse.

Après le dîner, je pris le bras de mon père, et nous descendîmes

au jardin, où je l'attendis pendant qu'il allait chercher notre domestique et demander la voiture. Il n'était pas facile de retrouver ses gens dans ce vaste manoir encombré de valets et d'équipages. Il faisait encore jour, nous étions en plein été; la chaleur était écrasante. Je marchais au bord d'un bassin qui reflétait le ciel rouge, et de temps en temps je m'arrêtais pour admirer la masse monumentale du château avec ses tourelles saxonnes et ses balcons mauresques, mélange riche et imposant d'architecture moyen âge complétée par le caprice de la renaissance. Une lumière brillait seule, comme une étoile du soir pressée de paraître, au faîte d'une sorte de poivrière élancée, tout au haut de l'édifice. — C'est peut-être là, pensais-je, que la pauvre Carmen est réduite à servir de légende et de spectre à la poésie du manoir. — Tout à coup, entendant marcher derrière moi, je me retournai. C'était le spectre, c'était Mlle d'Ortosa, toute vêtue de blanc avec recherche, belle encore de tournure et de lignes, mais effrayante de maigreur et livide. Elle marchait lentement, avec une sorte de majesté étudiée, et sa forme élancée, reflétée dans le bassin, semblait être l'objet de sa préoccupation. Je m'éloignai du bord pour la laisser passer. Elle s'arrêta, me reconnut et me dit : — Bonjour, miss Owen. Vous voilà enfin! Vous avez bien tardé à venir m'offrir vos félicitations! Je les accepte. Je ne vous en veux pas. Que désirez-vous? Je suis prête à vous l'accorder.

Je compris qu'elle se croyait reine, et la saluai sans lui répondre. Elle me retint en s'écriant : — Pourquoi voulez-vous fuir? Vous me trahissez! Oui, tout le monde trahit celle qui est là!

Elle me montrait le bassin d'un geste théâtral avec des yeux étincelans. Je n'ai jamais eu peur de ceux qui souffrent. Je lui pris la main avec autorité et l'éloignai du bassin. — Celle qui est là, lui dis-je, c'est le reflet, c'est le rêve. Vous, vous n'êtes pas reine, vous êtes Mlle d'Ortosa, dont personne ne veut se venger.

— Pas même vous? dit-elle en paraissant recouvrer toute sa lucidité. Avez-vous épousé Abel? êtes-vous heureuse?

— Je suis calme, je n'ai épousé personne.

Elle mit ses deux mains sur son visage, et, comme elle paraissait m'avoir oubliée, je voulus passer outre. Elle n'était pas seule, une femme de chambre la suivait à peu de distance. — Restez encore, me dit-elle d'une voix suppliante qui me fit mal. On est si malheureux seul! Ayez pitié de moi! Voyez! toujours seule à présent; on me fuit, on me craint! Il paraît que j'ai été méchante; mais ne peut-on me pardonner un accès de fièvre? Je n'ai pas été méchante avec vous, n'est-ce pas?

— Je ne m'en souviens pas, répondis-je. — Et, craignant que le

souvenir de ses torts atroces envers moi ne ramenât chez elle quelque crise, je m'échappai. Comme je passais près de sa gardienne, je lui demandai tout bas si elle la croyait tout à fait égarée.

— Non, me répondit cette femme, qui avait l'air d'une personne sérieuse : mademoiselle est agitée ce soir par le voyage; mais elle est à moitié guérie, et je crois qu'elle guérira entièrement, si elle le veut.

Le lendemain, à Malgrétout, comme j'avais laissé les enfans à leur sieste et me promenais dans notre jardin, je me vis tout à coup en face de Mlle d'Ortosa, qui était assise sur un banc, dans une attitude pensive. Elle paraissait absolument calme; l'abattement de sa figure pâle était navrant. J'allai doucement à elle et lui pris la main. Elle me regarda avec étonnement, comme si elle eût oublié où elle était, et au bout d'un instant de torpeur, examinant mon visage et regardant ma main qui tenait la sienne, elle fit un faible cri et se jeta dans mes bras en sanglotant. Ces sanglots convulsifs sans larmes étaient déchirans. Je lui parlai avec douceur et lui donnai un baiser sur le front. Elle tomba à mes pieds, serra mes genoux contre sa poitrine et s'évanouit.

Au même instant parut sa femme de chambre, qui était tout près de nous sans se montrer. Elle m'aida à la faire revenir, et nous la conduisîmes dans le salon, où je la couchai sur un sofa. Cette femme de chambre, qui était une personne dévouée, une Anglaise de fort bon air, me dit qu'il fallait tâcher de la faire manger, parce que le dégoût des mets était pour le moment son plus grand mal. J'essayai et je réussis. Peu à peu, Mlle d'Ortosa consentit à prendre quelques alimens, et j'assistai au retour assez rapide de sa lucidité complète. D'abord elle fut comme partagée entre l'illusion et la réalité. Tantôt, se croyant reine ou impératrice, elle me donnait des ordres du ton d'une actrice qui joue un rôle; tantôt, se rendant compte de sa situation, elle me demandait humblement pardon de l'embarras qu'elle me causait. Bientôt la raison prévalut, et, s'adressant à sa suivante :

— Ma bonne Clary, lui dit-elle, me voilà tout à fait bien. Tu peux me laisser seule avec miss Owen. J'ai à lui parler. Tu vois bien qu'elle m'a fait bon accueil. Tu craignais qu'elle ne me connût pas, qu'elle ne refusât de me recevoir. Elle me connaît, va! et elle me plaint. Elle n'est pas comme les autres, elle! Ah! si je pouvais rester auprès d'elle, je serais vite et tout à fait guérie; mais je ne veux pas l'importuner longtemps. Va dire au cocher de faire rafraîchir ses chevaux, mais de ne pas dételer.

— Il vous faut au moins une heure de repos, lui dis-je. Permettez que je fasse dételer.

Je sonnai, je donnai des ordres, et je restai seule avec Mlle d'Or-

tosa. — Quel contraste entre nous! me dit-elle. Les deux extrêmes! la raison, la bonté, la patience en face de la cruauté, de l'extravagance et de la dévorante jalousie! Sachez tout, miss Owen, j'ai été jalouse de vous jusqu'à la haine. Je pourrais vous laisser croire que j'ai oublié mon atroce conduite, et que j'étais déjà folle quand je vous ai écrit cette lettre qui a dû rompre votre mariage. Eh bien! non, je ne sais ni ne veux mentir. Je n'étais pas folle, j'étais exaspérée. L'attrait que j'exerçais sur Abel ne me suffisait pas : je voulais son amour, et je sentais que je ne pouvais vous l'ôter. Le dépit m'amena jusqu'à lui offrir de l'épouser. Il me répondit grossièrement : « Votre amant, oui; votre mari, jamais! Ma parole est engagée, je ne la reprendrai pas. » C'est ainsi que nous nous sommes quittés. Je jure que je suis encore aussi pure que le jour où je vous ai dit que j'étais pure comme vous!

— Non, mademoiselle d'Ortosa, lui répondis-je avec une sévérité que je la voyais en état de supporter, vous vous trompez. Je suis pure de haine, de jalousie dévorante et de cruauté, et vous avouez que vous ne l'êtes pas. Il faut que vous acceptiez mon pardon. Montrez-moi qu'il vous reste quelque chose de grand dans le caractère et de vrai dans l'esprit en l'acceptant sans en être humiliée. Vous êtes meilleure que vous ne voulez consentir à l'être, car votre premier mouvement avec moi a été l'attendrissement et la reconnaissance. Quant au passé, voici mon jugement : vous avez voulu jouer un rôle au-dessus des forces humaines; il vous a brisée, ne le jouez plus. Guérissez votre santé en guérissant votre âme. Je sais, car j'ai étudié toutes les maladies que je pouvais secourir, que, même dans le délire, la raison agit encore et cherche à se délivrer de la vision qui l'opprime. Dans les intervalles de leurs accès, les personnes douées comme vous d'une véritable intelligence peuvent faire de plus grands efforts que les autres pour empêcher le retour de l'exaltation. On dit que vous avez été folle; moi, je ne le crois pas. Les déceptions que vous vous étiez volontairement préparées par une poursuite trop ardente vous ont conduite à des paroxysmes de désespoir violent, voilà tout, et vous êtes guérie, si vous voulez l'être. Renoncez à vos chimères, envisagez la vie sous un jour vrai. Bientôt vous redeviendrez belle et jeune, et vous inspirerez encore l'amour; vous serez libre de choisir. Mariez-vous à un homme de votre condition que vous puissiez estimer, et oubliez tous les autres. Abjurez cette ambition qui vous a jetée dans une coquetterie effrénée et qui vous a fait tant d'ennemis. Disparaissez de cette scène de tumulte, où vous avez eu de grands succès terminés par une chute éclatante. Vous y êtes déjà oubliée. On n'y songe à vous que pour craindre de vous y rencontrer. Vous lutteriez en vain maintenant;

ce n'est pas parce que vous avez été malade, ce n'est pas parce que vous avez manqué un grand mariage que vous avez perdu votre prestige, c'est parce que vous avez été vaincue et que vous ne faites plus peur. Le monde n'a pas le temps de remplacer l'engouement par la sollicitude; il ne s'intéresse qu'à ce qui l'étonne. Vous étiez pour lui un chiffre inconnu à dégager; à présent vous êtes une femme déçue et brisée comme tant d'autres. Il a pour vous un sourire de pitié, et ce n'est pas long, la durée d'un sourire qu'une larme ne suit pas!

Elle m'écoutait, les yeux fixés sur le parquet, les mains croisées sur ses genoux, si attentive et si calme qu'on eût dit une enfant écoutant les leçons de sa mère. Elle se laissa glisser à mes pieds encore une fois. — Sauvez-moi, dit-elle; gardez-moi quelques jours auprès de vous. Je sens que vous ramenez la raison et la volonté. Faites cette œuvre de charité. Votre sœur me hait et doit se réjouir de mon désastre, mais je sais qu'elle est au Francbois pour deux semaines au moins. Vous pouvez me verser le baume de la pitié. Sans vous, je suis perdue. Gardez-moi, sauvez-moi!

Elle parlait comme Abel, et ce rapprochement m'était amer, car je n'avais ni gardé, ni sauvé Abel! mais je voyais les yeux de Mlle d'Ortosa s'humecter, et je me disais que, si elle arrivait à s'attendrir et à pleurer sur elle-même, elle serait peut-être à jamais délivrée de son mal; j'étais avant tout une guérisseuse. Ses torts donnaient peut-être à ma miséricorde un ascendant que personne autre ne pouvait avoir sur elle. — Restez, lui dis-je, mais jurez-moi que j'aurai sur vous l'autorité d'un médecin, que vous mangerez et dormirez quand je l'exigerai, et que votre esprit essaiera sincèrement de suivre le régime que je lui prescrirai.

Elle promit avec effusion, et je renvoyai le cocher de louage qui l'avait amenée. On ne sut pas, pendant plusieurs jours, au Francbois, ce qu'elle était devenue, et on ne se donna aucun soin pour le savoir. On se réjouissait probablement de n'avoir plus à s'occuper d'elle.

Quand mon père rentra pour le dîner, il fut surpris de trouver Mlle d'Ortosa installée chez moi avec sa femme de chambre; il n'y comprenait rien. Il ignorait combien j'avais à me plaindre d'elle, car dans ce cas son noble cœur eût compris tout de suite; mais j'avais épargné à mon bien-aimé père la confidence de douleurs qu'il eût trop partagées. Il se contenta de savoir que la pauvre d'Ortosa était un peu repoussée de partout et qu'elle m'avait demandé asile. Il lui témoigna beaucoup d'égards, bien qu'elle ne lui fût pas sympathique.

Les premiers jours, elle se livra aux pratiques d'un catholicisme

exalté, disant que la dévotion était son seul remède. Il était bon qu'elle se repentît, et, protestante, je n'avais pas le droit de lui dire qu'il y avait une bonne et une mauvaise manière de prier; elle eût cru que j'y portais l'esprit de secte. Je la laissai faire et ne m'occupai que de sa santé; mais bientôt elle m'avoua d'elle-même que son mysticisme lui faisait plus de mal que de bien. Je la questionnai, je vis qu'elle n'était même pas catholique; elle était superstitieuse et fataliste, un peu païenne, mauresque encore plus. Ses notions religieuses étaient frappées d'étroitesse et de démence comme ses notions sur le monde. J'essayai de redresser un peu son jugement, il ne me sembla pas qu'elle me comprît beaucoup; mais elle était contente de trouver quelqu'un qui s'occupât d'elle sérieusement et patiemment, et elle m'écoutait avec une grande avidité. Elle essaya une ou deux fois de me parler d'Abel pour le justifier. Je lui répondis que je n'avais pas renoncé au mariage pour les raisons qu'elle supposait, que j'avais aimé et regretté Abel, mais que je croyais devoir être plus utile et plus digne dans le célibat.

Elle ne croyait pas cela pour son compte, elle désirait vivement se marier depuis qu'elle avait été partagée entre son goût pour un artiste et son espoir d'épouser un personnage. Elle en vint à me laisser voir que sa continence, promenée au milieu des excitations de tout genre, lui avait porté au cerveau plus que tout le reste. Elle me confia plusieurs projets qu'elle avait eus et repoussés, mais auxquels elle pourrait bien revenir, entre autres lord Hosborn, son hôte du Francbois. C'était, disait-elle, un très galant homme, qui l'avait toujours défendue et fait respecter, bien qu'il eût été déçu dans sa passion pour elle. Il ne me semblait pas que ce personnage lui eût conservé une affection bien vive; cependant je m'abstins de lui donner un avis où ma compétence pouvait être en défaut. Je vis naître en elle la velléité de remonter sur la brèche à l'idée que ma sœur pouvait bien avoir le dessein d'accaparer lord Hosborn. Je la vis même s'exalter un peu et revenir à ses plans de séduction. Je lui présentai un miroir en lui disant : Voyez! vous êtes mieux qu'en arrivant ici, mais il vous faut encore un an pour redevenir ce que vous étiez. Ayez le courage de ne pas vous montrer encore. Faites provision de sagesse, ou cherchez l'objet de vos affections sur un théâtre moins exigeant.

Elle eut un sentiment de méfiance.

— On dirait, s'écria-t-elle, que vous souhaitez me voir déchoir, épouser un bourgeois, un artiste peut-être!

— Un artiste? Pourquoi non après tout?

— Il en est un, un seul que j'eusse aimé, Abel; mais il m'a outragée en repoussant le mariage.

— A présent qu'il est libre, essayez.

— Non, il est trop tard, je ne l'aime plus. Je ne le ramènerais à moi que pour me venger de ses dédains.

— Mademoiselle d'Ortosa, lui répondis-je, vous n'êtes pas corrigée! Prenez garde de ne pas guérir.

— C'est vrai, dit-elle en passant ses mains sur son front jauni avec une sorte de colère contre elle-même; comment donc faire pour être patiente, douce et généreuse comme vous? C'est la force, cela, c'est la santé, la beauté, l'éternelle jeunesse, car vous avez bien souffert aussi, vous, et il ne s'est pas creusé le moindre pli à votre front; moi, j'ai déjà des cheveux blancs, et je vais être obligée de les teindre!

Elle s'agitait pour être tranquille; ce n'était guère le moyen d'y parvenir. Pourtant l'absence d'émotions extérieures et la monotonie de mes observations, le bon régime que je l'habituais à suivre, lui firent autant de bien qu'elle pouvait s'en laisser faire. Elle suivit mon conseil et ne retourna pas au Francbois. Je redoutais pour elle, pour ma sœur encore plus, une rivalité à propos du châtelain.

Elle partit pour Paris après m'avoir remerciée avec une effusion qui me parut sincère, en me promettant de ne voir qu'un petit nombre de personnes, celles sur l'amitié desquelles elle croyait pouvoir compter. Je ne pense pas qu'elle tint sa promesse, car au bout de quelques jours elle m'écrivit que tout le monde était sot, ingrat et méchant, qu'il n'y avait pas d'amis, et qu'une seule personne, Sarah Owen, l'empêchait de maudire le genre humain. La semaine suivante, j'appris qu'elle était entrée dans un couvent pour y faire une retraite de quelques mois, et qu'elle y donnait l'exemple de la plus ardente piété.

J'avais fait pour elle tout ce qui était en mon pouvoir.

J'espérais que ma sœur nous reviendrait. Elle revint, mais pour repartir bientôt. Elle se plaisait dans le bruit, et lord Hosborn lui faisait, disait-on, manifestement la cour. Sans être ni libertin ni indiscret, le jeune lord avait déjà compromis plusieurs femmes qui aspiraient à son rang et à sa richesse et qui s'étaient imprudemment jetées à sa tête. Il était trop en vue pour qu'on ignorât ses bonnes fortunes, quelque soin qu'il prît de les nier. J'étais donc très inquiète d'Adda, qui était légère, qui, tout en copiant de son mieux le ton dégagé de Mlle d'Ortosa, était bien loin de posséder la force et l'habileté qui ne lui avaient pas suffi. Mon père n'était pas moins tourmenté que moi. Nous allâmes deux fois au Francbois pour la surveiller, et ne fîmes que l'exaspérer. Elle affectait devant nous plus d'excentricité encore, se liait avec les femmes les moins sérieuses et se faisait escorter par les godelureaux les plus fâcheux.

Elle plaisait à lord Hosborn, cela était bien visible. Elle l'amusait, elle secouait sa mélancolie britannique. Elle gouvernait la vieille lady, qu'elle appelait *maman*, et qui se laissait prendre à ses chatteries. Dans tout cela, il n'était pas question de mariage, et nous revenions chez nous, mon père et moi, tout soucieux et tout honteux, craignant d'avoir laissé paraître nos anxiétés et d'avoir l'air de bonnes gens bien plats qui travaillent à faire arriver leur famille sans savoir s'y prendre.

Un jour, au lendemain d'une de ces tristes campagnes, j'étais occupée à lire les journaux à mon père. Sarah jouait en se roulant dans les plis de ma robe, et le baby s'était endormi sur mes genoux. Il y avait ce jour-là juste un an qu'Abel m'était apparu aux Dames de Meuse, jouant l'air de *la Demoiselle*, et j'avoue qu'en contemplant cette date sur le journal je ne pensais pas beaucoup à la politique que je lisais des lèvres sans savoir ce que je disais. On nous annonça lord Hosborn. C'était la première fois qu'il venait chez nous. Mon père s'empressa d'aller à sa rencontre. Le cœur me battit. Fallait-il se flatter qu'il venait nous parler de ma sœur?

Embarrassée des deux enfans, je ne pus me lever quand il entra et lui en demandai pardon. — Restez ainsi, me dit-il de sa voix ferme, sans inflexion; vous avez la parure qui vous sied, et je n'ai jamais vu rien de si beau que ce que je vois ici. Je n'ai jamais compris qu'une mère pût quitter ses enfans, même pour un jour... — Je lui fis signe de ne pas faire cette réflexion devant Sarah, qui le regardait avec ses grands yeux étonnés, et, la nourrice étant entrée, je lui fis emmener les enfans au jardin. Cela ne se fit pas sans peine. Sarah ne voyait jamais une figure nouvelle sans me serrer le bras bien fort avec ses petites mains, et, quand je voulais la tranquilliser, elle me disait : Je ne veux pas qu'on t'emmène comme on emmène toujours ma petite maman.

Enfin nous restâmes seuls avec lord Hosborn, et il reprit la parole avec la même froideur d'intonation. — Je me disais, reprit-il, que Mme de Rémonville, qui a de si beaux enfans, un si excellent père et une aussi adorable sœur, devait bien aimer le monde pour les quitter si facilement. Je ne m'en plains pas, elle est la gaîté de notre maison et l'idole de ma mère; mais j'ai eu, hier, avec ma mère précisément, un entretien qui est cause que me voici chez vous ce matin.

— Nous vous écoutons, mylord, lui dit mon père avec un accent de dignité devant lequel notre hôte s'inclina.

— Voici, reprit-il, ce que ma mère me disait : Mme de Rémonville est une perle fine, aussi a-t-elle bien des envieuses, et je crains qu'on ne s'acharne après elle à cause de vous, comme on a fait

pour la pauvre d'Ortosa. On lui reproche de quitter sa famille, et j'ai cru remarquer que sa famille en souffrait. Le digne M. Owen, que l'on m'avait dépeint si enjoué et si vivant, est triste et méfiant chez nous. Miss Owen, qui a un si beau talent, à ce qu'on dit, et qui ne se fait prier nulle part, n'a pas voulu se faire entendre ici, et elle est visiblement affectée quand elle y est. On la dit très austère, et je suis sûre qu'elle a peur de vous pour sa sœur. Il me semble à moi, ajouta ma mère, que Mme de Rémonville ne vous est pas indifférente. Je ne vois pas pourquoi vous ne l'épouseriez pas, puisque vous avez trente ans, c'est-à-dire l'âge auquel tous les hommes de notre famille se sont fait une loi invariable de s'établir.

Lord Hosborn s'arrêta comme pour nous regarder avec attention. J'avais les yeux baissés, mon père attendait avec une fierté impassible la conclusion du discours.

— Désirez-vous savoir, reprit lord Hosborn, ce que j'ai répondu à ma mère?

— Il nous importe de le savoir, répondit mon père.

— Eh bien! le voici mot pour mot. Ma chère mère, je serais fort honoré de devenir le gendre de M. Owen, qui a été un très grand avocat, et dont l'honorabilité vaut tous les millions que je possède. Mme de Rémonville est charmante et bien capable de faire tourner une tête solide; mais elle est veuve d'un homme... qui ne m'était pas sympathique, et j'aurais quelque effort à faire pour oublier cette circonstance. La chose ne serait pourtant pas impossible, si j'étais épris d'elle passionnément : elle ne m'a point encouragé à m'éprendre ainsi, car elle est coquette (en tout bien tout honneur), et je crains maintenant cette nuance du caractère féminin pour en avoir beaucoup souffert. La femme que je pourrais aimer serait tout l'opposé : elle serait simple, réservée, calme; elle ressemblerait à une personne que j'ai vue trois fois seulement, mais qui a présenté à mes yeux l'image du beau, du bon et du vrai. C'est une jeune fille timide de manières avec un courage moral immense, une enfant qui s'est immolée pour les autres, qui dans l'épidémie de ce printemps a exposé cent fois sa vie, après s'être ruinée pour sauver l'honneur du nom que porte sa sœur...

Je voulus interrompre lord Hosborn pour l'engager à rentrer dans la question. — Je n'en sors pas, dit-il. Cette jeune fille ne cherche pas à être remarquée, elle désire au contraire passer inaperçue dans sa jolie petite robe grise qui ne déguise pas la grâce naturelle et irrésistible de sa personne. Elle fuit l'éclat et dédaigne nos faux plaisirs. Son âme est absorbée par les tendresses de la famille. Elle est instruite, artiste et poète. Enfin, pour vous la peindre tout entière, j'ai un dernier trait à vous citer. Pendant que nous chantions

et dansions ici, oubliant la pauvre Mlle d'Ortosa et craignant même un peu de penser à elle, miss Owen lui ouvrait le sanctuaire de sa charité et se faisait son médecin et sa garde-malade. C'est donc à cette personne angélique et vraiment supérieure que je songerais, si j'avais même un faible espoir d'être encouragé.

Cette conclusion inattendue émut vivement mon père, qui serra la main de notre hôte sans pouvoir répondre, mais en m'invitant du regard à me prononcer.

Je n'hésitai pas un instant. Je tendis aussi la main à lord Hosborn en lui disant : — J'apprécie l'honneur que vous me faites, et je suis touchée de l'estime que vous m'accordez. Nous vous garderons le secret de cette démarche, et, pour que vous en soyez certain, je vous livre le secret de ma vie. J'ai aimé une personne à laquelle j'ai volontairement renoncé, mais il me sera à jamais impossible d'en aimer une seconde.

Lord Hosborn porta ma main à ses lèvres en me disant que cette courageuse réponse augmentait son respect et son estime pour moi. Mon père paraissait si surpris que je dus lui faire signe pour qu'il gardât le silence. Lord Hosborn ne fit pas la moindre question, et il n'affecta point d'inutiles regrets; mais il se retira en nous témoignant une affection véritable, et je dois dire que sa sortie fut du meilleur goût. — Miss Owen, me dit-il, je ne veux pas laisser une crainte et un chagrin dans une âme comme la vôtre. La présence de votre sœur chez moi vous inquiète, et il ne me convient pas de la compromettre, même involontairement. Elle se plaît dans ma maison, et ma mère aurait un véritable chagrin, si elle n'y achevait pas la série de nos fêtes. J'ai prétexté ce matin une affaire en quittant le Francbois, et j'ai fait pressentir un voyage; j'étais résolu, dans le cas où je ne serais pas agréé par vous, à ne pas rentrer. Je pars à l'instant pour Londres, et ne reviendrai chez moi que quand votre sœur sera rentrée chez vous.

Dès qu'il fut parti, mon père m'interrogea, et je lui dis que j'avais coupé court à toute insistance de la part de lord Hosborn en imaginant le prétexte qui devait faire tomber radicalement sa fantaisie. — Comment voulez-vous, lui dis-je, que je m'empare d'un mariage désiré et rêvé par ma sœur? Ce serait une brouille sans retour avec elle! Ne me plaignez pas de mon sacrifice, ce n'en est pas un. Il me serait impossible de partager l'existence affolée de lord Hosborn et de sa mère, vous le savez bien.

Mon père avait besoin de causer de l'événement inattendu qui venait de se produire dans notre paisible intérieur. Il m'emmena promener avec Sarah, qui commençait à marcher résolûment, et par je ne sais quelle fatalité nos pas nous portèrent aux Dames de

Meuse. Mon père me parlait toujours de lord Hosborn, qui lui inspirait de l'intérêt, et il s'affligeait de mon brusque refus. — Ce n'est pas le rang et la fortune qui me préoccupent, me disait-il. Je n'y tiens pas plus que vous; mais cet homme faisait preuve d'un si grand bon sens en vous préférant à votre sœur que son attachement eût été sérieux. Vous avez peut-être repoussé le bonheur, ma pauvre enfant, et votre sœur n'en profitera point. Elle ne saura jamais se faire aimer sérieusement, elle!

J'écoutais mon père avec distraction. J'étais retournée aux Dames de Meuse bien des fois depuis un an, j'avais même essayé de me blaser dans mes contemplations pour émousser la souffrance de mes souvenirs; mais cet anniversaire me bouleversait malgré moi. Que de choses s'étaient passées depuis cette époque de calme et de résignation où il me fallait retomber du faîte de mes illusions! Sarah parcourait gaîment ces sentiers où, pour la première fois, elle avait entendu le violon magique. Elle était heureuse, elle, elle ne se souvenait pas! Nous étions arrivés à l'endroit où j'avais chanté *la Demoiselle*. Ma surprise fut grande d'y trouver un énorme bouquet de fleurs posé avec soin à la place précise où j'étais assise avec Sarah lorsqu'Abel m'était apparu. C'était un bouquet tout blanc, mais composé des fleurs les plus rares et les plus nouvellement connues. Mon père le prit et le regarda avec admiration, puis il s'écria avec surprise : — Ce n'est pas un bouquet oublié par quelqu'un, c'est un bouquet pour vous, ma fille; prenez-le, votre nom est sur le ruban.

De qui me venait cet hommage? Abel était bien loin, et sans doute, s'il pensait encore à moi, il ne se flattait pas de me rattacher à lui. Je questionnai le vieux jardinier qui, vous vous en souvenez, demeurait à deux pas de là. — J'ai vu, me dit-il, déposer cela, il y a une heure, par une espèce d'ouvrier que je ne connais pas; j'ai été regarder ce que c'était, me promettant de vous le porter ce soir, si vous ne veniez pas aujourd'hui vous promener ici. Il ne faut pas que ça vous étonne : vous avez rendu tant de services et fait tant de bien que les pauvres gens pensent à vous et souhaitent vous faire plaisir. Il n'y a qu'une chose qui m'étonne, moi! c'est qu'un ouvrier ait trouvé de pareilles fleurs, que je n'ai jamais vues, et que lord Hosborn peut seul avoir dans ses grandes serres du Franc-bois.

— Lord Hosborn est-il repassé ici tantôt? demanda mon père; le connaissez-vous?

— Je le connais, il est venu seul se promener ici il y a quatre ou cinq jours; je ne l'ai pas vu aujourd'hui.

— Vous a-t-il parlé quand il est venu?

— Oui, il m'a demandé si Mlle Sarah se promenait souvent aux

Dames de Meuse, quel endroit elle préférait. Je lui ai dit que oui, et j'ai montré l'endroit sans songer à mal.

Mon père conclut de ce renseignement que lord Hosborn avait dû chercher l'occasion de me rencontrer, et qu'il m'envoyait ce bouquet d'adieu en renonçant à sa poursuite. J'emportai les fleurs et les mis au salon dans un vase. Je les interrogeais tout bas, comme si elles eussent pu me répondre; elles ne savaient rien non plus.

Ce petit événement, où malgré moi mon imagination faisait apparaître Abel, me troubla et me disposa très mal pour l'épreuve terrible qui m'attendait le lendemain. Adda nous arriva dans la matinée, et en entrant au salon elle s'écria : — Ah! voici le bouquet des fiançailles! J'en étais sûre!

— Explique-toi, lui dis-je; est-ce que tu sais d'où m'est venu ce bouquet? Je te jure, moi, que je n'en sais rien.

— Veux-tu me jurer aussi que tu n'as pas reçu lord Hosborn hier dans la matinée? Voyons, jure!

— Je l'ai vu. Est-ce que cela t'offense, que tu parais si agitée?

— Il t'a demandée en mariage, je le sais!

— Est-ce lui qui te l'a dit?

— C'est sa mère. Il est maniaque, tu sais! c'est une espèce de fou, et sa mère est une bête achevée. Elle est venue, il y a deux jours, me trouver dans ma chambre pour me dire qu'elle voulait absolument me faire épouser son fils, et qu'elle était sûre d'y réussir si j'y consentais. J'ai beaucoup ri, elle a insisté. J'ai dû répondre que je ne refuserais peut-être pas. Or ce matin elle m'apprend que son fils s'absente, qu'il est parti pour ne plus me compromettre, vu que c'est de ma sœur qu'il a fait choix. J'ai trouvé toute cette manière de procéder si absurde, si blessante pour moi, si peu sérieuse, que j'ai pris la poste à l'instant même. Me voici, mais pour vingt-quatre heures, je t'en avertis. Je ne veux pas exiler lord Hosborn de sa maison, je ne veux pas gêner ses projets, ni attrister ton beau mariage par mon dépit, car j'ai un dépit mortel, je ne le cache pas; j'ai été jouée et offensée : lord Hosborn m'a fait la cour, il le nierait en vain, tout le monde l'a remarqué, et déjà on me faisait compliment. Il est fâcheux d'avoir une sœur si belle, si intelligente et si vertueuse qu'elle n'ait qu'à montrer le bout de son nez pour vous supplanter. Si je veux sortir de prison et de veuvage, je n'ai qu'un parti à prendre, qui est de quitter un voisinage aussi redoutable que le tien, et je m'en vais.

— Où donc? — lui dis-je en souriant tristement; je ne croyais pas encore à sa résolution.

— A Paris, chez moi. Je ferai une installation convenable, cela me distraira. J'ai de belles relations à présent, je me suis liée au

Francbois avec de vraies femmes du monde. On doit me présenter à la cour, j'y aurai du succès; je sais à présent comment il faut s'habiller et causer pour être à la hauteur des plus vantées. Je serai des fêtes de Compiègne. Je viens donc vous faire mes adieux.

Rien ne put ébranler sa détermination. Mon père eut beau lui jurer qu'en sa présence, et sans hésiter une seconde, j'avais refusé l'offre de lord Hosborn; elle s'emporta davantage. — Si Sarah a fait cela, dit-elle, c'est une sottise, et c'est un affront pour moi. Elle a la manie du sacrifice, comme si j'étais un tyran et un fléau domestique. Je suis bien sûre qu'elle m'a rendue odieuse à son adorateur.

— Loin de là, reprit mon père; elle a donné un prétexte personnel sans dire un mot de vous.

— Eh bien! elle a eu tort. J'aurais été blessée d'abord de ce mariage, mais, la colère passée, j'en aurais apprécié les avantages pour nous tous. Cela nous plaçait très haut dans le monde et ouvrait un avenir à mes enfans. Sarah n'est bonne qu'à enterrer nos existences avec la sienne. Je me révolte à la fin contre ce système de mort, et je sépare ma destinée de la sienne.

Elle commença aussitôt ses paquets et ceux de ses enfans. — Quoi! m'écriai-je lorsqu'elle vint chercher dans ma chambre les petites robes de Sarah, ces jolis chiffons que j'avais faits moi-même avec tant de soin et d'amour, tu veux emmener la petite à peine guérie!...

— Tais-toi! répondit-elle d'une voix âpre et vibrante. Grâce à ton accaparement de ma fille, je passe pour une mauvaise mère, ce qu'il y a de plus odieux au monde. Oh! je sais tout ce que mes ennemies pensent de moi, et tout ce qu'à propos de tes vertus maternelles je subis de critiques et d'outrages. Je ne veux plus quitter mes enfans, entends-tu! jamais! Ils me suivront partout, ils sont à moi, et je te défends de me suivre, car partout où l'on verra miss Owen à mes côtés, on dira : La vraie mère, c'est elle, elle est la cendrillon, c'est bien connu! Sa sœur danse, et elle berce les marmots!

L'arrêt fut écrasant, mais rien ne put le détourner, ni larmes, ni reproches, ni inquiétudes pour la petite, ni supplications passionnées. Ma pauvre sœur était blessée dans son amour-propre, et, pour elle, c'était pire que d'être blessée au cœur.

Il ne me restait plus qu'à empêcher le désespoir de l'enfant, qui voulait bien voyager, mais qui ne croyait pas possible de se séparer de moi. Je dus lui faire croire que je l'accompagnerais : sa mère ne voulut pas lui laisser cette illusion de la dernière heure. Elle fut véritablement cruelle; sa seule excuse, c'est qu'elle était jalouse de l'amour de l'enfant pour moi.

Pour ne pas entendre les cris de ma Sarah, je m'enfuis dans la montagne, mais après avoir fait jurer à mon père qu'il accompagnerait ma sœur jusqu'à Paris et ne la quitterait que quand il l'aurait vue installée. Je savais que, si Sarah était malade, Adda perdrait la tête tout de suite et me rappellerait. Mon pauvre père était bien malheureux aussi de cette séparation et plus inquiet encore pour moi, qu'il laissait la plus brisée. — Comptez sur mon courage, lui dis-je, j'en ai toujours eu, j'en aurai toujours; je n'oublierai pas que vous me restez.

J'étais donc seule, et seule pour jamais! Je marchai longtemps dans les bois, j'avais couru bien loin, j'avais bouché mes oreilles pour que l'écho ne m'apportât pas un son lointain des sanglots de mon enfant. Je l'aimais tant! je l'avais élevée avec tant de peine! J'avais recommencé pour elle, mais avec plus de lumière et de persévérance, les soins qu'enfant moi-même j'avais eus pour sa mère enfant, et je ne la verrais plus!... à moins que sa vie ne fût encore en danger? Quelle déchirante espérance!

La fin de la journée me surprit dans les bois. Je pensai que mes gens seraient inquiets : sans cela, je crois que je fusse restée dehors toute la nuit, tant je craignais de rentrer dans cette maison déserte; mais nos malheurs ne nous donnent pas le droit de contrister même le plus humble dévoûment. Je rentrai dîner, je ne pouvais pas venir à bout de manger, et je voyais dans les yeux de la femme qui me servait des larmes d'inquiétude et de pitié. Le chien de mon père vint me caresser, il était triste aussi et refusait les alimens. Dans un moment où je fus seule avec lui, je le décidai à manger, et ma bonne servante put croire que j'avais mangé aussi.

Tout le monde était fatigué chez moi, tout le monde avait pleuré les enfans et mon chagrin. Je feignis d'aller me coucher afin que mes gens pussent se coucher aussi de bonne heure. Quand je n'entendis plus remuer dans la maison, je sortis sans bruit. Ce petit lit de Sarah vide, à côté du mien, ce berceau du *baby*, vide aussi dans la chambre voisine, ce désordre d'un départ précipité, les jouets épars, des fleurs effeuillées sur les tapis, un petit chausson oublié sur une chaise,... il semblait que des brigands fussent entrés chez moi, qu'ils eussent tout pillé et emmené les enfans... Pourquoi avaient-ils oublié de me tuer?

Je descendis au jardin, et je me rappelai que c'était le jour et l'heure précise où expirait l'année d'épreuve que j'avais imposée à Abel. Il avait dit : Si vous ne me renvoyez pas ce brin d'herbe que je viens de mettre à votre doigt, où que vous soyez, à pareil jour, vous me verrez apparaître. J'avais renvoyé le brin d'herbe, je ne reverrais jamais celui qui me l'avait donné, je ne devais pas dé-

sirer le revoir. Tout était fini dans ma vie. Il y avait eu de sa faute et peut-être aussi de la mienne; peut-être aurais-je dû encore lui pardonner. Ce qui m'en avait empêchée, c'était la crainte qu'il ne me fît une vie misérable et déconsidérée au point de me rendre incapable et indigne de remplir mes devoirs de famille. Et maintenant voilà que je n'avais plus de famille, ma sœur me chassait d'auprès d'elle, les enfans ne me connaîtraient bientôt plus. Je ne pourrais les préserver d'aucun mal, d'aucun danger. Je n'étais plus utile à personne, et j'avais pour récompense de mon éternel dévoûment l'éternelle solitude!...

J'arrivai au bout de l'allée qui longeait la Meuse et revis le banc où j'avais reçu les sermens d'Abel. J'étais au bout de mes forces, je me laissai tomber par terre, et, la tête appuyée sur le banc, je pleurai comme pleurent les personnes qui ont lutté de toutes leurs forces contre le désespoir, mais qui se trouvent à la fin vaincues et comme écrasées par lui. Ce n'était plus la belle et pure soirée où les étoiles miroitaient dans la rivière et où le flot soupirait doucement. Le vent, chassant des nuages livides, avait des plaintes navrantes, et des rafales de pluie ternissaient l'eau plombée. Tout pleurait en moi et autour de moi, je souhaitai ne me relever jamais et mourir là.

Tout à coup je me sentis entourée de deux bras tièdes et souples. C'était Abel qui me relevait et me pressait contre sa poitrine. Lui aussi pleurait et sanglotait avec tant d'énergie et de déchirement que j'oubliai toutes mes résistances, toutes mes douleurs pour bénir sa pitié et y chercher mon refuge contre la désespérance et l'horreur de la vie.

— Je sais tout, me dit-il, il y a huit jours que je suis caché auprès de vous et que je cours le pays sous un déguisement. Je sais tout ce que vous avez fait de sublime et tout le mal qu'on vous a fait; je sais vos soins pour la coupable et malheureuse Carmen, la tentative honorable, bien que maladroite, de lord Hosborn, la cruauté de votre sœur, son départ et l'enlèvement des enfans. Je sais que vous voilà seule au monde et que je vous reste, non comme un fiancé digne de vous, vous m'avez jugé et condamné, mais comme un ami qui vous offre sa vie et qui vous la donnera malgré vous. A présent c'est décidé et arrangé, Sarah! je ne m'en vais plus, puisqu'il n'y a plus personne pour me chasser ou vous faire souffrir à cause de moi. Quand j'ai reçu le brin d'herbe, gage de nos fiançailles rompues, quand Nouville a mis sous mes yeux la lettre de Mlle d'Ortosa, j'avais cessé de voir cette cruelle femme. Je ne songeais plus à elle, je le lui avais dit; elle savait que je ne la reverrais jamais et qu'elle ne pourrait rompre mes liens avec vous. Je n'avais pas d'efforts, pas de sacrifice à faire pour revenir à vous; mais j'étais coupable,

oui, oui, très coupable de m'être laissé entraîner par la curiosité, l'amour-propre et le dépit, à revoir cette femme dangereuse et violente. J'aurais dû deviner qu'elle me perdrait auprès de vous. J'ai donc accepté mon arrêt, mais avec une telle douleur que je me suis senti comme rejeté violemment hors de la vie d'émotion que j'avais menée jusque-là. J'ai senti comme un besoin impérieux de solitude et d'oubli de tout ce qui était moi. J'ai voulu que Nouville fût témoin de mon deuil. Au lieu d'aller en Italie, je me suis établi à la campagne auprès de lui, tout seul dans une maisonnette que j'ai louée, où je n'ai voulu recevoir personne. J'ai serré mon violon, je n'y ai pas touché depuis trois mois. Il dort, il n'a rien à dire tant que mon cœur restera enterré. Nouville vous dira comment j'ai vécu et si j'ai seulement regardé une femme. Je voulais m'éprouver, me connaître, savoir si j'étais une bête brute esclave de ses sens ou un malheureux que l'excitation de l'art et du succès jetait en pâture aux chimères et aux monstres. J'ai découvert en moi l'homme doux et tendre que je savais être, mais qui m'échappait toujours, et dont je sais à présent que je peux reprendre possession absolue. Cet homme-là n'est pas purifié pour s'être observé pendant trois mois; cela lui a été trop facile pour qu'il s'en fasse un mérite. Un profond dégoût de son ivresse l'a rendu avide et comme épris de tempérance. Il n'est pas devenu digne de vous pour avoir amèrement pleuré le bonheur qu'il ne devait jamais retrouver ailleurs; mais il est sûr d'une chose, c'est qu'il ne peut vivre que pour vous, et qu'il aime mieux ne pas vivre du tout que de se livrer de nouveau à qui que ce soit et à quoi que ce soit en dehors de vous. J'ai loué aujourd'hui la maisonnette où je vais me fixer à une lieue d'ici. En dix minutes de chemin de fer, je serai à vos pieds quand vous aurez un ordre à me donner. Quand vous ne voudrez pas me voir, je ne sortirai pas de mon petit jardin. Quand votre père sera de retour, s'il veut de la musique, j'en ferai pour lui et pour vous, mais non pour d'autres. J'apprendrai la culture des fleurs. Je vous ferai des bouquets que je sèmerai sous vos pas dans vos promenades, quand vous ne voudrez pas que je vous les apporte. Et je ne m'ennuierai pas; je m'instruirai, je deviendrai intelligent, je cesserai d'être un illettré; j'ai commencé déjà auprès de Nouville. Il sait s'exprimer, lui, il sait écrire. Il m'a donné des leçons, il m'a fait travailler. Il m'a démontré la sincérité de la parole écrite comme on démontre la musique. J'ai compris, je m'exerce, je veux être en état de vous écrire bientôt une lettre. Enfin vous verrez que je peux me fixer et me transformer, et peut-être avec le temps, quand vous serez bien sûre que je n'aime que vous et ne vis que pour vous, peut-être, Sarah, me pardonnerez-vous.

Je ne lui répondais pas, et il s'en inquiétait. — Je ne vous fais pas de bien, me dit-il. Vous ne m'entendez pas, mon dévoûment ne va pas jusqu'à votre cœur. Mon repentir vous semble inutile, vous ne pensez qu'à vos douleurs, et je suis fou de vous parler de mes espérances, qui n'ont pas de sens pour votre esprit en ce moment d'accablement et de détresse. Eh bien! Sarah, parlez-moi de vos souffrances, j'oublierai les miennes; j'irai chercher votre enfant, je l'enlèverai, s'il le faut. Non, je forcerai sa mère à revenir, je la persuaderai, je lui ferai honte. Voulez-vous que je parte tout de suite?

— Non, lui dis-je, ma sœur est dans son droit, et peut-être a-t-elle trouvé dans le dépit la notion du devoir maternel. Partagée entre elle et moi, sa fille n'eût peut-être pas été heureuse. Il faut lui laisser faire l'essai de ses forces. Je suis résolue à me soumettre et à me calmer. J'en aurai la fermeté, puisque vous voilà.

— Que me dites-vous, Sarah? s'écria-t-il en me saisissant les mains; je suis donc encore quelque chose dans votre vie?

— Vous êtes tout désormais, lui répondis-je; comment pouvez-vous en douter?

En lui parlant ainsi, je cherchais le souvenir de ses torts, et, soit que ma tête fût affaiblie, soit que la puissance immédiate d'Abel sur moi fût de celles qui s'imposent fatalement, je ne me souvenais plus d'avoir douté de lui.

Vous savez maintenant que je l'épouse dans quelques semaines, et vous êtes peut-être effrayée de ma faiblesse. Je vais tout vous dire, mon amie; vous êtes une femme, une mère, et je ne suis plus une enfant. Ce qui m'a rendu la résolution, c'est plutôt une force, une énergie secrète, qu'un entraînement de tendresse et de douleur. J'ai senti que le plus intense foyer de ma vie était dans le sentiment maternel, et qu'en m'arrachant l'enfant adoré, ma sœur reprenait possession d'elle-même et obéissait à une loi supérieure que je devais respecter. J'ai été brisée, mais j'ai su bientôt par mon père qu'elle s'occupait beaucoup plus de sa fille, et qu'elle paraissait avoir mieux compris ses vrais devoirs. Il espère qu'elle les comprendra tout à fait, et que les caresses de ses enfans la rendront meilleure et plus forte.

Dès lors j'ai entendu dans mon âme une voix qui me criait : Et toi aussi, il faut que tu sois une femme, une mère. Ton époux est là, tu le connais, tu l'as aimé, tu as cru en lui; en quel autre auras-tu désormais plus de confiance? pour quel autre sauras-tu mieux te dévouer? S'il te fait souffrir encore, n'es-tu pas habituée à souffrir, et quelles compensations ne trouveras-tu pas dans les enfans que Dieu te donnera? D'ailleurs ne sais-tu pas que tout le bonheur consiste à donner du bonheur à ce qu'on aime, et n'es-tu pas cer-

taine de rendre heureux et bons les êtres adorés qui naîtront de toi?

En écoutant ce cri de ma conscience, je me suis trouvée très calme, très résignée à tout, très sûre de moi-même. Je vais me marier sans frayeur, sans personnalité, sans instinct de jalousie. Je prépare mon âme à cet engagement avec les mêmes soins que d'autres apportent à leur toilette de fête. Je veux être si bonne, si vraie, si forte, que le ciel me trouve digne d'avoir une Sarah à moi!

Je dois ajouter pour vous rassurer complétement, ma chère Mary, qu'Abel est véritablement transformé. Tout ce qu'il m'a dit est vrai et m'a été attesté par Nouville. Depuis trois mois, il habite notre voisinage, il y mène la vie la plus retirée et la plus studieuse, et il se trouve heureux comme il ne l'a jamais été. Il vient passer avec nous toutes ses soirées et ne fait de musique que pour nous. Mon père est bien heureux aussi de cette intimité, et ma sœur nous écrit qu'elle accepte sans objection et sans répugnance notre prochain mariage. Elle viendra avec ses enfans passer le printemps près de nous.

Tous les matins, Abel m'envoie un bouquet et une lettre, une vraie lettre, courte, mais exquise et touchante, naïve comme celle d'un enfant,... et de plus en plus *correcte*, car il étudie avec une docilité et une persévérance dont mon père est tout surpris et tout attendri.

Je l'aime de toute l'énergie de mon cœur et je serai peut-être très heureuse, j'amasse peut-être des forces pour des chagrins que je ne connaîtrai pas; mais je ne veux pas me faire trop d'illusions, je veux avoir devant Dieu et devant *lui* le mérite d'accepter tout d'avance, le mal comme le bien.

Adieu, ma digne et douce amie. En me forçant à me résumer, vous m'avez amenée à me rendre compte de moi-même, et vous m'avez fait un grand bien. Soyez-en récompensée par le bonheur et la tendresse de ceux qui vous sont chers, — votre mari dont je serre la main, vos enfans que j'embrasse et que je vais enfin connaître et chérir, puisque vous me promettez de venir à Malgrétout cette année. — Votre SARAH OWEN.

GEORGE SAND.

UN

BOUDDHISTE CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

ARTHUR SCHOPENHAUER.

I. *A. Schopenhauer's Werke;* 8 vol. in-8°. — II. *Briefe über die Schopenhauer'sche Philosophie,* von Dr Jul. Frauenstædt, 1854. — III. *Arth. Schopenhauer aus persönlichem Umgange dargestellt,* von W. Gwinner, 1862. — IV. *A. Schopenhauer, Von ihm, über ihn.* Ein Wort der Vortheidigung, von E. O. Lindner. *Memorabilien,* von J. Frauenstædt, 1863. — V. *A. Schopenhauer,* von R. Haym, 1864.

L'antiquité, si riche en originaux, n'a peut-être pas de caractères plus singuliers que ses philosophes. Le recueil laissé par Diogène de Laërte est une véritable galerie d'excentriques. Qu'est-ce que cet autre Diogène qui roule cyniquement son domicile dans les rues d'Athènes en jetant à droite et à gauche ses apophthegmes caustiques? qu'est-ce que ce Pyrrhon qui, mettant le scepticisme en pratique, ne marche qu'entouré d'un cortége d'amis obligés de veiller sur ses jours? qu'est-ce que Socrate lui-même avec ses éternelles flâneries et sa manie d'embarrasser les gens, sinon des humoristes, — je prends le mot le plus doux, — auxquels on ne saurait en bonne justice appliquer les règles communes? Il faudrait feuilleter les bollandistes pour trouver, parmi les saints du moyen âge, des propos et des manières de vivre aussi bizarres.

Nos philosophes n'ont point aujourd'hui de ces singularités. Quelle que soit la doctrine qu'ils professent, ils vivent en gens du

monde, et il n'y a aucun moyen de distinguer, à la façon d'être pas plus qu'à l'habit, un positiviste d'avec un métaphysicien. C'est donc une rareté digne d'attention qu'un philosophe contemporain, auteur d'une doctrine étrange et profonde, qui conforme sa vie à sa doctrine, qui, par exemple, est resté célibataire *par principe métaphysique*, et cette rareté, on la trouve chez un philosophe allemand, Arthur Schopenhauer, dont le nom est assez souvent prononcé en France depuis une dizaine d'années. Ce philosophe a été chez nous l'objet de quelques travaux plus ou moins estimables, mais qui ne donnent pas, je crois, une idée suffisante ni même une idée tout à fait exacte du personnage et de sa doctrine.

Cette doctrine a fait grand bruit en Allemagne pendant une certaine période. Schopenhauer avait fini par rencontrer, après une longue attente, des disciples fervens qui ont recueilli religieusement ses paroles, ses lettres, les traits de sa vie, et qui plus d'une fois, avec moins de prudence que de piété, se sont empressés de révéler au public jusqu'à ses faiblesses. MM. G. Gwinner, Otto Lindner, J. Frauenstædt, ont tour à tour raconté ce qu'ils savaient de lui; chacun d'eux a prétendu à l'honneur de l'avoir mieux connu que les autres, et cette émulation n'a pas manqué de dégénérer en jalousies et en querelles. Un critique de mérite, M. R. Haym, qui semble se constituer volontiers le liquidateur des philosophies déchues, et qui a fait autrefois dans un livre remarquable le bilan posthume de l'hégélianisme, a résumé le débat en termes d'une sévérite, à mon sens, excessive. D'autres critiques sont intervenus et ont prononcé leur verdict à des points de vue différens, M. Hoffman au nom de l'orthodoxie la plus étroite, M. C. Gutzkow au nom du patriotisme radical. Les documens abondent, comme on le voit, entre nos mains. A l'heure qu'il est, cette discussion ardente et quelque peu tumultueuse a cessé, et il est facile de voir qu'entre l'engouement et le dédain il y a, comme toujours, place pour un jugement impartial et modéré. La doctrine vit encore, il se peut toutefois qu'elle disparaisse, aussi bien que beaucoup d'autres qui n'ont pas fait moins de bruit en leur temps; mais il restera toujours une figure de philosophe curieuse à étudier, et une doctrine qui répond en philosophie a une des dispositions les plus marquées du siècle, à cette humeur noire qui a dominé en poésie depuis cinquante ans, et qui a envahi beaucoup d'âmes sérieuses. J'ajoute qu'à côté du philosophe il y a chez A. Schopenhauer un écrivain et un penseur, et de ceux-là rien ne se perd : ils sèment des germes que des souffles imprévus, que d'invisibles courans emportent, et qu'on s'étonne souvent de voir fructifier au loin sans pouvoir dire d'où ils viennent.

I.

On s'est trop accoutumé à considérer les systèmes de philosophie en eux-mêmes, sans tenir un compte suffisant des circonstances où ils ont été élaborés, du génie particulier qui les a produits, et à les traiter comme le développement pour ainsi dire algébrique d'un certain nombre de principes généraux. Ce n'est pas ainsi qu'ils se forment : la philosophie n'est pas une science impersonnelle, où le plus humble apporte sa pierre et dont on puisse retrancher le nom des ouvriers; elle se compose de grandes créations qui se répondent l'une à l'autre, qui s'enchaînent entre elles, et dont chacune est l'expression d'un génie et d'une âme coordonnant ses idées sous l'influence complexe du tempérament et de l'éducation. Au lieu de soumettre les systèmes à une critique abstraite dont les règles varient avec les convictions du juge, il serait temps qu'on leur appliquât la critique positive et psychologique si heureusement employée de nos jours dans l'examen des œuvres littéraires. C'est ce que je me propose d'essayer, et l'on peut s'attendre à trouver d'étroits rapports entre la doctrine et le caractère que je dois faire connaître.

Un mot d'abord sur la singulière fortune de cette doctrine. On sait ce qu'il était advenu en France de la philosophie après 1848, et le profond discrédit où elle était tombée dans le public et dans l'enseignement; à peine si elle s'en relève lentement aujourd'hui. La même catastrophe se produisit à la même époque en Allemagne. Une doctrine y régnait presque en souveraine; elle avait pénétré dans la religion et dans la politique, elle s'était associée à toutes les préoccupations du pays. Tout à coup un voile se déchire, et il semble qu'on la juge pour la première fois en liberté. Non-seulement l'empire lui échappe, mais le respect même s'en va, et cette chute rapide de l'hégélianisme entraîne la ruine de toute philosophie; on ne voit plus, comme après un ouragan, que débris de doctrines surnageant pêle-mêle, et la pensée spéculative offre encore plus que la politique l'image d'un champ dévasté. C'est à ce moment que le nom de Schopenhauer surgit à la lumière. Un beau jour, l'Allemagne apprend non sans surprise qu'elle possède à son insu depuis trente ans un grand prosateur inconnu et un profond penseur de plus; l'opinion, tout à l'heure désabusée de toute spéculation, court aussitôt à lui. Les histoires de la philosophie, pleines des noms de Schelling, de Fichte, de Hegel, ne connaissaient pas ce nom-là; mais il regagne promptement le temps perdu, le retour de justice qu'il attendait avec une certitude orgueilleuse s'accom-

plit en peu d'années, et tandis que ses rivaux délaissés conservent à peine quelques rares adeptes, il meurt, en 1860, presque dans la gloire.

Tout est fait pour surprendre dans la destinée de cette doctrine, et d'abord la longue obscurité où elle est restée ensevelie, car Schopenhauer n'est pas un de ces philosophes dont la langue ou les idées rebutent par la difficulté de les pénétrer le lecteur de bonne volonté; il n'y a pas, il faut l'avouer, d'écrivain plus clair, et il possède par surcroît une qualité peu commune en Allemagne et qu'on ne s'attendrait guère surtout à trouver chez un philosophe, l'agrément. Il n'a d'ailleurs rien de commun avec ces philosophes, peu attrayans pour les intelligences méditatives, qui se jouent avec légèreté à la surface des questions; il creuse profondément, sa pensée ne touche pas un sujet sans y laisser, comme un soc d'acier, quelque sillon vif et brillant. Si cette male chance de Schopenhauer et de sa doctrine ne s'explique pas facilement, la renaissance imprévue d'un système enterré, la vogue rapide qu'il obtient, l'éclat qu'il jette et qui attire tous les yeux, sont encore plus étonnans. Cette doctrine choque en effet les goûts les plus vifs des contemporains. L'histoire a toutes les prédilections du siècle, et Schopenhauer a pour l'histoire les mêmes dédains que Descartes. La politique est une fièvre à laquelle personne n'échappe, et il fait fi de la politique; non content d'attaquer violemment les démagogues, ou plutôt les politiques sans acception de parti et les réformateurs de toute dénomination, il va jusqu'à déclarer (en Allemagne, qu'on y songe bien) le patriotisme la plus sotte des passions et la passion des sots. Vers 1850, dans un temps où tant de déceptions assombrissent les esprits et où de cruelles catastrophes remplissent les honnêtes gens d'une tristesse trop légitime, apporte-t-il au moins des idées de nature à rasséréner les courages? Au contraire il proclame que le comble de la folie est de vouloir être consolé, que la sagesse consiste à comprendre l'absurdité de la vie, l'inanité de toutes les espérances, l'inexorable fatalité du malheur attaché à l'existence humaine. Est-ce un moderne qu'on entend? Non, c'est un bouddhiste, pour qui le repos réside dans l'absolu détachement, qui nous indique comme la bénédiction à laquelle nous devons aspirer et comme la récompense réservée aux saints l'anéantissement de la volonté. Un tel système n'a certes rien d'engageant, il est plus propre à scandaliser une époque fière de sa civilisation et enflée de sa puissance qu'à la charmer; d'où vient donc que le scandale, qui n'avait pas suffi dans l'origine à le sauver de l'obscurité, n'a pas été non plus dans la suite un obstacle à sa fortune?

Je pose la question sans essayer d'y répondre; mais je ne puis

m'empêcher d'être frappé d'une parfaite analogie entre les vicissitudes de cette destinée et celles que le positivisme a traversées chez nous, et peut-être cette analogie éclaircit-elle un peu le mystère. Les deux doctrines ne se ressemblent guère; pour mieux dire, elles sont absolument contraires l'une à l'autre dans leur esprit, dans leur marche, surtout dans leurs conclusions. La doctrine positiviste aboutit au plus complet optimisme, puisqu'elle repose sur l'idée d'une évolution progressive des choses par laquelle tout est finalement justifié; elle ouvre aux sociétés humaines la riante perspective de se voir un jour constituées sur un plan conforme à la raison scientifique. Pour Schopenhauer, la vie est et restera mauvaise, l'avenir ne réserve rien de bon ni à l'individu ni aux sociétés. Cependant ces deux doctrines si opposées ont eu même peine à sortir de l'obscurité; leurs auteurs se sont pendant longtemps abandonnés aux mêmes protestations véhémentes contre l'oubli qui les couvrait et contre le succès des doctrines en crédit, ils se sont livrés sans réserve aux excès d'un orgueil chagrin qui aimait mieux accuser de ses mécomptes les personnes que les circonstances. Puis, après avoir secoué, grâce au zèle ardent d'une poignée de disciples, le maléfice qui pesait sur elles, ces doctrines, arrivées en un jour à la notoriété, ont pris énergiquement possession d'un grand nombre d'esprits; elles ont vu leur autorité grandir vers le même temps et dans des circonstances semblables. Le positivisme a profité du discrédit des études philosophiques pour subjuguer des esprits fatigués, en déclarant ne poursuivre et n'admettre que des vérités démontrables; il a promis aux intelligences un repos définitif, pourvu qu'elles s'abstinssent résolûment de toucher à la métaphysique, condition dure à la vérité, qui ressemble un peu trop au procédé sommaire employé par Origène pour se soustraire au trouble des passions. De même la doctrine du philosophe allemand se donne pour également positive, mais en un sens différent; elle prétend, au lieu d'abstractions, élever un édifice de vérités pratiques recueillies dans le champ de l'expérience, embrasser la vie dans ses détails, l'expliquer par des observations que chacun est à même de vérifier; elle en appelle à l'autorité irréfragable de l'expérience journalière, comme le positivisme à celle de la science. Il y avait là de part et d'autre, pour des esprits lassés d'utopies philosophiques, une séduction qu'ils ont subie d'abord, et à laquelle il leur a fallu quelque temps pour se dérober.

Au surplus, la vie de notre philosophe va jeter, j'espère, quelque jour sur plusieurs points que je viens seulement d'indiquer.

A. Schopenhauer était né à Dantzig en 1788. Fort sensible à l'honneur de n'être pas Allemand, il se prétendait de race hollan-

daise et en voyait la preuve dans l'orthographe de son nom. Son père, d'une ancienne famille patricienne, avait fait fortune dans les affaires, où il portait un esprit singulièrement actif et entendu; c'était d'ailleurs un caractère fier, obstiné, peu maniable et probablement assez difficile à vivre. En 1793, lorsque la vieille ville hanséatique dut renoncer à l'indépendance, notre républicain alla s'établir à Hambourg pour ne pas tomber sous la domination de la Prusse. Sa femme, beaucoup plus jeune que lui, était cette Jeanne Schopenhauer, auteur d'une estimable monographie sur Jean van Eyck et d'un nombre considérable de romans qu'on lit encore, un entre autres, *Gabrielle*, où elle peint les mœurs du beau monde, et que Goethe n'a pas dédaigné d'analyser.

A Hambourg comme à Dantzig, le père de Schopenhauer menait un grand train de maison; il possédait des statues, des tableaux, une bibliothèque riche surtout en ouvrages anglais et français. Schopenhauer fut donc élevé dans l'opulence; plus tard, lorsqu'il sentit le prix de l'indépendance pour un philosophe et que même il en eût fait une condition du droit de philosopher, il conçut une vive reconnaissance pour celui qui avait assuré la sienne, et il l'exprimait en termes curieux dans la dédicace d'un de ses ouvrages. « Si j'ai pu développer, disait-il, les forces que la nature m'a départies et en faire un juste emploi, si j'ai pu suivre l'impulsion de mon génie, travailler et penser pour la foule des hommes, qui ne faisait rien pour moi, c'est à toi que je le dois, ô mon noble père, à ton activité, à ta prudence, à ton esprit d'épargne, à ton souci de l'avenir. Sois béni pour m'avoir soutenu dans ce monde où sans toi j'aurais péri mille fois! » Son père aurait voulu en faire un négociant; mais l'enfant montrait pour cette carrière une extrême répugnance. On crut la surmonter en flattant son goût pour les voyages, et on lui promit de le faire voyager pendant deux ans à la condition qu'au bout de ce temps il se consacrerait aux affaires. Il accepta le marché, et parcourut avec son père une partie de l'Europe. Le délai expiré, il entra dans une maison de commerce de Hambourg, et il y était depuis quelques mois lorsque son père mourut. Il ne se crut pas dégagé pour cela de sa parole et poursuivit ses efforts pour accomplir le vœu paternel; mais il tomba dans une mélancolie profonde, de sorte que sa mère, fatiguée de ses plaintes, lui rendit la liberté. Il avait dix-neuf ans : il se hâta d'aller s'asseoir sur les bancs du gymnase pour réparer le temps perdu.

Mme Schopenhauer, pouvant se livrer désormais sans réserve à ses goûts littéraires et mondains, était allée s'établir à Weimar. Elle y vivait dans le cercle de Goethe avec sa fille Adèle, dont le grand poète vante quelque part le talent pour la déclamation. Elle paraît

avoir été femme jusqu'au bout des ongles. Le chevalier Anselme Feuerbach, le grand criminaliste, père du philosophe, écrit à la date de 1815, en parlant des connaissances qu'il a faites à Weimar : « Mme la conseillère Schopenhauer, riche veuve, tient ici bureau de bel esprit. Elle parle bien et beaucoup. De l'esprit tant qu'on veut, et pas de cœur; elle est coquette au possible et se rit à elle-même du matin au soir. Dieu me préserve d'une femme si spirituelle! Elle a pour fille un petit oison qui me disait hier : Je peins les fleurs avec un talent surprenant. » Le portrait était ressemblant, et je n'ai nulle peine à comprendre que, de l'humeur dont il était, Schopenhauer ne dut pas s'accorder parfaitement avec sa mère. Pour se mettre en état de suivre les cours universitaires, il résolut de venir à Weimar et d'y travailler sous la direction d'un professeur particulier. Sa mère y consentit, mais à la condition qu'il ne demeurerait pas avec elle, et pourquoi? « Je ne méconnais pas tes bonnes qualités, lui écrit-elle. Ce qui m'inquiète, c'est ta manière d'être et de voir; ce sont tes plaintes sur des choses inévitables, tes mines refrognées, tes jugemens bizarres, que tu prononces d'un ton d'oracle sans qu'il y ait rien à objecter. — Cela me fatigue et m'attriste. Ta manie de disputer, tes lamentations sur la sottise du monde et la misère humaine m'empêchent de dormir et me donnent de mauvais rêves... » Il est évident que ses rapports avec sa mère sont froids; ce sont ceux d'un homme qui se croit une mission à remplir, et dans les sévérités qu'il prodigue aux femmes on reconnaît l'impression persistante du souvenir maternel.

Schopenhauer, qui a sur toutes choses des théories, en présente une assez ingénieuse, quoique très contestable, sur la participation de chacun des parens dans la constitution morale de l'enfant, et il l'appuie sur nombre de faits intéressans empruntés à l'histoire. Selon lui, ce qu'il y a de fondamental et de premier, le caractère, les passions, les tendances, sont un héritage du père; l'intelligence, faculté secondaire et dérivée, procède essentiellement de la mère. Au reste, le caractère et l'intelligence donnent lieu, par leurs réactions mutuelles, à des combinaisons imprévues et trop complexes pour qu'il soit toujours aisé de faire la part des deux élémens associés; mais cette théorie, qui tient aux principes mêmes de sa doctrine, Schopenhauer se flatte d'en trouver au moins une confirmation irrécusable dans sa propre histoire, et il y a quelque chose de spécieux dans cette prétention. Il est ombrageux comme son père, spirituel et subtil comme sa mère. Le voilà dès à présent tel qu'il demeurera jusqu'à la fin, et l'on peut entrevoir déjà quels pourront être les caractères de sa philosophie.

On le voit, à l'université de Gœttingen, mener de front, selon

l'habitude allemande, plusieurs études différentes, la médecine, l'histoire naturelle, la philologie, la philosophie. Il fréquente les amphithéâtres de dissection et se passionne pour les physiologistes français. « De grâce, écrivait-il encore en 1852 à un de ses disciples, ne me parlez pas de physiologie ni de psychologie avant de vous être incorporé et assimilé Cabanis et Bichat. » En même temps il se nourrit de Kant et de Platon. L'enseignement de Fichte à Berlin était dans tout son éclat; il s'y rend, et il suit les cours de l'illustre professeur, mais en protestant par des moqueries dont ses cahiers d'étudiant portent la trace. Les idées de Fichte n'ont pas été sans exercer quelque influence sur lui; toutefois les formules algébriques de ce philosophe répugnaient à son intelligence lucide et amie du concret; ce pathos emphatique lui était incompréhensible; son amour pour les études naturelles était révolté du dédain que Fichte affectait pour la nature. L'obscurité l'irritait comme une forme du charlatanisme; il voulait au moins de la clarté dans l'erreur.

Le soulèvement de l'Allemagne contre la domination française le laissa, je dois le dire, tout à fait indifférent. Pendant que la patrie était en armes, il sollicitait à l'université d'Iéna le grade de docteur, et il l'obtenait avec une thèse intitulée : *De la quadruple racine du principe de raison suffisante*. Il avait fait hommage de ce premier fruit de son génie à sa mère, qui s'était écriée sur les premiers mots du titre : « Ah, ah! c'est un livre pour les apothicaires. » C'est un écrit magistral où l'auteur s'attache à établir l'idéalité du monde, qui sera une des bases de son système; il démontre que le principe de raison suffisante revêt quatre formes distinctes selon les quatre classes d'objets auxquelles il s'applique et qui constituent le monde, mais qu'il est identique malgré la diversité de ses applications, et n'a de valeur que pour la connaissance humaine, dont il est la loi fondamentale. Goethe, fort peu enclin d'ailleurs à s'occuper de matières métaphysiques, avait remarqué ce travail. Lorsque Schopenhauer revint à Weimar, il l'accueillit, et il parle avec estime de ce jeune homme « difficile à connaître. » Il était alors occupé de ses travaux sur la lumière et les couleurs; il trouva Schopenhauer heureusement préparé à accepter ses vues, et en effet Schopenhauer se les appropria dans un écrit *sur la vision* publié en 1816.

Goethe lui imposait comme le type du génie contemplateur; l'impassibilité dédaigneuse du poète, qui était à la fois supériorité d'esprit et résignation spinoziste, lui paraissait dès lors le dernier mot de la sagesse; il y voyait l'application de la religion des védas, qu'il étudiait dans le même temps sous la direction de F. Majer. Cependant le monde frivole et courtisanesque de Weimar, tout occupé d'amusemens de société, de théâtre et de petites intrigues, ne lui

plaisait pas. Il vivait à part, évitant la familiarité des hommes; il les comparait à des hérissons qui ne peuvent se toucher sans se piquer, ni rester loin les uns des autres sans avoir froid et vouloir se rapprocher; il croyait avoir trouvé la vraie distance, et il la marquait par une sèche et rigoureuse politesse. Il finit néanmoins par aller habiter Dresde; il y resta trois ans, mûrissant dans le silence un grand ouvrage, vivant dans la solitude, mais sans austérité, fréquentant le théâtre, les musées, rapportant tout, même ses plaisirs, à l'objet de ses méditations. Une scène humoristique, qui rappelle un peu les profondes bouffonneries semées dans les comédies de Shakspeare, peut donner une idée des préoccupations qui l'absorbaient. Il se promenait un dimanche dans une serre des jardins publics qui était remplie de monde. Il s'était arrêté devant une plante exotique et il se disait à demi-voix : « Que veux-tu me dire, ô plante, avec tes formes bizarres? quelle est la volonté qui se manifeste ici par ces couleurs éclatantes, par ces feuilles découpées? » Un des gardiens, frappé de son attitude et peut-être le prenant pour un fou, le suivit de près pendant toute sa promenade, et en sortant il lui demanda qui il était : « Mon brave, répondit Schopenhauer d'un air solennel, si vous pouviez me le dire, je vous serais bien reconnaissant. »

Le grand ouvrage dont la gestation durait depuis quatre ans parut enfin. Il était intitulé *le Monde comme volonté et comme représentation*, et contenait la philosophie de Schopenhauer, désormais arrêtée dans ses traits essentiels. Il y expliquait le monde comme la manifestation purement intelligible d'une volonté identique à tous les degrés de la nature, malgré la variété des formes innombrables qu'elle revêt. Il concluait par le pessimisme le plus absolu, ce qui est à noter, car il en résulte que ce pessimisme ne saurait s'expliquer ni par les circonstances sociales, — l'ouvrage avait été composé et il paraissait au jour dans un temps d'espoir universel et de renaissance nationale, — ni par le dégoût d'un homme déjà blasé, — Schopenhauer n'était pas un Werther, il n'avait jusqu'alors abusé de rien, — ni par les mécomptes de l'auteur, puisque, s'il n'allait pas tarder à les connaître, il n'en avait encore éprouvé aucun. Ce pessimisme est né d'un accord singulier entre les vues spéculatives du philosophe et son tempérament naturel.

Il va sans dire qu'il publiait son livre avec la certitude d'avoir écrit pour l'éternité, plein de cette amusante confiance dans le succès qui est le privilége des jeunes auteurs. Le livre tomba aussitôt dans un oubli profond pour n'en sortir qu'au bout de trente ans. Cette mésaventure ne dut pas augmenter beaucoup la bienveillance déjà médiocre de l'auteur à l'égard des hommes en général, des Allemands en particulier et surtout des philosophes qui te-

naient le haut du pavé. Schopenhauer alla promener sa mauvaise humeur en Italie. Nous avons ses notes de voyage; on n'y trouve rien de ce qui défraie ordinairement dans les récits de ce genre la curiosité banale, descriptions de paysages ou de monumens, rencontres de voitures publiques, aventures d'hôtels, impressions de toute sorte. Schopenhauer va au théâtre, il visite les églises, les monumens, les musées, les promenades; il recherche non-seulement le beau, mais les belles, et ses remarques sont d'un observateur. Il voit tout au point de vue métaphysique, tout lui devient commentaire ou confirmation de sa philosophie; il ne donne pas ses observations et ses expériences telles qu'elles lui viennent, il les traduit en langue philosophique et en fait une pierre de touche de son système. Que d'hommes j'ai vus en proie à une préoccupation analogue! Ce n'est pas simplement de l'orgueil, c'est une maladie particulière qui peut avoir des effets désastreux, et que j'appellerais volontiers l'hypocondrie philosophique. L'homme atteint de cette maladie est captif d'une seule idée qui le domine, et qui, grossissant à l'infini, le ferme au sentiment naïf des choses, l'isole des autres, le remplit de dédains pour ceux qui se laissent tout bonnement sentir et vivre. Cloué sur son rocher, il ne descend jamais dans la plaine, et dans cette solitude, replié sur lui-même, il écoute sourdre ses pensées comme d'autres suivent le progrès de leur mal. La vie, le monde, se réduisent pour lui à un seul point, l'idée qui l'occupe, dont la fixité immobilise son esprit, et dont le poids finit par l'écraser.

Quel qu'ait été dès le début le pessimisme de Schopenhauer, il n'est pas douteux que cette opiniâtre incubation de la même idée ne l'ait encore exaspéré, et de là les excès auxquels notre philosophe le porta dans ses dernières années. Ce tour exclusif de son esprit est d'autant plus fâcheux qu'il y avait en lui un observateur d'une admirable sagacité. Les aperçus ingénieux abondent dans ses notes de voyage. Il écrit le lendemain de son arrivée à Venise : « Lorsque l'on tombe dans une ville étrangère où tout est nouveau, langue, mœurs et gens, il semble, au premier moment, qu'on entre dans un bain d'eau froide. Vous sentez une température qui n'est pas la vôtre, vous subissez une impression extérieure violente et qui vous suffoque. Vous n'avez pas la liberté de vos mouvemens dans cet élément étranger, et, comme tout vous étonne chez les autres, vous craignez que tout ne les étonne chez vous. Cette première impression passée, quand on est en harmonie avec le milieu et la température ambiante, on éprouve comme dans l'eau froide un singulier bien-être. On cesse de s'occuper de sa personne, on tourne son attention sur ce qu'on voit, et l'on observe avec un sentiment de supériorité qui tient à ce qu'on observe sans intérêt direct. » Voilà

qui est finement remarqué et finement rendu. Il goûtait les arts, il les appréciait bien, et il en sentait vivement les beautés; il suffit pour preuve de citer ce mot charmant : « Il faut se comporter avec les chefs-d'œuvre de l'art comme avec les grands personnages, — se tenir simplement devant eux et attendre qu'ils vous parlent. » Il n'avait aucune des affectations du touriste vulgaire, il voyait dans cette rage d'aller toujours un dernier reste de l'existence nomade; mais il se piquait de voir vite et bien, de pénétrer dans l'intérieur des choses, et c'est sa philosophie qui lui en ouvrait l'accès. Il a sur les individus, sur les peuples, des jugemens dont il convient, bien entendu, de rabattre l'exagération humoristique, mais qui sont vigoureusement frappés. « Le trait national du caractère italien, dit-il, est une parfaite impudeur; cette qualité consiste dans l'effronterie qui se croit propre à tout, et dans la bassesse qui ne se refuse à rien. Quiconque a de la pudeur est trop timide pour certaines choses, trop fier pour certaines autres : l'Italien n'est ni l'un ni l'autre; on le trouve, selon l'occurrence, humble ou orgueilleux, modeste ou suffisant, dans la poussière ou dans les nuages. » S'il fallait caractériser le côté brillant du talent de Schopenhauer, je dirais que c'est avant tout un peintre de la vie et des humeurs des hommes, un moraliste dans le sens français du mot; il est instruit à l'école de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues, de Chamfort, d'Helvétius, qu'il cite à chaque pas; il est, comme eux, nourri du suc de l'expérience, sans illusion sur les hommes; il a comme eux la perspicacité, la malice, le trait impitoyable; mais il diffère d'eux en ce que, contemplateur moins désintéressé, ses idées portent sur une base métaphysique.

Des placemens malheureux avaient entamé sa fortune. Schopenhauer, averti par ces pertes et peut-être fatigué de son isolement, voulut se faire une carrière. Il n'y en avait qu'une pour lui, celle de l'enseignement. Il se fit admettre comme *privat-docent* à l'université de Berlin, où Hegel et Schleiermacher professaient alors avec un grand succès. L'éloquence est peu nécessaire pour réussir dans les universités allemandes, d'ailleurs Schopenhauer parlait bien, il exprimait ses idées avec clarté et souvent avec force; mais les universités d'Allemagne sont un théâtre de rivalités, de jalousies, de manéges souterrains, qui n'est pas exempt de difficultés pour un homme sans intrigue. Schopenhauer s'en aperçut bientôt. De plus toutes les vérités ne sont pas faites pour supporter l'épreuve du discours public; on sait qu'Emmanuel Kant n'enseignait pas dans sa chaire le fond de la doctrine contenue dans ses livres. Il y a des idées qu'on peut soumettre au lecteur solitaire, mais qu'on ne peut pas énoncer sans inconvénient devant un auditoire nombreux; toute

assemblée d'hommes, quelque libéraux qu'ils soient individuellement, est dominée par des idées ou des conventions qu'il est impossible de heurter impunément. Après deux essais malheureux, Schopenhauer renonça donc à son entreprise, et à la suite de cet échec il conçut un dégoût pour l'enseignement philosophique qui tourna plus tard en irritation, et lui inspira contre la philosophie des universités un pamphlet véhément. Malgré des personnalités maladroites, il y a dans ce pamphlet autre chose que de la mauvaise humeur. Il procède de l'idée même que Schopenhauer se fait de la philosophie, dont la définition exclut toute considération directe ou indirecte de l'utilité publique ou privée. Sa grande objection contre cet enseignement est qu'on ne saurait enseigner une science qui n'est pas faite, et j'ajoute, dans l'esprit de sa doctrine, une science qui ne peut se faire. Il est remarquable au surplus qu'au sortir du moyen âge les grands philosophes, les initiateurs de la pensée moderne, Descartes, Spinoza, Leibniz, Locke, Hume, n'ont jamais professé; il en est de même des philosophes français du XVIIIe siècle, et Kant paraît avoir, du moins en tant que professeur, pensé sur la vérité à peu près comme Fontenelle. Spinoza répondait par un refus à l'offre d'une chaire à l'université d'Heidelberg qui lui était faite de la part de l'électeur. « J'ignore, disait-il, en quelles limites il faudrait enfermer cette liberté de philosopher qu'on veut bien me donner sous la condition que je ne troublerai pas la religion établie. » C'est un fait à peu près général au contraire que, dans notre siècle, en France, en Angleterre, en Allemagne, on ne s'occupe guère scientifiquement de philosophie hors des universités. Comme au moyen âge, la plupart des philosophes sont aujourd'hui des professeurs. Les états modernes, plus ou moins poussés au libéralisme et obligés de se maintenir contre les efforts des partis rétrogrades, favorisent la philosophie dans leurs établissemens; elle est pour eux une sorte de religion laïque et civile qu'il leur importe de protéger. Toutefois le libéralisme politique a ses conditions et par conséquent ses limites; de là des difficultés qui se sont manifestées dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, et auxquelles Schopenhauer attribuait une profonde altération de la philosophie. Sans être à la vérité parfaitement orthodoxe au fond (et qui peut se flatter d'être orthodoxe?), sa doctrine n'a rien d'inquiétant pour l'état, et il aurait pu l'exposer dans une chaire; mais enfin il eût fallu tenir compte d'autre chose que de ce qui lui paraissait la vérité, prendre en considération les circonstances qui font à la philosophie une situation jusqu'à présent accompagnée de quelque gêne. Il ne put s'y résoudre, et il aima mieux se venger de son silence en accusant avec beaucoup d'injustice l'enseignement public du discrédit de la philosophie.

A partir de ce moment, Schopenhauer se laisse oublier pendant quinze ans. Il vivait à Berlin presque en étranger, quoiqu'il connût tout le monde et notamment Alexandre de Humboldt, retranché dans son pessimisme comme dans un fort inaccessible, mécontent de ce séjour, mais ne daignant pas changer et se moquant des Berlinois. Il écrivait de Francfort, où il était venu demeurer en 1831 : « On se tue donc beaucoup cette année à Berlin? Cela ne m'étonne pas, c'est au physique et au moral un nid de malédiction. Je suis bien obligé au choléra de m'en avoir chassé il y a vingt-trois ans, et de m'avoir amené ici, où le climat est plus doux et la vie plus facile; c'est un séjour tout fait pour un ermite; » ce qui du reste ne l'empêchait pas d'appeler Francfort son Abdère, soit en souvenir de Démocrite, qui riait comme lui des folies humaines, soit par allusion à la renommée de stupidité des Abdéritains. Il n'était toutefois ni désœuvré ni découragé. Fort attentif aux progrès des sciences positives, il y trouvait des confirmations inattendues de sa doctrine; il entourait ses idées de nouvelles lumières, il recueillait nombre d'observations de toute espèce et les incorporait à son grand ouvrage, qui reparut en 1844, augmenté du double, mais sans que le plan et la forme fussent aucunement modifiés. Il composait en 1838 un mémoire sur la question mise au concours par la Société royale des sciences de Norvége, *De la liberté de la volonté*. Ce remarquable mémoire, qui a pour épigraphe un mot inquiétant : « la liberté est un mystère, » et qui la transporte du domaine de l'expérience, où règne souverainement la loi de causalité, dans la région transcendantale, n'en était pas moins couronné. L'académie avait-elle compris? Je ne sais; mais un second mémoire, présenté l'année suivante à la Société royale de Danemark sur une question qui se rattache étroitement à la précédente, sur *le fondement de la morale*, fut moins heureux. La réponse ne parut pas suffisante. En outre l'auteur se livrait contre diverses doctrines à une discussion relevée çà et là d'invectives, et dont le style salé rappelle un peu trop par momens la polémique en latin des érudits d'autrefois. On trouva, non sans quelque raison, peu décentes ces attaques contre des philosophes dont on ne pouvait encore à cette époque parler qu'avec respect. On s'est accoutumé depuis lors à de tout autres libertés avec ces philosophes souverains, *summi philosophi*, qui étaient entre autres Fichte et Hegel.

Cependant l'autorité de Hegel lui-même commençait dès ce temps à baisser. Les dissidences qui se faisaient jour par degrés au sein de l'école sur les vraies tendances du maître et les applications sociales de sa doctrine, l'introduction des passions religieuses et politiques dans le débat, présageaient une dissolution plus ou moins prochaine. L'année 1848 porta le coup mortel au système; mais Scho-

penhauer, qui ne savait pas à quel point cette année, fatale à l'hégélianisme, aiderait au succès de sa propre doctrine, fut profondément troublé par le spectacle des événemens politiques. Francfort, « ce séjour si bien fait pour un ermite, » fut, comme on sait, un des foyers principaux de l'agitation, et je rencontre dans les lettres du philosophe plus d'une trace curieuse des inquiétudes auxquelles il était en proie. « Figurez-vous, écrit-il à un de ses amis après l'insurrection du 18 septembre 1848, figurez-vous que les brigands avaient élevé une barricade à l'entrée du pont et qu'ils tiraient sur les soldats de derrière ma maison; les soldats répondaient et faisaient trembler jusqu'à mes meubles. Tout à coup j'entends à la porte d'horribles aboiemens; je me figure que c'est la canaille souveraine, je me verrouille et je mets la barre de fer. On frappe avec violence, puis j'entends le fausset de ma bonne : « Monsieur, ce sont les Autrichiens. » J'ouvre à ces dignes amis, et vingt culottes bleues se précipitent pour tirer de mes fenêtres sur le souverain. Ils passent bientôt dans la maison voisine, qui leur paraît plus commode; mais auparavant l'officier a voulu reconnaître la bande qui était derrière la barricade, et je lui ai prêté la lorgnette avec laquelle vous regardiez le ballon. » Quand on se rappelle l'histoire de cette année, on ne s'étonne pas trop de rencontrer chez un homme pour qui l'intérêt spéculatif était supérieur à tous les autres, et la politique réduite à l'art de maintenir l'ordre en comprimant par tous les moyens le sauvage égoïsme des hommes, une violence de sentimens qu'une partie de l'Europe éprouva comme lui. Les événemens de cette époque avaient laissé dans son esprit une impression ineffaçable, et il a légué toute sa fortune à la caisse de secours fondée à Berlin « en faveur de ceux qui, en 1848 et 1849, avaient défendu l'ordre, et de leurs orphelins. » Cependant, une fois revenu de la peur qu'il avait eue, lorsqu'il fut en état de mesurer d'un œil tranquille le gain qu'il avait fait, il dut reconnaître que cette année lui avait été singulièrement favorable. La philosophie de Hegel était détrônée, il y avait place au soleil pour les doctrines jusque-là condamnées à l'obscurité; la politique, qui depuis 1840 occupait tous les cerveaux, était pour longtemps pacifiée, les intérêts de l'esprit allaient recouvrer le rang qui leur appartient; on venait d'essuyer d'amères déceptions, l'heure était propice pour un théoricien du désespoir.

Ces circonstances semblent en effet n'avoir pas échappé à Schopenhauer, car, dès ce moment, il ne néglige rien pour en profiter, il aide sans relâche à la fortune, qui semble décidée à le favoriser. Il avait des disciples dévoués, mais peu nombreux, son vieil ami l'avocat Emden, M. Frauenstædt, M. Dorguth, M. Lindner : il excite

incessamment l'ardeur de leur zèle, il les encourage et il les caresse, appelant celui-ci son cher apôtre, celui-là son archi-évangéliste, un troisième son *doctor indefatigabilis;* mais viennent-ils d'aventure à forligner, dérogent-ils tant soit peu à la rigueur de la doctrine, il les tance aussitôt sévèrement. La moindre mention de son nom dans un livre, l'adhésion de quelque inconnu, le plus chétif article, sont des événemens que l'on commente en détail. Il y a de la puérilité dans tout cela, et toutefois ce travail obstiné porte ses fruits. La doctrine est désensorcelée, les honneurs de la discussion lui sont accordés, l'enthousiasme naît avec l'hostilité, le « Gaspard Hæuser » de la philosophie aspire délicieusement le grand air de la liberté, et le vieux pessimiste peut s'écrier en savourant cette gloire tardive : « Enfin le Nil est arrivé au Caire. »

J'ai eu l'honneur de le voir dans la joie et l'éclat de ses dernières années; quoiqu'il ne fût pas en général de facile abord, il accueillait volontiers les Français et les Anglais. Je le trouvai dans sa bibliothèque, où j'aperçus en entrant le buste en plâtre de Kant par Hagemann; lui-même posait en ce moment pour le sien, qu'était en train de modeler une estimable artiste de Berlin, Mlle Ney. Son portrait avait déjà été fait plusieurs fois par Lindenschatz, par Gœbel, et multiplié par la photographie : c'était la consécration de sa récente célébrité. Schopenhauer avait alors soixante et onze ans, les cheveux et la barbe entièrement blancs; mais c'était un vieillard alerte, avec les yeux et le geste d'un jeune homme. Je fus frappé d'un sillon sarcastique autour de sa bouche. Il n'avait rien de la raideur d'un philosophe de profession. Il me reçut bien, mais sans se lever et sans cesser de caresser de la main, d'une manière presque injurieuse pour les hommes, un bel épagneul noir. Voyant que je le remarquais, il me dit qu'il l'avait appelé *Atma* (âme du monde en sanscrit), qu'il aimait les chiens parce qu'il ne trouvait qu'en eux l'intelligence sans la dissimulation humaine. Il me demanda si j'avais lu la critique de Gutzkow sur son dernier ouvrage, ses *Parerga*, qui sont un recueil de fragmens; je fus obligé d'avouer que je n'avais lu ni la critique ni l'ouvrage. Je ne voulus pas prolonger cette visite, et il me donna rendez-vous pour le soir à l'hôtel d'Angleterre, où il prenait ses repas.

J'arrivai vers la fin de son dîner, et je le trouvai assis à table d'hôte, à côté de plusieurs officiers. Je remarquai devant lui, près de son assiette, un louis d'or qu'il prit en se levant et qu'il mit dans sa poche. « Voilà vingt francs, me dit-il, que je mets là depuis un mois avec la résolution de les donner aux pauvres le jour où ces messieurs auront parlé d'autre chose pendant le dîner que d'avancement, de chevaux et de femmes. Je les ai encore. » Nous al-

lâmes nous asseoir seuls à une table. Je lui dis en souriant que je le savais sévère pour les femmes, et que l'amour me paraissait après tout une des fortes objections à opposer à son pessimisme. Il me répondit avec gravité : « L'amour, c'est l'ennemi. Faites-en, si cela vous convient, un luxe et un passe-temps, traitez-le en artiste; le Génie de l'espèce est un industriel qui ne veut que produire. Il n'a qu'une pensée, pensée positive et sans poésie, c'est la durée du genre humain. Les hommes ne sont mus ni par des convoitises dépravées ni par un attrait divin, ils travaillent pour le Génie de l'espèce sans le savoir, ils sont tout à la fois ses courtiers, ses instrumens et ses dupes. Admirez, si vous le voulez, ses procédés; mais n'oubliez pas qu'il ne songe qu'à combler les vides, à réparer les brèches, à maintenir l'équilibre entre les provisions et la dépense, à tenir toujours largement peuplée l'étable où la douleur et la mort viennent recruter leurs victimes. C'est pour cela, c'est en vue de l'espèce, qu'avant de rapprocher les rouages de la machine, ce Génie perfide, qui ne veut pas manquer son œuvre, observe si soigneusement leurs propriétés, leurs combinaisons, leurs réactions, leurs antipathies. Les femmes sont ses complices. Elles ont accompli une chose merveilleuse lorsqu'elles ont spiritualisé l'amour. Peut-être c'en était fait de lui et du genre humain; les hommes, fatigués de souffrir et ne voyant nul moyen de se dérober jamais, eux ni leurs enfans, aux misères qui les accablaient et que la culture leur rendait chaque jour plus sensibles, allaient peut-être prendre enfin le chemin du salut en renonçant à l'amour. Les femmes y ont pourvu. C'est alors qu'elles se sont adressées à l'intelligence de l'homme et que tout ce qu'il y a de spirituel dans l'organisation féminine, elles l'ont consacré à ce jeu qu'elles appellent l'amour. Peuples de galantins que vous êtes, dupes innocentes, qui croyez, en cultivant l'esprit des femmes, les élever jusqu'à vous, comment n'avez-vous pas encore vu que ces reines de vos sociétés ont de l'esprit souvent, du génie par accident, mais de l'intelligence jamais, ou que ce qu'elles en ont ressemble à l'intelligence de l'homme comme le soleil, fleur des jardins, ressemble au soleil, roi de la lumière. Depuis que vous les avez admises à délibérer, elles ont fait de vous une race de Chrysaldes qui a désappris sous leur joug les fortes vertus. Ce sont elles qui ont le plus contribué à inoculer au monde moderne le mal qui le ronge. Trop faibles de corps et d'esprit pour soutenir par la discussion la place qu'elles ont usurpée, à la fois débiles et tyranniques, il faut bien pourtant qu'elles aient une arme : le lion a ses griffes et ses dents, le vautour son bec, l'éléphant ses défenses, le taureau ses cornes, la sépia, pour tuer l'ennemi ou le fuir, lâche son encre et trouble l'eau : voilà le véri-

table analogue de la femme. Comme la sépia, elle s'enveloppe d'un nuage et se meut à l'aise dans la dissimulation. Et maintenant, dressés à leur école, qui d'entre vous se vantera d'être sincère et peut parler d'indépendance sans qu'une femme, sans que toutes les femmes sourient? Vous voyez, beau défenseur de l'amour, que je ne diminue pas leur part dans l'œuvre de la civilisation. Tenez, j'ai soixante-dix ans et plus, et si je me félicite d'une chose, c'est d'avoir éventé à temps le piége de la nature; voilà pourquoi je ne me suis pas marié. Les grandes religions ont toutes vanté la continence, mais elles n'ont pas toujours compris ce qui fait de cette vertu la vertu souveraine. Elles n'y ont vu souvent que le déploiement d'une énergie sans but, le mérite d'obéir à une loi fantasque, de supporter une privation gratuite, ou bien encore elles ont couronné dans le célibat je ne sais quelle pureté incompréhensible et fait ainsi la part trop belle aux économistes et aux saint-simoniens. Le prix de cette vertu, c'est qu'elle mène au salut; préparer la fin du monde et en indiquer le chemin, telle est la suprême utilité des existences ascétiques. A force de prodiges, et d'aumônes, et de consolations, l'apôtre de la charité sauve de la mort quelques familles vouées par ses bienfaits à une longue agonie; l'ascète fait davantage, il sauve de la vie des générations entières. Il donne un exemple qui a failli sauver le monde deux ou trois fois. Les femmes ne l'ont pas voulu; c'est pourquoi je les hais. »

Schopenhauer n'aimait pas la contradiction, et je n'étais pas venu pour argumenter contre lui; mais, quoique j'eusse déjà une idée de sa doctrine, j'étais tenté de prendre cette sortie pour une boutade, peut-être voulait-il s'amuser à essayer sur un étranger l'enchantement satanique de ses sophismes. Cependant il parlait avec calme en lançant de temps en temps une bouffée de tabac; ses paroles, lentes et monotones, qui m'arrivaient à travers le bruit des verres et les éclats de gaîté de nos voisins, me causaient une sorte de malaise, comme si j'eusse senti passer sur moi un souffle glacé à travers la porte entr'ouverte du néant. J'osai pourtant, au bout de quelques minutes, déclarer que, quant à moi, la vie me semblait supportable, et que, si le monde allait encore médiocrement, le progrès finirait par l'améliorer, et en atténuerait assez les imperfections pour que l'on pût s'en contenter. « Nous y voilà, répondit-il. Le progrès, c'est là votre chimère, il est le rêve du XIXe siècle comme la résurrection des morts était celui du Xe; chaque âge a le sien. Quand, épuisant vos greniers et ceux du passé, vous aurez porté plus haut encore votre entassement de sciences et de richesses, l'homme, en se mesurant à un pareil amas, en sera-t-il moins petit? Misérables parvenus, enrichis de ce que vous n'avez pas ga-

gné, orgueilleux de ce qui ne vous appartient pas, mendians insolens qui glanez le champ des premiers inventeurs et qui pillez leurs ruines, comparez, si vous l'osez, vous qui célébrez vos découvertes avec tant de pompe, l'algèbre avec le langage, l'imprimerie avec l'écriture, votre science avec les simples calculs de ceux qui les premiers regardèrent le ciel, vos *steamers* avec la première barque à laquelle un audacieux mit une voile et un gouvernail? Que sont vos ingénieurs et vos chimistes auprès de ceux qui vous ont donné le feu, la charrue et les métaux? Vous avez fait de tout cela des présens divins, vous avez eu raison. Pourquoi donc êtes-vous si arrogans? Je vois grandir la pyramide que vous n'avez pas commencée et que vous n'achèverez pas; mais le dernier ouvrier qui s'assoira fièrement sur le faîte sera-t-il plus grand que celui qui en a posé le premier bloc? Racontez-moi pour la millième fois vos ennuyeuses histoires, et, si les grandeurs passées ne vous suffisent pas, anticipez l'avenir, ne craignez pas de prophétiser. Variez les changemens de scène, multipliez les acteurs, appelez les masses humaines sur le théâtre, inventez, si vous avez l'imagination assez riche, des péripéties. Ces histoires sont comme les drames de Gozzi : les motifs, les incidens changent dans chaque pièce et ne se reproduisent jamais, il est vrai; mais l'esprit de ces incidens est invariable, la catastrophe prévue, les personnages toujours les mêmes. Voici, en dépit de toutes les expériences et de toutes les corrections, Pantalon toujours aussi lourd et aussi avare, Tartaglia toujours aussi fripon, Brighella toujours aussi lâche, Colombine toujours aussi coquette et aussi perfide. Heureusement ils trouvent un parterre prêt à applaudir la pièce du jour, parce qu'il ne se souvient plus de celle qu'il a vu jouer la veille. Les yeux charmés et la bouche béante, les spectateurs suivent avec ravissement et pleins d'attente *le progrès* des choses jusqu'au dénoûment, dont la monotonie les étonne sans les décourager. »

Il parla encore longtemps sur toute sorte de sujets, et entre autres sur les phénomènes magiques, auxquels il prenait beaucoup d'intérêt. La salle où nous étions s'était vidée peu à peu; le silence s'était fait autour de nous. Beaucoup de ses raisonnemens me paraissaient faibles, et j'aurais voulu répondre; mais, soit que la fumée de tabac dont l'atmosphère était imprégnée me portât au cerveau, soit que ses discours bizarres eussent fini par m'étourdir, des vertiges inconnus me gagnaient à mesure que j'essayais de suivre cet étrange raisonneur. Je le quittai fort tard, et il me sembla, longtemps après l'avoir quitté, être ballotté sur une mer houleuse, sillonnée d'horribles courans. Cette conversation, qui avait été plus d'une fois obscure pour moi, demeura profondément gravée dans

ma mémoire, et la plupart de ces obscurités se dissipèrent lorsque j'eus étudié de plus près l'ensemble de la doctrine. C'est cette doctrine qu'il s'agit maintenant d'exposer.

II.

L'homme qui meurt sait qu'il n'emporte pas l'univers dans la tombe : d'autres yeux restent ouverts pour l'admirer, d'autres êtres sensibles en jouiront après lui.

Supposons réalisée la vision du poète : les nations ont disparu jusqu'au dernier homme de la surface de la terre ; les animaux n'existent plus, tous, sans en excepter les plus humbles et ceux en qui le sentiment de la vie dépasse à peine l'obscurité du rêve, ont cessé d'être. Seulement la terre, avec ses continens diversement découpés, avec les océans qui l'enserrent, avec les végétaux qui la décorent, continue à rouler dans l'espace, le soleil à répandre tour à tour sur les deux hémisphères le feu de ses rayons, les cieux à envelopper de toutes parts notre ancienne demeure. Il semble que l'univers subsiste alors tel que vous le voyez, que la présence ou l'absence d'aucun être sentant n'y ajoute rien.

Regardez-y de plus près cependant, et vous reconnaîtrez que peut-être il n'en est pas ainsi. Cet univers que vous considérez comme éternel, pour rester ce qu'il vous paraît, pour présenter l'ordre que vous appelez ses lois et revêtir les couleurs dont vous êtes éblouis, a peut-être besoin d'une intelligence qui le contemple. Supprimez tous les yeux, c'est comme si vous éteigniez la lumière; supprimez tous les cerveaux, c'est comme si vous anéantissiez l'ordre. Si beau que soit le spectacle, la beauté que vous y trouvez et l'ordre qui y règne n'existent qu'à la condition d'être regardés et sentis. Supposez le spectateur autrement constitué, — doué par exemple d'une autre organisation cérébrale, — le spectacle change; supposez-le entièrement supprimé, la scène elle-même s'abîme dans la nuit. Si vous imaginez qu'il en subsiste quelque chose, c'est qu'il vous est difficile d'effacer de votre esprit jusqu'à l'idée d'une intelligence possible.

Pour exprimer la même chose en d'autres termes, l'esprit humain resterait vide à jamais, si le jeu des réalités et les impressions qu'il fait sur l'organisme ne fournissaient à l'intelligence de quoi s'exercer ; mais il est également vrai que les choses resteraient une mer de ténèbres, un chaos de possibilités sans couleurs et sans formes, si l'intelligence ne venait y répandre sa lumière. C'est elle qui l'éclaire et qui l'ordonne moyennant les principes qui la constituent, moyennant l'espace d'où dépend l'ordre des situations, le temps

d'où dépend l'ordre des successions, la causalité qui enchaîne, suivant des règles constantes, les phénomènes entre eux dans l'espace et le temps. Les formes des choses, qui nous apparaissent comme les conditions absolues et nécessaires de toute existence réelle, sont inhérentes à l'intelligence, et c'est elle qui les imprime au monde et y répand ainsi toute diversité, car, ôtez l'espace, il n'y a plus de parties distinctes les unes des autres; ôtez le temps, il n'y a plus d'avant et d'après; ôtez la loi par laquelle nous enchaînons d'une façon régulière les faits successifs, il n'y a plus d'effets et de causes. En un mot, l'univers n'existe plus, parce qu'il est, tel que nous le sentons et qu'il nous apparaît, un phénomène cérébral. « Deux choses étaient devant moi, dit Schopenhauer dans un fragment profond et bizarre, deux corps, pesans, de formes régulières, beaux à voir. L'un était un vase de jaspe avec une bordure et des anses d'or; l'autre, un corps organisé, un homme. Après les avoir longtemps admirés du dehors, je priai le génie qui m'accompagnait de me laisser pénétrer dans leur intérieur. Il me le permit, et dans le vase je ne trouvai rien, si ce n'est la pression de la pesanteur et je ne sais quelle obscure tendance réciproque entre ses parties que j'ai entendu désigner sous le nom de cohésion et d'affinité; mais quand je pénétrai dans l'autre objet, quelle surprise, et comment raconter ce que je vis? Les contes de fées et les fables n'ont rien de plus incroyable. Au sein de cet objet ou plutôt dans la partie supérieure appelée la tête, et qui, vue du dehors, semblait un objet comme tous les autres, circonscrit dans l'espace, pesant, etc., je trouvai quoi? le monde lui-même, avec l'immensité de l'espace, dans lequel le Tout est contenu, et l'immensité du temps, dans lequel le Tout se meut, et avec la prodigieuse variété des choses qui remplissent l'espace et le temps, et, ce qui est presque insensé à dire, je m'y aperçus moi-même allant et venant...

« Oui, voilà ce que je découvris dans cet objet à peine aussi gros qu'un gros fruit, et que le bourreau peut faire tomber d'un seul coup, de manière à plonger du même coup dans la nuit le monde qui y est renfermé. Et ce monde n'existerait plus, si cette sorte d'objets ne pullulait sans cesse, pareils à des champignons, pour recevoir le monde prêt à sombrer dans le néant, et se renvoyer entre eux, comme un ballon, cette grande image identique en tous, dont ils expriment cette identité par le mot d'objet... »

Le monde est donc l'idée qui en est présente en tout être qui vit et qui connaît. Tel est le paradoxe par lequel débute la philosophie de Schopenhauer; l'on pourrait être tenté de ne pas le suivre plus avant et de l'abandonner sur cet étrange défi jeté dès l'abord au sens commun. Et toutefois, quelque choquante qu'une telle manière

de voir puisse paraître au premier regard de la raison, elle n'a rien de nouveau pour ceux qui sont tant soit peu versés dans l'histoire de la philosophie; peut-être même n'en est-il pas de plus familière aux esprits accoutumés à la singularité apparente des points de vue spéculatifs. Pour ne citer qu'un petit nombre des philosophes qui l'ont adoptée, Kant a travaillé une partie de sa vie sur cette idée, et en s'attachant à démontrer que l'espace, le temps, la causalité, sont purement inhérens à la sensibilité ou à l'intelligence humaine, il a donné à la théorie en question un caractère précis et positif. Elle a été reprise de nos jours et présentée avec une rare vigueur par un métaphysicien anglais, le professeur Ferrier. Avant Kant et Ferrier, plusieurs philosophes avaient été conduits à exposer sous les formes les plus variées des idées analogues, entre autres Berkeley et un philosophe aux frais duquel Voltaire a fait rire toute l'Europe, le trop fameux docteur *Akakia*, Moreau de Maupertuis, qui s'exprime ainsi dans ses *Lettres philosophiques* (1) : « Nous vivons dans un monde où rien de ce que nous apercevons ne ressemble à ce que nous apercevons. Des êtres inconnus excitent dans notre âme tous les sentimens, toutes les perceptions qu'elle éprouve, et, ne ressemblant à aucune des choses que nous apercevons, nous les représentent toutes. »

Il y a plus, cette doctrine revêt les déguisemens sous lesquels on est le moins préparé à la reconnaître; elle se rattache par des liens secrets, mais réels, à tel système qui repousserait, je n'en doute pas, énergiquement cette parenté. Le positivisme, par exemple, peut s'étonner qu'on le rapproche d'aucun système métaphysique, et par-dessus tout de celui-là. Quel est pourtant le principe sur lequel il entend élever son édifice? C'est que le monde se compose pour l'homme de faits observables, rien de plus, que nous pouvons bien coordonner ces faits suivant des lois, mais que nous devons renoncer à toute recherche sur la substance, la cause, la réalité quelconque qui est censée se dérober derrière les phénomènes. Or que fait ici le positivisme? Sans s'expliquer sur la nature des phénomènes dont il compose exclusivement la connaissance et au-delà desquels il n'y a pour lui qu'illusions et ténèbres, sans se prononcer sur les rapports de l'esprit et des choses que l'esprit considère, il pose en principe la phénoménalité du monde. Il a beau se récuser par prudence ou par ironie en matière métaphysique, l'idée qu'il prend pour point de départ implique toute une théorie. Et d'ailleurs il s'arrête trop tôt, il fait un effort doublement inutile pour contenter l'intelligence par une explication purement physique des choses,

(1) Dresde, 1752.

d'abord parce que les deux bouts de la chaîne des phénomènes doivent échapper éternellement à la science qui n'en peut saisir que quelques anneaux, en second lieu parce que les lois générales que la science constate dans la portion de l'espace et de la durée qui est à sa portée, les lois de la pesanteur, de la communication du mouvement, de la chaleur, de l'électricité, comme celles qui président aux créations chimiques et organiques, réclament elles-mêmes une explication. On veut très inutilement que nous ayons la sagesse de nous en tenir à celle qui nous est fournie par les sciences positives. On perd sa peine à combattre la maladie métaphysique. Maladie, si l'on veut; rien ne peut la guérir ni l'extirper. Elle est commune à tous les hommes, sans en excepter ceux qui font profession de positivisme, et, qui pis est, elle leur est chère. Pour l'animal, l'univers est chose qui va d'elle-même, sans difficulté, sans mystère; l'animal ne se pose aucune question et n'attend aucune explication sur lui-même ni sur le monde, et c'est pour cela qu'il appartient à l'animalité pure. Pour l'homme, le monde est une énigme dont l'instinct le plus invincible de sa nature le pousse à chercher le mot, et ce mot, quand il ne le trouve pas, il le forge. Lorsqu'il s'est mille fois trompé et que ses erreurs l'ont conduit à la conviction qu'il ne parviendra jamais à expliquer le mystère, il peut alors par désespoir, ou pour épargner sa peine, ou pour se faire honneur d'une sagesse au-dessus de l'ordinaire, renoncer momentanément à cet ordre de questions; mais il a beau nier l'énigme, il ne la supprime pas; le monde, exploré scientifiquement et peu à peu découvert, ne dépouille pas pour cela son mystère, et c'est ce que prouvent la renaissance des philosophies comme la durée des religions. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille se reposer à tout prix dans des solutions incertaines et refuser de prêter l'oreille aux difficultés que vient élever le scepticisme. Le scepticisme est l'aiguillon de la curiosité, comme il est un frein à la témérité des doctrines. Aucune ne peut être à l'abri de l'examen, et si le scepticisme n'atteint pas les lois constatées et dûment vérifiées par les sciences positives, il porte en plein contre l'explication purement physique du monde qui constitue le positivisme lui-même, c'est-à-dire contre la prétention de couper court à la recherche du mot de l'énigme. Par une analogie curieuse, cette prétention d'un système qui se donne pour une doctrine d'affranchissement lui est commune avec les religions intolérantes et dogmatiques, celles-ci repoussant l'enquête parce qu'elles se déclarent en possession du mot qu'on cherche, celui-là condamnant la recherche parce qu'il n'y a pas de mot à chercher.

L'homme est un *animal métaphysique*. Il faut le prendre tel qu'il est et reconnaître que, par-delà l'expérience, il est porté par une impulsion irrésistible à chercher quelque chose qui en rende compte.

Cependant que cherche-t-il en poursuivant ainsi derrière ce monde phénoménal l'explication des choses? Il cherche un *objet* qui soit indépendant de son intelligence, auquel ne s'appliquent pas les formes inhérentes à celle-ci, le temps, l'espace, la causalité, conditions absolues de toute pensée. Il cherche à connaître en dehors des lois de la connaissance; il se propose une tâche qui implique contradiction. Considérez en effet les choses en tant qu'objets de la connaissance, toutes font évidemment partie de la totalité du monde et rentrent ainsi dans l'énigme qu'il s'agit d'expliquer; aucune de ces choses ne peut donc servir d'explication aux autres. Le corps humain, et le cerveau qui est en nous l'organe de la pensée, et la pensée elle-même, sont à leur rang dans la série des actions et des réactions universelles, occupent leur place dans le réseau indéfini des phénomènes qui composent le monde. Vouloir sortir de ce monde pour en chercher l'explication, n'est-ce pas tenter de sauter plus loin que son ombre? Ou bien y aurait-il quelque moyen d'atteindre par adresse ou par surprise cette chose, explication de tout le reste, qui se dérobe incessamment à la pensée directe?

L'homme n'est pas une pensée pure, ou, comme s'exprime notre philosophe, il n'est pas une tête ailée à la manière des chérubins. L'homme est un corps, et par ce corps il tient à la souche commune de tous les êtres. De plus il a le sentiment de son corps; il sent que les mouvemens de son corps répondent aux actes de sa volonté, qu'ils sont les actes de sa volonté, ou plutôt encore qu'ils sont sa volonté même se manifestant dans le monde visible des réalités, car il n'y a pas de volonté positive qui ne soit efficace et ne se traduise aussitôt par un mouvement; toute volonté sans effet est une pure abstraction, la simple idée d'une volonté qui pourrait être, mais qui n'existe pas. Bref, il aperçoit en même temps, comme liés l'une à l'autre, la volonté qui est le principe, et le mouvement qui est l'effet. On pourrait dire en un certain sens que le corps et la volonté sont identiques, avec cette différence toutefois que la seconde est saisie directement par le sentiment, et que le premier est connu par l'intelligence. On peut dire encore, ce qui revient au même, que la volonté est l'aperception *a priori* du corps, et que ce corps est la connaissance *a posteriori* de la volonté; mais cette différence est essentielle : la volonté, c'est la chose primordiale d'où nous procédons et d'où tout procède, c'est le principe universel dans lequel notre existence est enracinée ainsi que toutes les existences, c'est la réalité originelle que nous saisissons en nous directement, que nous ne pouvons saisir que là : elle est la seule chose que nous atteignons directement par le sentiment, tandis que tout le reste est connu, c'est-à-dire dépendant des lois qui régissent l'expérience intellectuelle, relatif à notre organisation particulière, et par con-

séquent phénoménal. C'est ici le passage étroit et bas, mais unique, par lequel il nous est donné de pénétrer dans les coulisses de l'univers; c'est la poterne obscure ouverte pour nous introduire au cœur de la place. De même que le corps et les mouvemens du corps sont les manifestations de la volonté, disons mieux, sont la volonté même apparaissant dans la contexture des causes et des effets, où elle revêt les caractères de l'individualité et de la diversité infinie, soumise à des lois constantes, de même tous les êtres dont l'ensemble compose l'infinité du monde, tous les mouvemens auxquels ces êtres sont soumis ou qu'ils accomplissent, tous ces êtres et ces mouvemens, quelles qu'en soient les lois et la nature, sont les manifestations de la volonté, ils sont la volonté même; car, n'étant point soumise aux conditions de l'expérience intellectuelle, la volonté n'a rien à faire avec les formes du temps, de l'espace, de la causalité, conditions de toute connaissance, en sorte que les catégories d'unité et de pluralité, de simplicité et de composition, de liberté et de nécessité, ne lui sont point applicables. Le monde est volonté en même temps que représentation.

Si l'on a saisi le nœud subtil de la doctrine que je viens d'exposer, et si l'étrangeté de cette doctrine ne la fait pas juger indigne de toute objection, on ne peut manquer de dire : Voilà bien le plus audacieux abus que jamais philosophe se soit permis de faire d'une méthode toujours périlleuse, l'analogie. Quel rapport peut-il exister entre la volonté d'où procèdent les mouvemens de l'ouvrier qui manie un instrument, — de l'acteur qui joue un rôle, de l'orateur qui calcule ses gestes, de l'artiste qui dessine, du maître d'escrime qui parade, — et la cause qui fait couler l'eau ou grandir le végétal, ou les lois qui président aux mouvemens instinctifs et aux fonctions vitales? Peut-on, sans outrer toutes les analogies et sans faire violence au langage, confondre sous un même nom des causes d'où dérivent des effets si différens? N'est-ce pas se moquer que de transporter ainsi au principe universel des choses, quel qu'il soit, une dénomination aussi spéciale que celle de volonté, empruntée au principe le plus propre à l'homme, à un principe dont on a fait la caractéristique de l'humanité et la base même de l'individualité? Et si l'on ne veut que se payer de mots et rendre l'indétermination du principe par la généralité de l'expression, pourquoi chercher en dehors du langage usité? N'a-t-on pas le mot *force?* Il est admis par les savans, adopté depuis longtemps par les philosophes, et d'une généralité qui le rend d'un emploi commode, puisqu'elle se prête à des acceptions très diverses. Si la volonté est une force comme tout ce qui produit des mouvemens, toute force n'est pas cependant une volonté. Pourquoi donc confondre ainsi de parti pris

le genre et l'espèce? pourquoi ce bizarre caprice de remplacer ce qui est plus connu par ce qui l'est moins?

Cette objection conduit à l'un des points les plus délicats de la philosophie de Schopenhauer. Pour le géomètre et le physicien, le mot de force présente en effet un sens parfaitement clair; ils s'en servent pour désigner tout ce qui produit des mouvemens, et ils reconnaissent autant de forces qu'il y a d'espèces de mouvemens. Ces mouvemens, ils les définissent, les décomposent, les comparent, les mesurent, et par le nom de force ils désignent moins encore la cause réelle qui les produit que les conditions constantes dans lesquelles se produisent les mouvemens observables. Bref, ce mot exprime le rapport d'un phénomène donné à ses conditions naturelles, et ce rapport appartient exclusivement à l'ordre des objets qui sont dans le domaine de l'expérience et que nous connaissons en vertu des formes inhérentes à notre intelligence. Ce mot, légitimement applicable dans cette sphère d'objets, ne saurait être transporté dans une autre; s'il indique clairement le rapport d'un mouvement donné à ses conditions, ou de cause à effet, il ne saurait, précisément pour cette raison, indiquer le rapport tout différent de phénomène à ce qui est le fondement du phénomène, et il dissimulerait, au lieu de la manifester, la transcendance de l'être en soi. La volonté au contraire est la seule chose qui ne relève pas de l'expérience intellectuelle, la seule qui soit aperçue sans l'intermédiaire des formes générales de toute notion et saisie directement. C'est ici seulement que les deux aspects de la réalité totale, le phénomène connu par l'intelligence et la volonté saisie par le sentiment, sont embrassés dans leur identité. Voilà pourquoi le mot volonté est le seul juste pour exprimer l'essence primordiale des choses. Il est vrai que les phénomènes de la volonté s'accomplissent ordinairement dans l'homme entourés de circonstances spéciales qui en déguisent jusqu'à un certain point la nature, que, par exemple, les mouvemens qui procèdent de la volonté y apparaissent souvent gouvernés par une pensée et dirigés vers une fin préconçue; mais ces circonstances, que l'on est tenté de prendre pour essentielles à la volonté, sont au contraire accidentelles et secondaires. Dégagez la volonté de ces conditions particulières, opérez cette abstraction qui ne comporte aucune difficulté, l'identité de la volonté à tous les degrés de l'échelle des êtres et comme fondement de tous les phénomènes, depuis la précipitation du cristal et la déclinaison de l'aiguille aimantée jusqu'à l'action réfléchie de l'homme, ne soulève plus d'objection. Il y a plus, cette analogie est la seule clé à l'aide de laquelle tout puisse être expliqué. « Comprenez-vous mieux le mouvement de la bille choquée par une autre que vos propres mouvemens, lorsqu'un

motif vous fait agir? Vous le croyez peut-être, mais je vous dis : C'est tout le contraire. Regardez-y de près, et vous trouverez ces divers mouvemens identiques au fond, identiques, il est vrai, comme le ton le plus grave qu'on puisse entendre est identique au même ton de l'octave la plus élevée perceptible à l'oreille? »

Qu'on nous permette d'appuyer encore un instant sur ce point. Après tout, la séparation de la volonté et de l'intelligence et la subordination radicale de celle-ci à celle-là sont la base sur laquelle repose toute la doctrine de Schopenhauer. Dans le sens habituel qu'on donne au mot volonté, une certaine idée préexiste aux manifestations de la volonté et la dirige vers un but déterminé. De là vient que la nouvelle philosophie allemande, associant, non sans quelque confusion, un mot emprunté au système de Platon et les données de l'expérience vulgaire, a considéré l'idée comme le principe des choses, et la volonté comme un des instrumens dont l'idée se sert pour se réaliser. Schopenhauer renverse les termes : selon lui, la volonté est le principe, la pensée est un moyen particulier et dérivé. Il n'est pas vrai, comme la plupart des philosophes n'ont cessé de le répéter depuis Aristote, qu'il existe deux sortes de mouvemens, le mouvement communiqué et le mouvement spontané : il n'en existe qu'une seule. Il n'est pas vrai non plus, comme la plupart des géomètres s'efforcent de l'établir, surtout depuis Descartes, et comme la plupart des physiciens inclinent à l'admettre, qu'il n'existe que des mouvemens mécaniques, et que les mouvemens spontanés doivent tôt ou tard être ramenés par la science à cette sorte de mouvement : au contraire il n'y a pas d'autres mouvemens que ceux dont la volonté est le principe; seulement ces mouvemens se manifestent aux différens étages de la nature dans des conditions et sous des formes différentes, et c'est ce qui engendre la variété dans l'univers. Le monde des êtres non organisés, objet de la mécanique, de la physique, de la chimie et de plusieurs autres sciences, présente ce trait particulier, qu'entre les mouvemens qui s'y produisent et les conditions auxquelles ces mouvemens se rattachent, il existe une analogie de nature et une équivalence plus ou moins évidente. Qu'il s'agisse d'une simple communication de mouvement par le contact, ou de phénomènes produits par les forces physiques, ou des forces plus cachées encore qui président aux compositions et aux décompositions chimiques, soit que l'on considère le clou qui cède aux coups répétés du marteau, le boulet chassé du canon par la dilatation du gaz, ou l'eau décomposée par l'action de la pile, entre le phénomène produit et ses conditions il existe un rapport visible et mesurable; le phénomène et ses conditions sont soumis à des lois qu'on peut étudier rigoureusement et exprimer en formules

numériques. Le monde inorganique est proprement l'empire des causes. Franchissons les limites qui le séparent du règne des êtres organisés. A peine entrés dans celui-ci, nous voyons les causes revêtir de tout autres apparences. La vie organique, même à ses plus humbles degrés, se développe par l'action de certains stimulans externes ou internes, tels que la chaleur, la lumière, l'air, les alimens solides ou liquides, etc., lesquels ne présentent plus qu'une lointaine et obscure analogie avec les effets produits. Les changemens qui s'accomplissent dans cet ensemble délicat de parties que l'on appelle un organisme ont lieu en présence et sous l'action d'un stimulant; mais ils semblent avoir si peu de rapport avec cette action, qui, à un certain degré, paraît exalter la vie, et qui, à un autre degré, peut en troubler, suspendre ou arrêter pour toujours les manifestations, que le véritable principe de ces modifications diverses réside évidemment dans l'organisme. Un rayon de soleil, une ondée rapide, une petite quantité de chaux mêlée au sol, accélèrent la végétation dans une proportion extraordinaire; un excès de chaleur ou d'humidité, la présence de quelque autre élément, la détruisent. Quelques grains d'opium ou une légère dose de tel ou tel poison surexcitent dans l'animal les fonctions organiques; que cette mesure soit dépassée, les mêmes substances amènent la paralysie et la mort. Ainsi la diversité s'accuse entre les causes et les effets. Faisons un pas de plus : tout dans l'animal ne relève pas de la vie végétative ou organique; l'existence est attachée en lui à des conditions bien autrement complexes que dans le végétal; elle n'est plus soumise à l'action de simples stimulans. La vie de l'animal ne serait pas suffisamment assurée par des actions de cet ordre, il ne tarderait pas à périr, s'il ne pouvait aller saisir des objets éloignés de lui pour se les assimiler ou pour les faire servir à la satisfaction de ses besoins, et s'il n'avait par conséquent la faculté de les apercevoir. Ces objets, placés à distance, agissent uniquement sur lui par leurs propriétés physiques ou chimiques, ils le modifient par les perceptions qu'il en a, perceptions qui s'accomplissent au moyen d'un système nerveux, et, chez les animaux de l'ordre le plus élevé, d'un cerveau. La plante ne perçoit pas : à quoi servirait cette faculté sans la locomotion, qui permet d'atteindre ou d'éviter les objets perçus? La plante est fixée au sol, tandis que l'animal jouit d'une indépendance locale plus ou moins complète. La volonté se manifeste donc chez lui plus clairement que dans le végétal et correspond par ses manifestations à un organisme plus compliqué, sans toutefois changer de nature. Les actions qui constituent le monde animal, où l'intelligence s'épuise dans la satisfaction des besoins, sont caractérisées par la perception et la sensation. Au-delà de ce point, il semble que nous entrions dans un monde nouveau. L'ani-

mal est gouverné presque exclusivement par l'intuition immédiate des objets présens, il n'a que des perceptions; l'homme a des idées. Les objets qui l'ont modifié antérieurement par leur présence agissent sur lui, même absens, par la notion qu'il en garde. Ce n'est pas tout : cette notion ne s'applique pas à un seul individu, elle embrasse tout un ordre d'objets similaires, elle comprend non-seulement ceux que vous avez rencontrés, mais tous ceux de même espèce que vous pouvez rencontrer encore. Outre le moment présent, l'homme conçoit le passé et l'avenir, ce qui est proche et ce qui est éloigné, l'expérience acquise et l'expérience future; il conçoit l'univers entier, que dis-je? il le dépasse, car à l'univers réel il ajoute l'univers plus vaste encore des réalités possibles. La nature entière réside et se meut dans son cerveau, et telle est la délicatesse, l'excitabilité merveilleuse de son organisation, que les idées, ces ombres, après des conflits tumultueux qui souvent agitent sa pensée et troublent son âme, déterminent aussi sûrement son action que le choc d'une bille en mouvement détermine celui d'une bille en repos, — qu'un certain degré de chaleur détermine la vaporisation de l'eau, — que l'action de la lumière et du soleil détermine l'épanouissement de la rose ou la fructification du pêcher, — que la chute d'un moucheron sur la toile d'une araignée attire celle-ci du fond de sa retraite. Seulement le cercle des mobiles ou des motifs auxquels l'homme peut obéir est infiniment plus étendu que celui des causes diverses qui agissent dans les règnes inférieurs, puisque, avec toutes les impressions présentes, il comprend toutes les idées que l'homme a recueillies de son expérience passée, et qui, présentes à son esprit et pouvant contribuer à le déterminer, le mettent à même de réfléchir, de comparer, de délibérer, de calculer, de prévoir. L'homme a donc dans sa volonté le principe premier de son activité, mais il en porte dans son cerveau les causes déterminantes et directrices : l'intelligence est le médium par lequel la nature entière exerce sur lui son action.

A mesure qu'on s'élève de règne en règne, les mouvemens et les conditions qui les règlent se distinguent davantage les uns des autres et deviennent de plus en plus hétérogènes, la cause et l'effet se séparent, le lien qui les unit s'allonge pour ainsi dire, et va s'atténuant jusqu'à ce qu'il se dérobe aux yeux, et semble, par l'effet d'une illusion inévitable, disparaître entièrement. Au plus infime degré de l'échelle, dans la communication du mouvement, on est tenté de croire au premier abord que tout est parfaitement clair, qu'une fois la loi du mouvement constatée, l'esprit satisfait ne désire plus rien, et que le physicien, le chimiste, le géomètre, auraient tout expliqué, s'ils parvenaient à réduire tous les mouvemens d'un autre ordre à celui dont les lois plus simples peuvent être formulées mathématiquement; mais c'est le contraire qui est vrai, et

les actions mécaniques sont les plus obscures de toutes, par la raison que la volonté y est plus séparée de son effet, et y est enveloppée d'une écorce plus épaisse. Parmi les diverses formes de la causalité, la première, qui est sans nul doute la plus simple au regard de la science, est en même temps la plus obscure; la lumière ne commence à se faire que là où le principe efficace se saisit directement lui-même en pleine activité, c'est-à-dire lorsqu'on atteint cette forme de la causalité où le lien qui rattache les mouvemens volontaires aux idées qui les déterminent est plus délicat et devient en quelque sorte impalpable. Arrivé au terme de cette analyse, on voit clairement quel est le rôle, quelle est la nature de l'intelligence; elle n'est pas le principe primordial et créateur, elle est une faculté dérivée et remplit une fonction secondaire; elle répond à la mobilité et aux autres propriétés physiques dans le cristal, à l'excitabilité dans les organismes du règne végétal, à la sensibilité et à la perception dans les animaux. Appropriée aux conditions spéciales et complexes desquelles dépend l'organisation supérieure de l'homme, elle est l'instrument nécessaire de sa conservation.

Nous sommes ramenés ainsi à l'étrange proposition qui sert de point de départ au système : « le monde est un phénomène cérébral. » L'ensemble d'idées qui le constituent dans notre esprit, ce monde d'impressions coordonnées suivant des lois invariables et de notions que nous parvenons à en abstraire, sont un moyen indispensable pour que la volonté se réalise sous une de ses formes, qui est la forme humaine. Le résultat auquel Emmanuel Kant avait été conduit par l'analyse des lois de la connaissance, en réduisant le temps, l'espace, la causalité, à des conditions de l'intelligence et de la sensibilité humaines, Schopenhauer y arrive par une autre voie, par la considération de l'ordre de la nature et de la hiérarchie des êtres, par l'examen des lois de l'organisation vivante, des conditions qu'elle suppose, et des moyens dont elle a été pourvue pour durer. L'étude de l'intelligence et l'observation de la nature convergent et arrivent au même but. Le point de vue idéaliste et le point de vue réaliste s'accordent sur la question essentielle de la nature du monde et des fonctions de l'intelligence, et Schopenhauer exprime ainsi le résultat final auquel il arrive : la volonté est la base infinie de l'édifice des choses, au sommet duquel s'allume, dans le cerveau humain, l'intelligence destinée à éclairer les pas de l'individu et à sauver l'espèce.

Voilà donc l'intelligence, malgré l'importance du rôle qui lui est laissé, remise à sa place, déchue du premier rang qu'elle avait usurpé et des prétentions qu'elle ne cessait d'élever. Dès lors, entre elle et la volonté, l'ordre véritable se trouve rétabli, et le mystère de la vie est éclairé d'une lumière inattendue. L'intelligence hu-

maine dépend de l'organisation, elle ne peut s'affranchir de ses propres lois; mais de quel droit se plaindrait-elle de ne pouvoir dépasser les limites qui lui sont marquées, c'est-à-dire sortir d'elle-même, puisque dans son exercice normal elle n'est qu'un moyen nécessaire à la conservation de l'individu et au salut de l'espèce? Pourquoi lui arrive-t-il de méconnaître cette humble destination? Tant pis pour elle si le cerveau atteint peu à peu dans l'homme un développement parasite, et si elle-même, abusant de cet excès de forces et enivrée de sa propre puissance, au lieu de rester une faculté subalterne au service de la volonté, ose se poser comme le principe et la fin des choses, s'ériger en interprète de l'univers, en maîtresse souveraine de la vie! A qui la faute si, commençant par se méconnaître et par oublier sa fonction naturelle, elle se heurte inutilement contre la borne infranchissable, et se plaint ensuite que l'accès de la vérité absolue lui soit interdit? Si l'homme a tort de se plaindre des conditions imposées à son intelligence, il n'est pas mieux venu à se lamenter sur la malice ou l'imbécillité de sa nature. Qu'est-ce que l'homme? Une manifestation du principe universel au même titre que tous les autres êtres de l'univers. Sa volonté, ou, pour parler exactement, la volonté qui est l'aveugle génératrice des choses, antérieure à toute intelligence, à toute idée, à tout choix, constitue le caractère fondamental de chaque individu, caractère que rien ne peut changer ni détruire. Chaque individu est ce qu'il est, il ne peut pas plus modifier ses tendances que son tempérament, son tempérament que sa figure. L'argile garde les traits qu'il plaît au potier de lui imprimer; mais outre cette nature indestructible qui constitue son caractère transcendant, pour employer l'expression du philosophe, l'individu, considéré dans son histoire et dans la suite de sa vie tout entière, a un caractère empirique dont les manifestations sont soumises à la loi de causalité. Chaque action procède d'un mobile actuel ou idéal, comme chaque mouvement dans l'animal procède d'une sensation, chaque altération dans la plante de l'influence d'un stimulant, — chaque modification dans le cristal d'une force mécanique, physique ou chimique. La loi qui préside à l'enchaînement des idées et qui forme la nécessité logique, celle qui préside à la succession des phénomènes et qui forme la nécessité physique, celle qui préside aux relations dans l'espace et qui forme la nécessité géométrique, ont pour complément la loi qui préside à l'enchaînement des actions et des motifs, et qui forme la nécessité morale. Puisqu'il est borné dans son intelligence et assujetti dans sa volonté, que l'homme sache accepter sa condition, qu'il renonce à ce rêve insensé qu'on appelle le bonheur, qu'il abjure une fois pour toutes des ambitions toujours déçues, qu'il s'abstienne à jamais de récriminations sans objet et d'une puérile révolte

contre les contradictions qu'il aperçoit dans le monde, et dont son intelligence s'irrite comme si elle eût dû être consultée sur l'ordre des choses.

Aux étages inférieurs de la nature, tant que la volonté se déploie dans les ténèbres du règne inorganique ou de la vie purement végétative, les notions de bien et de mal sont sans application possible; ce sont des mots dépourvus de sens. Dès qu'apparaissent la sensibilité et les premières lueurs de la connaissance, la volonté agit dans un monde où tout est effort et fatigue, activité contrariée ou langueur accablante. La souffrance à tous les degrés, depuis la douleur qui tue jusqu'à l'ennui qui mine silencieusement, est la loi absolue de ce monde. Aussi, lorsque l'intelligence s'épanouit chez l'homme dans sa plénitude, chargée qu'elle est de pourvoir à la sécurité et au bien-être de l'individu, ne cherchant à son insu dans l'univers que les moyens d'accomplir sa tâche et ne les y trouvant pas, elle le déclare rempli de contradictions, l'univers se présente à l'homme comme un problème, et comme un problème insoluble. La plus simple expérience suffit pour démontrer sans réplique que la souffrance est la loi du monde : l'univers, par la voix de tous les êtres sentans, exhale un cri de douleur ou un soupir d'ennui; mais la raison qui parvient à se préserver des illusions volontaires créées par les philosophes peut déclarer *a priori* que le monde est condamné au mal et qu'il est le règne de l'absurde, car la volonté va d'elle-même à la vie, et que trouve-t-elle aussitôt qu'elle atteint cet échelon de la nature où la sensibilité et l'intelligence sont une condition nécessaire de l'existence? Elle trouve que la vie suppose de toute nécessité concurrence et destruction. Dès lors la pensée devient pour l'homme une source de perpétuelles tortures. Non-seulement l'individu perçoit, comme les animaux, sous forme de sensation, son état actuel, qui sans cesse exige réparation ou développement, mais sa pensée se tourmente du passé et anticipe les maux à venir. Comme la volonté agit en chaque individu avec toutes ses prétentions, avec toute sa puissance, avec sa fougueuse envie d'être, chaque être sentant et connaissant se fait centre et se considère comme unique; l'égoïsme sans limites est la tendance première et instinctive, et, si rien ne l'arrêtait, il sacrifierait au moi l'univers entier. A l'exemple des moralistes de tous les temps, Schopenhauer ne tarit pas en peintures de l'égoïsme humain, et il trouve pour le caractériser des traits d'une singulière et effrayante énergie.

Le pessimisme, déduit non pas des souffrances accidentelles attachées à la condition humaine, mais des lois de toute existence intelligente, est le fond de la philosophie de Schopenhauer. Il en est aussi l'inspiration constante; c'est à ce point de vue qu'il considère les choses et la vie. N'y a-t-il pourtant aucun moyen de secouer le

joug de fer de l'existence? ne peut-on sortir de la contradiction inhérente à la pensée? et ne saurait-on trouver à ce pessimisme un contre-poids et un remède? Ce remède existe, et même il y en a deux fort différens. Pour les imaginer, Schopenhauer combine ingénieusement Platon et le Bouddha. L'un est l'art, l'autre est l'ascétisme.

L'intelligence, en tant que propriété secondaire de l'individu, destinée au service de la volonté, agent intermédiaire entre elle et les choses dont la vie humaine a besoin pour durer, considère celles-ci, dans les relations qu'elles ont avec l'individu, comme pouvant lui être utiles ou nuisibles. Avant tout, c'est une faculté égoïste et pratique. Néanmoins avec le temps et la culture elle atteint un développement qui, les besoins de la vie une fois satisfaits, laisse un reste, et ce développement se rencontre chez la plupart des hommes, quoiqu'il varie beaucoup d'individu à individu, de peuple à peuple et d'époque à époque. L'intelligence alors ne s'épuise pas tout entière au service de la volonté, elle dispose d'un superflu de puissance qu'elle peut consacrer à considérer les choses, non plus dans leurs relations réelles ou possibles avec la vie, comme pouvant lui être avantageuses ou nuisibles, mais en elles-mêmes, indépendamment de la place que chacune d'elles occupe dans le réseau des causes, et qui constitue son individualité. D'une part, l'intelligence se dégage pour un moment de ses fonctions serviles et s'oublie elle-même; de l'autre, elle considère les réalités sans les rapporter à soi, ou, ce qui revient au même, elle regarde dans chaque objet particulier le type dont il est un exemplaire, — et cette double abstraction une fois opérée, de telle sorte que ce qui pouvait intéresser l'égoïsme du spectateur n'existe plus pour lui, il entre dans un monde nouveau où tout se transforme, où l'image même de ce qu'il y a de tragique dans la destinée devient l'objet d'une pacifique et sereine contemplation. Il est donc permis de dire en un sens très vrai que les idées seules sont l'objet de l'art. Ce sont des idées qu'à l'aide des moyens différens dont elles disposent et sous les formes qui les distinguent, l'architecture et la musique, la sculpture et la peinture, enfin la poésie, se proposent d'exprimer. L'art comme la philosophie, avec laquelle il a des analogies profondes et une intime parenté, est donc la contemplation désintéressée des choses, et la faculté de les présenter aux autres sous cet aspect est l'essence même du génie. Ainsi l'homme est affranchi des liens de la réalité vulgaire, arraché au torrent des intérêts et des mesquines pensées. L'art est pour lui la liberté.

Ce n'est encore là toutefois qu'un remède insuffisant. L'éclair de l'émotion esthétique brille et s'éteint. L'art ne peut pas remplir la vie, une minute d'affranchissement ne fait pas le bonheur, comme

une hirondelle ne fait pas le printemps, et puis cette contemplation du beau, toujours passagère, n'est donnée qu'à de rares privilégiés, elle n'est pas à la portée de la multitude inculte et affairée. Le salut, la béatitude, ne sauraient être d'échapper, pour ainsi parler, à la vie par surprise. Ce n'est pas assez de la fuir, il faut la détruire, et j'ajoute sur-le-champ qu'on ne doit pas entendre par là le suicide, qui ne résout rien. Cette violence faite à la volonté individualisée laisse subsister dans toute sa force la contradiction inhérente à l'existence sensible; le suicide n'est qu'une délivrance illusoire, car l'individu disparaît, mais le principe de toute réalité et la source de toute souffrance demeurent. Le salut ne consiste pas à déserter, il consiste dans la renonciation totale et persévérante de la volonté même qui abdique, dans le détachement absolu qui tue l'égoïsme, et qui fait tout ensemble la sainteté et le bonheur.

Voir et chercher dans les choses des moyens actuels ou possibles pour réaliser sa volonté propre, tel est le principe de l'égoïsme; concevoir au contraire que la volonté est le fonds commun d'où tout être jaillit, et que, diversifiée seulement par le jeu des apparences, elle est cependant identique en tous, c'est supprimer la barrière qui sépare les individus, détruire en leur germe les hostilités réciproques, constituer la fraternité universelle qui embrasse non-seulement tous les hommes, mais les animaux, les végétaux chez qui la vie sommeille, les êtres mêmes où la vie n'apparaît point. C'est introniser la pitié à la place de l'égoïsme, la pitié, qui est le retentissement sympathique de toute souffrance dans le cœur de l'homme, la pitié, que les moralistes proclament unanimement le principe de toutes les vertus, l'initiation à l'amour, qui peu à peu vous achemine au renoncement parfait et vous met en état de déjouer les tromperies du destin, d'échapper à l'éternelle illusion dont la nature vous enveloppe. Nous sommes ici en plein bouddhisme. Ces idées sont une émanation des doctrines désespérées qui de tout temps ont fleuri dans l'Inde; nous y reconnaissons, sous une forme à peine renouvelée, la doctrine de Kapila. Il semble qu'on entende le dialogue de Çakya-Mouni avec lui-même dans la nuit solennelle qu'il passe sous le figuier de Gaja : « Quelle est la cause de la vieillesse, de la mort, de la douleur? — C'est la naissance. — Quelle est la cause de la naissance? — L'existence. — Quelle est la cause de l'existence? — L'attachement à l'être. — Et la cause de cet attachement? — Le désir. — Et celle du désir? — La sensation. — Quelle est la cause de la sensation? — C'est le contact de l'homme avec les choses qui produit telle et telle sensation, puis la sensation en général. — Quelle est la cause de ce contact? — Les sens. — Et la cause des sens? — Le nom et la forme, c'est-à-dire l'existence individuelle. — Et la cause de celle-ci? — La conscience. — Quelle

est la cause de la conscience (1)?... » Et, remontant ainsi la série des *nidanas* ou des causes, il arrive au bord du *nirvana*, de l'anéantissement volontaire, dans lequel on trouve le salut. Tel est aussi le résultat que notre philosophe propose aux efforts de l'homme. Pour l'atteindre, il y a la voie de la spéculation, par laquelle on découvre le mystère de l'illusion infinie, et la voie de l'expérience pratique du malheur attaché à l'être et du néant de la vie. Ces deux voies sont celles que suivent naturellement les sages et qui les conduisent, quand ils ont secoué les rêves de la jeunesse et les ambitions de l'âge mûr, à la résignation parfaite; mais elles ne sont pas praticables à la foule des hommes. C'est pourquoi les religions leur en ont ouvert une autre, elles ont inventé des moyens artificiels, et cependant efficaces, d'engendrer les âmes au détachement. Par l'ascétisme et les mortifications méthodiquement pratiquées, elles triomphent de l'amour de la vie, elles conduisent leurs croyans au dédain du plaisir, puis de l'existence, et de privation en privation elles les mènent, en dépit des protestations de la chair, à la continence, qui est le salut, car en se généralisant elle entraînerait peu à peu l'extinction de l'espèce, et, avec l'extinction de l'espèce, celle de l'univers, puisqu'il requiert pour exister le concours de la pensée humaine.

Je n'ai pas voulu allonger l'exposition de cette philosophie en discutant pas à pas les objections qu'elle soulève. D'ailleurs les difficultés logiques ne portent point contre une doctrine qui se vante de n'être pas un système abstrait, une construction factice d'idées empruntées à la raison pure et reliées avec rigueur. Elle se composerait, à en croire le philosophe, de vérités recueillies indépendamment les unes des autres dans l'expérience; si elle forme un tissu solide et serré, homogène et sans lacunes, c'est qu'elle correspond à la réalité. Elle se pique de trancher par ce caractère vivant avec les philosophies contemporaines et avec leurs méthodes décevantes. Il n'y a pas, à vrai dire, de méthode pour arriver à la vérité; le génie la découvre, les esprits bien faits la reconnaissent et la saluent. Spéculer sur la méthode avant de philosopher, c'est jouer la valse pour la danser ensuite; autant dire qu'Homère devait faire la théorie de l'épopée avant de créer l'*Iliade*. Le philosophe est comme le voyageur qui traverse une ville étrangère et qui, sans se soucier des intérêts qui agitent les habitans, se charge d'en décrire le plan et d'en saisir le caractère; il est comme l'artiste qui dans la campagne voit, non pas des domaines de rapport, des terres à blé, des prairies, des vignobles, mais un paysage sombre ou gai, grandiose ou gracieux. On peut dire encore que le monde se présente au phi-

(1) E. Burnouf, *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, p. 460, 486, 488, 509.

losophe comme une langue inconnue qui lui est donnée à déchiffrer; s'il tombe sur la véritable clé de la langue, si du moins il parvient à lui appliquer un système alphabétique qui forme des syllabes, des mots, des phrases, et que ces mots aient une acception constante, et que ces phrases présentent un sens suivi et satisfaisant, il peut se flatter d'avoir rencontré la vérité.

Schopenhauer est riche en aperçus, en indications, en trouvailles heureuses, c'est un penseur; il a plus d'esprit qu'il n'en faut à un philosophe, et, fier de cet esprit, il professe pour le génie systématique un dédain exagéré. Cependant sa doctrine se ramène à deux thèses fondamentales. La première est que le monde et l'esprit sont relatifs l'un à l'autre et ne peuvent se comprendre l'un sans l'autre. Elle repose sur une analyse profonde des conditions de la pensée; mais cette analyse n'appartient pas en propre à Schopenhauer, elle appartient à Kant; c'est par lui qu'elle est devenue un point de départ obligé de la philosophie, et l'on peut dire qu'il n'est plus permis d'aborder par un autre côté le problème de l'opposition de l'idéal et du réel, ou de celle du matérialisme et du spiritualisme, qui n'en est qu'un aspect. Aujourd'hui le matérialisme, enrichi des vérités nouvelles acquises à la physiologie et à la chimie, a plus de faits à invoquer, il hasarde moins d'hypothèses, et n'était son affirmation fondamentale, qui est entièrement gratuite, il pourrait se piquer de n'en hasarder aucune. Le spiritualisme, peu capable de progrès, n'a, depuis Platon, à lui opposer qu'un petit nombre d'argumens toujours les mêmes, mais dont la monotonie ne diminue pas la valeur. Ils ne sont pas encore parvenus à s'entamer l'un l'autre. Celui-ci n'a pu établir jusqu'à présent l'indépendance de la pensée ni prouver que la distinction de la cause et des simples conditions, distinction inadmissible au point de vue des sciences d'observation, soit plus fondée dans le cas particulier qui l'occupe; il n'établit pas que le cerveau ne peut être la cause de la pensée. Celui-là ne réussit pas davantage, malgré l'aide du microscope, malgré les expériences les plus délicates et les plus heureuses, à combler la profonde lacune qui sépare le fait physiologique du phénomène intellectuel. L'antagonisme est sans issue, ou plutôt il n'y a pas de lutte, car les adversaires se menacent de la voix dans le brouillard sans parvenir à s'approcher; ils étudient chacun à part des ordres de faits très distincts et que la science fait bien de séparer par abstraction, mais qui n'en sont pas moins corrélatifs, et dont l'un ne peut être considéré comme générateur de l'autre. Pas de pensée sans objet; mais sans pensée l'objet se dépouille des qualités qui le constituent, il échappe à toute définition, il se disperse et s'anéantit. Otez un des deux termes, l'univers des corps ou l'univers des esprits, tous deux aussitôt s'évanouissent. Toute théorie qui

s'élève au-dessus de ces deux points de vue exclusifs est dans la grande route ouverte depuis Kant, et qui conduit aux découvertes fécondes non-seulement les sciences positives, mais la science de l'esprit et la philosophie.

Cette première thèse est une constatation de faits; la seconde est la plus audacieuse des analogies, et, comme toute analogie, elle est difficile à combattre, soit qu'on emploie contre elle la dialectique, ou qu'on invoque l'observation. Tout être, dit Schopenhauer, est une manifestation de la volonté, et il explique à l'aide de cette clé bien des faits curieux; malheureusement cette doctrine soulève une objection absolue. Schopenhauer combat à outrance ceux qui font de l'idée le principe des choses, parce qu'il n'y a pas d'idée sans conscience; mais il est non moins évident qu'il n'y a pas de volonté sans but préconçu et déterminant. La volonté enveloppe deux choses, l'énergie agissante, plus une règle de son action. Si la nature agit comme nous, entre les œuvres de *sa volonté* et celles de la nôtre, entre le plan qu'elle réalise en même temps qu'elle le conçoit, et dans lequel pensée et matière sont identiques, et nos travaux où la pensée et la matière sont profondément distinctes, où la première est en nous et la seconde hors de nous, il existe sans doute une différence ou plutôt un abîme. Oui, dans tous les ordres d'existence et à tous les degrés de la nature, on doit reconnaître avec Leibniz l'activité et l'effort; mais cette raison diffuse dans la nature, comme le voulaient les stoïciens, et toujours infaillible, cette volonté aveugle qui agit suivant des lois stables et se manifeste en créations régulières, voilà justement l'insondable, — et si le mot de volonté, commenté par le sentiment que nous avons de la nôtre, exprime bien à certains égards le mode d'action de la nature, il ne peut, comme bien d'autres mots, entrer avec cette acception dans la philosophie qu'à titre hypothétique et provisoire.

L'originalité de la doctrine qui vient d'être esquissée n'est pas là, elle consiste dans ses applications morales. Toute philosophie est avant tout spéculative, elle n'enseigne pas plus la vertu que l'esthétique n'enseigne le génie, — et celle de Schopenhauer se propose d'abord, elle aussi, la recherche du vrai; mais au fond elle a de grandes ambitions pratiques, elle aime à se rattacher par ses conclusions morales au christianisme, à la *très sainte* religion du bouddhisme. En expliquant le monde, elle dit quelle est la loi du salut; en dénonçant le mensonge de la vie, elle proclame où est la sagesse. Ce mépris de l'existence, symptôme d'une disposition maladive ou fruit du désespoir, ce détachement que les religions prêchent obstinément, quoiqu'en vain, aux deux tiers de l'espèce humaine, Schopenhauer en donne la raison spéculative. Comme les religions, bien des philosophes ont opposé le monde des apparences

sensibles à celui des idées, le monde des phénomènes à la réalité en soi. Le pessimisme de Schopenhauer est la traduction morale de ces conceptions métaphysiques.

Dans les livres de l'Inde, la vie est représentée comme un songe; pour Schopenhauer, elle est un cauchemar, et c'est afin de nous conduire doucement au sommeil sans rêve qu'il se fait le théoricien du quiétisme. Ce mépris versé à pleines mains sur la civilisation et sur ses œuvres, cette théorie de la souffrance et du néant exposée non par un prêtre, mais par un philosophe qui prétend en donner les raisons spéculatives et la preuve expérimentale, ont quelque chose de piquant. Dans le décri des systèmes, celui-ci, qui semblait le rire éclatant d'un démon sur l'immense *fiasco* de l'univers, était bien fait pour réveiller l'attention blasée. Aussi voyez la bizarrerie de la rencontre. C'est au bout de quarante années qu'il sort de l'obscurité, dans un moment où les ambitions sont fébrilement excitées, où l'homme traite la nature en conquérant, la surmène, se flatte d'en arracher tout ce qu'il voudra, où tous, gonflés de leur droit, demandent à grands cris que la vie soit bonne. Prenez garde : si l'homme est bon, si la nature est bienfaisante et prodigue, quel étonnement mêlé de colère ne va pas susciter l'homme qui fera par hasard exception à cette bonté universelle! Quelle indignation ne provoqueront pas le moindre mécompte, la plus légère inégalité, la plus petite prévention, contre ceux qui trompent le vœu de la nature en s'en appropriant les bienfaits! Comment ferez-vous pour ne pas quereller perpétuellement le destin? Eh! pauvres gens, travaillez, trémoussez-vous, épuisez vos forces et votre esprit pour arriver tout au plus à déplacer le mal. Vous le dissimulerez ou vous en modifierez les aspects, vous ne le détruirez pas. Au contraire, si l'homme est égoïste, si la loi dans l'univers est aveugle et féroce, si le mal est incurable, voilà tout d'un coup la patience devenue naturelle; au moindre bien, vous êtes satisfait, et l'ombre seule de la vertu vous ravit.

Dans un temps où l'on divinise l'humanité, — où c'est un sûr moyen d'enlever les applaudissemens que d'en parler avec emphase, une doctrine qui s'exprime d'un ton à la rendre modeste serait assez à sa place, si elle était moins outrée; mais une invincible protestation s'élève contre les conclusions où elle aboutit. On se demande si l'illusion n'a pas son prix comme la vérité, si trop présumer de soi ne vaut pas mieux que de ne point se placer assez haut, et l'instinct répond, un instinct qui porte l'homme à l'action, à la croyance, au bonheur, et sur lequel il est probable que ne prévaudront pas de sitôt les subtiles doctrines qui l'accusent de mensonge et d'aveuglement.

P. Challemel-Lacour.

UN

POÈTE NORVÉGIEN

BIŒRNSTIERNE BIŒRNSON.

1. *Björnstjerne Björnson Skrifter, Arne;* Bergen 1858. — II. *Halte-Hulda, drama, Mellem Slagene;* Christiania 1858. — III. *Smaastykker,* Bergen 1860. — IV. *Sigurd Slembe;* — Kjöbenhavn 1863, etc. (1).

Celui qui tentera un jour d'écrire une histoire générale des littératures européennes au XIXe siècle sera sans doute fort embarrassé de trouver un fil conducteur dans ce vaste labyrinthe; mais en poursuivant les mouvemens littéraires et les renaissances poétiques chez tant de peuples divers, parfois ennemis, il serait frappé sans doute d'un effort commun et comme d'un grand courant qui les traverse. De même que le réveil énergique des nationalités préside aux mouvemens politiques européens de ce temps-ci, de même le profond sentiment que les races ont acquis de leur originalité est le principe fécond qui a renouvelé la culture intellectuelle, transformé les littératures et retrempé à leur source le génie des nations.

Ce retour aux origines nationales, cet appel à l'âme même des peuples ne prélude-t-il pas dans le mouvement romantique? Certes ce mot de *romantisme* est un de ceux qui ne signifient plus rien à force d'avoir servi, comme un drapeau cent fois repeint qui aurait passé

(1) Il a paru une excellente traduction allemande des œuvres principales de Biœrnson, par M. Edmund Lobedanz : *Dramatische Werke, Bauernnovellen,* Hildburghausen 1869.

par tous les camps. Tour à tour mystique, frondeur, aristocratique, révolutionnaire, chevaleresque, oriental, que sais-je? il a fini par perdre tout prestige. Qu'importe? Il a été une puissance, il aura un sens dans l'histoire. Tout d'abord il voulait dire : liberté, affranchissement. Et qu'était-ce que cette liberté, sinon la révolte du génie propre de l'individu ou de la race contre l'idéal élégant, uniforme et soi-disant classique, imposé par la brillante société de Louis XIV? Tel fut le sens des travaux initiateurs de Herder, qui devina le génie des peuples dans leur poésie primitive, telle fut plus tard la portée des vives intuitions de Chateaubriand, qui d'un coup de baguette ressuscita le monde celtique et mérovingien. Ajoutez que les chocs violens de nations pendant les guerres de l'empire avaient mis en branle les passions élémentaires des peuples. Rien n'était mieux fait pour hâter dans le domaine intellectuel les renaissances nationales. Plus que jamais, les peuples eurent conscience d'eux-mêmes après la tempête. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, s'efforcèrent de descendre, par l'étude de leur langue, de leur passé et du peuple, dans les arcanes de leur génie. Les autres nations suivaient. Partout, à Paris comme à Madrid, à Florence comme à Stockholm et à Saint-Pétersbourg, se livrait la bataille entre classiques et romantiques. Angel Saavedra en Espagne, Silvio Pellico, Leopardi, Cesare Balbo en Italie, Pouchkine en Russie, Mickiewicz en Pologne, Kolár en Bohême, Petœfi en Hongrie, quels qu'ils fussent, les novateurs réclamaient une littérature nouvelle. Au fond qu'est-ce qui poussait les romantiques de tous pays? Une même pensée, un vague et puissant instinct. Tous, ils disaient ou du moins sentaient ceci : La culture dite classique ne nous suffit plus. L'idéal littéraire et poétique qu'elle a répandu en Europe est une sorte d'homme moyen, — noble, élégant, mais superficiel, — qui n'est universel que parce qu'il n'a plus rien de saillant, — éternel parce qu'il n'est d'aucun temps, idéal parce qu'il est abstrait. Celui que nous cherchons est à la fois plus profond et plus large, plus énergique et plus franchement humain. Votre idéal vient du dehors, il est comme plaqué sur notre société; nous voulons le faire sortir du dedans, de son fond intime. Derrière votre culture classique, nous voyons le moyen âge et nos origines, derrière l'Allemand le Germain, derrière le Français d'aujourd'hui le Franc et le Celte, derrière chaque peuple son histoire, ses traditions, ses dieux, derrière tous notre berceau commun en Asie. Dans ce passé, nous lisons en caractères plus visibles ce que nous sommes, et ce que nous serons. Voilà l'homme étrange, vivant, terrible ou sublime, éternellement neuf qu'il s'agit d'exprimer. Pour être hommes, soyons avant tout nous-mêmes et de notre race. Tout cela se résume d'un

mot : la force créatrice du XVIe siècle s'est allumée à la renaissance de l'antiquité, celle du nôtre éclate surtout dans le réveil du génie des races.

C'est à ce point de vue, je l'appellerais volontiers le point de vue cosmopolite, que l'histoire des littératures européennes me paraît surtout attrayante. Ce n'est plus seulement une série d'épisodes détachés, c'est plutôt une longue épopée, où les événemens s'engendrent les uns les autres. Alors tout s'éclaire d'un jour plus vif et l'horizon s'élargit, les nations se groupent en latines, germaniques et slaves, et le mouvement qui part des centres vitaux se communique de proche en proche aux extrémités. Le moment de raconter cette histoire dans son ensemble n'est point venu; notre tâche est bien plus facile. Ce que nous nous proposons est tout simplement une excursion en Norvége, auprès d'un poète de modeste apparence, mais d'une forte physionomie, et qui a le mérite d'être un type national. Nous tenions tout d'abord à fixer le point de vue qui nous guidera; dans ce genre d'études, le plus libre et le plus dégagé est aussi le plus fécond.

I.

Jusqu'à nos jours, les peuples scandinaves n'ont guère paru qu'au second rang dans l'histoire politique et intellectuelle de l'Europe. Une seule fois, sous l'héroïque Gustave-Adolphe, la Suède joue le premier rôle sur le théâtre européen. Le *roi de neige*, comme on l'appelait ironiquement à Vienne, jette sa lourde épée au beau milieu de l'Allemagne, et tombe sur un champ de bataille à l'apogée de sa gloire; mais cela suffit pour faire triompher la réforme. Après cet exploit, la Suède rentre dans son repos. Les trois royaumes du nord eurent des savans de premier ordre, comme Linnée, des artistes hors ligne, comme Thorwaldsen, une littérature originale; mais ils n'ont pas produit une de ces révolutions qui s'imposent à une époque, et sans lesquelles nous ne serions pas ce que nous sommes. L'isolement auquel les condamne leur position géographique, les rigueurs du climat septentrional, une certaine lenteur d'esprit innée, expliquent ce rôle moins apparent. La race nordique, qui ne manque pas de profondeur, ne semble douée ni des hautes facultés philosophiques de l'Allemand ni de l'éloquente initiative du Français, moins encore de l'intelligence facile, du riche tempérament italien; mais, outre qu'elle n'a pas dit son dernier mot, elle vaut par d'autres qualités, et ce qui frappe surtout, c'est que les traits primitifs du Germain sont mieux conservés en elle qu'en Allemagne, où ils tendent à s'effacer sous la culture générale. Ce ca-

ractère national, longtemps refoulé dans les littératures du nord, s'y accuse toujours plus vigoureusement et en fait le charme. Nous ne verrions pas au juste la place qu'y occupe Biœrnson, si nous ne donnions pas un coup d'œil rapide à ce développement intellectuel.

Grâce à sa situation, le Danemark fut de tout temps en relation avec l'Allemagne. Dès le XVIIIe siècle et malgré l'invasion du goût français, il subit largement l'influence de ses voisins. Cela s'explique par le séjour prolongé à Copenhague d'hommes comme Klopstock, Basedow, Schlegel, mieux encore par une certaine affinité d'esprit. Le Danois est en général d'un caractère doux et contemplatif, et se rapproche plutôt de l'Allemand du sud que du Prussien raisonneur. Par ce contact incessant, la littérature danoise moderne se développa plus rapidement que ses rivales du nord; mais de là lui vient aussi son manque de couleurs fortes et de haute originalité. Son plus grand représentant, OEhlenschlæger, a beau faire, il est moitié Allemand, moitié Danois; son lyrisme et ses drames se distinguent plutôt par un éclectisme élégant que par la verve créatrice. Lorsqu'il traite des sujets scandinaves comme dans *les Dieux du nord*, il rappelle tour à tour Milton et Klopstock beaucoup plus que la poésie barbare et grandiose dont il essaie de s'inspirer. Lisez, je ne dis pas même l'*Edda*, mais le premier venu de ces vieux chants de bataille (*kämpewiser*) ou de ces ballades guerrières et romanesques qui abondent dans la vieille poésie populaire des Danois, puis comparez ces scènes tragiques et vivantes dans leur énergique concision avec la pâle fantasmagorie du poète moderne. Là-bas tout vit, les forêts et les mers, les oiseaux parlent, l'homme a des passions fortes et subites, on aime, on séduit, on tue; les coups d'épée tombent pesans et terribles : il suffit de deux vers comme ceux-ci :

> Il jette sur elle son manteau bleu,
> La lance sur son cheval gris,

pour nous entraîner au plus vif du drame. Chez OEhlenschlæger, il y a des idées élevées, des descriptions savantes; mais l'ensemble reste froid et sans ferme contour. N'importe, cet homme d'une culture universelle, très versé d'ailleurs dans les antiquités scandinaves, eut le mérite d'imprimer une direction nouvelle à la poésie de son pays. Esprit moins étendu, mais âme plus sensible, enfantine et poétique, Andersen devint une gloire nationale par ses contes, ses romans et ses chansons. Gruntwig, Aarestrupp, Winther, Hertz, ont marché dans des voies analogues. Il y a donc aujourd'hui une littérature danoise. Elle abonde en peintures fraîches et gracieuses,

mais, comme dans les symphonies de Gade, on y retrouve quelque chose de l'aspect uniforme du pays; à la longue, elle rappelle la monotonie des forêts de hêtres du Seeland, ou la ligne horizontale des sombres sapinières qui couronnent les baies de la Baltique, et qu'interrompt çà et là la fumée grêle d'un toit de chaume.

Les Suédois, qu'on a nommés avec quelque justesse les Français du nord, ont en somme plus de feu dans le tempérament, plus d'élan dans le caractère. Il suffit de regarder leurs rois. Sans parler de ces chefs féroces à demi fabuleux des temps barbares, insatiables, gigantesques dans la guerre et l'orgie, des Ynglings et des Skioldungs, dont les plus illustres, selon les *sagas*, se nourrissaient dans leur enfance du cœur des loups, et, devenus vieux, se noyaient parfois dans des cuves d'hydromel, qu'on regarde seulement des figures comme Gustave Wasa ou Charles XII. — Le premier, fugitif, proscrit, sa tête mise à prix, se présente aux montagnards de Dalécarlie, se nomme, les harangue, les soulève et chasse Christian II; le second attaque trois pays à la fois, et se lance aussi témérairement contre la Russie qu'un faucon contre un vautour. Ce caractère généreux et vif s'accentue dans l'histoire littéraire de ce pays, qui a toujours été le cœur et le centre du monde scandinave. Les partis y sont plus tranchés, les luttes plus ardentes. On sait que dès le XVIe siècle la Suède subit fortement l'influence française. La reine Christine écrivait à Scudéri pour qu'il lui dédiât son *Alaric* et envoyait une chaîne d'or à Balzac, c'est tout dire. Autour d'elle, on imitait Ronsard. Jusque vers la fin du siècle dernier, Boileau régna sans conteste sur le Parnasse suédois. Gustave III fonda une académie sur le modèle de celle de Paris, et dans son petit Trianon, au nord de Stockholm, écrivait des comédies à la Destouches. Cette littérature élégante ne pénétrait point au-delà de la cour; on n'invente pas un siècle littéraire avec la règle des trois unités, l'alexandrin et le genre didactique. Cependant les Suédois doivent beaucoup à la France et ne l'ont pas oublié. C'est en l'admirant qu'ils en vinrent à aimer les choses de l'esprit. La réaction ne tarda pas à éclater, et avec elle l'originalité.

Les *phosphoristes*, ainsi nommés d'après leur journal *Phosphorus*, furent les avant-coureurs du grand mouvement. Leurs chefs, Atterbom et Franzen, s'attaquèrent par l'exemple et la critique à l'école française, qui adressait encore ses madrigaux à Chloris. Eux-mêmes imitaient Klopstock ou s'inspiraient de Schelling. Chose étrange, la littérature suédoise était devenue tellement française qu'il lui fallut passer par l'Allemagne pour redevenir elle-même. La vraie renaissance date de la ligue gothique (*Göthiska Förbundet*), dont Geyer et Tegner furent les chefs. Plus de modèles français ou allemands,

disaient-ils, mais l'indépendance absolue; en prenant le nom de gothique, ils se disaient fils de leurs ancêtres les Goths, et arboraient hardiment la bannière scandinave. Leur enthousiasme s'allumait devant les monumens de la vieille langue, qu'on saisissait enfin dans leur grandeur religieuse ou héroïque. Les fragmens abrupts de l'*Edda*, les antiques *sagas* islandaises, sortant de ce long oubli, les étonnèrent comme les tronçons cyclopéens d'un temple de Thor ou de Baldour. Si informes qu'ils fussent, on retrouvait là l'esprit de la race. Certes, en rentrant dans le vieux monde scandinave, les poètes du nord durent éprouver l'âpre frisson de volupté des Northmans qui, revenant des mers chaudes, sentaient de nouveau les tempêtes du pôle soulever la proue de leurs navires. Geyer se plongea dans l'étude des antiquités nordiques, et donna à la Suède sa première histoire sérieuse. Dans ses ballades, comme le *Wiking*, il chantait des héros nationaux, et y joignait lui-même des mélodies qui sont encore aujourd'hui dans la bouche du peuple. Les vieilles chansons populaires suédoises qu'il recueillit avec Afzelius eurent pour la Suède la même importance que le recueil d'Arnim et de Brentano pour l'Allemagne. Bref, cet historien, poète et musicien, fut un scalde moderne. Il eut de ses ancêtres la rudesse farouche, mais aussi le sérieux et la sombre fidélité aux dieux de sa race.

Si Geyer fut l'initiateur de cette école, Tegner en devint le héros par sa *Frithiofsaga*. Ce poème est peut-être le seul dans la moderne littérature du nord qui soit parvenu à une renommée européenne. Il le mérite, quoique ce récit, renouvelé d'une tradition islandaise, ait revêtu çà et là des couleurs un peu trop chrétiennes, et qu'on soupçonne à la fin dans l'auteur un évêque protestant. Cela n'empêche pas que cette épopée maritime ne soit d'une fraîcheur merveilleuse. Certaines scènes, — les adieux de Frithiof et d'Ingeborg, — sont entachées de sentimentalisme moderne; mais d'autres sont pleines de force et d'entrain, comme celle où le héros fait élire le jeune fils du roi Ring, dans l'assemblée des guerriers, en élevant sur son bouclier l'enfant aux cheveux d'or, « fier et tranquille sur l'acier luisant comme un jeune aigle qui regarde le soleil. » Ce poème, qui fut salué avec joie par le vieux Goethe en 1824, a fait époque dans la littérature du nord. — La poésie suédoise était devenue majeure, indépendante, originale, et par cet élan spontané elle se rapprochait plus de sa sœur allemande que par une imitation servile. Tegner célébra en beaux vers cette union idéale entre les deux nations se reconnaissant l'une dans le génie de l'autre.

« Elles se cherchent, les deux sœurs germaniques; — entre leurs poi-

trines fraternelles, la mer se presse en vain. — Entends-tu ce que soupirent les vagues? La sœur appelle la sœur. — Elle se représente les traits de la bien-aimée, et croit entendre la voix de l'absente. — Elles ne sont plus en lutte, elles pensent à deux et rêvent ensemble leurs poèmes. — Mugis donc, ô mer bleue, tu ne peux séparer les esprits. »

Si nous passons en Norvége, tout change encore une fois, le pays, les hommes et l'esprit de la race. Nous voilà dans la vraie Scandinavie. Cette longue bande de terre sauvagement déchiquetée, qui longe l'Océan du Cap-Nord au cap Lindesnäss, n'est qu'une énorme chaîne de montagnes, une Suisse septentrionale plus sombre et plus grandiose. Les avant-monts sont revêtus d'épaisses forêts de sapins ou de frênes, et dominés par des coupoles de glace ou des pics de neige éternelle. Partout des vallées étroites, des précipices abrupts, des cataractes gigantesques comme le Rjukan-Foss (la chute fumante), où un lac entier tombe d'un seul jet d'une hauteur de 1,800 pieds. Dans ces âpres contrées, les routes ressemblent à des sentiers; elles s'enfoncent dans des sapinières sans fin, grimpent en zigzag sur des murs de granit, plongent dans des entonnoirs comme l'hélice de Vindhellen, quand elles ne vont pas se perdre dans des chaos de rochers où l'issue semble impossible. Là les hommes vivent isolés, car des crêtes infranchissables séparent souvent les villages. Les solitudes sont vastes et profondes, parfois on voyage une journée sans rencontrer une habitation, et lorsqu'on s'élève, l'œil, glissant de montagne en montagne sur la cime des forêts, depuis les masses noires du premier plan jusqu'aux ondulations bleues et vaporeuses qui bordent le ciel, embrasse des horizons d'une fierté sauvage et d'une tristesse infinie.

Cependant au milieu de cette nature austère apparaissent çà et là des coins délicieux : c'est un lac paisible endormi entre deux montagnes verdoyantes, un versant de prairies parsemé de fermes et de scieries, ou bien une joyeuse clairière de bouleaux, dont le feuillage imite la robe des elfes, ou un village riant avec son église peinte en rouge, qui étincelle dans une fraîche vallée. Et puis le printemps tardif a des magies étranges dans les vallées norvégiennes exposées au sud. A peine la neige fondue sous le soleil de juin, des fleurs brillantes, d'une suavité exquise, éclosent comme par enchantement, des papillons aux couleurs intenses s'en échappent. Alors, dans ces claires nuits du nord, où l'on distingue chaque arbre dans le crépuscule mystérieux, les vieilles divinités se réveillent, et, s'il faut en croire ce que chantent les jeunes filles, les elfes reviennent :

« La nuit de printemps silencieuse et fraîche — se couche dans les chauds vallons. — D'aimables sons résonnent... — Dis-moi, que signifient ces chants? — Écoute! les elfes saluent les fleurs blanches — qui se balancent dans la rosée sous la pointe de leurs pieds furtifs. — Oh! laisse leur chant pénétrer ton cœur (1)! »

Enfin ce qui fait de la Norvége un pays unique, c'est que la vie alpestre et la vie maritime s'y donnent la main. Par ces défilés étroits qu'on nomme *fiords*, la mer s'enfonce à des trentaines de lieues au beau milieu des montagnes. Dans le Hardanger, dans le Sognfiord, les cascades tombent dans la mer, les avalanches y engloutissent parfois les embarcations. En ces gorges sauvages, que d'existences diverses se côtoient sans se toucher! Souvent le pêcheur qui séjourne dans le fiord voit toute sa vie le village pendu au roc à 3,000 pieds au-dessus de sa tête, sans songer une seule fois à y monter, tandis que le bûcheron qui vit là-haut sur le *field* voit rouler les troncs de sa forêt dans l'écume des rapides et aperçoit dans la profondeur vertigineuse du golfe la voile penchée filant vers la haute mer, sans jamais pouvoir la suivre. En regardant ce beau miroir vert-émeraude qui reluit dans l'abîme, il pourrait se croire au-dessus d'un lac; mais les tempêtes de l'Atlantique s'engouffrent jusqu'à lui par les portes étroites et colossales du fiord. Aussi parfois le vieux sang scandinave se réveille, le bûcheron jette sa cognée et va se faire matelot.

Telle est la patrie des Northmans, qui étonnèrent le moyen âge par leurs invasions téméraires. On connaît assez le caractère de ces rois de mer qui ne respiraient à l'aise que dans l'orage, qui, jetés dans la fosse aux vipères, chantaient sous la morsure des reptiles : « nous avons combattu avec l'épée! mon sourire brave la mort! » Férocité, hardiesse sans bornes, fidélité au chef, soif inextinguible du nouveau et de l'incommensurable, voilà les passions qui soulevaient ces rudes poitrines sous leurs peaux de sanglier. C'est au milieu d'eux que le culte d'Odin et de Thor eut ses plus fortes racines. Le christianisme ne les dompta que par des guerres séculaires et des violences extrêmes; mais, comme les Bretons, les Norvégiens embrassèrent cette religion avec d'autant plus d'ardeur qu'ils avaient mis plus d'opiniâtreté à la combattre. Leur transformation sous l'influence chrétienne rappelle une légende suédoise. Saint Laurent, venant du pays des Saxons, rencontre un géant près de Lund. « Je te bâtirai une église, dit le géant, mais à une condition: quand j'aurai fini, tu me donneras tes deux yeux, à moins que tu

(1) Chanson de Welhaven, né à Bergen.

n'aies trouvé mon nom. » Le saint accepte; aussitôt le géant se met à l'œuvre, entassant bloc sur bloc. En quelques jours, il a presque achevé une église formidable, saint Laurent commence à craindre pour ses yeux. Au même instant, il entend une voix qui dit : « Dors tranquille, ma fille, tu auras les yeux du saint, que ton père Finn t'a promis. » Le saint, joyeux, court à l'église et s'écrie : « Tu t'appelles Finn! » Voyant qu'il a perdu, le géant, furieux, descend de sa tour et veut renverser l'édifice, il entre sous la voûte pour l'emporter sur son dos; mais voici que tout à coup il est changé en pilier de pierre. — Cette histoire est celle de toute la race scandinave et surtout norvégienne. Après une lutte sauvage contre le christianisme, elle s'est comme raidie et immobilisée sous lui. Le Norvégien d'aujourd'hui est naïvement religieux, d'un caractère mâle, sérieux, très renfermé, mais capable de sentimens profonds et de passions fortes. L'âpre énergie scandinave a été refoulée, mais elle est restée dans le sang comme une force latente qui perce sous forme d'éclats subits, de mélancolies sombres, et s'accentue parfois dans une persévérance opiniâtre.

La Norvége moderne, avec sa constitution démocratique vraiment faite pour un peuple de fermiers et de paysans, avec son église protestante, honnête, mais souvent étroite, est trop tranquille, dirait-on, trop heureuse et trop isolée pour produire de grandes choses dans l'ordre intellectuel. Sa littérature, comme sa langue, se confond presque avec celle du Danemark. Au siècle passé, elle fournit au théâtre danois son meilleur comique, Holberg, et depuis ce temps elle a produit nombre de nouvellistes et de lyriques de talent. Ce qui lui manquait encore, c'était une personnalité caractéristique, un représentant hardi de ses aspirations intimes, si peu connues de l'étranger. Pour la première fois elle l'a trouvé en Biœrnson. Par ses qualités comme par ses lacunes, il est vraiment Norvégien, nous voyons même reparaître en lui, avec plus d'énergie que chez aucun poète du nord, les traits marquans du caractère scandinave. Voilà sa nouveauté, voilà ce qui nous attire, car dans la vie comme dans l'art tout ce qui est spontané et vraiment individuel excite la pensée souvent mieux que la perfection savante. Essayons donc de voir tel qu'il est ce Northman moderne, qui est le Tegner de la Norvége et déjà le surpasse. Peut-être nous ouvrira-t-il quelques échappées sur l'avenir d'un peuple jeune et vigoureux.

II.

Biœrnstierne Biœrnson est né en 1832 dans une des contrées les plus solitaires du Dovrefield. Son père était pasteur d'une petite pa-

roisse, Ovikné, au cœur de la Norvége. La nature alpestre, d'une sublimité effrayante, au milieu de laquelle il grandit fut la forte impression de son enfance. D'immenses murailles de rochers gris, aux reflets bleuâtres, dressés contre le ciel et jetant dans les vallées leurs ombres colossales, puis des collines, de vastes bruyères, des forêts de sapins maigres, des ravines pleines de genévriers touffus qu'habite encore « l'ours roi, » des torrens furieux se gonflant comme des fleuves à la fonte des neiges, et qui semblent vouloir entraîner toute la montagne vers la mer, voilà le monde sauvage sur lequel l'enfant ouvrit ses yeux étonnés. Ce qui augmente la grandeur uniforme du paysage, ce sont les longues nuits d'hiver, où tous ces objets prennent des proportions fantastiques; alors chaque montagne devient un géant bizarre et monstrueux. Par contre, le soleil a des rayons rouges en été, de chaudes caresses qui font sortir les gnomes curieux de leurs cavernes et flotter la fée rose, au lumineux sourire, dans la blanche poussière des cascades. L'âme de l'enfant se plongea dans cette nature, qui tantôt le terrifiait et le repoussait, tantôt le fascinait et l'attirait doucement dans ses profondeurs magiques, où il croyait voir s'agiter confusément une foule de divinités redoutables ou séduisantes.

A cette impression se joignit celle de l'église et du presbytère paternel. C'était une de ces églises isolées au milieu d'une vallée, car dans le Dovrefield il n'y a guère de villages proprement dits, les habitations d'une même commune sont fort dispersées. Là, cette église solitaire, qui règle et consacre tous les actes de la vie, seul signe visible du monde idéal que l'homme porte en lui, a une grande puissance sur les âmes. Le paysan y rattache tous ses devoirs, tous les sentimens purs et toutes les espérances. Si le culte chrétien est une contradiction en Grèce et en Italie, sur les terres du soleil, où naquirent les dieux immortels de la beauté et de la joie, l'image douloureuse du Christ a une force étrange dans ces montagnes; la religion du sacrifice y est plus naturelle, et une pauvre église de bois a pour les simples une muette éloquence. Biœrnson subit également ces deux impressions : la nature avec sa magie toute païenne et la religion avec ses émotions morales. Elles dominent sa vie, et se retrouvent dans ses œuvres comme une contradiction non résolue.

On devine que cette enfance fut monotone, les visites n'abondaient pas au presbytère; étant l'aîné de la famille, l'enfant resta livré à lui-même. La Bible, les contes populaires, quelques sagas, ce furent ses seules lectures pendant les longues soirées d'hiver. Pourtant c'était sa saison favorite, car alors le père l'emmenait en traîneau, et ils descendaient la montagne avec la rapidité de l'ou-

ragan. Souvent le presbytère était entouré de remparts de neige comme un château-fort. Grande ressource pour l'alerte gamin : la mère voulait-elle le punir, vite il grimpait sur la montagne de glace; arrivé au sommet, il appelait son père, qui étudiait son sermon juste en face de lui, et l'honnête prédicateur demandait en riant grâce pour son fils. Ce père ayant été transféré dans le Romsdal, le petit montagnard indocile fréquenta l'école, et n'y fit pas merveille. Il était de ces natures profondes qui semblent dormir pendant l'adolescence; elles ont l'air de ne rien voir, mais elles rêvent, et ce rêve est un travail incessant. Ah! si elles pouvaient faire comme les autres et répéter machinalement la leçon qu'on leur serine! Elles ne le peuvent pas, car elles ont en elles tout un monde de sentimens et de pensées qu'elles ne savent exprimer. Alors on les traite de sots, et on les raille sans pitié. C'est ce qui advint à l'enfant farouche et songeur du Dovrefield. On se moqua beaucoup de sa lourdeur. Il n'en fut que plus revêche, se raidit, se concentra, et, comme son héros Sigurd, supporta beaucoup en silence; mais, grâce à sa vigueur, le jeune homme qui sortit de là était déjà un caractère fortement trempé et un esprit original. Il garda cependant de ces premières humiliations un fonds d'amertume et de sauvagerie qui a son charme, puisqu'il cache une sensibilité exquise et vraie.

Bicœrnson devint étudiant à Christiania. Après deux visites au théâtre, il fut fixé sur sa vocation, et, sans avoir lu un drame de sa vie, il en écrivit un. Chose plus singulière, l'essai fut admis, et le jeune auteur eut ses entrées libres. Puis, à mesure qu'il vit d'autres pièces, il reconnut les défauts de la sienne et finit par la retirer. Voilà bien l'honnêteté et la persévérance du Norvégien. Il avait jeté son drame au feu, mais de ses cendres il avait vu sortir, brillant phénix, un idéal nouveau. Ne se sentant pas encore la force de lui donner une forme, il se mit en tête de le prêcher aux autres; à cet âge, on croit qu'on peut avec des critiques réformer auteurs, acteurs et public. La suite va de soi; l'audacieux étudiant, qui disait avec trop d'inexpérience des vérités trop dures, fut plaisanté, détesté, calomnié et mis au ban de la société littéraire de Christiania. Heureusement il trouva des amis ailleurs. Dans un voyage à Copenhague, il y rencontra d'excellens protecteurs. Nul n'est prophète en son pays. A Christiania, il avait paru trop Norvégien aux Norvégiens eux-mêmes; dans la capitale danoise plus intelligente, il plut par son étrangeté. Soutenu, encouragé, il loua une mansarde, se mit à l'œuvre et publia bientôt après ses *Contes norvégiens*, qui en peu de temps le firent connaître dans tout le nord. Depuis il a dirigé le théâtre de Bergen, fondé un journal à Christiania et visité Rome, où il écrivit son grand drame, *Sigurd*. Quoiqu'il ait encore des en-

nemis, ses compatriotes l'ont salué comme leur premier représentant en littérature et en poésie. Telle est la simple histoire de Biœrnson; mais sa vraie vie, son histoire intime est contenue dans ses œuvres. Laissons-le donc se développer dans son triple rôle de lyrique, de conteur et de dramatiste.

Les premiers essais de Biœrnson, les manifestations involontaires de son talent furent sans doute les chansons dont ses récits sont parsemés. Ces poésies sont peu nombreuses, très simples, mais d'une allure tout individuelle et d'une mélodie singulièrement pénétrante. Par la forme et l'inspiration, elles se rattachent pour la plupart aux chansons populaires de Suède et de Norvége; c'est le sol frais où elles ont poussé comme de brillantes fleurs alpestres dans un champ d'anémones sauvages.

Enfant, Biœrnson fut bercé de ces romances mystérieuses, de ces ballades tragiques ou enjouées qui se sont conservées jusqu'à nos jours parmi les peuples du nord. Sous leur forme naïve, elles sont les derniers vestiges du paganisme et chantent surtout les divinités élémentaires qui séduisent les enfans des hommes. Ces esprits moqueurs et caressans, beaux et perfides, sont pour eux un perpétuel objet d'effroi et de désir. Tantôt un nix, dieu de mer, entraîne une jeune fille au fond de l'eau, sous prétexte de la conduire à l'église, tantôt deux elfes des bois s'approchent d'un seigneur endormi au clair de lune dans le val des roses. L'un lui prend la main, l'autre lui chuchote à l'oreille : « Réveillez-vous, beau chevalier, aimez-vous ma mélodie d'amour? Seigneur Magnus, répondez-moi! Ne dites pas non, dites oui, oui! » Ces romances, variées à l'infini, peignent toutes l'éternelle attraction de la nature sur l'homme, elles sont pleines de la vague harmonie des mers et des forêts, et leurs refrains expriment avec une remarquable précision les mouvemens secrets de l'âme. Non-seulement le peuple chante ces vieilles ballades, il en fait de nouvelles. Aux danses, aux noces, aux fiançailles, jeunes et vieux composent des chansons, et, comme dans tout lyrisme spontané, la musique s'improvise avec les paroles. En un mot, chez ces peuples, la poésie existe encore à l'état primitif, sous une forme humble, mais très vivante.

Qu'on se figure donc l'adolescent poète du Dovrefield s'ignorant encore, mais tout plein de ces vieux chants, et qui déjà sent sourdre en son propre cœur une vague musique. Il erre loin du presbytère, dans les landes. Nul être vivant dans ces solitudes que la poule de neige qui parfois traverse les airs, et l'aigle qui plane à des hauteurs immenses. L'enfant sauvage se couche au soleil dans les bruyères et regarde les derniers sommets à l'horizon, ou écoute le bruit des eaux dans les profondeurs. De puissantes sensations sou-

lèvent sa poitrine par effluves. Que toutes ces voix résonnent étrangement dans son cœur! et d'où vient cette voix qui tressaille en lui-même? Il voudrait chanter, il ne peut :

« Le jeune pâtre au bois s'en va des jours entiers, — des jours entiers. — Il y avait entendu un si doux chant, — un si doux chant.

« L'enfant coupe un roseau et s'en taille une flûte, — une flûte amoureuse; — il l'essaie et veut voir si la voix y repose, — la voix mélodieuse.

« Et la voix murmure au fin fond du roseau : — Me voici! — Mais à peine y est-elle qu'aussitôt elle fuit, — s'enfuit comme un soupir.

« Souvent dans son sommeil doucement elle vient, — doucement le hanter, — et passe sur son front comme flamme rapide, — comme flamme d'amour.

« Il s'éveille en sursaut, il veut la saisir, — la saisir au passage. — Mais elle n'est plus là, immobile elle plane — dans la pâle nuit.

« Seigneur, reprends-moi près de toi, — oui, près de toi, — car la voix magique a enveloppé mes sens, — et mon âme tout à fait.

« Le Seigneur répond : « La voix est ton amie, — ta douce amie! — si même elle ne reste jamais à ton chevet, — jamais plus qu'une heure! »

« Ah! je sais plus d'une superbe mélodie, — oui, superbe mélodie! — Mais celle-là en vain je la cherche sans cesse, — je la cherche toujours! »

On surprend ici la voix qui s'écoute, l'obscur balbutiement, la naissance mystérieuse du chant au cœur de l'homme. C'est encore l'inflexion naïve, l'accent tendre du lyrisme populaire, vraie musique primitive de l'âme, née sous tous les climats, inépuisable, éternellement variée et toujours touchante, qu'elle s'essaie sur la syrinx ou la lyre, sur la harpe ou la flûte, ou qu'elle s'exhale comme un soupir mélodieux d'une poitrine agreste. La pensée individuelle n'a pas encore pris son vol, mais le poète enveloppé dans la nature vibre et s'éveille à son souffle.

A mesure qu'il s'enfonce dans ses montagnes, elles se révèlent à lui sous des aspects plus étranges et lui disent des choses nouvelles. Les divinités elles-mêmes se montrent rarement, elles craignent peut-être l'enfant du presbytère, elles se contentent d'appeler ou de menacer de loin. Voici une ballade où l'hiver norvégien découvre sa face redoutable, et où gronde sourdement le génie invisible du gouffre :

« Le petit Niels Finn devait sortir, — mais il trébuche dans son patin de neige (1). — Gare à toi! dit la voix de l'abîme.

(1) Les Norvégiens ont des sortes de sabots pour patiner sur la neige.

« Et le petit Niels Finn pose son pied dans la neige. — Va-t'en, méchant gnome, quand je marche doucement! — Hi! ho! ha! dit la voix de l'abîme.

« Niels de son bâton frappe à droite, frappe à gauche; la neige jaillit en poussière. — As-tu vu le génie de la montagne qui s'est levé là-bas? — Hitlihou! dit la voix de l'abîme.

« Voilà un patin qui reste dans la neige; suis-je sot! Niels veut le ressaisir,... et tombe à la renverse. — Prends-le donc! dit la voix de l'abîme.

« Il s'enfonce dans la neige, il trépigne, il gronde, — mais toujours plus bas l'attire un charme terrible. — Ça va bien! dit la voix de l'abîme.

« Le bouleau se met à danser, le sapin rit dans sa barbe, — comme s'il y en avait deux cents contre lui. — Vois-tu bien? dit la voix de l'abîme.

« Le rocher ricane et lance une avalanche, — mais Niels serre les poings : je ne me rends pas encore! — Mais bientôt! dit la voix de l'abîme.

« Et la gueule de neige s'ouvre béante, et la nuée roule sur sa tête. — Et Niels Finn pensa : voici ma tombe ouverte! — Est-ce fini? dit la voix de l'abîme.

« Dans la mer de neige deux sabots regardent tristement autour d'eux. — C'est tout. Du reste, silence et neige, neige et silence. — Où est Niels? dit la voix dans l'abîme. »

Ce petit montagnard est un vrai Norvégien. Comme il accepte vaillamment la lutte avec l'effrayant génie! comme il se défend et ne se rend qu'au fond du gouffre! mais aussi quelle conjuration démoniaque dans la ravine, quelle sarabande dans les arbres, quelle fascination, quelle ironie féroce dans la voix caverneuse de l'abîme, et quelle désolation navrante dans ces sabots effarés « qui regardent » et semblent chercher leur maître!

Adieu l'hiver et ses terreurs au mois de juin! On danse aux vallées, on gravit les versans, on s'appelle, on se répond à tous les étages de la montagne. La jeunesse se réunit, et l'amour discret et voilé se glisse dans toutes les chansons. La vive jeune fille enjouée des vallées plus chaudes apparaît au montagnard sauvage et timide comme une fée étrange qui lui jette un charme.

« La svelte Venevill s'en vint sautant, le cœur léger, vers le bien-aimé. Elle chantait, et sa voix claire résonnait par-dessus le toit de l'église : bonjour! bonjour! Et les oiseaux, fous dans les haies vives, chantaient avec elle. A la Saint-Jean, il y aura danses folles et cris d'allégresse. — Mais la tressera-t-elle sa couronne de fiancée?

« Elle tresse à son ami une riche guirlande d'éclatantes fleurs bleues. « Regarde! c'est la couleur de mes yeux. » Il la prit, la lui rendit et la reprit plus vite encore. « Adieu, mon enfant! » Par la bruyère, il file comme le vent et pousse des cris de joie! A la Saint-Jean, il y aura danses folles et chants d'allégresse. — Mais la tressera-t-elle sa couronne de fiancée?

« Elle lui tresse une autre guirlande de cent fleurs claires et chatoyantes. « Vois-tu, dit-elle en la secouant au soleil, ma blonde chevelure? » Et, tout en la nouant, elle relève la tête. Que sa bouche était rouge! Il sourit, devient pourpre, et sur ses lèvres, comme sceau d'alliance, imprime ses lèvres de feu. A la Saint-Jean, etc.

« Elle en tresse une autre blanche comme les lis. « Veux-tu ma main droite? Et cette autre couronne rouge-sang d'amour enflammée, regarde-la. A toi aussi ma main gauche! » Il la prit, et tout embrasé s'écria : — Comme mon cœur t'aime!

« Elle en tourne, elle en tresse de toutes les couleurs. « Ne les méprise pas! » Elle cueille, elle enlace, elle y mêle ses pleurs. « Prends-les toutes! » Il se tut et les prit, mais n'avait de repos.

« Elle en tresse une grande toute verte. « Ma couronne de vierge! » Elle tresse, et ses doigts en deviennent bleus. « Mets-la, mon ami! » Mais quand elle se retourna, il était parti comme la tempête.

« Elle tressa, et ses yeux en perdirent leur éclat; elle tressa sa couronne de vierge! Et passe la Saint-Jean, et passe tout l'hiver. Las! elle tresse toujours sa pâle guirlande sans fleurs. A la Saint-Jean, il y a danses folles et cris d'allégresse. — Mais l'a-t-elle tressée sa couronne de fiancée? »

Le charme de ces chansons réside surtout dans le rhythme musical qui appelle la mélodie, elles perdent leur vrai sens dans la traduction en prose. A travers ce voile, verra-t-on se dessiner la Norvégienne avec sa grâce rustique et sa douceur, entendra-t-on vibrer sa voix mélodieuse? Je ne sais; mais, dans l'original, c'est une séduisante apparition. Elle reste chaste, enjouée jusqu'en ses plus passionnés aveux, sa tristesse est une fleur suave, et dans son sourire brille une larme. Il y a dans cette âme virginale des élans de tendresse qui s'épanouissent en rougeurs subites sur son front et agrandissent ses yeux par éclairs, comme l'aurore boréale épanouit sa rose dans l'azur foncé du ciel.

Nous pourrions suivre Biœrnson dans d'autres essais, notamment dans quelques poésies religieuses et patriotiques; mais il suffit d'indiquer la note originale de son lyrisme. Nul plus que lui n'a retrouvé l'accent et la forme des chants populaires de son pays. Avec cela, il est très personnel; mais il s'est mis à chanter comme on

chante dans ses montagnes. Ses rustiques mélodies lui sont venues du trop-plein de ses émotions, sans qu'il les ait cherchées et presque sans qu'il s'en doutât. Certes cette poésie-là n'a point les sentimens vastes, les pensées hardies, les horizons lointains du haut lyrisme; par contre, elle a ce que celui-ci possède rarement dans les temps modernes : le parfait naturel, le jet spontané, l'accent du cœur. Elle est moins faite pour être lue au coin du feu que chantée au milieu des travaux et des plaisirs alpestres, dans les fières contrées où elle naquit. Le poète est peu expansif, la séve chez lui reste à la moelle et rarement fend l'écorce, ses chants suffisent pourtant pour caractériser le vrai *folkesang* norvégien. Il ressemble au *lied* allemand en ce qu'il est aussi franchement populaire; il s'en distingue par l'essence du sentiment. Moins ample, moins varié, moins vigoureux, il est plus intime, plus triste et parfois plus pénétrant. Pris dans sa belle époque, de 1780 à 1848, le lyrisme populaire de l'Allemagne embrasse toutes les situations de la vie, parcourt toute la gamme des sentimens humains; celui-ci a quelque chose d'humble, de voilé, j'allais dire de solitaire. On écoute, et l'on entend la voix qui se perd dans les hauteurs; on croit surprendre le dialogue mystérieux de l'âme avec elle-même, mais enfin on est ému, et cela suffit. Le lyrisme norvégien a son talisman, et, pour parler comme Herder, il est une voix parmi les voix des peuples. Pour peu que Biœrnson continue, qu'il élargisse encore son genre, il sera l'Uhland de la Norvége.

III.

Parmi les récits rustiques de Biœrnson, il en est un fort singulier. Thrond était le fils de très pauvres gens qui habitaient un vallon perdu sur un haut plateau. Pas une maison à plusieurs lieues à la ronde; jusqu'à dix ans, l'enfant n'eut d'autre société que ses parens. Une nuit, un bohémien demanda l'hospitalité à la ferme écartée. On l'hébergea; mais, pris de la fièvre, il mourut trois jours après. On cacha cette mort à l'enfant, et on lui fit cadeau du violon du bohémien. Le père lui apprit à jouer de l'instrument, qui exerça sur Thrond une attraction irrésistible. Dans son imagination, ce bois sonore et vivant renfermait tout un monde. A mesure qu'il apprit à le faire parler, il donna un nom à chaque corde, à chaque son, il retrouva dans son violon la voix de son père, de sa mère et du sombre bohémien. Assis sur sa colline des matinées entières, il inventait des airs de danse et jouait tour à tour la forêt, les gnomes, la fée, le Joutoul (démon de montagne), enfin tout ce qu'il voyait, et tout ce qu'il savait. Jamais il n'avait été au village; mais un jour

la curiosité et l'ambition l'y poussèrent. Sachant qu'une noce devait s'y célébrer, l'idée lui vint de s'offrir comme musicien, et le voilà parti. « Il prit la tête du cortége et se mit à jouer. Il lui semblait que l'épouseur et la mariée, jeunes et vieux, les oiseaux, la forêt, le ciel et le soleil, chantaient avec les cordes vibrantes, sinon tout haut, du moins dans le fin fond de leur cœur. Il marchait en avant dans une sorte d'ivresse, et ne sentait plus le sol sous ses pieds. » Mais la vue du village, si nouvelle pour lui, ces fenêtres miroitantes, cette foule en habits de fête, l'église et les cloches qui sonnaient, tout cela l'étourdit si fort qu'il en perdit la tête. Déjà ses doigts tremblaient sur les cordes; alors il fit un suprême effort, et se mit à jouer avec frénésie un air qu'il ne connaissait pas lui-même. Son œil se troublait, l'hallucination commençait. Tout à coup il vit le bohémien assis sur la pointe du clocher, qui le regardait et le raillait. « Il lui sembla alors que le violon voulait monter là-haut, s'il ne parvenait pas à faire descendre le bohémien par son jeu. La musique qu'il faisait se changea en nuages ondoyans; sous ses yeux, le clocher s'inclinait avec le bohémien, les maisons dansaient, le torrent remontait les rochers. Alors sa mère s'élança hors de la foule. « Au nom du ciel, s'écria-t-elle, que joues-tu là, Thrond? — Il la regarda, s'affaissa et crut tomber dans un abîme grisâtre et sans fond. » Revenu à lui-même, il s'enfuit à travers champs et ne s'arrêta que loin du village. Son premier mouvement fut de briser contre terre l'instrument fatal; « mais il voulut le regarder encore une fois. Alors il lui parut qu'il embrassait tout ce qu'il avait vécu et appris; il se souvint de ses rochers, de sa montagne, et se prit à pleurer. » Quand il se releva, il était décidé à quitter le pays pour se faire artiste.

L'histoire intérieure de Biœrnson ressemble beaucoup à celle de ce violoniste primesautier. Comme lui, il vécut d'abord en telle intimité avec la nature imposante de son pays, qu'il pensait, sentait et chantait sous cette impulsion, ou plutôt c'était elle, la toute-puissante, qui chantait en lui. Jeté subitement dans le monde, mis en demeure de donner une forme à sa pensée, il ne sut pas comment exprimer les émotions qui l'envahissaient; il se crut frappé d'impuissance au moment même où lui venait la conscience de son talent. Il connut alors ce désespoir de l'artiste qui touche à la folie; mais, la crise passée, il reconnut sa voie. Peindre fidèlement son pays et ses compatriotes, raconter leur vie rude et simple, remplie par de vastes et profonds sentimens, tel fut son dessein. Il y a pleinement réussi, car il a su montrer par le dedans ce Norvégien qu'on ne connaît guère que par le dehors.

On aurait tort de chercher dans ces récits des situations extraor-

dinaires, de grands conflits de passions, un intérêt dramatique. Il faut les prendre pour ce qu'ils sont, des peintures naïves d'un genre de vie très primitif, mais nullement dépourvu d'idéal. Le héros en est le paysan norvégien, maître absolu dans sa ferme, souvent à la fois laboureur, jardinier, pâtre, bûcheron, jouissant malgré cela d'une éducation et d'une indépendance qui le rendent capable d'une vie intellectuelle et morale. Autour de lui se groupent épisodiquement le maître d'école, conseiller de la famille, et le pasteur, généralement humain et sage, sorte de providence paternelle qui n'intervient que dans les grandes crises. L'homme, dans ce grave isolement, devient silencieux et contemplatif, ses sentimens sont peu nombreux, mais énergiques et persistans. Là comme partout il a ses heures de gaîté folle, mais sa vie est comme enveloppée d'une pensée religieuse. Cela se peut-il autrement dans ce cadre grandiose et sévère qui l'enferme? — Notre conteur peint ces sites non pas en touriste, mais comme quelqu'un qui en sait le secret. La sobre description reflète le paysage comme il doit se refléter dans l'âme du montagnard. Voici une esquisse alpestre. « Au printemps, Aslaug, la belle pastoure, prit le chemin de l'alm (haut pâturage) avec son troupeau. Et quand le jour chaud se couchait sur les vallées, que le haut rocher s'élevait hardiment dans le ciel frais, au-dessus des vapeurs paresseuses pompées par le soleil, quand les cloches des troupeaux se mêlaient aux aboiemens des chiens et que la belle Aslaug chantait à la tyrolienne ou soufflait sur sa corne sa mélodie traînante, les jeunes gars du village se sentaient pris d'un grand mal du cœur lorsqu'ils regardaient là-haut. » Les paysages d'hiver n'ont pas moins de cachet. La montagne est glacée du haut en bas, on n'entend que le vent qui court sur la neige et l'amoncelle par collines, on voit les fermes couchées sur ce vaste tapis blanc comme de lourdes meules de foin d'où jaillissent des étincelles. « Une lumière brillait dans la maison, et la montagne noire, énorme, pendait sur elle. La mer gelée brillait dans le fond, blanche et luisante avec sa ceinture de forêts; la lune montait dans le ciel et reflétait la forêt dans la glace. » Le conteur nous fait pénétrer ensuite dans ces paisibles intérieurs où tout annonce une antique tradition. La chaise sculptée semble prête à parler, la pendule glousse familièrement, et le feu de bouleau qui crépite au foyer raconte, pendant les longues veillées, l'histoire tragique ou souriante des ancêtres. Dans la belle saison, nous voyons les murs se tapisser de feuillages odorans, et les branches de genévrier semées par terre pour célébrer le retour d'un fils ou dire la bienvenue à une fiancée.

La plus caractéristique de ces histoires est celle d'*Arne*. Ce paysan

poète offre un type vrai, celui du Norvégien solitaire et sérieux, triste et renfermé, cachant sous sa rudesse une âme étrangement sensible et rêveuse. Il est né dans la haute montagne, près d'une cascade dont le mugissement monotone rappelle « la voix de l'éternité. » Le père, un tailleur musicien, brillant danseur et enjôleur de filles, avait séduit la simple et bonne Margit, puis l'avait abandonnée; l'enfant est élevé en grande solitude et tristesse. Plus tard, Margit épouse par pitié son séducteur tombé dans la misère. Arne grandit entre ce père vicieux et cette mère fidèle, qui se le disputent comme le mauvais et le bon ange. C'est la mère qui l'emporte par sa douceur et sa résignation; dans le retour de l'enfant vers elle éclate déjà son ardente sensibilité. Un jour, poussé par son mauvais père, l'enfant a offensé sa mère; elle lui jette un long et douloureux regard. « Une chaleur brûlante lui passa sur tout le corps. Il sauta de la table où il était assis, sortit, se jeta sur la terre comme pour s'y enterrer, puis, ne trouvant pas de repos, il se releva pour s'en aller. Il passa près de la grange dans laquelle sa mère était assise; elle cousait un vêtement pour lui. Elle avait l'habitude de chanter lorsqu'elle travaillait seule; maintenant elle se taisait. Elle ne pleurait pas, elle cousait simplement. Alors Arne n'y tint plus, il se jeta devant elle dans l'herbe, la regarda et se mit à sangloter. — Je savais bien que tu étais bon, dit-elle. — Mère, chante quelque chose pour moi, dit l'enfant, sans quoi il me semble que je n'oserai plus te regarder. » Alors, d'une voix douce, elle murmure quelques versets, tandis que l'enfant reste la tête sur ses genoux, et s'endort dans une vision éblouissante. Telle est la puissance du sentiment intime chez cette race, que le chant a sur elle une influence éducatrice prédominante. Il est l'expression de cette religion individuelle qui se mêle à tous les actes de la vie comme une grave pensée. Le développement d'Arne est tout intérieur. Le père étant mort, il reste seul avec sa mère. Celle-ci ne vit que pour son fils; mais le jeune homme devient de plus en plus songeur et renfermé. Il fuit la société, et, par amour de la solitude, se fait pâtre et bûcheron. Printemps, été, automne, il reste dans la forêt, coupant du bois, lisant, rêvant, taillant des lettres dans l'écorce des arbres. Un violent désir le tourmente, le désir des voyages. Son seul ami, le fils d'un capitaine de vaisseau, est parti pour l'Amérique. Depuis ce jour, il n'a qu'une pensée, le suivre, sortir de son étroite vallée, s'arracher aux souvenirs funèbres de son enfance, voir la mer et le vaste monde, y chercher le bonheur. A l'effroi de sa mère, il ne lit que des livres de voyage et reste absorbé des heures sur des cartes géographiques. Il se garde bien de rien dire à personne de ses projets, car, en vrai Norvégien, il est farouche, ombrageux, muet. Plus un sentiment a de profondeur et d'énergie,

moins il est capable de l'exprimer; le silence pèse sur lui comme une montagne impossible à soulever. Heureusement que l'âme tendre et riche qu'il porte en lui comme une source pure dans une caverne ténébreuse trouve une issue dans le chant. Arne a le don de poésie. Ceci n'a rien d'extraordinaire en Norvége, où tout paysan reçoit une certaine instruction, est souvent bercé de vers et de musique. Biœrnson peint au vif ce poète spontané, resté complétement homme du peuple, mais qui par momens trouve des paroles et des rhythmes pour sa souffrance ou son désir. « Comment fais-tu quand tu composes tes chansons? lui demande une jeune fille curieuse. — Je retiens les pensées que d'autres laissent s'envoler. » Souvent, lorsqu'il marche, les mots flottent devant ses yeux comme des flocons de neige, et, lorsqu'il s'assied sur une hauteur, ses pensées s'étendent sur la vallée comme les fils de la Vierge qui oscillent dans l'immensité bleue. Dans cette exaltation, les paroles viennent toutes seules et forment des harmonies qui répondent au mouvement intérieur. C'est dans une disposition semblable qu'il compose son meilleur chant, celui qui le révèle tout entier :

« Quelqu'un peut-il me dire ce que je verrais — au-delà des roches hautes? — Maintenant, hélas! mes yeux ne voient que leur neige éternelle. — Là, en bas, pourtant tout verdoie au bord du torrent et du lac! — Je ne puis me refuser le vœu de ma vie, — dois-je le tenter, mon voyage?

« Il monte haut, l'aigle, d'un fort battement d'aile, — par-dessus les roches hautes. — Il s'élance vers le jour jeune et puissant, — et rassasie son courage dans la libre chasse; — il s'abat selon sa convoitise, — et se pose aux plus lointains rivages.

« Pommier feuillu qui frissonnes, dis, veux-tu t'élancer, toi aussi, — par-dessus les roches hautes? — Ah! qu'un vent t'arrache avec tes racines, et tu secoueras ta neige sur les neiges éternelles! — La paix des vallées ne te suffit pas. — Des oiseaux se balancent sur tes branches. — Les chants et les parfums des terres lumineuses folâtrent dans ta couronne.

« ... Ah! ne passerai-je jamais, jamais, — par-dessus les roches hautes? — Ce mur de pierre me frappe d'épouvante. — Doit-il jusqu'à mon dernier jour, de sa crête de glace, — peser sur moi, terrible comme un sépulcre, — enchaîner à toujours mes bras et mon courage?

« Non! des ailes! je veux partir! loin, loin! — par-dessus les roches hautes! — Ici le temps rampe comme un fantôme et me ronge le cœur. — Mon cœur pourtant est jeune, il est fort et hardi, — il brûle d'escalader ces cimes étincelantes, — dussé-je à leur pied me fracasser contre le roc!

« Un jour, je le sais, mon courage me conduira — par-dessus les

roches hautes! — Déjà m'appelle le flot gonflé du torrent. — Et pourtant, ô mon Dieu, bien douce est la patrie, — dussé-je ne jamais assouvir la soif de mon âme, — que ta volonté soit faite! »

Eh bien! non, serait-on tenté de s'écrier en se laissant entraîner par le mouvement lyrique de ces strophes, pourquoi cette résignation chrétienne après cet élan viril? Encore un effort, hardi montagnard! Romps les liens qui te retiennent, oublie la jeune fille qui t'attend de l'autre côté du lac, franchis les monts. Le navire hisse ses voiles dans le port, fais-toi matelot pour voir les hommes et le monde, ou tente la fortune au-delà des mers. Tes forces cachées qui s'endorment dans le silence de ta vallée se déploieront, ton esprit s'élargira, ta langue se déliera, les fatigues et les déceptions même te feront homme. Ta foi au travail, ton amour de la liberté et ton aspiration idéale, ces nobles étincelles ne s'éteindront sous aucune zone, elles s'enflammeront dans la lutte. Et si tu ne trouves pas de patrie dans le Nouveau-Monde, reviens bâtir sur ton coin de terre une maison plus large, où les échos d'autres peuples s'uniront aux suaves mélodies du nord. — Mais ce serait là sortir du cadre de l'humble idylle norvégienne et, disons-le, du caractère discret et tranquille, quoique mâle et vigoureux, d'Arne, car si l'instinct voyageur s'agite souvent dans le Norvégien, son culte du pays natal et de la patrie est encore plus vivace. Voilà pourquoi cette pensée qui retombe à la fin après l'essor audacieux a quelque chose de touchant. Ne dirait-on pas que c'est le vieux fond scandinave qui perce dans ce vague et vaste désir de voyage? Seulement l'antique soif d'aventures et d'action a été refrénée par le christianisme, tempérée par des siècles de repos et changée en inoffensive mélancolie.

L'histoire d'Arne se termine simplement et gaîment. Au moment où son envie de partir va l'emporter, un charme inattendu le surprend et le retient. Un jour qu'il est assis entre les buissons, une scène riante de bonheur virginal frappe ses yeux. Deux jeunes filles se disent adieu et ne peuvent se séparer. L'une est la fille du pasteur, l'autre, Eli, son amie passionnée, est fille de paysan, mais a reçu par sa compagne une éducation quelque peu supérieure à son rang. C'est elle qui jette un sort au jeune homme farouche. Un sentiment tendre dont il ne se rend pas compte d'abord l'envahit. Comment cet amour triomphera-t-il du désir de partir? Comment la grande aspiration vers l'inconnu va-t-elle s'apaiser en se repliant sur une femme? Voilà l'intérêt du récit. Le dénoûment a de la grâce et de l'imprévu. Par hasard, Eli a trouvé la feuille volante sur laquelle Arne a jeté son chant de départ dans un moment d'invincible

tristesse. Quelle surprise lorsqu'un jour il entend chanter ces strophes par la voix de celle qu'il aime!

« Il alla plus loin comme s'il allait dans l'infini, mais plus il allait, plus il s'approchait de la ferme qu'habitait Eli. Le brouillard avait disparu, le ciel se voûtait comme une arche bleue d'une crête de rochers à l'autre, les oiseaux nageaient dans l'air trempé de soleil et s'appelaient à longs cris, des millions de fleurs riaient dans les champs; ici, aucune cascade mugissante ne menaçait la joie, mais tous les êtres, ravis de vivre, se mouvaient, chantaient, reluisaient, jubilaient vers le ciel sans cesse ni repos.

« Arne se jeta dans l'herbe sous une montagne, regarda vers le village et se détourna pour ne pas le voir plus longtemps. Alors il entendit au-dessus de lui une voix claire et brillante moduler un chant comme il n'en avait jamais entendu. Elle résonnait par-dessus la pelouse entre les gazouillemens d'oiseaux, et, avant qu'il eût reconnu la mélodie, il savait déjà les paroles, car cette mélodie lui était la plus chère, et ces paroles il les avait portées en lui-même depuis son enfance et les avait oubliées le jour même où il les traça sur une feuille. Il s'élança en sursaut comme pour saisir les sons de la voix cristalline, puis il resta immobile pour écouter, car la première strophe, puis la seconde, puis la troisième descendait jusqu'à lui.

« ... Il l'aperçut enfin à travers les buissons. Le soleil tombait droit sur la jeune fille. Elle était assise sur le versant dans son corsage noir sans manches, elle avait sur la tête un chapeau de paille légèrement incliné, et sur ses genoux un livre avec une foule de fleurs des champs; sa main droite plongeait comme en rêve dans cette luxuriante végétation. Son bras gauche était appuyé sur son genou, et sa tête reposait sur sa main. Elle regardait dans la direction d'un oiseau qui venait de s'envoler. De sa vie, Arne n'avait rien vu ni rêvé d'aussi beau. Le soleil jetait tout son or sur elle et enveloppait d'une auréole la place où elle était assise. La voix vibrante semblait encore onduler dans l'air, quoiqu'elle eût expiré depuis longtemps. Arne pensait, respirait et palpitait pour ainsi dire dans cette mélodie. D'étranges pensées lui venaient, comme si ce chant dans lequel il avait exhalé tout son désir, oublié par lui, avait été retrouvé par elle.

« ... Tout à coup elle se leva, secoua les fleurs de dessus sa robe, et poussa un grand cri de joie qui monta haut dans les airs et résonna jusqu'à l'autre rive du lac; puis, prenant sa course, elle disparut entre les arbres. »

Ainsi Arne entend sa pensée intime exprimée pour la première fois par la voix de la jeune fille. En trouvant le secret de son cœur,

elle l'a fixé pour toujours. Il suffit qu'il entende cette mélodie, tant couvée et tant cherchée, s'élancer vivante et douloureuse d'une poitrine de vierge, pour étancher la soif de son âme. Vérité profonde sous forme naïve : dans ses plus ardentes aspirations vers le lointain et l'inconnu, l'homme se cherche toujours lui-même; grand ou petit, il cherche ses frères à travers le monde et veut se reconnaître en des âmes sœurs. Son désir partagé est près d'être assouvi, sa souffrance comprise est presque une félicité.

Après Arne, si sombre et si renfermé, Biœrnson a peint Eivind, *le Joyeux compagnon*, doué d'une gaîté intrépide et d'un rire à toute épreuve. De même que la montagne a deux côtés, l'un fantastique et ténébreux, qui suggère les rêves, les tristesses, les désirs, l'autre riant et clair, qui avive et pousse à l'action, de même il y a deux types de montagnards, le premier pensif et rêveur, l'autre gai et tout en dehors. Moins original, ce dernier a le charme d'un bel entrain, d'une joie saine et comme d'un souffle vif de glacier qui vous vient en plein visage et fouette le sang. Plus tard, avec *la Fille du pêcheur*, l'auteur s'est lancé dans le roman et s'est posé un problème hardi. Une enfant de la côte, fille de marin, élevée au milieu de matelots, mais douée d'une riche nature, s'élève par sa volonté au rang de grande actrice ayant conscience de sa dignité et de sa mission. Ce démon de fille cache une âme fière et indomptable sous le caractère chatoyant et fugace d'une ondine. Impénétrable, elle cache son dessein à tout le monde, le poursuit avec une opiniâtreté toute norvégienne et l'exécute malgré cent obstacles. La partie du récit où Pétra, repoussée de sa maison, errante, abandonnée, est recueillie dans un presbytère, où la bonté, la beauté, tout le monde moral s'entr'ouvre à ses yeux éblouis, est d'une psychologie captivante. J'ajoute que ce roman contient trop de hors-d'œuvre, tandis que les phases capitales du développement de l'héroïne sont brusquées : puis le ton manque d'unité; en quittant sa première manière, l'auteur veut prendre le ton léger du romancier mondain, il n'y réussit qu'à moitié, et son œuvre, d'ailleurs si neuve, y perd beaucoup. Le grand mérite de Biœrnson, c'est d'avoir créé la pastorale norvégienne. En cela, il a doté sa patrie et la littérature européenne d'un genre nouveau qu'on est heureux de saluer. Sans doute il manque encore de plusieurs qualités pour atteindre l'harmonie et la clarté qui donnent la perfection. Le dialogue a tout le décousu de la conversation, et la narration s'égare parfois en détails obscurs et surperflus; en un mot, ce n'est point l'art suprême qu'on admire dans *la Petite Fadette* ou dans *la Mare au Diable*. Par contre, ces idylles norvégiennes ont plus de saveur et de vraie poésie que les contes villageois d'Auerbach, trop souvent entachés de morale bour-

geoise et de prétention philosophique. Ici, on oublie tout système pour se laisser transporter dans un monde écarté, au milieu d'un peuple naïf et vigoureux qui puise dans sa vie contemplative une incontestable noblesse. L'esprit se rafraîchit et s'élève auprès de ces races silencieuses qui sont pour l'humanité des réservoirs de force et de jeunesse, et se montrent capables, le jour venu, des plus surprenantes éclosions.

IV.

Biœrnson a fait plus que de peindre les Norvégiens d'aujourd'hui, sa grande ambition a été de créer le drame national de son pays en remontant à la source du génie scandinave. Dans cette entreprise, il a sinon réussi, du moins frayé des voies entièrement nouvelles. Ses prédécesseurs dans la littérature du nord, le Danois OEhlenschlæger, le Suédois Tegner, avaient bien renouvelé les vieilles traditions; mais, imbus d'idées étrangères, ils étaient restés comme à la surface du caractère national. L'esprit original et primitif d'un peuple n'est pas chose facile à connaître; en tout pays, les églises de tout genre et le nivellement démocratique ont travaillé à l'effacer. Il vit pourtant dans ce paysan, dans ce fonctionnaire, dans ce soldat, dans cet homme en habit noir d'aujourd'hui; mais, pour deviner cette âme cachée, il faut le profond coup d'œil, mieux encore, il faut en sentir le souffle en soi. Notre poète, lui, est un vrai tempérament scandinave, mélange d'énergie virile et de rêverie sombre, d'âpreté sauvage et de douceur profonde. Il lui a été donné d'exprimer vigoureusement ce vieux caractère national qu'on retrouve dans l'histoire du nord et qui persiste dans la race. Les traditions héroïques de la Norvége l'attirèrent de bonne heure. « Nous songeons toujours encore, dit-il, à la vieille nuit des sagas, pleine de lueurs. » L'époque à laquelle l'imagination de Biœrnson se reporte de préférence va du XIe au XIIIe siècle; c'est le temps héroïque de la Norvége, où le mythe se mêle à l'histoire. Alors vécurent les Harald Harfager, les Olaf, les Hakon, les Sverre, rois guerriers et marins dont la domination s'étendait jusqu'aux Orcades, à l'Islande, sur toutes les mers du nord. Dans les guerres civiles, dans les expéditions aventureuses, se déployaient à l'aise les passions encore indomptées de cette race.

Le premier drame de Biœrnson est une de ces tragédies domestiques qui abondaient chez les iarls d'alors. *Houlda* est la dernière survivante d'une famille qui fut toujours en lutte avec celle des Aslak. Un jour, on rapporte dans sa demeure son père tué; la mère en mourut, pour son bonheur, dit sa fille. L'orpheline Houlda est menée de force dans la demeure des Aslak et élevée parmi les fils

de la maison. Malheur à leur race! Elle sera comme un feu allumé à la base de ce tronc et en consumera les branches vertes. Elle grandit, solitaire et farouche, dans la famille ennemie. « Je marchais au milieu de ces hommes comme dans le crépuscule des forêts gigantesques dont les cimes chuchotent entre elles tandis qu'en bas règne un silence de mort. J'errais inquiète parmi les troncs nus, cherchant une issue et ne la trouvant pas. » Les femmes la craignent et la noircissent à l'envi. « La folle flamme des sens, dit la vieille Hallgerde, comme une lave souterraine, brûle en elle et fait pétiller de volupté hardie chaque goutte de son sang. » Cependant les fils d'Aslak sont tous épris de cette fière beauté et se la disputent brutalement. Elle les hait tous à mort, mais pour se délivrer de leurs obsessions elle épouse le plus fort, Gudleik. Quelque temps après, elle rencontre Eiolf Finson, chef des armées du roi de Norvége. Alors cette âme impétueuse si longtemps comprimée s'élance vers lui, toute brûlante dans un regard qui le fixe sur place. « Est-ce notre faute, dit-elle plus tard, qu'à notre premier regard près de l'église, là-bas, nous pâlîmes violemment tous les deux? » Dès cet instant, ils s'appartiennent sans savoir qui a séduit l'autre, et bientôt sont rivés ensemble par toutes les ivresses de la passion. Pendant les heures d'attente, elle croit le voir devant elle dans la salle sombre. « Tu abaisses puissamment ton regard sur moi. Le front que je couvrais de baisers se penche vers moi plein de félicité et de bonheur, et tous les nuages s'envolent loin, loin, et ma poitrine est libre. Je te vois, Eiolf, je vois tes boucles hardies qui roulent follement entrelacées sur ta nuque. Je vois aussi ton bras, ton fort bras de héros; souvent il porte la mort, mais pour moi il n'a que des caresses et me berce doucement! » Pourtant elle est encore la femme de Gudleik, l'esclave d'un Aslak; elle excite son amant à le provoquer; Eiolf se bat avec Gudleik et le tue. Ici commence la tragédie. Eiolf suivra-t-il Houlda dans la voie sanglante où elle l'entraîne? ira-t-il s'exiler avec elle en Islande après avoir exterminé la famille ennemie? La passion l'y pousse, mais une vague anxiété, peut-être aussi la gloire, le retiennent. Ce qui le trouble par-dessus tout, c'est un souvenir d'enfance, une jeune fille de la suite de la reine qui semble vouloir l'arracher à sa destinée. Houlda s'en doute. « Ton regard est double, dit-elle; qui le rend équivoque? » Mais près d'elle il retombe sous le charme. C'est une fascination mêlée de terreur :

« Eiolf. — O sombre magicienne! à peine te vois-je, aussitôt le château royal s'enfonce sous terre derrière moi, le rocher s'entr'ouvre, engloutissant armes et flambeaux, le dernier couple de danseurs disparaît en me faisant signe de la main, les molles harmonies de la harpe

se taisent, les dernières voix de la fête ne sont plus que des plaintes dans la nuit, le page hardi qui présentait la coupe d'hydromel recule effaré! Le cercle des convives, les voix tentatrices des femmes, tout fuit, tout s'éteint. Le manteau de l'évêque s'envole, et, Dieu me pardonne, avec lui toutes ses paroles. Que veux-tu, femme? Regarde, je suis là. Que veux-tu de plus? Gudleik a déjà disparu.

« ..... HOULDA. — Écoute-moi, mon Eiolf, ton cœur est-il vraiment profond et grand? Dis! ou crois-tu que le torrent qui gronde entre les roches est plus profond encore?

« EIOLF, la pressant doucement. — Tais-toi, Houlda!

« HOULDA. — Non, non! ton cœur est plus vaste pourtant, il dépasse mes plus hautes pensées, il est si profond que je puis m'y abîmer. Je serai heureuse, n'est-ce pas?

« EIOLF. — Oui, Houlda, oui! Que vaudrait mon courage, s'il ne pouvait te conquérir une vie splendide?

« HOULDA, l'enlaçant. — Je te crois et me cramponne à toi. Pourvu que Dieu te protége devant la race des Aslak...

« EIOLF, montrant son cœur. — Ils n'ont pas la force de porter la mort jusqu'ici.

« HOULDA. — Quand je jette mes bras autour de toi, je les défie, je les menace!

« EIOLF. — Notre meilleure défense, c'est mon épée.

« HOULDA. — Te fies-tu plus à elle qu'à moi? Alors, Eiolf, tu te trompes.

« EIOLF. — Étroitement unis, nous pénétrerons jusqu'au bonheur!

« HOULDA, insinuante. — Le bonheur est craintif, il faut le guetter pour le saisir.

« EIOLF, doucement. — Eh bien!... à travers les ténèbres... glissons-nous vers lui.

« HOULDA, de même. — Montre-moi le chemin, et sans bruit je te suivrai.

« EIOLF, toujours à voix basse. — Il n'est pas loin,... il me semble que je le vois.

« HOULDA. — Ton regard étincelle... Sais-tu qu'il éblouit?

« EIOLF. — La nuit couvre la retraite où dort la félicité.

« HOULDA. — Ta main tremble... Te fait-elle peur, cette félicité?

« EIOLF. — Si sombre est sa magie, que j'ose à peine la saisir.

« HOULDA. — Courage! je la vois aussi.

« EIOLF, violemment. — Toi aussi? (A voix basse.) Eh bien! soit, n'hésitons plus.

« HOULDA. — Viens donc!

« EIOLF. — Oui, viens!

« HOULDA, élevant subitement la voix. — Mon chemin traverse les mers, il mène en Islande.

« EIOLF, reculant effrayé. — En Islande? Comment?

« ..... Houlda. — Oui, en Islande! Après-demain, nous hissons les voiles. Nos désirs les gonfleront, et rugisse derrière nous la tempête des calomnies et craque le mât dans la bourrasque; sur la vague voyage la douce espérance; caressante, elle frappe les planches du navire et s'élance en dansant vers la terre où la paix nous attend! Le jour s'évanouira dans les airs avec la côte de Norvége; déjà elle est là, cette paix, elle brille dans le ciel bleu, elle chante dans nos baisers, elle murmure dans nos rires. Voici les montagnes dont la tête touche les nuages. Nous crions terre, et nos joies auront une patrie! »

Il promet de la suivre, mais au fond il hésite. Le lendemain, dans la forêt du château royal, les femmes de la reine mettent malicieusement en présence Eiolf et Swanhilde. La causerie, enjouée d'abord, tourne au sérieux. La fraîcheur matinale de cette âme, son amour, son dévoûment, le ressaisissent. Il croit échapper par elle à la puissance redoutable qui l'enveloppe. Subjugué finalement. il lui promet de la retrouver le soir à la danse; mais Houlda, immobile et cachée, a épié l'entretien, elle voit l'homme auquel elle a jeté sa vie en pâture la trahir et lui échapper, la nef superbe de son bonheur chavire sous elle comme un vaisseau en pleine mer; elle jure de ne pas s'engloutir seule. Elle sait que la nuit, par son charme secret, lui ramènera Eiolf malgré sa promesse donnée à l'autre. En effet, lorsqu'elle éteint son flambeau, il entre pâle et triste; il vient, non pour fuir en Islande, mais pour l'adieu. A la voix de Houlda, la pensée du départ revient miroiter devant ses yeux, son sang de roi de mer lui bouillonne dans les veines, il se voit avec elle sur un navire, là où les flots chantent un chant de fiançailles seul digne de leur amour; mais il est trop tard, — le voulût-il, elle ne veut plus, elle a vu l'invincible hésitation qui divise son âme et l'enferme dans un cercle fatal. « Qu'il est digne d'amour et digne de la mort, dit-elle, et dusses-tu vivre cent ans, jamais tu ne comprendras comment je t'ai aimé! Ce que j'ai pensé aujourd'hui, ce que j'ai souffert, une vie entière ne suffirait pas à l'expier. C'est pourquoi, Eiolf, arrache-toi de moi, si tu peux! Dans ta forte poitrine, j'avais vu quelque chose qui pouvait m'élever haut, haut... je ne sais pas jusqu'où! Je m'y suis attachée, et, par le ciel sublime! jamais personne n'a tenu plus ferme. Si tu ne peux plus me porter, il faut tomber avec moi, je t'entraîne dans l'abîme! » Elle a fait cerner la maison de bois par des hommes armés en leur ordonnant d'en ceindre la base d'un feu de charbons. Le palais embrasé s'effondre sur Houlda rayonnante d'une joie sombre et sur Eiolf, fasciné sous sa dernière étreinte. Ainsi finit mainte saga islandaise.

Voilà le premier, peut-être le plus remarquable drame du poète.

Quelques obscurités, quelques invraisemblances ne peuvent affaiblir la vigueur du tableau. Ce qu'il y a de beau dans cette pièce, c'est la grandeur tragique de l'héroïne. En elle, le fort génie scandinave se déchaîne et rompt les digues comme un magnifique torrent des Alpes. Houlda a du sang de magicienne et de walkyrie dans les veines, sa passion concentrée prend naissance au plus profond de son âme et fait irruption dans la furie des sens par explosions volcaniques. Ses crimes ne sont que les éclats superbes d'une nature puissante qui ne souffre point d'obstacle. Elle s'est précipitée tout entière dans un fier amour pour un homme d'audace héroïque et de désir vaste comme elle; avec lui, elle irait gaîment sombrer en plein orage, mais une fois trahie, et en cela encore elle est bien Scandinave, sa vengeance est implacable, l'amour pour lequel elle meurt et tue ne se rallume qu'à la flamme du bûcher.

Un mot encore des autres drames de Biœrnson. *Entre les batailles* est un curieux épisode des guerres du roi Sverre, plein de couleur locale, où ce monarque populaire apparaît en conciliateur, et qui lance le lecteur au beau milieu de l'enthousiasme guerrier de l'époque. *Le roi Sigurd* est également un personnage historique; l'auteu en a fait une longue trilogie qui offre, comme tous ses drames, des passages hors ligne, mais il n'y a dans l'ensemble ni unité, ni enchaînement. Le héros, en se repentant à la fin, devient infidèle à son caractère. En général, Biœrnson a beaucoup à gagner pour la clarté de l'exposition et la logique des dévéloppemens. En ceci comme en beaucoup de choses, Corneille, Shakspeare ou Schiller peuvent lui servir de maîtres. Sa langue sobre, forte, pleine d'éclairs, est parfois énigmatique et trouble; mais il a ce qui ne s'acquiert pas, un tempérament profond et puissant, la vigueur et le jet poétiques.

Ce tempérament, je l'ai dit, est la vraie nature scandinave, énergique, anguleuse, au fond riche et passionnée, qui, au milieu de ses rudesses, se montre tout à coup émue et comme captive d'un sentiment tendre; pareille aux génies des eaux dans les ballades, elle ne résiste pas à la musique, devient humble et douce à ses accens. Ardent patriote, grand partisan du scandinavisme, Biœrnson a le culte de la Norvége. Il la compare quelque part à une aïeule qui prend ses enfans sur ses genoux, les berce de légendes et les mène aux tombeaux des héros; puis la vision grandit et devient une divinité qui s'élève sur les montagnes, et dont le manteau, d'une clarté lunaire, flotte jusqu'au pôle. « Alors s'apaise la flamme de l'enthousiasme; vénérable, elle nous baptise de son esprit, les hauts glaciers se colorent et flamboient rouges. Cette flamme sacrée nous dit : Soyez fidèles jusqu'à la mort. » C'est cette divinité qui l'inspira le jour où il composa son *Chant du Wiking* (roi de mer), où l'an-

tique génie norvégien reparaît tout entier. Il faut être un enfant de la mer pour en parler ainsi :

« C'est vers la mer que s'élance ma pensée, là-bas où elle roule tranquille et grande. Avec la violence de rochers qui tombent, elle voyage éternellement au-devant d'elle-même. Splendide, le ciel se penche sur l'horizon. La mer appelle la terre et l'assaille sans trêve et ne recule pas. Dans la nuit d'été, dans la tempête d'hiver, elle charrie en gémissant le même désir.

« Sous le regard de la pleine lune s'éveille l'ouragan, la nuée s'effondre, et tombe l'eau torrentielle, la mince langue de terre est enlevée, et les plus solides rochers s'émiettent pendant que la mer roule vers l'éternité. Ce qu'elle engloutit suivra les routes ténébreuses de l'abîme, ce qui s'enfonce ne remontera plus. Aucun messager ne vient, on n'entend pas un cri. Ce que murmure la mer, nul ne le comprend.

« O mer! ta grande et lourde tristesse me pénètre, elle pèse sur mes espérances fatiguées, et comme tes oiseaux voyageurs s'envolent mes désirs anxieux. Que ta froide haleine rafraîchisse ma poitrine! La mort nous suit sûrement, elle guette sa proie, mais en attendant jetons hardiment les dés de la vie! Ouvre tes abîmes, mer avide, tu ne m'auras pas de longtemps! Dresse comme des tours tes vagues crénelées, je les brave! Remplis seulement ma grande voile, ô mer mugissante, de tes ouragans de mort, d'autant plus vite la fureur de ta vague portera ma nef flottante vers les grands fleuves paisibles et endormis!

« Pourquoi suis-je debout solitaire au gouvernail? Je suis abandonné de tous, oublié de la mort, quand une voile étrangère de loin me fait signe et que d'autres navires se glissent dans la nuit! J'observe les profonds tourbillons, j'entends soupirer le cœur de la mer lorsqu'elle reprend haleine, j'entends les coups des vagues contre les poutres, passe-temps de ma muette tristesse. Alors lentement s'enfle et déborde mon désir et je sens en moi, profondes comme la mer, tes douleurs, ô nature universelle! La froideur de la nuit et les frissons de la fièvre préparent l'âme au royaume de la mort!

« Puis vient le jour, et sur d'immenses arches de lumière le cœur s'élance vers l'azur. Le navire hennit comme un cheval de mer, se couche sur le flanc et rase voluptueusement la vague glacée. Le mousse grimpe en chantant le long du mât et déroule au vent la voile qui se gonfle de joie. Les pensées se chassent comme des oiseaux inquiets autour du mât et des vergues sans pouvoir se poser. Oui, vers la mer, laissez-moi que je parte! Ah! laissez-moi voguer et tomber en voguant!

« On m'ensevelira dans un lin mouillé, là où un éternel silence me recouvrira, tandis que la vague qui se gonfle et se regonfle sans cesse roulera mon nom vers la plage dans les grandes nuits magnifiques où la lune argente la surface de l'Océan. »

En vérité, ce chant peut se comparer aux fameuses strophes à la mer qui terminent si magnifiquement le quatrième chant de Child Harold; mais tandis que nous trouvons là-bas le ciel lumineux et la robe d'azur de la Méditerranée, nous entendons gronder ici l'Océan sans limites, et la désolation des mers polaires vient peser sur nous. Cependant, pour être à la hauteur de lord Byron, il manque à ce roi de mer qui parle par la bouche d'un de ses rejetons la large idée, l'ardent sentiment de l'humanité qui débordait de ce grand cœur révolté, ce cœur qui, comme dit Alfred de Musset,

Sur terre autour de lui cherchait pour qui mourir.

Par là, j'exprime ce qui manque encore à la poésie scandinave, c'est l'esprit cosmopolite. Je disais au début de cette étude que ce qui caractérise les renaissances littéraires au XIXe siècle, c'est le réveil du génie des races. Il est à prévoir et à souhaiter que le caractère des littératures européennes, telles qu'elles se constitueront à l'avenir, conservera, renforcera cet esprit, mais en y joignant l'esprit cosmopolite. Pour être original, il faut être de sa nation; pour être large, il faut être humain. Le progrès des peuples ne saurait consister dans l'effacement des races sous un nivellement universel, la barbarie serait préférable à cet aplatissement, mais dans le développement varié des races au contact les unes des autres. Aussi le véritable esprit cosmopolite, loin d'être la négation de l'individu et de la race, n'en est-il que l'épanouissement, l'élargissement graduel. Les peuples scandinaves ont retrouvé leur génie propre, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez; ce qui leur manque encore, c'est la culture philosophique, les vastes horizons de l'histoire, et ce qu'on peut nommer le grand courant indo-européen. Leurs aïeux les Northmans, ces hardis écumeurs de mer, sur leurs navires qu'ils disaient vivans, cinglaient toujours vers le sud, et parfois y trouvaient des royaumes. Leurs descendans ont encore dans le domaine intellectuel de l'Europe plus d'une conquête à faire; qu'ils cherchent, ils trouveront. C'est sur ce souhait que j'aime à les quitter.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA

MORTALITÉ DES NOUVEAU-NÉS

ET

L'INDUSTRIE DES NOURRICES EN FRANCE

I. *Bulletin de l'Académie impériale de médecine* (MM. Husson, Fauvel, Boudet, Blot, Chauffard). — II. *De la Mortalité des nourrissons en France*, par M. le Dr Brochard. — III. *L'Industrie des nourrices*, par M. le Dr Du Mesnil.

Depuis longtemps déjà, l'excessive mortalité qui, dans certaines parties de la France, pèse si lourdement sur les enfans du premier âge préoccupait vivement les médecins et les économistes. Les tristes révélations de la cour d'assises, les faits si nombreux et si importans consignés dans les publications des docteurs Brochard et Monot (de Montsauche), les discussions qui depuis quatre ans se continuent à l'Académie de médecine, ont montré toute l'étendue du mal et ont permis d'en apprécier les véritables causes. Malheureusement le doute et l'incertitude subsistent quand il s'agit d'indiquer le remède. Quelques mots échangés à la tribune du corps législatif, dans la séance du 5 février, entre MM. de Dalmas, Jules Simon et le ministre de l'intérieur, nous font prévoir, et nous pouvons dire, nous font espérer de prochains et solennels débats qui produiront, quoi qu'il arrive, un résultat utile en appelant sur ce point l'attention du pays tout entier.

Il est en effet des questions que ne peuvent résoudre ni les investigations du savant ni les enseignemens de la science, des abus que ne peuvent empêcher ni la prévoyance du législateur ni les prescriptions de la loi, des fraudes et même des crimes que la vi-

gilance de l'autorité est impuissante à réprimer. Pour que le mal soit prévenu, pour que le bien soit réalisé, il faut que chacun comprenne à quel point il est lui-même intéressé à ce que le but indiqué par la science, prescrit par la loi, poursuivi par l'administration, soit facilement et complétement atteint, et un pareil résultat ne saurait être obtenu qu'en faisant connaître à tous la vérité, quelque triste qu'elle puisse être.

Diminuer la mortalité des nouveau-nés est un problème dont la solution doit préoccuper chacun de nous comme homme et comme citoyen. Tous nous pouvons être douloureusement frappés, soit directement, soit dans nos proches, par le deuil que la mort d'un enfant répand sur une famille; tous nous sommes intéressés à ce que la nation soit puissante et glorieuse. Si la prospérité matérielle, si la puissance réelle d'un peuple, dépendent du nombre de bras qu'il peut mettre au travail et de l'intelligence qui les dirige, si sa force militaire dépend du nombre d'hommes qu'il peut mettre sous les armes, la situation de notre pays est digne de toutes nos préoccupations. Déjà nous l'avons montré (1), notre puissance relative, basée sur le chiffre de notre population, va en s'affaiblissant depuis l'ère des grandes armées permanentes. Notre population s'accroît avec une lenteur fatale; celle des grands états voisins augmente avec une rapidité consolante pour l'humanité, inquiétante pour l'avenir de notre pays. L'Angleterre double sa population en 52 ans, la Prusse en 54, alors que ce doublement ne s'effectue pour la France qu'en 198 années. Cette faible progression tient à une diminution de plus en plus grande, non dans le chiffre absolu, mais dans le chiffre proportionnel des naissances. Que serait-ce si à cette cause puissante d'affaiblissement nous laissions encore s'ajouter l'excessive mortalité d'enfans déjà trop peu nombreux! Constater la réalité et l'étendue du mal, en rechercher les causes, et, si nous le pouvons, indiquer les remèdes, tel est le but que nous nous proposons.

I.

Dans la première année de sa vie et surtout dans ses premiers jours, l'enfant est exposé à des périls que sa faiblesse rend redoutables. Le froid qui glace ses membres, et contre lequel il n'est trop souvent que fort insuffisamment protégé, une indisposition légère, le seul oubli de quelques précautions hygiéniques, sont pour lui des causes de maladie et de mort. Incapables de supporter des alimens solides, ses organes digestifs exigent une nourriture spéciale, et si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1867.

sa mère ne peut ou ne veut le nourrir, l'allaitement mercenaire, et plus encore l'allaitement artificiel, presque toujours mal dirigé, lui suscitent de nouveaux dangers qu'augmentent dans de formidables proportions l'ignorance et la misère. Il ne faut donc pas s'étonner que la mortalité du nouveau-né ou de l'enfant dans sa première année soit partout et toujours considérable. Si, pour en déterminer l'étendue, nous recherchons, à l'aide de documens publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce, quelle a été pour la France la mortalité des enfans depuis leur naissance jusqu'à un an, en comparant le chiffre des décès au chiffre des naissances, déduction faite des mort-nés, nous voyons que cette mortalité est loin de diminuer. De 1840 à 1854, elle était en moyenne de 16 pour 100; elle monte, de 1855 à 1864, à 18 pour 100; elle s'élève à 19 pour 100 en 1865; il meurt donc en France, depuis leur naissance jusqu'à un an, à peu près 1 enfant sur 5.

Que se passe-t-il à cet égard dans les autres pays de l'Europe d'après les relevés officiels publiés par les gouvernemens? L'Angleterre serait la mieux partagée sous ce rapport, puisque sur 100 enfans de moins d'un an il n'en périrait que 14. Malheureusement nous ne pouvons accepter qu'avec une grande réserve les données des statistiques anglaises pour ce qui concerne le chiffre des naissances et celui des décès des jeunes enfans. L'état civil est confié au clergé, et par cela seul il est entaché d'incertitude; de plus, les enfans morts avant leur cinquième jour sont, pour des raisons que nous ne pouvons développer ici, considérés comme mort-nés, tandis qu'en France, l'inscription à l'état civil étant obligatoire avant le troisième jour, un grand nombre des mort-nés d'Angleterre compteraient parmi les enfans décédés de la naissance à un an.

Pour les autres pays, les chiffres conservent leur valeur. Ainsi, sur 100 enfans venus au monde vivans, il en meurt avant l'expiration du douzième mois : en Belgique 15, en Hollande 19, en Prusse 20, en Autriche 25, en Bavière 30, c'est-à-dire, pour ce dernier pays, près de 1 enfant sur 3 (1).

(1) *Mortalité des enfans au-dessous d'un an.*

France.	1840-1844	4,850,010	naissances	772,384	décès
	1845-1849	4,776,258	—	767,827	—
	1850-1854	4,750,898	—	761,476	—
	1855-1859	4,782,400	—	878,144	—
	1860-1864	4,975,794	—	854,837	—
	1865	1,005,753	—	192,135	—
Angleterre.	1838-1854	9,718,886	—	1,452,902	—
Belgique.	1841-1860	2,670,878	—	408,228	—
Pays-Bas.	1850-1859	1,075,979	—	210,112	—
Prusse.	1859-1861	2,108,027	—	426,844	—
Autriche.	1851-1857	9,220,665	—	2,344,829	—
Bavière.	1835-1860	3,787,126	—	1,144,827	—

A quelles causes peut-on attribuer d'aussi notables différences? Il est difficile de se prononcer sur ce point avec quelque certitude; il faut dire cependant qu'en Angleterre, où la mortalité est à coup sûr peu élevée, la plupart des mères (et l'exemple part de haut) allaitent elles-mêmes leurs enfans, ou, lorsqu'elles ne peuvent le faire d'une manière complète, s'aident du biberon, mais ne se séparent de leurs nouveau-nés que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. En Belgique, comme dans la Grande-Bretagne, l'allaitement par la mère est en légitime honneur, et si les femmes de la classe aisée nourrissent elles-mêmes leurs enfans moins souvent qu'en Angleterre, ceux-ci sont confiés à des nourrices qui ne quittent pas ou ne quittent que très rarement la demeure maternelle. Ce que nous disons pour la Belgique, nous pouvons le répéter pour la Prusse, avec cette différence que l'allaitement artificiel y est un peu plus employé, surtout par les mères qui habitent les grandes villes, et qui par cela même d'une santé peu robuste sont moins fréquemment aptes à l'allaitement naturel. En Bavière, où la mortalité atteint son maximum, les mères, tout en conservant leur enfant auprès d'elles, le confient trop souvent à une femme nourricière (*Kost-Frau*) qui emploie, pour tromper la faim et calmer les cris de son pensionnaire, un petit nouet de linge rempli d'un mélange de pain, de lait et de sucre, mode d'alimentation des plus défectueux.

Les chiffres que nous venons de produire montrent que, si la France est un peu moins favorisée que la Belgique, elle est loin d'être dans une situation fâcheuse relativement aux autres états de l'Europe, et ce n'est pas à la mortalité excessive des nouveau-nés qu'il faut attribuer le faible accroissement de la population française. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue gravement à la diminution du nombre des naissances : c'est la conscription, qui retarde l'époque du mariage, qui affaiblit la race en ne laissant pour la perpétuer que les hommes entachés de quelque infirmité ou de quelque vice de conformation.

De ce que la mortalité des jeunes enfans est moins élevée en France que dans la plupart des pays de l'Europe, cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse être diminuée, et il ne s'ensuit pas fatalement que nous devions nous résigner à perdre un sixième de nos nouveau-nés; mais il faut se garder ici des illusions et des exagérations qui compromettent les meilleures et les plus justes causes. Dire, comme un orateur l'a proclamé à la tribune de l'académie, que « 120,656 enfans sont victimes chaque année des procédés barbares qui sont mis en pratique dans notre pays pour élever les enfans du premier âge, » c'est croire possible et réalisable que la mort n'atteigne pas plus de 1 enfant sur 20, tandis qu'elle en

frappe aujourd'hui 1 sur 5; c'est demander plus qu'on ne pourra jamais obtenir; c'est juger la question avec le cœur et oublier la triste réalité des faits, les douloureux enseignemens de la science. L'égalité devant la mort n'existe pas plus que l'égalité devant l'intelligence et la fortune; qui oserait espérer voir, même dans une société idéale, la majorité des hommes arriver à la longévité du centenaire? Des causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, maintiennent fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé. Les plus importantes sont la faiblesse native, le défaut de soins, l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture.

Les différences si grandes que nous remarquons dans la taille, la constitution, le tempérament, la santé des hommes arrivés à l'âge adulte, différences qui sont dans une assez large mesure le résultat des conditions sociales au milieu desquelles ils ont vécu dans leur jeunesse, nous les trouvons chez l'enfant au moment de la naissance. L'un est vigoureux, bien musclé, ses petits membres potelés annoncent déjà la force, ses joues roses, pleines, rebondies, respirent la santé; l'autre est faible, chétif, ses membres sont grêles, sa figure ridée ressemble à celle d'un vieillard, son être tout entier respire la misère. Il semble né pour mourir et trop souvent il meurt, alors que, dans le même milieu, dans les mêmes conditions extérieures défavorables, le premier enfant, bien qu'affaibli, eût résisté et fût sorti victorieux de la lutte. L'un est l'enfant d'une femme riche de fortune et de santé, l'autre est l'enfant d'une malheureuse épuisée par le chagrin, par les privations et souvent par les maladies. Un fait important rendra évidente cette influence de l'état moral et physique de la mère sur la résistance vitale du nouveau-né dès son premier jour.

Dans cette période de neuf mois qui précède la naissance, l'enfant légitime et l'enfant naturel se trouvent en général dans des conditions bien différentes. Aux douleurs morales — qu'éprouve la fille-mère lorsqu'elle acquiert la certitude de sa maternité — se joignent presque toujours les privations et la misère. Si elle est ouvrière, trop souvent le travail lui est refusé; si elle est domestique, on la chasse; ses ressources s'épuisent, sa santé s'altère, et elle trouve à peine de quoi se nourrir, alors qu'elle doit, aux dépens d'elle-même, nourrir l'enfant qu'elle porte dans son sein. La femme mariée, loin de chercher à cacher sa grossesse par des artifices de toilette nuisibles à l'enfant, prend de bonne heure les précautions qu'exige son état. La fatigue lui est épargnée, pour elle on redouble de soins et d'attentions; aussi devons-nous nous attendre à rencontrer parmi les naissances légitimes un moins grand nombre d'enfans

mort-nes que parmi les naissances naturelles. C'est en effet ce qui existe, et nous allons voir que la proportion des enfans mort-nés ou succombant dans les deux ou trois premiers jours, proportion qui représente la gravité et la fréquence de la faiblesse native, est très différente partout, suivant qu'il s'agit des enfans légitimes ou des enfans naturels.

De 1861 à 1865, sur 100 naissances légitimes, il y eut en Autriche 1 enfant mort-né; en Suède, en Bavière, en Norvége, 3; en Danemark, en Prusse, en France, en Belgique, 4; en Hollande, 5 (1). Pendant la même période, sur 100 naissances illégitimes, il y a eu en Bavière et en Autriche 3 morts-nés, en Suède 4, en Danemark 5, en Prusse, en Norvége, en Belgique 6, en France 8, en Hollande 9. La différence, pour un même pays, est toujours très marquée et parfois elle est considérable, car en France et en Autriche la proportion des mort-nés est double pour les enfans venus hors mariage de ce qu'elle est pour les enfans légitimes. La Bavière seule fait exception : là au contraire la parité existe; mais il ne faut pas oublier que les conditions de fortune exigées pour les mariages en diminuent le nombre à un tel point que le quart des enfans sont illégitimes, et il en résulte nécessairement pour les femmes vivant maritalement une situation qui est toute différente, au point de vue des conséquences physiques, de celle des filles-mères dans les autres pays.

Les effets produits par la faiblesse native, effets qui se traduisent, lorsqu'ils sont au maximum, par une impossibilité pour l'enfant de résister aux influences du monde extérieur, c'est-à-dire par la maladie et par la mort, n'atteignent pas toujours un aussi haut degré de gravité. Lorsqu'ils sont moins marqués, l'enfant peut vivre; mais il est évident que celui qui est faible, chétif, malade avant de naître, demande à être entouré de plus de précautions, exige plus de soins que l'enfant robuste, plein de vie et de santé. Malheureusement c'est à ceux-là même qui en ont le plus besoin que les con-

(1) 1861-1865 (MOYENNE).

	ENFANS LÉGITIMES.		ENFANS NATURELS.	
	nés vivans.	mort-nés.	nés vivans.	mort-nés.
Suède.	120,361	3,898	12,195	601
Norvége. . . .	48,416	1,921	4,132	258
Danemark. . .	46,058	1,885	5,597	293
France.	928,934	39,506	76,000	6,291
Belgique. . . .	141,174	6,599	10,942	757
Hollande. . . .	116,591	6,180	4,768	460
Prusse.	669,695	28,048	60,483	3,649
Bavière.	134,289	4,445	39,389	1,371
Autriche. . . .	639,938	12,059	110,454	3,900

ditions indispensables font le plus souvent défaut. La fille-mère repoussée par tous, sans travail, sans ressources, parfois sans asile, peut à peine se nourrir et n'offre à son enfant qu'un sein tari par les privations. Si elle conserve auprès d'elle son nouveau-né, il souffre et souvent meurt avec elle; si, dans l'espoir de se sauver par le travail en gagnant pour son enfant le prix du lait qu'elle n'a pas, elle le met en nourrice, elle ne peut, faute d'argent, le confier qu'à une de ces détestables industrielles dont le toit de chaume n'est trop souvent que l'antichambre de la mort. Si, plus malheureuse encore, elle l'abandonne à la charité publique, sa vie alors est dans un extrême péril, car la mort l'attend presqu'à coup sûr au seuil de ces tombeaux qu'on appelle les hospices d'enfans trouvés. On ne saurait donc s'étonner que la mortalité des enfans naturels, de la naissance à un an, soit partout supérieure à celle des enfans légitimes du même âge.

D'après les statistiques publiées par le ministère de l'agriculture et du commerce pour les huit années 1858-1865, sur 100 enfans légitimes âgés de moins d'un an, il en est mort 16; sur 100 enfans naturels, il en est mort 32, c'est-à-dire le double. Si pour les autres états de l'Europe aucun document ne nous permet d'établir avec quelque rigueur la même comparaison, nous pouvons du moins remarquer que les pays où il y a le plus grand nombre relatif d'enfans naturels sont aussi ceux où la mortalité des enfans à la mamelle est le plus élevée. Ainsi, pour 1 enfant naturel, la Bavière compte à peine 4 enfans légitimes, l'Autriche et la Prusse en comptent 10, la Belgique en compte 11, la France 12, la Hollande 22, et l'on retrouve à peu près le même ordre, si l'on classe ces pays d'après la mortalité. En tête vient la Bavière, qui perd, comme nous l'avons vu, 30 enfans sur 100, puis viennent l'Autriche et la Prusse; la France conserve son rang, mais il y a interversion pour la Hollande et la Belgique.

A la faiblesse native plus fréquente pour les enfans naturels viennent s'ajouter plus souvent aussi pour eux le défaut de soins et une mauvaise alimentation. De plus beaucoup sont abandonnés, tombent à la charge de l'assistance publique, et la mortalité de ces malheureux enfans est véritablement effrayante. De 1839 à 1858, elle a été de 58 pour 100, c'est-à-dire de plus de moitié, pour les enfans assistés du département de la Seine envoyés en nourrice par les soins de l'administration des hôpitaux. Malgré tous les efforts, malgré une surveillance plus active, elle était encore en 1864 de 39 pour 100. Une excellente mesure prise à cette époque, mesure consistant à ne laisser séjourner à l'hospice des enfans trouvés que ceux qui sont malades et à envoyer tous les autres à la campagne,

a fait baisser la proportion de nos pertes au chiffre encore trop élevé de 30 pour 100 pour les années 1865-1868 (1); mais que pouvons-nous dire des chiffres désastreux publiés par le gouvernement à la suite de l'enquête de 1860, lorsque nous voyons la mortalité des enfans assistés s'élever dans l'Indre-et-Loire à 62 pour 100, dans la Côte-d'Or à 66, dans Seine-et-Oise à 69, dans l'Aube à 70, dans l'Eure et le Calvados à 78, dans la Seine-Inférieure à 87, enfin dans la Loire-Inférieure à 90 pour 100? Laisser mourir 9 enfans sur 10 avant qu'ils aient atteint leur première année, c'est arriver par la mort à la suppression des enfans trouvés; ce serait presque justifier cette inscription qu'un de nos hygiénistes proposait, au commencement de ce siècle, de graver sur la porte de l'hospice des enfans trouvés : « ici on tue les enfans aux frais de l'état. » Bien des causes concourent à amener ces tristes résultats; nous ne les examinerons pas. La question des enfans trouvés mérite d'être traitée à part, et nous espérons pouvoir quelque jour mettre en lumière les funestes effets de la suppression des tours et démontrer la nécessité de les rétablir. L'influence considérable qu'exerce sur la santé l'air plus ou moins pur du pays qu'on habite semble devoir faire présumer que la mortalité des enfans âgés de moins d'un an, faible dans les villes de province, devra être plus faible encore et à son minimum dans les campagnes, pour s'élever au contraire à Paris. Ce n'est pas toutefois ce qui résulterait de la statistique mortuaire, car la proportion des décès infantiles *par rapport aux naissances* est à peu près égale dans les villes et dans les campagnes (18 pour 100 dans le premier cas, 17 dans le second), et Paris est plus heureux encore que les campagnes elles-mêmes. A quoi faut-il attribuer ce surprenant résultat? Les transformations de la capitale, en remplaçant dans les derniers travaux exécutés les jardins particuliers par des boulevards, les arbres par des becs de gaz, auraient-elles rendu Paris plus salubre que le plus favorisé de nos hameaux?

Non, si le chiffre des morts parmi les enfans de moins d'un an est si peu élevé à Paris par rapport aux naissances, cela tient à ce que tous les enfans nés à Paris sont, sans exception, inscrits comme nouveau-nés sur les registres de l'état civil, tandis que ceux qui, envoyés en nourrice, succombent hors de Paris, figurent comme décédés non pas sur les registres de la capitale, mais sur ceux du village où habite la nourrice. Ils vont ainsi grossir la mortalité de la population rurale en diminuant celle de Paris, et cette aggravation tout artificielle sera d'autant plus considérable qu'il naîtra dans

(1)

1865	4,887	enfans abandonnés de moins d'un an. . . .		1,516 décès
1866	5,079	—	—	1,487 —
1867	5,396	—	—	1,573 —
1868	5,558	—	—	1,631 —

les campagnes moins de jeunes villageois, et qu'il y mourra chez les nourrices plus de jeunes citadins. Cette remarque est surtout importante pour ce qui concerne la mortalité des enfans naturels dans la population rurale, mortalité qui s'élève à 43 pour 100 alors que celle des enfans légitimes n'y est que de 16 pour 100, et elle rend compte de cette différence si extraordinaire. En effet dans la population rurale pour 1 seul enfant naturel, il y a 21 enfans légitimes, tandis qu'à Paris pour 1 enfant naturel, c'est à peine s'il y a 3 enfans légitimes. Or si au chiffre des décès des enfans naturels nés au village l'on ajoute les décès nombreux des trop nombreux enfans naturels nés dans les grandes villes et envoyés en nourrice, et si l'on compare ce chiffre de décès ainsi augmenté à celui des naissances rurales, laissé sans changement, on arrivera pour les campagnes à une proportion de mortalité qui ne sera pas l'expression de la vérité (1). C'est ce qu'on paraît avoir un peu trop oublié.

Les mêmes raisons expliquent la mortalité, si faible en apparence, des enfans à Paris, et elles doivent nous faire présumer que le maximum de la mortalité devra se rencontrer dans les départemens où s'exerce, surtout pour les enfans de la capitale, l'industrie nourricière. C'est en effet ce qui existe. La mortalité infantile, calculée de cette façon vicieuse, serait de 23 pour 100 dans Seine-et-Oise et le Loiret, de 24 dans l'Oise, Seine-et-Marne et la Marne, de 25 dans l'Eure et dans l'Aube, de 26 dans l'Yonne et la Seine-Inférieure, de 29 dans Eure-et-Loir.

Si au lieu de comparer les décès aux naissances on utilise le recensement quinquennal pour comparer le nombre des décès au nombre des enfans de moins d'un an existant dans un département, quel que soit le lieu de leur naissance, l'on verra, d'après la statistique publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce, que cette mortalité, de 11 pour 100 seulement dans la Creuse et les Basses-Pyrénées, de 13 pour 100 dans l'Indre, dépasse 24 pour 100 dans les treize départemens qui entourent Paris. Cette mortalité est pour Seine-et-Marne et la Haute-Marne de 24 pour 100, pour l'Eure, l'Aisne, la Côte-d'Or, l'Yonne, de 26, pour Seine-

(1) Naissances et décès des enfans légitimes et naturels de moins d'un an (déduction faite des mort-nés) en France (1858-1865, moyenne des huit années).

Naissances.

Population urbaine.	225,240	enfans légitimes	29,712	enfans naturels.
— rurale.	650,659	—	29,846	—
Département de la Seine. .	44,655	—	15,995	—

Décès.

Population urbaine.	38,965	enfans légitimes	8,318	enfans naturels.
— rurale.	108,527	—	13,116	—
Département de la Seine. .	7,049	—	3,107	—

et-Oise, la Somme, l'Oise, Eure-et-Loir, de 27, pour la Marne de 29, pour l'Aube de 30, pour la Seine-Inférieure de 37. Paris enfin, non plus déchargé de la mortalité des jeunes enfans qu'il envoie mourir en nourrice, mais conservant la responsabilité de ses morts, est plus malheureux encore, puisqu'il perd 39 enfans sur 100. Ajoutons toutefois que ce chiffre élevé tient surtout au grand nombre de nouveau-nés, la plupart enfans naturels, qui succombent dans les hôpitaux et dans les hospices d'accouchement.

Le doute n'existe plus, c'est à l'industrie nourricière qu'il faut attribuer ces morts si nombreuses que l'on ne constate guère que là où elle s'exerce. Nous sommes en présence du véritable problème à résoudre, nous constatons le mal, nous en voyons les causes, et nous en apprécierons toute l'étendue en recherchant, sur un certain nombre d'enfans envoyés en nourrice, combien succombent, combien revoient, en bonne ou mauvaise santé, mais vivans, le foyer maternel, et nous observerons que dans certains départemens la mortalité atteint le tiers et parfois la moitié du chiffre total des nourrissons. Toutefois, avant de procéder à cette recherche, il nous faut donner une idée sommaire de la manière dont s'exerce en France, surtout autour de Paris, l'industrie des nourrices.

II.

La mère qui ne veut pas nourrir elle-même son enfant, et qui préfère le confier à une nourrice, peut ou appeler la nourrice auprès d'elle dans sa propre demeure, ou envoyer son enfant à la campagne. Le premier mode offre assez souvent des avantages même sur l'allaitement par la mère. L'enfant, sans cesser d'être soumis à la surveillance et à la sollicitude maternelles, trouve dans une bonne et abondante lactation, auprès d'une femme jeune, robuste et d'une excellente santé, des ressources nutritives qu'il ne trouverait pas toujours chez une mère moins vigoureuse et souvent affaiblie par les fatigues d'une grossesse que supportent moins facilement les jeunes femmes du monde. La mortalité des enfans confiés à des nourrices *sur lieu* ne paraît pas devoir différer beaucoup de celle des enfans nourris par leur mère; aussi n'aurons-nous pas à nous en occuper.

Malheureusement une nourrice sur lieu suppose un logement assez vaste, des ressources pécuniaires notables, car à un salaire toujours élevé s'ajoutent des frais de table et d'entretien que les exigences de ces femmes sont loin de maintenir dans les limites du nécessaire. Envoyer l'enfant à la campagne, le confier aux soins d'une nourrice que le plus souvent on ne connaît pas, ne le voir qu'à de longs intervalles, et ne le rappeler auprès de soi qu'après

dix-huit mois ou deux ans, tel est le sacrifice qui semble imposé à beaucoup de familles parisiennes par l'exiguïté de leur habitation et la modicité de leurs ressources. On se décide d'autant plus facilement à cette séparation, qu'elle est en quelque sorte une habitude contractée à Paris depuis plusieurs siècles. Le 13 juin 1350, le roi Jean publiait une ordonnance réglementant l'industrie nourricière, exercée déjà par des femmes appelées *recommandaresses*, faisant métier de procurer des nourrices et des servantes. « Chambrières qui servent aux bourgeois de Paris et autres quelconques prendront et gaigneront trente sols l'an, le plus fort et non plus,... et nourrices cinquante sols et non plus, et si elles sont en service, ne le pourront laisser jusqu'à la fin de leur terme.

« Nourrices nourrissant enfans hors de la maison du père et de la mère des enfans gaigneront et prendront cent sols l'an et non plus, et celles qui jà sont allouées deviendront audit prix et seront contraintes faire leur temps, et qui fera le contraire il sera à soixante sols d'amende, tant le donneur que le preneur.

« Les recommandaresses qui ont accoutumé à louer chambrières et nourrices auront pour commander ou louer une chambrière dix-huit deniers tant seulement, et d'une nourrice deux sols, tant d'une partie comme d'autre. Et ne pourront ni louer ni commander qu'une fois l'an, et qui plus en donnera et en prendra il l'amendera de dix sols, et la recommanderesse qui deux fois en un an louera chambrière ou nourrice sera punie par prise de corps au pillory. »

A côté de la recommandaresse, il y a le *meneur*, sorte de racoleur parcourant les villages pour y recruter des nourrices, les amenant à Paris et les ramenant à la campagne avec les nourrissons qu'elles se sont procurés dans le bureau de placement tenu par la recommandaresse. Un arrêt du parlement rendu en 1611 fait supposer que le monopole créé au profit des recommandaresses était menacé par une concurrence illicite. Cet arrêt condamne « à 50 livres d'amende et à la prison pour la première fois les meneurs conduisant les nourrices ailleurs qu'au bureau des recommandaresses, et à une amende les sages-femmes et aubergistes recevant, retirant ou louant des nourrices. » Le monopole est confirmé, ou, s'il n'existait pas, établi par lettres patentes de Louis XIII (4 février 1615) faisant défense à toute autre personne qu'aux recommandaresses de faire venir des nourrices et de leur procurer des nourrissons. D'autres lettres patentes de Louis XIV du 6 décembre 1655, un arrêt du parlement du 29 juillet 1705, ne paraissent pas avoir suffi à empêcher les abus, car le 29 janvier 1715 une ordonnance royale porte de deux à quatre le nombre des recommandaresses. Chacune d'elles doit avoir dans son bureau un registre paraphé par le lieutenant-général de police et contrôlé au moins quatre

fois l'an. Sur ce registre devaient être inscrits le nom, l'âge, le pays et la paroisse de la nourrice, la profession du mari, l'âge de leur enfant, le nom, l'âge du nourrisson, le nom, l'âge, la profession, la demeure de ses parens. Copie devait être remise au curé de la paroisse habitée par la nourrice.

La même ordonnance faisait défense aux nourrices, en cas de grossesse ou de maladie quelconque, de prendre ou recevoir chez elles des enfans pour les allaiter sous peine du fouet et de 50 livres d'amende, payables par leur mari; il leur était défendu, sous la menace de la même pénalité, d'avoir en même temps deux nourrissons, de remettre à d'autres les enfans qui leur étaient confiés. Le 1er juin 1756, une sentence du Châtelet faisait défense à toutes les nourrices « de mettre coucher à côte d'elles, dans le même lit, les nourrissons confiés à leurs soins, sous peine d'une amende de 100 livres pour la première fois et d'une punition corporelle exemplaire en cas de récidive. » Enfin une autre ordonnance de 1762 défend aux nourrices « de se charger de nourrissons avant le sevrage de leur enfant, lequel ne peut être âgé de plus de sept mois. » Toutes ces prescriptions étaient très sages, et l'on pourrait en dire autant des règlemens actuels; mais il est plus que probable que prescriptions et règlemens étaient tout aussi peu observés en 1762 qu'ils le sont en 1870.

L'ordonnance royale de 1715 avait créé un monopole, mais elle l'avait établi au profit de quatre bureaux différens. Les quatre recommandaresses ne tardèrent pas à entrer en lutte sous la double influence de la jalousie et de l'intérêt pécuniaire; aussi une nouvelle ordonnance du 1er mars 1727 dispose « que, pour maintenir l'ordre et l'union entre les quatre recommandaresses, elles feront bourse commune entre elles des droits qui leur sont payés à raison de 30 sols par chaque nourrisson. » Le résultat paraît avoir fort peu répondu aux intentions du législateur, ou plutôt la concentration du monopole dans les mêmes mains amena les effets ordinaires, c'est-à-dire les abus et une telle exploitation des nourrices, obligées d'accepter bon gré mal gré les conditions qui leur étaient faites, que le nombre en diminua peu à peu, et qu'en 1769 la population parisienne manqua de nourrices. Un édit du 24 juillet 1769 supprima définitivement la vieille institution des recommandaresses, et l'on créa un bureau général composé de deux directeurs et de deux recommandaresses, les uns et les autres présentés par le lieutenant-général de police. Le bureau général comprenait un bureau pour la location des nourrices confié aux recommandaresses, et un second bureau régi par les directeurs, chargés de faire aux nourrices les avances de leurs mois. Ces deux établissemens, qui existaient rue Saint-Martin et rue Quincampoix, ont duré jusqu'au 1er vendé-

miaire an IV, époque à laquelle ils ont été réunis par une délibération de la commission de police administrative. L'arrêté du gouvernement du 12 messidor an VIII fit passer cet établissement dans les attributions de la préfecture de police; mais un nouvel arrêté des consuls du 29 germinal an IX le plaça définitivement sous la direction du conseil général des hospices. En 1842, la direction des nourrices fut transférée rue Sainte-Apolline : de là le nom de bureau Sainte-Apolline, ou grand bureau, que la population parisienne lui a donné pour le distinguer des petits bureaux particuliers qui ont reparu depuis 1821, et dont nous aurons spécialement à nous occuper.

La direction municipale des nourrices, dont le siége est aujourd'hui rue des Tournelles, relève de l'administration de l'assistance publique; aussi ne pouvons-nous mieux faire que d'emprunter au directeur-général, M. Husson, les principaux détails de l'organisation de ce service. Autrefois la direction des nourrices plaçait dans 21 départemens les nouveau-nés qui lui étaient confiés; la diminution survenue dans ses opérations par suite de la concurrence des bureaux particuliers l'a forcée de se restreindre à 5 départemens : Aisne, Orne, Somme, Yonne, Eure-et-Loir. Ces départemens sont partagés en 7 circonscriptions, comprenant 767 communes. A la tête de chaque circonscription est placé, avec le titre de sous-inspecteur, un agent administratif qui pourvoit au recrutement des nourrices, les envoie à Paris sous la conduite d'une meneuse pour prendre les enfans, surveille les enfans et les nourrices et paie les salaires. Les sous-inspecteurs doivent visiter les nourrissons au moins tous les deux mois, veiller à ce qu'en cas de maladie ils reçoivent les soins du médecin, s'assurer que le lait de la nourrice n'est point partagé avec un autre enfant, que chaque nourrisson a son berceau particulier, qu'il est promené tous les jours, que les layettes sont au complet et en bon état. Si l'enfant est sevré plus tôt qu'à l'ordinaire, le sous-inspecteur doit s'informer des causes qui ont amené la mesure, examiner avec le médecin si la nourriture artificielle peut être continuée sans danger, ou s'il est préférable de remettre le nourrisson au sein et même de le changer de nourrice. Il doit enfin avertir la direction de tous les changemens effectués et l'informer de tout ce qui peut survenir aux enfans.

Les médecins, au nombre de 55, répartis dans les 7 circonscriptions, secondent les sous-inspecteurs et reçoivent pour leur concours et pour la fourniture des médicamens, en cas de maladie de l'enfant ou de la nourrice, une indemnité mensuelle de 1 franc par chaque enfant. Chaque nourrice désignée par le médecin pour être envoyée au sous-inspecteur et de là à Paris doit être munie d'un certificat attestant qu'elle possède un berceau pour son nourrisson, qu'elle a sevré son propre enfant, et qu'elle n'a point d'autres

pensionnaires. Le médecin doit revoir les enfans dans la première quinzaine de leur arrivée et les visiter ensuite une fois au moins tous les mois. Les nourrices, avant d'être envoyées à Paris pour y être présentées au libre choix des familles, sont l'objet d'un examen sérieux au point de vue de la santé et de la qualité lactifère; une dernière visite est faite au chef-lieu de la direction à Paris par un médecin des hôpitaux. Le salaire de la nourrice est librement débattu entre celle-ci et les parens de l'enfant; il est en général de 20 francs par mois, et l'administration garantit à la nourrice un minimum mensuel de 12 francs, au cas, malheureusement assez fréquent, où les parens cesseraient de payer la rétribution convenue.

Avec une pareille organisation qui, théoriquement du moins, semble ne laisser rien à désirer, on pourrait croire que l'administration des hôpitaux doit compter dans sa clientèle la plus grande partie des familles parisiennes. Il n'en est rien, et le chiffre des placemens opérés par elle va sans cesse en s'amoindrissant. Autrefois, lorsque la population n'était que de 700,000 à 800,000 âmes, la direction plaçait 10,000 enfans; aujourd'hui les placemens annuels atteignent à peine le chiffre de 2,000, et, ce qui est à noter, les offres du côté des nourrices ont diminué comme les demandes de la part des familles. Pourquoi cette défaveur? Elle tient à des causes multiples dont nous ne signalerons que les principales.

La diminution dans les demandes des nourrices est due en partie à la surveillance à laquelle elles sont soumises, en partie à la crainte de ne recevoir qu'un salaire insuffisant ou du moins inférieur à la rétribution sur laquelle elles croyaient avoir le droit de compter. Les bonnes nourrices n'ont certes rien à redouter du contrôle exercé sur elles par le sous-inspecteur et par le médecin; mais toutes, bonnes ou médiocres, aiment peu, et cela se comprend, à se soumettre aux formalités, à la réglementation administratives, quand elles peuvent s'en affranchir. Les meneurs des petits bureaux ont donc toute facilité pour les recruter au profit des industriels qu'ils représentent.

L'administration des hôpitaux, a-t-on dit, afin de mettre les nourrices à l'abri de l'éventualité du non-paiement par les parens des mois d'entretien de leur enfant, garantit à celles qui sont placées par la direction municipale un minimum de 12 francs par mois. Cette mesure, excellente dans les intentions, amène des résultats détestables. Bien des gens en France ont une morale singulièrement relâchée à l'endroit de ce qu'on appelle « le gouvernement. » Frauder l'octroi, frauder la douane, frauder l'enregistrement, paraît à beaucoup de nos concitoyens toute autre chose qu'une indélicatesse. Ne pas payer à la nourrice qui le conserve auprès d'elle les soins qu'elle donne à leur enfant, ce serait pour beaucoup de Pari-

siens une action fort blâmable; mais les laisser payer par l'administration leur paraît souvent chose toute naturelle, et leur conscience trop facile est à l'aise par rapport à la nourrice, puisque l'administration assure à celle-ci une indemnité de 12 francs : aussi arrive-t-il fréquemment que les familles cessent d'acquitter la pension du nourrisson. Quelle en est la conséquence? La nourrice était convenue avec les parens d'une rémunération mensuelle de 20 francs; le second, puis le troisième mois se passe sans que l'argent arrive, et l'administration se substitue à la famille; mais, au lieu de 20 francs, la nourrice n'en reçoit plus que 12, et le retour fréquent de pareils faits suffit pour éloigner les nourrices du grand bureau au profit des petits bureaux particuliers (1).

Du côté des parens, d'autres raisons viennent également agir dans le même sens. Bien que le grand bureau offre ses services à toute la population parisienne sans tenir compte de la fortune ou de la position sociale, il semble à beaucoup de personnes que l'intervention de l'assistance publique ait quelque chose de blessant pour leur amour-propre. Enfin une cause que nous ne pouvons taire agit plus puissamment encore. Les bureaux particuliers cherchent par toute sorte de moyens à s'emparer de la clientèle; souvent les médecins servent d'intermédiaires entre les familles et les nourrices, et quelques-uns d'entre eux, laissant croire aux parens que leur préférence n'est dictée que par l'intérêt du nouveau-né, s'adressent aux bureaux particuliers dans le seul dessein de toucher une prime que ne leur offrirait pas le grand bureau.

Le service de la direction des nourrices, il faut le reconnaître, ne réalise pas tous les avantages qu'en laisserait espérer l'organisation. D'après M. le docteur Londe, un des médecins chargés des nourrissons dans le département de la Somme, les règlemens en sont imparfaitement exécutés. La dissémination des nourrices rend la surveillance du sous-inspecteur plus apparente que réelle; ses visites aux nourrissons n'ont guère lieu que tous les trois mois, et si, au moment où il se trouve dans la commune, la nourrice est absente de sa demeure, le représentant de l'administration ne verra l'enfant dont il a la charge qu'une fois en six mois. Le médecin, il est vrai, doit le voir tous les mois, mais que peut faire cette surveillance (en admettant qu'elle s'exerce régulièrement) sur des

(1) Pour faire apprécier à sa juste valeur l'étendue de ce mal, ajoutons qu'en 1864, par exemple, sur 1,416 parens débiteurs de la direction, 681 seulement ont payé ce qu'ils devaient, et 735 n'ont rien payé ou ont laissé en partie leur dette en souffrance; 150 enfans, complétement abandonnés par leurs parens, ont dû être envoyés à l'hospice des enfans assistés. Le nombre des mauvais débiteurs dépasse donc très sensiblement celui des familles qui ont rempli leurs engagemens, et, de 1855 à 1864, l'administration a eu à payer, pour cette cause seule, la somme de 836,749 francs, représentant la garantie des 12 francs par mois.

femmes qui sont quelquefois éloignées de 10 à 12 kilomètres du lieu où réside le médecin? Pour que la surveillance fût efficace, il faudrait qu'elle fût permanente en quelque sorte, ou du moins qu'elle pût être regardée par la nourrice comme toujours imminente; or, dans la pratique, il est permis de dire que ces visites sont faites à longs intervalles et en outre prévues. La nourrice peut donc commettre bien des fraudes, se laisser aller à bien des négligences préjudiciables à la santé de l'enfant; aussi une mortalité considérable frappe-t-elle les enfans du grand bureau, comme le prouvent les chiffres suivans que nous devons aux communications obligeantes de M. Husson.

De 1862 à 1866, 10,794 placemens ont eu lieu par l'intermédiaire du grand bureau. Sur ce nombre, un tiers des enfans étaient illégitimes. La mortalité a été sur les enfans légitimes, de la naissance à un an, de 28 pour 100, un peu plus du quart, et sur les enfans illégitimes de 33 pour 100, c'est-à-dire d'un tiers. De 1863 à 1866, 13,139 enfans assistés ont été placés dans 3,087 communes appartenant à 11 départemens et divisés en 25 circonscriptions. La mortalité pour les enfans, de la naissance à un an, a été de 36 pour 100, un peu plus du tiers. Ces chiffres nous montrent dans leur sinistre signification les dangers de l'industrie nourricière, puisque, malgré une surveillance aussi exacte que peut l'exercer une administration, malgré le choix sévère des nourrices tant au point de vue de la moralité qu'au point de vue de la santé, il meurt dans quelques départemens 1 enfant sur 3, tandis que la mortalité générale des nourrissons dans toute la France n'est que de 1 sur 5, et qu'elle descend dans le département de la Creuse à moins de 1 sur 9.

Jusqu'en 1821, l'administration des hospices resta seule à peu près chargée du placement des nourrissons chez les femmes de la campagne; mais à partir de cette époque il commença de se fonder à Paris quelques établissemens particuliers servant d'intermédiaires entre les nourrices et les familles. En 1828, M. de Belleyme, alors préfet de police, comprit qu'il était indispensable de ne pas laisser sans contrôle une pareille industrie, et une ordonnance rendue le 9 août 1828 fixa les conditions dans lesquelles elle devait s'exercer. L'effet heureux qu'on en espérait ne fut pas obtenu, car le 26 juin 1842 une nouvelle et dernière ordonnance, encore en vigueur aujourd'hui, s'appuie dans ses considérans sur les graves abus pouvant compromettre la vie des enfans, sur les fraudes commises pour cacher le défaut d'aptitude des nourrices, nonobstant les mesures prescrites par l'ordonnance de police du 9 août 1828.

La nouvelle ordonnance, qui n'a guère été plus efficace que l'ancienne, en diffère peu dans les parties essentielles. Elle prescrit pour

la nourrice un certificat attestant qu'elle est de bonne vie et mœurs, qu'elle a des moyens d'existence suffisans, qu'elle n'a point de nourrisson, que l'âge de son enfant (pour lequel rien n'est spécifié) lui permet d'en prendre un, qu'elle possède un berceau et un garde-feu. Un second certificat, délivré par un docteur en médecine, a pour objet de garantir qu'elle a les aptitudes physiques d'une bonne nourrice. Ces deux certificats sont présentés et visés à la préfecture de police. Enfin, lorsqu'elle retourne dans sa demeure, elle emporte un extrait de naissance de l'enfant qui lui est confié, extrait qui doit être remis, dans les huit jours de son arrivée, au maire ou au commissaire de police. En ce qui concerne les loueurs, logeurs, meneurs et meneuses de nourrices, l'ordonnance défend de placer d'autres nourrices que celles enregistrées à la préfecture, de procurer deux enfans à une même femme, de laisser partir un enfant sans la nourrice qui doit l'allaiter, etc.

Telle est l'ordonnance qui aujourd'hui encore régit cette industrie; comme le règlement de l'administration des hôpitaux, elle est théoriquement satisfaisante; par malheur, règlement et ordonnance n'empêchent guère les fraudes. Les nourrices sont tenues de produire un certificat médical attestant leur aptitude à prendre un nourrisson, mais ce certificat leur est délivré par un médecin attaché au bureau, payé par le propriétaire du bureau, et ce n'est pas dans une pareille situation que le médecin doit être placé si l'on veut pouvoir compter sur son indépendance et son impartialité. Quant à la surveillance du nourrisson, dès qu'il est arrivé chez la nourrice, elle est nulle, on peut le dire, car elle n'est faite que par le meneur, qui n'a d'autre intérêt à visiter les enfans et à s'assurer de leur existence que celui de constater son droit à toucher la somme de 1 franc qui lui est attribuée pour chaque enfant. Une pareille organisation, dans laquelle la surveillance est si faible, doit avoir pour résultat d'attirer les nourrices vers les petits bureaux; aussi, en même temps que l'administration des hôpitaux voit diminuer sa clientèle, celle des petits bureaux augmente. De 1855 à 1859, la moyenne annuelle des nourrices de la campagne placées par les petits bureaux était de 8,038; elle s'éleva de 1860 à 1864 à 9,136. Le placement des nourrices sur lieu, qui n'était que de 1,740 dans la première période, dépasse aujourd'hui 2,500.

Les nourrices appartenant à ces deux sortes de bureaux ne sont pas les seules auxquelles les familles parisiennes confient leurs enfans. Il en est d'autres avec lesquelles les parens traitent directement. Ce sont en général des amies, des parentes, des compatriotes de domestiques placées à Paris, et que celles-ci recommandent aux jeunes mères comme des nourrices excellentes, bien que presque toujours elles soient détestables. Affranchies de tout contrôle, ayant

souvent à la fois plusieurs nourrissons, elles mettent dans le plus grand péril la vie des enfans, et c'est chez elles qu'on trouve le maximum de mortalité. Quel est le nombre de placemens faits ainsi sans l'intermédiaire ou le contrôle de la préfecture de police ou de l'administration des hôpitaux? M. Husson croit pouvoir l'évaluer à 3,000, ce qui, pour ces dernières années, 1865 par exemple, donnerait, avec les 1,974 placemens du grand bureau et les 9,042 des petits bureaux, un total d'environ 14,000 *petits Parisiens* envoyés en nourrice à la campagne.

Sur ce nombre, combien en survit-il? Il est impossible aujourd'hui de le dire avec une rigoureuse précision. M. Brochard, qui a le très grand mérite d'avoir le premier signalé la gravité de la question nourricière, avait produit, pour l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, des chiffres qui tendaient à montrer que les petits bureaux présentaient une mortalité de beaucoup supérieure à celle du grand bureau. Une enquête ordonnée par M. le ministre de l'intérieur, le remarquable discours de M. Genteur dans la discussion qui s'éleva au sénat lors du rapport sur la pétition de M. le docteur Brochard, le travail de M. le docteur Du Mesnil, ont montré que les chiffres de cet honorable médecin n'avaient pas toute la rigueur désirable. L'erreur consistait surtout dans une répartition inexacte des enfans d'après la provenance, et l'enquête a démontré que la mortalité si élevée des petits bureaux était due à l'adjonction des enfans placés directement en nourrice par les parens, en dehors de toute intervention administrative. C'est sur cette dernière catégorie d'enfans qu'a dû porter cette effroyable mortalité que M. Broca évalue à 48 pour 100, presque la moitié.

Ce sont là des faits. Ils nous montrent que si la mortalité infantile est dans trente de nos départemens moins élevée que dans presque tous les états de l'Europe, sauf la Belgique et peut-être l'Angleterre, elle est excessive dans quatorze départemens, dans ceux qui entourent Paris, dans ceux enfin où s'exerce l'industrie des nourrices. Si nous n'avons pas de chiffres précis sur la mortalité des nourrissons placés par les petits bureaux ou directement par les parens, nous savons d'une manière certaine que les enfans confiés par l'administration des hôpitaux à des nourrices choisies avec soin et soumises à une certaine surveillance meurent dans la proportion de 1 sur 3. On ne peut donc mettre en doute la part immense que prend l'industrie nourricière dans la mortalité des jeunes enfans, et on en doutera moins encore si l'on examine ce que devient le nourrisson dans la demeure de celle qui doit avoir pour lui les soins et la sollicitude d'une mère.

Élever un nourrisson est pour beaucoup de femmes des départemens qui entourent Paris un métier qu'elles exercent pendant plu-

sieurs années d'une manière à peu près permanente. Sitôt qu'elles se voient pour la première fois sur le point de devenir mères, elles s'informent auprès de leurs compagnes déjà expérimentées des démarches à faire pour avoir un nourrisson qui apporte dans leur pauvre demeure un peu d'aisance relative; le plus souvent un pareil souci leur est épargné. — Le meneur, ce recruteur de l'armée nourricière, connaît d'avance leur situation, leurs désirs, et il ne tarde pas à venir leur faire ses offres de service. Ce meneur est le personnage le plus important, c'est le pivot sur lequel repose et se meut tout le mécanisme; il recherche, trouve et enrôle les nourrices, les amène par convoi à Paris, les surveille, les guide, les conseille dans leurs arrangemens avec les familles, et les ramène au pays chargées de leur nourrisson. Là il leur rend de temps en temps une visite pour s'assurer de la vie de l'enfant, car il doit en donner des nouvelles au bureau de placement, et n'est payé que sur la rétribution mensuelle donnée à la nourrice. « C'est, dit M. Brochard, un homme en général grossier, sans éducation, qui recrute ostensiblement des nourrices pour les bureaux particuliers de Paris, et qui, lorsque l'occasion se présente, recrute en même temps des filles ou des femmes pour d'autres établissemens de la capitale. » Comme une remise lui est allouée par le bureau sur chacune des nourrices qu'il conduit à Paris, la quantité est tout pour lui, la qualité rien, et les mauvaises nourrices, celles qui perdent le plus de nourrissons et qui retournent le plus souvent à Paris, sont précisément celles qui lui rapportent davantage, celles par conséquent qu'il doit préférer.

Le moment est venu, le maire a délivré le certificat nécessaire, le meneur a rassemblé son convoi; on part, on arrive à Paris, on aborde enfin le bureau. Là le désenchantement commence, et aussi commence l'expérience, c'est-à-dire la dépravation, bien vite apprise dans cette école de ruse où se trouvent rassemblées pendant de longues journées des femmes qui n'ont d'autre occupation que de causer des petits mystères de leur industrie, de recevoir les leçons de leurs compagnes plus âgées, ou d'en donner à celles dont elles raillent la candeur. Outre les dépenses qu'il entraîne, le séjour au bureau est loin d'être agréable. Pendant l'été, le mal n'est pas bien grand, on s'assied à l'air, on se promène, on respire du moins; mais pendant l'hiver combien les choses sont différentes! Dans une pièce en général petite et située au rez-de-chaussée sont entassées une vingtaine de nourrices chez lesquelles l'abus des bains n'est pas un défaut dominant, et autant de nourrissons ayant tous les inconvéniens de leur âge. Là règne une odeur aigre à laquelle se mêle le fumet des soupes de toute nature qui font la base de la nourriture des mères et parfois des enfans. De temps en temps,

la porte s'ouvre, une cliente s'est présentée, et successivement on appelle les nourrices en commençant par les moins bonnes, car il faut bien que toutes puissent se placer, si l'on ne veut pas perdre le prix du voyage. Voir l'enfant de la nourrice, s'assurer par ce signe irrécusable de la capacité lactifère de la mère, est pour les parens une des principales préoccupations, surtout s'il s'agit d'une nourrice sur lieu. Si l'enfant est frais, bien portant, on s'empresse de le montrer; s'il est chétif, malingre, amaigri, on peut être à peu près assuré qu'une compagne complaisante prêtera son propre enfant, s'il réalise mieux les conditions requises.

Enfin la nourrice a atteint le but de son voyage, un enfant lui a été confié; ses compagnes ont eu le même bonheur, et le moment est venu de regagner le village. Le meneur forme sa caravane, règle les comptes, et l'on se met en route. Arrivées au chemin de fer, les nourrices s'entassent dans un compartiment de troisième classe. Si la distance est longue, si la nuit est glaciale, l'enfant qu'à Paris même on dispense aujourd'hui avec raison du transport à la mairie pour la déclaration de naissance, l'enfant, exposé au froid, aux courans d'air, contracte souvent des affections pulmonaires qui l'emportent dès son arrivée chez la nourrice. Ce n'est pas tout : malgré les nombreux désidérata que comporte l'état matériel de nos chemins de fer, aujourd'hui du moins les voitures de troisième classe sont à peu près closes et tout à fait couvertes; mais le train ne s'arrête pas au village même de la nourrice, et nous allons retrouver l'ancien état de choses. A la gare stationne un de ces antiques véhicules qui n'ont plus de nom dans l'art du carrossier; c'est une sorte de char à bancs, un vieil omnibus à moitié démembré, une voiture en osier ou même une simple charrette. On y presse, on y entasse pêle-mêle nourrices et nourrissons, et de cahots en cahots, par le vent, par la pluie, par la neige qui pénètre au travers de tous les joints, on arrive tant bien que mal à domicile. Cette voiture du meneur (nous pourrions l'appeler l'enfer), nos campagnards l'appellent d'un nom sinistre, c'est le purgatoire, car pour les nourrissons la route qu'ils parcourent ainsi est le chemin qui mène au séjour des anges.

La voiture s'est arrêtée, la nourrice rentre dans sa demeure; le mari, les voisines sont déjà réunis. Veulent-ils contempler les traits de celui qui devient pour une ou deux années l'enfant d'adoption? Un pareil souci est loin de leurs pensées, et seuls les enfans de la nourrice tournent autour du berceau du nouveau-né, regardant avec leurs grands yeux étonnés le nouvel enfant si bien habillé que leur mère a rapporté de Paris. — Combien paient les parens? Sont-ils riches? ont-ils l'air généreux? ont-ils donné de beaux cadeaux? La layette est-elle bien garnie? — Telles sont les questions princi-

pales. Le nourrisson vient après, et, si l'on s'en occupe, c'est pour savoir s'il promet d'être facile ou difficile à élever, s'il exigera peu ou beaucoup de soins. Enfin vient le partage. Le dernier-né de la nourrice reçoit pour son usage les meilleurs langes, les plus chaudes couvertures; n'est-il pas d'ailleurs l'enfant de la maison? L'autre n'est qu'un étranger, pis encore, c'est un citadin, un petit Parisien; en un mot, c'est une marchandise. Les jours suivans ne démentent pas les promesses que pouvait laisser entrevoir la conduite tenue dès l'arrivée. Le nourrisson devait avoir tout le lait de sa nourrice, mais celle-ci n'a-t-elle pas son enfant, qu'on n'avait paru sevrer que pour les besoins de la cause et afin d'obtenir le certificat du maire? Le biberon et bientôt la bouillie remplacent l'allaitement naturel; l'enfant crie, pleure, s'agite dans son berceau, vite on le bourre de nourriture afin qu'il trouve le sommeil dans une pénible digestion. On devait le promener, mais toute la journée il reste couché dans son berceau, confié aux soins d'un enfant, d'une voisine, tandis que la nourrice travaille aux champs ou à la vigne.

Bientôt la correspondance s'engage avec la famille. La lettre de la nourrice n'a au fond d'autre objet que d'obtenir des cadeaux. Il serait facile d'en donner la formule ordinaire; elle se termine presque toujours par une demande de vêtemens, de sucre et de savon. La mère envoie tout ce qu'on réclame, et le plus souvent c'est pour l'enfant de la nourrice. Enfin un jour arrive où l'enfant, dont les parens n'ont jamais reçu que d'excellentes nouvelles, doit revenir bientôt égayer de sa présence, animer de ses jeux le foyer domestique. Tout se prépare pour le recevoir. Le petit lit est garni de ses blancs et légers rideaux, les jouets sont achetés; la mère compte les jours qui la séparent de ce moment de joie, qui sera pour elle comme le début d'une maternité nouvelle; mais une dernière lettre arrive, l'enfant, qu'on croyait plein de vie et de santé, est mort loin de sa mère, qui n'a pas eu la triste consolation de recueillir son dernier sourire. Si, plus heureuses, les mères ont le bonheur de revoir leur enfant, combien de fois, au lieu d'un petit être frais, rose et bien portant, ne retrouvent-elles qu'un enfant chétif, malingre, ayant sur la peau la trace d'éruptions et de plaies dont la nourrice avait eu grand soin de cacher l'existence, de peur de voir diminuer ou se tarir la source des cadeaux !

Pour comprendre comment de pareils faits peuvent se produire malgré les règlemens qui régissent la profession nourricière, il faut savoir à combien de fraudes, de ruses, de mensonges, se livre un bon nombre de femmes auxquelles tant de familles confient aveuglément leurs enfans. Un certificat du maire de la commune habitée par la nourrice doit indiquer la date exacte de la naissance de son dernier-né; mais, outre que les certificats sont parfois délivrés en

blanc, il n'est souvent que trop facile à la nourrice d'obtenir, sinon du maire, du moins du secrétaire de la mairie, de *rajeunir* ou de *vieillir* son lait. C'est ainsi qu'une femme L..., acquittée par la cour d'assises de la Seine, avait pu affirmer par son certificat que son dernier enfant était âgé de dix mois alors que son dernier accouchement datait de six ans. Les nourrices ne doivent avoir chacune qu'un seul nourrisson : combien en ont à la fois deux, trois ou même quatre! Pour obtenir le certificat, il n'est sorte de fraudes auxquelles elles n'aient recours. L'enfant étranger qu'elles allaitent n'est pas un nourrisson, c'est le nouveau-né d'une voisine malade qu'elles ont pris par charité, c'est un enfant qu'elles ont comme pensionnaire; mais il a été spécifié qu'il ne doit être élevé qu'au biberon. Le certificat qu'on leur délivre sur ces explications mensongères a pour résultat d'amener chez elles une troisième victime. D'autres fois certaines femmes, de celles surtout qui sont en relation directe avec les familles, prennent plusieurs nourrissons à Paris pour les distribuer ensuite à des voisines moyennant une légère redevance.

Hâtons-nous de le dire, à côté des mauvaises nourrices, trop nombreuses, il en est quelques-unes d'excellentes et qui sont pour leurs nourrissons de véritables mères. « Que de fois, dit M. Brochard, qu'on ne saurait trop citer, car il joint au mérite de la franchise l'autorité d'un témoin oculaire, que de fois j'ai vu des nourrices donner à des nourrissons les vêtemens de leurs propres enfans! que de fois j'en ai vu nourrir des mois entiers des enfans dont les termes n'étaient pas payés, ne voulant pas les sevrer prématurément, ne voulant pas d'un autre côté les reconduire à Paris de peur qu'ils n'y fussent pas aussi heureux qu'ils l'étaient chez elles! J'ai vu de ces femmes ne pas craindre d'augmenter leurs propres charges et adopter le nourrisson qu'elles avaient élevé, plutôt que de le laisser mettre aux enfans trouvés. Le petit Parisien continuait à faire partie de la famille et occupait à l'humble foyer le même rang que les autres enfans de la nourrice. » Si de pareils faits étaient fréquens, on pourrait peut-être compter sur la saine contagion des bons exemples; malheureusement il n'en est pas ainsi, et nous devons chercher quels sont les moyens de diminuer les ravages qu'exerce l'industrie nourricière et de protéger efficacement la vie des nouveau-nés contre tant de causes de maladie et de mort.

III.

Dans cette longue discussion qui, depuis près de quatre ans, s'agite à l'Académie de médecine, deux systèmes principaux ont été préconisés et se partagent les suffrages. L'un, celui de la réglementation à outrance, a été proposé par la commission, et surtout par

M. Devillers; l'autre, celui du laisser-faire, a eu pour principal défenseur M. Fauvel. La vérité pratique ne nous paraît être ni dans l'un ni dans l'autre système, mais elle est moins encore dans le premier que dans le second.

Si l'étude du passé nous apprend quelque chose, c'est précisément l'insuffisance, pour ne pas dire l'inutilité de la réglementation. Ni les ordonnances du roi Jean, ni les arrêts du parlement, ni les lettres patentes de Louis XIII et de Louis XIV, ni les règlemens de police, n'ont pu empêcher le mal; monopole au profit de quelques industriels, monopole de l'état au profit de tous, concurrence surveillée, tout a échoué. Un seul remède nous reste, mais celui-là énergique et digne du XIXe siècle; il faut que tous connaissent la vérité, que tous apprécient la portée et l'étendue du mal, que tous comprennent que, s'il est de leur intérêt de le combattre, on ne peut l'atténuer ou le faire disparaître que par un concours commun. Or ce qui l'a fait naître, ce qui l'entretient, c'est la funeste habitude de recourir à l'allaitement mercenaire. Il y a peu de bonnes nourrices, il en est beaucoup de médiocres, et plus encore de mauvaises. Pour supprimer ces dernières, il faut les rendre inutiles en proportionnant les besoins aux ressources, en mettant en rapport l'offre et la demande; pour cela, il n'est qu'un seul moyen : arriver à ce qu'un plus grand nombre de mères nourrissent leurs enfans, remettre en honneur dans la population parisienne l'allaitement par la mère.

Lorsqu'une femme est devenue mère, son devoir est de nourrir elle-même son enfant : tel est le principe que nous devons poser tout d'abord. Malheureusement il faut certaines conditions de fortune ou de santé qui ne se rencontrent pas toujours. Telle femme possède les ressources que donne la richesse, mais sa constitution délicate semble lui rendre difficile ou dangereux l'accomplissement des devoirs maternels; l'autre est riche de santé, mais elle doit vivre de son travail, et l'allaitement d'un enfant est incompatible avec ses occupations journalières. Ce que nous voulons montrer, c'est que ces obstacles, qu'on s'exagère trop facilement, se voient dans la pratique beaucoup moins souvent qu'on ne le supposerait d'après la fréquence de l'allaitement mercenaire.

A Paris, parmi les femmes de la classe riche ou aisée, il en est peu qui nourrissent elles-mêmes leurs enfans. Les motifs de cette abstention sont nombreux; le moins bien fondé et cependant un des plus puissans est malheureusement celui-ci : ce n'est pas l'usage, ou, si l'on veut, la mode. A cela nous n'avons rien à opposer, rien, si ce n'est l'intérêt de l'enfant, argument auquel ne saurait rester insensible le cœur d'une jeune mère. Sans doute la nourrice sur

lieu n'offre pas les inconvéniens d'une nourrice à la campagne, et il sera souvent préférable pour l'enfant d'être nourri par une étrangère sous les yeux de sa mère, lorsque celle-ci sera d'une santé délicate, qu'elle aura peu de lait, ou même lorsqu'elle ne voudra pas sacrifier à ses devoirs les plaisirs ou mieux les fatigues des bals, des soirées, des réunions du monde; mais dans toute autre circonstance des soins rémunérés ne vaudront jamais ceux qu'inspire l'amour maternel éclairé par l'éducation.

Les motifs qui s'opposent à l'allaitement maternel sont souvent beaucoup moins sérieux. Si l'amour de la mère commence dès la naissance de l'enfant, la tendresse paternelle ne s'éveille que plus tard. Il faut que l'enfant cesse d'être une intelligence humaine à l'état d'ébauche; il faut qu'il sache distinguer son père d'avec les autres personnes qui l'entourent, qu'il sache lui garder ses sourires, qu'il puisse lui tendre ses petits bras : aussi le mari est-il en général peu soucieux de se donner des ennuis auxquels il ne trouve aucune compensation. Il craint pour sa femme les fatigues, les maladies; il lui semble pénible de la priver et de se priver lui-même des plaisirs du monde : aussi son avis formel est-il presque toujours de laisser à une nourrice le soin d'allaiter. Si la mère partage les mêmes sentimens, ou si elle est à peu près indifférente, il n'y a pas de discussion sérieuse, on prend une nourrice; mais, si la femme a le ferme désir de remplir tous ses devoirs, le mari en appelle à l'autorité du médecin, et celui-ci, il faut l'avouer, lui vient trop souvent et trop facilement en aide. La mère renonce à un espoir longtemps caressé, et elle y renonce pour toujours, car elle ne veut pas créer d'inégalité dans sa jeune famille, et, n'ayant point allaité son premier-né, elle ne croit pas devoir nourrir aucun autre de ses enfans. Que les jeunes mères se pénètrent bien de cette vérité : on exagère beaucoup auprès d'elles les inconvéniens, les dangers de l'allaitement. Pénible, très douloureux parfois dans les premiers jours, il est ensuite facilement supporté, et quand on veut, quand on peut se conformer aux règles de l'hygiène, éviter les fatigues inutiles, se donner une bonne alimentation, régler l'appétit du nouveau-né, loin de s'altérer, la santé se consolide, s'améliore, et même à Paris il est peu de femmes qui ne puissent nourrir leur enfant.

La question la plus difficile à résoudre est aussi celle qui se présente le plus souvent. La mère est une jeune femme délicate, comme presque toutes les femmes du monde, comme beaucoup de Parisiennes; son lait n'est que d'une abondance médiocre, les ressources pécuniaires du ménage, l'exiguïté de l'appartement, ne permettent pas de prendre une nourrice sur lieu : il faut ou envoyer l'enfant à la campagne ou se résoudre à l'éventualité d'avoir à combiner l'allaitement naturel et l'allaitement au biberon. En présence de cette

alternative, nous ne balançons pas à répondre : Les dangers de l'industrie nourricière sont tels qu'il ne faut pas hésiter à garder l'enfant, même en faisant usage, dans une assez large mesure, de l'allaitement artificiel.

Pour justifier cette opinion, quelques courtes explications sont nécessaires. L'allaitement artificiel et l'alimentation prématurée sont deux choses qu'il faut bien se garder de confondre. Donner à l'enfant du lait au moyen d'un biberon, le faire allaiter par une chèvre, c'est faire de l'allaitement artificiel; le nourrir de trop bonne heure de soupes ou de bouillies, c'est faire de l'alimentation prématurée. Celle-ci est toujours dangereuse. Dans les quatre ou cinq premiers mois de la vie, les organes digestifs de l'enfant ne sont destinés à digérer que du lait; c'est là pour lui une nourriture spéciale, la seule qu'il doive recevoir. Si l'on agit autrement, son estomac se fatigue, des troubles digestifs apparaissent, l'enfant maigrit, perd de son poids et succombe souvent, alors même qu'en présence du danger devenu évident on revient, mais trop tard, à l'allaitement naturel. Telle est malheureusement la pratique des campagnes, telle est l'alimentation à laquelle ont recours tant de nourrices, et si leur propre enfan robuste, vigoureux, parvient de temps en temps à résister, le nourrisson, né à Paris, chétif, affaibli déjà par les fatigues du voyage et par l'irrégularité de l'alimentation dans les premiers, jours ne tarde point à succomber. Que, vers le quatrième ou cinquième mois, on donne chaque jour à l'enfant un potage, une bouillie légère, rien de mieux, puisque sans nuire à sa santé on se précautionne contre l'éventualité d'une indisposition qui pour deux ou trois jours priverait la nourrice de son lait, mais c'est seulement dans ces limites restreintes qu'on peut admettre l'alimentation prématurée; hors de là, elle est fatale.

L'allaitement artificiel est regardé par presque tous les médecins comme absolument nuisible. Il y a sur ce point une exagération évidente qui tient à cette circonstance, que les effets n'en ont guère été étudiés que dans les hôpitaux sur des enfans confiés ou abandonnés à la charité publique, ou dans les campagnes sur des nourrissons pour lesquels le manque de soins et l'alimentation prématurée viennent joindre leurs dangers à ceux d'une alimentation artificielle mal conçue, mal dirigée. Ancien chirurgien de l'hospice des enfans assistés, nous sommes malheureusement aussi éclairé que qui que ce soit sur les inconvéniens, sur les périls de l'allaitement au biberon; combien d'enfans sont morts alors que nous les aurions sauvés, s'il avait été en notre pouvoir de leur donner une bonne nourrice! Si l'on veut apprécier à sa juste valeur la question de l'allaitement artificiel, il faut établir ici une distinction importante. Lorsque des nouveau-nés sont réunis en grand nombre dans un

même appartement, dans une même salle d'hôpital, il se crée autour d'eux une atmosphère viciée, préjudiciable à leur santé. Si ces malheureux petits êtres ont déjà souffert de la faim par le fait même des formalités nécessaires pour l'abandon, si surtout ils sont déjà malades (et c'était le cas pour ceux de nos infirmeries), si enfin l'alimentation artificielle n'est pas donnée avec le plus grand soin, si elle n'est pas entourée d'extrêmes et minutieuses précautions, les enfans nourris au biberon succombent en grand nombre. Aux enfans reçus dans nos hôpitaux, il faut des nourrices, comme il en faut aussi à ceux qui sont faibles et chétifs dès leur naissance; mais tel n'est pas le cas ordinaire, et beaucoup d'enfans peuvent supporter l'allaitement au biberon, à la condition toutefois que cette pratique ne soit pas confiée à des mains incapables. Si l'instrument n'est point tenu dans un état de propreté extrême, le lait qui séjourne dans le vase, qui s'infiltre dans les fissures du bois de la tétière, s'acidifie, altère le lait nouveau qu'on introduit dans le biberon, et l'enfant ne boit qu'un liquide irritant, laxatif, qui a sur sa santé les plus déplorables effets. Le biberon à bout d'ivoire souple, dont chaque pièce peut et doit être nettoyée après chaque repas, met à l'abri de ces inconvéniens; en un mot, l'allaitement artificiel est sans danger pour beaucoup d'enfans, à la condition que ce soit une personne soigneuse, dévouée, qui en soit chargée, à défaut de la mère qui, mieux que toute autre, puisera dans sa tendresse la patience nécessaire pour bien remplir ces délicates fonctions. Lors donc qu'une mère bien portante, mais un peu délicate et n'ayant qu'une quantité de lait même médiocre, se trouvera dans la situation où sont tant de femmes qui placent aujourd'hui leur enfant à la campagne, elle saura qu'elle lui fait courir moins de danger en le gardant auprès d'elle, lui donnant le sein dans la journée et lui faisant donner le biberon la nuit par une personne intelligente et zélée.

Quant aux femmes qui n'ont pas de lait, ou dont les organes de la lactation sont mal conformés, on ne peut leur conseiller l'allaitement artificiel seul que dans les cas où elles ne pourraient se procurer une nourrice digne de toute confiance; mais, que l'on ait recours à l'allaitement artificiel complet ou à l'allaitement mixte, il faut que la mère se décide pour une pratique qui peu à peu devra entrer dans nos mœurs : il faut que tous les huit jours elle pèse son enfant, et si, au lieu de gagner du poids, il reste stationnaire, si surtout il en perd, elle devra immédiatement renoncer à l'allaitement mixte et lui donner une bonne nourrice.

La mise en nourrice a souvent pour cause la difficulté pour la mère de quitter son bureau, son comptoir, ses occupations pour allaiter l'enfant. Il est rare que ces difficultés soient assez grandes pour constituer une impossibilité, et, prévenues des dangers qu'elles

feraient courir à leur enfant en le confiant à une nourrice de la campagne, bien des mères surmonteraient les obstacles et sauraient elles-mêmes nourrir celui dont elles ne se séparent qu'à regret; mais, pour éclairer toutes les mères sur les périls de l'industrie nourricière, pour les engager à nourrir elles-mêmes, il faut leur faire connaître la vérité. Il serait donc à souhaiter qu'une instruction détaillée, comprenant des conseils sur la mise en nourrice, sur l'alimentation et l'hygiène des enfans, fût remise par les employés de l'état civil à toute personne venant faire à la mairie une déclaration de naissance.

Quelques femmes, un trop grand nombre même, sont tout à fait privées de ressources pécuniaires, elles sont obligées de travailler et souvent hors de chez elles pour gagner le pain de la famille; elles ne peuvent conserver et allaiter leur nouveau-né, qu'elles envoient à la campagne le plus souvent par l'intermédiaire du grand bureau. Pour elles, il faut mettre en pratique l'idée de M. Fauvel, réalisée depuis longtemps à Mulhouse, dans cette Alsace protestante qui peut servir de modèle à toute la France quand il s'agit de lutter sur le terrain de l'instruction et de l'esprit d'initiative: il faut qu'une indemnité pécuniaire soit donnée à l'ouvrière qui conserve auprès d'elle et allaite son enfant. La mesure n'est pas d'une difficulté bien grande, car c'est surtout à Paris et dans les grandes villes qu'elle aurait lieu d'être appliquée, et l'exécution pourrait en être confiée momentanément aux bureaux de bienfaisance; nous disons momentanément, car il est temps que nous sachions combattre par nous-mêmes les funestes effets de l'ignorance et de la misère. Il est temps que la charité privée cesse de s'égarer en aumônes données sans discernement et souvent mal employées; suivons l'exemple de l'Angleterre, sachons, en dehors de toute intervention gouvernementale, par des associations charitables librement formées, faire converger vers le bien, notre but à tous, les efforts individuels, qui restent stériles quand ils sont isolés.

Quoi qu'on fasse cependant, beaucoup de femmes seront dans la nécessité d'envoyer leurs enfans en nourrice. Peut-on espérer prévenir les abus par des règlemens rigoureux? faut-il donner à l'état la surveillance ou même le monopole de l'industrie nourricière? faut-il n'accepter que les nourrices agréées par l'administration? Telle ne saurait être notre opinion. L'état n'a pas qualité pour tenir chaque citoyen en tutelle; il doit, par ses conseils, le garantir de certains périls, il doit lui donner les moyens de les éviter, il n'est pas chargé de le sauver malgré lui. Nous ne pouvons donc vouloir que l'état empêche un père de famille de confier son enfant à la nourrice qu'il lui a plu de choisir, cette nourrice n'offrît-elle pas toutes les garanties désirables; mais, si l'état ne doit pas porter atteinte à l'autorité

paternelle contenue dans les limites de la raison, il a le droit et le devoir de surveiller les industries qui peuven têtre préjudiciables à la santé publique, surtout quand ces industries ne s'exercent qu'en vertu d'une autorisation administrative. Toute nourrice placée par les bureaux, toute femme allaitant, moyennant salaire, un enfant autre que le sien peut être et doit être surveillée. Tels sont les principes, voyons les conséquences.

Théoriquement l'ordonnance de 1842 est bonne; il faut peu de chose pour la rendre excellente dans la pratique. Le bureau de l'administration de l'assistance publique, dont MM. Vée et Husson eux-mêmes avaient naguère proposé la suppression, pourrait être conservé pour les placemens d'enfans indigens. Les petits bureaux seraient aussi maintenus; mais, comme chacun doit être responsable de ses engagemens et de ses actes, les loueurs de nourrices, puisqu'ils se portent garans d'une bonne et sérieuse surveillance, doivent être rendus pécuniairement responsables des dommages et intérêts auxquels pourraient être condamnées les nourrices, toujours insolvables, en cas de non-exécution du contrat de louage tel qu'il a été conclu, ou d'accidens arrivés par leur faute aux nourrissons. C'est le meilleur, sinon le seul moyen, d'empêcher les fraudes de la part de ceux qui font le commerce des nourrices. L'enfant du pauvre, du paysan, ne doit pas payer de sa vie l'allaitement rétribué donné par sa mère à un enfant étranger. Une femme ne saurait donc être autorisée à prendre un nourrisson et à se placer comme nourrice sans produire un certificat obtenu sous la responsabilité du maire et attestant que son enfant est âgé de sept mois au moins et d'un an au plus. Le certificat médical serait délivré, pour Paris, à la préfecture de police, partout ailleurs par un médecin désigné par l'administration.

Telle est à peu près dans l'organisation de l'industrie nourricière la part qui revient à l'autorité. Cette part ne peut être complétement supprimée. Si nous vivons en société, si nous supportons des charges communes, si nous nous soumettons aux mêmes lois, c'est afin de profiter des avantages que donne à tous la concentration, la direction des efforts industriels vers un but d'intérêt général. Ce que nous pouvons, ce que nous devons faire, c'est de diminuer le plus possible la part d'action qui appartient à ceux que nous avons chargés d'agir pour nous, c'est de les aider dans la limite de nos forces, c'est enfin d'agir avec eux, d'agir pour eux, en un mot d'agir nous-mêmes. Les nourrices ont besoin d'être surveillées, elles ne peuvent l'être efficacement que si tous se chargent de la surveillance. Pour cela, que faut-il faire? Il faut que des sociétés maternelles, des sociétés protectrices de l'enfance se forment dans tous les chefs-lieux de nos départemens, que chaque commune où il y

a des nourrices ait son comité local, composé du maire, du curé, du ministre protestant, de l'instituteur; quel est celui d'entre eux qui refuserait d'en faire partie? Il faut que nos mères, nos sœurs, nos femmes qui habitent la campagne pendant toute l'année, ou seulement pendant la belle saison, prennent part à la tâche; leur cœur ne peut rester insensible aux dangers des pauvres enfans, aux inquiétudes des mères. Pour rendre cette surveillance possible, il faut qu'on sache dans chaque commune quelles sont les femmes ayant des nourrissons. Il suffit, pour arriver à ce résultat, d'une simple modification à l'ordonnance de 1842. Au lieu de remettre au maire le certificat qui établit l'état civil du jeune pensionnaire, il faut que la nourrice fasse inscrire à la mairie du lieu où elle habite, et sur un registre spécial, le nom, les prénoms, l'âge de l'enfant, les noms et le domicile des parens. Quoi de plus légal, puisque l'enfant devient momentanément citoyen de la commune? Le curé, le maire, l'instituteur, les dames membres des sociétés protectrices, habitant le village ou les environs, vont à la mairie, consultent le registre, savent que telle femme a un nourrisson. Ils vont la voir, s'assurent de l'état de l'enfant; si quelque chose leur paraît défectueux, ils aident la nourrice de leurs conseils; si leur conseil est repoussé, s'il leur semble qu'il y a péril, ils préviennent soit directement les parens, soit le comité d'arrondissement ou le comité départemental. Ceux-ci avertissent la famille, et c'est à elle qu'appartient la responsabilité morale des résultats, c'est à elle dès lors qu'incombe le devoir de sauver l'enfant.

C'est dans cette voie que nous paraît être la solution du problème si grave et si difficile de l'industrie nourricière. Nous pouvons ne perdre que douze enfans sur cent; il faut que ce résultat soit atteint. Pour l'obtenir, il importe que la vérité soit connue de tous, que tous comprennent la nécessité d'agir; il faut que tous s'unissent, car, si l'union fait la force, c'est surtout quand le lien commun est l'amour maternel, quand le but est le salut de nos enfans. Cinq siècles d'expérience ont proclamé l'insuffisance absolue de la réglementation abandonnée à l'administration seule; le XIXe siècle a montré ce que peut l'initiative individuelle éclairée par l'instruction, guidée par l'amour du bien, fortifiée par la libre association des efforts collectifs. Mettons-nous à l'œuvre; la tâche est difficile, mais elle peut être accomplie, et la récompense sera d'avoir sauvé chaque année en France la vie de cinquante mille enfans.

LÉON LE FORT.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

II.

LES ÉGLISES DE ROME. — MICHEL-ANGE DE CARAVAGE.

I. — SAINT-JEAN DE LATRAN.

Saint-Jean de Latran est la première église que l'on devrait visiter, si, pour voir Rome, on suivait une méthode logique, que je ne conseille d'ailleurs à personne d'adopter. Sous le rapport des arts, cette église n'est pas cependant au nombre des plus riches de Rome, mais c'est celle qui réveille les souvenirs les plus imposans et les plus vénérables. La véritable basilique de la tradition du pouvoir catholique, ce n'est pas Saint-Pierre, c'est Saint-Jean de Latran. Saint-Jean de Latran est né le jour même où le christianisme célébrait sa victoire définitive sur le monde, car c'est Constantin qui en jeta les fondemens dans son propre palais, et c'est là qu'en souvenir de cette grande origine chaque nouveau pape vient prendre possession du trône pontifical. Cette basilique parle encore avec éloquence d'un autre grand événement d'un extrême intérêt pour tout Français lettré et qui a quelque sentiment de l'histoire nationale. De la vieille basilique de Constantin, il ne reste plus en effet que l'emplacement; l'église qui se dresse avec un aspect de palais devant l'un des plus beaux paysages qu'il y ait au monde sortit de terre dans les premières années du séjour des papes à Avignon, et deux monumens d'art, une fresque, un tombeau, y gardent la mé-

moire des deux pontifes qui furent le principe et la fin du long exil de la papauté. La fresque, attribuée à Giotto, nous présente l'image du pape Gaetani, Boniface VIII; le tombeau est celui du pape Colonna, Martin V, sous lequel finit la captivité de Babylone.

En contemplant cette basilique, il m'est venu la rêverie assez singulière que l'humanité était encore bien plus ignorante qu'on ne le croyait. Non-seulement les hommes retiennent difficilement le souvenir du passé, non-seulement l'avenir est lettre close devant leurs yeux, mais ils ne comprennent presque jamais le présent et n'éprouvent presque jamais les sentimens que devraient logiquement inspirer les événemens auxquels ils assistent. L'histoire de Saint-Jean de Latran en est la preuve. Il y eut un jour dans notre passé où le souverain de la France, — lequel par parenthèse compte parmi ses titres celui de chanoine de Saint-Jean de Latran, — réussit, par une série de coups politiques d'une audace sans exemple, à mettre les clés de l'église dans sa poche et à déplacer le siége du pouvoir pontifical. Or, au moment même où l'instrument de Philippe le Bel, Bertrand de Gouth, commençait la longue séquestration du saint-siége à Avignon et la série de nos papes français, la vieille basilique de Saint-Jean de Latran fut consumée par l'incendie. Eh bien! il me semble que, si j'avais été un Romain de cette époque, cet accident m'aurait douloureusement fait rêver. Sans trop de superstition, les Romains d'alors auraient pu croire que c'en était fini pour jamais. Eh quoi! au moment même où commençait cette émigration du souverain pontificat, l'antique témoin de l'établissement politique du christianisme à Rome, la *Mater ecclesia, caput orbis et urbis*, disparaissait aussi! Cette coïncidence étrange n'était-elle pas une preuve que le centre de la religion était pour toujours déplacé? Si Dieu n'avait pas permis que ce monument restât debout pour raconter un passé brusquement détruit, c'est que sans doute ce passé ne devait connaître aucun retour. D'autre part, il me semble que, si j'avais été ministre de Philippe le Bel, j'aurais été très frappé de cet événement, et que je l'aurais regardé comme d'un heureux augure pour le succès de la vilaine action qui venait d'être consommée. On pouvait facilement exploiter cet incendie et s'en servir pour persuader aux peuples toute sorte de choses utiles au prince et à la nation française. Dieu détruisait l'église des églises au moment même où le roi de France plaçait la papauté à portée de sa main; n'était-ce pas la preuve évidente qu'il avait condamné Rome, qu'il se détournait d'elle et voulait transporter son église hors des murs de cette ville coupable qui l'avait profanée? Quel thème admirable pour les sortiléges de l'éloquence! En outre, comme on pouvait déjà voir venir l'inique procès des templiers, rien n'était plus facile que

de découvrir dans cet incendie un symbole du sort qui menaçait tous les hérétiques et les simoniaques. Eh bien! ni les Romains, ni les Français d'alors ne connurent aucun de ces sentimens. Les Romains ne s'affligèrent pas; mais avec la constance qui est chez eux traditionnelle ils se remirent aussitôt à reconstruire leur église-mère, et les Français, loin de comprendre un événement si favorable à la cause de Philippe le Bel, envoyèrent des sommes considérables pour la réédification, qui fut commencée sous le pontificat même du triste Clément V.

Une fresque, ai-je dit, conserve le souvenir du pontife qui fut l'origine de cet événement célèbre. Elle représente le pape Boniface VIII proclamant le jubilé de l'an 1300, le fameux jubilé de Dante. On peut garantir la ressemblance de cette image peinte par Giotto, car elle est en exact rapport avec le portrait physique que nous retrace l'histoire, et surtout avec l'âme qu'elle nous présente. Toute la personne respire la force, la santé, la domination et l'orgueil. Sur ses lèvres court le sourire du triomphe et de l'ambition satisfaite. Il vient d'effacer le pontificat du pieux radoteur Pierre de Morone, il se prépare à excommunier les Colonna ses ennemis, il a reçu la soumission de Frédéric de Sicile. C'est tout à fait le pontife violent et politique que dans le Dante appelle et salue du fond du puits des simoniaques le pape Nicolas III, de la maison des Orsini. Combien différent de celui qu'il sera quelques années plus tard lorsqu'il entrera dans Anagni entre Nogaret et Sciarra Colonna, soufflété, abreuvé de fiel, non plus seulement vicaire, mais, comme le dit Dante, représentation même du Christ, et qu'il mourra désespéré, en mordant son bâton pastoral! Mais des documens plus certains que les renseignemens de l'histoire, parce qu'ils sont vivans et portent chair et os, nous garantissent la ressemblance de ce portrait, et c'est ici que l'on peut voir combien le type des races se conserve longtemps. L'image de Giotto date des dernières années du XIIIe siècle, et aujourd'hui même le chef actuel de la famille des Gaetani porte très reconnaissables les traits si caractérisés de cet illustre ancêtre. La nature a construit ces deux visages de dates si éloignées selon les lois de la même architecture simple et robuste; voilà bien les mêmes lignes nettes et fermes, le même nez droit et puissant, la même forme en quelque sorte classique de visage, tant elle est peu compliquée. Pauvre Boniface VIII! c'est donc à cet attentat de Philippe le Bel que devait aboutir ce triomphe du guelfisme que nous avons vu inaugurer par Innocent IV! Ainsi l'église de Rome n'avait évité le Charybde de la maison de Souabe que pour tomber dans le Scylla de la maison de France. Ainsi la papauté n'avait délivré le sol italien de la domination allemande que pour devenir étrangère elle-

même; ainsi le parti guelfe s'était garrotté lui-même les mains, et le protecteur était devenu le vassal du protégé qu'il avait appelé à la domination. Patience cependant! l'œuvre est solide, et triomphera des revers et du temps. Au bout d'un siècle, la papauté reviendra de son exil, plus puissante, raffermie par ce long échec même, car elle reviendra pour être à jamais cette fois le patrimoine exclusif des Italiens, et c'est là ce que proclame au bas de l'autel de la confession le tombeau du pape Martin V. Voilà pour la vengeance de l'église générale; quant à la vengeance plus particulière des injures subies par Boniface, de l'outrage d'Anagni, du soufflet de Nogaret, de l'humiliante captivité dans la maison des Orsini, elle se fera attendre plus longtemps, mais elle viendra à son heure. Dans ces maisons qui vivent de si longs siècles, le vengeur ne manque jamais de se rencontrer, un peu plus tôt, un peu plus tard. Celui de Boniface se fit attendre trois siècles; il eut pour nom Henri, cardinal Gaetani, et vous le trouverez assis sur son tombeau de marbre dans la chapelle des Gaetani, à cette église de Sainte-Pudentienne dont il fut le titulaire, et qu'a prise aujourd'hui sous sa protection le jeune cardinal Bonaparte. Il nous fit tout le mal qu'il put pendant nos guerres civiles du XVIe siècle, et si l'Espagne ne triompha point d'Henri IV, la faute n'en fut pas à lui.

Si vous êtes sensible à la piété historique, vous ne lirez pas sans quelque intérêt le nom d'une autre illustre victime de la puissance et de la politique, Anne de La Trémouille, princesse des Ursins, morte, elle aussi, désespérée et abandonnée de tous, après avoir été presque souveraine de l'Espagne. Le souvenir d'une femme qui ne fut qu'ambition serait peu fait pour toucher; mais il se trouve qu'une multitude de philistins sont venus salir de leurs appellations patronymiques, effacées par d'autres sots, la plaque de marbre où est écrit son nom, et ces ruades de baudets humains suffisent pour changer en respect ému la froide attention que mériterait seulement cette inscription. En face se présente la superbe chapelle des Corsini. Devant la fresque de Giotto, nous étions contemporains de Dante; ici, en dépit de la copie en mosaïque du *Saint André Corsini* du Guide qui décore l'autel, nous sommes contemporains de Voltaire. L'esprit de piété ne trouve guère son compte dans cette chapelle, où rien ne parle fortement des sublimes émotions de la foi : la froideur de l'incrédulité glaçait visiblement les âmes assez petites des artistes qui la décorèrent, les Lironi, les Maïni, les Philippe Valle, et cependant il s'en dégage un ensemble imposant, quoi qu'en disent certains connaisseurs trop difficiles qui ne savent jamais consentir à accepter un plaisir qu'ils ne demandaient pas comme compensation de celui qu'ils cherchaient. Deux tombeaux se font face : l'un est celui

de Clément XII, ce Lorenzo Corsini dont l'irrévérencieux président De Brosses a raconté si plaisamment la mort; l'autre est celui du cardinal Neri Corsini, beau jeune homme, élégant, à l'air cavalier et galant, et qui sous sa robe de prince de l'église a pu faire songer plus d'une Romaine. En regardant ce tombeau, je me suis rappelé que Stendhal a très finement observé qu'à partir d'une certaine époque les tombeaux romains ont souvent l'air d'être une épigramme contre le défunt. Seulement Stendhal attribuait cet aspect épigrammatique à la gaucherie ou à l'absence d'inspiration des artistes, tandis que je suis très porté à croire que ces épigrammes furent parfois préméditées. Depuis la fin du XVIe siècle, les artistes se sont souvent permis à la sourdine d'incroyables facéties. En parlant de Michel-Ange, j'ai déjà eu l'occasion de mentionner la formidable plaisanterie du Bacciccio à l'église du *Gesù;* je ne dirai pas ce que j'ai aperçu dans le personnage du démon, qui est renversé aux pieds de saint Ignace, à l'église de Saint-Pierre. Ici, dans ce tombeau de Neri Corsini, l'épigramme est plus enveloppée, plus fine, mais très saisissable : un bel enfant figurant un génie funèbre est debout au pied du tombeau, et se frotte doucement de l'extrémité du doigt le coin d'un œil où il n'y a pas une larme. Cette simagrée de douleur a l'air de dire et dit en effet : « Ah! voyez un peu comme nous le regrettons, et avec quelle âme nous le pleurons! » Oui, l'ornementation de cette chapelle est d'un goût douteux, un style noblement rococo y règne trop en maître souverain, les sculptures en sont trop précieuses et mignardes, et cependant le tout laisse une impression de magnificence très réelle. Rarement, à mon gré, la grandeur seigneuriale, le faste aristocratique, ont été mieux traduits que dans cette chapelle. Oserai-je dire, — ô blasphème à faire bondir tout Romain! — que je la préférais à la chapelle des Borghèse à Sainte-Marie Majeure? Sans doute la magnificence n'en est pas aussi rare, et elle n'a rien qui égale pour la curiosité et la richesse la vénérable image de la Vierge attribuée à saint Luc, et le morceau de lapis-lazuli dans lequel cette image est enchâssée; mais comme elle est bien éclairée! comme la lumière s'y reflète avec douceur sur les parois de marbre et y glisse avec gaîté le long de la coupole blanc et or! Oh! qu'il est délicieux, après une longue course à travers Rome, d'entrer dans la chapelle des Corsini, de s'asseoir sur la marche de l'autel, et là de reprendre haleine en respirant l'air frais de la basilique, en promenant nonchalamment son œil de ce détail à cet autre! Ces sculptures sont d'un style rococo tant que vous voudrez, mais qu'elles sont agréables à regarder quand on se repose! La statue de *la Tempérance,* de Philippe Valle, est une figure d'aimable danseuse; mais le joli prétexte de

perdre cinq minutes de sa vie! La statue de *la Justice*, de Lironi, ressemble à la justice comme la colombe ressemble à l'aigle; mais qu'elle est donc gentillette, mignonnette, et quel amusant petit madrigal en marbre! Dans la chapelle des Borghèse, l'œil, ne sachant où se reposer, tant les objets sont pressés et abondans, se lasse très vite; ici il ne connaît aucune fatigue, si bien disposés et si judicieusement espacés sont les ornemens! Pour compléter cette impression de magnificence seigneuriale, il ne faut pas oublier de rendre visite au caveau si propre et si bien aéré où sont rangés en cercle les tombeaux des Corsini. Somptueusement mondains dans la vie comme dans la mort, leurs tombeaux sont disposés comme le furent les siéges de leurs salons pour les causeries des jours de réception. Cela est d'une solennité noble et cérémonieuse très frappante. Au centre du caveau, on peut regarder une *Pietà* en marbre exécutée sur un dessin du Bernin, jolie chose sans portée, délicate œuvre d'habile ouvrier qui a su rendre le marbre lucide. La lumière perce à travers les draperies, les mains et les membres même des personnages. « On voit toutes les veines, » me disait avec admiration le sacristain, qui par deux fois m'a fait visiter cette chapelle.

Sur le flanc opposé de la basilique se présente, toute blanche sous ses marbres de date récente, la chapelle des Torlonia, ces heureux possesseurs de tant de belles choses (1); mais comme le principal ornement de cette chapelle est une *Descente de croix* sculptée par Tenerani, nous la retrouverons en parlant de cet artiste. Mentionnons le tombeau du cardinal Casanate, qui serait digne de figurer dans quelqu'une de ces chapelles mondaines. Ce n'est pas le chef-d'œuvre de la sculpture, mais c'est singulièrement agréable à regarder, et surtout aussi peu funèbre que possible. Sous sa robe sacerdotale aux nobles plis et ses dentelles finement reproduites par le ciseau, le beau cardinal est élégamment étendu, appuyé sur le coude, dans la mieux séante des postures. Il s'en faut cependant que tous les tombeaux de Saint-Jean de Latran portent ce cachet de mondanité, et évitent aussi soigneusement d'offenser l'imagination en parlant trop fortement de la mort. Les contrastes ne sont jamais bien loin dans Rome, et si vous voulez savourer l'horreur de la mort après avoir joui de ces somptuosités seigneuriales, promenez-vous à pas lents dans l'allée circulaire des vieux tombeaux qui est dessinée par le renflement de la tribune. Rien ne jette dans des rêveries plus tristes. Quelques-uns de ces tombeaux sont de fort mauvais goût, mais ils n'en produisent qu'une plus profonde impression. Êtes-vous partisan du mauvais goût dans les monumens funèbres?

(1) Le palais de la place de Venise, la villa Albani, le palais Giraud, etc.

Pour moi, j'avoue que je le pardonne très aisément. Le mauvais goût peut seul bien rendre l'horreur de la mort, qui est elle-même une chose d'un caractère détestable, et qui n'éveille que des images offensantes aux sens, menaçantes à l'âme. Par exemple, un certain cardinal Rasponi s'est fait ensevelir sous une niche profonde creusée dans une des murailles de la basilique; dans cette niche, on voit la Mort ou le Temps (je ne sais trop lequel des deux) avec sa faux, des chaînes et d'autres emblèmes aussi peu récréatifs. Cela est franchement exécrable; eh bien! je connais peu de choses qui donnent mieux le sentiment de cette geôle humide dans laquelle la mort nous enferme pour l'éternité, rien qui dise plus éloquemment : « Qu'est-ce que l'homme? — Simplement le prisonnier du trépas. »

Les très belles mosaïques de la voûte de la tribune sont l'œuvre de fra Jacopo de Turrita, et datent de la fin du XIIIe siècle. Elles représentent la Vierge entourée des principaux apôtres. La disposition naïve des personnages de cette mosaïque est digne de remarque; aux deux côtés de la Vierge, l'artiste a placé saint François et saint Dominique, plus le pape Nicolas IV en prière. Or les apôtres et la Vierge sont de taille colossale, tandis que les saints ont à peine la moitié de leur stature, et que le pape est encore plus petit que les saints. C'est afin de conserver la hiérarchie divine que le pieux artiste a commis cette respectueuse gaucherie; mais on voit combien on est loin ici de cette croyance qui chez certains peuples catholiques a fait de saint François l'émule et l'égal du Christ lui-même. La présence du pape Nicolas IV dans cette mosaïque nous a particulièrement intéressé. C'est un pontife dont le nom est peu connu hors d'Italie, mais qui pour les Romains a eu une importance fort singulière. Si pendant de si longs siècles, si aujourd'hui encore on n'a pas pu, on ne peut pas voyager en pleine sécurité dans la campagne romaine, c'est à lui que nous le devons par suite d'un enchaînement fort bizarre de circonstances. Ce pontife ne régna que quatre années, pendant lesquelles son seul soin fut d'enrichir la maison des Colonna; il fut l'origine véritable de la puissance de cette famille, qui fut de son côté l'origine véritable du brigandage romain. En effet, comme par leurs possessions ils tenaient toute la campagne depuis Rome jusqu'au-dessus de Palestrina, ils transformèrent leurs paysans en défenseurs armés de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs rancunes. Laboureurs le jour, les paysans devenaient soldats d'aventure le soir et la nuit. Cette double existence dura plusieurs siècles, au bout desquels les habitudes, étant invétérées, survécurent aux circonstances qui leur avaient donné naissance. Dans cette existence à demi militaire, les paysans avaient contracté les vices et les vertus qu'engendre la vie du soldat, l'amour du gain

facilement acquis, le recours incessant à la force, les bizarreries du point d'honneur, la susceptibilité hautaine qui pour une injure veut du sang : de là les coups de couteau et les embuscades à main armée, et voilà comment ici-bas tout s'enchaîne.

La cour du cloître conduit au baptistère de Constantin, édifice, comme l'église, d'origine antique et de construction moderne. Sur les côtés de la rotonde, où chaque année, pendant la sainte semaine, sont baptisés les mécréans convertis à la foi, descendans de Sarah ou descendans d'Agar, deux petites statues en bronze réclament un instant votre attention. L'une est un saint Jean l'évangéliste de Jean-Baptiste Della Porta, œuvre forte et mâle, où les types traditionnels du disciple bien-aimé ont été transformés. Ce n'est plus le beau jeune homme donné pour fils adoptif à la Vierge par le Christ mourant, ce n'est pas davantage le vieillard visionnaire de Patmos, c'est un homme fait, de corps robuste, de physionomie grave, plein de pensée, et animé par une inspiration intime d'une extrême intensité. L'autre est une statue de saint Jean-Baptiste, exécutée d'après l'original de Donatello. Est-ce parce que le Baptiste est le patron traditionnel de Florence que le grand sculpteur florentin l'a si bien compris? Tous ceux qui ont vu à la galerie des Offices son petit *Saint Jean* à côté du *Bacchus* de Michel-Ange ont certainement emporté dans leur mémoire l'image de ce jeune homme maigre, à l'élégante austérité. Il m'a semblé que le saint Jean du baptistère de Saint-Jean de Latran se rapprochait beaucoup de celui que le propre frère de Donatello, Simone, a exécuté pour une des chapelles de la vieille église de San-Clemente, où les curieux pourront l'aller chercher. Dans les œuvres des deux frères, le saint a été représenté avec une grande austérité, si grande qu'elle touche à la sécheresse. La poésie de la vertu n'est sous aucune de ses formes dans ces deux figures, qui sont celles, non d'un prophète sauvage et inspiré, mais d'une sorte de puritain juif, de radical de la morale et de la vie sévère. Les prédicans de la réformation purent ressembler souvent à ce type de saint Jean-Baptiste. La façon dont les deux frères de Florence ont conçu le saint est-elle la plus vraie? Je ne sais trop, et c'est là une question à renvoyer à M. Renan; en tout cas, c'est bien une des façons dont on peut le comprendre, une des plus ingénieuses et des plus heureuses.

Le paysage qui s'étend devant Saint-Jean de Latran est d'une originalité unique. La superbe place avec son immense obélisque pour centre, l'édifice de la *Scala santa*, la rangée d'arbres qui va vers Santa-Croce-in-Gerusalemme, les maisons à mine délabrée éparses sur la route, les inégalités du terrain, çà et là effondré par les pluies et laissé sans réparation, les ruines, la longue file des

arches de l'aqueduc de Claude par derrière Santa-Croce, tout cela compose une des scènes les plus singulières qui se puissent voir, pleine de contrastes puissans, misérable et somptueuse, magnifique et dévastée, et sur cette scène rôde le génie de la solitude, qui parle là avec plus d'éloquence que je ne lui en ai trouvé nulle part ailleurs. La dernière fois que je suis allé à Saint-Jean de Latran, il avait plu dans la matinée; le sol était détrempé, et sous la lumière pâle d'un ciel recouvert de grands nuages blancs ce paysage ne laissait apercevoir que l'aspect de la tristesse et de l'abandon; à trois heures, au moment où je sortais de la basilique, un rayon de soleil, perçant tout à coup les nuages, se liquéfia pour ainsi dire dans l'air entier comme un or subtilement dissous, et aussitôt tout se mit à resplendir avec une gaîté et une jeunesse incomparables. Je m'arrêtai frappé d'admiration, croyant assister à un de ces miracles de résurrection dont nous entretiennent les légendes des saints. Lors de mes précédentes excursions, je n'avais vu là qu'une vieille reine, superbe encore sous ses rides et attestant par ses ruines mêmes sa beauté d'autrefois, et je me trouvais tout à coup en face d'une jeune magicienne qui me disait triomphante : « Comprends-tu cette fois la puissance des sortiléges par lesquels j'enchaîne les âmes? Circé, Armide et Alcine furent de grandes enchanteresses; mais, pour retenir leurs captifs, elles eurent besoin de somptueux palais et de délicieux jardins : à moi, il ne me faut rien que quelques pans de vieux murs, une plaine que hante la fièvre, et des fondrières où trébuchent les chevaux. Voilà où est mon génie : cette plaine où tu grelottes te retient immobile comme la statue de la femme de Loth; ces fondrières où je te cahote avec une malice sans pitié te paraissent allées sablées, et dis-moi si les jardins d'Amathonte auraient jamais pu parler à ton âme avec autant de puissance que mon paysage à l'aspect de cimetière! »

II. — SANTA-MARIA-IN-COSMEDIN.

Nombreuses sont à Rome les églises qui marquent la transition du paganisme au christianisme; mais parmi celles-là aucune n'est aussi curieuse que Santa-Maria-in-Cosmedin, toute parée, à l'antique manière romaine, des dépouilles opimes enlevées aux temples païens (1).

Santa-Maria-in-Cosmedin est un musée vivant. C'est là une épi-

(1) J'indique encore aux curieux la vieille église de Saint-Georges au Vélabre, église toute composée de pièces et de morceaux. Sur les seize colonnes qui la soutiennent, il n'y en a peut-être pas quatre qui appartiennent au même ordre d'architecture.

thète qu'on a rarement l'occasion d'appliquer aux musées, car, quelque riches qu'ils soient, ils ont toujours quelque chose de funèbre. Rien n'est triste d'ordinaire comme la vue de tous ces objets de provenance et d'origine diverses; séparés de leur destination, ne remplissant plus aucun office d'utilité ou d'agrément, ils ont été par cela même touchés par le doigt de la mort. De là le léger grain d'ennui que ne manque jamais de faire naître la plus courte des promenades dans un musée. En perdant l'espèce de servitude que leur impose la vie, les beaux objets perdent en même temps une partie de leur âme; que dis-je? en changeant seulement de place, ils perdent une partie de leur signification. Par exemple, on a transporté au Vatican les deux magnifiques sarcophages de porphyre qui se trouvaient au baptistère de Santa-Constanza, et en effet, à considérer la grandeur, la richesse et l'importance de ces sarcophages, il semble qu'ils soient mieux à leur place dans les salles du palais pontifical que dans la pauvre petite église nue de la Porta-Pia; je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que, lorsqu'on les rencontre pour la première fois au Vatican, ils ont l'air de deux énigmes avec leurs sculptures singulières où le symbole chrétien de la vigne joue un si grand rôle, tandis que, placés au baptistère de Santa-Constanza, ils étaient en parfaite harmonie avec le caractère des peintures allégoriques de la voûte, où ce même symbole de la vigne et de la vendange est présenté dans une série de scènes d'une littéralité toute prosaïque; mais à Santa-Maria-in-Cosmedin aucun maladroit déplacement n'a troublé l'unité de ce caractère de transition qui donne à cette église une physionomie si intéressante. De nombreuses parties de son mobilier religieux ont appartenu au culte condamné, et le christianisme s'est emparé de ces objets et les a sauvés de la mort en leur donnant une destination nouvelle. Ainsi préservés, ils sont deux fois attachans pour nous, et parce qu'ayant servi à un culte détruit, ils sont les témoins encore debout de la vie morale du vieux monde, et parce que, servant à un culte nouveau, ils relient les anciennes générations aux nouvelles. Les antiquités chrétiennes de cette église ne perdent rien au voisinage de ces témoins d'un culte plus ancien, car ces témoins sont des captifs qui racontent le triomphe du christianisme avec une éloquence que n'atteindront jamais les plus habiles des orateurs et des panégyristes, l'éloquence du fait, qui est là visible, tangible, incontestable.

Santa-Maria-in-Cosmedin a été bâtie originairement sur l'emplacement d'un temple de Cérès, et de nombreuses parties de ce temple sont entrées dans la construction de l'église. Le vase de porphyre en forme de baignoire qui sert de base au maître-autel fut un des

ustensiles du culte de Cérès. Le vase de marbre ciselé qui tient lieu d'urne baptismale est venu d'un temple de Bacchus. Les sceptiques qui en sont encore aux théories religieuses du dernier siècle, les âmes naïves qui appartiennent aux civilisations de fraîche date, peuvent trouver un sujet de risée ou de scandale dans la destination nouvelle qu'ont reçue ces objets, provenant d'un culte tenu pour impie; mais sceptiques et âmes naïves doivent apprendre qu'il n'y a là matière ni à risée ni à scandale. L'usage nouveau auquel ces objets ont été consacrés se trouve, fait bien curieux, en exact rapport avec leur usage ancien. Ce vase de porphyre appartenait au temple de Cérès, la mère nourricière des hommes; c'est logiquement qu'il sert de base aujourd'hui à l'autel où s'accomplit le mystère de cette eucharistie qui, dans la foi chrétienne, est présentée comme le véritable pain de vie. Ce vase de marbre ciselé vient d'un temple de Bacchus, dieu de la vigne, symbole de résurrection, de vie transformée; il sert aujourd'hui à contenir l'eau du baptême, qui efface la tache originelle et rachète l'homme nouveau de l'esclavage de l'homme ancien. La destination nouvelle de ces objets a donc été déterminée avec un tact aussi fin que plein de scrupules. S'étonner que ces instrumens du culte ancien aient reçu un usage nouveau est au fond aussi naïf qu'il le serait de s'étonner que les Italiens, de païens qu'ils étaient, aient pu devenir chrétiens, car en tout temps et en tous lieux les choses suivent nécessairement leur maître et doivent s'accommoder à la nouvelle vie qu'il adopte. Aujourd'hui les dogmes païens sont lettre close pour le vulgaire, qui n'y voit qu'une mythologie poétique et texte à controverses pour nos savans en symbolique; mais pour les chrétiens des premiers siècles la tradition païenne n'était pas matière à érudition; même longtemps après le triomphe politique du christianisme, elle était là, vivante, opiniâtre, forte de sa longue durée et de son exégèse, devenue d'âge en âge plus compliquée, plus subtile, plus morale. Beaucoup d'entre les chrétiens avaient vécu d'une vie double; ils connaissaient les nuances les plus subtiles des symboles qu'ils condamnaient, et quand ils adoptaient pour le service du nouveau culte un objet ayant appartenu à un culte ancien, ils savaient l'emploi précis qu'ils pouvaient lui donner sans profanation ni impiété. Ce vase de porphyre et cette urne de marbre disent bien des choses instructives, entre autres celle-ci sur laquelle nos modernes radicaux pourraient réfléchir plus souvent qu'ils ne le font : c'est que jamais à aucune époque, même au milieu des crises les plus violentes, la tradition n'a pu être interrompue ni seulement suspendue. Le christianisme a été la révolution la plus radicale, la plus complétement victorieuse, la plus universelle surtout qu'il y ait eu dans le

monde, et cependant il n'a détruit le passé qu'en se l'assimilant, et c'est par l'intelligence des symboles du paganisme que les plus éclairés, sinon les meilleurs d'entre eux, arrivèrent à l'intelligence des symboles du culte nouveau.

Un autre débris bien curieux de l'antiquité romaine est appuyé contre un des flancs du portique, c'est un énorme mascaron en marbre qui a perdu depuis longtemps une partie de son nez; mais en dépit de cette mutilation cette figure conserve encore un superbe caractère. Les cheveux sont hérissés, les yeux grands ouverts, la bouche béante; il y a dans sa physionomie quelque chose d'effaré qui la fait ressembler au visage d'un géant saisi d'un étonnement burlesque. Quelques érudits veulent voir dans cette figure une représentation du dieu Pan; mais comme ce mascaron servait à fermer la bouche d'un cloaque, ne se pourrait-il pas que cette figure hérissée comme Apollon, d'ailleurs de belle et assez juvénile apparence, fût celle du soleil, qui dessèche toutes les fanges et purifie tous les cloaques par son action bienfaisante? A cette figure se rattache une tradition populaire : au moyen âge, jeunes Romains et jeunes Romaines amenaient là les préférés de leurs cœurs et leur faisaient mettre la main dans la bouche béante. S'ils ne pouvaient la retirer qu'avec difficulté, c'est qu'ils avaient été infidèles à leurs sermens. De là le nom de *Bocca de la Verità* donné à ce bâilleur de pierre. Ce mascaron remplissait donc autrefois le même office que remplit dans Arioste la coupe enchantée où Renaud refuse de boire; mais, hélas! tout dégénère : de cet office si poétique il est tombé à l'emploi de Croquemitaine, et il n'y a plus que les mères et les nourrices qui conduisent leurs marmots à cet oracle. La décadence de ce mascaron serait touchante, s'il n'y avait pas à Rome bien d'autres victimes du temps, entre autres ce pauvre Pasquino que l'on voit à l'angle du palais Braschi, et que je ne pouvais jamais regarder sans commisération. Qui croirait, à le voir ainsi mutilé, sali par la pluie, noirci par le temps, que ce torse sans bras, sans jambes, à peu près sans visage, a été partie d'une statue de Ménélas? Et où sont les gaîtés satiriques d'autrefois, quand il donnait si bien la réplique à son confrère Marforio? Alors il pouvait ressembler à un effronté mendiant aux joyeux propos et au franc-parler, tandis qu'aujourd'hui il a l'air d'un cul-de-jatte, survivant de la cour des miracles et des maladreries du moyen âge. Bientôt même le lieu qu'il occupe ne lui conviendra plus : sa présence ne sera-t-elle pas une offense aux yeux dans le voisinage de cette superbe place Navone, si pittoresque, si romaine, qu'on est en train d'habiller à la moderne? Revenons à Santa-Maria-in-Cosmedin.

Les autres curiosités de l'église sont d'origine chrétienne. Sur un

des murs du chœur, le sacristain vous montrera un reste de peinture de l'église primitive, ce débris date du IIIe siècle de notre ère. Les *ambones*, ou, autrement dit, les deux chaires en marbre des premiers siècles, élevées au-dessus du sol de quelques marches seulement, placées aux deux côtés de la nef, marquent le milieu de l'église. Tout au fond, par derrière le maître-autel, une chaise de marbre est adossée au mur; la tradition veut que ce soit celle de saint Augustin. Enfin, au-dessus de cette chaise, se présente comme cachée aux regards du vulgaire, masquée qu'elle est par l'autel, la merveille de l'église, une Vierge byzantine qui pour nous est au nombre des choses les plus importantes qu'il y ait à Rome, où il s'en voit tant de belles.

Selon la coutume, on n'a pas manqué d'attribuer cette Vierge à saint Luc, mais une tradition beaucoup plus croyable veut qu'elle ait été apportée d'Orient en Italie au VIIIe siècle, alors que régnait à Constantinople Léon l'Isaurien, et que triomphait avec lui la secte des iconoclastes, triomphe qui eut des résultats nombreux et importans dont deux au moins méritent d'être signalés. Le premier et le plus grand, c'est qu'il fit faire un pas énorme à la puissance politique de la papauté, en l'affranchissant définitivement et pour jamais de ces liens de déférence qui depuis la chute de l'empire en Occident avaient attaché l'église de Rome à la cour de Byzance. Après la chute de l'empire, la papauté était devenue l'autorité la plus considérable et la plus certaine de Rome; mais cette autorité était toute morale, et les Romains d'alors, la papauté elle-même, s'étaient habitués à regarder la lointaine cour de Constantinople comme le centre de leurs intérêts politiques, le lieu de dépôt de leurs traditions, rompues en Italie, le siége de leur véritable gouvernement; après la chute du royaume de Théodoric, l'établissement de l'exarchat avait donné à ces sentimens une demi-réalité. Un jour une secte longtemps obscure, sorte d'islamisme chrétien ou de puritanisme oriental, protégée par un empereur originaire de la farouche Isaurie, étendit sur l'empire sa propagande dévastatrice, et alla partout brisant les images chères au peuple. Ce fut une rage sans merci, car cette querelle, qui peut faire hausser les épaules à un sceptique de nos jours, avait les racines les plus profondes qui se puissent concevoir; les iconoclastes étaient parvenus à établir la guerre civile dans l'âme grecque elle-même en mettant aux prises les deux parties dont elle se compose. En effet, née de cette subtilité grecque traditionnelle qui autrefois avait produit les sophistes et enfanté la métaphysique la plus déliée, elle s'attaquait à cet amour non moins traditionnel de la Grèce pour la beauté et la reproduction par les formes extérieures des rêves de l'âme. Non moins sensibles que les

Grecs à la beauté, les Italiens purent se soustraire, grâce à l'éloignement et à la nature de leurs rapports avec Constantinople, à ce torrent de destructions; mais dans cette querelle, il y eut au moins une idole qui fut brisée à jamais pour eux, ce fut l'idole jusqu'alors respectée de l'empereur d'Orient. Si l'autorité de la papauté resta encore toute morale, au moins à partir de ce moment elle n'eut plus à incliner la tête lorsqu'on prononçait certain nom devant elle; l'empereur était devenu pour elle comme pour l'Italie un souverain étranger. Le second résultat de cette guerre des iconoclastes, c'est qu'elle fit pour les arts quelque chose de comparable à ce que fit pour les lettres grecques la prise de Constantinople par les Turcs. De toutes parts, on se mit à sauver, à cacher les images saintes. De tous les moyens de salut, l'émigration était le plus certain, et c'est ainsi qu'un certain nombre d'images byzantines passèrent alors en Italie, et entre autres, selon la tradition, cette madone de Santa-Maria-in-Cosmedin (1).

Ce qui fait pour nous de cette œuvre une œuvre à part parmi toutes les peintures byzantines que nous avons pu voir jusqu'à ce jour, c'est un étonnant contraste entre le sentiment et l'exécution. Visiblement, celui qui fit cette peinture avait la main libre et l'esprit captif; il était maître de son pinceau, et serviteur intelligent, mais soumis, d'une doctrine rigoureusement théologique. Le caractère de cette Vierge est un caractère surhumain. Nous sommes bien loin ici de la Vierge attendrissante, dite de saint Luc, à la chapelle Borghèse. La Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin n'a rien des sentimens de l'humanité, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle est cependant belle comme la plus parfaite des filles de la terre. Le calme des dieux a quelque chose de terrible pour nous, enfans du temps mobile, et ce n'est pas sans une espèce d'admiration effrayée que nous nous représentons les puissances immuables du monde métaphysique. C'est cette terreur que fait passer en nous la Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin. Le sérieux redoutable de son visage est, pour ainsi dire, le sceau que l'éternité lui a imprimé; jamais cette Vierge n'a ri, pleuré, souffert, aimé, haï. Bonheur et malheur sont des expressions sans valeur pour cette figure qui semble une représentation plastique du verset solennel des psaumes : *sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum.* C'est un être qui appartient aux régions de la nécessité, au monde des destinées; devant elle, l'âme, toujours en mouvement, s'arrête, se replie et se tait. Elle est faite pour la plus austère contemplation,

(1) C'est-à-dire *sainte Marie la bien parée, aux beaux atours* (*cosmos*, ordre, monde, ornement), disent les racines grecques. Ce nom fut donné par le pape Adrien Ier à cette église qui le mérite vraiment, ne fût-ce que pour cette Vierge.

non pour la vénération et la prière. Mais est-ce une illusion de mes yeux ou un miracle dû au génie de l'artiste? Cette Vierge a cent pieds de haut, et cependant le cadre est de taille fort ordinaire. Tel est le sentiment moral de grandeur concentré par l'artiste dans cette figure, qu'il réussit à faire naître chez le spectateur le sentiment de la grandeur matérielle; on voit cette vierge géante parce qu'on la sent surhumaine. La dernière fois que je visitai Santa-Maria-in-Cosmedin, je pensai, devant cette image, à l'œuvre d'un artiste des jours de décadence, ce pauvre Carlo Maratta, qui a peint la gigantesque Vierge de l'horloge du palais du Quirinal. Comme l'artiste byzantin, Carlo Maratta semble avoir eu la volonté d'exprimer la grandeur morale du personnage de la Vierge; mais, tout génie faisant défaut, il n'a trouvé d'autre moyen de faire apparaître cette grandeur qu'en exagérant la stature matérielle, et il a peint une Vierge géante qui semble originaire du pays de Brobdingnac, et fait penser aux allégories de Rabelais et à la mère du bon Pantagruel.

Oh! que devant cette image nous sommes loin de la douce mère de nos pays d'Occident, même de la Vierge théologique du mystère de l'immaculée conception et du miraculeux privilége de l'assomption! Avec quelle rigueur métaphysique ces Grecs subtils ont compris le christianisme, et séparé de toute humanité ses personnages humains! Décidément nos peuples d'Occident n'ont été en cette matière que des barbares charnels qui dans les personnages divins ont vu de simples compagnons de leurs joies et de leurs souffrances. La Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin est, comme son fils, préordonnée par Dieu de toute éternité; elle est une pièce nécessaire de l'ordre invisible de l'univers. Malgré cette rigueur théologique, nulle raideur et nulle sécheresse dans l'exécution, nulles étroites formes traditionnellement systématiques. Un génie individuel d'artiste s'est ici librement exprimé; cette Vierge surhumaine est peinte à larges traits, d'un pinceau hardi et sûr. Bref, dans cette image se combinent de la manière la plus singulière et tout ce qu'on cherche dans l'art byzantin et tout ce qu'on cherche dans l'art italien. Un passage de l'*Orlando* me revint au souvenir pendant mes visites à Santa-Maria-in-Cosmedin, celui où l'enchanteresse Mélisse montre à Bradamante dans un miroir magique la longue série des princes de la maison d'Este qui doivent sortir de son sein : cette Vierge aussi est un miroir magique dans lequel on voit défiler la longue procession des artistes italiens depuis Giotto jusqu'au Dominiquin, *ultima Thule* du grand art. C'est plus que le principe de l'art italien, c'est déjà l'art italien dans tout son épanouissement.

En dépit de sa beauté, l'impression que laisse cette image est

d'un sérieux terrible, et, pour la secouer, je m'arrête à regarder longuement le petit temple de Vesta, qui fait face à l'église sur la place de la *Bocca de la Verità*. La vue de ce joli temple rond, avec son toit au caractère agreste, chasse loin de moi ces austères pensées byzantines, et me ramène aux souvenirs de jours plus naïfs. C'est une de ces innombrables chapelles que les Romains avaient multipliées en l'honneur de la *Vesta mater*, la plus célèbre des divinités indigènes de Rome. Cela me reporte à une société toute rustique, et je pense à l'antique roi sabin et à l'invocation qui termine le premier chant des *Géorgiques*. Pour achever de me rassurer tout à fait, je tourne autour de la fontaine que le pape Albani a fait élever au centre de cette place, et je redeviens aussi calme que si ces sirènes et ces tritons avec leur majesté de sculptures du XVIIe siècle avaient fait pleuvoir sur ma tête toute l'eau qu'ils peuvent verser en cinq minutes. Près de cette fontaine, un charron et ses apprentis sont occupés à appliquer à une roue de carriole sa ferrure de fer, car ce n'est pas à Rome que le petit peuple se gêne pour obstruer la voie publique de ses industries. Nous voilà rentrés dans la réalité la plus prosaïque; mais, si vous n'êtes pas fatigués de grandes émotions, vous n'avez qu'à faire quelques pas, et vous vous trouverez en face d'un admirable spectacle, la vue du Mont-Aventin et du cours du Tibre au *Ponte rotto*. Tels sont les contrastes de Rome.

III. — SAINT-AUGUSTIN. — LA MADONE DU SANSOVINO. — MICHEL-ANGE ET CARAVAGE A ROME.

De Santa-Maria-in-Cosmedin à Saint-Augustin, le saut est considérable en apparence, car tout diffère entre ces deux églises, art, esprit, souvenir, origine. Santa-Maria-in-Cosmedin est une des plus vieilles églises de Rome, tandis que Saint-Augustin vint au monde à la fin du XVe siècle et eut pour père un Français, le cardinal d'Estouteville. Nous les rapprochons cependant, parce que ce sont les deux églises qui nous disent le mieux ce qu'il faut penser de ce paganisme qui a été tant et si souvent reproché aux Romains. Santa-Maria-in-Cosmedin nous a montré comment, durant les siècles de transition, les chrétiens firent entrer dans leurs temples, le plus naturellement, le plus logiquement et le plus innocemment du monde, certains débris du paganisme, et l'église de Saint-Augustin nous présente l'exemple le plus remarquable de ce qu'on a nommé l'idolâtrie romaine.

A l'entrée de l'église se trouve un groupe du Sansovino représentant la madone et l'enfant. Les Romains ont pris cette madone en

grande vénération, ou, pour mieux parler, en grand amour. C'est l'enfant gâté de toute la population. Ils ont passé des colliers de perles autour de son cou, ils ont accroché des boucles de diamans à ses oreilles, ils ont passé des bracelets autour de ses poignets, ils ont chargé de bagues précieuses ses beaux doigts; rarement cadeaux eurent une destination plus heureuse, car la toilette va fort bien à cette madone, et les bijoux ne font que mieux ressortir le grand air qui lui est naturel. En effet, cette madone est vraiment aristocratique; son visage est maigre et noblement allongé, ses traits sont à la fois grands et fins; mais ce qu'elle a surtout d'incomparable, c'est la main, une main délicate de belle dame aux doigts minces et effilés. Le peuple en raffole, et je dois avouer que j'ai pensé à son égard comme le peuple. J'ignorais son existence lorsque je suis entré à Saint-Augustin, et dès la première minute, avant même d'avoir remarqué les bijoux qui témoignent de l'amour des Romains, je me suis senti pris pour elle d'un sentiment d'involontaire sympathie. Les sentimens humains se distinguent entre eux par des nuances extrêmement fines qui peuvent aisément les faire confondre; on fera donc entrer, si l'on veut, dans l'ordre des sentimens païens le mouvement de sympathie que j'éprouvai, mais je suis sûr qu'il n'en était pas ainsi, car dans cette sympathie il n'entrait rien de l'admiration sensuelle qu'arrache la beauté : c'est une de ces figures que l'âme a plaisir à regarder encore plus que l'œil, et dont l'aspect crée en nous une sorte de lumineux sourire dont nous sentons notre être intérieur réjoui. Comme j'ai pour principe de respecter scrupuleusement les usages des pays que je visite (rien n'étant plus ni même aussi respectable qu'un usage), j'aurais volontiers baisé le pied de cette madone, si ce pied eût été de marbre; mais, pour le protéger contre l'action incessante des baisers, il a fallu le remplacer par une sorte de fer à repasser en cuivre, et j'ai cru devoir m'abstenir de cette dévotion, au risque de scandaliser les fidèles alors en prière, lesquels ont semblé voir mon abstention avec des yeux d'où le mépris n'était pas absent. Je me suis contenté de déposer dix sous dans son tronc, sans songer que je donnais à plus riche que moi, car, outre son air noble, cette madone possède un autre privilége des aristocraties, c'est-à-dire la richesse, et tout récemment, comme on a eu besoin de son secours pour je ne sais quelle entreprise, ses coffres ont libéralement fourni trois cent mille écus romains.

Il y a dans le fait de cette adoration quelque chose de fort singulier. Les images qu'adore le peuple sont d'ordinaire plus vénérables et surtout plus anciennes que belles. La dévotion populaire repose sur une sorte d'archéologie morale instinctive. Ce qu'il lui faut, ce

sont des images auxquelles se rattache quelque souvenir miraculeux passé en légende, ou quelque opinion passée à l'état de croyance. Cette madone préserve de la fièvre, cette autre protége les femmes en couche; quand on est dévot envers cette troisième, on gagne toujours à la loterie. La question de laideur et de beauté est d'un intérêt fort secondaire pour des images qui possèdent de tels pouvoirs. En outre l'obscurité et le vague ont toujours été chers au peuple; il n'aime pas à connaître l'origine des choses qu'il doit respecter, en quoi il montre son grand bon sens. Pour qu'il adore une image, il est bon que l'auteur en soit inconnu, qu'elle ne porte aucun nom certain. Si cette image a été longtemps ignorée et que le hasard la fasse découvrir sous des décombres ou des toiles d'araignées, cela n'en vaut que mieux, parce qu'alors l'imagination n'est plus gênée par aucune origine. Les églises de Santa-Maria-del-Orto et de Santa-Maria-della-Scala ont même été bâties pour conserver deux de ces vénérables images, trouvées l'une dans un jardin et l'autre sous un escalier. Mais jamais on n'a vu le peuple adorer une image créée par un artiste célèbre, portant une date certaine, et, à bien considérer la chose, là serait le véritable sentiment d'idolâtrie. En effet, dans le culte d'une antique image sans auteur connu, le sentiment du respect est le seul qui soit ému, tandis que le culte d'une image créée par un grand artiste mériterait vraiment le nom de paganisme, cette adoration ne pouvant s'adresser qu'à la beauté extérieure de l'idole. La madone du Sansovino fait donc à cet égard une exception éclatante. D'où vient cette exception? Cela ne peut tenir à sa beauté, bien que les Italiens soient plus sensibles à cet attrait que les autres peuples, car il y avait à Rome vingt images peintes et sculptées plus belles après tout que la madone du Sansovino. Piqué de curiosité, je me suis efforcé de découvrir d'où avait pu venir un tel sentiment. Ayant éprouvé le même attrait que le peuple, j'ai tâché de raisonner comme lui, et je suis arrivé à ce résultat, que, s'il a pris cette madone en vénération particulière, ce n'est pas pour sa beauté, c'est pour son grand air. J'ai dit que le caractère de cette Vierge était tout aristocratique; les Romains ont pris plaisir à la prier parce qu'ils lui ont trouvé un aspect noble, et, comme nous dirions en France, une physionomie *comme il faut*. Ils se sont tenu instinctivement le raisonnement que voici : « celle-là n'est pas une belle paysanne, ou une jolie bourgeoise, c'est une vraie *madame, una vera madonna;* on le voit bien à ses grands traits et à ses longs doigts. C'est celle-là que nous devons prier, car elle doit être bien plus puissante que les autres auprès de Dieu pour nous faire obtenir ce que nous demandons. Une telle dame ne peut avoir qu'une très haute influence dans la cour céleste. » Ils l'ont

donc adorée comme une princesse Borghèse ou Barberini du ciel, qu'ils ont supposée logiquement être une protectrice plus efficace que la plus belle des filles du Transtevère ou de la campagne romaine.

J'ai voulu savoir jusqu'à quel point ma supposition était fondée, et je l'ai exposée un jour devant un Romain que je rencontrai à notre académie du Monte-Pincio. « Ce que vous dites est tellement vrai, me répondit-il, que je puis corroborer votre supposition par un fait dont j'ai été le témoin pas plus tard qu'hier. Je me suis arrêté au coin du Corso, devant une boutique de gravures où se trouvait une madone de Murillo, jolie brune piquante, à la physionomie à la fois vive et aimable, légèrement ébouriffée, et avec un petit air de *gitana*, comme toutes les vierges du maître espagnol. Deux petites blanchisseuses étaient en contemplation devant cette image et se communiquaient leurs impressions: — C'est une madone, dit l'une. — Oh que non pas! répondit la seconde, ce n'est pas une madone, c'est une paysanne. Je t'assure bien que je ne ferais pas mes prières devant elle. » Ce mot de la blanchisseuse romaine devant la madone de Murillo nous aide à comprendre le sentiment d'adoration que le peuple de Rome a porté sur la madone du Sansovino. Si le peuple n'aime guère en tout pays que ce qui lui ressemble, en revanche il ne respecte que ce qui est entièrement différent de lui, et cette madone du Sansovino a reçu un culte précisément parce qu'elle porte une empreinte aristocratique.

Si l'on cherchait les raisons qui ont déterminé la dévotion du peuple italien pour telle ou telle image, je suis convaincu qu'on s'apercevrait que ces préférences reposent la plupart du temps sur des nuances de sentiment singulièrement délicates, profondes et subtiles, en sorte que cette idolâtrie dont on l'accuse, loin d'être chez le peuple italien un signe d'infériorité, est au contraire la preuve d'une vie morale infiniment plus poétique et surtout plus souple que celle d'aucun autre peuple de l'Europe. J'en veux citer un second exemple. L'image la plus vénérée de Rome est à coup sûr la statue de saint Pierre qui se trouve à la basilique vaticane. J'avais toujours entendu citer ce fait comme la preuve la plus convaincante du paganisme romain. Cette image est une ancienne statue de Jupiter dont le christianisme a fait un saint Pierre, et il est certain que, lorsqu'on vous raconte une telle chose à deux ou trois cents lieues de Rome, vous vous sentez involontairement choqué, quelque peu hostile que vous soyez; mais comme on a peu envie de se scandaliser lorsqu'on est sur les lieux mêmes, et qu'on peut se rendre compte du caractère de l'image adorée! Cette statue était une figure de Jupiter, me dites-vous? Je considère son attitude, sa physionomie,

et je vous réponds en toute assurance : non, l'étiquette s'est trompée de sac, et je ne vois devant moi que la figure d'un vénérable sage quelconque. Où est dans cette figure cette imposante majesté qui est inséparable du père des hommes et des dieux? où est son caractère d'impassible justice et de sévère paternité? Peut-être en effet l'artiste païen a-t-il eu l'intention de faire un Jupiter; mais la tradition s'était altérée, un esprit nouveau remplissait le monde, et de même que, dans le roman d'Apulée et dans la fable de Psyché, nous surprenons flottans dans l'air païen les sentimens de tendresse et d'onction propres au christianisme, de même ici l'artiste païen a imprimé à son image de bronze le cachet des vertus que l'esprit nouveau commençait à souffler sur l'humanité; il a créé un personnage vénérable et non imposant. Loin d'être divin, ce Jupiter a quelque chose de très particulièrement populaire : combien de confesseurs, de martyrs, d'évêques de la primitive église ont dû ressembler à ce respectable sage, aux traits calmes avec une nuance de tristesse, que l'on sent fait pour l'autorité exercée par la persuasion, le conseil fraternel, la réprimande amicale! De la vue de cette statue, nous avons tiré cette conclusion très singulière : c'était à l'époque où l'on appelait cette statue un Jupiter que l'on se trompait, et c'est depuis qu'on l'a nommée un saint Pierre que l'on ne se trompe plus. C'est bien en réalité à un saint Pierre que les Romains adressent leurs prières; ils peuvent l'adorer en toute sécurité de conscience; l'esthétique le leur permet aussi bien que la tradition.

C'est dans cette église de Saint-Augustin que l'on admire, peint à fresque sur un des piliers de la nef, l'*Isaïe* de Raphaël; passons sans nous arrêter devant cette belle œuvre que nous retrouverons en parlant du peintre d'Urbin, et allons dans la première chapelle à droite admirer quelque chose de beaucoup moins rare, une superbe toile de Michel-Ange de Caravage. Ce tableau représente, paraît-il, Notre-Dame de Lorette adorée par deux pèlerins; j'ai cru longtemps qu'il s'agissait d'une adoration des bergers, ou de quelque chose de semblable. Notre erreur était excusable, car la Vierge est comme noyée sous ces vigoureuses ombres noires familières à Caravage, et les deux figures des pèlerins qui sont éclairées par ce non moins vigoureux reflet de lumière rougeâtre qu'affectionne le robuste ouvrier sont deux figures où l'énergie des bandits de la campagne romaine ou napolitaine se combine agréablement avec une expression de triviale bonhomie. Ces deux figures ont quelque chose à la fois de farouche et de câlin qui les fait ressembler à des bêtes fauves qui veulent bien replier les griffes et faire gros dos sous les caresses. Ainsi doivent se courber, adorer, sourire les thugs d'espèce inférieure lorsqu'ils font leurs dévotions devant l'image de la déesse Kali. Ce superbe et violent ouvrage est une des pages où on

peut lire le plus aisément les qualités et les défauts propres au talent de ce bandit qui eut nom Michel-Ange de Caravage, dont la main d'effronté spadassin sut tenir un pinceau avec autant de fermeté qu'un poignard. Là surtout on peut surprendre les faciles secrets dont cet artiste trivial a su faire un si remarquable usage. Ces secrets sont au nombre de deux : l'énergie obtenue par la reproduction telle quelle de la réalité, le contraste vigoureusement marqué d'une ombre épaisse et noire et d'une lumière intense à rouges reflets.

C'est par haine du convenu, a-t-on coutume de dire, que le Caravage s'adressa, sans en vouloir jamais sortir, à la réalité acceptée sans choix. Dites plutôt que ce fut par impuissance de génie et surtout par bassesse native d'âme. Est-ce que jamais âme pareille fut capable de s'élever à la conception de quelque chose de noble et de grand? La nature lui avait octroyé d'admirables dons d'ouvrier, elle lui avait refusé tout génie : là dut être pour le Caravage une source de souffrances poignantes. Posséder un incomparable instrument et n'avoir quoi que ce soit à lui faire dire, quel martyre! Ah! si la croyance de certains sauvages était vraie, si en tuant son ennemi on pouvait faire passer en soi son âme, s'il suffisait de poignarder, d'empoisonner, d'écumer de rage et de déborder de violence pour acquérir la tendresse d'un Dominiquin, la science de composition d'un Annibal Carrache! Malheureusement ces miracles sont impossibles; mais il reste une ressource : si on ne peut compter sur la magie, on peut au moins faire appel au charlatanisme. Le rôle de négateur est toujours facile; pourquoi ne pas déclarer que tout ce que les hommes ont admiré est pure convention, science académique, violence à la nature? Ainsi fit Michel-Ange de Caravage. S'étant gratté la tête avec frénésie sans y trouver ombre de conception quelconque, il appela à son secours un beau désespoir et descendit bravement dans la rue. Là il se campa en embuscade au coin d'une borne pour exécuter le coup qui devait le sauver de l'obscurité, et il arrêta le maçon revenant du chantier tout étoilé des éclaboussures de sa truelle, le *facchino* aux fortes épaules, le chantre à trogne couperosée mis en goguette par l'aigre vin d'Orvieto, le mendiant hâve se rendant à son poste à la prochaine église; puis, les ayant amenés dans son atelier, il fit leurs portraits en pied avec cette vigueur de main qui lui était propre, et il intitula le tout apôtres, disciples, saints, etc. Il est certain que ces gredins du Caravage ont malgré tout du caractère; ces apôtres sont des apôtres à *poigne*, ces saints sont solides des rognons, et si ces disciples n'ont pas d'âme, il est incontestable qu'ils ont de la tripe : pardon de ces expressions; mais pour faire comprendre le Caravage, il est absolument nécessaire d'avoir recours à la triviale énergie du langage populaire. Cependant il ne faudrait pas faire honneur de ce

caractère à son génie, car toute la gloire en revient à la réalité, qu'il copia scrupuleusement. S'il se fût adressé à la réalité d'un autre pays, en suivant son système, il n'eût été que le plus plat des peintres; mais il eut l'insigne bonheur de s'adresser à une nature dont les vulgarités elles-mêmes sont marquées d'un cachet d'énergie; il faut louer de ce mérite l'Italie et la beauté de la race qui l'habite.

Le réalisme du Caravage est certainement le plus absolu, le plus radical qu'il y ait eu dans les arts, car il ne s'y mêle aucune nuance de fantaisie et d'imagination. Les Hollandais, qu'il faut toujours citer en première ligne quand il s'agit de l'imitation de la nature, ne sont point réalistes à ce degré-là, heureusement pour leur gloire. Van Ostade, Gérard Dow, Jean Steen, inventent en imitant; ils font leurs paysans plus laids que nature, ils chargent leurs modèles, allongent le nez de celui-ci, exagèrent la verrue de celui-là, donnent au strabisme de ce troisième une malice bêtement diabolique, et ils créent ainsi des scènes pleines de verve, d'humour, d'agrément comique ou sentimental qui n'étaient pas dans la réalité. Caravage au contraire copie ses modèles tels qu'ils furent, sans prendre même la peine de les modifier selon l'esprit de la scène qu'il veut rendre; il en résulte qu'en dépit de leurs traits si caractérisés, ses personnages sont surtout remarquables par une absence d'expression qu'on ne trouverait nulle part aussi complète. Ces figures aux traits si farouches et qui ont l'air de tant promettre sont cependant d'une platitude désespérante; jamais le Caravage n'a su mettre sur une figure un atome d'esprit moral; tout ce qu'il sait faire, c'est tirer de robustes copies de ses modèles et les grouper avec talent.

Si, comme les Hollandais, le Caravage n'eût appliqué ce réalisme qu'aux scènes tirées de la vie vulgaire, aux tableaux dits de genre, sa prétention eût été excusable, et cependant on pourrait encore lui reprocher la dimension exagérée de ses cadres. Ici nous placerons une observation qui n'a pas été faite encore, et qui a une importance pour ainsi dire d'actualité, puisque nous avons vu de nos jours, puisque nous voyons encore des artistes ressusciter le système du Caravage, et donner à des scènes de la vie vulgaire les proportions des scènes historiques ou sacrées. Quand ils firent leurs personnages de dimensions microscopiques, les Hollandais découvrirent d'instinct une des lois les plus importantes de la peinture. Le but de la peinture est d'intéresser l'esprit par le moyen des yeux; elle se compose donc à doses à peu près égales de réalité et de poésie. Or les scènes et les personnages qu'elle nous présente ne contiennent pas à égales doses ces deux élémens : les scènes et les personnages de la vie réelle parlent aux yeux plus qu'à l'imagination; les scènes et les personnages de l'histoire parlent à l'imagination plus qu'aux yeux. Pour donner de la poésie aux

premiers, de la réalité aux seconds, il n'y a qu'un moyen, un seul, c'est de renverser leurs proportions naturelles, de transposer les dimensions sous lesquelles nous les voyons soit par les yeux de la chair, soit par les yeux de l'esprit. Pour cela, il suffira de supposer le spectateur armé d'une lorgnette et regardant les scènes historiques par le gros bout, les scènes de genre par le petit bout. Que faisons-nous au spectacle, dans un jardin, dans une nombreuse assemblée, lorsque nous nous servons du petit bout de la lorgnette pour observer des personnes et des choses qui sont tout près, trop près de nous? Nous cherchons à nous créer une illusion charmante au sein même de la réalité la plus immédiate. Le petit bout de la lorgnette ne fait perdre à la vérité aucun de ses traits, au contraire il accuse ses moindres nuances avec plus de finesse, et il y ajoute la magie de l'éloignement et le charme du rêve : telle est la loi du tableau de genre. Que faisons-nous au contraire lorsque, solitaires au coin de notre feu, nous essayons de nous représenter les scènes et les personnages de l'histoire et de la religion? Nous faisons sur nous-mêmes une opération de sorcellerie; nous tâchons d'évoquer des fantômes, et les fantômes, on le sait, apparaissent toujours sous des formes colossales. Telle est la loi du tableau d'histoire. En un mot, pour conserver l'équilibre entre les deux élémens qui constituent la peinture, il est logique d'éloigner les personnages familiers aux yeux de la chair, de rapprocher au contraire les personnages qui ne sont aperçus que par l'imagination (1).

Le Caravage, dis-je, ne se contenta pas d'appliquer son facile système aux scènes de la réalité, il eut l'outrecuidance inconnue avant lui de l'appliquer à la représentation des grandes scènes illustrées par le pinceau de tant de maîtres célèbres. Les conséquences inévitables de cette erreur monstrueuse furent d'enlever à ces scènes toute universalité pour les rapetisser aux proportions d'épisodes biographiques quelconques, d'effacer de leurs personnages tout caractère traditionnel et consacré. Aucune de ses œuvres ne montre plus clairement ces affreux défauts que son grand tableau de l'*Ensevelissement du Christ*, qui se voit à la galerie du Vatican, page admirable par la force d'exécution et les qualités de métier qui s'y révèlent. Il n'y a rien dans cette scène qui avertisse de l'importance qu'elle a pour le genre humain, rien qui dise : C'est le deuil de l'humanité entière, bien mieux encore, c'est le deuil du ciel et de la terre. — Et comment en serions-nous avertis? Aucun de ces personnages n'est reconnaissable à première vue par le type qu'a fixé pour chacun d'eux la tradition, type par lequel ils ont acquis un caractère

(1) Cette loi, absolue pour le tableau de genre, ne l'est cependant pas tout à fait pour les tableaux historiques ou religieux.

d'universalité, les générations successives des hommes les ayant connus sous les mêmes traits. Il est bien entendu que ce type consiste surtout dans le caractère moral qui, respecté, suffit pour conserver l'identité du personnage que le peintre veut présenter, et pour le faire reconnaître à l'instant du spectateur. Ainsi un peintre ne pourrait, sans pécher contre le bon sens, présenter un saint Jean vieux et laid, un saint Pierre jeune et sans gravité, un saint Paul qui n'exprimât pas l'autorité, une sainte Madeleine qui fût autre chose que tendresse et abnégation, etc. Les Flamands ont certes beaucoup osé avec ces types, car ils leur ont donné tous les caractères de leur nationalité, et cependant qui se trompe sur ces personnages? qui ne nomme chacun d'eux à première vue? Au contraire, je défie bien qu'on nomme sans se tromper chacun de ces personnages de l'*Ensevelissement* du Caravage. La Vierge seule est reconnaissable, grâce à la douleur qui se lit sur son visage. Encore cette Vierge n'a-t-elle aucune expression qui la tire d'une condition privée, et en fasse un personnage intéressant d'une manière universelle; ce n'est point là Marie, la mère du Christ, dont la douleur est celle de tous; c'est une pauvre veuve italienne de la petite bourgeoisie, quinquagénaire, avec des restes de beauté un peu molle, et dont la douleur n'intéresse qu'elle-même et quelques amis. Et qu'est-ce que cette fillette maigre, pâle, chétive, au profil sec et régulier, avec une expression de faiblesse énergique? Est-ce que ce serait quelqu'une des saintes femmes par hasard? Eh! non, c'est une fillette des quartiers populaires de Rome ou de Naples qui assiste à l'enterrement d'un cousin ou d'un oncle. Et les personnages qui sur le devant de la scène approchent du sépulcre le cadavre du Christ, est-ce que ce sont le noble Joseph d'Arimathie et le bon Nicodème? Non, ce sont de serviables voisins qui sont venus assister la famille en ces circonstances douloureuses. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de voir dans ce tableau autre chose qu'un groupe de Transteverins ou de paysans de la campagne italienne qui ensevelissent un des leurs. Cela dit, il faut reconnaître que l'énergie d'exécution de cette toile arrache l'admiration. Quelle solidité de touche! quelle pâte vigoureuse! comme ces personnages font saillie, et que ce coloris sombre a de force!

Pendant que le Caravage stationnait sur la voie publique pour racoler ces premiers passants venus de bonne volonté dont il a fait les personnages de ses tableaux, il eut le temps d'observer un phénomène très-intéressant, celui de la nature de la nuit italienne. Les ténèbres d'Italie ont une vigueur que nous ne leur connaissons pas dans nos brumeux pays tempérés ou dans nos froids pays du nord; elles ont aussi une tout autre manière de faire leur entrée dans le monde. Le char de la nuit, le char du soleil, ces expressions, pure-

ment métaphoriques en tout autre pays, sont en Italie d'une stricte réalité. Là notre gris crépuscule, avec son clair-obscur enveloppant les objets et les faisant transparaître au sein d'une ombre diaphane, est à peu près inconnu. Pour faire comprendre au lecteur combien la transition de la lumière aux ténèbres est différente en Italie de ce qu'elle est chez nous, nous sommes obligé de nous inspirer du génie de M. de La Palisse, et de dire : En Italie, tant qu'il fait jour, il fait jour, et dès qu'il ne fait plus jour, il fait nuit. Quand viennent les heures du soir, on voit le jour non pas baisser comme chez nous, mais pâlir : on dirait en toute vérité un char de flamme qui laisse derrière lui un sillage lumineux, et que l'on voit s'éloigner peu à peu; mais en s'éloignant il ne crée pas l'obscurité; l'air reste pur, clair, brillant. La nuit n'arrive pas à la sourdine, en s'insinuant; elle fait son entrée brusquement et prend triomphalement possession du monde. Cette nuit est bien la fille de l'Érèbe; vous pouvez aisément la personnifier sous la forme d'une belle femme brune, au teint bistré, à la taille robuste. C'est une nuit noire comme de l'encre, épaisse à couper au couteau, comme dit le peuple, intense, profonde, une véritable méditerranée de ténèbres. Le divin éclairage de la lune et des étoiles n'altère pas le caractère de cette nuit, qui ne sert qu'à mieux encadrer leur beauté; il faut voir comme lune et étoiles ressortent sur ce fond de fortes ténèbres : on dirait des incrustations d'or sur une vaste surface d'ébène. Nous voilà bien loin de ces tons d'acier brillant et froid que leurs clartés prêtent aux nuits du nord. Cependant l'effet le plus magique est celui que produisent les flambeaux simplement allumés par les chétifs mortels, effet qui est dû en partie à cette intensité des ténèbres sur lesquelles la moindre lumière se détache avec une vigueur incomparable, en partie à la nature de l'éclairage qu'emploient les habitans de cet heureux pays. Les gens du peuple et les marchands en plein vent s'éclairent de préférence avec des lumières non protégées, espèces de torches ou d'énormes lumignons qui brûlent librement à l'air en lançant un jet de flamme aussi robuste que les ombres qu'il est chargé de dissiper. Tous les objets qui sont touchés par ce jet de flamme ou qui se trouvent dans son voisinage sont aussitôt arrachés de l'ombre par cette lumière crue, presque brutale, tant elle a d'énergique éclat, et illuminés comme *à giorno* d'un reflet rouge de cuivre qui les oblige à ne rien dissimuler de leurs formes, tandis qu'à côté et aux alentours tout reste sombre. Que de fois en traversant les rues de Rome le soir, j'ai eu occasion, devant une boutique en plein air ou devant un cabaret populaire, de m'écrier : « Allons, encore un Caravage! » C'est là le phénomène qu'a surpris le grand ouvrier, dont il a fait la facile sorcellerie de ses tableaux, et que vous reconnaîtrez particulièrement

sur la toile de l'église de Saint-Augustin représentant les deux pèlerins en adoration devant la Vierge. Son procédé consiste à plonger une partie de la scène dans une ombre noire, et à faire éclairer par contraste un ou plusieurs de ses personnages d'un reflet énergique. La première fois qu'on voit cette diablerie, on est vivement intéressé; mais elle perd beaucoup de son attrait lorsqu'on s'est familiarisé avec le spectacle des nuits romaines. Il n'y a là aucun secret véritable de la lumière, il n'y a que la reproduction exacte d'un phénomène d'ordre secondaire. Il y a loin de cette magie de lanterne magique au clair-obscur hollandais et au rayon lumineux de Rembrandt.

C'est ce même phénomène qu'a saisi et exploité jusqu'à satiété le Hollandais Honthorst, que les Italiens ont si justement appelé *Gherardo della Notte*, — le contraste de l'ombre nocturne et d'une lumière artificiellement disposée; seulement il fait ses ombres moins intenses, plus blondes, et ses lumières moins vigoureuses. Comme l'occasion ne se présentera plus pour nous de citer Honthorst, que nous avons rencontré par hasard sur notre chemin, disons que Rome possède de lui divers ouvrages qui valent la peine d'être regardés, lorsqu'ils se présentent à vous sans que vous vous soyez donné la fatigue de les chercher, fatigue que je ne conseille à personne, étant donnée la brièveté de la vie. Donc si le hasard vous conduit vers lui et que le jour soit propice, consacrez dix minutes à la *Décollation de saint Jean-Baptiste* de Santa-Maria-della-Scala. Il est un second tableau que vous ne pouvez manquer de rencontrer, car il est dans la même chapelle que le délicieux *Saint Michel* du Guide, à l'église des Capucins. Cette toile représente le moment où le Christ, après la flagellation, est salué ironiquement roi des Juifs par la canaille, qui vient de lui remettre aux mains le sceptre dérisoire de roseau. La passive résignation du Christ a été bien rendue; c'est plutôt, il est vrai, la résignation d'un disciple de saint François que celle du Messie, fils de Dieu; aussi, en considérant ce Christ, je pensai à ce passage des *Fioretti* où il est raconté comment le bon Bernardo di Quintavalle, étant à Bologne, se laissait tranquillement insulter et tirer la barbe par tous les polissons de la ville sans répondre un seul mot, lorsqu'un citoyen qui contemplait ce spectacle avec admiration vint arracher le fidèle disciple du réformateur évangélique à cet indigne traitement en disant : « Vraiment, voilà bien le plus haut état de religion dont j'aie jamais entendu parler ! » Les trémoussemens facétieux de la canaille ont aussi été fort bien rendus, et avec beaucoup de diversité drolatique. Si les capucins de la piazza Barberini regardent quelquefois ce tableau, et si le voisinage du beau *Saint Michel*, qu'ils sont justement fiers de

montrer, ne lui nuit pas dans leur estime, ils peuvent y retrouver quelque chose de l'esprit de patience et de passive résignation qui inspira les ordres monastiques pareils à celui dont ils font partie.

Deux peintres marchèrent dans la voie ouverte par le Caravage, l'Espagnol Ribeira et le Français Valentin. Ainsi qu'il arrive souvent, les disciples dépassèrent le maître. Les deux hommes que nous avons nommés n'eurent pas cependant à un aussi haut degré les qualités matérielles de l'ouvrier; mais Ribeira a une tout autre portée de sentiment, et Valentin possède une sagesse, un attrait, un pathéthique original, qui furent étrangers à son maître. A la galerie du palais Sciarra, on voit un charmant ouvrage, *les Petits Joueurs de cartes*, qui porte le nom de Caravage; mais d'aucuns veulent que cet ouvrage soit de Valentin, et nous serions charmé, pour notre part, que ce fût à notre compatriote que revînt la gloire de cette page spirituelle. Il nous est souverainement désagréable de penser que ce brutal puisse être l'auteur de ce gentil tableau; c'est bien assez d'être obligé de convenir qu'il a fait dans l'*Ensevelissement du Christ* une peinture d'une exécution magistrale. A vrai dire, dans ce tableau, nous ne reconnaissons pas plus la couleur ordinaire à Valentin que la couleur propre au Caravage; mais les qualités de l'œuvre sont bien françaises, et elle porte bien le cachet historique de la France de Louis XIII. Deux gentils drôles, dans la première fleur de la jeunesse, sortes d'enfans perdus de troupes irrégulières, à demi aventuriers, à demi escrocs ou peut-être pis, sont accoudés aux deux coins d'une table, jouant aux cartes; ils paraissent discuter sur une des cartes jouées. Devant eux, tout droit debout, fièrement campé, le feutre à plumes sur l'oreille, un grand escogriffe, dont le visage est empreint d'une expression méphistophélique, prononce sur le coup en mettant son gant troué qui laisse passer significativement la pointe de son index. Rien dans ce tableau ne parle de l'Italie de cette époque, rien n'y rappelle les sujets et les types du tableau de genre italien; tout y parle au contraire de la France de Louis XIII et y rappelle les types alors en vogue du théâtre et du roman. Ce matamore, nous le connaissons par Cyrano de Bergerac, par Scarron, par Corneille, par Callot; ces deux petits tire-laines et coureurs de grandes routes, nous les connaissons par les deux polissons de l'odyssée du burlesque d'Assoucy, et par les aigrefins du *Francion* de Sorrel. Oui, l'âme de ce tableau est bien française, et non italienne, et c'est bien dans notre pays qu'il en faut chercher l'auteur.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

VILLE DE PARIS

DEVANT LE CORPS LÉGISLATIF

La révolution pacifique qui fera de l'année 1870 une date mémorable a mis à l'ordre du jour deux questions dont se préoccupe vivement l'opinion publique, le règlement du budget et l'organisation municipale de la ville de Paris. Le corps législatif sera bientôt appelé à les résoudre. Déjà la loi du 11 avril 1869 l'a chargé de voter le budget extraordinaire de la ville. L'empereur, en ouvrant la session des chambres le 28 novembre suivant, a proposé en outre de lui confier la nomination des membres du conseil municipal. Le conseil d'état avait même été saisi, dans les derniers jours de 1869, d'un projet de loi relatif à cette nomination. Cependant il ne semble pas que le cabinet du 2 janvier 1870 ait à cet égard de résolution arrêtée, puisqu'à la date du 5 février le ministre de l'intérieur a institué une commission chargée « d'étudier dans leur ensemble l'organisation administrative de la ville de Paris et celle du département de la Seine, et de proposer les solutions que réclament des intérêts si multiples et si considérables. » Cette commission a été composée d'une manière très large, toutes les opinions y comptent des représentans. En même temps que ces changemens étaient ou apportés ou annoncés dans l'administration de la ville de Paris, le préfet qui la dirigeait depuis dix-sept ans était relevé de ses fonctions; le premier acte du ministère du 2 janvier a été de donner un successeur à M. Haussmann.

Les causes de ces mesures sont trop notoires pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. Si le régime de 1852 a dû se transformer, c'est

d'abord sous l'action du sentiment public soulevé contre les expéditions ruineuses du dehors et les abus de pouvoir au dedans, c'est aussi par suite des entreprises exagérées et des embarras financiers qu'a produits le régime administratif de la ville de Paris. Ce système, on l'avouera, n'était point fait pour donner aux contribuables toutes les garanties nécessaires. Le préfet de la Seine, nommé par le chef de l'état, présentait lui-même au choix du souverain les membres du conseil chargé de surveiller les actes de son administration. Le conseil d'état, la cour des comptes, les ministres eux-mêmes, n'ont pu modifier ou arrêter la gestion d'un fonctionnaire relevant de l'empereur seul, dont il passait auprès des uns pour exécuter fidèlement les ordres, tandis qu'il n'était pour les autres que l'exécuteur de ses volontés personnelles. Pendant dix-sept ans, il a marché ainsi, tantôt applaudi avec passion, plus souvent critiqué avec amertume, toujours impassible devant l'éloge ou le blâme. Il avait su prendre une telle situation que, lorsque le corps législatif fut appelé en 1869 à voter le dernier emprunt de la ville de Paris, et que la discussion eut fait ressortir à tous les yeux les vices et les dangers du système, c'est seulement sur une partie des attributions du préfet, sur le règlement du budget extraordinaire, qu'on osa porter la main. Toutefois cette première mesure a paru bientôt insuffisante, et l'une des premières préoccupations du ministère libéral de 1870 a été de donner immédiatement au conseil municipal les garanties durables de contrôle et d'indépendance qui lui sont absolument nécessaires. Le moment est donc opportun pour examiner la situation financière de la ville de Paris, pour rechercher de quelles ressources on peut disposer encore, si l'on veut continuer l'œuvre de la transformation de la capitale, enfin, — puisqu'une modification profonde de l'organisation du conseil municipal est à l'ordre du jour, — pour passer en revue les diverses combinaisons proposées.

I.

Les recettes ordinaires de la ville de Paris, — celles qui sont fournies par les centimes communaux, l'octroi, le produit des propriétés communales, des halles, marchés, abattoirs, etc., — se sont élevées, ainsi que l'assure le dernier rapport de M. Haussmann, de 1852 à 1869, à 1 milliard 795 millions. En 1852, ces recettes montaient à 52 millions 1/2; pour 1870, elles sont évaluées à 171,530,000 fr. Entre les deux dates, il est vrai, se place l'extension des limites de Paris qui a donné tout d'un coup à la ville 500,000 habitans de plus et a été suivie d'une augmentation constante qu'on peut évaluer en

moyenne à 30,000 âmes par année. L'octroi seul, qui était porté dans le budget de 1852 pour 34 millions 1/2, dépasse 105 millions dans celui de 1869. La progression moyenne des recettes ordinaires a été, de 1852 à 1859, de 3,800,000 francs par an; depuis l'agrandissement de la ville jusqu'en 1870, elle atteint presque invariablement le chiffre de 6,700,000 francs, et le préfet de la Seine s'est plu souvent à déclarer que cet accroissement n'était dû à aucune taxe nouvelle. On ne peut, il est vrai, donner ce nom aux taxes qu'on a dû étendre aux habitans des communes annexées : elles ont été compensées et au-delà par des avantages de toute nature; mais lorsque, sous prétexte de classemens de tarifs, on a fait passer d'une classe moins imposée à une classe supérieure des objets de consommation, lorsqu'on a frappé à l'entrée les matériaux de construction, on ne peut soutenir qu'on n'a pas établi de nouveaux impôts.

Tandis que les recettes s'augmentaient ainsi, les dépenses correspondantes ne suivaient pas la même marche. L'ensemble des dépenses ordinaires pour cette période de dix-sept ans n'est que de 973 millions. La progression moyenne a été de 1,500,000 francs de 1852 à 1859, et depuis lors elle a dépassé à peine 3 millions. Le budget des dépenses ordinaires, qui en 1852 s'élevait à 40 millions 1/2, figure en 1870 dans les comptes de la ville pour 134,030,000 francs. Toutefois il importe d'aller au fond des choses et de ne pas se payer de mots. Si les dépenses *ordinaires*, c'est-à-dire celles qu'il faut acquitter nécessairement chaque année, celles qu'on ne peut remettre à un exercice suivant, étaient toutes comprises dans cette première partie du budget de la ville, il n'y aurait qu'à féliciter l'administration d'avoir su ménager un excédant de ressources qui, pour l'ensemble des dix-sept dernières années, a dépassé 822 millions, et qui, pour la seule année 1870, promet de s'élever à 37 millions 1/2; mais on a distrait des dépenses ordinaires un certain nombre de charges qui auraient dû y prendre place, et qu'on est surpris de voir figurer au budget extraordinaire. La classification aurait dû être plus rigoureuse.

Le budget ordinaire des dépenses de 1870 se résume en trois articles : la dette municipale (amortissement non compris), qui s'élève à près de 46 millions 1/2, les services administratifs de la préfecture de la Seine, qui dépassent 70 millions, et les dépenses de la préfecture de police, qui en atteignent 16. Si l'on pénétrait dans le détail de ces services, on serait frappé de l'importance qu'ils ont prise, au grand avantage de la population parisienne; on verrait ce que chaque année la ville et le département de la Seine font d'efforts pour améliorer l'état sanitaire, répandre l'instruction, satisfaire aux besoins de l'assistance. Il nous suffira de dire que pour

1869, en une seule année, la longueur des conduites d'eau s'est accrue de 37 kilomètres, celle des galeries souterraines de 7 kilomètres 1/2, et l'étendue de la voie publique de 79 (1), — qu'en 1870 la subvention payée à l'assistance publique, dont la dépense totale s'élève à Paris à 23 millions 1/2, se monte, avec tous les frais des établissemens de bienfaisance, à 12,435,000 francs. Chaque jour, on réalise des améliorations nouvelles, et l'on tente des expériences heureuses. Le système de secours à domicile pour les malades, pour les femmes en couches, pour les mères pauvres, se substitue de plus en plus au système du secours en commun, lequel désagrége la famille et favorise ces épidémies sur les femmes en couches et les nouveau-nés qui exercent dans les hôpitaux de si cruels ravages. L'histoire de l'administration de l'assistance publique à Paris serait un plaidoyer éloquent en faveur de la charité laïque, tant attaquée par une orthodoxie intolérante. — On ne contestera pas du moins à M. Haussmann et à ses collaborateurs les services rendus à l'instruction populaire. Déjà le gouvernement de 1830 avait beaucoup fait pour l'enseignement primaire, dont les dépenses pour la capitale seule s'étaient élevées de 140,000 francs en 1830 à 1,100,000 francs en 1847. Dans le premier budget réglé par M. Haussmann en 1852, nous les voyons figurer pour 1,300,000 francs, et dans le budget de 1869 l'instruction primaire est comprise pour 6,192,000 francs. Le rapport présenté au 1er janvier de cette même année par l'inspecteur de l'académie chargé de ce service a constaté la présence de 200,000 enfans dans les écoles du département de la Seine et l'ouverture de 140 établissemens nouveaux en une seule année, ce qui porte à 1,952 le total des écoles publiques et libres (2). Ce n'est pas tout : pour mesurer l'ensemble des sacrifices faits en faveur de l'assistance et de l'instruction, il convient d'ajouter à ces chiffres les allocations correspondantes du budget extraordinaire : pour 1870, le préfet a proposé d'ajouter 6,600,000 francs (dont 5 millions pour

(1) L'étendue entière des conduites d'eau est de 1,200 kilomètres, sans compter l'aqueduc de la Dhuys qui en a 131 et celui de la Vanne 172. La distribution des eaux est de 250,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, et pourra doubler. Le réseau des égouts est de 400 kilomètres.

(2) Une contestation singulière s'est élevée à ce sujet entre le préfet de la Seine et le conseil d'état. Le préfet, pour faire face à cette dépense, recourait à l'impôt spécial de 3 centimes autorisé par la loi du 15 mars 1850. Depuis treize ans, la cour des comptes n'a fait aucune objection contre la perception de cet impôt. En 1869, la section du contentieux au conseil d'état, sous prétexte que la loi précitée accorde seulement cette faveur aux communes dont les ressources sont insuffisantes, a déclaré illégale l'imposition des 3 centimes pour la ville de Paris, qui étale avec orgueil les excédants de son budget ordinaire. Le corps législatif devra intervenir et régulariser cette imposition dans le vote du budget extraordinaire.

la construction de l'Hôtel-Dieu) aux 12 millions 1/2 portés au chapitre des dépenses ordinaires des établissemens de bienfaisance. Avec d'autres secours de même nature, c'est un total de près de 19 millions qui vient grossir le budget particulier de la charité publique. A aucune époque, efforts pareils n'ont été faits. D'autre part, les lycées, les bâtimens scolaires, sont compris pour un chiffre important dans les sommes consacrées soit aux réparations, soit aux constructions nouvelles.

Après les dépenses de l'assistance et de l'instruction, viennent celles qui sont désignées sous la dénomination de *service municipal des travaux publics*, et dont l'ensemble pour 1869 s'élève à près de 25 millions. A ce service se rattachent toutes les améliorations obtenues dans la viabilité, la distribution de l'air, de l'eau et de la lumière aux habitans de Paris (1).

En résumé, le budget ordinaire de la ville révèle un souci très louable de tous les intérêts, un fonctionnement minutieux, exact, de tous les rouages administratifs, descendant jusqu'aux agens les plus inférieurs et réglant leurs moindres attributions, et c'est sans doute pour cette cause que dans la dernière session du corps législatif, qui vit retirer au préfet de la Seine le règlement du budget extraordinaire, on ne crut pas devoir changer le mode d'établissement du budget des dépenses ordinaires. Malheureusement, le principal article des recettes du premier étant formé par l'excédant des recettes du second, la manière d'établir celles-ci pèsera fatalement sur le règlement de celles-là. Le classement des dépenses est en outre bien souvent arbitraire; est-il rationnel de dédoubler, comme on le fait, le service de la dette annuelle, — de mettre au passif du budget ordinaire le paiement des intérêts et au passif de l'autre budget l'amortissement? N'y a-t-il pas aussi un défaut de logique à retrancher du budget ordinaire certaines dépenses obligatoires et à les porter au budget extraordinaire, c'est-à-dire à les faire figurer dans des dépenses qu'on doit pouvoir ajourner, si les ressources manquent? Beaucoup de charges qualifiées d'extraordinaires sont vraiment obligatoires; il faut donc les acquitter coûte que coûte. On voit que, s'il importe peu qu'il y ait deux budgets quand ils sont préparés et réglés par la même main, on n'en saurait dire autant lorsqu'ils sont dressés par deux pouvoirs différens.

(1) En 1852, les voies publiques de Paris avaient une longueur de 384 kilomètres et une surface de 453 hectares. Les voies classées des anciennes communes étaient de 355 kilomètres sur une surface de 504 hectares. Aujourd'hui le réseau total est de 850 kilomètres et embrasse 1,229 hectares. Les trottoirs parcourent 1,088 kilomètres; 100 kilomètres de promenade sont mis à la disposition du public, avec 25 squares et 5 grands parcs.

II.

Le budget extraordinaire, on le sait, comprend d'une part les recettes variables, accidentelles, obtenues par des sacrifices volontaires, souvent onéreux, toujours passagers, — d'autre part les dépenses dont l'utilité, quoique grande, ne crée pas une obligation stricte, et dont l'ensemble s'équilibre nécessairement avec les ressources présumées, car le budget extraordinaire ne comporte pas d'excédant. Les dépenses extraordinaires ont eu deux causes principales : le percement et la reconstruction de Paris, l'extension des limites de la ville. L'annexion de 1859, dont les charges étaient *a priori* estimées 150 millions, a coûté, suivant le dernier rapport du préfet de la Seine, en travaux extraordinaires de toute nature, 352,650,000 francs. En admettant que les communes suburbaines aient apporté à la ville un contingent de 32 millions de recettes annuelles contre 19 millions de dépenses ordinaires, on voit quelle part a dû être demandée aux ressources extraordinaires. Nous avons toujours regretté, au point de vue politique et administratif, la mesure de 1859. C'était aggraver encore la prépondérance excessive de la capitale que d'introduire dans ses murs tant de populations nouvelles où l'élément conservateur ne dominait assurément pas, c'était aussi multiplier les difficultés de l'administration. On s'en aperçoit aujourd'hui qu'on veut modifier le régime municipal de Paris. Toutefois, la mesure étant admise, — et elle reçut même alors l'approbation d'une notable fraction du parti libéral, — il n'est pas juste de reprocher à l'ancien préfet de la Seine l'importance des dettes qu'elle a nécessitées. Si l'on songe qu'il a consacré dans les communes annexées 89 millions pour les édifices religieux, civils et hospitaliers, 133 pour les grands travaux de voirie, 49 pour les voies publiques et les promenades, 78 1/2 pour les eaux et égouts, ne doit-on pas lui reconnaître le droit de renvoyer ceux qui accusent son administration financière de prodigalité à ceux qui le blâment de n'avoir pas encore satisfait aux besoins de la zone annexée?

En même temps que ces dépenses étaient effectuées dans le nouveau Paris, l'ancien Paris en nécessitait de semblables. Les travaux d'architecture, de la voie publique, des eaux et égouts, des ponts, ont absorbé un total de 467 millions. Dans les bâtimens nouveaux figurent 10 églises, 2 temples, 2 synagogues, 8 mairies, 75 établissemens scolaires et 4 théâtres. Les halles, marchés et abattoirs couvrent 80 hectares. Les anciens hôpitaux ont été agrandis, et 6 hospices nouveaux créés, ainsi que 28 maisons de secours. Les hôpitaux renferment 7,820 lits et les hospices 11,260, sans parler des secours distribués à domicile; en 1869, on a soigné 63,395 ma-

lades. Tous les quais ont été nivelés, 11 ponts reconstruits, et 4 nouvellement édifiés. L'éclairage entier de la ville est fait par 33,852 appareils, dont 32,320 au gaz. Toutes ces dépenses, y compris surtout celle des eaux, ne sont pas stériles. M. Devinck, dans son rapport sur le budget de 1870, déclare que la ville « a eu soin de conserver ou d'acquérir des intérêts ou des droits de retour qui rapporteront dans l'avenir des ressources, soit en capitaux, soit en revenus, dont la valeur représentative dépasse 1 milliard. »

Ce n'est pas qu'on ne puisse critiquer l'exécution d'un certain nombre de travaux. Les travaux d'art en particulier n'ont pas toujours satisfait des juges qui ont bien le droit de se dire compétens. Quoi qu'il en soit, il y aurait injustice à méconnaître dans son ensemble le caractère de ces entreprises. Les travaux des égouts, l'aménagement des eaux, la construction des ponts et des quais, la réfection des trottoirs et des chaussées, l'éclairage et l'arrosage de la ville, constituent une œuvre importante, dont l'utilité n'est pas contestable et dont l'exécution ne mérite que des éloges.

Nous avons vu que les dépenses nécessitées par l'extension des limites de Paris se sont élevées à 352 millions 1/2, que celles des travaux extraordinaires de l'ancien Paris ont dépassé 467 millions 1/2. Pour avoir l'ensemble des dépenses extraordinaires faites pendant les dix-sept premières années de l'empire, il faut joindre aux chiffres précédens 1 milliard 297 millions qu'ont coûtés les grandes opérations de voirie. Encore ce total de 2 milliards 117 millions doit-il être augmenté du prix de l'amortissement graduel des dettes diverses de la ville accompli pendant la même période (1).

L'origine des grandes opérations de voirie est bien connue; il fallait aérer des quartiers malsains, ouvrir de larges voies pour répondre aux besoins d'une circulation sans cesse accrue par le trafic des chemins de fer, satisfaire aux nécessités stratégiques qu'impose le maintien de l'ordre dans une capitale où les masses industrielles et la population nomade créent des dangers permanens, enfin réaliser, ne fût-ce que par amour-propre national, des améliorations matérielles dont l'exemple était donné ailleurs. Depuis qu'en 1851 M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, avait présenté le projet de la reconstruction des halles centrales et du prolongement de la rue de Rivoli, plusieurs décrets, successivement rendus, en 1852, 1853 et 1854, complétaient cette œuvre de l'assemblée nationale, et

(1) On a amorti les deux emprunts de 25 et de 50 millions contractés avant 1852, remboursé des sommes dues au trésor avant 1848 sur les produits de l'octroi, racheté le péage des ponts et payé une ancienne dette de 12 millions à l'assistance publique. Le dernier mémoire du préfet porte que le service des engagemens anciens (capital et intérêts) a absorbé 143 millions, et que le même service pour les engagemens nouveaux a coûté 240 millions, mais il ne fait pas la part des intérêts et celle de l'amortissement.

témoignaient de l'activité du nouveau préfet de la Seine. L'ouverture des boulevards de Strasbourg et de Sébastopol dégageait les quartiers les plus obstrués. Avec la loi du 10 juin 1857, le boulevard de Sébastopol passa la Seine, et les améliorations de la rive droite se poursuivirent dans les quartiers de la rive gauche; mais ce fut en 1858 que se révéla dans toute son ampleur le plan de la rénovation de Paris. Moyennant le concours de l'état, la ville se chargea d'exécuter en dix ans des travaux qui comprenaient la création de neuf boulevards, l'ouverture de dix rues ayant 20, 22 et 40 mètres de largeur, le raccordement d'un grand nombre d'autres rues aux précédentes et le percement de six nouvelles avenues.

Jusqu'alors, le préfet de la Seine avait sollicité le concours de l'état pour les grandes opérations de voirie; il s'ensuivait que ces opérations elles-mêmes étaient appréciées et à quelques égards contrôlées par le corps législatif; mais, sous prétexte que la ville allait poursuivre avec ses seules ressources une nouvelle série de travaux, le préfet, à partir de 1864, cinq ans même avant le délai fixé pour l'achèvement de l'œuvre inaugurée en 1860, donna tout à coup à une entreprise déjà si grande des proportions plus grandes encore, s'affranchit désormais de toute surveillance hiérarchique et ne connut plus de frein. La caisse des travaux de Paris, créée en novembre 1858, pour centraliser le mouvement de recettes et de dépenses propres à ces percemens, fournissait à la préfecture, par l'émission de bons spéciaux, une ressource importante, qui a varié de 100 à 150 millions; mais cette émission était encore l'objet d'un vote annuel du corps législatif. Ce moyen de trésorerie ne suffisant plus à défrayer les dépenses des percemens nouveaux, le préfet inaugura le système des concessions amiables à des compagnies d'entrepreneurs qu'on solda par la remise de bons de délégation sur les revenus futurs de la ville. Prétendant que ce n'était là qu'un emploi des ressources ordinaires, un aménagement de l'avenir et nullement un emprunt, il put, cinq années de suite, échapper à tout contrôle et s'engager librement dans d'énormes dépenses.

D'après une locution prise du système d'exécution des chemins de fer, on a appelé premier, deuxième, troisième réseau, chacune des séries successives de ces grandes opérations de voirie. Le premier réseau comprenait les travaux qui avaient fait l'objet des lois antérieures à 1859, c'est-à-dire les halles, les boulevards Sébastopol, rive droite et rive gauche, la rue de Rivoli, le dégagement de la Cité. Le deuxième réseau fit l'objet de la loi de 1859 et du traité dit des 180 millions; la ville s'obligeait à l'achever en dix ans. L'article 1er de cette loi mentionne la création des boulevards du Prince-Eugène, du Nord, du Château-d'Eau, de Malesherbes, de Beaujon, des trois avenues partant du pont de l'Alma,

enfin du boulevard Saint-Marcel. Il décrète en outre l'ouverture des grandes rues du Château-d'Eau, de Rouen, de Rome, de Lafayette et de Médicis. Après avoir ainsi élargi les communications au centre, après avoir assaini les quartiers extrêmes, à la barrière du Trône, à la rue Mouffetard et à Chaillot, on décide de transformer le parc de Monceaux, les bois de Boulogne et de Vincennes. Il ne s'agissait pas encore de créer les parcs des buttes Chaumont et de Montsouris, de niveler le Trocadero et de percer le Luxembourg. La dépense totale de ces deux réseaux, dont l'exécution aurait satisfait une moins haute ambition que celle de M. Haussmann, donne un total de 682 millions, dont 272 pour le premier et 410 pour le second. La part de l'état dans ce chiffre ramène la dépense de la ville à 588 millions.

Le troisième réseau, c'est-à-dire l'ensemble des travaux faits sans subvention, et que nous qualifierions volontiers de réseau du nouvel Opéra, parce que c'est la construction inutile de ce monument qui en est l'œuvre principale, le troisième réseau comprend, sur la rive droite, les rues Halévy, Auber, du cardinal Fesch, du Dix-Décembre, le boulevard Haussmann, l'avenue Napoléon, etc., et, sur la rive gauche; le boulevard Saint-Germain, les rues de Rennes, Gay-Lussac, Bonaparte, Solférino, Monge, des Feuillantines, etc. Il absorbe à lui seul la différence qui existe entre 682 millions, prix des deux premiers réseaux, et 1,297 millions, chiffre auquel s'élève la dépense totale des trois réseaux. Il est vrai que cette somme de 1,297 millions est ramenée, par la déduction des subventions de l'état, du prix des terrains revendus et des matériaux, au total définitif de 933,474,720 francs 32 centimes, d'où il serait peut-être juste de retrancher encore 62 millions représentant la valeur des terrains qui restent à la ville.

Dans cette énorme dépense, que peut-on critiquer? En principe, tout ce qui n'a pas reçu l'approbation législative avant d'être payé par un emprunt plus ou moins déguisé, c'est-à-dire tout le troisième réseau, et ce qui, même dans l'achèvement du deuxième réseau, objet du traité des 180 millions, a dépassé si notablement ce chiffre; — en fait, tout ce qui n'a qu'un caractère somptuaire et n'émane que de la pensée de *faire grand*. Lorsque tant de boulevards ont été ouverts dans des localités où la circulation était déjà suffisamment aisée, lorsqu'on s'est avisé de niveler des montagnes et d'approprier des quartiers vides d'habitans à des constructions qui tardent à s'élever, n'a-t-on pas été entraîné à des dépenses inopportunes, improductives, qui devaient être laissées aux générations futures? Vainement on prétend qu'à reculer ces travaux, ils coûteraient un jour plus cher par l'effet de la plus-value de toutes choses. Ce raisonnement est dangereux. Peut-on prévoir les besoins

ou les fantaisies de nos descendans? Alors que l'ouverture de la rue de Rambuteau semblait réaliser un progrès dans les dimensions de la voie publique, si, sous le prétexte spécieux de devancer la plus-value que les terrains ont acquise depuis, on avait exproprié une partie de Paris pour ouvrir des rues sur ce modèle, ne trouverait-on pas le plan mesquin et insuffisant aujourd'hui? A chaque époque ses goûts et ses besoins! Le grand, le beau, en pareille matière, ne peuvent être déterminés à l'avance, et c'est à chaque génération qu'il appartient de payer elle-même ce qui lui plaît le mieux. Lorsque, pour rétablir la symétrie des lignes, pour créer, avant que les besoins s'en fassent sentir, des quartiers qui peuvent rester inoccupés pendant un quart de siècle, l'on épuise toutes les ressources disponibles et qu'on engage même l'avenir, peut-on s'attendre à l'indulgence de successeurs auxquels incombera la tâche ingrate des économies?

C'est l'emprunt sous ses formes les plus variées qui a été la principale ressource avec laquelle on a payé tous ces travaux. Avant 1852, les sommes demandées au crédit n'atteignaient pas des chiffres considérables. Le gouvernement de juillet ne contracta que deux emprunts : un de 40 millions en 1832, dont les deux tiers étaient destinés au remboursement de dettes antérieures, et un de 25 millions en 1847, qui n'était pas recouvré lorsque éclata la révolution de février, et qui fut émis avec les modifications nécessaires en 1849. L'emprunt destiné à la construction des halles et au prolongement de la rue de Rivoli, en 1852, ne s'éleva qu'à 50 millions. Sous l'administration de M. Haussmann, les chiffres grossissent, et les dettes s'accumulent dans de bien autres proportions. En 1855, la ville emprunte 60 millions pour solder toutes les dépenses du premier réseau. La loi de 1859, dite des 180 millions, par laquelle au moyen d'une subvention fixe de l'état la ville s'engageait à achever en dix ans le deuxième réseau, autorise un nouvel emprunt de 133 millions. En 1865, pour parer à l'accroissement des dépenses qu'entraîne l'extension des limites de Paris, on emprunte tout d'un coup 270 millions; enfin, après que le préfet de la Seine eut conclu avec le Crédit foncier le traité de 1867, par lequel il voulait rembourser au moyen d'annuités tous les bons de délégation remis aux entrepreneurs des grands percemens, c'est à l'énorme chiffre de 465 millions 1/2 que le corps législatif porte le dernier emprunt de 1869. Du chef des trois emprunts de 1855, 1860 et 1865, la ville a reçu 463 millions 1/2, et en remboursera 519, sur lesquels 482 sont encore dus. L'emprunt de 1869 n'a été émis que jusqu'à concurrence de 250 millions (plus 10 millions pour les frais de l'opération), la créance du Crédit foncier a été atténuée d'autant; mais il n'en faut pas moins compter comme dette

existante les 215 millions 1/2 qui restent à émettre, puisqu'ils ne serviront qu'à convertir en obligations vendues au public des bons de délégation déjà négociés au Crédit foncier.

Aux 947 millions environ fournis par ces quatre emprunts successifs, il convient d'ajouter le remboursement des bons de la caisse des travaux, dont le chiffre a varié plusieurs fois, et qu'une dernière décision du corps législatif avait limité à 100 millions; mais ce n'est pas 100 millions seulement qu'il faut rembourser, puisque, dans son dernier rapport, M. Haussmann avoue une avance de 27 millions en plus. La ville possédant encore environ pour 62 millions de terrains acquis, on devrait peut-être défalquer cette somme du montant de la dette flottante de la caisse des travaux. Malheureusement une telle masse de terrains ne peut être vendue à la fois, et puisque la liquidation de la caisse des travaux a dû commencer au 1er janvier 1870, il faut considérer le montant des bons comme une dette à consolider; c'est donc 127 millions à ajouter aux 947 millions de la dette fondée, en laissant la vente des terrains de la ville entrer peu à peu dans les ressources extraordinaires de l'avenir.

Est-ce tout? Non sans doute; il y a encore à faire la part des mécomptes et de l'imprévu. La manière de procéder de M. Haussmann est connue : quand il demandait l'émission d'un emprunt, un autre était déjà nécessité par des dépenses engagées. Lors de l'emprunt de 300 millions en 1865, les bons de délégation avaient déjà cours. En 1867, le traité avec le Crédit foncier est conclu pour 398 millions, et au commencement de 1869 le corps législatif reconnaît que, outre les 398 millions avancés par le Crédit foncier pour les bons de délégation, il faut encore payer 54 millions 1/2 à divers concessionnaires et près de 13 millions pour des acquisitions d'immeubles. Toutefois, en autorisant cette grosse émission de 465 millions, la chambre croit avoir donné le moyen de liquider tout le passé; mais voilà que huit mois après le préfet confesse de nouveaux mécomptes dans les évaluations : 33 millions d'engagemens restent à solder sur les trois réseaux; aussi demande-t-il que le solde de l'emprunt de 1869 soit élevé de 215 millions à 250. Le budget extraordinaire est présenté au conseil d'état avec cette rectification, et c'est en fait un nouvel emprunt de plus de 35 millions, de 40 même avec les frais d'émission, qu'il faut ajouter aux précédens.

Une autre dépense encore, urgente par sa nature, déjà entamée, quoique non approuvée, ajoute de nouvelles charges au fardeau de la ville. — Lorsque le corps législatif, votant la loi du 18 avril 1869, s'efforçait d'arrêter les empiétemens d'une administration qui avait pu, sans l'intervention des représentans du pays, escompter si gravement l'avenir, on est venu déclarer à la tribune que le préfet, à ce moment même, ne craignait pas de traiter avec une compagnie

particulière pour une entreprise de 40 millions et de lui concéder une subvention payable en soixante annuités. Il s'agissait d'un entrepôt réel à créer à Bercy pour emmagasiner les liquides destinés à l'approvisionnement de la capitale. La loi d'annexion de 1859 avait en effet accordé une double concession : aux usiniers de l'ancienne banlieue, elle donnait le droit d'entrée sans taxes pour les matières premières destinées à la fabrication, la houille notamment, et aux marchands de vins des communes annexées la faculté d'entrepôt à domicile. Ces deux priviléges étaient concédés pour dix ans. Comment finirait le premier? Par l'établissement de taxes uniformes dans l'ancienne et la nouvelle ville, soit qu'on exigeât des usiniers de la banlieue les mêmes droits d'entrée que ceux précédemment perçus dans Paris, soit qu'on réduisît la quotité des droits pour tous. Cette question méritait assurément d'être mûrie et discutée à l'avance; mais elle était de celles qui peuvent compromettre la popularité de l'administration, ou déranger l'équilibre financier : on en retarda donc la solution le plus possible, et c'est seulement aux derniers jours de 1869 qu'un premier projet a été présenté au conseil d'état. Repoussé d'abord comme trop peu libéral, il a été suivi d'un second qui réduit les droits sur les charbons et facilite l'entrée des matières premières. La question, encore en suspens comme on le voit, présente une certaine gravité en ce qu'elle ouvre la discussion sur le système général de l'octroi, base à Paris de tout l'édifice financier.

Quant à la faculté d'entrepôt à domicile pour les vins, concédée pour dix ans, la solution est tout imposée d'avance; la ville s'est obligée à bâtir un entrepôt réel ou à faire profiter toute la capitale de la faculté d'entrepôt à domicile; mais comment exécuter cette dernière mesure, lorsque Paris renferme 4,000 marchands de vins en gros et 22,000 détaillans, alors surtout que tout propriétaire a le droit d'introduire chez lui une certaine quantité de liquide, pourvu qu'il se soumette à l'exercice, c'est-à-dire à la vérification des quantités par les agens du fisc? L'entrepôt à domicile ne pouvant être accordé sans l'exercice, qui est vraiment impraticable, il n'y avait qu'à établir un entrepôt réel, lieu de dépôt pour les liquides avant la vente et le paiement des droits d'entrée. Malheureusement on s'est avisé bien tard de satisfaire aux prescriptions de la loi. C'est au commencement de 1869 seulement que le préfet de la Seine a signé avec la société des magasins-généraux un traité pour construire à Bercy, moyennant une subvention payable en soixante annuités, un entrepôt véritable, dont la dépense était évaluée à 40 millions. Le traité, soumis d'abord au conseil d'état, devait être présenté au corps législatif. Il imposait au concessionnaire l'avance de toutes les sommes à débourser, sauf à en récupérer l'intérêt et l'amortissement par la

perception des droits d'entrepôt. La ville était intéressée dans les bénéfices de cette régie pour les deux cinquièmes, et comme les produits de la régie devaient compenser et au-delà le montant des annuités dues à la compagnie, le préfet ne trouvait pas qu'il y eût à faire mention de cet article au budget, soit comme recettes, soit comme dépenses; il se bornait à le mentionner dans une simple note au bas d'une page de son dernier rapport. Ainsi la ville, n'étant pas prête à substituer au 1er janvier 1870 l'entrepôt réel à l'entrepôt fictif, a loué des locaux provisoires où les propriétaires et les commerçans seront tenus de déposer leurs vins, s'ils veulent éviter de payer les droits d'octroi avant la vente réelle des liquides, et de faire ainsi une avance que M. Jules Simon, devant le corps législatif, a évaluée à 18 millions de francs. Ces locations forcées constituent une première dépense; de plus, pour préparer la construction de l'entrepôt réel, la ville a acheté beaucoup de propriétés privées. M. Simon en évaluait le total déjà réalisé au 22 décembre dernier à 13 millions. Il faudra en acheter encore, et enfin bâtir l'entrepôt lui-même, ce qui coûtera cher, surtout si l'on veut se donner le luxe d'un monument de plus. Certes on doit blâmer l'administration de la ville d'avoir tant retardé l'exécution d'une loi formelle, au risque de troubler dans ses intérêts la plus grande industrie de la France, contrainte à déménager brusquement 2 millions d'hectolitres de vin; mais il faut de plus reconnaître que dans cette circonstance, comme dans les précédentes, une dépense considérable a été engagée et un emprunt contracté sans autorisation. On a remédié comme on a pu au manque provisoire d'entrepôt réel et pourvu aux besoins du commerce; on propose aujourd'hui de régulariser la dépense et l'emprunt par l'adjudication de l'entreprise. Une loi a été présentée qui annule le traité de 1869, et, « attendu que la ville ne peut prélever sur ses budgets, dans l'espace de deux ou trois ans, la somme considérable qu'exige la création des entrepôts, autorise le préfet à concéder, par voie d'enchères et de concurrence, la construction d'un entrepôt dont le prix pourra s'élever à 40 millions. » Le concessionnaire sera remboursé en soixante annuités, couvertes avant tout par le produit des droits de magasinage, dont il partagera ensuite les bénéfices avec la ville. Il n'est pas douteux que ces droits suffiraient à couvrir les dépenses; la charge de la ville ne serait de ce chef que nominale. Il importait toutefois de ne pas omettre cette dépense extraordinaire dans le bilan de l'exercice 1869.

Ces comptes, hâtons-nous de le dire, ne sont que ceux de M. Haussmann, tels que les relate le mémoire du 28 novembre dernier. Ils ont étonné d'abord, et bientôt ils ont inspiré de nouvelles craintes. Tout avait-il été confessé? Si explicites que fussent les aveux, ils n'ont pas suffi pour calmer les appréhensions, et la suite a bien fait

voir que la défiance était fondée. Il n'a pas fallu moins de deux mois au nouveau préfet de la Seine pour revoir tous les chiffres, apurer les comptes, avant de transmettre un travail définitif au conseil d'état, et les résultats diffèrent notablement de ceux qui avaient été produits par son prédécesseur avec l'approbation accoutumée du conseil municipal. C'est ainsi que les avances de la caisse des travaux s'élèvent, non plus à 27 millions, mais à 49. Dans le mémoire présenté au conseil au commencement de mars, M. Chevreau déclare qu'il faut verser à la caisse des travaux immédiatement, sous peine de voir protester la signature de la ville, 19 millions pour la mettre à même de liquider ses comptes, plus 30 millions que le caissier municipal a prélevés, pour les lui prêter, sur les *fonds hors budget*. En outre la ville a contracté une série d'engagemens qu'il faut récapituler, si l'on veut connaître à fond sa position. Ce sont toutes les sommes à rembourser, en même temps que les annuités de la dette, pour le rachat des ponts, du canal Saint-Martin, du privilége des voitures, des abattoirs, etc., — pour les acquisitions des immeubles à long terme, les constructions des écoles, les subventions applicables aux travaux de voirie; il y a aussi le remboursement des bons de la caisse des travaux échelonnés jusqu'en 1876. A ces obligations formelles, on doit enfin ajouter les dépenses des entreprises commencées, qui constituent une véritable *dette morale*. Au 31 décembre 1869, on devait en solder pour 30 millions environ. L'ensemble de tous ces travaux, parmi lesquels on doit citer au premier rang la dérivation fort avancée des eaux de la Vanne, est évalué par M. Chevreau à 128 millions. En laissant de côté Bercy pour lequel la ville a dépensé 24 millions, y compris les sommes employées en achats de terrains, c'est donc, avec le déficit de 50 millions relevé plus haut, 178 millions à répartir sur les budgets futurs. Comment fera-t-on face à toutes ces dépenses? Comment réglera-t-on enfin le budget extraordinaire de 1870, que le corps législatif n'a pas encore été mis à même de voter?

Tel que l'avait présenté M. Haussmann, ce budget se soldait en recettes et en dépenses par 210 millions; mais ces chiffres n'étaient qu'apparens, il y avait à en retrancher avant tout 142 millions de l'emprunt de 1869, destinés à rembourser pour pareille somme les bons de délégation remis au Crédit foncier, ce qui constitue une simple conversion de dettes. Il fallait aussi déduire des recettes l'excédant du budget ordinaire, soit 37 millions 1/2; les recettes extraordinaires de 1870 se bornaient à 30 millions environ, dont 25 devraient être fournis par la vente des terrains appartenant à la ville. Quant aux dépenses, si l'on en retranchait 20 millions pour le remboursement forcé du capital de la dette de la ville, et 7 millions des subventions dues à l'assistance publique, il ne restait plus que

41 millions à consacrer à des dépenses dont la plus grande partie était faite déjà ou engagée. — C'est en portant à 250 millions seulement le solde de 215 millions à fournir par l'emprunt de 1869, en convertissant les bons de la caisse des travaux en bons de la caisse municipale, que M. Haussmann comptait faire face aux besoins de ce modeste budget extraordinaire.

La situation relevée par M. Chevreau lui a commandé des mesures plus larges. Les recettes et les dépenses s'élèvent à la somme de 324 millions, et, au lieu d'un supplément d'emprunt de 30 à 40 millions seulement, c'est un nouvel et véritable emprunt de 250 millions qu'il demande au corps législatif. Dans ce système, la ville ne rembourserait plus au Crédit foncier le solde des bons de délégation; le nouvel emprunt servirait à payer en 1870 le découvert de 1869, ainsi que les travaux déjà engagés, et à fournir pour les exercices suivans le moyen de continuer des entreprises commencées, dont les unes, comme les grands percemens, intéressent tout le monde, dont les autres constituent les améliorations indispensables dues aux communes annexées. — De cet emprunt, le budget de 1870 absorberait à lui seul 113 millions. Le nouveau préfet ne comprend plus dans les recettes l'excédant du budget ordinaire que pour 35 millions, et le produit des ventes de terrains que pour 8 millions au lieu de 25. Il porte aussi à l'actif et au passif ce qui a trait à l'entrepôt de Bercy, ajoutant que les dépenses de cette entreprise, qui peut s'élever à 40 millions, seront fournies ou par un concessionnaire ou par un emprunt spécial. Or il paraît assez douteux jusqu'à présent que le dernier traité pour la construction d'un entrepôt soit approuvé par le corps législatif, et le budget de la ville pourrait encore de ce chef éprouver un mécompte.

Quoi qu'il en soit, la chambre ne peut manquer de voter les moyens nécessaires pour que Paris tienne tous ses engagemens; mais dans le rapport de M. Chevreau nous tenons à relever une confusion de termes qui peut contribuer à nourrir, et ce serait un grand mal, les illusions du passé. En récapitulant toutes les charges auxquelles, dans un délai de sept années, la ville devra pourvoir, et qui, en sus de ses dépenses ordinaires s'élèvent à 842 millions, le nouveau préfet établit que l'excédant des ressources annuelles, dans la même période de temps, doit monter à 602 millions. Avec 62 millions de ventes de terrains, 10 millions de taxes de pavage et 250 millions du nouvel emprunt, on aura ainsi un total de 924 millions, sur lesquels on trouvera un boni de 82 millions, soit une moyenne de 11 millions 1/2, que des *combinaisons financières* en ce moment à l'étude permettront d'appliquer « aux grandes entreprises déjà commencées et à un ensemble de travaux complémentaires dont la non-exécu-

tion laisse en souffrance des intérêts qu'il importe de satisfaire. »

Ce dont M. Haussman a le plus abusé est, sans contredit, l'excédant prétendu des recettes. Il en a fait le fondement de tous ses calculs; il n'a pas craint, même dans son dernier rapport, qui est comme son testament administratif, d'écrire que l'excédant des revenus ordinaires pourrait servir soit à continuer les grands percemens, soit à diminuer les droits d'octroi. M. Chevreau reconnaît la vanité de cette dernière promesse, il déclare qu'il est impossible de diminuer les charges des contribuables, qu'il faut proroger la surtaxe et le second décime de l'octroi, maintenir les centimes spéciaux de l'instruction primaire et les taxes de pavage. Certes nous applaudissons à cette courageuse déclaration, de même que nous relevons avec plaisir dans le cours du mémoire la nomenclature « de certaines dépenses portées jusqu'ici au budget extraordinaire, et qui par leur périodicité et leur caractère obligatoire devront figurer dans le budget ordinaire. » C'est revenir aux vrais principes. Pourquoi faut-il qu'à propos de l'*excédant* le nouveau préfet de la Seine retombe dans les erremens de son prédécesseur, bien plus, qu'il les dépasse? M. Haussmann ne composait l'excédant du budget ordinaire qu'après l'avoir chargé des intérêts de la dette; il ne laissait en dehors, et nous l'en blâmions, que l'amortissement. M. Chevreau augmente l'excédant du revenu ordinaire de tout le chiffre des annuités de la dette, intérêts et amortissement. C'est ainsi que pour 1870, là où M. Haussmann avait trouvé 37 millions seulement d'excédant, il en inscrit 80, et il arrive à constituer pour sept années, de 1870 à 1876, ce gros total de 602 millions. Il y a ici un abus de langage et une source d'illusions dangereuses. En vain dans les dépenses correspondantes on aura fait figurer 554 millions pour les intérêts et l'amortissement de la dette actuelle et 79 millions pour le service du futur emprunt de 1870; ce n'est pas là une dépense extraordinaire, pas plus que l'excédant de M. Chevreau n'est un excédant régulier. En admettant les 2 millions annuels d'accroissement de recettes ordinaires que le préfet de la Seine prévoit dans l'avenir comme on a fait dans le passé, on doit avouer qu'il n'y aura *aucun excédant de recettes* une fois le nouvel emprunt émis, — si l'amortissement figure avec les intérêts des dettes dans le budget ordinaire, — et c'est avec le solde du nouvel emprunt seulement qu'on pourra continuer les grands travaux. Que fera-t-on avec ce simple boni de 80 millions en sept ans? Il y a quatre grandes entreprises commencées, l'avenue Napoléon, la rue de Rennes, le boulevard Saint-Germain, la rue Réaumur. Sans doute il importe de ne pas laisser inachevées des églises, des mairies, des écoles, l'aqueduc de la Vanne surtout, et M. Chevreau a bien fait de dresser ce bilan des 128 millions applicables au paiement des *dettes morales;*

mais tous ces grands percemens à moitié engagés ne sont-ils pas aussi des *ruines neuves?* n'y a-t-il pas là de grands intérêts en souffrance?

Le corps législatif ne tardera pas à être juge de toutes ces questions, puisqu'enfin le budget extraordinaire de 1870 va lui être soumis; mais déjà l'on se demande si l'objet de la loi du 18 avril 1869, c'est-à-dire la division des deux budgets, n'est pas condamné d'avance. Les travaux de la commission chargée de réformer l'organisation de la ville de Paris et celle du département de la Seine concluront peut-être au rapport de cette loi. Selon que le mode de nomination du conseil municipal inspirera plus ou moins de confiance dans l'indépendance de ses membres, la division des deux budgets et surtout le vote du budget extraordinaire par le corps législatif paraîtront moins indispensables. Avec l'élection directe par le suffrage universel, cette mesure offrirait une contradiction manifeste. Il nous reste donc à examiner de quelle solution semble susceptible la seconde question dont le corps législatif sera prochainement saisi, et à indiquer quelques-uns des systèmes déjà formulés sur ce point si important de notre régime intérieur.

III.

L'organisation municipale de Paris, telle qu'elle subsiste encore, ne date ni du second empire ni de la dictature qui l'a précédé. C'est un décret du gouvernement provisoire de 1848 qui a dissous le conseil municipal élu du régime constitutionnel de 1830 et rétabli le maire de Paris avec le nom et les pouvoirs qui rappelaient l'ère républicaine. Les lois du 5 mai 1855 et du 16 juin 1859 ne firent qu'homologuer le décret du gouvernement provisoire et rendre à la commission municipale le nom de conseil ainsi qu'au maire de Paris la qualification de préfet de la Seine, sans rien changer au système autoritaire de l'administration; les décrets du 23 mars 1852 et du 9 janvier 1861, en étendant considérablement les attributions du préfet de la Seine, ont voulu rendre définitif le régime provisoirement établi. « Il appartient à l'empereur, disait M. Haussmann dans un discours de 1864 à l'Hôtel de ville, de nommer le conseil municipal de Paris; ce n'est pas un état de choses provisoire, c'est l'exécution d'une loi organique rendue dans des circonstances qui en accroissent la force et en assurent la durée. » Et, pour achever de détruire tout espoir de modification future, il rappelait que dans la discussion de la loi organique de 1855, lorsqu'on avait demandé de réserver la question du régime municipal de Paris, le rapporteur, M. Langlois, avait, aux applaudissemens de la chambre, déclaré énergiquement qu'il fallait en finir avec le régime provisoire de la

capitale, dont le moindre inconvénient était d'irriter les aspirations sans les satisfaire. Enfin, ajoutait M. Haussmann, « pour que nul parti politique ne fût tenté de chercher un moyen de protestation et de polémique dans l'organisation des communes limitrophes, la commission du corps législatif avait proposé elle-même par amendement que tous les conseils municipaux du département de la Seine fussent nommés également par l'empereur. Il était impossible que le législateur affirmât sa pensée avec plus de solennité et de persistance. C'est qu'en aucune matière il ne se prononçait avec plus de *sagesse* et de *certitude*. »

On se souvient du bruit que fit ce discours. La polémique, depuis longtemps déjà engagée sur l'organisation municipale de Paris, s'en empara avec une nouvelle ardeur; la théorie des nomades et l'affirmation que Paris n'appartient pas aux Parisiens soulevèrent des orages qui ont fini par balayer la théorie et emporter l'affirmation. Que sont devenues la *sagesse* et la *certitude* de 1865? Les hommes ont disparu, et les institutions prétendues définitives sont de nouveau mises à l'étude pour subir une réforme complète.

La première question à résoudre est celle de l'organisation du département de la Seine. Si l'on considère les charges qui résultent pour ce département du voisinage de Paris, si l'on établit la proportion entre les ressources départementales proprement dites et les dépenses de même nature (telles que le service des aliénés et celui des enfans assistés, par exemple, qui, dans le département de la Seine, coûte près du tiers de ce que paie la France pour le même objet), on trouvera que la ville la plus riche de l'empire est située dans le département le plus pauvre. — Il y a donc équité stricte à ce que Paris intervienne dans les affaires du département, non-seulement pour le paiement des dépenses, mais encore pour l'administration; aussi d'une part le préfet de la Seine est le véritable maire de Paris, et de l'autre les soixante membres du conseil municipal de la ville font partie en même temps de la commission départementale, qui se compose en plus de douze représentans de Sceaux et de Saint-Denis. Les soixante-douze membres sont en ce moment nommés par l'empereur, ainsi que les conseillers municipaux des communes suburbaines. On sait que celles-ci vont rentrer dans le droit commun, quel parti prendre pour la représentation du département lui-même? Comment se fera la nomination du conseil-général ou de la commission départementale? La confiera-t-on au corps législatif en même temps que celle des conseillers municipaux de Paris? Avant tout, veut-on conserver le département de la Seine tel qu'il est? On a souvent proposé de laisser la ville de Paris seule et de rattacher les arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis au département de Seine-et-Oise. Il paraît difficile, depuis

l'établissement des chemins de fer, après les changemens que le système nouveau des voies de communication a introduits dans les habitudes du public, que la division territoriale de 1790, accomplie à la hâte, subsiste sans subir de graves remaniemens. Quoi qu'il en soit, on concevra avec peine que sous une forme ou sous une autre Paris ne soit pas entouré d'un territoire annexe soumis, pour la police et le régime financier et administratif, à une même autorité, lié en un mot avec la capitale par des rapports étroits. Ce premier côté de la question a son importance, et le ministre de l'intérieur l'a particulièrement recommandé à l'étude de la commission qu'il a instituée le 5 février dernier.

Quant à la partie la plus épineuse du problème, la représentation municipale de Paris, il y a déjà un point hors de doute, c'est que le mode encore en vigueur ne sera pas conservé. L'hésitation ne commence que sur le régime à y substituer. Peut-on soumettre Paris au droit commun et lui accorder la liberté, dont jouissent les autres communes, d'élire son conseil? Avant tout, il faut bien se rendre compte de la signification complète de ces mots : la liberté communale. Le régime municipal peut avoir non-seulement la liberté pour origine et pour base, mais encore, selon une formule consacrée, pour *couronnement*. Il a la liberté pour origine quand les citoyens nomment eux-mêmes leurs représentans, élisent le conseil municipal; il a la liberté pour couronnement quand les maires et adjoints, c'est-à-dire le pouvoir exécutif de la commune, sont nommés aussi par les citoyens et sont plus ou moins indépendans d'autorités supérieures dans l'exercice de leurs fonctions. Veut-on cette double liberté dans le régime municipal de Paris? On ne saurait nier que les élémens de la population parisienne ne diffèrent singulièrement de ceux qui forment toutes les autres agglomérations de citoyens. C'est une masse mobile, passionnée, composée en partie d'élémens nomades, dans les hautes sphères de la société aussi bien que dans les moindres. L'ambition et les plaisirs, non moins que l'appât des gros salaires et les nécessités de l'industrie, renouvellent sans cesse cette multitude d'hommes, dont un petit nombre seulement naît, vit et meurt dans les mêmes murs. Cette foule capricieuse et mobile doit-elle exercer sur le pays une influence prépondérante? Si Paris comme capitale diffère de toutes les autres communes, il nous semble que la logique ne défend pas d'appliquer à des situations dissemblables un régime différent; néanmoins la raison et l'expérience commandent de ne pas frustrer entièrement la ville de Paris des garanties du système électif, sans lesquelles on dérogerait à ce principe des sociétés modernes, que l'impôt doit être voté par celui qui le paie.

Toutefois, nous n'hésitons pas à le dire, avec les dispositions

d'esprit où se trouve le corps électoral de Paris, la solution la moins heureuse serait celle qui remettrait au suffrage universel et direct, s'exerçant dans les conditions actuelles de domicile requises pour le droit à l'élection des députés, la nomination des membres du conseil municipal. Si le respect des minorités est chose désirable, si la tyrannie du nombre doit être évitée, on ne pourrait voir l'oubli du droit des minorités plus complet, et la prépotence du nombre plus brutale que dans l'application, à Paris, d'un pareil système. Personne ne niera que le suffrage universel, tel que la loi électorale le constitue, introduirait un seul élément de la population au conseil municipal et dans des vues bien éloignées des intérêts communaux. On s'est plu, depuis que nous faisons l'expérience du vote universel, à remarquer l'intelligence avec laquelle les suffrages différaient de nature et de caractère, selon qu'ils s'appliquaient à des élections de députés, de conseillers-généraux ou de conseillers municipaux. Tel candidat qui se présentait avec succès pour obtenir l'un de ces mandats n'était pas choisi par les mêmes électeurs pour en obtenir un autre. On a donc argué de cette aptitude du suffrage universel pour appliquer les mêmes conditions d'électorat dans toutes les élections générales ou locales. Cependant il n'y a pas d'illusion à se faire. Paris n'est ni Londres, ni Washington, ni New-York; le conseil municipal serait élu surtout au point de vue politique, et un conseil de quarante, soixante ou quatre-vingts membres prétendrait bien certainement, comme représentant direct de la capitale, exercer une influence décisive sur les destinées du pays. Pour éviter un mal, on serait tombé dans un pire, et la commune révolutionnaire ferait à coup sûr regretter la commission impériale.

Les inconvéniens de l'investiture gouvernementale et de l'élection directe étant notoires, vaut-il mieux confier la nomination du conseil municipal de Paris au corps législatif, déjà investi du vote du budget extraordinaire de la ville? Les objections à ce système sont nombreuses et paraissent concluantes. Le principe sur lequel il se fonde est encore l'axiome prétendu que Paris n'appartient pas aux Parisiens; par contre, il viole la loi universellement reconnue que c'est aux vrais représentans des contribuables à voter l'impôt. Que la capitale de la France renferme beaucoup d'étrangers, un grand nombre de provinciaux, une foule d'ouvriers de passage, soit. Encore est-il impossible de soutenir que les propriétaires qui paient l'impôt foncier, les marchands qui paient l'impôt des patentes, les locataires qui acquittent l'impôt personnel et mobilier, seraient vraiment représentés par les députés des départemens. L'état a pu logiquement être investi, sous un régime autoritaire, du droit de nommer des conseillers locaux devenus en quelque sorte des fonc-

tionnaires administratifs, il a bien eu à certaines époques le pouvoir exclusif de faire des lois, comme il n'a cessé d'avoir celui de les exécuter; mais le bon sens ne proteste-t-il pas contre la désignation d'un conseil municipal faite par les représentans de localités étrangères, au moment même où l'on témoigne l'intention de rentrer dans les vraies conditions de la liberté? — En dehors du droit de faire cette désignation, quelle aptitude y apporteraient les députés des départemens? S'ils ne sont point les représentans des Parisiens, connaissent-ils du moins les besoins, les usages de cette grande ville? Puisqu'on essaie d'enlever à la représentation municipale de Paris une origine purement politique, il ne faut pas la lui rendre par une voie détournée, moins franche et tout aussi dangereuse. La majorité du corps législatif ferait tout naturellement de cette élection une affaire de coterie ou de parti. Les intrigues de couloirs et de bureaux remplaceraient ou les abus des désignations gouvernementales ou les violences des journaux et des réunions publiques. Il y a plus : on peut prévoir le cas où cette désignation deviendrait très dangereuse pour la considération de la chambre elle-même et conduirait à des attaques contre son autorité. Que le conseil municipal ainsi nommé suspende ou poursuive, par exemple, les travaux qui occupent tant d'ouvriers, et le corps législatif sera populaire ou impopulaire; que les taxes municipales soient élevées ou amoindries, et la responsabilité en remontera bien vite à l'assemblée d'où le conseil tirera son origine, et qui lui aura véritablement donné son mandat. Illogique, impuissant ou dangereux, ce système ne paraît guère admissible.

Les inconvéniens que nous venons de signaler ne pourraient-ils être atténués en partie? Ne peut-on enfermer le choix de la chambre des députés dans certaines catégories de personnes dont la compétence et l'honorabilité ne donneraient lieu à aucune objection? L'agglomération parisienne se compose de catégories très distinctes, divisées par des intérêts sérieux et permanens, les industriels, les commerçans, les professions libérales, la magistrature, l'université, l'administration, les oisifs eux-mêmes. Chacun des élémens principaux de la population veut et doit être représenté dans le conseil municipal. Pourquoi ne pas imposer au corps législatif l'obligation de faire légalement ce que le gouvernement de la restauration et celui de l'empire ont toujours exécuté en fait, à savoir, de prendre dans l'Institut, les cours et les tribunaux, le conseil des ponts et chaussées, la chambre et le tribunal de commerce, parmi les notaires et les avoués aussi bien que dans les rangs des habitans notables, des membres appelés par leurs aptitudes spéciales à décider de tout ce qui intéresse la ville? Cette limitation de choix répondrait peut-être à une des objections précédentes; toutefois elle ne remédierait en

rien aux inconvéniens que l'immixtion du corps législatif dans les affaires de la ville de Paris entraînerait pour lui-même. Si d'ailleurs le principe des catégories pour la représentation de Paris est bon et applicable, pourquoi l'introduire par un moyen détourné? Pourquoi ne point l'admettre directement, comme nous l'avons proposé ici même (1), et comme on pourrait y arriver à l'aide d'institutions déjà existantes? Les membres du tribunal de commerce, les conseils des prud'hommes sont nommés à l'élection; que les électeurs de ces magistrats consulaires choisissent un certain nombre de conseillers municipaux représentant l'élément industriel et commercial. Les avocats, les agréés, les avoués, les notaires élisent leurs chambres de discipline; que les bâtonniers, les présidens siégent aussi à l'Hôtel de ville, que l'Institut y envoie des savans et des artistes, les cours et tribunaux des magistrats, les facultés, les conseils de l'université et des ponts et chaussées des représentans des lettres et des sciences; l'on obtiendrait ainsi des mandataires compétens de toutes les fractions de la population de Paris. Quoique l'élection se fît en quelque sorte à deux degrés, ce serait encore l'élection réelle et sérieuse, et l'on pourrait dire que l'administration municipale aurait la liberté pour origine. Enfin nous remarquions, en présentant ce système, que, dans toutes les communes, quand il s'agit de voter des emprunts et des impôts, la loi adjoint aux conseillers municipaux un nombre égal des citoyens les plus imposés. A Paris, cette disposition n'a jamais pu être appliquée; rien ne paraît plus logique que de revenir sur ce point à la loi commune, et peut-être même de faire de ces notables les plus imposés des conseillers ordinaires.

On ne peut objecter qu'une chose, à ce qu'il semble, au système que nous rappelons sommairement : il blesse nos habitudes, il n'est pas en apparence conforme aux traditions, quoiqu'en réalité il se borne à ériger en loi un usage constant; il offense notre culte pour l'égalité. On ne se représente pas volontiers, réunis pour une œuvre commune, mais à des titres divers, ces magistrats, ces ingénieurs, ces savans, ces artistes, ces propriétaires, à côté de commerçans, de patrons et sans doute de contre-maîtres d'industries, si ce n'est même d'ouvriers. Les souvenirs des trois ordres aux états-généraux nous importunent, et notre amour de l'uniformité se révolte contre une assemblée ainsi composée. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur un mode dont la simplicité n'est pas, à vrai dire, le premier mérite; mais alors que notre système électoral tout entier peut être l'objet de modifications utiles, qu'il nous soit permis de prendre la nomination des conseillers de la ville de Paris comme un exemple des réformes qu'il serait le plus désirable d'opérer.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1863, — *Paris, ses finances, ses travaux publics, depuis le commencement du siècle.*

Pour l'élection des députés au corps législatif, on conçoit que, les aptitudes générales à l'électorat une fois fixées, les aptitudes locales et la condition de domicile soient d'une importance secondaire. Avec la division du territoire en circonscriptions et l'attribution d'un seul député à chacune d'elles, on peut dire que l'élu la représente d'abord; mais comme l'œuvre du législateur s'applique au pays entier, il est non moins vrai de dire qu'il est le mandataire du pays lui-même. Le mandat local n'est que le moyen, le mandat général est le but. Chaque citoyen vote au lieu qu'il habite parce qu'il faut voter quelque part et qu'on ne peut voter qu'une fois; mais il n'importe pas essentiellement qu'il réside depuis plus ou moins longtemps dans ce domicile électoral, il suffit qu'un temps quelconque se soit écoulé depuis son arrivée dans la localité.

En est-il de même des élections d'intérêt local? Les affaires communales ne se font pas toutes au jour le jour, tant s'en faut; elles embrassent des périodes souvent longues, comme les impositions et les emprunts, les constructions d'édifices publics, voire l'achèvement des chemins. L'intérêt municipal sollicite bien autrement les habitans sédentaires que les hôtes passagers venus de la veille et qui s'éloigneront le lendemain. Un mot, pris souvent en mauvaise part et qui cependant éveille une foule d'idées et de sentimens respectables, caractérise ces intérêts : on les appelle des intérêts de clocher. Si cette distinction est vraie, il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas senti la nécessité d'exiger des conditions plus rigoureuses de domicile pour les élections communales que pour la nomination des députés. Le seul moyen en effet de protéger les minorités contre la tyrannie du nombre, si dure dans les petites localités surtout, consiste à n'accorder le droit électoral, base de tout pouvoir, qu'aux personnes vraiment intéressées. Cette vérité est bonne à rappeler au moment où l'on veut faire de nouveaux et sérieux efforts pour diminuer les abus de la centralisation. En tout cas, si l'on ne modifie point les conditions de l'électorat municipal pour toute la France, et si la situation exceptionnelle de la capitale justifie un régime exceptionnel, il faudrait exiger de l'habitant de Paris une plus longue résidence que celle de six mois. Un délai de deux ou trois ans ne semblerait pas trop prolongé pour l'investir de ce droit redoutable de peser indirectement, à propos d'intérêts municipaux, sur les intérêts généraux du pays.

Chez un peuple où dominerait l'esprit conservateur, la préoccupation de l'intérêt social, au lieu de ce sentiment contradictoire et irréfléchi qui porte à diminuer les devoirs en multipliant les droits, la première et l'indispensable condition de l'électorat municipal devrait être le paiement de la cote personnelle et mobilière, c'est-

à-dire la constatation que le citoyen est chez lui et qu'il participe aux dépenses municipales. Dans ce cas seulement, on peut dire que la ville lui appartient et qu'il appartient à la ville; dans ce cas seulement, il apprend à surveiller les dépenses communales, à les restreindre ou à les développer. L'augmentation ou la diminution des centimes additionnels lui donne le plus profitable de tous les enseignemens; mais que dire de tous ces habitans des villes *rédimées* où, ainsi qu'à Paris, une dépense générale du budget rachète les petits locataires du paiement de la contribution mobilière et personnelle? Qui peut les avertir des besoins municipaux, les tenir en garde contre une administration dépensière? Ils n'ont pas cette règle de proportion évidente que l'impôt direct fournit au contribuable sur la marche de l'administration; ils se désintéressent des affaires locales, ou n'y portent qu'une attention capricieuse et intermittente, déterminée souvent par les passions les plus aveugles. Le rachat des contributions pour les petits logemens nous paraît aller contre le but le plus sérieux et le plus politique auquel un législateur puisse prétendre, celui d'attacher les citoyens au bien à réaliser par le prix dont ils le paient. D'ailleurs l'exonération est nominale plutôt que réelle, car le locataire contribue d'abord pour une large part aux impôts indirects, puis son loyer en est augmenté d'autant. Tant qu'on n'aura pas modifié en ce sens notre système financier, il est logique de ne comprendre parmi les électeurs municipaux que ceux qui acquittent la taxe personnelle et mobilière.

Quelques-uns de ces systèmes, d'autres encore, ont été discutés par la commission ministérielle. Une proposition a été faite pour donner à chaque arrondissement un conseil électif qui enverrait lui-même ses délégués au conseil municipal. On l'a repoussée vu la difficulté d'organiser les attributions de ces vingt conseils d'arrondissement et le danger de créer des occasions de conflit ou des centres d'opposition violente. Une autre s'inspirait du mode de votation qu'on appelle en Angleterre le vote cumulatif. Pour trois conseillers à élire par arrondissement, on demandait que chaque électeur eût trois voix, ce qui permettait à la minorité, en réunissant ses voix sur un seul candidat, d'avoir son représentant. Ce mode compliqué, qui pouvait faire faire un pas décisif au principe de la représentation proportionnelle, auquel appartient sans doute l'avenir, n'a point été adopté. Il en a été de même de la combinaison qui divisait le conseil municipal en tiers, dont le premier serait nommé par les grands corps de l'état, le second par différentes associations, la chambre des notaires, la chambre de commerce, le conseil de l'ordre des avocats, etc., le dernier enfin par le suffrage universel. On a cru un moment que la commission se résoudrait purement et simplement

à former pour les élections municipales une liste différente de celle qui doit servir aux élections politiques. Il en était ainsi avant 1848, et la nature des choses l'exige. Sur la liste communale figureraient les Parisiens de naissance et les habitans domiciliés depuis un temps plus long que les six mois requis pour l'inscription sur les listes ordinaires. A cette première condition suffisante pour l'électorat, on a voulu ajouter des conditions plus rigoureuses d'éligibilité; il a été aussi question d'adjoindre aux élus du suffrage universel des conseillers nommés par le corps législatif. Au dernier moment, la majorité s'est prononcée pour la nomination simultanée de quarante conseillers élus par le suffrage universel et de vingt par le gouvernement. Une fois admis le principe d'un long domicile, et le scrutin de liste étant de rigueur dans toute élection communale, nous préférerions à toute autre la proposition déjà faite au corps législatif par M. Ferry, député de Paris, qui consiste à faire élire par le suffrage universel trois conseillers par arrondissement, mais avec cette modification que chaque bulletin ne portât que deux noms, de façon que la minorité pût toujours faire passer un représentant.

Dans tous les cas, si l'organisation municipale recouvre à Paris la liberté pour base, on ne saurait s'aventurer plus loin. On peut discuter sur le mode de nomination des maires en général, vouloir qu'ils soient choisis par le gouvernement dans le sein du conseil municipal avec ou sans liste de présentation, aller même jusqu'à les faire élire par le conseil lui-même : au fond, si les maires n'avaient point à s'occuper d'élection, on ne tiendrait guère, et on aurait raison, à ce dernier mode; mais à Paris, où le mélange de l'intérêt local et de l'intérêt général ne permet pas de fractionner la ville en vingt municipalités distinctes et indépendantes les unes des autres, personne ne saurait admettre que le chef de toute l'administration pût être autre chose qu'un délégué du gouvernement, un fonctionnaire nommé par le pouvoir exécutif; sans cela, le maire de Paris jouerait bientôt le rôle des maires du palais.

IV.

La substitution d'un régime nouveau au système actuel, la nomination d'un conseil librement élu à la place de celui qui mérite plutôt le nom de commission, ne suffiront pas à garantir désormais le respect des droits de tous, et ce qui constitue, à proprement parler, la liberté. Il faut que la législation générale vienne en aide à la réforme administrative, et tempère le zèle exagéré dont un conseil municipal élu sous l'empire de préoccupations irréfléchies ne serait pas moins exempt qu'un fonctionnaire choisi par un sou-

verain désireux de laisser de son règne un monument magnifique. M. Haussmann s'est servi pour accomplir son œuvre de deux instrumens d'une égale puissance qu'il faut briser aujourd'hui, la prépondérance que l'organisation municipale lui assurait, les facilités que lui a laissées la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique.

On ne saurait se lasser de montrer les imperfections et de signaler les dangers de cette législation. L'un des promoteurs de la loi de 1841, la dernière et la plus complète des lois promulguées sur cette matière, M. Legrand, directeur général des ponts et chaussées et des mines sous la monarchie de juillet, s'excusait souvent d'avoir participé à la rédaction d'une loi dont sa prévoyance redoutait la portée politique et sociale, mais que l'état des esprits hostiles aux grandes entreprises publiques rendait si nécessaire, alors qu'il s'agissait de faire regagner à la France l'avance que ses voisins avaient sur elle dans la création des chemins de fer. Cependant s'il était impossible en 1841, comme il le sera toujours, de définir exactement l'utilité publique et d'éviter les interprétations arbitraires, du moins à cette époque une loi seule pouvait prononcer l'utilité. Les choses ont bien changé depuis; d'une arme dangereuse, l'on a fait une arme terrible, irrésistible. Une loi de 1851 est d'abord venue étendre la zone des surfaces soumises dans les villes à l'expropriation, puis le décret du 20 mars 1852, en donnant au chef de l'état le droit de prononcer souverainement l'utilité publique, a réduit les conditions restrictives de l'expropriation aux proportions d'une simple formalité administrative : c'était ouvrir la porte à tous les abus.

Il est juste de reconnaître que l'administration de la ville s'est attachée à rendre l'expropriation peu cruelle pour ceux qui en ont été frappés. Elle a su calmer tous les regrets et vaincre toutes les résistances en distribuant des indemnités dont on n'aurait jamais supposé les chiffres il y a vingt ans; elle a, tant pour les propriétaires dépossédés que pour les locataires congédiés, créé un mouvement de capitaux qui doit être considéré comme la principale cause des progrès de la richesse publique à Paris, et sans lequel toutes les constructions qui ont modifié la physionomie de la ville n'auraient pu être achevées. Le trouble à cet égard a pénétré plus encore dans les esprits que dans les fortunes; chacun s'est habitué à perdre le respect de la propriété et le sentiment de la tradition si nécessaires dans notre société mobile, emportée vers la jouissance rapide de toutes choses. Aucune des garanties qui avaient paru suffisantes aux auteurs de la loi de 1841 n'existe aujourd'hui, ou du moins ne présente un caractère d'efficacité sérieuse contre le danger d'usurper sur la propriété privée. Les projets de la préfecture

de la Seine, préparés de longue main, en partie exécutés à l'avance par l'achat des propriétés à exproprier, afin d'éviter les renchérissemens de prix qui deviendraient inévitables, sont adoptés par un conseil qui délibère à huis clos. Le décret de déclaration d'utilité paraît sans que l'opinion ait été avertie. L'enquête qui la constate passe le plus souvent inaperçue, à moins de soulever, comme lorsqu'il s'est agi du jardin du Luxembourg, l'irritation non-seulement d'un quartier, mais de la ville entière. Aussi la formalité des enquêtes, qui dans les départemens, pour les routes, pour les chemins de fer, remue les populations et les amène en quelque sorte sur le lieu du combat, n'excite guère à Paris que la curiosité des rares visiteurs de plans aux mairies et la cupidité des hommes d'affaires spéciaux. Après l'enquête, une des prescriptions les plus salutaires était celle qui exigeait le paiement préalable d'une juste indemnité avant la mainmise sur les propriétés. C'était là un empêchement qui pouvait bien arrêter l'état, les départemens, les communes, tous peu pourvus d'argent ou qui n'en disposent qu'à bon escient; mais à Paris, avec les entreprises de gré à gré, avec les marchés à forfait, enfin avec les établissemens de crédit, la nécessité de l'avance n'a été qu'un élément de plus pour ces spéculations gigantesques où tant de profits de tout genre se sont réalisés, où banquiers, hommes de loi, architectes, sans compter l'armée des travailleurs du bâtiment, ont trouvé une mine d'or aussi riche que celles du Sacramento et de l'Australie.

Le moment est venu de remédier aux lacunes de la législation en matière d'expropriation publique. Il faut retourner le plus promptement possible aux prescriptions du législateur de 1841 et rendre à la loi ce que le décret du 26 mars 1852 lui a ôté, il faut enlever à l'état la faculté de prendre une propriété tout entière quand il n'a besoin que d'une partie de la propriété. Il faut réduire de même la zone de terrain dont on peut s'emparer de chaque côté d'une rue ouverte; en un mot, il importe de défendre non-seulement la propriété privée contre l'administration jalouse d'embellir les villes, mais de protéger les communes contre l'attrait d'une spéculation de terrains qui ne leur est permise à aucun point de vue. L'intervention du corps législatif dans toute demande d'emprunt peut obvier sans aucun doute à la plupart de ces inconvéniens, car presque toutes les grandes entreprises entraînent des emprunts; mais, outre que le contraire peut arriver, le vice légal n'en subsisterait pas moins, et, sous ce rapport comme sous tant d'autres, la législation dictatoriale de 1852 a révélé des inconvéniens et des abus.

Si nous signalons les lacunes ou les imperfections de la loi, c'est que nous ne voulons pas, comme on a été trop tenté de le faire,

rejeter tout le mal sur un seul homme, quelque important qu'ait été le rôle joué par lui. Assurément le nom de M. Haussmann recueillera une grande part de l'éloge ou du blâme prononcé sur les résultats de ces dix-sept années; mais sera-t-il seul à subir le reproche d'avoir compromis, à la recherche d'améliorations précieuses, les finances de la ville? Ne comprendra-t-on pas dans la même accusation tous ceux, ministres ou députés, qui ont approuvé les actes du préfet de la Seine, pallié ses torts, amnistié tous les moyens de trésorerie, sans lesquels M. Haussmann déclare qu'il sera impossible de faire rien de grand après lui?

Un spirituel critique, sortant du Théâtre-Français où venait de se jouer l'unique représentation des *Bâtons flottans,* disait de l'auteur : « Il lui était si facile de ne pas faire cette comédie! » Ce qui est plus facile encore que de ne pas faire une œuvre mauvaise, c'est de ne pas l'applaudir. Oui, quelque chose nous choque plus que les abus de pouvoir commis par M. Haussmann, ce sont les approbations que ses actes ont obtenues, et qui se sont si vite, chez les mêmes hommes, changées en reproches sévères; mais il faut laisser de côté ces questions personnelles et porter le débat plus haut. La véritable responsabilité des fautes doit être imputée aux vices de la législation et du régime politique qui a pesé sur la France de 1852 à 1868. En outre, une partie du public a concouru par sa connivence et par des spéculations de tout genre à cette métamorphose à vue d'œil que nous nous plaisions à montrer aux étrangers. A tout prendre, si le but ne justifie pas tous les moyens, le résultat, considéré en lui-même, obtiendra peut-être l'adhésion reconnaissante de nos descendans. La transformation de Paris n'a pas été seulement une entreprise qui a coûté cher, une œuvre d'art gigantesque faite pour éblouir les yeux. En excitant dans toutes les classes le goût du bien-être, plus encore, l'amour du luxe, cette longue et active administration de M. Haussmann a contribué, pour une large part, au développement général du commerce et de l'industrie; elle a servi la grande cause du travail. En satisfaisant aux besoins des classes les plus pauvres, en se préoccupant de l'instruction comme de la santé publique, elle a bien mérité des amis de la civilisation et du progrès.

BAILLEUX DE MARISY.

LA

SOCIÉTÉ DE BERLIN

DE 1789 A 1815

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES ET DES MÉMOIRES DU TEMPS PUBLIÉS DE 1859 A 1869.

I.

LE MONDE ISRAÉLITE ET LES IDÉES NOUVELLES.

I.

Il y a d'étranges contradictions dans la vie des peuples. La période que la France considère volontiers comme la page la plus humiliante de son histoire, l'époque où elle perdit pour toujours ses colonies, où sa gloire militaire elle-même sembla s'éclipser, fut incontestablement celle de sa plus grande influence en Europe. Tout ce que l'état perdait en force matérielle, la nation le regagnait en puissance intellectuelle, grâce à l'essor incomparable de sa littérature et de sa philosophie. C'est ainsi que, cinquante ans plus tard, les idées allemandes allaient trouver le chemin de la France au moment même où le vainqueur d'Iéna tenait l'Allemagne écrasée sous son talon; le livre de Mme de Staël est de 1810. Tout le XVIIIe siècle fut à genoux devant l'esprit de la France. A toutes les cours de l'Europe elle envoie ses idées et jusqu'aux hommes qui doivent réaliser ses idées. Le mouvement littéraire de l'Allemagne doit en grande partie sa naissance et surtout la direction qu'il a prise à

cette impulsion française; il est difficile de dire ce que Wieland eût été sans Voltaire, Lessing sans Diderot, Herder sans Rousseau.

L'esprit français, qui était l'esprit du siècle, n'éveilla pas seulement l'esprit original de l'Allemagne, qui dormait; il pénétra aussi la société d'outre-Rhin, la haute société du moins; il lui imprima un caractère particulier, différent du caractère allemand proprement dit. Nulle part cette influence ne se fit sentir plus puissamment qu'à Berlin, où la trace des goûts français de Frédéric II n'a pas disparu encore même de nos jours, et continue après un siècle à donner au Prussien de la Marche la physionomie *sui generis* qui le caractérise, et où la raideur germanique et le clinquant slave s'associent d'une façon assez étrange à l'acuité de l'esprit français. Longtemps avant que Voltaire vînt à Potsdam, la politique religieuse de Louis XIV avait conduit à Berlin une colonie française qui ne fut point oublieuse de sa patrie, et qui prépara le terrain aux idées et aux hommes que la France devait envoyer en Prusse cinquante ans plus tard. La cour devint toute française à la mort du brave caporal qui avait su faire l'armée dont Frédéric II, son fils, devait si bien se servir. Dès lors l'éducation de la noblesse prussienne fut presque exclusivement française; ce sont les « philosophes » de Paris qui fournissaient les précepteurs; un collége français florissait depuis longtemps dans la capitale du nouveau royaume; l'académie de Berlin était présidée par un Français, Maupertuis; tout un quartier de la grande cité s'appelait et s'appelle encore « la ville française. »

L'exemple et la politique du grand Frédéric avaient permis en même temps à un autre élément social de se développer et de se produire. Sous un gouvernement tolérant et tutélaire, les Juifs avaient enfin osé sortir du *ghetto* moral où ils avaient été confinés jusque-là. Ils avaient acquis de grandes fortunes pendant la guerre, et commençaient à faire maison quand la paix fut venue. Ils se rendirent vite maîtres de la civilisation française, qui était à la mode et vers laquelle les attirait une secrète affinité. Si certaines vertus qui n'appartiennent qu'aux races libres, si les qualités françaises par excellence, la bravoure, la fierté, l'esprit chevaleresque, faisaient forcément défaut au descendant d'une race opprimée, il avait dans son esprit d'autres qualités qui lui permettaient de s'assimiler plus vite que l'Allemand la culture française. D'abord il possédait et il possède l'esprit proprement dit, la saillie, le goût des choses fines finement dites, le ton moqueur et la promptitude à saisir le ridicule, puis le bon sens, un certain rationalisme pratique, porté dans l'arrangement même de la vie, et qui fait le désespoir des natures rêveuses, incapables de le comprendre, partant promptes à le condamner. La sagacité pénétrante, l'intelligence ennemie des nuances qui échappent à l'analyse, comme des sentimens qui n'ont point de

caractère tranché, se trahissent d'ailleurs dans la vie des Israélites autant pour le moins que dans leurs œuvres d'esprit. La raison, qui dicte généralement les mariages juifs, l'esprit de famille, qui vient consacrer ces choix de la raison, — la tendresse des parens pour les enfans, le respect et l'amour des enfans pour leurs parens, — sont communs aux Juifs et aux Français. La noble habitude de s'entr'aider, si étrangère aux races germaniques, qui laissent à l'individu le soin de se tirer d'affaire et de se conquérir une place au soleil, la prudence et le goût de l'épargne, le désir de paraître, la parole facile, mille autres qualités qu'on trouverait à la réflexion, ne se rencontrent nulle part au même degré que chez le Français et l'Israélite. Ce n'est point l'effet du hasard si Henri Heine et Meyerbeer se sont si vite acclimatés de ce côté-ci du Rhin, et ont été en Allemagne comme des représentans intellectuels de la France.

Riches et en possession de la culture intellectuelle du temps, les Juifs de Berlin essayèrent de se rapprocher de la société, et comme ils rencontraient encore dans la bourgeoisie des préjugés que ne partageait plus l'aristocratie, élevée dans les idées des encyclopédistes français et philosophant comme eux, c'est vers la haute noblesse qu'ils tournèrent leurs regards. Elle ne se fit pas prier. Les jeunes gens, qui ne trouvaient dans la maison paternelle que le cérémonial et l'ennui qu'engendre infailliblement la vie des femmes aisées quand elles n'ont point cultivé leur esprit et qu'elles se refusent à combler ce vide par un peu de coquetterie, — les jeunes gens se réfugiaient volontiers auprès des belles et aimables Juives dont les riches parens avaient singulièrement soigné l'éducation intellectuelle. Ils y trouvaient tout ce qui pouvait les retenir : un grand luxe inconnu à la maison protestante, de l'élégance, beaucoup d'esprit naturel, et surtout une grande liberté, car les hôtes ne marchandaient pas trop leur indulgence à qui consentait à oublier leur origine. La noblesse de ce temps, — celle de Prusse aussi bien que celle de France, — était d'ailleurs toute pénétrée et comme enivrée des idées libérales qui étaient alors dans l'air, et les hommes de naissance n'eussent eu garde de déserter ces salons juifs où ils rencontraient non-seulement des femmes jeunes, jolies et d'un esprit moderne, mais encore une absence totale de préjugés, chose bien naturelle chez des émancipés d'hier, sans passé ni tradition dans une société dont ils ignoraient les lois et les principes. La noblesse d'ailleurs, si elle conservait encore quelque prévention, se sentait trop distante de ce monde parvenu pour en craindre le contact comme eût pu faire la bourgeoisie, et peu à peu tout ce qu'il y avait de distingué à Berlin y fut entraîné : après les diplomates, qui rompirent la glace, les gentilshommes de la Marche, enfin la fa-

mille royale elle-même par deux de ses membres les plus brillans.

Si la bourgeoisie se tenait à distance de cette société imbue des principes modernes, il n'en était pas ainsi des hommes de lettres et des savans. La capitale prussienne n'avait pas encore son université, mais elle était déjà le siége d'une académie célèbre. Depuis que Lessing y avait publié, avec Moïse Mendelssohn, les fameuses *Lettres sur la littérature* (1757), les écrivains de l'Allemagne entière y affluaient, apportant avec eux cette manière de voir, — dirai-je idéale ou libre? — qui est propre à la période classique de la littérature allemande, et qui ne tient nul compte de la morale de convention, parce qu'elle place hardiment l'instinct et le génie au-dessus des formes et des lois sociales. Les hommes de lettres, pauvres pour la plupart, appréciaient au moins autant que les hommes de noblesse, et pour les mêmes motifs, ce terrain neutre où ils pouvaient oublier la *res angusta domi* sans l'échanger contre le triste plaisir de la tabagie ou de la taverne. Le haut commerce chrétien en effet, peu nombreux d'ailleurs, se plaisait encore, à la façon allemande, dans la simplicité du ménage bourgeois; la classe moyenne instruite n'existait guère ou se formait à peine; le fonctionnaire mourait de faim ou était devenu une pure machine de travail, à moins qu'il n'appartînt à la haute noblesse, auquel cas il vivait strictement séparé de ses collègues roturiers. Nicolaï seul, l'ami de Moïse Mendelssohn et de Lessing, qui de libraire était devenu auteur et jouissait d'une fortune considérable, recevait parfois les savans; mais il n'aurait point réussi, quand même il l'aurait voulu, à fixer chez lui la noblesse instruite et dilettante. La cour, avant 1786, était triste; Frédéric II ne se montrait guère en dehors de son cher Sans-Souci, et la reine vivait séparée à Schönhausen. Les choses changèrent peu, du moins aux yeux du public, à l'avénement de Frédéric-Guillaume II. Le neveu du roi philosophe s'enfermait dans son « sérail de Potsdam, » entouré de ses maîtresses, de ses *rose-croix*, de ses piétistes et de ses favoris sans esprit, sans conviction et sans savoir, il ne s'occupait point de la société de sa bonne ville. Le relâchement moral de la nouvelle cour ne fut pourtant pas tout à fait sans action sur la noblesse prussienne, déjà préparée par l'exemple d'indifférence religieuse de l'oncle. Il s'était formé ainsi, dans les dernières années du siècle, un esprit berlinois tout particulier, mêlé de judaïsme, de *lumières*, comme disaient nos aïeux, et de quelque chose comme l'atticisme français. « L'esprit du XVIIIe siècle, disait Varnhagen, le règne de Frédéric II, le sol de Berlin, l'action de Moïse Mendelssohn et de Lessing, il avait fallu tout cela pour produire pareille floraison. »

Le premier trait d'union de ces élémens divers avait été en effet Moïse Mendelssohn, dont le caractère a fourni plus d'un trait au

type de la tolérance religieuse du XVIIIe siècle, à *Nathan le Sage*, de Lessing. Ce philosophe populaire, qui devait émanciper ses coreligionnaires, et qui émancipa du même coup les Allemands, avait eu des commencemens bien difficiles. Maladif, contrefait, pauvre, il était venu à l'âge de quatorze ans à Berlin (1743) pour y suivre un maître adoré, le rabbin Fränkel. C'est à peine s'il put vivre en copiant les commentaires du Talmud, et plus d'une fois il fut obligé de marquer son pain d'avance à l'endroit où il fallait s'arrêter, afin de s'assurer quelque chose pour le lendemain. Ajoutez l'exclusivisme des Juifs, plus grand encore que celui des chrétiens. On comprend tout le courage qu'il fallut à Mendelssohn pour lire et pour écrire des livres allemands, quand on se rappelle qu'en 1756, peu après son arrivée à Berlin, la communauté juive avait expulsé de la ville un enfant qui avait accepté d'un chrétien la commission de porter un livre allemand d'une rue à l'autre. Je ne dirai rien ici de l'œuvre littéraire de Mendelssohn, qui répandit en Allemagne le déisme anglais; je ne parlerai pas davantage de ce qu'il fit pour ses coreligionnaires; Mirabeau le raconta en son temps à la France dans son écrit sur *Moïse Mendelssohn et la réforme des Juifs*. Kant salua la *Jérusalem* du philosophe populaire, ce premier programme de la séparation absolue de l'église et de l'état, comme « l'annonce d'une grande réforme qui ne se ferait que lentement, mais qui embrasserait toutes les religions. » C'est ici l'action personnelle de l'homme plutôt que son influence littéraire qui nous intéresse. Il était parvenu à l'aisance, grâce au chef d'une famille juive qui, après avoir appris à l'estimer comme précepteur de ses enfans, l'avait associé à ses affaires. Il s'était marié et était entouré d'une famille qui l'adorait; mais sa situation était loin encore, vers 1760, de ce qu'elle devait être vingt ou vingt-cinq ans plus tard. Après avoir mûrement pesé le pour et le contre de toutes les religions, il était resté attaché au judaïsme, qui lui sembla la moins imparfaite, et il avait fait élever ses enfans dans cette foi. Ils en eurent beaucoup à souffrir d'abord. Les préjugés populaires étaient plus forts encore que la volonté du roi, qui désirait que « dans ses états chacun pût faire son salut à sa façon. »

« Ici, dans ce soi-disant pays de tolérance, écrivait alors Mendelssohn, je vis tellement resserré par l'intolérance que, pour l'amour de mes enfans, je suis obligé de me renfermer toute la journée dans une fabrique de soie. De temps en temps seulement je me promène le soir avec ma famille. — Papa, s'écrie la chère innocence, qu'est-ce donc que nous crient ces gamins-là? Pourquoi nous jettent-ils des pierres? que leur avons-nous fait? — Oui, cher papa, dit l'autre, ils nous poursuivent toujours dans les rues et nous insultent : Juifs, Juifs! Est-ce donc une si

grande honte que d'être Juif? — Hélas! je baisse les yeux et je soupire en moi-même : Hommes, hommes! où en avez-vous laissé venir les choses! »

Dans sa maison modeste, mais hospitalière, le philosophe pratique unissait encore d'une façon assez étrange les traditions patriarcales et sévères du mosaïsme à l'esprit d'émancipation du siècle. Le sabbat y était observé rigoureusement; sa femme portait le bandeau de velours qui doit cacher les cheveux de l'épouse israélite. Il maria sa fille Dorothée à la juive, à seize ans, et sans même la consulter. Il ne se doutait pas, l'excellent homme, que Dorothée, aussi bien que sa sœur Henriette, de belles intelligences toutes deux, mais exaltées et rêveuses, allaient donner un jour un démenti cruel à ses principes d'éducation en devenant de pieuses et ferventes catholiques. La maison de Mendelssohn, malgré sa simplicité et sa sévérité, n'était pourtant pas fermée aux *amis des lumières*, et l'auteur de *Sebaldus Nothanker*, celui que Goethe a immortalisé dans *la Nuit de Walpurgis* sous le nom du *proctophantasmiste*, Nicolaï en un mot, l'ami intime de Moïse, n'était pas le seul chrétien qui y fût admis. L'homme qui en littérature donna au déisme français et anglais son expression allemande forma de même dans la société le centre du mouvement qui se faisait en faveur de la philosophie du sens commun. Aussi était-il mal vu des anciens orthodoxes, qui gouvernaient despotiquement leur maison et leur paroisse de derrière la grille où ils trônaient en souverains, et qui réprouvaient les idées modernes aussi énergiquement que la parure, le théâtre et les autres joies mondaines. Si on les eût écoutés, il aurait fallu interdire aux filles d'Israël tout contact avec les chrétiens, qui ne pouvaient que les détourner de l'esprit de famille, traditionnel dans la nation proscrite.

Ce n'était pas là le compte de ces jeunes femmes qui, nées aux environs de 1770, avaient déjà profité des conquêtes de Mendelssohn en recevant une éducation plus libre et plus conforme aux tendances du siècle. Elles aimaient la lecture, et les romans anglais faisaient leurs délices. Elles avaient appris le français sans doute parce que leurs pères le trouvaient utile pour les mieux marier; mais elles tenaient à s'en servir, et avec qui parler français, sinon avec les jeunes gentilshommes qui revenaient de Paris? Rien de plus gênant d'ailleurs que d'être écouté lorsqu'on cause entre jeunes gens, et les parens du moins n'entendaient pas le français. Aussi « tous les élégans et les jeunes savans, écrit Schleiermacher à sa sœur (août 1798), qui veulent voir la bonne compagnie sans s'imposer trop de gêne se font introduire dans ces grandes maisons juives, où l'on accueille avec empressement tous les hommes de talent. »

Parmi ces salons juifs, celui du banquier Cohen se distinguait par son luxe et son élégance. On y jouait la comédie française, et Mme de Genlis surtout s'y était fait une véritable réputation d'actrice. « Que voulez-vous! disait-elle aux personnes étonnées de lui voir un art aussi consommé, j'ai joué la comédie toute ma vie. » C'était pourtant la maison du conseiller intime Éphraïm, où les officiers nobles et les gens de lettres aimaient le plus à se rencontrer. Un de ces derniers, doublé d'un mystique, d'un charlatan et d'un aventurier, Leuchsenring, — le *Pater Brey* de Goethe (1), le *Frank* d'Achim d'Arnim, — s'y plut même si bien qu'il voulut y faire son nid, et il s'en fallut de peu qu'il n'épousât la jolie fille du vieil Israélite. Le mariage manqua, et Leuchsenring quitta Berlin pour aller saluer à Paris l'aurore de la révolution. Il y fut suivi et gardé de près par Mlle de Bielefeld, autre victime de ce Cagliostro germanique. On dit qu'elle lui prépara dans la grande ville et se prépara à elle-même un long enfer avec d'étranges alternatives d'amour et de haine. Quant à la jolie et opulente Adèle Cohen, qui avait échappé à Leuchsenring, elle se maria bientôt après avec un grand seigneur prussien. Elle ne fut pas la seule de ses coreligionnaires à faire un brillant mariage. Le banquier Meyer, dont la maison rivalisait en richesse et en gaîté avec celles d'Éphraïm et de Cohen, avait deux filles dont le sort devait éclipser de beaucoup celui de leur petite amie, car elles étaient appelées à tenir le sceptre de la société élégante dans deux grandes capitales, à Berlin d'abord, à Vienne ensuite. Belles, aimables, distinguées toutes les deux, elles avaient été courtisées beaucoup dès leur première jeunesse. Lessing, dit-on, et Herder avaient essayé de plaire à Sarah (née en 1760); Goethe la trouvait charmante, et, bien qu'elle manquât un peu d'esprit, s'il faut en croire les méchantes langues, il correspondait avec elle assez activement. Mme de Genlis, qui donnait des leçons de français à Berlin, — car la marquise de Sillery, ne pouvant utiliser ses talens de comédienne, se résigna noblement à ce dur gagne-pain, — Mme de Genlis l'adorait, et le vieux prince de Ligne, ce type accompli du gentilhomme philosophe au XVIIIe siècle, en était vivement épris. Après avoir goûté, — pendant bien peu de temps, il faut le dire, — d'un triste mariage de convention, la belle Sarah se convertit au christianisme, revint à l'Ancien-Testament, et finit par épouser un gentilhomme livonien. La maison de la baronne de Grotthuiss devint une des plus brillantes de Berlin. Bonne, excellente même, malgré une vanité qui paraît avoir touché

(1) Outre cette pochade satirique, Goethe a laissé un portrait moins fantaisiste de l'homme à la cassette mystérieuse dans ses *Mémoires*, livre XIII. Nous y apprenons qu'il colportait entre autres choses dans cette célèbre cassette des lettres intimes de Julie Bondelli, l'amie de Jean-Jacques Rousseau.

à la folie, et en dépit d'une coquetterie assez innocente, mais très marquée, elle était néanmoins plus admirée qu'aimée. Elle eut des amis cependant, car que ne pardonne-t-on pas à une femme belle, gracieuse, riche, lorsqu'elle a un grand fonds de bonté et qu'elle désire plaire? Rahel, qui ne savait supporter les personnes qu'elle ne pouvait estimer, lui resta toujours dévouée tout en la jugeant parfaitement, car elle la place en tête de la fameuse liste des « quatre personnes les plus vaines » qu'elle ait connues. Les autres étaient le docteur Böhm, le major Gualtieri, le plus aimable des sceptiques, et un émigré français, le comte Tilly, qui jouait un rôle marquant dans les salons de Berlin et qui devait finir comme Gualtieri d'une façon tragique. La vanité de Mme de Grotthuiss avait quelque chose de naïf; « elle s'en faisait accroire à elle-même, nous dit Rahel, et se rendait à elle-même des visites de congratulation... Elle s'attribuait simplement tous les avantages et en était heureuse sans autre façon. Elle n'avait un peu de chagrin que si elle s'apercevait par hasard que quelqu'un pourrait bien la juger autrement qu'elle ne se jugeait elle-même. Pourtant, comme cela ne la trouble guère dans la bonne opinion qu'elle a d'elle-même, dans le grand et comfortable mensonge où elle s'est casée, elle y voit seulement une impertinence qu'il faut relever, comme tout autre désordre s'introduisant dans la société, mais une impertinence qui ne la touche guère personnellement. »

Plus belle et plus attrayante encore que Mme de Grotthuiss, sa sœur cadette, Marianne, semble avoir racheté par une intelligence plus vive ce qu'elle avait de moins que sa sœur en bonhomie et en coquetterie instinctive. D'une beauté moins junonienne, elle avait plus d'aisance et de désinvolture que Sarah. Au fond tout aussi prétentieuse que Mme de Grotthuiss, elle laissait moins voir ses prétentions, précisément parce qu'elle était plus intelligente. Froide et calculée, elle savait jouir du présent, non en étourdie, mais avec un dessein prémédité, comptant comme bonne prise tout ce qu'elle pouvait atteindre de jouissance, et sans se soucier de l'avenir. « Après moi le déluge! » avait-elle coutume de dire, et « sa belle bouche, son esprit enjoué, dit Varnhagen donnaient à ce mot si dur une grâce qui vous aurait fait y souscrire momentanément. » Les personnes sans jugement, comme Henriette Herz, ne virent en tout cela que de l'étourderie; Varnhagen et Rahel la pénétraient mieux et ne se laissèrent tromper ni par sa grâce ni par sa vivacité. Elle avait en effet une volonté très décidée et très précoce lorsqu'il s'agissait de ses intérêts. A l'âge de quinze ans, et à l'insu de ses parens, elle se convertit au christianisme pour se rendre plus facile l'entrée dans les grandes familles aristocratiques où elle brûlait de pénétrer. Il fallait cependant que cette naïveté de franc égoïsme,

comme il arrive souvent lorsqu'il se rencontre chez une femme jeune et très belle, fût étrangement séduisante pour les hommes. Goethe, qui approchait de la cinquantaine lorsqu'il la connut (1797), la trouva singulièrement aimable, et ne cacha pas le goût très vif qu'elle lui inspirait. Treize ans plus tard, aux eaux de Töplitz, Fr. de Gentz se plaint encore que le poète n'a d'yeux absolument que pour la belle Marianne, « la seule avec laquelle il aime réellement à se trouver. » Il faut dire que Goethe avait toujours eu un goût particulier pour ces charmantes natures à la française, dont le bon sens choquait ses compatriotes bourgeois comme un défaut de poésie, dont la gracieuse coquetterie prenait à leurs yeux les proportions d'un manque de pudeur. Les étrangers et les hommes du grand monde ne la jugeaient point si sévèrement. Le corps diplomatique de Berlin semblait se la disputer : l'ambassadeur de l'électeur de Saxe, le comte Gessler, s'éprit fortement d'elle, et, sans sa prévention indestructible contre la *juiverie*, l'eût certainement épousée. Le comte Christian de Bernstorff, alors attaché à la légation danoise de Berlin, plus tard ministre de Prusse, en était amoureux fou. Il fallut l'opposition formelle de son père pour qu'il renonçât à son projet de mariage, et à peine le vieux comte eut-il fermé les yeux que l'amoureux accourut offrir sa main à la belle Marianne : trop tard, hélas! car il arriva le jour même de ses noces avec un autre diplomate, plus mûr celui-là, et qui n'était autre que le prince de Reuss, de la maison souveraine de Reuss, alors ambassadeur d'Autriche à la cour de Berlin. Le fait est qu'elle lui était déjà promise, d'autres disent mariée secrètement, depuis plusieurs années. Le prince ne vécut guère, et en 1799 sa veuve morganatique, Mme d'Eybenberg, — c'est le nom que la famille de Reuss avait imposé à l'épouse, — quitta Berlin pour s'installer à Vienne, non pourtant sans revenir souvent dans sa ville natale. Elle s'était liée avec les plus grandes dames des deux cours, et la jolie Juive traitait avec les princesses de Courlande et les familles de Ligne et Clary sur un pied parfait d'égalité. Sa conversation vive et enjouée était fort prisée, et on goûtait particulièrement ses portraits à la Célimène qu'elle ne craignait même pas de confier au papier, à la grande terreur de ses amis. On dit que la moins charmante de ces ébauches à la plume ne fut point la silhouette qu'à la demande et sur une sorte de défi de Mme de Staël elle traça d'elle-même. Ressemblait-t-elle à l'original? Ce n'est guère probable, si Varnhagen, qui la connut après Iéna, alors qu'elle approchait déjà de la quarantaine, juge bien l'aimable épicurienne dont « l'ennui était amusant, dont l'égoïsme plaisait. »

Elle ne consentit jamais à devenir auteur malgré toutes les instances de ses amis littéraires et malgré l'exemple de sa sœur aînée,

qui avait écrit des nouvelles, des drames, des articles de morale et même de politique, la plupart du temps en français, et qui avait rencontré beaucoup d'approbation, comme il arrive quand une grande dame daigne mettre sur le papier quelques essais qu'on ne pardonnerait pas à un débutant à la veille de forcer l'entrée de la carrière littéraire. Les sœurs ne restèrent pas toujours dans la situation brillante où nous les avons vues d'abord. Mme de Grotthuiss sut encore se caser dans une honnête médiocrité quand la guerre eut ruiné son mari. La veuve du prince de Reuss, vivant toujours dans le présent, fut prise à l'improviste par la perte totale de sa fortune après Austerlitz. La belle parvenue, élevée dans le luxe et habituée au plus grand monde, allait connaître, avant de mourir assez jeune encore (en 1814), la pauvreté et l'abandon qu'elle entraîne. L'aimable égoïste regretta-t-elle de n'avoir pas fait son nid d'avance? Il est certain que ses dernières années furent assombries par un pessimisme un peu chagrin, triste consolation des intelligences vives et pénétrantes qui ne se laissent point imposer par les apparences de la comédie humaine, mais qui ne savent pas davantage deviner ou se créer par l'imagination un monde idéal où elles puissent oublier la réalité et ses misères.

Presque en même temps que Mme de Grotthuiss et Mme d'Eybenberg, deux autres jeunes Juives, les filles du riche banquier Itzig, de Berlin, avaient quitté les bords de la Sprée pour ceux du Danube, après avoir fait, elles aussi, de brillans mariages dans la noblesse. On le voit, l'esprit de tolérance de Frédéric II portait ses fruits, et le mariage mixte, naguère encore inoui à Berlin, devint un fait assez commun dans les dernières années du siècle, au moins dans la noblesse prussienne, alors plus libre de préjugés que la bourgeoisie. Les choses ont bien changé depuis; c'est aujourd'hui la classe moyenne, toute pénétrée de l'esprit d'indifférence religieuse prêché et pratiqué par les écrivains classiques, qui a renoncé à ses préventions, tandis que l'aristocratie, tristement dévoyée du noble chemin où elle s'était engagée de 1808 à 1815, est revenue à toutes ses préventions de caste et de race. C'est à dessein que j'emploie ces mots, car les préventions, il faut le dire, reposent uniquement sur l'antipathie de race et de caste; l'intolérance religieuse y entre pour bien peu. Le Juif est un parvenu aux yeux du hobereau allemand; il est l'étranger pour le bourgeois. Rien n'est tenace comme ces antipathies nationales. Si la France a pu les déraciner comparativement vite, c'est que l'Israélite ne se trouvait et ne se trouve chez elle qu'à l'état d'infime minorité. En Allemagne au contraire, comme en Hollande et en Pologne, il a été longtemps dans la situation et presque dans la proportion numérique du métis d'Amérique, et le préjugé qui le frappait était de la même nature

que celui qui frappe, au-delà des mers, l'homme de sang mêlé. Aussi la conversion ne changeait-elle absolument rien à ces rapports. Le préjugé n'a pas disparu encore sans doute, mais il tend à disparaître, et le mariage mixte, rare en France, devient un fait quotidien en Allemagne. Or il ne faut pas l'oublier, ce n'est point l'admission dans les salons, ce n'est pas l'accès ouvert aux dignités de l'état qui effacent les barrières invisibles entre les races comme entre les castes : c'est le mariage. Le plébéien romain eut raison de ne se croire vraiment l'égal du patricien que le jour où il eut enlevé la dernière de ses conquêtes, le *connubium*.

Quoi qu'il en soit aujourd'hui de ces relations entre Juifs et chrétiens, à l'époque dont je parle, les filles d'Israël ne semblent pas avoir eu trop de difficulté à pénétrer dans la noblesse brandebourgeoise. Le père Itzig du moins, qui n'était à son arrivée à Berlin qu'un petit prêteur sur gages, n'eut pas de peine à bien établir dans le monde ses douze enfans, dont chacun pouvait compter sur une fortune considérable, et qui tous avaient reçu une éducation aussi brillante que solide. Sa fille cadette, Cécile, devenue baronne d'Eskeles, fut un peu effacée à Berlin par son aînée, la belle Fanny d'Arnstein, qui à son tour se sentit un moment éclipsée par Mme d'Eybenberg, dont elle ne manqua pas d'être fort jalouse. Bientôt, « quand la bise fut venue, » la grande et belle Fanny prit sa revanche sur sa gracieuse et insouciante rivale. Parlant les langues modernes avec facilité et élégance, vive, intelligente, apportant de Berlin la liberté d'esprit que Frédéric II et Lessing y avaient acclimatée, elle fit, pour parler avec Varnhagen, de son salon à Vienne « un poste de mission » de l'esprit nouveau et de l'esprit berlinois. Le prince Charles de Lichtenstein vit la belle Prussienne et lui offrit sa main, son titre et sa fortune colossale, — la baronne d'Arnstein était devenue veuve tout récemment. Elle refusa cette offre accompagnée du désir impérieux de la voir se convertir. Les choses n'en restèrent malheureusement pas là, et cet amour du prince souverain entraîna une terrible catastrophe. Un chanoine laïque, le baron de Weichs, qui rivalisait avec le prince, le provoqua et le tua en duel. La capitale de l'Autriche témoigna en cette occasion toute sa sympathie et toute son estime à celle qui avait été la cause involontaire du malheur. Quant à elle-même, elle conserva longtemps le souvenir de cet amour, auquel elle n'avait point voulu sacrifier la religion de ses pères. Désormais, à chaque anniversaire de la mort du prince, elle s'enferma dans l'obscurité et la solitude pour prier. Elle ne vécut plus, à partir de ce jour, que pour sa fille et pour la charité : c'est ainsi que nous la retrouverons en 1813. Pour le moment, — nous sommes encore au XVIIIe siècle, — Berlin se consolait du départ de la baronne dans les salons de sa sœur aînée, Mme Sarah

Lévy (née en 1763), qui, après la mort de son père Itzig et jusqu'après Iéna, continua de tenir maison ouverte pour la noblesse et les beaux esprits de la Marche. Pourtant c'était là une maison plus française encore qu'allemande; on n'y parlait que la langue de Voltaire; l'éducation y avait été faite par un précepteur français, la plupart des hôtes étaient Français. Mirabeau y était venu assidûment autrefois; aujourd'hui le comte de Tilly et les autres émigrés y passaient leur vie, Mme de Genlis et Mme de Staël y paraissaient souvent. Revenons donc au monde allemand, et avant d'arriver chez Rahel Lévin, qui fut vraiment le soleil de cette constellation et l'âme de Berlin, entrons dans une autre maison juive, plus modeste que les palais opulens des Itzig, des Éphraïm, des Cohen et des Meyer, mais où nous trouverons, à défaut de grands seigneurs, des noms qui ont profondément marqué dans l'histoire de l'esprit allemand, et qui ne seront jamais oubliés. Rahel sut tout réunir et concilier : chez elle, nous rencontrerons des hommes de guerre et des diplomates, des artistes et des savans; elle se souciait peu du rang, du titre, de la renommée de ses hôtes et de ses amis : elle ne prisait que l'originalité et le naturel, le reste lui importait peu. Aussi sera-ce chez elle que nous pourrons étudier le mieux toutes les curieuses figures d'hommes qui composaient la haute société de Berlin de 1789 à 1815; mais pour voir en deshabillé les penseurs et les poètes du temps, ce n'est pas chez elle qu'il faut aller d'abord, c'est chez sa coreligionnaire et sa rivale, Henriette Herz. Nous y trouverons G. de Humboldt et Schleiermacher, Jean-Paul et le jeune Louis Börne, plus tard encore Chamisso, rassemblés autour de la belle et froide idole qu'on a coutume d'appeler la Récamier allemande.

II.

Henriette Herz (née à Berlin en 1764) avait été élevée d'après les plus strictes traditions mosaïques. Son père, le docteur de Lémos, dont la famille était d'origine portugaise, avait épousé une Juive française, et le ménage Lémos était un ménage modèle, chose qui n'est point rare parmi les Israélites. Les deux époux, qui rivalisaient d'orthodoxie et de rigorisme religieux, y joignaient de grandes vertus patriarcales, et leur affection réciproque, sincère et profonde, en avait pris je ne sais quelle teinte sévère. Ce puritanisme n'excluait cependant pas le soin des formes extérieures, ni le souci d'une culture intellectuelle assez analogue à celle qui distinguait la famille Mendelssohn. Comme il est d'usage dans les familles portugaises qui forment une aristocratie de sang parmi les Israélites, on y apprenait surtout les langues étrangères, et Henriette devait tirer un jour

gloire et profit même de cette instruction de linguiste. Un petit vieillard français, du genre de ceux que la gallomanie de Frédéric avait en si grand nombre attirés à Berlin, lui enseignait en même temps le menuet, afin que rien ne manquât à ses talens de société. Sans doute le théâtre d'amateurs qui égayait les maisons Cohen et Itzig lui était interdit; mais, à la façon du temps, on la laissa libre de lire les comédies qu'on lui défendait de jouer, et il va sans dire qu'elle lut du même coup tous les romans dont elle pouvait s'emparer, surtout les romans à grands sentimens si fort à la mode à cette époque. De bonne heure, elle attira l'attention de tous par sa beauté extraordinaire, et elle se rappelait encore avec complaisance, dans son extrême vieillesse, d'avoir été tout enfant remarquée et caressée par mesdames les princesses royales, sœurs de Frédéric II; ce fut à l'occasion de la fête israélite des tabernacles que la cour avait voulu voir, et où la petite Henriette apparut ravissante dans un gracieux costume blanc. Si elle se rappela toujours cet incident, elle n'oublia pas davantage les complimens que lui adressaient déjà les officiers de la garde royale.

A l'âge de douze ans et demi, elle fut fiancée au docteur Marcus Herz, soit que le père connût personnellement ce confrère très distingué et crût assurer ainsi le bonheur de son enfant, soit qu'il se servît d'un *schatchin* ou courtier conjugal, comme les familles israélites avaient coutume de le faire dans ces circonstances. Les années d'attente durent naturellement être plus longues qu'elles ne le sont d'habitude chez les Juifs, qui ont l'usage français de faire suivre d'assez près les fiançailles par les noces. Toutefois, dès que Henriette eut atteint l'âge de quinze ans, le mariage eut lieu. On a encore d'elle un portrait de ce temps, dû au pinceau de Dorothée Therbusch et qui la représente en Hébé : on le dit ravissant. Le célèbre Schadow, un des habitués de son salon et même un de ses intimes, a laissé d'elle un buste remarquable qui la montre à l'âge de vingt ans, et j'ai sous les yeux une gravure excellente du portrait qu'Antoine Graff fit d'elle en 1794, c'est-à-dire au moment de sa plus grande beauté, à trente ans. Il est vraiment difficile de se figurer un visage plus complétement beau. La tête, un peu petite, comme celle des statues antiques, est légèrement agrandie par une chevelure abondante, retenue, selon la mode du temps, par un simple ruban, un peu au-dessus d'un front pur, rond, mais qui manque peut-être de largeur. La figure ovale, la bouche extrêmement petite, pleine et fine à la fois, le nez absolument grec, sont comme illuminés par des yeux de la forme la plus pure, plus lumineux encore que profonds. Le fichu à la Marie-Antoinette, — les femmes allemandes n'avaient pas encore échangé la belle mode nationale dont parle Tacite contre la cravate lourde et masculine

d'aujourd'hui, — le fichu laisse voir la naissance d'une riche poitrine, et l'attache nette et gracieuse d'un cou rond et dégagé. On devine sa haute taille, — elle était aussi grande que la reine Louise elle-même, — et cette taille achevait certainement de donner à sa personne le cachet de majesté qui imposait si fort aux admirateurs de la *Muse tragique*, comme on l'appelait à Berlin. Cet air de grandeur ne fut toutefois pas assez prononcé pour qu'on ne s'éprît pas très humainement de *la belle Circassienne*, autre surnom que lui avait valu la blancheur de son teint. Depuis Guillaume de Humboldt, qui avait six ans de moins qu'elle et qui l'adorait à sa façon, c'est-à-dire avec une sentimentalité un peu voulue, jusqu'à l'ami de trente-trois ans qui demanda sa main quand elle en avait vingt de plus (en 1817), les admirateurs ne lui firent jamais défaut. Le beau Charles de La Roche, le fils de l'amie de Wieland et l'oncle de Bettina, — Schleiermacher, le pasteur romantique, — L. Börne, encore enfant, beaucoup d'autres moins connus, gravitaient dans son orbite; mais il semble qu'elle ait su les tenir avec une rare prudence, et tout en leur accordant une grande intimité, dans les limites de l'amitié la plus platonique.

Le docteur Marcus Herz, qui avait plus du double de l'âge de sa femme, ne paraît d'ailleurs pas s'être beaucoup préoccupé de ces incendies qui couvaient sans jamais éclater. C'était un disciple dévoué de Kant, et il avait écrit lui-même des travaux philosophiques estimés. Esprit pénétrant, clair, froid et positif, il était comme un étranger dans ce cercle de voyans et de romantiques qui s'assemblait autour de sa jeune épouse. En littérature, il en était resté à Mendelssohn et Lessing. Il avait été, comme ce dernier, fort choqué de *Werther*, et plus encore de la sensiblerie rêveuse que ce roman fit éclater, s'il ne la créa point. On comprend que les excès voulus, les enthousiasmes à froid, le sensualisme mystique de l'école de Frédéric Schlegel, ne trouvèrent point grâce devant cet esprit amoureux de bon sens. Il se contenta cependant de sourire, paraît-il, aux extravagances de la *ligue de vertu*, fondée par Henriette et qui préludait aux folies du romantisme. Le jeune Guillaume de Humboldt y jouait le rôle principal. Je ne citerai pas tous les hommes, les uns âgés, les autres haut placés déjà, les troisièmes destinés à la célébrité, qui appartenaient à cet ordre, où l'on se *tutoyait* tendrement, où l'on s'écrivait de longues lettres en caractères hébreux, où l'on échangeait bagues et silhouettes, où l'on se proposait « le développement moral » et « le bonheur par l'affection, » — mais sans devoirs, « car l'affection ne connaît point de devoirs, » — et où l'on supprimait « toutes les barrières d'une bienséance purement conventionnelle. » Rahel, on la reconnaît bien là, refusa de faire partie de cette franc-maçonnerie puérile. Toute jeune qu'elle était alors,

elle aperçut déjà le vide absolu que cachait toute cette phraséologie doucereuse. Les *ligueurs* se souvinrent longtemps d'avoir été pénétrés de la sorte par la jeune fille de seize ans. Il faut lire les lettres insipides de G. de Humboldt à Henriette pour se rendre compte de la pauvreté de toutes ces aspirations idéales. C'est, à la méthode et à l'expérience près, le même cours de morale qu'il fit quarante ans plus tard à Charlotte Diede, et qui, dit-on, était moins nécessaire à celle-ci que ne l'eût été « le moindre grain de mil. » La future femme de Guillaume de Humboldt s'était aussi égarée dans ce cercle, et s'y rencontrait avec une autre idole, — aucuns disent la fiancée secrète, — de son futur époux, Thérèse Heyne. Celle-ci quitta bientôt la ligue et le jeune baron pour épouser George Forster, le célèbre voyageur, qui devint député de Mayence à la convention nationale et tomba victime de la terreur. Sarah et Marianne Meyer, encore jeunes filles, Brenna de Lémos, la sœur de Mme Herz, Henriette et Dorothée Mendelssohn, les intelligentes et nobles filles du philosophe, Sophie Schubarth, la hardie amazone d'Iéna, qui se fit enlever à son premier mari par Clément Brentano, le frère de Bettina, — toutes les célébrités féminines de Berlin, en un mot, semblent avoir appartenu à cet étrange cénacle, dont Marcus Herz, le rationaliste, devait rire de bien bon cœur dans le cercle de ses amis, tous plus ou moins de la vieille école un peu voltairienne de Lessing et de Wieland.

Le contraste entre ces deux camps ne faisait cependant qu'augmenter l'attrait exercé par la maison d'Henriette Herz, dont la beauté était comme une des curiosités de Berlin. Mirabeau, lors de son séjour dans la capitale prussienne, n'eut garde de la négliger, et, comme Henriette parlait le français à merveille, elle put apprécier toute sa supériorité. « On oubliait tout quand il parlait, dit-elle dans ses mémoires après avoir donné un portrait repoussant de sa laideur; jamais je n'ai rencontré pareille élégance de langage au milieu de la passion, et il se passionnait facilement. » On comprend de reste qu'il se soit aisément passionné en présence de la belle Juive. S'il faut en croire ses contemporains, elle augmentait encore volontiers le pouvoir de son invincible beauté par une légère nuance de coquetterie qui ne devait point échapper à Mirabeau, nullement novice, on le sait, dans cette science délicate. Elle en convient d'ailleurs elle-même dans ses confessions. Il est vrai qu'on faisait dans ce cercle d'anatomistes moraux d'étranges distinctions et classifications entre « la coquetterie libérale et la coquetterie illibérale, celle qui se propose de captiver l'homme tout entier et celle qui se contente d'éveiller ses sens. » C'est Schleiermacher qui parlait ainsi, et il considérait la première de ces coquetteries non pas comme un défaut, mais comme « une qualité es-

sentielle de la nature féminine. » Aussi enseignait-il à Henriette que cette coquetterie protégeait les femmes de « l'humiliation d'être inactives dans l'amour depuis ses premiers commencemens. » Elle-même ajoute à son aveu l'observation un peu banale que toute femme peut toujours tenir un homme à distance, même après l'avoir attiré. Cela ferait croire, comme on est d'ailleurs tenté de le soupçonner, qu'elle appartint à la classe si redoutable des coquettes vertueuses, lesquelles ont la naïveté de se croire plus morales que leurs sœurs moins prudentes.

Le salon d'Henriette changea un peu d'aspect dans les dernières années du siècle. La *ligue de vertu* avait cédé la place au *cercle de lectures* dont Rahel fit partie, et qui dura jusqu'après la mort de Marcus Herz (janvier 1803). C'était le beau temps où chaque foire de Leipzig apportait un nouveau drame de Schiller ou un volume de Goethe, sans compter les étoiles de seconde grandeur qui gravitaient autour de ces astres. On se réunissait alors pour lire ces nouveautés à haute voix, et à rôles distribués lorsque c'étaient des drames. Henriette lisait remarquablement, et il se comprend qu'on aimât à l'écouter. L'élément aristocratique se mêla de plus en plus à son cercle. Le comte Bernstorff, que nous connaissons déjà comme l'amant malheureux de Marianne Meyer, Fr. de Gentz, le spirituel conseiller de guerre, à la veille de son évolution politique, encore enthousiaste de la révolution, mais déjà sur le point de se convertir, le comte de Dohna-Schlobitten, élève et ami de Schleiermacher, plus tard ministre d'état, et qui offrit à la belle Henriette, peu après la mort de Marcus Herz, une main qu'elle refusa; Gustave de Brinckmann, gentilhomme suédois fort distingué et grand ami de Fritz Jacobi et de Rahel, Ancillon, le futur ministre des affaires étrangères, Adalbert de Chamisso, le Français germanisé qui l'appelait « sa souveraine, » mille autres célébrités se pressaient dans son modeste salon, attirées par ce je ne sais quoi d'une maîtresse de maison accomplie qui, sans grande supériorité intellectuelle, possède cet art singulier qui ne s'enseigne ni ne s'apprend, et qu'on appelle l'art de recevoir. Sans doute Henriette avait l'esprit orné; elle avait lu plus que ne lisent généralement les femmes, même les plus instruites; elle parlait toutes les langues modernes avec une rare élégance, — elle se mit même plus tard à étudier le sanscrit, le turc et, Dieu me pardonne, le malais! — Elle a écrit des nouvelles, et pourtant, à en juger d'après ses lettres et ses mémoires, ce ne fut ni une intelligence supérieure ni surtout une individualité. Varnhagen l'appelle, du mot inventé par Goethe dans le *Wilhelm Meister*, une *Anempfinderin*, c'est-à-dire une personne sans spontanéité dans ses impressions et dans ses vues, qui saisit facilement les pensées et les sentimens d'autrui, se les assimile

et en porte les dehors au point de faire illusion à la plupart des hommes. « Sa vie a effleuré toutes les grandes individualités, disait le même observateur, mais elle n'a jamais pu s'en approprier que ce qu'il y a de moins important : la connaissance extérieure. Celle-là, il est vrai, elle a su la retenir dans toutes ses amitiés avec une grande persévérance et une rare constance. » Autrement dit, et pour me servir d'une expression familière, mais énergique, Henriette Herz ne fut jamais quelqu'un. Comment une personne belle, il est vrai, charitable et intelligente, mais aussi absolument dépourvue d'originalité et de personnalité, a-t-elle pu si longtemps imposer aux esprits supérieurs qui se rassemblaient autour d'elle? On le devine quand on songe qu'elle n'exerçait guère son empire que sur la jeunesse. Le ton avec lequel ses amis, même Schleiermacher et Dorothée Schlegel, parlèrent d'elle quand ils furent arrivés à l'âge où l'on ne prise plus guère que le naturel, la vérité et l'individualité, prouve que les illusions ne durèrent pas toujours. Au moment dont nous parlons, elles étaient encore entières.

On comprend que les étrangers qui passaient par Berlin cherchèrent à voir « la belle Henriette, » qui recevait tout le monde et que les originaux si nombreux de ce temps n'effrayaient pas plus que les apôtres non moins nombreux. L'ami de Mme de Staël, le bizarre poète de *Luther*, Zacharias Werner, rêveur et viveur à la fois, ce qui n'est point aussi incompatible qu'on pourrait le penser, se montra souvent chez elle pendant son séjour à Berlin. « Ses sourcils longs et touffus, ses yeux brillans, ses traits grossiers, ses cheveux en désordre et sa peau brune, qui semblait crier après le rasoir, » le signalaient aux curieux. Il venait en ce moment de divorcer pour la troisième, mais non pour la dernière fois, et il était encore tout plongé dans le péché, d'où il devait sortir avec tant de pieux éclat bientôt après. A côté du futur mystique, le capucin défroqué Fessler, l'auteur de *Marc-Aurèle*, tour à tour moine et spinoziste, précepteur et franc-maçon, professeur polonais et dramaturge allemand, auteur de divers romans en action qui étaient connus de tout le monde, converti au protestantisme, marié sans l'être, puis divorcé et remarié, fondateur de l'ordre des *évergètes*, et finalement favori du favori Bischofswerder. Jean-Paul et Schiller eux-mêmes, lors de leur séjour dans la capitale prussienne, aimaient à fréquenter la maison Herz, où ils étaient sûrs de trouver tout Berlin. Jean-Paul, naïvement logé chez Sophie Bernhard, protectrice en titre des poètes, femme intelligente et sensible, sinon jolie, Jean-Paul, qui fut la coqueluche de toutes les dames de Berlin, établissait le soir son quartier-général chez Mme Herz.

Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme qu'éprou-

vaient les femmes pour ce romancier sentimental qu'on lit si peu aujourd'hui. Il avait déjà été fort gâté à Weimar, d'où il revenait en ce moment. A l'exception de Goethe et de Schiller, dont le goût classique ne pouvait guère s'accommoder de la forme débraillée de *Titan* et d'*Hesperus*, tous, même Herder et Wieland, y avaient fait du romancier l'objet d'un véritable culte. Trois des plus belles et des plus intelligentes dames du monde thuringien s'étaient littéralement jetées dans ses bras et avaient brigué l'honneur d'être ses *titanides*. C'étaient Charlotte de Kalb, à peine guérie de sa violente passion pour Schiller et de la douleur de l'avoir vu épouser Mlle de Lengefeld; Mme de Krüdener, bien éloignée encore de l'état de sainteté et de contrition où on la vit plus tard, à Paris, expier ses erreurs d'autrefois; enfin Émilie de Berlepsch, jeune veuve aussi belle qu'intelligente, et dont le commerce poétique et sentimental captiva le rêveur au point de lui faire oublier, à ce fils exemplaire, une mère qui se mourait en ce moment même. L'excellent Jean-Paul, au sortir de sa mansarde et qui se trouvait pour la première fois à pareille fête, en eut le vertige. « Ici tout est révolutionnaire, écrivait-il, et le titre d'épouse n'a point de valeur... Il y a dans cette société des mœurs que je ne puis peindre que de vive voix. Il est certain qu'une révolution, plus grande et plus intellectuelle, mais tout aussi meurtrière que celle de Paris, bat dans le cœur du monde. » Malgré ce dédain pour « le titre d'époux, » il avait failli se marier dans les forêts de la Thuringe. Ce fut même une jeune demoiselle de la cour de Hildburghausen qui avait manqué de donner sa noble main au romancier roturier. A Berlin, les ovations féminines continuèrent de plus belle. Les carrosses des grandes dames ne cessaient de s'arrêter à sa porte et d'y faire queue. Heureuses celles qui réussissaient à pénétrer auprès du grand homme, qui recevait ses comtesses et ses baronnes en pantoufles et en robe de chambre; heureuses celles surtout qui obtenaient un souvenir du poète, ne fût-ce que quelques poils de son caniche favori, pour les porter sur le cœur dans un médaillon précieux! L'intelligente comtesse de Schlabrendorf elle-même, l'amie de Rahel, en eut la tête tournée. La princesse Louis, sœur de la reine, la reine elle-même, qui invita le poète à Potsdam et se fit son *cicerone* à Sans-Souci, participèrent à l'ivresse générale. Le jeune roi, impatienté, finit par éclater en son style elliptique : « Trop de bruit autour de ce Jean-Paul! Comment donc parler d'un grand homme d'état ou d'un héros? Les femmes ne savent jamais garder la mesure! » Aussi refusa-t-il la sinécure qu'on sollicitait pour l'auteur de *Titan*. Jean-Paul n'en fut pas moins enchanté de son séjour à Berlin, où il admirait le mélange des classes, si inconnu encore dans le reste de l'Alle-

magne, et où il faillit se convertir à la religion nouvelle du romantisme. Les faveurs des grandes dames expliquent aussi sans doute le bon souvenir qu'il garda de la capitale prussienne :

« Elles lui savaient gré, dit finement Henriette Herz, de s'être dans ses œuvres si exclusivement occupé d'elles et d'avoir cherché à pénétrer jusque dans les replis les plus secrets de leur âme. Surtout les dames... du grand monde lui étaient reconnaissantes de ce qu'il les représentait bien plus idéales et de plus haute portée qu'elles n'étaient en réalité. Cela avait sa raison en ce qu'il les peignit avant de les connaître, et que partant il put à leur égard laisser libre cours à sa riche et bienveillante imagination. Celles qu'il connut plus tard firent naturellement tout ce qu'elles pouvaient pour le maintenir dans ses illusions, et pour lui paraître aussi idéales que possible. C'est ainsi qu'à vrai dire il n'a jamais réellement connu les femmes du grand monde, bien qu'il en ait tant vu plus tard, et celles dont il a fait une connaissance plus intime, il les a toujours mal jugées... Elles ne se montraient pas à lui telles qu'elles étaient, elles s'appliquaient à ne faire paraître que leurs côtés les plus brillans. Par là, son jugement se troublait à l'égard des femmes qui ne voulaient passer que pour ce qu'elles étaient en réalité, et je me compte parmi celles-là. »

Il perce dans ce jugement, on le voit, un peu de dépit féminin, et le dépit est clairvoyant. Jean-Paul parlait peu en effet de la belle, moins encore de la sensible Henriette, mais bien du « célèbre Herz et de sa grande savante femme. » Or si l'on voulait bien passer pour instruite, on n'en espérait pas moins être remarquée comme aimable.

Si Jean-Paul ne brûlait pas assez d'encens aux pieds d'Henriette Herz, une autre célébrité du temps, le grand doctrinaire du premier romantisme, Schleiermacher, ne lui ménageait ni son admiration ni ses sympathies. C'était le comte Alexandre de Dohna-Schlobitten, son élève, qui, en 1794, avait présenté son ex-précepteur, alors âgé de vingt-six ans, à M. Marcus et à Mme Henriette Herz. Deux ans plus tard, Schleiermacher revint à Berlin pour s'y fixer cette fois comme prédicateur à la Charité, et c'est alors que commença cette longue intimité qui ne cessa guère qu'avec le départ de Berlin du trop sensible pasteur. Tout le monde ne crut pas au platonisme parfait de cette liaison entre le traducteur de Platon et la belle Juive; mais tous les deux se défendirent toujours chaleureusement contre ces soupçons, qui ne semblent en réalité pas fondés pour qui a étudié avec soin la correspondance de Schleiermacher avec Henriette et avec sa propre sœur. Celle-ci était restée plus fidèle que le frère et à la tradition orthodoxe de la famille et à l'édu-

cation piétiste qu'ils avaient reçue parmi les frères moraves. Elle s'inquiétait, comme de juste, du salut de son frère dans la nouvelle Babylone, et surtout de son intimité avec une Israélite. Il lui avait écrit lui-même :

« Je vis surtout chez Mme Herz. Elle habite pendant l'été une charmante maisonnette dans le *Thiergarten*, où elle voit peu de monde, et où par conséquent je puis bien jouir de sa société. Je passe au moins une journée entière par semaine chez elle. Je ne pourrais faire cela qu'avec bien peu de gens; mais cette journée-là s'écoule pour moi bien agréablement, en alternant sans cesse les occupations et les distractions. Elle m'a enseigné l'italien ou plutôt elle me l'enseigne encore; nous lisons Shakspeare ensemble, nous nous occupons de physique, je lui communique un peu de ma science naturelle; nous lisons à bâtons rompus quelques pages d'un bon livre allemand; entre temps, nous nous promenons dans les belles heures du jour, causant bien du fond du cœur et sur les choses les plus importantes. C'est ainsi que nous avons fait depuis les premiers jours du printemps, et personne ne nous a dérangés. Herz m'aime et m'estime, si différens que nous soyons l'un de l'autre. »

La sœur de Schleiermacher, je l'ai dit, conçut de vives inquiétudes de cette liaison, et il eut toutes les peines du monde à la rassurer.

« Tu me croiras certainement sur ma simple affirmation que, dans mes rapports avec les femmes, il n'y a pas la moindre chose qu'on puisse mal interpréter avec une apparence de raison seulement. Dans tout ce que j'en ai dit, tu n'auras pas remarqué trace de passion, et je t'assure que je suis bien éloigné de tout accès de ce genre. Le temps que je passe avec elles n'est nullement consacré au seul plaisir; il contribue directement à augmenter mes connaissances, à inciter mon esprit, et je leur suis à mon tour utile en ce sens. Le fait que Mme Herz est Juive n'a pas paru tout d'abord produire une impression si défavorable sur toi, et je te croyais convaincue comme moi que lorsqu'il s'agit d'amitié, lorsqu'on a trouvé une âme organisée à l'instar de la nôtre, on peut et on doit faire abstraction de ces circonstances extérieures. »

Rien ne peint mieux l'époque, la nature allemande et l'individualité de Schleiermacher que ces apologies sans cesse répétées et ce mélange de naïveté et de pédantisme, de sentiment et de raisonnement, de liberté et de réserve. Toutes ces protestations cependant ne suffisent pas pour rassurer la sœur, et le jeune pasteur est obligé d'insister à tout moment pour la convaincre.

« Il est singulier que tu ne puisses pas, sans nous avoir vus ensemble,

te faire une idée exacte de mes relations avec Mme Herz. C'est une amitié très intime et très cordiale, où il n'est absolument pas question d'homme et de femme. N'est-ce pas une chose bien facile à imaginer? Pourquoi rien de plus ne s'en est mêlé et ne s'y mêlera jamais, c'est là une tout autre question; mais il n'est pas non plus si difficile d'y répondre. Elle n'a jamais produit sur moi un effet qui eût pu me troubler dans le calme de mon âme. Quiconque s'entend un peu à l'expression d'une figure reconnaît aussitôt en elle un être sans passions, et, quand même je voudrais céder à l'impression de son physique, elle n'a rien de séduisant pour moi, quoique son visage soit incontestablement très beau. Sa taille royale et colossale est tellement le contraire de la mienne que, même en me figurant que nous soyons libres tous deux, que nous nous aimions et que nous voulions nous marier, je trouverai toujours de ce côté-là quelque chose de grotesque et d'absurde dont je ne pourrais faire abstraction que pour des raisons tout à fait majeures. »

Il eût été difficile en effet d'imaginer un contraste plus complet que celui entre la « muse tragique » et le petit Schleiermacher, qui portait sa belle et fine tête sur un corps frêle et légèrement contrefait. Le public de Berlin, très porté à rire, se moquait déjà passablement du pasteur quand il sortait le soir de chez Henriette, une petite lanterne attachée au bouton de son habit, ou quand le *bijou*, — c'est ainsi que Fr. Schlegel et Mme Herz appelaient leur ami, — était suspendu au bras de sa majestueuse Melpomène. Il circulait même une charge où *la belle Circassienne* était représentée portant à la main un petit Schleiermacher sous forme d'ombrelle-marquise. — Sœur Charlotte n'était pas seule à s'émouvoir de cette liaison. Les autorités ecclésiastiques crurent devoir avertir le jeune ministre. On lui conseilla de quitter Berlin pendant quelque temps. « On n'était pas assez pédant, disait-on, pour s'opposer à la fréquentation des Juifs: les parens de son chef (l'évêque Sack) avaient été eux-mêmes très intimes avec Mendelssohn; mais pour ces bureaux d'esprit, ils ne plaisaient pas à l'évêque. S'il était par trop connu que le jeune prédicateur vivait si entièrement dans cette société, cela ferait mauvais effet dans le public. » Schleiermacher semble avoir facilement calmé ces inquiétudes; il eut plus de peine à persuader à deux amis de la maison, à Frédéric Schlegel et à Dorothée Veit, la fille de Mendelssohn, qu'il n'y avait que de l'amitié au fond de ses relations avec Henriette. Frédéric et Dorothée étaient en effet trop intimes l'un avec l'autre pour ne pas supposer pareille intimité chez le couple ami. Schleiermacher se plaint à plusieurs reprises à Henriette « de la complète inintelligence de Schlegel » dans cette affaire.

« Un jour, raconte-t-il, je m'étais aperçu que Schlegel et Mme Veit

avaient quelque crainte que je ne me trompasse sur moi-même, qu'il n'y eût de la passion au fond de mon amitié pour Mme Herz, que je ne le découvrisse tôt ou tard, et que je n'en fusse très malheureux... Voilà qui me parut trop fort après tout, et j'en ai ri comme un enfant pendant des heures entières. Que des personnes vulgaires croient à propos d'autres personnes vulgaires qu'un homme et une femme ne peuvent être intimes sans devenir passionnés et amoureux, cela est tout à fait en règle; mais ces deux-là à propos de nous deux! Cela me parut si étrange que je ne voulus pas même entrer en explications, et que j'assurai simplement sur ma parole à Schlegel que les choses n'en étaient pas là et n'en viendraient jamais là; mais la pauvre Mme Herz fut pendant quelques jours toute troublée de ce malentendu. Dieu merci, voilà tout aplani de nouveau, et nous suivons notre chemin sans nous laisser troubler. »

Il ne suffit pas aux deux amis de repousser les insinuations des autres, ils s'expliquent à eux-mêmes, tout en se tutoyant tendrement, pourquoi ils ne peuvent s'aimer d'amour. « Nous sommes liés par l'amitié la plus pure, la plus fidèle, la plus dévouée, s'écrie Henriette; mais jamais, jamais je ne pourrai, je ne devrai t'appartenir comme épouse! — Tu as prononcé une grande parole, répond Schleiermacher, car, si le vrai époux venait pour toi, si la vraie épouse apparaissait pour moi, que ferions-nous alors? » On n'a pas idée aujourd'hui de la virtuosité de cette génération dans la dissection du sentiment. Les lettres où les deux amis s'assurent qu'ils se développent et se perfectionnent mutuellement sont interminables. Tout le monde alors s'occupait plus ou moins de cette étude, qui enlevait toute fraîcheur aux sensations et aux impressions. On s'examinait comme des objets scientifiques, et les réflexions psychologiques forment pendant plus de trente ans le fond de toutes les innombrables correspondances du temps. « Ne pensons ni à l'espace ni au temps, ne songeons qu'à nous et à ce qui nous est le plus cher, le monde intérieur, le seul vrai, » écrit Schleiermacher à Henriette en trahissant le secret de toute sa génération, qui allait cruellement expier cette étrange erreur de compter pour rien le monde réel, les devoirs positifs, l'activité publique, et qui regardait avec *orgueil* (le mot y est) les hommes d'action qui ne savaient pas s'élever à ces hauteurs éthérées du pur sentiment, qui ne savaient affiner leurs âmes jusqu'à comprendre tant de délicatesse. « Encore un mot de ta sentimentalité, » écrit Schleiermacher une autre fois en envoyant à Henriette dix pages sur le délicat, le grand, le vrai, le noble, etc. Les larmes, les assurances d'amitié et les sensibleries de toute sorte alternent avec je ne sais quelle pathologie de l'âme; on analyse, divise, fendille à l'infini les idées morales, la plupart du

temps dans un langage emphatique et fatigant qui rappelle Klopstock et son cénacle. Ce langage-là, disait Henriette Herz plus tard, n'était que la forme des sentimens. Chaque temps a « sa monnaie de langage, celle d'alors était plus ornée, plus brillante que celle d'aujourd'hui, et elle ne passe plus; mais l'or dont elle était frappée était pur et vrai. » — Cela se peut, mais il faut avouer que c'était là une monnaie qu'on a bien fait de fondre.

D'ailleurs cette amitié chaste et ces subtiles discussions ne paraissent pas avoir suffi à Schleiermacher. Il avait fait la connaissance d'une jeune femme, Éléonore de Grunow, qui, depuis quelques années déjà, vivait dans un mariage malheureux et sans enfans. Elle n'aimait pas son mari, et cette raison eût suffi à Schleiermacher pour lui conseiller un divorce, quand même il n'aurait pas espéré l'épouser après la séparation. Son mariage n'en était pas un à ses yeux, puisqu'il lui manquait la « condition intérieure et essentielle du vrai mariage. » C'était un devoir moral, disait-il, de dénouer pareille liaison, fausse dans son principe, si toutefois les institutions civiles le permettaient. Quant à lui-même, il essaya de fuir l'objet de sa passion, et pendant près de deux ans se retira à Stolpe, dans les environs de Berlin, d'où il ne cessait cependant de correspondre activement avec Éléonore. Celle-ci se décida enfin, ce qui parut une bien grande faiblesse de caractère à Schleiermacher, à demeurer avec son mari, et à partir de 1805 cette liaison, qui avait beaucoup fait jaser à Berlin, fut définitivement rompue. Schleiermacher en fut accablé. La lettre qu'il écrivit à Henriette semble inspirée par une douleur vraie. A Éléonore elle-même il écrit sur un ton moins simple : « Mon esprit a la phthisie. Je me consume visiblement de jour en jour. Pourquoi est-ce que je ne meurs pas avec ce sentiment si net de ma fin prochaine? Ce n'est pas lâcheté, mais ce n'est rien non plus qui vaille beaucoup mieux : une faible lueur d'espoir, qui parfois m'apparaît de loin, et, pour pouvoir vivre un jour avec Léonor, fût-ce mille fois plus tard encore, je supporterais encore longtemps cette misérable vie. » Il se consola cependant, et quatorze ans plus tard, en 1819, venant à rencontrer par hasard Mme de Grunow dans un salon, il lui tendit la main : « chère Éléonore, lui dit-il, Dieu a pourtant bien fait les choses avec nous. »

Avec lui certainement, car il avait épousé, peu d'années après sa rupture avec Éléonore, la charmante Henriette de Willich, une jeune veuve de dix-huit ans, et dont le premier mari avait été très lié avec lui. Ce mariage fut très heureux, et, s'il faut en juger d'après les lettres des deux Henriette, la seconde, qui ne se donnait point pour une muse, avait infiniment plus de charme réel, de grâce féminine et de valeur morale, plus de sens surtout et d'originalité d'esprit que la première. Schleiermacher le sentit bien plus

tard, et il raillait même volontiers, nous dit Varnhagen, celle dont il avait dit quelques années auparavant : « Si jamais j'avais pu épouser Mme Herz, cela aurait fait un mariage capital, à moins qu'il ne fût devenu trop uni. Je me procure parfois le triste plaisir, ajoutait-il, de penser quelles personnes se seraient convenues, car souvent, quand on réunit trois ou quatre couples, on ferait d'excellens mariages, si l'on pouvait faire des échanges. » Ces paroles, si surprenantes dans la bouche d'un pasteur protestant, lui étaient évidemment inspirées par les nombreux ménages malheureux qu'il voyait autour de lui, grâce précisément à l'exaltation sentimentale qu'on apportait au mariage. « Rien n'est plus commun aujourd'hui que de tristes unions, et si du temps du Christ cela prouvait la dureté des cœurs, cela paraît venir à présent de la pauvreté et de la faiblesse des âmes. On ne sait pas dès le début arranger sa vie et son amour, et on n'y attache aucun but élevé, aucune idée. » C'est peut-être le contraire qu'il eût fallu dire.

III.

Le plus célèbre exemple de ces infortunes conjugales, H. Herz et Schleiermacher l'avaient tous les jours sous les yeux dans la personne de Dorothée Veit, la fille aînée de Moïse Mendelssohn, qui s'était étroitement liée avec Frédéric Schlegel avant de pouvoir l'épouser. C'est encore chez Mme Herz que Schleiermacher lui-même avait vu pour la première fois le chef de l'école romantique, et une amitié intime n'avait pas tardé à s'établir entre les jeunes gens. Frédéric Schlegel y dominait absolument, bien que Schleiermacher fût son aîné de quatre ans. Celui-ci s'était développé tard. Douteur et mystique à la fois, il avait été étouffé un peu dans sa première jeunesse par la sévérité orthodoxe de son père et des frères moraves qu'il avait eus pour maîtres. C'était un esprit d'une rare souplesse, grand orateur, grand travailleur, intelligence vive, prompte et pénétrante. Peut-être manquait-il d'originalité; il paraît en tout cas n'avoir pas eu assez de confiance en lui-même : sans Henriette Herz et Frédéric Schlegel, il se peut qu'il n'eût jamais écrit. Il est certain qu'il ne composa qu'à l'instigation de ses amis son premier et son plus célèbre ouvrage, les *Discours sur la religion* (1798). On sait les principes nouveaux que Frédéric Schlegel voulut introduire dans la littérature. Cette prétention d'ériger en devoir le caprice individuel, il la faisait valoir dans la vie comme dans la poésie, sous prétexte « de vivre la poésie, » comme il entendait « poétiser la vie. » Il fit vite la conversion de Schleiermacher, dont l'esprit mobile n'avait pas encore trouvé sa voie, et qui, dans cette période de transition (1796 à 1804), subissait volontiers des influences. Schleier-

macher devint le théoricien de l'école; il réduisit la religion à n'être plus que le « goût de l'infini » et « l'intuition de l'éternel; » il prêcha « la sanctification de l'individu, » le culte de l'originalité, la transformation de la vie en art et poésie. Il allait bientôt illustrer de ses commentaires jusqu'au pauvre roman où Frédéric Schlegel chantait la volupté divine. Dès la première rencontre des deux apôtres, qui, dans la suite, devaient si fort s'éloigner l'un de l'autre, Schleiermacher crut reconnaître une nature supérieure en Schlegel; il fut littéralement ébloui.

« C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, écrivit-il à sa sœur (1799), d'un savoir si étendu qu'on ne comprend pas comment il est possible de tant savoir à un âge aussi peu avancé. Il a un esprit original qui dépasse de beaucoup tout ce qu'il y a ici d'esprit et de talent (et il y en a beaucoup). Dans ses manières, il a un naturel, une franchise, une jeunesse dont l'union avec cette supériorité intellectuelle est peut-être ce qu'il y a de plus merveilleux en lui. Il est partout bien accueilli, autant à cause de ce naturel que pour son esprit. Pour moi, il est plus qu'un compagnon agréable; il m'est d'une grande, d'une essentielle utilité. Je n'ai jamais été ici sans amis savans, cela est vrai, et pour toute science en particulier qui m'intéresse, j'avais à qui parler; mais ce qui me manquait totalement, c'est un homme à qui je pusse confier mes idées philosophiques et qui entrât avec moi dans les abstractions les plus profondes. Cette grande lacune, Frédéric la remplit de la façon la plus splendide. Non-seulement je puis épancher en son cœur ce que je possède déjà, mais encore, grâce au courant intarissable de vues et d'idées nouvelles qui vient sans cesse affluer à son esprit, bien des choses qui sommeillaient en moi sont mises en mouvement. Bref, pour mon existence dans le monde philosophique et littéraire, c'est une nouvelle période qui commence avec cette connaissance plus intime. Je dis plus intime, car bien que j'admirasse depuis quelque temps déjà sa philosophie et ses talens, c'est pourtant une de mes particularités de ne pouvoir introduire une personne dans l'intérieur même de mon intelligence, si je ne suis en même temps convaincu de l'honnêteté et de la pureté de son âme. Je ne puis philosopher avec une personne dont les convictions morales me déplaisent... »

Bientôt les deux amis se logèrent ensemble, et Schleiermacher raconte avec beaucoup d'entrain la vie qu'ils menèrent, travaillant, causant, se promenant et rêvassant. Il était toujours sous le charme.

« Pourtant, dit-il, le sens du « délicat » lui manque un peu. De même qu'il préfère les livres à gros caractères, il aime à trouver chez les hommes des traits grands et forts. Ce qui n'est que doux et beau ne le captive pas beaucoup, parce qu'il croit trop, d'après l'analogie de son

propre esprit, que ce qui ne paraît ni ardent ni fort est faible. Quoique cette lacune singulière ne diminue en rien mon amour pour lui, elle lui rend cependant impossible de découvrir complétement et de comprendre certains côtés de mon âme. Il sera toujours plus que moi, mais je le saisirai mieux et je le comprendrai plus complétement qu'il ne me comprendra. »

« Il me manque la douceur, la grâce qui gagnent l'affection, » écrivait Frédéric lui-même à son frère, et il semble que son extérieur ait été à l'avenant; il appelait plutôt l'attention que la sympathie.

« Une taille, dit Schleiermacher, qui, sans être élégante ni robuste, fait l'impression de la force et de la santé, une tête très caractéristique, visage pâle, cheveux très noirs coupés courts tout autour de la tête et sans poudre ni frisure, un costume qui manque d'élégance et qui est cependant fort distingué et *gentlemanlike,* — voilà ce qui peut te donner une idée de l'extérieur de ma moitié momentanée. »

Il va sans dire que la *moitié* dut faire partie du cercle intime qui se réunissait chez Henriette Herz. Si Frédéric ne fut pas tout à fait du goût de la maîtresse de maison, dont la nature, « toute de calme et d'ordre, » répugnait un peu à la « sensualité violente et débordante » du jeune apôtre de l'évangile nouveau, il eut le bonheur de faire grande impression sur l'amie intime d'Henriette, l'exaltée et malheureuse Dorothée Veit. Dorothée avait reçu de son père, Moïse Mendelssohn, l'éducation la plus soignée. D'une intelligence peu commune, elle était vite arrivée à se faire une opinion à elle sur les hommes, les choses et les livres (1). Son père l'avait laissée libre, comme c'est la coutume allemande, de choisir elle-même sa lecture, et elle s'était jetée de préférence sur les romans sensibles, si fort à la mode à ce moment du siècle. Son imagination, naturellement vive, s'y était encore enflammée, et elle se voyait déjà l'héroïne d'un roman sentimental, une Julie ou une Clarisse, lorsque le père Mendelssohn la maria, à peine âgée de seize ans, et sans la consulter, à un banquier juif qui avait toute sorte de qualités, sauf celles d'un héros de roman. Veit en effet n'était ni très jeune, ni très beau, ni d'un esprit brillant; son grand fonds de bonté et d'intelligence solide était de nature à ne se révéler qu'à la longue, et ne frappa point la jeune fille romanesque. Dorothée le considéra dès le premier jour comme un ami paternel plutôt que comme un époux bien-aimé. Elle se crut « incomprise; » elle sentit un vide qu'elle ne pouvait combler et qui la rendait malheureuse. Pourtant l'union des deux époux resta paisible et calme, en apparence du

(1) Le roman inachevé de Dorothée, *Florentin,* est bien supérieur à tous les drames et romans de Schlegel.

moins, jusqu'au jour où elle vit Frédéric Schlegel, à peine âgé de vingt-cinq ans, déjà célèbre, et qui venait de jeter le gant aux rois de la littérature allemande, à Schiller et Goethe (1). Cet acte d'éclat, qui était considéré comme un véritable exploit, entourait le jeune romantique d'une sorte d'auréole, et ses théories hardies et paradoxales achevaient de lui donner les apparences d'un être supérieur. Dorothée, qui avait sept ans de plus que lui, en fut subjuguée. La sympathie du premier moment devint bientôt de l'amitié, et l'amitié dégénéra vite en intimité. « C'est, écrivit-il dès 1798 à son frère, une brave femme, d'une valeur solide. Elle est très simple, et n'a de goût pour rien au monde en dehors de l'amour, de la musique, de l'esprit et de la philosophie. En ses bras, j'ai retrouvé ma jeunesse, et je ne puis plus imaginer ma vie sans elle. » Dorothée quitta la maison conjugale pour vivre avec Frédéric Schlegel, et on accusa Henriette Herz de n'avoir pas été étrangère à cette résolution. Son mari fit mine de lui défendre la maison criminelle des deux amans. Henriette eut le courage de braver l'opinion et de passer outre sur les ordres de Marcus Herz en soutenant que les coupables « habitaient des appartemens séparés. » Ce n'était pas encore une affaire commune alors qu'un éclat de ce genre. L'opinion admettait le divorce aussi facilement que la loi, elle n'admettait point l'adultère, et à cet égard les idées allemandes n'ont pas changé : aujourd'hui encore on pardonne et on approuve aisément la séparation, on est d'une sévérité extrême pour des liaisons secrètes. Aussi le monde jeta-t-il les hauts cris. Les amis furent plus indulgens. Schleiermacher ne fut point choqué malgré le caractère sacré dont il était revêtu. Un mariage comme celui de Veit et de Dorothée était pour lui « une profanation du mariage. » Il trouve même exorbitante la prétention du père de garder un des enfans qui « a absolument besoin des soins maternels et de l'éducation intelligente de Dorothée. »

Les deux amans avaient fini par fuir Berlin et par s'établir à Iéna auprès d'Auguste-Guillaume Schlegel, qui avait épousé la charmante et très admirée fille de Michaelis. Schleiermacher savait que la mésintelligence régnait dans le ménage, et il craignait que ses amis ne trouvassent pas chez le frère aîné un asile bien assuré. Il ne s'était pas trompé; à peine le couple fugitif était-il arrivé à Iéna, qu'Auguste-Guillaume se sépara de sa jeune femme pour la

(1) Ce fut en deux articles parus l'année précédente, 1796, dans le *Deutschland* de Reichardt, l'un intitulé le *Nouvel Orphée* et dirigé contre Schlosser, le beau-frère de Goethe, le second sur l'*Almanach des Muses* de Schiller. Les *Xénies* des deux poètes punirent sévèrement ces attaques du jeune audacieux. Pourtant Schlegel était encore alors dans la période d'admiration en ce qui concerne Goethe personnellement; il ne se tourna contre lui que dix ou douze ans plus tard dans les *Annales d'Heidelberg*.

laisser libre de donner sa main à l'illustre Schelling. Frédéric et Dorothée furent obligés d'aller chercher un refuge ailleurs.

« Ce sont là, disait Schleiermacher, de malheureuses complications qui ont leur source dans la contradiction de nos lois avec nos mœurs et auxquelles les hommes les plus vertueux ne peuvent souvent échapper... C'est une histoire bien malheureuse, et je plains de toute mon âme ces deux amis, qui n'ont à supporter tant d'ennuis et de chagrins que parce qu'ils ont agi plus simplement et plus honnêtement que le monde n'a coutume de le faire. »

Fichte lui-même, le sévère Fichte, cette personnification de l'impératif catégorique du maître et qui se trouvait alors à Berlin parce qu'il avait sacrifié sa position d'Iéna à ses opinions et à sa liberté, Fichte écrivit à sa femme, qui était restée à Iéna, pour lui recommander Dorothée :

« Je te dois et je dois à Mme Veit de te la recommander instamment. L'éloge d'une Juive peut paraître étrange dans ma bouche; mais cette femme a détruit la conviction où j'étais que rien de bon ne pouvait venir de cette nation. Elle a énormément d'esprit et de savoir, avec peu ou point d'éclat extérieur. Il y a en même temps chez elle une complète absence de prétention et une grande bonté de cœur. On n'apprend que peu à peu à l'aimer, mais alors aussi on l'aime de tout cœur. J'espère que vous serez amies. Elle n'est point mariée avec Frédéric Schlegel et ne le sera probablement jamais, car de grands obstacles s'y opposent; mais elle s'occupe de lui avec une tendresse touchante, et je considère ce choix comme le plus grand bonheur pour Schlegel, puisqu'il est le Schlegel qu'il est. Sans doute il vous sera toujours difficile de comprendre les relations où elle est avec lui; mais réfléchissez qu'il ne dépend point d'elle d'y rien changer. Schlegel ne peut être marié à elle nulle part, à moins qu'elle ne se fasse baptiser. Abstraction faite de l'odieux de cet acte pour une personne honnête qui possède d'ailleurs au fond du cœur la foi de tous les honnêtes gens, elle a encore une mère et des parens à qui, par cette démarche, elle plongerait le poignard dans le cœur. »

Ces difficultés cependant furent levées : Veit se conduisit envers Dorothée avec la plus grande noblesse. Non-seulement il consentit au divorce, mais encore il lui laissa ses enfans, lui fit une pension, la secourut dans la misère où elle allait tomber bientôt après son mariage avec Frédéric Schlegel, et jusqu'en 1811, lors de leur séjour à Vienne, veilla sur la mère de ses enfans, qui devinrent des hommes fort distingués et qui restèrent très attachés à Dorothée. La veuve de Moïse Mendelssohn avait d'ailleurs suivi dans la tombe le digne philosophe, et rien ne s'opposait plus à l'union légale des deux amans. Nous ne les suivrons pas dans leur odyssée à Iéna,

Weimar, Dresde, Paris, Cologne, Bonn et Vienne; nous ne ferons point l'histoire de leur misère, de leur constance, de leur éclatante conversion. Nous les retrouverons plus d'une fois encore sur notre chemin : Frédéric portant dans la foi nouvelle ses habitudes de bohême et d'épicurisme, Dorothée son ardeur, sa sincérité, son exaltation. Au moment où nous sommes arrivés (1799), ils mènent encore à Berlin « leur existence ennuyée et paresseuse, » — le mot est de Fichte, — et ils viennent de scandaliser le monde des lettres, comme ils ont déjà scandalisé le monde bourgeois. Bien que nous écartions à dessein l'examen des systèmes et des ouvrages de ce temps, bien que nous nous bornions autant que possible à l'étude de la société, qui n'a pas été faite encore, il faut nous arrêter un instant au singulier épisode littéraire qui émut l'Allemagne en 1798, et à l'œuvre bizarre qui fut comme le programme de la nouvelle école poétique, décidée à révolutionner la vie et les lettres, ou, comme disait Schlegel, à organiser « l'opposition contre la légalité positive et l'honnêteté conventionnelle. »

La *Lucinde*, — tel est le titre de l'étrange roman où Fréd. Schlegel annonçait le message nouveau, — n'est autre chose qu'un long dithyrambe fort ennuyeux et fort pédantesque en l'honneur des sens, du caprice et des « droits de l'individu. » L'auteur l'appelle une « apologie de la nature et de l'innocence sous la forme d'un poème cynico-sapphique. » Les Allemands ont un singulier besoin de justifier devant la raison chacun de leurs actes, et de le justifier au moyen d'un système. De là cette contradiction surprenante d'une nation d'originaux, — disons d'individualités pour ne pas prêter à l'équivoque, — qui manque totalement de spontanéité. Mme de Staël s'étonnait avec raison de l'abondance d'idées et de vues qu'elle rencontrait en Allemagne. Grâce à une disposition naturelle très prononcée, développée encore par de longues habitudes de dialectique, l'Allemand était arrivé à une sorte de *maëstria* dans l'usage des idées abstraites. Aussi cette souplesse de gymnaste imposait-elle fort aux étrangers, moins habitués à se rendre compte de chacun de leurs mouvemens, à en rechercher les principes et à les mettre en système. Cette coutume de généraliser et d'abstraire a fait un tort singulier à l'imagination créatrice des Allemands, qui en a été comme paralysée. Aujourd'hui même on citerait à peine en Allemagne un romancier qui consentît ou qui réussît à amuser son lecteur, comme le font des centaines d'auteurs anglais et français; il est rare qu'on y trouve un peintre qui ne cherche à symboliser. Pourtant la manie d'édifier des théories ne fut jamais poussée plus loin qu'il y a soixante ans. Il n'y avait donc rien d'étonnant que Frédéric Schlegel essayât lourdement de mettre en système non-seulement la passion, mais encore le ca-

price amoureux. Il est moins surprenant encore qu'à force de se guinder et d'élever sa prétendue passion à la hauteur d'un principe, il lui ait ôté la seule chose qui pût l'excuser : la naïveté. Sans doute il y a là aussi, tout au fond, quelque chose de meilleur que dans la passion naïvement grossière, quelque chose qui tient à l'essence même de la nature allemande et à l'idéalisme qui lui est propre. Dès que la sensualité a un côté esthétique, pour parler le langage transrhénan, il y a des chances pour que ce côté l'ennoblisse jusqu'à un certain point, qu'il l'empêche du moins de se souiller. Chaque nation apporte ainsi dans l'amour, comme dans la poésie et la vie, la qualité dominante de sa nature : le Français y met de l'esprit et de la gaîté, l'Anglais le sentiment du devoir et la gravité, l'Italien la passion et la jalousie violente. Le sensualisme allemand, — même celui de Fr. Schlegel, — n'est jamais sans un mélange de sentimentalité. L'amour de l'Allemand est sérieux, réfléchi, et il ne va pas sans une bonne dose d'enthousiasme. Or, dès que l'homme s'imagine être dans l'idéal, fût-ce à tort, la réalité dans laquelle il vit prend quelque chose d'idéal, et ce quelque chose fera forcément défaut à ceux qui ne poursuivent que la passion ou le plaisir « sans phrase. » De là aussi je ne sais quoi d'impudique dans l'amour allemand dont l'étranger se choque aisément. Le plaisir et la passion se cachent, car ils ont conscience de leur illégitimité; la sentimentalité aime à faire montre d'elle-même, à s'étaler en public, à s'enorgueillir de sa noblesse idéaliste.

Ici pourtant le manque de pudeur passait les bornes. Dorothée elle-même se plaignit. Déjà l'année précédente son indiscret amant avait inutilement blessé sa délicatesse par un écrit sur l'idéal féminin et sur sa *Diotima*, car il voulut avoir sa *Diotima* aussi bien qu'Hemsterhuys et Hölderlin. Il y avait semblé proposer l'hétaïre grecque comme cette femme idéale! Il alla bien plus loin cette fois que dans cette première attaque contre « la fausse pudeur,... fille de la crainte hypocrite, compagne d'une intelligence pervertie et de mœurs corrompues. » Dorothée ne put retenir un cri de douleur. « Souvent j'ai froid et chaud au cœur, dit-elle à Schleiermacher, en pensant que l'on retourne ainsi le dedans (*das Herauswenden des Innern*). Je rougis en songeant que ce qui a été si intime, si secret, si sacré, est livré désormais à tous les curieux, à tous les ennemis ! » La *Lucinde* dépassait en effet tout ce que le sensualisme raisonneur de l'Allemagne avait produit jusqu'ici. Heinse lui-même et E. Wagner semblaient réservés à côté de cet évangile de l'amour, qui simplement divinisait les sens sous prétexte de combattre les préjugés. Si encore le romancier savait intéresser; mais on sent qu'il s'échauffe à froid, et que l'auteur n'a pas plus de passion que le héros. « Même l'effort visible d'être immoral ne lui réus-

sit pas, dit excellemment un historien moderne; c'est la frivolité affectée d'un pédant-né. » Rien de plus froid, de plus voulu que ces effusions lyriques en l'honneur de la nature, de l'amour, de l'oisiveté, de l'inconstance, qui se prétendent inspirées par « la religiosité. » Ces paradoxes ne sont pas même inventés pour excuser les passions, ils sont le résultat de la réflexion qui a voulu se guinder pour être créatrice, et qui n'arrive qu'à prouver jusqu'à l'évidence sa complète stérilité.

« Oh! enviable liberté de préjugés! toi aussi, s'écrie le héros en s'adressant à l'héroïne, rejette-les tous les restes d'une fausse pudeur, comme souvent j'ai semé autour de nous dans une belle anarchie tes ennuyeux vêtemens!... Tous les mystères de la folie féminine et de la joie de l'homme semblaient planer et folâtrer autour de nous... Nous nous embrassions avec autant de volupté que de religion. Je te priais de te laisser aller à la fureur, et je te suppliais d'être insatiable. Et pourtant j'écoutais avec une froide réflexion!... Il suffit d'une seule combinaison audacieuse pour nous élever au-dessus de tous les préjugés de la civilisation et des conventions sociales, et pour nous retrouver d'un coup à l'état d'innocence et dans le sein de la nature... Oh! oisiveté, tu es l'air vital de l'innocence et de l'enthousiasme! C'est toi que respirent les bienheureux, et bienheureux est qui te possède et te choie, ô sacré joyau! fragment unique de la similitude divine qui nous es resté du paradis!... Sous tous les climats, c'est le droit de l'oisiveté qui distingue les grands du vulgaire, et qui est le vrai principe de la noblesse... Les temps sont venus, l'essence intime de la divinité peut être révélée et montrée; tous les mystères peuvent se dévoiler, et la crainte cessera. Initie-toi, et annonce que la nature seule est digne de respect, et la santé seule aimable! »

On hésite avant d'oser citer pareilles extravagances, qui pourtant sont moins choquantes encore que certaine « fantaisie dithyrambique sur la plus belle des situations, » que d'autres « aveux d'un maladroit, » que les « années d'apprentissage de la virilité. » Et ces belles théories furent continuées dans des vers aussi lourds de forme que de pensée, car la muse n'avait point souri à Frédéric.

« Jurons-nous gaîment, en nous embrassant, infidélité éternelle! — Partout où des charmes nous attirent, goûtons-les! — Et pour exaucer avec sollicitude tous les désirs de notre petite âme, — cherchons des joies légères dans le beau changement! — Et si le méchant sérieux vient troubler nos jeux, — maudissons la longue et pâle monotonie. — De la sorte, nous vivrons de plus en plus libres, — jusqu'à ce que, divinement légers, nous flottions dans les airs! »

Il n'y a pas de spectacle plus pénible qu'un pédant qui fait le

Lovelace, si ce n'est celui de l'impuissance poétique se complaisant dans la peinture de la passion, et ce fut le cas de Frédéric Schlegel plus que de tout autre. Varnhagen a trouvé admirablement, comme toujours, la source de cette impression pénible que nous laisse le chef de l'école nouvelle : c'est « la disproportion entre une trop grande sensualité et une force créatrice insuffisante. » Et pourtant le même juge a su être plus juste qu'on ne l'est généralement aujourd'hui pour le critique égaré sur un terrain qui n'était pas le sien. « C'était une nature toute composée de contradictions, dit-il de lui, de complications, d'étrangetés, de cachettes et d'irrégularités de tout genre, où les revenans, les démons et les génies se mêlaient en un bourdonnement confus. » On ne saurait mieux dire; mais, quoi qu'on puisse penser de cet éternel bohême, il est certain qu'on préférera toujours *les Liaisons dangereuses* aux élucubrations prétendues poétiques de son impuissance surexcitée. Il semble qu'on n'avoue pas volontiers les avoir lues, moins encore les avoir lues avec bonheur. Que dire de Schleiermacher et de ses amies, qui se mirent à écrire des commentaires sur ces aberrations, car il est certain que l'*Éléonore* des *Lettres intimes sur Lucinde* ne fut autre qu'Éléonore de Grunow, et il est probable que *Caroline* fut le nom de guerre d'Henriette Herz, qui osa revendiquer en quelque sorte la maternité de ces lettres en se vantant encore neuf ans plus tard à Varnhagen de les avoir inspirées? Rien de plus curieux que cette correspondance entre trois femmes du monde et un ministre de l'Évangile, lequel propose « de déporter en Angleterre toutes les prudes, » tandis que l'une des amies lui répond que cette menace est inutile à son égard, puisqu'elle partage absolument sa façon de penser sur la pruderie. Elle le montre en effet quelques lignes plus bas, où elle trouve « fort sot que dans la plupart des romans on attache un si grand prix à la conservation de la chasteté avant le mariage! » C'est sur ce ton que les quatre correspondans commentent « cet ouvrage grave, digne et vertueux » qui s'appelle *Lucinde!*

Ces doctrines-là n'eussent point été dangereuses, si elles avaient été isolées, si elles n'avaient exercé aucune action sur la vie réelle; mais on a pu voir que la paix des familles souffrit de ces théories, qui très souvent furent des motifs de séparation bien plus puissans que la passion et l'affection réelles. Schleiermacher avait proposé « de faire des échanges » pour mieux assortir les ménages; Fr. Schlegel alla plus loin. « Presque tous les mariages ne sont que des concubinats, disait-il crûment, mariages de la main gauche ou plutôt essais provisoires du vrai mariage, » et il proposait « le carré du cercle » en demandant brutalement ce que l'on pourrait bien objecter à « un mariage à quatre. » La société allemande ne le suivit pas tout à fait jusque-là; mais on ne saurait nier que les liens de la

famille ne fussent fortement ébranlés par les divorces nombreux qui venaient souvent sans doute dénouer des unions mal assorties, mais qui plus souvent encore tranchaient, sous le coup d'un simple caprice ou d'une humeur du moment, des nœuds qui auraient pu braver le temps, que parfois même on aurait voulu renouer. On aurait grand tort assurément de juger des Allemands et des protestans d'après la mesure qu'on a coutume d'appliquer à des Français et à des catholiques. L'époque dont nous parlons fut d'ailleurs le moment d'une profonde crise morale aussi bien que politique pour l'Allemagne entière. Enfin l'amour de la vérité qui possède les Allemands était pour beaucoup dans cette impatience avec laquelle on supportait des unions légales que l'affection véritable ne sanctifiait plus. Il n'en est pas moins incontestable qu'aucune société ne saurait vivre longtemps avec de telles théories et une pareille pratique en matière conjugale; il est certain aussi que l'Allemagne les répudia bientôt, et que plus tard elle accusa ces orgies de l'imagination malade et de « l'idéalisme appliqué, » autant au moins que les désordres de la chose publique, de la terrible catastrophe de 1806.

IV.

L'absence de Frédéric Schlegel fit un grand vide sinon dans la société de Berlin, du moins dans le cercle qui se réunissait autour d'Henriette Herz et de Schleiermacher. Pour celui-ci, qui s'était toujours laissé dominer par Frédéric, ce fut un grand bien. Il ne devint vraiment lui-même qu'à partir de ce moment. Les impressions de sa première éducation religieuse se ravivèrent; le fond protestant de sa nature se réveilla, et le dialecticien rationaliste qui dominait en lui l'emporta définitivement sur le mystique sensuel qui pour lui n'avait jamais pu être qu'un rôle. Son ami ne lui pardonna pas ce revirement, cette « félonie. » Il vit en lui un *apostat;* il prétendit avoir toujours pressenti cette *intolérance protestante* que Schleiermacher manifestait maintenant à l'égard du catholicisme d'amateur et d'artiste qui avait remplacé chez l'auteur de *Lucinde* la religion de la chair. Il alla jusqu'à l'accuser de *cruauté huguenote,* et le déclarait capable de faire envers les romantiques christianisans ce que Calvin avait fait de Servet. « Sans doute, ajoutait-il, je ne prends pas ces mots au pied de la lettre. Dresser un bûcher, brûler les gens, voilà des choses que Schleiermacher n'approuverait jamais; mais chauffer légèrement un homme qui ne pense pas comme lui, afin qu'il se convertisse, le roussir un tant soit peu, voilà à quoi mon petit ami, — je le connais très bien, — ne saurait refuser sa voix. » Il est évident que c'est Schlegel qui est ici l'intolérant. Il

n'admettait pas la contradiction, et certaines habitudes de polémiste contractées par Schleiermacher, ce que Varnhagen appelait son « poivre dialectique, » lui donnèrent le change sur cette âme inoffensive qu'il n'avait jamais comprise. Schleiermacher pouvait en effet blesser sans le vouloir, mais il s'empressait de panser ces blessures dès qu'il s'en apercevait. Son esprit, a-t-on dit, était une machine à mille tranchans qui répandait le sang rien qu'en fonctionnant et sans en avoir conscience, et c'est encore Varnhagen qui l'a comparé à un joueur d'échecs acharné à sa partie, oublieux de l'enjeu comme du partenaire. Il eût fallu ajouter que, dès que ce joueur passionné quittait l'échiquier, il redevenait pour son adversaire de tout à l'heure l'ami le plus dévoué et le plus fidèle. Cette fois-ci encore, vis-à-vis des accusations de Frédéric Schlegel, il se tut, un peu par amour de la paix, beaucoup par piété et par respect pour une amitié qui, à ses yeux, avait eu un caractère sacré. On sait qu'il devint dans la suite non-seulement le premier orateur évangélique de l'Allemagne, — on l'appelait le Massillon allemand, — mais encore une des colonnes du protestantisme libéral en Prusse.

Le départ de Schlegel avec Dorothée, qui allait être pour le critique insouciant une mère et une sœur en même temps qu'une épouse dévouée, prête à l'admirer toujours, à l'inspirer souvent, — le départ de Schlegel, dis-je, fut bientôt suivi d'un autre événement qui troubla plus profondément encore le petit cénacle dont Henriette Herz était le centre. En janvier 1803, le docteur Marcus Herz mourut. Ce mariage n'avait point été une de ces unions idéales comme on les rêvait alors, et il n'eût tenu qu'à Henriette de se sentir aussi malheureuse que Dorothée Veit. — Son bon sens, le calme aussi de sa nature, son respect des conventions surtout, l'empêchèrent toujours de se poser en victime : ce fut un mariage presque français, si j'ose ainsi dire, conclu, non point par spéculation, mais par raison et sans grande passion, subsistant par l'amitié et par une estime réciproque, se consolidant par l'association des intérêts et la communauté des habitudes plutôt que par l'union complète des âmes. Aussi ce mariage parut-il toujours quelque chose d'énigmatique à Schleiermacher, qui ne comprenait pas une chose aussi simple. « Les rapports de Herz avec toi et avec ta vie, écrivit-il à Henriette au lendemain de la mort de Marcus, étaient bien complexes et miraculeusement enchevêtrés. » Elle-même se prononça sur ce mariage longtemps après, alors qu'elle était déjà devenue chrétienne, et elle le fit avec beaucoup de justesse, sinon sans un grain de prétention idéaliste qui déplaît chez elle, parce qu'il n'est point naïf comme chez Dorothée Veit ou chez Rahel :

« Je puis appeler mon mariage une union heureuse, sinon un mariage

heureux. Le mariage ne constituait pas pour Marcus le centre de son existence. De plus le nôtre ne fut point béni par des enfans. Si ce bonheur m'avait été accordé, je sais que je serais devenue une bonne mère, comme j'ai été une bonne épouse, car je puis me donner ce témoignage que j'ai rendu mon mari aussi heureux qu'une femme pouvait le faire. »

Börne, alors âgé de dix-huit ans et qui se trouvait en pension chez Marcus Herz, son coreligionnaire, — les Israélites allemands formaient plus encore en ce temps qu'aujourd'hui une grande franc-maçonnerie, — Börne atteste dans ses lettres l'exactitude de ces mots d'Henriette. Ces lettres (1802 à 1807), pour le dire en passant, ne nous donnent guère une idée avantageuse de celui qui dut être un jour le porte-drapeau du radicalisme allemand. Déjà on y découvre l'amertume de cet esprit, aigri à dix-huit ans, et qui s'aigrit de plus en plus; déjà on y entend le rire strident, le goût de la critique, le mot blessant, l'esprit de négation, qui lui valurent sa grande réputation de polémiste. Comme l'ennemi puritain d'Henri Heine, le vertueux républicain, l'incorruptible jacobin paraît dès lors inférieur à son heureux rival, qui avait reçu d'une bonne fée le don de la poésie pour adoucir et arrondir toutes les duretés de sa verve, tous les angles de son esprit satirique! Je sais bien qu'il est injuste de juger des hommes, même moralement, d'après les opinions de leur première jeunesse, et je pardonne certainement à Börne l'étalage des grands principes dont il se pare déjà dans ces lettres d'adolescent; mais quand je vois à chaque page percer cette vanité sourde d'un enfant qui, au lieu d'admirer et d'aimer toutes les grandeurs intellectuelles dont il est entouré, les fuit, de crainte d'en être écrasé ou obscurci, quand j'aperçois chez un jeune homme de dix-huit ans l'esprit de dénigrement aussi développé et une absence aussi complète d'enthousiasme, je ne puis me défendre de la pensée que la vanité blessée et l'envie entrèrent pour beaucoup et dans l'opposition de l'homme et dans son enthousiasme radical, et jusque dans cette antipathie pour l'Allemagne qu'il affichait en oubliant qu'après tout l'Allemagne était sa patrie, à moins qu'on ne conteste toute patrie à l'Israélite allemand.

Les premières lettres du jeune Börne sont écrites à Berlin, dans la maison même d'Henriette, et nous révèlent la passion insensée du collégien pour la belle *Hofräthin* (conseillère aulique) qui avait bien vingt ans de plus que lui. Cette passion fut très réelle et plus qu'une émotion à la Chérubin. Deux fois il essaya de s'empoisonner de désespoir, et Henriette fut obligée à la fin, après l'avoir vainement grondé, de le renvoyer pour le guérir. Peut-être eût-elle mieux fait de ne pas encourager, comme elle fit tout d'abord, les

premiers commencemens de cette folle passion. A Halle, où il alla étudier la médecine, et d'où la plus grande partie de sa correspondance et de son journal est datée, il retrouva bientôt Schleiermacher, qui y avait été appelé comme professeur de théologie. Le nouveau professeur fut peu édifié, il faut le dire, du jeune paresseux que sa chère Henriette lui avait si chaudement recommandé, et l'étudiant ne semble guère s'être soucié de ce mentor incommode.

On voit que la maison d'Henriette se dépeuple de plus en plus. Malheureusement la pauvreté y entra au moment où l'amitié, qui aurait pu la rendre moins pénible, en sortait. Marcus Herz, qui avait eu des revenus considérables, ne laissait presque rien, et Henriette fut obligée de tirer argent de son savoir. Le comte de Dohna-Schlobitten, l'ancien élève de Schleiermacher, offrit bien à la veuve sa main et sa grande fortune, mais elle refusa, probablement pour ne point chagriner sa vieille mère par une conversion qui aurait été nécessaire, et elle se mit à donner des leçons de français, d'anglais, d'italien. C'est à cette occasion qu'elle connut la mère de Mme de Dino, la belle et noble duchesse de Courlande, qui devint pour elle une véritable amie. C'est le spirituel et galant prince Louis-Ferdinand, le cousin du roi, qui présenta Henriette, qu'il avait souvent vue chez Rahel, à Mme de Courlande. « Regardez bien cette femme, avait-il dit à la duchesse, elle n'a jamais été aimée comme elle l'eût mérité. » Ce fut encore le prince Louis qui recommanda Henriette à la reine, alors qu'il s'agit de donner une gouvernante à la princesse Charlotte (depuis impératrice de Russie, femme de Nicolas). La veuve de Marcus Herz, aussi digne vis-à-vis de la cour que vis-à-vis de son jeune amant, refusa cette brillante position, toujours afin de n'être pas obligée de changer de religion et d'affliger ainsi une mère profondément attachée au culte mosaïque. Nous verrons cependant qu'Henriette se convertit plus tard, tout spontanément et dans des conditions très particulières. En 1803, le moment des conversions éclatantes qui marquèrent les dernières années de l'empire n'était pas venu encore.

La duchesse de Courlande, chez laquelle Henriette continua de voir le monde élégant et lettré qu'elle ne pouvait plus recevoir chez elle, était une des premières grandes dames chrétiennes de Berlin qui réagit contre la séparation des classes, déjà un peu effacée parmi les hommes, et qui osa disputer aux riches Juives le droit d'accueillir et de patronner le talent. Son exemple fut bientôt suivi, et l'aristocratie prussienne mit autant d'amour-propre à se distinguer par l'esprit et par la culture de l'esprit que naguère elle en avait mis à étudier la science héraldique. Le salon de Mme de Courlande réunissait toutes les classes de la société, et les distinctions religieuses y étaient entièrement inconnues. Juifs et chrétiens, sa-

vans et grands seigneurs, grandes dames et comédiennes, tout cela s'y rencontrait, s'y confondait, car la duchesse s'attachait à placer ses hôtes à une douzaine de petites tables séparées où il fallait bien que les grandes dames fissent bonne mine aux convives roturières avec lesquelles l'habile maîtresse de maison savait les mêler. Cet exemple fut contagieux et eut d'excellens résultats pour le rapprochement des classes. Et cette fusion était bien réelle; les nombreux mariages qui se nouèrent là, et qui, autrefois ou plus tard, eussent passé pour des mésalliances choquantes ou des scandales, en sont la meilleure preuve. C'est dans cette maison que se rencontrèrent Rahel et le prince Louis-Ferdinand, Mme de Staël et Auguste-Guillaume de Schlegel, qui avait remplacé son frère à Berlin, la princesse de Radziwill, sœur du prince Louis-Ferdinand, et Jean de Müller, le célèbre historien, — Mme de Genlis et le comte de Tilly, ami de Mirabeau, — Genelli, le peintre, et Gualtieri, l'humoriste, — Frédéric de Gentz, la plus puissante plume de publiciste que l'Allemagne ait jamais eue, et Guillaume de Humboldt, le diplomate philosophe; en un mot, tout ce que Berlin comptait de distingué par l'esprit.

L'apparition la plus brillante cependant dans ce brillant salon resta toujours la charmante, l'aimable duchesse elle-même. Toute jeune encore, — elle était née dans la même année qu'Henriette, en 1760, onze ans avant Rahel, — la belle Dorothée avait frappé tout le monde par son enjouement, son bon sens, sa grâce irrésistible, et ces trois qualités se déployèrent dans tout leur jour une fois qu'elle occupa la haute position à laquelle elle ne semblait guère destinée. Le duc de Courlande, déjà deux fois divorcé, épousa en troisièmes noces la jeune comtesse de Medem, et s'en trouva fort bien à tous égards. Ce fut elle, « née pour régner, » dit un contemporain, qui rétablit l'ordre dans la fortune mal administrée de son mari, qui réorganisa d'une main ferme et délicate à la fois les affaires du duché, alors encore indépendant, absorbé plus tard par la Russie, comme l'on sait. Dorothée vécut depuis alternativement à Berlin et à Vienne, où elle fut la providence des pauvres et l'idole de la société élégante. On trouvait souvent auprès d'elle sa sœur aînée, Élisa de Recke, qui formait avec sa cadette le contraste le plus singulier. D'une beauté imposante, d'une imagination chaleureuse, sentimentale et crédule, autant que sa sœur était gracieuse, sensée et enjouée, Élisa avait été mariée à quinze ans, avait obtenu son divorce à vingt-deux ans, et continuait à vivre dans les meilleurs termes d'amitié avec son mari. Elle perdit sa fortune, et se voyait réduite à l'hospitalité de sa sœur, lorsque son ouvrage sur Cagliostro attira l'attention de Catherine II, qui lui fit une pension pour la récompenser de cet acte de courage et de ce service rendu « à la raison. »

Élisa, qui fournit aussi à Schiller beaucoup de détails pour son *Visionnaire*, avait été en effet très liée avec Cagliostro, lequel avait fondé en Courlande une « loge des dames. » Elle avait été complétement dupe, elle était même devenue un des principaux membres de sa loge, et tandis que la jeune Dorothée fuyait les ennuyeux discours du thaumaturge, l'exaltée Élisa en savourait chaque parole. Elle ne tarda pourtant pas à découvrir la friponnerie du maître et en fut révoltée. A Berlin, Nicolaï entreprit de la guérir complétement de son mysticisme, et y réussit à merveille. Le livre des révélations sur Cagliostro fut le résultat de ce traitement rationaliste. Il la brouilla à jamais avec ses deux nobles et mystiques compatriotes, la princesse de Galitzin, la *Diotima* d'Hemsterhuys, qui faisait alors en Westphalie son métier d'apôtre en jupon, et la jeune Mme de Krüdener, l'auteur de *Valérie*, la titanide de Jean-Paul, séparée de son mari comme Élisa elle-même. Celle-ci s'attacha depuis lors Tiedge, le séraphique poète d'*Urania*, lequel la suivit dans ses longs voyages d'Italie, s'enivrant avec elle de poésie nuageuse et de clair de lune, tout en faisant, pour varier les distractions, une cour moins éthérée à la femme de chambre de sa muse.

La fantaisie, on le voit, fut la seule souveraine reconnue de cette société étrange, qui prétendait inaugurer le règne de la tolérance sociale. Le monde de la cour, celui de la bourgeoisie surtout, pouvaient avoir des allures un peu différentes; les principes qui les dominaient furent les mêmes, si toutefois il est permis de parler de principes à une époque de transition et dans un monde qui professe une liberté aussi grande, une aussi complète absence de préjugés. Préjugés de naissance, de religion, de convenance sociale, tout cela semblait en effet avoir disparu, et tout cela pourtant devait reparaître, car aucune société ne peut vivre sans préjugés. J'ai dit que les années de 1789 à 1815 furent une crise pour l'Allemagne aussi bien que pour la France, — une crise politique et nationale, tout le monde le sait, une crise littéraire et philosophique, personne ne l'ignore; mais ce fut aussi une crise morale, et c'est à le prouver que s'appliquent surtout ces pages. Oui, l'Allemagne était hors de ses gonds. L'ancienne société était dissoute; un roi libertin et dévot à la fois venait de fouler aux pieds toutes les traditions de cette maison de Brandebourg, qui seule avaît su résister aux dangereux exemples de Louis XIV et de Louis XV, si follement, si servilement copiés par tous les princes d'Allemagne. La religion positive elle-même n'existait plus, ni pour les classes élevées, qui étaient allées avec Frédéric II à l'école des encyclopédistes, ni pour les classes lettrées, chez lesquelles le piétisme et la religion de sentiment d'abord, le rationalisme ensuite, avaient détruit l'ancienne orthodoxie. Une religion nouvelle allait se fonder, mais elle n'existait pas encore au

moment dont je parle. Des systèmes ingénieux, des principes à l'essai, des dogmes improvisés, tenaient lieu de la boussole qui manquait, et ils égaraient plus souvent qu'ils ne guidaient une génération affolée qui marchait à tâtons au milieu des ruines. Il fallut du temps avant que l'ensemble de doctrines, le nouveau code social et religieux de l'Allemagne, ce nouvel édifice dont Kant a jeté les fondemens, que Goethe et Schiller ont élevé, fût debout. Une fois debout, il se montra solide et à l'épreuve du feu; on le vit bien en 1813. Les hommes qui régénérèrent l'Allemagne et qui la délivrèrent s'étaient tous assis, à peu d'exceptions près, aux pieds du sage de Kœnigsberg; ils avaient répété tout jeunes les vers enthousiastes de Schiller, et le *credo* humain et tolérant qui a mis la religion du cœur à la place de la religion du dogme, la morale de conscience à la place de la morale de convention, est resté jusqu'à nos jours la profession de foi de l'immense majorité des Allemands.

Quant au mariage en particulier, la société allemande semble également rentrée dans la vérité et la justice. Elle est devenue plus rigoureuse pour la rupture de l'union conjugale; elle n'a point renoncé au divorce. Elle ne l'aurait pu. La race germanique voit en effet dans le mariage moins une association qui a pour résultat l'affection qu'une affection dont la conséquence est une association. D'ailleurs, même au début de ce siècle, le divorce ne fut une chose admise que dans la noblesse et dans les ménages israélites. Là, le contraste entre les principes nouveaux et les mœurs traditionnelles devait l'amener forcément. Les parens mariaient leurs enfans « à la française, » comme on dit en Allemagne, c'est-à-dire en consultant la raison et les convenances sociales plus que les sympathies personnelles, et ils oubliaient de les prémunir contre les idées allemandes, qui n'admettent que le mariage d'inclination. Henriette Herz protesta vivement dans sa vieillesse contre le reproche d'immoralité que l'on faisait si souvent à l'époque où elle avait été jeune. Selon elle, les nombreuses séparations dont on parlait en ce temps ne prouvent nullement qu'on méconnût la sainteté du mariage :

« On n'admettait, dit-elle, comme vrai mariage, que celui où l'esprit et le cœur des deux époux trouvaient une satisfaction complète. Dès que ce lien moral n'existait plus, les rapports conjugaux étaient considérés comme profanant la sainteté du mariage, comme un concubinat. Conséquence nécessaire de cette manière de voir, la séparation d'un pareil lien purement extérieur était regardée comme un bienfait, bien plus, comme une nécessité pour les deux époux. Ce n'est que par la séparation d'une union désormais immorale qu'on pouvait donner satisfaction à l'idée conjugale qui avait été violée. »

Il n'y a qu'une observation à faire sur cette définition de l'*idée*

conjugale allemande, laquelle doit paraître bien extravagante en France : c'est qu'elle n'appartient point exclusivement, comme voudrait le faire croire Henriette Herz, à l'époque de sa jeunesse; elle est restée en réalité la loi de la grande majorité des classes cultivées en Allemagne. Si l'abus d'autrefois a tenu en grande partie à l'idéalisme du temps, qui méconnaissait tous les droits de la réalité, de la convention et de la société, s'il a tenu à une certaine dissolution morale s'étalant avec une sincérité et une naïveté tout allemandes, le principe en lui-même tenait et tient encore au fond de la nature germanique, à sa façon de voir et de sentir en morale. « Les Allemands se croient plus engagés par les affections que par les devoirs, » a dit Mme de Staël, et dans ce mot elle a résumé toute leur morale. Toute? Je me trompe. Il y a pour l'Allemand une autre loi qu'il a toujours respectée à l'égal de l'affection, c'est la vérité. Le mensonge, l'imposture, sont absolument inconnus dans les relations libres dont nous avons vu tant d'exemples. Tromper un époux était considéré comme le plus grand des crimes; rarement la maison conjugale était le théâtre de l'adultère. On se séparait à ciel ouvert et après une explication, la plupart du temps sans haine ni amertume; très souvent, comme cela fut le cas chez Auguste-Guillaume Schlegel, qui céda sa femme à Schelling, le premier mari restait intimement lié avec le second. Quand Éléonore de Grunow, — une femme, même une Allemande, a toujours le droit de nourrir moins de scrupules de véracité qu'un homme, — quand Mme de Grunow demande à Schleiermacher de ne plus lui écrire à l'adresse de son mari, il lui répond qu'il ne peut s'y résoudre. « Vous savez combien j'aimais à vous voir seule alors que nous nous voyions également en public, et combien cela me semblait faire partie essentielle de notre amitié; mais vous vous souvenez certainement aussi qu'il avait été formellement convenu entre nous que, si jamais notre commerce public devait être interrompu, nous ne nous verrions jamais en cachette. Il me semble qu'il doit en être exactement de même pour la correspondance, et je crains que ces lignes ne soient les dernières que vous voyiez de moi d'ici à longtemps. » Il est toujours délicat de juger les mœurs d'un peuple ou d'un temps d'après des principes fixes et immuables. — Plutôt que de prononcer, sur des faits et des idées qui nous paraissent étranges, une de ces condamnations sans appel que les esprits absolus aiment à lancer, il faudrait essayer de comprendre. On trouverait certainement dans les conditions de temps plus d'une circonstance atténuante. En remontant jusqu'aux principes des mœurs, on rencontrerait peut-être même, au lieu de l'instinct vulgaire qu'on serait tenté d'y voir, une vertu élevée comme l'est dans la nature allemande le respect de l'affection et de la vérité.

K. Hillebrand.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1870.

Il y a aujourd'hui deux choses également vraies, quoique au premier coup d'œil elles aient l'air de se contredire. La situation de la France, telle qu'elle apparaît, est certainement libre, aisée, rassurante, plus rassurante qu'elle n'a été depuis bien des années, et en même temps elle reste critique et indécise. D'un côté, tout est presque beau et souriant; de l'autre, tout est laborieux et difficile.

L'amélioration qui s'est faite, et qui est un des signes caractéristiques de l'heure actuelle, est surtout sensible par cet apaisement qui a pénétré dans les esprits, dans le corps législatif, jusque dans les discussions de la presse. On dirait que nous sommes passés subitement d'une atmosphère enflammée et violente dans une atmosphère pacifiée. La physionomie de notre France renouvelée n'a plus de ces contractions qui révèlent les luttes intérieures. Qu'on rapproche un instant par la pensée ce qu'on voyait il y a bien peu de temps encore et ce qu'on voit en ce moment : la différence est faite pour frapper tous les regards. Il y a deux mois à peine, la politique ressemblait à la mêlée la plus orageuse. On s'exaltait ou l'on doutait; les passions ne désarmaient pas, et elles étaient d'autant plus bruyantes, d'autant plus agressives, que toute incertitude n'était point dissipée. Les partis semblaient s'aborder avec un arriéré d'animosités et de défiances. Au premier choc d'une discussion parlementaire, l'étincelle électrique éclatait, et alors, à propos de tout et de rien, c'était l'invariable défilé des souvenirs irritans, des allusions blessantes et des soupçons injurieux. On se raidissait et on défendait son terrain de peur des surprises. Aujourd'hui on n'en est plus là visiblement. La passion elle-même s'émousse, les déclamations furieuses sont sans écho, et entre combattans sérieux on se salue avant d'engager la lutte. Les concessions au besoin ne semblent plus impossibles dès qu'une méfiance invincible n'est plus le mobile avoué ou inavoué de toutes les résolutions. Bref, un souffle de bonne volonté se répand un

peu partout, et il y a des momens, en vérité, où l'on serait presque trop d'accord. M. le baron Jérôme David, un des chefs de l'ancienne droite, saisit l'occasion d'un débat sur l'Algérie pour proclamer qu'à ses yeux, en politique comme en toute autre chose, la liberté et le droit commun sont les meilleurs auxiliaires; M. Jules Favre se déclare presque ministériel, et M. Gambetta lui-même vote pour le cabinet! Nous revenons aux scrutins unanimes comme sous le gouvernement autoritaire, mais par d'autres motifs. A quoi tient ce rassérénement sensible qui s'est produit en quelques semaines? Il n'y a évidemment qu'une raison, c'est que les garanties d'une liberté sérieuse ne sont plus disputées ou mesurées avec parcimonie; elles sont offertes avec une sincérité manifeste et presque prodiguées. On se trouve en présence d'un pouvoir souverain qui jusqu'ici ne refuse rien et d'un ministère qui ne se fait faute de déclarations libérales, qui ne dit non à aucune proposition à demi raisonnable; que faut-il de plus? L'opinion subit instinctivement l'influence de cette révolution pacifique à laquelle on ne croyait pas, qui est cependant une réalité devant laquelle les défiances sont obligées de se taire. On sent bien quel changement profond s'est accompli, et on le sent avec d'autant plus de vivacité qu'il suffit de se replacer un peu en arrière pour mesurer le chemin qu'on a parcouru. Qui eût dit en effet, il y a un an, il y a huit mois, au moment où était voté le sénatus-consulte du 8 septembre 1869, qu'on touchait de si près à une résurrection complète des libertés publiques, et qui n'eût point accepté comme un bienfait cette possibilité d'une réforme décisive sans violence? Les plus difficiles eussent même accepté moins — avec cette persuasion qu'en fait de liberté les petits progrès sont le commencement de la justice; à plus forte raison acceptent-ils une victoire qui sera maintenant ce que le pays lui-même voudra la faire. C'est là justement le côté heureux, favorable de cette situation nouvelle, où tout est devenu possible par l'action naturelle de l'opinion, et où il est tout simple qu'une pacification relative des esprits réponde à une politique dont la sincérité ne recule devant aucun aveu ou devant aucun désaveu du passé.

Oui, sans doute, la situation actuelle a cela de bon que les préventions, les incrédulités, les ressentimens, les ombrages, sont plus qu'à demi vaincus, qu'on finit par se rendre à l'évidence, par croire sans trop marchander à la force de ce progrès régulier, de cette transformation pacifique. C'est déjà beaucoup, puisque cela simplifie singulièrement les conditions de la vie publique. Qu'on se garde bien pourtant de s'y méprendre : il ne suffit pas d'un échange de complimens dans une assemblée, de déclarations multipliées, ou de ces baisers Lamourette des votes unanimes, et c'est ici que notre situation, dépouillée de ses couleurs séduisantes, reparaît dans ce qu'elle a de laborieux et de difficile. C'est précisément parce que tout est possible maintenant, qu'on est tenu à plus de sévérité dans ce travail de réformes qui s'impose souveraine-

ment, — dans l'examen de toutes les questions qui se produisent à la fois, et ces questions sont sans nombre. Il y a une chose aussi redoutable que de tout refuser, c'est de tout accorder, de se laisser aller au vague des desseins, d'ouvrir une carrière indéfinie. Nous sommes dans un de ces momens d'activité renaissante où l'on éprouve un peu le besoin de reprendre tout par le commencement, — où la politique est d'autant plus obligée de préciser et de mesurer son action, de discerner les vrais points des réformes salutaires, sans se croire tenue d'admettre tout ce qui peut se présenter sous ce pavillon populaire du libéralisme. On a pu le voir l'autre jour dans cette discussion parlementaire qui s'est élevée au sujet des affaires de l'Algérie. Cette question d'Afrique, il y a longtemps qu'elle pèse sur la France; elle a été l'objet de toute sorte de recherches, de publications, et récemment encore un ancien officier, qui est aujourd'hui colon, M. le comte Charles de Montebello, mettait au jour une étude intéressante, à laquelle il a donné le simple titre de *Quelques mots sur l'Algérie*. Le gouvernement a multiplié les sénatus-consultes, il en prépare un nouveau. Dans le corps législatif, les harangues se sont succédé. M. le comte Lehon a parlé en homme qui a dirigé l'an dernier une enquête des plus sérieuses. Un jeune député de l'Alsace, M. Lefébure, a fait à cette occasion son début d'orateur avec autant de savoir que d'esprit. M. Jules Favre a plaidé avec éloquence la cause de l'Algérie. M. Émile Ollivier a représenté le gouvernement dans ce débat. En définitive, le régime militaire est justement considéré comme insuffisant, tout le monde admet la nécessité d'un régime civil, et l'idée de rendre à l'Algérie le droit qu'elle a eu en 1848 d'envoyer des députés au corps législatif, cette idée a trouvé une grande faveur.

Rien de mieux comme témoignage de sympathie pour notre France africaine. Seulement en est-on beaucoup plus avancé, et M. Jules Favre lui-même s'est-il demandé si une mesure qui se présente sous un air libéral, l'envoi de députés algériens au parlement, va bien droit au but, et si même cette mesure est la vraie forme de libéralisme appropriée aux besoins et aux intérêts de l'Algérie? Les colonies anglaises, le Canada, l'Australie, n'ont point de représentation directe au parlement britannique, elles n'envoient point de députés à Londres; mais elles ont un gouvernement à elles, des assemblées à elles. Ces colonies jouissent de toutes les libertés civiles et même politiques sous la haute suzeraineté de l'Angleterre, et elles prospèrent. Il ne serait point impossible qu'il n'y eût là les élémens d'une solution qui ne serait pas moins féconde pour l'Algérie que pour les colonies anglaises. Il s'agit avant tout, n'est-ce pas? de créer un vivant et florissant appendice de la France sur l'autre rive de la Méditerranée, de stimuler la colonisation par le développement de la propriété individuelle, par toutes les garanties offertes à la liberté du travail, par l'inviolabilité des droits. Est-ce que des assemblées librement élues, se réunissant à Alger, n'agiraient pas avec une efficacité

plus décisive que quelques députés envoyés de Constantine ou d'Oran à un parlement de Paris? Cela est d'autant plus vrai que cette question de représentation directe n'est pas aussi facile à résoudre qu'on le dirait, qu'elle reste très complexe par suite de la diversité des populations, de la disproportion des races, qui rendent assurément difficile une assimilation complète des provinces africaines à des départemens français. De quelque façon qu'on s'y prenne, il en résultera toujours nécessairement un mélange de régime exceptionnel et de régime de droit commun qui pourrait fort bien compliquer les choses, ou peut-être n'aboutir à rien. Nous ne voyons certes aucune difficulté à ce que des députés africains viennent au corps législatif, si on le veut : le tout est de savoir si cette mesure, qui ressemble plutôt à une satisfaction d'apparat qu'à une garantie de progrès réel, produira le bien qu'on en attend, et si le vrai libéralisme approprié à l'Algérie réside dans ce qu'on propose. Supposez que M. Jules Favre soit nommé député d'Alger, ce qui est bien possible, et qu'il accepte, qu'y a-t-il de changé? Il n'y a pas même un orateur de plus dans le corps législatif. Supposez que des colons d'Oran et de Constantine élus par leurs concitoyens se réunissent à Alger pour traiter les affaires de la colonie avec le concours d'un pouvoir représentant de la France, il y a là peut-être un libéralisme plus pratique, parce qu'il va plus droit au but. Voilà toute la question.

Le meilleur moyen de fonder la liberté est bien moins d'en mettre les apparences ou les illusions un peu partout que de la faire pénétrer dans la réalité des choses, et c'est là l'œuvre d'un progrès patient, méthodique, allant à pas comptés pour ne plus reculer cette fois, pour ne plus disparaître dans une de ces tempêtes qui s'appellent tour à tour des révolutions et des réactions. De là justement ce qu'il y a de critique dans cette transition où nous sommes engagés. On se trouve placé entre le danger de laisser dissiper ce souffle de confiance et de bonne volonté, qui est une des forces de la situation actuelle, et le danger de tout mettre en branle à la fois pour tenir l'opinion en haleine. Que résultera-t-il de ce travail, qui, par des commissions extra-parlementaires, par les lois présentées au corps législatif ou par des décrets, s'étend à l'organisme entier de la France depuis la constitution jusqu'au mode de nomination du bâtonnier des avocats? Il y a évidemment une part d'inconnu, et nous voudrions bien croire que cet inconnu ne sera jamais une déception. Pour le moment, on est à l'œuvre sans avancer à pas de géant. La commission pour la liberté de l'enseignement supérieur poursuit son enquête sur l'organisation des universités de Belgique et d'Allemagne. La commission de la décentralisation, avant d'aller plus loin, va buter sur la question de la nomination des maires, qui la fait hésiter, et qui n'était peut-être pas la première qu'on dût aborder. La commission pour l'organisation municipale de la ville de Paris marche en tête, et paraît seule être arrivée à un résultat. Il est vrai que ce résultat n'en

est pas un. Ayant à faire un choix entre un conseil municipal nommé comme autrefois, par le gouvernement et un conseil formé entièrement par l'élection, la commission aurait proposé le biais singulier de réunir ensemble quarante conseillers élus et vingt conseillers nommés par l'administration. Ce serait le moyen d'avoir deux conseils et de ne rien faire. Comme le disait spirituellement un des membres de la commission à ses collègues, on aurait de l'eau chaude, on y mettrait de l'eau froide, et on aurait de l'eau tiède; mais ce serait pire encore. Il est infiniment vraisemblable que les conseillers élus seraient d'une couleur d'opposition d'autant plus prononcée qu'ils devraient se trouver en présence de conseillers nommés par le gouvernement. Cela n'est point sans doute très facile à arranger quand on veut tenir compte de tout. Mieux vaudrait probablement, en écartant la nomination par le gouvernement, qui ne serait plus acceptable désormais, chercher des garanties dans des conditions sérieuses de domicile et dans le fractionnement des élections par quartiers. De cette façon, on arriverait, autant que possible, à laisser les intérêts de Paris entre les mains des Parisiens, et à imprimer un caractère local aux élections. La commission, du reste, n'a fait qu'une proposition, qui aura encore à passer par toute la filière du gouvernement, du conseil d'état, du corps législatif, et, chemin faisant, l'œuvre arrivera sans doute à réunir les conditions désirables pour cette organisation, vainement cherchée jusqu'ici, de la grande municipalité parisienne.

La politique nouvelle ne s'est attestée ou essayée jusqu'ici que par ce travail délicat et complexe de réorganisation où vont toutes les préoccupations depuis deux mois. Quelles sont les vues du ministère dans nos affaires extérieures, c'est-à-dire en tout ce qui intéresse l'action morale ou diplomatique de la France? Un régime qui prend la liberté pour mot d'ordre, qui se propose de réveiller dans le pays le sentiment de la responsabilité et de la grandeur morale, ce régime ne peut pas être libéral à l'intérieur pour cesser de l'être au dehors, pour rester indifférent aux grands intérêts nationaux. Tout se tient, et dès les premiers pas notre ministère a une occasion naturelle de montrer son libéralisme dans le gouvernement de nos affaires morales et extérieures. Cette occasion, il ne l'a pas cherchée, il la trouve devant lui sous la forme de ce concile qui prépare des embarras à tout le monde, à l'église elle-même aussi bien qu'aux pouvoirs civils de tous les pays. C'est en un mot cette vieille affaire de Rome qui reparaît avec son cortége d'éternels, d'insolubles problèmes, et, comme si la petite pièce devait toujours passer avant la grande, elle a recommencé par le plus humble et le moins solennel des incidens, par un conflit sur les monnaies. Rien n'est plus secondaire en apparence. Le pape émet des monnaies divisionnaires qu'on laisse s'introduire directement ou refluer de Suisse et de Belgique en France, sur la foi d'une prochaine accession du gouvernement ro-

main aux conventions monétaires qui règlent les conditions d'émission, de titre et de circulation. Un jour on s'aperçoit, quoiqu'un peu tard, que cette introduction des monnaies du pape est devenue une inondation, que le saint-siége n'a rien fait pour se mettre en règle, que les émissions pontificales ont dépassé toute mesure, qu'il y a même une légère différence de titre, et qu'il va en résulter une perte inévitable constituant un prélèvement indirect sur tout le monde au profit du gouvernement romain. Alors notre ministre des finances, en vrai cerbère du trésor, ferme ses caisses au plus vite, et tout ce qu'il peut faire, c'est de permettre à ses agens de recevoir la monnaie du pape à sa valeur réelle, c'est-à-dire avec une perte de 9 pour 100, dont le public de France paie naturellement les frais. Pure affaire de monnaies! dira-t-on; nullement, c'est toujours la question du pouvoir temporel qui est là-dessous. Pourquoi le pape a-t-il lancé dans le monde cette quantité exagérée de monnaie? pourquoi a-t-il refusé d'accéder aux conventions monétaires? Parce qu'il n'a pas voulu se lier, parce qu'il a proportionné le chiffre de ses émissions, non pas, comme il l'aurait dû, à sa population actuelle, mais à la population des états qu'il a eus et qu'il n'a plus. C'est la protestation du pouvoir temporel circulant en pièces de 50 centimes. C'est ainsi que tout est dans tout, et que la politique se retrouve jusque dans ce léger disque d'argent que la placide et spirituelle effigie de Pie IX ne sauve pas du discrédit, qui s'en va désormais, ironiquement chassé, de main en main, comme s'il venait de la vieille fabrique de Monaco. On s'est plaint à Rome et à Paris de cet éclat imprévu, des rigueurs de l'administration française; on a crié à l'attentat, au sacrilége, à la barbarie. Malheureusement les plus grands mots ne tiennent pas la place du plus simple chiffre dans un budget, les ministres les mieux intentionnés pour le pouvoir temporel n'y peuvent rien, et lorsque M. Buffet a demandé nettement au corps législatif s'il était décidé à voter un crédit pour combler le déficit résultant de l'acceptation prolongée de la monnaie pontificale, le corps législatif est resté muet. Le pape est donc libre de protester jusque dans l'éternité pour ses droits sur la Romagne, sur l'Ombrie, mais non pas sous la forme d'une pièce de 20 sous. C'est la moralité de ce petit épisode financier.

Après cela, nous en convenons, ce n'est que le très humble et assez bizarre côté d'une immense question qui ne regarde pas seulement le ministre des finances. Tout ce qui se passe à Rome depuis quelques mois a une bien autre portée. Il s'agit d'échapper à toutes les conditions terrestres de la civilisation, d'ériger en plein XIXe siècle une autorité souveraine, absolue, omnipotente, infaillible, en apparence restreinte au domaine spirituel et en réalité dominant de la hauteur d'un dogme tous les rapports de l'église et des sociétés civiles. A vrai dire, il n'est pas certain que le concile ait été réuni pour autre chose que pour consacrer cette infaillibilité personnelle du pape, sur laquelle s'amoncellent

aujourd'hui tant de polémiques. Pendant quelque temps, on a eu l'air d'hésiter, de s'envelopper de diplomatie, puis tout d'un coup les batteries des partisans du dogme nouveau se sont découvertes, et les meneurs romains semblent vouloir conduire l'affaire au pas de charge, avec d'autant plus de vigueur qu'ils se sentent harcelés par les résistances, par une opposition grandissante. La cour de Rome, c'est sa force comme aussi c'est quelquefois sa faiblesse, ne s'inquiète guère des oppositions, elle est tour à tour patiente ou impérieuse, elle ne cesse pas de marcher à son but; elle veut aujourd'hui l'infaillibilité de même qu'elle veut donner la sanction du dogme aux doctrines du *Syllabus;* c'est-à-dire à la condamnation des principes des sociétés modernes. Ceux qui ne voudront pas la suivre resteront en chemin, ce sera ce qu'on appelle d'un ton dégagé une épuration salutaire. Que sortira-t-il en définitive de cette tempête déchaînée entre la terre et le ciel? On le saura plus tard. Pour le moment, un premier résultat est bien certain : en soulevant une question qu'il était si facile de laisser dormir, on a jeté le trouble dans le monde religieux, dans l'épiscopat français comme dans l'église universelle. Guerre entre le père Gratry et l'archevêque de Malines, M. Dechamps; guerre entre M. Dupanloup et l'archevêque de Westminster; guerre entre les théologiens de Rome et le premier des théologiens allemands, M. Dœllinger : la lutte est partout. Des évêques français couvrent de malédictions M. l'abbé Gratry pour ses brillantes et prévoyantes polémiques contre l'infaillibilité, d'autres le soutiennent. Il y a peu de jours encore, un homme qu'une mort prématurée vient d'enlever, qui a marqué par l'intrépidité de sa foi religieuse et l'éclat de son talent, M. de Montalembert, d'une main défaillante sous le poids du mal, mais d'un esprit toujours viril, protestait contre la doctrine qui veut faire une idole à Rome. Or dès aujourd'hui on peut se demander quelle autorité aura un dogme ainsi contesté d'avance, désavoué par les esprits les plus éminens et mis en suspicion aux yeux du monde catholique lui-même.

Voilà le premier résultat. Si la question restait dans une sphère purement religieuse, ce ne serait rien encore; mais à l'heure qu'il est la politique s'en mêle et la confusion n'est pas près de diminuer. Jusqu'ici le gouvernement français s'était renfermé dans une stricte réserve; il laissait faire, espérant probablement qu'on ne ferait rien. C'était le sens des explications données, il y a deux mois, par le ministre des affaires étrangères devant le sénat. Aujourd'hui, d'après toutes les apparences, on commence à sortir de cette expectante neutralité. M. le comte Daru a écrit à un prélat français de ses amis actuellement à Rome des lettres assez vertes qui nous sont revenues par l'Angleterre. Ce que M. Daru disait dans ses lettres, il l'a résumé, à ce qu'il paraît, dans une communication diplomatique qui a dû être transmise au cardinal Antonelli. Enfin le gouvernement français revendiquerait le droit d'en-

voyer un ambassadeur spécial au concile. Bref, on passe de l'abstention à l'intervention morale. On croit avoir de bonnes raisons, nous n'en doutons pas. Les lettres de M. le ministre des affaires étrangères sont assurément conçues dans l'esprit le plus sage, elles sont écrites avec une honnête et familière vivacité qui n'exclut pas la modération, qui n'a d'autre objet que d'arrêter la cour de Rome au seuil d'une périlleuse aventure. Il reste à savoir si M. le comte Daru ne s'engage pas lui-même dans une terrible bagarre, si notre gouvernement prend le bon chemin, si la France ne se trouve pas placée dans la situation la plus fausse par le seul fait de la présence de ses troupes à Rome ou à Civita-Vecchia. Que veut-on que nous fassions avec nos remontrances, nos ambassadeurs spéciaux, et nos fantassins campés à deux pas du concile? Si la cour de Rome se laisse intimider et s'arrête devant nos observations, ce que nous ne croyons guère, on dira que ce sont nos soldats plus que nos raisons qui ont entravé la liberté de l'église, et ce sera la justification étrange de cette prétention plus étrange encore, que nous avons toujours eue, de n'être dans les états pontificaux que pour garantir la sûreté et l'indépendance du saint-siége. Si la cour de Rome va jusqu'au bout, nous aurons été des protecteurs bafoués, des témoins presque ridicules de ce que nous n'aurons pu empêcher; nous aurons fait assister notre drapeau à la condamnation prononcée du haut de Saint-Pierre contre tous les principes sur lesquels repose la société française. De toute façon, il eût bien mieux valu et il vaudrait bien mieux encore nous dégager de toutes ces complications parfaitement inextricables par le rappel de nos troupes, que M. le comte Daru laisse entrevoir comme une menace si l'on va au-delà d'une certaine limite, et que nous voudrions, quant à nous, voir s'effectuer dès aujourd'hui sans aucune espèce de menace, franchement et résolûment. Ce serait pour nous la liberté, et le saint-siége se trouverait au moins une bonne fois dans la vérité de sa situation. Qu'on ne s'y méprenne pas en effet : le pape peut bien de temps à autre nous remercier diplomatiquement quand il voit que cela nous est agréable; au fond il est intimement persuadé qu'il ne nous doit rien, qu'il fait plus pour nous en se laissant protéger que nous ne faisons pour ses intérêts en le protégeant, qu'en aucun cas nous ne nous retirerons, ce qui le dispense tout à la fois de reconnaissance et de prévoyance. Si la cour de Rome voyait partir nos troupes, avec la certitude de ne pas les voir revenir de si tôt, ce serait probablement le meilleur moyen de réveiller en elle le sentiment de la responsabilité. C'est une situation sur laquelle le ministère doit d'autant plus réfléchir qu'elle est une véritable épreuve pour lui, qu'elle peut donner la mesure de ses sentimens libéraux. Effectué après le concile, après une proclamation de l'infaillibilité papale qu'on n'aurait pu empêcher, par une raison qui nous serait exclusivement propre, le rappel de nos troupes pourrait ressembler à un acte de dépit ou de ressentiment vis-à-vis du saint-siége;

d'un autre côté, il laisserait toute liberté à l'Italie, qui serait assez fondée à ne nous savoir aucun gré d'une telle résolution, qui pourrait se considérer comme n'étant obligée à rien parce que nous aurions quitté un poste que nous aurions déclaré nous-mêmes ne plus pouvoir occuper. Accompli aujourd'hui, ce rappel serait un retour pur et simple à la convention du 15 septembre 1864, qui n'est point abrogée, que nous sachions, et qui est la seule garantie dont on puisse se prévaloir.

A dire vrai, du reste, que peut-on craindre sérieusement pour la sécurité immédiate du saint-siége? Est-ce qu'il y a maintenant à redouter quelque retour offensif de Garibaldi, quelque invasion nouvelle des états pontificaux? On n'en est plus là. Les Italiens ne sont pas près de recommencer ou même de permettre des tentatives comme celle de 1867. Cette folle expédition, qu'un ministère aussi dépourvu de prévoyance que d'initiative ne savait pas retenir sur le chemin de Mentana, a laissé au-delà des Alpes de trop cuisans souvenirs, de trop salutaires enseignemens pour qu'on ne soit pas guéri de toute fantaisie de violence dans une question où la violence ne peut rien. Les Italiens savent bien que sans cette malheureuse entreprise de 1867 ils seraient peut-être déjà pratiquement arrivés à une solution qu'on entrevoyait presque, qui eût assuré une satisfaction au sentiment national en laissant de suffisantes garanties à l'indépendance spirituelle du pontife de Rome. L'Italie a bien assez à faire aujourd'hui. Elle a ses finances à régénérer, son administration à reconstituer, sa vie publique tout entière à vivifier et à coordonner. Elle est arrivée à ce moment où l'enthousiasme des aventures est complétement refroidi, et où l'on se retrouve en face de toutes les difficultés pratiques de la réorganisation d'un grand pays né d'hier. Désormais et pour longtemps, les réformes administratives, financières, dominent tout. C'est là le double problème qui se pose de nouveau pour l'Italie au moment où le ministère, présidé par M. Lanza, et le parlement se retrouvent en présence après des vacances de deux mois. On attendait avec une impatiente curiosité le plan que le ministre des finances, M. Sella, préparait pendant cette trêve parlementaire, et qu'il vient de présenter. Au premier coup d'œil, on ne saurait véritablement assurer que M. Sella, si habile qu'il soit, ait trouvé dans son imagination des combinaisons surprenantes, merveilleuses, faites pour remettre d'un seul coup l'Italie au-dessus de ses affaires. Son plan n'a rien de particulièrement héroïque, il se compose plutôt d'une série de projets de détail par lesquels le ministre florentin d'aujourd'hui espère atteindre un but poursuivi par tous ceux qui l'ont précédé, et que tous ceux qui lui succéderont s'efforceront sans doute de poursuivre à leur tour, l'extinction du déficit. M. Sella propose au parlement la sanction d'un traité par lequel il obtiendrait avec avantage 122 millions de la banque, une émission de 80 millions de consolidés, l'augmentation de quelques impôts, la réorganisation de quelques autres, l'appropria-

tion à l'état de toute la contribution sur la richesse mobilière, dont une partie revient jusqu'ici aux provinces et aux communes. Moyennant tout cela, et sans parler des économies réalisées sur certaines dépenses, de l'accroissement prévu de certaines recettes, on espère arriver à un équilibre suffisant dans le budget de 1871.

L'équilibre, c'est le mirage de tous les ministres des finances, et M. Sella, tout comme un autre, le fait briller aux yeux des députés italiens. Il s'agit maintenant de savoir si le ministère, dont ce plan financier est le premier acte décisif, trouvera dans le parlement une majorité décidée à sanctionner ses projets et à le suivre dans sa politique générale qui ne diffère point, après tout, sensiblement de celle de ses prédécesseurs. Malheureusement cette chambre italienne est tellement morcelée en partis, en fragmens de partis, qu'il est vraiment assez difficile d'y trouver les élémens d'une majorité sérieuse. Le cabinet Ménabréa, celui qui a eu la plus longue vie depuis M. de Cavour, a succombé faute de trouver un appui solide. Le ministère de M. Lanza ne se rattache à aucun groupe d'opinion bien marqué; il est vu avec méfiance par la droite, par la gauche. Lui aussi, il pourrait se dire le ministère des deux centres; mais ici ces centres eux-mêmes sont un vrai sable mouvant. Cette pulvérisation de toutes les forces politiques est pour le moment la maladie de l'Italie, et c'est ce qui préoccupe les esprits sensés. Il y a peu de temps, un des Italiens les plus distingués qui a été au pouvoir, M. Scialoja, étudiait ce mal et cherchait le moyen d'arriver à une reconstitution des partis. Un autre ancien ministre, M. Stefano Jacini, qui donnait récemment sa démission de député de Terni, vient de sonder la même plaie dans un travail *sur les conditions des affaires publiques en Italie depuis* 1866, et quant à lui, c'est l'organisation même de l'Italie qu'il veut réformer. L'étude de M. Jacini est pleine d'observations justes, de traits saisissans. L'auteur voudrait deux choses presque radicales dans l'état actuel : il demande la création d'un haut parlement national, élu par le suffrage universel à deux degrés, s'occupant exclusivement des affaires générales, et la reconstitution de *régions* administratives avec des assemblées particulières, étendant leur compétence aussi loin que possible dans le domaine des intérêts locaux. La décentralisation, comme on voit, est aussi en faveur au-delà des Alpes, et il est certain qu'elle est tout au moins dans le caractère, dans les traditions du pays. Nous ne savons trop seulement si ces *régions* que propose M. Jacini, et qui auraient bien de la peine à ne pas se confondre avec les anciennes démarcations, n'auraient point pour résultat d'affaiblir l'unité si récente encore par la résurrection confuse de tous les instincts municipaux et autonomistes.

La formation d'un peuple longtemps divisé reste incessamment livrée à ces mouvemens intimes d'action et de réaction. Elle se précipite ou s'interrompt selon les circonstances, et elle est bien obligée de se com-

biner avec la marche générale des choses. Ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne en est la preuve. En Allemagne, toute la question est de chercher un chemin vers une fusion complète du nord et du sud qui jusqu'ici rencontre autant de résistances intérieures que de difficultés diplomatiques. Il n'est point douteux, quoi qu'on en dise, que l'esprit particulariste garde une certaine force en Bavière, dans le Wurtemberg, dans le grand-duché de Bade lui-même; il a du moins assez de puissance à Munich pour amener la démission définitive du prince de Hohenlohe, qui vient d'être remplacé comme président du conseil par le comte de Bray. A Bade, si le gouvernement est tout prussien, le peuple l'est beaucoup moins. A Berlin, le parti national-libéral s'inquiète fort peu de ce que pensent les populations badoises et les *patriotes* bavarois, il veut aller à l'unité par le plus court chemin. Au centre de ces agitations, se tient M. de Bismarck, observant tout d'un air narquois, prétendant bien régler la marche, saluant ironiquement de son casque de cuirassier le traité de Prague, mais regimbant quand on veut le pousser à contre-temps. Au fond, c'est là tout le secret des discussions qui viennent de se produire au parlement de la confédération du nord.

De quoi s'agissait-il donc? Un des chefs du parti national-libéral, M. Lasker, a saisi l'occasion d'un traité de réciprocité en matière de recours judiciaires signé avec Bade pour demander l'entrée immédiate du grand-duché dans la confédération du nord. M. de Bismarck a jugé qu'on allait un peu vite, il s'est donné un air tout fâché. Est-ce donc qu'il désavoue l'ambition des nationaux-libéraux et qu'il songe à invoquer le respect des traités? Pas le moins du monde. « Nous sommes tous d'accord, a-t-il dit à peu près dans son langage sarcastique et hautain, nous sommes complétement d'accord sur le but où nous tendons. Vous voulez l'unité entière de l'Allemagne, je la veux autant que vous, le roi la veut aussi, il l'a affirmée dans le discours par lequel il a ouvert ce parlement. Le tout est de choisir l'heure et les moyens. Le gouvernement badois est un bon gouvernement qui fait nos affaires à merveille. Il faut qu'il continue. Englobé dès ce moment dans notre confédération, il ne nous servirait de rien; tel qu'il est, il nous sert beaucoup mieux; il contient ces Bavarois et ces Souabes qui sont de mauvais esprits, il est un dissolvant dans l'Allemagne du sud, et il nous aidera à tout prendre d'un seul coup de filet. Laissez-moi donc faire. Vous êtes la politique nationale, dites-vous; oui, je la connais la politique nationale. C'est elle qui voulait m'empêcher de faire la guerre en 1866, c'est elle qui me refusait mes budgets et mes moyens d'action. Aujourd'hui vous trouvez que je ne vais pas assez vite. Croyez-vous donc que ce ne soit rien d'avoir amené un état où le roi, mon gracieux maître et le vôtre, est le chef militaire de l'Allemagne tout entière, et exerce un pouvoir tel que nul empereur n'en a exercé depuis Barberousse? » En Allemagne, on trouve

M. de Bismarck un patriote un peu méticuleux; de ce côté du Rhin, on peut trouver que ses réticences calculées sont suffisamment audacieuses, qu'elles disent tout ce qu'on peut dire. Après cela, la paix n'est point sans doute immédiatement menacée, mais nous sommes avertis, nous savons ce que valent aux yeux du ministre prussien le traité de Prague et la ligne du Mein, et si le chancelier fédéral ne va pas plus loin pour le moment, s'il temporise, c'est qu'il a peut-être des raisons de croire que la France et l'Autriche ne seraient pas aussi impuissantes ou aussi indifférentes que M. Lasker venait de l'assurer dans son discours. C'est du reste un terrible homme que M. de Bismarck, il porte son activité et son originalité en tout, et le lendemain de la discussion sur Bade, à propos du code pénal de la confédération, il a traité la question de l'abolition de la peine de mort en humoriste qui trouve qu'on attache trop d'importance à la mort et à la vie. Malgré tout, le parlement a voté la suppression du dernier supplice; mais il y a encore le conseil fédéral, et il reste à savoir ce qui l'emportera de la législation prussienne ou de la législation des autres états, tels que la Saxe, chez qui la peine de mort est déjà abolie. L'essentiel est la création de l'unité de législation pénale après l'unité diplomatique, après l'unité militaire, après l'unité commerciale. M. de Bismarck a bien quelque droit de demander qu'on le laisse faire, et au surplus, si on ne lui donne pas le droit, il le prend, il fait l'Allemagne à sa manière. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Robert le Diable, après avoir dormi deux ans du sommeil de l'empereur Barberousse dans les cryptes de l'Opéra, vient de se réveiller comme sous la baguette d'une fée, et le voilà parti pour d'autres destinées. C'est un spectacle entièrement nouveau; la distribution des rôles, les costumes, les décors, la mise en scène, on a tout remanié, tout réformé, tout rajeuni; il n'y a de vieux désormais que la musique. Je dis vieux et non pas vieilli, bien que la restriction ne regarde que l'ensemble, et que, pour certaines parties de l'œuvre, l'un et l'autre se puissent dire. Meyerbeer n'eut jamais pour unique objectif la simple vérité dramatique, son affaire était bien plutôt d'agir directement sur les masses, d'entraîner le public. Gluck, Mozart, Beethoven, ne cherchent que le beau, que le vrai; l'effet ensuite vient quand il peut, quelquefois même il ne vient pas du tout, et leurs opéras produisent trop souvent sur la foule ce calme et solennel sentiment d'admiration que les oratorios ont le don particulier d'émouvoir. A Weber le premier, il faut attribuer cette tendance directe vers l'effet; mais la révélation, chez lui encore inconsciente, ne devait trouver que dans Meyerbeer son metteur en œuvre souverain. A ce point de vue, il n'est pas

absolument vrai que Meyerbeer ait autant spéculé qu'on l'a écrit sur la fusion des divers styles. Mozart, avec sa mélodie suave et nombreuse, ses qualités toutes françaises de précision rhythmique et de clarté, la variété, le choix, la science et la profondeur de ses harmonies, Mozart avait marié musicalement la France, l'Italie et l'Allemagne bien avant que le fils du banquier de Berlin eût projeté ces noces d'or. S'il les a rêvées à son tour, c'est plutôt en aventurier et beaucoup moins de parti-pris que par occasion. Meyerbeer, s'il n'eût possédé en propre d'autre art que celui-là, aurait peut-être réussi à composer des opéras dans un certain style Gluck-Mozart de nature à lui concilier l'estime des honnêtes gens; mais eût-il, comme il l'a fait, remué, passionné son époque? Il nous est permis d'en douter.

Meyerbeer, c'est une chose aujourd'hui connue de chacun, avait au plus haut degré la perception des instincts du public moderne, qui veut être surtout distrait, amusé, et dont l'enthousiasme a le seul plaisir pour raison d'être. De 1820 à 1830, du *Crociato* à *Robert le Diable,* s'écoule une période de dix ans, pendant laquelle le grand artiste se cherche sous l'agréable dilettante voyageur, et, revenu de son école buissonnière en Italie, flaire de quel côté le vent se lève pour frapper un coup de maître. L'immense succès du *Freischütz* en Allemagne avait commencé par appeler son attention sur les effets nouveaux que la musique allait avoir à demander à l'élément pittoresque, jusque-là trop négligé pour l'idéalisme et la psychologie. En France, il trouvait *la Muette* au plein de son action révolutionnaire; c'en était assez, je suppose, pour mettre sur sa voie un génie décidé à ne prendre conseil que des besoins de son temps, à flatter ses goûts et ses caprices. Le romantisme inconscient de Weber avait trouvé son organisateur. Ces masses dont le souffle d'Auber n'avait agité que la surface, une main habile et puissante les allait remuer dans leurs profondeurs. Du finale de la sédition dans *la Muette* à la scène de la bénédiction des poignards dans *les Huguenots,* il semble qu'il y ait des abîmes franchis, et cependant ces deux morceaux, dont l'un reste une magnifique inspiration, mais dont l'autre est une œuvre colossale, relèvent du même système, et l'inventeur de ce système, le vrai réformateur, n'est ici ni Auber ni Meyerbeer; il s'appelle Scribe. A lui seul, Meyerbeer n'eût jamais atteint le but que dès ce moment il se proposa. Ce rêve d'une musique à grand spectacle, dramatique, passionnée et décorative, son génie de compositeur n'eût pas suffi à le réaliser, force était que le machiniste intervînt. Je parle ici non-seulement du costumier, du maître de ballet, du metteur en scène, mais du fabricateur adroit, intelligent, inépuisable, dont les mille ressources allaient être coup sur coup activées, exploitées. Varier les effets, multiplier les tableaux, être de tous les temps et de tous les pays, un tel programme, s'il n'était point d'un musicien ordinaire, exigeait aussi du librettiste une originalité de talent et des facultés inventives que ne montrent

guère les faiseurs d'aujourd'hui, occupés spécialement à ravauder Shakspeare et Goethe. Quoi qu'il en soit, Scribe fut l'homme de cette réaction, qu'il gouverna en quelque sorte de sa propre initiative et sans avoir eu besoin d'être poussé par le musicien. Meyerbeer n'eut pas grand'peine à deviner les avantages qu'on pouvait tirer d'un pareil collaborateur, et l'association de ce génie et de ce talent, pour premier résultat, donna *Robert le Diable.*

Doué comme Weber du sens de la sonorité, mûri par d'énergiques études, Meyerbeer mettait la main sur un poème où tout ce qu'il avait acquis dans ses longs voyages, — en Italie de grâces mélodiques, en Allemagne d'autorité magistrale, en France de goût et de juste mesure dans les proportions, — allait enfin pouvoir s'exercer. Cette légende du diable fait homme, dont il n'est pas un peuple qui ne possède sa version, Scribe, disons-le, l'a traitée en poète dessinant à larges traits les situations, se contentant partout de faire œuvre simple de programme, à ce point que sa pièce a besoin, pour être comprise, et du commentaire de la musique et de tout l'appareil des décorations et de la mise en scène, ce qui est à mon sens l'idéal d'un poème d'opéra. Lui, d'ordinaire si bourgeois, il s'élève très souvent dans son théâtre lyrique à la plus haute conception du sujet, comme dans le quatrième acte des *Huguenots,* et surtout dans cette admirable donnée du trio final de *Robert,* figuration vivante et pathétique jusqu'au sublime de l'idée si familière à l'art du moyen âge, et dont tous les portails, tous les vitraux, tous les triptyques des cathédrales portent l'empreinte fouillée dans la pierre ou le bois, enluminée dans le cristal; n'en disons pas trop cependant, car, s'il y a fort à louer dans ce beau poème, la critique y trouve aussi bien des endroits où se prendre. Ce personnage d'Alice par exemple, quel est-il? Vit-on jamais caractère plus en désaccord avec lui-même? Voilà une jeune fille qui, naïve et toute charmante d'innocence et de simplicité au premier acte, inspirée et tragique au cinquième, passe la première partie du troisième acte à se maniérer en paysanne d'opéra-comique; évidemment la petite mijaurée qui vient ainsi, leste, fûtée et provocante, vocaliser en l'honneur de la patronne des demoiselles, n'a rien de commun avec l'aimable enfant que nous avons connue dans la première scène, et qui tout à l'heure, dans le trio final, rayonnera des plus nobles flammes de l'enthousiasme. Entre l'exposition et le dénoûment, il y a pour ce personnage une vraie solution de continuité, il se désavoue et se dément. Ces couplets badins, presque effrontés, sont le plus étrange contre-sens dans la bouche de celle qui tantôt a soupiré la romance d'entrée. Lorsque j'entends au début cette phrase pleine d'émotion et de recueillement, la présence de Raimbaut voyageant seul avec cette jeune fille n'a rien qui me choque; mais la petite personne qui chante si galamment « quand je quittai la Normandie » me paraît en savoir déjà long, et je commence à me montrer beaucoup moins rassuré sur le

compte d'un pareil ange qu'un beau garçon accompagne nuit et jour en ses pèlerinages. Du reste, cette inconsistance du personnage dramatique ne pouvait manquer de réagir sur le caractère musical, et comme dans une œuvre d'art tout se tient, on comprend quelle difficulté doit offrir à l'interprète un rôle ainsi partagé entre l'héroïne et la bergère d'opéra-comique, réclamant en même temps que la puissance et l'inspiration d'une grande tragédienne la gentillesse et la virtuosité d'une chanteuse légère.

C'est par ces côtés de grâce coquette et d'afféterie que Mlle Nilsson prend le rôle : voilà bien ses cheveux blonds, son regard de nix, froid, et bleu comme l'acier, plein de captation et de sortilége, jamais tendre, ces petits airs sauvages et tous ces effaremens naturels ou voulus si curieusement en harmonie avec les étranges résonnances de sa voix. Il n'y a qu'une Nilsson au monde pour réussir ainsi dans un rôle par les défauts mêmes de ce rôle; on n'imagine pas une Alice plus invraisemblable à la fois et plus charmante. Elle entre, la jolie messagère, svelte et dégagée, sa tunique blanche serrée aux flancs par la ceinture de cuir; les chevaliers la traînent éperdue devant Robert. L'instant est solennel, tous ses amis tremblent dans la salle, et certes elle en a beaucoup, elle en a tant qu'on peut dire que depuis Mlle Rachel nulle personne de théâtre ne fut si unanimement recherchée, fêtée, adulée, de la société parisienne. Elle seule reste imperturbable, car c'est une des particularités et des forces de cette nature très exceptionnelle d'ignorer les angoisses de la peur, ou du moins, si elle les ressent, de n'en rien laisser voir. « Va, » dit-elle, et sur sa bouche à peine entr'ouverte vous voyez déjà courir la fantaisie. Au lieu de chanter le texte, de filer le *mi*, qui est une ronde, en le portant sur le *sol*, qui est une croche, elle donne à l'une et à l'autre note la même valeur, étend, prolonge la seconde comme la première. L'effet assurément est neuf, amusant, comme disent les peintres; Meyerbeer l'approuverait-il? On l'ignore; toujours est-il qu'il ne l'a pas indiqué. Même étrangeté dans toute l'interprétation du morceau, le nuancé, l'exquis, partout substitués au pathétique, l'arabesque remplaçant la ligne simple du dessin; oubliez l'admirable page de Meyerbeer, cette haute et classique inspiration à la Mozart, mettez que vous entendez un *lied* norvégien, c'est adorable! *Brava, Nilsson! very lovely indeed!*

Le second acte appartient à la princesse, et Mme Carvalho n'était point femme à laisser perdre un pareil avantage. Costumée à ravir, ses cheveux cerclés d'un bandeau d'or ocellé de pierreries, sa taille merveilleusement dégagée sous les plis de la dalmatique d'azur à semis d'étoiles, elle a dit sa cavatine avec une élégance, un éclat, une bravoure, qui sont la perfection du chant. Personne aujourd'hui n'a cet art de poser la voix. Dans le finale, ses forces la trahissent un peu; mais patience, attendons-la tout à l'heure à l'air de grâce. Comment cette grande scène

du quatrième acte, où tant de force est nécessaire, a pu devenir pour la cantatrice une occasion de triomphe, c'est encore là un de ces secrets dont il faut chercher l'explication dans les inépuisables ressources du style. On supplée à tout avec du style, et, sans parvenir à changer la nature physique de l'organe, on arrive par des progressions savamment mesurées à faire qu'une petite voix s'élève aux plus grands effets; ainsi de cette invocation suppliante d'Isabelle à Robert, que Mme Carvalho gouverne en artiste imperturbable. Elle commence *pianissimo,* ce n'est d'abord qu'un soupir, un souffle qu'on entendrait à peine, si l'art tout magistral qui préside à cette émission ne faisait de ce soupir, de ce souffle, quelque chose d'électrique déjà et de lumineux. Insensiblement la note s'accentue, l'étincelle étend son foyer; la voix, entraînée, échauffée, pousse au dehors ses forces décuplées par l'expression, et quand l'orchestre arrive vers la fin à déchaîner ses tempêtes, on la perçoit encore blanche et plaintive planant au-dessus des cuivres comme l'alcyon au-dessus des vagues. Je parle de l'effet tel que Mme Carvalho le réalise aujourd'hui qu'elle s'est retrouvée elle-même. Malade encore le premier soir, une défaillance la saisit sur les dernières mesures de son air, on la vit s'arrêter tout à coup, serrer sa tête entre ses mains, suffoquer; l'orchestre aussi s'arrêta, et la représentation fut un moment suspendue; puis, se redressant par un suprême effort, la courageuse artiste termina sa phrase ou plutôt l'expira dans un flot de larmes. Le public en de telles circonstances n'a point l'habitude de marchander sa sympathie à qui la mérite si bien, les applaudissemens éclatèrent avec frénésie; mais en rentrant dans la coulisse Mme Carvalho s'évanouit. Fort heureusement M. le ministre des beaux-arts, causant avec Mlle Nilsson, se trouva là tout exprès pour recevoir dans ses bras la pauvre Isabelle. Tous les journaux ont raconté cette anecdote qui, espérons-le, accroîtra encore la popularité de la jeune excellence. M. Maurice Richard n'est point sans avoir un certain air de ressemblance avec le calife de Bagdad, lequel préférait au travail de cabinet les longues promenades dans les lieux publics de sa bonne capitale; il ne perd pas une occasion de visiter en détail les moindres recoins de son empire. Nourri loin du sérail, il en veut connaître les détours; il veut surtout voir par lui-même, ce qui lui permet d'offrir ses complimens aux cantatrices qui se portent bien et du vinaigre à celles qui se trouvent mal. — Revenons à la cavatine d'Isabelle. Combien de fois les Allemands n'ont-ils pas reproché à Meyerbeer ses contre-sens dramatiques! En voici un, cet air de *grâce,* qui, tout chef-d'œuvre qu'il soit d'ailleurs, n'en mérite pas moins cette critique. Une femme brutalement assaillie dans son oratoire par l'homme qu'elle aime implore pitié contre cette agression démoniaque. Elle n'a de force que dans sa faiblesse, et, pour accompagner son cri de colombe effarée, toutes les puissances de l'orchestre font explosion. Si, pour une femme qui demande grâce, on remue de la sorte les trombones et les clairons,

il faudra donc, pour chanter la guerre, se servir des flûtes et des hautbois; n'importe, la période est belle, et, malgré tous les raisonnemens, vous entraîne; mais ce goût équivoque, qui procède chez Meyerbeer d'un insatiable appétit du succès, je le retrouve à chaque instant dans *Robert le Diable* sans que l'erreur du maître soit excusée par rien de semblable à l'inspiration que je viens de citer. Le second acte tout entier porte l'empreinte d'un italianisme démodé, et, dans le duo entre Alice et Bertram, que dire de ces cadences interminables, de ces raffinemens de langage entre deux personnages en lutte ouverte l'un avec l'autre, et qui, se détestant, se maudissant au fond de l'âme, se concertent de l'œil et de la voix pour mieux enjôler leur public? Et ce trio sans accompagnement, vit-on jamais un morceau moins en situation? Alice, Robert et Bertram sont en présence, le drame touche à son heure décisive, et soudain voilà le maestro qui tranquillement arrête l'horloge, et tire de son portefeuille une manière de *terzetto a capella* dont il semble tout aise d'avoir trouvé le placement.

Ceci nous ramène au troisième acte, à ces lieux témoins de tant de « terribles mystères, » dont un ciel à la Salvator tout rayé de nuages sanglans éclaire le sauvage tableau. Je passe sur les couplets d'Alice décidément trop fleuris de points d'orgue, trop entachés de mignardise. Ophélie à chaque instant y reparaît sous le camail de la paysanne normande. Je citerai à la reprise du morceau une gamme descendante qui vous revient comme un écho des jardins d'Elseneur. Dans le duo qui suit, quelques bons effets sont à noter : l'effarement d'Alice, par exemple, au moment où Bertram se démasque, sa manière très pittoresque de s'élancer vers la croix, de chanter à genoux. Je voudrais seulement que Mlle Nilsson, au lieu de monter l'escalier par degrés, se portât d'un bond sur la plus haute marche de façon à ne rien perdre de son souffle, et à n'avoir plus qu'à se redresser vaillante et forte pour jeter à l'enfer son défi : « le ciel est avec moi, je brave ta colère! » Je n'ai aussi qu'à louer la brillante cantatrice pour les belles qualités concertantes qu'elle déploie dans le trio sans accompagnement.

Abordons le cinquième acte. On sait quelle large place y tient Alice. A partir du moment où la sœur de lait de Robert franchit le seuil du sanctuaire, le personnage se transfigure, l'humble et timide villageoise de tout à l'heure parle au nom du ciel en héroïne, en inspirée. C'est l'ange descendu pour sauver une âme, l'ange livrant bataille au démon et l'écrasant. Mlle Nilsson avait-elle d'avance bien réfléchi à tout cela? Je crains que non. Nous ne sommes point ici à Londres, où les opéras de Meyerbeer se jouent comme des opéras italiens qu'on livre à la merci de virtuoses, la plupart illustrissimes, trop préoccupés des affaires de leur amour-propre et de leur fortune pour s'inquiéter des petites nécessités du grand art. Nous sommes à Paris, sur la scène de l'Académie impériale; il s'agit de *Robert le Diable*, d'un chef-d'œuvre ayant

ses traditions, son style et sa grammaire. Jouer Froufrou au Gymnase ou représenter Monime à la Comédie-Française n'est point absolument la même chose; autant on en peut dire pour ces deux rôles d'Ophélie et d'Alice. Au lieu de passer ainsi tout directement et comme sans y penser de son intermède rococo d'*Hamlet* à ce grand cinquième acte de *Robert,* Mlle Nilsson aurait dû s'arrêter quelques mois au Conservatoire, prendre là cette autorité du discours et du geste sans laquelle rien de sérieux n'est possible sur notre première scène lyrique. Quand Duprez, dans *Guillaume Tell,* récitait des vers de M. de Jouy, on croyait entendre du Corneille; Mlle Falcon, arrivant au sommet de ce rôle d'Alice, vous surprenait par la beauté tragique de sa déclamation. Christine Nilsson n'accentue point assez, les vers gravés par la tradition dans toutes les mémoires passent inaperçus; elle coquette toujours avec cette musique qui cependant ne plaisante guère. Elle charme, ne s'impose jamais, et, quand il s'agit de hausser le ton, se dérobe. C'est dire que le trio final n'avait point à compter sur elle. Sa voix dans le *forté* a pourtant donné splendidement; mais dans les passages écrits pour le médium le relief et la couleur manquent un peu; c'est *blanc,* comme on dit en jargon de théâtre. Meyerbeer répétait volontiers à ses amis, en leur parlant de Nourrit, de Levasseur et de Mlle Falcon : « Ce trio de *Robert,* nous ne le reverrons plus. » Il est permis de se demander ce qu'eût pensé le maître de l'exécution infligée l'autre soir à son chef-d'œuvre, ou plutôt non, ne cherchons pas à le savoir, car cette exécution, il ne l'aurait, de son vivant, point tolérée. Mettons tout de suite hors de cause Mlle Nilsson. Une personne de sa valeur, de sa distinction, ne compromet jamais la fortune d'une représentation. Elle peut souffrir de la débâcle, s'y voir entraînée, elle ne la provoque pas; mais M. Colin, M. Belval, voilà les vrais coupables! Allons plus haut et reprochons à l'administration d'avoir laissé arriver devant le public de l'Opéra quelque chose d'aussi incomplet, pour ne pas dire plus, que cette première représentation de la reprise de *Robert le Diable.* Il faut ou qu'on n'ait pas répété généralement, ou que les répétitions aient été négligemment abandonnées à la discrétion des chanteurs, lesquels, sous prétexte de se ménager, s'entêtent à cacher leur jeu jusqu'à la fin. De pareils abus ne sauraient se reproduire; un directeur a le droit d'exiger de ses artistes qu'ils prennent au sérieux le travail des répétitions. Supposons que les études de *Robert* eussent été menées comme elles devaient l'être, est-ce que le grotesque accident survenu à M. Colin au troisième acte, pendant son duo avec Bertram, serait jamais arrivé? Y a-t-il un chef d'orchestre ou du chant qui, entendant M. Colin s'égosiller à vouloir donner l'*ut dièze* de poitrine de Tamberlick, n'eût pas aussitôt prémuni ce jeune Icare contre les dangers d'une chute effroyable? Et cette voix de tête grinçante et discordante, pense-t-on que M. Gewaërt, s'il en avait reçu la confidence, l'aurait laissée ainsi tout à coup sortir, comme un diable de tabatière,

pour mettre le public en gaîté au moment le plus solennel de l'ouvrage, et couper court au sérieux de la soirée? C'est la manie aujourd'hui des chanteurs de n'employer que la voix de poitrine. La voix de tête semble un vieux meuble démodé qu'on tire du grenier seulement dans quelques rares occasions. Encore faudrait-il veiller à ce que ce vieux meuble fût épousseté, à ce qu'il eût l'air de faire partie de la maison. La voix de tête de M. Colin est une voix d'emprunt; on sent qu'il ne l'a ni travaillée ni polie, peut-être même ne se doutait-il pas qu'elle existât. C'est du moins ce que laisse voir son parfait désaccord avec le registre ordinaire. Ainsi, dans ce duo « des chevaliers de ma patrie, » après avoir, sur ces mots : « marchons, je ne crains rien, » émis en voix de tête le *ré*, l'*ut dièze* et l'*ut naturel*, il tombe tout à coup sur le *si* en voix de poitrine, et cet éclat désordonné, succédant à ces notes fluettes et nasales, produit le plus risible effet : on croit entendre une trompette à côté d'un mirliton.

Nous ne suivrons pas M. Colin à travers tous les méandres de ce labyrinthe où il s'est égaré si déplorablement. Avant de se venir heurter contre les aspérités de ce fatal duo, il avait au premier acte fort agréablement enlevé la sicilienne, et plus tard, après sa mésaventure, sa voix, dans la scène de l'église, retrouva des accens pleins de charme pour l'adorable cantilène : « lorsque pour moi, le soir, ma mère priait Dieu. » Tout cela ne peut qu'accroître encore nos regrets. On a compromis de gaîté de cœur, fourvoyé une organisation dont l'étude et le temps eussent fait sans doute quelque chose. M. Colin ne sait rien de son art, il n'en connaît ni les ménagemens ni les ressources; pousser la voix lui paraît le comble du métier, et c'est à ce jeune homme tout frêle et délicat, à ce timbre qui n'avait que sa fraîcheur et que les fatigues de *Guillaume Tell* ont déjà éraillé, c'est à ce ténorino relevant à peine de maladie qu'on ose imposer une tâche où les plus robustes succomberaient! Ce rôle de Robert est comme les armures du xve siècle; en les mesurant, on se demande quels pouvaient être les hommes capables d'endosser et de porter librement un tel harnais. Les chanteurs d'aujourd'hui n'ont plus le souffle ni les épaules qu'il faut avoir pour ne pas être écrasés sous le fardeau. Après Nourrit, paladin de la légende, celui qui fit la meilleure figure à cette Table-Ronde fut Mario de Candia. Duprez, dans *Robert*, ne brilla guère et laissa le rôle à M. Gueymard, qui pendant dix ans le tint avec honneur. Depuis, on s'était habitué, faute de mieux, à M. Villaret, chanteur de décadence, mais qui du moins mène la pièce jusqu'au bout, ce que les jeunes ne font pas. Un mot à présent du ballet, seul épisode complétement réussi de cette néfaste première soirée. Point de restriction cette fois dans nos éloges, il faut applaudir et le décor, reproduction exacte, bien qu'un peu illustrée, de l'ancien tableau dont le style était à conserver, et les danses réglées à nouveau de main d'artiste. C'est Laure Fonta qui figure au-

jourd'hui le personnage de l'abbesse, créé jadis par Taglioni. Svelte et distinguée de sa personne, juste et correcte dans son geste, harmonieuse dans ses poses, elle s'enlève avec l'aisance aérienne d'une Emma Livry et mesure en deux bonds l'étendue de la scène sans que son pied, retombant sur le sol, y mène plus de bruit qu'un flocon d'ouate ou de neige. Du reste, jamais encore le romantisme de ce bel intermède ne fut si pittoresquement rendu. A voir toutes ces vierges folles sortir en silence du tombeau, défiler processionnellement devant leur ancienne supérieure, puis, sur un signe d'elle, jeter bas voiles et linceuls, et les cheveux épars, demi-nues, tourbillonner en essaim au clair de lune, on rêve aux *Fantômes* de Victor Hugo. C'est la poésie des *Odes et Ballades* mise en action, et avec quelle musique!

Ainsi restauré au théâtre, *Robert le Diable* a repris son immense attraction sur le public. En dépit de ses défaillances, l'œuvre reste vivante et continue à se tenir puissamment debout. Venue au monde incomplète, elle est ce qu'elle fut; on ne peut donc dire qu'elle ait vieilli, et les gens qui lui reprochent ses ritournelles à l'italienne et son style composite s'amusent à nous donner là des découvertes que nos pères ont faites il y a quarante ans. Le cinquième acte suffirait seul à la gloire d'un maître. Quelles proportions, quelle atmosphère! C'est là que le talent doit venir écouter la leçon du génie, et que les joueurs de serinette apprendront comment on manie l'orgue du sanctuaire. L'exécution peu à peu regagnera son niveau; il est difficile qu'à l'Opéra l'ensemble soit longtemps à se rétablir. Lorsqu'on reprit naguère *les Huguenots,* la première soirée fut désastreuse; huit jours après, les choses marchaient bien : il en sera de même pour *Robert.* D'ailleurs on a pourvu d'avance à toute éventualité : s'il arrive que M. Colin soit forcé de quitter la place, un autre lui succédera; M. David travaille et sait le rôle de Bertram, et Mlle Mauduit se tient prête à reparaître dans Alice, qui fut l'honneur de ses débuts. Les œuvres de répertoire ont cela de particulier, qu'elles offrent à l'esprit de continuels sujets de comparaison. Chacun à son tour y passe, y montre sa figure et son talent, et il ne sera point sans intérêt, même pour ceux qui ont applaudi au gracieux type de fantaisie essayé par Mlle Nilsson, de voir revivre la conception du maître dans son idéal traditionnel et sous les traits d'une jeune artiste en qui se perpétue l'école des Falcon et des Dorus.

On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu déterminer l'administration du Théâtre-Italien à fouiller le *campo santo* de l'ancienne Académie royale de musique pour en exhumer les momies de Guido et de Ginevra. L'intérêt musical n'était point ici à mettre en avant comme lorsqu'il s'est agi de *Fidelio,* encore moins la question de recette, et jamais nous ne consentirons à prendre au sérieux cette histoire d'un décor d'occasion déposé là par la débâcle du Théâtre-Lyrique, et dont on voulait absolument tirer profit. Quoi qu'il en soit,

la mise en scène de *Guido et Ginevra* n'a produit qu'un effet médiocre, et cet échec contre lequel n'ont prévalu ni la musique d'Halévy ni la vaillance de Mlle Krauss, ce *fiasco* n'aura servi qu'à prouver une fois de plus que le Théâtre-Italien n'a rien à prétendre en dehors de son genre tout concertant, et que sa destinée est maintenant de vivre et de mourir sous l'invocation d'Adelina Patti; mais, comme toute chose en ce monde a son résultat direct ou indirect, il s'est trouvé que cette reprise de *Guido et Ginevra,* nulle pour les intérêts du Théâtre-Italien, n'aura pas été sans honneur pour la mémoire d'Halévy. En présence de ces fragmens pleins de vigueur et de beauté, chapiteaux et fûts de colonnes d'un monument démantelé, les amis de l'école française se sont demandé si l'homme qui produisit jadis de telles œuvres avait bien aujourd'hui sur la scène de l'Opéra la place qu'il mérite d'y occuper. Tout n'était certes point à conserver dans le répertoire d'Halévy; cependant, même en faisant à l'oubli la plus large part, même en laissant dormir du sommeil éternel *le Juif errant, Guido et Ginevra, la Magicienne,* il y aurait encore dans ce passé de quoi intéresser notre présent si éblouissant en merveilles, si gonflé de germes féconds! Pourquoi laisse-t-on, par exemple, *Charles VI* émigrer au Théâtre-Lyrique? pourquoi *la Reine de Chypre* a-t-elle cessé de figurer sur l'affiche? — Pure question de matériel, réplique l'administration; les décors en ont péri dans l'incendie des Menus-Plaisirs. Raison de plus alors pour les refaire. Un théâtre comme l'Opéra ne compte pas avec de pareils détails. C'est parce que nous avons à cœur la gloire de Meyerbeer, parce que nous aimons et admirons ses chefs-d'œuvre, que nous insistons pour qu'il ne soit pas seul à profiter du bénéfice de ces reprises. Assez longtemps de son vivant le maître fut l'objet d'indignes calomnies, il ne faut pas qu'après sa mort les méchans viennent reprocher à sa grande ombre d'agir comme l'ombre du mancenillier, et qu'après avoir lu dans son testament tant de choses qu'il n'y a point mises, la bêtise humaine s'imagine qu'il existe on ne sait quel mystérieux et déshonnête codicille faisant peser un interdit posthume sur les ouvrages d'Halévy.

L'inexorable loi du théâtre d'aujourd'hui, nous le savons, c'est la recette. Devant une telle puissance, il n'y a qu'à s'incliner; mais si nous admettons qu'en un temps comme le nôtre la question d'argent doive aussi être prise en considération, les intérêts de l'art et sa vraie dignité ne cesseront jamais de nous préoccuper. Seulement nous voulons ce qui est possible, transigeant avec les difficultés qu'il ne nous est pas donné de pouvoir abattre, tâchant de nous garder également et de l'indifférence et des théories creuses. Or rien n'empêche un grand théâtre qui se respecte de ne pas laisser tomber en déshérence le nom d'un maître. Ce que nous disons pour l'Opéra au sujet d'Halévy, nous pourrions tout aussi bien le dire pour la Comédie-Française à propos de Casimir Delavigne. Remarquez que nous n'exprimons point en ce moment le

plus ou moins d'admiration que nous professons envers l'auteur de *Louis XI* et de *Don Juan d'Autriche*. Ce que nous discutons est affaire non de goût, mais de simple convenance, et, à ce point de vue, le nom du poète a droit rue Richelieu aux mêmes égards que le nom du musicien rue Le Peletier. Je me souviens d'avoir lu dans les journaux, il y a quelques mois, que le directeur de la Porte-Saint-Martin, décidé à remettre en honneur le drame en vers, se proposait de traiter avec la famille de Casimir Delavigne pour l'exploitation de son répertoire. La chose ne s'est point faite, elle aurait pu se faire, et c'eût été là une de ces mauvaises notes d'ingratitude dont une grande scène nationale ne doit point laisser s'entacher ses archives, et que l'Opéra finira par s'attirer s'il n'y prend garde. C'est déjà un tort, quand on a M. Faure sous la main, que de ne pas jouer *Charles VI;* mais pourquoi l'envoyer échouer et peut-être se faire siffler au Théâtre-Lyrique? S'imagine-t-on par hasard qu'en s'y prenant de la sorte, le fameux chant de guerre exécuté à huis clos par quelques rares choristes ne sera pas entendu de l'Angleterre? Si c'est l'unique souci de l'administration, elle n'a qu'à se rassurer : l'appel belliqueux de *Charles VI* serait ce soir entonné par tous les orphéonistes de l'Opéra, que lord Lyons dans sa loge n'en aurait ni une émotion de plus ni un mot d'esprit de moins. Nous ne sommes plus au temps où les nations prenaient la mouche pour une chanson, et les diplomates d'aujourd'hui sont trop artistes et souvent même trop poètes eux-mêmes pour ne pas laisser le champ libre à tous les enthousiasmes. J'ai sous les yeux un poëme intitulé *Sylvie,* et ces vers que traverse un souffle de *Jocelyn* sont d'un ambassadeur, le comte Stackelberg. Les Russes, je le sais, ont aimé de tout temps ce jeu de la rime et de la fantaisie, plusieurs même l'ont pratiqué avec talent. L'auteur de *Sylvie* continue en ce sens l'œuvre des Schouvalof, des Mestzerski et de tant d'esprits distingués qui depuis les beaux jours de Voltaire ont fait l'ornement de la société française, causeurs ingénieux, épistoliers aimables et corrects, et parfois, comme c'est ici le cas, rimeurs habiles et très au fait. J'avoue que de pareilles qualités me charment chez un homme du monde, surtout lorsqu'elles se marient au dilettantisme musical le mieux entendu, et, si les concerts du comte Stackelberg ont eu le pas sur tous les autres, il se peut qu'ils le doivent à cette atmosphère doublement favorable de la maison. Ce qu'il y a de certain, c'est que nulle part cet hiver, dans le monde, Christine Nilsson n'a mieux chanté, tant il est vrai que pour ces gosiers nerveux et susceptibles à l'excès, le vrai pays « où les citronniers fleurissent » est celui dans lequel ils se sentent de partout enveloppés des plus intelligentes sympathies.

F. DE LAGENEVAIS.

FERNANDE, par M. VICTORIEN SARDOU.

Mme de La Pommeraye, assure Diderot, « était une veuve qui avait des mœurs, de la naissance, de la fortune, de la hauteur, » et se consolait de son veuvage par l'amour du marquis des Arcis, homme d'honneur, à coup sûr, mais entaché « d'un goût efféminé pour la galanterie. » Ces deux amans, qui avaient eu la négligence de se jurer un amour éternel, vivaient en paix depuis plusieurs années loin du bruit et du monde, jouissant de leur bonheur dans le plus délicieux isolement. Cependant le galant marquis commence « à trouver la vie de Mme de La Pommeraye trop unie... Peu à peu il passe un jour, deux jours sans la voir, il abrége ses visites, il a des affaires qui l'appellent. Lorsqu'il arrive, il ne dit mot, s'étale dans un fauteuil, prend une brochure, la jette, parle à son chien ou s'endort. » A ces signes alarmans, Mme de La Pommeraye, qui aime toujours, pressent qu'elle n'est plus aimée et veut s'en assurer. Un jour, après dîner, elle dit au marquis : « Mon ami, vous rêvez. — Vous rêvez aussi, marquise. — Il est vrai, et même assez tristement. — Qu'avez-vous? — Rien. — Cela n'est pas vrai... » Rien n'est charmant et délicat comme cette conversation que Diderot met dans la bouche des deux amans. Bref, Mme de La Pommeraye, le sourire aux lèvres et la mort dans l'âme, feint l'indifférence la plus complète, et sur un mot de M. des Arcis qui l'invite à s'expliquer : « Marquis, il s'agit... Je suis désolée, je vais vous désoler, et, tout bien considéré, il vaut mieux que je me taise. — Non, parlez. La première de nos conventions ne fut-elle pas que nos âmes s'ouvriraient l'une à l'autre sans réserve? — Il est vrai, et voilà ce qui me pèse... Est-ce que vous ne vous êtes pas aperçu que je n'ai plus la même gaîté? J'ai perdu l'appétit; je ne bois plus et je ne mange que par raison, je ne saurais dormir... La nuit, je m'interroge et je me dis : Est-ce qu'il est moins aimable? » Elle lui fait un gros mensonge et avoue qu'elle ne l'aime plus. Le marquis se jette à ses pieds : « Mon amie, votre sincérité m'entraîne, je serais un monstre, si elle ne m'entraînait pas. Tout ce que vous vous êtes dit, je me le suis dit moi-même, et l'histoire de votre cœur est mot à mot l'histoire du mien. Il ne nous reste qu'à nous féliciter réciproquement d'avoir perdu en même temps le sentiment fragile et trompeur qui nous unissait. » Cependant Mme de La Pommeraye, renfermant en elle-même le dépit mortel dont elle est déchirée, jure de se venger, et voici ce que la passion lui suggère :

Durant un voyage du marquis, qui, faute de mieux, est resté son ami, elle se rappelle avoir connu autrefois en province deux femmes, la mère et la fille, qui, ruinées depuis dans un procès, en sont réduites à tenir un tripot. Elle met ses gens en campagne, se fait amener la d'Aisnon et sa fille, leur persuade de quitter leur métier infâme, périlleux, peu

lucratif, les installe dans un petit appartement modeste, leur fait reprendre le nom honorable qui leur appartient et les transforme en dévotes. Les choses étant préparées de la sorte et le marquis des Arcis étant de retour, Mme de La Pommeraye met en présence son ancien amant et ces deux femmes, sur le compte desquelles elle ne tarit pas en éloges de toute sorte. La fille est des plus jolies sous son costume de dévote; le marquis, toujours entaché de galanterie, s'y intéresse, s'enflamme à mesure que les obstacles l'irritent davantage et paraissent plus insurmontables. Mme de La Pommeraye aidant, le marquis perd absolument la tête et finalement épouse la jeune fille.

Après le mariage, la grande dame, sûre enfin de sa vengeance, révèle à son ancien amant toute la vérité et lui montre dans quel piége il est tombé. La situation est dramatique; mais par le plus pur des hasards, — et c'est ici qu'il faut reconnaître le doigt de la Providence, — cette jeune aventurière élevée dans un tripot est tout simplement un ange de candeur. Tandis que son mari désillusionné l'accable de paroles amères, elle pleure, se roule à ses pieds. Devant cette femme qui s'humilie, se prosterne, le marquis se sent ému, troublé; bientôt il est convaincu, sa passion, qui n'est point éteinte, fait le reste, et se retournant vers l'infortunée : « Levez-vous, ma femme, levez-vous et embrassez-moi, madame la marquise. »

Cette charmante histoire, que Diderot nous raconte avec ce style plein de finesse et de franchise que vous savez, est vivante, passionnée, délicate, toute parfumée des senteurs du XVIIIe siècle, possible, vraie, si l'on songe aux mœurs du temps, et M. Sardou, en se l'appropriant, a montré qu'il avait bon goût, qu'il n'était pas insensible aux délicatesses artistiques; mais alors comme il a dû souffrir en songeant à quelle singulière cuisine il allait soumettre ce morceau de choix pour le transformer en ce gros plat du jour que ses antécédens lui imposent! Les efforts de ce travail, de cette lutte entre l'homme de goût qui aime les finesses, et le dramaturge qui les redoute, sautent aux yeux, à ce qu'il me semble, et l'on pourrait dire que dans cette surexcitation nerveuse avec laquelle l'auteur prodigue ses pimens et assaisonne ses mets, on devine le désespoir de ne pouvoir servir ceux-ci au naturel. On ne m'ôtera pas de l'esprit que M. Sardou est un raffiné de l'épée contraint de se battre à coups de trique, et j'ajouterai que cette nécessité pénible est pour beaucoup dans son merveilleux talent; il veut se consoler de la grossièreté de son arme par la surprenante agilité de son jeu. Le premier acte de la pièce nouvelle est curieux en ce qu'il nous révèle les façons d'agir de l'auteur. C'est dans une maison de jeu, nous venons de le voir, que Mme de la Pommeraye se procure les deux créatures nécessaires à sa vengeance, et Diderot a prononcé le mot tripot; M. Sardou s'en empare. Le premier acte tout entier se passera donc dans un de ces repaires contemporains dont les journaux nous entretiennent parfois. Est-ce à dire que l'auteur

a tenté une peinture de ces mœurs honteuses, qu'il a voulu en moraliste soulever un des coins du voile, et nous faire frissonner en faisant passer devant nous des types vrais, pris dans la nature? Rassurez-vous, M. Sardou ne connaît ces vilaines maisons que pour en avoir lu la description superficielle. Cependant, comme il lui fallait du monde pour emplir la scène, il a cherché dans ses notes quels étaient les personnages capables de raviver dans l'esprit du public le souvenir des choses qui l'intéressent. De là, l'apparition de ce sculpteur incompris, à cheveux courts, à pantalon trop large, dont M. Sardou déplore comme vous la banalité, les allures vieillottes et fanées, mais dont il s'est servi néanmoins; savez-vous pourquoi? Parce que, grâce à ce sculpteur, il pouvait faire allusion au groupe du nouvel Opéra et à la tache d'encre qui ont fait tant de bruit. Ce procédé est caractéristique. De là aussi ce Brésilien ébouriffé, dont le teint bistré, le diamant prodigieux et les mensonges bouffons ont eu au théâtre du Palais-Royal et ailleurs encore un grand retentissement. Quelqu'un a-t-il vu ce grotesque autre part que sur la scène? Assurément non; mais son succès passé lui prête une ombre de réalité, et il a tant fait rire, ce Brésilien, qu'il fera rire encore. L'auteur de *Fernande* l'a-t-il du moins vivifié de son souffle, a-t-il trouvé dans ce type quelques côtés humains? Non pas, il n'a fait qu'en accentuer les vulgarités. « Vous excuserez le peu de fraîcheur de mon teint, » dit le Brésilien en entrant en scène, et il ajoute presque immédiatement après : « les feux de ce diamant sont tels qu'en pleine nuit ils me font retrouver mon chemin. » Puis faisant un geste par lequel on peut croire qu'il va offrir cette pierre précieuse à l'une des femmes présentes : « Je ne peux m'en déposséder, car il me vient de ma mère. » J'avoue que voyant parmi ces gens un avocat, je m'attendais à quelque allusion au crime de Pantin; mais soit que la censure ait coupé ce passage, soit que M. Sardou n'ait point osé utiliser cette actualité, piquante pourtant, l'avocat se contente de prononcer le nom de Me Lachaud.

J'insiste sur ces riens parce que, je le répète, ils nous font comprendre admirablement les procédés de l'auteur. Il n'est pas dans la pièce un personnage, comique ou sérieux, qui soit plus réel et plus étudié que ne le sont ceux dont je viens de parler. N'allez pas conclure de là que ce premier acte, par exemple, soit ennuyeux : on s'y remue beaucoup et l'on y fait tapage; les chiens de garde qui sont dans la cour aboient; on croit à une descente de la police, tout le monde s'agite, les cartes disparaissent, et le sculpteur se jette par terre; puis ces gens se mettent à danser, et le sculpteur a des gestes fort drôles. Autre chose encore : un petit vieillard dont l'individualité consiste à porter sur sa tête un bonnet de soie noire entre en compagnie de sa femme; immédiatement on se range sur deux lignes, et tout le monde fait « rran plan, plan. » M. Sardou a les mains pleines de ces fleurs pour émailler les landes, et le public a si grande confiance en son talent, qu'il accepte tout les yeux

fermés et ne considère le dialogue que comme un intermède indispensable pour préparer les trucs. Peu lui importe qu'une grande dame tombe du ciel dans ce tripot, et, sachant où elle est, veuille y rester quand même; peu lui importent les invraisemblances, le goût douteux de ces tirades pleines de réminiscences mal soudées; il attend sa surprise la bouche ouverte, le cou tendu, et lorsqu'il la tient, cette surprise désirée, lorsque deux hommes, dans la vie et les sentimens desquels nous ne sommes point entrés, se précipitent tout à coup l'un sur l'autre, furibonds, les poings fermés, l'injure à la bouche, la salle éclate en bravos enthousiastes, et ce coup de force, qui ne sert point à l'action, est salué comme est toujours salué le bâton de Polichinelle lorsqu'il s'abat sur la tête du commissaire.

Trop convaincu, suivant nous, que les escamotages sont toujours possibles au théâtre, et qu'on peut faire ce qu'on veut du public lorsqu'on le chatouille au bon endroit, M. Sardou enfourche la bête, joue de la bride et de l'éperon en écuyer savant. L'art dramatique n'est pour lui qu'une science de haute école, et il ne songe pas plus à faire vibrer les sentimens nobles et délicats de ceux qui l'écoutent qu'on ne songe à employer le raisonnement et la persuasion lorsqu'on veut mettre un jeune cheval en main. Bien certainement il condamne en théorie ses principes, mais en pratique il les trouve excellens; sa méthode ne lui fit jamais défaut, et en présence des intérêts considérables qui lui sont confiés, ne serait-ce pas folie de sa part que de modifier son travail? S'il fait taire les émotions artistiques qui sûrement sont en lui, ce n'est point par goût, mais par sagesse; il sait que le public préfère M. Offenbach à Mozart, et ne se baigne volontiers que dans les eaux connues et peu profondes où l'on ne risque jamais de perdre pied. On a parlé de la hardiesse du jeune auteur; mais n'est-ce point là une accusation gratuite? De même que le chef d'une exploitation importante serait coupable s'il s'abandonnait aux hasards de l'inconnu, de même M. Sardou commettrait une faute en se livrant à des hardiesses dangereuses. Personne n'est plus prudent que lui, personne n'a calculé plus soigneusement les chances. Il n'obligera jamais un acteur à dire un mot, à faire un geste qui ne soient le mot et le geste dont cet acteur a de longue date la spécialité. Il n'emploie que des moyens éprouvés, des phrases dont le résultat est sûr, et s'il dispose ses engins avec une grande assurance, il n'est pas pour cela homme à se compromettre en mettant en batterie des appareils nouveaux dont le temps et l'usage n'ont point encore sanctionné les effets. Moyennant ces procédés, il manque rarement son effet, et compte à peu près autant de succès que de pièces nouvelles. Celui de *Fernande* a été grand; mais on se demande en sortant si c'est surtout le talent de l'auteur qui l'a fait naître, ou l'état moral du public qui l'a rendu possible.

C. Buloz.

LE

COMTE DUCHATEL

La tâche que j'entreprends m'inquiète et me trouble en même temps qu'un attrait puissant me force à m'y hasarder. Il s'agit de raconter la vie de mon ami le plus cher, du compagnon de mes meilleures années, du frère que je m'étais choisi, à qui jamais je n'avais cru survivre, et dont personne ne peut me rendre les trésors d'affection. Comment parler publiquement de lui? J'aurais à parler de moi-même, mon embarras ne serait pas plus grand. Et cet effort que je m'impose, qui déjà me paraît tardif, peut-être aux autres va sembler superflu. Dès le jour de la séparation et la tombe encore entr'ouverte, cet ami n'a-t-il pas reçu de solennels adieux qui, pour le soin de sa mémoire, semblent avoir tout dit? Qu'ajouter aux paroles que devant le cercueil de M. Duchâtel a fait entendre M. Guizot? Et ces deux interprètes de la science et de l'art, parlant au nom de l'Institut, MM. de Parieu et Beulé, témoins d'autant plus sûrs qu'aucun lien personnel ne les avait unis au confrère qu'ils perdaient, et qu'un des deux, grâce à la politique, lui semblait encore plus étranger, en quels termes n'ont-ils pas rappelé tout ce que le monde avait connu de lui, son noble caractère, sa grande situation, ses talens, ses services? Et plus tard, au sein de ce même Institut, à deux reprises différentes, n'a-t-on pas entendu d'autres hommages non moins sincères et plus complets encore? Qui pourra mieux que M. Cuvillier-Fleury, en meilleurs termes, sous de plus vraies couleurs, tracer la vie publique de M. Duchâtel? Et pour mettre en lumière ce que les arts doivent de reconnaissance et à l'ancien ministre et à l'homme privé, qui sera jamais plus compétent, mieux inspiré que M. Henri Delaborde? On le voit donc, je pourrais m'abs-

tenir. Disons mieux, s'il s'agissait d'un de ces hommes qui ont accompli toute leur destinée et donné la complète mesure de leur force, s'il avait eu le temps de montrer tout ce qu'il était, de devenir tout ce qu'il pouvait être, mon amitié ferait plus sagement de rester à l'écart, et de laisser à d'autres, en apparence plus désintéressés, le soin facile d'achever un portrait dont le modèle serait si bien connu; mais nous sommes ici devant une carrière interrompue dans la force de l'âge, au milieu de succès croissans, et plus d'un tiers de cette vie a dû s'écouler loin des yeux du public, dans une noble retraite où des regards intimes ont pu seuls pénétrer.

Ce n'est pas tout : M. Duchâtel, même au temps de sa vie publique, — et l'eût-il poursuivie jusqu'au bout, — n'eût jamais laissé voir que la moitié de lui-même; non qu'il gardât le reste pour lui seul, qu'il fût silencieux, concentré : loin de là, jamais personne n'eut plus que lui le goût et le besoin de répandre hors de soi sa séve et son esprit; mais il y avait en lui deux ordres et deux courans d'idées qui demandaient pour se produire deux conditions contraires. Parlait-il au public, plus l'auditoire était nombreux, plus il était à l'aise et se livrait librement aux développemens de sa pensée, mais en restant toujours sur le terrain où ses études spéciales et approfondies lui donnaient à ses propres yeux une évidente autorité. Qu'il fût question de politique ou simplement d'affaires, d'industrie, de commerce, de travaux publics, de finances, toujours, en face du public, il s'imposait la même règle et les mêmes limites, ne sortant pas de la région des faits et des idées pratiques, écartant tout hors-d'œuvre, toute généralité ambitieuse, tout ce qui pouvait gêner ou obscurcir son argumentation. A le voir persévérer dans ce système, s'y complaire avec tant de verve et d'entrain, comment n'eût-on pas supposé qu'il était là tout entier, que cette façon d'envisager les choses était non-seulement son penchant, sa tendance, mais sa vocation exclusive, son unique atmosphère et son seul horizon? tandis qu'il lui restait une réserve intarissable de vues et d'idées générales en tout genre et sur tous les sujets. Histoire, philosophie, critique littéraire, métaphysique religieuse, tout lui devenait matière aux aperçus les plus inattendus et de l'originalité la plus franche; mais dans ces récréations de son esprit, au lieu de chercher le public et de lui emprunter une influence stimulante, c'était en raison inverse du nombre de ses auditeurs que lui venait l'inspiration, jamais plus abondant, plus fécond, plus lucide, que lorsqu'en tête-à-tête il sentait son interlocuteur le suivre dans sa course et le comprendre à demi-mot. Dès lors ne voit-on pas que, pour vraiment faire connaître cette riche nature, il faut avant tout mettre au jour ce qui est chez lui resté dans l'ombre? Et d'où peut venir la lumière sinon des souvenirs de quelque intime et assidu

témoin? Me voilà donc presque mis en demeure de ne pas garder pour moi seul les secrets de cette intimité. C'est là mon titre, mon soutien dans l'essai que je tente. Je reprends confiance à me sentir nécessaire. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, perdre deux fois celui qui m'est ravi que de laisser en oubli par ma faute la meilleure partie de lui-même?

Je tâcherai de le peindre tel que je l'ai connu, tel qu'il était vraiment : je dirai tout ce qu'il valait et à quel point, même au temps de sa meilleure fortune, il lui était supérieur. J'ose espérer qu'on me croira, non que j'aie droit d'attendre qu'on sache exactement combien la vérité m'est encore plus sacrée que la gloire de ceux même que je chéris le plus; mais, qu'on me permette de le dire, la meilleure garantie de ma véracité, ce n'est pas moi, c'est celui dont je veux faire l'éloge. Je manquerais à cette chère mémoire, je lui déplairais à coup sûr, si je me permettais de grossir ses mérites. L'art maintenant si répandu de se mettre soi-même en valeur et d'organiser sa louange, non-seulement il ne le pratiquait pas, il l'avait, j'ose dire, en dégoût. La vraie manière de le louer, le seul digne hommage à lui rendre est donc, en parlant de lui, de rester rigoureusement fidèle à la plus stricte vérité.

I.

C'est seulement vers la fin de 1822 que commença notre amitié. Nous étions presque de même âge : mes vingt ans venaient de s'accomplir, il allait atteindre les siens. Étudians tous les deux, déjà depuis quelque temps nous assistions, sans nous connaître, aux mêmes cours de la faculté des lettres, et plus d'une fois j'avais été frappé de l'air singulièrement intelligent et attentif d'un de mes voisins, svelte jeune homme, élancé, presque maigre, d'une allure prompte et vive, d'une physionomie tout à la fois pensive et animée, ouverte et réfléchie. Je n'appris son nom et ne le vis de plus près qu'en me trouvant avec lui dans une modeste chambre de la petite rue du Four, où douze ou quinze jeunes gens comme nous se pressaient autour d'un des esprits les plus fins et les plus pénétrans, d'une des âmes les plus douces et les plus droites que j'aie jamais rencontrées. On sait de qui je veux parler. Ce n'est pas la première fois que le public de nos jours est appelé à connaître et la simplicité toute philosophique de ce logement, et le charme de cet enseignement presque mystérieux, de ces conférences à huis clos où le plus pur spiritualisme trouvait un interprète aussi lucide qu'éloquent. Jouffroy venait tout récemment de subir la disgrâce qui lui enlevait cette chaire de collége où déjà son talent commençait à se révéler, et près de laquelle, dans l'année précédente, j'avais, en disciple assidu,

appris à le connaître et à l'aimer. Pour ne pas interrompre l'exercice de son professorat et la propagation de ses idées, il avait réussi à se créer chez lui ce nouvel auditoire, composé en partie d'anciens élèves, en partie de nouveau-venus. C'est parmi ces derniers qu'arrivait ce jeune homme vers lequel m'attirait une secrète sympathie. A peine dans nos rangs, il y prit une éminente place, et donna la mesure de ses puissantes facultés. Jouffroy ne préparait ses leçons que de tête, n'écrivait rien, et, la sténographie alors n'étant guère en usage, il s'était résigné d'avance à ne conserver de ses improvisations qu'une trace incomplète, soit dans son propre souvenir, soit même dans les notes de ses plus zélés auditeurs. Aussi quelles furent sa surprise et sa joie lorsque celui dont nous parlons, peu de jours après ses premières leçons, lui en remit un *fac-simile* exact, complet et vivant! Ce n'était pas seulement un effort de mémoire, une reproduction de mots; c'était la leçon même, en quelque sorte surmoulée, comprise, interprétée, rendue dans ses détails, sans la moindre lacune ni la moindre addition. Je me souviens de l'étonnement où nous jeta ce tour de force, car le nouvel adepte était jusque-là, nous le savions, étranger à la philosophie, et en parlait pour la première fois la langue abstraite et convenue. Tant que durèrent ces conférences, pendant plus de trois ans, mais surtout dans la première année et même encore dans la seconde, il s'acquitta de cette tâche avec une persévérance non moins admirée par nous que son exactitude et sa pénétration. D'autres études cependant avaient dans l'intervalle pris possession de son esprit, et toutes ses préférences s'étaient tournées vers elles : nous l'y suivrons bientôt; mais que d'abord on nous permette deux mots encore sur les premiers momens de son zèle philosophique. C'est dans l'histoire de cette vie un épisode qu'on ne peut négliger.

Quel était en effet le grand attrait des leçons de Jouffroy? Sa personne sans doute et l'agrément d'une parole nette, élégante et ferme, parfois émue, toujours transparente et limpide, mais aussi et par-dessus tout le fond de ses idées, la cause qu'il soutenait. Pour comprendre aujourd'hui ce qu'avaient de neuf en 1822 ces recherches psychologiques, ce qu'un jeune et généreux esprit pouvait y puiser de force et d'espérance, il faut se rappeler l'état d'abaissement et d'abandon où le spiritualisme était réduit chez nous depuis trois quarts de siècle. Nous venions de passer par une période étrange : l'esprit français dans son plus grand éclat, au faîte de ses triomphes, était tombé en servitude tout en croyant s'émanciper. Les théories matérialistes l'avaient conquis, le possédaient, le gouvernaient absolument, sans soulever la moindre résistance. Pour trouver quelque exemple d'un tel état de soumission mentale, il faudrait presque remonter jusqu'aux siècles les plus crédules et

chez les peuples les plus courbés sous la verge du sacerdoce. L'infaillibilité de ces tristes doctrines ne faisait plus question; nul ne se fût permis de les battre en ruine, de revendiquer les droits de l'âme en faisant le plus simple appel à la conscience de chacun. L'église seule protestait, mais pour la forme, par tradition, s'enfermant dans ses dogmes, sans rien tenter pour les défendre ni pour les expliquer, sans rien trouver qui fît justice de cette humiliante tyrannie. Si du moins l'oppression n'avait été que théorique et n'eût pesé que sur les esprits! mais, par deux fois, la France venait d'en faire la triste expérience, il en était sorti pour elle un joug de fer et des flots de sang, le joug démocratique de la convention nationale, le joug militaire de l'empereur Napoléon. Aussi lorsque M. Royer-Collard, avant même la chute de l'empire, et M. Cousin quelques années après, eurent prononcé dans leurs chaires certains mots alors oubliés, ces mots d'âme et de libre arbitre, de mérite et de démérite, de conscience et de devoir, lorsqu'à leurs auditeurs, à peu près résignés, comme tout le monde alors, à n'exister qu'à titre de machines plus ou moins bien organisées, ils eurent rappelé qu'ils étaient des personnes, des êtres responsables, des âmes libres faites pour n'obéir qu'à la souveraineté de la raison et du droit, un frémissement de juste orgueil se produisit parmi ces jeunes cœurs, une ère nouvelle commençait. Nos titres de noblesse venaient d'être retrouvés, chacun redressa la tête, et ce grand nom de liberté, déshonoré par l'anarchie, proscrit par le despotisme, ne tarda pas à prendre, grâce aux deux philosophes, grâce au spiritualisme, un sens nouveau, légitime et sacré, conciliable avec l'amour de l'ordre et le respect de tous les droits.

Or en 1822, lorsque Jouffroy commençait ses leçons, nous sortions à peine du collége, et pas un d'entre nous n'avait eu le bonheur d'entendre M. Royer-Collard, ni même M. Cousin, déjà hors de sa chaire depuis près de deux ans; ce n'en était pas moins leur esprit et leur œuvre qui se continuaient pour nous, avec moins d'éclat, moins de feu, de moins imposantes paroles, une moins haute autorité, mais dans des conditions de clarté, d'enchaînement et de méthode, de démonstrations rigoureuses, intimes et répétées, qui pouvaient à certains égards compenser ce que nous avions perdu. Je ne saurais dire l'heureuse et profonde influence qu'exerça cet enseignement sur la plupart d'entre nous. Voilà bientôt un demi-siècle que j'en ai recueilli les semences, et chaque jour je bénis Dieu de les avoir reçues, d'être né encore assez tôt pour ne pas manquer l'heure où ces nobles doctrines sortaient de leur sommeil, conservant je ne sais quelle fraîcheur que le sophisme n'avait point flétrie et qui prêtait aux vérités qu'elles proclament comme un attrait de nouveauté. C'était presque un plaisir d'exploration, de dé-

couverte, que d'en pénétrer les secrets et de retrouver les notions lumineuses qu'elles répandent sur toutes choses. Plus tard, leur fortune a grandi, le spiritualisme a eu son règne officiel; mais le public s'est refroidi, et l'a tenu pour suspect dès qu'il l'a vu trop puissant, et, quand est venu le jour de la disgrâce, ses rangs se sont éclaircis, les faux amis l'ont laissé là, et de sa suprématie passagère il ne lui est resté qu'une humble place, presque à niveau, parmi tous les systèmes conjurés à sa perte. Quand je vois aujourd'hui notre jeunesse, nos aspirans bacheliers, étudier avec le même ennui, la même indifférence, et ces systèmes plus ou moins chimériques et celui qui nous passionnait tant, quand je les vois tenir la balance égale entre des subtilités scolastiques et d'éternelles vérités qui auront toujours pour elles, même en dépit d'éclipses temporaires, la saine conscience du genre humain, je ne puis m'empêcher d'estimer à un certain prix la faveur d'être entré dans la vie à d'autres conditions, et de me rappeler avec délices la flamme presque amoureuse que ces nouveautés philosophiques avaient allumée en nous.

Personne à coup sûr n'en était plus épris et ne s'adonnait avec plus d'ardeur à ce réveil spiritualiste que la jeune intelligence qui, dès la première heure et à peine au milieu de nous, avait si bien saisi et reproduit comme au vol la parole du maître. Ce n'est pas qu'à proprement parler il eût la vocation de ces sortes d'études; l'examen minutieux des phénomènes invisibles dont la conscience est le théâtre, les recherches purement intimes, purement psychologiques dont Jouffroy faisait la base et la substance de son enseignement, ne l'intéressaient qu'à demi. Cette nécessité de se regarder en dedans comme à la loupe, ce tête-à-tête prolongé avec soi-même le fatiguait, le troublait; il aimait mieux porter son regard plus au loin, dans le champ moins resserré de la métaphysique, sur le monde invisible extérieur. A ces hauteurs, rien ne le rebutait, tant il avait le don et la puissance d'abstraire et de généraliser. Les idées même les plus rebelles se classaient, se groupaient chez lui avec une docilité merveilleuse. Aussi, tout en suivant assidûment la marche expérimentale que nous traçait notre guide, il se lançait parfois, et pour son propre compte, à la poursuite de tous ces grands systèmes qui, sous des noms et en des temps divers, chez les anciens comme chez les modernes, depuis Athènes et Alexandrie jusqu'à Gœttingue et Kœnigsberg, ont tenté de percer le mystère de notre destinée et d'expliquer l'énigme de ce monde. Dans cette exploration, il procédait avec une sûreté et une rapidité de coup d'œil tout à fait singulières. C'était l'allure de son esprit que de marcher presque trop vite. Quand il lisait, au lieu de lire, il semblait deviner; sa pensée devançait ses yeux. Il eut donc bientôt parcouru le cercle entier de ces systèmes, et, l'examen fini, sa curiosité satisfaite, il n'en devint

que plus fidèle et plus fervent au spiritualisme, s'étant bien assuré que seule cette doctrine tient suffisamment compte de tous les élémens complexes et contradictoires qui constituent notre nature, et seule promet à l'homme, en dehors des lois encore plus sûres que promulgue la foi, une règle efficace, un point d'appui moral.

Je n'insiste sur ces premiers pas, sur ces préludes de jeunesse que parce qu'ils ont, à mon avis, exercé sur la vie entière de M. Duchâtel une influence décisive. C'est dans ce noviciat philosophique si sérieusement accompli que se sont comme élaborés les convictions et les principes qui devaient plus tard régler ses opinions et présider à tous ses actes. Profond sentiment du droit, libéralisme large et sincère, élévation, franchise, netteté, modération, tout dans sa vie procède de ce point de départ, et néanmoins, je le répète, sa vocation n'était pas là, il lui fallait toute autre chose que les abstractions de la philosophie; encore moins se fût-il accommodé au régime autrement abstrait des sciences exactes, bien qu'à certains égards il y semblât prédestiné. Dès l'enfance en effet, il calculait de tête avec une prestesse et une sûreté si étranges que d'illustres savans avaient tiré son horoscope et le tenaient d'avance pour grand mathématicien. Cette faculté, qui d'ordinaire n'apparaît chez certains enfans que pour s'évanouir dès qu'ils commencent leurs études et s'exercent à d'autres sujets, chez lui s'était perpétuée et jamais ne lui fit défaut; mais il avait pour s'en défendre d'abord un certain goût des lettres auquel il fut toujours fidèle, et qui, à l'époque dont nous parlons, était dans toute sa fraîcheur, grâce à des succès de collége d'un éclat encore tout récent. Déserter pour la géométrie et pour l'algèbre ces chefs-d'œuvre qu'il avait tant aimés et qu'il savait par cœur, jamais il n'y eût consenti; puis vint la psychologie, qui lui ouvrit des perspectives de tout autre nature, et enfin la meilleure sauvegarde contre tout penchant polytechnique était la qualité même de son esprit, le goût des faits réels, des vérités concrètes, l'instinct et le bon sens pratique, sa vraie supériorité. Déjà chez lui l'homme d'état se trahissait à son insu. Il se sentait comme attiré à se préoccuper du sort de ses semblables : le spectacle des sociétés humaines, les intérêts et les besoins des peuples, leurs décadences et leurs prospérités, les conditions de leurs progrès, de leurs conquêtes matérielles et morales, sollicitaient son attention. Ce fut seulement d'abord à l'étude du droit, du droit civil et du droit naturel, du droit moderne et du droit romain, à la législation comparée qu'il demanda des lumières; mais bientôt ses efforts et ses prédilections se concentrèrent sur une science plus spéciale, encore nouvelle en France, et déjà pleine de promesses, celle dont Adam Smith en Écosse, avant la fin du der-

nier siècle, avait jeté les bases, et que M. J.-B. Say commençait à importer chez nous.

Entre l'économie politique et l'esprit de M. Duchâtel, j'oserais presque dire que l'harmonie était préétablie. Personne ne pouvait mettre au service de ce genre de science des aptitudes plus variées, plus nécessaires et plus rarement unies. Les théories économistes ne sont pas tous les jours d'une lecture courante; il y faut une intelligence rompue aux abstractions, presque aux obscurités de la métaphysique, et d'un autre côté, pour qu'elles ne soient ni vaines ni dangereuses, il est bon que des notions précises, une observation rigoureuse des faits et de la réalité, en surveillent l'application et en contrôlent la justesse. Or ces deux conditions se rencontraient à point dans cet esprit tout à la fois pratique et généralisateur. Ce fut un jeu pour lui que de pénétrer à fond et de s'approprier les trois théories principales qu'avait accueillies l'Angleterre depuis un demi-siècle, et qui régnaient alors sous l'autorité de ces trois noms : Smith, Malthus et Ricardo. Il les analysa et les décomposa pour s'en assimiler la substance, les soumit aux vérifications les plus exactes et les plus répétées, n'en acceptant qu'avec réserve les conclusions systématiques, et ne prenant en sérieuse attention que les principes incontestables, ceux qui pouvaient un jour se prêter à des applications pratiques, si jamais parmi nous, en semblable matière, venaient à prévaloir quelques idées de liberté progressive et sagement calculée. Cette façon d'entrer dans ces questions était alors originale et personnelle à lui. En général on ne s'en occupait guère, et ceux qui les traitaient étaient ou d'absolus théoriciens professant la nécessité d'un libéralisme radical, ou des protectionistes intraitables et obstinés. Pour notre jeune économiste, le problème était tout différent : il l'abordait non pas en professeur, mais en homme d'action, sans transiger sur les points nécessaires, sans oublier les droits acquis, cherchant la paix entre ces deux extrêmes : grande netteté de principes, grands ménagemens des situations.

Et tout cela sortait de ses lectures et passait dans ses entretiens avec une facilité, une vivacité dont j'aime à me rappeler les moindres circonstances. Dès ce temps-là, nous commencions à bien peu nous quitter. L'attrait que j'avais senti pour lui avant de le connaître s'était accru, on le comprend, à mesure que je l'avais connu. Dès la première rencontre, chez Jouffroy, par un mouvement presque simultané, il était venu à moi lorsque j'allais à lui; puis nous nous recherchâmes de préférence à tous, et en bien peu de jours nos vies étaient unies : entre nos esprits et nos cœurs s'établissait cette confiance absolue que rien n'a jamais troublée. Nous avions pris un tel besoin l'un de l'autre, que bientôt les journées ne se pas-

saient plus guère sans que nous eussions échangé nos pensées, et cependant il s'en fallait qu'en toutes choses nous eussions mêmes goûts, mêmes besoins d'esprit. Notre terrain commun était la philosophie; tous deux, presque au même degré nous l'avions prise à cœur, et dans le champ des idées générales, sur les principes et sur les bases de la morale, de la politique, de la critique soit historique, soit littéraire, nous étions en si parfait accord que nous touchions presque à l'identité, tandis que nos vocations personnelles semblaient se tourner le dos, l'une se dirigeant à grands pas vers l'utile, l'autre essayant d'étudier le beau. Le côté pittoresque de l'histoire, les arts dans leur essence et leurs applications, telle était ma chimère; la sienne, ou, pour mieux dire, le but certain de ses efforts était l'esprit de gouvernement, la science sociale, et avant tout, disons le mot, la politique; mais c'est le grand secret des affections profondes et partagées que, même en de telles dissidences, on ne se tolère pas seulement, on s'entr'aide et on se complète. Tel ordre de faits ou d'idées dont peut-être à vous seul jamais vous n'auriez eu souci, il faut bien que vous y regardiez, si votre ami en fait son étude habituelle, s'il s'en occupe soir et matin. Vous n'en prendrez qu'une teinture, mais au moins vous pourrez en causer avec lui. C'est ce qui nous arrivait. Le peu que j'ai jamais su d'économie politique, je l'avais appris à son intention, et si plus tard, dans la vie des affaires, aux prises avec les questions de finance et d'administration, j'eus l'avantage de ne pas me sentir absolument novice, c'est que, moitié plaisir et moitié complaisance, je m'étais prêté sans cesse à le laisser m'en exposer le mécanisme et m'en montrer pratiquement les plus secrets ressorts. De son côté, il m'en offrait autant. Je lui sais encore gré de l'intérêt qu'il s'efforçait de prendre aux questions esthétiques qui me préoccupaient; mais non, j'ai tort, ce n'était pas un effort, rien ne lui était plus naturel et plus facile que de quitter par momens Malthus et Ricardo, les statistiques officielles ou les débats des chambres, pour s'élever à des régions plus éthérées, à cette sphère tout idéale où l'esprit cherche sa nourriture dans la contemplation du beau. Il était plus sensible qu'on ne le croyait communément, plus qu'il ne s'en doutait lui-même, au spectacle des belles choses, et je ne parle pas des beautés littéraires, dont il avait, je le répète, le sentiment le plus fin et le plus exercé, je vais jusqu'aux beautés plastiques, non sans reconnaître pourtant que les beautés de la nature le touchaient infiniment plus. Ces sortes d'impressions étaient chez lui d'autant plus vives qu'elles ne duraient jamais longtemps; la rapidité, l'abondance de son esprit le ramenaient presque aussitôt à son courant habituel; mais ces jets de lumière inattendue n'en ajoutaient pas moins un grand charme à sa conversation, déjà si attrayante, même quand il

s'enfermait dans son propre domaine. On peut dire qu'avec lui, quand on croyait le connaître le mieux, on conservait encore la chance d'heureuses découvertes. Ainsi je n'ai bien su tout ce qu'il valait vraiment que lorsque, après deux ans d'étroite intimité, nous entreprîmes en commun une assez longue promenade à travers la Suisse et la Haute-Italie. Ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une excursion banale à force de facilités était alors presque un voyage. Nous y passâmes plus de trois mois, toujours à pied, infatigables comme notre curiosité. Quel entrain, quelle ardeur cette vie nouvelle me révéla chez lui! Quelle soif de tout connaître, de tout comprendre, de critiquer parfois, mais encore bien plus d'admirer!

Nous avions débuté par une halte chez Jouffroy; pendant l'été, le professeur s'en retournait à ses montagnes, à son village des Pontets, petit amas de chalets et de maisons de bois groupés sur un pli du Jura, presque au sommet de cette longue chaîne aux formes arrondies et un peu monotones. C'étaient de modestes montagnes qui nous attendaient là, mais des tableaux de mœurs si curieux, si rares, d'une vétusté si charmante! J'ignore en quel état sont aujourd'hui ces populations pastorales; alors elles semblaient sortir de l'âge d'or. Sous le toit de notre hôte, ce n'étaient qu'habitudes presque patriarcales, et lui-même, dans cet intérieur, au cœur de sa famille, nous parut comme transfiguré. Son regard était plus profond, son expression morale plus élevée, plus pure : sans faire le professeur et sans parler philosophie, il nous donna pendant ce peu de jours des impressions, des souvenirs encore plus éloquens que ses meilleures leçons. Même fortune nous était réservée au terme du voyage. Près de Milan, dans la plaine lombarde, un ermitage presque aussi simple, une hospitalité non moins douce, nous pénétraient aussi de respect et d'admiration. L'auteur des *Promessi sposi* et d'*Adelchi*, le noble poète, le grand homme de bien, Alexandre Manzoni, sa mère, sa femme, ses nombreux enfans nous offraient le spectacle alors presque inconnu d'une vie toute chrétienne et pourtant libérale, pleine d'angoisses patriotiques et néanmoins sereine en dépit des rigueurs de la police autrichienne, alors au paroxysme de ses persécutions. Puis, dans un plus beau lieu, de l'autre côté des Alpes, nous trouvions d'autres illustrations et d'autres souvenirs. Coppet, encore tout plein de Mme de Staël, de sa pensée, presque de sa présence, Coppet, pour de jeunes esprits initiés aux idées que cette femme illustre avait si vaillamment servies, était attrayant par lui-même, il le devint encore tout autrement pour nous. Un indulgent accueil, d'aimables prévenances, l'occasion de trouver là réunis chaque soir, en face de ce beau lac, de ces majestueuses montagnes, des hommes tels que Sismondi, encore dans sa verdeur, Rossi, laissant déjà percer sous sa taciturne enve-

loppe les éclairs de son rare esprit, Fellenberg, Châteauvieux, bien d'autres que j'oublie, et avant tous les autres les maîtres de la maison, que fallait-il de plus pour que Coppet nous séduisît? On n'était pas meilleur, plus instruit, d'une bienveillance plus délicate que le baron Auguste de Staël et le duc de Broglie, dont l'attitude à la chambre des pairs, le tour d'esprit philosophique et le talent de parole excitaient toutes nos sympathies, le voir de près, autrement qu'à Paris, le faire causer tout à notre aise était pour nous un plaisir que nous faisait seul oublier le charme à la fois gracieux et sévère de son incomparable compagne, en qui la passion du bien n'éteignait pas l'esprit, pas même l'enjouement, et dont la beauté en quelque sorte séraphique était la moindre distinction.

On le voit donc, à ne parler que des personnes, nous avions fait riche moisson, et si je passais aux choses, que n'aurais-je pas à raconter! Mais je m'en garde bien : ce ne sont pas les lacs, les glaciers, les cascades, nos ascensions et nos exploits pédestres qu'il s'agit de célébrer ici; je n'insiste sur ce voyage que parce qu'il fut, je le répète, une occasion par excellence de voir sous des aspects nouveaux, de connaître encore plus à fond celui que j'essaie de peindre. Pour la première fois il prenait sa volée et sortait de la vie purement spéculative. C'était un commencement d'activité pratique où ses aptitudes naturelles ne pouvaient rester en défaut. Le gouvernement du voyage, la prévoyante direction des plans et des itinéraires, la comptabilité rigoureuse des deniers communs, toutes choses rentrant dans son ressort, il s'en acquitta sur-le-champ avec l'aplomb d'une expérience consommée, en même temps que, sans en avoir l'air, il amassait, chemin faisant, je ne sais combien de faits, de renseignemens, d'observations sur l'état du pays, des mœurs, de l'instruction, de l'industrie, de la richesse dans la république helvétique et dans chaque canton pris à part. Sagace, alerte, diligent, trouvant le temps de tout faire et de faire tout à point, le temps même de rêver, de disserter, de remuer des idées comme à Paris au coin du feu, puis tout à coup, en face de la nature, de rencontrer les mots les plus heureux et les plus pittoresques dans l'expression de ses mécomptes ou bien de ses surprises et de ses admirations, il était à la fois, pour tout dire, l'explorateur le plus insatiable, le causeur le plus fécond et le plus varié, le compagnon le plus commode à vivre et le plus attachant.

On sait que, même entre amis, c'est une épreuve qu'un long voyage. Ce genre de tête-à-tête continu et forcé n'est jamais chose indifférente; au bout d'un certain temps, il n'y a pas de milieu, ou l'amitié redouble, ou l'antipathie se déclare. Quant à nous, on le prévoit déjà, nous rentrâmes à Paris plus unis que jamais et plus nécessaires l'un à l'autre. Paris en ce moment, je devrais dire la

France, offrait un spectacle curieux. Pour la première fois depuis la restauration, le public tout entier semblait se prendre de confiance et d'espoir en son gouvernement. Si ce n'était pas la paix, c'était au moins un armistice. L'opposition avait mis bas les armes. Que s'était-il donc passé? Un règne avait pris fin pendant que nous courions les montagnes; un autre règne commençait, et, comme don de joyeux avénement, le nouveau roi, Charles X, venait d'abolir la censure. Nous trouvâmes nos amis en grand émoi de cette nouveauté. L'affranchissement de la presse leur ouvrait brusquement une carrière imprévue; ils étaient mis comme en demeure de rompre le silence et d'essayer leurs forces, de se créer sinon une tribune quotidienne et politique, du moins un moyen périodique d'émettre leurs idées et de parler au pays.

L'occasion s'en offrit bientôt. — Une petite feuille d'informations scientifiques, particulièrement destinée, comme l'indiquait son titre, *le Globe*, à des renseignemens de voyages et de géographie, venait d'être fondée sans bruit par M. Pierre Leroux, le même qui vingt ans plus tard devait jouer un rôle et acquérir un genre de célébrité que ses façons modestes et conciliantes n'auraient alors guère permis de prévoir. Il était lié depuis l'enfance avec un intime ami de Jouffroy, M. Dubois, professeur, lui aussi, et comme notre ami exclu récemment de sa chaire, esprit ardent et sensé tout ensemble, dont la verve bretonne se prêtait mal à l'inactivité. L'idée lui vint de transformer, d'accord avec M. Leroux, ce bulletin scientifique à peine éclos en un recueil philosophique et littéraire fondé sur les nouveaux principes de critique, sur les idées d'éclectisme spiritualiste dont Jouffroy, parmi nous, dans notre petit groupe, était l'inspirateur et le représentant. Celui-ci, comme on pense, prit à cœur l'entreprise, et, non content d'y travailler lui-même, demanda le concours de ses disciples les plus zélés. Ils accoururent à qui mieux mieux, et Duchâtel un des premiers, apportant pour son contingent une ample provision d'études sur l'économie politique. Chacun s'enrôla de la sorte selon ses aptitudes ou ses prédilections, et c'est ainsi que fut formée cette association intellectuelle qui pendant près de six années, non-seulement en matière de goût dans les régions de l'art, mais dans le champ de la législation, de la morale et de la science politique, combattit corps à corps les préjugés que la révolution, l'émigration, l'empire, avaient successivement enracinés chez nous. C'était un journalisme d'un genre à part, jusque-là sans exemple et depuis sans imitateurs, union désintéressée de jeunes gens à qui Goethe avait fait l'honneur, après les avoir lus, de les prendre pour des barbes grises, tandis qu'en France l'arrière-ban du XVIIIe siècle et le vieux public de l'empire les tenaient pour des étourdis. Trop théoriciens et théoriciens trop mesurés, trop raison-

nables, trop peu systématiques, trop peu passionnés pour devenir populaires dans le vrai sens du mot, les écrivains du *Globe* n'en avaient pas moins pris, pendant ces six années, en province aussi bien qu'à Paris, dans les plus humbles rangs des lettres comme dans les plus aristocratiques salons, une place considérable, et obtenu le succès le plus franc, le plus incontesté qu'une œuvre collective de ce genre eût jamais rencontré chez nous. En plein chaos romantique, dans cet amas d'idées confuses, de vagues aspirations, d'incomplètes doctrines, dont le public, faute d'y rien comprendre, commençait à se fatiguer, ils avaient apporté des principes d'ordre et de méthode, des jalons et des points lumineux, disciplinant en quelque sorte ou tout au moins coordonnant et régularisant les instincts novateurs qui entraînaient les esprits. De là leur influence. A force de lutter contre l'absolutisme de toute provenance et de toute couleur, de mettre incessamment en lumière les conditions essentielles de la vraie liberté, de la liberté pour tous, sans restrictions ni réticences, ils avaient fait de notables progrès dans l'œuvre malaisée d'acclimater chez nous cette virilité, cette indépendance d'esprit qui ne connaît que le droit et n'a pour la révolte pas plus de goût que pour la complaisance. Bientôt la digue allait se rompre sous le flot révolutionnaire imprudemment provoqué d'en haut; mais si cette tempête fut de courte durée, si l'ordre put renaître et la loi reprendre son empire sans recours à la violence, sans dommage pour la liberté, à qui le devait-on? L'histoire n'oubliera pas d'inscrire parmi les causes assurément diverses de cet apaisement l'influence exercée par *le Globe*, les semences de vrai libéralisme et de modération que les nouveautés de sa polémique faisaient germer depuis six ans.

Ce n'est pas m'être écarté de mon sujet que d'avoir parlé ainsi, presque en détail, de ce recueil et des services qu'il a pu rendre. Je ne sais rien en effet de plus étroitement lié dans mon souvenir, pendant la période dont il s'agit ici, que *le Globe* et M. Duchâtel: non que le jeune économiste fît de cette œuvre commune son affaire propre en quelque sorte, que de sa personne et de sa plume il y prît une part plus active que le plus grand nombre d'entre nous, ni même qu'il se mêlât d'en contrôler la marche et l'administration, d'empiéter sur les droits de la direction et de la gérance, il n'avait garde d'en prendre le souci; mais le succès moral de l'entreprise, l'opinion qu'on en pouvait avoir dans le public et dans les salons, les soins à se donner pour prévenir les objections et les critiques, la conduite à tenir pour concilier l'observation ferme et fidèle de nos principes avec les convenances d'une polémique modérée, tout cela lui tenait au cœur plus vivement qu'à personne. D'abord par caractère il prenait ardemment, presque avec véhé-

mence, tout ce qui lui inspirait un certain intérêt, ne réservant le calme et la tiédeur que pour les choses absolument indifférentes. Or rien ne l'intéressait plus que cette association, cette œuvre militante, où toutes ses convictions étaient en jeu. Il y trouvait une sorte de satisfaction provisoire au besoin d'activité pratique et de vie politique, à l'aptitude et au goût d'organisation qui était le fond de sa nature. Cette seule raison eût donc suffi pour qu'il portât à notre tentative un véritable attachement; un autre motif encore recommandait *le Globe* à sa sollicitude. C'était chose alors extraordinaire et contraire à tous les usages qu'un jeune homme vivant dans le monde, dans un monde d'élite, dans la haute société, prît une part assidue à la rédaction d'un journal. Il n'y avait qu'un moyen de justifier l'innovation et de réduire au silence la routine et le préjugé : ce moyen était le succès, le succès sans conteste et surtout de bonne qualité. Aussi chaque fois que dans nos colonnes paraissait un travail remarqué et bien accueilli, comme il s'en réjouissait pour l'honneur du drapeau! C'était vraiment pour lui un succès personnel, tandis qu'il ressentait une sorte de souffrance, et ne cherchait pas à le dissimuler, quand par hasard, au milieu des querelles que soulevaient dans la presse les questions littéraires, il arrivait que notre polémique, s'échauffant un peu trop, semblât pour un instant perdre ce ton de parfaite urbanité dont le public, non moins que les salons, sentait alors encore le prix, et ne pardonnait guère qu'on abrogeât l'usage. Aussi ce n'était pas un de nos moindres gages de succès que les sages exigences de notre ami et sa persévérance à nous faire éviter cette sorte d'écueil.

Mais de tous les services qu'il avait à nous rendre, le plus précieux, le plus réel, était sa collaboration. Grâce à lui, *le Globe*, dès ses débuts, avait donné à ses lecteurs sur l'histoire et sur la théorie de l'économie politique des notions aussi neuves que complètes et solides. On n'imagine pas de quelle sorte d'apprentissage notre public français avait alors besoin pour s'initier à cette science qui ne court pas les rues, même encore aujourd'hui, mais dont chacun connaît au moins l'objet, et sait ou croit savoir les premiers élémens. Il s'en fallait qu'on en fût là en 1825. L'antipathie de l'empereur Napoléon Ier pour toute espèce de théories s'était naturellement étendue aux théories économiques, et c'est un fait certain, si prodigieux qu'il soit, la seconde édition du traité de M. J.-B. Say, de ce livre purement didactique et parfaitement inoffensif, qui n'avait d'autre crime que d'importer en France les découvertes d'un homme de génie dont s'honorait l'Angleterre, la police impériale en avait interdit la vente. Ce n'était donc pas seulement l'indifférence des sujets, c'étaient les rigueurs du maître qui avaient presque étouffé cette science dès son berceau. Même sous la restauration, lorsque

rien ne gênait plus son essor, elle semblait encore engourdie, et elle avait grand besoin de réparer le temps perdu. C'est le service qu'allaient lui rendre les articles publiés par *le Globe*. Un exposé sommaire, philosophique et néanmoins d'une clarté parfaite servit de préambule à ces études. Le but, les divisions, les lois essentielles de l'économie politique considérée sous ses diverses faces, se trouvaient là nettement expliqués, et un tableau rapide déroulait toutes les conséquences que les sociétés modernes ont droit d'attendre de ces doctrines bien comprises et bien appliquées. Tout cela était dit simplement, avec une élévation et une fermeté de vues singulières; puis l'auteur, sortant des généralités, abordait les questions elles-mêmes, et avant tout l'histoire de ces questions. Il rendait amplement justice à la précoce initiative de nos économistes français du XVIIIe siècle, mais renonçait à toute prétention de faire ni de Quesnay ni de ses disciples les fondateurs de la véritable économie politique, ne les considérant que comme d'intelligens et utiles précurseurs, et, d'accord avec nos voisins, n'attribuant l'honneur de la féconde découverte qu'à leur philosophe écossais, à l'auteur de l'*Essai sur la richesse des nations*. Le nom et les travaux d'Adam Smith n'étant pas inconnus en France grâce à M. J.-B. Say, il n'y avait pas lieu de s'appesantir longtemps sur ces notions premières, déjà classiques en Angleterre et chez nous à peu près acceptées; c'était particulièrement aux travaux plus récens et complétement ignorés de notre public, notamment aux traités de Malthus et de Ricardo, que les efforts du jeune écrivain devaient s'attacher de préférence. Cette partie de sa tâche, de beaucoup la plus difficile, fut celle aussi où les dons de son esprit se révélèrent le mieux, et qui attira le plus l'attention. Rien de plus compliqué, de plus aride et d'une démonstration plus laborieuse que la théorie de Malthus sur le *principe de la population*, si ce n'est peut-être celle de Ricardo sur *le revenu de la terre*. Ces deux maîtres ont par ces deux systèmes acquis une illustration scientifique égale à celle d'Adam Smith; mais les problèmes qu'ils se sont proposés étaient d'une nature infiniment moins accessible au commun des lecteurs que ceux qu'avait traités leur illustre devancier. L'analyse et les commentaires qui en furent donnés par *le Globe* portaient dans ce dédale de statistique tant d'ordre et de clarté que le public ne s'en effraya pas, et même y comprit quelque chose, pendant que les savans et les gens du métier reconnaissaient tout d'une voix chez le commentateur une sorte de supériorité fondée sur la qualité rare et du savoir et de l'esprit. Je me souviens qu'un homme de grande expérience, né avec le génie des questions financières, et, par une contradiction piquante, à la fois peu versé dans la métaphysique des théoriciens économistes et néanmoins grand amateur de toute nouveauté favorable

aux besoins de la société moderne, M. le baron Louis, fut si charmé de rencontrer un guide qui lui faisait commodément franchir les défilés abrupts du système de Ricardo, qu'il n'en tarissait pas d'éloges. Il voulut voir et complimenter l'auteur de ces articles, ou plutôt il voulut le revoir, car il l'avait connu enfant, et de ce jour on peut dire qu'il ne cessa d'avoir les yeux sur lui, de faire à son sujet les plus brillantes prophéties, et de lui témoigner un attachement et une estime dont les preuves publiques ne devaient pas tarder à se produire.

Ce fut après avoir terminé la série de ses études insérées dans *le Globe* que M. Duchâtel rencontra l'occasion de reprendre à nouveau une des questions traitées par lui d'une façon sommaire à propos des travaux de Malthus, et d'en faire le sujet d'un mémoire ou plutôt d'un volume plus étudié et de plus longue haleine que tout ce qu'il avait écrit jusque-là. Il s'agissait de la question de la *charité* considérée dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures. L'Académie française, sortant de ses habitudes ou plutôt usant par *interim* des anciennes attributions de la classe des sciences morales et politiques, supprimée depuis 1816 et non encore ressuscitée, avait mis au concours cette question de la charité, sans interdire aux concurrens de la traiter sérieusement, scientifiquement, pour elle-même, et non pour en faire un texte de littérature et d'éloquence. Il est vrai qu'au moment suprême, craignant de se commettre vis-à-vis des économistes de profession et sentant sa propre incompétence, l'Académie ne se hasarda pas à décerner le prix. Ce fut donc le public qui devint juge du concours. Le travail de M. Duchâtel une fois publié reçut, malgré la nouveauté des idées qui s'y produisaient, l'accueil le plus empressé, et fut placé au rang qui lui appartenait. Pour certains philanthropes, cette doctrine, qui dans l'intérêt bien entendu des pauvres trace des bornes à la charité, surtout à la charité publique, qui, par amour pour ceux dont le travail est l'unique moyen de vivre, oppose à leurs penchans de sévères et prévoyans conseils, ne pouvait guère manquer de passer pour cruelle, et c'est bien à cette considération qu'en s'abstenant l'Académie avait surtout cédé; mais tel est le sentiment sérieux et vraiment charitable qui, sous l'écorce scientifique, se trahit dans tout cet écrit, c'est si bien à l'amélioration, à l'affranchissement, à la dignité morale des plus humbles et des plus malheureux que l'auteur entend travailler, tout cela est de si bonne foi, les démonstrations sont si claires et si pertinentes, que l'impression qui en reste au lecteur, bien loin d'être pénible, est douce et consolante. Vingt ans plus tard, de prétendus réformateurs proposaient un moyen plus sommaire d'en finir avec la pauvreté; ils ne voulaient pas moins que reconstruire à neuf l'ordre social, et persua-

daient au peuple que personne avant eux n'avait seulement songé à soulager ou à guérir ses plaies. Leur impuissante panacée ne fait-elle plus de dupes? Je n'en voudrais pas répondre; mais ce qui est bien certain, c'est qu'en dépit de tous les rêves, de toutes les chimères que peut forger l'esprit humain, quels que soient les futurs triomphes de la démocratie, il y aura toujours en ce monde des masses innombrables obligées de travailler pour vivre, et que les seuls moyens d'améliorer leur condition seront toujours, sauf quelques différences d'application et de détail, ceux dont le jeune auteur du mémoire sur la *charité* recommandait modestement l'emploi, c'est-à-dire la juste élévation des salaires et la prudence individuelle, la prévoyance des travailleurs.

C'était en 1829 qu'avait paru la première édition de l'*Essai sur la charité*. J'insiste sur la date. Pour l'auteur et pour ses amis, pour toute notre cohorte du *Globe*, les circonstances venaient de prendre un caractère étrangement nouveau, et nos idées un tout autre courant. De 1824 à 1827, jusqu'au moment des élections qui renversèrent M. de Villèle, la politique ne nous avait préoccupés qu'en perspective, pour ainsi dire, et même à distance assez longue. Nos opinions n'étaient représentées à la chambre, dans le petit groupe de l'opposition, que par deux ou trois personnes tout au plus, et le pays semblait plongé dans un tel sommeil que toute sollicitude politique était pour nous plutôt une abstraction qu'une réalité. Pendant ces trois années, nous n'étions pas sortis de notre camp philosophique et littéraire, du pur domaine des idées, ne poursuivant que notre guerre aux préjugés et aux routines. La grosse affaire en ce temps-là était le succès ou la chute de ceux qui, voulant passer du précepte à l'exemple, se hasardaient sur nos théâtres à heurter les traditions reçues. Ces tentatives, pour la plupart, laissaient beaucoup à désirer; mais, par esprit de corps, il n'en fallait pas moins leur prêter assistance, et personne, à coup sûr, n'apportait à l'accomplissement de ce devoir de solidarité plus de bonne grâce et d'entrain que notre économiste. Autant, la plume en main, il se tenait de parti-pris dans les limites de son propre domaine, autant sa conversation était d'humeur plus vagabonde et ne se refusait aucune incursion sur le terrain d'autrui. Théâtre, poésie, roman, histoire, philosophie, tout lui servait de texte à de piquantes revendications en faveur des franchises du goût et de la pensée. Sans dire un mot de politique, il ne cessait de réclamer le juste et loyal exercice du principe de liberté.

Dès 1827, il ne s'en tint plus là : tout était bien changé; les événemens l'avaient lancé, comme toute notre phalange, en pleine vie publique. On sait quel retour d'opinion, quel prompt réveil venait

de se produire en France. Malgré notre âge, bien que les moins jeunes d'entre nous dussent, d'après la charte alors régnante, attendre encore près de quinze ans avant de songer pour eux-mêmes à la vie politique, nous ne pouvions assister en spectateurs oisifs à ce généreux mouvement. Nous l'avions même en quelque sorte aidé et presque provoqué. Le projet de dissoudre la chambre avant l'expiration du mandat septennal n'était alors connu qu'à Paris et de bien peu de gens. La France n'en avait pas soupçon. Que faire pour la mettre en éveil? Les journaux ne pouvaient rien dire : on avait tout exprès, pour s'assurer de leur silence, rétabli récemment la censure. Quelques-uns d'entre nous conçurent l'idée d'une association qui, à défaut de journaux, au moyen de brochures, tiendrait en garde les électeurs. En quelques jours, tout fut organisé : des nuées de petits écrits pleins de conseils et d'avertissemens, portant tous cette même devise : *aide-toi, le ciel t'aidera*, se répandirent d'un bout à l'autre du royaume avec un ensemble et une rapidité dont on ne peut s'étonner assez quand on pense aux imparfaits moyens que nous avions à notre usage. Chacun s'y mettait de cœur. Le dévoûment suppléait aux ressources. L'œuvre était entraînante et rassurante tout à la fois. Marcher à la conquête de droits si clairs et si incontestables sous la conduite de chefs expérimentés, d'un royaliste aussi fidèle, d'un esprit aussi droit et aussi profond que M. Royer-Collard, c'était faire de l'opposition en sûreté de conscience. La marge semblait si grande avant d'en venir aux imprudences et aux sérieux dangers! Néanmoins quand le but fut atteint au-delà de tout espoir, quand, après les élections générales et les réélections partielles, il devint évident que la chambre nouvelle donnait les garanties les plus réelles aux amis les plus exigeans d'une liberté sagement progressive, la mission de notre société, jusque-là légale ou tout au moins irréprochable, avait perdu sa raison d'être. D'après nos propres prévisions, nous n'avions plus qu'à nous dissoudre. C'était l'avis que Duchâtel avait émis tout des premiers, et qu'il fit prévaloir parmi nous. Seulement nous n'étions plus les maîtres de notre œuvre. L'association d'abord conçue, organisée et dirigée par nous, avait, chemin faisant, ouvert ses rangs à bien des membres d'origine diverse et de couleurs plus ou moins disparates. Il y en eut qui, trouvant là des cadres tout formés, des relations établies, tout ce qui constituait une société agissante et prospère, ne voulurent pas s'en dessaisir, espérant en tirer parti à d'autre fin que d'éclairer des électeurs. De là entre eux et nous de profonds désaccords suivis bientôt d'une rupture. Nous nous quittâmes, non sans prévoir qu'à l'avenir plus d'une fois encore nous prendrions ainsi des routes opposées.

Et je ne parle là que de cette fraction de la jeunesse libérale qui n'a-

vait pour la liberté et pour les institutions constitutionnelles qu'un amour apparent et tout de circonstance, qui au fond ne comprenait et n'aimait que la force, ne voulait que le triomphe de ses propres idées, sans respect de ceux qui en professaient d'autres; parti violent, impatient, où se confondaient pêle-mêle et des bonapartistes déguisés et des républicains obstinés naïvement fidèles au comité de salut public, les uns comme les autres ennemis-nés de tout gouvernement soucieux des droits de tous, les uns comme les autres s'arrogeant sans raison le titre de libéraux. Qu'entre eux et nous la dissidence fût profonde, qu'elle dût éclater, c'était dans l'ordre; mais par malheur là ne se bornaient point les germes de division qui commençaient à poindre et menaçaient l'avenir. Dans les rangs même des plus sincères amis des institutions libres, un pénible problème divisait les esprits. Les uns, même en dehors de toute question de sentiment et de fidélité chevaleresque, sans affection pour les personnes, sans lien d'aucune sorte avec la maison de Bourbon, par pur amour de la vraie liberté, pensaient que la meilleure chance, le moyen le plus sûr d'en fonder parmi nous le règne était de ne pas rompre avec le droit séculaire de l'ancienne monarchie, qu'il y avait dans ce droit consacré par le temps une base d'autorité que rien ne pouvait suppléer, et sans laquelle tout établissement libéral serait précaire et contesté, qu'il fallait tout au moins user d'égards et de patience, résister sans détruire, atténuer plutôt qu'envenimer la guerre, et surtout ne pas la provoquer; d'autres, non moins sincères dans leur attachement aux institutions libres, mais convaincus que jamais on n'obtiendrait non-seulement du roi Charles X, mais de tout prince régnant par droit héréditaire, la franche reconnaissance et la fidèle observation d'un pacte constitutionnel, soutenaient que c'était perdre son temps que d'en poursuivre la chimère, qu'il fallait prendre son parti, et saisir la première occasion de fabriquer du même coup le pacte tel qu'on l'entendait, et le monarque tel qu'on le souhaitait pour que la foi jurée fût à coup sûr obéie. En un mot, marchant au même but, la monarchie constitutionnelle, on se traçait pour l'atteindre deux routes opposées, l'une franchement légale, l'autre révolutionnaire. Je n'ai pas besoin de dire duquel de ces deux systèmes *le Globe* était l'organe; quant à l'autre, après s'être habilement produit pendant deux ou trois ans dans des feuilles diverses qui lui ouvraient passagèrement leurs colonnes, il eut à son tour un organe entièrement à lui, et vers les derniers jours de 1829 inaugura *le National*.

L'esprit du *Globe*, l'esprit du *National*, ce n'était pas là seulement un désaccord de circonstance, un accident de polémique éphémère, c'étaient deux façons de voir et de sentir en politique dont les contradictions devaient survivre même à la chute de l'ancienne

royauté, et perpétuer, pendant les laborieux efforts de la royauté nouvelle, dans les rangs de ses meilleurs amis, une sorte d'antagonisme plein de regrettables conséquences. Si le bonheur avait voulu que le droit héréditaire, mieux avisé, plus éclairé, au lieu de justifier comme à plaisir les prévisions du *National*, eût pris confiance en ce libéralisme qui souhaitait son maintien, si les transactions nécessaires que réclamait la partie saine et modérée de la nation n'avaient pas révolté et exalté ce prince infortuné qu'un élan de conscience irréfléchi poussait tête baissée vers l'abîme sans qu'il en soupçonnât la profondeur ni même la réalité, peut-être aurions-nous vu s'affermir peu à peu et posséderions-nous en toute plénitude ces nobles institutions sans lesquelles les sociétés modernes sont déchues désormais de toute dignité, de tout repos, de toute prospérité, inestimable bien que nous nous sommes laissé ravir dans un accès d'appréhensions puériles, et dont la revendication devient pour nous un devoir nécessaire en même temps qu'un obscur et laborieux problème.

Mais à quoi bon les utopies et les regrets? Ne sait-on pas que vers les premiers jours d'août 1829 le sort en fut jeté? *Le Moniteur* enregistra ce changement de cabinet, cette résolution dont tout le monde parlait depuis six mois et à laquelle personne ne voulait croire, véritable défi, désolant pronostic d'une lutte inévitable. La session était close; ces ministres nouveaux, dont les noms seuls semblaient une menace, eurent beau ne rien dire et presque ne rien faire, l'émotion ne se calma point. Jusqu'à l'issue fatale, pendant toute une année, la France fut dans cet état de stupeur et de fièvre, dans ce malaise et cette angoisse qui précèdent un violent orage. L'impression m'en est encore présente et ne saurait s'effacer, pas plus que je n'oublie la tristesse et les pressentimens, j'ose dire prophétiques, qui, à la nouvelle de cette incalculable faute, avaient comme envahi, sans qu'il parvînt à s'en défendre, l'ami dont nous parlons ici.

Personne assurément n'était moins engagé que lui, soit d'affection, soit de reconnaissance, soit même seulement par les liens de famille et de monde, à la fortune de cette noble race qui se trouvait lancée en de telles aventures, et ce n'étaient ni sa jeunesse, ni ses opinions, plutôt vives que timides, bien qu'au fond modérées, qui se seraient troublées à l'idée d'une lutte du moment que la violation d'un droit lui en eût démontré la triste nécessité; mais la justesse et la lucidité de son intelligence lui révélaient à point nommé ce que ce fatal coup de tête allait coûter et à la liberté et à ce pays qu'il aimait tant. Quelle que fût l'issue de la lutte, soit le divorce si la résistance triomphait, soit l'union contrainte si force restait au pouvoir, il voyait dans cette rupture en perspective plus

qu'un sujet de juste appréhension, la perte d'une ancienne espérance. C'est en effet un autre souvenir dont la trace m'est restée vivante que sa joie instinctive et comme involontaire lorsqu'à Lausanne, cinq ans auparavant, on nous annonçait de France les premiers pas du nouveau roi montant au trône, cette censure abolie, ces avances habiles, ce début libéral. « Voici donc un moment où la réconciliation va devenir possible, écrivait-il alors (le 5 octobre 1824). Je ne saurais dire combien en théorie je serais heureux que la question de la dynastie fût définitivement résolue, et que la lutte n'eût plus à s'établir que sur la marche de l'administration, comme en Angleterre, sans hostilité de la nation contre la famille régnante, ni de la famille régnante contre la nation. La fortune met l'occasion entre les mains du nouveau roi, c'est à lui de la saisir... La question de la dynastie vidée, un point de départ commun devient possible, condition nécessaire de toute fondation stable... » On voit avec quelle sagacité cet esprit de vingt et un ans appréciait le bienfait d'une dynastie hors de cause, quel espoir il en avait conçu, et de quel œil il devait accueillir ce ministère du 9 août 1829, cette déclaration de guerre qu'aucune conciliation, aucun accommodement ne pouvait plus prévenir. De part et d'autre, la confiance était morte, et la force était le seul arbitre qui désormais devait tout décider. Aussi bientôt la crise alla se précipitant. De rudes, mais sincères remontrances provoquèrent un appel au pays; puis, lorsque le pays eut confirmé les remontrances, le malheureux monarque, accomplissant sa destinée, lança son fatal défi, et la monarchie disparut.

Au lendemain de la catastrophe, que devait faire un jeune homme respectueux envers le malheur, mais fidèle avant tout aux institutions libres qu'il convoitait pour son pays? Ce n'était plus le temps des paisibles études, des controverses spéculatives, des théories philosophiques; l'esprit de révolution, ivre de sa victoire, ne se contentait pas d'avoir vengé la charte, il voulait la détruire; les idées constitutionnelles, les libertés publiques greffées sur la monarchie lui étaient odieuses non moins que la royauté même, et il entendait bien s'en délivrer du même coup. Le devoir était donc, pour la jeunesse libérale, de rompre avec cet esprit et de grossir les rangs de ceux que la société appelait à sa défense, et qui pour s'abriter venaient d'improviser une royauté nouvelle, seul simulacre de monarchie qui pût se soutenir encore. Sans doute il eût mieux valu qu'un compromis fût possible, qu'on pût laisser intact le droit héréditaire, le fondement traditionnel, et n'imposer au dévoûment du prince appelé à gouverner qu'une charge temporaire, une simple régence; mais cet expédient, facile en apparence quand on y pense après coup, n'était au moment même qu'une pure utopie. Il faut n'avoir pas vu ces terribles journées, il faut ne pas savoir combien la France

est incapable, dès que son sort est en jeu, de se donner le temps de réfléchir et de laisser en suspens, seulement pendant douze heures, sa confiance et son espoir, pour supposer que l'établissement d'une régence, c'est-à-dire, en réalité, le rétablissement du principe qui venait d'être vaincu, pût être seulement tenté au lendemain des trois journées. En s'obstinant à ce parti moyen, on risquait de tout perdre, on laissait à la démagogie le temps de faire un coup peut-être irréparable. Il n'y avait de possible qu'une résolution soudaine, une situation tranchée, une responsabilité complète, irrévocable, et ce n'était pas l'ambition d'un homme, c'était le sentiment de la conservation surexcité chez tout un peuple qui se refusait aux demi-mesures et aux atermoiemens. Aussi, tant que la sécurité, à peu près rétablie, n'eut pas comme effacé le souvenir du péril social, ce fut à qui remercierait le prince de s'être résigné au rôle ingrat qu'il avait dû subir. *Le Moniteur* est là pour témoigner de ces adhésions qui aujourd'hui nous étonnent, et certaines paroles prononcées devant la chambre des pairs par les plus honorables et les plus dévoués royalistes démontrent à quel point la royauté nouvelle était l'œuvre de tous et l'œuvre nécessaire. Le même mouvement irrésistible qui devait vingt ans plus tard appeler au pouvoir le prince aujourd'hui régnant s'était produit, au lendemain de 1830, en faveur du roi Louis-Philippe, et si le procédé dont l'empereur Napoléon Ier s'était servi deux ou trois fois en pareille circonstance, si le suffrage universel n'eût pas alors, près des vrais libéraux, paru comme entaché d'une sorte de charlatanisme, s'il n'eût pas eu l'apparence d'un expédient peu sérieux, peu sincère et peu digne, et que dans chaque commune chaque citoyen eût été appelé à déclarer si, oui ou non, il entendait que la royauté nouvelle continuât son œuvre et protégeât contre les démagogues l'ordre public menacé, soyez certain que les voix dissidentes n'eussent pas été moins rares qu'en 1851.

Pourquoi ne pas le dire? cette formalité, bien qu'illusoire et peu démonstrative aux yeux des gens sensés, n'en a pas moins manqué à ce gouvernement. Elle lui aurait rendu de notables services. En rappelant par chiffres incontestables ce qui devait s'oublier si vite, l'assentiment universel des premiers jours, elle lui aurait prêté, surtout vis-à-vis des masses, un grand moyen de force, un argument qui aurait fermé la bouche à bien des agresseurs, et à défaut du temps, qui seul consacre les pouvoirs nouveau-nés, elle eût donné à celui-ci la plausible apparence d'une consécration populaire. Il ne faut pas croire qu'on puisse impunément être toujours sincère et n'aimer que la vérité. La royauté nouvelle avait des conseillers qui songeaient trop au fond des choses. Pour réussir dans les affaires humaines, il faut, si honnête qu'on soit, penser à l'apparence et songer aux effets d'optique. Parmi ces conseillers, ceux

même qui professaient les principes de la gauche et qui croyaient de cœur et littéralement à la souveraineté du peuple, n'insistèrent que très faiblement pour cette convocation des comices, et ceux qui n'admettaient, philosophiquement parlant, d'autre souveraineté que celle de la raison, les *doctrinaires*, comme on les appelait alors, n'eurent pas même la pensée qu'on pût sérieusement chercher la moindre force dans cette comédie. Il n'en fut donc question au conseil que pour passer outre aussitôt; mais je tiens à consigner ici qu'à ce moment même, vers le milieu d'août, l'instinct de Duchâtel ne lui fit pas défaut et qu'il entrevit clairement l'occasion qu'on laissait échapper. Combien de fois, vingt ans plus tard, en face de ces millions de votes dont un autre pouvoir tirait si grand parti, ne m'a-t-il pas rappelé nos causeries de 1830, les regrets dont il m'avait fait part, et combien il eût été facile et probablement profitable à la naissante royauté de ne pas s'en fier seulement aux théories même les plus vraies et les plus scrupuleuses, et, sauf à se permettre une réminiscence impériale, ou, si l'on veut, un plagiat, d'acquérir le bénéfice de cette sorte de baptême!

Après tout, si dans le trouble des premiers momens le savoir-faire fut en défaut, si ces esprits profonds et supérieurs que consultait la nouvelle monarchie n'avaient pas une parfaite entente de la fibre populaire, il y avait chez eux quelque chose d'infiniment plus rare, et que Duchâtel, s'il eût fallu choisir, aurait prisé fort au-dessus, je veux dire un sincère et courageux désir de maintenir envers et contre tous, quoi qu'il pût arriver, les droits de la liberté légale. C'était là, au lendemain d'une catastrophe, en face de passions déchaînées, aussi sourdes qu'aveugles, et que la force seule semblait pouvoir dompter, c'était une conception hardie, originale, sans exemple dans nos fastes révolutionnaires, et qui suffit à l'éternel honneur de ce gouvernement. Ce qu'il a dépensé de dévoûment, d'intelligence, de généreux efforts pour ne pas tomber dans l'ornière de 91, pour retrouver, avec l'expérience de plus, les premières traces de 89, pour soutenir en un mot cette gageure périlleuse, si près d'être gagnée, d'une révolution jalouse des droits de tous, aimant la liberté même après la victoire, et la sauvant à ses dépens, personne aujourd'hui ne s'en doute, ou n'y prête une sérieuse attention.

C'est à cette œuvre que Duchâtel allait lier sa vie : nous l'y suivrons pendant dix-huit années, sans nous étendre outre mesure, mais sans rien négliger pour reproduire au vrai la part qu'il y a prise et la trace qu'il y a laissée.

II.

Nous sommes sur une scène et dans une atmosphère absolument nouvelles. Ce rôle, si commode, si dégagé, si doux, de redresseur

d'abus, de frondeur, de critique, ce rôle d'opposition, le voilà terminé; il faut endosser le harnais de misère, la pratique, la responsabilité. En général dans ce pays de France, et aujourd'hui plus que jamais, après un sommeil de vingt ans, la jeunesse qui se mêle de politique oublie complétement que du soir au matin, par une bourrasque imprévue, elle a toujours la chance de voir, en un clin d'œil, s'écrouler ce qui existe, ce qu'elle blâme, ce qu'elle attaque, et s'élever ce qu'elle rêve, par conséquent d'être prise au dépourvu, d'être appelée à la manœuvre sans en savoir le premier mot, et de ne pouvoir fournir, pour diriger le gouvernail, que des mains inexpérimentées. Où sont-ils ceux qui sérieusement s'exercent par avance aux fonctions qu'ils pourraient remplir, qui s'enquièrent des moyens de corriger ce qu'ils censurent, avides de détails et de notions pratiques non moins que de théories et de généralités? Ces aptitudes de précaution étaient rares il y a quarante ans au moins autant qu'elles le seraient demain : aussi les plus habiles et les plus avisés furent eux-mêmes, au premier abord, étrangement novices, et la transition entre les deux régimes ne s'opéra qu'au prix de longs apprentissages et d'assez nombreux pas de clercs. C'était donc quelque chose de rare au dernier point et dont on aurait cité à peine un autre exemple, parmi les nouveau-venus dont l'inexpérience sautait à tous les yeux, qu'un praticien consommé sachant *ex professo* ce qu'il y avait à faire, comme s'il n'eût de sa vie donné son temps à autre chose. Tel était Duchâtel au lendemain de 1830. Un administrateur en fonctions depuis longues années n'aurait pas mieux connu les rouages de l'administration que ce critique et ce théoricien. Son entrée au conseil d'état comme conseiller en service ordinaire n'étonna donc personne parmi ceux qui le connaissaient, et fut à l'instant même, dès qu'on le vit à l'œuvre, tenue pour légitime par ceux qui l'ignoraient encore. Et ce n'était pas tout que de siéger comme conseiller d'état à l'âge où d'habitude on devient auditeur, l'innovation principale était que ce conseiller de vingt-sept ans eût pris rang, dès ses premières paroles, presque de pair avec les chefs et les oracles du conseil, les Allent, les Berenger, les Fréville. Une juste déférence, une respectueuse curiosité, entouraient, comme on sait, dès qu'ils ouvraient la bouche, ces nobles vétérans, ces répertoires vivans des traditions administratives. Ceux surtout qui ne siégeaient là que de la veille, et qui, de quelque grade qu'on les eût décorés, avaient encore tant à apprendre, ne se lassaient pas d'écouter cette imperturbable abondance d'exemples, de précédens, de décisions, d'arrêts, de notions précises et sûres qui faisait le fond de ces improvisations. Eh bien! ce même caractère d'autorité et d'expérience, mêlé à un tour d'esprit et à des aperçus plus hardis et plus jeunes, s'était produit

dans les paroles du nouveau conseiller d'état dès les premières fois qu'il avait opiné; on l'avait pris pour un ancien, l'illusion était complète. Il y avait à l'entendre même profit, même sécurité. Lui aussi semblait porter dans sa mémoire le *Bulletin des Lois* tout entier, n'hésitant et ne bronchant jamais ni sur les faits ni sur les dates, toujours armé de preuves jusqu'en ses moindres assertions. On comprend qu'il n'avait fallu ni brigues ni patrons pour l'introduire, malgré son âge, en situation si haute. C'était son droit en quelque sorte. Le duc de Broglie, alors ministre de l'instruction publique et en même temps chef du conseil d'état, n'avait eu nul besoin des souvenirs de Coppet et de l'affectueuse intimité qui s'en était suivie pour provoquer cette nomination et en faire signer l'ordonnance. Tous ses collègues à l'envi, et le baron Louis plus encore que tout autre, en mémoire des articles du *Globe*, lui en auraient disputé l'idée. Ce qui ressortait d'ailleurs, même aux yeux les moins exercés, de ces débuts d'un éclat insolite, c'est qu'ils n'étaient que le prélude de destinées plus hautes. On sentait qu'éloigné pour trois années encore de l'enceinte législative, faute d'avoir trente ans, il n'y serait pas plus tôt entré que l'horizon s'élargirait pour lui, et qu'il était de ceux qui deviennent ministres en quelque sorte forcément, sans même avoir besoin d'en montrer le désir, par cela seul qu'on les voit prêts et comme équipés d'avance pour la conduite et le débat des plus grandes affaires.

D'où lui venait ce privilége? Il n'y aurait vraiment pas justice à n'en faire honneur qu'à lui seul, ni même aux heureux dons qu'il avait reçus du ciel. Une équitable part doit être faite à la tendre sollicitude qui depuis sa naissance avait veillé sur lui et tout prévu, tout disposé pour ajouter encore à ces dons de nature. Je parle d'une mère, deux fois sa mère en vérité, puisqu'elle l'avait fait vivre à force d'art, de soins, de dévoûment, au milieu des dangers dont un développement trop hâtif du cerveau avait menacé son enfance. Cette mère fondait sur son fils des espérances sans limites. Elle avait foi, une foi absolue en sa supériorité, et en lui cultivant l'esprit avec réserve, pour ménager ses forces, elle savait semer à coup sûr. C'était une rare personne, joignant à l'esprit le plus droit, au cœur le plus généreux, une imagination pleine de charme et d'imprévu. Sur son visage, au temps où je commençai à la connaître, vers le milieu de la restauration, on retrouvait les traces encore récentes d'une grande beauté, et je ne sais quelle noblesse naturelle dont le premier aspect, tant soit peu solennel, ne cachait qu'affectueuse bonté. Peu de femmes ont reçu avec cette largesse l'instinct délicat de la vie et des manières du monde, cet art qui se devine et ne s'enseigne pas. Introduite dès sa première jeunesse dans une cour où se heurtaient les façons les plus dispa-

rates, l'élégance enjouée, simple, aisée et raffinée pourtant du véritable ancien régime, les airs de parvenus, la morgue hautaine et parfois burlesque du nouveau, Mme Duchâtel s'était approprié les traditions anciennes, non sans les rajeunir d'une sorte de grâce et d'affabilité qui lui était particulière. A l'époque dont nous parlons, sans avoir oublié le temps où son mari s'était acquis une grande situation pour avoir, avec une fermeté sagace, fait sortir du chaos et fondé sur les bases qu'elle conserve aujourd'hui l'administration des domaines, cette colonne principale de notre système financier; sans avoir oublié non plus qu'elle-même elle occupait à cette cour une grande charge honorifique, conservant au fond de sa mémoire comme un poétique éblouissement des grandeurs de l'empire et un certain respect des illusions qu'elle en avait gardées, elle n'en était pas moins parfaitement convaincue que c'était à d'autres temps, à d'autres destinées qu'elle devait préparer ses deux fils, qu'un grand pays comme le nôtre ne jouerait plus le triste jeu de se donner ainsi tout entier à un homme, que c'était bon pour une fois, et que les conquêtes de la France, s'il lui en fallait encore, seraient d'un autre ordre désormais, coûteraient moins de larmes et laisseraient après elles, au lieu de sanglantes ruines, le durable bienfait d'un gouvernement établi sur le respect du droit. Voilà ce qu'elle espérait : on comprend qu'avec ces idées sagement libérales elle n'avait garde de s'opposer au genre de vie et à la direction d'études qu'avait choisis son fils aîné. Seulement, tout en favorisant ses goûts d'indépendance et son culte de la liberté, elle ne lui laissait jamais perdre de vue cet autre but toujours possible, l'exercice du pouvoir et la nécessité de s'y préparer. Elle admettait qu'on fût whig à la condition de pouvoir au besoin faire œuvre de tory. De là dans cette éducation des soins particuliers pour donner à l'esprit une maturité précoce et le nourrir en toutes choses de notions exactes et sûres. Ce qu'on raconte de certains jeunes lords qui, dès l'enfance, sont en quelque sorte dressés à la profession d'hommes d'état, elle l'avait mis en pratique par instinct maternel et sans la moindre anglomanie. On peut donc dire en toute vérité qu'au mois d'août 1830, lorsqu'il fallut passer sans transition, en quelques heures, de l'opposition au pouvoir, personne, dans les rangs de notre jeunesse, n'était autant que Duchâtel tout prêt à cette évolution, et n'avait la même avance que lui. Son âge seul ne lui permettait pas d'aborder d'emblée la tribune; mais là encore une tendre prévoyance lui avait abrégé et aplani la route.

Son père s'était dévoué à lui garder en quelque sorte son siége au parlement. Dès 1827, on avait vu ce courageux vieillard, sortant de son repos et du silence où il vivait depuis la chute de l'empire, ne pas refuser, bien que septuagénaire, le mandat que lui offraient

les électeurs de la Charente-Inférieure. Ce n'était pas la première fois qu'il siégeait dans une assemblée. Il avait fait partie du conseil des cinq-cents, où l'avaient envoyé les électeurs de Bordeaux, bien que noble, d'origine normande et descendant d'un des collatéraux du sauveur de Charles VII, qui avait lui-même arraché Vire aux mains des Anglais. Cette élection nouvelle, qui après un si long intervalle était venue surprendre M. Duchâtel, ce n'était pas pour lui qu'il l'avait acceptée; il le laissait bien voir tout en accomplissant avec scrupule ses devoirs législatifs et même en subissant la corvée fatigante de diriger, comme président d'âge, les débats d'une longue vérification de pouvoirs. Le secret de sa force était la joie de se sentir utile à ce fils, son orgueil, en lui assurant d'avance, sans les laisser tomber aux mains d'un autre, d'heureuses chances électorales. Et en effet le fils avait à peine accompli ses trente ans, le 19 février 1833, que le père déposait son fardeau, heureux de voir ses mandataires le transmettre presque sans dissidence au successeur de son choix.

Je n'insiste sur ce détail que pour mieux indiquer sous quelle heureuse étoile s'ouvrait cette carrière et à quel point la Providence semblait s'être complu à combler ce jeune homme de ses meilleures faveurs. Ce n'était pas même assez qu'il dût entrer ainsi, presque par droit héréditaire, à la chambre des députés; une fortune encore plus rare lui était advenue, celle de siéger dans cette assemblée, d'en être membre en quelque sorte, et de s'y faire connaître par les débuts les plus brillans, avant même que d'en faire légalement partie.

On se rappelle en quelle estime M. le baron Louis avait tenu ses premiers essais, et quel espoir il fondait sur lui. Lorsqu'au 13 mars 1831 M. Casimir Perier pria son vieil ami de reprendre sous sa présidence le portefeuille des finances, qu'il avait déjà tenu avec tant d'autorité et de succès dans les trois premiers mois du gouvernement nouveau et qui tombait des mains de M. Laffitte, ce fut, de la part du baron Louis, presque une condition de sa rentrée aux affaires que Duchâtel, comme conseiller d'état attaché à son ministère et commissaire du gouvernement, lui servirait d'auxiliaire et lui épargnerait ce qu'il redoutait le plus, les fatigues de la tribune, les communications orales avec les chambres. C'était un homme d'infiniment d'esprit, plein d'idées, d'aperçus et d'instincts en finances, parfaitement capable au besoin de s'expliquer, même en public, avec clarté et conviction, mais se défiant de lui, de la promptitude un peu tumultueuse de ses pensées et de la difficulté de les mettre en bon ordre à volonté, du premier coup. Grâce à un interprète à la fois jeune et expérimenté, toujours prêt à comprendre et à traduire dans un langage net et limpide ses intentions,

même à peine ébauchées, sa tâche devenait plus facile; il échappait à sa préoccupation constante et en même temps il rendait service à celui dont il usait ainsi. Aussi son offre fut acceptée et l'occasion saisie avec empressement. L'expérience s'en poursuivit pendant toute une année, année laborieuse et féconde, mémorable pour le pays lui-même, qui reprenait haleine sous l'abri d'un pouvoir résolu, d'une volonté forte et puissante. Ce que cet apprentissage du ministère des finances dans une position si favorable à tout voir et à tout étudier, ce qu'un commerce intime avec un homme d'une trempe aussi rare que le baron Louis devait faire acquérir au jeune conseiller d'état d'autorité pratique et de sûreté de jugement, je n'essaierai pas de le dire; il me faudrait le suivre dans toutes les branches du service, dans les moindres détails de l'administration : ce qu'il suffit de noter, c'est la situation que lui valut dans la chambre cette continuelle nécessité d'y prendre la parole. Il y a peu de rôles moins commodes, disons mieux, plus ingrats que celui d'avocat d'office, et tel est à peu près le sort d'un commissaire du gouvernement, parlant de loin en loin, et comme par hasard, devant une assemblée à laquelle il n'appartient pas. Ces sortes de plaidoiries sont prises rarement au sérieux. Il n'en fut point ainsi des explications toujours sobres, mais concluantes, données régulièrement au nom du ministre des finances, tantôt quand il était absent, tantôt en sa présence même. La continuité de cette mission lui avait-elle donné plus de poids? ou bien l'orateur officiel avait-il su se rendre personnellement agréable? Toujours est-il que dès l'abord on l'écouta, on l'accueillit avec une faveur marquée; bientôt le gros de l'assemblée l'avait comme adopté et lui ouvrait ses rangs en quelque sorte, si bien qu'au bout de dix-huit mois, lorsqu'il y entra tout de bon et pour son propre compte, la différence fut insensible; il n'y avait, à vrai dire, rien de changé pour lui.

Et cependant c'est à dater seulement de cette époque, du jour de son élection, de la fin de février 1833, que sa présence dans cette enceinte prend tout son intérêt et doit vraiment nous occuper. Il n'était jusque-là monté à la tribune que pour répondre à des questions de détail, fournir des explications, des éclaircissemens, ou si parfois on l'avait vu se donner carrière, si en répondant un jour à M. Laffitte, et, tout en rectifiant ses chiffres et ses assertions, il avait exposé largement les vrais principes en matière de budget, ou bien encore s'il avait défendu pied à pied, sans s'interdire les développemens qui lui semblaient nécessaires, certaines institutions financières telles que l'amortissement, par exemple, ce n'en était pas moins un rôle limité que le sien; il ne pouvait parler exclusivement que de finances et n'avait rien à voir au reste des affaires, tandis qu'une fois député, toutes les questions lui devenaient ouvertes, et

les travaux de tout genre allaient l'assaillir à la fois. Membre de maintes commissions, presque toujours choisi pour rapporteur, assidu néanmoins aux séances publiques et se mêlant souvent aux débats, sans abuser jamais de la parole, il devint en très peu de temps si utile et si agréable à la chambre, cette sorte de bienveillance qu'il s'y était acquise eut fait bientôt de tels progrès, qu'arrivé le dernier, et de tous ses collègues le plus jeune, il en était déjà un des premiers, des plus considérables et des mieux écoutés.

S'était-il donc donné cette situation commode qui dans toute assemblée assure à ceux qui s'en contentent le privilége d'être bien avec tout le monde? se tenait-il à l'écart de la politique militante? se posait-il en simple député d'affaires? Loin de là : esprit politique avant tout, par caractère non moins que par principes, il ne savait pas flotter entre deux eaux, et, sans jamais être violentes, ses opinions, en toute circonstance, étaient encore moins ambiguës. La preuve ne s'en fit pas attendre. Un mois à peine après son entrée à la chambre éclata ce célèbre procès qui devait conduire à la barre le gérant d'un journal, du plus fougueux des journaux de ce temps, *la Tribune*. Notoirement outragée, la chambre usait d'un droit incontestable, mais d'un de ces droits qui, pour être efficaces, veulent être exercés avec grand à-propos. Or certains membres de la majorité, des moins timides, et Duchâtel était du nombre, pensaient que l'occasion était loin d'être bonne, que ce genre de répression devait exaspérer plutôt qu'intimider la presse, et que la cause de l'ordre et de la vraie liberté ne gagnerait pas dans cette aventure tout ce que l'assemblée risquait d'y perdre; mais, le sort une fois jeté et la lutte engagée, la chambre aux prises avec le journalisme radical, le suprême danger était qu'elle faiblît. C'est ce qui semblait près d'arriver. Dans la confusion d'un débat préalable où se discutaient les formes de procédure qu'il s'agissait d'improviser, les juristes de l'opposition avaient la partie belle; étalant leur science, invoquant la logique, ils étaient sur le point d'entraîner l'assemblée à déclarer que le jugement serait rendu à la même majorité que les verdicts du jury, ce qui donnait des chances presque certaines d'acquittement; le désarroi était au centre, la bataille semblait perdue, lorsque, par une de ces illuminations de bon sens qui lui étaient familières, notre nouveau-venu, sans se soucier des rancunes démagogiques qu'il allait déchaîner contre lui, demanda la parole et eut bientôt fait voir à ses collègues qu'on leur tendait un piége, qu'on troublait leur conscience par une fausse analogie, que les exceptions admises en matière judiciaire n'avaient pas de raison d'être en matière politique, que ce n'était pas en vertu d'un droit judiciaire, mais seulement à titre de pouvoir politique que la chambre jugeait le gérant de *la Tribune*,

que dès lors les règles en vigueur pour valider ses propres actes, ses décisions politiques et législatives devaient seules être admises dans le procès qui allait s'ouvrir. Il n'y avait rien à répliquer, c'était l'évidence même; l'effet de ces paroles fut subit, les adversaires n'insistèrent plus que faiblement, et la majorité raffermie usa sans scrupule de son droit.

Elle dut, on le comprend, garder bonne mémoire de ce service. Celui qui l'avait rendu vit sa faveur s'accroître par ce courageux à-propos, et comme à quelque temps de là, dans une tout autre sphère, l'attention de la chambre fut encore appelée sur lui; comme la commission du budget le chargea du rapport des recettes, et qu'il sut donner à ce travail ordinairement aride un intérêt inattendu en y introduisant une sorte de tableau de toutes les innovations qu'un amour sérieux du progrès pouvait, sans utopie et sans gêne pour le service, demander à l'administration; comme les juges compétens en ces matières, même dans les rangs de l'opposition, s'accordèrent à louer dans ce rapport et l'excellence de la méthode, et la largeur des vues, et la profonde connaissance du sujet, on ne s'étonnera pas qu'à l'ouverture de la session nouvelle, au commencement de 1834, chez les meilleurs esprits de la chambre, chez ceux-là même qui par leur âge et leurs services semblaient en droit d'avoir surtout souci de leurs propres prétentions, chez les vieux, en un mot, peut-être encore plus franchement que chez les jeunes, il y eût comme un désir secret qu'une occasion se présentât de mettre à plus sérieuse épreuve tant de sagacité, de lumières, de notions acquises, et que l'art le plus malaisé et le plus nécessaire, l'exercice du pouvoir, profitât sans tarder des dons prématurés qui se révélaient chez ce jeune homme.

Quant à lui, je dois le dire, il n'avait nulle hâte que ce souhait fût exaucé. Il eût bien mieux aimé ne toucher au but que plus tard et ne pas risquer de l'atteindre, au détriment de notre cause, par un démembrement et un affaiblissement presque certain de la combinaison ministérielle qui depuis dix-huit mois conduisait les affaires, et qui, par un heureux accord d'élémens dissemblables se complétant l'un l'autre, les avait si bien rétablies. Malgré le pénible interrègne plein d'hésitation, de trouble et de sanglantes luttes qui avait suivi la mort de Casimir Perier, de toutes parts, vers la fin de 1833, la confiance et la prospérité renaissaient à vue d'œil. Ceux qui ont vécu dans ce temps-là savent seuls l'attachement presque superstitieux que tout véritable ami de la monarchie constitutionnelle avait voué à ce cabinet du 11 octobre, laborieusement enfanté, et presque né par surprise au milieu d'incidens d'un haut comique, comme jamais on n'en vit de meilleurs, même aux plus beaux temps de la fronde, mais qui une fois à l'œuvre avait offert à l'opinion tant de

prompts résultats, tant de satisfactions inespérées, qu'il semblait défier les obstacles, marchant à pleines voiles comme le navire le mieux lesté, le mieux équilibré. L'union étroite du duc de Broglie, de M. Thiers et de M. Guizot avait fait ce prodige, chacun le comprenait, et, par un instinct prophétique des difficultés de l'avenir, chacun ne demandait, pour être en sécurité sur les futures destinées de la monarchie nouvelle, que le maintien durable de cette union. Par malheur, ce que les amis voyaient si bien n'était pas moins visible aux adversaires, et autant sur nos bancs on prenait de souci à conserver intacte cette sorte de palladium, autant sur d'autres on se donnait de soins à nous l'enlever. Que d'habiles efforts, que de savantes manœuvres pour allumer la jalousie, pour semer la division dans l'intérieur de ce triumvirat, qui, venu en son temps comme M. Perier était venu au sien, réalisait si bien la théorie parlementaire, laissant à la couronne une suffisante indépendance, et la couvrant en même temps de la responsabilité la plus réelle et la plus sérieuse! Je le dis à l'honneur des trois chefs de ce cabinet, ils s'étaient tous les trois gardés de ces embûches, et auraient évité longtemps encore peut-être le divorce où on les poussait, si, comme il arrive toujours, un incident, un fait sans relation apparente avec la politique du moment, un legs de l'empereur Napoléon Ier et de ses décrets attentatoires au droit des neutres, un vieux procès diplomatique, ajourné depuis un quart de siècle et sorti des cartons des affaires étrangères sous forme de traité, ne fût venu dissoudre en un clin d'œil, sans que personne en eût soupçon, une alliance qui, en se prolongeant, pouvait affermir tant de choses et changer tant de destinées. Ni le puissant orateur qui porta le coup mortel à cette transaction aussi équitable au fond que politiquement opportune, ni ceux de ses adversaires habituels que fascinèrent ce jour-là ses chiffres, sa parole, sa mise en scène incomparable, ne soupçonnaient que le traité courût un sérieux péril. Si l'adoption en eût semblé douteuse, j'ose dire que l'article premier, c'est-à-dire le traité lui-même, n'eût jamais été rejeté, faute seulement de huit voix. On ne vit clair qu'après le vote, lorsque le duc de Broglie ne voulut à aucun prix garder son portefeuille. Ministre des affaires étrangères, il se tenait pour engagé personnellement au succès de la loi, c'était sa signature qui venait d'être protestée, tandis que ses collègues, surtout devant l'émeute qui recommençait à gronder à Paris et qui allait éclater à Lyon, avaient d'autres devoirs. Ils pouvaient dignement ne pas quitter leur poste, et en effet ils y restèrent; mais l'œuvre du 11 octobre n'en fut pas moins à jamais ébranlée, et la monarchie de juillet, par contre-coup, profondément atteinte. Cette brèche était de celles qui vont s'élargissant. En attendant, il fallait la fermer, et de tous les côtés, dans toutes les

fractions de la majorité, les regards se portèrent sur le jeune rapporteur du budget des recettes. Lui seul semblait en situation, non pas de remplacer le duc de Broglie, mais d'empêcher, en entrant au conseil, un défaut d'équilibre entre les forces diverses qui le constituaient. M. Guizot surtout devait insister sur l'à-propos et l'excellence de ce choix, puisqu'à défaut de l'illustre et intime ami dont le concours lui échappait, c'était un ami encore, professant les mêmes convictions, qu'il allait retrouver pour collègue.

Depuis sept ou huit ans, depuis l'apparition du *Globe*, bien qu'il n'eût pris lui-même aucune part directe à ce recueil, M. Guizot était en relation fréquente avec un certain nombre de ceux qui le rédigeaient, et Duchâtel entre autres, par son goût pour la politique, avait auprès de lui comme un titre de plus à ce commerce bienveillant. Ce n'étaient pas encore les relations étroites que devait plus tard établir entre eux l'exercice en commun du pouvoir; une différence d'âge d'environ seize années, bien plus sensible alors que huit ou dix ans plus tard, excluait l'intimité proprement dite aussi bien que l'égalité de situation; mais la confiance était dès lors entière de part et d'autre, et l'unité de vues comme de doctrines complète ou peu s'en faut. M. Guizot avait alors l'esprit aussi puissant et presque autant de charme qu'après son passage au pouvoir; mais il était, il le dit bien lui-même, plus doctrinaire et de beaucoup, tandis que son jeune ami, arrivé sur le tard dans ce milieu intellectuel, n'en avait pris les habitudes qu'à moitié et ne s'était donné qu'avec quelques réserves. Chez lui, l'emploi de l'abstraction et les façons métaphysiques d'apprécier les choses et les hommes, de tout convertir en idées, étaient déjà largement mitigés par les besoins pratiques de son esprit, par ses instincts administratifs et gouvernementaux. Quoi qu'il en fût, c'était comme allié naturel et presque nécessaire du ministre de l'instruction publique, en même temps que par la faveur et l'élection, pour ainsi dire, de la plus grande partie de la chambre des députés, que le 4 avril 1834 il prit place dans le cabinet du 11 octobre, reconstruit à nouveau ou du moins restauré.

Il ne fallait pas moins que cette façon encourageante de parvenir au pouvoir pour lui rendre moins rudes les obstacles qui l'y attendaient. Je ne parle pas de ce genre de difficultés que les circonstances ménageaient à ses collègues aussi bien qu'à lui, difficultés générales à braver en commun; celles-là ne laissaient pas que d'être assez sérieuses : prêter serment le 4 avril, et dès le 5 se trouver en présence de l'insurrection lyonnaise à moitié maîtresse de la ville, lui disputer pendant trois jours cette grande cité, étouffer la révolte éclatant à la fois sur dix autres points du territoire, et retomber de là en face d'un procès gigantesque, impraticable en apparence et

encore plus nécessaire qu'impossible, ce n'était certes pas un début engageant. Là pourtant n'étaient point les plus gros embarras : les difficultés dont je parle lui étaient personnelles. Ni son âge ni le genre d'aptitude qui l'avait jusque-là fait connaître n'avaient permis de lui donner directement la succession du duc de Broglie; l'amiral de Rigny était passé de la marine aux affaires étrangères, et c'était au département du commerce et de l'agriculture, tel qu'il avait existé un instant de 1829 à 1830, tel qu'il est de nouveau rétabli depuis quelque temps, c'est-à-dire sans les travaux publics, que Duchâtel venait d'être appelé. M. Thiers, dans la combinaison nouvelle, échangeant le portefeuille du commerce contre celui de l'intérieur, que M. d'Argout, sans trop de déplaisir, quittait pour devenir gouverneur de la Banque, avait souhaité que les travaux publics, détachés du commerce, passassent à l'intérieur avec lui. Cette division d'attributions n'avait assurément rien de défavorable à la bonne conduite des affaires, car les questions commerciales et agricoles suffisaient dès lors largement à occuper tous les momens de la plus active intelligence, mais elle mettait notre jeune économiste plus exclusivement et plus directement aux prises avec de délicats problèmes sur lesquels il avait pris déjà publiquement parti, que sa conscience et son honneur ne lui permettaient pas d'éluder, et que sa situation nouvelle semblait pourtant lui interdire de résoudre comme il l'aurait voulu.

J'ai déjà dit que par conviction, par la nature de son esprit, jamais dans ses théories il ne s'était montré ni absolu ni radical. Au temps même où la possibilité de présider un jour à l'application de ses idées ne pouvait être que le plus vague et le moins sérieux des rêves, simple écrivain, libre de ses allures, toujours on l'avait vu, même en soutenant l'urgence et la nécessité de certaines réformes, demander pour les accomplir la plus grande prudence, un ménagement extrême des droits acquis; mais il n'en était pas moins partisan déclaré de la liberté commerciale : l'abaissement des tarifs, la levée des prohibitions, l'établissement de droits graduellement réductibles, étaient sa foi, son but, son idéal. Pouvait-il en changer parce qu'il était ministre du commerce? Sans parler du monde économiste, qui l'attendait à l'œuvre et lui demandait de brûler ses vaisseaux en l'honneur de ses théories, député d'un département limitrophe de la Gironde, aimé et prôné à Bordeaux, où les meilleurs champions de la dynastie nouvelle n'entendaient guère raison en matière de douanes, et menaçaient tout simplement la France de se séparer d'elle et de couper le royaume en deux, si nos vins restaient en Angleterre frappés de certains droits, pouvait-il se croiser les bras, ne rien tenter, ne pas donner quelque éclatante preuve de sa fidélité

à ses convictions? Et d'un autre côté se rappelle-t-on bien sous quelle citadelle et derrière quel rempart le régime protecteur était alors comme embossé au cœur même de la chambre? Il y avait là les hommes les plus considérables, des dévoûmens à toute épreuve que le régime nouveau ne pouvait à aucun prix froisser ni même inquiéter, et qui, représentans d'immenses industries, d'intérêts florissans, n'entendaient pas raillerie en matière de tarifs, et repoussaient d'avance toute témérité et toute innovation. C'était même un miracle qu'ils eussent accueilli avec tant de faveur l'avénement de ce jeune homme. Il fallait tout l'attrait qu'il avait exercé personnellement sur eux pour qu'ils lui pardonnassent son libéralisme théorique. Ils se flattaient sans doute que l'esprit politique ferait chez lui bon marché des scrupules de l'écrivain, et qu'il s'arrangerait pour être inconséquent. Ce n'était pas encore tout : au sein même du conseil, vis-à-vis de ses propres collègues, que de ménagemens ne devait-il pas garder! Son prédécesseur immédiat, si justement puissant dans l'assemblée par les merveilles de sa parole, avait un penchant décidé pour le système protecteur et n'en faisait pas mystère; professer hautement la doctrine opposée, prendre le contre-pied de tout ce qu'il avait fait, n'était-ce pas un rôle à peu près impossible? Et de la part de ses autres collègues, de ceux même qui étaient de son avis, quel secours pouvait-il attendre? Ce qu'il lisait sur leur visage à tous, c'était cette recommandation : surtout rien de compromettant, point de campagne téméraire, ne nous créez pas d'embarras.

On conviendra que la position n'était ni simple ni commode, et les plus expérimentés s'y seraient pris à deux fois pour en sortir à leur honneur. Quant à lui, dès le premier jour, grâce à son prompt regard, à sa netteté de coup d'œil, il avait si bien su en quelle juste mesure il voulait se commettre, jusqu'où il prétendait aller, et ce qu'à aucun prix il voulait ne pas faire, qu'il était parfaitement exempt de trouble et d'hésitation. Interpellé publiquement, peu de temps après sa nomination, par un député de la gauche, et de la gauche bordelaise, qui croyait fort l'embarrasser en le priant de dire ce qu'il comptait faire désormais de ses opinions économiques, il répondit avec une rare aisance que ses actes encore mieux que ses paroles satisferaient bientôt à la curiosité de l'honorable interpellateur.

Et en effet son parti était pris : avant même qu'il prêtât serment et se mît en possession de son portefeuille, il m'avait annoncé qu'il n'entrait aux affaires qu'avec la résolution d'instituer dans un court délai une grande enquête industrielle et commerciale sur le modèle des enquêtes anglaises. Il voulait que les intéressés vinssent de tous les points du royaume soutenir publiquement et contradictoirement leurs droits et leurs idées, attaquer ou défendre le système existant. Sans parler des motifs personnels qui lui faisaient comme une

nécessité de s'ouvrir cette voie, il était convaincu que c'était le meilleur moyen de ne rien compromettre, de se donner du temps, de calmer les impatiences, de redresser les idées fausses, et de couper court aux espérances exagérées en mettant les théories aux prises avec les faits, en leur imposant une sorte de quarantaine d'où les plus saines et les plus applicables avaient seules chance de sortir. La distance était grande, comme on voit, entre ce procédé légal de recherches et d'informations, cette mise en demeure de tous les intérêts, cet appel à la vérité, à la lumière, à la justice, et la façon sommaire, brutale et souterraine dont ces mêmes problèmes, il y a maintenant dix ans, ont été brusquement tranchés. Faire despotiquement même de la liberté est une triste méthode. Le meilleur, le plus vrai des systèmes s'affaiblit et se déconsidère à triompher ainsi, sans profit pour personne, de ce côté du moins de la frontière, et à la ruine de beaucoup.

Mais si sage et mieux avisé que fût le projet d'enquête, ce n'en était pas moins, en 1834, une nouveauté presque effrayante pour bon nombre de gens, et, quand le bruit s'en répandit, bien des visages s'assombrirent. Le promoteur de la mesure s'en était dès l'abord expliqué franchement en conseil. Le roi, qui n'était pas toujours exempt de préventions sur certains procédés du régime parlementaire, tout décidé qu'il fût à ne jamais enfreindre ses devoirs constitutionnels, avait heureusement le goût des faits, aimait la statistique, et par voie de conséquence une enquête ne lui déplaisait pas. Quant aux ministres, ceux qu'on aurait pu croire les plus récalcitrans à cette tentative usèrent de bonne grâce, et laissèrent carte blanche à leur nouveau collègue, n'approuvant pas, s'opposant encore moins, se fiant à son discernement et à sa discrétion.

Il se mit donc à l'œuvre, et dès le 2 juin, comme entrée en matière, comme préface à ses projets, il faisait rendre une ordonnance qui modifiait certains tarifs et levait quelques prohibitions. Ce n'était qu'une escarmouche sans grave conséquence; personne, ni aucun intérêt n'en pouvait être froissé. On y sentait une tendance et un esprit nouveaux, mais pas d'autre intention que de mettre au rebut dans le vieil arsenal de la douane quelques armes rouillées, tarifs depuis vingt ans hors d'usage, rigueurs sans nécessité, ne servant qu'à grossir les primes de la contrebande. L'ordonnance, il est vrai, faisait pressentir des changemens d'un autre ordre en les subordonnant à une étude préalable de faits encore douteux et de renseignemens contestés. C'était, à mots couverts, parler du projet d'enquête. Déjà même cette nécessité de documens certains, de pièces de conviction, le jeune ministre l'avait portée devant la chambre, quelques semaines auparavant, dans la discussion du budget de son département, et la chambre avait si bien compris et partagé son

sentiment qu'un supplément de crédit en quelque sorte improvisé fut alloué sur l'heure pour établir dans les bureaux du ministère du commerce un service spécial et complet de statistique industrielle et agricole, — fondation aussitôt accomplie et d'où devaient sortir tant d'utiles travaux. Enfin le 10 juillet suivant parut au *Moniteur* un rapport au roi sur les douanes où le projet d'enquête était officiellement annoncé, rapport empreint d'un tel esprit d'impartialité que tout le monde s'en loua, et que les partisans du *statu quo* ne purent eux-mêmes s'empêcher de l'approuver. Il exposait le but de la mesure, l'urgence et la nécessité pour l'administration non moins que pour le public d'avoir enfin le cœur net de tant de récits contradictoires, de tant d'assertions inconciliables dont l'industrie française était l'objet, et notamment de savoir à quelles conditions la lutte lui était possible avec les industries des nations étrangères.

Quant à l'organisation et à la mise en œuvre de l'enquête, elles ne devaient souffrir aucune difficulté. Le conseil supérieur du commerce et des manufactures était l'intermédiaire naturel et tout trouvé entre les délégués des industries, les témoins, les acteurs de l'enquête, et d'une part l'administration, de l'autre le juge en dernier ressort du débat, le public, à qui par la voie de la presse toutes les dépositions devaient aboutir. Telle était en effet l'originalité de ce projet soumis à l'approbation royale que la publicité n'était pas réservée, comme il arrive dans les enquêtes ordinaires dirigées par l'administration, seulement à l'esprit, à la substance des dépositions résumées ou analysées par les commissaires enquêteurs, mais que tous les dires, toutes les assertions, toutes les paroles prononcées devant la commission d'enquête, c'est-à-dire devant le conseil supérieur du commerce, devaient être imprimés *in extenso* dans *le Moniteur*.

Ce programme une fois connu, les villes manufacturières, les places de commerce, les centres de production et d'échange, se mirent en devoir de répondre à l'appel qui leur était fait de se choisir d'intelligens organes, de bons et habiles représentans. Le rapport leur donnait trois mois pour se préparer; puis une circulaire du ministre adressée aux chambres de commerce vint compléter les instructions, fixer l'époque exacte de l'ouverture de l'enquête, et annoncer que la question des tissus serait la première à l'ordre du jour.

Nous ne dirons pas que ce fut là un de ces événemens qui passionnent les esprits comme certaines discussions politiques, ou même seulement comme certains grands drames judiciaires; mais dans tous les rangs du public où ces questions industrielles avaient quelques racines l'attente était excitée. Le 8 octobre 1834, la première séance fut tenue, et aux questions concertées entre le ministre

et le conseil supérieur les délégués commencèrent à répondre. Les chambres étaient absentes, les colonnes des journaux presque vides, elles s'ouvrirent à l'enquête, lui donnèrent ample publicité, et bien qu'il n'y eût pas le moindre mot pour rire dans ces sortes de discours, bien que la matière fût souvent plus qu'aride, les renseignemens précis, les données neuves ou lumineuses dont abondaient quelques dépositions et le talent réel d'un certain nombre de délégués donnèrent à ces séances un intérêt inattendu. Elles se continuaient depuis bientôt un mois, lorsque l'inspirateur de cette nouveauté, l'âme de l'enquête, le ministre du commerce, cessa subitement d'en suivre les travaux et même d'habiter l'hôtel du ministère. Par une de ces évolutions du pouvoir déjà si fréquentes en ce temps-là, mais compensées du moins par le rare avantage d'un vrai régime de liberté, les membres principaux du cabinet restauré en avril, M. Thiers comme M. Guizot, M. Humann, M. de Rigny, et avec eux M. Duchâtel avaient dû dès novembre faire accepter leur démission. On leur avait donné des successeurs, mais qui, à peine installés, avaient abandonné la place sans attendre l'assaut, si bien qu'au bout de trois journées force fut aux cinq démissionnaires de reprendre leurs portefeuilles. Pendant cet interrègne, l'enquête avait suivi son cours : le ministre réintégré lui donna, comme on pense, une impulsion de plus en plus active. Les séances se prolongèrent jusqu'à la mi-décembre; elles avaient duré plus de deux mois. Près de cent délégués avaient pris la parole. Tous les faits contestés et obscurs avaient été contradictoirement éclaircis. Les convictions les plus rebelles n'avaient plus mot à dire devant ces témoignages si compétens et si bien contrôlés. Un véritable progrès venait donc de s'accomplir dans les esprits et dans les faits, grâce à l'intelligente initiative et à l'action persévérante de ce ministre à ses débuts. Il n'eut garde d'en rester là, d'abandonner son œuvre. Ce n'était rien d'avoir mené à terme l'audition des témoins, il fallait que l'arrêt fût rendu, que les résultats fussent légalement consacrés, que le public entrât en possession des avantages qu'il avait droit d'attendre, et que l'industrie en même temps fût rassurée sur les limites où la réforme devait se maintenir. Une ordonnance longtemps élaborée, puisqu'elle ne vit le jour que le 10 octobre 1835, satisfit à toutes ces conditions. Elle était le complément de cette autre ordonnance (du 2 juin 1834) dont nous avons parlé; mais les tarifs qu'elle abaissait et les prohibitions qu'elle levait étaient d'une tout autre importance. Des objets de grande consommation, comme la houille, les fers, les laines, le lin, recevaient de notables diminutions de droits, et certains numéros de coton filé anglais étaient pour la première fois admis à s'introduire en France autrement que par la fraude. Quelque impatient que fût

l'auteur de ces réformes de les voir inscrites au *Bulletin des Lois*, il avait eu la prudence de ne pas triompher trop tôt, de s'interdire toute précipitation, afin de ne pas faire des cadeaux gratuits aux autres nations, notamment à l'Angleterre, qui profitait le plus de tous ces changemens. Sa lenteur calculée ne fut pas sans récompense; nos plus importans produits obtinrent des concessions au moins équivalentes à celles que nos voisins devaient rencontrer chez nous. En un mot, le succès fut complet. Ces nouvelles relations commerciales, ces remaniemens de nos tarifs, tant redoutés des uns, tant exigés des autres, s'accomplirent sans secousse et furent acceptés sans murmure par ceux même qui pouvaient en souffrir le plus. Les théories se tinrent pour averties qu'elles avaient encore à compter avec des faits respectables; l'industrie comprit de son côté qu'elle devenait d'un âge à se passer de protection, et qu'il fallait se préparer à voler de ses propres ailes. Des deux parts, l'émotion se calma, toute acrimonie disparut, grâce au discernement, au tact, à la mesure de celui qui avait tout conçu et tout organisé.

Je devais insister sur ces réformes et sur l'enquête qui en fut la base et la préparation, puisque c'est là, sans nul doute, le trait le plus saillant du passage de M. Duchâtel au ministère du commerce; mais il s'en faut que dans ces deux années il n'eût donné son temps qu'à des questions de douanes, et qu'il se fût comme enfermé dans ce cercle restreint. Sans parler de bien d'autres problèmes compris aussi dans son département, et par exemple de cette question des céréales qu'il sut à plusieurs reprises si nettement élucider, sans le suivre non plus dans tous ces engagemens de tribune qu'il soutenait sans cesse soit pour son propre compte, soit pour celui de ses collègues, la politique générale et les affaires du cabinet trouvaient à toute heure en lui, soit au conseil, soit à la chambre, une sollicitude aussi infatigable qu'éclairée. Par goût non moins que par devoir, l'esprit tendu sur la chose publique, il en faisait sa propre affaire. Dans ces crises trop répétées où la conduite de chacun était si difficile, nul n'avait l'œil plus exercé non-seulement à trouver sa route, mais à ne pas laisser les autres s'égarer. Nul n'était d'un conseil plus ferme et plus conciliant tout ensemble. Bien des fois, dans la première année, il en avait donné la preuve et avait dû gémir de cette instabilité; mais une satisfaction lui était enfin venue, et la combinaison qu'il désirait le plus avait, en se réalisant, presque assuré l'heureuse chance d'un pouvoir plus durable et vraiment affermi. Le duc de Broglie, qu'il avait vu avec tant de regret sortir du ministère le jour même où il y entrait, avait repris possession des affaires comme président du conseil. Le cabinet du 11 octobre s'était vraiment reconstitué dans ses conditions premières, et déjà le malaise, l'indécision, les tiraillemens, semblaient avoir cessé.

Le pouvoir et la majorité, se prêtant mutuelle assistance, avaient mené à terme des lois pratiques, fécondes, libérales, l'espoir et l'attente du pays. Le procès des insurgés d'avril, en dépit d'impuissantes menaces et de prophéties furibondes, avait été conduit et terminé avec fermeté et sagesse. Il n'y avait pas jusqu'à l'exécrable attentat de Fieschi qui n'eût servi la cause que ce fanatique croyait anéantir. En semant ainsi la mort autour du roi et de ses fils, sans les atteindre, il avait, à force d'horreur, rallié plus d'un dissident et donné l'éclatante occasion d'admirer ceux qu'il voulait frapper, de les voir tels qu'ils étaient, à la hauteur de leur mission, simplement et vraiment courageux. On pouvait donc, sans trop de présomption, compter sur de meilleurs jours, sur l'affermissement de nos institutions, sur l'apaisement des esprits, et la machine gouvernementale semblait enfin avoir repris ses mouvemens réguliers, lorsqu'un nouveau grain de sable vint se jeter dans ses roues, le plus imprévu des obstacles, une question secondaire, un petit moyen de finances, la conversion des rentes, autre traité américain, exploité comme lui, et comme lui s'emparant par surprise des novices de la majorité, si bien que le cabinet sombra dans le scrutin, et que tout fut remis en question.

Ce n'était plus, cette fois, comme deux ans plus tôt, au 4 avril; personne ne pouvait prendre la défaite à son compte et tout sauver en se retirant. Il n'y avait plus de pièces de rechange, aucun moyen de sauver les apparences et de ressusciter le cabinet en le remaniant. Cette excellente combinaison des deux élémens essentiels de la majorité réunis au pouvoir et l'exerçant en commun, il fallait y renoncer. Certaines gens disaient à la couronne que ce serait tout profit pour elle, qu'au lieu d'un cabinet unique avec lequel il lui fallait compter, elle pouvait s'en ménager deux, dont un toujours en réserve et prêt à remplacer l'autre. Ces conseils ne furent que trop suivis, la couronne tenta l'expérience qui lui était suggérée, et appela d'abord au pouvoir la partie je ne dirai pas la plus libérale, mais la moins résistante de l'ancien 11 octobre. Quant à la cause de sa chute, la question financière, la conversion des rentes, personne n'y pensait plus : elle fut, comme de juste, ajournée. C'était un changement de politique que la chambre avait non pas voulu, mais laissé faire, changement presque insensible à ce premier moment, d'une portée difficile à prévoir pour peu que l'expérience se prolongeât. Notre ministre du commerce en comprit aussitôt les conséquences inévitables. A ne consulter que le souvenir des plus amicales relations, il regrettait sincèrement de ne pas s'associer au nouveau président du conseil, qui l'en priait avec instance; mais ses plus fermes convictions lui commandaient la retraite. Sans faire à tout propos de la politique à outrance, il ne croyait pas le temps

venu d'essayer de la concession. Il était sans illusion sur les doctrines de la gauche, ne s'en dissimulait pas les périls, et trop incliner vers elle lui semblait un danger infiniment plus redoutable que résister même un peu trop. Il se retira donc le 22 février 1836 avec MM. de Broglie et Guizot.

Pendant près de deux ans qu'il venait de passer aux affaires, sa situation avait notablement grandi. Non-seulement toutes les espérances conçues à son sujet s'étaient réalisées, mais on l'avait connu sous des aspects nouveaux. Il avait révélé des qualités de gouvernement, une aisance à traiter avec les hommes, une sûreté de commerce, une promptitude de coup d'œil, qui lui assuraient désormais en toute circonstance la position la plus considérable et la plus efficace influence. Aussi cette majorité qui, à ses débuts, l'avait comme adopté et porté au pouvoir, qui l'en voyait descendre avec regret et déplaisir, sembla redoubler pour lui de bienveillance affectueuse. A peine avait-il repris sa place sur son banc comme simple député, qu'il fut spontanément élu vice-président, faveur qui s'adressait sans doute principalement à sa personne, mais qui n'en était pas moins presque en contradiction avec le vote de la veille, et qui n'annonçait pas au nouveau ministère une carrière facile ni de longue durée. Le cabinet se soutint tant que la chambre fut réunie, grâce à l'appui toujours un peu précaire d'une partie de l'opposition; mais la session finie, six mois à peine après le 22 février, la couronne et ses conseillers tombèrent en désaccord. Ceux-ci prétendaient tous, à l'exception d'un seul, que la France devait intervenir à main armée dans les affaires d'Espagne; la couronne s'y refusait absolument. De là des démissions offertes, acceptées, et une combinaison nouvelle formée, le 6 septembre 1836, sous les auspices de M. le comte Molé. Dans ce cabinet, qui par malheur ne devait aussi durer que six mois environ, M. Guizot avait simplement repris possession de son ministère de l'instruction publique; M. Duchâtel au contraire ne rentra pas au commerce, où les questions de douane, tout récemment réglées, ne laissaient, pour un certain temps, rien d'important ni de neuf à résoudre, tandis qu'il y avait aux finances, sinon de grandes réformes, du moins de fécondes mesures, d'utiles innovations à tenter.

Ce fut donc comme ministre des finances qu'il fit sa rentrée aux affaires. Cette seconde phase de sa vie ministérielle devait n'être pas moins heureuse que la première, et lui faire, j'ose dire, même encore plus d'honneur. Pour ma part, j'ai toujours regretté qu'elle eût été si courte, et que les circonstances n'eussent pas permis qu'elle se renouvelât. Personne assurément n'était en mesure comme lui, par ses dons naturels et par sa position, de remplir, à la satisfaction de son parti, ce poste si difficile, le ministère de l'intérieur,

que plus tard et à deux reprises il devait occuper; mais une moins grande supériorité d'esprit, pourvu qu'il s'y mêlât une certaine dose de tact, de mesure et de discernement, pouvait suffire à faire encore un excellent ministre de l'intérieur, tandis qu'une aptitude financière comme la sienne, à la fois inventive et prudente, toujours active et toujours contenue, pénétrant dans les moindres détails et s'élevant aux idées les plus hautes sous le contrôle d'un esprit politique aussi ferme qu'étendu, c'était une rencontre si heureuse et si rare qu'il est à jamais regrettable de n'en avoir usé que pour trop peu de temps. Si de ces huit ou dix années qu'il devait encore passer au pouvoir, il en eût pu donner seulement la moitié spécialement aux finances, les mesures qu'il aurait fait prendre, les effets qui en seraient résultés, auraient, je n'en doute pas, autrement honoré son nom que les services non moins réels qu'il a pu rendre à sa cause en s'imposant tant de soins éphémères et ce travail incessant de surveillance et d'administration qui absorbe et assiége un ministre de l'intérieur.

Je dis plus, pour la cause elle-même le profit eût été plus grand. Le gouvernement de juillet est loin d'avoir mérité le reproche qu'on lui a souvent fait de ne s'être préoccupé que des intérêts matériels du pays; je l'accuserais plutôt de n'en avoir pas fait l'objet assez constant de sa sollicitude et de sa vigilance. Il était un gouvernement de paix, il devait avant tout fonder et féconder la paix. Son but, sa mission, son honneur, devaient être de doter la France du plus grand développement possible de la fortune publique et de lui assurer du même coup cette prépondérance qui désormais appartient en Europe à toute puissance qui a les meilleures finances et la prospérité la plus vraie. Ce but, il l'a bien poursuivi, il l'a même en partie atteint : il a fait, pour la satisfaction légitime de cette sorte d'intérêts, infiniment plus qu'on ne veut avoir l'air de s'en souvenir aujourd'hui, il a semé avec abondance ce que d'autres ont recueilli; mais au lieu d'accepter nettement et franchement son rôle, de ne prodiguer ses ressources qu'aux travaux productifs, de ne glorifier que les bienfaits de la paix, il s'est parfois passé la fantaisie de certaines attitudes à demi guerroyantes, détruisant d'une main ce qu'il avait fait de l'autre, alarmant, décourageant les entreprises qu'il avait provoquées, et s'aliénant ainsi pour les jours de péril des adhésions, des dévoûmens, qui auraient été sa sauvegarde et son rempart. Sait-on ce qu'il eût fallu pour échapper à ce danger? Ne pas donner peut-être aux affaires étrangères autant d'éclat et de retentissement, ne pas leur laisser prendre en quelque sorte le pas sur toutes les autres questions, les reléguer au contraire à leur vraie place sous un gouvernement de paix, dans une sorte de demi-jour et presque d'*incognito* purement bureaucratique.

Je ne veux certes pas dire que, si les deux puissans orateurs qui, pendant ces dix-huit années, se sont livré tant d'illustres assauts, n'avaient pas tour à tour, l'un aussi bien que l'autre, pris possession par préférence de notre *foreign office* et n'en avaient pas fait leur terrain de bataille, la monarchie que tous deux ils voulaient servir serait encore debout; mais bien des passions qu'allumait cet éclat se seraient calmées peut-être, surtout si la même éloquence, la même émulation, avaient vivifié et mis dans tout leur lustre d'autres questions moins attrayantes et plus modestes, mais autrement vitales et à coup sûr plus opportunes. Tout au moins aurait-il fallu, au plus fort de la lutte, vers 1840, donner pour interprète à ces questions quelque jeune et vigoureux esprit, vif, alerte, éloquent à force de clarté, apte à les faire comprendre, à les mettre en lumière sous leurs plus grands aspects au lieu de les laisser languir en second ordre et comme à l'arrière-plan. Ce qui devait être l'honneur et le salut du règne n'en fut que l'embarras ou l'accessoire vulgaire. Les finances firent parler d'elles, mais tantôt par les raideurs fiscales qui furent presque un péril en 1841, tantôt par les habiletés stériles de l'esprit de comptabilité substitué à l'esprit de finance, pendant que d'un autre côté l'essor de l'industrie privée demeurait à la chaîne sous la domination d'un corps privilégié, exigeant, ombrageux, voulant tout faire, faisant le moins possible et nuisant à qui voulait faire. Or c'étaient à la fois et nos travaux publics et nos finances que j'aurais voulu voir tour à tour, et mieux encore, de front et simultanément, sous l'impulsion d'un homme vraiment prédestiné à cette double tâche. Si ces deux grandes sources de vie et de progrès s'étaient pour quelque temps concentrées sous sa main, dirigées et gouvernées par lui, je ne voudrais pas répondre, tant il en serait sorti d'effets inattendus, que bien des chances désastreuses n'auraient pas pu en être conjurées.

Ce n'est pas là de ma part une simple conjecture. En plus d'une occasion, bien que ministre de l'intérieur, M. Duchâtel dut prendre une part active à des débats de finances ou de travaux publics, et chaque fois avec une autorité, une largeur de vues, une abondance d'idées, qui laissaient voir ce que ces grands intérêts auraient pu devenir sous sa direction immédiate et constante, si au lieu de n'en parler que par hasard et comme au dépourvu, pour pallier une faute ou soutenir un projet en détresse, il avait étudié lui-même les questions, préparé, combiné les projets qu'il aurait dû défendre. J'ai d'ailleurs une preuve encore plus directe, qui justifie mes regrets et les absout de tout soupçon d'hyperbole : c'est son passage, si court qu'il fût, au ministère des finances, c'est l'usage qu'il y fit de son temps, l'action qu'il y exerça, les souvenirs qu'il y laissa, les traces qui en sont restées.

Dès 1836, il sentait l'urgente nécessité d'occuper les esprits de ces sortes de questions, de les intéresser aux travaux de la paix, de leur en donner non-seulement le spectacle, mais le bienfaisant usage. Déjà trois ans auparavant M. Thiers s'était fait grand honneur en obtenant des chambres, dès le premier retour de la confiance publique, un crédit de 100 millions, chiffre considérable alors, pour l'achèvement d'un certain nombre de grands travaux, routes, canaux, ports, monumens, etc.; il s'agissait de continuer son œuvre, mais sur une plus grande échelle, non plus pour achever, pour entreprendre. L'heure était solennelle, les imaginations travaillaient : quelques fragmens de chemins de fer déjà livrés au public éveillaient d'immenses espérances, de grands et utiles projets cherchaient à se produire; mais où trouver l'argent? Soit que l'état se chargeât de tout faire, soit qu'il se contentât d'aider l'industrie privée, il n'en fallait pas moins des centaines de millions. Duchâtel se posa ce problème : ne pas augmenter la dette, ne pas accroître les impôts, ne pas troubler l'équilibre du budget ordinaire, et néanmoins créer un fonds considérable, sorte de réservoir commun où tout projet utile approuvé et voté par les chambres trouverait des voies et moyens assurés. Ce tour de force, qui serait aujourd'hui parfaitement chimérique, n'était en ce temps-là, pour qui savait s'y prendre, nullement impossible, grâce aux soins prévoyans des financiers de la restauration et aux vaillans efforts du baron Louis après 1830, grâce au maintien du fonds annuel d'amortissement, qui, au milieu des plus grandes crises du trésor, avait toujours été intégralement respecté. L'action quotidienne ne s'en exerçait plus que sur le 3 pour 100, le 5 ayant dépassé le pair; mais la partie de la dotation afférente à cette ancienne nature de rente, provisoirement non rachetable, n'en était pas moins exactement payée et mise en réserve chaque jour pour un emploi ultérieur. Or c'est cette partie sans emploi de la dotation de l'amortissement que le nouveau ministre des finances proposait d'affecter à l'exécution de travaux productifs, lesquels, devant augmenter notablement les revenus du trésor, offraient sous une autre forme un moyen de racheter la dette et de dégrever l'avenir. Cette combinaison, aussi pratique que savante, avait le triple avantage de rendre à la circulation un capital improductif, de faire exécuter, sans que les contribuables en sentissent le fardeau, un grand ensemble de travaux devenus nécessaires, et au lieu de laisser à chaque loi autorisant quelque nouveau travail le soin de déterminer d'une façon plus ou moins disparate par quelles ressources ce travail serait exécuté, d'établir à l'avance, pour tous les cas, avec ordre et méthode, un système financier uniforme et harmonieux. Ce qui n'était pas facile, c'était de faire admettre et surtout de rendre intelligible à une assemblée peu familière au mécanisme

des finances la loi où ce système était développé, loi dont les dispositions nécessairement abstraites et presque métaphysiques prêtaient à l'opposition bien des prétextes de querelles et de malentendus; mais l'auteur du projet écarta ces obstacles avec tant de souplesse et de lucidité que la victoire fut complète. Il fit voter sa loi, qui aurait sombré peut-être en d'autres mains, et lui-même il n'en fut qu'en plus grande faveur auprès des juges compétens sur tous les bancs de l'assemblée.

Il est vrai que peu de jours auparavant un succès plus inattendu avait dû lui donner confiance et en son crédit sur la chambre et en ses propres forces. Il avait emporté presque de haute lutte une loi proposée par lui, simple mesure de bonne administration commandée par l'accumulation croissante et onéreuse des fonds que les caisses d'épargne, de plus en plus prospères, versaient au trésor public. Il s'agissait de transporter ces fonds à la caisse des dépôts et consignations, qui seule avait qualité pour les utiliser et les mettre en valeur. Cette innocente innovation, favorable au commerce, puisqu'elle rendait la vie à des fonds immobilisés, était en outre hautement approuvée par les patrons les plus sincères et les plus éclairés de l'institution des caisses d'épargne. Ce ne fut donc pas sans surprise qu'au milieu de la discussion on vit se démasquer une attaque dirigée, non par les coryphées habituels des différentes oppositions, mais, ce qui était plus grave, par des collègues de la veille, des membres du cabinet du 11 octobre, et notamment par un ancien ministre des finances, affectant vis-à-vis de son jeune successeur des airs graves et sentencieux, et ne lui épargnant pas le reproche de vouloir toucher à trop de choses et de mettre en péril aussi bien le trésor lui-même que les caisses d'épargne. Ce ne fut pas tout : une voix autrement éloquente, le chef, le président de l'administration précédente, se mit aussi de la partie, et, par trois fois montant à la tribune, s'efforça de dresser comme une enceinte infranchissable où il pensait avoir réduit et enfermé son contradicteur. Celui-ci en sortit pourtant et avec les honneurs de la guerre, déjouant sans se déconcerter les argumens et les dilemmes, toujours maître de lui, stimulé par la solennité imprévue du débat, et rencontrant dans ses répliques une propriété, une finesse, un bonheur d'expression qu'il eût négligés peut-être, s'il se fût cru plus à son aise. Je sens encore comme un secret plaisir au fond de mon cœur d'ami en me rappelant cette journée. Il a depuis retrouvé maintes fois, et dans des occasions assurément plus graves, d'aussi heureuses inspirations et des succès non moins francs, mais jamais, je dois le dire, à ma satisfaction aussi pleine et aussi complète. Il était là sur un terrain où rien ne lui manquait pour atteindre à la perfection du genre.

J'avais donc bien quelque raison de regretter tout à l'heure que ce ministère des finances, soit alors, soit en d'autres occasions, ne fût pas resté plus longtemps en ses mains.

Peu de jours après ces deux succès, un accident parlementaire mit subitement à nu le défaut d'homogénéité de la constitution, dès l'origine mal établie, du cabinet du 6 septembre. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer à ce sujet dans d'intimes détails. Les deux hommes qui s'étaient réunis pour fonder cette combinaison, M. Guizot et M. le comte Molé, ne se connaissaient alors que trop imparfaitement pour marcher facilement ensemble. Quinze ans plus tard, en d'autres circonstances, cherchant à réparer les torts et les malheurs passés, se voyant de plus près, poursuivant une même espérance, ils s'étaient mieux compris, mieux appréciés, et les maintenir unis n'aurait plus été un problème; mais en 1837, de part et d'autre, ils n'avaient nulle envie de se faire d'utiles concessions et de cimenter leur alliance. Le hasard les avait mal servis : pas un ami commun habile à prévenir les froissemens, à éveiller les sympathies, et au contraire bon nombre d'intermédiaires officieux attisant la discorde et provoquant les dissidences. La rupture était inévitable. Après l'échec de mesures répressives proposées à la chambre, le courant portait à l'indulgence, aux idées de conciliation, que M. Molé passait pour favoriser. Ce fut donc à lui que s'adressa la couronne; il fut chargé de composer un ministère, et le 15 avril 1837 le cabinet nouveau entreprit l'œuvre difficile de se maintenir dans les voies et dans les principes du parti de l'ordre, tout en rompant avec ses chefs, et de s'appuyer sur l'opposition sans en adopter les maximes.

De là une situation compliquée et nécessairement fausse, pleine d'embarras et de périls pour peu qu'elle durât quelque temps. Dans les premiers momens, ces sortes d'entreprises ont le vent favorable, tout semble s'aplanir. Les alliés qu'on vient d'abandonner se doivent à eux-mêmes, à leur dignité personnelle, de ne laisser éclater ni dépit ni rancunes, d'observer sinon tout à fait le silence, du moins la plus grande mesure, de s'effacer, de s'abstenir de tout blâme direct et ostensible; les opposans, de leur côté, trop heureux de n'avoir plus affaire qu'à un pouvoir affaibli, se gardent bien de l'ébranler et s'interdisent toute exigence qui le ferait échouer dès le port; mais ces beaux jours s'envolent et ne reviennent plus. Au bout d'une session ainsi passée en ménagemens et en calculs, chacun reprend sa pente; le naturel revient, les conservateurs évincés trouvent l'oisiveté aussi pesante qu'injuste; les opposans, alléchés, commencent à perdre patience, et le ministère, qui croit avoir pris racine, cherchant à s'affranchir, devient moins accommodant. Alors il tombe entre deux feux qui ne le tuent pas encore, mais qui le blessent et le mutilent. Ces deux sortes d'attaques,

d'abord distinctes et séparées, ont la ferme intention de ne pas se confondre. Les uns reprochent au cabinet de n'être pas assez fort, de trop peu gouverner, les autres de gouverner trop. Il semble que jamais, partant de ces points extrêmes, on ne pourra s'entendre dans un effort commun : il n'en est rien. L'union s'établit sans qu'on sache comment. A force de viser ensemble au même but, les assaillans perdent de vue les différences qui les séparent : ils évitent de s'y heurter ; ils ont entre eux des ménagemens, des égards instinctifs qui achèvent de tout confondre, et peu à peu se forme un pêle-mêle où les plus clairvoyans, les plus fermes, les plus honnêtes, sont comme emportés malgré eux.

Quand on a traversé cette crise, et qu'après trente années on sent encore les combats intérieurs qu'on s'est livrés, les scrupules qu'on a dû vaincre pour s'exposer jusqu'au bout aux hasards de cette association, par point d'honneur, par attachement à ce drapeau du 11 octobre qu'on s'obstinait à vouloir redresser, et par fidélité à des chefs dejà comme engagés au fort de la mêlée, on se demande si, quoique soldat obscur dans ce groupe de trente amis et collègues vraiment conservateurs et vraiment libéraux, aguerris aux nécessités du gouvernement libre et jouant résolûment ce jeu d'une coalition, on n'aurait pas mieux fait et mieux servi sa cause, la noble cause de la vraie liberté, en bravant le respect humain et déclarant franchement et tout haut ce qu'on sentait au fond du cœur. La moindre dissidence, de quelque part qu'elle vînt, ne pouvait-elle, surtout au début de la lutte, changer bien des résolutions et faire prendre au conflit un tour inattendu? Je me suis fait souvent cette question tardive, et chaque fois, tout bien pesé, j'ai vu qu'un tel éclat, sans profit pour la cause, n'aurait servi qu'à nuire à celui qui l'aurait tenté. On se serait mépris sur cette résistance, on l'eût flétrie du nom de défection. Personne ne se fût détaché, tout au plus deux ou trois indécis. Le gros du bataillon aurait continué l'attaque : les esprits étaient trop montés, et si parmi les causes de cette animation il y en avait d'exagérées, même d'imaginaires, comme les prétendus actes de gouvernement personnel qu'on reprochait à la couronne, vraies peccadilles, simples malentendus, imprudences de langage travesties en réalités, d'autres griefs, il faut le dire, ne laissaient pas que d'être graves : nous avions sur le cœur certains actes d'hostilité, tout au moins malhabiles, qui, aux dernières élections, avaient atteint quelques-uns de nos meilleurs amis. Une transaction sérieuse et digne n'était vraiment plus possible, et le parti le plus sage pour ceux dont la retraite n'aurait rien empêché était encore de ne pas affaiblir, dans les rangs des coalisés, les représentans des idées modérées et conservatrices.

Il n'y avait guère que Duchâtel qui, en s'abstenant dès l'origine,

en prenant une position à part, aurait jeté dans notre groupe, et partant dans la coalition même, un véritable désarroi. Son exemple aurait au moins coupé en deux les dissidens du centre et rendu la situation de ceux qui auraient persisté singulièrement plus difficile. L'idée ne lui en vint pas, parce qu'avant tout il redoutait de rompre avec des amis, parce que la moindre apparence d'un jeu double, d'un défaut de franchise, d'une préoccupation personnelle et intéressée, lui causait une invincible répugnance. Au fond de l'âme, il n'était, lui aussi, que très médiocrement tenté de faire campagne, non pas avec le centre gauche, genre de coalition qu'il appelait de tous ses vœux, — le 11 octobre tant regretté n'était pas autre chose, — mais avec la gauche elle-même et, qui plus est, avec ces fractions extrêmes notoirement hostiles au principe et à l'existence du gouvernement qu'il avait servi et qu'il voulait défendre. Bien que chacun dans cette agrégation conservât ses idées, ses convictions et sa couleur, l'union, l'intimité publique avec tant d'adversaires, étaient une attitude contradictoire et compliquée pour laquelle il n'avait aucun goût. Les premiers pourparlers entre le centre gauche et quelques-uns de nos amis s'étaient passés en son absence. M. Guizot lui-même ne les avait connus que lorsqu'un lien étroit s'était déjà formé presque en dehors de son influence. Il eut un moment de doute, puis, une fois sa résolution prise et l'idée de ses amis adoptée, il la fit sienne, la conduisit lui-même, et ne laissa plus voir la moindre hésitation. Pendant ce temps, Duchâtel, quoique rentré à Paris, ne prenait à ces préliminaires qu'une part assez peu active. De tristes préoccupations absorbaient ses momens. Marié depuis un an et père depuis quelques jours, il avait vu sa jeune femme atteinte après ses couches d'une maladie grave, et à plusieurs reprises entre la vie et la mort. Lorsque enfin il sortit d'inquiétude, la session commençait, la commission de l'adresse venait d'être nommée, le Rubicon était franchi. — Passer sur l'autre rive avec armes et bagage, ce n'était pas possible; ce rôle de transfuge lui convenait encore moins que celui de mécontent un peu trop téméraire. — Il lui arriva d'ailleurs ce qui jamais ne manque à qui s'enrôle sans entrain; la lutte l'anima. Il prit part à la discussion, ne s'attaquant de préférence qu'à certains actes de politique étrangère où le blâme pouvait se circonscrire, et se gardant de rompre sur les questions intérieures avec les traditions et les instincts de la masse conservatrice qui défendait le cabinet. Malgré ces précautions et ces réserves, il n'en soutint pas moins le combat jusqu'au bout, s'associant à la commission dans tous les votes, quelquefois même avec ardeur, si bien qu'après un certain temps, toute émotion calmée, et jugeant de sang-froid les résultats de l'entreprise, maintes fois, seul à seul, je le vis s'étonner et ne pouvoir com-

prendre, non pas qu'il eût agi, parlé, voté comme il l'avait fait, la lutte une fois engagée, mais qu'il n'eût rien tenté pour la prévenir ou l'arrêter quand l'occasion le permettait encore. La seule chose qu'il se pardonnât était de n'avoir pas cru au genre de résistance opiniâtre et passionnée que devaient rencontrer les assaillans. Quelque idée qu'il se fût toujours faite des talens, de l'esprit, de l'habileté de M. Molé, il était loin d'attendre et ce sang-froid, et cet aplomb, et cette fermeté persévérante que pendant douze jours, constamment sur la brèche, le président du 15 avril parvint à communiquer à ses soldats et à ses alliés; mais tout le reste, ajoutait-il, un enfant l'aurait prophétisé. Comment ne pas prévoir que, même en supposant le plus entier succès, la gauche, après la victoire, serait intraitable et oublieuse, que les engagemens pris en son nom ne seraient jamais tenus, qu'elle ne voudrait donner à ces conservateurs, véritables auteurs du triomphe commun, qu'une mesquine part d'influence et d'autorité? Et d'un autre côté comment d'avance n'avoir pas aperçu que ce parti de gouvernement qu'on prétendait reconstituer en le lançant dans cette échauffourée en sortirait comme en lambeaux, qu'on semait à pleines mains les colères, les rancunes, et qu'il faudrait des peines infinies et de longues années pour rétablir quelque harmonie dans ce chaos, sans jamais en pouvoir reconstruire une majorité telle qu'on l'avait rêvée? Tout cela lui semblait si clair et si visible qu'il s'en voulait sérieusement de ne l'avoir pas vu, d'avoir failli aux premiers dons de sa nature, la prévoyance, la perspicacité. C'était presque un devoir pour cette intelligence que de n'être jamais en défaut, et les reproches qu'il s'adressait m'auraient semblé fondés sans le souvenir toujours présent de ces anxiétés incessantes qui, au moment suprême, l'avaient comme privé de toute liberté d'esprit.

On sait dans quelles péripéties, dans quelle inextricable confusion furent jetés tous les pouvoirs publics à l'issue de cette discussion de l'adresse de 1839. Personne n'était ni vainqueur ni vaincu, tout le monde était blessé. La chambre des députés se divisant en deux parts presque égales, la couronne avait dû charger les électeurs de dire à quelles mains les affaires du pays devaient appartenir. La réponse fut claire en ce seul point, que le cabinet du 15 avril devait céder la place; sur tout le reste, l'obscurité restait la même, et la nouvelle chambre disait si peu, à première vue, ce qu'on devait attendre d'elle, que personne ne s'aventurait à prendre le pouvoir. Vingt sortes de combinaisons furent vainement tentées, et pour que le mécanisme purement administratif ne cessât pas de fonctionner, pour que l'expédition des plus simples affaires n'en fût pas suspendue, il fallut installer dans les huit ministères huit hommes de bonne volonté, huit modestes intérimaires, et près de deux mois

se passèrent ainsi; mais l'occasion sembla trop belle aux sociétés secrètes pour que l'envie ne leur vînt pas de la mettre à profit. Un coup de main fut comploté. Les plus ardens, les plus aveugles s'en mêlèrent seuls; par une belle matinée de mai, ils descendirent en bandes dans la rue, brusquement, sans prétexte, de la façon la plus inexplicable. Les passans les prenaient pour des fous, mais des fous le pistolet au poing, tuant sans pitié quiconque leur barrait le passage. Heureusement l'exemple ne fut point contagieux. La résistance s'improvisa, et au bout de quelques heures tous ces promeneurs incommodes étaient sous les verrous. Ils n'avaient obtenu de leur équipée que ces deux résultats : une immense frayeur dans certains quartiers de Paris, et l'éclosion d'un ministère. La capitale, qui commençait à croire ce phénomène impossible et qui assistait non sans tristesse à l'impuissance de son gouvernement, fut surprise agréablement, le 13 mai au matin, en apprenant par les journaux qu'un cabinet parlementaire et vraiment sérieux, représentant les nuances principales de la majorité, s'était enfin formé pendant la nuit.

Les deux illustres chefs des deux fractions du centre n'y figuraient ni l'un ni l'autre, mais ils s'engageaient à l'appuyer. Cette combinaison que la couronne, de guerre lasse et non sans quelque ironie, avait imaginée peu de jours auparavant et qui n'avait alors aucune chance d'être accueillie, devint sous le coup de l'émeute subitement facile. Seulement, pour que les conservateurs libéraux, qui dans la coalition avaient fidèlement suivi M. Guizot, acceptassent avec sécurité une combinaison d'où il était exclu, il fallait qu'un autre lui-même, que Duchâtel ne refusât pas d'y entrer sans lui, et que de plus il se chargeât du poste politique, de la clé de la place, du ministère de l'intérieur. Ce n'était pas déchoir, il s'en fallait; néanmoins c'était un sacrifice, l'abandon de ses plans, de sa vraie vocation. Il ne céda que par devoir devant l'impossibilité d'imaginer une autre issue à une situation devenue périlleuse. Quand il revint des Tuileries et m'apprit que tout était fait, que sa parole était donnée, je me gardai de laisser paraître l'involontaire regret qui me traversa l'esprit à le voir ainsi lancé dans une voie nouvelle, moins facile, moins sûre, peut-être moins féconde; puis, comme il était enclin sinon à l'optimisme, du moins à une prompte et saine appréciation du bon côté des choses qu'il ne pouvait changer, il se prit aussitôt de confiance et d'ardeur pour ses devoirs nouveaux, modifiant tous ses plans, se faisant ministre de l'intérieur comme s'il n'avait jamais poursuivi d'autre but, et dès le premier jour commençant l'œuvre réparatrice que les circonstances lui commandaient et qui allait devenir sa constante pensée, unir, refondre, reconstituer l'ancienne majorité, ce fondement nécessaire de l'édi-

fice qu'il s'agissait de soutenir, et depuis trois années, dans ces tristes tempêtes, presque dissoute et dispersée.

Il avait pour cette entreprise des aptitudes, j'ose dire, naturelles, une façon attrayante de traiter avec les personnes, de leur parler pertinemment, sachant toujours aussi bien qu'elles-mêmes, quelquefois mieux, les affaires qui les amenaient à lui; mais, indépendamment de ces dons qui lui étaient propres, il avait récemment reçu d'autres faveurs qui venaient, par surcroît, faciliter sa tâche et le prédestiner en quelque sorte à ce poste difficile et brillant. Tout à l'heure, en passant, j'ai dit un mot de ce changement survenu dans sa vie, vers la fin de 1837, quelques mois après qu'il eut quitté le ministère des finances. Si ce mariage ne lui avait apporté qu'une des plus belles fortunes de France, il en aurait déjà, dans sa carrière et dans sa situation, recueilli les heureux effets. Autre chose est l'indépendance même la plus complète, celle que par lui-même il possédait déjà et qu'exige toute vie politique qui prétend rester toujours digne et maîtresse de ses mouvemens, autre chose cette largeur d'existence, ces garanties puissantes que la démocratie même la plus jalouse aime à trouver chez un homme d'état; mais la richesse, on peut le dire, n'était que la moindre part des biens que son étoile venait de lui départir.. La personne qui s'unissait à lui était une âme peu commune, d'un sens droit, simple et ferme, nature loyale et franche, capable de résolution, d'énergie et au besoin de dévoûment. Avec ces qualités, elle aurait pu, presque en bonne justice, se passer d'un charme extérieur qui suffisait à la faire remarquer, l'héritage eût-il été modeste. Je dois dire cependant que pour Duchâtel c'était la condition première qui seule lui avait permis de souhaiter cette grande fortune. Sans être romanesque, il avait l'âme si fière et si délicate que toute femme qui aurait semblé ne pouvoir pas lui plaire, fût-elle encore dix fois plus riche, ne l'aurait jamais fait sortir du célibat. Et même il lui fallait cette condition de plus, que sa compagne s'accommodât aux exigences de la vie politique. Sur ce point, comme sur tous les autres, le ciel s'était montré jaloux de le pourvoir. Cette personne de vingt ans se plia sans efforts et presque avec plaisir aux fatigantes contraintes, aux fastidieux devoirs de la vie officielle. Bientôt elle y excella, se formant à l'exemple et pratiquant les traditions d'un parfait modèle en ce genre, sa bienveillante belle-mère, qui naguère dans les salons soit du commerce, soit des finances, avait, à force de bonne grâce, donné presque un attrait à ces froides réceptions, et entretenu sans cesse autour de ce fils qu'elle voulait servir une atmosphère amie et favorable, heureux secret qui allait se continuer au ministère de l'intérieur en se rajeunissant.

Ainsi rien ne manquait pour que le fardeau de ce ministère de-

vînt presque léger à celui qui l'avait accepté, et pour que cette troisième phase de sa vie de ministre ne fût pas moins heureuse, moins en progrès que les deux autres. A la tribune, au conseil, aussi bien que dans ses salons, son influence allait croissant, et le rapprochement des fractions divisées de l'ancienne majorité semblait sous ses auspices s'opérer de lui-même; mais l'existence du cabinet n'en était pas moins chancelante. C'était un composé d'excellens élémens qui, pris à part, inspiraient presque tous confiance au public, et dont l'ensemble avait une apparence fragile et provisoire. La direction manquait, chacun dans son domaine était actif et vigilant; sur le terrain commun, on se laissait surprendre, témoin ce vote étrange, inexplicable, silencieux, qui, le 20 février 1840, fit sombrer du même coup la dotation demandée pour un prince et le cabinet qui l'avait proposée. La moindre discussion préalable eût évité l'échec en démasquant l'embûche et ramené, sinon toutes les voix prêtes à se déplacer, du moins plus que le nécessaire pour n'être pas battu. Personne ne parlant, le cabinet craignit de paraître agresseur en rompant le silence. Le piége était bien dressé. Aussi la confusion fut grande après le dépouillement du vote. Ceux qui avaient fait le coup sciemment et par malice souriaient et se frottaient les mains; les dupes et les crédules, dans la consternation, se frappaient la poitrine et prétendaient offrir au ministère telle revanche éclatante, tel vote qu'il aurait voulu. Duchâtel coupa court à ces promesses équivoques; il déclara que, fût-il seul à se retirer, il se retirerait. Ses collègues n'étaient pas moinsdécidés que lui; ils repoussèrent toute transaction, et la couronne dut chercher des ministres.

C'était encore un assemblage d'élémens plus ou moins divers qu'il s'agissait de combiner, puisque aucune section de la chambre n'était par elle-même assez forte pour composer un ministère et surtout pour le soutenir; mais les opinions voisines de la gauche allaient fournir cette fois le plus gros contingent. Le mouvement s'accélérait. Dans le cabinet du 12 mai, les parts étaient encore égales, l'opinion conservatrice avait moitié des portefeuilles; elle n'en eut pas le quart dans la combinaison du 1er mars : — deux ministres sur neuf, pas davantage, — et encore un de ces deux ministres ne cherchait guère à se donner pour un représentant fidèle et obstiné des traditions du centre droit. C'était pourtant de ce côté que les voix, à tout prendre, étaient encore les plus nombreuses, et, pour ne pas tomber absolument à la merci de la gauche, le cabinet avait besoin, surtout à son début, de ne pas les perdre toutes. Il en garda un certain nombre, grâce au duc de Broglie, qui dès l'abord avait encouragé et patronné la présidence de M. Thiers, grâce aussi à M. Guizot, qui, à peine arrivé à Londres comme ambassadeur de la précédente administration et entré en fonctions seulement de la

veille, crut devoir ne pas se retirer à la simple lecture d'une liste de noms propres, pour des raisons purement personnelles, et sans attendre, à supposer que sa retraite devînt nécessaire, qu'elle fût justifiée par des actes publics et compris de tous. On lui faisait un tel grief de ses prétendues exigences et de son esprit d'exclusion, qu'il lui était bien difficile d'entrer si brusquement en guerre lorsque le cabinet ne lui demandait, après tout, que de ne pas l'abandonner au seul patronage de la gauche. Duchâtel, au premier moment, avec ce goût des situations nettes qui était le fond de sa nature, eût préféré un retour immédiat. Le changement de politique lui paraissait assez flagrant pour motiver une rupture, et, selon lui, attaquer le mal à sa naissance, c'était l'empêcher de grandir. Il se rendit pourtant aux raisons toutes de circonstance que lui donna M. Guizot, et l'approuva de rester à Londres, mais convaincu que c'était pour peu de temps. Dans sa pensée, dès le début de la session suivante, les événemens auraient fait de tels pas et les situations seraient devenues si claires que la place de M. Guizot ne serait plus qu'à Paris, dans la chambre, à la tête des conservateurs.

Les événemens marchèrent en effet et encore plus promptement qu'on ne l'avait pensé. Le ministère du 1er mars n'ouvrit pas la session nouvelle. Je n'ai pas à raconter ici les causes de sa chute, ni les étranges phases de cette question égyptienne, qui lui devint fatale; ce n'était d'ailleurs pas lui qui l'avait inventée. Il n'avait fait que suivre, comme ses prédécesseurs, les ministres du 12 mai, un de ces mouvemens d'opinion où les esprits en France se laissent emporter sans trop savoir pourquoi, sauf à n'en reconnaître la vanité et l'imprudence qu'après s'être engagés trop avant. Je ne sais rien aujourd'hui de plus inexplicable que l'espèce d'engouement pour le pacha d'Égypte et pour son fils qui, à cette époque (vers 1839 et 1840), s'empara comme une contagion, non-seulement de tous nos journaux, quelle qu'en fût la couleur, mais de nos politiques les plus sages et les plus avisés. Il me souvient cependant qu'à plus d'une reprise je trouvai Duchâtel en très grand doute sur Méhémet-Ali, sur sa puissance et même aussi sur sa personne, sur cette fermeté, cette opiniâtreté de courage et d'ambition dont tout le monde alors le gratifiait si largement. Sans trop s'en rendre compte, il soupçonnait quelque méprise, trouvant parfois bien téméraire de nous lier ainsi, seuls contre tous, à la fortune de ce vieillard, et d'exiger obstinément pour lui la possession de la Syrie. Que nous importait qu'il l'obtînt, et qu'avions-nous à y gagner? Fallait-il, comme à un enfant gâté, tout lui céder pour éviter l'éclat de sa colère? Était-il donc de taille à mettre l'Europe en feu, à détrôner son suzerain et à précipiter ce partage de l'Orient, dont tout le monde avait si grand'peur? N'étaient-ce pas au contraire nos

complaisances et nos admirations qui encourageaient sa résistance, et n'aurions-nous pas pu le rendre raisonnable en l'appuyant plus froidement? Ces vues si justes, ces lueurs de bon sens passaient alors pour jeux d'esprit, pour paradoxes, et Duchâtel lui-même n'insistait pas, surtout en face du parti-pris, du ton railleur et du mauvais vouloir qui poussaient l'Angleterre à contredire nos sympathies. De part et d'autre, on en était venu à n'écouter que la passion, et, une fois l'orgueil national en jeu, tout changement de front devenait impossible. Il n'y avait plus que l'expérience, l'inexorable voix du fait accompli qui, en nous révélant la faiblesse de notre protégé, devait dissiper nos chimères et peu à peu nous faire rentrer dans des voies plus saines et plus vraies.

Tout compte fait, cette méprise de notre politique, si regrettable et si coûteuse à tant d'égards, ne fut pas sans compensation, puisqu'il en dut sortir une grande mesure de défense nationale, un gage de paix et de force, une garantie de notre honneur, les fortifications de Paris. Pour faire triompher dans les chambres cette patriotique entreprise, les ministres du 1er mars et ceux qui, le 29 octobre, avaient bravement pris le fardeau de leur succession, mirent en commun leurs efforts. On entendit cette fois encore, après les déclamations et les lieux-communs de la gauche, ne rêvant que bastilles et complots contre la liberté, un concert de solides réponses partant comme à l'envi des deux centres de la chambre; on entendit deux voix illustres marier encore leur éloquence et ne lutter que par émulation; pour un instant, on eût pu croire le 11 octobre ressuscité, mais l'illusion ne dura guère. Si les hostilités pendant un certain temps restèrent encore courtoises, c'est que l'état de l'Europe demeurait incertain. Ne fallait-il pas laisser un peu de force au cabinet pour qu'il fît disparaître ce traité qui avait ému la France et cet isolement qui l'inquiétait et l'irritait? On voulait bien le laisser vivre tant que son héritage eût semblé lourd à recueillir. Une fois le concert européen rétabli et l'ordre rentré dans la diplomatie, la guerre ne tarda pas à devenir ardente, et l'alliance avec la gauche de plus en plus étroite et passionnée.

Duchâtel, depuis le 1er mars et surtout depuis la fin de la session, s'était tenu constamment à l'écart. Longtemps éloigné de Paris, il n'y était rentré que vers le 20 octobre, et s'était d'abord abstenu de paraître aux Tuileries pour ne donner au cabinet aucun sujet d'ombrage; mais du jour où l'exécution facile du traité du 15 juillet en Orient et la soumission présumée du pacha eurent brusquement changé la scène politique, et où l'immensité de nos préparatifs militaires, perdant toute raison d'être immédiate, ne fit plus que surexciter, au lieu du sentiment de la défense nationale, les idées, les passions, les violences révolutionnaires, à tel point que 1840 pre-

nait de plus en plus l'aspect et la mauvaise allure de 1831; du jour où les ministres, devant ce danger nouveau, se sentirent affaiblis et comme désarmés par l'appui que leur prêtait la gauche, situation fausse et intenable qu'un des plus clairvoyans d'entre eux ne cessait de signaler au roi en lui disant : « Renvoyez-nous, sire, nous ne pouvons plus rien, et nous empêchons tout; » de ce jour, les scrupules ne furent plus de saison, et Duchâtel, aussi alerte et diligent qu'il était réservé jusque-là, dut instamment presser M. Guizot de hâter son retour et de venir, de Londres, fonder, d'accord avec lui, avec le maréchal Soult, avec M. Villemain et M. Humann, M. Cunin-Gridaine et M. Martin du Nord, un cabinet dont la tâche peu séduisante était de recommencer, au bout de neuf années, dans des circonstances presque aussi périlleuses, l'œuvre ingrate et impopulaire, bien que vraiment libérale, l'œuvre antirévolutionnaire et antibelliqueuse de Casimir Perier. Entrer dans ce cabinet en de telles conjonctures, sans autre perspective que des succès plus que douteux et des échecs presque certains, c'était un devoir sévère, surtout pour Duchâtel, qui était tenu de reprendre le poste que par dévoûment il avait déjà récemment occupé, — le ministère de l'intérieur. Ce n'était pas le moment de consulter ses goûts, d'obéir à ses aptitudes et de se dérober à la responsabilité politique en s'isolant dans sa spécialité. Plus la tâche était incommode, moins il pouvait s'y soustraire. Lui seul, à certains égards, semblait en position d'en braver les difficultés; sans hésiter, il s'en chargea, et pendant huit années il y donna toute sa vie.

On sait par quelle série de laborieux succès, par quels combats renouvelés sans cesse, et grâce à quels efforts d'éloquence et de courage, de clairvoyante activité, de franche et ferme discussion, ce cabinet parvint non-seulement à dégager la France du mauvais pas où elle était entrée, mais à recouvrer contre tout espoir, en deux ou trois années, presque tout le terrain que la monarchie constitutionnelle et le parti de gouvernement avaient perdu depuis 1835. On est tenté de ne pas s'en souvenir quand on songe à la catastrophe qui était là si voisine et qui allait tout engloutir; le regard s'attache au désastre et glisse sur les conquêtes qui l'avaient précédé. Mais à voir plus froidement les choses, l'omission se répare; on tient plus juste compte et du labeur et de l'œuvre accomplie; les vrais amis du gouvernement libre ne peuvent refuser quelque reconnaissance aux hommes qui osèrent alors tenir tête à l'orage, et qui si promptement triomphèrent et des menaces de la démagogie et du mauvais vouloir européen. Lorsqu'en octobre 1844 le roi Louis-Philippe revenait de Windsor, où il avait rendu cette visite de famille, sorte de gage de réconciliation que la jeune souveraine était venue la première lui porter au château d'Eu, quel chemin n'avions-

nous pas fait depuis 1840! quel changement et quel contraste! Sans qu'il en eût coûté le moindre sacrifice, la plus légère atteinte à nos plus ombrageuses exigences, la bonne intelligence de la France et de l'Angleterre, cette condition première du maintien de la paix en Europe, était aussi complétement rétablie que naguère elle semblait compromise, et, d'un autre côté, si les partis à l'intérieur n'avaient pas désarmé, s'ils se tenaient toujours sur le *qui vive!* l'immense majorité du pays reprenait confiance, la richesse publique grandissait à vue d'œil, partout d'heureux symptômes succédaient aux sinistres indices qui s'étaient un instant révélés. Ce retour de fortune, ces résultats inattendus, à qui les devait-on? Avant tout à celui qui était le véritable chef du cabinet, à ce puissant esprit dont la force oratoire tenait parfois du prodige, et qui, à mesure que les questions devenaient plus délicates et paraissaient plus insolubles, trouvait en lui comme un fonds nouveau de talent, de ressources et de supériorité; mais, sans rien atténuer de l'honneur qui lui revient, on ne peut méconnaître qu'une influence moins éclatante, un autre genre de supériorité s'ajoutant à la sienne, la complétant en quelque sorte, avait aussi sa large part dans le tour favorable qu'avaient pris les affaires en ces premiers momens. Pour rappeler tous les services que le ministre de l'intérieur rendit alors à ses collègues et à sa cause, il faudrait pouvoir dire tout ce que la vigilance d'un esprit toujours en travail, la rectitude d'un bon sens à peu près infaillible, un coup d'œil pénétrant, une imperturbable mémoire, peuvent éviter de fautes, signaler de dangers, émettre d'idées justes, d'informations précises, d'objections salutaires, de précieux avertissemens. Également soigneux des hommes et des choses, il avait fait comme un progrès de plus dans cet art qui lui était naturel et dont déjà nous avons parlé, — l'art de traiter avec les personnes, de ramener les dissidens, de retenir les fidèles, de satisfaire à peu près tout le monde, encore moins par l'à-propos de ses souvenirs et de ses attentions que par la loyauté et la sûreté de son commerce. A la tribune aussi, sa situation depuis 1840 avait pris encore plus d'ampleur. Toujours prêt, toujours clair et précis dans les questions de son propre domaine, son action s'étendait, en quelque sorte malgré lui-même, en dehors de son département. Chaque fois qu'un problème un peu considérable en matière de finances, de commerce ou de travaux publics partageait les esprits, le vœu de la chambre l'appelait à la tribune, et le forçait à donner son avis. C'est ainsi qu'il avait, à vrai dire, conduit et gouverné le débat dans cette discussion mémorable qui, en 1842, décida de l'avenir des chemins de fer en France. Le parti qu'il fit prévaloir contre un éloquent adversaire et contre les efforts de toute l'opposition devait bientôt, en moins de dix années, recevoir une

sanction nouvelle, encore plus décisive qu'un vote parlementaire, la sanction de l'expérience. C'était au nom du véritable état de nos finances et du grand avenir réservé, selon lui, à cette viabilité nouvelle, qu'il s'était refusé à n'en laisser tenter qu'un essai timide et partiel, sur un seul point du territoire, contrairement aux règles de justice distributive qu'une équitable administration ne doit jamais enfreindre. Le réseau complet et simultané qu'il fit adopter par la chambre, aussitôt entrepris, conduit avec autant d'activité que de persévérance, sans qu'il en résultât le moindre trouble financier, touchait presque à son terme en 1848, et si le bienfait de cette vaste entreprise ne put éclore en son entier sous les auspices du pouvoir qui l'avait préparée, si l'empire s'en attribua l'honneur, et fit croire à un pays fasciné et crédule que ces gigantesques travaux venaient de naître au premier coup de sa baguette pour son joyeux avénement, l'histoire est là qui fait justice de cette usurpation et rend à chacun sa part, en rappelant que l'œuvre était aux trois quarts faite, et justifiait déjà les calculs et les pronostics de ceux qui sans charlatanisme l'avaient conçue, défendue et fait exécuter.

Cette précoce confiance en l'avenir des chemins de fer n'était pas un médiocre exemple de justesse d'esprit. Il s'en fallait qu'en ce temps-là tout le monde eût si bien deviné; même parmi les gens qui passaient pour les plus habiles, la nouvelle invention n'était guère en faveur. On s'effrayait de la dépense, on se défiait des produits, on tenait pour chimériques toutes lignes d'un long parcours, on niait que les marchandises pussent jamais en profiter; le scepticisme allait jusqu'à douter de la vitesse; on prétendait que la vapeur, même pour les voyageurs, n'aurait pas sur les chevaux de poste un avantage assez marqué pour qu'il fût raisonnable de l'acheter si cher; on ne voyait dans cette découverte qu'un instrument commode de promenade aux environs des grandes villes. Ces jugemens superficiels, à peine croyables aujourd'hui, n'avaient jamais ébranlé Duchâtel ni modifié ses prophéties. Depuis qu'en 1836 il avait vu en Angleterre les premières voies ferrées, son opinion s'était faite sur ce genre de locomotion; il en avait compris la portée, la puissance, les ressources même les plus cachées, et notamment cette loi de progression presque géométrique dans le mouvement des populations et des affaires qui forcément se traduit au bout d'un certain temps en accroissement de trafic. Aussi depuis cette époque, sans jamais varier un seul jour, il fut le propagateur le plus actif et le plus convaincu de ces fécondes entreprises, sachant bien qu'il en devait sortir, outre une immense révolution économique, toute une transformation pour ainsi dire de la société européenne.

Il avait à la fois le goût du neuf et le besoin du raisonnable. S'il accueillait avec empressement toute innovation applicable et prati-

que, il traitait sans pitié les idées vagues et pompeuses, les projets vides et sonores. Également exempt de routine et d'utopie, il ne cessa d'introduire dans les services dont il avait la surveillance et la tutelle, les prisons, les hospices, les établissemens de bienfaisance, je ne sais combien d'heureuses nouveautés écloses sous son patronage et bientôt reconnues nécessaires; mais ce qu'il tenait à bon droit pour sa meilleure fortune en ce genre, c'était d'avoir pendant son ministère assisté et présidé aux premières tentatives de ces deux découvertes les plus extraordinaires et les plus populaires qui depuis l'invention de la machine à vapeur aient étonné et illustré ce siècle, l'application de l'électricité à la transmission de la parole, l'emploi de la lumière à la reproduction des objets, la télégraphie électrique et le daguerréotype. Ce fut grâce à son intervention, à son intelligent concours, grâce aux essais qu'il prit sur lui d'autoriser, aux subsides et aux récompenses qu'il sut obtenir des chambres, que ces deux merveilleux procédés passèrent si rapidement du cerveau de leurs inventeurs en la possession du public, qui bientôt à son tour devait en obtenir de si ingénieux perfectionnemens.

On le voit donc, sous tous les aspects, il n'avait qu'à se féliciter de la périlleuse campagne commencée le 29 octobre 1840. Elle avait dépassé tout espoir; personnellement il y avait gagné; sa cause, ses idées, son parti, en avaient reçu comme une vie nouvelle; les adhésions les plus encourageantes se succédaient de tous côtés; il avait vu avec bonheur un de ses meilleurs amis, M. Dumon, entrer dans le cabinet, et lui apporter un concours aussi éloquent que dévoué; pourquoi dès lors, au fond de l'âme et sans jamais en laisser rien paraître dans ses actes ni dans ses paroles, était-il malgré lui, même après les journées les plus décisives et les succès les plus incontestables, inquiet, soucieux et plein d'incertitude sur l'issue dernière de tant d'efforts? Cette disposition, qui ne fit que s'accroître à mesure que les années se succédèrent et que la lutte se prolongea, je la vis poindre chez lui, dans notre intimité, dès 1844, justement à l'époque où le roi revenait d'Angleterre et où par conséquent la fortune du cabinet semblait à son apogée; mais c'était cette fortune même qui causait son principal souci. Ce succès persistant, résistant à toutes les attaques, s'éternisant depuis quatre ans, lui semblait gros d'orages. « Remarquez-bien, me disait-il, que, si chaque fois qu'on nous livre bataille, nous la gagnons, le lendemain c'est à recommencer. Tantôt l'un, tantôt l'autre attache le grelot; mais, pour le détacher, c'est toujours notre tour. Ils ont des relais, nous n'en avons pas. Je reconnais que la fortune nous a presque gâtés depuis quatre ans, à la condition toutefois de ne jamais nous délivrer d'une difficulté sans nous en mettre une autre aussitôt sur les bras; après la question d'Orient, la question du droit de visite; après

le recensement de M. Humann, la proposition de M. Ganneron. C'est un métier de Sisyphe que nous faisons là. La vie publique n'est pas autre chose, je le sais; seulement il y faut du repos. Plus nous durons, plus la corde se tend. Nos amis ne sont plus ce qu'ils étaient il y a trois ans. Ils ont perdu ces craintes salutaires, ces souvenirs de 1840 qui les rendaient vigilans et dociles. Sans un peu de crainte, point de sagesse. Ils se passent leurs fantaisies, se donnent à nos dépens des airs d'indépendance, convaincus, quoi qu'ils fassent, que nous devons durer toujours : il n'y a pas jusqu'au roi qui ne commence à nous croire éternels et à trouver tout possible; mais ce que les amis perdent en discipline, les adversaires le gagnent en hostilité. Plus nous durons, plus ils s'irritent, ceux-là surtout qui, avant le 1er mars, étaient nos meilleurs amis. Ils nous avaient prédit que nous en avions à peine pour six mois; je comprends leur mécompte, et qui sait où il les peut conduire! Déjà les voilà lancés hors des voies modérées et prudentes qu'ils s'étaient certainement tracées; ils n'en resteront pas là, si nous-mêmes nous restons où nous sommes. Ils embrigaderont toutes les oppositions, même les plus radicales, lesquelles pour un moment cacheront leurs desseins et se laisseront conduire à cet assaut soi-disant monarchique. C'est là le vrai danger. Les révolutionnaires à visage découvert n'ont jamais fait de révolution; c'est quand ils sont masqués et semblent obéir à ceux qui ne prétendent infliger au pouvoir qu'une simple leçon, c'est alors qu'il en faut tout craindre. Cette royauté de juillet ne peut vivre et se fonder qu'en s'appuyant sur les deux centres; dès qu'un des deux s'isole, et par entraînement, à son insu, sert d'avant-garde à la révolution, comment ne pas prévoir de sérieux malheurs! »

Notez bien qu'en parlant ainsi il ne lui venait à la pensée rien qui ressemblât le moins du monde au 24 février. Aucun esprit tant soit peu sain ne pouvait alors concevoir un rêve aussi fantastique, pas plus dans les rangs de la gauche et de l'opposition, même la plus radicale, que sur les bancs de la majorité. Ce qu'il entendait par « de sérieux malheurs, » c'était un de ces échecs parlementaires qui auraient forcément entraîné, outre la chute du cabinet, la désorganisation systématique du parti de gouvernement, bouleversé l'administration, déplacé toutes les influences et lancé le pays dans une de ces crises où les trônes sont si vite menacés et si vainement défendus. Cette perspective suffisait pour qu'il lui prît un sérieux désir de couper court au mal en abrégeant les jours du cabinet. « Dès la session suivante, ne pouvait-on saisir la première occasion d'un vote un peu douteux et s'en faire honorablement une porte de sortie? Il fallait en finir, interrompre une lutte irritante qui lassait le pays, se donner à soi-même un repos bien gagné, amasser des forces nouvelles, détendre, rajeunir, renouveler la situation. » Ce qu'il se

disait là, le duc de Broglie, vers cette même époque et presque dans les mêmes termes, avec la conviction et la sollicitude d'un véritable ami, l'écrivait à M. Guizot (1). Rien n'était plus sensé, plus désirable en théorie que cette abdication volontaire; rien par malheur non plus, rien en pratique n'était plus impossible. Étions-nous donc en Angleterre pour nous permettre impunément ce genre d'évolution? Existait-il chez nous deux grands partis vivant chacun de sa vie propre, capables de constance, d'abnégation, de sacrifices, divisés seulement d'opinion, unis de respect et d'attachement aux institutions du pays, résolus l'un et l'autre à les maintenir et à les défendre, deux partis à qui la couronne pouvait, à tour de rôle, confier les affaires sans courir la moindre aventure? Chez nous, si le cabinet, même à bonne intention, eût déserté son poste, qu'aurait pu faire le roi? Appeler le centre gauche; il y était bien forcé, toute nuance intermédiaire, toute combinaison moins tranchée faisant absolument défaut, ou ne pouvant fournir que d'insuffisantes doublures. Or, depuis quatre années, le centre gauche s'était lié de si près à la gauche, qu'appeler l'un c'était se donner à l'autre, et le roi, qui par expérience savait l'impuissance absolue de la gauche en face de la moindre émotion populaire, n'avait, on le comprend, aucune envie de se livrer à elle. Fallait-il donc, dans l'intérêt de sept ou huit personnes, pour user moins leurs forces et ménager leur avenir, dans l'intérêt aussi d'une tactique plus ou moins judicieuse, d'un calcul au moins problématique, réduire sans nécessité et de gaîté de cœur la couronne à cette extrémité? Et la cause conservatrice, et tous ces députés qui portaient son drapeau, avait-on le droit de les abandonner ainsi, de leur enlever leurs chefs, leurs défenseurs et la possession du pouvoir, sans qu'ils eussent rien fait pour les perdre, sinon peut-être une faute légère, une méprise pardonnable? Pour la majorité de la chambre aussi bien que pour la couronne, que le cabinet se retirât ou qu'il fût renversé, qu'au lieu d'une déroute ce fût une retraite, le résultat n'était pas moins le même. Traitée, dans les deux cas, comme une armée vaincue, ne serait-elle pas licenciée, hors de service, en proie aux représailles, aux rancunes, aux réactions locales et subalternes? Ce parti modéré, politique et vraiment libéral, ce parti de résistance et de légalité fondé par Casimir Perier, et depuis quatorze ans maintenu à si grand'peine, une fois dissous et dispersé, qui serait jamais de taille à le reconstituer? Et sans lui, sans ce frein, sans cette sauvegarde, à quelle politique ne tomberait-on pas? C'était donc jouer à croix ou pile les destinées du pays que de quitter son poste, sans compter que le grief éternel des ennemis de nos institutions était le

(1) Lettre de M. le duc de Broglie citée par M. Guizot, *Mémoires*, p. 23, t. VIII.

changement trop fréquent des personnes, l'instabilité du pouvoir. Lors donc qu'un ministère avait l'insigne chance d'avoir duré déjà plus que tout autre et de pouvoir durer encore, était-ce à lui de faire comme à plaisir de l'instabilité factice? En tout cas, l'honneur lui commandait d'ajourner toute idée de retraite jusqu'à l'issue des élections, qui commençaient à devenir prochaines, la chambre ayant fourni déjà près de moitié de sa carrière. Si l'épreuve était favorable, le cabinet en recevrait comme un nouveau baptême; si le scrutin lui était contraire, ou seulement s'il était douteux, sa retraite était de droit, il n'avait plus ni scrupules à se faire, ni reproches à redouter.

Comme c'était sur le ministre de l'intérieur que le fardeau de ces élections devait principalement peser, Duchâtel était tenu, plus encore peut-être que ses collègues, à ne pas s'y soustraire. L'instinct chez lui persistait à souhaiter une retraite anticipée, et maintes fois, en tête-à-tête, sa verve à ce sujet devenait intarissable; mais le côté pratique de la question, l'impossibilité de laisser à l'abandon et ses amis et la couronne, puis surtout cette nécessité de ne pas déserter la lutte qui allait s'ouvrir, le ramenaient bien vite et sans hésitation à continuer sa lourde tâche. C'était la seconde fois, depuis l'origine du cabinet, qu'il présidait à un renouvellement de la chambre. Dans la première épreuve, en 1842, une approbation non douteuse de la politique du 29 octobre était sortie de l'urne; mais le jour même où ce résultat à peine proclamé semblait donner aux partisans de la royauté nouvelle un gage d'affermissement, la déplorable mort de M. le duc d'Orléans était venue tout détruire et tout mettre en question. Si nombreuse et si riche en dons de toute sorte que fût la royale famille, celui que la mort venait de frapper était le seul qui par son âge, ses qualités, par ses défauts même, pouvait avoir l'heureuse chance d'affermir et de perpétuer l'œuvre de 1830. Cette mort étendait encore comme un voile lugubre sur l'avenir, bouleversait toutes les prévisions, desséchait toutes les espérances, lorsqu'au bout de quatre ans, en 1846, la chambre née sous ces tristes auspices, touchant presqu'à son terme, dut être renouvelée. Sans avoir eu jamais de sérieux désaccords avec le cabinet, elle l'avait quelquefois mollement soutenu. Le travail souterrain que tant d'oppositions combinées ne cessaient d'exercer sur elle l'avait rendue presque hésitante. C'était au corps électoral de dissiper l'incertitude. Qu'allait-il faire? confirmer ou proscrire cette politique déjà vieille de six années, longévité non moins rare qu'importune à bien des gens? Les adversaires du cabinet, surtout le centre gauche, n'admettaient pas le doute. Je n'ai jamais vu si complète assurance, et quand on se rappelle le degré de crédulité que rencontraient alors dans l'opinion surexcitée

les contes les plus absurdes, et comment, par exemple, à propos d'un docteur Pritchard, on avait allumé la plus factice des colères et l'émotion la plus dénuée même de l'ombre d'un prétexte, il n'est pas très extraordinaire que l'opposition eût la foi si robuste en la bonne volonté du scrutin. Quant au cabinet, bien qu'il eût fait, cent fois pour une, justice de ces pauvretés, il savait trop quelle trace la moindre calomnie laisse toujours après elle pour se promettre un succès triomphant. Il se fût contenté, tout imparfaite qu'elle était, qu'on lui rendît la même chambre réélue pour cinq ans : avec elle, il était presque sûr que certaines barrières ne seraient pas franchies. Jusqu'au dernier moment, les conjectures les plus diverses furent également plausibles. Je dois dire toutefois que, surtout vers les derniers jours, le ministre de l'intérieur, dont rarement en ces matières le tact était en défaut, avait la ferme confiance que le cabinet l'emporterait. La victoire dépassa son attente : elle fut complète. En tenant compte de part et d'autre des pertes et des gains, l'opinion conservatrice, déjà en majorité dans la chambre précédente, comptait dans celle-ci de vingt-cinq à trente voix de plus.

On aurait cru qu'après cet arrêt tout allait marcher sur roulettes. Eh bien! non : cette fois encore il était dit que le succès serait pour le cabinet comme un présent fatal, et ne ferait qu'ajouter à ses périls et à ses embarras. Un résultat moins clair, un reste d'incertitude, en laissant à ses adversaires une ombre d'espérance, eût tempéré chez eux l'étonnement et le dépit : ils seraient restés plus sages, ou la violence de leurs efforts se serait concentrée dans l'enceinte du parlement sans se transporter dans la rue. Il me souvient qu'un de nos anciens amis avec lequel je me plaisais encore, malgré nos dissidences, à échanger parfois quelques paroles, un de ceux qui vers la fin de la session, avec la plus sincère et la plus imperturbable assurance, m'avait, en nous séparant, prédit tous les triomphes de l'opposition sur le terrain électoral, la première fois que nous nous rencontrâmes dans la chambre nouvelle, me dit avec un accent étrange : « Vous êtes les plus forts, c'est évident; votre compte est exact, je l'ai vérifié. Ici plus rien à faire, plus rien à dire pour nous: nos paroles seraient perdues. Nous allons ouvrir les fenêtres. »

Ce ne fut que trop vrai : à partir de ce temps, l'opposition changea subitement de mot d'ordre et de plan de campagne. Avant les élections, sa confiance était telle, elle se croyait si sûre de la victoire, que ces mots : réforme électorale, réforme parlementaire, avaient presque perdu pour elle tout à-propos. A quoi bon changer l'instrument dont on attend un bon service? Par habitude, de loin en loin, quelques comparses se complaisaient encore à réclamer et l'extension des incompatibilités et l'adjonction aux listes électorales des secondes listes du jury; mais les habiles n'insistaient pas. Le

cabinet du 1er mars, lorsqu'il avait eu besoin d'un certain appoint dans le centre, avait si hautement nié toute opportunité de ce genre de réforme, qu'il devenait difficile d'en professer si vite l'urgence et la nécessité; puis ce corps électoral qu'on croyait tenir dans la main et qui allait tout à l'heure prononcer sa sentence, ne le blesserait-on pas en parlant de le réformer? Aussi n'en fut-il plus question, ou peu s'en faut, dans les dernières sessions de la législature, justement celles où, à supposer que ce genre de réforme eût sérieusement excité l'attente du public, c'eût été pour l'opposition un devoir de le demander sans retard et à grands cris, puisqu'il n'y a que les assemblées dont les pouvoirs expirent qui soient aptes à rendre des lois électorales, tout vote de ce genre, pour celles qui ne font que de naître, équivalant à un suicide, à la nécessité d'une réélection. C'était donc avant le scrutin qu'il fallait prêcher la réforme, si la réforme était vraiment ce qu'on voulait : loin de là, on la laissa dormir jusqu'à la veille, jusqu'au jour même, jusqu'au dépouillement des votes; mais le lendemain, après la bataille, quand chacun eut compté ses morts et fait son dénombrement, il fallut voir comme on traita ce corps électoral naguère si ménagé! Il déjouait tous les pronostics, donc il ne pouvait être que fraude et corruption. L'opposition n'admettait pas qu'elle pût être battue tout simplement parce que la masse du pays, inoffensive et un peu timorée, la trouvait excessive et passionnée dans ses attaques. Comme ces chevaliers des anciens temps qui ne se croyaient jamais vaincus que par des maléfices et des enchantemens, l'opposition ne s'expliquait sa défaite que par l'emploi de moyens illicites. Elle commença donc par déclarer que ces élections de 1846 étaient nécessairement entachées de mensonge. Quand le débat s'ouvrit, quand il fallut en venir aux preuves, elle eut beau recueillir, grossir et envenimer tous les petits faits plus ou moins regrettables qui avaient pu, dans quelques localités, donner une assez pauvre idée et de l'intelligence des agens de l'administration et de l'indépendance de quelques électeurs, comme il fut démontré d'une façon tout aussi claire que dans maint autre lieu, en fait de séduction, de pression et d'intimidation, il s'en fallait que l'opposition fût restée en arrière, et que de part et d'autre, sans avoir après tout rien de bien grave à s'imputer, on pouvait au moins compenser les reproches, ce côté de l'accusation ne tarda pas à s'évanouir.

Et en effet, je tiens à le dire en passant, ces élections de 1846, malgré l'extrême ardeur de la lutte, étaient restées franches et libres; elles exprimaient fidèlement la pensée du corps électoral. Ce n'est pas parce qu'en ce genre il s'est produit plus tard, sous un autre régime, de vraies énormités, qu'ici, par comparaison, tout me semble irréprochable; non, ces élections de 1846, comme celles de

1842, je les ai vues de près, j'en puis parler en conscience; je sais quelle scrupuleuse observation de la loi, quel respect des droits de tous y présidèrent du côté du pouvoir, et je tiens, pour ma part, qu'on n'en trouverait guère d'aussi sincères, d'aussi vraiment exemptes de sérieux abus, soit chez nous depuis 1814, soit même dans les pays les plus libres du monde, l'Angleterre par exemple ou les États-Unis. Si la cause conservatrice venait de remporter un notable avantage, elle le devait d'abord, sans autre sortilége, au surcroît de vigilance, de discipline et d'énergie dont un bon nombre de conservateurs, contrairement à leurs habitudes, avaient fait preuve cette fois; elle le devait surtout au concours éclairé, à l'impulsion intelligente de celui qui par ses fonctions, non moins que par sa foi politique, avait l'incontestable droit d'intervenir dans la lutte, non pour donner l'attache cyniquement officielle à certaines candidatures, mais pour concentrer les efforts du parti de gouvernement et soutenir, dans la mesure discrète d'une juste sympathie et d'une loyauté scrupuleuse, les candidats qui professaient les mêmes principes que lui. Il n'y épargna point sa peine. Je puis dire que pendant trois mois il ne cessa de suivre du regard, d'aider, de stimuler, de réveiller, parfois aussi de tempérer plus de quatre cents candidats dont il savait par cœur, grâce aux ressources de sa mémoire, toutes les situations personnelles, et que sans cesse, avec un à-propos qui les frappait d'étonnement, il éclairait sur leurs oublis, leurs négligences, leurs imprudences, en un mot sur toutes les fautes qui compromettaient leur succès. Ce n'était pas seulement le sentiment du devoir, c'était un certain plaisir de déjouer les trames de tant d'habiles adversaires de toute provenance et de toute couleur, qui lui donnait cette sorte de fièvre de surveillance et d'exhortation. Si le succès le dédommagea de ce luxe de fatigues, sa santé par malheur en souffrit quelque atteinte; mais il avait la conscience d'avoir rendu à sa cause le plus grand des services, de lui avoir donné un gage d'avenir et de sécurité, et peut-être à lui-même une chance de repos.

Cependant, lorsque après la vérification des pouvoirs il fut bien démontré qu'il n'y avait pour l'opposition aucun moyen d'infirmer les résultats de sa défaite, et que cette chambre était bien le produit légitime de la majorité des électeurs, ce fut contre le corps électoral lui-même que les batteries se dressèrent aussitôt. Ces mots : réforme parlementaire, réforme électorale, reprirent tout à coup faveur. Il fallait à tout prix modifier l'instrument dont on avait tant à se plaindre; mais comment réussir? Les voix les plus habiles eurent beau rajeunir, en les prenant cette fois à leur compte, les deux propositions de réforme, ce n'était là dans cette chambre, devant cette majorité compacte, que de simples passes d'armes néces-

sairement sans résultat. Il n'y avait à tenter qu'un moyen, mais un moyen extrême, intimider la couronne et la chambre elle-même par la pression du dehors, parler les fenêtres ouvertes, comme on me l'avait prédit, en appeler de la discussion légale à l'agitation populaire. Pour ce genre de besogne, les esprits modérés n'étaient guère suffisans; il y fallait de vrais agitateurs, et il s'en présenta plus qu'on n'en eût voulu. Comment les écarter? comment s'en séparer? Qu'auraient fait sans les radicaux tous les opposans monarchiques? L'alliance était nécessaire, elle s'opéra fatalement, presque à l'insu des uns comme des autres; mais dès la première heure on put en pressentir les inévitables dangers. A mesure que les banquets, où cette agitation prit naissance, se succédaient de ville en ville, ils devenaient de plus en plus violens et menaçans. On n'y proscrivait plus seulement les *toasts* monarchiques, les *toasts* libéraux avaient le même sort; la pureté, la sincérité des institutions de 1830 étaient honnies et conspuées à l'égal de la santé du roi; puis vinrent les utopies républicaines, les glorifications serviles de la montagne, l'exaltation des insurgés d'avril, le culte béat des noms révolutionnaires les plus odieux et les plus sanglans. Le pays stupéfait prit l'alarme, et parmi les opposans monarchiques il y en eut, et des plus illustres, qui témoignèrent quelque dégoût et firent quelques pas en arrière. Sans avoir vu l'abîme dans toute sa profondeur, sans aller jusqu'au blâme public et jusqu'au désaveu qui peut-être aurait tout sauvé, ils prirent au moins assez de soin de leur honneur pour rester à l'écart et n'associer leur nom à aucun acte de violence; d'autres persévérèrent, ne virent pas ou ne voulurent pas voir, trouvèrent des excuses à tout, et s'engagèrent enfin à figurer de leur personne au banquet solennel qui devait clore la campagne, le banquet de Paris.

La crise grandissait : elle aurait avorté, le pays s'en serait à peine ému, et ces folies démagogiques n'auraient pas même osé se produire sans un concours de circonstances qu'il est permis d'appeler fatales, tant elles semblaient se succéder et se combiner comme à dessein pour jeter dans l'esprit des masses et même à tous les rangs de la société le trouble et le découragement. C'était d'abord la suite inévitable d'une insuffisante récolte qui, vers la fin de 1847, se faisait encore sentir. Les souffrances avaient été vives, les désordres assez fréquens, la répression sévère : il en restait dans les populations un fonds d'inquiétude et de ressentiment, un penchant à la désaffection qui préparait la tâche aux fauteurs de révolte; puis, par une coïncidence tout au moins malheureuse, à ce même moment on venait de voir coup sur coup, dans les hautes régions de la société, éclater des scandales de bas étage, des exemples d'immoralité comme il en apparaît isolément à toutes les époques et sous tous

les gouvernemens, mais qui, groupés en quelque sorte et servant de cortége à un crime éclatant, au plus odieux assassinat, frappaient les imaginations de je ne sais quelles lueurs sinistres dont un art infernal doublait encore l'éclat. Le pouvoir avait beau livrer à la justice les coupables, quels qu'ils fussent, et, par la rigueur inflexible de poursuites criminelles, démontrer son intégrité et la fausseté des calomnies inventées contre lui, le public n'en conservait pas moins une impression mensongère et malsaine, voisine de l'hostilité, tout au moins de l'indifférence, et que rien ne pouvait effacer.

Pendant que ces plaies morales troublaient et agitaient la France, l'Europe, on s'en souvient, n'offrait pas un spectacle plus rassurant. Partout la révolution levait la tête et se mettait à l'œuvre; un vent contagieux soufflait avec violence et commençait à ébranler les trônes; mais ce qu'il y avait pour nous de plus grave dans ce triste état de l'Europe, c'était que la puissance qui la première et dès le premier jour avait reconnu notre gouvernement et accueilli nos institutions naissantes, qui, depuis dix-sept ans notre alliée fidèle, avait encore tout récemment, par d'opportunes concessions, mis fin aux questions irritantes dont les ennemis de notre royauté comptaient tirer si grand profit, que l'Angleterre en un mot fût devenue tout à coup, dans ses rapports avec la France, froide, ombrageuse et presque hostile. L'avénement à Londres d'un nouveau ministère ou plutôt d'un ministre avait fait tout le mal; il faut bien dire aussi qu'une des questions qui, entre les deux pays, risquaient le plus de réveiller les querelles séculaires, venait de recevoir une solution si soudaine et tellement française que l'amour-propre britannique ne pouvait guère manquer de s'en montrer froissé. Aussi ces mariages espagnols, qui chez nous rencontrèrent d'abord, de la part du plus grand nombre, un accueil favorable, justement parce qu'on les savait peu agréables à l'Angleterre, et qui à ce titre avaient valu pour un instant à ceux qui les avaient conclus presque un retour de faveur populaire, bien des gens ne les avaient vus qu'avec un certain regret et n'en avaient tiré, même au premier instant, que de fâcheux augures. Pourquoi ne pas le dire? de ce nombre était celui dont nous parlons ici. Rarement je l'avais vu plus soucieux et plus sombre que le jour où il avait appris que la parole de la France venait d'être subitement engagée. « C'est jouer, disait-il, gros jeu pour peu de chose; c'est risquer de perdre une amitié puissante pour s'assurer une alliance vermoulue, sacrifier à des satisfactions de famille et à un éclat apparent les sérieux intérêts du pays, en d'autres termes, subordonner la grande politique à la petite. » Aussi se plaignait-il que le caractère de la négociation n'eût pas permis d'en parler au conseil et qu'un tel acte se fût conclu

sans qu'il eût pu, au moins en particulier, en discuter le mérite et en signaler le danger. « Se brouiller avec l'Angleterre, à moins que l'honneur de la France ne le commande impérieusement, jamais, ajoutait-il, il n'y faut consentir, et aujourd'hui moins que jamais. N'avons-nous pas assez de nos révolutionnaires sans nous mettre encore sur les bras tous ceux qu'elle peut lancer de toutes les parties du monde? Plus les temps deviennent difficiles, moins il faut s'isoler et perdre ses points d'appui. »

Il était trop certain et de l'amitié de M. Guizot et de la confiance du roi pour supposer que de leur part l'ignorance où on l'avait laissé pût être volontaire : il croyait donc, et, j'ose dire, il avait la preuve, que tout s'expliquait par un malentendu; mais, à ne voir que le fond des choses, ce changement considérable dans notre politique extérieure, changement dont les fâcheuses conséquences lui apparaissaient si clairement, pouvait-il l'accepter, en devenir responsable, sans y avoir participé? En d'autres termes, devait-il continuer à siéger dans le cabinet? Il n'eut d'abord aucune hésitation, et bien peu s'en fallut que sa démission ne fût remise au roi. N'était-ce pas la porte qu'il cherchait, l'occasion qu'il avait appelée? Il venait d'accomplir sa grande tâche électorale, il en était sorti à son honneur; n'était-ce pas le moment de recouvrer sa liberté? L'obligation de soigner sa santé, une fièvre tenace et sans cesse renaissante, lui en faisaient presque une nécessité. Cependant lorsqu'il vit, au plus léger soupçon d'un désaccord possible entre le cabinet et lui, combien certains visages devenaient radieux, combien d'officieux se pressaient d'applaudir aux intentions qu'on lui prêtait et quelles espérances les adversaires avaient peine à cacher, il se donna le temps de réfléchir. De vrais amis, loin de le modérer, l'excitaient plutôt, eux aussi, à suivre son penchant, et, par exemple, un homme de grande expérience, qu'il écoutait et consultait avec autant de déférence que de plaisir, tant cet esprit lucide semblait en vieillissant prendre de jour en jour plus d'étendue, de charme et de bienveillance, le chancelier, M. Pasquier, insistait plus vivement que personne pour qu'il sortît du cabinet; mais ce conseil, l'eût-il donné, si judicieux qu'il pût être, sans je ne sais quel fonds de vieille hostilité qu'à son insu depuis la restauration il nourrissait contre M. Guizot? Duchâtel en douta, et, malgré lui, n'attacha pas la même autorité que de coutume aux paroles du chancelier; puis il se demanda si le vrai motif de sa retraite serait suffisamment compris, s'il ne passerait pas pour avoir écouté une susceptibilité mesquine, et laissé là bien promptement ses collègues et sa cause pour une question personnelle. Quelle serait d'ailleurs sa situation, soit que la chute du cabinet suivît de près sa retraite, soit qu'au contraire elle fût différée? Ne serait-il point, dans les deux

cas, comme entraîné fatalement hors de sa voie? Si opposé qu'il fût au traité qu'on venait de conclure, s'en faire un moyen de retraite n'était-ce pas, lui aussi, sacrifier les grands motifs aux petits? Il se résigna donc et réprima son déplaisir, sans le laisser paraître ni au roi ni à ses collègues; mais, à vrai dire, rien ne lui avait tant coûté. Bientôt les circonstances prirent une gravité telle qu'une autre occasion se fût-elle présentée de déposer son fardeau, il n'aurait pu songer à la saisir; sans compter qu'à ce même moment, sur la demande et par la retraite volontaire du maréchal Soult, la présidence du conseil passait aux mains de M. Guizot, et que pour rien au monde son collègue n'eût voulu par sa propre retraite se donner l'apparence de ne pas consentir de grand cœur à cette juste reconnaissance d'un fait déjà vieux de sept ans.

Que de fois, depuis cette époque, me suis-je demandé si d'autres sentimens moins scrupuleux, moins délicats, une moins noble nature, plus touchée de ses griefs et de son intérêt, se donnant la satisfaction de disloquer le ministère, n'aurait pas rendu par là même un immense service au pays! Quand les choses ont tourné de la pire façon, on s'imagine malgré soi qu'à suivre n'importe quel autre cours, elles auraient moins mal abouti; mais le plus souvent on se trompe à raisonner ainsi. Pour peu qu'on regarde au fond la catastrophe de février, on reconnaît bien vite que la durée plus ou moins prolongée du cabinet, la concession plus ou moins tardive d'une extension de droits électoraux n'y joue que le plus faible rôle. Ce n'est pas par là que l'édifice a croulé. Pour que la royauté de 1830 restât debout et traversât cette crise des banquets comme elle en avait franchi tant d'autres non moins redoutables au début, il eût suffi que, sous le poids de l'âge, le roi n'eût rien perdu de cette vigueur morale, de ce sang-froid devant le danger dont il avait fait preuve en tant d'occasions; tout au moins aurait-il fallu que son héritier fût d'âge à payer de sa personne, qu'aucun membre de sa famille ne pût sembler autorisé à négocier avec l'opposition, et que les faiblesses et les hésitations de la couronne ne fussent pas révélées de si près à ceux qui travaillaient à la détruire. Comme aucune de ces conditions, par malheur, ne se trouvait réalisée en l'année 1847, il n'y a pas lieu de regretter que, par la retraite accidentelle d'un de ses membres les plus nécessaires, le cabinet n'eût pas été comme contraint de se dissoudre. Forcée de s'appuyer sur l'opposition, d'entrer par conséquent dans un régime de concessions successives sans chances sérieuses d'un temps d'arrêt énergique et opportun, la royauté n'en eût pas moins subi le même sort, moins brusquement et par degrés, mais voilà tout. Or qu'entre l'abdication morale et la chute, entre le 20 juin et le 10 août, il n'y ait, comme en février, que vingt-quatre heures d'intervalle, ou

que quelques mois les séparent, je tiens, pour moi, que c'est même chose. Et que fût-il arrivé, si le naufrage se fût produit sous cette forme plus lente? On en eût accusé celui qui, le premier, eût donné le signal de la faiblesse et de l'abandon. Mieux vaut donc, si profondément triste que soit cette page de notre histoire, ne pas avoir à se méprendre quand on fait à chacun sa part de responsabilité.

Jusqu'au 23 février, vers le milieu du jour, ce n'était qu'une émeute ordinaire ou plutôt une simple émotion, un désordre sans but. Les plus factieux n'avaient encore aucun projet d'attaque à main armée; l'insurrection par elle-même n'était pas en état d'éclater. Le gouvernement au contraire avait ses mesures prises et pouvait au besoin réprimer un mouvement sérieux. Pourvu qu'aux Tuileries on fît bonne contenance et qu'on y laissât voir la ferme résolution de ne point céder à ce tumulte, sauf à donner le lendemain à l'opposition modérée telle satisfaction qu'on eût jugée possible, le succès était assuré. Aussi, rien ne peut rendre l'étonnement qui éclata, avec un mélange de colère chez les uns et chez tous de stupeur, lorsque ce même jour, 23 février, entre deux et trois heures, se répandit cette nouvelle : le roi cède à l'émeute, il congédie son ministère! On s'attendait à tout, sauf à la défaillance et à l'abandon de ce côté. Les adversaires du cabinet eux-mêmes, les membres les plus vifs du centre gauche, comme frappés d'une lumière subite sur leur situation personnelle, laissaient voir une vraie consternation. Ceux-là seuls semblaient moins étonnés qui, dès la veille, dès le 22 au soir, avaient comme entrevu que, s'il y avait danger, ce n'était pas où l'on devait le craindre, pas au bureau du *National*. Ce jour-là, vers la fin de la matinée, au moment même où le désordre semblait près de s'éteindre, Duchâtel avait vu la reine, et ce grand cœur, cette âme courageuse, toujours ferme en de telles occasions, lui avait paru comme abattue sous le coup de faux bruits aussi absurdes qu'effrayans semés à plaisir autour d'elle. Bien qu'il comprît que ces machinations, dont il soupçonnait l'origine, n'avaient pas dû s'attaquer seulement à la reine, ce n'en fut pas moins pour lui une pénible surprise, lorsque, le lendemain, entrant vers deux heures chez le roi, qu'il avait déjà vu dans cette même matinée, et quitté plein de confiance et de courage, il le trouva perplexe, agité, laissant clairement entendre que la retraite du ministère le soulagerait d'un grand poids, qu'au dire de bien des gens c'était son seul salut, et semblant consulter du regard son interlocuteur, comme si poser, en un tel jour, une telle question, n'était pas du même coup la résoudre. Il est vrai qu'une heure auparavant une nouvelle, qui par malheur n'était pas fausse cette fois, avait dû brusquement le faire passer de la sécurité aux plus sinistres inquiétudes. On venait d'entendre dans la rue ce cri de *vive la réforme!* poussé non par les

émeutiers, mais par de soi-disant amis de la monarchie qui avaient endossé, au mépris de toute discipline, leur habit, symbole de l'ordre et du respect des lois, pour obéir, sans s'en douter, aux meneurs de cette république dont ils ne voulaient pas, que bientôt ils allaient maudire, et dont personne alors ne prononçait encore le nom. Si peu nombreux que fussent ces prétoriens d'un nouveau genre, comme eux seuls se mettaient en avant et que l'immense majorité de la milice citoyenne restait, par apathie ou par indifférence, au fond de ses boutiques ou au coin de son feu, on comprend que le roi fût tout à coup frappé d'un péril formidable; mais ce n'était pas le remède, ce n'était pas le moyen de salut, c'était un vrai suicide que de se montrer faible à ce moment suprême, et de supprimer tout gouvernement.

Ceux qui après coup ont prétendu que le cabinet avait perdu la monarchie en acceptant si vite et en divulguant à la chambre les intentions du roi, que son devoir était de les tenir secrètes, de redoubler d'énergie et de sauver la royauté malgré elle, ceux-là font preuve d'une étrange ignorance en matière de gouvernement. L'union patente, incontestable de la couronne et des ministres aurait suffi peut-être, et je le crois pour ma part, à dissiper l'orage sans lutte sérieuse, sans effusion de sang; mais du moment qu'on aurait su (et qui dans tout Paris l'eût ignoré au bout d'une heure?) que cette union n'existait pas, que le ministère était désavoué, qu'il s'imposait à la couronne, quels ordres efficaces aurait-il pu donner? qui aurait obéi? Le devoir était donc de s'incliner promptement devant une faiblesse irréparable, d'en laisser le bénéfice à la couronne, à supposer que les passions populaires voulussent bien lui en savoir gré, et en tout cas d'ouvrir à d'autres par une prompte retraite une chance meilleure de faire un gouvernement.

Quant à ceux qui ont cru que sans de malheureux hasards tout aurait bien tourné, et que la royauté se serait applaudie d'avoir suivi les timides conseils et obéi aux influences obstinées qui en un quart d'heure avaient détruit le cabinet du 29 octobre, c'est un autre genre d'illusion peut-être moins sérieux encore. Que le coup de pistolet du boulevard des Capucines et les cadavres promenés aux flambeaux aient puissamment aidé à l'avénement de la république, personne n'en saurait douter; mais, à défaut de ces hasards plus ou moins volontaires, il s'en fût trouvé d'autres dont les mêmes hommes auraient tiré même profit. Ce qui donne le mot de cette inexplicable journée du 24 février, ce qui devait nécessairement nous faire tomber en république, quelque imprévue qu'elle fût une heure auparavant et sans qu'il fût possible de s'arrêter dans cette chute, c'était que la royauté se fût elle-même dépouillée de tout moyen de résistance. A l'instant même, sa cause fut perdue. Les chefs républicains, jusque-là derrière le rideau, à l'arrière-plan,

laissant tout faire et tout conduire, au moins en apparence, par la gauche et par le centre gauche, de peur en se montrant d'épouvanter la bourgeoisie, se démasquèrent aussitôt. Avec un rare instinct de la situation, ils comprirent qu'il y avait interrègne, interruption forcée de tout commandement, que l'occasion était unique, à la seule condition d'aller vite, de ne pas laisser au bon sens public le temps de se réveiller. Ils tentèrent l'aventure, et pendant que leurs associés de la veille s'évertuaient et s'agitaient à composer un ministère, ils firent un formidable effort et jetèrent bas la royauté.

Fut-il jamais plus grand supplice que d'assister à ce désastre les mains liées, sans pouvoir se permettre la moindre tentative, la moindre résolution suprême? Tel fut pourtant pendant vingt-quatre heures le sort de ces ministres condamnés au repos sous peine d'immixtion illicite et relégués à leur poste en simples spectateurs. Duchâtel seul dut sortir un instant de cette inaction forcée. Dans la nuit du 23 au 24, le roi l'envoya chercher. Il n'y avait pas encore de ministère, et le danger devenait pressant; à défaut de gouvernement, il fallait un chef militaire de taille à tenir tête au flot grossissant d'heure en heure. Le maréchal Bugeaud était naturellement désigné. Seulement, pour l'investir immédiatement du commandement supérieur de la garde nationale et de l'armée, il fallait que l'ordonnance portât un contre-seing. Le roi demandait avec instance à Duchâtel d'oublier qu'il n'était plus ministre et de lui prêter sa signature. De tels services ne se refusent pas. Il y eut pourtant des objections, mais non pas de sa part. Un des témoins de cette scène s'efforça de faire ajourner la mesure, et, ne parvenant pas, malgré son ascendant, à persuader le roi, il prit le ministre à part et le supplia de refuser son concours. Cette insistance étonna Duchâtel plus qu'elle ne le toucha. Il retourna vers la table où était déposé le projet d'ordonnance, prit la plume et signa.

C'était le dernier acte de sa vie politique, son dernier tribut à la conservation de ce régime libéral, de ces institutions tutélaires qu'il avait tant aimées et si constamment servies. Au milieu des angoisses de cette journée fatale, une conviction le soutenait, celle d'avoir mis en œuvre pour prévenir la catastrophe, pour signaler le précipice, pour éclairer d'honnêtes aveuglemens et confondre de coupables manœuvres, tout ce qu'il y avait en lui d'activité, de force et de prudence. Si la postérité s'enquiert avec quelque scrupule des mérites de chacun dans ces rudes momens, si elle pèse les raisons données de part et d'autre pour justifier et pour combattre la campagne des banquets, et notamment si son regard pénètre dans la question incidente du droit d'interdiction, la seule qui fût alors sérieusement agitée, je sais d'avance quel jugement elle rendra, et combien s'élèvera de plus en plus dans son estime celui sur qui de-

vait porter le principal fardeau de cette discussion. Qu'on relise d'abord les débats de l'adresse où, par cinq fois occupant la tribune, il repoussa tous les assauts, et ne laissa debout pas un seul argument de ceux qui se révoltaient qu'on les traitât d'aveugles au moment même où ils mettaient le pied dans l'abîme qu'ils ne voyaient pas; qu'on relise dix jours plus tard, la veille même du 22 février, ces brèves et simples paroles où il indiquait à la chambre l'attitude que le pouvoir comptait prendre dans ce conflit; jamais il n'avait parlé avec autant d'autorité, de mesure et de clairvoyance. S'il fallait peindre au vrai son talent, son action sur une assemblée, la sûreté, l'aisance, la souplesse de son bon sens, les ressources de son argumentation, toutes les aptitudes de gouvernement qui se révélaient dans sa parole, ce sont ces derniers discours, ces jets de la dernière heure que je voudrais donner à lire. Il est là tout entier. Les discussions d'affaires même les plus brillantes, celles qui lui avaient valu ses succès les plus incontestés, ne l'avaient pas encore mis ainsi dans tout son jour. Et ce n'était pas seulement l'orateur qui à cet instant suprême n'avait pas failli à sa tâche, le politique aussi n'avait rien négligé pour déjouer la fatale influence qui menaçait le pays. Sans irritation ni rancune contre ceux qui dans sa pensée avaient déchaîné l'orage et qu'il tenait pour responsables de tout, lorsqu'il les vit, comme effrayés du chemin qu'ils avaient déjà fait et des périls qu'ils commençaient à entrevoir, proposer une sorte d'accord ou de contrat d'honneur pour terminer sans collision, par les voies judiciaires, la controverse élevée entre l'opposition et le gouvernement sur la question du droit illimité de réunion, loin d'opposer à ces projets les prétendues raideurs et l'humeur irréconciliable qu'on attribuait au ministère, il s'y prêta de bonne grâce, et celui qui écrit ces lignes reçut de lui pouvoir de les adopter en son nom, mission conciliatrice acceptée sans réserve, bien que sans illusion. Personne assurément ne prévoyait alors jusqu'où le mal devait aller, mais il était bien clair que nous stipulions avec des généraux peu maîtres de leur armée, et qu'en dépit de nos promesses et de nos engagemens il ne faudrait pas moins en venir à la répression. J'ajoute que ces négociations avaient ce côté fâcheux, que, pour rester fidèle aux paroles données, il fallut s'abstenir de toutes précautions qui auraient paru provocatrices, comme, par exemple, l'arrestation préventive de certains chefs républicains, fabricateurs d'émeutes, dont l'absence aurait suffi peut-être à tout paralyser. Eût-il donc mieux valu refuser tout contrat, toute transaction? Mais que n'eût-on pas dit! quel concert de malédictions! quel prétexte d'imprécations et très probablement de violences! Plus je scrute heure par heure ce qu'en ces tristes jours a fait ou conseillé ce ferme et lucide esprit, plus je comprends qu'aucun regret tardif

n'ait jamais, que je sache, troublé ses souvenirs. Tout ce qui pouvait prévenir la lutte et détourner la tempête, il l'avait essayé, et, lorsque l'énergie seule devint possible et nécessaire, ce ne fut ni lui ni ses collègues qui se défendirent d'en user.

III.

Nous entrons dans la dernière phase de cette vie jusque-là si active et si pleine, si riche d'avenir, si bien servie par la fortune. A ne consulter que l'apparence, le bonheur va lui rester fidèle; ce sera toujours, même dans la retraite, la vie d'un heureux de ce monde. Les compensations les plus douces et même aussi les plus brillantes n'y feront pas défaut; mais au fond quel contraste, quel changement, quel vide! Dans la force de l'âge, en pleine séve, l'esprit encore si jeune et si fécond, sentir en soi ces facultés puissantes, ces trésors d'expérience et de maturité, ce besoin de la vie publique et des grandes affaires, surexcité par l'habitude, par quinze années d'émotions, de préoccupations, de responsabilité, et tout à coup tomber dans le repos forcé, le calme plat, quelle accablante épreuve! Ajoutez-y l'exil, autre épreuve moins longue, mais en de tels momens plus dure encore peut-être; quel surcroît d'amertumes et d'angoisses au milieu du désastre commun! N'était-ce pas assez d'avoir vu s'écrouler en un jour cette œuvre de trente années de patience et de lutte, ce régime loyalement libéral et franchement conservateur dont vainement on a tenté de dégoûter la France, qu'elle a compris après l'avoir perdu, qu'elle revendique avec ardeur, et qu'en ce moment même elle travaille à reconquérir? N'était-ce pas assez de ce spectacle navrant d'un grand pays tombé sans coup férir aux mains d'aventuriers, de songe-creux, de tribuns utopistes, dont quelques heures auparavant à peine savait-il les noms? Je vois encore, au moment de la chute, la stupeur sur tous les visages; quelques rancunes invétérées ont beau crier victoire, leur joie est sans écho et promptement éteinte; il n'y a d'égal à la consternation des vaincus que l'étonnement, le trouble, l'embarras des vainqueurs. C'est la révolution la plus morne, la moins enthousiaste, la plus désenchantée, même à la première heure, que la France ait encore subie, et depuis 1814, depuis l'invasion du sol de la patrie, je ne crois pas qu'un plus grand nombre de Français ait éprouvé en même temps une anxiété plus douloureuse et un plus grand serrement de cœur; mais nous tous qui souffrions ainsi et qui portions ce deuil, nous n'étions, pour notre propre compte, ni inquiétés ni poursuivis, nous n'avions personnellement à craindre ni procédure ni détention : qu'était-ce donc lorsqu'à tous ces mécomptes, à ces douleurs patriotiques, il fallait joindre l'odieux ennui de veiller à

son propre salut, de s'occuper de sa personne, de se sentir proscrit, d'avoir à combiner des moyens d'évasion, et, pour les rendre plus efficaces, de se briser le cœur en s'isolant des siens!

Ce fut déjà pour Duchâtel presque un retour en France lorsqu'au bout de deux jours il retrouva sur le sol d'Angleterre sa femme et ses enfans. Dans ce libre pays, les marques d'intérêt, de sympathie, d'estime, les soins hospitaliers, les ressources d'esprit ne pouvaient lui manquer, pas plus que les sujets d'étude dès que le cœur lui dirait de les mettre à profit; mais aux premiers momens la France seule attirait ses regards comme elle absorbait ses pensées. Il est vrai que la France méritait bien alors qu'on lui prêtât quelque attention. C'était une noble gageure qu'elle avait entreprise : après s'être laissé surprendre, elle tentait de se délivrer. Rien dans l'histoire ne fera plus d'honneur à cette bourgeoisie si mal inspirée, si coupable le 23 février, que son effort, j'ose dire héroïque, pour secouer le joug après l'avoir subi. Je ne parle que de la bourgeoisie, bien qu'une foule d'ouvriers aient eu le courageux bon sens de prendre aussi leur part de cette délivrance; mais ils n'avaient rompu avec leurs frères les turbulens et les agitateurs, ils ne s'étaient armés contre eux qu'à l'exemple de la bourgeoisie et soutenus par elle; car c'est d'elle, après tout, que dépend, quoi qu'on fasse, le sort de notre pays. Elle y sera longtemps encore, je pourrais dire toujours, l'arbitre de nos révolutions. Tant qu'elle tient bon, rien n'est à craindre, mais plus de frein possible dès qu'elle lâche pied.

La victoire fut sanglante; l'ordre une fois rétabli, le péril écarté, que restait-il à faire pour assurer l'avenir, pour réparer l'erreur de février en fondant quelque chose? Notre exilé, qui suivait avec admiration dans ses terribles luttes cette société reprenant possession d'elle-même, ne cessait de s'interroger sur cet obscur problème. Fallait-il essayer d'améliorer la république et d'y accommoder nos mœurs? comment faire? Dans les classes moyennes, personne n'en voulait, hormis quelques sectaires, quelques théoriciens obstinés, et dans les ateliers elle n'avait pour elle que la partie la moins saine et la moins laborieuse de la population. Était-ce donc la monarchie qu'il fallait restaurer? mais laquelle? Celle qui venait de succomber aurait-elle meilleure chance une fois rétablie? pousserait-elle de plus fortes racines? Pouvait-on se flatter que dans les mêmes conditions, sur le même terrain, toujours entre deux feux, pourchassée par le haut, assaillie par le bas, elle ne risquerait pas d'être encore emportée par un coup imprévu? Quant à celle dont la chute était moins récente et le principe plus ancien, ce principe à lui seul l'avait-il garantie? n'avait-elle pas subi la même catastrophe? Et pour la rétablir dans sa pureté native, dans son isolement, que d'obstacles insurmontables, que d'invincibles préjugés!

Si ces deux sortes de monarchies persistaient à ne pas s'entendre et à s'exclure mutuellement, si d'un autre côté personne n'acceptait le terrain neutre de la république, qu'allait-il arriver? Ne fallait-il pas craindre qu'un pouvoir d'un tout autre genre, se donnant à la fois des allures monarchiques et des semblans républicains, populaire et despote, parodiant les anciens césars, ne se glissât dans ce conflit et ne mît à son tour la main sur cette société justement dégoûtée d'anarchie? La crainte en était légitime, puisque le nom de Bonaparte commençait à reprendre faveur, et bien qu'au 10 décembre le nouveau président n'eût reçu qu'un pouvoir temporaire et de courte durée, bien qu'une constitution parût lui lier les mains, ce n'était ni s'alarmer trop tôt ni forger des chimères que de s'attendre à quelque usurpation et de prévoir qu'un régime de compression et de bon plaisir pourrait peser sur le pays.

Même avant qu'un arrêt de justice lui permît de rentrer en France, Duchâtel s'était préoccupé de ce genre de péril et avait pris à cœur la seule combinaison vraiment propre à la déjouer. On sait que le descendant de nos rois, le représentant du principe de l'hérédité monarchique, était le seul des princes de sa maison qui n'eût pas d'héritier, tandis que tous les autres, en qui la royauté de fait s'était personnifiée, comptaient une lignée nombreuse. N'était-ce point comme une invitation du ciel à réunir leurs chances, à grouper leurs intérêts et leurs forces, à faire cause commune en un mot? Sans doute, après de si longues discordes, un certain fonds de défiance et d'ombrage devait subsister encore dans les deux camps, toutes les rancunes n'étaient pas éteintes, on n'avait pas sur toute chose les mêmes façons de voir, on n'était pas du même monde, on ne parlait pas toujours la même langue, et les malentendus, au moins autant que le mauvais vouloir, risquaient de tout empêcher; mais en présence de la démagogie et de la dictature, ces deux plaies menaçantes, comment ne pas compter qu'un éclair de bon sens et de patriotisme luirait à tous les yeux? Les amis de la monarchie, quelle qu'elle fût, ancienne ou nouvelle, traditionnelle ou élective, ne feraient-ils pas enfin violence à leurs préjugés? ne sentiraient-ils pas le besoin de s'unir? Divisés, ils ne pouvaient rien, leur défaite était sûre; réunis, non-seulement ils étaient plus nombreux et plus forts, mais le public, le gros de la nation, qui ne tournait au bonapartisme qu'en désespoir de cause, reprendrait confiance rien qu'à les voir marcher ensemble, et se donnerait à eux.

Ce n'était ni par entraînement ni par goût personnel que Duchâtel s'était épris de ce projet conciliateur. Sa raison seule le lui recommandait comme le moyen le plus honnête, le plus neuf et par là même le plus sûr de parvenir chez nous à cet établissement d'un gouvernement libre vainement tenté à deux reprises par chacun des

deux partis monarchiques qu'il s'agissait de fondre. Sans un grain de nouveauté, point de succès en ce monde, et rien n'était plus vraiment neuf, moins usé et plus probablement fécond que cette tentative de fusion qui consistait à faire abdiquer de part et d'autre toutes prétentions exclusives et à se faire de mutuelles concessions. Il y eut dans les deux camps des esprits politiques qui comprirent cette nécessité et qui l'acceptèrent sans réserve. On vit les plus fidèles amis de la monarchie héréditaire proclamer que le droit traditionnel sans l'assentiment national n'était que lettre morte, et que si le prince qu'ils appelaient de leurs vœux montait jamais au trône de ses pères, il ne daterait son règne que du jour où il deviendrait roi, et ne se donnerait pas pour octroyer le pacte qu'il jurerait de maintenir; mais, ce que la saine raison conseillait à ceux-ci, la passion le défendait à d'autres. L'instant était critique : on approchait de cette année 1852 où la possibilité légale de réviser la constitution ouvrait un libre champ aux plus diverses tentatives. Le rappel de tous les princes en exil spontanément voté par l'assemblée pouvait déterminer un immense mouvement d'opinion et changer les destinées de la France. Par malheur, l'égoïsme et l'aveuglement l'emportèrent : on hésita, on se tut, on s'abstint, et la dictature triompha.

Il fallait s'y attendre, et Duchâtel en ressentit plus de regrets que de surprise. Tout en restant fidèle au but qu'il poursuivait, sa perspicacité n'avait pu méconnaître que dans les deux partis monarchiques c'était le courant contraire à ses espérances qui gagnait du terrain, et dès les premiers jours de mars 1851, une fois manquée l'occasion décisive, souvent je l'entendis, avant même que la tribune eût retenti de ces mots prophétiques, dire entre nous : L'empire est fait. Ce fut alors qu'il ressentit vraiment, sans cependant jamais s'en plaindre, le changement survenu dans sa vie, ce vide, ce néant que le soin de sa sécurité, les soucis de l'exil, la crise sociale, les dangers du pays, puis la poursuite et les péripéties d'un généreux dessein lui avaient d'abord plus ou moins déguisés. L'illusion désormais devenait impossible, un infranchissable fossé le séparait de la vie politique, et lui interdisait, pour un temps sans limite, toute participation au gouvernement de son pays. Résolu à faire bonne contenance et à se garantir du découragement, il dut chercher quelques nouveaux moyens d'occuper l'activité de son esprit et de remplir sa vie. Sa grande fortune semblait une ressource; mais le soin de l'administrer, bien que toujours il s'en fût chargé seul sans reculer devant aucun détail, ne lui avait jamais pris, quand il était dans les affaires, qu'une mince partie de son temps. Allait-il s'y appesantir maintenant qu'il en serait libre? Non, l'habitude était prise; en un clin d'œil, il avait étudié les plus grosses questions, pris son parti, expliqué ses idées, dicté ses ordres, expédié ses réponses; ce

genre d'occupation ne pouvait jamais être qu'un accessoire dans sa vie. Il s'attacha pourtant et prit un goût sérieux à l'amélioration d'un grand et beau domaine où chaque année, grâce au charme du climat, il menait jusqu'à l'arrière-saison la vie la plus active et la plus hospitalière. L'idée lui était venue d'appliquer en Médoc, à cette culture de la vigne déjà si riche et si perfectionnée, certains procédés d'assainissement du sol dont l'Angleterre pour ses céréales et ses herbages commençait à sentir les excellens effets. Novateur avec prudence et perspicacité en agriculture comme en économie politique, il obtint de tels résultats que son exemple eut bientôt d'innombrables imitateurs. A le voir diriger ces travaux avec tant d'amour et d'entrain, tant de méthode et de vigilance, puis introduire dans le mécanisme financier de cette grande exploitation les notions les plus perfectionnées de la comptabilité publique, jamais on n'aurait cru que quelque chose lui manquât, qu'il ne fût pas là tout entier. On oubliait cette lacune, ce mal caché que rien ne trahissait, et lui-même, je le crois, dans ce lieu de prédilection, au moins par intervalle, il l'oubliait aussi; mais rentré à la ville, sur le théâtre de la politique, d'une politique éteinte, monotone, à huis clos, ses souvenirs se réveillaient et par contraste redoublaient sa tristesse. Il ne pouvait se consoler bien moins de son propre sort que de l'état somnolent du pays et de l'étrange et insolent triomphe d'un pouvoir sans frein, sans contrôle, disposant des trésors et du sang de la France comme de son patrimoine, la lançant par caprice dans de désastreuses folies, et s'assurant l'impunité par le silence d'une presse déchue de toute liberté, si ce n'est de celle de diffamer les gens, de troubler la paix des foyers, et d'insulter par ordre les institutions libérales et leurs plus illustres défenseurs. Devant cet humiliant spectacle que pendant plus de quinze ans nous avons enduré et qu'il y a quelques mois nous subissions encore, on comprend ce que devait souffrir celui qui avait rêvé et préparé pour son pays des destinées si différentes, et quel dégoût venait aggraver en lui le poids déjà si lourd de son inaction.

Mais ces souffrances, il ne les montrait pas et se les cachait presqu'à lui même. Il fallait pour les découvrir un œil intime et exercé; rien dans sa vie ne les laissait voir. Il portait au contraire dans le monde, près des nombreuses relations qui lui étaient restées fidèles, l'humeur la plus égale, l'esprit le plus alerte, le plus facile à s'animer et à prendre intérêt aux moindres incidens du jour. Depuis sa rentrée en France, il avait ouvert sa maison comme s'il eût continué d'être ministre et ne négligeait rien pour la rendre encore plus agréable. Aussi l'affluence était grande. Deux courans différens de la société parisienne, inconnus jusque-là l'un à l'autre, se rencontraient chez lui sans y jeter ni froideur ni contrainte, et sans trop s'obser-

ver, donnant seulement à ces réunions une physionomie toute particulière qu'ailleurs on eût vainement cherchée. C'était là par malheur tout ce qui restait d'un noble rêve : cette *fusion*, qui dans l'état n'avait pu voir le jour, était éclose au moins dans ces salons. Elle n'en était d'ailleurs ni l'attrait principal, ni la seule originalité. Attirer la foule à Paris, même la foule du grand monde, en lui offrant des plaisirs peu vulgaires, et par exemple des soirées de musique, dont les chefs-d'œuvre de l'harmonie instrumentale la plus pure et la plus sévère faisaient exclusivement les frais, c'était une entreprise qui n'eût pas réussi partout, mais qui était là, j'ose dire, à sa place et comme un complément naturel aux productions d'un autre art pris également au sérieux.

On ne pouvait en effet fréquenter ces salons sans observer que peu à peu les murs se couvraient de remarquables toiles provenant pour la plupart des anciennes écoles ou de nos peintres modernes les plus fidèles aux grandes traditions. C'était le maître du logis qui, çà et là, chemin faisant, recueillait ces trésors. Le goût éclairé de la peinture a tenu trop de place dans cette dernière phase de sa vie et lui a fait un trop juste honneur pour ne pas en dire quelques mots. Assurément, s'il fût resté ministre, ou seulement si la vie publique eût continué d'absorber tout son temps, sa galerie ne se fût pas formée. L'argent ne suffit pas pour composer un tel ensemble, il faut encore des soins persévérans, par conséquent un grand loisir, et parfois même, comme chez celui dont nous parlons, il faut que le désir, le goût de ces raretés ait le temps de germer et de croître. Ce n'est pas que les arts, même à l'époque de sa vie la plus active, n'eussent exercé sur lui aucun attrait. Il avait trop de délicatesse et d'élévation dans l'esprit pour que l'expression du beau, sous quelque forme qu'elle se produisît, lui fût indifférente, et nul ne savait mieux que lui à quel point il importe à l'honneur et à la bonne renommée d'un siècle et d'un pays que les arts y jouent un noble rôle. Aussi dès 1839, dès la première fois qu'il prit possession du ministère de l'intérieur, où la direction des beaux-arts était alors comprise dans le simple domaine d'un chef de division, il en fit le sujet d'une étude autrement sérieuse et attentive que son renom d'économiste ne permettait de l'espérer. Il avait adopté vis-à-vis des artistes cette règle de conduite : s'occuper beaucoup d'eux, les tenir en véritable estime, et ne rien décider par lui-même de ce qui les concernait, se réservant de consulter sans cesse les hommes compétens dont il savait recueillir les avis. Ce fut ainsi qu'en peu de temps, dans cette république parfois si difficile de l'art contemporain, il se vit entouré d'une respectueuse sympathie, et lorsque l'Académie des beaux-arts lui fit l'honneur de l'appeler au nombre de ses membres libres, l'hommage parut s'adresser moins au per-

sonnage officiel, au grand distributeur des travaux et des grâces, qu'aux lumières d'un bienveillant patron et presque d'un confrère. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer toutes les sages mesures et les créations fécondes auxquelles dans cette sphère il attacha son nom; mais comme type de la manière dont il traitait cette sorte d'affaires, et de sa résolution d'introduire la discussion et le contrôle, l'esprit parlementaire en un mot jusque dans l'esthétique, je ne puis m'empêcher de rappeler ce *Comité des monumens historiques* qu'il avait établi comme un conseil consultatif dont les avis et les propositions, dictés par le seul intérêt, par le pur amour des monumens, furent constamment et religieusement adoptés par lui sans que jamais ni la politique ni aucune influence étrangère à l'archéologie y fît la moindre invasion. Ce que cette institution en moins de dix années, par une intelligente distribution d'un fonds peu abondant, a fait vivre de monumens menacés d'une mort prochaine, ce qu'elle en a soutenu, réparé, achevé, ce qu'elle a créé d'artistes spéciaux, respectueux observateurs du style de chaque époque, le public, même le plus indifférent, a pu s'en apercevoir. Ce qu'elle est devenue depuis, je ne le cherche pas; mon seul but, en parlant ici de l'administration de M. Duchâtel en matière de beaux-arts est de faire sentir par quelle transition naturelle, lorsque lui en vint le loisir, il était préparé à aimer les tableaux. Mais ce n'était rien de les aimer : pour se plaire à les acquérir, à en poursuivre la conquête, il fallait s'y connaître, en savoir le mérite, en apprécier la valeur, talent qui ne s'acquiert qu'à force d'expérience, après longues années. Grâce au don de sa nature, qui abrégeait pour lui toute espèce d'apprentissage, il n'eut pas plus tôt suivi quelques ventes et comparé quelques musées, que son éducation fut faite. La sûreté de son goût, la justesse de ses observations, émerveillaient les plus fins connaisseurs. Sans parti-pris dans ses admirations, résolu seulement à ne jamais accepter le médiocre et le faux, il se laissait toucher par les talens les plus divers; mais son penchant, sa prédilection instinctive le ramenait toujours aux nobles maîtres et aux œuvres de style. Il avait eu le rare bonheur d'en rencontrer un certain nombre, vrais chefs-d'œuvre, qui feraient la gloire des plus illustres musées d'Europe, et, pour les entourer d'un cortége d'élite, il guettait l'occasion sans se hâter jamais, aspirant moins au nombre qu'au choix et à la qualité. Cette collection, qui ne ressemble à aucune autre et vraiment faite à l'image de celui qui l'a créée, vivra, nous l'espérons. Le tendre respect qui en ce moment la conserve ira se perpétuant, ne fût-ce qu'en souvenir des nobles joies dont elle fut cause et des regrets qu'elle avait adoucis.

Je dois le dire pourtant, il ne faudrait pas croire que la contemplation ni même la possession de chefs-d'œuvre eût remplacé tout

ce qui lui manquait. Il s'était créé la ressource de quelques émotions nouvelles; qu'était-ce auprès du vide qu'il y avait à combler? Je n'ai vraiment connu qu'une chose qui chaque jour et souvent pendant de longues heures se soit emparée de lui et l'ait complétement absorbé sans lui laisser le moindre sentiment du cercle étroit où il était réduit, je veux parler de la lecture. Sa faculté de lire était puissante; aussi prompt de regard que d'esprit, il parcourait les pages, et du même coup se les assimilait. Si vous l'interrogiez lorsqu'il fermait le livre, vous en saviez bientôt le contenu; d'un mot il vous disait l'ensemble et ne tarissait plus sur les détails. Cette passion ne lui était pas venue seulement avec le loisir : même au temps de ses plus grands labeurs, non-seulement il trouvait moyen d'avoir lu, toujours avant tout le monde, et les journaux et les revues et les ouvrages les plus récens, mais chaque fois qu'il pouvait prendre quelques jours de liberté destinés par exemple à la chasse, son exercice favori, il lui fallait encore donner le reste de son temps à quelque livre de longue haleine où il se plongeait tout entier. Ainsi, même à la fin de 1847, presque à la veille de la catastrophe, au plus fort de ses préoccupations, en m'écrivant de Rambouillet une lettre pleine de pressentimens, et me disant comment lui, « d'ordinaire si optimiste, il voyait en ce moment les choses comme à travers ces verres de couleur qui montrent la campagne sombre et menacée d'orages, » il ajoutait : « Je lis beaucoup pour me distraire un peu. Je suis en ce moment dans le théâtre des Grecs; je le relis tout entier. Que c'est admirable! et au point de vue où nous sommes maintenant que de surprises et de découvertes! Le bon sens d'Aristophane en politique, même lorsque je suis seul, me fait rire tout haut malgré moi. » Si dans de tels momens il se donnait de tels ébats, que fut-ce donc lorsqu'il fallut remplir le temps et que le délassement devint régime nécessaire! — Je n'ai connu que chez le duc de Broglie une aussi grande puissance de lecture. — Il s'imposait des tâches, formait d'immenses entreprises, par exemple toute une étude des *Lettres* de Cicéron et de la politique de son temps. Commentaires, scolies, fragmens contemporains, rien n'échappait à sa curiosité. Au bout de quelques mois, il en avait la tête pleine, et des yeux de l'esprit voyait comme en relief, sous un rayon de lumière intense, les derniers temps de la république, le césarisme à sa naissance, les suprêmes efforts des pompéiens et du patriciat; il vivait au milieu de ce monde, émerveillé des ressemblances que l'analogie des situations lui révélait à chaque pas entre ces temps et le nôtre, et trouvant pour exprimer de continuels rapprochemens les plus pittoresques paroles. Aussi, longtemps avant que M. Gaston Boissier eût mis au jour ses piquantes peintures de cette même époque, j'en avais eu en quelque sorte la primeur dans

d'abondantes et récréantes causeries. Une autre fois c'étaient des livres tout modernes, comme les grands travaux de Prescott ou ceux de Motley, qui, après l'avoir captivé, le lançaient en plein XVIe siècle et lui faisaient dévorer tous les mémoires, toutes les confidences des grands témoins de ce temps. Il en composait dans sa tête un tableau saisissant de la réforme en Europe, de ses vraies causes et de ses effets. Je l'ai vu se nourrir ainsi avec avidité, et toujours avec suite et méthode, de tous les témoignages qu'en tout genre les deux derniers siècles nous ont légués. Sa passion première en histoire était les sources, les documens originaux, et avant tout les correspondances. Ce que les lettres d'Henri IV, par exemple, et celles de Napoléon lui ont donné de plaisir d'esprit, lui ont fait rencontrer d'aperçus lumineux, de remarques profondes, de commentaires nouveaux sur ces deux hommes et sur leur temps, j'en ai la mémoire encore pleine, et suis inconsolable que jamais il n'en ait rien écrit.

Le genre d'effort qu'exige toute composition écrite lui était devenu de très bonne heure incommode et fastidieux. Il n'aimait pas à s'y assujettir, et depuis son entrée dans la vie politique l'habitude de la tribune, l'usage constant de la parole, l'avaient de plus en plus déshabitué d'écrire. Des lettres au courant de la plume, écrites comme on parle, il en faisait tant qu'on voulait, toujours pleines de mouvement et de naturel, d'une clarté limpide et parfois étincelantes de mots heureux, jamais cherchés. C'était l'image de sa conversation, une des plus attrayantes, des plus nourries, des plus variées et des plus rapides qu'il fût possible d'imaginer. Cette façon d'exprimer ses idées, de leur donner un corps, de les répandre, de les mettre en valeur, était assurément la plus prompte et la plus commode, par malheur elle lui suffisait. Quand il avait dit deux ou trois fois sous des formes plus ou moins variées, selon les gens qu'il rencontrait, certaine pensée qui lui passait en tête, il n'avait plus la moindre envie de la jeter sur le papier, ou bien, s'il essayait de s'y contraindre, cette pensée en appelait d'autres qui venaient à leur tour si vite et de tant de côtés que la plume n'y pouvait suffire, même en ne traçant plus que d'illisibles pieds de mouches. De cet excès d'abondance résultait forcément certaine confusion, et quand la page était écrite et qu'il la relisait, elle lui semblait interpréter si peu ce qu'il avait voulu dire que d'impatience il la déchirait. Voilà comment de proche en proche il en vint à se contenter d'être un causeur, mais un causeur incomparable, renouvelant son fonds à tout moment et amassant assez de provisions pour écrire des volumes sur les sujets les plus divers, car l'histoire n'était pas son unique ressource : les théories et les questions économiques avaient encore pour lui tout leur ancien attrait. Personne, même parmi ses confrères de l'Académie des sciences morales, n'était mieux au cou-

rant des nouveautés que la France et surtout l'Angleterre produisaient en ce genre, et dans la sphère politique, bien que les débats du corps législatif fussent alors quelque chose d'assez peu sérieux, il ne négligeait pas d'en tenir compte, et, par un reste d'habitude, il suivait pas à pas, dans les moindres détails, notre situation financière, si bien qu'en maintes circonstances il aurait pu enseigner plus d'un chiffre à certains rapporteurs du budget; mais le cœur lui manquait pour ce genre de besogne en face des subterfuges du régime nouveau en matière de finances. Ces viremens élastiques, ces expédiens de toute sorte inventés pour faire perdre la piste des millions détournés de leur destination première, cet abandon systématique des sauvegardes du trésor, ces sommes effrayantes enfouies sans rien produire que des monumens qui révoltent le goût ou des folies guerrières qui offensent l'honneur, tout cela le blessait, l'ulcérait; il n'endurait pas longtemps ce spectacle, et ce n'était qu'en retournant encore à l'histoire, en se réfugiant dans le passé, qu'il parvenait à s'en distraire.

Mais, s'il ne se lassait pas de l'histoire, il professait à son sujet certaines opinions que je ne puis omettre d'indiquer en passant, car elles achèvent de le peindre. Il fallait, selon lui, tout chercher dans l'histoire, dans l'infinie variété de cette grande comédie humaine, tout, hormis des leçons de politique, des règles de conduite pour les gouvernemens, des pronostics tant soit peu sûrs de l'avenir des peuples et du salut des états. Ce fatalisme historique, dont on accepte aujourd'hui les arrêts, ces enseignemens de l'histoire qu'on nous donne comme d'infaillibles lois, il les tenait pour des guides trompeurs et d'une déplorable influence. Par exemple, il était convaincu que la similitude apparente de notre révolution de 1830 avec celle de 1688 en Angleterre n'était pas une des moindres causes qui en avaient compromis le succès. N'avait-elle pas donné, même aux plus clairvoyans amis de la monarchie nouvelle, la plus aveugle confiance? Ne s'étaient-ils pas, à leur insu, persuadés que cette ressemblance devait aller jusqu'au bout, qu'un même ordre de faits avait toujours la même issue, que, le drame étant presque le même, le dénoûment ne pouvait pas changer? Au lieu de s'alarmer de leurs discordes intestines, ils s'y étaient livrés sans scrupule. Que risquaient-ils à guerroyer entre eux, à se faire whigs et tories à outrance? La royauté chez nos voisins n'en avait pas souffert, donc elle pouvait chez nous survivre à ces assauts : prophétie malheureuse, ils l'ont appris, hélas! à nos dépens. Richelieu, Mazarin, disait-il, savaient tout juste assez d'histoire et de géographie pour ne pas se tromper sur les limites et sur les droits des états dont ils réglaient les destinées; mais la philosophie de l'histoire n'était pas

inventée, ils ne s'amusaient pas, heureusement pour leur génie, à demander au passé la clé de l'avenir, la bonne ou mauvaise issue des affaires qu'ils entreprenaient. Ils réservaient toute la vivacité de leur coup d'œil à bien voir leurs contemporains, à bien juger leur temps, à saisir l'occasion, et à savoir du premier coup, chaque matin et à chaque heure, ce qu'il y avait à faire d'utile et d'opportun.

Je ne donne là que l'informe squelette d'une de ces thèses que, dans nos causeries, il se plaisait à soutenir avec une abondance de preuves et d'exemples, un éclat, une force de raison que j'essaierais en vain de reproduire. J'hésite même à le suivre plus loin à travers cette même idée, tant les choses que j'aurais à dire prendraient un air de circonstance qui les rendrait suspectes, et sembleraient presque inventées, tandis que je les emprunte seulement à ma mémoire. « Faut-il croire, disait-il, que nous marchions au bas-empire, comme les lois historiques semblent nous l'annoncer, puisque déjà nous en sommes à notre second césar? Mais aujourd'hui le césarisme en face de l'esprit moderne et de la raison émancipée, n'est-ce pas un pur accident? Il faudra bien que le césar lui-même sorte de son ornière et marche avec son temps. Il le reconnaîtra, ce qu'il a nommé le couronnement de l'édifice en est la véritable base : d'autant moins excusable, s'il refusait de le comprendre, qu'il pourrait mieux qu'un autre établir parmi nous ce bienfait de la vraie liberté dont des gouvernemens, sans lui faire aucun tort, très supérieurs au sien, n'ont pas pu nous pourvoir. Il a ce privilége, qu'il est fils de la révolution, qu'il peut la contenir dans de justes limites sans jamais lui devenir suspect, et que, si pour la contraindre à respecter toujours le droit il faut de temps en temps être un peu dur pour elle, elle est assez sa mère pour le lui pardonner. » Voilà ce que souvent il lui échappait de dire, prophétisant sans le savoir, mais se trompant aussi, car, je dois l'avouer, tout en disant ces choses, il n'avait pas au fond le moindre espoir que celui dont il constatait si bien le privilége devînt jamais d'humeur à l'exercer.

C'est au milieu de ce mouvement d'esprit, de cette lutte contre la destinée, entremêlée sans doute d'une sourde tristesse, mais ranimée sans cesse par tant de nobles plaisirs, c'est presque au lendemain d'autres joies plus nouvelles, le mariage d'une fille chérie, un fils de plus entrant à son foyer, noble de cœur encore plus que de race, et le bonheur si doux, par lui si tendrement goûté, de devenir grand-père; c'est à l'apogée, j'ose dire, d'une position qui depuis sa sortie du pouvoir était devenue de plus en plus considérable par le seul ascendant de sa personne et de son esprit, et qui l'avait comme entouré d'une atmosphère plus pure d'estime et de respect, que tout à coup survint une altération grave dans sa santé, à peine éprouvée jusque-là par de passagères atteintes. On était aux

premiers jours d'avril 1866. Il se disposait à partir et à passer la mer pour assister aux funérailles de la reine Marie-Amélie. Il dut renoncer au départ et laisser à son fils le soin de le représenter à Claremont. Son état cependant n'excitait pas encore de sérieuses alarmes; mais le mal était mystérieux, et sous la simple apparence d'un violent rhumatisme cachait un trouble plus profond. Les tentatives les plus diverses restèrent toutes impuissantes, et bientôt l'infirmité fut complète, les jambes refusèrent à peu près tout service. Cette cruelle épreuve, il la soutint avec calme, se résignant sans trop de peine aux privations de tout genre que sa grande activité lui rendait plus pénibles, se plaignant peu, même au sein de la plus confiante intimité, mais laissant par moment échapper de ces mots, surtout de ces regards où se trahit comme un suprême adieu et qui déchirent un cœur d'ami.

Ce triste état, sans s'aggraver beaucoup, durait depuis plus d'une année; les souffrances n'étaient pas plus vives, l'esprit conservait sa force et sa lucidité; tout semblait permettre l'espoir de prolonger sa vie encore longtemps. Vers le milieu d'octobre 1867, on lui recommanda de fuir l'hiver dont on sentait l'approche, de s'établir dans un climat plus doux; lui-même il souhaitait et hâtait le départ, souriant d'avance au soleil qu'il allait retrouver, lorsqu'une crise subite menaça presque aussitôt de devenir fatale. Il ne l'avait pas attendue pour faire avec lui-même et devant les hommes les apprêts d'un autre départ autrement sérieux. Depuis longtemps, ses convictions spiritualistes l'avaient élevé par degrés au besoin et à l'intelligence des vérités chrétiennes. L'adversité lui avait appris les douceurs de la prière, il en acceptait l'occasion, même en public, sans toutefois s'être encore affranchi d'un reste de respect humain et sans avoir donné à cette foi latente qui s'allumait en lui une solennelle consécration; mais dès les premiers temps de la maladie, se défiant de la fausse tendresse qui écarte du lit des malades tout avertissement sincère, il avait pris ses précautions pour ne pas être surpris. La compagne de sa vie avait reçu sa confidence. Il l'avait vue devant l'émeute, au dernier jour de la monarchie, oser protéger son départ, veiller même au salut de ses plus illustres amis; il lui savait l'âme assez ferme pour l'avertir à temps : il en exigea la promesse, et quand l'heure fut venue, elle eut la force de lui tenir parole; mais il était tout préparé, les voies étaient ouvertes. Un saint prêtre, esprit éminent, cœur compatissant et tendre, par quelques mots échangés avec lui, avait gagné sa confiance. Les entretiens se prolongèrent comme entre deux croyans. Celui qu'il s'agissait d'instruire s'était sans bruit initié lui-même aux vérités qu'on lui demandait de croire et pouvait en parler presque en théologien. Il était calme devant la mort, soumis et prêt au sacrifice. Aussi, par une juste

grâce, ces consolations dernières qui trop souvent ne descendent sur nous qu'au milieu des ténèbres de la mort, il lui fut donné de les recevoir dans la pleine lumière de sa conscience et de sa raison. Un jour plus tard, le coup qui le frappait lui enlevait presque tout sentiment, et c'est dans cet état de demi-somnolence qu'après deux jours d'une douce agonie il rendit le dernier soupir le 5 novembre 1867.

L'émotion qu'excita cette mort prématurée ne se renferma pas dans un cercle d'amis, ni même dans ces salons où un si grand vide allait se faire; elle s'étendit plus loin : le public, les indifférens, n'y furent pas étrangers, et Tacite aurait encore pu dire comme en parlant de son beau-père : *extraneis etiam, ignotisque non sine cura fuit.* C'était comme un instinct mêlé de souvenir qui révélait à ce public, renouvelé depuis vingt ans, qu'une vive lumière venait de s'éteindre, qu'il perdait un loyal serviteur du pays, un exemple vivant de probité et d'honneur politiques; mais quels regrets plus vifs et plus durables n'eût-il pas sentis, s'il avait vraiment su tous les trésors cachés qui venaient de disparaître, et à quel point celui dont la carrière s'était fermée si tôt était au fond supérieur à ce que le monde avait connu de lui! Si l'imparfaite esquisse qu'on vient de lire réparait en partie cette lacune, ou, pour mieux dire, cette ignorance, ce serait un adoucissement à l'amertume de mes regrets; mais ces regrets, par malheur, tout les ravive, tout, jusqu'aux nouveautés heureuses dont nous sommes témoins. J'ignore si l'expérience qui se tente aujourd'hui aura du premier coup le sort que je lui souhaite, si la France, sans plus attendre, reprendra possession de ce gouvernement d'elle-même qu'elle avait si négligemment, si follement abandonné; ce que je sais, c'est qu'elle s'achemine, et que plus ou moins vite elle atteindra le but, sans le dépasser, je l'espère. Eh bien! ne sent-on pas que c'est un surcroît de peine que d'assister seul au réveil, à la réhabilitation de nos plus chères idées? Il aurait tant joui de cette réparation tardive, lui qui, dans les tristes jours où ses forces l'abandonnaient, avait encore si vivement senti la déloyauté de certaines attaques dirigées contre un fils, sa meilleure espérance, ou, pour mieux dire, contre lui-même, au mépris de tant de services que tout pouvoir jaloux de sa propre dignité se serait empressé d'honorer; mais s'il n'a pu, vivant, recevoir cette consolation, espérons que bientôt dans cette paix où il repose il verra se réaliser le vœu de sa vie entière, sinon comme il l'aurait voulu, du moins en assurant à la patrie le bien qu'il lui souhaitait avant tout, le bien qu'avec persévérance il avait toujours poursuivi, la libre disposition d'elle-même, sous l'empire de la loi, sans trouble ni violence, et à l'abri des caprices humains.

L. Vitet.

MONSIEUR MARGERIE

I.

François Dulac était, à trente ans, un des jeunes maîtres du barreau. Son esprit était à la fois vif et réfléchi, son éloquence émue, et il portait dans sa profession un ardent amour de la vérité. Sa perspicacité surtout, ingénieuse et profonde, lui avait valu parmi ses collègues une sorte de célébrité. Au physique, il était bien fait de sa personne, grand et brun, avec d'impétueuses allures qui rendaient d'autant plus remarquable l'expression concentrée et pour ainsi dire intérieurement éclairée de son regard. On disait de lui, avec un peu de jalousie, qu'il voyait clair au milieu des entraînemens les plus puissans, et que dans ses plus éclatans triomphes d'attendrissement ou d'indignation sa raison ne cessait jamais de gouverner son cœur. Et de fait il en était ainsi, bien que ce fût de sa part entièrement sincère et nullement médité. Il ne subissait en quelque sorte avec passion que l'émotion, irrésistible pour lui, de la logique et du vrai.

Un matin qu'il travaillait dans son cabinet, on lui annonça M. Margerie; ce nom lui était tout à fait inconnu. Celui qui le portait était un homme de trente-cinq ans, à la physionomie douce et fine, aux cheveux châtains un peu rares, et dont les yeux bleus avaient une extrême limpidité. L'attitude de ce visiteur était triste et résolue. Il s'inclina poliment, presque affectueusement, devant François Dulac. — Monsieur, lui dit-il, d'après tout ce que j'ai entendu de vous, j'ai la plus grande estime pour votre caractère et pour votre talent; jevie ns donc vous trouver en toute confiance.

L'avocat ne répondit que par un salut et montra un siége à son interlocuteur. — Monsieur, fit alors M. Margerie, je désire me séparer de ma femme, et je viens vous prier de plaider pour moi.

— Veuillez, monsieur, me mettre au courant de votre situation

vis-à-vis de Mme Margerie et des motifs qui vous font prendre une aussi grave détermination.

M. Margerie se recueillit quelques instans. — Nous sommes mariés depuis huit ans, dit-il, et jamais le plus léger nuage n'avait troublé notre union. Nous avons deux enfans, et j'aimais profondément ma femme. Je suis riche et j'habite près de Poitiers une grande propriété que je fais valoir moi-même. Il y a trois mois environ, — c'était en juin, — par une chaude journée, j'avais dirigé en personne les ouvriers qui faisaient la fenaison, et le soir venu, après le dîner, je m'étais assoupi dans mon fauteuil. Au bout de quelques minutes, il me sembla que ma femme se penchait vers moi comme pour s'assurer de mon sommeil et me disait : « Dors-tu? » Je ne répondis pas, et je dormis réellement assez longtemps. Quand je me réveillai, la nuit était tout à fait arrivée, et, le souvenir de ce que m'avait dit ma femme me revenant à l'esprit, je la cherchai auprès de moi. Elle n'y était pas. Je pensai qu'elle pouvait être dans la chambre des enfans. J'y allai. Les enfans étaient couchés et dormaient. J'appelai Mme Margerie, qui ne me répondit pas. Je n'étais cependant nullement inquiet. J'entendis la pendule sonner dix heures, et je m'approchai machinalement de la fenêtre qui ouvrait sur le jardin. Il faisait un clair de lune admirable, et je tambourinais distraitement de mes doigts sur les vitres. Tout à coup, à l'extrémité de la grande avenue plantée d'arbres qui conduit à la grille, j'aperçus ma femme causant avec un homme. Cet homme, que je voyais très distinctement et dans les moindres détails de son costume, est un de nos voisins de campagne avec qui j'étais fort lié. Il venait nous voir souvent, et je n'avais par conséquent aucune défiance à avoir de lui. Je n'en avais effectivement aucune, et je me contentais de le regarder ainsi que ma femme, quand, après lui avoir tendu la main pour prendre congé d'elle, il l'attira vers lui et l'embrassa tendrement. Mme Margerie, loin de faire aucune résistance, s'abandonna dans ses bras et parut ne le quitter qu'à regret. Je la vis revenir à petits pas et toute pensive vers la maison. Ce dont je venais d'être témoin était pour moi si étrange que je ne voulais pas y croire. Je demeurais stupide et cloué au sol.

— Pardon, monsieur, interrompit François, vous avez vu, bien réellement vu Mme Margerie en compagnie de votre voisin de campagne?

M. Margerie parut étonné. — Comme je vous vois, dit-il à l'avocat.

— Continuez, monsieur.

— Mais j'étais tellement pris au dépourvu par le malheur qui m'arrivait que je résolus de ne rien témoigner de ce qui se passait en moi; j'en eus le courage. Ma femme entra gaîment dans le salon

et m'embrassa. Je domptai un vif sentiment de répugnance indignée. Elle ne s'aperçut de rien. Je lui demandai si elle m'avait effectivement dit : « Dors-tu? » avant d'aller se promener au jardin. Elle me dit que oui et ne nia point être sortie de la maison. Elle me vanta même la beauté de la nuit et la charmante fraîcheur des arbres. Certes c'était bien hardi de sa part, ou j'avais été le jouet d'un rêve; mais, hélas! sur ce dernier point je ne pouvais me faire illusion. Trop de circonstances impossibles à mettre en doute me faisaient honteusement toucher la réalité. J'attendis néanmoins le lendemain. Je me proposais de la mener chez son amant et de voir quelle serait en ma présence l'attitude des coupables. Notre voisin nous avait justement invités à dîner chez lui pour ce jour-là. J'eus soin de ne pas les laisser seuls afin que leur entente secrète se révélât par la contrainte à laquelle ils seraient soumis. Vraiment ils me croyaient aveugle, et j'avais dû l'être jusque-là. Je ne pus me méprendre aux paroles à double sens qu'ils s'adressaient, aux regards qu'ils échangeaient, à leurs alternatives de tristesse inquiète et de joie un peu fébrile. Ma présence leur devint à la fin tellement à charge qu'ils renoncèrent à se parler devant moi et que nous tombâmes tous les trois dans un grand silence. J'avais d'ailleurs la certitude de ce que je voulais savoir, et je cherchais seulement comment j'allais en arriver à un éclat.

— Pardon, fit encore François Dulac, vous me dites que vous aviez une certitude, et je veux bien vous croire; mais je vous ferai remarquer que cette fois votre certitude n'avait d'autre base que des présomptions.

— Vous allez voir, reprit M. Margerie, qui parlait avec une émotion calme, sans aucun ressentiment apparent, et comme s'il eût voulu simplement produire à son avocat les pièces du procès. — Jusqu'à un certain point, continua-t-il, j'avais lieu, comme vous m'en faites la remarque, de douter de moi; mais, en rapprochant ces présomptions du spectacle auquel j'avais assisté la veille, j'avais tout au moins le droit d'interroger ma femme et de voir ce qu'elle me répondrait. Nous revînmes à pied et je sentais son bras trembler sous le mien. Quand nous fûmes seuls dans notre chambre, je regardai Mme Margerie bien en face, et, marchant sur elle, je lui dis : Vous êtes une misérable!

— Moi! fit-elle en pâlissant d'une façon extraordinaire sous mon regard.

— Vous me trompez avec M. de Lorédan. N'essayez pas de le nier, je le sais!

— Jean! dit-elle en me jetant mon nom dans un cri d'angoisse.

— Je le sais, vous dis-je. Ne vous ai-je pas vue l'embrasser hier près de la grille? N'ai-je pas deviné toute cette journée ce que vous

étiez pour lui? Est-ce que je ne lis pas en ce moment votre infamie dans le désordre et la pâleur de vos traits?

Elle était haletante, ne me quittait point des yeux, et se renversait à demi en arrière, les bras étendus vers moi comme pour conjurer mon courroux.

Je la laissai un moment ainsi. — Allons, lui dis-je, j'ai songé à ce que je devais faire. Heureusement pour vous, nous avons des enfans, et je me suis résolu à vous faire grâce de la honte pour cette fois.

— De la honte! C'est vrai, continua-t-elle en courbant la tête, j'ai mes enfans.

— Je verrai plus tard comment je dois agir avec votre séducteur; mais, quant à vous, vous allez me confesser votre faute par écrit et vous en remettre à ma clémence.

Je la forçai à s'asseoir et poussai devant elle une feuille de papier.

— Et elle a écrit? demanda François.

— Voici sa lettre, répondit M. Margerie.

L'avocat prit un papier que M. Margerie lui tendait et le lut à haute voix :

« Je ne puis pas vous résister, disait Mme Margerie, je ne l'ose pas, je ne le dois pas. Oui, puisque vous l'exigez de moi, M. de Lorédan et moi nous sommes coupables. »

— Il y a là une interruption dans le tracé de la lettre, dit l'avocat.

— C'est qu'en effet elle n'en voulait point écrire davantage; c'est moi qui lui ai dicté ce qui suit :

« Je suis une femme perdue, et je ne puis que m'en remettre, non à votre pardon, mais à votre pitié. »

— Désormais, lui ai-je dit, je vous tiens avec cette lettre, et je me réserve d'en user selon les circonstances.

Il s'arrêta. — Veuillez la prendre, monsieur Dulac, pour la joindre au dossier de l'affaire.

— Mais cette lettre, par cela même que Mme Margerie a consenti à l'écrire, est une sorte de compromis entre elle et vous. Vous ne pouvez en faire usage.

— Ce serait parfaitement juste, si Mme Margerie ne m'avait dégagé de ma parole en me donnant de nouveaux motifs de plainte.

— Ah! fit Dulac.

— Je me suis aperçu que ses relations avec M. de Lorédan n'avaient point cessé. Elle l'avoue d'ailleurs elle-même dans cette seconde lettre que voici :

« Je suis retombée dans la même faute, dans le même crime. Si ce nouvel aveu de ma part, en vous laissant absolument maître de disposer de moi, peut vous amener, au nom de nos enfans, à diffé-

rer de quelque temps encore mon châtiment, je vous remercierai du fond du cœur. »

— Cette prière est touchante, monsieur Margerie; pourquoi ne vous y rendriez-vous pas?

— Parce que Mme Margerie m'écrirait sans doute une troisième lettre et qu'il faut en finir.

— Une dernière question. Qu'avez-vous fait à l'égard de M. de Lorédan?

— Rien. J'avais désiré qu'il ne soupçonnât point que j'étais au courant de ses amours.

— Mais Mme Margerie a dû l'en instruire?

— Je le crois, bien que j'eusse exigé d'elle qu'elle ne le fît point. C'est même ainsi qu'elle a dû le déterminer à partir.

— A partir! Où?

— Je n'en sais rien. Il est parti.

— Je vous parle plus en homme du monde qu'en homme de loi. Comptiez-vous donc laisser impunie l'offense que vous a faite M. de Lorédan?

— Oh! que non, répondit en souriant avec beaucoup de placidité M. Margerie; mais ceci, monsieur Dulac, ne regarde que moi.

— C'est juste, dit François.

— Maintenant que j'ai répondu sur tous les points où vous avez cru nécessaire de m'interroger, voulez-vous accepter de plaider pour moi?

— Oui, monsieur. Faites choix d'un avoué et veuillez me mettre en rapport avec lui. Je serai prêt quand l'affaire viendra.

M. Margerie remercia l'avocat et se retira aussi tranquillement qu'il était venu. François Dulac, l'ayant laissé partir, se mit aussitôt à réfléchir à cette affaire. C'était d'ailleurs son habitude. Il se formait d'abord une opinion à grandes lignes, sans approfondir les détails, sous l'impression de ce que ses cliens lui avaient dit. Volontairement ensuite il évitait de creuser cette opinion, afin de la retrouver plus tard avec la vivacité de la première heure. Dans l'intervalle, des circonstances diverses, le plus souvent imprévues, mettaient pour lui en relief les points douteux qu'il n'avait pas négligé de noter, mais auxquels il n'avait attaché de parti-pris que l'importance secondaire qu'ils paraissaient avoir. Or, dans le cas présent, M. Margerie lui apparut comme un parfait honnête homme trompé par sa femme. Sous l'enveloppe calme de ce mari, il découvrit les désolans chagrins, les irrésolutions et les combats de cœur qui avaient abouti à une décision implacable et froide. Cet homme de bien, indignement trahi, avait raison de se séparer de la créature à laquelle il avait inutilement pardonné une première fois. Tout au plus la rédaction des deux lettres de Mme Margerie, qu'il

avait entre les mains et qu'il se mit à relire, le fit-elle légèrement hésiter. La femme qui n'ose ou ne peut nier une liaison adultère ne trouve généralement pas d'elle-même une formule pour en faire l'aveu. Elle attend passivement que l'époux outragé lui dicte et la contraigne à tracer ces seuls mots, sans commentaires, qui résument la situation : « je suis la maîtresse de M. un tel. » Là, au contraire, Mme Margerie avait imaginé ce qu'elle devait écrire, et, ce faisant, elle avait obtenu un premier sursis à la peine qu'elle avait encourue. La seconde fois, il est vrai, elle avait échoué; mais cette façon de procéder n'était que la marque d'une duplicité plus grande et d'une hypocrisie plus consommée. Il était probable qu'elle s'était crue absolument sûre de son empire sur M. Margerie, et qu'elle avait à ne le point quitter un intérêt considérable.

Bien que l'avocat, voulant détourner son attention de cette affaire, se promît de l'étudier plus à loisir quand il en aurait reçu le dossier de l'avoué de M. Margerie, il ne put s'empêcher d'y penser plusieurs fois dans la journée. Ce qui le préoccupait pourtant, c'était moins l'affaire en elle-même que la patience du mari à ne pas venger son affront. Tel qu'il l'avait vu, tel qu'il le jugeait, ce mari n'était pas homme à ne recourir qu'à la loi et à ne se contenter que d'une séparation judiciaire. Quelle vengeance alors méditait-il contre M. de Lorédan? car certainement il en préparait une. Ne le lui avait-il pas d'ailleurs donné à entendre? Et alors son devoir d'avocat, à lui, François Dulac, au lieu de se borner à un plaidoyer vigoureux en faveur du mari dans une cause très simple et très claire, n'était-il pas de ne s'engager que sous toutes réserves, en prévision des conséquences ultérieures et probablement fort graves qu'entraînerait la séparation judiciaire une fois obtenue.

Ces considérations diverses le sollicitaient encore quelque peu le lendemain matin quand son valet de chambre vint le prévenir qu'une femme élégamment vêtue, mais très voilée, demandait à le voir. Il donna ordre de l'introduire. Elle entra aussitôt, attendit pour parler que la porte se fût refermée derrière elle. — Monsieur, dit-elle alors, vous avez accepté de plaider pour M. Margerie contre sa femme?

— Madame, fit Dulac, avant de vous répondre, je voudrais savoir à qui j'ai l'honneur de parler.

La visiteuse leva lentement son voile : — Je suis Mme Margerie.

François tressaillit, la salua, approcha d'elle un fauteuil, se rassit et se mit à la regarder avec curiosité. Mme Margerie, sans baisser les yeux, mais sans forfanterie, sembla se prêter volontiers à cet examen.

C'était une femme de vingt-six à vingt-huit ans, plutôt grande que petite et d'une taille charmante. L'avocat l'avait vue debout et

avait été frappé tout d'abord de la dignité de sa démarche. Elle avait des cheveux noirs séparés en épais bandeaux, un front haut et pur, légèrement fuyant. Le regard était profond, difficile à deviner, couvert par une paupière un peu lourde et par de longs cils. Bien qu'il s'offrît de face, d'une manière franche et loyale, il ne se livrait pas. Peut-être aussi hésitait-il à le faire. L'ensemble du visage, ovale et régulier, s'estompait sur les joues du duvet de la jeunesse. La bouche avait des lèvres pleines, entr'ouvertes en ce moment par un sourire indécis. La physionomie tout entière de cette jeune femme offrait une expression vague de chagrin, d'inquiétude et d'espérance. Elle paraissait, du reste, devoir être très mobile et prompte, sinon experte, à refléter les mouvemens intérieurs de l'âme. En somme, Mme Margerie était belle, mais sa beauté avait pour François Dulac, qui la considérait non sans défiance, un caractère mal défini et presque inquiétant.

Il s'était écoulé un certain temps quand Dulac reprit la parole. — Que désirez-vous de moi, madame? dit-il à la jeune femme.

— Je viens vous prier de ne point plaider pour mon mari.

— J'ai promis à M. Margerie, et, pour que je ne tinsse pas ma promesse, il faudrait que vous me fournissiez une raison grave, péremptoire.

— C'est une raison semblable que je vous apporte, monsieur. Mon mari est fou.

II.

L'avocat eut un soubresaut d'étonnement, mais presque aussitôt un sourire ironique plissa ses lèvres. — Je ne puis, madame, tenir pour vrai ce que vous avancez que si vous me donnez des preuves. M. Margerie m'a paru parfaitement sain de corps et d'esprit.

— Cela ne me surprend pas, monsieur; mais, si vous consentez à m'écouter, j'espère réussir à vous convaincre.

— Parlez, madame.

— Je sais, monsieur, tout ce que mon mari a pu vous dire. Je commence par vous déclarer que je le regarde comme le meilleur des hommes et que je lui dois huit années de bonheur. Jamais non plus je n'avais découvert en lui aucun germe de sa maladie, qui a éclaté de la façon la plus brusque et la plus inattendue. Un soir, — il y a environ trois mois de cela, — M. Margerie a prétendu qu'il m'avait vue causer à la grille de notre jardin avec un homme de notre connaissance et que cet homme m'avait embrassée.

— M. Margerie me l'a en effet raconté.

— Eh bien! monsieur, ce soir-là je me suis promenée, mais je

n'ai rencontré absolument personne, et je ne me suis même pas approchée de la grille.

— Avant de sortir de la chambre où votre mari sommeillait, ne vous êtes-vous pas penchée vers lui et ne lui avez-vous point demandé s'il dormait?

— Oui, monsieur.

— Pourquoi lui avez-vous fait cette question?

— Parce que j'eusse désiré l'emmener avec moi.

— Veuillez continuer.

— Lorsque je rentrai, je lui trouvai un visage extraordinaire. Le lendemain, il m'accompagna chez M. de Lorédan, et je remarquai, sans pouvoir m'expliquer pourquoi, qu'il nous observait avec le plus grand soin. A tout hasard, — cette pensée-là vient aux femmes, — je m'imaginai qu'il pouvait être jaloux. Je me promis même de l'en plaisanter. Quand nous fûmes de retour à la maison, il me fit une scène horrible. J'étais glacée de douleur plus encore que d'effroi. Je le voyais dans un tel état que je craignis de l'exaspérer, j'avais peur que sa raison ne lui échappât pour toujours. Il exigea que je lui fisse par écrit l'aveu de ma faute. Je me hâtai presque de lui obéir. J'espérais le contenter avec quelques phrases, les premières venues, dont le désordre même et l'incohérence attesteraient mon innocence.

— Vous pensiez donc, malgré votre trouble, que quelqu'un pourrait les lire un jour?

— C'était pour s'en servir qu'il me les demandait.

— Vous étiez bien prévoyante.

— Ah! monsieur, vous êtes injuste, s'écria Mme Margerie, qui se dressa toute droite, et dont le regard, chargé d'émotion et d'éclairs, éblouit l'avocat. Je n'ai songé qu'à le calmer parce que je le voyais souffrir, parce que je l'aimais, parce que j'ai des enfans aussi et que je ne voulais pas qu'on pût dire un jour que leur père était fou.

— Et c'est la même raison qui vous a déterminée plus tard à écrire une autre lettre dans un sens analogue?

— Oui, monsieur, et je la terminais par un appel suprême à sa pitié, que M. Margerie n'a point écouté.

— Est-ce avant cette lettre ou après que vous avez décidé M. de Lorédan à partir?

— C'est avant.

— Vous regardiez donc comme urgent de l'éloigner?

— Je prévoyais tous les malheurs.

— Que lui avez-vous dit pour obtenir de lui qu'il partît?

— Rien qui eût trait à M. Margerie ou à moi. M. de Lorédan avait depuis longtemps des intérêts qui l'appelaient loin de Poitiers. Je lui ai conseillé de s'en occuper.

— Vous aviez alors avec lui une grande intimité?

— M. de Lorédan était notre voisin de campagne, et, comme tel, avant que mon mari ne tombât malade, nous voyait souvent; il m'avait rendu quelques soins, les plus respectueux du monde, à ce point que j'ai toujours pu les ignorer. Je crois qu'il est parti uniquement parce que j'ai paru le désirer.

— Et il ne se doute en rien de l'état de M. Margerie?

— En rien. Il n'y a que moi qui sache que mon mari est fou, et je ne l'ai dit qu'à vous.

Ils cessèrent un instant de parler. Mme Margerie s'était rassise et considérait anxieusement l'avocat, qui avait baissé les yeux et qui frappait à petits coups réguliers, avec son canif, sur le bord de sa table de travail.

Il releva soudain la tête, et avec un visage froid, d'une voix sans expression aucune, il dit à Mme Margerie : — Ainsi, madame, bien décidément pour vous, dans le cas qui nous occupe, votre mari est fou, et vous êtes parfaitement innocente?

Mme Margerie eut un mouvement de fierté offensée. Elle se leva, baissa d'une main tremblante son voile sur sa figure, mais ne put cacher à l'avocat les larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Je croyais vous l'avoir dit, monsieur, murmura-t-elle faiblement.

François Dulac alla vers elle. — Je vous demande pardon, dit-il, de vous avoir blessée.

Ce changement, qui était cependant moins ému que poli, dans les façons et dans la voix de l'avocat fit éclater en sanglots Mme Margerie.

— C'est à mon tour de vous demander pardon, dit-elle à François; mais c'est que j'ai bien du chagrin. Puis-je compter sur vous? — Elle lui tendit la main par un geste familier, plein de noblesse pourtant. On eût dit que, depuis qu'elle avait pleuré devant cet homme, il ne lui semblait plus possible qu'il ne crût pas en elle.

— Madame, lui répondit François, je ne me déciderai point à plaider dans cette affaire avant d'avoir revu M. Margerie. Je suis très respectueusement votre serviteur.

Quand Mme Margerie fut partie, l'avocat demeura livré aux réflexions les plus contraires. Où donc était la vérité? C'est ce qu'il cherchait inutilement. Quelle apparence y avait-il à ce que ce mari qui lui avait parlé avec tant de sens et de tranquillité fût privé de sa raison? Et cependant Mme Margerie qui, à plusieurs reprises, avait eu de vrais élans de dignité généreuse, n'était certes pas une intrigante; mais ce pouvait être une personne très habile, et c'est surtout lorsqu'il s'agit de rendre la justice qu'il faut se défier du charme et de la beauté d'une femme. Elle lui avait laissé d'ail-

leurs une impression singulière, presque douteuse. Il ne lui semblait pas qu'elle lui eût montré son vrai caractère. Peut-être n'avait-elle point osé s'ouvrir complétement à lui. N'était-il pas un jeune homme? et il était question pour Mme Margerie des côtés les plus délicats de l'affection conjugale. Dulac, sans s'arrêter à cette hypothèse qui ne le satisfaisait point, était plutôt tenté de croire à une hostilité secrète entre lui et Mme Margerie. Il ne lui avait pas inspiré confiance, et elle ne l'avait pas conquis. Quoique ce fût là un motif d'être tout à fait impartial à son égard, il avait l'intention de l'être et n'y parvenait pas. En quelque garde que le mît sa conscience contre une supposition hâtive, il subissait une conviction plus forte. C'était M. Margerie qui avait dit la vérité, et Mme Margerie ne se confiait pour son salut qu'à un hasardeux mensonge.

Néanmoins il ne cessait point de songer à elle. S'il avait pu sans trop de difficulté ajourner les préoccupations que lui causait l'affaire Margerie lorsqu'il ne s'agissait que du mari, il ne pouvait écarter de lui la pensée de cette femme si malheureuse ou si coupable. Il la revoyait dans ses vêtemens élégans et sombres, avec sa démarche hardie et séduisante, lui offrant tour à tour les traits savamment composés d'une accusée qu'on interroge, ou le visage éloquent et bouleversé de l'innocente faussement soupçonnée. Dulac comprit bientôt qu'il serait oiseux à lui de se débattre en d'inutiles recherches loin des acteurs de ce drame intime, et puisqu'il avait promis à Mme Margerie, — il s'étonnait, en y réfléchissant, d'avoir pu faire une pareille promesse, — de ne rien entreprendre avant d'avoir revu M. Margerie, il se résolut à écrire à ce dernier pour lui proposer un rendez-vous.

Comme on était en septembre, c'est-à-dire à l'époque même des vacances de la magistrature, et que François était tout à fait libre de son temps, il offrait à M. Margerie de se rencontrer avec lui à Poitiers. Il comptait sans doute que son client l'inviterait bien plutôt à venir chez lui, et en effet M. Margerie n'y manqua point. Il pressait très amicalement son avocat de venir à La Berthelière, qui n'était qu'à deux petites lieues de la ville, par des chemins commodes, et s'offrait à l'aller chercher en voiture à la gare de Poitiers.

L'avocat déclina poliment cette dernière offre, car il n'était pas absolument certain du jour où il pourrait se mettre en route. Le fait est qu'il préférait arriver à l'improviste et prendre ainsi, autant qu'il serait possible, Mme Margerie au dépourvu. Il partit d'ailleurs dans les meilleures dispositions pour tirer au clair cette ténébreuse affaire. Il s'était endormi seul, le soir, dans son wagon, quand, le matin, en se réveillant, il se vit en présence d'un compagnon de route. Les deux hommes, après s'être regardés quelques instans

comme s'ils eussent voulu remonter à de lointains souvenirs, se rapprochèrent vivement et se serrèrent la main. Ils avaient été camarades de collége et ne s'étaient pas vus depuis quinze ans. Ils s'enquirent naturellement de ce qu'ils étaient devenus tous les deux. Dulac eut pourtant le plaisir de voir que son nom d'avocat n'était pas ignoré de son ami. Quant à celui-ci, des goûts modestes et un héritage qu'il avait fait l'avaient dispensé de chercher la célébrité du barreau.

— Et où vas-tu dans ce moment? dit-il à Dulac. Sans doute plaider quelque grande affaire à Poitiers.

— Non, mon cher Chapuis, je suis en vacances, et je vais faire une visite à un de mes cliens, ou plutôt à un de mes amis, qui demeure près de Poitiers, à La Berthelière.

— Tu as raison de dire un de tes amis, car je doute que l'excellent M. Margerie soit jamais un de tes cliens.

— Le connais-tu donc?

— Si je le connais! Je suis depuis dix ans son voisin de campagne.

— Tu demeures donc près de La Berthelière?

— A deux pas, à Lorédan; car je ne t'ai pas dit que je m'appelle maintenant Chapuis de Lorédan. Mon oncle m'a transmis son nom en même temps que son héritage.

François Dulac fut surpris au dernier point du hasard qui le mettait en présence de ce M. de Lorédan, qu'il s'était représenté sous des aspects tout différens, et dans lequel il retrouvait un ami d'enfance; mais il voulut profiter de l'avantage que les circonstances lui donnaient sur cet ami, à supposer toutefois que Mme Margerie ne l'eût pas instruit de tout ce qui s'était passé.

— Je t'ai dit, reprit-il, que M. Margerie était un de mes amis, j'aurais mieux fait de m'en tenir au titre de client que je lui avais donné d'abord, car, bien que je n'aie pas à plaider pour lui, je viens le voir pour une affaire à laquelle il peut être mêlé. Quel homme est-ce en somme?

— Vous êtes bien, au barreau, dit en riant M. de Lorédan, les plus singulières gens du monde. Suivant les besoins de votre cause, vos cliens deviennent vos amis, et vos amis deviennent des cliens. Eh bien! comme je te l'ai dit, M. Margerie est un excellent homme, de beaucoup de mérite, du sens le plus droit et le meilleur. Il a deux enfans et est marié à une femme qu'il adore.

— Mme Margerie est, m'a-t-on dit, très jolie.

— Tu ne la connais pas?

— Je ne l'ai jamais vue.

— Elle est aussi bonne que belle. C'est une femme d'une grande vertu et d'un grand courage.

— Pourquoi d'un grand courage?

— A te parler franchement, je ne sais trop pourquoi je t'ai dit cela. Il me semble qu'elle doit être ainsi. Quand je l'ai quittée, — et c'est elle-même qui m'a conseillé ce voyage où j'avais à débattre d'assez graves intérêts, — elle m'a paru avoir quelque chagrin secret qu'elle supportait vaillamment. Je lui suis tout dévoué, et, si elle n'y avait mis autant d'insistance, je ne serais point parti.

— Et tu ne te doutes pas du chagrin qu'elle peut avoir?

— En aucune façon. Elle est aimée de son mari; elle l'aime, elle est riche, elle a des enfans qui sont charmans.

Il fit une pause. — C'est peut-être l'affaire dont tu as à entretenir son mari qui la tourmente.

— Oh! je ne pense pas, répondit François Dulac, qui regarda tranquillement M. de Lorédan.

Celui-ci ne témoigna aucun trouble. Avait-il été sincère ou n'avait-il répondu si complaisamment aux questions de l'avocat que pour le dérouter? La première supposition était la plus probable, car, Dulac n'ayant prévenu personne de son départ de Paris, sa rencontre avec son ami était nécessairement toute fortuite. Ils parlèrent encore des Margerie, mais sans insistance de part ni d'autre. Quand ils arrivèrent à Poitiers, M. de Lorédan, que sa voiture attendait, offrit à Dulac de le conduire à La Berthelière. L'avocat accepta. Il était assez curieux de voir quel effet produirait leur arrivée au château.

Ce fut M. Margerie lui-même qui les reçut au bas du perron. Ils étaient entrés par une grille ouverte, à l'extrémité d'une avenue de grands arbres, juste en face de l'habitation. C'était celle dont M. Margerie avait parlé à Dulac, et il avait dû les voir venir de ce côté. M. de Lorédan et M. Margerie se saluèrent cordialement, échangèrent quelques phrases de politesse, ne se donnèrent pourtant pas la main. Très peu de temps après, M. de Lorédan, sans manifester aucun embarras, demanda à M. Margerie si sa femme était visible, et, sur la réponse affirmative du mari, il se dirigea vers la maison. M. Margerie, indécis, le suivit des yeux; puis, prenant assez brusquement le bras de l'avocat : — Ne nous occupons pas de cela, lui dit-il. Pourquoi avez-vous désiré me voir?

— Mais tout naturellement pour vous entretenir une fois encore, avant de voir votre avoué, de la très grave situation où nous sommes.

— Ne vous ai-je pas dit que j'en avais pris mon parti?

— D'une façon irrévocable?

— Oui.

— Alors il est une autre question que je voulais vous adresser. Vous m'avez dit que votre intention était de vous venger de M. de Lorédan.

— En effet, mais vous n'avez point insisté quand j'ai ajouté que cette vengeance ne regardait que moi. Auriez-vous donc changé d'avis à ce sujet?

— Oui. J'ai réfléchi qu'une séparation judiciaire facilitant cette vengeance telle que vous paraissiez la concevoir, j'avais le droit et même le devoir de savoir quelle elle était, car j'y prête indirectement les mains.

— C'est juste. Voici donc ce que je me propose. Je ne méprise pas assez Mme Margerie ni M. de Lorédan pour ne pas croire qu'ils soient profondément épris l'un de l'autre. Quand la séparation aura été prononcée, ils continueront sans nul doute de se voir et de s'aimer et ne tarderont pas à oublier un pauvre hère tel que moi. C'est alors que je me rappellerai à leur souvenir et que je les frapperai en plein bonheur. Je tuerai son amant, à Mme Margerie.

— A moins qu'il ne vous tue.

— Ce serait tant pis pour moi; mais que non! Je le tiens là, au bout de mon pistolet, à trois pas.

Il fit le geste d'ajuster son homme et se mit à rire.

Dulac le regardait attentivement.

— C'est un peu fou, reprit M. Margerie, d'avoir ainsi une foi aveugle dans son bon droit, mais je l'ai. Vous ne nierez point d'ailleurs que cette vengeance, pour n'en être que plus complète, ne soit loyalement celle d'un homme du monde.

— Elle est sinistre, murmura François Dulac.

— Et moi donc, dit M. Margerie, est-ce que je n'ai pas mortellement souffert?

Il devint très pâle. — Après tout, monsieur, si vous ne croyiez point, dans cette circonstance, devoir m'assister de votre ministère...

— Vous vous adresseriez à quelqu'un de mes confrères?

— J'aurais ce regret. Oui, je l'aurais, et véritable, poursuivit-il en changeant de ton avec une émotion vive, car vous êtes un homme d'honneur et le seul à qui j'aie pu être tenté de confier mes chagrins.

Il tendit ses deux mains à Dulac, qui les prit et les serra. — Je resterai votre conseil, dit-il à M. Margerie, mais à une condition.

— Laquelle?

— Il ne s'agit plus d'une simple séparation judiciaire qui n'eût entraîné que des malheurs ordinaires, il y a mort d'homme dans l'avenir. Je veux être sûr, non point seulement par les preuves que vous m'avez apportées, mais par mes propres yeux, par une conviction qui soit à moi, que Mme Margerie est coupable.

— Oh! elle l'est bien, soyez tranquille, fit amèrement M. Margerie.

— Je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir quant à présent, dit François avec autorité.

— Que comptez-vous faire?

— Rester quelques jours ici, sous votre toit, et surtout en agir à ma guise vis-à-vis de M. de Lorédan.

— Il est votre ami, dit avec soupçon M. Margerie.

— Non, fit nettement François Dulac. Il n'était que mon camarade de classe, et il y avait quinze ans que nous nous étions perdus de vue, tandis que j'ai pour vous, monsieur Margerie, la plus réelle, la plus sincère sympathie.

Ce fut à son tour de tendre la main à M. Margerie. Celui-ci tressaillit d'abord, puis, haussant les épaules avec une sorte de résignation attristée : — Faites donc ce qu'il vous plaira, répondit-il.

III.

François Dulac exprima le désir de n'apporter aucun dérangement aux habitudes du château et de n'y être considéré que comme un de ses hôtes, le plus indépendant à la fois et le moins gênant. Il s'installa de préférence dans une chambre du second étage, qui avait vue, ainsi que le salon, sur le jardin et sur la grille, et passa quelque temps seul à disposer çà et là ses effets de voyage. Au bout d'une heure, il s'en fut se promener sous l'avenue et guetta la sortie de M. de Lorédan.

Le jeune homme descendit le perron d'un air joyeux et délibéré, ayant encore son chapeau à la main et passant les doigts dans ses abondans cheveux légèrement bouclés qui se soulevaient à la brise. M. de Lorédan était vraiment un beau garçon, grand, bien fait, d'une physionomie ouverte et franche, plus naïvement énergique que spirituelle. Il aperçut l'avocat et vint aussitôt de son côté. — J'ai dit à Mme Margerie que tu étais arrivé avec moi, et elle s'attendait à ce que tu vinsses la saluer.

— J'ai causé avec son mari. Il me présentera à sa femme au moment du dîner. Et puis, fit-il avec intention, j'aurais craint de vous déranger.

— Nous déranger? demanda d'un ton sérieux M. de Lorédan.

— Sans doute, puisque tu es amoureux de Mme Margerie.

M. de Lorédan fronçait les sourcils, tout prêt à se fâcher. Dulac le prévint. — Tu es amoureux, car M. Margerie est jaloux de toi.

— Lui!

— N'as-tu donc jamais donné prise à cette jalousie?

Il le regarda bien en face en souriant. Lorédan rougit. — Je n'en sais rien. Mme Margerie, je ne te l'ai pas caché, m'a toujours paru

charmante; mais je ne crois pas avoir jamais dit un mot ou fait quoi que ce soit qui pût déplaire à M. Margerie.

— C'est ce qui te trompe, et il serait heureux que tu cessasses tes visites.

— T'a-t-il chargé de me le dire?

— Oui.

— Je vais le voir, fit impétueusement Lorédan.

— A quoi bon? Ce qu'il y a de mieux en pareil cas, c'est de n'en point arriver à un esclandre. Viens moins souvent, tout simplement.

— Tu es donc bien son ami? Je croyais qu'il n'était que ton client.

— Je suis l'ami de mes cliens, voilà tout.

— Et l'affaire qui t'amène ici, peux-tu me la dire?

— Ce n'est pas mon secret, c'est le sien.

M. de Lorédan partit fort désappointé. Il y avait eu dans ses dernières paroles de l'ironie et du soupçon. Il avait envie de parler et cependant se contint. — Je verrai ce que j'ai à faire, dit-il froidement.

— Je te le conseille, répondit Dulac.

L'avocat ne vit Mme Margerie qu'au dîner. Il lui fut présenté sans explications par M. Margerie. Les rapports des deux époux étaient discrets et polis. Le mari évitait de regarder sa femme ou de lui adresser directement la parole. Mme Margerie au contraire épiait son mari. S'attendait-elle donc à ce qu'il donnât quelque signe de violence ou de folie? Dulac fit très aimablement les frais de la conversation. Il aborda, comme à dessein, les sujets les plus divers, et trouva dans M. Margerie un partner plein de vivacité, de bon sens et d'enjouement. Après le repas, il resta seul avec Mme Margerie. — Vous voyez, lui dit-il, que j'ai tenu ma promesse.

— Oui, fit-elle sans chaleur, vous voici.

— Eussiez-vous donc préféré que je ne vinsse pas?

— Oh! non; mais c'est que je suis bien accablée, bien découragée. Il faut que vous soyez un ami pour moi plus qu'un juge. J'aurais honte autrement de m'être adressée à vous.

Elle leva sur lui des yeux humides, d'une douceur extrême, et qui ne se dérobèrent point à son examen.

— Pourquoi aujourd'hui avez-vous reçu si longtemps M. de Lorédan?

— Pour qu'il ne s'aperçût de rien, et, si sa visite a été longue, c'est qu'il avait à me raconter son voyage.

— Je l'ai vu quand il sortait de chez vous, et je l'ai congédié. Il ne reviendra plus que rarement, s'il revient.

— Oh! vous avez bien fait.

— M. Margerie le tuerait peut-être.

— Vous voyez bien qu'il est jaloux de lui.

— Je n'en ai jamais douté.

— Mais il faut que je vous prouve que mon mari a tort d'être jaloux de moi, n'est-ce pas?

Dulac ne répondit que par son silence. — Et vos enfans, reprit-il, je ne les ai pas vus?

— J'ai obtenu qu'ils quittassent la maison. Ils ne doivent pas être témoins de ce qui se passe entre leur père et moi. Ils sont, l'un au collége, l'autre au couvent.

— Loin d'ici?

— A Poitiers.

— Qu'avez-vous dit à M. de Lorédan, fit-elle au bout d'un instant, pour qu'il s'abstînt de revenir?

— La vérité, que M. Margerie voyait défavorablement ces visites.

— Et il vous a cru?

— A peu près.

Quand François Dulac, ce soir-là, se fut retiré dans sa chambre, il demeura fort perplexe. Tout se passait-il naturellement, ou les deux amans, après s'être concertés, étaient-ils sur leurs gardes? Leur attitude, leurs réponses, le faisaient pencher autant vers une hypothèse que vers l'autre. Certes ils devaient avoir pour premier soin de paraître parfaitement innocens; mais, comme il leur était relativement facile d'y parvenir, ce point-là, pour un observateur tel que l'avocat, devenait secondaire. Ce qui était d'une importance bien plus grande, c'était de les amener à quelque démarche, à quelque imprudence qui les trahît. Aussi Dulac les avait-il séparés. Il se réservait, dût-il prolonger son séjour, de les frapper à l'improviste dans leur amour d'un coup qui les lui livrât. Maintenant, s'ils n'étaient point coupables, c'était évidemment en dehors d'eux qu'il fallait chercher la preuve de leur innocence. Or M. Margerie, à en juger par ses actes et par ses paroles, n'était pas de ces fous candides qui se laissent surprendre. Il se renfermait dans son idée fixe comme dans une forteresse, avait ses preuves en main, son parti-pris habilement médité de vengeance. Il ne s'en était rapporté qu'au témoignage de ses yeux, aux déclarations écrites de sa femme, et s'était si bien établi dans son rôle de justicier que, sans l'intervention de l'avocat, il eût paisiblement supporté, pour quelques jours au moins, la présence de M. de Lorédan sous son propre toit. Son cœur, qui s'était subordonné à son cerveau ou à son intelligence, suivant qu'on l'estimât ou non dénué de raison, avait cessé de battre, et ce n'était point par des émotions purement morales qu'on arriverait à le raviver. C'était la sensation même du fait où sa lucidité d'esprit avait fait naufrage qu'il se fût bien plutôt agi de lui rendre, car il y eût accusé de nouveau sa perception égarée

ou maladive. François Dulac agitait et pesait confusément ces différentes idées, et, ne sachant à laquelle s'arrêter, s'en remettait à de prochaines circonstances du soin de le guider et de l'éclairer.

Les jours qui suivirent se passèrent tranquillement. Il ne fut pas question de M. de Lorédan, qui d'ailleurs ne se montrait point. Quoique François Dulac se fût imposé comme un devoir d'exercer autour de lui la plus stricte surveillance, ce rôle d'espionnage et de défiance commençait à lui peser. Au fur et à mesure qu'il pénétrait dans l'intimité de Mme Margerie, le caractère de cette jeune femme, obscur pour lui au début, s'éclairait à des lueurs vives et sereines. Elle se fût volontiers abandonnée à ses premiers mouvemens, qui étaient d'une générosité presque impétueuse, et elle n'osait le faire. C'était d'instinct une femme passionnée qui avait quelque honte de l'être. Le chagrin que lui causait son mari, sa situation douloureuse vis-à-vis de l'avocat qu'elle n'avait aucun moyen de convaincre et qu'il n'était pas de sa dignité d'implorer, l'exposaient à de subits retours de contrainte et de réserve qui ressemblaient à de la duplicité. Elle sentait cependant que les heures étaient pour elle d'un prix inestimable et qu'une solution, presque toujours menaçante, sous quelque aspect qu'elle l'envisageât, était imminente. Ces anxiétés la rendaient touchante, et Dulac, à de certains momens, inclinait à la croire aussi malheureuse qu'innocente.

Toutefois il passait la plus grande partie de son temps avec M. Margerie, et s'efforçait en vain de découvrir en lui quelque défaillance d'esprit ou de caractère. Cet homme, que sa femme accusait d'être fou et d'être arrivé à la folie par la violence, était d'un grand bon sens pratique et d'une douceur inaltérable. C'était à tel point qu'il devait se surveiller pour cela, car on n'est ainsi maître de soi que par une volonté soutenue. Dulac le pensait d'autant plus qu'il entrevoyait chez son hôte le désir ardent, presque inquiet, d'en finir avec sa situation présente. M. Margerie devait souffrir de cœur, tout autant, plus même que sa femme. Si grande que fût son avidité de vengeance, il redescendait parfois dans ses souvenirs, revoyait le passé, et le revoyait plus cruel d'illusions détruites et de bonheur perdu sous les traits de cette créature belle et perfide auprès de laquelle il vivait encore et qu'il allait bientôt chasser de sa maison. Alors, soit chagrin, soit faiblesse, il se livrait tacitement à Dulac, l'écoutait, le retenait près de lui, avait à son égard de très légers abandons de sensibilité émue. Si cela se produisait, ce n'était point qu'ils parlassent de Mme Margerie, tout au contraire, ils en étaient à n'importe quel sujet de conversation; mais il semblait qu'à l'improviste la blessure de M. Margerie se rouvrît, et que le stoïcisme, non de l'âme, mais de la chair, lui fît défaut pour ne

point chanceler. Plusieurs fois, sans motif apparent, il priait alors Dulac de ne le point quitter, se remettait vite et lui souriait avec une expression affectueuse et reconnaissante dont l'avocat avait lieu de s'étonner.

Ces dernières observations, si minimes qu'elles fussent, décidèrent François à étudier avec le soin le plus minutieux l'état mental de M. Margerie. La seule chose qu'il put constater, c'est que M. Margerie se cherchait quelquefois et se retrouvait promptement; mais ce très faible symptôme d'un manque d'équilibre entre l'âme et le corps pouvait résulter bien plus évidemment de la secousse douloureuse que le mari avait subie qu'il n'avait dû lui être antérieur et la déterminer par une illusion soudaine de l'esprit ou des sens. Il fallait autre chose à Dulac pour asseoir sa conviction, et, ne sachant à quel expédient recourir, partagé de sympathies égales pour Mme Margerie et pour M. Margerie, voyant le muet désespoir de l'une, la maladive impatience de l'autre, il se désespérait que les heures et les jours se succédassent sans lui apporter quelque indice irrécusable de la sombre vérité qu'il s'épuisait à poursuivre.

Une après-midi que François Dulac et M. Margerie se promenaient ensemble dans le jardin, derrière la maison, ils entendirent sonner à la grille de l'avenue. C'était l'annonce d'une visite. M. Margerie s'arrêta court, et posant sa main sur le bras de l'avocat : — C'est lui, fit-il.

— Qu'en savez-vous?

— Je le sens là, dit M. Margerie en touchant sa poitrine. Allez, je ne me trompe pas. Ainsi, continua-t-il avec une ironie amère, vous voyez qu'il revient.

— Je ne vous ai pas dit qu'il ne reviendrait point. Ce qui me surprend, c'est qu'il ait autant tardé.

— Ah! oui, c'est possible, mais moi j'en ai assez. Il me semble, monsieur l'avocat, que je vous ai fourni dès le début des preuves suffisantes pour que vous marchiez. Il faut marcher.

— Un avocat digne de ce nom, monsieur, ne commence une affaire qu'avec la conviction de la bonté de sa cause.

— Allez donc chercher cette conviction, puisque les circonstances vous l'apportent.

Il lui désignait la maison du doigt et parlait avec une certitude singulière. Il se ravisa, s'approcha cauteleusement de l'avocat et lui dit à demi-voix : — Ne faites pas le tour pour monter le perron. Entrez de ce côté-ci de la maison. Une fois au premier étage, prenez le couloir qui est derrière le salon, car c'est au salon qu'ils doivent être. Il y a, en vous servant d'une chaise, un œil-de-bœuf par lequel vous pourrez les voir.

Et comme Dulac hésitait : — Mais allez donc! lui dit-il en colère.

L'avocat suivit presque machinalement les instructions de M. Margerie. Il subissait malgré lui son influence, et s'avançait, pour sa part, tout remué de curiosité. Il ne rencontra personne des gens de la maison et parvint au couloir en étouffant le bruit de ses pas. Il entendit alors distinctement deux voix qui étaient celles de Mme Margerie et de M. de Lorédan. Le mari ne s'était donc pas trompé. Dulac cependant ne saisissait point le sens des paroles et s'apercevait seulement qu'elles se suspendaient ou se précipitaient avec une intonation émue. Après être resté quelques instans indécis, il venait d'approcher un tabouret de l'œil-de-bœuf, lorsque la honte le prit de l'action qu'il allait commettre. Il se résolut simplement à entrer au salon, assuré qu'il était de ne pas être attendu et de surprendre M. de Lorédan et Mme Margerie dans l'attitude même où ils se trouveraient.

Il tourna en effet avec rapidité le bouton et entra. Mme Margerie, vêtue d'une robe de mousseline blanche brodée avec une large ceinture bleue dont les bouts flottaient, était languissamment assise sur un canapé. Elle avait un mouchoir sur les yeux et pleurait silencieusement. M. de Lorédan, auprès d'elle, tenait entre ses mains la main qu'elle avait de libre. Il était extraordinairement agité et ne paraissait pas avoir conscience de ce qu'il lui disait.

Il se retourna brusquement quand François entra dans le salon et se dressa sur ses pieds. Mme Margerie ne bougea point, mais elle ôta le mouchoir qui lui couvrait le visage et regarda fixement l'avocat. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, s'était arrêté et les examinait tous les deux. Ce fut M. de Lorédan qui courut à lui. — Ah! mon ami, s'écria-t-il, je sais tout. Quelle épouvantable chose! Mme Margerie est bien malheureuse. Et moi qui me défiais de toi! Tu n'es venu au contraire ici que parce qu'elle t'en a prié et dans une pensée de bienveillance et de justice. Pardonne-moi, cher ami, pardonne-moi.

Il lui prit les mains presque de force, sans remarquer la demi-résistance de François Dulac, qui se demandait si l'on ne jouait point devant lui pour l'abuser une détestable comédie.

— Vous avez donc appris à M. de Lorédan, fit-il d'un ton de reproche en s'adressant à Mme Margerie, le secret que vous ne vouliez confier à personne, que vous n'aviez dit qu'à moi?

— Oh! ne l'accuse pas, reprit Lorédan. Ce secret lui est échappé dans ses angoisses, dans ses larmes. Lorsque je l'ai revue pour la première fois il y a quelques jours, j'ai bien deviné qu'il pouvait y avoir un malheur dans cette maison; mais lequel? j'étais à cent lieues de le pressentir. Un instant d'ailleurs elle m'avait donné le change par sa gaîté, par son courage. C'est alors que je t'ai rencontré et que tu m'as congédié au nom de M. Margerie. Il ne m'é-

tait pas toutefois défendu de revenir. J'ai songé à ta présence, à la nature de tes fonctions, aux soupçons, à la jalousie de M. Margerie. Si étrange que me parût une semblable trame, je fus sur la voie : il voulait se séparer de sa femme; mais ce dont je ne me fusse jamais douté, c'est la folie de M. Margerie. Ah ! le pauvre homme !

Il s'exprimait avec volubilité, dans une sorte de désordre qu'il ne pouvait dominer. François Dulac l'écoutait sans lui répondre, et ses regards allaient, tout chargés de méfiance, de M. de Lorédan à Mme Margerie. — Madame, dit-il à la jeune femme, qui ne baissait point les yeux devant lui, il eût été plus digne de vous de ne point parler.

— Vous vous trompez, monsieur, fit-elle en se levant. C'eût été vrai si dès votre entrée dans cette maison vous eussiez été franchement un soutien, un ami pour moi qui vous avais appelé et qui vous confiais mon honneur, mieux encore, le bonheur de ma vie. C'eût été vrai si, vous en remettant à ma loyauté plus qu'à votre sagacité, vous aviez cherché la vérité avec moi, et si même vos efforts avaient abouti à quelque résultat; mais au moment où je les vois impuissans, et vous ne pouvez nier qu'ils ne le soient, puisque vous hésitez aussi bien devant ma culpabilité que devant la folie de mon mari, au moment où l'aveuglement insensé de M. Margerie va suivre son cours, il est juste que M. de Lorédan, qui sera mis en cause avec moi, sache au moins à quelle accusation il devra répondre, car, sur ma parole, il l'ignorait.

Mme Margerie avait, en achevant ces mots, cette fierté souveraine et cette douleur éloquente que François Dulac lui avait déjà vues. Cette fois cependant il n'en fut point touché.

— Il eût été plus convenable, madame, que vous lui apprissiez ce secret, debout comme vous l'êtes maintenant, avec ces éclairs dans les yeux et ce courroux sur le front, que de la façon qu'a dite M. de Lorédan, dans les angoisses et dans les larmes.

— Pour ceci, vous avez raison, reprit Mme Margerie avec une humilité subite. Il m'est venu un moment de faiblesse quand au nom de son affection, — de l'affection, hélas! je n'en ai plus autour de moi, — il m'a suppliée de ne lui rien cacher. Je me suis attendrie à ses paroles, je ne m'en suis point offensée, car je le connais et je le tiens pour un homme de cœur incapable de détour et de calcul égoïste.

Elle marcha droit à M. de Lorédan, à qui elle tendit sa main, qu'il baisa respectueusement en disant : — Vous m'avez bien jugé, madame.

L'avocat ne répondit rien. Il se maintenait impassible et réfléchissait. — Et à présent, monsieur Dulac, s'il n'y a plus de malentendu entre nous trois, voulez-vous que nous nous unissions de vo-

lonté, d'intelligence, de dévoûment, pour détourner les tristes effets de la détermination de mon mari et pour essayer de le guérir?

Sa voix avait autant de caresse que de prière. Elle attendait avec une anxiété que partageait M. de Lorédan la réponse de l'avocat.

— Je ne le puis, madame. M. Margerie est seul, et, lui aussi, il a un profond chagrin dont aucune affection ne lui allége le poids. Je dois rester de son côté. Je serais un mauvais ami pour lui, si, même dans son intérêt, je faisais alliance avec vous.

— Oh! dit-elle en laissant tomber ses bras, est-ce donc la guerre que vous me déclarez?

— Oui, madame, dit alors nettement François Dulac, une guerre loyale, mais sans faiblesse et sans merci.

IV.

François Dulac sortit profondément irrité et, ce qui l'étonnait, attristé jusqu'au fond de l'âme. Ce n'est pas qu'il tînt absolument pour fausses les paroles de Mme Margerie. Ainsi que Lorédan, elle pouvait être sincère. Il avait pu ne surprendre à ce rendez-vous de deux prétendus coupables que l'expansion vive de sentimens honorables; mais il s'était fait de cette jeune femme une opinion plus haute. Il ne l'eût pas crue accessible à ces compromis de la douleur, à ces défaillances d'une âme un peu vulgaire. En sa qualité d'avocat, cet étalage de vertu et d'amitié chaste le laissait froid. C'est par là qu'on commence à déserter le devoir et à glisser vers le mal. Il voyait de plus se manifester cette fois, plus acerbe que par le passé, entre lui et Mme Margerie, l'hostilité secrète dont il avait dès le premier jour eu le pressentiment. Qu'est-ce donc qu'elle attendait de lui? Le voulait-elle pour complice ou s'indignait-elle seulement qu'il la méconnût? Quoi que ce pût être, la seule idée qui le préoccupât au fond, c'était de se venger noblement de Mme Margerie en la sauvant. Au moment même où il venait de lui dire qu'il prenait fait et cause pour son mari, il ne songeait plus qu'à la trouver parfaitement innocente, ou tout au moins à lui épargner les conséquences du passé et les dangers de l'avenir.

Cependant aussi, à mesure qu'il réfléchissait à cette situation qui lui paraissait insoluble, le découragement s'emparait de lui. Il ne plaiderait pas cette affaire. Quoiqu'il eût, au point de vue de son métier et de la légalité, des preuves suffisantes et des présomptions assez fortes en faveur de M. Margerie, il sentait trop qu'il n'aurait à son service ni sa liberté d'esprit ni sa liberté de conscience. Il avait, même pour son propre compte, trop vécu dans l'intimité de ces douleurs et de ces combats. Il donnerait quelques heures encore à ses recherches, peut-être aussi à l'espoir de ces découvertes inat-

tendues qui résultent du hasard; puis, si la lumière ne se faisait point, il prendrait congé de M. Margerie en le priant de confier ses intérêts à quelque autre avocat dont l'indépendance et la lucidité d'esprit seraient intactes.

Ces différentes réflexions l'avaient absorbé assez longtemps. Il s'était promené dans la grande avenue, avait distraitement salué M. de Lorédan, qui partait, et n'avait songé qu'alors à rejoindre M. Margerie. Il le retrouva sous une tonnelle, assis sur un banc, la tête dans ses mains et ne s'apercevant point, bien que l'avocat n'eût mis aucune précaution à s'approcher, que sa solitude était troublée. François Dulac passa quelques instans à l'observer. Les traits de M. Margerie étaient détendus et sans expression, l'œil ouvert, mais atone, la bouche tombante aux commissures des lèvres. Certes ce pouvait être la physionomie d'un homme navré de chagrin, ce n'était pas celle d'un fou; mais il y avait peut-être à tirer parti de ce chagrin, à le surexciter, à le pousser à des manifestations violentes. Jusque-là Dulac n'avait vu cet homme que se contraignant au calme et cachant, on pouvait le supposer, sous l'idée fixe inexorable de la première heure la démence inquiète qui s'agitait au fond de lui. L'avocat se résolut donc à tenter l'épreuve, sauf à conjurer plus tard par sa décision, par son énergie, les conséquences de cette colère qu'il voulait éveiller.

M. Margerie n'avait point encore bougé. Dulac le toucha doucement à l'épaule et ne le tira pas de son accablement. Il le prit alors assez brusquement par le bras en l'appelant par son nom. La commotion fut immédiate et vraisemblablement douloureuse. M. Margerie se leva, comme mû par un ressort; un long frisson parcourut ses membres, son visage tressaillit tout entier, et son regard s'emplit de lueurs intelligentes. — Ah! fit-il avec un soupir, je rentre en moi-même.

— N'y étiez-vous donc plus? demanda Dulac en souriant.

— Non. Mon ami, continua-t-il d'une voix un peu craintive, il ne faut pas me laisser seul ainsi. Le chagrin m'a fait la solitude mauvaise. Je ne sais plus où je m'en vais.

Il tressaillit encore. — Cela va bien maintenant.

— Ce n'est pas la solitude qui vous est mauvaise, reprit Dulac, c'est la vengeance que vous méditez qui vous est trop lourde à porter.

— Oh! non pas, elle est mon idée fixe, c'est elle qui me fait vivre.

— Vivre! répéta l'avocat. Appelez-vous donc vivre l'existence indécise que vous menez? Êtes-vous donc en possession de vous-même que vous n'avez plus, comme tout à l'heure, le sentiment de votre individualité, et qu'il vous faille, pour vous ressaisir, un effort de tout votre être?

— Ah! vous vous êtes aperçu de cela.

— Et il ne faudrait pas que d'autres que moi s'en aperçussent, car ils pourraient dire que vous n'avez plus votre raison.

— Allez donc, que je suis fou, n'est-ce pas? dit-il avec un grand sang-froid et en haussant les épaules.

— Qui sait?

M. Margerie ne répliqua rien, mais il prit le bras de Dulac et se mit à marcher à ses côtés. — J'espère, mon cher maître, lui dit-il bientôt, que maintenant, au sujet de notre affaire, vous n'avez plus rien qui vous arrête.

— Qu'est-ce qui vous le fait supposer?

— C'est que vous devez avoir à présent la conviction qui vous manquait et que je vous ai envoyé chercher. Ils étaient ensemble, vous les avez entendus, vous les avez vus.

— Je les ai vus, je les ai entendus, c'est vrai; mais je suis moins que jamais persuadé qu'ils soient coupables.

— Ah! ceci est trop fort. Il se peut que je sois fou, comme vous le prétendiez il n'y a qu'un instant, mais je ne suis pas du moins aussi faible d'esprit que vous paraissez le croire. S'ils ne sont point coupables, si vous n'avez rien surpris qui les condamne à vos yeux, pourquoi donc avez-vous mis tant de temps à revenir auprès de moi? Êtes-vous donc de ceux qui pensent que les bonnes nouvelles s'apprennent toujours assez vite? Vous êtes un homme de conciliation, et vous eussiez pensé que c'était là une nouvelle heureuse à m'annoncer.

— Je n'ai pas à vous convaincre, répondit froidement l'avocat. Croyez coupables, si cela vous plaît, M. de Lorédan et Mme Margerie. Quant à moi, je les crois innocens, et je ne me charge plus de plaider pour vous. Je vous aurai quitté demain.

— Vous me quittez, vous! s'écria M. Margerie avec une agitation qu'il ne put maîtriser, vous me quittez! Que deviendrai-je alors? Vous prétendez m'aimer, et vous me laissez seul, et, je vous l'ai dit, je me sens mal à l'aise, j'ai peur quelquefois quand je suis seul! Non, vous avez pour m'abandonner quelque raison que vous ne me dites pas.

— C'est vrai. Je conçois qu'un homme de cœur, et je vous ai cru tel, coure, en un ardent mouvement de passion, à la défense de son honneur, qu'il punisse à la fois et l'ami qui l'outrage et la femme qui le trompe. Je ne comprends pas qu'il ourdisse lentement une trame pour étaler sa honte à tous les regards, et qu'il retarde, pour le mesurer plus froidement, le coup qu'il doit frapper.

— Jusqu'à présent, vous ne m'aviez rien dit de cela!

— Je vous ai dit tout d'abord que votre vengeance était sinistre, je vous ai dit tout à l'heure qu'elle vous était lourde à porter. J'es-

pérais qu'un sentiment noble et prompt s'éveillerait en vous. Il n'en est rien. Je me retire et ne vous prête plus mon aide.

— Pourquoi m'avez-vous dit que vous les croyiez innocens, pourquoi vous jouez-vous de moi?

— Parce que je ne veux pas marcher avec vous dans une voie de dissimulation et de ténèbres.

— Je ferai ce que vous voudrez; mais, je vous en prie, dit d'un ton presque suppliant M. Margerie, ne me quittez pas.

— Je ne veux rien.

— Si, vous m'excitez à la vengeance telle qu'elle m'était venue à l'esprit en premier lieu; mais j'avais laissé échapper l'occasion. Elle ne s'est plus présentée. Je ne les ai plus vus ensemble comme la première fois, et j'ai attendu parce que je voulais les atteindre l'un et l'autre, l'un par l'autre.

Il se rapprocha. — Ils ont renoué, n'est-ce pas? Ils sont peut-être sur le point de se livrer. Elle ne le fera plus partir.

— Je n'ai rien à vous dire. Je ne sais ce qu'ils ont fait autrefois, mais ils sont aujourd'hui plus près de s'aimer qu'ils ne l'ont jamais été.

— Merci. Je vais voir, je vais agir. Je les surprendrai, puisqu'ils se placent à ma portée, et je n'attendrai plus. Attendre! c'est là vraiment ce qui me tuait.

Il passa la main sur son front. — J'ai bien souffert, je souffre beaucoup encore. Les infâmes! moi qui croyais en eux! Et elle, je l'aimais tant!

M. Margerie se calma, devint presque gai; puis, comme la cloche du dîner se faisait entendre : — Ah! ah! dit-il en riant à Dulac, vous êtes un homme, vous, vous n'êtes pas un avocat ordinaire et n'allez pas au but par quatre chemins! Vous avez raison.

François néanmoins n'était pas sans inquiétude. Il avait déterminé chez M. Margerie la réaction qu'il se proposait d'amener, il avait contraint l'homme intérieur à se répandre au dehors en saillies saccadées, impétueuses, mais redoutables et subites. Était-il fou dans la véritable acception du mot? C'est ce qui demeurait douteux encore; mais, à coup sûr, sa raison était vivement ébranlée. Ce qui restait plus obscur, c'était la part que Mme Margerie avait dans cette folie. Y avait-il eu une hallucination soudaine, suivie de l'idée fixe, ou la faute de la jeune femme avait-elle amené par la commotion et le chagrin le dérangement d'esprit de son mari? C'était ce qu'un accident, improvisé selon la logique même de cette situation bizarre, pouvait sans doute éclaircir. François Dulac se demandait comment il le ferait naître et n'en savait rien encore. Toutefois, ne voulant pas assumer sur lui seul la responsabilité des événemens, il laissa entrevoir à Mme Margerie que le dénoûment de

la crise qu'ils subissaient était proche, lui recommanda vis-à-vis de M. de Lorédan la plus extrême prudence, et exigea qu'elle lui obéît à lui-même en toutes choses.

— Êtes-vous donc enfin un ami pour moi? lui demanda-t-elle.

Cette fois encore il plongea son regard dans celui de la jeune femme, n'y vit rien qui l'alarmât et répondit : — Je l'espère.

— Et vous sauverez mon mari? reprit-elle.

— Si vous n'avez pas été coupable, oui, madame.

— Oh! encore! fit-elle en rougissant. Tant mieux si j'ai quelque danger à courir, vous regretterez au moins d'avoir douté de moi jusqu'au bout; mais c'est égal, vous êtes un honnête homme.

Deux grosses larmes coulèrent de ses yeux et tombèrent sur les mains de l'avocat.

— Madame, dit Dulac, faites revenir vos enfans; il faut que vous les ayez près de vous, près de lui.

Il écrivit également un mot à M. de Lorédan et ne ferma point l'œil de la nuit. Il couchait dans la chambre voisine de M. Margerie et surveilla tous ses mouvemens. Il remarqua que M. Margerie, dont le sommeil était ordinairement agité, dormit parfaitement cette nuit-là. Il lui avait témoigné le désir de chasser dans la journée du lendemain et s'en fut l'éveiller de très bonne heure. Ils partirent en chasse par une très fraîche matinée de brouillard. La terre était toute détrempée de rosée, et les fils de la Vierge, qui flottaient en nombre infini dans la brume, les arrêtaient parfois au visage et leur faisaient ainsi un léger obstacle. M. Margerie était fort gai, excitait les chiens, caressait son fusil, et, le frappant de la main d'un air capable, le faisait sonner quand il avait tiré un beau coup. — C'est une bonne arme, disait-il.

Le soleil ne tarda pas à paraître, et, à mesure qu'il montait sur l'horizon, la chaleur, annoncée par la buée épaisse du matin, se faisait sentir davantage; au milieu du jour, elle fut brûlante, presque intolérable. Ils s'étaient laissé entraîner fort loin de La Berthelière, et après un léger repas pris dans la maison d'un garde et quelques gorgées d'eau-de-vie ils revenaient quand même, la démarche un peu lourde et le carnier plein. Comme ils étaient harassés de fatigue, ils ne se parlaient pas. A la lisière d'un bois, ils aperçurent M. de Lorédan à cheval. Le jeune homme les salua de loin, mais ne les accosta point. Il était en jaquette blanche et en chapeau de paille, et tenait un fouet à la main. M. Margerie tressaillit, et, se tournant vers Dulac : — C'est de cette façon-là qu'il était vêtu, lui dit-il.

Ce fut tout d'ailleurs. Ils continuèrent à marcher et n'arrivèrent que vers six heures à La Berthelière, pour se mettre à table. Le repas fut copieux, et ils y firent largement honneur. Mme Margerie

paraissait préoccupée, Dulac était calme. M. Margerie, qui avait bu plus que d'habitude, parlait avec un peu d'emphase de son adresse et de ses exploits cynégétiques. Il avait un air résolu, des instans de réflexion concentrée, de petits gestes insoucians, et regardait parfois sa femme à la dérobée avec des regards aigus, impatiens et décidés. Après le dîner, on monta au salon, au premier étage, et l'on prit le café. M. Margerie s'était assis dans un grand fauteuil et parut s'assoupir. Mme Margerie, qui s'était acquittée jusqu'au bout de ses devoirs de maîtresse de maison, laissa les deux hommes ensemble et sortit. Ils étaient dans une longue pièce à trois fenêtres dont les rideaux de damas de soie rouge, tombans et fermés, renvoyaient sur le parquet les lueurs du foyer. François Dulac avait suivi l'exemple de son hôte en s'allongeant commodément sur un canapé près de la cheminée. Il entendit bientôt la voix de M. Margerie, qui lui disait : — Est-ce que vous dormez?

— Non, répondit-il.

— A la bonne heure!

M. Margerie était debout près de l'avocat, un doigt sur ses lèvres. — Mme Margerie est sortie, comme vous l'avez vu, et M. de Lorédan doit être à rôder par là. Je suis descendu tout à l'heure, et j'ai trouvé les portes fermées. Ils sont dans le jardin sans doute, et ne veulent pas être surpris. A tout hasard, j'ai monté mon fusil.

— Pour quoi faire?

M. Margerie se mit à sourire. — Mais vous le savez bien!

— Oh! répondit Dulac avec une sorte de défi calme, ces choses-là se disent et ne se font pas.

— Vous croyez? Tenez, il y a ce soir un grand clair de lune comme l'autre fois; il suffirait que je les aperçusse, et alors...

Il s'approcha de la fenêtre du milieu et disjoignit quelque peu les rideaux, sans pourtant regarder au dehors. — C'est d'ici que je les ai vus, et c'est là peut-être encore qu'ils se seront donné rendez-vous, car ils me croient endormi. — Il s'arrêta. — Croiriez-vous, dit-il en tremblant légèrement, que, malgré mon désir de vengeance, je n'ai jamais osé, à cette heure-ci, depuis le jour fatal, regarder par cette fenêtre!

— C'est donc cela, fit Dulac, que chaque soir j'ai remarqué qu'on en laissait tomber les rideaux.

— Je le voulais ainsi. Il me semblait que s'ils eussent été ouverts, j'eusse vu les deux coupables comme au premier instant de leur crime, et vraiment alors j'avais trop souffert. Ce serait cependant un moyen bien simple de les surprendre... Pstt! fit-il à Dulac, éteignez les bougies et couvrez le feu, pour que cette fois, s'ils y étaient, je puisse ouvrir la fenêtre sans leur donner l'éveil.

François obéit. M. Margerie, tout en attendant, lui disait : — Je

me les rappelle si bien; ils se tenaient embrassés. Les misérables! je crois que je les vois toujours!

Il tira brusquement les rideaux, ouvrit la fenêtre et fut frappé en plein au visage par la fraîcheur de la nuit et le blanc rayonnement de la lune. Il eut alors comme un éblouissement, donna les marques de la plus grande surprise, passa la main à plusieurs fois sur son front. — Mais, dit-il, les insensés y sont encore; mais regardez-les donc! Ma vengeance est à moi! Dieu me les livre.

— Eh bien! lui dit sourdement Dulac, puisqu'ils sont là, qu'hésitez-vous? Tuez-les!

— Vous avez parbleu raison, fit M. Margerie. C'est mon droit.

Il sauta sur son fusil, l'arma, mit en joue et fit feu deux fois coup sur coup. Ensuite il recula en chancelant, et, pris d'un tremblement nerveux, s'affaissa sur lui-même en criant : — Je les ai tués! hélas! je les ai tués!

Mais au même instant, et pendant que Dulac rallumait les bougies, il se sentit serré dans les bras de sa femme, tandis que ses deux enfans se suspendaient à son cou et que M. de Lorédan lui prenait les mains. — Non, mon ami, lui disait Mme Margerie tout en pleurs, tu ne nous as pas tués. Nous sommes tous là, bien vivans, pour être aimés de toi et pour t'aimer!

— Vous n'avez tué que les fantômes qui vous tourmentaient, lui dit doucement François Dulac.

— Mais alors, fit M. Margerie en tremblant plus fort et en promenant autour de lui des yeux égarés, si rien n'est vrai de ce que j'ai vu pendant si longtemps, c'est que moi... moi... je suis fou.

— Monsieur Margerie, interrompit Dulac avec autorité, on n'est jamais fou tant qu'on croit l'être; on n'est jamais fou quand on pleure, et vous avez envie de pleurer sur les chagrins que vous avez eus, sur ceux que vous avez causés. Allez, allez, ne vous contraignez pas.

M. Margerie avait en effet les yeux pleins de larmes. Il se mit à sangloter dans la poitrine de sa femme.

— Il est sauvé, dit à celle-ci François Dulac.

M. Margerie avait entendu. — Mais l'avenir? demanda-t-il.

— Oh! repartit Dulac, ne vous en préoccupez pas. Aimez votre femme et soyez heureux. Une hallucination dont on a guéri ne revient pas. Elle est de ces dangers qui s'évanouissent dès qu'on marche à eux. Et puisque, étant votre avocat, je me suis, par hasard, fait aussi votre médecin, je puis vous appliquer doublement cet axiome de droit qui nous est familier et qu'on n'invoque jamais en vain : *non bis in idem.*

HENRI RIVIÈRE.

LA

PRUSSE ET L'ALLEMAGNE

V.

LES AMBITIONS ET LES DANGERS DE LA POLITIQUE PRUSSIENNE [1].

I.

Hegel cite quelque part un proverbe souabe dont il fait une application très osée que nous n'avons pas à discuter. Ce proverbe, qui ressemble à un paradoxe, est plus raisonnable qu'il n'en a l'air. Les Souabes, en parlant de vieilles histoires et d'aventures du temps jadis, ont coutume de dire : « Cela est vrai depuis si longtemps que cela n'est bientôt plus vrai. » Combien de découvertes scientifiques qui ont fait époque ne sont plus aujourd'hui que des demi-vérités ou des demi-mensonges! Combien d'institutions politiques et sociales, enfantées par l'esprit de progrès, sont devenues à la longue de grands obstacles au progrès! Combien de traités internationaux, qu'ils eussent été conclus à Osnabruck, dans l'île des Faisans ou à Vienne, ont donné la paix au monde, et plus tard, par l'invincible effet d'un ferment caché, ont engendré de nouveaux litiges et de nouvelles tueries! Les Souabes ont raison : la géométrie exceptée, les vérités humaines ont, comme la lune, leurs phases et leurs quartiers.

La paix de Prague n'est pas vieille; elle n'a pas quatre années d'existence. Est-elle encore une vérité? Sans vouloir incriminer

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1870.

personne, il faut bien reconnaître que, parmi les clauses de l'instrument de Nikolsbourg, les unes ne sont plus vraies, les autres ne l'ont jamais été. Si l'on ramène ces clauses à leur plus simple expression, qu'en devait-il sortir? Une nouvelle Allemagne d'où l'Autriche était exclue et qui aurait compris deux confédérations distinctes, l'une au nord du Mein, l'autre formée des états allemands du midi, et à laquelle on garantissait « une existence indépendante et internationale. » Or la première n'est qu'une confédération fictive et transitoire dont le véritable caractère devient d'année en année plus manifeste; la seconde n'a jamais existé, et, selon toute apparence, n'existera pas de longtemps.

Pourquoi le *Südbund* s'est-il dissipé en fumée? Ce n'est la faute de personne, disent les uns, il ne faut s'en prendre qu'à la résistance des choses. C'est la faute de tout le monde, disent les autres, mais surtout de Baden et de la Prusse, bien que sur ce point la Prusse réclame quittance et décharge. Il semble, à la vérité, qu'il était dans son intérêt de faire avorter un projet qui fortifiait l'indépendance du sud, et sanctionnait le partage de l'Allemagne. Il faut convenir cependant que, quels que fussent ses désirs ou ses appréhensions secrètes, le cabinet de Berlin n'a pas eu besoin de se remuer; les circonstances travaillaient pour lui. Ce n'est pas que le *Südbund* n'eût ses partisans et ses avocats. Vienne a de bonnes raisons pour souhaiter l'entière exécution du traité de Prague; il ne peut lui convenir d'en laisser certains articles en suspens et en souffrance; il lui importait que toutes les situations fussent définitivement réglées, que les populations du midi eussent un domicile fixe et assuré; il lui déplaisait qu'elles demeurassent dans la rue, soucieuses du lendemain et en quête d'un gîte. La France aussi était favorable en principe au *Südbund*, ne pouvant voir que de bon œil tout ce qui est propre à garantir la durée du *statu quo;* mais son désir n'était pas une de ces passions de feu qui affrontent les difficultés et les périls pour se satisfaire. Tout compté, la confédération du midi, à s'en tenir aux termes du contrat, n'était pas faite pour inspirer à ceux-ci des craintes sérieuses, pour être souhaitée ardemment par ceux-là; à la bonne heure si l'on eût stipulé à Nikolsbourg que cette confédération, à laquelle on reconnaissait une existence internationale, jouirait aussi, comme la Suisse ou la Belgique, d'une neutralité cautionnée par l'Europe. Non-seulement les traités se taisaient sur cet article; de peur qu'on n'arguât de leur silence même, la Prusse se hâta de conclure une alliance offensive et défensive avec les gouvernemens du sud. Bien qu'elle ne s'abusât point sur l'utilité pratique de cette alliance, elle était bien aise de poser en principe que le midi de l'Allemagne n'était pas un terri-

toire neutre, de couper court aux illusions dont on aurait pu se bercer. Elle disait aux Souabes et aux Bavarois en passant contrat avec eux : « Mettez-vous en mesure et laissez à la Suisse ses milices. L'Europe l'a dispensée de prendre parti dans les compétitions à main armée des grandes puissances. C'est une sûreté et un privilége auxquels vous ne pouvez prétendre. Toutes les fois que je ferai la guerre pour l'Allemagne, vous serez derrière moi et avec moi. »

Au surplus, pour se confédérer, il faut s'entendre, et les états du sud ne s'entendaient pas. L'une de ses provinces ayant été incorporée au *Nordbund*, le grand-duché de Hesse se souciait peu de se partager entre deux confédérations, craignant, non sans raison, de s'exposer à bien des embarras, à un excès de dépendance, et de se trouver un jour tiré à deux chevaux. Impatient d'accéder au *Nordbund*, le grand-duché de Baden désirait ne point aliéner la liberté de ses résolutions en les soumettant à l'agrément de confédérés moins impatiens que lui; il ne voyait dans ce monde qu'une confédération désirable, il méprisait les autres comme Israël les idoles des Moabites. Quant au ministère wurtembergeois, sa sagesse un peu narquoise était plus frappée des difficultés que des avantages; il considérait la diversité des caractères et des intérêts nationaux, l'impossibilité de trouver un compromis qui satisfît tout le monde, la prépondérance qu'exercerait la Bavière dans le gouvernement commun, les sacrifices d'indépendance qu'il faudrait s'imposer sans profit évident. La Bavière seule montra quelque disposition à entrer dans la voie qu'ouvrait aux états du sud l'article 4 du traité de Prague, estimant qu'il leur importait de s'unir et de faire corps pour se dérober au conflit des influences, aux dangers de l'isolement. Dans la pensée du prince de Hohenlohe, une confédération du sud, reliée au *Nordbund* par un acte conventionnel, et entretenant d'autre part avec l'Autriche des relations amicales, eût servi de trait d'union entre Vienne et Berlin, remédié en quelque mesure au déchirement de l'Allemagne. Le prince ne tarda pas à se convaincre que les circonstances étaient contraires à ses désirs, que la Hesse ne pouvait pas, que Baden ne voulait pas, que le Wurtemberg, plus accommodant, consentait à discuter, à raisonner, mais qu'il abondait en objections, et que ses objections étaient solides. Il ne s'obstina point, personne n'étant de son avis, et lui-même après tout n'en étant peut-être qu'à moitié; mais il est singulier que certains partisans du *Südbund* s'en prennent à lui de leur mécompte; il a tout fait pour le leur épargner; il a parlé, agi. Le gouvernement bavarois peut dire à ses voisins ce que disait à son parlement le Salomon de l'Angleterre, Jacques Ier : « j'ai joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé. »

On ne voit pas que les populations aient témoigné dans cette

affaire plus d'empressement que les cabinets. Le grand *meeting* que le parti démocratique tint à Stuttgart en septembre 1868 démontra que le *Südbund* n'avait guère d'amis fervens que parmi les Souabes, race généreuse, à la tête et au cœur chauds, qui s'éprend fortement des idées, sans se laisser refroidir par les difficultés. Les délégués des autres états objectaient qu'une confédération du sud était une chimère tant que le grand-duché de Hesse n'avait pas recouvré son entière indépendance et que le royaume de Saxe demeurait incorporé au *Nordbund*. Le moyen de soustraire Darmstadt et Dresde à la suzeraineté de la Prusse, qui, en les enchaînant à ses destinées, avait prouvé une fois de plus son habileté, la justesse de ses combinaisons, ses longues prévoyances? Les démocrates wurtembergeois répondaient que les commencemens sont tout, que l'exemple est contagieux, que les minorités qui ont la foi gouvernent le monde, qu'opposer à la confédération militaire et centralisée du nord une autre confédération qui consacrerait toutes les libertés, c'était travailler pour l'avenir, ébaucher l'Allemagne nouvelle, empêcher le sud de se donner à Berlin. — L'Allemagne, disaient-ils, ne peut demeurer éternellement dans l'état où elle est, ses tronçons tendent à se rejoindre; un jour Berlin lui imposera la monarchie militaire, ou elle imposera à Berlin la démocratie fédérative. La Prusse déclare et répète qu'il n'y a de possible que ses institutions brevetées par Sadowa; montrons, en faisant autre chose, qu'autre chose est possible; comme le philosophe, prouvons le mouvement en marchant.

Malheureusement pour les démocrates, le cabinet wurtembergeois n'a pas goûté leurs raisons; il considère leur programme comme une utopie dangereuse. M. de Varnbüler sait toujours très bien ce qu'il veut et pourquoi il le veut. Il disait à quelqu'un : « Ceux qui désirent le *Südbund* me font l'effet de gens qui souhaiteraient un rhumatisme, faute de bien comprendre ce que c'est. » Non-seulement il estime qu'en l'état des choses la confédération du sud est impossible; fût-elle possible, il n'en voudrait pas. Elle compromettrait, selon lui, la cause même qu'elle est destinée à défendre, et son raisonnement peut se résumer ainsi. « Vous voulez opposer une barrière aux empiétemens de la Prusse, répondait-il aux partisans du *Südbund*. Votre projet pourrait bien aller à contre-fin. Berlin est obligé de traiter aujourd'hui avec plusieurs gouvernemens qui ont tous le sentiment net de leurs intérêts et auxquels il est difficile de faire prendre le change. Qui vous dit que Berlin ne trouverait pas plus commode d'avoir affaire à un directoire dont les désunions pourraient donner prise à ses habiletés? Aussi bien toute confédération demande des sacrifices d'autonomie; les états dont elle se compose subrogent le pouvoir central à quelques-uns de leurs droits

de souveraineté, ils grèvent leur bien d'une hypothèque, et l'hypothèque est un commencement d'aliénation. Demander aux Souabes de n'être plus tout à fait Souabes, aux Bavarois d'être un peu moins Bavarois, n'est-ce pas les préparer à de plus grands changemens, leur donner des habitudes de renoncement dont la Prusse pourrait un jour profiter? Les traités nous ont rendus à nous-mêmes; jouissons du moins de notre pleine indépendance, du droit que nous possédons de régler nos affaires de ménage comme il nous plaît. Nous avons des voisins; entretenons avec eux des relations cordiales et intimes; délibérons ensemble sur tous les intérêts communs, entendons-nous et donnons de l'éclat à notre entente. C'est la seule politique sage et pratique. »

M. de Varnbüler ne se flattait pas de convaincre les démocrates. Ils ont une arrière-pensée dont ils ne font pas mystère. Au nord du Mein, les petites couronnes et leurs petits parlemens ont été médiatisés par la Prusse au profit de sa dictature militaire; le rêve des démocrates est de médiatiser les couronnes du sud au profit d'un parlement fédéral, qui pourrait bien quelque jour se transformer en un parlement républicain. « Ce que vous désirez est possible, leur dit M. de Varnbüler dans une séance qui est une page mémorable de l'histoire parlementaire du Wurtemberg. Une république de l'Allemagne du sud, se rattachant peut-être à la confédération suisse et peut-être aussi invoquant plus tard le protectorat d'une grande puissance, n'est pas un rêve irréalisable. Il suffit pour cela de sacrifier quelques couronnes; mais je me souviens d'un serment que j'ai prêté, et, quel que soit mon désir de vous être agréable, je ne puis, en vérité, disposer de la couronne de mon roi. » Ce procès est toujours pendant, chacune des deux parties ayant raison à son point de vue. Les démocrates continueront de soutenir dans la chambre des députés de Stuttgart les trois articles de leur programme : dénonciation du traité d'alliance, l'armée permanente remplacée par des milices, fondation d'un *Südbund*. Ce qu'ils proposent est une aventure ou, pour ne rien dire de trop, un essai, et depuis 1866 l'Allemagne du midi est peu disposée aux essais. Elle éprouvait naguère comme un étonnement de vivre dont elle n'est pas tout à fait remise; elle se dit que le mieux est l'ennemi du bien et qu'il est bon de s'en tenir à ce qu'on a. Il en est des peuples comme des individus : il y a des jours où tout leur semble facile; le lendemain tout leur paraît malaisé, ils ne se fient plus à la fortune, et l'inconnu les effraie.

Chose remarquable, personne en Europe ne s'est étonné de voir que plusieurs des clauses du contrat de Prague ne s'exécutaient point, que la confédération du sud n'existait que sur le papier, que d'année en année celle du nord ressemblait un peu moins à une

confédération, que la Prusse n'avait garde non plus de prendre au sérieux l'article 5 et de restituer au Danemark les districts du Slesvig dont elle avait promis de se dessaisir. Et pourtant ce contrat avait été placé comme tant d'autres sous le patronage de la très sainte Trinité et déclaré valable jusqu'à la fin des siècles, — vaine formalité, la politique n'admettant pas les engagemens indéfinis, les vœux perpétuels. Toutefois l'histoire nous offre l'exemple de nombreux traités qui ont été non-seulement exécutoires, mais exécutés, et qui ont procuré à l'Europe de longues années de repos. Ce n'est pas un médiocre avantage que de croire à la paix, les affaires s'en trouvent bien; pour prospérer, elles ont besoin d'être assurées du lendemain. Jamais contrat international ne fit moins illusion à l'Europe que celui de Prague. On l'a tenu dès le principe pour une sorte de cote mal taillée qui avait le mérite de mettre un terme à l'effusion du sang, mais qui ne prescrivait de limites certaines à aucune prétention. Étrange effet d'un traité de paix! les plumes qui l'avaient signé n'étaient pas encore sèches que toutes les puissances s'occupaient de perfectionner leurs fusils et d'accroître le nombre de leurs baïonnettes. De toutes parts, on s'armait jusqu'aux dents, non qu'on fût pressé de remettre en question ce qui venait d'être décidé; la sagesse prévalait à Berlin comme à Paris et à Vienne. On pensait d'un côté : « Nous avons les mains nanties, nous pouvons attendre. Abstenons-nous de tout ce qui pourrait ressembler à une provocation. Profitons de notre victoire sans paraître en abuser, et soyons assez modérés et assez adroits pour qu'on n'ait contre nous que des demi-griefs. » Ailleurs on se disait : « Nous ne tirerons l'épée que si l'offense en vaut la peine. Fermons les yeux sur l'inexécution de certains articles, sur des empiétemens sourds et clandestins, sur des délits d'interprétation que nous ne saurions absoudre, mais qui peuvent invoquer en leur faveur une opinion probable. Bien que nous soyons résolus à ne rien ignorer, il nous convient de laisser grossir silencieusement notre dossier; si jamais il est plein, nous aviserons. » C'est ainsi que depuis 1866 on vit en paix, se faisant bon visage, mais s'observant les uns les autres et l'arme au pied, paix précaire qui est à la merci d'une imprudence, paix bien différente de celle que glorifiait Aristophane, de cette déesse « qui verse dans les esprits le breuvage divin de l'amitié, qui les dispose à la douceur et réprime l'humeur soupçonneuse, mère des injurieux bavardages. »

II.

On a prétendu que la paix de Prague était venue trop tôt, que la guerre qu'elle a terminée avait été trop courte, que les belligé-

rans n'avaient pas eu le temps de donner la vraie mesure de leurs forces, que par un concours inoui de circonstances favorables la Prusse avait eu trop aisément gain de cause, que des victoires peu disputées enflent le cœur et poussent à de nouvelles entreprises. On a soutenu que la médiation française, utile en apparence au vaincu, avait tourné à l'avantage du vainqueur, qu'elle l'avait préservé de ses propres témérités, et lui avait épargné les difficultés qui l'attendaient. Cette campagne de sept jours, a-t-on dit, n'a rien prouvé, sinon que l'armée prussienne était excellente, et que l'Autriche n'était pas prête; mais le succès qui l'a couronnée est la plus éclatante surprise qu'aient enregistrée les fastes militaires, la paix de Prague est le résultat d'un accident. Il s'ensuit que le vainqueur, ébloui des rapidités de sa fortune, s'est grisé de son triomphe et s'abandonne à des ambitions démesurées, se flattant que désormais rien ne lui est impossible. Qu'y a-t-il de vrai dans ce jugement? Se demander ce qu'il serait advenu si l'Autriche, après Sadowa, obéissant à de mâles conseils, s'était résolue à une résistance désespérée, c'est ouvrir le champ aux conjectures, et en pareille matière les conjectures sont bien trompeuses. Après tout, si l'on n'avait à reprocher à la guerre de 1866 que d'avoir été trop courte, à la paix de Prague que d'avoir été prématurée, puissent toutes les guerres et toutes les paix à venir mériter le même reproche!

Prématurée ou non, la paix de Prague est entachée d'un vice grave et malheureusement irrémédiable. Aucun traité ne fut conçu dans des termes plus vagues, plus louches, plus élastiques. Un philosophe amoureux des idées claires a déclaré que les idées confuses étaient la source de toutes les misères, de tous les désordres qui affligent la pauvre humanité. Le traité de Prague est un chef-d'œuvre de confusion. Ceux qui l'ont inventé et qui en profitent ont sans contredit l'esprit très clair et très lucide; il faut croire que leur habileté trouvait son compte à équivoquer. En dictant leurs conditions, ils se sont étudiés à parler tour à tour deux langues et à brouiller toutes les idées, parce qu'ils y voyaient un moyen de concilier toutes leurs ambitions.

Les partis ont une singulière façon d'écrire l'histoire : ils assouplissent les faits, les accommodent à leurs vues. Si l'on en croyait certains publicistes du parti national, il n'y aurait pas de distinction à faire entre les intérêts prussiens et les intérêts allemands. A les entendre, la Prusse fut dès l'origine le champion dévoué de l'Allemagne, qu'elle s'appliquait à rendre forte et libre; ses princes, électeurs ou rois, ont tous eu l'âme allemande, *das deutsche Bewusstseyn*, ils ont toujours représenté l'*idée nationale*, avant même que l'on eût découvert ce que c'est qu'une âme allemande ou qu'une idée nationale, dans un temps où l'habile conseiller du grand-électeur,

le comte Waldeck, écrivait : « Ne laissons pas soupçonner aux petits princes allemands que, sous le nom d'alliance, nous aspirons à la domination, » — ou alors que le grand Frédéric, ayant le pied à l'étrier pour aller conquérir la Silésie, disait à l'ambassadeur de France, le marquis de Beauvau : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il n'est pas douteux que la Prusse n'eût des intérêts communs avec les princes allemands; elle les aidait à défendre *les libertés du corps germanique*, c'est-à-dire leurs droits de souveraineté, garantis par la paix de Westphalie, contre les envahissemens de la maison d'Autriche et ses aspirations *à la monarchie*. Toujours attentifs à déjouer les intrigues de l'empire, on vit les électeurs de Brandebourg et les rois de Prusse se réconcilier parfois avec leur grand ennemi et l'assister dans ses détresses pour en obtenir quelques faveurs, plus souvent brider ses convoitises, traverser ses plans, lui susciter des embarras. Tirant parti des querelles religieuses, s'érigeant en patrons de la cause protestante tout en rassurant les catholiques par leur tolérance, tantôt ils projetaient d'enlever aux Habsbourg la couronne impériale et de la transférer à la Bavière, tantôt ils s'appliquaient à grouper autour d'eux les états allemands du nord, et rêvaient de substituer à ces rapprochemens passagers une ligue permanente qui eût brisé à jamais l'unité politique de l'Allemagne. Cela s'appelait, du temps du grand-électeur, *une union des princes*, du temps de Frédéric II *un projet de ligue entre les princes allemands*, plus tard *une union étroite*, — et le but de ces unions et de ces ligues était toujours le même. La Prusse aspirait à détacher de l'empire le nord de l'Allemagne, à le faire graviter tout entier autour d'elle, à l'enchaîner à sa politique, en attendant de se l'incorporer. Qu'importait à un Frédéric II l'unité allemande et l'*idée nationale?* Il travaillait à faire la Prusse et non l'Allemagne, il se proposait de construire l'édifice dont ses ancêtres avaient jeté les fondemens, et dans cette vue, après avoir enlevé la Silésie à l'Autriche, il dépeçait la Pologne, afin de réduire en un tout compacte toutes les provinces orientales et slaves de son royaume. Ses alliés, il les cherchait où il s'en présentait; France, Angleterre ou Russie, son âme allemande ne le gênait point dans ses choix. Qui peut expliquer mieux que lui sa politique? — « Ce qu'il y avait de fâcheux, a-t-il dit, c'est que l'état n'avait point de forme régulière. Des provinces peu larges et pour ainsi dire éparpillées tenaient depuis la Courlande jusqu'au Brabant. Cette situation entrecoupée multipliait les voisins de l'état sans lui donner de consistance, et faisait qu'il avait bien plus d'ennemis à redouter que s'il avait été arrondi. La Prusse ne pouvait agir qu'en s'épaulant de la France ou de l'Angleterre. »

Fonder dans le nord de l'Allemagne une grande puissance européenne, en reculer les limites aussi loin qu'on pouvait porter ses désirs et ses bras, prendre au midi tout ce qui était prenable pour assurer fortement ses derrières et pour réduire la partie de l'empire qu'on abandonnait à la domination de l'Autriche, d'autre part conquérir de proche en proche tout le littoral de la Baltique et pousser de toutes ses forces vers la Mer du Nord, parce que la mer c'est le chemin du monde et qu'il n'est point de grande puissance sans marine, voilà ce que les Hohenzollern ont voulu faire, voilà ce qu'ils ont fait. La conquête de la Silésie et le partage de la Pologne avaient donné à la Prusse, du côté de l'orient, une ferme assiette et la consistance territoriale; à l'occident, elle était encore loin de compte, elle avait trop d'enclaves, trop de voisins, et des voisins assez puissans pour lui créer de sérieux dangers. Elle avisa, et tous les moyens lui furent bons. Après s'être détachée de la coalition, en 1795, par le traité de Bâle et avoir laissé l'Allemagne poursuivre seule le procès commun, elle cultiva la bienveillance de la république française et de son héritier, évitant toutefois de s'engager, prête à s'arranger avec qui lui offrirait davantage. A la veille d'Austerlitz, Frédéric-Guillaume III était sur le point de s'allier à la Russie et à l'Autriche contre la France; le lendemain, il traitait avec Napoléon et acceptait de lui le Hanovre, inappréciable présent. A la vérité il l'acceptait en pleurant; mais on n'a jamais su s'il pleurait d'être obligé de le prendre ou du dépit de n'avoir pu obtenir en outre les villes hanséatiques. Les temps n'étaient pas encore mûrs, la Prusse perdit le Hanovre à peine acquis; elle vit s'évanouir aussi le rêve un instant caressé de réunir l'Allemagne du nord dans une confédération placée sous son protectorat. Son étoile ne l'abandonna pas longtemps. Les traités de Vienne lui rendirent tout le patrimoine du grand Frédéric, lui donnèrent plus de la moitié du royaume de Saxe, la portion de la Poméranie qui restait encore aux mains des Suédois et tout ce qui lui manquait pour posséder en leur entier la Westphalie et la province du Rhin. En 1866, la Prusse a consommé son travail séculaire, grâce à la neutralité bienveillante de la France. Ce qui fermentait sourdement dans la tête de ses électeurs et de ses rois, ce qu'ils osaient à peine entrevoir dans leurs plus audacieuses rêveries s'est accompli. S'appropriant les états qu'il lui importait le plus de posséder et faisant reconnaître à tous les autres sa suzeraineté, du Memel jusqu'au Rhin, la Prusse est maîtresse chez elle. La cinquième grande puissance s'est débarrassée de tout ce qui pouvait gêner ses mouvemens, elle possède des ports dans la Baltique et dans la Mer du Nord, désormais elle a les mains libres et une autorité égale à ses prétentions. Depuis Sadowa, la Prusse est faite.

Si la paix de Prague n'avait pas eu d'autres résultats, elle eût été maudite par les populations qu'on a annexées sans les consulter, elle n'eût point agréé non plus aux esprits jaloux qui se sentent diminués par les agrandissemens d'autrui; mais l'Europe serait tranquille et rassurée sur l'avenir. Malheureusement la Prusse n'avait pas achevé son œuvre qu'elle s'est mise en tête d'en commencer une autre. Elle ne s'est pas contentée de *faire la Prusse* aux dépens de l'Allemagne, elle se réserve de *faire l'Allemagne* aux dépens du repos public.

Le patriotisme germanique existait à peine au XVIIIe siècle et Frédéric II n'a pas eu à compter avec lui. Il est né avec la grande littérature allemande, parce que les grands écrivains ont pour patrie leur langue, et qu'en les lisant leur nation acquiert le sentiment et l'orgueil de son génie; il a été fortifié par la politique napoléonienne, par les sécularisations, par la suppression d'une foule de petites souverainetés qui morcelaient l'Allemagne; il a été surexcité par de communs revers, par une haine commune pour le commun oppresseur, par le besoin de s'unir pour se mettre désormais hors d'insulte. Plus tard, l'idée nationale trouva un puissant allié dans le libéralisme, qui ne pouvait espérer de vaincre les résistances aveugles et obstinées des princes qu'en formant des liens plus étroits entre les peuples. La constituante révolutionnaire de Francfort se proposait de donner à l'Allemagne un parlement national qui tiendrait les souverains en bride, et assurerait à tous les états les garanties constitutionnelles. A la majorité de quatre voix, elle décerna la couronne impériale à la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume IV recula devant les hasards de cette aventure. La constitution à laquelle il aurait dû prêter serment n'était pas de son goût. Il refusa ce dangereux présent, et, reprenant la politique traditionnelle de sa maison, il essaya de fonder une union étroite des princes du nord, projet que l'Autriche fit avorter. Après Sadowa, la Prusse, forte de ses annexions directes et de ses annexions déguisées, se sentait en état de dicter des lois à l'Allemagne et de réaliser à son profit l'idée nationale, sans lui rien sacrifier. Le nord du Mein et la politique du grand Frédéric ne lui suffisent plus; elle brûle de porter ses aigles au-delà du Danube; elle dit tout haut : L'Allemagne, c'est moi.

La Prusse joue deux personnages différens et les joue à merveille. Elle est tout à la fois l'une des cinq grandes puissances et un état allemand. En sa qualité de grande puissance, elle est cosmopolite, les questions d'origines et de races la touchent peu; Polonais, Danois, tout lui est bon pour s'arrondir, elle n'a pas de préjugés, elle fait passer les affaires avant tout; elle l'a bien prouvé en s'alliant avec l'Italie contre l'Autriche et contre la diète. En sa qualité d'état

germanique, elle est animée de tout autres sentimens; elle a la fibre allemande, l'idée nationale lui est chère; elle ne pourrait se résigner à demeurer à jamais séparée de ses frères du midi, son cœur saignerait si l'Allemagne était condamnée à une éternelle scission.

En 1866 et depuis, le cabinet de Berlin s'est montré maître passé dans l'art des contradictions volontaires et utiles. On fait des conquêtes en Allemagne comme en pays étranger, et on se pose en protecteur naturel des intérêts allemands. Ne pouvant détruire l'Autriche, on l'exclut de l'Allemagne, on retranche de la communion des fidèles plusieurs millions d'Allemands très authentiques, et d'autre part, malgré leurs vives réclamations qui se renouvellent chaque année, on y englobe de force des Danois et les provinces polonaises de la Prusse qui ne faisaient point partie de l'ancienne confédération germanique. On a réalisé au nord du Mein l'*union étroite*, et, la rendant chaque année plus étroite, on travaille à la convertir en une grande monarchie unitaire au moyen d'une constitution à nœud coulant qui aura bientôt raison de ce qui reste d'autonomie aux petits états; en même temps on appelle à soi tous les états du midi, on leur déclare que tous les Allemands sont frères, et on traite d'amis de l'étranger ceux qui s'avisent de demander des garanties. On a reconnu à ces états, par l'article 4, *une existence indépendante et internationale*; mais on a eu soin d'ajouter qu'on pourrait se lier avec eux non-seulement d'amitié, mais *nationalement* (*eine nationale Verbindung bleibt vorbehalten*), véritable amphigouri, aussi ténébreux pour le moins que la grâce suffisante qui ne suffit pas et que la grâce nécessitante qui ne contraint pas. On en conclut que, le traité ne s'expliquant point, on le peut expliquer à son gré et que les états du sud sont libres de se donner à la Prusse. — Mais, répondent les ergoteurs, que devient alors leur existence internationale? — Nous ne sommes pas chargés de vous le dire, réplique la casuistique prussienne. Il y a en tout cas quelque chose de supérieur à la foi des traités, ce sont les liens de famille et le droit naturel. Malheur à qui voudrait séparer ce que la nature elle-même a uni!... Cependant que les états du sud s'avisent de prendre la Prusse au mot, qu'ils lui disent : De votre aveu, nous sommes frères. Nous vous reconnaîtrons, si vous le voulez, le droit d'aînesse, et nous nous contenterons d'une portion de cadets; mais votre confédération du nord est une vraie société léonine : si vous avez à cœur de nous y faire entrer, modifiez-en les clauses. Vous avez trop d'esprit de famille pour vouloir nous traiter en vassaux ou en sujets! — Permettez, leur répond la Prusse. Je ne suis pas seulement l'un de vos frères et le plus considérable des états allemands; je suis aussi la Prusse, l'héritière du grand Frédéric et l'une des cinq grandes puissances. A ce titre, j'ai mes intérêts propres et mes ambitions particulières, j'entends rester abso-

lument maîtresse de ma politique étrangère et employer mes soldats, prussiens ou allemands, comme je le voudrai, sans avoir à consulter personne. J'ai fait accepter cette clause aux petits états du nord, il faudra bien que vous l'acceptiez à votre tour, et que vos princes reconnaissent avec ma dictature militaire le droit que je m'arroge de les engager dans telle entreprise qu'il me plaira, sans leur permettre de discuter mes plans. Je suis trop allemande pour ne pas désirer m'unir des liens les plus étroits avec Baden, le Wurtemberg et la Bavière; je suis trop prussienne pour vous admettre à discuter ce que la Prusse doit faire des soldats de l'Allemagne. J'entends que vous vous battiez pour moi, à ma manière et sur mon ordre.

On sait toutes les difficultés, toutes les controverses que souleva dans l'église la définition des deux natures miraculeusement unies dans la personne du Christ, les hérésies qu'elle fit naître et à quel point elle exerça la subtilité des théologiens et des conciles. La Prusse offre un mystère pareil; elle réunit en elle deux natures, et partant deux ambitions, l'une qui ne reconnaît d'autre loi que les intérêts prussiens, l'autre qui invoque les droits des familles et du sentiment. Si la Prusse se considérait simplement comme une puissance allemande, ce serait un grand repos pour le Danemark, à qui elle se fût empressée de restituer le Slesvig; mais point : non-seulement elle l'a gardé, il pourrait lui convenir de s'emparer du Jutland tout entier. Et que la Hollande aussi se tienne pour avertie! On lui a déjà donné des inquiétudes, on lui a témoigné, selon l'expression biblique, qu'on avait tourné vers elle « le regard de son désir. » La Prusse a une marine, il lui plairait d'avoir des colonies. La Hollande est la Hollande, ce qui est déjà beaucoup; elle est aussi Java, Sumatra, Bornéo, et le reste. Le même jour où la Prusse demandera Java, elle aura de bonnes raisons à faire valoir pour réclamer également le Tyrol. En tant que chef de la grande famille allemande, elle a des devoirs domestiques à remplir, des questions d'hoirie à vider. En vertu du droit sacré des nationalités, elle aura, le cas échéant, quelque chose à prétendre en Courlande, et les états du sud sont ses appartenances naturelles; quand elle les aura pris, qui l'empêchera d'introduire une action pétitoire en revendication des provinces allemandes de l'Autriche? C'est pousser, dira-t-on, les choses à l'extrême. Sans doute, il est rare dans ce monde qu'on aille jusqu'au bout de son raisonnement; mais la Prusse a-t-elle rien fait pour tranquilliser les esprits inquiets? A-t-elle rempli ses engagemens envers le Danemark? A-t-elle déclaré nettement ce qu'elle entendait par l'Allemagne et où s'arrêteraient ses revendications? Comment s'étonner que ses voisins surveillent avec quelque perplexité cette politique hybride qui a deux visages, qui parle tour à tour allemand et prussien, et tour à tour se donne pour l'héritière du grand

Frédéric ou pour le fidéicommissaire des Hohenstaufen, qui s'attribue une mission qu'elle n'a garde de définir et concilie les prétentions les plus opposées? N'attendez pas qu'elle choisisse; elle veut tout, pareille à ces enfans auxquels on propose d'opter entre deux plaisirs et qui les demandent tous les deux. Ajoutez qu'il lui suffit de frapper la terre du pied pour en faire sortir un million de baïonnettes. Voilà qui justifie les inquiétudes et condamne l'Europe aux charges pesantes de la paix armée.

Le traité de Prague ne pouvait rassurer personne. Dès le lendemain du jour où il fut signé, on s'aperçut que, s'il était pour ceux-ci un arrêté de compte définitif, les autres le considéraient comme la feuille de route de leur ambition, et que la seule question qui s'agitait en Prusse était de savoir si l'on ferait halte à l'étape ou si on la brûlerait.

III.

L'inévitable conséquence des fausses solutions est d'engendrer des situations fausses. C'est là qu'en est l'Europe en ce qui regarde les affaires d'Allemagne. La Prusse veut tout et trouve des raisons pour tout vouloir; à l'appui de ses prétentions, elle invoque tour à tour l'ancien droit et le nouveau, sans avoir peur de se contredire. Aussi la paix de Prague n'est pas seulement une source d'anxiétés et d'alarmes, elle a répandu beaucoup de trouble dans les esprits et dans les idées. Impossible de s'engager envers un adversaire qui lui-même décline tout engagement. Il ne reste qu'à vivre au jour le jour, attendant les événemens et se promettant de régler sa conduite sur les circonstances. Elles sont aujourd'hui les maîtresses de l'Europe. Plaise à Dieu que leur règne soit bénin et pacifique !

En tout ce qui touche à leurs relations réciproques, les peuples en sont encore plus ou moins au simple droit de nature, qui n'est que le droit des habiles et des forts. L'Europe a un droit social et politique, lequel se résume dans ce qu'on appelle les principes de 89 : non que la France de 1789 ait inventé ces principes; mais elle les a gravés sur des tables d'airain et proposés à l'univers au milieu des éclairs et des tempêtes d'un nouveau Sinaï. Malheureusement la révolution n'a point tenu école de droit international. Le terrible dictateur qui a fini par la confisquer à son profit n'a jamais servi d'autres principes que ceux qui servaient ses intérêts, — étonnant génie qui avait une admirable intelligence de certaines conditions vitales des sociétés modernes, mais qui dédaignait trop de choses, ayant appris de la révolution à faire bon marché des droits héréditaires et historiques, de sa fortune à mépriser les idéologues et les idées, et de son ambition à profiter de tout pour tra-

vailler, comme le disait Lafayette, *à la construction de lui-même.*

Faute d'un droit international, on recourt aux traités, lesquels sont des contrats fondés sur des faits accomplis et reconnus de tous. Ces contrats créent un droit provisoire, ils substituent pour quelque temps le règne de la loi aux caprices et aux témérités des intérêts. Tel a été pendant près d'un demi-siècle le rôle des traités de Vienne. Si critiquables qu'ils fussent, quelques abus qu'ils aient sanctionnés, ils ont servi de règle à l'Europe et lui ont procuré de longues années de paix, qu'elle a utilement employées à travailler, à s'enrichir et à penser. Comme toute chose, les traités vieillissent, quand toutefois on leur en laisse le temps; ils se cassent, s'affaissent, deviennent caducs. Avant de les violer, on les élude clandestinement, il se commet des fraudes, des dols, et les abus l'emportent sur la somme des avantages.

On avait fini par ne plus croire qu'à moitié aux traités de Vienne; mais on n'osait les dénoncer, on craignait, en les ébranlant, de provoquer quelque écroulement. Cependant on éprouvait le besoin de mettre quelque chose à la place. Les uns adoptaient pour règle l'équilibre européen, règle incertaine, mouvante, l'état de l'Europe ayant changé de siècle en siècle sans qu'elle cessât de se trouver en équilibre. D'autres se réfugiaient dans le principe des nationalités; mais qu'est-ce que les nationalités? à quoi les reconnaît-on? ont-elles toutes les mêmes droits? Que deviendrait l'Europe, si on adoptait la division par races ou par langues comme la norme suprême de la politique? Un Provençal et un Alsacien sont-ils de moins bons Français qu'un habitant de l'Ile-de-France? Et ne voit-on pas au centre de l'Europe un petit pays très prospère, habité par trois races qui ont toutes les trois leur langue, leurs mœurs, leur caractère, leurs usages, et dont chacune a moins d'affinités d'humeur avec les deux autres qu'avec l'étranger son voisin? Le Suisse a pour patrie ses institutions, qu'il préfère à tout ce qu'il voit ailleurs. D'autres enfin pensaient résoudre toutes les difficultés par le principe de la souveraineté populaire; ils professaient que les peuples étaient majeurs et en conséquence maîtres de leurs destinées, que, libres de se constituer chez eux comme ils l'entendaient, ils étaient libres aussi de se donner à qui ils voulaient : doctrine très contestable. Si l'on reconnaît aux peuples le droit absolu de décider de leur sort, il faut leur reconnaître aussi, sous peine de limiter leur liberté, le droit de se repentir de leurs résolutions et d'en changer, car les peuples ne sont pas des individus, ils ne sauraient engager leur avenir. Une nation devenue majeure peut, par l'exercice régulier de ses droits légaux, modifier son gouvernement intérieur; mais si elle accepte une dépendance étrangère et qu'elle s'en trouve mal, lui permettra-t-on de se dédire? Son nouveau maître s'oblige-

t-il à tenir compte de ses repentirs? Si l'on admet, par exemple, que le Tyrol aurait le droit, s'il le voulait, de se donner par un vote à la Prusse, admettra-t-on en retour que les 2,500,000 Polonais qu'elle retient malgré eux dans sa puissance ont aussi le droit de reprendre par un vote leur liberté? Qui se chargera d'en aller faire la proposition à Berlin?

C'est la France qui a pris sur elle de déclarer qu'elle tenait les traités de Vienne pour périmés. Ils avaient été faits contre elle, et ceux qui les avaient faits les avaient violés à ses dépens. C'est elle qui, la première, proclama ce qu'elle appelait le droit nouveau. Quand, après la guerre d'Italie, elle se paya de ses dépenses d'hommes et d'argent par un agrandissement, elle y mit toutes les formes anciennes et nouvelles. Jamais conquête ne fut plus correcte : on avait pour soi la cession volontaire du possesseur, un transfert de propriété en toute règle, le principe des nationalités et de l'unité de langue, le vote des populations. Le tort du gouvernement français fut de vouloir remplacer les traités de Vienne par des dogmes encore mal approfondis et dont on n'avait pas prévu toutes les conséquences. Il professa publiquement son droit nouveau, il se piqua de l'enseigner à l'Europe. Professer des doctrines, c'est quelquefois travailler pour le compte d'autrui. Parmi les auditeurs que la France endoctrinait, il s'en trouvait un qui a l'oreille fine, l'esprit souple et délié, et qui suivit le conseil du moraliste : « écoutez tout, et retenez ce qui est utile. » Son intelligente docilité l'a conduit à de merveilleux résultats. Il n'a pas appliqué les nouvelles maximes à tort et à travers, il les a accommodées à ses convenances; il a distingué soigneusement les cas. C'est au nom du principe des nationalités qu'il a revendiqué le Holstein; mais il ne songe point à le pratiquer dans le Slesvig. Est-il bien sûr que les Danois soient une nation? C'est au nom du principe de la volonté nationale qu'il dénie à l'Europe le droit d'empêcher les Allemands du sud de se donner à lui; mais il n'a eu garde de consulter les Hanovriens et les Hessois avant de les prendre; il n'a voulu les posséder que par le droit de l'épée. Est-il bien sûr que le Hanovre et la Hesse-Électorale aient une volonté? Il est vrai qu'en revanche il a promis aux Slesvigois de les faire voter; mais, les traités n'ayant rien stipulé sur le mode de votation, on ne s'est pas mis en peine de le trouver. Est-il bien sûr après tout que les votations prouvent quelque chose?

La paix de Prague n'a pas seulement détruit les traités de Vienne sans les remplacer, attendu que ceux à qui elle profite ne l'ont acceptée que sous bénéfice d'inventaire; elle a aussi enterré toutes les doctrines nouvelles par lesquelles on cherchait à suppléer à ces traités désormais prescrits et caducs. La paix de Prague est une

grande école de scepticisme. En 1866, l'Europe a eu d'instructifs étonnemens; elle a vu la même main détrôner le vieux droit dans la personne de trois princes légitimes et fermer la bouche au nouveau en bâillonnant 200,000 Danois qui ne peuvent oublier qu'on a juré de les rendre au Danemark. En matière de droit international, l'Europe n'admet plus qu'une chose vieille comme le monde, à savoir qu'il y a des puissans et des petits, des habiles et des dupes. Elle admet aussi que les visées ambitieuses d'un prince mystique qui ne croit qu'à sa mission sont bien redoutables quand il se laisse diriger par un ministre sceptique qui a toutes les opinions utiles.

Aux premiers jours de printemps, on voit sortir les papillons; survient-il une brouée, ils disparaissent et se tiennent cachés. C'est ainsi qu'après Sadowa s'est éclipsé brusquement le droit nouveau, qui s'était trop hâté de croire au printemps. Les principes ont été discrédités par l'usage qu'on en a fait, par celui qu'on se propose d'en faire. Ceux qui ont pâti de la paix de Prague ou qui ont sujet d'en redouter les conséquences ont compris qu'il n'y a de possible et de convenable qu'une politique de simple bon sens et de sagesse pratique, décidée à ne point compromettre la paix pour des vétilles, très résolue aussi à ne se point laisser jouer, sachant d'avance où s'arrêteront ses concessions, ne se piquant pas de dogmatiser, prenant conseil de ses intérêts, s'efforçant de les concilier avec les intérêts généraux, et d'avoir pour soi l'opinion publique de l'Europe.

L'Autriche a sa voie toute tracée; il s'agit pour elle de se conserver. Par la constitution nouvelle qu'elle s'est donnée, elle s'est mise hors d'état de revenir sur le passé, de défaire ce qui s'est fait. Le régime dualiste qu'elle expérimente repose sur une sorte d'équilibre intérieur; si elle reprenait pied en Allemagne, cet équilibre serait rompu aux dépens de la Hongrie, et la Hongrie ne le souffrirait pas. En revanche, l'Autriche ne peut souffrir que le midi de l'Allemagne soit transformé en une province prussienne. Qui veut se conserver ne se contente pas de rester chez lui et de clore sa porte; il ne faut pas confondre les frontières d'un pays avec sa ligne naturelle de défense, et ce n'est pas assez de garder la place, il en faut protéger aussi les approches. La Bavière et le Wurtemberg sont les approches de l'Autriche, et sa ligne de défense est sur le Mein. Le jour où Munich serait une ville prussienne, la Bohême et le Tyrol seraient en l'air, et Vienne ne s'appartiendrait plus. Menacée d'un procès en expropriation ou d'un démembrement, que pourrait-on offrir à l'Autriche pour la dédommager? Est-ce avec des Roumains et des Serbes qu'on la consolerait de perdre 6 ou 7 millions d'Allemands? Ceux qui lui proposent bénévolement de vider les lieux et de se replier à l'est en parlent à leur aise. Une Au-

triche-Hongrie est l'une des quatre grandes puissances civilisées de l'Occident, une Hongrie-Valachie serait à peine en Europe, et son action dans le monde se bornerait à disputer à la Russie, au milieu d'embarras sans nombre, ces terrains vagues où finit l'Orient, où commence l'Europe.

L'existence de l'Autriche est un intérêt européen. La France le sait bien, elle sait aussi que tout ce qui menace l'Autriche la menace elle-même, elle sait encore que son gouvernement s'est abusé dans ses calculs, elle l'approuve d'en avoir pris philosophiquement son parti, d'avoir fait bonne mine à mauvais jeu, parce qu'après tout erreur n'est pas compte; mais elle désire qu'il ne se trompe pas deux fois. Assurément il y a en France des esprits jaloux qui ont peine à se consoler des succès et des Marengos d'autrui, des esprits courts qui posent hardiment en principe que la France ne peut être grande que si ses voisins sont faibles, des amateurs d'aventures qui convoitent le Rhin, qui rêvent d'attacher aux flancs de leur pays une Vénétie allemande, éternel objet d'inquiétudes et de revendications. Le gros de la nation pense autrement. Consultez le bon sens français, et demandez-lui si la France doit faire la guerre pour mettre à néant les résultats de 1866, pour empêcher qu'il n'y ait dans le nord de l'Europe une Prusse forte, maîtresse de ses mouvemens et du choix de ses alliances, assez puissante pour que désormais il soit impossible de rien régler en Europe sans compter avec elle : le bon sens français répondra que non. Demandez-lui si d'autre part son gouvernement, le cas échéant, devrait s'opposer par la force à l'établissement d'une grande Allemagne fédérative et constitutionnelle, assez unie pour assurer son indépendance contre toute ingérence étrangère et donnant aussi, par ses institutions, des garanties à la paix de l'Europe : il répondra qu'il n'aurait garde, pourvu que cette grande Allemagne s'engage à ne chercher à personne des querelles d'Allemand; mais livrer le centre de l'Europe à une ambition obscure, tortueuse et sophistique, qui refuse de se lier, qui s'applique à ne rassurer personne, et dont le rêve est peut-être de s'étendre de la Baltique à l'Adriatique, voilà ce que le bon sens français ne saurait admettre. Aussi conseille-t-il à son gouvernement d'être attentif et de se joindre à l'Autriche pour dire à la Prusse : « Nous ne discuterons plus vos principes, vous en avez trop; mais vous avez signé un contrat, nous l'interprétons au pied de la lettre, comme il convient. Vous nous avez fait descendre de nos nuages, nous avons pris terre; nous nous en tiendrons avec vous à une politique de légiste ou de procureur. »

Ce n'est pas seulement en France que le traité de Prague a dérangé les idéologues et fait tort aux doctrines. L'Allemagne aussi est désorientée; son ciel est vide, elle n'y trouve plus d'étoile qui

lui marque son chemin. L'histoire a ses cruautés. Il arrive souvent que les peuples nourrissent pendant de longues années certaines aspirations dont ils se font comme une idole; ils attendent, ils espèrent, et quand leur rêve s'accomplit enfin, l'idée qu'ils aimaient se montre à eux sous des traits grimaçans et difformes; ce n'est plus elle, c'en est la parodie ou la caricature. Les Allemands appelaient de leurs vœux une nouvelle Allemagne, forte et libre à la fois; en 1848, ils avaient cru la posséder, mais elle s'était refusée à leurs désirs. Ils n'avaient point perdu courage, ils comptaient sur leur fortune; qu'ils étaient loin de s'attendre à ses trahisons! Cette unité, après laquelle ils soupiraient, leur apparaît aujourd'hui incarnée dans un gouvernement militaire qui, tel qu'il est, n'a rien à leur donner que le service universel, un nouveau fusil et la manière de s'en servir.

Ce n'est pas tout. L'Allemand porte en lui deux instincts qui semblent contraires et qu'il sait accorder. Il joint au goût des théories, à la liberté souvent téméraire de la pensée, un grand respect, un pieux attachement pour les antiques maximes et pour les vieilles coutumes qui réglaient la vie de ses pères et qui règlent encore la sienne. C'est par quoi sa littérature ne ressemble à aucune autre. Elle ouvre à l'intelligence des horizons infinis, des échappées lumineuses à perte de vue, et l'on y respire cependant un esprit d'ordre quelquefois minutieux, je ne sais quoi de patriarcal et de casanier, l'amour des sentimens réguliers, des innocens souvenirs et des longues habitudes. Les poètes et les philosophes de l'Allemagne laissent leur pensée courir librement et déployer ses ailes dans l'espace; mais eux-mêmes sont assis et bien assis. Comme les Kant et les Hegel, les Schiller et les Goethe sont des bourgeois olympiens. En politique aussi, l'Allemand se complaît aux systèmes, aux spéculations, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la religion du passé, de l'histoire. Dans aucun autre pays, le sentiment, non de la justice, mais du droit traditionnel, n'était si vivace ni si profond. Et voici qu'un monarque de droit divin, invoquant le principe jacobin de la raison d'état et du salut public, a brisé sans scrupule trois couronnes légitimes! Le roi Guillaume y a-t-il bien songé? n'a-t-il pas craint de porter atteinte à ce culte de la légitimité qui était le principal rempart de l'Allemagne contre la révolution? Quel exemple il a donné! quelles réflexions dangereuses il a fait faire! Au point de vue du droit, il n'y a pas de grandes et de petites couronnes, elles ont toutes le même poids, et l'or en est au même titre. La Prusse était un gouvernement fondé sur le respect; mais on n'est respecté qu'à la condition d'être fidèle à son principe et de le respecter dans autrui. Ces couronnes brisées en mettent d'autres en péril; ces pous-

sières parlent et prophétisent. La main qui a frappé ce grand coup n'a-t-elle éprouvé ni frémissement ni remords? Les anciens croyaient à Némésis, déesse des représailles; il est permis aux modernes de croire que les principes se vengent et qu'il est des souvenirs funestes. Dans les cœurs allemands, le respect est en baisse : l'Allemagne a vu ce qu'elle pensait ne voir jamais, quelque chose d'étrange et de peu séduisant, — le droit divin devenu révolutionnaire et la révolution sans la liberté.

C'est en Prusse surtout que le traité de Prague a porté le trouble dans les idées, la confusion dans les partis, et produit une situation qui ne saurait être durable. Pendant les quarante premières années de ce siècle, la Prusse, sans avoir une constitution, jouissait d'une assiette solide, de cette liberté de fait que créent les contre-poids et les garanties tacites, de ces franchises de l'esprit que protége un gouvernement éclairé. Père de ses peuples, le roi de Prusse était aussi leur chef militaire et leur évêque; mais sa puissance était limitée par les prérogatives de la noblesse, par les priviléges octroyés aux villes, par les droits des corporations bourgeoises et industrielles; son pouvoir épiscopal était balancé par cette liberté philosophique qui a fait la grandeur de Berlin, et l'on voyait une maison croyante favoriser l'autonomie de la science et de la raison. La Prusse était une grande famille sagement et équitablement gouvernée; elle possédait à sa manière ce bonheur politique qui, selon le mot d'un publiciste, « est le fils de la paix, de la tranquillité, des mœurs, du respect, des anciennes maximes du gouvernement et de ces coutumes vénérables qui tournent les lois en habitudes et l'obéissance en instinct. » La révolution avortée de 1848 troubla cet équilibre. Contrainte à des concessions qui lui pesaient, anxieuse, voyant l'avenir en noir, la royauté prussienne se tint sur le qui-vive, sur le pied de guerre. Ce qu'elle avait jusqu'alors toléré ou protégé lui devint suspect; elle fit de la conservation à outrance, et s'appuyant fortement sur ces deux grands étais d'une monarchie menacée, l'armée et le clergé, elle engagea une lutte sourde avec la constitution qu'elle s'était laissé imposer. Les débats suscités par la réforme militaire transformèrent cette lutte sourde en un conflit déclaré. C'était une situation gâtée; cependant c'était encore une situation nette et franche. Le gouvernement avait contre lui les libéraux, qui étaient de vrais libéraux; il avait pour lui la chambre des seigneurs et tout ce grand parti conservateur que nous avons essayé de dépeindre, et qui met au service de son roi, de ses priviléges, de ses préjugés d'un autre âge, l'autorité que donnent des convictions fortes, la vigueur du caractère et un dévoûment actif à la chose publique.

La guerre de 1866 et ses conséquences ont tout changé. La Prusse

est en proie aux incertitudes; toutes les doctrines y sont vacillantes, tous les intérêts y sont inquiets et soucieux. Les événemens ont déchiré le parti libéral, rejetant à gauche les progressistes, qui estiment que la liberté est le premier des biens et que rien n'en peut tenir lieu, à droite les nationaux, qui professent que, si le bonheur est la liberté, il est des consolations plus précieuses encore que le bonheur. Conséquence plus grave, le gouvernement a perdu ses alliés naturels, il n'a plus personne derrière lui. Sa conduite inspire à ses vieux amis du parti conservateur d'invincibles appréhensions, d'insurmontables défiances. Leur royalisme ne se croit point tenu d'approuver indistinctement tout ce que fait leur roi. La royauté qu'ils vénèrent et pour laquelle ils ont livré de si rudes combats, c'est une monarchie par la grâce de Dieu, légitimiste et féodale, « dans laquelle on ne saurait trouver le plus petit grain des idées de 1789, de 1848, de 1866, » une couronne jalouse de ses droits, esclave de ses devoirs et de sa parole, qui honore la chambre des seigneurs « comme un époux honore son épouse légitime, » et qui consulte la chambre des députés « comme un père consulte ses fils devenus majeurs. » Cette royauté, et nulle autre, représente la Prusse qu'ils aiment, leur vieille Prusse élevée et dressée par ses souverains et par ses malheurs, avec ses souvenirs, ses lois particulières, sa hiérarchie, ses corporations, l'antique constitution de ses villes et de ses villages. La politique que suit leur roi depuis 1866 froisse tous leurs sentimens, heurte toutes leurs idées. Ils ne peuvent admettre que la Prusse répudie son caractère et ses traditions pour s'unir à l'Allemagne et la conquérir subrepticement; c'est à leurs yeux un commerce illicite, une sorte d'adultère politique. L'éloquent pamphlétaire (1) qui s'est chargé d'exprimer leurs chagrins et leurs anxiétés déclare qu'il veut vivre et mourir à l'ombre du vieux drapeau blanc et noir, que la Prusse est la Prusse et ne doit pas être autre chose, qu'elle a été créée de toutes pièces par des princes qui n'avaient cure de l'unité allemande, qu'elle est faite pour protéger l'Allemagne, non pour se confondre avec elle, que cette confusion leur serait fatale à l'une et à l'autre et les perdrait. Aussi ne croit-il pas à l'avenir de la confédération du nord; il lui prédit de courtes et fâcheuses destinées. Un gouvernement joue gros jeu quand il inquiète et aliène ses amis sans pouvoir s'en faire de nouveaux, et le gouvernement prussien mécontente les conservateurs par des changemens qui les menacent, sans réussir à se concilier les libéraux, auxquels il refuse les garanties constitutionnelles.

Ce qui atténue le vice et la gravité de cette situation, c'est que

(1) *Deutschland um Neujahr 1870,* vom Verfasser der Rundschauen, Berlin 1870.

la Prusse a le bonheur de posséder l'un de ces hommes qui dominent les circonstances et qui remplacent pour un temps les institutions. Les partis prussiens offrent, dans leurs rapports avec M. de Bismarck, un spectacle qui touche par instant à la haute comédie : ce ne sont que chamailleries, reproches aigres, récriminations amères, puis des rapatriemens, des réconciliations, des baisers de paix bientôt suivis de nouvelles brouilleries. Tantôt les conservateurs rompent en visière au grand-chancelier, et les feuilles nationales chantent victoire et se pavoisent; le lendemain, elles murmurent, elles gémissent, elles ont essuyé quelque mécompte ou quelque avanie, et c'est au tour des conservateurs de triompher. Quant à lui, ce jeu le fatigue, mais ne laisse pas de lui plaire; il se tire de ces imbroglios en citant son Shakspeare, le poète de la passion fiévreuse et de l'ironique fantaisie. Parfois il se fâche, il menace; il dit à ses anciens amis : « Nous pourrions bien nous devenir si étrangers les uns aux autres que nous ne nous reverrions plus. » Avec les nationaux, il le prend sur un ton moins grave, il les traite en écoliers mutins : « qui d'entre vous, leur demande-t-il, se chargera d'être chancelier à ma place? » Et ce mot termine tout. Le secret de sa puissance, c'est qu'il est nécessaire à tous les partis, les conservateurs craignant que, s'il succombe, il ne les enveloppe dans sa ruine, les nationaux jugeant que lui seul est capable de parachever le grand œuvre, de guider à travers les récifs, les bas-fonds et les orages la barque qui porte le césar allemand et sa fortune.

Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement prussien est comme suspendu dans le vide; il n'a pas réussi à former un parti ministériel. Vivant au jour le jour, il en est réduit à une politique, non de conciliation, mais de bascule. M. de Bismarck a son but et son outil; mais il est à lui-même son seul ouvrier, et son œuvre est de longue haleine. Il sait très bien que les agrandissemens qu'il a procurés à son pays et ceux qu'il lui promet encore lui imposent des conditions nouvelles d'existence. Peut-être, s'il s'écoutait, refondrait-il hardiment toutes les institutions civiles et religieuses, il les remettrait au creuset, il infuserait du sang américain dans les veines de la vieille Prusse étonnée; mais une volonté supérieure à la sienne le lui interdit. Aussi bien il faudrait s'appuyer sur la liberté, et il n'en veut pas; il ne peut non plus toucher à l'arche sainte de l'armée; il importe à ses desseins que la Prusse ait la libre disposition de son épée et un budget militaire qui ne dépende point des votations d'un parlement. Il se voit ainsi contraint à conserver beaucoup de choses qui désagréent à son libre génie; il ne fait pas assez de changemens pour satisfaire les uns, il en fait trop pour ne pas alarmer les autres. Cet homme qui dans sa politique étrangère procède par surprises, par grands coups, au dedans est condamné

à un éclectisme timide, aux demi-mesures, à la demi-révolution et à la demi-conservation. Il est obligé de respecter les gros murs; mais, s'il n'a garde de tout renverser, il ébranle tout. — M. de Bismarck, disait un Prussien, aura passé au milieu de nous comme un redoutable météore. Ses créations ne sont que des expédiens provisoires, *mais ses désorganisations dureront*. Il nous laissera tout à la fois agrandis et détruits, ne sachant à quoi nous prendre, avec des institutions ruinées, l'armée seule debout.

Il y a quelques années encore, la Prusse était un pays remarquable et original; en attendant mieux, elle est aujourd'hui un pays étonnant, qui ne représente plus rien, mais qui possède un homme qui lui tient lieu de tout. Par malheur, les hommes nécessaires ne sont pas immortels. Si celui-ci venait à manquer, Berlin serait le théâtre d'une crise plus grave et plus orageuse que celles qui agitent la France et l'Autriche. On peut dire de l'héritage du grand Frédéric ce que Wellington disait jadis de l'Espagne : « on travaille à détruire dans ce pays-là tous les vieux moyens de gouvernement, et on ne les remplace par aucun autre. »

IV.

C'est une chose bien hasardeuse que les futuritions. Il faut en croire le vainqueur de Rossbach. « Que sont les projets des hommes? a-t-il dit. L'avenir leur est caché; ils ignorent ce qui doit arriver demain; comment pourraient-ils prévoir les événemens que l'enchaînement des causes secondes amènera dans six mois? » Il disait encore : « Le monde ne se gouverne que par compère et par commère. Quelquefois, quand on a assez de données, on devine l'avenir; souvent on s'y trompe. » Il en concluait qu'il est bon de se défier de soi et de compter avec les caprices « de sa sacrée majesté le hasard. »

Il est cependant des probabilités qui équivalent à des certitudes. On peut affirmer, par exemple, qu'une situation qui ne satisfait personne, ni les intérêts ni la logique, a peu de chances de se perpétuer. On peut affirmer aussi que la clé ou le nœud des affaires d'Allemagne est à Berlin, qu'il dépend de la Prusse de modifier entièrement l'état de la question allemande. Si Berlin venait à changer, tout changerait. Berlin changera-t-il? Il lui est impossible de ne pas changer. Quand changera-t-il? Ceci est du ressort de sa majesté le hasard.

Les vrais libéraux prussiens, dont nous avons parlé plus d'une fois, groupe d'excellens esprits, intelligente galerie qui assiste aux événemens sans y prendre part, et qu'on traite de boudeurs ou de frondeurs parce que Sadowa ne les a pas grisés et qu'ils sont ré-

fléchis et clairvoyans, se préoccupent de l'avenir que l'homme nécessaire prépare à leur pays. Ils sentent tout ce qu'il y a d'irrégulier, de menaçant dans la situation présente, les contradictions où l'on s'est engagé, l'impossibilité d'étendre à toute l'Allemagne un régime de haute pression, qui n'assure de garanties sérieuses ni à la souveraineté des états, ni à la liberté. Ils tiennent pour maxime qu'il faudra se résoudre à faire le choix qu'on n'a pas voulu faire à Nikolsbourg, à savoir, détacher nettement la Prusse de l'Allemagne, garder sous sa main les petits états qui sont dans la dépendance naturelle de Berlin et laisser à lui-même le reste en l'aidant à s'organiser, — ou bien défaire en partie l'œuvre et la constitution de M. de Bismarck, renoncer à la dictature et se placer à la tête d'une Allemagne réunie sous des institutions libres et vraiment fédératives.

On assure que ce dernier choix est en faveur dans l'entourage de celui qui héritera un jour de la couronne de Prusse et que lui-même y incline. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la droiture de son esprit et de ses intentions, la générosité de son caractère, ont inspiré de chaudes espérances au libéralisme prussien. Quelqu'un a dit de lui : « C'est un Hohenzollern, mais un Hohenzollern qui se cherche et qui se trouvera. » En se cherchant, il a rencontré son siècle et il a fait connaissance avec lui. Berlin, en 1857, célébra son mariage comme un événement propice, comme un favorable augure. Ce mariage amenait en Prusse une princesse qui joint aux grâces de la femme une âme forte, une intelligence élevée, et la Prusse n'ignore point que dans ce sage pays d'Angleterre, — où la liberté est non une fièvre intermittente, mais le battement régulier d'un pouls ferme et bien portant, — les princesses royales sucent avec le lait de leur nourrice le respect des idées constitutionnelles. Dans un certain monde, on reprochait autrefois au prince royal de Prusse de ne pas porter aux choses militaires cet intérêt exclusif ou dominant qu'on attend d'un Hohenzollern; son esprit chercheur était occupé d'autres questions. Depuis la guerre de 1866, on ne saurait l'accuser de n'être pas un soldat; le courage brillant qu'il y a déployé, l'importance du commandement qui lui était confié, son arrivée opportune et décisive sur le champ de bataille de Kœniggraetz, tout le dispense de démontrer qu'il sait la guerre, et qu'il est capable de l'aimer. Il pourra impunément donner des gages à la paix et à la liberté; la Prusse lui en saura gré comme l'Europe. Nous avons rapporté ce que disent les sceptiques : « ne changera-t-il pas d'idée? trouvera-t-il des hommes? peut-on défaire ce qui s'est fait? » Il est aussi téméraire de trop douter que de trop croire; mais supposez qu'un jour la Prusse se mît à parler un langage libéral et pacifique, qu'elle se montrât disposée à rétablir le concert européen, — supposez qu'appuyant ses paroles par des actes, on la vît réparer son odieuse in-

justice envers le Danemark en réglant avec lui la question du Slesvig, entreprendre courageusement la réforme de la constitution fédérale, remanier ses lois, et, pour commencer, soumettre ses tribunaux militaires au régime de la publicité, cette sauvegarde de la justice (1), les sentimens des peuples et des gouvernemens ne tarderaient pas à changer. La question allemande prendrait une face nouvelle, et les nouvelles questions demandent de nouvelles solutions.

C'est un long chapitre que celui des futurs contingens. Puisse l'Europe les attendre en paix, c'est-à-dire dans le *statu quo!* Aujourd'hui la Prusse est un homme, et l'on sait que cet homme a de bonnes raisons pour être pacifique; mais on sait aussi que, son parti fût-il pris là-dessus, il devrait se garder le secret, et qu'à ceux qui lui demandent ou la liberté ou l'Allemagne, il ne peut répondre : « Vous n'aurez ni l'une ni l'autre. » Quelques-uns de ses ennemis se plaisent à dire que son sac est vide, qu'il a osé tout ce qu'il est capable d'oser. Propos imprudens et légers! M. de Bismarck se plaignait récemment au *Reichstag* que les hommes de ce siècle sont prompts à censurer autrui, mais qu'ils craignent d'agir et d'avoir des comptes à rendre, que la peur des responsabilités est la grande maladie de notre époque de critique et d'impuissance. A coup sûr, c'est une contagion qu'il n'a pas subie. Il est peu d'hommes dans l'histoire qui aient tant pris sur eux, qui aient consenti à répondre de tant de choses devant leurs contemporains et devant la postérité; mais ses audaces ont pour contre-poids une merveilleuse intelligence politique. Il voit clair dans les situations, il sait tout ce qu'elles permettent, et l'événement a justifié ses apparentes témérités. On lui peut appliquer le mot de Polonius : il a de la méthode dans sa folie. Sadowa en fait foi. Au XVIIe siècle, les Turcs étaient de grands maîtres en diplomatie, et le chevalier Quirini, baile de Venise à Constantinople, les admirait fort. Il avait remarqué que leur politique n'était point renfermée en des maximes et des règles, qu'elle consistait toute dans le bon sens, que cette politique, qui n'avait ni principes ni théories, était comme inaccessible, — et il avouait de bonne foi « que la conduite du vizir Achmed-Pacha était un abîme pour lui. » — Ce grand-vizir, ajoute Chardin, qui nous a rapporté ce jugement, avait un esprit étendu, pénétrant, ouvert; *il*

(1) Dans le courant de l'été 1869, un lieutenant de l'armée prussienne s'est pris de paroles pour un motif futile avec un employé de chemin de fer et l'a tué raide d'un coup d'épée. Il a été jugé secrètement par un tribunal militaire, la sentence a été secrètement révisée ou confirmée par le roi. On sait que le condamné doit passer quelques mois ou quelques années dans une forteresse; mais on ne sait comment le tribunal a qualifié son action, ni ce que porte l'arrêt, ni à quoi se monte la peine. Le docteur Gneist a-t-il tort de prétendre que l'armée forme en Prusse un état dans l'état?

allait droit aux choses. Qui a-t-il peint par ce mot, Achmed-Pacha ou M. de Bismarck?

« Je n'irai pas chercher les Allemands du sud, disait un jour à un diplomate le chancelier de la confédération du nord; mais, s'ils viennent à moi, je les recevrai, dussé-je me mettre toute l'Europe sur les bras! » C'est à peu près ce qu'il a répété devant le *Reichstag* dans la séance du 24 février dernier. Interpellé à l'improviste par l'un de ces impatiens qui demandent l'accession immédiate de Baden, par l'un de ces imprudens dont on a dit qu'ils mettraient le feu à deux maisons pour se faire cuire deux œufs, que lui a-t-il répondu? A-t-il allégué le traité de Prague? Il n'aurait garde. Il s'est contenté de déclarer que, dans l'intérêt même de l'unité allemande, il importait d'avoir patience et de ne point ressembler à ce personnage de comédie qui, après avoir tué une douzaine d'Écossais, se plaignait de son désœuvrement, trouvait la vie monotone et ennuyeuse. Il a représenté au *Reichstag* qu'il est de mauvaise politique « d'écrémer le pot au lait et de laisser s'aigrir le reste, » que dans l'état des choses Baden était à même d'exercer une heureuse influence sur ses voisins et de rendre des services dans toutes les affaires que les états du sud peuvent avoir à traiter soit entre eux, soit avec la confédération du nord, — ce qui revient à dire qu'on est bien aise de se servir de Baden pour avoir des nouvelles et pour donner des conseils. M. de Bismarck est convenu que la Bavière et le Wurtemberg n'exécutaient pas leur réforme militaire avec tout l'empressement désirable, et qu'il était à croire que leur zèle se ralentirait d'autant plus que *les vents d'ouest* leur paraîtraient moins menaçans; mais il a déclaré nettement que l'union de l'Allemagne devait s'accomplir sans menace, sans pression, et que, plutôt que d'employer la contrainte, « il préférerait attendre tout le temps qui s'écoule d'une génération à l'autre. » Que faut-il inférer de cet éloquent discours, assaisonné d'une agréable ironie? Pour emprunter un mot que le concile a mis en circulation, M. de Bismarck est *opportuniste*, et ce fut probablement en son temps la politique d'Achmed-Pacha.

Ce n'est pas sans raison que l'Europe suit d'un œil attentif ce qui se passe à Munich et à Stuttgart. La paix et la guerre dépendent des états du sud. Le traité de Prague les a investis d'une périlleuse dignité, il a mis dans leurs mains les plus graves intérêts. Leurs gouvernemens l'ont senti dès la première heure; ils ont été avisés et prudens, à quoi les a aidés le bon sens des populations. Après tout, ils ont traversé les années difficiles, ils ont eu le temps de s'accoutumer à ce qu'avait d'étrange leur nouvelle situation. « Nous commençons à nous reconnaître et à nous asseoir, » disait un de leurs ministres dirigeans. Ce qui peut rassurer l'Europe, c'est que

les intérêts allemands sont d'accord avec les siens. Si les états du sud, dans un aveugle entraînement, avaient consenti à se donner sans conditions, c'en était fait de l'avenir de l'Allemagne. En supposant qu'il se fût trouvé une majorité pour solliciter l'accession du Wurtemberg et de la Bavière à la confédération du nord, les opposans seraient encore si nombreux et si redoutables que la Prusse, pour garder le midi, devrait le tenir pendant un demi-siècle sous le régime du sabre. Triste résultat et pour l'Allemagne, et pour l'Europe, et pour la Prusse elle-même! Les gouvernemens du sud ont compris qu'ils ne peuvent entrer en arrangement qu'avec une Prusse libérale et disposée à respecter la liberté d'autrui, que leur rôle est d'attendre et d'encourager par leur attitude les résipiscences de Berlin. Que deviendrait la patrie des grands penseurs et des consciences hardies, si elle se résignait à faire litière de ses franchises et des droits de souveraineté de ses états? Nous trouvons dans un livre plein de vérités neuves et exquises sur le génie de la Grèce antique (1) les lignes que voici : « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout ayant en Grèce les proportions municipales, rien n'y était municipal par le fond et par la manière de voir. Le plus petit bourg se sentait un peuple. La Grèce n'était pas une grande nationalité compacte, enserrant une foule de petites villes bornées dans leurs vues, mesquines dans leurs passions. C'était plutôt une grande famille disséminée, enveloppant et reliant par l'unité de langue une foule d'états complets. » Aucune nation moderne ne s'est plus rapprochée que l'Allemagne de cette constitution de l'ancienne Grèce, et l'Allemagne représente en ce siècle deux grandes choses, l'instruction populaire et la liberté intellectuelle. Quiconque la connaît sait qu'elle a beaucoup à perdre. Puisse-t-elle ne pas lâcher la proie pour l'ombre! Que lui parle-t-on *des vents de l'ouest*, qui, grâce à Dieu, sont rentrés dans l'outre? Si les vents du nord lui apportaient le despotisme militaire, ils la dessécheraient jusqu'à la moelle des os.

Mais ce n'est pas seulement de leur avenir et des destins de l'Allemagne que répondent en ce moment le Wurtemberg et la Bavière. Le sort de tous les petits états de l'Europe est attaché et comme suspendu au leur. Si le rêve du *parti* s'accomplissait, si Baden devenait un grand Waldeck, si Munich et Stuttgart étaient convertis un jour en préfectures prussiennes, les voisins de l'Allemagne, coûte que coûte, prendraient leurs sûretés, et l'on verrait se réaliser cette politique des *grandes agglomérations*, qui nous a été proposée comme un idéal, et qui serait un recul et un péril. Il est naturel assurément de souhaiter l'union toujours plus intime des peuples, l'abaissement

(1) *Philosophie de l'architecture en Grèce*, p. 14, par Émile Boutmy, professeur à l'école spéciale d'architecture, Paris 1870.

des frontières, la facilité croissante des transactions, l'unité des poids, des mesures et des monnaies, l'émancipation des marchandises, l'échange plus fréquent et plus rapide des inventions et des idées; mais c'est aussi le caractère original de l'Europe moderne que, partagée en un grand nombre d'états indépendans, on y voit une civilisation générale et commune affecter les formes les plus variées. Elle mérite cet éloge qui a été fait de la Grèce de Périclès : « son génie avait la féconde chaleur qui sort de foyers multiples, la majesté d'une seule grande flamme battant de l'aile à découvert. » Unité, multitude, disait Pascal en parlant de l'église, et il traitait de confusion la multitude qui ne se réduit pas à l'unité, de tyrannie l'unité qui ne dépend pas de la multitude.

Les petits états ont beaucoup fait jadis pour la civilisation et le progrès; ceux qui subsistent encore auraient mauvaise grâce à se rappeler trop leur passé, à nourrir des prétentions égales à la grandeur de leurs souvenirs; mais ils ne sont pas au bout de leur rôle. En vérité, l'Europe gagnerait-elle beaucoup si l'on supprimait d'un trait de plume, avec Baden, le Wurtemberg et la Bavière, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suisse? Ces pays ne lui donnent-ils rien et n'a-t-elle rien à apprendre d'eux? Sa paix intérieure sera-t-elle plus affermie quand elle ne comptera dans son sein que quatre ou cinq empires se touchant coude à coude et n'ayant plus de neutres à ménager? Sa politique sera-t-elle plus humaine ou plus barbare quand elle n'aura plus à exercer cette vertu suprême des grandes nations, la générosité dans l'emploi de la force, les égards pour les faibles et le respect des petites légitimités? Dans un temps où les peuples, devenus exigeans, donnent la première place à l'épineuse question du bonheur, n'est-il pas désirable qu'on puisse juger à l'œuvre et comparer entre elles les pratiques diverses et les diverses solutions? Aujourd'hui que la liberté est un besoin universel et que le va-et-vient des événemens la condamne dans les grands pays à une existence incertaine ou à de redoutables éclipses, n'est-il pas heureux qu'elle possède un asile assuré chez les petits peuples, qui ne s'en peuvent passer? Ils en vivent, et rien ne les dédommage de sa perte. — C'est là le point, nous disait récemment l'un des hommes d'état de l'Allemagne du sud. A l'Europe de savoir si elle peut sans inconvénient pour elle-même sacrifier les états secondaires et tertiaires. S'accordera-t-elle à les exproprier pour cause d'utilité publique? Ou lui semble-t-il avantageux de les conserver, royaumes, principautés ou républiques, parce qu'ils sont à la fois des coussinets de sûreté dans le grand jeu de la machine européenne, des laboratoires politiques et sociaux dans un temps d'inquiétudes, de recherches, d'essais et d'expériences?

VICTOR CHERBULIEZ.

EXPLORATION

DU MÉKONG

VIII.

L'INSURRECTION MUSULMANE EN CHINE ET LE ROYAUME DE TALI (1).

Si l'Europe n'a désormais rien à craindre de l'islamisme, relégué chez elle dans un empire décrépit, l'Afrique et l'Asie sont moins heureuses : sur le premier de ces deux continens, il a si bien su nous démontrer son énergie, que nous avons toujours répondu par des concessions aux révoltes qu'il suscitait contre nous. Ce n'est pas seulement l'Afrique septentrionale que l'étendard du prophète couvre de son ombre mortelle. Celle-ci enveloppe déjà une multitude de peuplades de l'Afrique centrale, épaississant ainsi le voile qui malgré d'héroïques efforts dérobe encore à l'œil de la science cette mystérieuse contrée. Les causes qui ont assuré ailleurs la victoire du croissant ont amené des effets identiques dans certaines parties très reculées de l'Asie. Porté après la mort de Mahomet par les guerriers et par les commerçans arabes jusqu'aux extrémités de l'ancien monde, l'islamisme séduisit ou soumit un grand nombre des peuples belliqueux du littoral ou de l'intérieur. On s'explique le succès qu'il a obtenu chez les Malais, ces féroces écumeurs des mers dont la vapeur déconcerte aujourd'hui la cupidité; mais, non content de courber sous le joug les nomades et les sauvages, les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1870.

pasteurs et les pirates, voici qu'il s'attaque aux plus vieux empires, menaçant de renverser de son souffle puissant des édifices qui ont défié les âges. Dès les premières années du XIIIe siècle, des mosquées s'élevèrent dans le Bengale à côté des temples de Brahma, le mahométisme ayant pris racine sur les bords des fleuves sacrés de l'Inde. Il vient d'éclater en Chine, où le vieux colosse se débat sous l'étreinte d'une rébellion qui doit au sentiment religieux une partie de sa force. C'est là un spectacle qui n'est pas sans enseignemens.

Accoutumé à professer à l'égard de toutes les religions une indifférence dédaigneuse, le gouvernement de Pékin n'a point hésité, comme nous l'avons vu, à confier le commandement supérieur des troupes envoyées contre les rebelles à un homme qui, ne pouvant manquer de sympathiser avec ses coreligionnaires, semble se trouver conduit par sa foi à favoriser les progrès de ceux que son devoir politique l'obligerait à combattre : étrange aveuglement qui provoque dans le Yunan même, chez les rares généraux dévoués à l'empereur, un blâme discret, toujours étouffé par le bruit des protestations retentissantes que Ma-Tagen transmet à la cour abusée. Les Chinois font tout bas le récit de certaines batailles où les régimens impériaux ne comptaient jamais un blessé dans leurs rangs, et tiraient eux-mêmes en l'air pour reconnaître les bons procédés de l'ennemi. Ils ajoutent en souriant qu'un lieutenant de Ma-Tagen, observateur défiant, demanda un jour à son chef de changer d'enseignes avec lui. Le général n'osa refuser, et battit en retraite après avoir vu quelques-uns de ses gardes tomber autour de lui. Comme si ce n'était point assez, pour attester la méprise ou l'incurie du gouvernement impérial, d'une armée inactive sous un général complice de l'ennemi (1), le seul homme du Yunan qui ait été prier sur le tombeau du prophète continue, bien qu'il ait été compromis dans une première révolte, de toucher un gros traitement et de loger à Yunan-sen dans un palais! Nous avons pu constater qu'il n'ignorait pas sa puissance, et qu'il ne songeait à cacher ni ses relations avec les rebelles de l'ouest, ni son influence sur les musulmans demeurés jusqu'à présent fidèles à l'empereur. A voir la façon dont ces derniers traitent les Chinois, il est d'ailleurs impossible de ne pas reconnaître

(1) Je dois dire cependant que des renseignemens qui me sont parvenus très récemment ne confirment pas l'opinion que je m'étais formée sur les lieux touchant l'attitude probable de Ma-Tagen. Peu après notre départ de Yunan-sen, l'armée des rebelles investit cette ville. Tous les soldats mahométans commandés par Ma-Tagen passèrent à l'ennemi; mais celui-ci tint ferme à son poste, massacra ceux de ses lieutenans dont la fidélité lui paraissait douteuse, et soutint vaillamment l'assaut avec le reste de son armée. Il a été blessé sur les murs. — Peut-être son cœur a-t-il changé, suivant l'expression chinoise, peut-être est-il jaloux du rôle et de l'importance du sultan de Tali.

en eux des hommes pleins de confiance dans leurs forces. Ils ne forment pas le dixième de la population totale dans la partie du Yunan qu'ils ont soumise; mais ils sont plus braves que leurs ennemis, ils ont l'orgueil, l'enthousiasme et la foi. Les généraux qu'on leur oppose, gens sans honneur ou sans courage, commandent à une plèbe dont aucun sentiment patriotique ne secoue l'inertie. Lorsqu'on songe d'ailleurs que le souverain de 300 millions d'hommes n'a pu, sur le champ de bataille de Sagawane, opposer plus de 15,000 soldats aux armées européennes qui menaçaient sa capitale, on ne s'étonne plus du succès d'une poignée de rebelles dans la province la plus reculée de l'empire. Si ces derniers acceptaient pour limites du royaume indépendant qu'ils aspirent à fonder les limites mêmes du Yunan, le gouvernement de Pékin agirait sagement en renonçant, malgré les richesses qu'il contient, à un territoire demeuré si longtemps en dehors de l'unité chinoise; mais on peut craindre qu'il n'en soit pas ainsi. Cette révolte, et c'est là ce qui la rend redoutable, est condamnée par sa double nature à suivre son cours; il ne dépend pas de ceux qui la dirigent de l'arrêter, tant qu'elle aura des infidèles à combattre, car si la politique peut assigner d'avance des bornes à ses conquêtes, il n'en est point ainsi pour la propagande religieuse. On affirme en effet que le nouveau sultan de Tali aurait dédaigneusement repoussé les offres de l'empereur de Chine, et répondu aux ouvertures conciliantes de celui-ci en expulsant les ambassadeurs chargés de les lui adresser. S'engager à respecter les frontières des provinces voisines du Yunan alors que chacune d'elles renferme un germe de dissolution, ce serait trahir le prophète et attirer sur soi les châtimens de Dieu. Le Koueï-tcheou, par exemple, n'est guère moins troublé que le Yunan par l'insurrection des Miao-tse, ces rudes montagnards, ces *fils des champs incultes*, souvent battus, jamais domptés, et toujours prêts à secouer un joug que les mains débiles du Fils du Ciel ne sont plus en mesure de maintenir. Le Setchuen lui-même n'est pas épargné par la guerre civile, sans cesse rallumée dans cette belle contrée par les Mauseu, chassés il y a moins de deux siècles de Souitcheou-Fou, leur capitale, et refoulés dans le Léanchan, région montagneuse à travers laquelle coule le Fleuve-Bleu.

Au temps de la prospérité de l'empire, ces barbares vivaient insoumis, abrités par les contre-forts de l'Himalaya, descendant parfois dans la plaine et regagnant bientôt après leurs repaires, où ils se partageaient le butin. Leur audace s'accroît aujourd'hui dans la mesure où la répression s'affaiblit, et leurs efforts secondent trop bien les desseins des musulmans pour n'être pas favorisés par ceux-ci. Déjà les musulmans du Yunan, exploitant les rancunes des tribus autochthones, se sont servis des Minkias comme des Lolos, sauf à

réduire et à désarmer ces bons sauvages, qui prétendaient être traités après la victoire en auxiliaires, non en esclaves. Ce n'est pas seulement de ce côté qu'est survenu aux musulmans un secours inespéré. Sans parler de la guerre sociale des *taïpings*, qui a paralysé dans le sud les forces de l'empire et menacé l'existence même de la monarchie, sans rappeler la prise de Pékin, qui a détruit le prestige nécessaire aux souverains absolus, il est certain que les révoltés du Yunan ont rencontré un appui matériel chez leurs coreligionnaires fixés dans les parties septentrionales de la Chine, comme le Chensi et le Kansiou; en outre ils ont trouvé au moins un concours moral chez leurs frères du Turkestan oriental, qui ont pris les armes en même temps qu'eux. La coïncidence de ces divers mouvemens a-t-elle été fortuite, ou bien résulte-t-elle d'un accord secret? C'est une question sur laquelle la lumière n'est pas faite encore, et qu'il serait téméraire de trancher. Cependant la dernière hypothèse paraît vraisemblable quand on sait, ce que des renseignemens particuliers me permettent de confirmer, que l'islamisme recrute des adhérens jusque dans le Thibet, attaquant le bouddhisme au cœur dans la ville sainte des lamas. Ce sont ces ennemis implacables du nom chrétien qui soulèvent en ce moment les passions populaires contre nos missionnaires, récemment repoussés de Bounga (1) par les bonzes, tandis que les mahométans s'emparent peu à peu à Lhassa même du pouvoir effectif, en usant adroitement, suivant l'occasion, de la violence ou de la ruse. Ils ont des communications fréquentes avec les rebelles du Yunan, et le sultan de Tali fait répandre dans leurs montagnes des proclamations, écrites en arabe, où il s'efforce d'expliquer dans un langage mystique le véritable caractère de la révolution qui s'accomplit. « Le vrai Dieu, dit-il, va triompher des idoles, et le royaume des croyans s'établira sur les ruines d'un empire souillé par les abominations séculaires des infidèles. »

A quelle époque l'islamisme a-t-il été introduit dans l'empire du Milieu, et quelle est l'origine des mahométans chinois? Questions connexes qu'il ne me semble pas inutile d'aborder brièvement, sans autre prétention que d'apporter, pour la solution définitive, le secours de quelques renseignemens pris sur les lieux.

De tout temps, les songes ont été un moyen fort employé par les puissances célestes pour communiquer avec les hommes. La fable nous en offre bien des exemples, et la Bible elle-même en fournirait au besoin. Encore qu'elles soient écrites par des lettrés et qu'elles aient à retracer l'histoire d'une société que le scepticisme

(1) Poste avancé des missions catholiques au Thibet, évacué à la suite du meurtre de deux prêtres français massacrés par les lamas.

dévore, les annales de la Chine n'en sont pas moins remplies de récits merveilleux. L'empereur Ming-Ti, ayant aperçu pendant son sommeil un homme resplendissant d'or qui s'avançait vers lui, comprit, et cela fait honneur à sa sagacité, qu'il y avait dans les contrées situées à l'occident de la Chine un être extraordinaire plus fort que les rois et plus sage que les lettrés. Il envoya aussitôt chercher la statue du maître inconnu et les livres renfermant sa doctrine. Les ambassadeurs trouvèrent dans l'Inde les images et les préceptes de Bouddha, et rapportèrent ces trésors. Voilà comment le bouddhisme pénétra dans l'empire au VIIe siècle avant notre ère. Au dire de plusieurs mahométans que j'ai consultés dans le Yunan, l'islamisme y fit une entrée à peu près semblable. Rien n'est stérile comme l'imagination des peuples barbares; enfantant toujours les mêmes chimères, elle a éternellement recours aux mêmes plagiats. Qu'au lieu d'habits dorés on revête le fantôme de vêtemens arabes, qu'à la place d'une simple curiosité d'esprit on veuille bien supposer chez l'empereur auquel le fantôme apparut un besoin pressant de secours contre des troubles intérieurs et des fléaux extraordinaires, et l'on aura l'explication légendaire du fait historique qui nous occupe. Ce serait donc un empereur de Chine qui, dans une circonstance critique, aurait attiré chez lui les premiers musulmans. Quand ces auxiliaires eurent cessé d'être utiles, on peut bien penser qu'ils devinrent dangereux, et que, suivant une pratique toujours usitée en Orient à l'égard des masses embarrassantes, ils furent dispersés dans l'empire et confinés dans des provinces éloignées, où ils se sont multipliés. Les musulmans du Yunan n'ont en effet sur leur origine que des idées très confuses; mais on démêle dans tous leurs récits, au milieu de fables qui les rattacheraient aux démons, — filiation que les malheureux Chinois seraient d'ailleurs très disposés à admettre, — un vague souvenir d'assistance fournie à l'empire, de triomphes obtenus sur des rebelles, triomphes payés d'ailleurs par l'ingratitude. L'histoire confirme ces traditions.

La nation chinoise n'a pas toujours été cette nation laborieuse et d'humeur paisible, voulant vivre seule et pour elle seule, uniquement occupée à repousser l'invasion des idées étrangères en opposant une résistance désespérée à la force qui l'entraîne dans l'universelle gravitation des peuples. Elle a souvent porté ses armes fort au-delà de ses immenses frontières, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de région dans l'Asie continentale qui n'ait été contrainte à respecter son nom. Sous les Thang, elle exerçait une suzeraineté réelle jusqu'à la Perse et à la mer Caspienne à l'ouest, et au nord jusqu'aux monts Altaï. Elle recevait des ambassadeurs du Népaul, de l'Inde et de l'empire romain, et protégeait le roi de Perse contre les

Arabes au VIIe siècle de notre ère (1). Dès le VIIIe siècle, elle entrait directement en lutte avec les califes. Ceux-ci infligeaient même aux troupes de l'empereur de Chine une sanglante défaite à l'époque où les Maures succombaient à Poitiers sous les coups de Charles Martel; mais malgré ces récens souvenirs, en l'année 757, Sout-song, menacé par une insurrection formidable, n'hésita point à faire appel aux musulmans et à solliciter l'appui des califes contre ses propres sujets révoltés. Abou-Abbas et Abou-Giafar-Almanzor, chefs de la famille des Abbassides et fondateurs de Bagdad, expédièrent en Chine des troupes que le père Gaubil suppose avoir été des bandes arabes tenant garnison sur les frontières orientales du Khorassan et du Turkestan. Ces forces, réunies à l'armée chinoise, à un corps de Tartares occidentaux et au contingent fourni par les Oïgours, formèrent un effectif assez puissant pour permettre à Sout-song de tailler en pièces ses ennemis. La bataille eut lieu dans le Chensi, non loin de Si-ngan-fou, qui était à cette époque la capitale de l'empire. Taïssoung fut contraint, comme son père, d'invoquer le secours des étrangers, dont un grand nombre, lassés de leurs longs voyages à travers l'Asie, se fixèrent sur le sol qu'ils étaient venus défendre.

D'un autre côté, les Chinois eurent avec les peuples de l'Occident des relations commerciales, présentées souvent, il est vrai, dans les annales chinoises comme des rapports obligés de vassaux à suzerain, mais dont le véritable caractère ne saurait être contesté. Parmi ces peuples qui, dès les temps les plus reculés, envoyèrent des marchands dans l'empire, les Arabes ont toujours eu une importance particulière, et au temps où leurs coreligionnaires combattaient dans le nord sous l'étendard impérial, ils ne craignaient pas de piller et d'incendier Canton, cité déjà très commerçante, avec laquelle ils entretenaient par mer des rapports lucratifs. Le négoce et la guerre, voilà donc les deux grandes causes qui plusieurs fois durant le cours des siècles mirent en contact les Chinois et les musulmans; ceux-ci ont fait irruption dans l'empire à des époques diverses et par des chemins différens. Cette conclusion générale ressort également de traditions altérées, mais vivantes encore dans le pays, et de l'étude des faits; en la soumettant au lecteur, je n'ai plus qu'à le renvoyer aux sources, s'il est curieux d'étudier de près ces formidables chocs de nations dont la vieille Asie a été le théâtre et dont l'Europe a souvent ressenti le contre-coup.

Les musulmans étaient déjà si nombreux dans le Yunan au XIIIe siècle que Marco-Polo, écrivant en 1295, représente la popu-

(1) Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie.*

lation de Yachi comme étant « un mélange d'indigènes idolâtres, de chrétiens nestoriens et de Sarrasins ou mahométans (1). » La ville que l'illustre voyageur appelle Yachi paraît être la même que Tali, nommée Y-tchéou par Han-outi, qui la fonda après avoir porté ses armes au-delà du Gange. Cette cité célèbre, qui est aujourd'hui le centre de la révolte, reçut le nom de Yao-tchéou sous la dynastie des Thang, puis celui de Nan-tchao (2) quand elle eut secoué le joug des Chinois; elle prit enfin, après qu'elle eut été conquise par le petit-fils de Gengis-Khan, le nom de Tali, qu'elle porte encore aujourd'hui. Depuis cette époque, les dynasties ont changé en Chine, les Mongoux ont été remplacés par des souverains nationaux, ceux-ci ont été renversés à leur tour par les Tartares-Mantchoux; mais le pays de Tali n'en est pas moins demeuré pendant six siècles incorporé à l'empire. C'est en 1857 qu'il s'en est détaché de nouveau; pour quels motifs et dans quelles circonstances? Je vais essayer de le dire.

Les doctrines de l'islam ne se sont pas répandues sur la Chine à la suite des prédications qu'aurait pu y faire un apôtre voyageur, elles s'y sont perpétuées, sans s'étendre sensiblement d'ailleurs par la voie des conversions, chez les descendans d'anciens émigrés fixés dans le Céleste-Empire. Il y a lieu de penser que le christianisme dégénéré des nestoriens et l'islamisme modifié de ceux que Marco-Polo appelle Sarrasins se sont fondus en une seule doctrine, basée sur le dogme de l'unité divine, et que cette croyance commune a entretenu chez les adeptes, à l'égard des athées et des polythéistes, un mépris facile à convertir en haine. Ces sentimens se sont traduits cent fois par des révoltes partielles qui auraient suffi pour éclairer sur les causes et l'étendue du danger un gouvernement moins aveugle que le gouvernement chinois.

Les premiers désordres paraissent avoir éclaté en 1855, parmi des mineurs maltraités par les mandarins préposés à la surveillance des travaux. Le plus grand nombre des ouvriers appartenait à la religion mahométane; exaspérés par la violence et se sentant en force, ils assassinèrent les officiers chinois et se répandirent en bandes armées dans la campagne en appelant à eux leurs coreligionnaires. A la suite de ce mouvement, les musulmans redoublèrent partout

(1) Le savant éditeur du *Tong-kien-kang-mou* donne les plus curieuses indications sur les différentes religions pratiquées à la cour du tartare Manko-Khan, religions que Marco-Polo trouva en vigueur dans la ville de Tali, et principalement sur la secte chrétienne fondée au ve siècle par Nestorius.

(2) Le royaume de Nan-tchao est l'un des quatre que les Chinois appellent les fléaux de l'empire. — Depuis la révolte musulmane, il a conquis des droits nouveaux à cette qualification.

d'insolence, refusèrent les impôts, bravèrent les agens de l'autorité, en témoignant un dédain profond pour la population chinoise; ils détruisirent les porcs au nom du prophète et violèrent les filles au nom d'Allah. En 1856, ils tentèrent d'assassiner à la fois tous les mandarins chinois de Yunan-sen. C'est alors qu'un homme énergique, nommé Changsou, qui avait fait ses preuves en combattant les taipïngs dans le Kouang-si, crut le moment venu de frapper un coup décisif. Gouverneur de Hokin, ville située à un jour de marche dans le sud de Likiang et non loin de Tali, il résolut, de concert avec le mandarin de Likiang et un autre chef chinois, d'organiser pour le même jour le massacre en masse des musulmans dans toute la province du Yunan. Il en fit périr en effet quelques centaines aux environs de Hokin, cruauté trop incomplète pour n'être pas dangereuse, et provoqua ainsi une insurrection générale. Par représailles, les mahométans, nombreux dans Tali, égorgèrent tous les officiers chinois de cette ville et se disposèrent à la lutte. Le mandarin de Hokin vint, en 1857, mettre le siége devant cette place, la seconde du Yunan, la première peut-être au double point de vue militaire et commercial. Il agissait au nom du gouvernement contre des rebelles abhorrés déjà, auxquels le temps avait manqué pour se préparer des ressources et pour se procurer des armes, et cependant il fut battu. Une sortie opérée par une vingtaine de musulmans déterminés suffit pour disperser l'armée assiégeante, composée de gens sans aveu, plus accoutumés à la fumée de l'opium qu'à celle de la poudre. Le fils d'un marchand de chevaux, lettré d'assez bas étage, originaire de Monghoa et portant le nom de Tou, fut alors proclamé souverain. Les mahométans l'ont appelé Soliman, les Chinois ont ajouté à son nom le titre de Uen-soai, et il gouverne à l'aide d'un conseil composé de quatre mandarins civils et de quatre mandarins militaires. Toute la partie occidentale de la province est rapidement tombée sous ce joug. Dans le premier enivrement de la victoire, ses troupes se sont avancées en plein Laos birman jusqu'à Sientong; mais, repoussées par le roi de ce pays, elles se sont portées, comme nous l'avons vu, dans le midi du Yunan, sur Seumao et Poheul, qu'elles ont prises et perdues, et elles continuent de tenir en échec le brave gouverneur de Lin-ngan. Les musulmans n'ont gardé Yunan-sen que le temps nécessaire pour ruiner en partie cette grande et belle ville (1). Plus puissans par le courage que par le nombre, ils rè-

(1) Ainsi que je l'ai dit dans une note précédente, ils l'ont investie de nouveau. Ce second siége a duré plus de dix-huit mois. Je viens d'apprendre qu'ils ont été repoussés enfin à plus de trente lieues de cette capitale, et qu'ils ont été contraints de se replier sur Tali. De cette alternative de succès et de revers, on peut inférer que cette portion de l'empire est vouée pour longtemps à l'anarchie.

gnent par la terreur qu'ils inspirent. On dit qu'ils enterrent ou écorchent vifs les prisonniers tombés entre leurs mains. Partout où ils ont des coreligionnaires, ils ont des partisans; leurs ennemis, frappés dans l'ombre au milieu de leurs propres soldats, meurent par le poignard ou par le poison. C'est ainsi qu'ils se sont défaits de leur implacable adversaire, le mandarin de Hokin. Celui-ci, enfermé à Ten-huen-chen dans un camp retranché, se prit de querelle avec ses généraux. Les soldats mirent à profit pour se débander ces contestations, issues de rivalités personnelles, et peu de temps après le terrible Changsou fut trouvé assassiné dans son lit.

Sans exposer en détail toutes les tentatives faites par le gouvernement de Pékin pour arrêter les progrès de l'insurrection, on peut dire qu'elles n'ont servi, en prouvant l'impuissance ou la vénalité des Chinois, qu'à redoubler la confiance de leurs ennemis. Les mandarins militaires s'approprient l'argent qu'on leur confie pour lever une armée, ou pactisent avec les rebelles. C'est le cas de Léan-Tagen, gouverneur de Tong-tchouan, chez lequel nous étions, comme on l'a vu, au mois de janvier 1868. A la suite de brillans succès, il s'est enfui sans profiter de sa victoire, après avoir laissé massacrer ses soldats (1). Redoutant de nous voir entrer en rapports avec les musulmans, qui pouvaient nous éclairer sur sa conduite, il ne cessa de faire à notre voyage dans l'ouest une opposition désespérée; mais notre détermination était prise. Les sombres peintures, les prédictions sinistres demeuraient sans effet sur nos imaginations accoutumées à tout cela. Si nous n'avions pas senti, au moment des adieux, la main du commandant de Lagrée trembler dans la nôtre, si nous n'avions pas vu pâlir d'émotion le visage du docteur Joubert, demeuré seul près du malade, le jour de notre départ aurait été un jour de joie.

J'ai déjà dit que, d'après l'usage en vigueur depuis le Cambodge jusqu'en Chine, les étrangers ne sont pas admis à visiter ces contrées, s'ils n'ont eu la précaution de se pourvoir de passeports. Nous ignorions, au moment de notre départ de Saïgon, l'existence du royaume naissant de Tali, et nous n'aurions eu d'ailleurs aucun moyen de communiquer avec ce pays. D'un autre côté, parmi les Chinois de Tong-tchouan, nous n'en trouvâmes pas un seul qui osât nous précéder chez les musulmans pour y porter une lettre. Nous partîmes donc un peu à l'aventure, sans autre garantie que le billet écrit en arabe par le vieux *papa*, de Yunan-sen, et sans trop compter sur le succès. Il était possible cependant que le même sentiment qui faisait envisager notre voyage avec un déplaisir très vif par les fonctionnaires chinois nous ménageât un bon accueil de la

(1) Il a été depuis révoqué de ses fonctions, cassé de son grade et exilé au Setchuen.

part des autorités musulmanes. Une poignée d'hommes résolus en lutte contre un immense empire pouvaient faire bon accueil aux envoyés de l'un de ces gouvernemens européens dont les peuplades les plus sauvages admirent, à travers le voile de récits fabuleux, la puissance merveilleuse, et il n'était pas impossible que les rebelles se montrassent empressés de nouer des relations avec eux. Les principaux événemens de la guerre de Chine sont connus d'ailleurs, en dépit de tous les mensonges officiels, jusqu'aux extrémités de l'Empire-Céleste, et si certains épisodes de cette mémorable campagne ont pu confirmer les Chinois dans l'idée que nous étions des *barbares*, nous avons fait au moins preuve de force et d'audace, deux qualités très estimées à Tali. La guerre ayant rendu impraticable la route directe de Tong-tchouan à Tali, il fut convenu que nous contournerions le pays des rebelles avant d'y pénétrer, et que nous approcherions le plus près possible de leur capitale, en suivant les frontières de la province chinoise de Setchuen.

Notre caravane, réduite à quatre officiers (1) et à cinq hommes d'escorte, se met en marche le 30 janvier 1868, à dix heures du matin. Nous entrons de nouveau dans la vallée que nous avons suivie longtemps avant d'arriver à Tong-tchouan. Les montagnes qui l'encaissent sont toujours rougeâtres et désolées. Cependant, lorsqu'on les voit s'étager derrière soi et fermer l'horizon, on ne les contemple pas sans plaisir, inévitable effet du lointain, dont les choses profitent comme les hommes. La route, sentier rocailleux tracé sur le bord de la rivière ou dans la montagne elle-même, est encombrée de chaises à porteurs, de piétons, de cavaliers enrubannés et en habits de fête. C'est la manière en Chine comme en Europe de souhaiter la bienvenue au nouvel an. Il n'est pas jusqu'aux chevaux et aux mulets chargés de sel qui ne portent au front des festons et des banderoles. Nous faisons notre première halte dans un petit village occupé à se fortifier. L'auberge est chétive et malpropre; les lits, toujours dressés, sont en pierre, avec oreillers sculptés. Nous étendons nos nattes sur ces couches de granit, car nous n'avons pas eu jusqu'à présent, comme les voyageurs chinois, la ressource de porter sur la selle de nos chevaux couvertures, matelas et édredons. Cependant, comme M. de Lagrée nous a mesuré les jours d'une main avare, et qu'il faut, pour obtenir un résultat tout en restant dans les limites de temps imposées par les instructions de notre chef, marcher avec une rapidité extrême, nous nous décidons à nous procurer des montures. Dans le Yunan, rien n'est plus aisé. Les chevaux sont très abondans dans cette province montagneuse,

(1) MM. Garnier, Delaporte, Thorel et de Carné. L'escorte était composée de deux Tagals et de trois Annamites, en tout neuf personnes.

moins bien pourvue de cours d'eau navigables que d'autres contrées de la Chine, et où les transports se font à dos d'hommes ou d'animaux. Ces chevaux sont « petits, de basse taille pour la plupart, mais forts et hardis (1). » — « C'est probablement à la même race, écrit Marsden, qu'appartiennent les chevaux du Bas-Thibet qu'on mène vendre dans l'Hindoustan. Les habitans du Boutan dirent au major Rennel qu'ils faisaient venir leurs chevaux d'un pays situé à trente-cinq jours de marche au-delà de leurs frontières (2). » Si tardive qu'ait été cette acquisition, elle nous a évité bien des fatigues. De Crachè (3) à Tong-tchouan, M. de Lagrée avait toujours été contraint de se renfermer dans les bornes étroites d'un budget insuffisant; il avait plus souffert qu'aucun de nous d'une économie qu'il pratiquait en toute occasion en déplorant qu'elle fût nécessaire. L'emprunt heureusement conclu avec Ma-Tagen nous plaçait, sous le rapport financier, dans une situation meilleure, et nous permettait d'acheter des chevaux. Je n'ai conservé, pour ma part, que des souvenirs charmans de ces premiers jours de marche, pendant lesquels j'avançais en rêvant à mon aise, sans nul souci de la route, car mon cheval, accoutumé à se guider lui-même, me portait avec autant d'assurance qu'il portait auparavant des sacs de sel ou des ballots de coton.

Au commencement du mois de février, la terre, toute frémissante de son travail intérieur, recélait encore les germes dans son sein et demeurait uniformément grise. C'était à peine si de loin en loin quelque gramen indiscret venait révéler la prochaine éclosion, l'immense et universelle explosion de vie. Les arbres fruitiers, très nombreux autour de nous, bordaient la route. Tous bourgeonnaient; la séve montante faisait éclater l'écorce, et les plus précoces étaient déjà couverts de fleurs blanches ou rosées. Une forêt de pommiers, d'abricotiers et d'amandiers se préparait à semer de neige le tapis que les rizières naissantes allaient bientôt dérouler à leurs pieds. Ces tableaux rians ne tardèrent pas à être remplacés par des scènes d'un tout autre caractère. Arrivés par une pente insensible jusqu'à un col resserré, nous eûmes soudainement devant les yeux comme un énorme entassement de montagnes grises, nues et ravinées. Nous sentions les approches d'un grand fleuve vers lequel une force invincible attirait tous les torrens grondant au fond des gorges. Quelque chose de solennel annonçait sa présence. La main de Dieu semble avoir entouré les grandes artères du monde physique de barrières infranchissables, de même qu'elle a pris soin d'enfermer dans plus d'ombre et de mystère les vaisseaux essentiels du corps

(1) Martini.
(2) Marsden, *Travels of Marco Polo.*
(3) Lieu de notre départ en 1866.

humain. Il nous faut descendre lentement dans le gouffre par d'étroits sentiers suspendus aux flancs des montagnes. D'un côté, la muraille lisse, taillée parfois en demi-voûte, s'avançait au-dessus de nous, ou bien nous passions sous une sorte de portique semblable à ceux que creuse la mer en battant les falaises; de l'autre côté, nous avions un abîme à donner le vertige. Si imparfaite qu'elle soit, une telle route a dû coûter bien des peines à construire. Ouverte dans la roche calcaire, qui forme en grande partie la carcasse des montagnes, elle est souvent glissante au point d'ajouter un péril de plus aux dangers du voyage. Sur un espace immense, les pentes sont trop raides pour maintenir les terres, et la pierre affleure partout en rocs aigus et bleuâtres comme la lave figée d'un volcan qui aurait détruit sur son passage jusqu'au plus humble germe de vie. On se sent écrasé soi-même par ces proportions démesurées de la nature inerte, entre ces colosses qui semblent peser sur votre tête et ces abîmes qui vous attirent. Les caravanes apparaissent au loin comme des fourmis hâtant le pas pour achever l'étape avant la nuit. Chevaux et mulets indisciplinés, marchant à l'aventure et prompts à s'effrayer, roulent souvent dans le précipice quand ils se rencontrent aux endroits périlleux. Aussi, avant de s'y engager, les mandarins font-ils parcourir ces routes par un éclaireur qui intime aux négocians l'ordre de se garer dans certains lieux disposés à cet effet. Le gouverneur de Tong-tchouan avait spontanément, sans nous en prévenir, pris pour nous cette précaution nécessaire.

Posées sur de petites terrasses comme des nids d'aigles collés aux rochers, des cases chétives abritent une pauvre famille qui vit du sapèque déposé par chaque voyageur auprès du bol de thé froid qu'il absorbe en passant. Les chaleurs sont en effet très fortes, même au mois de février. Toutes ces murailles de pierre exposées aux rayons ardens du soleil, qui ne rencontrent pas une feuille d'arbre pour les briser, s'échauffent vite, et l'on respire à peine dans l'atmosphère embrasée de cette immense fournaise. Enfin, après une marche longue et pénible, nous voyons, au fond du berceau que lui forment deux montagnes abruptes, le Yang-tse-kiang étendre, malgré la qualification de Fleuve-Bleu, ses eaux vertes comme celle d'une mer endormie dans une anse. Tout pleins du souvenir du Mékong, nous nous attendions à voir le Yang-tse bouillonnant et limoneux comme lui; il est au contraire tranquille et tout imprégné de lumière. Nous saluons avec transport ce fleuve qui anime à lui seul une région où tout est mort, qui nous donne une image de la vie paisible et féconde au milieu d'une nature stérile et tourmentée. Il paraît d'ailleurs, d'après les renseignemens qu'on nous a donnés, que des roches hérissent le lit du fleuve à une courte distance en-deçà et au-delà de Manko, village où nous avons pris une

journée de repos. Ce village, station forcée des voyageurs qui se rendent au Setchuen par cette route, a presque l'importance d'une petite ville. Cependant il n'y réside aucun fonctionnaire qui ait le droit de requérir pour nous des porteurs de bagages. Nous nous hâtons d'en louer, et au prix de 2 francs 25 centimes par jour nous avons des hommes qui marcheront avec courage, que nous n'aurons ni la fatigue de stimuler, ni l'ennui de surveiller constamment. Les corvéables s'échappent souvent, quand ils espèrent se dérober à la peine dont la loi les frappe dans ce cas. Il faut en outre les harceler sans cesse, disputer avec eux sur le choix des lieux de halte, la durée des étapes, toutes choses impossibles pour nous, car nous étions partis de Tong-tchouan absolument livrés à nous-mêmes, sans un interprète quelconque, sans un homme auquel nous pussions nous confier au milieu de ce monde inconnu.

Le lendemain, après une heure d'attente que je passai sur la rive, regardant couler le Fleuve-Bleu à 500 lieues de son embouchure, un gros bateau quitta la berge opposée et s'avança lentement vers nous. Notre caravane, chevaux compris, y entra tout entière. Cette lourde machine, à laquelle des troncs d'arbre à peine équarris servaient d'avirons, se mit alors en mouvement, et nous porta de l'autre côté du fleuve profond (1) qui sert de limites aux deux provinces les plus occidentales de l'empire chinois, le Setchuen et le Yunan. Alors commença l'une de nos ascensions les plus longues et les plus pénibles. Nos chevaux s'engagèrent dans un sentier qui semblait à peine praticable pour les chèvres, et nous nous élevâmes presque en droite ligne, ayant toujours à nos pieds le fleuve semé de bancs de sable étincelans. Les champs de canne à sucre faisaient sur les rives des taches vertes et régulières. Manko se montrait toujours directement au-dessous de nous; mais dans des proportions qui diminuaient à vue d'œil, et cette diminution constatait seule pour nous les progrès de notre marche. Enfin le chemin s'enfonça en corniche au-dessus d'une vallée latérale, la pente se fit plus douce, nous redevînmes sensibles aux beaux spectacles, et nous admirâmes, en reprenant haleine, le magnifique panorama des hautes montagnes qui marquaient le cours du fleuve derrière nous. Celui-ci nous apparaissait encore par intervalles comme un mince serpent vert aux écailles luisantes glissant avec mollesse et tournant sans s'irriter les obstacles qu'il ne pouvait franchir. C'est le matin surtout que j'aimais à contempler les montagnes, quand l'aurore, immortelle magicienne, jetait l'or et la pourpre sur la nudité osseuse de ces enfans de l'Himalaya; leurs têtes, peu à peu sorties de l'ombre,

(1) Une corde longue de dix brasses, munie d'une pierre et jetée au milieu du fleuve, ne rencontra pas le fond.

s'entouraient d'une éclatante auréole, et, la lumière déchirant enfin tous les voiles, les masses entières resplendissaient à la fois en se reflétant dans le fleuve comme dans un miroir d'émeraude. Nous montions toujours. Après avoir eu sur les bords du Yang-tse-kiang plus de 25 degrés de chaleur, nous grelottions dans nos manteaux, surpris par ce brusque changement de température comme des baigneurs plongés dans la vapeur et qu'on inonderait ensuite d'eau glacée. Elle a quelque chose d'étrange, la sensation qu'on éprouve à une grande hauteur; là, hors le murmure du vent, nul bruit n'arrive; on se sent plus léger, et les couches de l'atmosphère semblent acquérir une transparence sensible. Ce calme, ce bien-être intime, ne sont point altérés par l'aspect tourmenté de la terre au-dessous de soi; les gorges sans fond, les roches de toute nature entassées pêle-mêle, témoins éloquens des grands bouleversemens du passé, tout cela vous laisse indifférent; quand on n'a sur la tête que l'azur du ciel, on participe à cette sérénité. Pas un être vivant n'habite volontairement au milieu de ce chaos. J'aperçois seulement à une grande distance au-dessous de moi un troupeau de moutons jaunes poussés par un pâtre et cherchant une maigre pâture d'herbes brûlées. Ils s'agitent lentement au milieu des rocs bleuâtres qui percent le sol, et ils semblent ramper; on dirait de la vermine sur l'habit troué d'un mendiant. Mon cheval, pour éviter les graviers du sentier, a l'habitude de marcher sur l'étroite bande gazonneuse où le précipice commence; je le laisse faire, il tient à l'existence autant que moi, et je me fie bien moins à ma raison qu'à son instinct.

Le village de Ta-cho se présente à merveille avec son pont de bois et ses maisons blanches ombragées par de grands arbres. Un peu de verdure et un petit paysage bourgeois font tant de plaisir après les spectacles grandioses offerts aux yeux par la zone sauvage et nue que nous venons de parcourir! Nous logeons dans une des nombreuses hôtelleries de ce village, où les caravanes s'arrêtent. De vastes écuries abritent un nombre considérable de chevaux et de mulets. Le soir, en face de nous, un long serpent de feu illumine les ravins creusés dans la montagne, en dévorant le peu de végétation qui s'était réfugiée là. Depuis la Cochinchine jusqu'ici, nous avons rencontré partout des traces de cette dévastation sans but qui détruit en quelques heures les ressources que la nature met des siècles à créer. L'hiver rappelle périodiquement aux Chinois la nécessité de se chauffer, et ils seraient probablement plus ménagers du bois s'ils n'avaient presque partout, dans le pays que nous avons visité, du combustible minéral facile à extraire.

Non loin de Ta-cho, le sentier s'enlace encore aux flancs escarpés des montagnes; le froid nous saisit de nouveau; un vent glacé nous souffle au visage, effeuillant la couronne de neige que les pics

les plus élevés portent au front. Ces crêtes, où se développe une végétation toute spéciale, sont le dernier asile de certaines tribus sauvages qui ne se rencontrent plus dans les plaines. Vêtus d'un manteau de feutre raide et à plis réguliers, la tête couverte d'un haut bonnet en hélice, ces derniers représentans d'une race opprimée nous regardent passer, immobiles, accroupis au milieu des rhododendrons et de pins rabougris. Ils bâtissent leurs pauvres villages dans les plis du terrain et cultivent les pentes; mais la moisson manque souvent sur ces versans abrupts, entraînée par la pluie au fond de l'abîme avec la terre qui la portait. Après avoir vaincu ces malheureux, les Chinois les insultent; d'odieuses peintures couvrant les écrans des pagodes représentent un de ces beaux sauvages en costume national, enchaîné et sans armes, essuyant les outrages d'un groupe de soldats chinois : vengeance bien digne du peuple lâche qui s'y complaît!

Nos porteurs de bagage, venus de Tong-tchouan à Manko comme corvéables, mais loués depuis ce dernier point, sont encore gais et agiles malgré ces horribles montées, qui ont mis sur les dents nos chevaux et nous-mêmes. Ils ont le pied d'une étonnante sûreté, et, bien que chargés lourdement, ils ne chancellent jamais, même dans ces chemins à pic dont le dallage, à tout instant interrompu, forme une longue succession d'escaliers et de fondrières. La plupart des auberges étaient des antres nauséabonds encombrés de voyageurs. Dans l'une d'elles, la chambre d'honneur, où il fallait allumer de la lumière en plein midi, n'avait d'ouverture que sur l'écurie, appentis étroit qui servait à la fois de porcherie et de lieu d'aisances. Au village de Tchang-tchou, nous avons été plus heureux, et nous nous sommes installés avec joie dans des chambres qui donnaient sur une galerie élevée au-dessus d'une cour intérieure. Les misères, les rudes fatigues du jour sont bien vite oubliées le soir, lorsqu'on a retrouvé *bon souper* et *bon gîte;* quant au *reste*, en vérité nous n'y songions guère. A Tchang-tchou cependant, où nous arrivons transis après une longue marche sous la neige, nous essayons de faire un punch avec la mauvaise eau-de-vie du pays. La flamme s'élève, se balance, livrée au caprice du vent qui pénètre par les cloisons mal jointes; chacun se laisse aller aux souvenirs que rappellent ces feux légers aux teintes mobiles qui ont jeté sur tant de scènes de jeunesse le même éclat éphémère; mais la réalité chassa le rêve lorsque le moment fut venu de déguster ce breuvage exécrable, qui ne blessait pas moins l'odorat que le goût. Les curieux, voyant à travers le papier déchiré qui garnissait nos fenêtres, au milieu d'une chambre où toute autre lumière était éteinte, un homme à barbe longue et rousse agiter un feu fantastique qui semblait courir sur la table, nous prirent pour des sorciers en train de composer un philtre, et

s'enfuirent épouvantés. L'aubergiste, pour se rendre favorable des étrangers versés dans les sciences occultes, commença sur-le-champ la sérénade dont il est d'usage d'honorer les mandarins; un vieux tambour et une vieille casserole en firent les frais.

En quittant Tchang-tchou, nous entrons dans une vallée encadrée par les montagnes, qui y poussent leurs contre-forts et la découpent en vertes lagunes. Le ciel est clair, et la neige, étincelant au soleil de midi comme une frange d'argent, tranche par son éclat métallique sur la blancheur vaporeuse des nuages. Les villages pullulent dans cette vallée, les maisons sont neuves ou fraîchement blanchies; de loin en loin, quelques groupes d'habitations rappellent les villas soignées de nos marchands retirés des affaires. Cette partie du Setchuen paraît respirer l'aisance et profiter du triste état de la province voisine, dépeuplée par la guerre, la peste et la famine.

A ces consolans symptômes de calme prospérité s'ajoutent, aux abords de Hoéli-tcheou, des signes d'animation et d'activité commerciales. Cette ville est entourée d'une forte enceinte; des bastions viennent d'être achevés, d'autres travaux de défense sont en cours d'exécution; d'ailleurs les événemens paraissent inquiéter très peu les habitans d'Hoéli-tcheou. Nous sommes à plus de dix jours du renouvellement de l'année, et ils célèbrent encore cet événement périodique. Des arcs de triomphe en bois peint, embrassant la largeur de la rue, s'élèvent à de courts intervalles du milieu de la foule grouillante. Les maisons, petites et basses, dont les façades en bois sont décorées de lanternes multicolores, ont l'apparence de baraques construites à la hâte pour un jour de foire; un acrobate, le visage caché par un masque grotesque, s'épuise en contorsions sur une pyramide de tréteaux; nous passons, et, malgré ses efforts pour retenir autour de lui les curieux, nous entraînons à notre suite la foule heureuse de voir si à propos une exhibition d'Européens véritables. Nos chevaux se fraient avec peine un passage jusqu'à l'hôtel où l'on nous conduit. Cet établissement a bonne mine, et ne manque pas extérieurement d'un certain air de propreté d'autant plus séduisante qu'elle est plus rare. Au-dessus d'une cour intérieure étroite et longue, une galerie avec balustrade en bois donne accès dans des cellules sans fenêtres, où règne une perpétuelle obscurité. Il semble que les Chinois en voyage ne s'arrêtent à l'hôtel que pour dormir ou fumer l'opium. Par les portes entre-bâillées, j'ai aperçu en effet, à la lueur de la petite lampe dont un fumeur d'opium ne se sépare jamais, des hommes étendus sur une natte aspirant la vapeur blanche qui exhale une odeur d'abord peu sensible, mais qui ne tardait pas à s'imposer en quelque sorte à mes sens, au point qu'il m'est souvent arrivé de m'arrêter comme pour dérober au fumeur endormi quelque chose de son ivresse.

Hoéli-tcheou est essentiellement une ville de transit, et elle s'est appropriée à cette destination. Les maisons sont de vastes magasins où s'entassent des blocs de cuivre et de sel, des balles de coton, des boîtes de plantes médicinales et tinctoriales. Des rues entières sont habitées par des fabricans de bâts, des vendeurs de harnachemens de chevaux et autres objets nécessaires aux caravanes. Le yamen du gouverneur que nous allons visiter ne répond guère à la réputation que s'est faite ce personnage, âpre au gain et concussionnaire émérite. Il prélève un droit considérable sur les négocians qui vont prendre un chargement aux mines de cuivre; il impose de sa propre autorité une foule d'industries, au point qu'on a cessé, dans les limites de sa circonscription, d'utiliser les barques sur les parties navigables du Fleuve-Bleu. Malgré toutes ces ressources extraordinaires, son yamen n'a qu'un ameublement très simple. Nous demeurons chez lui pendant le temps nécessaire pour placer les quelques mots chinois de notre vocabulaire appropriés à la circonstance. Cela est bientôt fait, et nous nous retirons, laissant un homme peu éclairé sur nos projets et visiblement inquiet de nos résolutions. Le soir, un messager nous apporte une lettre fort obscure, traduite à grand'peine par le plus lettré de nos Annamites. Dans cette lettre étrange, le gouverneur nous annonce qu'on a observé des étoiles se livrant dans le firmament aux pérégrinations les plus fantasques, et qu'elles avaient fini par disparaître. Cette consultation astronomique était-elle une allusion délicate à notre voyage à Tali, l'objet de toutes les préoccupations des autorités chinoises, et au sort qui nous était réservé chez les mahométans? Nous ne l'avons jamais bien su; mais, si cette interprétation est la vraie, il faut convenir que le mandarin de Hoéli-tcheou avait trouvé le moyen de rajeunir, par la forme flatteuse et imagée qu'il lui donnait, une prédiction qui nous avait été déjà bien souvent faite. Ce personnage a voulu d'ailleurs nous traiter en mandarins, et s'est permis de renvoyer, sans nous consulter, les porteurs de bagage dont nous avions loué les épaules, pour les remplacer, au moment de notre départ, par des corvéables mis en réquisition sur ses ordres. Nous nous sommes trouvés en outre escortés de cinq ou six petits chefs qui nous entouraient de soins, s'étudiaient à deviner nos désirs avant même qu'ils fussent formés, et ne nous laissaient seuls que lorsqu'il se présentait une occasion de boire. Ces hommes déguisaient mal leur qualité d'espions sous le masque de serviteurs empressés. Nous n'avions rien à cacher, et nous leur disions très haut que nous étions résolus à entrer dans Tali. C'était singulièrement faciliter leur tâche.

Le chemin continue d'être très accidenté. Les flancs des montagnes sont magnifiquement parés de buissons de camélias roses et de rhododendrons remarquables par leurs dimensions diverses

et leurs nuances variées. Parmi ces derniers arbustes, les uns sont couverts de fleurs rouges qui se détachent sur le fond sombre du feuillage avec tant de vigueur que l'œil en est ébloui; les autres ont des fleurettes touffues et blanches, d'une délicatesse exquise comme celle des azalées. Dans les plaines, les fleurs pâles du pavot, culture répandue sur d'immenses espaces, se balancent sur leur tige flexible et longue, charmant la vue et imprégnant l'air d'une senteur violente qui monte au cerveau. Les animaux eux-mêmes ne résistent pas, dit-on, au vertige; les abeilles, par exemple, butinent avec rage sur ces sirènes végétales; lorsque les pétales sont tombées et que l'homme a recueilli le poison pour lui-même, les abeilles, enivrées et blasées, dédaignent le suc des autres plantes et se laissent mourir d'inanition. Dès rats qui avaient élu domicile dans une bouillerie d'opium ont été trouvés morts en grand nombre peu de jours après la clôture de cet établissement; accoutumés à respirer les vapeurs exhalées des chaudières, ils ont cessé de vivre dès qu'elles leur ont manqué. Les chevaux et les porcs qui ont goûté aux pavots refusent toute autre nourriture, et dépérissent après la récolte de l'opium, saisissante image des périlleux enivremens de la vie!

Nous sommes arrivés jusqu'au village de Hompousso sans interprète, mais devancés par une lettre du gouverneur de Tong-tchouan à celui de Hoéli-tcheou, de qui relève encore ce pays, et n'ayant en somme qu'à nous laisser transporter et conduire. Nous touchons ici à la limite des états soumis au gouvernement chinois; à quelques lieues de nous, la guerre continue, guerre terrible et sans merci, surtout pour l'habitant paisible, également pillé par les deux armées. Il importe de ne pas s'engager au hasard dans l'une des routes qui mènent à la capitale du royaume musulman. Les renseignemens nous manquent, et, en supposant qu'un Chinois voulût bien nous en fournir d'exacts, nous ne serions pas en mesure de les comprendre et de les contrôler. Nous avons appris à Yunan-sen qu'à deux jours de marche de Hompousso demeurait un prêtre catholique chinois; au milieu de notre embarras, c'était un bonheur inespéré; rien ne saurait exprimer l'émotion que j'ai ressentie en recevant le billet écrit en latin par lequel cet interprète inattendu nous annonçait son arrivée. Trouver un Chinois qui non-seulement parle une langue connue, mais qui soit, par la force des choses, en communion d'idées et de sentimens avec vous au milieu d'une foule curieuse et malveillante, dans un hameau perdu loin du monde civilisé, cela tient du prodige. A quelque croyance qu'on appartienne, ce grand résultat du catholicisme obtenu sans bruit, dans une obscurité si redoutée des œuvres humaines, frappe l'esprit d'admiration et de respect quand une circonstance fortuite le met

subitement en lumière. A peine entré dans notre maison, le père Lu est assailli de questions; il y répond avec une bonne grâce dont sa timidité augmente le charme. Il consent à nous accompagner jusqu'au village de Machan, où il réside; il ne pourrait aller plus loin sans interrompre la visite annuelle de ses chrétiens et sans se compromettre vis-à-vis du gouvernement impérial; des Chinois pris de vin lui ont déjà prodigué les menaces et les insultes parce qu'il rendait service à des Européens. Il est convenu que nous irons ensemble à Machan, et que là, avec le secours du père Lu, nous choisirons, entre les routes diverses qui mènent à Tali, sinon la plus directe, au moins la plus sûre.

Nous retrouvons le Yang-tse-kiang, dont les eaux toujours vertes coulent à travers un paysage moins beau que celui qui leur sert de cadre à Manko. Après quelques heures de marche pénible dans le sable du rivage, nous voyons le grand fleuve se bifurquer, et nous mettre en présence d'un problème géographique sur la solution duquel les Chinois disputent depuis des siècles sans parvenir à s'accorder. Il s'agit de savoir si c'est le bras venant du nord ou celui venant de l'ouest qui est le véritable Fleuve-Bleu. Les données générales de la science tranchent (1) la question en faveur du bras de l'ouest, qui prend le nom de Kin-cha-kiang (fleuve au sable d'or), tandis que son rival porte celui de Pe-shoui-Kiang (fleuve à l'eau blanche). Le nom de Yang-tse-kiang n'est appliqué qu'après le confluent aux deux fleuves réunis.

Sur la rive gauche du Kin-cha-kiang, sensiblement amoindri au-dessus du point de jonction, le charbon affleure en divers endroits dans la vallée. Nous avons visité un puits à deux lieues de Machan environ. Le combustible appartient au propriétaire du sol, qui vend 600 sapèques le droit d'en extraire 1,000 livres chinoises. Chacun vient prendre la quantité qu'il veut consommer et l'extrait lui-même à ses frais. Réduit en poudre agglutinée, en forme de gâteaux très employés pour la cuisine indigène, ce charbon se vend le double, 1,200 sapèques ou un demi-taël les 1,000 livres. On se dispense de pousser fort loin les travaux, et, sans creuser des galeries, on se borne en quelque sorte à écorcher la surface du sol. Un certain nombre des chrétiens du père Lu viennent à cheval au-devant de nous, et nous faisons à Machan une entrée solennelle. Machan est un pauvre village plusieurs fois détruit et souvent assailli par des bandes de loups féroces qui descendent des montagnes, enlèvent des animaux et des enfans, et souvent même étranglent des hommes. Nous prenons là un jour de repos en préparant notre départ.

(1) Le bras de l'ouest ne tarde pas d'ailleurs à remonter lui-même vers le nord, et à partir de Likiang il suit une direction longtemps parallèle à celle du Pe-shoui-kiang.

Nous étions sur la limite du Yongpé. Cette contrée appartient au Yunan, qui forme sur la rive gauche du Kin-cha-kiang une enclave bizarre dans le territoire du Setchuen. Ce pays est en grande partie peuplé par des sauvages turbulens, qui se sont révoltés en 1859 contre le gouvernement impérial et ont commis l'imprudence d'appeler à leur aide les musulmans. Ceux-ci ont fait irruption chez eux, et leur ont imposé un joug nouveau plus dur que l'ancien. En pénétrant dans cette région, que traverse la route ordinaire du Setchuen à Tali, nous aurions couru le risque de nous voir barrer le chemin par un chef timoré, placé trop loin du centre du royaume mahométan pour qu'il fût possible d'en appeler au besoin de sa décision au sultan de Tali. En offrant un prix très élevé, nous parvenons enfin à réunir des hommes courageux qui consentent à nous servir de porteurs et de guides. Ils nous indiquent une route presque déserte, très longue et très dépourvue de ressources, mais qui, n'étant pas fréquentée par les soldats, n'a d'autre inconvénient que d'être exposée aux incursions des brigands, et notre expérience nous porte à redouter beaucoup moins les voleurs que les gens de guerre chargés de les surveiller. Nous aurons à faire 300 kilomètres environ au lieu de 200, que l'on compte au maximum par le chemin de Yongpé. Bien qu'ils soient ardemment secondés par le père Lu, nos efforts pour trouver un messager qui veuille bien porter à Tali une lettre et le billet en arabe du *papa* demeurent infructueux.

Par leur persévérance encore plus peut-être que par leur hardiesse, les Anglais ont acquis comme explorateurs du globe une réputation prépondérante, et ce n'est pas un médiocre sujet de plaisir de réussir là où ils ont constamment échoué. Cette satisfaction, qui prend sa source dans une pensée d'émulation féconde et non dans un sentiment de vanité puérile, nous l'avions éprouvée déjà en passant les premiers de l'Indo-Chine en Chine, du Laos dans le Yunan. Au moment où nous allons mettre le pied sur le territoire musulman, il n'est pas sans intérêt, à ce point de vue, de rappeler les obstacles devant lesquels avait jugé nécessaire de s'arrêter le colonel Sarel, chef de la dernière expédition anglaise qui ait remonté, en partant de Shang-haï, le cours du Fleuve-Bleu. Cet officier ne dépassa point Pinshang, limite extrême de la navigabilité du Yang-tse-kiang, dont il nous a été donné de reconnaître et de suivre le cours à plus de 300 milles au-delà de ce point. Ce résultat n'est pas sans importance, on peut en juger par les paroles mêmes du docteur Barton, l'un des membres de l'expédition anglaise. Celui-ci, après avoir dit pour quels motifs le colonel Sarel dut s'arrêter à Pinshang, s'exprime dans ces termes, où l'on sent respirer, malgré la déception finale, une sorte de patriotique orgueil : « Ainsi, après avoir remonté le Yang-tse-kiang durant 1,800 milles en explorant et en

observant 900 milles de plus que tout autre Européen, excepté les jésuites revêtus du costume chinois, après avoir pénétré à la plus extrême frontière occidentale de l'empire, car nous n'étions qu'à quelques milles du pays occupé par les tribus indépendantes, nous nous vîmes forcés d'abandonner toute espérance d'accomplir notre plan primitif, d'atteindre l'Inde par la voie du Thibet, et nous dûmes retourner à Shang-haï après une absence de cinq mois (1). » En fait, dit un écrivain anglais très admirateur du colonel Sarel, cet officier n'abandonna son entreprise que lorsqu'il eut atteint une contrée plongée dans la rébellion et l'anarchie, et à travers laquelle aucun guide ne voulait s'aventurer avec lui.

Quoi qu'il en soit, avant de nous aventurer nous-mêmes dans un pays en proie à la rébellion et à l'anarchie, nous jouissons tout un jour de l'hospitalité du père Lu. Ce jeune prêtre nous comble de soins délicats et d'attentions charmantes. Il n'hésite pas à se dépouiller en notre faveur du seul flacon de vin de Porto (2) qui, en dehors de la réserve nécessaire aux besoins du culte, constitue toute sa cave, liqueur précieuse qui lui a été donnée par un ancien évêque du Yunan, résidant aujourd'hui sur la frontière du Thibet, et dont le meilleur johannisberg ou le plus pur tokay n'égalera jamais pour nous la saveur. — L'église du père Lu est située à une lieue du village de Machan. Elle est pauvre, ornée seulement de quelques grossières images, et sert successivement de salon, puis de salle à manger dès que les mouchoirs d'indienne qui figurent la nappe d'autel ont été repliés, après la messe, par le sacristain indigène. La chambre du missionnaire touche à son église. J'ai passé des heures trop vite écoulées dans cette modeste cellule, scrutant la bibliothèque, toute contenue dans un étroit bahut, et dévorant les livres au hasard. La Bible, le livre par excellence, est le premier qui me soit tombé sous les yeux. Ces pages, tout imprégnées d'austère philosophie et de poésie ardente, où l'idée religieuse, tour à tour douce et terrible, se montre tantôt sous la forme sévère d'un Dieu courroucé dictant ses lois au milieu des orages, tantôt sous les traits d'une belle Juive appelant sur elle les brûlans baisers d'un amant, ce mélange de gravité solennelle et de grâces mystiques, tout cela produisit sur moi, après une si longue abstinence de toute nourriture morale, un effet que j'essaierais vainement de décrire. Que d'idées vagues, que de sensations mystérieuses se heurtent en tumulte dans le cerveau d'un jeune Chinois méditant devant l'image de sainte Madeleine

(1) *Journal of the Royal geographical Society*, volume the thirty-second; *Notes on the Yang-tsze-kiang, from Hankow to Pingshang*, by lieutenant-colonel Sarel and doctor Barton. London 1862.

(2) En Chine, c'est le vin de Porto qui sert aux missionnaires pour célébrer la messe. Il se conserve facilement dans ces climats.

après la lecture du Cantique des cantiques! Le père Lu s'est *déchinoisé* au séminaire, et j'imagine, à voir sa douce figure, qu'une phthisie commençante n'y a pas à elle seule répandu tant de pâleur. Les êtres charmans qu'il n'a connus que par ses livres ne peuvent manquer parfois dans ses rêves de prendre un corps à ses yeux. Bien qu'habitué dès l'enfance à tout rapporter à Dieu, surtout l'amour, je le soupçonne de pleurer sur lui-même et d'honorer, avec une tendresse qui ne supporterait peut-être pas l'analyse d'une orthodoxie rigoureuse, ces saintes d'une autre race aux cheveux blonds et aux yeux d'azur qui lui semblent sans doute beaucoup plus près des anges que les tristes femmes de son pays. C'est en latin que nous causons avec le père Lu, et dans un latin à faire frémir, si loin qu'ils reposent, Virgile et Cicéron. Le matin de notre départ, cet excellent missionnaire, devenu bien vite notre ami, nous recommande de charger avec soin nos *catapultas*, et, convaincu que nous jouons notre existence, il nous quitte tout ému pour aller à l'autel attirer sur nous les bénédictions de Dieu.

Nous traversons le Kin-cha-kiang dans de petites barques que le poids de deux chevaux fait chanceler au moindre mouvement de ces animaux. Les eaux du fleuve sont toujours vertes, les rives toujours déboisées. Les grandes forêts ne se retrouvent qu'à la hauteur de Hokin et de Likiang. Elles appartiennent au gouvernement, mais suivant un procédé usité, je crois, en Norvége, la compagnie qui exploite ces forêts lance les arbres dans le fleuve après les avoir marqués au sceau impérial, et les fait arrêter à Souitcheou-fou. Nous débarquons sur le territoire du Yunan. La route que nous nous sommes déterminés à prendre a peut-être existé jadis, mais il n'en reste aucune trace, et chacun de nous se fraie comme il peut un passage à travers les broussailles, escaladant les roches, s'accrochant aux racines et aux branches. Nos porteurs de bagage, loués très cher à cause des risques auxquels ils s'exposent, nous font la loi et demandent à s'arrêter, après une marche de quelques heures, dans une case isolée dont tous les habitans ont fui à notre approche. Sur cette frontière si souvent franchie par les bandes musulmanes, les gens paisibles sont encore plus timides qu'ailleurs. Une vieille femme, qui s'est exposée à tous les dangers pour ne point abandonner son logis, sort enfin de derrière un bahut; rassurée par nos manières, elle se met à rappeler son monde. Après une heure de cris persuasifs, six robustes gaillards quittent les gîtes où ils s'étaient blottis comme des lièvres, et, chacun s'évertuant, nous avons bientôt une table, des bancs, des lits en planches. Les chevaux prennent place sous un hangar, et je fais ouvrir un cercueil, meuble qui m'a déjà rendu bien des services en pareille occasion, pour y placer le fourrage de mon cheval; mais il était occupé par le

propriétaire. Les porcs habitent sous le même toit que ce cadavre, tout à côté se fait la cuisine. Après la récolte, lorsqu'ils auront du temps à perdre et de l'argent à dépenser pour les funérailles, nos hôtes songeront à enterrer leur père.

Le pays est absolument désert, et nous cheminons longtemps sans rencontrer un seul voyageur. Nous pénétrons enfin, non sans curiosité, dans le premier village du royaume musulman. Il est d'ailleurs fort tranquille et ne justifie point la frayeur de nos porteurs. Rien n'aurait empêché les insurgés de reculer leurs frontières jusqu'au fleuve; cependant ils ont laissé entre le Kin-cha-kiang et leurs domaines une sorte de zone neutre où le drapeau rouge des troupes impériales flotte encore pour la forme, mais où les fonctionnaires, peu soumis à une hiérarchie tombée d'elle-même par la fuite des mandarins, sont des habitans du pays, véritables chefs de garde nationale qui jouissent d'une demi-indépendance, et exercent sans contrôle le pouvoir dont ils se sont emparés. Il arrive souvent que les autorités constituées désignent elles-mêmes ces personnages militaires, destinés à les remplacer. Le motif qui a déterminé le nouveau sultan de Tali à suspendre le succès de ses armes est tout commercial, et ce motif est bon à noter parce qu'il éclaire un des côtés les plus originaux du caractère chinois. Le drapeau blanc, adopté par les rebelles, aurait pu effrayer le négoce, s'il avait été arboré sur les rives mêmes du fleuve, et il était habile de ménager une transition. Le gouvernement chinois n'a jamais essayé d'ailleurs d'enfermer ses ennemis dans ces barrières qui sont un des moyens les plus puissans employés en Europe par les nations belligérantes pour s'affamer ou s'appauvrir mutuellement. Il n'y a jamais eu de blocus. On combat les armées, on arrête les voyageurs, mais des deux côtés une pacotille est tenue pour une garantie plus sûre qu'un passeport.

La végétation se trouve bien de l'absence des hommes, et les forêts de pins, brûlées ailleurs, se montrent partout ici vigoureuses et verdoyantes sur les montagnes. Aspirant sous ces ombrages, dans les ravins qui furent des torrens, les derniers restes de l'humidité du sol, des buissons de rhododendrons et de camélias surprennent par leur bel aspect sauvage nos yeux, accoutumés à n'admirer leurs fleurs que sur les étroits gradins et dans l'atmosphère malsaine des serres chaudes. Nous avons à passer devant la première douane musulmane, autour de laquelle un grand nombre de marchands sont agglomérés. Un fonctionnaire visite les ballots, les paniers, les caisses, et perçoit les sapèques. Nous lui faisons comprendre que nous ne sommes pas des marchands, et il n'insiste pas pour soumettre nos bagages à la loi commune. Au village de Ngadati, la po-

pulation se mélange d'une notable quantité de sauvages de la race des Lissougn. Le costume des femmes de cette tribu se compose d'une jupe courte et plissée descendant jusqu'aux genoux, faite de toile de chanvre (1), et d'un corsage largement ouvert, orné comme la robe d'une bordure bleue. Leur coiffure est une sorte d'élégante mantille dont les pans multicolores retombent en arrière. Nous nous occupions d'apprivoiser, pour la mieux observer, cette intéressante fraction de la grande famille humaine, quand des coups de fusil, des cris et les éclats lugubres de la trompette chinoise nous annoncèrent l'arrivée du chef militaire de Ngadati. C'était le premier fonctionnaire musulman qui se rencontrât sur notre route. Il avait l'air dégagé, et de loin semblait vêtu comme un gentilhomme de la cour de Louis XV. Sous une espèce de chapeau à trois cornes, il portait une longue chevelure noire flottant des deux côtés sur ses épaules, et réunie seulement vers le milieu en une queue courte et mince. Le sultan, qui ne néglige pas les détails, s'est occupé déjà du costume de ses sujets. Il les a autorisés à porter la queue, à la double condition qu'ils ne se raseraient pas la partie antérieure de la tête, comme font les Chinois, et qu'ils n'ajouteraient pas à leur appendice naturel cette longue tresse de soie qui tombe jusqu'aux pieds des élégans dans le Céleste-Empire. Le chef militaire de Ngadati mit de l'empressement à venir nous visiter; il ne demanda pas à voir nos papiers et n'essaya nullement de nous inquiéter. On ne nous avait d'ailleurs annoncé, comme assez puissant pour nous créer des embarras sur cette route abandonnée, que le chef de Peyouti. Nous avons hâte de nous rendre à ce village et de nous voir aux prises enfin avec des difficultés sérieuses. On nous a prédit tant de périls que nous éprouvons une sorte de désappointement à ne pas rencontrer même d'obstacles. Il règne en effet dans tout ce pays un calme, une tranquillité que la pauvreté de la région explique, mais sur lesquels nous ne comptions pas. Quelques négocians nous précèdent ou nous suivent. Ils sont pour la plupart chargés de sel, denrée qui fait l'objet d'un commerce important, bien que local, car la loi chinoise, conservée par les musulmans, fixe à chaque saline des limites au-delà desquelles elle ne peut vendre ses produits. Le thé, l'opium, les métaux et les plantes médicinales fournissent seuls au commerce d'exportation du Yunan des élémens considérables. Le prestige qui s'attache à notre qualité d'Européens nous met à l'abri de toute tentative de la part des bandits, fort redoutés des voyageurs isolés dans ce pays façonné à souhait pour les embuscades. De rares indices nous révèlent seuls l'existence de ces invisibles ennemis. Des

(1) Le chanvre n'est d'un usage général que chez les sauvages. Les Chinois ne s'habillent guère que de soieries et de cotonnades.

potences, sorte de croix dont la traverse mobile est munie aux deux extrémités de crochets en fer, agitent leurs grands bras dans le vide comme pour appeler leur proie humaine. De loin en loin, un crâne dépouillé réfléchit les rayons du soleil comme un bloc de quartz arrondi, ou tache le ciel noir d'un point blanc qui n'a rien de trop sinistre. La pluie tombe fine et froide, tandis que la neige couvre les montagnes et produit aux branches des arbres verts ces heureux effets si souvent décrits. Dans cette région, l'on ne voit guère que des pâtres veillant sur leurs troupeaux, et des sauvages accroupis au bord d'un ruisseau, près d'un feu fumeux, et occupés à rouir du chanvre. La végétation est vigoureuse, car elle semble toujours être en Chine en raison inverse de la population.

Une dizaine de cases en terre semées sans ordre sur la croupe d'une montagne, autant de maisons en ruines, c'est là tout le village de Peyouti. Il présente un singulier aspect : les toits sont formés de planches juxtaposées, maintenues par de grosses pierres, de telle sorte qu'une grêle de cailloux semble être tombée sur ces pauvres habitations. Plusieurs fois déjà, même dans les grandes villes, nous avons vu employer ce système de toiture. On est si mal assuré de vivre dans le Yunan, qu'on n'y prend pas la peine de s'y construire un gîte. La pluie tombe à torrens dans la chaumière abandonnée où nous nous sommes établis, faute de pagode ou d'hôtellerie.

Quant au formidable chef que des gens mal informés ou pris de l'envie de rire à nos dépens nous avaient signalé, il n'a pas paru. Nous aurions pu, sans trop de peine, jeter son village dans la boue d'où il était sorti. Il faut monter bien longtemps pour quitter Peyouti, et suivre le lit d'un torrent qui dessine sur la neige fondante une ligne noire et sinueuse. Au point culminant de notre ascension, la vue embrasse un magnifique ensemble de sommets noyés dans des nuages semblables aux flocons de fumée échappés d'une usine, et ces nuages répandent sur le paysage des teintes livides. Beaucoup de paysans habitent avec leurs familles à la lisière de leurs champs, dans des huttes faites de branches entrelacées, où ils attendent, au sein d'une misère navrante, la paix, le soleil ou la mort. Ils s'écartent des routes battues sous peine de voir enlever par les soldats qui passent tout le produit de leur maigre récolte, et préfèrent la chance d'être pillés par les voleurs, moins exigeans et plus humains. Quelques hommes sont censés d'ailleurs, à des intervalles très éloignés, veiller à la sécurité publique. Ils se tiennent, sentinelles tremblantes, dans de fragiles guérites au nombre de trois ou quatre, mais ne disposent entre eux tous que d'une seule lance.

Après de longs jours de marche, tantôt dans des gorges profondes, tantôt au-dessus de ravins escarpés, à travers un pays très

pauvre et presque inhabité, nous arrivons à l'extrémité d'un promontoire d'où le regard plonge sur une plaine magnifique, telle que nous n'en avions pas vu depuis notre sortie de la Chine impériale. De nombreux îlots de maisons, sur les murailles desquelles nous ne tardons pas d'ailleurs à distinguer les traces funestes de la guerre, semblent baignés dans une mer de verdure. Des soldats impériaux venaient d'incendier récemment tout ce que des propriétaires persévérans avaient réédifié après un premier désastre. Nous parcourons successivement trois petites villes sans trouver une maison pour y passer la nuit à l'abri du vent et de la neige. Nous ne parvenons à nous loger que dans la place fortifiée de Pinchouan. Cette ville est populeuse; les rues sont remplies d'hommes remarquables par leurs costumes, leurs longs cheveux, leurs traits accentués, et je ne sais quel air d'insolence sauvage répandu sur leur physionomie. Rien qu'à leurs allures arrogantes, on reconnaîtrait des musulmans. L'un d'eux entre brusquement chez nous pendant notre repas; à l'injonction de se retirer, il répond en dégainant un coutelas. Sans attendre un ordre, notre sergent annamite, emporté par son courage et son indignation, fond sur l'impertinent, le désarme et le jette violemment à la porte. Le mandarin militaire de Pinchouan accourt sur ces entrefaites, et, après une conversation amicale, se fait donner lecture de la lettre du *papa*. A la cordialité qu'il nous avait témoignée d'abord s'ajouta, quand il eut entendu les éloges que le vieil astronome voulait bien faire de nous, une nuance visible de respect. Ce capitaine musulman a imaginé, pour attirer chez lui les commerçans, de les garantir contre les vols dont ils pourraient être victimes sur son territoire. Cette mesure pousse les habitans des villages, sur lesquels pèserait solidairement le poids des indemnités, à traquer les brigands et à faire la police.

Les montagnes qui courent le long du lac de Tali nous montrent déjà de loin leurs fiers sommets neigeux; les autres, plus près de nous, s'arrondissent et s'abaissent. Les petites plaines se multiplient et font pressentir la grande plaine. Dans celle de Pien-ho, pas un village ne reste debout; les ruines faites alternativement par les impériaux comme par les rebelles servent d'abri précaire à de nombreuses familles de cultivateurs qui consentent encore à semer parce qu'ils pourront récolter dans six mois, mais qui renoncent à bâtir. On nous conduit chez le père Fang, prêtre catholique chinois, court et trapu, à la face plate comme celle d'un Tartare; nous ignorions son existence, et lui n'était pas averti de notre arrivée. Nous le surprenons au milieu de la lecture de son bréviaire, et il serait difficile de peindre son étonnement. *Vox faucibus hæsit,* le latin restait figé dans sa gorge, ou n'en sortait que par monosyllabes absolument inintelligibles. Remis enfin de son émotion, il laissa de côté vêpres

et complies pour nous faire cordialement les honneurs de chez lui. Le père Fang possède la seule maison du village ; il l'a construite lui-même. Ses talens d'architecte ont pu d'ailleurs se développer, car sa résidence actuelle est la quatrième que l'incendie l'a forcé d'élever. Les autres maisons ont été détruites par des soldats de passage en belle humeur. Nous couchons dans la chapelle, qui, comme celle du père Lu, sert, une fois la messe dite, à tous les usages profanes.

Le calendrier du père Fang nous apprit que nous étions au mardi gras. Moins heureux que le célèbre curé de Gresset qui put remplir dignement en trois jours tous les devoirs du carnaval et du carême, nous laissâmes s'écouler sans même les saluer d'un regret les dernières heures d'une journée marquée en Europe par tant de folles joies. Aussi peu enclin à fêter le bœuf gras qu'à partager les doctrines dont cet animal ventru semble être le symbole, j'ai toujours vivement goûté au contraire l'idée que l'église catholique oppose chaque année au culte de la force brutale et de la chair engraissée. Recevoir d'un prêtre chinois et en même temps que des Chinois les cendres qui affirment l'origine, la rédemption et la fin commune de l'humanité, quelle rude leçon pour cet orgueil si prompt à germer dans le cerveau de tout Européen hors de chez lui !

Le *memento homo quia pulvis es*, qui fait réfléchir partout, tire quelque chose de plus grave et de plus solennel encore du temps de malheur que traverse cette contrée. La guerre civile, les épidémies, la disette et l'émigration ont réduit, d'après des témoignages dignes de foi, la population du Yunan de près de moitié en dix ans. Pour peu que l'on s'écarte du chemin, on se heurte aux ossemens mutilés des victimes de meurtres ignorés ou impunis. Il m'est arrivé bien souvent, pour mon compte, de faire de ces découvertes qui, en France, comblent de joie les procureurs impériaux. A quelques lieues de la demeure du père Fang, séparé de celui-ci par une montagne, habite un autre prêtre, un Français, qui a caché son presbytère dans un pli de terrain, à mi-côte ; il vit là au jour le jour, sans avoir vu depuis quatorze années aucun compatriote, adoptant des enfans, s'efforçant au milieu de tous les périls de relever le courage abattu des quelques chrétiens qui l'entourent et de grouper autour de lui assez de justes pour sauver Sodome. Les détails qu'il nous donne sur le jeune empire mahométan, à la formation duquel il assiste, font frémir d'horreur, et l'on ne sait s'il faut plus s'indigner contre les tyrans sanguinaires et lascifs que contre des populations dix fois plus nombreuses qui supportent un joug honteux, non sans se plaindre, mais sans le secouer.

Le père Leguilcher vit dans une retraite absolue, loin des routes, sans rapports avec les autorités musulmanes, contre lesquelles rien

ne le protége et qui ignorent presque son existence. Quand les bruits de la guerre, montant de la plaine jusqu'à son asile, deviennent trop menaçans, il cherche un refuge dans une caverne profonde, lieu sacré pour les Thibétains, qui y viennent en pèlerinage. Resté inviolablement attaché à la France, bien qu'il ait renoncé à l'espoir de la revoir jamais, le père Leguilcher consent, pour servir des Français, à sortir de la réserve que la prudence non moins que ses goûts lui ont imposée jusque-là, et à nous accompagner à Tali, où nous ne pouvions nous risquer sans interprète. Avoir en quelque sorte pénétré dans la banlieue de cette ville sans nous être fait annoncer, sans avoir demandé aucune autorisation, cela pouvait être considéré comme un peu téméraire; mais, aucun courrier n'ayant consenti à porter nos lettres, il n'y avait d'autre parti à prendre que celui de nous présenter nous-mêmes. Nous avons toujours été heureux depuis deux ans, et nous comptons sur notre étoile. Le père Leguilcher cependant n'avait qu'une confiance très limitée dans le succès de notre entreprise; mais, si celle-ci réussissait, elle aurait l'avantage de donner à sa situation de missionnaire une sorte de sanction officielle dont profiteraient ses chrétiens, unique objet de ses pensées. Cette considération acheva de le déterminer à partager notre fortune.

Pour atteindre, des hauteurs où le prêtre français a caché sa maison, le niveau des régions habitées, il faut descendre à l'aventure, car les capricieux zigzags du sentier qui mène à la plaine semblent tracés par l'écoulement des eaux plutôt que par le pied des hommes. Nos chevaux restent inutiles jusqu'au moment où nous rejoignons la route du Yongpé à Tali. Une citadelle occupée par un chef militaire important commande cette route. Nous nous faisons annoncer solennellement et nous pénétrons dans le fort sans donner au mandarin qui y réside le temps de se reconnaître. Celui-ci, surpris par notre brusque arrivée, laisse de côté sa pipe d'opium, se précipite au-devant de nous à demi hébété déjà et donne des ordres à ses gens, qui finissent par souffler à pleins poumons dans des clarinettes discordantes. Nous étions comblés d'honneurs. Le commandant de cette forteresse n'a pas embrassé l'islamisme. Il est resté tolérant et doux comme un Chinois et s'est opposé souvent, sans rien perdre de la confiance du sultan, aux violences de ses soldats. Une bande de ces guerriers musulmans lui ayant fait demander un jour, dans un dessein facile à comprendre, de remplacer par des jeunes filles les hommes qui portaient leurs bagages, il fit saisir et garrotter les insolens, ordonna qu'on les enduisît tout entiers de graisse de porc et leur dit : « Vous voulez abuser de nos femmes, commencez par user de nos cochons ! » Malgré les efforts de ce personnage, les villages sont détruits autour de la citadelle construite pour les pro-

téger, et des monceaux de briques marquent seuls l'emplacement qu'ils occupaient. Le soir venu, nous trouvons à grand'peine une maison debout, triste résidence, obscure et inhabitée. Nous plaçons nos chevaux dans la cour intérieure et nous nous couchons près d'eux sur les dalles, en redoublant de vigilance. Non loin de nous en effet, dans la montagne, habitent des sauvages nommés Chasu, qui dans tous les temps ont exploité les voyageurs. Les paysans leur paient un tribut annuel appelé en chinois la rente des voleurs, moyennant quoi ils sont assurés d'être remboursés de la moitié de la valeur de ce qui pourra leur être enlevé. Le cultivateur ne perd pas tout, il reste encore aux brigands un bénéfice honnête, et tout le monde est satisfait : singulière convention tacite, sorte de *camorra* respectée par le gouvernement et acceptée de tous comme une servitude naturelle pesant sur un certain rayon.

Le lendemain, notre route nous conduit à travers une série d'ondulations basses dans une vallée étroite et longue que la grande chaîne des monts Tien-song semble de loin fermer hermétiquement. Ceux-ci s'éloignent et se détachent à mesure que nous avançons. Nous apercevons enfin en face de nous dans tout leur magnifique développement les montagnes de Tali, dont le pied baigne dans un lac admirable, tandis que la tête, couronnée de neige, se perd dans les nuages. Sous nos yeux se déroule un immense tapis de verdure au milieu duquel des groupes de maisons en terre rouge, avec leurs toits en tuiles et leurs pignons blanchis, se détachent au soleil. Autour de nous, tout est couleur, lumière, limpidité. Fussions-nous contraints de nous arrêter là que nous ne regretterions pas nos longues marches, nos inquiétudes et nos fatigues. Après un premier élan d'admiration, la critique reprend ses droits. Si ce paysage n'est pas l'un des plus magnifiques qu'il soit possible de rêver, la faute en est aux Chinois, qui n'ont pas laissé subsister un arbre, ni sur les grandes montagnes, ni sur les monticules désolés qu'orneraient si bien de beaux ombrages. En revanche, la culture maraîchère est admirablement entendue, et nous reconnaissons, en approchant, des fèves, des choux et des légumes vulgaires; les rizières occupent aussi de vastes espaces. La population agricole qui vit autour du lac est une population indigène qui appartient en grande partie à la race des Minkias. D'ailleurs, sur les cinq cents villages qui existaient dans cette grande plaine avant la guerre, on n'en compte pas aujourd'hui plus de deux cent cinquante, et un seul sur ce nombre est exclusivement peuplé de Chinois.

Nous passons sur une longue chaussée à laquelle on travaille. C'est la première fois depuis mon entrée dans le Yunan que je vois construire ou réparer une route. Cette chaussée conduit à une forteresse dont les murailles, appuyées d'un côté à la montagne et prolongées

de l'autre jusque dans l'eau du lac, barrent absolument le chemin. Le commandant de la forteresse nous fait dire qu'il vient d'envoyer prendre les ordres du sultan, et nous somme de les attendre. A cela nous n'avons rien à répondre. Ces ordres arrivent le lendemain, et nous nous sentons tous soulagés d'un grand poids en apprenant qu'ils sont favorables. Nous traversons le fort, véritable souricière dans laquelle il eût été facile de nous emprisonner d'un seul coup; mais on nous a envoyé de Tali un mandarin et quelques soldats pour nous escorter, cette mesure nous rassure et nous empêche de soupçonner un piége. Au-delà du fort, la plaine s'épanouit, traversée par la route que nous suivons. Quand les murailles de la ville se montrent dans le lointain, dominées par des montagnes grandioses, la peur s'empare de nos porteurs; des chrétiens qui avaient voulu suivre le père Leguilcher rétrogradent prudemment, se proposant de rallier notre caravane après qu'ils auront connu l'accueil qui lui aura été fait. Des bruits sinistres nous sont rapportés : quatorze Européens auraient été récemment mis à mort, et nous allions bientôt, au dire de nos gens effrayés, voir leurs têtes sur les murailles. Tous les étrangers sont des Européens pour les Chinois. Les hommes massacrés par ordre du sultan étaient probablement des Birmans ou des Hindous, car ils avaient la peau presque noire. Nous entrons néanmoins sans obstacle dans la redoutable cité. La grande rue, d'abord presque déserte, se peuple peu à peu. Nous avançons toujours, serrés les uns contre les autres, l'œil aux aguets et la main sur nos armes. Un mandarin magnifiquement vêtu et monté sur un cheval de prix vient au-devant de nous, jette un regard dédaigneux sur nos costumes de laine fripés et sans dorure, sur nos chevaux petits et maigres, et nous invite à mettre pied à terre. Nous sommes alors assaillis par une foule énorme, excitée, hurlante, qui, débouchant de toutes les rues adjacentes, oscille comme les flots de la mer et menace de nous écraser. Des soldats se ruent sur nous par derrière et nous arrachent violemment nos chapeaux. Cette insulte fut suivie d'une rixe dans laquelle nous dûmes faire usage des crosses de nos fusils; nos quatre Annamites et nos deux tagals usèrent bravement de leurs sabres, et le mandarin, resté d'abord impassible, s'interposa tardivement, au moment où un soldat musulman tombait ensanglanté.

Cet incident dont les suites pouvaient être si funestes, et dont nous ignorions la cause, avait été provoqué par la curiosité du sultan. Celui-ci nous observait du haut des remparts de la citadelle, et c'était pour qu'il pût examiner à son aise nos visages européens que l'on nous avait brutalement décoiffés après nous avoir enjoint de descendre de cheval. Il donna l'ordre lui-même de nous conduire hors de la ville, dans un logement qu'il désigna. A peine y étions-

nous installés que des mandarins vinrent nous présenter les excuses du sultan, nous offrir de sa part une audience pour le lendemain, régler le cérémonial, sur lequel ils se montrèrent même très concilians. Ils n'exigèrent qu'une chose, la promesse que nous nous présenterions sans armes. On causa ensuite du but de notre voyage; mais cette conversation, malgré la courtoisie des formes, était en réalité un véritable interrogatoire. Soit que le caractère exclusivement scientifique de notre expédition n'eût pas été de notre part assez soigneusement maintenu, soit que les têtes fussent trop dures, ainsi que nous l'avait prédit le grand-prêtre de Yunan-sen, pour supposer à une exploration pénible des motifs désintéressés, il est certain que le jour suivant nous trouvâmes absolument changées les bienveillantes dispositions annoncées la veille. A l'heure qui avait été fixée pour l'audience, un mandarin vint nous avertir qu'il restait encore des détails à régler, qu'il y avait lieu de s'expliquer d'une manière plus complète et plus claire; il finit par nous dire que le sultan demandait le père Leguilcher. Après l'heureuse issue des négociations antérieures, confians, pour en avoir déjà fait l'épreuve, dans l'intelligence et la sagesse du missionnaire, nous estimions l'entrevue souhaitée par le sultan avantageuse et sans danger. Le père Leguilcher, moins rassuré, s'y rendit néanmoins en homme accoutumé à braver tous les périls. Il revint après une absence d'une heure sain et sauf, mais ayant entendu proférer les plus violentes menaces contre lui d'abord pour avoir introduit dans Tali des gens *de notre espèce*, puis contre nous qui venions reconnaître les routes, mesurer les distances et dessiner le pays dans l'intention manifeste, quoique niée effrontément, de nous en emparer. « Va dire, avait ajouté le sultan, va dire à ces Européens qu'ils peuvent prendre toutes les terres arrosées par le Lant-san-kiang (Mékong) depuis la mer jusqu'au Yunan, mais qu'ils seront forcés de s'arrêter là. Ils auraient conquis la Chine tout entière que l'inexpugnable royaume de Tali serait encore une borne infranchissable à leur ambition. J'ai déjà fait mettre à mort un grand nombre d'étrangers; que ces insolens qui ont versé hier sous mes yeux le sang de l'un de mes soldats s'attendent, s'ils demeurent plus longtemps chez moi, à un sort pareil. Je les épargne parce qu'ils me sont recommandés par un homme vénéré des musulmans, mais qu'ils retournent sans retard au lieu d'où ils sont venus, et s'ils tentent d'aller reconnaître le fleuve dans lequel se déverse le lac de Tali (le Mékong), malheur à toi et à eux! »

Ce souverain qui règne par la terreur vit lui-même dans une terreur perpétuelle. Les murs de la citadelle, construite au centre de la ville, sont les plus beaux et les plus forts qu'on puisse voir; le sultan

demeure retiré derrière ces remparts. Deux canons constamment chargés sont braqués aux portes de la salle d'audience; personne ne l'approche, hors ses fidèles, et très peu de gens connaissent sa figure. On appelle les suspects un à un dans cet antre, et ils en sortent rarement vivans. Des chrétiens mêlés à la foule, en voyant passer le père Leguilcher qui se rendait à l'audience, ont éclaté en sanglots, bien convaincus qu'il allait à la mort. Il en avait été autrement, comme on vient de le voir. Après le récit du missionnaire, il fallait non-seulement renoncer à l'espoir de revoir le Mékong, mais même à visiter la ville, et demeurer exactement enfermés dans notre logis jusqu'au lendemain. Nous chargeons nos armes, tout est à craindre de la part d'un homme aussi effrayé que le sultan. Nous sommes autorisés, après l'inexplicable changement qui s'est déjà produit une fois dans ses dispositions, à redouter chez ce tyran fantasque un revirement nouveau qui aggraverait encore notre situation. Nous étions en effet absolument à sa merci, et, bien que résolus à nous défendre, il était impossible d'entretenir aucune illusion sur le résultat de la lutte, si celle-ci venait à s'engager. Le soir, notre maison tout entière, à l'exception du réduit où nous étions entassés, fut envahie par des soldats. Nos propres sentinelles durent alors se replier jusque dans notre chambre, et, sous le coup d'une anxiété qu'on trouvera naturelle, nous passâmes la nuit dans l'attente de quelque grave événement, observant les soldats, qui de leur côté surveillaient tous nos mouvemens. Aux premières lueurs de l'aube, nos geôliers descendirent dans la cour; ils n'opposèrent aucune résistance à notre départ, mais se mirent en devoir de nous escorter, armés jusqu'aux dents. Tout alla bien jusqu'à la forteresse qui donne accès dans la plaine. Le mandarin préposé à notre garde nous donna l'ordre de nous arrêter là, et s'éloigna rapidement. Craignant qu'il ne fût allé s'entendre avec le commandant de cette petite place, où nous pouvions soupçonner que l'on voulait nous enfermer pour se défaire de nous, nous rassemblâmes nos porteurs de bagage, et, les poussant devant nos chevaux, nous franchîmes au grand galop, malgré les réclamations des soldats intimidés et la consigne de leur chef, toutes les fortifications, très mal gardées d'ailleurs, qui barraient notre chemin; une fois sortis de ce périlleux passage, nous avions devant nous l'espace, et nous ne manquâmes pas d'en profiter.

A dix heures du soir, comme nous avions pris position, pour y passer la nuit, dans une maison déserte et facile à défendre, un certain nombre de soldats demandèrent pacifiquement à être introduits. Ils venaient informer le père Leguilcher que le commandant du fort, celui-là même dont nous avions reçu trois jours auparavant un si bon accueil, l'invitait à se présenter chez lui sur-le-champ.

Ils étaient chargés en outre d'acheter au nom du sultan de Tali le revolver que nous nous étions proposé d'offrir à ce capricieux personnage. Malgré l'insistance qu'ils apportèrent dans cette double négociation, ces ambassadeurs indiscrets furent éconduits. Laisser le missionnaire compromis à cause de nous s'éloigner en pleine nuit de notre petite colonne, c'eût été manquer de prudence, et vendre une arme à un homme qui n'avait ni su la mériter ni osé la prendre, c'eût été manquer de dignité. Les soldats nous quittèrent donc en murmurant, et nous passâmes la nuit à consolider nos barricades. Celles-ci d'ailleurs demeurèrent inutiles, et cette alerte fut la dernière. Le chef du nouvel empire musulman nous a épargnés par crainte de provoquer contre lui l'intervention des Européens, et ses fanatiques sujets ont été tenus en respect par la terreur secrète que nos armes leur avaient inspirée. En rentrant dans l'ermitage du père Leguilcher, nous reconnûmes bien vite à la consternation des visages que la nouvelle de notre insuccès nous y avait devancés. De tous les points de la montagne, les chrétiens affluaient au presbytère, remplissant la chambre et l'oratoire, se pressant autour du prêtre, qu'ils n'osaient interroger, silencieux comme des gens qui pressentent une grande douleur. Le lendemain, lorsque le père Leguilcher, dont un plus long séjour au milieu d'eux aurait mis la vie en péril, s'éloigna avec nous, des sanglots éclatèrent, les hommes et les enfans voulurent accompagner leur bienfaiteur. Quant aux femmes, c'était vraiment pitié de les voir avec leurs pieds mutilés s'efforçant de suivre le pas des chevaux et gravissant en pleurant la montagne à pic. Elles s'attachaient à la robe du prêtre, qui ne se détournait pas de peur de faiblir. Nous emportions l'âme de ce petit monde chrétien, entouré d'ennemis du côté du Thibet aussi bien que du côté de la Chine, et qui allait peut-être, après notre départ et par notre imprudence, être persécuté pour sa foi. C'était là une pensée amère qui, en se joignant à l'inévitable contagion de la douleur humaine sincèrement exprimée, nous arracha à nous-mêmes les premières larmes que nous eussions versées depuis deux ans. La montagne de Likiang montra bientôt à l'horizon ses formes imposantes; elle apparaissait au loin comme un blanc fantôme qui semble garder l'entrée du Thibet. Partis des plaines basses conquises sur la mer par les alluvions du Mékong, nous pouvions contempler enfin de hauts sommets, des neiges éternelles, et entrevoir la contrée brumeuse vers laquelle nous avaient si souvent entraînés nos rêves. Nous perdions en même temps l'espoir d'y pénétrer; mais les préoccupations qui nous assiégeaient alors laissèrent en nous peu de place aux regrets. Tant que dura notre marche en territoire musulman, il fallut presser le pas, ne camper qu'en lieux

sûrs et hors des villages populeux. Ce fut donc avec un vif contentement que nous arrivâmes enfin dans cette zone neutralisée par les belligérans d'un accord commun. L'itinéraire de notre retour fut, sauf une modification légère, le même que j'ai déjà décrit en conduisant le lecteur à Tali; je n'ai donc point à m'y arrêter. Nous eûmes la satisfaction d'obtenir du mandarin de Hoéli-Tcheou la punition d'un soldat qui avait insulté le père Lu, et la publication du dernier édit impérial favorable aux chrétiens, édit qu'on avait jusqu'alors laissé ignorer aux populations.

Cependant, grâce au missionnaire qui nous servait d'interprète, les conversations des voyageurs, des marchands, des aubergistes, races en tous pays curieuses et bavardes, n'étaient plus pour nous lettres closes. Nos aventures faisaient ordinairement tous les frais de ces récits, où déjà la vérité commençait à disparaître sous la légende. Nous écoutions ces propos sans y prendre part, et c'est ainsi qu'après une longue absence les premières nouvelles du malade de Tong-tchouan vinrent par hasard nous frapper au cœur. Une opération avait été pratiquée sur M. de Lagrée, voilà le fait que nous parvînmes à démêler au milieu des détails extravagans dont un fumeur d'opium embellissait sa narration. De quelle nature avait été cette opération, quel résultat avait-elle amené? A toutes les questions qui se pressaient sur nos lèvres, nulle réponse sérieuse n'était donnée. Ce fut seulement trois jours avant notre arrivée à Tong-tchouan que nos appréhensions se changèrent en certitude. M. de Lagrée était mort, le 12 mars 1868, d'une maladie de foie dont il souffrait depuis plus de soixante jours. Celui d'entre nous qui avait eu au plus haut degré l'amitié et la confiance de notre chef, le docteur Joubert, vint à notre rencontre. Miné lui-même par la fièvre et par le chagrin, il était encore sous l'impression des pénibles devoirs qu'il venait d'accomplir, l'autopsie et l'inhumation du cadavre. — L'intelligence ne s'était éteinte chez M. de Lagrée qu'avec la vie. Jusqu'au dernier moment, le sentiment de sa responsabilité ne l'abandonna point; en présence de la mort, l'une de ses plus grandes souffrances, c'était de rester dans l'ignorance de notre sort. Ce n'est pas ici le lieu de payer longuement à M. de Lagrée le tribut d'hommages qu'il a si justement mérité. Je dirai seulement aujourd'hui que le succès de notre long voyage à été son œuvre, et que l'honneur en revient tout entier à sa mémoire. Il nous restait à gagner Shang-haï. Le récit de ce rapide voyage à travers la Chine fera l'objet de la dernière partie de ce travail.

L.-M. DE CARNÉ.

UN PUBLICISTE

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

DANIEL DEFOE, SA VIE ET SES ÉCRITS.

Daniel Defoe, his life and hitherto unknown writings, by William Lee; London 1869.

On se plaît souvent à rechercher dans une œuvre d'imagination le tableau ou tout au moins le reflet de la vie de l'auteur. Tout roman qui n'est pas écrit par une personne adonnée tout à fait à ce genre de littérature passe pour être une autobiographie, ou, si l'on ne veut rien exagérer, un recueil d'impressions personnelles. Le lecteur s'abandonne encore plus volontiers à cette tendance lorsqu'il lui tombe entre les mains un livre empreint d'une forte originalité, et lorsqu'il s'agit d'un auteur dont la réputation est encore debout sans que les détails de sa vie soient bien connus. D'aucuns prétendent reconnaître à la lecture quelle est la profession de l'écrivain; si cela est juste, les aventures si vraisemblables de *Robinson Crusoé* ne révéleront-elles pas quelque vieux marin habitué à courir les mers, qui a vu de ses yeux tout ce que les voyageurs du XVIIIe siècle connaissaient de la surface du globe? ou bien encore les réflexions pieuses et les allusions bibliques dont ce récit est parfois émaillé n'indiqueront-elles pas plutôt quelque ministre protestant qui a parcouru le monde en soutenant des thèses contre les hérétiques et en convertissant les infidèles? En tout cas, on s'étonnera d'apprendre que c'est l'œuvre d'un homme qui n'est presque pas sorti de l'Angle-

terre, qui, loin d'avoir éprouvé, comme son héros, les poignantes émotions de la solitude, a pris une part active au mouvement politique de son temps. Et cependant Defoe déclare quelque part que l'existence de Robinson présente un parallélisme presque complet avec la sienne. Dans quel sens emblématique il l'entendait, il nous serait difficile de le comprendre. S'il resta seul quelquefois, ce fut en prison et non dans une île déserte; s'il a connu la mauvaise fortune, ce fut à la suite d'entreprises commerciales malheureuses ou de polémiques trop vives; ses ennemis furent des créanciers ou des contradicteurs politiques, lesquels ne ressemblent guère à des cannibales; il a lutté contre la société et non contre la nature. C'est donc ailleurs que dans les immortelles aventures de Robinson Crusoé qu'il convient de rechercher ce que fut la vie de Defoe. Il y a lieu de regretter qu'un écrivain qui sut si bien analyser un caractère et peindre avec tant de vérité des pays qu'il n'avait jamais vus n'ait pas laissé de mémoires. Loin de là, il semblait éviter de parler de lui-même et il n'y a pas trace d'un événement personnel dans les innombrables écrits qui sont sortis de sa plume. Quand on aura pris connaissance des faits que ses biographes les plus bienveillans lui attribuent, on se demandera si ce ne fut pas la prudence plutôt que la modestie qui lui inspira cette réserve.

I.

Daniel Defoe naquit à Londres en 1661. Son père, boucher de son métier et bourgeois de la Cité, était, dit-on, un homme fort estimable, assez à l'aise pour assurer à ses enfans une bonne éducation, membre d'ailleurs de l'église dissidente, à laquelle il donna des témoignages de dévoûment en un temps où les dissentimens religieux étaient trop souvent un prétexte à persécution. Il s'appelait simplement James Foe. Le fils allongea-t-il le nom paternel au moyen d'une particule qui pouvait flatter sa vanité en paraissant le faire descendre d'une des familles de la conquête normande? Il semble plus probable que cette addition s'introduisit peu à peu et sans que l'on y prît garde, comme abréviation du prénom. Au reste, l'auteur de *Robinson Crusoé* a été certainement le premier et le dernier homme célèbre de sa famille; on ne l'entendit jamais émettre la moindre prétention généalogique. Vers quatorze ans, il entra dans une école ou académie de l'église dissidente; il y reçut sous la direction d'un savant maître, le révérend Charles Morton, une éducation distinguée, en même temps qu'il acquit les connaissances les plus étendues. Parens et amis l'engageaient à suivre la carrière ecclésiastique; mais à peine eut-il l'âge d'en ap-

précier les avantages et d'en peser les obligations qu'il y renonça de son plein gré, non sans avoir lutté sans doute contre les conseils de ceux qui l'entouraient. Peut-être le souvenir de cette première vocation irréfléchie, le contraste entre la vie calme d'un ministre anglican et les orages de sa propre carrière, lui inspirèrent-ils plus tard cette parole de regret que l'on retrouve dans un de ses opuscules : « ce fut un double désastre pour moi d'abord d'avoir été destiné à l'exercice du ministère sacré et ensuite d'en avoir été éloigné. »

Quoi qu'il en fût de ces projets d'avenir, Daniel Defoe sortit de l'école du révérend Morton avec un bagage de connaissances supérieur sans doute à celui de la plupart de ses condisciples. Il avait approfondi l'étude du grec et du latin; il traduisait convenablement l'espagnol, l'italien et le français, et avait quelques notions du hollandais. Quant à sa langue maternelle, il montra plus tard que personne ne savait mieux s'en servir. Il avait suivi avec succès un cours complet de théologie, comme il y parut dans les polémiques religieuses qu'il soutint plus tard. Nul ne connaissait mieux la constitution de l'Angleterre, et sur les diverses branches des sciences politiques et sociales il était probablement au niveau des contemporains les plus avancés. Les mathématiques et l'astronomie n'avaient pas été négligées dans son éducation, non plus que la géographie, pour laquelle il avait, suivant toute apparence, un goût particulier. Cette vaste instruction acquise dès le jeune âge prouve déjà que Defoe n'était pas un homme ordinaire; mais un trait de son caractère aidera mieux à comprendre l'usage qu'il fit en sa maturité de ces précoces études : il aimait la controverse, et il recherchait les luttes académiques avec d'autant plus d'empressement qu'outre un savoir très réel il excellait à y mettre une fine et mordante ironie qui confondait ses adversaires.

Heureux dans les entreprises commerciales, James Foe avait une disposition naturelle à faire entrer son fils dans le commerce. Le futur publiciste fut donc introduit, au sortir de l'académie, chez un gros marchand de bonneterie, afin de faire l'apprentissage indispensable avant de s'établir pour son compte. Il paraît probable que ces occupations ne l'empêchaient pas de suivre avec attention le mouvement des esprits. De graves événemens agitaient alors l'Angleterre. Dans les dernières années du règne de Charles II, la cour, le gouvernement et même l'église établie voyaient avec faveur un retour au catholicisme. Au contraire les classes moyennes attachées à la réforme, et surtout les citoyens qui appartenaient, comme Defoe, aux cultes dissidens, s'élevaient avec véhémence contre ce que l'on appelait déjà dans ce temps l'influence papale et le pouvoir

arbitraire. Les *meetings* étaient fréquens, et les orateurs populaires y attaquaient énergiquement les priviléges que le parti de la cour revendiquait comme étant de droit divin les prérogatives de la couronne. En 1685 (Daniel Defoe avait vingt-quatre ans et venait de terminer son apprentissage), la mort de Charles II fit arriver au trône son frère Jacques II, qui professait un entier dévoûment pour la cause catholique. Les façons d'agir du nouveau souverain firent de nombreux mécontens; l'agitation était au comble; le duc de Monmouth, frère naturel du roi, protestant zélé et, qui plus est, doué de qualités aimables qui le rendaient cher au peuple, leva l'étendard de la révolte. Ce fut une échauffourée sans graves conséquences; l'infortuné duc, qui avait débarqué en Angleterre le 15 juin, fut battu, fait prisonnier et exécuté dans le délai d'un mois. Libre de son temps, entraîné par les ardeurs populaires, par ses convictions religieuses et par l'exemple de nombreux amis, le jeune Defoe s'était joint aux révoltés. Il fit en volontaire cette funeste et courte campagne, et il eut le bonheur de s'en retirer sain et sauf sans avoir été signalé, grâce au rang obscur qu'il occupait, à l'attention du parti victorieux.

Ce premier succès enhardit Jacques II, qui envoya une ambassade au pape pour solliciter la réunion de l'Angleterre au saint-siége, et qui fit entrer dans l'armée bon nombre d'officiers catholiques en place d'officiers protestans. Peu après, le parlement, auquel on reprochait quelques velléités de résistance, fut congédié; puis le roi, afin d'isoler l'église établie, révoqua de sa propre autorité les lois contraires à l'existence des cultes dissidens. Quelque favorable que fût pour le moment aux intérêts de sa secte cet acte arbitraire, Defoe comprit que le danger dont ses adversaires religieux étaient menacés ce jour-là menaçait en même temps toutes les croyances non catholiques. Il eut le courage de refuser ce don compromettant. Ce fut, au dire de son biographe, M. Lee, le sujet de sa première publication. Au mois d'avril 1687, il parut à Londres un petit écrit de quatre pages que M. Lee croit avoir de bons motifs d'attribuer à l'auteur de *Robinson Crusoé*. Cet opuscule n'était ni daté ni signé et ne portait pas le nom de l'imprimeur, indice évident du péril auquel on s'exposait alors en publiant son opinion. Le courage du jeune publiciste fut assez mal récompensé; ses coreligionnaires lui surent mauvais gré d'avoir blâmé un acte royal favorable à la liberté de conscience; mais Defoe avait en tête à ce moment d'autres affaires qui le détournèrent un peu de la politique. Il venait de s'établir comme chef d'une maison de bonneterie, et il était en instance pour être admis sur les registres de la Cité de Londres, privilége auquel sa naissance lui donnait droit.

L'année 1688 vit s'accomplir, personne ne l'ignore, le dernier acte de la révolution d'Angleterre. Guillaume d'Orange, gendre de Jacques II, se rendant aux vœux des protestans anglais, débarquait le 4 novembre dans la Grande-Bretagne, et se mettait en marche vers Londres, où il fit une entrée triomphale le 18 décembre. A la première nouvelle de cet événement, que les amis des libertés politiques et religieuses accueillaient avec joie, Defoe quitte ses affaires, monte à cheval et rejoint à la hâte l'armée du prince d'Orange. A ses yeux, l'avénement du nouveau souverain était la victoire du parti national. Longtemps après, lorsqu'il se fut livré tout entier aux lettres, il ne laissait pas échapper une occasion de célébrer cette journée du 4 novembre, anniversaire de la délivrance d'un joug étranger. Jacques II, Anglais et catholique, était, suivant lui, un souverain étranger; Guillaume, Hollandais et protestant, était un souverain patriote. La révolution accomplie, il se remit aux affaires avec plus de bonne volonté que de succès. Il avait entrepris le commerce d'exportation, commerce gros d'incertitudes et de mauvaises chances. A cette occasion, il se rendit en Espagne, ce qui était alors un voyage long et périlleux. Ses spéculations ne furent pas heureuses; en 1692, il se vit insolvable et fut déclaré en état de faillite.

Au fait, Defoe n'avait pas le travail régulier ni l'esprit tranquille qui font le parfait négociant; les idées du dehors, non moins que les écarts d'une vive imagination, l'empêchaient sans doute de se livrer aux entreprises d'argent avec l'application soutenue qu'elles exigent. Il a décrit l'incompatibilité du génie littéraire avec le commerce en quelques lignes où il est permis de voir son propre portrait : « Quelle incongruité de la nature d'associer des caractères qui sont directement opposés! Un homme d'esprit devenir négociant! Nul lien ne le retiendra. C'est en vain qu'on l'enfermera dans un comptoir, il sera dehors en un instant. Il quittera le livre-journal et le grand-livre pour Horace et Virgile; il fera du drame d'un bout à l'autre, et s'il commence par la comédie, il finira par la tragédie; la faillite sera l'acte final, et la prison pour dettes servira d'épilogue. » Defoe eût mieux fait de s'avouer à lui-même que le négoce réclame, comme la poésie ou l'art militaire, certaines qualités d'esprit que ne possède pas tout le monde. Quoiqu'il n'ait guère écrit pendant ces premières années, il y a quelques indices qu'il s'abandonnait dès lors à son goût pour la polémique militante; mais surtout il réservait trop volontiers à un petit cercle d'amis, lettrés et éclairés comme lui, le temps qu'il eût dû consacrer aux affaires.

Les lois contre la banqueroute étaient alors d'une excessive sévérité. Aussi Defoe s'esquiva-t-il pour éviter les rigueurs de la pri-

son pour dettes; il ne tarda pas toutefois à entrer en arrangement avec ses créanciers, qu'il désintéressa complétement par la suite, nous assure M. Lee. Ce fâcheux événement explique pourquoi l'on n'entendit plus parler de lui de quelque temps. Des marchands qui avaient confiance en sa capacité voulaient lui donner la direction d'un comptoir à Cadix, car il avait la réputation de bien connaître l'Espagne, qu'il avait déjà visitée. Il s'y refusa par répugnance à quitter son pays. A cette époque, la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, guerre nationale, puisqu'il s'agissait de défendre le roi Guillaume et la reine Marie contre Louis XIV, qui soutenait la dynastie déchue. L'enthousiasme était grand dans toute l'Angleterre; les anciennes distinctions de whig et de tory, d'église établie et d'églises dissidentes, s'effaçaient presque. Toutefois les jacobites se remuaient avec activité, et leurs efforts trouvaient un point d'appui favorable auprès du menu peuple dans l'élévation des impôts que les besoins de la guerre avaient fait augmenter. Defoe prit volontiers la plume afin de rendre populaire un monarque qu'il avait acclamé six ans auparavant. Le gouvernement reconnut ce service en conférant bientôt au publiciste un petit emploi qui le débarrassait des soucis de l'existence quotidienne.

Il y a quelque sujet de s'étonner qu'un homme si bien doué pour la controverse facile et légère n'eût pas trouvé l'occasion jusqu'alors de mettre plus souvent son talent en évidence. Sans doute il n'y avait pas encore de journal périodique; mais on y suppléait par de petites feuilles qui se vendaient dans les rues lorsqu'un événement soulevait l'intérêt du public. Un pamphlet de ce genre, écrit en vers (dans ces temps héroïques du journalisme, on mettait volontiers de la poésie dans la politique), parut en 1700; il était intitulé *les Étrangers*, et il attaquait avec la dernière violence la nation hollandaise en général et le roi Guillaume en particulier. Sous le titre, assez difficile à traduire, de *True born Englishman*, une réponse vigoureuse fut bientôt publiée. C'était une satire en vers : l'auteur anonyme reprochait à ses concitoyens leur ingratitude envers le roi. Recherchant les origines de la nation anglaise, il prouvait qu'elle est un mélange de toutes les races. Le véritable Anglais, disait-il, c'est une ironie, une fiction, une métaphore inventée pour désigner un homme allié à tous les peuples de l'univers. Certes le professeur Huxley, qui de nos jours vient de reproduire presque la même thèse avec les preuves bien autrement concluantes de l'ethnologie moderne, n'aura point le même écho que le pamphlétaire de 1701. *The True born Englishman* eut un succès prodigieux. Peut-être, depuis l'invention de l'imprimerie, aucun écrit n'avait-il été réédité autant de fois en une seule année. L'au-

teur en fit lui-même neuf réimpressions dans les premiers mois de la publication; mais, à côté de ces éditions authentiques, qui se vendaient à raison d'un shilling l'exemplaire, des imprimeurs sans scrupule en faisaient de nombreuses contrefaçons. On en débita 80,000 exemplaires dans les rues à six pence, à deux pence et même à un penny. Depuis le roi jusqu'au plus humble artisan, tout le monde voulut le lire. Il fut bientôt connu que Defoe était l'auteur de cette satire, qui lui assura tout de suite une brillante réputation, et le mit, ce qui était plus profitable, en relations bienveillantes avec le souverain régnant.

Il semble que Defoe, encouragé par ce grand succès, se soit senti dès lors en veine de devenir un écrivain populaire, car la collection de ses opuscules s'accroît rapidement; mais il n'y avait pas que de l'agrément à recueillir dans cette profession, et notre auteur, emporté par la fougue de ses convictions, dépassait souvent la juste mesure. Un premier incident l'avertit qu'il y a parfois péril à se montrer trop ardent. La chambre des communes, menée par quelques factieux, tenait en échec le roi et la chambre des lords, que la nation appuyait avec énergie. L'Angleterre ignorait encore que les difficultés de ce genre se résolvent par le libre jeu d'institutions parlementaires; elle n'avait pas eu le temps de s'y habituer. Le parti de la cour voulait soutenir les ennemis de Louis XIV; les communes s'opposaient à la guerre. Une pétition, signée de noms considérables, vint supplier la chambre de fournir au gouvernement des subsides suffisans pour sauvegarder les intérêts du royaume et appuyer les alliés de l'Angleterre; la chambre fit mettre en prison cinq des pétitionnaires. Là-dessus, Defoe adresse aux communes un pamphlet dont la conclusion se résume en ces phrases énergiques : « On espère, messieurs, que vous réfléchirez aux devoirs que vous avez à accomplir. Que si vous continuez à les négliger, soyez certains d'éprouver le ressentiment de la nation que vous injuriez, car les Anglais ne seront pas plus à l'avenir les esclaves d'un parlement que d'un roi. Notre nom est légion, et nous sommes nombreux. » Les communes n'eussent pas supporté sans doute cette revendication hautaine des droits du suffrage populaire, si elle ne se fût produite sous le voile prudent de l'anonyme. Au reste, les événemens donnèrent un autre cours au sentiment public. Jacques II étant mort le 16 septembre 1701, le roi de France et, à son exemple, le pape, le duc de Savoie et le roi d'Espagne proclamèrent roi d'Angleterre le fils du souverain défunt. Il n'y eut pas un bon Anglais qui ne s'indignât de ce que des étrangers eussent la prétention d'imposer un maître à la nation, le ton de la presse légère se ressentit de ce mouvement, les discordes intestines s'apaisèrent. Le parlement fut dis-

sous, et les nouvelles élections renforcèrent le parti ennemi de la France. Par malheur, Guillaume III ne survécut guère à cette crise. La reine Anne fut appelée au trône au mois de mars 1702.

La mort du roi Guillaume fut assurément une grande perte pour Defoe. Honoré de la confiance de ce souverain, dont il avait sans cesse défendu la cause, admis dans son intimité, le publiciste eût été sans doute appelé à continuer dans de hautes fonctions publiques l'influence qu'il avait acquise par ses premiers écrits. Le changement de règne fut suivi d'une révolution dans la politique. Il suffisait que l'on eût été cher au feu roi pour être suspect aux nouveaux conseillers de la couronne. Le revirement ne fut pas moins appréciable dans le monde religieux. En ces dernières années, la modération avait prévalu; la haute église ne reprit le dessus que pour manifester l'intolérance la plus étroite envers tous les hérétiques, y compris le corps nombreux des dissidens. Un certain docteur Sacheverell, prêchant devant l'université d'Oxford, arborait « le drapeau du sang et la bannière de la défiance » contre tous ceux qui étaient en désaccord avec l'église d'Angleterre. Ces provocations atteignaient les convictions religieuses de Defoe, de même que les tendances du nouveau gouvernement blessaient ses opinions politiques. Habile à saisir ses adversaires par leur côté faible, il leur répondit dans un pamphlet ironique où il s'appropriait leurs argumens en les exagérant pour en faire mieux comprendre la folie. Le titre même de cet opuscule était trompeur : *le Moyen le plus simple d'en finir avec les dissidens ou Projet pour l'établissement de l'église*. Quelques-uns y furent pris en effet, et les dissidens s'en effrayèrent à la première lecture; mais on ne tarda pas à découvrir la fine moquerie qui avait dicté ces pages. Après avoir applaudi, les partisans de l'église établie crièrent au scandale et demandèrent vengeance à l'autorité civile. On sut bientôt quel était l'auteur; le malheureux s'était caché, on le mit à prix. La chambre des communes condamna le livre à être brûlé par la main du bourreau, puis l'imprimeur et le libraire furent emprisonnés. Defoe vint alors se livrer aux vengeances de ses ennemis. Devant les juges, il eût pu plaider son innocence et invoquer, comme justification, les écrits provocateurs de la partie adverse. Mal conseillé, il se contenta de réclamer la clémence royale. Déclaré coupable d'avoir composé et publié un libelle séditieux, il fut condamné à deux cents marcs d'amende, à être exposé trois fois au pilori, et emprisonné aussi longtemps qu'il plairait à la reine.

La sentence était sévère, surtout si l'on songe qu'elle frappait un ancien confident de Guillaume III. Passer en moins d'un an du cabinet du roi à la prison de Newgate, c'était une chute pénible

qui atteignait Defoe non-seulement dans son honneur et son bien-être, mais encore dans sa fortune. Il s'était remis au commerce depuis trois ou quatre ans; il dirigeait une briqueterie importante à Tilbury, dans le comté d'Essex. Sa femme et six enfans qu'il en avait eus vivaient de cette entreprise, plus fructueuse que le métier d'écrivain. Il prétendit, avec une certaine exagération peut-être, avoir perdu 3,500 livres sterling dans cette catastrophe, ce qui était à coup sûr une grosse somme pour l'époque. Au reste, Newgate était en ce temps la moins agréable des résidences, même pour un condamné politique. Les prisonniers n'étaient classés ni par sexe, ni par nature de délits. Les moins coupables vivaient dans une déplorable promiscuité avec les voleurs et les assassins. Le lieu était malsain, la fièvre y régnait en toute saison. Comme le vol était souvent puni de mort, les malheureuses créatures qui étaient poursuivies pour ce méfait prétendaient toujours être enceintes, afin d'obtenir un sursis, et elles ne négligeaient rien pour que ce sursis fût justifié. Le supplice du pilori était dans les circonstances habituelles la plus infamante des punitions, puisque le condamné était exposé aux grossières injures de la populace. Defoe put reconnaître en ce jour que les amis ne lui manquaient pas. C'était en été; on lui jeta des fleurs, on but à sa santé; les gens du peuple qui étaient le plus rapprochés de l'échafaud le préservèrent des insultes et l'accompagnèrent de leurs applaudissemens lorsque l'exposition eut pris fin. A la honte de ses adversaires, le pilori se transformait pour lui en un triomphe.

Il semble probable que Defoe obtint bientôt quelque adoucissement au régime ordinaire de la prison, car il ne fit jamais preuve de plus d'activité littéraire. D'autre part, on doit convenir que la législation sur la presse était dans un temps d'innocence. Durant les vingt jours qui s'écoulèrent entre le jugement et la mise à exécution, Defoe avait eu le loisir de composer plusieurs pamphlets dont l'un, intitulé *Hymne au pilori*, se vendait à grands cris dans les rues tandis que l'auteur subissait le supplice de l'exposition publique. L'attitude de la foule était telle que le ministère n'osa poursuivre ce nouveau délit; bien plus, avant même de passer devant ses juges, pendant les premiers jours de sa claustration à Newgate, Defoe avait édité un recueil complet de ses œuvres, sans omettre le libelle à l'occasion duquel il était alors emprisonné.

En vérité, le règne de la reine Anne, vu à la lueur de ces petits événemens de la vie politique, présente un contraste bizarre d'intolérance et de licence qui déroute nos idées modernes d'équité. Peu de mois après que Daniel Defoe avait été, comme il vient d'être raconté, victime et héros d'un procès de presse, voici qu'un cer-

tain John Argill, avocat, homme de piété et de grand savoir, mais plus adonné à la lecture de la Bible qu'à celle des codes, s'avisa de publier une brochure pour démontrer que l'homme peut être quelquefois transféré de la terre au paradis sans mourir. C'était une bien innocente illusion, qui n'offensait personne; mais le parlement d'Irlande, dont John Argill était devenu membre cette même année, en jugea autrement. Le théologien malencontreux fut expulsé de son siége et déclaré incapable d'être élu de nouveau, sur quoi Defoe trouva matière à écrire. Après avoir réfuté les principes de John Argill avec le respect que mérite un travail dont les livres sacrés ont fourni le sujet, il rappelle humblement aux bons Irlandais qu'il faut être miséricordieux pour les pauvres auteurs, et que celui qui s'adresse à eux a besoin de pitié plus que qui que ce soit.

Ce fut aussi pendant son séjour à Newgate que Defoe conçut et mit à exécution un projet qui mérite, bien plus que *Robinson Crusoé*, de faire passer son nom à la postérité. Si vive que fût devenue la polémique littéraire pendant les années de trouble qui précédèrent et suivirent la révolution de 1688, elle n'avait toujours qu'une existence précaire, qu'une allure imprévue, faute d'un organe périodique. En d'autres termes, les journaux étaient encore inconnus. Le premier des journalistes allait faire ses débuts du fond d'une prison, ce qui ne veut pas dire assurément que l'on aurait raison de rappeler trop souvent ses successeurs au souvenir de leur origine. Le 19 février 1704, Defoe fit paraître le premier numéro de la *Revue*, feuille périodique qui s'annonçait comme devant donner une fois la semaine les nouvelles de l'Angleterre et de l'étranger, les événemens politiques, les renseignemens commerciaux. Defoe comprenait bien du reste que de tels sujets n'intéresseraient qu'un petit nombre de lecteurs, et que pour réussir il fallait amuser. Il réservait donc une place aux faits divers, qu'il appelait brutalement *Scandal Club*. Exalter les actes de vertu, blâmer le vice et la folie, discuter les questions douteuses en théologie, en morale, en science, en poésie, c'était le vaste programme que devait remplir le *Scandal Club*. Le succès fut si grand que la *Revue* devint bi-hebdomadaire à partir du huitième numéro; puis elle eut trois numéros, cinq numéros par semaine, et cela dura pendant neuf ans malgré les entraves que la vie agitée du rédacteur semblait devoir apporter souvent à la publication.

Defoe était à cette époque dans toute la vigueur de son talent; mûri par l'expérience, maître de son style, habitué à la lutte, il savait être touchant parfois, satirique lorsqu'il y avait avantage à l'être, spirituel toujours. Il avait d'ailleurs une puissance de travail extraordinaire. La *Revue*, commencée à Newgate, où les loisirs

ne lui manquaient pas, fut continuée jusqu'à la fin par lui seul. Qu'il fût à Londres ou en Écosse, où il fit de longs séjours, chaque numéro n'en paraissait pas moins avec la régularité voulue. Les controverses que Defoe soutint contre ses adversaires en maintes occasions, de gros ouvrages qu'il écrivit dans le même temps, ne le détournèrent pas du labeur continu qu'il s'était imposé. Ce travail gigantesque n'a cependant contribué en rien à sa réputation. Qu'irait-on rechercher aujourd'hui dans un vieux journal d'il y a cent cinquante ans? Tout au plus exhumerait-on de cette volumineuse collection des récits piquans sur les personnages ou de fines appréciations sur les événemens contemporains; encore est-il probable que le nom de l'auteur ferait plus pour le succès de ces extraits que le mérite intrinsèque qu'ils présentent (1).

Il n'y avait pas longtemps que durait l'emprisonnement du pauvre journaliste lorsqu'un changement de ministère vint donner un autre cours à la politique de l'Angleterre. Faible et bonne, la reine Anne a vécu, depuis le commencement jusqu'à la fin de son règne, au milieu de révolutions du palais. Cette fois c'étaient les whigs, conduits par le duc de Marlborough et lord Godolphin, qui l'emportaient. Ils étaient en principe favorables à la liberté de conscience, et se gardaient par conséquent de persécuter les dissidens. Au nombre des nouveaux ministres se trouvait Harley, naguère président de la chambre des communes et l'un des protecteurs de Defoe. Il ne pouvait choisir de meilleur exemple que le procès de son ami pour montrer à la reine quelle avait été, depuis quelques années, l'intolérance de la haute église. Aussi le pamphlétaire eut sa grâce; il sortit de prison ruiné, harcelé par ses créanciers, haï de ses adversaires politiques, mais par compensation fort de l'amitié des puissans du jour.

II.

Il entrait dans la vie officielle; malheureusement c'était par une mauvaise porte. Il l'a dit lui-même avec une demi-franchise qui se prête à des interprétations fâcheuses. Il écrivait en effet dix ans plus tard : « Après m'avoir délivré de la détresse où j'étais, sa majesté, qui ne trouvait pas que ce fût assez d'un seul acte de générosité, eut la bonté de me prendre à son service. Je fus chargé, par l'in-

(1) Selon M. Lee, qui a recueilli avec un soin extrême les moindres opuscules de Defoe, il n'existe plus en Angleterre qu'un seul exemplaire complet de la *Revue*. A dire vrai, le XVIIe siècle avait déjà vu en France, en Italie, en Allemagne, et en Angleterre même, des feuilles périodiques, gazettes, nouvelles à la main; mais c'étaient de simples chroniques qui n'avaient pas la prétention d'arborer un drapeau politique.

termédiaire de mon premier bienfaiteur, de plusieurs missions honorables, quoique secrètes. » Ces derniers mots laissent une fâcheuse impression. Qu'étaient ces missions honorables, quoique secrètes? C'est ce que nous allons voir.

Les communes se montraient hostiles à la politique libérale et éclairée qui prévalait dans la chambre des lords. Après que la reine les eut engagées plusieurs fois en vain à plus de prudence et de modération, le ministère eut recours à une mesure radicale : le parlement fut dissous dans les premiers mois de l'année 1705. Au moment où les élections allaient avoir lieu, Defoe, que des difficultés d'argent contraignaient à s'éloigner de Londres, fut chargé par son ami Harley de visiter les comtés du sud-ouest, et d'y soutenir la candidature des hommes dont le ministère espérait avoir le concours dans la nouvelle chambre des communes. Entre les deux partis qui se disputaient le pouvoir, la querelle était religieuse autant que politique. Les succès que Marlborough remportait sur le continent donnaient au gouvernement un vernis de popularité. Les tories disaient et écrivaient que l'église était en danger, et que l'on ne pouvait la sauver qu'en réduisant à l'impuissance les whigs et les dissidens. Defoe, qui avait déjà mis sa plume au service du ministère, partit au milieu de cette effervescence générale. Voyager à cheval, — c'était à peu près le seul moyen de locomotion en ce temps, — assister aux *meetings*, faire des discours, visiter les personnes influentes de chaque bourg, tout cela ne l'empêchait pas de trouver assez de loisir pour expédier à Londres cinq fois la semaine le manuscrit de sa *Revue*, où les grosses questions du jour étaient débattues.

La façon dont libraires et imprimeurs en usaient alors avec lui montre assez quelle faveur obtenaient ses écrits. Un jour on le réimprimait sans lui en avoir demandé la permission, d'autres fois on mettait sous son nom, pour en faciliter la vente, quelque brochure scandaleuse que l'on criait à haute voix dans les rues, ou bien on prenait dans ses œuvres des phrases choisies de manière à exciter la crainte des gens paisibles, et l'on publiait cela sans scrupule. Il lui arriva pis encore à l'occasion d'un ouvrage sur lequel il avait fondé de grandes espérances. Durant son emprisonnement, il avait tracé le plan et commencé la rédaction d'une longue satire en vers sur le gouvernement. C'était une critique amère du parti tory, intitulée *Jure divino*. Par prudence, il s'était abstenu de publier cette satire tant que ses adversaires étaient au pouvoir, des amis lui ayant fait comprendre qu'un parlement tory supprimerait le livre et l'auteur; mais enfin en 1706, les circonstances étant changées, l'ouvrage fut édité avec luxe, accompagné d'un beau portrait de l'auteur, au prix

de 10 shillings. Le même jour, un libraire rival mettait en vente une contrefaçon à moitié prix; un ouvrier typographe avait dérobé les feuilles en épreuves à mesure qu'on les imprimait. Au surplus, l'auteur de cet acte de piraterie fut puni par où il avait péché, car il eut des imitateurs qui reproduisirent le *Jure divino* à un moindre prix encore.

Le projet d'union entre l'Angleterre et l'Écosse fournit à Defoe une nouvelle occasion de servir le gouvernement. Guillaume III avait rêvé, sa vie durant, d'accomplir ce projet; les troubles de l'époque l'avaient empêché d'y donner suite. Il eût été inutile d'y revenir au commencement du règne de la reine Anne, tant que les tories retenaient le pouvoir; par trop d'attachement à l'église épiscopale d'Angleterre, ce parti s'était rendu suspect à l'église presbytérienne d'Écosse. Le moment parut propice après l'élection d'une chambre des communes à tendances libérales et l'accession au pouvoir d'un ministère whig. Des commissaires furent nommés de part et d'autre pour s'entendre sur les conditions auxquelles l'union serait possible. Godolphin et Harley étaient au nombre de ces commissaires; ils appréciaient beaucoup l'un et l'autre les principes politiques et religieux de Defoe, qu'ils honoraient de leur amitié, ses façons courtoises, sa puissance de travail, ses connaissances en matières politiques et commerciales. Toutes ces qualités étaient de nature à produire une impression favorable sur le peuple écossais. Ils l'envoyèrent donc à Édimbourg avec mission d'y appuyer le projet de fusion. Le trajet entre Londres et Édimbourg était alors long et pénible; il n'y avait ni voitures publiques ni relais de poste; les voyageurs, obligés de louer des chevaux de ville en ville, restaient plusieurs semaines en route. Encore Defoe était-il plus embarrassé qu'un autre par la nécessité d'envoyer chaque jour à son éditeur de Londres la matière du journal périodique à la rédaction duquel il s'était consacré. A peine arrivé en Écosse, il se hâtait aussi d'y publier de petits opuscules sur l'utilité d'une alliance intime entre les deux royaumes. Eut-il une influence réelle sur les négociations préliminaires de ce traité? Faut-il croire, comme l'affirme son biographe, que ses écrits contribuèrent pour une bonne part à éteindre les préjugés nationaux qui y faisaient obstacle? C'est exagérer sans doute l'influence naissante de la presse, qui ne pouvait avoir encore acquis une action décisive sur les esprits. Quoi qu'il en soit de son intervention en cette affaire, où il ne joua peut-être que le rôle de la mouche du coche, le traité d'union, ratifié par les deux parlemens nationaux, fut revêtu de la sanction royale au mois de mars 1707. Defoe reçut sa part de félicitations, et en fut d'autant mieux placé dans l'estime des hommes qui étaient au pouvoir. Néanmoins il ne

quitta pas tout de suite l'Écosse; il y trouvait un abri contre les persécutions de cinq ou six créanciers trop exigeans qu'il aurait bien voulu faire passer pour des ennemis politiques.

Franchissons un espace de quelques années; aussi bien l'histoire intérieure de l'Angleterre ne présente jusqu'au décès de la reine Anne que le tableau de luttes incessantes entre les protestans et les jacobites, entre les partisans de l'église établie et ceux des églises dissidentes. Defoe, jadis l'un des champions du parti whig, était devenu suspect à ses anciens amis par une liaison trop intime avec Harley, qui, sous le nom de comte d'Oxford, était maintenant l'un des chefs du torysme. La mort de la reine, survenue le 1er août 1714, appelait au trône le prince de Hanovre, George Ier. Le choix de la nouvelle dynastie avait été l'œuvre des whigs; le couronnement du nouveau roi fut leur triomphe, et ils en abusèrent. Les anciens ministres, traités en criminels d'état, furent enfermés à la Tour de Londres, on parlait même de les envoyer à l'échafaud; puis, du haut en bas de l'échelle administrative, depuis les plus grands dignitaires jusqu'aux simples ouvriers typographes de la *Gazette officielle*, le personnel du gouvernement fut renouvelé. Defoe fut enveloppé dans cette disgrâce, quoiqu'il eût plaidé avec plus de chaleur que qui que ce fût la cause de la dynastie de Hanovre. Il était le protégé du comte d'Oxford, il avait joui de la confiance de la reine; la mort de l'une et la disgrâce de l'autre furent le signal de sa propre ruine. Bientôt après, il était poursuivi pour un article de journal assez insignifiant, lorsque survint entre lui et ses persécuteurs une transaction dont l'histoire, paraît-il, était restée presque inconnue jusqu'à nos jours.

Les biographes de Daniel Defoe ont cru longtemps que le rôle politique de ce brillant pamphlétaire avait pris fin peu après l'avénement de George Ier. Il semble avoir disparu de l'arène vers 1715, pour se livrer pendant les dernières années de sa vie à de pacifiques travaux littéraires, qui lui ont fait une réputation plus durable que les œuvres éphémères de la polémique militante. Il avait alors cinquante-six ans, sa plume lui assurait une honnête aisance; l'accession au trône d'un souverain allemand rompait les liens qu'il avait eus avec la cour. Il venait de publier en brochure un *Appel à l'honneur et à la justice* où l'on voulait voir en quelque sorte son testament politique. Personne ne s'étonnait que, fatigué de la lutte, il se fût mis à l'écart; mais en 1864 on découvrit dans les archives du royaume quelques lettres écrites de sa main d'où jaillit la preuve qu'après cette retraite supposée il était resté le collaborateur assidu de plusieurs journaux politiques. Guidé par ces documens, M. Lee a compulsé les publications de l'époque, et il en

a tiré des révélations nombreuses qui n'ajouteront rien certainement à la gloire de Defoe, mais qui mettent en lumière le caractère instable de cet homme que l'âge et l'adversité ne pouvaient abattre.

Vers la fin de l'année 1715, l'Angleterre était encore agitée par les factions. Le gouvernement venait de comprimer des émeutes dans les rues de Londres. Les journaux tories et jacobites attaquaient le ministère avec violence et ne respectaient pas même la personne du roi. Les poursuites judiciaires ne semblaient point être efficaces; il était peu probable que le parlement consentît à restreindre la liberté de la presse. Or, on le sait, Defoe était alors menacé d'une condamnation pour avoir publié un pamphlet hostile au gouvernement. Par un appel pathétique aux sentimens de conciliation qui avaient été la règle de sa vie en maintes occasions, il réussit, croit-on, à émouvoir les juges dont dépendait son sort, et sut convaincre lord Townshend, secrétaire d'état, que personne n'était plus attaché que lui au roi régnant et au parti politique en faveur. De fait, malgré son amitié pour les ministres de la veille, il est juste de reconnaître qu'il avait toujours été le fervent défenseur des whigs, sauf des dissentimens accidentels que les événemens du jour expliquaient. Réconcilié avec le pouvoir, il se sentit en goût de le défendre. Lord Townshend, heureux de rallier un écrivain de si rares qualités, lui offrit d'entrer au service du gouvernement. Seulement son concours, pour obtenir plus de crédit, devait être occulte. On convint d'un arrangement amiable à l'insu du public. Defoe resterait en apparence l'ennemi des whigs et conserverait l'attitude d'un mécontent.

Quelle allait être son rôle dans cette situation ambiguë? Ici, rappelons-nous que l'histoire dont il s'agit se passait il y a cent cinquante ans, que le niveau moral de la nation avait été déprimé par de trop longues dissensions, et qu'on était encore bien rapproché de l'époque où Louis XIV se vantait de ne trouver que des consciences vénales en Angleterre. Si les vices du temps n'excusent pas la conduite que tint Defoe, du moins elles en atténuent l'indignité. Le ministère aimait mieux prévenir les articles de journaux qui lui étaient désagréables que d'avoir à les punir, d'autant plus que l'auteur anonyme échappait à la condamnation, dont un malheureux imprimeur était seul à souffrir. Il fut entendu que Defoe prendrait ouvertement le parti des tories en vue d'amortir la violence de leur polémique et de la rendre par cela même innocente. L'une de ses lettres autographes récemment découvertes dévoile ce complot avec une naïveté ingénue. Voici ce qu'il écrit en effet dès 1718 à l'un des membres du gouvernement : « J'ai pris un engagement avec ce journal, de telle sorte que, quoique je n'en aie la propriété qu'en par-

tie, cependant la direction et la rédaction sont si bien de moi, que les morsures de cette feuille malfaisante sont devenues tout à fait inoffensives; cependant le style est resté tory afin que ce parti en fût amusé et qu'il n'eût pas l'idée de se créer un autre organe, ce qui aurait mis le projet à néant. » Il se trouve bien à plaindre d'avoir à faire un si vilain métier. « Je vis au milieu de papistes, de jacobites et de tories enragés, gens que mon âme abhorre; je suis obligé d'entendre des expressions haineuses et des mots outrageans pour sa majesté, pour le gouvernement et pour leurs plus fidèles serviteurs, et il faut sourire à tout cela, comme si j'approuvais. Je suis forcé de prendre chez moi tous les méchans écrits qui surviennent, comme si j'avais l'intention d'en extraire des matériaux. Souvent il m'arrive de laisser passer des choses un peu choquantes afin de ne pas me rendre suspect. »

Ce fidèle serviteur, qui avait à cœur de prouver son dévoûment par des actions plutôt que par des paroles, s'était réservé, par un reste de scrupule, la latitude de ne pas écrire un mot qui fût en opposition avec sa conscience ou avec les principes qu'il avait professés toute sa vie. M. Lee estime que cet engagement équivoque dura dix années environ, jusqu'en 1726, époque à laquelle la maison de Hanovre se vit assez consolidée pour ne plus craindre les prétentions rivales de l'ancienne dynastie. — Avec la complaisance d'un biographe, M. Lee loue son héros d'avoir ainsi contribué à établir dans la Grande-Bretagne un régime durable; il dit qu'à l'exclusion des autres écrivains politiques éminens, Swift, Arbuthnot, Prior, qui avaient appuyé comme lui le dernier ministère de la reine Anne, Defoe continua de défendre sous George Ier les vrais intérêts de sa patrie. Il appartient à chacun de juger avec sa conscience si ces éloges sont mérités, s'il est permis d'être utile à son pays par ces voies détournées.

La première punition de cette conduite singulière fut que Defoe n'osa plus, à partir de ce jour, signer de son nom ce qu'il écrivait. Jusqu'en 1700, les opuscules qu'il publiait étaient restés anonymes; tout au plus s'était-il permis d'apposer ses initiales au bas d'une préface ou d'une dédicace. Il était inconnu; son nom était sans valeur. L'apparition du pamphlet *the True born Englishman* fit époque dans sa vie. Citée dans la chaire et à la tribune, vendue par milliers d'exemplaires dans les rues, cette satire valut à l'ingénieux écrivain la faveur publique. Ses pamphlets subséquens et même les collections de ses œuvres se produisirent comme venant de l'auteur du *True born Englishman*. Il associa longtemps à son nom ce titre dont il était fier. Un peu plus tard, la popularité qu'obtint la *Revue* lui suggéra un autre nom de guerre : il publia diverses bro-

chures qui étaient signées par l'*auteur de la Revue*. Sous l'une ou l'autre de ces expressions, le lecteur savait à merveille qu'il fallait entendre Daniel Defoe; mais, à partir de 1715, ses écrits politiques devinrent réellement anonymes, et si les contemporains percèrent quelquefois le secret, comme on va le voir, on s'explique que les biographes, en racontant sa vie longtemps après, aient pu s'y tromper et fixer à cette même année la fin d'une carrière dont ils ne soupçonnaient pas la duplicité.

Il y avait alors d'assez nombreux journaux périodiques. L'un d'eux, qui s'intitulait *News Letter*, avait soutenu longtemps les intérêts du torysme et de l'église établie. C'était une feuille d'autant plus désagréable au gouvernement du jour qu'il était assez embarrassant de la traduire devant les tribunaux, car les copies en étaient manuscrites. L'éditeur, qui ne réussissait pas en ses affaires, vint proposer à Defoe de lui vendre une part de propriété et de lui abandonner la direction entière. Le publiciste accepta bien vite, après avoir pris auparavant l'avis de lord Townshend. Le journal conserva néanmoins la couleur politique qu'il avait eue précédemment, mais en devenant assez modéré pour ne plus être importun. Quelques mois après, Defoe s'introduisait de la même façon dans un autre journal du même parti. Le *Journal de Mist*, feuille hebdomadaire dont le premier numéro parut le 15 décembre 1716, était l'organe du prétendant; les propriétaires et les adhérens de cette feuille étaient tous papistes et jacobites; les nobles exilés à la suite de Jacques II le soutenaient de leur argent et lui envoyaient leurs correspondances. Defoe n'y fut admis d'abord qu'en qualité de traducteur des nouvelles étrangères; mais l'éditeur Mist lui laissa prendre une large part dans la rédaction habituelle, d'autant plus volontiers que la collaboration de Defoe contribuait d'une façon évidente au succès de l'entreprise. Ce journal paraissait le samedi en six pages de petit format. En tête figuraient les nouvelles de l'étranger, puis les lettres des correspondans, puis les nouvelles de l'intérieur et enfin les annonces. Defoe imagina d'ouvrir chaque numéro par une lettre dont il était presque toujours l'auteur anonyme, et relative à l'affaire la plus importante du jour. On appela « lettre d'introduction » cet article, qui donnait au journal une couleur tranchée, en quelque sorte une individualité. Les autres feuilles hebdomadaires adoptèrent bientôt cette coutume, qui fut une véritable révolution dans le journalisme.

Cependant Defoe sentait le poids de cette situation fausse. Sans cesse en rapport avec des hommes dont il se vantait ailleurs de ne pas partager les opinions, il avait aussi à lutter contre les intérêts pécuniaires de l'imprimeur et de l'éditeur, qui auraient voulu ac-

cuser plus énergiquement la couleur politique du journal. De plus le malheureux écrivain, fourvoyé au milieu de ses ennemis, s'apercevait avec regret qu'il n'avait au fond qu'une influence négative. Il lui était interdit de soutenir les principes qu'il souhaitait de faire triompher. Il avait exigé de l'éditeur Mist que sa collaboration fût tenue secrète; mais le secret ne fut pas si bien gardé que quelques personnes n'arrivassent à l'éventer, et Defoe se vit alors en butte à de violentes attaques de la part des journaux whigs. Désireux de reprendre quelque part sa liberté de penser, il lança un nouveau journal, le *Whitehall evening Post*, et abandonna peu après le *Journal de Mist*, où ses avis n'étaient plus écoutés; mais il y revint bientôt pour le quitter encore après de nouvelles difficultés.

III.

C'était en 1719; Defoe avait cinquante-huit ans. Indépendamment de ce prodigieux labeur quotidien qu'il avait accompli depuis l'origine de la presse périodique en Angleterre, il avait publié nombre de brochures sur des sujets d'un grand intérêt actuel, et aussi plusieurs ouvrages de longue haleine, aujourd'hui oubliés, entre autres une histoire de la réunion de l'Écosse à l'Angleterre et un récit des guerres de Charles XII, roi de Suède. Nul écrivain de ce temps n'avait produit autant que lui; cependant les douze dernières années de sa vie devaient être encore plus fertiles. En cinq ans, de 1719 à 1724, il va mettre au jour une quinzaine de gros volumes, vingt brochures ou pamphlets politiques, sans compter une publication commerciale mensuelle d'une centaine de pages chaque fois, un journal hebdomadaire, un autre paraissant trois fois la semaine, — et une partie du temps — un autre encore paraissant tous les jours. Ces œuvres innombrables sortent-elles bien de sa plume, même lorsqu'elles sont signées de son nom? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on y reconnaît l'empreinte de son esprit et aussi des formes ordinaires de style qui le distinguent assez de ses contemporains.

Robinson Crusoé, l'œuvre la plus connue de ce fécond écrivain, parut pour la première fois le 25 avril 1719. On sait quelle fut l'origine de ce charmant récit : Alexandre Selkirk, matelot écossais, qui faisait partie de l'expédition de Dampier dans les mers du sud, avait déserté dans l'île de Juan-Fernandez et y était resté seul quatre ans. Le capitaine Rogers, qui l'avait rapatrié, inséra dans l'histoire de son propre voyage une brève relation des aventures de Selkirk, qui, de retour à Londres, eut l'honneur de fixer un instant l'attention publique. Cet épisode était à peu près oublié, lorsque Defoe convertit un thème si simple en une longue et inimitable nar-

ration que nous relisons encore avec plaisir. Il ne se donnait au reste que comme l'éditeur d'une histoire réelle et véridique. Le livre eut un énorme succès; la première édition fut enlevée en dix-sept jours; la seconde, la troisième et la quatrième suivirent dans un intervalle de trois mois.

Le bienveillant accueil que *Robinson* avait reçu du public détermina-t-il l'auteur à poursuivre le récit des aventures de son héros imaginaire? Il faudrait admettre alors que Defoe composait avec une facilité merveilleuse, car la seconde partie vit le jour en août de la même année. Le succès de ce second volume égala le succès du premier. S'il y avait moins d'imagination, on se plaisait par compensation à y reconnaître plus de variété, avec un étalage d'érudition géographique qu'il était permis à peu de personnes de montrer. Puis, comme Defoe ne négligeait pas à l'occasion d'exploiter une mine jusqu'à ce qu'elle fût épuisée, on vit paraître bientôt une troisième partie sous un titre quelque peu mystique : *Réflexions sérieuses sur la vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusoé, avec des visions du monde angélique, écrites par lui-même.* C'était, au dire de l'éditeur, la morale des paraboles contenues dans les deux premiers volumes. Le livre était religieux, doctrinal, métaphysique, et surtout moral autant qu'on pouvait le désirer; mais la veine était tarie, le public n'en voulut plus. Les traducteurs qui ont reproduit *Robinson Crusoé* dans les langues étrangères se sont abstenus d'y ajouter ce trop long épilogue dont peu de personnes soupçonnent maintenant l'existence.

Cet ouvrage, qui devint tout de suite populaire en Angleterre, et que les générations se transmettent sans en éprouver de satiété, est-il bien l'œuvre de Defoe? On l'a contesté. Sur la foi d'une correspondance inédite du XVIIIe siècle, qui fut publiée pour la première fois il y a vingt-cinq ans, on a prétendu que *Robinson Crusoé* est l'œuvre de Harley, comte d'Oxford, cet ami de Defoe qui n'était tombé du ministère à la mort de la reine Anne que pour devenir prisonnier d'état à la Tour de Londres. Lord Oxford fut enfermé deux ans, de juillet 1715 à juillet 1717. Qu'il ait eu le temps d'écrire pendant ce long loisir, on l'admettrait encore, s'il n'était constaté qu'il fut gravement malade durant son séjour en prison, et si l'on ne se sentait pas plus disposé à croire qu'un homme de ce rang, menacé d'une condamnation capitale, avait autre chose à faire que de rédiger les aventures fabuleuses d'un marin. Nous ne mentionnons cette supposition dont l'exactitude est sans contredit des plus contestables que parce qu'elle semble indiquer que Defoe, de son vivant même, passait pour avoir des collaborateurs, ce qui permettrait d'expliquer plus facilement l'abondance et la variété de ses productions.

Quoi qu'on pense en particulier de l'assistance que Defoe a pu recevoir de quelques amis lorsqu'il se fit l'éditeur des aventures de *Robinson Crusoé*, il n'y en a pas moins matière à s'étonner de ce qu'un écrivain entraîné dans le tourbillon de la vie politique ait possédé des connaissances géographiques d'une telle précision, et ait été si familier avec le langage et les habitudes des gens de mer. Il n'avait guère fait de voyages maritimes; ce serait donc dans les livres ou par la conversation des marins qu'il se serait formé. Cependant il a l'air d'être dans son élément quand il parle des manœuvres d'un navire ou qu'il décrit les terres lointaines; il prétendait connaître les deux hémisphères sur le bout du doigt. Où avait-il puisé ce savoir, encore plus rare peut-être en son temps que du nôtre? La littérature des voyages plaisait alors au public, il sut profiter de cette mode. Les guerres de la succession d'Espagne avaient produit une foule d'aventureux marins : boucaniers, corsaires ou pirates, on ne faisait pas entre eux grande différence. C'était à qui, parmi ces écumeurs de mer, se ferait la plus belle réputation par de hardis coups de main et par de riches prises. Vers la fin de 1719, Defoe publie encore une prétendue autobiographie d'un roi des pirates, le récit des entreprises fameuses du capitaine Avery, faux roi de Madagascar. Un peu plus tard, ce sont les aventures et pirateries du célèbre capitaine Singleton, qui colonise Madagascar, passe de là au Paraguay, revient à la côte d'Afrique, traverse ce continent d'une mer à l'autre, y rencontre un Anglais, citoyen de Londres, au milieu des tribus sauvages, et qui, victorieux des nègres et des bêtes féroces, rentre dans sa patrie comblé de richesses. En définitive, le retour au port avec d'immenses butins est l'inévitable conclusion de ces récits entremêlés de réflexions pieuses aussi abondantes que les méfaits des héros imaginaires; mais cette conclusion était faite pour plaire au gros public de l'époque. Il y a lieu de remarquer toutefois l'exactitude extrême que comportent ces ouvrages jusque dans les plus minutieux détails. Ce capitaine Singleton, dans son voyage à travers l'Afrique, entre Mozambique et la côte occidentale, rencontre des déserts stériles, des montagnes primitives et jusqu'à des lacs qu'il annonce être les sources du Nil, tout cela dans les parages mêmes où les expéditions récentes de Speke et de Livingstone en ont révélé l'existence. Il est donc bien certain que Defoe s'était enquis avec le plus grand soin des renseignemens obtenus dès lors sur ces contrées presque inconnues, que des voyageurs portugais parcoururent, dit-on, longtemps avant nos illustres contemporains.

Le goût que le peuple montrait au XVIIIe siècle pour les entreprises des flibustiers n'était après tout que la manifestation du besoin d'expansion que les Anglais de nos jours dépensent avec plus

d'à-propos au profit de leurs colonies lointaines. Les carrières d'aventures avaient alors tant d'attrait que les voleurs de grand chemin eux-mêmes étaient décorés d'un certain vernis de gloire par l'opinion publique. Le nombre en était considérable, comme on le vit toujours à la suite de longues guerres et d'interminables révolutions politiques. Il est difficile d'imaginer à quel degré le peuple était dépravé pendant les règnes de la reine Anne et du roi George Ier. Pirates en pleine mer, contrebandiers sur la côte, brigands à l'intérieur des terres, luttaient à l'envi contre les lois du royaume, et ce n'était pas seulement parmi les gens sans aveu que se recrutait l'armée du désordre; on y comptait des propriétaires, des gradués des universités, des hommes voués en apparence à des professions libérales. Toutes les classes de la société fournissaient au vice leur contingent, tandis que la police était faible et que les lois sanguinaires de l'époque ne faisaient plus peur à personne. Aux environs de Londres, on arrêtait les voitures en plein jour; les malles-poste étaient fréquemment pillées. Les récits de meurtres et de vols à main armée ou les exploits plus modestes des simples *pick-pockets* remplissaient les colonnes des journaux. Une fois la semaine régulièrement, on pendait à Tyburn les plus coupables de ces scélérats; mais ces supplices, trop souvent renouvelés, n'inspiraient plus à la foule une crainte salutaire. On y allait comme à un spectacle pour recueillir les dernières paroles des condamnés, et pour voir s'ils feraient bonne contenance devant la mort. D'autres étaient expédiés par centaines aux colonies pénales de la Nouvelle-Angleterre, où on les vendait comme des esclaves. Souvent ils trouvaient moyen de s'en échapper pour revenir en Angleterre continuer leurs méfaits, ou bien ils commettaient dans leur nouvelle patrie des crimes qui étaient enfin punis de la peine capitale.

D'après l'attention que la société instruite et polie de nos jours accorde avec tant d'engouement aux hauts faits et aux moindres gestes du premier criminel venu, ne comprendra-t-on pas quel attrait devaient avoir, il y a cent cinquante ans, les aventures de quelques scélérats célèbres? Defoe sut autant qu'aucun de ses contemporains exploiter cette littérature fructueuse. Y fut-il amené par les réminiscences du séjour qu'il avait fait dans la prison de Newgate? Ce n'étaient pas en tout cas des souvenirs de ce temps déjà vieux qu'il recueillait, car les gredins dont il se fait l'historiographe sont moins anciens, et d'ailleurs les nombreux écrits sortis de sa plume tandis qu'il était sous les verrous attestent qu'il ne s'attarda point à recueillir les mémoires de ses compagnons d'infortune. Se proposait-il de retenir les jeunes gens sur la pente du vice en leur montrant la conséquence fatale d'une vie de désordres? Quoi qu'en pense

M. Lee, qui voudrait bien purifier de toute souillure la mémoire de Defoe, nous avons peine à croire qu'aucun narrateur de crimes célèbres se soit jamais fait illusion sur l'influence immorale qu'exerce une telle lecture. Defoe ne songeait-il pas plutôt au profit de ces écrits faciles? Il devait être riche pourtant ou tout au moins à l'aise. Il avait liquidé ses dettes antérieures; la plupart de ses enfans étaient établis et ne lui étaient plus à charge. Auteur en renom, collaborateur assidu de trois ou quatre journaux, pensionnaire du gouvernement, il voyait les libraires se disputer ses ouvrages; en aucun temps de sa vie, il n'avait connu pareille prospérité.

Il existait alors une feuille périodique, *the Original Journal*, dont le propriétaire, M. Applebee, était en quelque sorte l'imprimeur officiel de Newgate. Les dernières paroles des condamnés à mort passaient pour véridiques quand elles sortaient de la boutique de M. Applebee, leurs confessions étaient tenues pour authentiques quand elles étaient insérées dans le journal de M. Applebee. Souvent même le récit de leurs aventures s'imprimait d'avance en brochure dans cette maison, et se vendait dans les rues le jour du supplice. Cette réputation n'était pas sans fondement, M. Applebee ayant obtenu pour lui et pour ses rédacteurs habituels des entrées de faveur à Newgate. Or Defoe fut pendant six ans l'un des écrivains assidus de l'*Original Journal*. Qu'après avoir un peu lu cette littérature du crime, il se soit dit que l'on pouvait faire mieux, il n'y a rien là qui nous étonne de sa part. Qu'après s'être convaincu que la nombreuse population des prisons, que le menu peuple et même bien des gens de la classe moyenne faisaient leur lecture favorite de brochures grossières et licencieuses, il ait eu l'idée d'entremêler de réflexions morales le récit de ces actions honteuses, c'était une excuse en apparence honnête des vilaines histoires qu'il allait se mettre à raconter. Jusqu'alors, les écrits de ce genre exaltaient leurs tristes héros, voleurs de grand chemin ou assassins, dont les hauts faits semblaient cités comme des modèles à suivre plutôt que comme des exemples à éviter. Si l'un d'eux se repentait et revenait à une vie meilleure, on avait l'air de le traiter de déserteur. Defoe commence par raconter les aventures d'un certain Jack, qui, né d'une famille honnête, vécut vingt-six ans comme un voleur de profession, et fut pour cette cause déporté en Amérique. Arrivé dans la colonie de la Virginie, Jack se fait négociant, il se marie cinq fois, devient militaire, fait preuve d'une extrême bravoure; on le nomme colonel, et l'histoire s'arrête au moment où le héros se jure à lui-même de mourir dans la peau d'un général. Moll Flanders est une héroïne du même sang. Tour à tour prostituée, voleuse, déportée en Virginie, elle trouve moyen de se marier cinq fois, comme le colonel Jack; elle devient riche, hon-

nête, et meurt après avoir fait pénitence des péchés de sa jeunesse. Un titre alléchant, beaucoup de vice au début, une conversion à la fin, telles étaient les trois conditions à remplir pour faire réussir ces petits livres populaires qu'un père prudent se serait gardé de laisser entre les mains de ses enfans.

Instruit comme il l'était, Defoe n'était pas homme à se contenter des malfaiteurs de sa propre patrie. Il s'occupe bientôt de Cartouche, dont les crimes faisaient alors beaucoup de bruit en France; mais Cartouche et ses compagnons étaient des gens cruels, de vrais brigands, plus adonnés au meurtre qu'au vol : aussi le fécond journaliste revient-il vite aux scélérats moins sanguinaires de la Grande-Bretagne. Il aime évidemment à ne raconter que les aventures d'hommes dont les infamies ne sont pas tout à fait exécrables, et dont les infortunes laissent place à la pitié. John Sheppard, dans sa courte carrière, a toutes les qualités voulues. C'est un jeune voleur que l'on arrête; il se sauve, on le reprend; enfermé à Newgate, il franchit les portes, escalade les murs, et reconquiert sa liberté dans des circonstances fabuleuses. On le ressaisit encore, et quand on lui demande quelles personnes ont favorisé son évasion, il répond qu'il n'a eu d'autre aide que celle de Dieu tout-puissant. Malgré ses crimes, il suscite autant d'intérêt qu'homme du monde luttant pour sa vie et sa liberté. Enfin le jour de l'expiation arrive; monté sur l'échafaud, il parle au public, il remet à un assistant ses mémoires (s'il faut en croire le journal de M. Applebee qui est l'éditeur de ces mémoires), puis il fait ses dévotions et se livre au bourreau.

Si les liens qui attachaient Defoe au gouvernement du jour étaient devenus évidens, il n'avait pas cessé toute relation avec le journal jacobite de Mist. Ce malheureux éditeur était souvent victime des poursuites judiciaires que suscitait l'intempérance de ses correspondans étrangers; bien que Defoe lui vînt fréquemment en aide dans ces jours d'infortune, Mist finit par se convaincre que le censeur occulte des journaux était l'auteur de ses malheurs passés et présens. Rien ne prouve que Defoe, dans l'exercice de ses fonctions secrètes, ait joué le rôle d'un délateur; mais il en fut soupçonné, ce qui n'était qu'une juste punition de sa duplicité. Bientôt, mis à l'index par les éditeurs des feuilles périodiques, il vit ses articles politiques refusés partout.

Il ne fut pas pour cela oisif. Dans les dernières années de sa vie, il publie d'épais volumes sur les matières les plus variées. Tantôt c'est un voyage imaginaire autour du globe avec des détails d'une exactitude merveilleuse sur des contrées que l'on connaissait à peine en ce temps. Une autre fois c'est un manuel complet du négociant où, faisant allusion aux déboires de ses entreprises commerciales, il

remarque avec raison qu'un vieux navigateur qui a fait naufrage peut être néanmoins un bon pilote. Puis il édite plusieurs gros ouvrages de sorcellerie : une histoire politique du diable dans les temps anciens et modernes, un traité de la magie noire, un essai sur les apparitions, le tout entremêlé de réflexions religieuses et de vives descriptions dont les lecteurs de *Robinson Crusoé* se feront sans peine une idée. Enfin le poids des années vint lui commander le repos. Son bon sens était encore entier, son esprit était encore piquant, son imagination vive et pétillante; mais le corps, épuisé par deux maladies, la goutte et la pierre, ne lui laissait plus la liberté du travail. Il mourut le 26 avril 1731, en la soixante-onzième année de son âge.

Il est assez embarrassant de passer condamnation sur la carrière d'un écrivain dont la vie est mal connue. Il n'y a guère de doute que Daniel Defoe ait joué un rôle mensonger à l'égard du parti tory pendant les premières années du roi George. On se surprend aussi à penser que la prodigieuse fécondité dont quelques biographes lui font honneur n'est que le produit d'un brocantage littéraire dont de pauvres collaborateurs inconnus étaient les victimes, quoique, à vrai dire, il n'y en ait pas de preuves directes. A cela près, l'auteur de *Robinson Crusoé*, pamphlétaire en vogue, fondateur de la presse périodique, restera l'un des écrivains les plus marquans de l'Angleterre au XVIIIe siècle. Il a manqué à ce gladiateur d'esprit d'avoir le sens droit ou tout au moins la mesure. Ses œuvres si variées, depuis le pamphlet aux vertes allures jusqu'aux gros traités pleins de recherches minutieuses, se ressentent de l'inconstance d'une vie dont le travail, autant que l'agitation, a élargi le cercle; mais si l'on se reporte au temps où Defoe existait, on aura peut-être un peu d'indulgence pour des défauts que partageaient tous les hommes de la même époque; on oubliera la versatilité de ses opinions pour ne plus songer qu'à la merveilleuse industrie de sa plume. On lui tiendra compte de ces innombrables écrits, poésies et satires, pamphlets et thèses religieuses, voyages et romans, livres populaires et dissertations savantes, où l'idée morale se dégage toujours à certain moment, et, loin de réformer le jugement favorable qui lui est acquis, on continuera d'éprouver une vive sympathie pour l'immortel auteur de *Robinson Crusoé*.

H. BLERZY.

L'ART ITALIEN

ET SES

NOUVEAUX HISTORIENS

I. *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par Paul Mantz.
II. *Les Sculpteurs italiens*, par Charles C. Perkins. — III. *Les Vierges de Raphaël*, par F.-A. Gruyer.

Le temps n'est pas encore fort loin de nous où l'histoire de l'art ancien n'intéressait guère dans notre pays que les érudits de profession et un petit groupe de curieux. Rien de moins populaire assurément, malgré tout leur mérite, que les travaux d'Émeric David ou de Quatremère sous le premier empire et sous la restauration. Pour citer des exemples plus récens, les ouvrages sur la sculpture, la peinture ou la gravure au moyen âge ou à l'époque de la renaissance que publiaient, il y a vingt ans, MM. Didron, Léon de Laborde, Renouvier et quelques autres, ne réussissaient le plus ordinairement à trouver un public que dans le cercle des académies. Les choses ont bien changé depuis lors. Toute une école s'est formée, qui a entrepris, dans les recueils périodiques ou dans les livres, de débarrasser l'histoire pittoresque d'un appareil trop expressément archéologique. De leur côté, les « honnêtes gens, » comme on aurait dit au XVIIe siècle, se sont familiarisés de plus en plus avec des faits ou des œuvres dont il semblait qu'on voulût autrefois leur interdire même l'examen, et les progrès ont été tels de part et d'autre qu'on serait sans doute aussi mal venu à se reprendre sur

ce point aux anciennes coutumes littéraires qu'à prétendre enrayer ce mouvement général des esprits vers les sources d'informations sûres et les traditions de bon aloi.

L'art italien en particulier, — et certes c'était justice, — est devenu de nos jours l'objet d'investigations assez suivies, d'études assez attentives pour s'accréditer pleinement même dans ses phases les moins connues naguère, et pour occuper les souvenirs du public aussi bien que la plume des critiques ou des historiens. On peut maintenant sans apparence de pédantisme, sans crainte de heurter des préjugés ou de ne rencontrer que l'indifférence, parler de Nicolas de Pise ou de Duccio, de Michelozzo ou de Jean de Fiesole, parce que les ouvrages comme les noms de ces vieux maîtres ont cessé d'appartenir à la pure érudition. A-t-on par malheur une admiration médiocre pour ces talens et ces monumens primitifs, ou même un sentiment tout contraire à l'admiration, il n'est plus permis en pareil cas de compter être cru simplement sur parole, et le président De Brosses, qui, sans scandaliser personne, pouvait au XVIIIe siècle appeler tout uniment Giotto « un barbouilleur, » serait tenu aujourd'hui de renoncer à ces procédés sommaires et de donner au moins ses raisons.

Quant aux époques ou aux travaux qui de tout temps ont eu le privilége de représenter par excellence l'art italien, d'en résumer pour ainsi dire la gloire classique et officielle, on a appris à les juger d'autant mieux qu'on s'est rendu un compte plus exact des progrès qui les avaient préparés et de la décadence qui devait les suivre. Depuis que les peintures des *quattrocentisti* florentins nous ont expliqué les chefs-d'œuvre prochains de Léonard et de Raphaël, depuis que Michel-Ange lui-même ne nous apparaît plus, après la venue de Luca Signorelli, comme un miracle sans prophète, comme un messie de l'art sans précurseur, — ni Léonard, ni Raphaël, ni Michel-Ange n'ont pu pour cela déchoir de leur rang ou démériter de la postérité. Ils n'en gardent pas moins leur autorité souveraine, leur importance incomparable, parce qu'en continuant à quelques égards le passé ils en transforment les traditions et les dégagent de toute équivoque, parce que l'attention qu'ils prêtent à certains exemples ne fait que stimuler en eux les forces secrètes de l'invention, parce qu'enfin et surtout ils agissent avec la toute-puissance du génie là où leurs devanciers s'étaient comportés seulement en hommes de bonne volonté ou de talent. Voilà ce qui ressort pour tout le monde des rapprochemens établis depuis quelques années entre les merveilles du XVIe siècle et les monumens des époques précédentes, voilà aussi d'où nous viennent sur la période finale de l'art italien, sur la valeur relative de l'école bolonaise par exemple,

des notions plus saines que ne l'étaient, au temps de Watelet et des encyclopédistes, les admirations de confiance pour les héritiers des Carrache et pour les faux chefs-d'œuvre qu'ils ont produits.

I.

Le livre dans lequel M. Paul Mantz vient de retracer les phases principales que la peinture a traversées en Italie nous semble très propre à confirmer ces progrès généraux de l'opinion en conseillant utilement les esprits pressés, ceux qui, faute de dispositions spéciales ou de loisir, entendent s'en tenir aux aperçus d'ensemble et au simple résumé des choses. Le nouvel ouvrage sur *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* n'est pas, — son titre l'indique suffisamment, — une histoire de tous les événemens pittoresques, de tous les talens qui se sont succédé pendant quatre siècles en Toscane ou en Ombrie, à Venise ou à Rome, à Naples ou à Milan : c'est une sorte de précis historique ou, comme on aurait dit autrefois, de *Discours* dans lequel la chronologie des faits est exposée en termes succincts, mais substantiels, et le caractère des différens progrès défini par quelques illustres exemples. Je ne parle ici toutefois que des formes de la démonstration littéraire. Les mérites qui distinguent le travail de l'écrivain dans *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* ne recommandent pas au même degré les reproductions chromolithographiées de ces chefs-d'œuvre, et il n'est pas besoin d'un fort long examen pour reconnaître ce que l'exécution des planches publiées en regard du texte a trop souvent d'imparfait en soi, ou d'insuffisamment conforme aux apparences des modèles.

En face de pareils types d'ailleurs, convenait-il bien de recourir au procédé chromolithographique? Passe encore s'il s'était agi seulement de nous rendre l'aspect calme et le coloris sans complication des peintures appartenant au XIVe ou au XVe siècle. Cette sobriété même, cette franchise dans l'harmonie qu'offrent les fresques de la vieille école florentine, pouvaient jusqu'à un certain point autoriser l'emploi d'un moyen peu différent de l'enluminure, et les reproductions de quelques scènes peintes par Ghirlandaïo et par Jean de Fiesole ne laissent pas de donner une idée assez exacte de la physionomie propre aux œuvres originales; mais comment, par la simple application de teintes plates sur la pierre, arriver à une imitation satisfaisante de cette souplesse dans le modelé ou dans le ton, de ces nuances infinies, de ces mille modulations pittoresques qui font le charme d'un tableau de Léonard, de Raphaël ou de Corrége? Des chromolithographies comme celles où l'on a entrepris de représen-

ter *la Vierge et sainte Anne, le Sommeil de Jésus, le Mariage de sainte Catherine*, sont loin de fournir une heureuse solution du problème. Comme les âpres gravures en bois à côté desquelles elles sont placées, comme ces fâcheuses photographies dont on nous inflige ailleurs et à tout propos le spectacle, elles prouvent que, pour interpréter des morceaux de cet ordre, il faut mieux que les combinaisons strictement mécaniques, mieux que l'adresse involontaire d'un appareil ou d'un outil; il faut que l'instrument dont on se sert, au lieu de tout subordonner à lui-même et à ses propres fins, s'assouplisse aux exigences intimes, aux conditions les plus subtiles de la tâche. Le burin, en raison même des calculs imposés à celui qui le manie, a précisément cette destination nécessaire et cet office; c'est donc au burin qu'on doit confier la traduction des maîtres, sous peine de n'obtenir autrement que l'effigie sans âme, le simulacre inerte et muet des beautés qui, dans leurs tableaux, expriment si éloquemment la vie de la pensée.

La pensée! est-elle jamais absente des œuvres de l'art italien? Même dans celles où l'élément pittoresque semble le plus ouvertement prédominer, l'intention morale ne cesse pas de relever jusqu'au caprice ou d'animer jusqu'aux formules conventionnelles. C'est là ce qui caractérise avant tout le génie des écoles italiennes et ce qui en constitue au fond l'unité malgré la diversité des talens dont elles se composent, malgré le nombre et quelquefois le radicalisme apparent des tentatives successivement accomplies. Nous ne prétendons pas pour cela attribuer la signification d'un argument philosophique à tout tableau peint à Florence ou à Rome avant la fin de la renaissance, ni transformer en dialecticien tout artiste né à cette époque de l'autre côté des Alpes. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que dans l'histoire de l'art italien chaque perfectionnement matériel est déterminé par un progrès de l'esprit, chaque changement extérieur par une préoccupation idéale, et que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, — en Flandre ou en Allemagne par exemple, — les innovations les plus hardies se concilient avec certaines inclinations permanentes et le respect de certains souvenirs.

Il est assez difficile sans doute de reconnaître dans Rubens un descendant des van Eyck, ou de rattacher la seconde génération des élèves d'Albert Durer à celui-ci et à Martin Schoen; en revanche, quoi de moins équivoque que la parenté intellectuelle des maîtres qui se succèdent depuis Giotto jusqu'aux derniers représentans de la renaissance italienne? Dans toute la série de leurs travaux, si dissemblables qu'en soient les formes, qu'y a-t-il sinon les témoignages d'une volonté commune, d'un désir persévérant d'améliorer les moyens d'expression sans rien sacrifier ni compromettre des

conquêtes déjà faites et des droits acquis de la pensée? Le mouvement *naturaliste* qui s'opère au xve siècle sous l'influence de Masaccio confirme bien plutôt qu'il ne dément les efforts tentés dès le siècle précédent pour arriver à persuader l'intelligence par une image plus vraisemblable des choses. La grâce un peu mondaine de Filippino Lippi continue, en les rajeunissant, les traditions de l'art délicat pratiqué par Benozzo Gozzoli, comme les énergiques exemples d'Orgagna, repris et commentés par Luca Signorelli, aboutissent, de développement en développement, aux terribles fresques de la Sixtine. Enfin lorsque Raphaël apparaît, lorsque « le peintre à l'âme élue et bienheureuse, » comme dit Vasari, vient répandre sur le monde le trésor de ses inspirations, le passé de l'art national, loin de disparaître ou de s'effacer, ne fait que se résumer dans cette incarnation suprême. Les chefs-d'œuvre que Raphaël a laissés n'attestent pas seulement l'excellence de ses aptitudes personnelles, ils sont aussi le dernier mot, la conclusion logique des entreprises poursuivies en Italie par six générations d'artistes, et, sans attenter à la gloire du plus grand des peintres, on peut dire que, pour arriver à faire mieux qu'on n'avait fait encore et qu'on ne devait jamais faire, il n'a guère moins recueilli qu'il n'a deviné.

Un des mérites du livre de M. Mantz est de nous retracer clairement, dans l'histoire de la peinture italienne, cette marche toujours progressive vers un but entrevu dès les premiers pas, puis, lorsque ce but si unanimement poursuivi a été atteint, de nous montrer le succès même engendrant les abus, l'esprit de système et la convention se substituant aux recherches sincères, jusqu'au jour où l'art, désormais vaincu par la routine, achève de s'immobiliser et s'éteint. A quoi bon dès lors compliquer de questions secondaires ou de menus détails la description de ces faits généraux? Fallait-il, suivant un usage à peu près consacré, multiplier les classifications, parquer en quelque sorte les écoles dans les limites de la fatalité originelle, et subordonner bon gré mal gré le rôle des artistes à l'orthographe de leurs noms ou à la lettre de leur acte de naissance? — Rien de moins utile au fond et souvent rien de plus contraire à la vérité que cette prétendue rigueur historique. « Lorsque l'on voit, dit avec raison M. Mantz, en des lieux qui semblent si divers, s'opérer simultanément les transformations les plus radicales,... on doit reconnaître que, malgré certaines divergences apparentes, les écoles italiennes n'en forment qu'une, qu'il est arbitraire de séparer ce qui a été si intimement uni, et que dans ces réveils, dans ces triomphes, dans ces défaillances, qui se produisent partout à la fois, il n'y a qu'une seule et même histoire. »

C'est la juste physionomie de cette histoire qu'un écrivain a pour devoir principal de dégager. Si autrefois des erreurs ont été commises, ce sont les erreurs intéressant la nature même et les titres essentiels des talens qu'il lui appartient surtout de rectifier; le reste demeure affaire de curiosité archéologique. On a eu beau, depuis quelques années, déposséder des noms sous lesquels ils avaient été si longtemps célèbres, Arnolfo di Lapo et Simone Memmi, pour établir, pièces en main, que l'un s'appelait en réalité Simone di Martino, l'autre Arnolfo del Cambio; on a eu beau, en Italie surtout, nous avertir qu'il n'était plus permis de confondre avec les peintres florentins tel maître né à quelques milles du territoire de Florence, ou que, en dehors des grandes écoles jusqu'ici reconnues, nombre de petites villes du Milanais, de la Romagne, de l'Ombrie, avaient, elles aussi, leurs droits à faire valoir et leur part d'honneur à revendiquer : le tout ne modifie pas assez l'ensemble des faits pour que l'opinion et la critique doivent pour cela se renouveler. Que l'on distingue, au XIVe siècle, des groupes d'artistes travaillant côte à côte, ici ou là, des écoles si l'on veut, et des écoles aussi nombreuses que les provinces, soit : toujours est-il qu'à cette époque tous les efforts tendent au même but, que partout on accepte et on pratique les mêmes doctrines, qu'en un mot l'autorité et les exemples d'un seul homme, Giotto, suffisent pour régir l'art pendant près de cent ans d'un bout à l'autre de l'Italie. Il n'en va pas autrement des mouvemens ou des progrès qui s'opèrent dans les siècles suivans. Même en se produisant à distance, ces progrès participent les uns des autres; même sous la diversité des dehors, ils ont un caractère d'homogénéité, parce qu'ils résultent des conditions qu'imposent, à un moment donné, certaines exigences du sentiment ou du goût public. Quand Mantegna travaille à Padoue, Carpaccio à Venise, Lorenzo Costa à Ferrare, Pollaiuolo ou Botticelli à Florence, il est clair que ces maîtres, comme les autres *quattrocentisti*, n'obéissent pas à un mot d'ordre, et qu'ils ne songent pas à se copier réciproquement. D'où vient pourtant que, jusqu'à un certain point, leurs œuvres se ressemblent? Comment expliquer, sinon par les influences de l'heure et de l'atmosphère, ces prédilections communes pour l'expression mélancolique plutôt que majestueuse, pour des raffinemens d'intentions et de style dont personne ne se serait avisé sous l'austère discipline de Giotto?

On pourrait aisément multiplier les exemples et opposer bien d'autres faits à ce système d'impartialité à outrance, à ces procédés plus géographiques que de raison qui tendent à découper le domaine de l'art en circonscriptions de municipalités ou de districts, et, sous prétexte d'ordre, à introduire l'anarchie dans l'his-

toire. Singulier contraste d'ailleurs! c'est depuis que l'Italie travaille avec le plus de zèle à constituer son unité politique qu'une école d'écrivains italiens s'est formée pour recueillir minutieusement et raviver les souvenirs de l'ancien antagonisme provincial, pour relever, à l'honneur de chaque petite république, les noms des artistes qu'elle a vus naître ou les œuvres qu'elle a payées de ses deniers, pour isoler enfin les uns des autres, pour cantonner dans leurs origines locales ou dans la sphère de leurs travaux particuliers des talens dont l'action collective s'est étendue pourtant fort au-delà de ces limites.

La critique française a des coutumes plus synthétiques, et le livre de M. Mantz en fournit une nouvelle preuve. Peut-être même le désir de généraliser les choses et de réduire l'histoire de la peinture italienne à un petit nombre d'exemples ou de principes s'accuse-t-il parfois dans cet ouvrage avec une opportunité contestable; peut-être les divisions établies par l'écrivain pour déterminer les phases que l'art a successivement traversées ne correspondent-elles pas toujours à l'importance des progrès accomplis ou aux principales étapes de la marche. Que M. Mantz consacre un chapitre entier à Léonard, dont le prodigieux génie résume et condense en quelque sorte toutes les aspirations, tous les essais, tous les rêves du xve siècle, rien de mieux. Que dans d'autres chapitres les noms de Giotto, de Michel-Ange, de Titien, personnifient chacun toute une époque, tout un ordre de travaux et de découvertes, il n'y a rien là non plus qui ne soit en proportion avec les souvenirs laissés par ces grands maîtres et avec leur rôle de chefs d'école; mais pourquoi avoir procédé de même à l'égard de Jean de Fiesole, qui ne représente, lui, qu'un admirable talent personnel, — on dirait presque la manière d'être d'une âme, et qui, sans influence sur ses contemporains, n'a laissé après lui ni continuateurs, ni disciples? En revanche, suffisait-il de mentionner parmi les plus habiles peintres de leur temps des initiateurs tels que Masaccio et Jean Bellin, et ne fallait-il pas au contraire mettre sous le couvert de leurs noms deux des plus fécondes réformes que l'art italien ait jamais subies? N'insistons pas au surplus. Quelques réserves que puissent autoriser certains détails dans l'ordonnance ou certaines appréciations partielles, l'ensemble du travail sur *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* a ce mérite, assez rare pour qu'on le signale, d'être conçu dans un ordre d'idées supérieur aux simples questions d'inventaire ou aux recherches purement biographiques. Ce n'est pas que, le cas échéant, l'auteur se refuse à faire justice des préjugés ou des légendes; tout en s'attachant de préférence à l'examen des faits généraux, il ne néglige pas de recueillir des renseignemens sur quelques particularités caractéristiques et parfois des renseigne-

mens tout contraires aux traditions universellement acceptées, témoin ce qu'il nous raconte d'Andrea del Castagno et des méprises dont il a été l'objet jusqu'à nos jours.

On sait l'abominable renommée que, sur la foi de Vasari, la postérité a faite au peintre du portrait équestre de *Niccolo da Tolentino* dans la cathédrale de Florence, de la fresque représentant *saint Jean-Baptiste et saint François* à Santa-Croce, d'autres morceaux encore à la fois savans et bizarres où l'énergie du style dégénère souvent en âpreté farouche, et la recherche de la précision en curiosité presque furieuse. Hargneux, envieux, mauvais compagnon à tous égards, Andrea del Castagno, au dire de Vasari, diffamait de son mieux ses rivaux, les rouait de coups à l'occasion, ou, pour se venger du talent dont ils avaient fait preuve, égratignait leurs œuvres avec ses ongles. Jusque-là rien que d'assez vraisemblable, de bien conforme même à l'expression sauvage et tourmentée qui caractérise les travaux du maître; mais on ne prête qu'aux riches, et Vasari, une fois en train d'énumérer les méfaits d'Andrea, n'hésite pas à en grossir la liste d'un crime qu'en réalité celui-ci n'a point commis. Suivant lui, l'artiste toscan aurait tué Domenico Veneziano, qui lui avait révélé les procédés de la peinture à l'huile, afin de rester, grâce à ce meurtre, seul en possession du secret. Or Andrea n'aurait rien gagné de ce côté à se débarrasser de Domenico, puisque nombre de gens à Florence savaient de reste à quoi s'en tenir sur les prétendus mystères de la peinture à l'huile. Le traité de Cennino Cennini, dans lequel ces mystères sont expliqués aussi formellement que ceux de la détrempe et de la fresque, d'autres documens, antérieurs à la seconde moitié du xve siècle, prouvent que, si le crime a eu lieu, il n'a pu du moins avoir pour mobile le calcul que suppose Vasari; mais voici mieux. Il se trouve aujourd'hui, — M. Mantz le démontre par le rapprochement des dates authentiques, — que Domenico Veneziano travaillait encore à une époque où Andrea del Castagno n'existait plus, en sorte que, par un étrange phénomène, ce serait la victime qui aurait survécu plusieurs années à l'assassin. Prenons-en désormais notre parti : la tragique aventure tant de fois citée comme un spécimen de la férocité des mœurs italiennes au moyen âge, tant de fois exploitée par les romanciers et les dramaturges, cette épouvantable histoire est une fable dont il n'y a plus même à s'occuper, et qui doit aller rejoindre dans le magasin des légendes hors d'emploi les contes sur Masaccio empoisonné par des peintres jaloux de sa gloire, — sur Michel-Ange perçant d'un coup d'épée son modèle pour étudier plus sûrement l'expression de la douleur, ou sur Francia mourant de désespoir en voyant la *Sainte Cécile* de Raphaël.

Il faut donc savoir gré à M. Mantz d'avoir, en ce qui concerne la

mémoire calomniée d'Andrea del Castagno comme dans plusieurs autres occasions encore, vengé la vérité historique et rétabli des faits jusqu'ici mal connus ou défigurés. Nous le répétons toutefois, son livre tend bien moins à fixer notre attention sur ces faits épisodiques qu'à nous montrer dans l'application générale les principes en vertu desquels l'art italien, malgré ses variations apparentes, agit sans incertitude au fond, sans démenti. D'où vient néanmoins qu'en constatant à très juste titre l'unité des diverses écoles italiennes, M. Mantz semble oublier d'en indiquer, sinon la cause principale, au moins un des élémens caractéristiques? Il omet presque de rappeler l'influence exercée en tout temps sur ces écoles par les souvenirs de l'antiquité : c'est là pourtant un fait considérable et d'autant plus digne de remarque qu'ailleurs les choses se passent tout autrement. Aucune statue grecque ou romaine n'aurait survécu que les van Eyck et Rogier van der Weyden dans les Pays-Bas, Wolgemüt et les siens en Allemagne, les peintres verriers ou les miniaturistes du moyen âge dans notre pays n'en auraient pas moins donné à leurs œuvres les apparences qu'elles ont. En Italie au contraire, la peinture, même dans la période de ses débuts, procède si bien de la tradition antique, que celle-ci, et celle-ci seule, réussit presque à vivifier des formes matériellement invraisemblables. Que l'on jette les yeux, au musée du Louvre, sur la grande *Madone* peinte par Cimabue : la draperie qui enveloppe cette figure rachète par la noblesse tout antique du style les sauvages incorrections que présentent les autres parties du tableau, — comme les mosaïques exécutées vers la même époque à Rome par Jacopo da Turrita et Gaddo Gaddi reproduisent, à défaut de la nature, quelque chose des majestueux monumens de la statuaire. Giotto lui-même, quelles qu'aient été la puissance de son initiative et l'indépendance de son génie, — Giotto et à son exemple les peintres du XIVe siècle n'ont eu garde de méconnaître dans la pratique de leur art les enseignemens auxquels le sculpteur Nicolas de Pise avait demandé la régénération du sien. Tout en s'efforçant de rendre fidèlement la réalité, tout en introduisant dans leurs tableaux l'expression dramatique et l'imitation de la vie contemporaine, ils n'ont pas laissé, pour ce qui regardait la dignité des lignes, de s'inspirer ailleurs, et l'on peut dire que de ce côté les préoccupations archéologiques leur ont été presque aussi habituelles que les intentions *naturalistes* elles-mêmes.

Est-il besoin de rappeler la passion de *classicisme* qui, au temps des premiers Médicis, s'empara des artistes comme des lettrés et le zèle avec lequel les monumens retrouvés de l'art grec furent à cette époque étudiés et reproduits, non-seulement à Florence, mais jus-

que dans les villes italiennes les plus éloignées de ce centre de la renaissance? On sait cela de reste aussi bien que ces manies archaïques d'une autre sorte qui poussent tantôt les chefs d'une conspiration contre Galéas Sforce à signer préalablement leurs lettres des noms d'Harmodius et d'Aristogiton, tantôt un prêtre, l'évêque de Gubbio, à écrire au pape qu'un de ses parens, en recevant le saint viatique, a voulu ainsi « apaiser les dieux. » Peu s'en faut qu'à un certain moment du XVe siècle la religion de l'antiquité ne dégénère en une superstition aveugle, et qu'à force de se modeler quant aux formes sur les exemples du paganisme, l'art chrétien n'arrive à perdre sa propre signification. Enfin, lorsque les abus si éloquemment combattus par Savonarole commencent à s'user en raison de leur violence même, lorsque la fièvre d'imitation qui possédait l'école tout entière ne travaille plus déjà que les faux savans ou les obstinés, surviennent les maîtres immortels, et avec eux les sages compromis entre l'ancien mysticisme et les excès d'un hellénisme prétentieux. L'art redevient sincère en face de la réalité sans répudier pour cela les suprêmes traditions du beau, comme il réussit à traduire la pensée chrétienne sans en immobiliser l'expression sous la raideur des vieilles formules. Jamais les enseignemens de l'antiquité n'ont été mieux compris et mieux pratiqués qu'au commencement du XVIe siècle; jamais l'érudition pittoresque ne s'est montrée moins entachée de pédantisme, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, dans les œuvres appartenant à cette grande époque, de l'esprit d'émancipation qui les anime, ou de la science profonde avec laquelle les souvenirs du passé y sont utilisés et rajeunis.

II.

Si le respect, même exagéré parfois, des traditions antiques est dans l'histoire de la peinture italienne une coutume permanente, un élément constant d'inspiration, à plus forte raison l'histoire de la sculpture en Italie présente-t-elle les témoignages habituels des mêmes préférences ou de la même docilité. Quoi de moins surprenant en effet? Lorsque, à l'exemple de Nicolas de Pise, les sculpteurs du XIIIe siècle interrogeaient les bas-reliefs des sarcophages pour y découvrir les secrets du beau style, ou lorsque, à un autre moment de la renaissance, Ghiberti, Donatello, les Rossellini et leurs émules allaient à Rome recueillir des enseignemens plus sûrs et plus précieux encore, ils n'avaient pas, comme les peintres, à interpréter leurs modèles en changeant les moyens d'exécution. Les monumens qu'ils étudiaient appartenaient, par la nature des pro-

cédés matériels, au même ordre d'art que leurs propres travaux, et ce que leur avaient révélé ces monumens de marbre ou de bronze, c'était avec le bronze ou avec le marbre qu'ils entreprenaient de le mettre en pratique à leur tour. De là l'éclat et la rapidité des progrès accomplis dès la première phase de la réforme, et plus tard l'habileté continue des sculpteurs qui se succèdent depuis la fin de l'école pisane jusqu'au règne de Michel-Ange.

On sait quelle belle part revient à Florence dans le nombre des talens appartenant à cette époque et de combien d'œuvres fortes ou charmantes le xve siècle a enrichi cette ville privilégiée. Nous-même, en résumant ici l'histoire de la sculpture florentine au temps de la renaissance, nous avons eu l'occasion de rappeler les titres d'une école féconde entre toutes (1); mais ce que l'on connaît moins en général, c'est la marche suivie pendant la même période par les écoles rivales, ce sont les mérites personnels, les noms peut-être de certains maîtres bien dignes pourtant d'occuper la postérité et de s'imposer à ses souvenirs ou à sa gratitude. Il semble qu'en ce qui les concerne l'habitude soit prise de s'en tenir à une sorte d'estime indivise. L'ensemble des sculptures, par exemple, qui ornent la chartreuse de Pavie est, de l'aveu de tous, une des plus curieuses merveilles de l'Italie; quiconque a visité les églises de Saint-François à Rimini, de Saint-Antoine à Padoue, de Saint-Pétrone à Bologne, ne saurait oublier l'impression reçue en face de cette multitude de statues ou de bas-reliefs attestant à la fois l'imagination des artistes qui les ont produits et le goût particulier ou les mœurs de ceux auxquels de pareils ouvrages étaient destinés : combien de gens toutefois seraient en mesure de rattacher ces travaux à des faits historiques ou biographiques aussi certains que peuvent l'être pour la plupart d'entre nous les faits relatifs à la sculpture toscane? Vasari et dans notre siècle Cicognara nous ont soigneusement informés de tout ce qui intéresse celle-ci; mais les documens fournis par eux sont loin de suffire quant au reste, et, bien que le second des deux écrivains ait intitulé son livre *Histoire de la sculpture*, cette histoire, dans les limites où il l'a circonscrite, a plutôt une signification épisodique que le caractère d'un récit général.

Le tableau des variations de l'art aux diverses époques et dans les différentes villes de l'Italie restait donc encore à tracer. Un écrivain américain, M. Charles Perkins, s'est imposé cette tâche difficile, et le complément qu'il vient de donner à son précédent ouvrage sur *les Sculpteurs toscans* a le double mérite d'introduire la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1865, *la Sculpture florentine avant Michel-Ange*.

clarté dans des questions obscures ou équivoques, l'ordre dans une série d'œuvres et de talens envisagés pêle-mêle jusqu'à présent. *Les Sculpteurs italiens*, avec les nombreuses planches qui accompagnent le texte et que M. Perkins a gravées lui-même, ne laissent rien à désirer du côté de l'authenticité historique et de l'exactitude des informations. Il n'y aurait par conséquent nulle exagération à dire qu'un pareil livre a épuisé le sujet, si la part des aperçus critiques n'y était parfois trop étroitement mesurée, et l'analyse des doctrines un peu sacrifiée à la chronologie ou à la nomenclature.

Pourquoi ces abstentions ou ces scrupules? On a d'autant mieux le droit de les regretter que, lorsqu'il arrive à l'auteur des *Sculpteurs italiens* de se départir de sa réserve habituelle, il prouve que chez lui le goût est aussi sûr que l'érudition est solide. Le chapitre entre autres qu'il a consacré à Donatello et les jugemens en général qu'il porte sur les chefs-d'œuvre de l'école florentine montrent bien qu'il sait, quand il le veut, rattacher les conséquences aux principes et dégager le sens secret des choses; mais ailleurs sa méthode est moins pénétrante, et son procédé d'exposition plus succinct. Est-ce assez, par exemple, à propos des riches sculptures de la chartreuse de Pavie, de nous donner l'âge de l'édifice ou de nous représenter tout uniment celui qui le visite aujourd'hui « absorbé dans la contemplation des objets dont il est entouré? » Est-ce assez d'autre part d'ajouter à la description de certains monumens funéraires à Bergame et à Venise une simple remarque sur « l'absurde mode de couronner les tombeaux de la statue équestre du défunt? » Encore faudrait-il que, tout en laissant le visiteur à sa « contemplation » muette, on nous fît pressentir quelque peu les caractères de ce qu'il regarde, ou qu'en relevant ailleurs les témoignages du faux goût, on ne négligeât pas de nous dire en quoi consistent les fautes commises et quelles lois ont été transgressées. Il nous aurait semblé opportun surtout que l'auteur des *Sculpteurs italiens* s'appliquât davantage à déterminer la physionomie particulière de chaque école, et qu'à la liste si savamment dressée par lui des artistes et des travaux dignes de mémoire il joignît plus souvent les observations, les commentaires, qu'autorisaient, qu'exigeaient même les exemples ou les documens produits.

Nous rappelions tout à l'heure la permanence de l'empire exercé sur l'art florentin par les souvenirs de l'art antique : cette action n'est ni moins évidente ni moins continue dans les œuvres appartenant aux écoles du nord de l'Italie; seulement elle se complique ici de certaines conditions inhérentes au génie de chaque race ou aux mœurs de chaque province. En prétendant à la pureté classique du style, des artistes tels que Bambaja, Tullio Lombardo et Riccio, —

pour ne citer que ceux-là parmi les plus célèbres, — ne craignent pas de pousser l'élégance jusqu'à la recherche fastueuse, et même avant l'époque où travaillent les trois maîtres, c'est-à-dire avant la première moitié du XVIe siècle, ce goût instinctif pour le luxe est déjà bien près de prédominer. On pourrait dire en général que la sculpture dans les états lombards ou vénitiens se rapproche de la sculpture florentine par le respect systématique et préconçu des mêmes principes, mais qu'en appliquant ces principes elle les modifie involontairement, et les transforme en raison de certaines inclinations innées, persistantes, et se faisant jour malgré tout.

Veut-on des preuves de ces influences toutes locales, qu'on jette les yeux sur les monumens sculptés même par des artistes florentins à Venise ou dans quelque ville voisine. Il semble qu'en travaillant dans un pareil milieu, ces maîtres aient senti le besoin de renouveler jusqu'à un certain point leur manière, qu'ils se soient imposé le devoir d'accentuer des intentions dont ils auraient ailleurs formulé l'expression avec plus de retenue. Si la statue équestre du condottiere Gattamelata à Padoue avait dû s'élever sur une des places de Florence, Donatello se serait-il autant préoccupé des moyens de donner à son travail un caractère de somptuosité? Aurait-il prodigué ainsi sur les diverses parties de l'armure ou du harnachement les figurines en haut-relief, les ornemens compliqués, tous ces détails plus propres en réalité à surcharger les lignes qu'à en accroître la majesté? Verrocchio de son côté, en modelant à Venise sa statue de Bartolomeo Coleoni, — la plus belle figure équestre d'ailleurs qu'aient produite les temps modernes, — Verrocchio ne démentait-il pas quelque peu ses ouvrages antérieurs et son origine florentine par la violence même de l'attitude choisie et par l'animation presque excessive du style?

De nos jours, il est vrai, quelques écrivains ont voulu restreindre la part attribuée jusqu'ici au maître florentin dans l'exécution de ce monument célèbre, et M. Perkins à son tour, dans un des chapitres les plus intéressans de son livre, a scrupuleusement discuté la question. Par la production ou le rapprochement de certaines dates et de certains témoignages, il est arrivé à peu près à établir que Verrocchio était mort non-seulement, — comme on le savait déjà, — avant que la statue de Coleoni fût coulée en bronze, mais même avant que le modèle eût été mis en état de subir cette opération dernière. Fort bien; mais lors même que le sculpteur vénitien Alessandro Leopardi serait, ainsi que le pense M. Perkins, intervenu dans l'entreprise à une époque où elle n'était encore que commencée, il n'aurait fait en tout cas que poursuivre les projets d'autrui, et mener à fin une œuvre dont l'invention ne lui appartenait pas.

Les études dessinées par Verrocchio qui subsistent, — l'*Étude de cheval*, entre autres, conservée au musée du Louvre, — prouvent qu'il avait recueilli tous les documens nécessaires, accompli tous les travaux préparatoires, et, quant au modèle lui-même, il est certain qu'en le laissant inachevé il en avait au moins déterminé l'aspect assez nettement pour légitimer déjà l'admiration. Les termes de l'acte officiel qui désigne le successeur du maître et le charge de « mettre la dernière main (*perficere*) au cheval et à la statue actuellement en si glorieux cours d'exécution (1) » ne permettent pas le doute à cet égard.

Il semble au surplus que ce penchant, assez ordinaire de notre temps, à se défier des traditions consacrées et à s'accommoder du moindre incident pour accuser la crédulité de nos pères, que ce besoin de prendre l'histoire en faute et les historiens en flagrant délit de légèreté ait eu pour résultat principal d'habituer au scepticisme les gens qu'on prétendait convertir. Nous avons vu depuis quelques années tant de vieux maîtres dépossédés de leurs titres au profit d'artistes oubliés ou ignorés, tant d'œuvres illustres suspectées et de maigres talens mis en honneur, que nous en sommes à peu près venus, de guerre lasse, à n'accepter qu'avec une confiance provisoire la plupart de ces soi-disant actes de justice. Qui sait si à un moment donné de nouvelles recherches n'aboutiront pas à des découvertes nouvelles, et si les bonnes raisons manqueront pour démentir les solutions proposées aujourd'hui, pour déplacer une fois de plus les étiquettes? A ne parler que des faits intéressant notre art national, puisque, suivant les décisions de certains érudits, Jean Cousin a cessé d'être le sculpteur du tombeau de l'amiral Chabot, et que Pierre Lescot lui-même n'est plus pour rien dans l'architecture du Louvre, on a bien le droit de s'attendre à d'autres nouveautés encore et de pressentir la possibilité d'autres évictions tout aussi hardies.

Le mal ne serait pas fort grand, en vérité, s'il n'y avait au fond de tout cela que de simples mutations de noms propres et des rectifications de catalogue; mais cette manie de révision, cette aversion systématique pour les croyances admises se manifeste à propos de questions plus graves, et se donne carrière en plus haut lieu. Les œuvres du génie elles-mêmes et l'admiration unanime qu'elles ont conquise lui servent souvent de stimulant ou de prétexte, et si ceux qui prétendent en pareil cas nous instruire consentent encore à admirer, ce n'est qu'à la condition d'éviter soigneusement toute complicité apparente avec l'opinion commune. Pour mieux prouver leur

(1) *Registres du conseil des Dix*. Année 1490.

clairvoyance, ils loueront plus volontiers les mérites du coloris dans les tableaux d'un grand dessinateur, l'expression d'une pensée philosophique dans les témoignages du talent le plus ouvertement pittoresque. Ils s'extasieront, — je n'exagère rien, — devant le ton de la *Joconde*, et trouveront en revanche qu'en peignant *les Noces de Cana* de la manière que l'on sait Paul Véronèse a fait surtout acte de moraliste. S'agit-il même de Raphaël, c'est-à-dire du peintre le plus propre à décourager l'esprit de système et la critique par la perfection des intentions aussi bien que des formes, par l'harmonie évidente de toutes les qualités, on ne craint pas maintenant de dénaturer sa gloire, d'en restreindre ou d'en bouleverser les conditions; on s'est lassé de la subir toute faite, comme on se lassait à Athènes de la bonne renommée d'Aristide, et, pour la rajeunir tout au moins, on s'est avisé de l'expliquer par des motifs que les historiens n'avaient eu garde de soupçonner, ni les générations passées d'apercevoir.

III.

A en croire M. Taine et quelques écrivains de la même école, Raphaël aurait été tout bonnement un excellent *portraitiste* de « l'animal humain, » un habile ouvrier ne se proposant d'autre tâche que de représenter dans ses tableaux « des corps et des attitudes, » dans les *Loges* des morceaux capables de réjouir les regards du pape « quand après son dîner il venait ici prendre le frais, » et qu'il « apercevait de loin en loin un groupe, un torse, si par hasard il levait la tête. » De là ce brevet de « peintre païen » qu'on délivre sans marchander, comme un certificat de bon sens ou comme l'exacte récompense de ses services, à celui que pendant plus de trois siècles l'univers entier avait cru tout différemment inspiré. D'autres critiques au contraire, particulièrement en Italie, s'évertuent à démontrer que la méprise a été grande d'attribuer à Raphaël la moindre arrière-pensée en dehors des intentions strictement dogmatiques. A leurs yeux, le « cygne d'Urbin » n'est pas un peintre préoccupé d'allier l'image du beau à l'expression de la poésie chrétienne; c'est un théologien, presque un controversiste, dont chaque œuvre est une thèse, et dont l'unique souci est de disserter à sa manière sur des points de doctrine ou de foi.

Ainsi, pas de milieu, ou il ne faut voir dans les peintures de Raphaël que la pure glorification de la chair, ou bien ces peintures doivent être étudiées et vénérées au même titre que l'*Imitation de Jésus-Christ* ou la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Entre ces deux systèmes absolus et pareillement inacceptables, n'y a-t-il pas

place pour une opinion qui, tout en faisant dans les œuvres de Raphaël une juste part à l'inspiration religieuse, ne refuserait point d'y reconnaître l'empreinte aussi peu équivoque d'une intelligence éprise des vérités terrestres et des belles réalités? En se tenant à égale distance de ceux qui exagèrent l'ascétisme de l'art pratiqué par le maître et de ceux qui le condamnent à n'exprimer que la matière, on arriverait très probablement à mécontenter à la fois les deux partis; mais on rallierait à sa cause assez d'esprits désintéressés pour se consoler de cet échec, pour se résigner à l'inconvénient apparent de n'avoir su en pareil cas dire que ce que tout le monde pense et résumer ce que tous les âges ont senti.

C'est à ce public de juges sans parti-pris, c'est à ces hommes curieux des belles choses plutôt que des théories qu'elles suscitent que s'adressent les trois nouveaux volumes par lesquels M. Gruyer a complété la longue et consciencieuse série de ses études sur Raphaël (1). Trois volumes exclusivement consacrés aux *Vierges*, c'est beaucoup, dira-t-on. — Oui, si l'auteur n'avait cru devoir parler des *Vierges de Raphaël* que dans les termes de l'inventaire ou de la description technique, s'il s'était proposé seulement de relever dans chaque tableau les particularités de l'ordonnance, des ajustemens ou du coloris; mais, tout en insistant sur des détails de cette sorte, il se garde bien de n'examiner et de ne recommander à notre propre attention que les surfaces des quarante ou cinquante chefs-d'œuvre produits par Raphaël depuis la *Vierge Connestabile*, à Pérouse, jusqu'à la *Madone de Saint-Sixte*, à Dresde. Il en scrute l'esprit, la signification historique ou morale, la correspondance intime avec les différentes phases de la vie du maître ou avec les émotions successives de son génie. En un mot, malgré les exigences de la tradition mystique, malgré l'uniformité pittoresque des données, les *Vierges* de Raphaël expriment, aux yeux de M. Gruyer, les variations fécondes d'une imagination perpétuellement en quête du mieux, la merveilleuse souplesse « d'un sentiment personnel toujours nouveau, quoique toujours identique à lui-même. » Rien de plus juste, à ne considérer que l'art infini avec lequel cette suite de scènes semblables quant au fond est diversifiée dans les types, dans les attitudes, dans la combinaison d'un petit nombre d'élémens forcément immuables et prescrits d'avance par le sujet; mais les commentaires que suggère à M. Gruyer l'emploi même de ces

(1) La première partie de ces études comprend les peintures des *Stanze* et des *Loges;* la seconde, sous le titre de *Raphaël et l'antiquité*, rappelle à la fois l'influence générale des traditions antiques sur l'art italien et l'action particulière qu'elles ont exercée sur le génie du maître. Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er juillet 1868, *l'OEuvre païenne de Raphaël*, par M. Charles Lévêque.

moyens ou plutôt le sens secret qu'ils impliquent nous paraissent quelquefois dépasser un peu la limite qui sépare les délicatesses du goût critique des interprétations subtiles.

Je sais le néant ou le ridicule d'une certaine théorie qui, supprimant les calculs de la pensée dans les œuvres des maîtres, prétend tout expliquer par des facultés inconscientes, par la simple influence de l'instinct ou du tempérament. C'est sans doute comprendre bien incomplétement Raphaël, c'est le louer à faux que de lui attribuer uniquement, comme on l'a fait de nos jours, des priviléges indépendans de sa volonté, une sorte d'aptitude fatale, pareille à celle de l'oiseau qui chante ou de la plante qui fleurit; en revanche, n'est-ce pas vouloir le comprendre un peu trop que de deviner une arrière-pensée morale ou métaphysique jusque dans les moindres objets figurés par son pinceau, jusque dans les rapprochemens ou les contrastes établis pour ajouter au charme des lignes, ou pour en pondérer les mouvemens? Quelles que soient en général la justesse de ses appréciations et l'élévation de ses vues, l'auteur du nouveau livre sur les *Vierges* ne s'est pas, à notre avis, toujours préservé de cet excès. Est-il bien sûr, par exemple, de traduire exactement l'intention que Raphaël a entendu formuler dans la *Vierge de la maison d'Orléans* en nous montrant ici « Dieu cachant l'avenir à la Vierge, et Jésus se détournant d'elle pour lui en dérober la tristesse? » Dans le chapitre qu'il a consacré à la *Vierge au diadème*, du Louvre, avait-il bien le droit de supposer qu'en groupant tout au fond de la scène quelques petits personnages auprès d'un monument en ruine, le peintre ait voulu nous faire pressentir « la disproportion qui existe entre la taille de l'homme et la grandeur orgueilleuse de ses vues? » Encore une fois, l'on ne saurait trop énergiquement protester contre la doctrine des écrivains qui ne reconnaissent aux belles œuvres qu'un charme d'accident et une origine toute fortuite; mais on ne saurait non plus absoudre complétement ceux qui, dans l'application de la doctrine contraire, se laissent aller à des raffinemens littéraires d'autant plus imprudens qu'ils peuvent compromettre la notion des vraies conditions pittoresques et des ressources exactes de l'art.

Ces réserves une fois faites sur les caractères d'un livre qui n'aurait en somme que le tort d'être trop rempli, il n'y a plus qu'à louer l'érudition et la précision avec lesquelles les détails relatifs au maître lui-même et à l'histoire de son talent sont exposés ou rappelés. Assurément tout n'est pas et ne pouvait pas être entièrement neuf dans un travail de cette sorte. Depuis les premières indications fournies par les écrivains italiens du XVIe siècle jusqu'aux documens publiés, il y a quelques années, en Allemagne,

assez de biographies et de biographes nous ont rendu familières les particularités d'une vie dont chaque souvenir d'ailleurs est perpétué par une œuvre illustre; mais, malgré cette abondance de renseignemens, plus d'une recherche utile pouvait être entreprise encore, plus d'une vérité nouvelle signalée. Il restait à nous représenter Raphaël dans la situation que lui avaient préparée les générations d'artistes précédentes aussi bien que dans le milieu où il a vécu; il restait à interroger la série de ses tableaux pour y découvrir et nous montrer à la fois le résumé des progrès accomplis avant lui et le développement non interrompu de sa propre originalité.

C'est ce double enseignement que contient l'ouvrage de M. Gruyer. Tel qu'il l'a conçu et exécuté, son travail est certainement le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur la matière, et nous doutons qu'il ne décourage pas, au moins pour longtemps, quiconque serait tenté d'aborder le même sujet. Quoi qu'il advienne à cet égard, et pour nous en tenir aux termes de comparaison que le présent peut nous fournir, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, par Quatremère de Quincy, et même les deux savans volumes de Passavant sur *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, ne se recommandent pas à autant de titres que les études publiées par M. Gruyer. Plus sérieusement historiques que le premier de ces ouvrages, plus littéraires que le second dans l'esprit et dans la forme, elles embrassent assez d'idées et de faits, elles résolvent assez de questions pour satisfaire à toutes les exigences. Telle partie de ce vaste travail, — l'*Iconographie de la Vierge* par exemple, depuis les premiers âges chrétiens jusqu'à la fin du xve siècle, — constitue à elle seule un véritable traité d'archéologie pittoresque, tandis que des morceaux de pure critique, comme les chapitres consacrés à la grande *Sainte Famille*, du Louvre, et à la *Madone de Saint-Sixte*, font nettement ressortir les beautés de ces incomparables ouvrages et la sereine toute-puissance du génie qui les a créés.

Nous devons dire un mot en finissant d'une objection qu'a soulevée le livre de M. Gruyer, ou plutôt qu'il a ressuscitée, car plus d'une fois déjà cette objection s'est produite, soit dans des cas à peu près pareils, soit là même où il s'agissait des conditions ou des devoirs de l'art contemporain. On a reproché à l'auteur des *Vierges de Raphaël* de s'être trop habituellement et trop ouvertement placé, pour envisager son sujet, au point de vue des idées religieuses. Singulier reproche à l'adresse d'une étude sur les chefs-d'œuvre de l'art religieux! Voulait-on qu'il n'y fût tenu aucun compte des doctrines que ces chefs-d'œuvre résument et de la foi qui les a inspirés? Nous accusions, il y a un instant, les emportemens d'imagination de certains érudits italiens qui font à peu près de Raphaël un moderne

père de l'église. Les écrivains français qui, en parlant de lui, oublieraient ou refuseraient de rattacher ses travaux aux traditions sacrées ne nous sembleraient en réalité ni plus excusables, ni plus judicieux. Et d'ailleurs tout appartient-il au passé dans les idées, dans les sentimens, dans les croyances que l'art de Raphaël représente? Est-ce que dans notre civilisation, chrétienne seulement de nom, ces idées sont mortes, ou ne doivent exister désormais qu'à l'état de souvenirs historiques? Est-ce que les tableaux qui s'élèvent au-dessus des autels ne sont plus que des objets décoratifs? est-ce que ces autels eux-mêmes ont perdu leur vertu? Si vous le pensez, dites-le. Attaquez franchement le dogme chrétien au lieu de le traiter en suspect, et ne dérobez pas vos défiances secrètes sous les dehors d'une tolérance banale ou sous une réserve d'emprunt.

Que si au contraire les sujets traités par Raphaël et par les autres maîtres du même temps ou de la même école répondent encore aux aspirations de notre intelligence, aux sérieux besoins de notre cœur, quoi de plus naturel et de plus opportun que de demander à ces sujets mêmes le secret des beautés qu'ils comportent et de l'éloquence pittoresque qui les traduit? Bien des gens, il est vrai, entendront distinguer ici entre l'habileté de l'artiste et la sincérité de ses convictions, entre l'austérité de la morale qu'il professe et les facilités ou les défaillances de sa vie privée. On ne manquera pas d'opposer les souvenirs de la Fornarina et de la cour de Léon X à la confiance que mériterait la sainteté apparente des intentions transcrites sur la toile, et l'on s'autorisera du tout pour avancer que la piété du peintre des *Vierges* était un rôle, la chasteté de son pinceau un faux-semblant. Rien de moins concluant que ces réminiscences biographiques, et même dans un certain sens rien de plus étranger à la question. « Que Raphaël, dit justement M. Gruyer, n'ait pas mis toute sa vie morale en parfait accord avec sa religion, cela nous est en réalité indifférent... Ce qui reste de l'artiste, c'est son œuvre. Si cette œuvre élève et fortifie, elle est belle et sainte; si elle abaisse et énerve, elle est basse et vile : voilà le *criterium* infaillible. Dès lors une seule chose nous importe, l'impression que nous éprouvons devant les *Vierges* de Raphaël. Cette impression ayant été constamment noble et saine, nous pouvons affirmer que ces tableaux eux-mêmes contiennent les sentimens qu'ils inspirent. »

Non, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, rien ne pourra prévaloir en pareil cas sur l'influence directe des ouvrages et sur les émotions qu'ils procurent, pas plus que dans le domaine de la théorie on ne réussira, au nom de besoins nouveaux, à changer les conditions de l'art lui-même. Les novateurs en esthétique ou en critique

auront beau arguer des progrès de la raison humaine et gourmander un prétendu esprit de routine; ils ne feront pas que ce qui a mérité d'être admiré depuis des siècles ait perdu aujourd'hui sa raison d'être, ou que Ingres et Flandrin, en continuant sous nos yeux la tradition des maîtres, n'aient prolongé que des souvenirs stériles, servi qu'une cause sans avenir; ils ne feront pas que l'immortelle vérité cesse avec la vie d'une race ou d'un homme, que la beauté dépende des mœurs d'une époque, et que cette parole de Platon ne demeure éternellement applicable aux œuvres de l'art, quels qu'en soient d'ailleurs l'âge, la nationalité ou les origines : « il y a une sympathie intime entre la pureté, la vérité et la beauté; ce qu'il y a de plus pur est essentiellement ce qu'il y a de plus vrai et ce qu'il y a de plus beau. » Or Raphaël a réalisé dans ses œuvres la conciliation souveraine de ces élémens de la perfection. C'est parce qu'il a été le plus pur des peintres qu'il en a été aussi et qu'il en demeure le plus grand, — comme l'école italienne occupe le premier rang parmi les écoles modernes parce qu'elle a su, mieux qu'aucune autre, donner à l'image des actions ou des formes humaines un caractère à la fois idéal et vivant. Des livres tels que ceux dont nous venons de parler sont propres à rappeler ces faits, et par cela même ils sont utiles. Tout en paraissant exclusivement consacrés à la mémoire de quelques talens ou à la description de quelques œuvres, ils remettent en lumière les principes en vertu desquels ces œuvres ont mérité de survivre, ces talens d'exercer encore aujourd'hui leur influence. Voilà pourquoi de pareils travaux participent de l'histoire proprement dite et contiennent mieux que des souvenirs sans écho. En matière d'art comme ailleurs, l'histoire n'a pas pour objet unique de contenter notre curiosité : les informations qu'elle nous livre sont aussi des avertissemens et des exemples que nous avons le devoir de mettre à profit.

HENRI DELABORDE.

LE

VOL DES OISEAUX

Mémoire sur le vol des insectes et des oiseaux, par M. Marey; Paris 1870.

On attribue à un roi d'Angleterre une plaisanterie bien spirituelle. Ayant convoqué ses savans, il les pria de lui expliquer pourquoi un seau d'eau n'augmentait pas de poids lorsqu'on y plaçait un poisson. Les savans demandèrent du temps pour répondre; au bout de quelques jours, ils arrivèrent chacun avec un volumineux mémoire où le problème se trouvait résolu par de subtiles déductions. Alors le roi fit apporter un seau d'eau, un poisson et une balance; le seau fut posé sur l'un des plateaux, on l'équilibra par une tare, enfin on y jeta le poisson, et tout le monde vit le plateau descendre; le seau était devenu plus lourd. Cette histoire, vraie ou fausse, est l'image fidèle de ce qui se passe tous les jours dans le monde savant. On peut dire, sans crainte d'exagérer, que la moitié de la force vive qui se dépense en travaux scientifiques est employée à raisonner sur des faits imaginaires, à expliquer ce qui n'existe pas. Le vol des insectes et des oiseaux est peut-être l'un des problèmes qui ont le plus exercé la sagacité des théoriciens de cabinet. Il offre un double intérêt : un phénomène mystérieux à faire rentrer sous les lois connues de la physique et une application importante à obtenir, application qui n'a cessé de hanter les rêves des inventeurs depuis Icare. Toutefois, si, d'après Schopenhauer, les ailes poussent à l'oiseau par l'effet de sa volonté, il faut avouer que jusqu'ici l'homme n'a point encore assez voulu. On ne compte plus les mécanismes ingénieux ou simplement bizarres qui ont été proposés pour lui per-

mettre de quitter la glèbe à laquelle la nature semble l'avoir rivé; mais l'on en est venu à croire la solution du problème impossible. Au lieu de s'épuiser en stériles efforts d'imagination, n'eût-on pas mieux fait d'approfondir l'étude des forces que la nature met tous les jours en œuvre dans l'insecte et dans l'oiseau? « On a voulu inventer l'art du vol, dit M. d'Esterno, comme s'il n'était pas connu et pratiqué, au vu et au su de tous, depuis la création du monde, par des milliards de créatures ailées. Que dirait-on d'un homme qui voudrait aujourd'hui inventer la vapeur, au lieu d'aller voir simplement fonctionner une locomotive? » Cette étude indispensable, un physiologiste français dont je puis me dispenser de louer le mérite, M. Marey, vient de l'aborder avec toutes les ressources de la science moderne. Il a déjà publié une partie des résultats auxquels il est parvenu, il en a fait le sujet d'un cours au Collége de France; on nous saura gré d'en donner ici un résumé substantiel. Avant de décrire les méthodes de M. Marey et d'exposer les faits qu'il a constatés, je rappellerai brièvement ce que l'observation nous avait déjà appris sur le vol des oiseaux. On verra ensuite jusqu'à quel point les faits connus peuvent autoriser l'espoir d'une application pratique.

I.

A l'époque où la fauconnerie était en vigueur, les habitudes d'un certain nombre d'oiseaux ont été étudiées avec un soin assez intéressé pour qu'il soit permis d'accepter comme bien établi ce que la tradition nous a transmis à cet égard. Les oiseaux de proie qui étaient employés à la chasse se divisaient en oiseaux de *haute volerie*, tels que le gerfaut, le faucon, le hobereau, et en oiseaux de *basse volerie*, comme l'autour et l'épervier; le reste se classait dans la tribu des *ignobles*, ainsi nommés parce qu'il n'y avait aucun profit à en tirer. Huber, de Genève, qui a publié en 1784 un curieux ouvrage sur ce sujet, divise les mêmes espèces en *rameurs* et *voiliers*; les premiers comprennent les oiseaux de haute volerie, les oiseaux de basse volerie sont les voiliers saillans, les ignobles les voiliers communs. Ces divisions s'appliqueraient peut-être avec avantage aux oiseaux en général, elles répondent à des aptitudes différentes et bien caractérisées. L'aile qu'on appelle *rameuse* offre une forme découpée, elle est faite pour frapper l'air avec force et fréquence; l'aile *voilière* est large, émoussée, et plus propre que l'aile rameuse à servir de voile ou de parachute. Les pennes de l'aile rameuse ont peu de largeur et se terminent en pointe adoucie; les pennes de l'aile voilière sont très larges vers le milieu, et les cinq principales sont échancrées de manière à laisser passer l'air

librement par l'extrémité de l'aile. On constate aussi que les pennes voilières sont beaucoup plus molles que les pennes rameuses, ce qui se reconnaît à un signe extérieur assez constant : la fermeté des pennes se trahit par une bigarrure vive et tranchée, tandis que les pennes molles sont comme lavées uniformément de noir vers le bout et d'un blanc uniforme vers la base. Grâce à ces dispositions naturelles, le coup d'aile du rameur doit avoir plus de ressort que celui du voilier, car chez ce dernier l'extrémité de l'aile est déchiquetée et par suite sans force, tandis qu'elle est pleine et ferme chez le rameur; or c'est précisément vers l'extrémité que la surface de l'aile peut produire le plus d'effet en frappant l'air, parce que la vitesse de l'aile y atteint son maximum.

Il y a d'ailleurs une remarque générale à faire sur le coup d'aile de l'oiseau : pour avancer, il frappe droit sous lui, tandis que les rames d'un bateau frappent d'avant en arrière. La différence d'action de l'aviron et de l'aile s'explique aisément par la flexibilité de cette dernière; c'est une remarque que déjà Borelli a faite dans son *Traité du mouvement des animaux* (1). Quand l'aile s'abaisse, dit-il, les pennes cèdent à la résistance de l'air et s'infléchissent de manière que l'ensemble des deux surfaces forme un coin, et le ressort de l'air agissant sur les deux plans obliques produit à la fois une impulsion verticale qui soutient l'oiseau contre la pesanteur et une impulsion horizontale qui le pousse en avant. — Huber, qui reproduit ce raisonnement, ajoute que la détente de l'aile, d'abord ployée par la résistance de l'air, prolonge l'action après la fin du coup d'aile proprement dit. Ainsi l'oiseau qui se tient dans une position horizontale et qui bat de l'aile de haut en bas s'imprime une propulsion d'avan en arrière en même temps qu'une certaine force ascensionnelle.

Le coup d'aile périodique dont l'effet immédiat vient d'être expliqué est sans doute le moyen principal mis en jeu par l'oiseau; mais, s'il n'avait pas d'autres ressources, sa locomotion aérienne serait bien compromise, ses forces n'y suffiraient pas. Nous allons voir qu'il peut monter sans faire d'autre effort que de tenir ses ailes déployées; elles produisent alors l'effet de deux voiles tendues à l'aide desquelles il transforme en force ascensionnelle soit la vitesse horizontale qu'il s'est procurée par des battemens répétés, soit le choc du vent. C'est ainsi que le cerf-volant s'élève lorsque la brise le prend en dessous. Le choc de l'air donne naissance à une pression perpendiculaire à la surface du cerf-volant, pression qui peut s'évaluer à 140 grammes par mètre carré pour un vent très faible dont

(1) Borelli, *De motu animalium*, chap. XXII, prop. 196; Rome 1680.

la vitesse est d'environ 1 mètre par seconde, mais qui croît comme le carré de la vitesse; elle serait, par exemple, égale à 3kil. 500 pour un vent assez fort qui ferait 5 mètres en une seconde. Cette pression ne diminue pas beaucoup, si le cerf-volant, au lieu d'être vertical, s'incline sur le vent de manière à le recevoir en dessous; mais la direction de la pression, toujours perpendiculaire à la surface du papier, devient alors oblique par rapport à l'horizon; si l'appareil est suffisamment léger, elle en neutralise le poids et le soutient dans l'air par une traction assez forte qui tend la corde du cerf-volant. Cette tendance ascensionnelle, l'oiseau l'éprouve également lorsqu'il se dirige contre le vent, ou lorsqu'il est projeté contre l'air calme par sa propre vitesse horizontale; il faut seulement qu'il présente ses ailes de manière que l'air qu'elles rencontrent tende s'échapper en dessous. Une fois lancé horizontalement, l'oiseau peut donc monter, tout en continuant sa route, par la simple action de ses ailes déployées et immobiles; mais la vitesse horizontale se ralentit en même temps, la résistance de l'air diminue, et l'oiseau retomberait, s'il ne se donnait pas une impulsion nouvelle par quelques coups d'aile. Lorsqu'il vole de droit fil contre le vent, il profite de la vitesse horizontale de l'air pour se hausser; mais le vent le ferait infailliblement dériver en arrière, s'il ne se procurait pas une impulsion d'arrière en avant par des battemens énergiques et répétés.

D'après Huber, les oiseaux rameurs sont relativement plus lourds que les voiliers; c'est ce qui les oblige à emprunter au vent une grande partie de leur force ascensionnelle et à jouer de l'aile presque sans relâche. Lorsqu'un rameur, le faucon par exemple, veut atteindre un but placé droit au-dessus de lui, il ne monte jamais verticalement : il prend sa route dans le vent, pousse une « carrière » oblique qui le porte au niveau du but, tourne queue, et se dirige vent arrière vers le but avec une vitesse double ou triple de celle de la carrière. Si le point qu'il vise est au-dessus du vent, il y arrive en droite ligne en faisant simplement une carrière. Si le but qu'il s'agit d'atteindre est un voilier qui fait « sa diligence » vent arrière, le faucon poussera sa carrière jusqu'à un niveau supérieur à celui de sa proie, puis fondra sur cette dernière en revenant sur ses pas avec une vitesse d'autant plus grande qu'il se sera élevé plus haut. Souvent, lorsque la montée le fatigue, il revient en arrière par un « degré » horizontal, puis recommence une nouvelle carrière, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il domine sa proie d'assez haut pour pouvoir fondre sur elle. La carrière est plus ou moins oblique, elle a généralement une inclinaison de 15 à 30 degrés; ce n'est que pour une « entreprise de courte haleine » que l'oiseau

monte sous des angles de 45 degrés. Il faut d'ailleurs croire que les rameurs ont un instinct particulier pour distinguer la direction du moindre souffle alors que l'air nous paraît absolument calme; lorsqu'ils sont en nombre, on les voit s'élever tous dans le même sens. Les voiliers au contraire sont peu aptes à forcer le vent. Pour atteindre un but au-dessus du vent, le voilier monte en dérivant à un niveau supérieur, puis il plonge contre le vent, la vitesse de la chute l'aidant alors à avancer malgré la résistance de l'air, ou bien il arrive par bordées, en fermant de temps à autre ses ailes pour donner tête baissée dans le vent. Lorsqu'un oiseau de proie rameur entreprend un voilier, ce dernier détale à vau-le-vent pendant que le premier pousse des carrières en sens opposé. S'il réussit à s'élever à un niveau d'où il domine le voilier, il fond sur lui et l'amène à terre, à moins que le voilier, ce qui arrive souvent, n'esquive le coup par un mouvement latéral. Dans ce dernier cas, le rameur déploie brusquement les ailes, qu'il avait serrées pendant la descente, et, s'en servant comme d'un parachute, il glisse sur l'air et remonte à une certaine hauteur d'où il renouvelle sa tentative; c'est ce qu'on appelle une « ressource, » du latin *resurgere*. On ne saurait admettre avec Huber que dans ces « passades » l'oiseau remonte sans effort au même niveau d'où il était parti, mais il est probable que le travail exigé par ces mouvemens est considérablement diminué par l'élasticité de l'air. Les *voiliers saillans*, tels que l'autour et l'épervier, se distinguent par la faculté qu'ils ont de s'élever subitement par une espèce de saut; leurs ailes sont plus fortes, leurs muscles plus vigoureux que ceux des autres voiliers; ils montrent une grande adresse à saisir leur proie.

Les mouvemens que je viens de décrire s'expliquent sans difficulté par les effets du coup d'aile et par la résistance que l'air exerce contre l'oiseau lancé dans une direction donnée. Ce qui se comprend moins, c'est le vol sans battement d'ailes ou vol planant, tel qu'il est décrit par beaucoup d'auteurs. « Les albatros, dit M. de Tessan (1), planent presque continuellement, surtout quand le vent est très fort. Ils sont alors quelquefois plus de cinq minutes et jusqu'à un quart d'heure sans donner de coups d'aile... Habituellement, quand le vent est frais sans être très fort, les battemens d'ailes se succèdent à des intervalles de deux à trois minutes. » Or le poids de l'albatros est de 8 ou 9 kilogrammes, tandis que la surface de ses ailes très longues ($1^m,40$) n'est que le tiers d'un mètre carré, et la surface de l'animal entier, ailes comprises, à peu près le double. Avec ces données, il est assez difficile de se rendre compte

(1) *Voyage autour du monde sur la frégate Vénus*, t. V, p. 111.

de la suspension prolongée de l'oiseau, et M. de Tessan émet l'hypothèse qu'elle est due à des trépidations rapides et presque imperceptibles des ailes (1). Il est encore moins aisé d'expliquer comment l'aigle et le condor peuvent planer à des hauteurs de plusieurs kilomètres, où la rareté de l'air les prive d'une partie des avantages qu'ils rencontreraient près du sol. Le vol sans battement paraît d'ailleurs être l'apanage des oiseaux de grande taille, car les pigeons et l'hirondelle, qui planent aussi, ne se soutiennent que très peu de temps dans cette situation.

La question la plus obscure de toutes celles que soulève le vol des oiseaux, c'est l'évaluation du travail qu'ils dépensent pour se soutenir contre la pesanteur. On se rappelle les résultats absurdes auxquels Navier s'est vu conduit par une analyse en apparence rigoureuse : la force d'un homme développée par une hirondelle, 26 chevaux-vapeur par un aigle, et ainsi de suite. Les relations constantes et bien connues qui existent entre le poids d'un animal, sa nourriture et le travail qu'il peut fournir, ne permettent pas de s'arrêter un instant à de semblables fantaisies; on s'assure d'ailleurs aisément que Navier était parti d'hypothèses erronées sur les mouvemens des ailes. Il y a quelques années, M. Liais a présenté sur le même sujet des considérations très justes. Il a rappelé que l'aile qui s'abaisse change de plan, le bord antérieur s'inclinant toujours en avant pendant que le bord postérieur se relève; il a fait voir qu'en remontant l'aile doit couper l'air par sa tranche et ne rencontrer qu'une résistance insignifiante, ou même emprunter à la résistance horizontale une légère force ascensionnelle; enfin il a rappelé que la résistance peut suivre des lois particulières qui facilitent beaucoup l'explication du vol. Envisagé sous ce jour nouveau, le problème ne paraît plus offrir les mêmes difficultés. Néanmoins il était temps de sortir du domaine des hypothèses et d'analyser par des moyens d'observation précis toutes les circonstances du mouvement des oiseaux. C'est ce qui fait l'objet des derniers travaux de M. Marey, que je vais essayer de résumer.

II.

La découverte du microscope ouvrit à l'homme les portes d'un monde nouveau, le monde de l'invisible, de l'impalpable. La perspective sur l'immensité de l'espace fut ainsi prolongée en sens inverse. Il restait à faire pour le temps ce qui était fait pour l'espace :

(1) Un vent très fort, qui fait 20 mètres en une seconde, peut cependant exercer une pression verticale de 10 kilogrammes sur un albatros qui se tient peu incliné sur l'horizon.

il fallait pouvoir arrêter l'instant fugitif, saisir les durées insaisissables, gagner de vitesse les rayons de lumière. Ce n'est que depuis une trentaine d'années que les différentes méthodes qui permettent d'obtenir de pareils résultats ont pris place parmi les procédés habituels des expérimentateurs, et déjà elles ont transformé la physiologie et la biologie. On reconnaît maintenant combien étaient grossières les notions que nos sens nous fournissaient sur la durée des phénomènes; on commence à se familiariser avec les centièmes, avec les dix-milliémes de seconde.

Le procédé le plus important de ceux qu'on peut employer à l'étude des phénomènes rapides, c'est le tracé automatique des mouvemens. S'agit-il d'obtenir la représentation fidèle d'une vibration, il suffit d'armer le corps vibrant d'une lame fine et flexible et d'en appuyer la pointe sur une glace enfumée que l'on fait glisser dans une direction perpendiculaire à celle des oscillations; la pointe creusera dans la poussière noire un sillon sinueux qui permettra d'analyser à loisir toutes les péripéties du mouvement en question. Au lieu d'une glace enfumée qui se déplace en ligne droite, il est plus commode d'employer un cylindre tournant sur lequel on colle une feuille de papier noircie à la flamme fuligineuse d'une lampe. On approche le style vibrant de la surface du papier, on tourne la manivelle, et l'on voit naître sur le cylindre un sillon blanc de forme sinueuse, aussi fin que s'il était fait au burin. Le tracé obtenu, on décolle le papier et on le trempe dans un bain d'alcool; le noir de fumée se fixe alors, et l'épreuve peut se conserver sans altération comme un dessin ordinaire. Dans ces diagrammes, la longueur du sillon représente la durée totale de l'expérience, durée qui se trouve ainsi en quelque sorte grossie par sa transformation en espace. On peut la subdiviser en secondes et fractions de secondes en disposant près du cylindre un chronomètre à pointage dont l'aiguille marque les secondes à côté du tracé. Le papier noir, en se déplaçant sous la pointe, emporte pour ainsi dire avec lui chaque phase du mouvement vibratoire et la conserve inscrite à sa place dans l'ordre des temps; un simple coup d'œil jeté sur la ligne serpentante du tracé nous révèle les positions successives que la pointe occupait pendant ses oscillations, et qu'il eût été impossible à l'œil de suivre à cause de leur rapidité. C'est ainsi que l'écriture musicale représente par des notes échelonnées sur une portée une suite de sons dont la hauteur et la durée sont figurées par la position et par la forme des signes. Les coupures verticales qui correspondent aux mesures indiquent des intervalles de temps égaux, et en regardant les croches et les doubles croches qui se pressent dans l'espace d'une mesure, l'œil d'un musicien saisit immédiatement le caractère du passage

qu'elles expriment. De même un expérimentateur exercé lit à livre ouvert les hiéroglyphes d'un tracé fourni par un appareil enregistreur.

La méthode graphique, dont je viens d'expliquer les procédés, a été imaginée pour l'étude des vibrations sonores, mais elle n'a pas tardé à jouer un grand rôle dans la physiologie expérimentale. Le *kymographion* de Ludwig, qui devait enregistrer la pression du sang dans les artères, le *myographe* d'Helmholtz, destiné à l'étude des mouvemens musculaires, les différens *sphygmographes* qui écrivent les battemens du pouls, les *cardiographes* qui s'appliquent sur le cœur, les *pneumographes* qui explorent la respiration, tous ces appareils ingénieux qui permettent d'étendre à la biologie les méthodes rigoureuses de la physique, on peut dire qu'ils ont inauguré une ère nouvelle pour la plus obscure des sciences. M. Marey en a fait une application des plus heureuses à l'étude de la circulation du sang, et c'est grâce à ses efforts que la méthode graphique a commencé à se généraliser parmi les physiologistes français.

Il y a d'ailleurs d'autres procédés qui permettent d'analyser des mouvemens trop rapides pour nos yeux; ils se fondent presque tous sur le principe de la persistance des impressions que reçoit la rétine. On sait que l'œil a la faculté de conserver une image instantanée pendant un vingtième ou même un dixième de seconde; il en résulte que, si un point lumineux mobile met moins d'un dixième de seconde à parcourir son chemin, toute la trajectoire nous paraît illuminée. C'est pour cette raison qu'un charbon ardent que l'on fait tourner en fronde dessine dans l'air un cercle flamboyant. M. Wheatstone a profité de cette remarque pour rendre sensibles à l'œil les oscillations d'une tige élastique; il suffit pour cela de fixer à l'extrémité libre de la tige une perle brillante d'acier poli dont l'œil peut suivre le sillon lumineux lorsque la tige entre en vibration.

Ce sont ces méthodes que M. Marey a mises en œuvre pour étudier le mécanisme du vol. Il a commencé par les insectes, qui étaient plus faciles à manier que les oiseaux. Il fallait d'abord déterminer la fréquence des coups d'aile. On sait qu'elle varie beaucoup d'une espèce à l'autre; l'oreille nous en avertit par la hauteur musicale du bourdonnement. On entend un son aigu pendant le vol de certaines mouches; la note est plus grave pour l'abeille et le bourdon, plus grave encore pour les macroglosses et les sphinx; les autres lépidoptères ont un vol silencieux. Quelques auteurs (Chabrier, Burmeister) attribuent le bourdonnement à l'air qui pénètre dans les trachées et qui en sort; pour eux, ce serait donc une voix véritable, et non pas une conséquence du frémissement des ailes. Un de

leurs argumens, c'est que le son devient plus aigu lorsqu'on coupe une portion des ailes; mais cela s'explique par la facilité plus grande avec laquelle l'insecte peut mettre en mouvement des ailes plus courtes. Le son cesse d'ailleurs quand les ailes sont enlevées complétement; il semble donc plus naturel de l'attribuer aux vibrations de ces organes. Quoi qu'il en soit, la méthode graphique nous renseigne d'une manière précise sur la fréquence et la forme des battemens. On commence par noircir une feuille de papier qu'on applique ensuite sur un cylindre auquel un mouvement d'horlogerie imprime une rotation assez rapide; avec une pince délicate, on saisit l'insecte par l'abdomen et on l'approche du cylindre de façon que l'une des ailes vienne frôler le papier. La trace blanche qui se dessine sur le fond noir indique les révolutions de l'aile. Pour les compter avec plus de facilité, on dispose à côté un diapason muni d'une pointe flexible qui fait 100 ou 200 vibrations par seconde; le tracé qu'il fournit représente l'échelle des durées, divisée en centièmes ou deux-centièmes de seconde. Voici quelques chiffres qui donneront une idée des variations que présente la rapidité des battemens d'une espèce à l'autre :

Mouche commune.	330	battemens	par seconde.
Bourdon.	240	—	—
Guêpe.	110	—	—
Macroglosse du caille-lait.	72	—	—
Libellule.	28	—	—
Papillon (piéride du chou).	9	—	—

Pour arriver à connaître les différentes positions que l'aile occupe pendant une révolution complète, M. Marey a eu d'abord recours à la méthode optique. Il a doré les extrémités des grandes ailes d'une guêpe, afin d'en pouvoir suivre la trace lumineuse. Ce ne fut pas facile, car la brusquerie de ces mouvemens est telle qu'elle projette au loin les paillettes qu'on a essayé de fixer. M. Marey parvint cependant à les faire tenir, et, plaçant la guêpe dans un rayon de soleil, il constata que le bout de chaque aile décrivait un 8 très allongé. En dorant seulement la face supérieure des ailes, on s'assure encore qu'elles s'inclinent en avant pendant la descente, et en arrière pendant l'ascension; on le reconnaît aux variations d'éclat qu'elles éprouvent, et qui ont pour cause la réflexion plus ou moins complète de la lumière incidente. Le trait plein du chiffre 8 représente la moitié brillante de l'orbite, où l'aile s'abaisse et se trouve vigoureusement éclairée; le trait délié correspond à l'ascension, où l'aile reçoit moins de lumière parce qu'elle penche alors en arrière. Il est donc prouvé que l'aile tourne lorsqu'elle descend et lorsqu'elle remonte. Cette flexion, qui est due à la résistance de

l'air, a une grande importance pour la théorie du vol, car elle donne naissance à une force propulsive *parallèle à l'axe du corps*. C'est ainsi que la godille, qui frappe l'eau par un plan oblique, pousse le bateau d'arrière en avant. La queue des poissons agit d'une manière tout analogue; celle du castor produit le même effet en oscillant dans un plan vertical. L'hélice des bateaux à vapeur est également un propulseur basé sur le principe du plan incliné.

M. Marey a vérifié ses conclusions au moyen d'un insecte artificiel construit de la manière suivante : deux ailes composées d'une nervure rigide et d'un voile flexible sont articulées sur les deux faces d'un tambour qui représente le thorax de l'animal. Ce tambour est fixé à l'extrémité d'un tube qui permet de le gonfler et de le dégonfler tour à tour, ce qui a pour effet de faire battre les ailes aussi rapidement qu'on veut. Le tube peut tourner librement sur un support. Avec cet appareil, M. Marey a constaté qu'il suffit d'imprimer aux deux ailes un mouvement vertical de haut en bas et de bas en haut pour faire marcher l'insecte artificiel dans le sens horizontal. Les ailes s'infléchissent sous le choc de l'air, et produisent une impulsion horizontale par un effet de plan incliné. En donnant au tube du tambour des positions plus ou moins obliques, on s'assure que l'insecte artificiel soulève le tube lorsqu'il bat des ailes horizontalement, la tête en haut, et qu'il tend à descendre lorsqu'il frappe horizontalement, la tête en bas. Quand l'axe du corps est oblique, l'insecte monte en même temps qu'il tourne dans son manége. C'est ainsi que les choses se passent sans doute dans la nature. La force d'impulsion créée par le battement est presque parallèle à l'axe du corps quand l'aile s'abaisse et lorsqu'elle remonte; pour s'élever, l'insecte doit se tenir à peu près debout, et c'est là en effet la position que les mouches affectent ordinairement dans le vol. Les abeilles s'inclinent généralement à 45 degrés; les papillons préfèrent la position horizontale, mais la grande étendue relative de leurs ailes leur permet de se soutenir avec une force ascensionnelle minime, qu'ils peuvent acquérir en abaissant l'aile plus vite qu'ils ne la remontent. Ils volent d'ailleurs en culbutant et par saccades.

Pour l'oiseau, les conditions de la locomotion aérienne sont très différentes. La résistance de l'air est ici plus grande pendant la phase descendante de l'aile que pendant la phase ascendante. Cela tient d'une part à la disposition des pennes, qui s'imbriquent de façon à fermer tout passage à l'air inférieur, tandis que l'air supérieur peut traverser l'aile en fléchissant les barbes des plumes. D'autre part, la forme de l'aile, convexe en dessus, concave en dessous, établit une grande différence entre les résistances que les deux faces peuvent développer. Enfin nous avons déjà dit que l'aile

qui remonte coupe l'air par sa tranche, et peut même en glissant sur l'air transformer en force ascensionnelle une fraction de la vitesse horizontale acquise par le battement descendant. Lorsqu'elle s'abaisse, l'aile est d'abord inclinée d'avant en arrière, mais l'humérus tourne ensuite de manière que le bord antérieur descend plus vite que le bord postérieur; à ce moment, la pression de l'air soulève l'oiseau en même temps qu'elle le porte en avant. Vers la fin du battement, l'aile, qui a été fléchie, se détend comme un ressort et reprend sa position primitive, ce qui prolonge l'effet du coup; elle remonte enfin en restant parallèle à elle-même, et il est facile de s'assurer que la résistance qu'elle rencontre pendant cette phase est très faible, ou même dirigée de bas en haut.

La méthode graphique, dont l'emploi était facile avec les insectes, ne peut plus s'appliquer dans les mêmes conditions lorsqu'il s'agit d'un canard ou d'un pigeon, parce que l'oiseau ne vole que si on le laisse libre. Il fallait donc établir entre l'oiseau et l'appareil enregistreur une transmission de signaux. Cette transmission, M. Marey l'a obtenue de plusieurs manières, et d'abord par l'électricité. L'appareil fixe représentait un poste central de télégraphie de campagne, l'oiseau était le *poste volant*. La grande salle de l'ancienne Comédie-Française, que M. Marey a convertie en laboratoire de physiologie, offrait pour ces expériences tout l'espace nécessaire. L'oiseau emportait un câble fin et souple qui contenait deux fils conducteurs; les deux bouts des fils communiquaient avec un jeu de soupape attaché à l'une des ailes, qui ouvrait le circuit électrique quand l'aile s'élevait, et le fermait lorsqu'elle s'abaissait. En même temps le télégraphe traçait sur le cylindre tournant une ligne crénelée qui reproduisait les alternatives rapides des mouvemens alaires. C'est ainsi que M. Marey a pu compter avec précision le nombre des battemens que divers oiseaux exécutent dans l'espace d'une seconde : il a trouvé en moyenne 13 battemens par seconde pour le moineau, 9 pour le canard sauvage, 8 pour le pigeon, 5 pour la chouette effraie, 3 pour la buse, et ainsi de suite. La fréquence des battemens varie du reste suivant que l'oiseau est au départ, en plein vol ou prêt à se poser. Quelques oiseaux offrent des temps d'arrêt où ils ne font que planer. Ces expériences ont encore montré que la durée de l'abaissement de l'aile est en général plus longue que celle de l'élévation. M. Liais croyait au contraire avoir constaté que l'aile descendait plus vite qu'elle ne s'élevait; pour les frégates, il avait trouvé la durée de l'ascension cinq fois plus longue que celle de la descente. Il est possible que le rapport des deux temps varie avec les circonstances, et d'une espèce à l'autre.

Un autre procédé employé par M. Marey repose sur l'observation du gonflement et du relâchement successifs des muscles du thorax

pendant le vol. Un muscle ne peut diminuer de longueur sans se gonfler, ni s'allonger sans s'amincir; il en résulte que les contractions qui produisent les mouvemens des membres peuvent être constatées par l'enflure subite des muscles. Voici comment ce fait bien connu a été mis à profit. Avant de jeter un pigeon en l'air, on lui mettait un petit corset; entre l'étoffe bien tendue et les muscles pectoraux, on glissait une cuvette de cuivre fermée par une membrane de caoutchouc sous laquelle était un ressort à boudin. Cette « ampoule exploratrice » communiquait avec un tube très léger dont l'autre extrémité aboutissait à une ampoule semblable, le *récepteur* des signaux. Le gonflement des muscles, en comprimant le ressort de l'ampoule exploratrice, chassait l'air par le tube de transmission dans le récepteur; ce dernier s'enflait et mettait en mouvement un levier dont la pointe écrivait sur le cylindre enfumé pendant que le pigeon s'envolait dans la direction de la volière. Les tracés obtenus de cette manière montrent constamment deux ondulations pendant chaque battement; la première, la plus forte des deux, correspond à la contraction du grand pectoral, qui abaisse l'aile; la seconde, moins accentuée, représente la contraction du pectoral moyen, ou élévateur de l'aile. Toutefois, comme les deux muscles se touchent, les deux ondulations ne sont pas nettement séparées, et il resterait quelque incertitude sur le point d'origine de chaque mouvement, si M. Marey n'avait pas eu soin de munir ses télégraphistes volans à la fois de l'ampoule exploratrice et du câble électrique.

Pour bien apprécier la signification de ces tracés, il fallait encore déterminer par des expériences indépendantes la forme des contractions musculaires qui répondent à des résistances données. Or, avant d'aborder le problème du vol, M. Marey avait déjà fait une étude très complète des déformations que les muscles présentent dans les différens cas, suivant le travail qu'on leur impose (1). Si l'on fait agir l'électricité ou un autre excitant sur le nerf d'un muscle, on provoque une espèce de secousse ou d'onde passagère dont la durée varie beaucoup d'une espèce à l'autre; elle dure une seconde et plus chez la tortue, six ou huit centièmes de seconde chez l'homme, et quatre centièmes de seconde seulement chez l'oiseau, qui devient ainsi capable de mouvemens beaucoup plus brusques. La forme de cette intumescence diffère selon la résistance que le muscle doit vaincre; le tracé graphique s'élève rapidement quand le muscle est libre, s'aplatit lorsqu'il rencontre un obstacle fixe, s'infléchit d'une certaine façon, si l'obstacle est élastique. Pour mieux se rendre compte de l'influence de ces conditions sur les

(1) *Du Mouvement dans les fonctions de la vie*, par É.-J. Marey; Paris 1868.

tracés de son appareil, M. Marey appliquait le petit tambour explorateur sur son biceps à l'aide d'une bande roulée, puis exécutait des mouvemens variés; il soulevait des poids, étirait un ruban de caoutchouc, ou frappait contre le dessous d'une lourde table qui arrêtait brusquement la main. La comparaison des tracés rend manifeste l'existence d'un obstacle élastique pendant la descente de l'aile, tandis que la courbe de l'élévateur est celle d'un muscle qui soulève un poids : l'obstacle élastique est l'air comprimé; le poids, c'est la masse inerte de l'aile. On peut voir là une preuve nouvelle de la fidélité avec laquelle les appareils myographiques reproduisent toutes les phases des mouvemens volontaires.

Nous avons déjà vu que le va-et-vient de l'aile est accompagné d'un pivotement de l'humérus autour de son articulation. Pour constater cette rotation de l'aile, M. Marey a imaginé d'attacher sur le dos de l'oiseau un petit appareil fort ingénieux, composé de plusieurs leviers et de deux ampoules rectangulaires qui communiquaient par deux tubes flexibles avec l'appareil récepteur. La discussion des tracés ainsi obtenus a montré que la pointe de l'aile d'une buse décrit pendant chaque battement une espèce d'ellipse avec une petite inflexion au début qui rappelle le coup de fouet du bras d'un nageur.

Il restait à enregistrer les soubresauts que la réaction des coups d'aile fait décrire au corps de l'oiseau. A cette fin, M. Marey fixait sur le dos du volatile un petit tambour à peau très lâche, lestée d'une masse de plomb. L'inertie du plomb l'empêchait de suivre les mouvemens brusques imprimés au tambour; il déprimait la membrane quand le tambour était soulevé, il restait en arrière quand le tambour descendait, et il en résultait tour à tour une compression et une dilatation de l'air intérieur qui se transmettaient à l'appareil récepteur par un tube de communication. Appliqué à plat sur le dos de l'oiseau, le tambour accusait donc les oscillations verticales du corps de l'animal; appliqué de champ, il trahissait les alternatives de la vitesse horizontale. Les curieux tracés de ce télégraphe aérostatique permettent de reconnaître l'existence de deux ondulations ascendantes du corps pour chaque révolution de l'aile chez un canard sauvage; chez la buse, le busard, la chouette, la seconde oscillation se trouve à peine indiquée. D'après M. Marey, cette seconde montée plus faible se produit au moment où l'aile revient, et s'explique par l'impulsion ascensionnelle que l'aile emprunte à la résistance de l'air aux dépens de la vitesse horizontale. Cette hypothèse serait confirmée par les tracés, car on y voit la progression horizontale se ralentir au moment où l'aile remonte, et ces alternatives, assez faibles au départ, s'accusent plus nettement quand l'oiseau est lancé, et que sa vitesse de progression de-

vient considérable. Il me semble que cette théorie laisse encore prise au doute. La vitesse due à une force accélératrice atteint son maximum au moment où la force cesse d'agir; il s'ensuit que le maximum de la vitesse ascensionnelle que l'oiseau se procure en frappant l'air de haut en bas devra coïncider avec la fin du coup d'aile et s'ajouter à la poussée verticale que l'aile remontante peut gagner aux dépens de la vitesse horizontale. Le résultat devra toujours être que l'oiseau s'élève pendant que les ailes reviennent, et l'on a quelque peine à comprendre que la grande oscillation ascendante puisse commencer quand l'aile s'abaisse, c'est-à-dire au moment où la vitesse ascendante doit être épuisée et où le ressort du coup d'aile n'est pas encore développé. Il y a là, je crois, une difficulté que des expériences ultérieures pourront seules éclaircir.

La différence très sensible que les tracés graphiques font reconnaître entre le vol du canard sauvage et celui de la buse est d'ailleurs révélée par l'aspect même de leurs mouvemens, car le premier de ces oiseaux agite ses ailes de manière à leur faire décrire des angles de 90 degrés, tandis que le coup d'aile de la buse a très peu d'amplitude; en la regardant de profil, c'est à peine si l'on voit la pointe de l'aile dépasser les limites de la silhouette du corps. Le canard sauvage est un *rameur*, la buse un *voilier*. L'étude anatomique des muscles nous apprend encore que ce contraste, qui saute aux yeux, repose sur une différence de structure; chez les voiliers, le grand pectoral, qui abaisse l'aile, est gros et court; chez les rameurs, il est long et grêle. On peut conclure de l'ensemble de ces faits qu'un rameur et un voilier de même taille ou de même poids exécutent à peu près le même travail pour se mouvoir dans l'air, car le rameur compense par un grand parcours et une vitesse plus considérable de l'aile ce que les petites dimensions de ce membre lui font économiser en efforts contre la résistance de l'air.

Borelli avait essayé d'évaluer la force que les muscles de l'oiseau développent pendant le vol, en tenant compte de la longueur des bras de levier où ils sont attachés; il avait ainsi trouvé que la puissance musculaire de l'oiseau surpassait dix mille fois son poids. Un calcul analogue l'avait conduit à admettre que l'homme devait employer pour sauter une force environ trois mille fois plus grande que son poids. Dans un livre publié en 1784, un ecclésiastique allemand, Silberschlag, arrivait cependant à des évaluations beaucoup moins monstrueuses; il estimait à 150 kilogrammes la force musculaire développée à chaque coup d'aile par un aigle qui pesait 4 kilogrammes, ce qui donnerait 38 pour le rapport de la force au poids. M. Marey a essayé d'élucider cette question par des mesures directes. En physiologie, on appelle *force statique* d'un muscle

le poids maximum qu'il peut soulever. D'après Weber, la force statique des muscles de la grenouille est de 1 kilogramme par centimètre carré de section; pour l'homme, elle est de 5 à 7 kilogrammes par centimètre d'après Henke et Koster. Il fallait obtenir la donnée analogue pour un oiseau; voici comment M. Marey s'y prit pour l'avoir. Il avait déjà vu qu'un pigeon couché sur le dos ne pouvait soulever un poids de 1 kilogramme posé sur l'aile au niveau de l'articulation du bras avec l'avant-bras; on pouvait en conclure que la force du grand pectoral de l'oiseau n'est pas énorme. L'expérience suivante confirme cette déduction. Une buse chaperonnée fut placée sur le dos, les ailes étendues. L'application du chaperon plonge ces animaux dans une sorte d'hypnotisme, et permet de faire sur eux toute sorte d'opérations sans qu'ils trahissent leur douleur autrement que par des mouvemens réflexes. M. Marey dénuda les muscles de l'aile jusqu'à l'avant-bras, lia l'artère et désarticula le coude en faisant l'ablation du reste de l'aile. Une corde fut alors fixée à l'extrémité de l'humérus, et au bout de la corde un plateau où l'on versa de la grenaille de plomb pendant que le muscle était excité par l'électricité; la force de contraction ne fut surmontée que lorsque le poids supporté par cette espèce de peson s'éleva à $2^{kil},380$. Un calcul très simple montre que la force réelle du muscle était de $12^{kil},600$; la section de ce muscle étant de 9 centimètres 1/2, on obtient environ $1^{kil},300$ pour sa force relative. Nous voilà bien loin des chiffres fantastiques de Borelli! En admettant même que le résultat de cette détermination soit trop faible de moitié ou qu'il faille le tripler pour tenir compte de certaines causes d'erreur, nous n'avons toujours qu'une force statique de même ordre que celle des mammifères. Ce qui fait la supériorité des oiseaux, c'est la rapidité d'action. La secousse musculaire provoquée par un excitant quelconque ne dure chez l'oiseau que 4 centièmes de seconde, la moitié du temps qu'elle exige chez l'homme, le tiers de celui qu'elle prend chez la tortue. Cette rapidité est une condition essentielle du vol; elle est indispensable pour créer dans un fluide tel que l'air un point d'appui suffisant. C'est ainsi qu'on traverse un marais en courant sur les pierres ou les troncs d'arbre qui se montrent à la surface; on enfoncerait, si on s'arrêtait un moment de trop. Chez le poisson, qui se meut dans l'eau, l'acte musculaire est déjà plus bref que chez les animaux qui foulent la terre; mais il l'est moins que chez l'oiseau, qui a pour domaine un milieu plus mobile encore. Pour comprendre la production si rapide du mouvement dans les muscles de l'oiseau, il faut admettre que les actions chimiques y naissent et se propagent avec une facilité exceptionnelle. C'est ainsi qu'il y a des poudres de guerre qui brûlent plus

vite, et par conséquent agissent plus brusquement que d'autres sur les projectiles.

En tenant compte de la fréquence des battemens, de l'amplitude des coups d'aile et de la surface de l'oiseau, on arrive également à cette conclusion, que le travail dépensé dans le vol doit être beaucoup moindre que ne l'ont supposé quelques auteurs. Et cependant l'oiseau nous étonne par les prodiges qu'il accomplit : nous voyons les rapaces faire aisément leurs 45 kilomètres à l'heure; le faucon du roi Henri II, qui s'égara pendant une chasse à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, ce qui suppose une vitesse d'au moins 75 kilomètres par heure. Les hirondelles ne mettent, dit-on, que huit jours à traverser l'Europe et la Méditerranée. Si l'on se rappelle enfin les oiseaux de mer que les navigateurs rencontrent souvent à plus de 300 lieues de terre, on conviendra qu'un vol aussi soutenu serait inexplicable, s'il était entièrement dû au ressort des coups d'aile. Prenons un exemple numérique. Un pigeon qui pèse 300 grammes peut offrir à l'air une surface de 750 centimètres carrés. S'il fait 8 battemens par seconde, la descente de l'aile dure, d'après M. Marey, 7 ou 8 centièmes de seconde, et, le parcours de la pointe étant de 30 centimètres, on trouve une vitesse moyenne de 4 mètres. Si la surface entière se déplaçait avec cette vitesse supposée uniforme, elle éprouverait une résistance de 110 grammes; mais, comme la vitesse va en diminuant de la pointe de l'aile vers l'attache, la résistance réelle est à peine de 40 grammes. Or, pour vaincre le poids de l'oiseau et pour lui donner une impulsion de bas en haut, il faudrait une pression de 400 ou 500 grammes. Où prendre d'abord cette pression nécessaire? On dira que la forme concave des ailes permet d'augmenter le coefficient de résistance; mais nous aurons beau le doubler ou le tripler, nous n'arriverons pas à 500 grammes. Il faut donc renoncer à l'hypothèse d'une vitesse uniforme des ailes. Les expériences de MM. Piobert, Morin et Didion nous ont appris que la résistance de l'air est très différente pour une vitesse accélérée, parce que le corps mobile entraîne alors une certaine masse d'air qui lui constitue une poupe et une proue fluides. Les formules montrent que la résistance qui en résulte peut devenir très considérable sans que le travail augmente dans la même proportion. Malheureusement il est presque impossible, dans l'état actuel de la science, d'appliquer avec certitude les données expérimentales au calcul des pressions qui se développent sous l'aile d'un oiseau. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la loi de la résistance varie énormément avec les conditions dans lesquelles a lieu le mouvement. Il est très probable que l'élasticité de l'aile modifie ces conditions à tel point qu'avant tout calcul il faudra d'abord instituer des expériences spéciales sur la résistance que les fluides

opposent au mouvement d'une lame flexible. N'oublions pas d'ailleurs que jusqu'à présent on a toujours observé des mouvemens continus : dans ces cas, il s'établit une sorte de régime des courans d'air qui s'écoulent autour du corps solide; mais les choses se passent peut-être tout autrement quand la surface qui frappe rencontre à chaque instant une masse d'air nouvelle dont elle est obligée de vaincre l'inertie. On sait qu'il faut plus d'effort pour ébranler une voiture que pour en entretenir le mouvement. Quelque chose d'analogue doit avoir lieu pour les masses d'air sur lesquelles passe l'oiseau en les frappant de coups secs; la résistance qu'il obtient doit être plus considérable que celle que subit une lame rigide en parcourant un chemin continu. Il est vrai qu'avec la résistance le travail augmente aussi, de sorte que l'on se retrouve en face d'une nouvelle difficulté qui ne peut être éludée. Il faudra de toute nécessité admettre que le travail de l'oiseau n'est qu'intermittent, qu'il se repose en planant, et qu'il profite du vent pour s'élever à peu de frais.

Il est assez naturel de se demander si les résultats de ces nouvelles recherches sur le mécanisme du vol nous autorisent à songer à des applications pratiques. Une réponse affirmative serait prématurée; mais l'on peut dire que les calculs par lesquels on a voulu établir l'impossibilité d'une machine volante reposent sur des données qui ne rendent pas même compte de la suspension de l'oiseau. Vers 1808, un horloger de Vienne, Jacob Degen, s'était construit deux ailes d'une surface totale de 10 mètres carrés, avec lesquelles il s'élevait en 30 secondes à la hauteur de 16 mètres quand le poids de son corps était réduit à 35 kilogrammes par une corde lestée d'un contre-poids, ou bien il se faisait hisser par un petit ballon jusqu'à une hauteur de 100 ou de 200 mètres, et descendait ensuite doucement, avec des temps d'arrêt et en profitant parfois du vent pour remonter un peu. Assurément le résultat n'était pas encore très brillant, mais il ne faut pas oublier que l'oiseau lui-même a besoin de faire un apprentissage avant de prendre sa volée. Lorsqu'on rapproche tous les faits connus sur le vol des oiseaux, on ne peut se défendre de penser que c'est affaire d'équilibre au moins autant qu'effort des ailes. Ce sont les questions de cet ordre que les recherches ultérieures de M. Marey ne tarderont point à élucider après avoir déjà dévoilé le véritable mécanisme des mouvemens alaires. La sévérité de sa méthode permet d'espérer que les mystérieux phénomènes du vol n'auront bientôt plus de secret pour nous. On vient de voir l'expérimentateur à l'œuvre, sa persévérance déjà aguerrie triomphera des dernières difficultés.

R. Radau.

CROQUIS ITALIENS

L'air doux n'est troublé d'aucun bruit,
Il est midi, Parme est tranquille;
Je ne rencontre dans la ville
Qu'un abbé que son ombre suit.

Sa redingote fait soutane
Et lui tombe jusqu'aux talons.
Il porte un feutre aux bords très longs,
Culotte courte et grande canne.

Cet abbé chemine en priant,
Et seul, au milieu de la rue,
Tout noir, il fait sa tache crue
Sur le ciel tendre et souriant.

Parme, octobre 1866.

FRA BEATO ANGELICO.

Avant le lever du soleil,
Quand aux yeux il n'apporte encore
Qu'un pressentiment de l'aurore,
Et qu'il blanchit plus qu'il ne dore
Les champs émus d'un lent réveil,

Au jour qui commence de croître,
La vitre luit sous les barreaux,
Et les colonnettes du cloître
Sentent l'éveil des passereaux;

Le laurier, la rose trémière,
Qui fleurissent autour du puits,
Se redressent vers la lumière
En distillant les pleurs des nuits,
Et le jardin fait sa prière.

C'est l'heure où, bénissant le jour
Dont sa paupière se colore,
Fra Beato sent le retour
Des paradis avec l'aurore.

Et voici qu'un long trait de feu,
Violet, jaune, rouge et bleu,
Par la grille de la cellule
Vient nacrer la pâleur du mur,
Comme une vive libellule
Qui se pose sur un lis pur.

Et le moine, ouvrant les prunelles,
Avec ce rayon pour pinceau,
Fait les anges brillans et frêles
Qui forment de leurs fines ailes
Sur la Vierge un splendide arceau.

Florence, octobre 1866.

LE JOUR ET LA NUIT.

SAN-LORENZO.

Au-dessus du tombeau trône un guerrier nu-tête
Qui dresse un front de roi sur un buste d'athlète.
Tuniques et manteaux jusqu'aux hanches tombés
Laissent voir la poitrine aux grands muscles bombés,
Virils témoins d'un âge où la force est bien mûre,
Et, sous le beau travail d'une opulente armure,
Les épaules, malgré le fardeau de l'airain,
Gardent l'aplomb tranquille et le contour serein.
Mais, un pied retiré, l'autre en avant du siége,
Toujours prêt à surgir comme un dieu qui protége,
Et sans quitter le sceptre en paix sur ses genoux,
Tournant la tête, il parle à de plus forts que nous.

Plus bas, sur le versant d'une corniche étroite,
Un géant, c'est le Jour, couché, la tête droite
Et de face, le front brutal et soucieux,
Remonte son épaule au niveau de ses yeux.

Il s'accoude en arrière et par-devant ramène
L'autre bras, et telle est sa pose surhumaine
Qu'il montre en même temps son ventre aux plis profonds
Et son dos formidable où se croisent des monts,
Et, sur son genou droit posant son talon gauche,
Il lève des yeux d'ombre où le réveil s'ébauche.

A côté, cette femme effrayante qui dort,
Et se dompte à l'oubli par un si grand effort
Qu'on s'étonne, en voyant sa torpeur, qu'elle puisse
De son coude obstiné rejoindre ainsi sa cuisse,
C'est la Nuit. Elle songe entre hier et demain,
Le visage dans l'ombre incliné sur la main,
Abritant un hibou sous sa jambe ployée
Et l'épaule au rocher près d'un masque appuyée.
Vainement à son frère elle tourne le dos,
Le souvenir du jour obsède son repos.
Ah! maître, quand tu mis l'horreur dans cette pierre,
Tu savais que c'est peu de fermer la paupière,
Tu le savais : rêver, c'est encore souffrir,
Et nul ne dort si bien qu'il n'ait plus à mourir.

Florence, octobre 1866.

LA PESCHERIA.

A Rome, le mardi, se rendent au marché,
Pour vendre leur poisson dans le Tibre pêché,
Les grands paysans bruns et les filles trapues.
Ils ont fait leur abri de deux voûtes rompues,
Dont l'une dans sa chute a longtemps hésité,
Et par un vieil instinct de sa caducité
Reste, comme un dormeur qui sans tomber chancelle.
Le poisson tout humide et palpitant ruisselle
Sur de longs blocs de pierre alignés en étal,
Débris de quelque ancien dallage impérial;
Le sol gras est jonché d'écailles et d'ouïes,
Et ces infectes chairs à l'air épanouies
Sous les yeux des chalands croupissent par monceaux.
Il fait sombre en plein jour sous ces tristes arceaux,
Un réverbère y dort d'un air mélancolique,
Tous les coins y sont noirs de l'ordure publique.
On voit au fond la rue étroite et claire fuir,
Et mainte ménagère à la bourse de cuir,

Parmi la marchandise éparse et dégoûtante
Fouille, et débat le prix du morceau qui la tente.

Cependant au soleil, dans la brique enchâssés,
Tout blancs encore après dix-huit cents ans passés,
Trois chapiteaux, honneur d'un ciseau de Corinthe,
Des gloires de ce lieu gardent la pure empreinte!

Rome, janvier 1866.

TORSES ANTIQUES.

Le long des corridors aux murailles de pierre,
Les marbres déterrés et dégagés du lierre
Offrent leur grand désastre à la pitié des yeux.
Peuple autrefois sacré de héros et de dieux,
Ils tombèrent, gardant leur attitude auguste.
La chute a fait rouler la tête loin du buste,
Mais il semble que l'âme, ayant quitté le chef,
Palpite encore autour du plus vague relief,
Ou que plutôt l'artiste, inculquant sa pensée,
L'avait dans tout le corps noblement dispensée :
— De l'épaule à la hanche et du pouce à l'orteil
Apollon tend son arc et lance du soleil.
— Au tourment qui raidit ce nerveux pentélique,
Je sens durer l'effort d'une lutte athlétique.
— Ce tronc jeune, encor blanc comme un tronc de bouleau,
C'est Narcisse amoureux qui s'admire dans l'eau.
— Et je te reconnais, forme humaine et divine,
Aphrodite, c'est toi, le désir te devine :
De ta bouche un barbare a meurtri le dessin,
Mais tu me souris toute en la fleur de ton sein.
— Planté dans un fourreau comme un terme podagre,
Coureur de sangliers, tu vis, ô Méléagre !
Cette poitrine lisse et ces bras accomplis
Sont les tiens; ce col droit portait un front sans plis.
— Je nomme Antinoüs les débris de ce torse :
Il eut seul tant de grâce unie à tant de force.
— Et sans doute cet autre au nonchalant contour,
C'est Bacchus glorieux célébrant son retour,
Ceint de pampre, appuyé sur le chœur qui l'acclame,
Le seul dont le corps mâle ait des ampleurs de femme.

On dirait qu'au sortir des mains qui les ont faits
Ces grands décapités n'étaient pas plus parfaits,

Et qu'obstinée à vivre en ce peu de matière
Leur beauté paraît mieux en ruines qu'entière!

Rome, novembre 1866.

LES MARBRES.

Ce qui rend les villas charmantes,
C'est, plus encor que les gazons,
Et la grâce des horizons,
Et le rêve des eaux dormantes,

C'est plus que l'air délicieux
Et le vert sombre des vieux arbres,
C'est le candide éclat des marbres
Sur l'azur intense des cieux :

Ceux que l'Attique et la Toscane
Baignent d'un jour immense et clair,
Le paros, beau comme la chair,
Le pentélique diaphane,

Et le carrare aux fins cristaux
Qu'un rayon de soleil irise,
Blocs de neige que divinise
La sainte audace des marteaux!

Qu'on polisse le rouge antique,
Le turquin bleu, le noir portor
Où serpentent des veines d'or,
Et le cipolin granitique,

L'antin jaune ou couleur de sang,
Le vert de Florence et de Suse,
Celui de Gênes qui ne s'use
Que limé par un bras puissant,

Qu'ils quittent la nuit des carrières
Pour l'ombre d'un palais chagrin,
J'aime mieux dans l'éther serein
Le marbre blanc, ce lis des pierres!

Jeune, éblouissant, virginal,
Et façonné par le génie,
Il est le seul qui montre unie
La matière au pur idéal!

Villa Borghèse, janvier 1866.

LA PLACE SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

Au mois de novembre, à midi,
Je foulais cette large place
Au sol vague, formant terrasse
Sur la campagne à l'infini.

A gauche, un aqueduc s'allonge
Par-dessus les plis du désert,
Et dans les montagnes se perd
Aussi loin que le regard plonge ;

Vieil échanson que n'use point
La soif des races, il commence
A mes pieds par une arche immense
Et finit là-bas par un point...

A droite, des vergers, des vignes,
Des toits plats, des murs blancs, des pins,
Et, tout au loin, les monts sabins
Aux sereines et fermes lignes.

Tel le fond d'un lac azuré,
A travers l'eau tranquille et belle,
Voilé, mais non terni par elle,
Semble grandir transfiguré,

Tel, dans les campagnes romaines,
Sous la fine écharpe de l'air
Paraît plus doux et non moins clair,
Et plus grand, l'horizon des plaines,

Et cet air magique et subtil
Est tiède : ici l'été s'achève
Comme un printemps nouveau qui rêve
En attendant son mois d'avril.

Rome, novembre 1866.

SULLY PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1870.

Tout ce qui simplifie les choses et dégage les situations, tout ce qui dissipe une équivoque ou met fin à une incertitude est d'une bonne et prévoyante politique. C'est à ce titre que la lettre adressée le 21 mars par l'empereur à M. le garde des sceaux a été un acte d'heureuse et intelligente décision accompli à propos. Elle tombait au milieu de toute sorte de controverses vagues sur le pouvoir constituant, sur le rôle du sénat dans les institutions nouvelles, sur les attributions définitives du corps législatif. Toutes ces questions restaient par le fait indécises, même après le sénatus-consulte du 8 septembre 1869, même après l'avénement du ministère du 2 janvier. Elles passaient comme des ombres provoquantes dans les discussions du corps législatif; au sénat, on les pressentait et on les craignait à la fois; elles pesaient, en un mot, sur l'esprit public, qui, dans son impatience de logique, avait hâte d'arriver à cette étape nouvelle marquée d'avance. La lettre impériale avait le mérite de répondre à cette attente et d'éclairer tout le monde, en chargeant M. le garde des sceaux de préparer un sénatus-consulte et en précisant avec une suffisante clarté le sens de ce complément de révolution pacifique.

Imprimer un caractère définitif aux réformes politiques déjà réalisées, restreindre les dispositions véritablement constitutionnelles au strict nécessaire, en plaçant désormais ces dispositions fondamentales sous la sanction du plébiscite, ou, pour parler autrement, en rendant à la nation elle-même le pouvoir constituant, — rejeter tout le reste dans le domaine des lois ordinaires, faire du sénat une chambre haute partageant avec l'autre assemblée toutes les attributions législatives, — tel était l'objet multiple de l'œuvre que l'empereur retraçait à grands traits dans sa lettre du 21 mars. Jusque-là cependant ce n'était qu'un programme livré aux méditations des ministres. Que s'est-il passé depuis ce moment? Il est vraisemblable que les questions indiquées par la lettre

impériale et quelques autres encore qui en dépendent, comme par exemple celle de la formation du sénat, ont été mûrement examinées et vivement discutées; il est possible qu'il y ait eu quelques divergences entre les ministres. M. Rouher, sans être appelé à un véritable conseil de gouvernement, a du moins été consulté, et il a émis des opinions qui ont été écoutées, notamment au sujet de la limitation du nombre des sénateurs qui pourront être promus dans le courant d'une année. De son côté, l'empereur a pu hésiter jusqu'au dernier moment sur certains points, tels que l'article 33 de la constitution, qui a fini par disparaître. Toujours est-il que de cette intime et laborieuse délibération est sorti le projet que M. le garde des sceaux a porté, il y a quatre jours, au sénat, et qu'il a commenté d'avance par un brillant exposé de motifs. Il était impossible de proposer à une assemblée de s'exécuter elle-même dans un meilleur langage. M. Émile Ollivier a même offert à ceux des sénateurs qui pouvaient avoir un peu trop de mélancolie dans l'âme la consolation de leur citer Polybe, Aristote, Paruta, Paolo Sarpi et Joseph de Maistre. En fin de compte, c'est un pas de plus de cette révolution pacifique et libérale qui s'accomplit. La constitution de 1852 disparaît, c'est la constitution de 1870 qui se dégage aujourd'hui de nos luttes, et lorsque ces jours derniers, dans le corps législatif, un membre de l'opposition à la voix retentissante faisait la plaisanterie de dire que c'était le dernier effort du pouvoir personnel pour se concentrer et se relever, M. Émile Ollivier a eu grandement raison de lui répondre qu'il était le seul à le croire. Telle qu'elle est, même avec les imperfections qu'elle garde encore, cette constitution remaniée et refondue est évidemment un progrès décisif; elle réalise les conditions essentielles d'un gouvernement libre, elle les réalise surtout par la disparition du pouvoir constituant du sénat et par cette égalité des deux chambres, qui est la marque distinctive du sénatus-consulte présenté le 28 mars.

Au fond d'ailleurs, cette disparition du pouvoir constituant n'était plus qu'une affaire de temps et de mesure. On en a parlé beaucoup, on en parle tous les jours. Dans une des dernières séances du corps législatif, on a voulu saisir l'occasion du sénatus-consulte pour engager une discussion à laquelle M. le garde des sceaux s'est prudemment refusé. Pour tout esprit réfléchi, la disparition du pouvoir constituant et la transformation du sénat étaient l'invincible conséquence des derniers événemens; il n'y avait plus même un doute depuis le jour où l'on était entré dans la voie parlementaire. Comment s'expliquer en effet, dans un ensemble d'institutions libres, ce fonctionnement d'une assemblée spécialement vouée à la procréation constituante, faisant des sénatus-consultes sans avoir le droit de faire une loi? Comment concilier ce pouvoir irresponsable, tour à tour exorbitant ou inerte, avec un pouvoir ministériel responsable, sorti d'une assemblée populaire, appuyé sur une majorité vi-

vace et active? Quel est le mécanicien de génie qui se serait chargé de faire marcher cette machine sans qu'il y eût une explosion au premier pas? Et en réalité le sénat lui-même aurait dû être le premier à proposer cette réforme qu'il reçoit aujourd'hui des mains de l'empereur et du ministère du 2 janvier. A quoi lui a servi ce pouvoir constituant qui n'a été que la décoration fastueuse de son inaction? Il l'a eu pendant vingt ans, il n'en a pas retiré une grande gloire. Il a fait les sénatus-consultes qu'on lui a demandés, mais par quel acte d'initiative propre s'est-il signalé? Quel projet nouveau d'intérêt national a-t-il produit au grand jour pour s'illustrer? Le gouvernement lui-même s'est cru obligé, dans une circonstance, de le gourmander et de lui reprocher son inertie. Ce n'était peut-être pas sa faute, c'était la faute du rôle assez extraordinaire qu'on lui avait imposé. Ce n'est point assurément aujourd'hui que le sénat serait en mesure de revendiquer ce rôle, et qu'il pourrait avoir quelque raison de le regretter.

A tout prendre, la métamorphose à laquelle il va se soumettre ne le diminue nullement; elle le replace au contraire à son vrai rang, elle lui rend les moyens d'exercer réellement et efficacement cette fonction de pouvoir modérateur qui est celle des chambres hautes dans tous les pays. Il ne perd que ce qu'il n'aurait pas pu garder, il redevient ce qu'il aurait dû être toujours. Et, qu'on le remarque bien, la réforme actuelle, dès qu'elle a été reconnue nécessaire, tranchait d'avance cette question de l'article 33 de la constitution, sur laquelle on paraît avoir hésité jusqu'à la dernière heure. Cet article, on ne l'ignore pas, laissait à l'empereur le droit de prendre, de concert avec le sénat, toutes les mesures d'urgence pour la marche du gouvernement dans le cas de dissolution du corps législatif; en d'autres termes, c'était en quelque sorte une possibilité de dictature temporaire légalisée par anticipation. Autrefois, sous le régime de 1852, cette disposition n'était pas plus extraordinaire que bien des choses du même genre. Aujourd'hui, après tout ce qui s'est passé, cela eût produit tout simplement l'effet de l'article 14 de la charte de 1815, transporté dans la constitution nouvelle. C'eût été l'apparence survivante d'une arrière-pensée d'omnipotence allant inévitablement provoquer dans l'opinion une arrière-pensée de défiance. Nous ajoutons que c'eût été une précaution aussi inutile que dangereuse. Le régime parlementaire ne reste point apparemment désarmé dans les circonstances exceptionnelles. Si, dans un moment où le corps législatif serait dissous, il arrivait quelque événement inattendu de nature à nécessiter une détermination immédiate, il y aurait un ministère pour la conseiller, pour l'adopter, en gardant devant les assemblées la responsabilité de ses actions. Croit-on par hasard que dans le cas prévu par l'article 33 les mesures d'urgence que pourrait prendre l'empereur seul seraient moins regardées comme un coup d'état, parce qu'elles auraient la légalisation du sénat? Le pays y verrait toujours un acte de

dictature qui remettrait tout en question, et on a certes sagement agi en écartant ce danger, en effaçant ce dernier vestige de droit constituant et d'omnipotence, en épargnant à tout le monde cette tentation périlleuse. Est-ce à dire que le pouvoir constituant enlevé au sénat doive aller se réfugier dans le corps législatif, et dans le corps législatif seul, comme l'a proposé M. Jules Favre avec ses amis? Ce serait une exagération d'un autre genre, ce serait tout bonnement une autre forme de dictature. M. Jules Favre a l'esprit trop pénétrant pour n'avoir pas été le premier à sentir la faiblesse de sa proposition, et peut-être, comme on dit, ne demandait-il le plus que pour avoir le moins.

Le pouvoir constituant n'est plus désormais ni dans l'autorité du souverain, ni dans le sénat, ni dans le corps législatif. A qui appartient-il donc? où réside-t-il? Mon Dieu, c'est un de ces points qu'il ne faut jamais serrer de trop près, surtout en certains momens. Qui peut dire au juste comment se manifeste le pouvoir constituant? Il est partout, et il n'est nulle part. Depuis bientôt un an, où a-t-on pu le saisir sous une forme précise? Et cependant il est certain qu'il est dans l'air, il s'exerce avec quelque énergie, il est la force génératrice des réformes qui s'accomplissent. En fin de compte, il est bien clair que dans un pays où la souveraineté populaire est le principe de tout, où la monarchie elle-même a pour fondement le suffrage universel, le dernier mot du droit constituant appartient à la nation, et le mieux est peut-être d'en parler le moins possible, de ne pas trop prétendre organiser ce qui échappe souvent à toutes les prévisions. C'est ce qui fait que les meilleures constitutions sont les plus courtes, parce qu'en mettant à l'abri ce qu'on est convenu de ne point mettre en discussion à tout instant, elles laissent la porte ouverte à un travail permanent de réforme. C'est bien là aussi ce qu'on a essayé de réaliser dans le sénatus-consulte récemment présenté. On a élagué une multitude d'articles d'un ordre véritablement secondaire dans une loi fondamentale, et on s'est borné à imprimer le sceau de l'invariabilité à quelques points essentiels, sur lesquels la nation seule aura une souveraine juridiction. En un mot, on a élargi le domaine législatif en resserrant la sphère constitutionnelle, dans la pensée de concilier la stabilité des institutions avec le mouvement naturel des choses. Sous ce rapport, le sénatus-consulte est certainement l'œuvre d'une juste et prévoyante inspiration.

L'œuvre en elle-même est bonne et libérale, nous en convenons; elle est seulement obscure et incomplète en certaines parties, même un peu inconséquente en d'autres. Cette constitution concentrée et réduite qu'on nous donne comme le traité d'alliance définitif de l'empire et de la liberté, cette constitution ne pourra désormais être modifiée que par un plébiscite, et l'empereur seul a le droit de provoquer ce plébiscite. Or c'est là justement ce qui aurait besoin d'être un peu éclairci, et nous nous expliquons maintenant ce mot d'un sénateur au sortir de la séance

où il venait d'entendre l'exposé des motifs de M. le garde des sceaux. On lui demandait ce que contenait le sénatus-consulte, et il répondait naïvement qu'il faudrait trois ou quatre jours pour le comprendre. Quel est par le fait le sens de cette disposition sur le recours plébiscitaire? L'empire est naturellement consacré par la constitution nouvelle, cela va tout seul. L'empereur est le chef de l'état, il garde toutes les prérogatives de la suprême puissance exécutive, rien de plus simple encore; mais l'empereur est aujourd'hui un souverain constitutionnel. Il va avoir auprès de lui deux assemblées, sans lesquelles il ne peut rien faire; il a un ministère responsable, qui a son rôle naturel et décisif dans la solution des grandes affaires de l'état. Veut-on dire que l'empereur seul, sans le concours des assemblées, sans le concours d'un ministère sorti d'une majorité législative, a le droit de s'affranchir de la légalité ordinaire par un appel au peuple? Alors, il n'y a point à se le dissimuler, c'est un droit qu'il est vraiment superflu d'inscrire dans une constitution; un souverain est toujours libre de jouer cette terrible partie à ses risques et périls, de mettre à la loterie des coups d'état et des révolutions. C'est bien assez de ne pouvoir l'empêcher sans lui donner la tentation perpétuelle de ce redoutable jeu. Veut-on dire que l'empereur, en certaines circonstances exceptionnelles, peut être auprès du peuple l'organe d'une grande délibération de tous les pouvoirs publics sur la nécessité d'une révision constitutionnelle? Alors pourquoi ne pas l'expliquer, et pourquoi ne pas environner de toutes les garanties les préliminaires de cette révision reconnue nécessaire? Qu'on y prenne bien garde : c'est un point délicat, nous ne l'ignorons pas, mais digne de fixer l'attention de ceux qui, sans rien refuser aux prérogatives légitimes d'une souveraineté constitutionnelle, voudraient cependant ne pas laisser le nouveau régime à la merci d'une équivoque.

Il y a un autre point qui n'est pas sans importance. Le sénatus-consulte, tel qu'il a été proposé, débarrasse la constitution d'un certain nombre de dispositions qui n'avaient à coup sûr rien de particulièrement fondamental. Il était au moins inutile de donner le caractère constitutionnel au chiffre du traitement des conseillers d'état et même à la façon de nommer les maires des trente-sept mille communes de France. La constitution nouvelle ne contiendra plus des particularités de ce genre; elle en contient peut-être encore trop, notamment sur la formation du sénat et sur le corps législatif. La formation du sénat par voie de nomination directe de l'empereur est assurément une doctrine qui a sa valeur; M. Émile Ollivier l'a soutenue par des raisons sérieuses, et il a indiqué avec autant de finesse que de précision la différence qu'il y a au point de vue social et politique entre la France et les États-Unis; mais enfin, si la nomination des sénateurs est laissée aujourd'hui au souverain, d'autres idées peuvent prévaloir d'un commun accord. Pourquoi se lier d'avance? Est-il bien nécessaire de placer la nomination des sé-

nateurs sous le sceau d'une loi fondamentale qui ne pourra plus être changée que par un plébiscite? Est-il nécessaire aussi de mettre dans la constitution qu'il y aura un député par groupe de trente-cinq mille électeurs, qu'on appliquera tel ou tel mode de scrutin? Remarquez bien que sur ce dernier point la constitution se trouvera trancher une question qui serait plus naturellement du domaine d'une loi électorale, et que le corps législatif, qui est le principal intéressé, n'aura pas même à examiner. Pourquoi ne pas revoir ces anomalies et ne pas compléter le travail d'épuration ou de rectification qui a été commencé? On veut faire aujourd'hui une œuvre définitive; le meilleur moyen de lui donner ce caractère, c'est de la faire simple et nette, de réaliser dans toute sa vérité ce programme qui consiste à ne placer que les deux ou trois choses essentielles sous la garantie de l'inviolabilité, en laissant pleine et entière liberté sur tout le reste.

Nous entrons, et pour longtemps sans doute, dans une voie laborieuse où chaque jour aura sa peine, c'est-à-dire ses difficultés nouvelles, nées des questions qui se succèdent et s'imposent, des incidens qui éclatent à l'improviste et agitent un instant l'opinion. Les incidens, ils ont à coup sûr leur gravité, ne fût-ce que parce qu'ils ressemblent presque toujours à un défi jeté par l'imprévu à la fermeté et à la sagesse des hommes; ils peuvent être embarrassans, surtout lorsqu'ils viennent à la mauvaise heure comme cette tragique affaire d'Auteuil, dont le dernier mot a été dit par la haute cour de justice réunie à Tours; mais enfin les incidens passent comme passe tout ce qui tient à une surexcitation accidentelle et violente. Il y a des questions qui sont d'un ordre bien autrement sérieux, qui prennent un caractère de permanence redoutable parce qu'elles sont inhérentes à un état de société, et avec lesquelles il faut bien désormais que notre temps s'accoutume à vivre sans illusion et sans faiblesse : ce sont tous ces problèmes de l'industrie, du salaire, du travail, qui renaissent à chaque instant. Pour cela, il n'y a pas d'arrêt de haute cour qui en décide, il n'y a pas de sénatus-consulte qui puisse en avoir raison. Le mal est plus profond. Ce qui arrive au Creuzot en est un frappant exemple. Il y a quelques semaines tout au plus, une première grève éclatait; on avait de la peine à calmer cette effervescence de toute une population ouvrière, à remettre en mouvement cette immense machine que dix mille bras font marcher. Aujourd'hui une crise nouvelle vient de forcer le président du corps législatif, M. Schneider, à reprendre en toute hâte le chemin de son grand établissement industriel pour tenir tête à des difficultés d'autant plus menaçantes qu'elles sont insaisissables et indéfinies. C'est là en effet ce qu'il y a de caractéristique dans cette recrudescence fiévreuse qui vient de se manifester au Creuzot. Jusqu'ici, tout semble assez mystérieux. La grève n'est que partielle au premier abord; en réalité, elle est pourtant assez étendue pour gêner le travail, pour entretenir surtout l'exci-

tation des esprits et pour laisser craindre d'heure en heure une aggravation du mal. La cause vraie et sérieuse de la crise, on ne la saisit pas bien; ce que veulent les grévistes, on ne le sait pas au juste. On ne parle plus de l'administration de la caisse de prévoyance, qui a été représentée comme la raison de la dernière grève; les prétentions des ouvriers ne sont pas nettement formulées. C'est un qui-vive prolongé entre des chefs vigilans occupés à préserver un des centres industriels les plus importans de la France et des meneurs invisibles qui conduisent cette guerre avec une certaine supériorité de tactique, entre une partie de la population qui manifestement ne demanderait pas mieux que de continuer à travailler, qui s'effraie surtout des affreuses perspectives du chômage, et une autre partie plus mobile, plus ardente, qui court à la grève comme à la bataille, comme à un jeu de hasard. La politique a fini sans doute par se mêler à ces agitations pour les envenimer; au fond, c'est un incident d'une crise industrielle et sociale.

Si ce qui se passe au Creuzot n'était en effet qu'une question de salaires ou une affaire locale, ce ne serait rien, ou du moins ce ne serait qu'une de ces maladies qui éprouvent quelquefois l'industrie et qui n'ont après tout rien de mortel; mais il est bien clair aujourd'hui que l'événement du Creuzot n'est que l'expression saisissante d'un mouvement plus général. La grève devient une habitude, une sorte de conjuration pacifique; elle se propage et s'étend à presque toutes les industries dans certaines contrées, comme les pays du Rhône et de la Drôme par exemple. Il y a des grèves un peu partout, et d'un autre côté, dans l'esprit de ceux qui sont les inspirateurs de ces mouvemens, les questions de salaire ne sont plus qu'un détail, un prétexte. Ce qu'on veut, c'est mettre pour ainsi dire en état de siége la société industrielle telle qu'elle est constituée et la forcer à capituler par les diminutions de travail combinées avec l'accroissement de salaires, par l'égalité des rétributions entre les ouvriers laborieux et ceux qui ne le sont pas, entre les capables et les incapables, par le droit de dominer le patron et de lui imposer des conditions de travail, des règlemens, le mode de recrutement de ses apprentis, jusqu'à un outillage déterminé. Il est bien facile de voir où l'on va par ce chemin. La prétendue égalité des salaires étouffe l'émulation, et par le fait le nombre des ouvriers intelligens et habiles diminue sensiblement dans certaines industries. Les menaces de crises incessantes produisent l'insécurité et la stagnation. On ne veut pas se risquer, on évite de se livrer aux grandes opérations, on va tout droit à une déperdition inévitable de richesse et de force dont tout le monde subit les conséquences. Les ouvriers qui se laissent égarer et exploiter par des meneurs intéressés ne s'aperçoivent pas qu'ils font un métier de dupes, que tout ce qui diminue la production nationale retombe sur eux, qu'ils peuvent à la vérité ruiner un patron, mais qu'ils sont les premiers ruinés. Là où le patron perd un million, les ouvriers

perdent 2 ou 3 millions de rémunérations. Supposez que, par une de ces inspirations de désespoir qui ont saisi quelquefois de grands industriels anglais, M. Schneider se décidât à fermer ses ateliers, préférant à une mort lente la mort brusque et sans phrases, qu'arriverait-il? M. Schneider serait atteint dans sa fortune, ce n'est pas douteux; il verrait s'écrouler sur lui l'édifice qu'il a élevé par son énergie et son intelligence. Qu'aurait gagné la population du Creuzot? Elle perdrait même le bénéfice de l'aisance qu'elle a pu acquérir, des améliorations qui ont transformé le pays depuis trente ans. Il en serait ainsi partout où des chefs d'industrie se verraient conduits à ces résolutions extrêmes.

Faire la loi au patron, lui imposer de dures conditions, c'est fort bien; mais, comme le chef d'industrie n'a pas une mine inépuisable de capital pour suffire à tout, il faut bien que ce surcroît de charges qu'il accepte retombe sur quelqu'un; ce quelqu'un, c'est le consommateur, et comme les ouvriers sont, eux aussi, des consommateurs en même temps que des producteurs, il se trouve qu'ils sont obligés de rendre d'une autre manière ce qu'ils ont obtenu par une pression artificielle et violente. Ils n'en sont pas plus riches, ils ont paralysé l'essor de l'industrie qui les fait vivre. La commission du corps législatif qui poursuit en ce moment son enquête sur le régime économique, et qui entend toute sorte de dépositions des plus intéressantes, ne ferait qu'une œuvre incomplète, si elle n'étendait pas son examen à ces questions du salaire et du travail, qui ne sont point certainement étrangères aux pénibles crises de l'industrie française. Le remède n'est point sans doute facile à trouver. Il y a cependant un fait frappant dans toutes ces luttes où s'exténue la production nationale : il est évident que la plupart des grèves qui éclatent procèdent d'une inspiration commune; il y en a qui ont des raisons d'être toutes locales, le plus souvent elles se relient à un même plan, à un système qui les envenime et les dénature en les généralisant. Nos ouvriers sont exposés à être, sans le savoir, les instrumens obscurs d'une association qui, sous prétexte d'être internationale, a la prétention de se constituer en gouvernement universel, et qui dans tous les cas est un gouvernement étranger. Or c'est une question de savoir jusqu'à quel point on peut laisser s'étendre un système qui a pour effet d'affilier nos classes laborieuses à une association étrangère, de mettre pour ainsi dire notre industrie à la merci d'un mot d'ordre étranger, d'une industrie rivale déguisée au besoin sous un voile humanitaire. Que la libre concurrence s'exerce, que nos ouvriers restent maîtres de discuter leurs intérêts, soit; mais ce n'est plus cela, il y a quelque chose de plus grave et d'absolument extraordinaire dans ce fait, qu'une main étrangère et invisible puisse disposer du travail national et provoquer tout à coup des crises meurtrières pour la production française. C'est là ce qui imprime un caractère nouveau et exceptionnel aux grèves qui tendent

à se multiplier. Un conseiller d'état qui a été chargé l'an dernier d'une mission dans le bassin de la Loire, M. Charles Robert, a fait récemment une conférence sur ce sujet, sur les crises de l'industrie, sur les associations, sur la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise à laquelle ils coopèrent. La conférence de M. Charles Robert, devenue un petit livre, *la Suppression des grèves,* est une étude instructive, scrupuleuse, substantielle, de ces délicates et cruelles questions que les événemens du Creuzot ravivent aujourd'hui, qui restent à coup sûr l'élément le plus sérieux de la situation de la France.

Et quant à cette affaire d'Auteuil dont nous parlions, elle est maintenant dénouée. La haute cour a mis fin au drame, elle a de son autorité souveraine absous le prince Pierre Bonaparte de ce meurtre qui a été la tragique diversion des premiers jours du ministère actuel. Là où la justice a passé, il ne faut plus rien dire; il n'y a plus qu'à se souvenir du singulier spectacle des débats qui ont précédé cette sentence. Que l'accusé eût été condamné, qu'il ait été absous, c'est du reste absolument la même chose au point de vue moral. Il restera toujours surprenant qu'on ait voulu faire un événement public d'un incident déplorable et vulgaire. Il a fallu une surexcitation violente qui s'est renouvelée jusque devant le tribunal, et ceux qui s'indignent le plus aujourd'hui d'un acquittement sont probablement ceux qui ont le plus contribué à ce résultat. Les jurés de Tours n'ont pas précisément absous un meurtre, ils ont peut-être bien condamné les déchaînemens de passion qui ont poussé vers la mort le malheureux jeune homme victime du coup de pistolet d'Auteuil. A parler franchement et sans flatterie aucune, c'est M. le procureur-général Grandperret qui seul a dit le vrai mot de cette affaire dans un réquisitoire juste, élevé, sévère et presque émouvant, sans faiblesse pour le prince accusé et sans acharnement contre lui. L'honorable M. Grandperret n'a pas parlé seulement en magistrat, il a parlé en moraliste et même en politique supérieur lorsqu'il a caractérisé les violences qui engendrent tout naturellement de tels faits, qui au fond sont sans danger pour la paix publique, mais qui sont une altération du génie, du goût, des facultés intellectuelles de la France, de tout ce qui a fait jusqu'ici l'éclat et la séduction du caractère français. En vérité, s'il y a quelque chose d'étrange, c'est ce qui est apparu là pendant quelques jours. On n'a vu que des hommes jouant avec des revolvers, toujours prêts à porter la main sur une arme. C'est un monde un peu bizarre, tout à fait propre à justifier l'existence des gendarmes, car enfin sans ces honnêtes gendarmes voilà des citoyens qui pourraient bien s'entre-dévorer sous prétexte que ce sont là les mœurs américaines. Et voilà ce qu'on voudrait faire de notre pays! Grand merci, nous aimons tout autant notre brillante et chevaleresque France, qui n'a pas besoin d'abdiquer ses qualités d'autrefois pour être une grande, juste et libre démocratie.

Où donc la politique n'est-elle pas aujourd'hui? La politique, elle est un peu partout; elle est dans ce triste procès de Tours comme elle est au Creuzot avec cette recrudescence d'agitation ouvrière qui vient d'éclater, elle est à Rome avec le concile aussi bien qu'à Paris, elle est au sénat, au corps législatif et même à l'Académie. Dans cette renaissance du moment, l'Académie sent le besoin de ne pas rester immobile et silencieuse; elle est tout occupée de recevoir ses derniers élus, de préparer des nominations nouvelles pour remplacer ceux de ses membres que la mort vient d'enlever. L'Académie, elle aussi, veut marcher, et récemment, pour se mettre au ton du jour, elle a décidé que désormais elle discuterait dans la liberté de ses séances les titres des candidats qui se présentent à ses suffrages. Qui donc sera élu aux prochaines assises académiques? Quels sont dans les lettres les privilégiés qui seront appelés à occuper les cinq fauteuils laissés vides par la mort de M. de Lamartine, de M. Sainte-Beuve, de M. de Pongerville, de M. le duc de Broglie, de M. de Montalembert? Déjà la bataille est engagée, à ce qu'il paraît; les avenues du scrutin sont bien gardées, le génie des combinaisons est à l'œuvre, et c'est ici que la politique reprend son rôle. On dit, — que ne dit-on pas en temps d'élections? — on assure que l'Académie est en travail d'une candidature imprévue, merveilleuse, conquérante, la candidature de M. le garde des sceaux en personne! Par la même occasion, afin de faire quelque chose pour la littérature, on donnerait un fauteuil à un écrivain qui n'a jamais visé au ministère, et M. Émile Ollivier serait appelé d'une voix unanime à recueillir l'héritage de M. de Lamartine. Le mot a été dit, ce serait le *Lamartine pratique*. Ainsi marcheraient les deux élections les plus prochaines; mais n'est-ce pas un bruit que font courir les esprits malicieux qui se plaisent à surprendre l'Académie dans ses faiblesses et les flatteurs qui ne demandent pas mieux que de brûler un peu d'encens devant la jeune fortune d'un ministre?

A quel propos l'Académie se hâterait-elle aujourd'hui de nommer M. le garde des sceaux? Est-ce pour son talent, pour son éloquence? M. Émile Ollivier avait tout autant d'éloquence, tout autant de talent il y a quelques années, et l'Académie n'a pas songé à le choisir, quoiqu'il eût alors un mérite de plus, celui de soutenir avec une persévérante fermeté un combat dont il ne connaissait pas l'issue. Est-ce le succès ou le pouvoir qui le désignerait aux dignités académiques? Dans tout cela, l'Académie aurait un peu trop l'air d'avoir fait une pénitence de vingt ans et de se montrer tout à coup impatiente de se réconcilier, de rentrer en grâce. Et pour M. le garde des sceaux lui-même cette candidature soudaine, inattendue, ne serait pas beaucoup mieux imaginée. M. Émile Ollivier est assurément un homme de talent, de courage, d'un esprit élevé, et la meilleure preuve, c'est que jusqu'ici il a grandi à ce poste d'honneur et de péril qu'il a conquis patiemment. Académicien,

il le sera, s'il le veut, à son heure. Pour le moment, il ne pourrait pas même se faire illusion : ce qu'on nommerait en lui, ce ne serait pas l'homme de talent, ce ne serait ni l'auteur du livre du *19 Janvier* ni l'orateur éloquent; ce serait tout simplement le premier ministre, c'est-à-dire qu'il solliciterait et accepterait une distinction qui s'adresserait moins à sa valeur personnelle qu'à sa situation. Ce ne serait pas très flatteur pour son orgueil. D'ailleurs M. le garde des sceaux a bien d'autres choses à faire : il a une réforme politique à réaliser jusqu'au bout, sans la laisser flotter dans le vague, sans la laisser dégénérer; il a, s'il le peut, à être un ministre actif, habile et heureux, assez bien inspiré pour ne pas mêler à la préoccupation des grandes choses la poursuite des petits succès d'amour-propre. Sait-on ce qui arriverait? M. Émile Ollivier s'exposerait à ce qu'on pût croire que l'autre jour il avait sa candidature en tête, qu'il adressait un appel mystérieux à ceux qui disposent des élections académiques, lorsqu'à propos de l'augmentation prochaine du nombre des sénateurs il disait, en accentuant ses paroles, que cette mesure offrirait « des facilités nouvelles à ces réconciliations et à ces rapprochemens qui, loin de mettre l'empire en péril, sont pour lui une force et un honneur. » C'est déjà un mal qu'on ait pu chercher quelque préoccupation personnelle dans l'exposé des motifs d'une grande mesure politique. S'il y avait dans ces suppositions quelque vérité, il y aurait un académicien de plus, le ministre n'en serait pas plus grand. On voit bien que tout cela ne peut convenir ni à l'Académie ni à M. Émile Ollivier. Quelque jour, plus tard, lorsque M. le garde des sceaux ne sera plus au ministère, l'Institut lui préparera un fauteuil qui cette fois sera bien donné à l'homme de mérite, — et en attendant l'Académie poursuit le cours de ses réceptions. Aujourd'hui même M. le comte d'Haussonville raconte dans un ingénieux et piquant discours la biographie de M. Viennet, le spirituel vieillard, le poète-soldat qui a eu tant de tragédies, d'épopées et d'épîtres tuées sous lui, et qui n'est pas moins arrivé allègrement à ses quatre-vingt-dix ans, quoiqu'il eût *Arbogaste* et *la Franciade* sur la conscience. M. d'Haussonville raconte cette aimable existence d'un tour très vif qui contraste le mieux du monde avec la sévérité de ses récits des luttes de Napoléon et du pape Pie VII, et M. Saint-Marc Girardin, qui reçoit M. d'Haussonville, n'est pas homme à se laisser dépasser dans ces tournois de l'esprit.

Que se passe-t-il en Allemagne? Après les ébranlemens de ces dernières années, la politique a visiblement quelque peine à reprendre son équilibre. Elle est toujours agitée de troubles secrets et de perpétuelles luttes d'influences qui produisent dans la vie publique des divers pays d'incessantes oscillations. C'est ce qui explique ces crises du pouvoir qui éclatent un peu partout, et dont la cause dominante, essentielle, est la situation précaire où reste l'Allemagne du sud. On ne peut pas douter que depuis quelque temps il n'y ait dans les contrées méridio-

nales de l'Allemagne un certain déchaînement de la passion d'autonomie, ou pour mieux dire une assez vive réaction contre la prépondérance prussienne. C'est le secret de toutes les coalitions des partis qui se forment, des luttes parlementaires comme aussi des crises ministérielles qui se succèdent. Il y a peu de temps, c'était le président du conseil de Munich, le prince de Hohenlohe, qui était obligé de quitter le pouvoir, vaincu par une majorité aux yeux de laquelle il était suspect de ne point défendre assez l'indépendance bavaroise, de se livrer trop complétement à la prépotence prussienne. Maintenant c'est dans le Wurtemberg, à Stuttgart, que vient d'éclater une crise toute semblable qui a mis à l'épreuve l'ascendant du chef du cabinet, de M. Varnbühler. Dès l'ouverture des chambres, il y a quelques semaines, on avait pu voir se dessiner l'orage qui menaçait le cabinet, et surtout le ministre de la guerre. L'opposition parlementaire, appuyée par de nombreux pétitionnaires, par une agitation extérieure assez vive, engageait surtout la campagne sur le terrain des dépenses militaires et même de l'organisation de l'armée. A Stuttgart comme à Munich, l'on se faisait contre le gouvernement une arme des traités d'alliance offensive et défensive avec la Prusse. On interpellait vivement M. de Varnbühler, qui ne répondait pas, il faut le dire, d'une manière bien nette; mais c'est surtout à l'occasion du budget que la lutte s'est engagée sérieusement. L'opposition demandait sur les dépenses de la guerre une réduction de 700,000 florins et une réforme de l'armée. Or l'opposition, c'était par le fait la majorité dans la chambre. Au premier moment, le ministre de la guerre, le général de Wagner, soutenu par le roi, a fait quelque résistance; on a essayé de négocier avec quelques-uns des membres du parti démocratique qui avaient signé la motion sur l'armée. En définitive, on en est bientôt venu à une démission apparente du cabinet pour sortir d'embarras. Quelques-uns des ministres se sont retirés. Le général de Wagner a été remplacé par le général de Suckow, et bien entendu M. Varnbühler est resté plus que jamais à la tête du ministère. Ce changement est-il une concession à l'opinion ou à la chambre? Ce n'est nullement certain, et voilà justement le côté curieux de la crise wurtembourgeoise. Le général de Wagner était accusé d'être trop prussien; son successeur, M. de Suckow, l'est encore plus, et le premier acte de M. Varnbühler a été de proroger la chambre au plus vite pour se donner du temps. M. Varnbühler est un habile homme, qui sait manœuvrer entre les partis. Il n'est pas moins vrai, et c'est le seul fait à noter, que dans toutes ces luttes, dans ces émotions, éclate un sentiment énergique, qui pour longtemps encore tiendra l'Allemagne du sud séparée de la Prusse et de l'Allemagne du nord.

Il y a quelques années à peine, la France s'est retirée d'une triste affaire qui a laissé de pénibles souvenirs; elle a quitté le Mexique, non

sans dommage, mais en évitant du moins le danger de s'obstiner dans une entreprise impossible. Depuis ce temps, on aurait dit que le Mexique avait cessé d'exister pour nous, qu'il avait disparu comme une île engloutie dans quelque océan lointain. Le Mexique existe cependant; la preuve, c'est qu'il retombe plus que jamais dans ses révolutions habituelles. Le président Juarez est toujours à Mexico sans doute, il est même dictateur; il inflige sommairement des amendes aux journaux, il fait la *presse* dans les rues pour avoir des soldats. Tous ces moyens sont en définitive la preuve de l'extension et de la gravité de la révolution actuelle. L'insurrection a éclaté en effet un peu partout, à San-Luis, dans le nord, à Zacatecas, à Queretaro, à Jalisco, même à Puebla, sur la route de la Vera-Cruz. Le gouvernement de Mexico semble cerné de toutes parts. Les autorités des provinces se joignent aux insurgés, les généraux se prononcent avec leurs soldats, et, par un étrange retour des choses, un des chefs insurgés a même déjà rendu un décret condamnant Juarez et ses ministres à être passés par les armes. Il pourrait bien en être ainsi, à moins que ce ne soit Juarez qui fasse fusiller le chef insurgé. Certes c'était une singulière illusion de croire que nous n'avions qu'à paraître pour guérir le Mexique du mal des révolutions, et c'était une illusion plus bizarre encore de se figurer que nous n'avions qu'à nous en aller pour laisser la république mexicaine en paix. On le voit aujourd'hui, à peine remis d'une invasion, le Mexique est occupé à se déchirer lui-même, et le chef d'une guerre d'indépendance est décrété de mort comme un malfaiteur dont on met la tête à prix; mais cette fois heureusement la France n'a rien à y voir, elle n'a tout au plus qu'à effacer les traces de ce passé pour reprendre la place de simple protectrice de ses intérêts nationaux dans un pays où les révolutions du lendemain font oublier les révolutions de la veille. CH. DE MAZADE.

REPRISE DE *DALILA*.

Le vieux musicien Sertorius et sa fille Marthe vivent heureux au bord du golfe de Naples, lorsqu'un soir, après le repas, le maestro, en parcourant un journal, apprend que son élève chéri, André Roswein, débute le soir même au théâtre Saint-Charles par un opéra en trois actes dont il a composé les paroles et la musique. Et cependant André Roswein n'a rien annoncé à son vieux maître, à celui qui l'a traité en fils, qui a « fécondé son génie au feu le plus ardent de son âme. » Sertorius, sourd aux douces remontrances de sa fille, s'indigne, tempête, maudit la légèreté des artistes en général et l'ingratitude de son élève en particulier, lorsque « l'*Angelus* sonne aux Camaldules, » et André Roswein, entrant tout à coup, se jette dans les bras du vieux composi-

teur, qui bientôt est calmé. Le jeune musicien est charmant de jeunesse et d'ardeur. « Je m'entends parler et marcher, dit-il, comme si je marchais et parlais sous une voûte d'une sonorité particulière. Dans ces trois dernières nuits, j'ai refait mon ouverture, et cependant il me semble que de ma vie je n'aurai plus besoin de dormir. Je me sens la légèreté d'un oiseau, et je ne sais pas pourquoi je ne m'envole pas, car j'ai une belle peur. — Povero! reprend le maître, aussi ému que le débutant; mais tu es satisfait, eh?... Ton ténor, ta prima donna, ton orchestre, ça va-t-il un peu, tout ça? » Ce début est plein de fraîcheur et de charme, et quoique le talent de M. Febvre soit en opposition complète avec le rôle de Roswein, ce que nous expliquerons tout à l'heure, quoique aussi la nature particulièrement nerveuse de M. Lafontaine enlève au rôle de Sertorius son caractère de bonhomie, ce premier tableau, si joli à la lecture, conserve à la scène toute sa saveur. Cependant l'heure avance, Marthe arrive parée pour le théâtre, et Sertorius va revêtir en hâte son jabot de dentelle; mais au moment de sortir, se touchant le menton : « Dis-moi, fillette, il me semble, à moi, que cette barbe pourrait fort bien aller? — Oh! mon père! — Au fait, la cour y sera, je ne veux point passer pour un démagogue; je vais me raser. » Les deux jeunes gens se trouvent en présence. Au souvenir de leur heureux passé, l'émotion les gagne, et pour la première fois André acquiert la certitude qu'il est aimé par Marthe. « Or ça, que chacun ici me considère à loisir, dit Sertorius en rentrant. Ah! ah! tu as l'air tout effaré, mon garçon! tu ne m'avais jamais vu si beau, eh! » Et comme le jeune homme le plaisante un peu sur sa mise : « Partons, ma fille, allons siffler ce jeune insolent... Fume si tu veux en attendant Carnioli; je te permets, vu la gravité de la circonstance, d'empoisonner ma maison.

Ce Carnioli, qui a élevé Roswein et le protége avec une sollicitude jalouse, est un homme du monde, un *dilettante*, un raffiné fantasque, étrange, charmant d'un bout à l'autre, et M. Bressant joue ce rôle d'une façon achevée : on n'a pas plus de distinction, d'aisance et de brusquerie. A peine Roswein a-t-il prononcé le nom de Marthe devant son protecteur que celui-ci s'indigne. « Songerais-tu au mariage? plat coquin que tu es! Je ne souffrirai pas qu'un éteignoir se pose sur ton génie... Je te brûlerais la cervelle... C'est l'amour d'une princesse qu'il te faut, ingrat, va-nu-pieds! »

La princesse annoncée, qui s'appelle Leonora, nous apparaît dans l'acte suivant. Nous sommes au théâtre Saint-Charles, dans le salon d'une loge dont le rideau soulevé nous laisse apercevoir la salle. Le second acte du nouvel opéra vient de se terminer au milieu des acclamations enthousiastes. « Eh bien! fait Carnioli en entrant dans la loge. — C'est un succès de rage, vous êtes heureux, j'espère. — Je suis exaspéré!.. Mon cygne est une poule mouillée, un oison!.. Mais quel génie,

hein! Le fat! J'ai failli l'étrangler de mes mains tout à l'heure. — Bah!.. et à quel propos? dit la princesse Leonora. — Il aime la fille du vieux Sertorius. » Et soulevant le rideau, Carnioli montre à la grande dame la blonde Marthe, qui est à l'autre extrémité de la salle. « Elle est drôlement fagotée, pauvre fille! — Possible! mais le physique est bien. — Et il l'aime fort? — A deux genoux. — Eh bien! que voulez-vous que j'y fasse? — Princesse, ce lien funeste que je n'ai pu briser ni par prières ni par menaces, un seul de vos regards suffirait à le réduire en cendres. »

Il faudrait transcrire ce second acte tout entier pour faire comprendre tout ce qu'il y a de finesse, d'esprit, de grâce délicate et de vivacité. Toutes les qualités charmantes de M. Feuillet sont là dans leur vrai jour. — Bref, l'opéra est terminé; la salle éclate en bravos, et Roswein s'avance sur le théâtre. « Vous ne lui jetez pas votre bouquet? dit Carnioli. — Si ça peut vous être agréable... » La princesse se penche en dehors de la loge et se recule précipitamment en éclatant de rire. « Qu'est-ce qui arrive donc? — Oh! mon Dieu! mon mouchoir qui est parti avec le bouquet! J'avais enveloppé la queue de ce bouquet avec mon mouchoir... Vous comprenez. — Je comprends très bien, » murmure Carnioli.

Ces deux premiers actes sont ravissans, pleins de naturel et de mouvement. Je dois avouer maintenant qu'il y a dans le reste de la pièce un léger parfum de romantisme qui surprend un peu tout d'abord, et avec lequel il faut se familiariser. L'étude exacte de la nature, qui depuis des années pénètre dans les arts avec excès peut-être, nous rend plus difficiles à accepter sans marchander l'irrésistible passion qui naît d'un regard fatal. Et il n'y a pas à dire, le regard que la princesse lança en même temps que son mouchoir au jeune maestro était incontestablement fatal, car lorsqu'à l'acte suivant nous voyons arriver chez Leonora Roswein, qui tout naturellement rapporte le fameux mouchoir, le pauvre garçon est chancelant, pâle, déjà blessé mortellement, et nous sommes obligés de comprendre que quelque esprit infernal l'a touché de son aile. « Étrange regard! dit-il, un incendie dans la nuit! Sa noire prunelle roule dans ses profondeurs de chaudes effluves et des parcelles d'or, comme une mer sombre incrustée d'étoiles... Son œil s'est ouvert soudain comme un nuage qui lance la foudre;... elle m'a couvert de flammes. (Il tire de son sein le mouchoir de Leonora.) Ce misérable chiffon de dentelle me brûle la poitrine! » Cependant la princesse raille ce malheureux qui, sur le point de s'évanouir, tombe sur une chaise. Il faut dire que M. Febvre, qui est un excellent comédien, je le répète, mais est porté vers les teintes sombres et a du goût pour les éclats, accentue un peu trop le côté fatal de sa situation. Sa physionomie énergique, sévère, le timbre cuivré de sa voix extrêmement rapide, se prêtent malai-

sément aux nuances et aux transitions. Dès le premier tableau, alors que je me le figure entrant chez son vieux maître, jeune, ardent, mais un peu timide, le cœur plein de délicatesse et d'émotion, M. Febvre a le visage d'un conspirateur; il est déjà dramatique et vigoureux alors que dans cette scène de comédie touchante et intime il ne devrait être que gai, tendre et souriant.

Est-ce bien cet homme solide, aux traits accentués, qui peut s'évanouir en se trouvant pour la première fois en présence d'une princesse à laquelle il rapporte un mouchoir tombé peut-être par mégarde? Est-ce de ce capitaine aux larges épaules, aux allures déterminées, que Dalila pourra dire en le voyant se pâmer : « mon Dieu! mais c'est un enfant tout à fait. » Dans l'esprit de M. Octave Feuillet, le jeune musicien a, j'en suis sûr, quelque chose de féminin, de délicat; il est impressionnable à l'excès, nerveux, sensible, frémissant; c'est une victime, et jusqu'en ses colères il faut qu'on devine la faiblesse de cet être un peu nuageux, mais charmant. M. Febvre ne peut changer sa nature, — je n'accuse donc que la fatalité, qui lui a imposé ce rôle, — il accentue ses résistances, il voudrait lutter davantage, et l'on sent aux éclats de sa vigueur que, si on le laissait faire, c'est Dalila qui bientôt serait écrasée par lui.

Quoi qu'il en soit, le jeune musicien revient à lui, et la grande dame, toujours railleuse, lui dit : « Pianotez-moi quelque chose pour achever de vous remettre. » Il y consent et prend place devant l'orgue. Ici, une longue scène muette que joue Mme Favart avec un talent consommé. Les portes de la salle sont ouvertes sur une large terrasse, la lune éclaire le parc, et, tandis que les sons de l'orgue, d'abord lents et religieux, puis tendres et passionnés, se font entendre, Leonora s'approche lentement, erre autour de sa victime, et, comme suffoquée par l'émotion, s'éloigne de quelques pas... Rien n'est joli comme la silhouette de cette belle créature s'accoudant sur la balustrade et restant là, songeuse, immobile, — puis, la tête renversée, pâle, prête à perdre connaissance, s'appuyant contre une colonne. Le jeune maestro quitte l'orgue tout à coup et se précipite vers elle... Cette scène, jouée avec une science et un art exquis, a produit le plus grand effet. Le tableau qui vient ensuite nous ramène dans la maison de Sertorius qui soupe joyeusement en compagnie de sa fille; mais tandis que le vieillard, rajeuni par le succès de son élève, bavarde avec complaisance, la pauvre enfant, encore émue par la scène du bouquet, est envahie par de lugubres pressentimens. « Je ne mourrai pas tranquille, dit-elle en interrompant son père, si vous ne me promettez que je reposerai en Allemagne sous le même gazon que ma pauvre mère. » Au moment où le vieux maestro cherche à distraire sa fille, on entend une voiture qui passe sous la fenêtre. C'est peut-être lui, pense Marthe; elle se penche au dehors, pousse un cri et

tombe sans mouvement. Sertorius se précipite au secours de sa fille, regarde, lui aussi, par la fenêtre, et aperçoit dans la voiture Roswein et Leonora. « Misérable! s'écrie le vieillard dans un élan de désespoir que M. Lafontaine a parfaitement rendu, misérable! il m'a pris mon enfant, il m'emporte mon enfant! »

Durant l'entr'acte, huit mois se sont écoulés, nous pénétrons dans le ménage des deux amans, et nous assistons à l'agonie de l'artiste, vaincu, brisé, crachant le sang, et sans force pour résister aux cruautés de sa maîtresse, qui déjà en aime un autre. Vainement Carnioli, qui s'introduit par une fenêtre, fait des efforts héroïques pour arracher son protégé, son enfant, à l'influence de plus en plus fatale de la princesse, vainement il lui prouve l'infamie de cette femme : Leonora, tantôt féroce et tantôt passionnée, pare tous les coups, et sort enfin plus triomphante que jamais. Et ce combat désespéré aboutit à une lettre ainsi conçue : « Mon cher maestro, je quitte quand il me plaît; mais on ne me quitte pas. Adieu. — Leonora. »

La dernière scène de ce drame se passe au bord de la mer; il fait nuit, le site est terrible. Roswein, suivi de Carnioli, est à la poursuite de la princesse qui fuit vers Gaëte et doit passer ici même au pied de cette falaise. C'est là qu'il veut la tuer. On entend en effet le bruit d'une voiture : Roswein se jette à la tête des chevaux, la portière s'ouvre, et, au lieu de la princesse, apparaît le vieux Sertorius, imposant comme un fantôme. « Que me voulez-vous, messieurs? C'est ma fille, mon unique enfant, je l'emporte en Allemagne. — Monsieur, n'ayez aucune crainte, dit Carnioli. — Je ne crains rien... Vous êtes des voleurs, des bandits... vous n'êtes pas des artistes. Je ne crains que les artistes, messieurs. C'est un artiste qui a tué ma fille. » La voiture s'éloigne, et Roswein tombe sans vie sur le rocher, tandis que la voix de Leonora, qui chante en joyeuse compagnie, se fait entendre au loin. « Le cygne expire, et tu chantes... canaglia! » s'écrie Carnioli.

Telle est la donnée de cette pièce célèbre, dont la reprise vient d'avoir à la Comédie-Française un succès éclatant et mérité. Dès la première scène, on est séduit par la délicatesse et la pureté de ce joli langage, et si plus tard, vers le milieu de l'œuvre, on est un peu troublé par la trace d'efforts trop apparens, c'est qu'en ce milieu facile, charmant, exquis, la moindre ombre fait tache, la moindre dissonance blesse l'oreille.

C. Buloz.

LE SECOND SIÉGE

DE

CONSTANTINE

— OCTOBRE 1837 —

La France, par l'organe du roi et des chambres, avait indiqué le but qu'elle voulait désormais poursuivre dans la province de Constantine. De gré ou de force, le drapeau tricolore devait être arboré sur les murs de Constantine. Youssouf avait été éloigné; ce n'était plus son intronisation, c'était la soumission ou le renversement d'Achmed que l'armée devait effectuer.

Les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette tâche étaient à renouveler presque en entier, car la dernière campagne avait consommé ou mis hors de service à peu près tout ce qui y avait été employé. Tout devait être tiré de France, et, la distance de Bône à Constantine étant un des principaux obstacles à vaincre et l'une des causes de l'échec de l'année précédente, on avait songé à changer la base d'opérations et à suivre une nouvelle ligne par Stora, point du littoral le plus rapproché de Constantine, dont il n'était éloigné que de 18 lieues; mais la crainte de l'inconnu, qui est presque toujours un ennemi en Afrique, et surtout l'importance politique que le colonel Duvivier avait su donner à Guelma, déterminèrent à suivre encore le sillon déjà péniblement tracé.

Des travaux considérables avaient d'ailleurs été exécutés sur cette ligne; on n'osa les laisser stériles. Une route carrossable de Bône au gué de la Seybouse, gardée par les camps intermédiaires de Dréan, Nechmeya et Hammam-Berda, assurait la communication

avec Guelma. Ces ruines désertes, animées par le drapeau de la France, talisman dont un chef habile comprend la valeur et féconde la puissance, étaient devenues un établissement complet, d'où le colonel Duvivier avait soumis tout le pays jusqu'au Ras-el-Akba.

Ces résultats avaient été obtenus avec une poignée de soldats malades pendant cette période de pluies continues que les Arabes passent dans l'inaction, car l'homme civilisé seul agit en tout temps, le barbare n'a qu'une saison pour guerroyer, et lorsqu'au printemps Achmed tenta d'arracher ses conquêtes à l'homme de fer qui avait veillé pendant sa léthargie, ce fut en vain.

Battu en personne le 24 mai 1837, discrédité auprès des tribus qu'il ne savait pas défendre contre les coups de main hardis de la garnison de Guelma (25 juin), le bey voulut tenter un nouvel effort pour se débarrasser de ce ver rongeur.

Le 16 juillet au matin, Ben-Hamelaoui, un des khalifas du bey, menace les douars voisins du fort de Guelma, devant lequel il défile avec 4,000 chevaux et 1,000 hommes d'infanterie régulière (Turcs et Kabyles). Pour répondre à cette provocation, qu'il ne peut dédaigner à moins de refuser aux tribus soumises cette protection, le premier et le plus difficile des devoirs imposés par la conquête, le colonel Duvivier a seulement 100 chevaux, 2 obusiers de montagne et 600 hommes d'infanterie du 11e de ligne et des tirailleurs d'Afrique, corps de nouvelle formation qui s'éteignit sur la brèche de Constantine, après s'être consumé à Guelma. Avec cette petite troupe, dont aucun homme n'a échappé à la fièvre, il n'hésite pas à suivre l'ennemi, qui s'éloigne pour attirer les Français loin de leur camp. Après une marche de 2 lieues, la colonne, au sortir d'un ravin escarpé, déboucha sur un plateau à ondulations plus douces, mais parsemé de broussailles; c'était le terrain choisi par les Arabes pour écraser les Français, accablés par une chaleur caniculaire, aveuglés et étouffés par la flamme et la fumée de toute la plaine incendiée autour d'eux. Les 4,000 cavaliers de Ben-Hamelaoui, déployés sur une ligne assez étendue, pressent aussitôt le colonel Duvivier sur son front. Dès qu'ils ont gagné quelque terrain, deux corps de cavalerie se détachent de la masse principale, qui continue d'entretenir une vive fusillade : l'un prendra les Français à dos et les empêchera de s'appuyer en arrière au ravin; l'autre tournera leur droite, tandis que l'infanterie, jusqu'alors tenue en réserve, prolongera ce mouvement, et, masquée par des broussailles, débordera l'extrême droite. Le colonel Duvivier s'arrête et partage ses 600 fantassins en trois petites colonnes espacées à grande distance, avec un détachement de sapeurs pour réserve. Ce sont, pour ainsi dire, trois forts détachés élevés instantanément autour de la position qu'il veut défendre, et contre laquelle, il le sait, la fougue arabe

viendra se briser, s'il ne complique point sa situation critique par une marche toujours bien dangereuse en nombre si inférieur. Les 100 chasseurs à cheval et une des petites colonnes d'infanterie contiennent les Arabes qui cherchaient à couper les Français par derrière; mais vers la droite des flots de cavaliers s'approchent en faisant un feu en échiquier. « En avant, en avant! Ils sont si peu, s'écrient-ils, que nous les emporterons tous sur un seul cheval. » Déjà ils agitent leurs burnous, on les entend s'exciter à la charge sans être intimidés par la mitraille du seul obusier qu'on puisse leur opposer, l'affût de l'autre pièce s'étant brisé au début du combat.

Cette masse pénètre dans les intervalles des colonnes, trop séparées pour se soutenir mutuellement; c'en est fait des 735 Français, ils périront jusqu'au dernier! Le colonel Duvivier porte rapidement en avant sa colonne de droite, place lui-même les guides, comme à la manœuvre; le demi-bataillon se déploie à la course; des feux de peloton, vivement répétés et ajustés avec sang-froid, renversent la cavalerie, qui s'arrête et tâtonne. Mais un danger plus pressant reste à vaincre : l'infanterie turque s'avance en colonne serrée, drapeau en tête, et précédée d'une ligne de tirailleurs perpendiculaire à l'arrière du flanc droit des Français; c'est encore le demi-bataillon des tirailleurs d'Afrique, commandé par le brave Paté, qui, en exécutant rapidement un changement de front, la droite en arrière, fait face à ce nouvel ennemi. De nouveaux feux de peloton, à portée de pistolet, abattent toute la tête de la colonne turque; 100 des plus braves tombent morts, deux porte-drapeaux sont tués, enfin le troisième recule, l'infanterie s'éloigne, et le détachement de sapeurs achève de la mettre en désordre.

Ces musulmans, qu'un chef vigoureux eût encore ramenés à l'attaque, n'étaient plus qu'une cohue sans direction, car Ben-Hamelaoui, plus habitué aux intrigues du sérail qu'aux émotions de la guerre, s'était enfui, et, après une course de 25 lieues sans reprendre haleine, il ne s'était arrêté qu'à Constantine, où il apaisa par de riches présens la juste colère de son maître, encore plus cupide qu'ambitieux.

Ce brillant combat, exemple frappant de ce que l'emploi opportun de la tactique européenne peut contre le grand nombre, ne coûta aux Français que 68 tués ou blessés; le colonel Duvivier, maître du champ de bataille, les rapporta tous dans le fort de Guelma, contre lequel l'ennemi, dispersé et découragé, n'osa plus rien entreprendre. L'importance de ce poste était surtout politique; séparé de la route directe de Constantine par le cours torrentueux de la Seybouse, il ne réunissait pas toutes les conditions propres à en faire le point de départ d'une expédition contre cette ville.

La place d'armes qui devait servir de dépôt pour le personnel et le matériel et de lieu de formation pour l'armée fut choisie en un endroit appelé Medjez-Amar, au pied des premières pentes du Ras-el-Akba, là où la trace parcourue l'année précédente traverse la Seybouse, de manière à avoir une tête de pont sur cette rivière, et à se rapprocher de Constantine autant qu'il était possible sans compliquer les préparatifs par de fréquens passages de l'Atlas.

Ce camp, situé au fond d'une vallée étroite, entourée de hauteurs qui se dominent successivement à mesure qu'elles s'éloignent, avait été désigné par des considérations purement stratégiques, et était loin de présenter les avantages d'une facile défense. La recherche d'un défilement qui demeura toujours très imparfait et le développement exagéré d'un ouvrage destiné à contenir, outre de nombreux magasins, tout le matériel de l'armée, imposèrent aux travailleurs des fatigues qui eussent été excessives pour des troupes moins endurcies que les 23e et 47e régimens, récemment arrivés d'Oran. En peu de jours, 5 bataillons et 4 compagnies de sapeurs avaient exécuté dans un terrain pierreux, et par une chaleur moyenne de 34 degrés, une tête de pont de plus 900 mètres de développement sur la rive gauche de la Seybouse, avec un relief énorme sans être efficace, et sur la rive droite un fort de 300 mètres, en bonnet de prêtre, reliés ensemble par des ponts de chevalets pour l'infanterie et des rampes pour les voitures. Un réduit intérieur avec ambulance, manutention, fours en tôle à la Dufour, donnant 20,000 rations par jour, et fours de campagne, complétait ce vaste et médiocre ouvrage, entrepris peu après l'arrivée à Bône du général en chef de Damrémont, et terminé dans le courant d'août, ainsi que la route carrossable, jusqu'au sommet du Ras-el-Akba, à 24 lieues de Bône.

Le camp de Medjez-Amar était le berceau du corps expéditionnaire; mais celui-ci était bien loin encore de pouvoir en sortir armé de toutes pièces, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Achmed n'avait pas eu besoin de contrarier ces travaux menaçans, des attaques eussent irrité les Français : il était plus certain de les retarder par des négociations, et il comptait sur les mille subterfuges de la diplomatie orientale, si habile à entretenir des espérances chimériques, pour endormir ses adversaires jusqu'au moment où la saison viendrait à son aide.

Était-ce la fermeté qui s'adjuge l'avenir avant même d'avoir conquis le présent, ou bien cette tendance générale à se soustraire par des devoirs éloignés aux impérieuses obligations du moment, qui poussait la France à se préoccuper bien moins des moyens de prendre Constantine que de la difficulté de garder une ville qu'on n'avait pas conquise ni su conquérir? De la crainte de se créer là un nou-

veau Tlemcen avec tous ses embarras naquit le désir de faire garder les murs de Constantine par Achmed-Bey lui-même au nom et sous l'autorité directe de la France. C'était lui demander de faire de lui-même après sa victoire ce qu'on n'eût pas pu lui faire accepter après sa défaite, et cependant on se berça de cette illusion et on négligea des préparatifs aussi nécessaires pour la paix que pour la guerre, car avec les Arabes il faut être plus fort pour négocier que pour combattre.

Le personnel tiré des autres divisions de l'armée d'Afrique et les renforts expédiés de France arrivaient lentement; le mois de septembre, le dernier mois de beau temps, était déjà entamé : rien n'était prêt, rien n'était résolu. Le général de Damrémont fit cesser une indécision qui avait pu jusqu'alors protéger certains travaux, mais qui ne profitait plus désormais qu'à l'ennemi. Achmed, sommé de choisir entre la soumission ou la guerre, se croit assez fort pour braver impunément les chrétiens et lève le masque.

Il a intéressé à sa cause le grand sultan de Constantinople. Mahmoud, maître de Tripoli de Barbarie, a frété une flotte avec des troupes de débarquement pour s'emparer de Tunis, et donner ainsi la main au pacha de Constantine.

Les pluies approchent, les pluies déjà une fois victorieuses. Achmed compte aussi sur elles; il craint même que les élémens, venant trop tôt à son secours, ne laissent pas arriver les chrétiens jusque sous les murs de Constantine, contre lesquels il se croit certain de voir tous les efforts se briser.

Constantine, en effet, était devenue un centre terrible de résistance. Les avertissemens de 1836 n'avaient pas été stériles pour le fidèle et actif Ben-Aïssa : l'attaque des Français lui avait indiqué les points les moins forts de cette place, dont aucun point n'est faible, et il avait employé à les corriger toutes les ressources d'un esprit inventif, quoique ignorant.

La porte d'El-Kantara avait été murée en pierres de taille, surmontée d'une batterie couverte et de deux étages de feux. Un mur avec chemin de ronde, flanqué par des maisons crénelées, ajoutait une défense, assez inutile du reste, à l'escarpement du rocher sur lequel la ville est assise. A son sommet, la casbah avait été réparée, armée de mortiers et de pièces de gros calibre tirant par embrasures en terre; mais c'était principalement sur la face de Coudiat-Aty que l'instinct guerrier de Ben-Aïssa avait multiplié les défenses.

La plupart des 63 bouches à feu dont il avait garni les remparts battaient ce front d'attaque; une ligne de batteries casematées surmontait une haute et épaisse muraille de granit, dont le pied avait été soigneusement déblayé. Tous les parapets, les murs intérieurs, les maisons bâties en amphithéâtre, avaient été crénelés de manière

à permettre à des hommes à rangs serrés de tirer à couvert de partout, et souvent par trois étages de feux. Pour qu'aucun point ne fût dérobé à leur vue, le faubourg de Coudiat-Aty, même les écuries du bey, au Bardo, avaient été rasés.

Constantine eût été imprenable, si Ben-Aïssa, écoutant les conseils des aventuriers européens qui parvinrent jusque dans cette ville, avait élevé un fort sur le piton de Coudiat-Aty, et coupé par un fossé avec glacis l'isthme étroit par lequel seul la ville tient à la terre; mais, heureusement pour la France, le sauvage Kabyle ne comprenait point les finesses de l'art de l'ingénieur. Dominé par sa méfiance et son mépris pour tout étranger, il chassa les officieux donneurs d'avis, et traita cavalièrement même les envoyés de la Porte ottomane, car il n'avait confiance qu'en lui-même et dans la garnison qu'il avait accrue et exercée.

A côté de l'infanterie turque et kabyle, portée à 1,500 combattans, avec des officiers choisis parmi les plus braves, il avait formé en une milice urbaine, forte de 2,000 hommes bien armés, les corporations de métiers commandées par leurs amyns ou syndics, sous l'autorité de Bel-Bedjaoui, caïd-ed-dar (le chef du palais), Turc vigoureux et passionné; mais l'élite de la garnison, qui, avec les Kabyles du voisinage, pouvait facilement être portée à 6,000 hommes, c'étaient les 500 canonniers, tous Turcs du Levant, et recrutés un à un pour leur adresse et leur bravoure. A défaut d'enseignement théorique, le *bach-palaouau* (le chef des hercules), qui les commandait, leur avait donné la meilleure instruction pratique en les exerçant à tirer sur tous les points où les assiégeans s'étaient établis l'année précédente, et sur ceux où les batteries pouvaient être construites, et les Français purent certifier plus tard qu'ils savaient leur métier.

Ces troupes, fanatisées par les prédications quotidiennes des muphtis, avaient pour réserve une population enivrée d'un premier succès, et qui avait vivres, poudre et armes à discrétion, car Ben-Aïssa avait accumulé les moyens de guerre, approvisionné la ville pour deux mois en grains et biscuits, et ordonné en outre à chaque habitant de se pourvoir de vivres pour lui et les siens. Il avait enlevé tout prétexte à la mollesse : il traita en ennemie l'apparence de l'inquiétude, et punit de mort et de confiscation les tentatives d'émigration des riches habitans, qui, comme partout, craignaient moins la victoire de l'étranger que le devoir de le combattre. Appuyé sur une défense aussi complète, Achmed répondit avec une insolente arrogance au général de Damrémont, et lui imposa la glorieuse nécessité d'aller prendre cette ville qui ne voulait pas se rendre.

La France releva fièrement le gant qui lui était jeté, et fit preuve

de virilité en regagnant le temps que les illusions lui avaient fait perdre. Toute la jeunesse militaire tressaillit à l'annonce d'une vengeance guerrière. Chacun brigua l'honneur d'une place dans cette députation de l'armée française, conviée à un tournoi que tant de circonstances rendaient dramatique et solennel. Les vides ouverts par le feu et la maladie dans les rangs des vieilles bandes africaines fournirent de la place à ces soldats exempts d'ambition, que le seul bouillonnement du sang et l'attrait du péril entraînaient en foule, du fond de leur garnison, vers Constantine. Les officiers des régimens de l'intérieur furent moins heureux : la plupart virent encore tristement se refermer devant eux la porte, si rarement ouverte, qui mène à la gloire, et les favorisés payèrent avec leur sang, ou en versant celui de l'ennemi, une exception bien enviée. Parmi ces rares élus on remarquait le prince de la Moskova, jaloux de soutenir le fardeau d'un si grand nom, le capitaine de Richepanse, brûlant de venger la mort de son infortuné frère, le baron de Frossard, qui représenta sur la brèche la garde nationale parisienne.

Les oisives armées d'Europe ressentirent le contre-coup de l'enthousiasme qui animait le militaire français, et envoyèrent de nombreux volontaires pour assister au siége si attrayant de « la ville du diable. » Ces étrangers, trop facilement accueillis dans nos rangs, ne méritèrent pas tous ce droit de bourgeoisie, dont ils n'usent en général que pour étudier nos défauts et notre côté faible. En les renfermant dans le cercle étroit d'une hospitalité officielle, on ne devrait jamais oublier que l'armée française a l'honneur d'être, à elle seule, la rivale de toutes les armées étrangères, si souvent unies entre elles pour ne former, par leur union contre la France, qu'une même et unique phalange européenne. Parmi ces *dilettanti di guerra*, trois arrivèrent trop tard, et auraient eu des titres à être admis en première ligne, car c'étaient des officiers de cette armée prussienne ardente à saisir toutes les occasions de s'instruire, et estimée de ceux-là mêmes qui doivent la combattre, car elle est nationale et patriote.

La certitude du combat, qui excitait un élan si général, venait, à la dernière heure, imposer de nouveaux devoirs au gouvernement, talonné par l'inexorable saison et résolu à prendre Constantine sur-le-champ et à tout prix. Il se mit activement à l'œuvre, afin de compléter des moyens qu'on s'était habitué à regarder comme suffisans pour une entreprise problématique, et qui se trouvèrent bien impuissans lorsqu'il fallut sérieusement entrer en campagne. En faisant jouer à la fois tous les ressorts d'une civilisation puissante et d'un pouvoir fortement centralisé, on prouva qu'il n'est jamais trop tard pour un grand peuple rendu à ses allures naturelles. Ainsi bien souvent l'ouvrier insouciant, mais capable, réussit en-

core mieux par son génie et ses efforts tardifs que la médiocrité laborieuse par une application continue.

Le télégraphe, la vapeur et une estafette de Bône et de Medjez-Amar permirent de communiquer en trois jours, de Paris au pied de l'Atlas, avec les avant-postes du corps expéditionnaire, placé entre deux nécessités contraires, le départ immédiat et l'attente des renforts.

Les chefs les plus habiles et les plus éminens furent désignés pour seconder le général de Damrémont dans l'accomplissement d'une tâche pour laquelle rien ne devait être négligé, car elle importait à l'honneur de la France. Le roi fit chercher dans la retraite, d'où il ne comptait plus sortir, pour lui confier la direction si laborieuse du service de l'artillerie, le lieutenant-général comte Valée, incontestablement le premier artilleur de l'Europe. Dévoué et modeste, comme Boufflers vis-à-vis de Villars, il partit malade pour aller, en bravant un climat meurtrier, faire sa dix-septième campagne et son vingt-deuxième siége sous les ordres du général de Damrémont, qui n'était encore que capitaine lorsque lui était déjà lieutenant-général sur la brèche de Taragone.

Le lieutenant-général baron Rohault de Fleury, connu par son énergie et son noble caractère, fut placé à la tête de l'arme du génie.

Le duc de Nemours, revenu à l'avant-garde de cette armée dont il avait partagé les souffrances; le général Trézel, qui n'avait guéri sa grave blessure que par de nouvelles fatigues; le général Rulhières, l'un des chaînons qui rattachent les traditions glorieuses de l'ancienne armée avec les espérances de la nouvelle; les colonels Combes et Bernelle, déjà connus par de beaux faits d'armes, reçurent le commandement des brigades.

Une escadre, partie de Toulon, enlève à Achmed l'appui qu'il attendait de Tunis; l'amiral Lalande, avec cinq vaisseaux de ligne, s'embosse devant la Goulette. Le complot ourdi par les Turcs est déjoué; les principaux conspirateurs, parmi lesquels se trouvait un ministre du bey, sont étranglés par ordre et en présence de ce prince, et le capitan-pacha, devancé par les Français, n'arrive que pour assister au triomphe de leur influence.

La flotte ne borne pas à cette diversion son utile assistance. Par une abnégation rare, et qui prend sa source dans le véritable patriotisme, la marine transforme en flûtes ses vaisseaux de haut bord, et, malgré le danger d'une côte sans abri pour de si grands bâtimens, elle les emploie à des transports multipliés, où ils embarquent jusqu'à 12 millions de livres pesant avec 14,000 passagers. Trop souvent les diverses armes croient déroger en sortant de leur spécialité principale pour devenir des auxiliaires subordonnés: les marins, au-dessus de ce préjugé égoïste qui a causé plus d'une

défaite à la France, se sentent élevés et ennoblis par le service du pays, sous quelque forme qu'ils s'y consacrent; ils vont jusqu'à donner à l'armée de terre leurs poudres, leurs vivres, leurs toiles, leurs effets de tout genre, pour gagner encore du temps, même sur la rapidité de leurs voyages.

Ce généreux concours, cette confraternité si efficace, rapprochent de jour en jour le moment impatiemment attendu où le corps expéditionnaire sera complété. A mesure que les renforts arrivent à Bône, ils s'échelonnent sur Medjez-Amar; mais cette ressource si précieuse manque tout à coup.

Le choléra, qui a franchi de nouveau la Méditerranée dans les rangs du 12e régiment, débarque à Bône. Aussitôt les intendances sanitaires, ce remède pire que le mal, car le mal passe et le remède reste, ce fléau absurde et rétrograde qui sépare des pays que le mouvement du siècle tend, pour leur bonheur, à rapprocher, les intendances sanitaires arrêtent la formation de colonne serrée qui s'opérait sur Medjez-Amar. Sous le prétexte de circonscrire le choléra, qu'aucun cordon n'a pu arrêter, et qui s'est joué de toutes les entraves apportées à sa marche capricieuse, la *santé* de Bône fait prisonniers le 12e régiment et les détachemens destinés à l'artillerie et à l'administration; les chevaux seuls, qui n'ont pas l'honneur d'être déclarés « corps contumaces, » sont mis, sans harnais et sans conducteurs, à la disposition de l'armée.

Les relations de Bône avec tout le littoral de la Méditerranée sont grevées de longues quarantaines imposées par une autorité anonyme et absolue qui se met au-dessus de tous les pouvoirs parce qu'elle s'appuie sur les intérêts aveugles de l'égoïsme individuel. Il devient dès lors impossible de compléter ce qui manque encore à la colonne expéditionnaire : séparée de la France, elle est, comme Antée, séparée de la terre.

Il faut agir avec les moyens tels quels déjà réunis, ou attendre encore un an l'heure déjà trop reculée de la revanche; la maladie fait de nouveau à l'armée la situation où la politique l'avait acculée l'année précédente. Chaque jour énerve les troupes. On est menacé de la peste, qui s'approche de Tunis par Tripoli, où elle est entrée avec les Turcs. La chaude et électrique humidité des premières pluies a déjà annoncé la fin de la belle saison, et elle avertit que le climat va cesser d'être l'auxiliaire de l'attaque pour devenir l'appui de la défense : 2,400 malades sont entassés à Bône; les hôpitaux s'encombrent rapidement et par la même cause que l'année précédente, parce que les troupes n'ont pu être ni réunies simultanément ni mises en mouvement sur l'heure. Un sentiment d'humanité mal entendu a fait relever fréquemment les garnisons des camps

les plus insalubres et inoculé ainsi la fièvre dans tous les corps, au lieu de lui avoir marqué et livré sa proie, comme un général en chef doit savoir le faire. La maladie est une voie d'eau qui gagne sur les pompes depuis que les évacuations sur d'autres points sont devenues impossibles. Il n'est pas permis de fuir le choléra; il faut l'attendre sur un grabat, comme on attend le muet qui apporte le cordon. Les *santés* d'Alger et de Marseille ont renvoyé mourir en pleine mer les malades venant de Bône, après leur avoir obstinément refusé le débarquement, et le bon et humain général de Damrémont n'eut plus le courage d'exposer ses soldats à de semblables rigueurs.

Pressé par les impossibilités qui s'amoncellent autour de lui, il les brave en homme de cœur. Il sait que l'enjeu cette fois est bien supérieur aux intérêts et aux proportions de la guerre d'Afrique; il sent que la France est appelée à donner au monde la mesure de son énergie. Il se dévoue pour répondre aux espérances de la patrie, aux ordres de son gouvernement, et il se décide à marcher sur Constantine.

Les deux dernières semaines de septembre furent à peine suffisantes pour constituer la colonne d'opérations, obligée d'emporter tout avec elle, même son bois, et l'on use à ces pénibles préparatifs les moyens déjà trop comptés qui doivent servir à l'action.

Bône se vide vite, mais Medjez-Amar se remplit lentement, car chaque voyage du convoi n'y fait entrer en magasin que le faible excédant des vivres apportés sur les besoins d'une garnison nombreuse. Le général en chef se hâte de la réduire pour accroître plus rapidement la réserve des approvisionnemens, et, rassuré par ses reconnaissances sur l'attitude d'un adversaire qui n'a pas même détruit la route du Ras-el-Akba, placée sous la sauvegarde de la paresse arabe, il ramène à Bône la plupart des troupes.

Achmed apprend que le général de Damrémont a retiré toute la cavalerie de Medjez-Amar, et, certain dès lors de ne pas être poursuivi, il saisit aussitôt l'occasion de sortir, sans avoir l'air de fuir Constantine, où il ne veut à aucun prix rester enfermé. Il rassemble 3,000 cavaliers et 2,500 fantassins, dont 500 réguliers, à Hammam-Meskhoutin (les bains maudits), lieu étrange, célèbre dans les légendes superstitieuses des Arabes.

Le 23 septembre, l'attaque, annoncée la veille par des tirailleries sans résultat, commence dès sept heures du matin.

Prendre Medjez-Amar eût été anéantir l'expédition française, en brisant l'œuf avant qu'il fût éclos. Achmed était incapable de se sauver par un expédient aussi énergique; il voulait seulement parader à cheval avec Osman-Chaouch, l'envoyé de la Porte, devant

des retranchemens qu'il savait ne renfermer que des fantassins; mais ses braves Turcs et Kabyles, s'échauffant au combat, outrepassèrent les ordres timides de leur maître.

Les cavaliers arabes s'étaient d'abord répandus sur tout le front du camp pour jeter de l'incertitude sur leurs desseins; ils se concentrèrent même peu à peu vers la gauche de la position, où le feu devint nourri; puis tout à coup, à l'extrême droite, les troupes régulières du bey, précédées et suivies par des essaims de Kabyles, s'avancèrent, au bruit d'une musique infernale et avec des cris rauques, vers un mamelon qui domine, à portée de fusil, l'intérieur de l'ouvrage.

Le général Rulhières avait deviné cette manœuvre. Pendant la nuit précédente, ce point, le plus faible d'une position déjà très faible par elle-même, avait été garni d'abattis dont la défense était confiée au lieutenant-colonel de Lamoricière avec un bataillon de zouaves, les compagnies d'élite des 47e et 2e légers, et deux obusiers de montagne. La mitraille et la fusillade des troupes embusquées derrière ces parapets improvisés arrêtent les musulmans, mais sans amortir une ardeur nécessairement stérile avec un chef comme Achmed, qui n'a jamais essayé d'enlever un convoi, et qui attend, pour envoyer ses soldats se faire tuer en nous attaquant, que les retranchemens, dont on n'a point entravé la construction, soient terminés. Une dernière fois, les Turcs remontent intrépidement jusque sur la crête du mamelon; une sortie, faite avec élan et à propos par les Français, ne laisse pas aux ennemis, qui tourbillonnent et plient de nouveau, le temps d'emporter tous les morts dont le sol est jonché. Ils redescendent du mamelon et se cachent dans les plis du terrain; ils continuent à grande portée une fusillade sans but, qui était plutôt une déclaration de guerre qu'un danger, et, lorsqu'ils ont épuisé leurs munitions, ils se retirent, donnant rendez-vous aux chrétiens devant Constantine.

Huit jours après, les Français étaient en route pour répondre à cette dernière et insolente provocation (1).

(1) L'armée expéditionnaire était ainsi composée :

Général en chef, lieutenant-général comte de Damrémont;

Chef de l'état-major général, baron de Perregaux;

Commandant en chef l'artillerie, lieutenant-général comte Valée;

Commandant en second, général marquis de Caraman : quatre batteries de siége et le parc;

Commandant en chef le génie, lieutenant-général baron Rohault de Fleury;

Commandant en second, général Lamy : deux compagnies de mineurs, huit de sapeurs et le parc;

Intendant de l'armée, sous-intendant, M. d'Arnaud. Cinq compagnies du train, l'ambulance et le convoi.

Il n'y avait pas 11,000 hommes pour combattre, mais il y en avait, y compris l'administration et les non-valeurs, 13,000 à nourrir, plus environ 350 chevaux et mulets, et c'était là, comme toujours, la plus grande difficulté.

Tous les services étaient demeurés incomplets; les expédiens de l'esprit n'avaient pu suppléer à l'absence des ressources rigoureusement nécessaires et à l'imperfection des détails. Dans la pénurie générale, l'arme de l'artillerie était encore, relativement parlant, la moins mal partagée : c'est que la faiblesse de l'effectif ne permettait ni d'investir la place ni de passer par les lenteurs méthodiques d'un siége régulier qui eût exigé des convois de retour à Medjez-Amar. L'artillerie, qui possédait les moyens les plus énergiques et les plus prompts, devait être le principal instrument d'une attaque brusquée, la seule par laquelle l'armée eût chance de se soustraire à la famine, à la défaite, à la mort et à la honte.

PREMIÈRE BRIGADE, SON ALTESSE ROYALE M. LE DUC DE NEMOURS, MARÉCHAL DE CAMP.

Premier bataillon, zouaves, } lieutenant-colonel de Lamoricière;
Premier bataillon, 2e léger, }
Deux bataillons, 17e léger, colonel Corbin;
Deux escadrons, spahis réguliers, capitaine de Mirbeck;
Deux escadrons, 3e chasseurs d'Afrique, colonel Lanneau;
Deux obusiers de montagne;
Deux pièces de campagne.

DEUXIÈME BRIGADE, GÉNÉRAL TRÉZEL.

Spahis irréguliers, } colonel Duvivier;
Turcs à pied, }
Compagnie franche de Bougie, capitaine Guignard;
Tirailleurs d'Afrique, commandant Paté;
Un bataillon, 11e de ligne, commandant Riban;
Deux bataillons, 23e de ligne, lieutenant-colonel de Bourgon;
Deux obusiers de montagne;
Deux pièces de campagne.

TROISIÈME BRIGADE, GÉNÉRAL RULHIÈRES.

Bataillon léger d'Afrique (3e), commandant de Montréal;
Bataillon légion étrangère, commandant Bedeau;
Premier bataillon, 26e de ligne, lieutenant-colonel Grégoire;
Deux escadrons, spahis réguliers;
Deux escadrons, 1er chasseurs d'Afrique, commandant Dubern;
Quatre obusiers de montagne.

QUATRIÈME BRIGADE, COLONEL COMBES.

Deux bataillons, 47e de ligne, lieutenant-colonel de Beaufort;
Deux obusiers de montagne;
Deux pièces de campagne.
C'est-à-dire quatorze bataillons, formant sept mille hommes d'infanterie;
Douze escadrons, dont quatre de spahis, ne donnant que 1,500 hommes de cavalerie;
Douze cents hommes d'artillerie;
Mille hommes du génie.

Le matériel, transporté par 1,200 chevaux ou mulets et 126 voitures, se composait de 33 bouches à feu, dont 10 de montagne, approvisionnées de 140 coups, — 6 de campagne, approvisionnées de 180 coups, et 17 de siége, savoir : 3 mortiers de 8 pouces, 4 obusiers de 6 pouces, 2 obusiers de 8 pouces, 4 canons de 16, et enfin 4 canons de 24, emmenés par la tenace conviction du général Valée, malgré la résistance de ceux dont la légèreté dédaigneuse eût fait échouer la campagne, si l'on eût écouté leurs avis. Le parc, qui contenait en outre 200 fusées de guerre, 50 fusils de rempart, des passerelles pour l'infanterie et une réserve de 500,000 cartouches, n'emportait que 200 coups par pièce de siége; c'était encore une limite posée à l'action si restreinte de l'armée française. Déjà, faute de vivres, il lui fallait vaincre avant une heure bien prochaine; il lui fallait aussi, faute de poudre, vaincre par un nombre de boulets comptés. C'était jouer une de ces parties d'échecs où l'on s'oblige à faire son adversaire mat en tant de coups et à telle case, sous peine de perdre. Cette partie-là ne réussit qu'aux joueurs les plus transcendans; le général Valée la gagna. L'organisation classique et digne d'être étudiée qu'il avait donnée à son artillerie en avait doublé la force et la valeur.

Le génie s'était dépouillé de 100 chevaux et de 20 voitures prêtées à l'administration pour assurer les vivres du corps expéditionnaire jusqu'au moment où il les recevrait de la victoire. Le général Fleury fit généreusement à l'intérêt commun le sacrifice de la moitié de son matériel, et il s'attacha exclusivement à emporter 40,000 sacs à terre pour cheminer sur le roc nu de Constantine et suppléer à l'absence de bois pour gabions et fascines. Ils furent un précieux moyen d'accélérer une attaque pour laquelle les hommes et le temps manquaient également.

La cavalerie, trop peu nombreuse et disséminée dans les brigades, ne pouvait être et ne fut employée qu'à éloigner de la route du convoi un ennemi plus taquin qu'entreprenant.

C'était surtout d'infanterie qu'on était dépourvu. Ce qu'il y en avait était excellent; c'était un alliage de vieux soldats et de jeunes volontaires conduits par des officiers aguerris et vivifiés par ce qui fait les bonnes troupes : une noble passion et le sentiment d'un grand devoir. L'ardeur de ces masses intelligentes n'était pas l'enthousiasme présomptueux et peu durable de militaires novices appelant le danger sans le connaître; c'était la fermeté réfléchie et sereine de guerriers éprouvés, ayant mesuré le péril et marchant à sa rencontre avec la volonté de le dompter à tout prix.

Les fantassins avaient quitté les buffleteries, la giberne, le sabre-poignard et la couverture, pour porter seulement le sac de cam-

pagne et une cartouchière suspendue au col et à la ceinture. Il avait fallu sept ans pour faire adopter cet équipement, destiné à devenir un jour celui de toutes les troupes à pied, parce qu'il est le plus propre à la mobilité, premier besoin de la stratégie et de la tactique modernes. Encore ne serait-on pas si tôt parvenu à vaincre la routine, s'il n'avait pas fallu, dans cette expédition, débarrasser le soldat d'une partie de son incommode accoutrement pour lui faire porter, sans dépasser les forces humaines, outre son fusil et son sac, 60 cartouches, huit jours de vivres et un fagot de 4 livres, pouvant servir, avec un grand bâton tenu à la main, à faire trois fois cuire la soupe.

Après avoir extrait des rangs déjà très peu nombreux de l'infanterie une garnison pour Medjez-Amar, qu'il importait de mettre à l'abri d'un coup de main, et prélevé des auxiliaires pour le génie et l'administration, dont les conducteurs et les infirmiers étaient enfermés dans le lazaret de Bône, à peine restait-il 6,000 baïonnettes. Pouvait-on, avec si peu de troupes, garder contre le dehors et le dedans toutes les positions du siége, en même temps que travailler et prendre la place? Ce n'était même pas assez pour l'escorte des bagages, grossis outre mesure par la faiblesse même de l'infanterie, qui rendait impossibles les détachemens et les convois successifs, et obligeait à tout emporter avec soi de prime abord.

Les parcs de l'administration, de l'artillerie et du génie comptaient seuls 300 voitures et 600 mulets de bât. Chaque voiture, avec sa distance, occupait au moins 10 toises; c'était 3,000 toises ou une lieue et demie de long à garder des deux côtés, dans les parties de la route où les voitures ne pouvaient marcher que les unes après les autres. Faites ensuite la part de l'allongement naturel de la colonne, de l'inexpérience et de l'indocilité de conducteurs improvisés, du désordre des cantiniers et transports irréguliers de toute espèce qu'on avait été heureux de laisser s'adjoindre à l'armée, et songez que cette lourde ville ambulante, rappelant les armées de chariots des invasions barbares, avançait en plaine seulement d'une demi-lieue par heure, quoique la sagesse du sous-intendant d'Arnaud eût réduit tous les chargemens! Pour défendre cet immense convoi, qui renfermait un peu de tout, même un institut scientifique, et qui ne portait que pour sept jours de vivres, il eût été indispensable de le parquer et de s'arrêter. Il dépendait du bey Achmed de condamner, par une attaque sérieuse, son ennemi à l'immobilité et de le mettre ainsi à l'amende d'un ou de plusieurs jours de vivres, c'est-à-dire de diminuer d'autant la durée du danger qui menaçait Constantine; mais l'indolent Achmed ne comprit pas que, de tous les besoins des Français, le temps était le plus

urgent. Moitié par paresse, moitié par la pensée turque de ne pas faire avorter le succès en l'obtenant trop tôt, il laissa échapper l'occasion; le châtiment suivit bientôt.

C'était donc avec moins de 7,000 baïonnettes, quinze jours de vivres et 17 bouches à feu de siége, approvisionnées seulement de 200 coups, que, sans pouvoir communiquer avec une base d'opérations éloignée, on allait faire le siége d'un Gibraltar armé de 63 pièces de canon, défendu par des nuées de fanatiques et protégé par le prestige d'une ancienne inviolabilité et d'un succès récent.

La logique était contre une entreprise aussi téméraire, nouveau défi jeté aux hommes et aux élémens, et cependant au fond de cet assemblage incomplet on sentait la victoire. Chacun s'était dit qu'une énergie désespérée compensait une infériorité visible pour tous, et c'est en se répétant « qu'impossible n'est pas français, » cette sublime gasconnade qui a produit et produit encore tant d'héroïsme, que le corps expéditionnaire se mit en route, le front haut, le cœur ferme, l'œil sur Constantine, sans jeter un regard en arrière, résolu à vaincre ou à ne pas reparaître devant la France.

Le convoi avait été partagé en deux divisions, qui partaient de Medjez-Amar le 1er et le 2 octobre 1837, escortées chacune par deux brigades. Il eût été impossible de remuer d'une seule pièce cet immaniable attirail, comparable aux immenses bagages des expéditions indiennes, avec cette différence que le superflu seul alourdit les molles agrégations de l'Asie, tandis que c'est à peine le nécessaire dont s'est chargée notre virile armée. Toutes les bouches à feu faisaient partie de la première colonne et servaient de régulateur pour la marche, car c'eût été plus qu'une faute d'arriver devant la place avant d'avoir les moyens de l'attaquer. Les pièces de 24 se tinrent constamment et sans efforts à la hauteur de l'avant-garde; ce fut une éclatante sanction donnée par la pratique à ce nouveau matériel dont le général Valée avait doté la France, et qui amènera peut-être bientôt de grands changemens dans l'art de la guerre par la mobilité donnée aux canons des plus puissans calibres.

La première journée fut seule difficile, car la marche, qui use et ralentit les troupes, allégeait chaque jour le convoi : c'était le fardeau d'Ésope. L'eau ne manqua nulle part, et les feux de bivac, entretenus par le bois que les soldats portaient sur leur dos, parurent un miracle de l'industrie française aux Arabes, incapables de concevoir et d'exécuter un semblable effort. Les cavaliers d'Achmed, au lieu de disputer le chemin de Constantine à l'armée qui se traînait lentement sur ce terrain nu et ondulé, ne s'occupaient qu'à lui rendre le retour impossible en détruisant toutes les ressources du pays. La prévoyance d'Achmed s'appliquait exclusivement à cette

retraite, contre laquelle il se ménageait l'alliance de la disette. Il apprit à ses dépens qu'à la guerre une chance passable et présente ne doit jamais être sacrifiée aux espérances les plus séduisantes.

La cavalerie française, lancée au loin, à la débandade, avec de petites réserves, s'efforça d'arrêter cette œuvre de destruction, puissant moyen de défense des peuples ayant peu à perdre et osant opposer le vide à un ennemi qui ne peut vaincre que ce qui lui résiste. Il s'ensuivit plusieurs rencontres, parmi lesquelles on remarqua la brillante charge du 1er chasseurs d'Afrique contre des douars opiniâtrément défendus du haut des rochers par des Kabyles qui se firent tuer sans fuir.

Le 5 au matin, au monument de Souma, majestueux témoignage de la grandeur de ce peuple romain dont les Vandales eux-mêmes, ces terribles niveleurs, n'ont pu effacer la trace, l'armée salua d'un cri de joie Constantine, qui ressortait, éclairée par un soleil brillant, sur un fond de montagnes des formes les plus belles et des couleurs les plus riches. Ce fut déjà une première vengeance pour ceux à qui ce spectacle grandiose rappelait de si funestes souvenirs.

Mais après cette apparition, des nuages noirs, reflétant en pourpre la lueur des incendies, s'amoncelèrent sur l'armée, qui subissait déjà l'influence diabolique de cette ville fatale, et la pluie vint encore confirmer le nom de « camp de la boue, » déjà donné l'année précédente au bivac où les deux colonnes se réunirent le 5 au soir, après avoir mis cinq jours à faire 18 lieues.

Le 6, on part dès la pointe du jour pour gravir le Mansoura, avant que les terres soient trop détrempées. Chaque pas de cette longue montée réveille de nouvelles douleurs : ce sont les stations du Calvaire. Ici on heurte les débris du convoi pillé par les Arabes, plus loin les ossemens blanchis des Français décapités semblent avertir les chrétiens du sort qui peut les attendre de nouveau ; mais voici le lieu où Changarnier donna aux musulmans une si rude leçon :

Hic Dolopum manus, hic sævus *pugnabat* Achilles.

Les hauteurs se couvrent de milliers de cavaliers : les uns attaquent l'arrière-garde ; les autres se groupent, immobiles, sur les divers étages de montagnes, comme des spectateurs sur les gradins d'un vaste cirque.

Au fond de l'arène, Constantine semble une fourmilière en proie à une agitation fébrile. Une population nombreuse couvre les places, les remparts et les toits, se serre autour d'immenses drapeaux rouges ornés de divers emblèmes, et accompagne de ses cris de guerre le bruit de ses canons. Les Turcs seuls défendent les approches de la place en avant d'El-Kantara. La brigade du duc de

Nemours débouche la première, les zouaves en tête, sur le Mansoura, et rejette vivement l'ennemi dans la ville. Le général en chef prend immédiatement ses dispositions d'attaque.

Le duc de Nemours est nommé commandant du siége, avec le capitaine de Salles pour major de tranchée. Le général Trézel est chargé de la défense du Mansoura, où s'établissent le quartier-général et les parcs. Le poste de Coudiat-Aty est confié au général Rulhières, qui l'occupe promptement avec les 3e et 4e brigades, sans autres pertes que celles occasionnées par les boulets de la place.

Pour surveiller les sorties, sans trop livrer les hommes aux vues de la place, il fait immédiatement élever, par trois compagnies de sapeurs et deux bataillons, des retranchemens en pierres sèches sur les crêtes les plus rapprochées de la ville; les autres troupes sont disposées pour contenir l'ennemi extérieur. Achmed, en effet, a déjà pris ses contre-dispositions : sa cavalerie s'est rapprochée des lignes françaises, qu'elle enveloppe et menace, surtout vers Coudiat-Aty; c'est là toujours le point décisif.

Dès le premier coup d'œil, les commandans du génie et de l'artillerie ont reconnu que ce front est le seul où il soit possible d'essayer une brèche; mais avant d'attaquer directement cette place hérissée de canons, il est nécessaire d'éteindre les feux de la casbah et de prendre de revers et d'enfilade les batteries du rempart de Coudiat-Aty, en se plaçant sur le prolongement de ce front, autant que le permettra son extrême obliquité par rapport au Mansoura. Le personnel et le matériel de l'artillerie sont d'ailleurs trop peu nombreux pour conduire à la fois les deux attaques, qui sont commandées, celle de Coudiat-Aty par le chef d'escadron d'Armandy, et celle de Mansoura par le chef d'escadron Maléchard.

Sur ce dernier point, le général Valée a déterminé lui-même l'emplacement de trois batteries. La première, batterie du roi, pour avoir moins de commandement et plus d'enfilade, prolonge à mi-côte la courtine de Coudiat-Aty, qu'elle doit battre à 600 mètres avec une pièce de 24, deux de 16 et deux obusiers de 6 pouces. La deuxième, batterie d'Orléans, placée à la droite de la redoute tunisienne, combattra la casbah à 800 mètres avec les deux autres pièces de 16 et deux obusiers de 8 pouces. La troisième batterie recevra les trois mortiers, et tirera de la gauche de la redoute tunisienne sur tous les édifices et sur les batteries à ciel ouvert de la casbah.

Le génie fait une rampe de 1,200 mètres en remblai pour l'armement de la batterie du roi; mais la dureté du roc dans lequel il fait creuser les plates-formes ralentit l'établissement des batteries.

Il fallut porter à la main la terre nécessaire à la construction des coffres. Le jour revint avant que les travaux fussent achevés; ils continuèrent en plein midi avec la plus grande activité, et à quatre heures du soir l'artillerie avait terminé ses trois batteries malgré les coups trop bien dirigés des canonniers turcs, malgré le caractère offensif que prit la résistance pendant cette première journée du siége, et qu'elle garda jusqu'au dernier moment. Le système de défense est le même que celui de l'année précédente; la garnison et les Arabes du dehors combinent leurs mouvemens pour presser les Français entre deux attaques simultanées, et pour les user en détail en ne leur laissant aucun repos.

Ben-Aïssa conduit avec sa vigueur accoutumée la part qui lui revient dans l'exécution de ce plan, bien adapté à l'esprit et aux habitudes des musulmans. Aussitôt après la prière du matin, Turcs et Kabyles sortent à la fois sur Sidi-Mécid et Coudiat-Aty; en même temps 3,000 chevaux font un hourra sur la 4e brigade bivaquée au revers de Coudiat-Aty. Le 47e les reçoit avec fermeté; le 3e chasseurs d'Afrique reprend la charge, mais il s'emporte trop loin et perd quelques hommes pour n'avoir pas su s'arrêter à temps, ce qui est si essentiel contre des troupes irrégulières.

L'infanterie, selon son habitude, tient plus ferme. Les Turcs, qui s'enivrent facilement de la poudre et finissent souvent avec acharnement un combat mollement commencé, viennent planter leur drapeau tout près des retranchemens gardés par la légion étrangère.

Le commandant Bedeau, à la tête de ses soldats, franchit l'épaulement, et refoule l'ennemi à la baïonnette jusque près des murs de la place, dont la mitraille met un terme à la poursuite. Les plus tenaces des Turcs, cachés dans les anfractuosités du terrain, continuent une vive fusillade jusqu'à ce que l'appel à la prière de midi les arrache au combat. Après leur retraite, les Français restent aux prises avec un ennemi plus redoutable encore, la continuité du mauvais temps. Les élémens, auxquels Ben-Aïssa semble commander, sont déchaînés depuis deux jours; la nuit du 7 au 8 est atroce et se consume en efforts inutiles.

L'armement des batteries du Mansoura ne peut s'exécuter que partiellement : la pluie a enlevé en entier les roches schisteuses du chemin de remblai construit par le génie; le terrain, qu'on s'efforce en vain de raffermir, manque sous les pieds des chevaux, que les lanternes effraient au lieu de les guider. Les deux pièces de 16 et la pièce de 24 roulent avec chevaux et conducteurs dans des précipices, où elles restent renversées dans la boue. Les zouaves, ces soldats ambitieux, toujours prêts à tout pour établir la prééminé-

nence de leur corps, s'offrent d'eux-mêmes pour réparer cet accident, qui eût pu être irréparable. A force de bras et en plein jour, les canons furent remontés dès le lendemain dans une nouvelle batterie, n° 5, appelée batterie Damrémont et construite en quelques heures à l'extrême gauche de Mansoura, d'où elle ne voyait qu'à revers le front d'attaque. L'armement de cette batterie se composa de 2 obusiers de 6 pouces et de 3 pièces de 24.

A Coudiat-Aty, la pluie avait encore plus retardé les travaux. La construction de deux batteries, l'une de 2 obusiers, l'autre (batterie de Nemours) destinée à battre en brèche à 500 mètres la courtine de Coudiat-Aty, avait été commencée par 1,100 travailleurs, afin d'être à l'avance en mesure de recevoir sur ce point les pièces employées au Mansoura, dès que cette première attaque aurait produit son effet. Sur ce terrain de roc et de pierrailles, on ne peut élever les parapets qu'en sacs à terre, et les nappes d'eau tombant sans interruption changent en boue liquide les veines de terre qu'on est obligé d'aller chercher au loin comme des mines d'or. Les sacs, mal remplis d'une terre fluide filtrant à travers la toile, ne parviennent de main en main à leur destination que flasques et vides. Les soldats, inondés par un déluge d'eau glaciale, fouettés par les bourrasques d'un vent terrible, dans l'eau, sans feu et sans soupe, dans les ténèbres, sans sommeil, mitraillés jour et nuit par des canons qui demeurent sans réponse, travaillent depuis trois jours sans interruption et sans résultat visible pour eux. Les hommes, malades, mais non découragés, tombent dans la stupeur et l'épuisement; les animaux, déjà réduits à une demi-ration d'orge, car le fourrage tenté par la cavalerie n'a pas réussi, meurent en grand nombre.

La tempête, qui avait duré toute la journée du 8 sans ralentir les sorties périodiques des musulmans, redouble pendant la nuit suivante et suspend même le combat. On rentrait dans ce temps de désolation et de misère qui, l'année précédente, avait produit tant de malheurs. Chrétiens et musulmans voient dans cette sinistre analogie une manifestation de la volonté divine. Les chefs observent le temps avec angoisse et cherchent à lire dans le ciel l'avenir de leur cause; ils obéissent à ces tendances mystiques qui, au milieu des grandes souffrances, remplacent dans toutes les âmes l'incrédulité, engendrée souvent par l'oisiveté et le bien-être.

Enfin le 9 au matin le bruit des batteries, jusqu'alors muettes, du Mansoura et des obusiers de Coudiat-Aty réveille l'armée, engourdie dans la boue sous une calotte de nuages bas et lourds qui ressemblent au couvercle d'un tombeau. La violente canonnade qui interrompt les tirailleries journalières atteste le courage et l'adresse des artilleurs français et turcs. Au bout de quatre heures d'un feu

très vif, le tir admirable des assiégeans a éteint toutes les batteries découvertes de la casbah et de la ville; des pièces sont même démontées dans les casemates. Tout ce qu'on pouvait attendre de cette attaque était obtenu; il fallait maintenant transporter à Coudiat-Aty les canons du Mansoura, pour ouvrir la brèche, cette porte de la victoire, vers laquelle on n'avait encore fait qu'un premier pas.

Dans l'état des hommes, des chevaux et du terrain, c'était une entreprise d'une énorme difficulté que de faire descendre aux pièces de 16 et de 24 de la batterie Damrémont, par des pentes impraticables, l'escarpement du Mansoura, de leur faire passer, sous le feu de la place, le torrent impétueux et gonflé du Rummel, et remonter ensuite la falaise à pic de la rive gauche pour gagner la batterie de brèche; mais cette entreprise, décisive pour l'issue du siége, et dont l'échec eût été irréparable, fut accomplie par l'artillerie avec une énergie sans bornes et une patience à toute épreuve.

A la tombée de la nuit, pour couvrir, contre les sorties de la place, le chemin, très rapproché des remparts, que l'artillerie est obligée de suivre, les ruines du Bardo ont été occupées par le 47e régiment, et quelques débris de masures, que la négligence arabe a omis de raser, sont rétablis par les sapeurs, et servent d'abri aux postes les plus avancés.

Pendant ce mouvement, deux pièces de 24, deux de 16 et huit chariots d'approvisionnemens se mettent en marche. La colonne, battue par une pluie diluvienne, arrive à minuit seulement au Rummel, plus impétueux que jamais. Malgré les efforts fougueux des soldats, qui restent douze heures de suite dans l'eau jusqu'à la poitrine pour déblayer les blocs de rochers qui obstruent le gué, malgré les tentatives ingénieuses du colonel de Tournemine et la ténacité du général Valée, le torrent, où les voitures s'engagent une à une, n'est franchi qu'à cinq heures du matin; 40 chevaux et 200 fantassins essayaient de faire monter à la première pièce une rampe à peine praticable pour un cavalier isolé, lorsque le jour parut brusquement et sans crépuscule, comme au lever d'un rideau. Le feu des remparts, jusqu'alors lent et incertain, devient précis et terrible; mais le danger, qui est souvent un auxiliaire à la guerre, rend de la force aux hommes épuisés. Les canonniers dételent avec calme les chevaux frappés dans les traits; les officiers et sous-officiers du train des parcs saisissent et guident eux-mêmes les attelages de leurs conducteurs : la première pièce est enlevée, la seconde suit aussitôt; mais les chevaux, effrayés par les projectiles, se dérobent, et le canon verse en cage. En un clin d'œil, 200 hommes du 47e, dirigés par le capitaine Munster, l'ont relevée comme au polygone au milieu de la mitraille se concentrant sur eux. La route,

si on peut l'appeler ainsi, est libre, et les autres voitures suivent, aidées par le même dévoûment, et après quatorze heures d'un travail herculéen le convoi qui portait les clés de Constantine est en sûreté derrière le Coudiat-Aty.

Le siége entrait dans une nouvelle phase : c'est à effectuer ou empêcher l'ouverture de la brèche que vont tendre tous les efforts.

Pendant la nuit, les assiégeans avaient recommencé à creuser dans le roc de la batterie de Nemours, placée en face de l'isthme en terre qui rattache la montagne de Coudiat-Aty à l'excroissance de granit sur laquelle est bâtie Constantine. Sur la portion la plus saillante de cette courtine sans fossés et sans glacis, les flanquemens sont faibles, et le mur est découvert jusqu'au pied. En le masquant, Ben-Aïssa eût cru l'affaiblir, car les Arabes, comme les enfans, jugent seulement de la puissance d'une fortification d'après la première impression qu'elle leur cause; mais il savait que ce serait là le point d'attaque, et il avait couronné le rempart d'une grande batterie casematée à onze embrasures, toutes armées de pièces de bronze et entrecoupées de créneaux réguliers. C'est à l'angle de cette batterie, limitée à gauche par une maison casematée avec deux embrasures et cinq autres plus loin, et flanquée à droite par la grande caserne à trois étages des janissaires, que le général Valée a reconnu le seul point où l'on puisse essayer une brèche.

La construction de la batterie de Nemours à 500 mètres de ce formidable dispositif de défense, sans aucune communication couverte en arrière, et sous le feu plongeant et non combattu de la place, était déjà une œuvre hardie et difficile. Le général Valée tenta plus encore : sans attendre l'expérience du tir, dont il craignait que l'effet, à cette distance, ne fût trop lent sur une maçonnerie compacte et terrassée, il résolut de rapprocher plus tard les canons destinés à battre en brèche.

L'emplacement de la nouvelle batterie fut reconnu en plein jour par les capitaines Borel et Lebœuf. Ces braves officiers, miraculeusement épargnés par les balles arabes, le déterminèrent à 150 mètres de la muraille, à l'endroit où le prolongement de l'axe de la batterie de Nemours rencontrait un ravin parallèle au rempart, descendant à droite jusqu'au Bardo, et pouvant servir à protéger les travaux.

Aller à découvert et au premier vol, sans approches régulières, sur un terrain en contrescarpe, se planter à portée de pistolet d'un front dont les feux sont intacts, c'est l'entreprise la plus téméraire de la guerre de siége. Elle était commandée ici par la nécessité de gagner du temps, car maintenant ce ne sont plus les jours, ce sont les heures qui sont comptées, et cette nécessité, plus encore que le

succès, peut seule absoudre le général, condamné pour sauver l'armée à être plus avare du temps que du sang de ses soldats.

La batterie de brèche, jetée si brusquement en avant, sera soutenue par les batteries n°s 4 et 6, et par deux autres, n°s 7 et 8, construites sur la hauteur en arrière à gauche de Coudiat-Aty. Le reste de l'artillerie du Mansoura, moins trois pièces qui demeureront dans la batterie du roi pour continuer à enfiler le front d'attaque, sera ainsi concentré sur Coudiat-Aty pour l'épreuve décisive et encore incertaine du tir en brèche.

L'ennemi sent l'étreinte des Français se resserrer et s'affermir; mais il voit leurs projets sans découragement, et combat avec une rage nouvelle pour reculer l'heure fatale.

Le 10 au matin, un mouvement combiné s'opère contre les Français, obligés par le feu du front de Coudiat-Aty de suspendre la construction de la batterie de Nemours. Les cavaliers d'Achmed essaient de couper la communication entre Mansoura et Coudiat-Aty, et livrent plusieurs combats aux assiégeans, dont l'effectif diminue à mesure que les travaux et les dangers du siége commencent. Les sorties journalières de la garnison sont empreintes cette fois d'un caractère particulier de fureur, mais ne sont que de stériles protestations contre les avantages acquis à l'attaque; les Turcs surtout s'acharnent contre les retranchemens de Coudiat-Aty.

Le duc de Nemours et le général de Damrémont, désigné aux coups de l'ennemi par son chapeau à plumes blanches, s'élancent au-delà du parapet. Six des officiers qui les suivent tombent frappés autour d'eux; mais les Turcs, chargés à la baïonnette de haut en bas, sur la pente la plus verticale de Coudiat-Aty, par les soldats de la légion étrangère, que le duc de Nemours excite en allemand, sont délogés des ravins où ils s'étaient blottis et rejetés en désordre jusque dans la place. L'activité de Ben-Aïssa se tourne alors contre le poste du Bardo, qui lui paraît le plus menaçant parce qu'il est le plus rapproché, et contre lequel il dirige d'abord à la nuit tombante une vive fusillade, puis une nombreuse sortie dès que la nuit est bien venue.

Le colonel Combes donne aux compagnies d'élite de son régiment l'ordre de laisser approcher l'ennemi, puis de le repousser à la baïonnette, en silence, et sans tirer un seul coup de fusil. La discipline et le courage du 47e, mis à cette épreuve, ne faillirent point au milieu de l'obscurité de la nuit et du tumulte du combat; pas un cri, pas une détonation ne troublèrent la charge impétueuse de ces vieux africains, économes de leur poudre et prodigues de leur vie. Les plus hardis des Constantinois furent tués à l'arme blanche, et après cette leçon la garnison ne contraria plus que du haut du

rempart les travaux du génie, occupé, sous la vigoureuse impulsion du général de Fleury, à convertir en parallèle le ravin qui mène du Bardo à la nouvelle batterie. Le terrain ne permet pas de s'enfoncer, et l'on chemine tantôt à la sape volante, tantôt à la sape pleine, avec des sacs de terre que l'on a passé la journée à remplir. Les sapeurs ne répondent pas à la mousqueterie, qui incommode vivement la tête de sape; ils se laissent tuer sans riposter, car se défendre eût été retarder les travaux, et le moindre retard pouvait devenir funeste.

La nuit continue à être agitée; la faiblesse de l'effectif condamne à ne pas donner un moment de repos aux soldats, épuisés par les fatigues du jour et l'insomnie des nuits, obligés de se multiplier, comme des comparses d'opéra, pour suffire à toutes les exigences d'une position si pressée. Tout est en mouvement à la fois pour élever et armer les quatre batteries de Coudiat-Aty et pour retrancher le ravin du Bardo. L'ennemi dirige sur ce point un feu qui, pour être meurtrier, n'a pas même besoin d'être ajusté. L'artillerie française n'y répond pas, elle doit ne tirer qu'à coup sûr : chaque boulet est un trésor pour l'armée, car c'est du temps, et le temps, c'est la victoire; mais les Arabes du dehors ne s'expliquent la cessation du feu et le bruit des voitures apportant l'armement de Coudiat-Aty que comme des préparatifs de départ. Déjà ils croient tenir leur proie; ils montent à cheval, galopent dans les ténèbres autour des avant-postes comme des sauvages qui dansent autour de leurs victimes, et exhalent leur joie féroce par des cris aigus et d'impuissantes criailleries contre les grand'gardes.

Au jour, la garnison a réparé ses défenses, car Ben-Aïssa a compris que la journée du 11 allait être décisive, et les Français ne sont point encore prêts à commencer le tir en brèche. La nouvelle batterie n'est point encore élevée, la dureté du roc de la batterie de Nemours en a retardé l'armement; les sacs à terre ont manqué pour les autres batteries, dont les parapets ont été faits en partie avec des pierres et des briques. La perplexité des chefs de l'armée s'accroît de moment en moment, car la limite du séjour possible devant la place, marquée par l'état des munitions de bouche et de guerre, approche avec une effrayante rapidité; mais la conscience de cette situation inspire à chacun un paroxysme d'efforts héroïques.

Le capitaine d'artillerie Caffort amène en plein jour les pièces de la batterie de Nemours; l'attaque de Coudiat-Aty ouvre aussitôt son feu. A neuf heures et demie du matin, les batteries n°s 4, 6 et 8 font converger leurs feux sur le point marqué pour la brèche. Les obusiers français, si remarquables par leur extrême justesse, élargissent promptement les embrasures des casemates, dans lesquelles les projectiles creux font de terribles ravages et démontent l'artillerie musulmane. Le tir des bombes et des fusées, qui n'a point endom-

magé cette ville incombustible, est concentré en arrière du rempart pour empêcher les assiégés de s'y ménager un réduit. A midi, le feu de la place était déjà extrêmement ralenti. Le général Valée donna l'ordre de commencer le tir en brèche. Les trois pièces de 24 et la pièce de 16 tirent à 8 pieds au-dessous des embrasures casematées de la grande batterie, les obusiers fouillant le pied de la muraille. Les premiers boulets qui vont frapper ce mur, bâti en énormes pierres de granit noir blanchi à l'extérieur, cimenté par des siècles et adossé à d'anciennes constructions romaines, y laissent à peine l'empreinte d'une balle sur une plaque de métal. Il faut cependant non-seulement faire brèche, mais faire brèche en 600 coups, ou périr et périr sans gloire. L'armée, silencieuse et inquiète, suit avec angoisse les progrès de ce travail, duquel dépend son destin.

Enfin à trois heures, un coup d'obusier pointé par le général Valée lui-même détermine le premier éboulement. La confiance renaît et s'annonce par les cris de joie des soldats, qui ne doutent plus de leur succès, puisque Constantine est accessible à leurs baïonnettes. Pour la première fois un morne silence règne dans cette ville livide, éclairée par les pâles rayons du soleil d'automne, qui vient de paraître.

Cependant, si la défense matérielle est atteinte, le moral des musulmans reste entier et mieux trempé que jamais. Pendant le tir en brèche, plusieurs milliers de Kabyles, accourus de leurs montagnes pour assister à l'issue du drame qui tenait toute l'Algérie en suspens, ont remplacé les Turcs, las de leurs inutiles sorties. Ils s'élancent avec vigueur sur Sidi-Mécid, et soutiennent vaillamment la charge à la baïonnette du 17e léger, qui les fait bientôt reculer et les poursuit jusque sous les murs de la place à travers les cactus et les aloès, plantés régulièrement comme des vignes.

Touché de la persévérance de cette défense si vivace, le général de Damrémont, naturellement ennemi des violences de la guerre, voulut, en leur proposant une capitulation, offrir aux Constantinois une dernière chance d'éviter les extrémités d'un assaut. Un jeune soldat du bataillon d'infanterie turque se présenta volontairement pour remplir le périlleux office de parlementaire. Il arrive au milieu des coups de fusil, un drapeau blanc à la main, jusqu'au pied du rempart : on lui jette un panier au bout d'une corde; il s'y blottit, on le hisse dans la ville, et il est conduit devant le caïd-ed-dar. « Si les chrétiens manquent de poudre, lui dit Bel-Bedjaoui, nous leur en enverrons; s'ils n'ont plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec eux, mais, tant qu'un de nous sera vivant, ils ne prendront pas Constantine. »

« — Voilà de braves gens, s'écria le général de Damrémont en

recevant cette réponse antique; eh bien! l'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous. » Et il reprit les préparatifs de cette victoire qui lui apparaissait si belle.

Les progrès de la brèche étaient lents, les blocs de granit, se détachant difficilement, laissaient voir des rangées de gros silex incrustés dans le ciment : c'était comme une seconde muraille dont la destruction absorbait des munitions de plus en plus précieuses, et, comme on était trop pauvre pour pouvoir hasarder un seul coup incertain, au coucher du soleil, le général Valée fit cesser le feu; mais les travaux du siége avancèrent rapidement pendant cette nuit du 11 au 12.

A deux heures du matin, la seconde batterie de brèche était construite avec les sacs à terre qu'on avait dû aller chercher jusque dans les batteries désarmées du Mansoura; l'armement, interrompu par la violence du feu de l'ennemi, que favorisait un intempestif clair de lune, et par une tentative de sortie de la garnison, se termine cependant en deux heures.

Au jour, les trois pièces de 24 et une de 16, prises à la batterie de Nemours, sont à 50 mètres de la brèche commencée. La batterie de Nemours a été réarmée avec une pièce de 16 et 4 obusiers, les autres batteries de Coudiat-Aty sont prêtes à faire feu; mais les munitions ne sont pas encore arrivées dans la nouvelle batterie de brèche : 200 hommes d'infanterie se dévouent pour les apporter à bras en parcourant intrépidement, en plein jour et à découvert, un espace de 300 mètres à petite portée de fusil du rempart.

Ces travaux si périlleux et si pénibles s'exécutent comme par enchantement. C'est le résultat merveilleux, non d'une passive obéissance à un commandement, mais de cette volonté passionnée et intelligente que le soldat apporte de lui-même à l'accomplissement d'une œuvre nationale. De part et d'autre la tension des efforts, l'ardeur du dévoûment, augmentent à mesure qu'approche le dénoûment de ce duel à mort, dans lequel Constantine ou l'armée doit périr.

La place répare encore une partie de ses défenses; un retranchement est construit en haut de la brèche avec des ballots de laine, des sacs à terre, des bâts de mulets et une palissade. Tous les hommes combattent ou travaillent, la haine des chrétiens et les besoins de la défense l'emportent sur les préjugés musulmans; les femmes ramassent et emportent des blessés, les Juifs eux-mêmes sont contraints de prendre part au mouvement unanime; Ben-Aïssa les emploie comme bêtes de somme pour le service des batteries. Quelques pièces y sont encore ramenées, et l'un des boulets de ces canons, brisés chaque jour et ressuscitant chaque nuit, prive les

Français de leur chef, et ne laisse à ce général, tué comme Turenne et Berwick, que l'honneur d'une victoire posthume.

Le 12 au matin, le général en chef de Damrémont, accompagné de tout son état-major, se rendait à la nouvelle batterie de brèche par un chemin entièrement vu de la place. Un premier boulet passe sur sa tête; on l'engage à hâter le pas et à ne point dédaigner cet avertissement. « Cet égal, » répondit-il avec ce calme et ce courage qui le caractérisaient. Un second boulet ricoche aussitôt en avant, couvre de terre tout le groupe et renverse le général en chef, qui tombe mort entre le duc de Nemours et le général Rulhières. En même temps une balle mortelle vient atteindre le général de Perregaux, chef d'état-major général.

La confiance universelle qu'inspire le général Valée, appelé par droit d'ancienneté au commandement en chef, prévient les conséquences ordinairement si funestes d'un changement d'autorité au milieu de si graves circonstances. *Uno avulso, non deficit alter.*

L'artillerie venge le général de Damrémont en faisant voler en éclats les pièces qui lui ont donné la mort; à midi, les derniers feux des remparts sont éteints pour ne plus se rallumer. Depuis lors, les salves saccadées et solennelles du tir en brèche couvrent seules le bruit de la mousqueterie. La nouvelle batterie continue l'œuvre de la première; la brèche se perfectionne, le talus se forme. On dispose l'assaut en agrandissant avec des sacs à terre une place d'armes commencée la nuit précédente à gauche de la batterie de brèche, pour se garantir d'une attaque à revers. Ce sont encore les sapeurs et les zouaves qui exécutent cet ouvrage, où se masseront les colonnes d'attaque.

La garnison, privée de ses canons, entretient une fusillade violente, et tente encore une dernière fois les sorties qui ont déjà si souvent échoué contre la fermeté des troupes françaises; mais le cœur manque à Achmed. Déjà ses cavaliers ont été la veille plus mous que d'habitude, et, à la vue de la brèche qu'il aperçoit avec sa lorgnette, son aveuglement, son abandon à la fatalité disparaissent; il n'espère plus que dans l'instabilité des Français et leur envoie un parlementaire pour demander de cesser le feu et de négocier. « Il est trop tard, répond le général Valée; nous ne traiterons que dans Constantine. » Et il dicte ses ordres pour l'assaut.

L'assaut sera donné de jour, parce que l'obscurité de la nuit, grandissant les obstacles, est tout à l'avantage du défenseur, qui a disposé et connaît les localités; il aura lieu le lendemain vendredi 13 octobre au lever du soleil. Des esprits timides, qui eussent dû donner l'exemple de la sécurité et de la confiance, étaient frappés du sinistre présage que renfermait, disaient-ils, la date du ven-

dredi 13. « Soit, répondit le général de Fleury, ce sera tant pis pour les musulmans. » Le temps presse, et l'armée, au bout de ses forces, ne peut ni prolonger cette lutte acharnée, ni songer à une retraite impossible. Les hommes, exténués, n'ont pas fermé l'œil depuis six nuits; les chevaux sont morts de misère, après s'être mutuellement rongé la queue et avoir léché les roues des voitures. L'artillerie a dépensé ses munitions, les vivres sont presque épuisés; il n'y a pas de lendemain possible à un assaut manqué : il faut réussir ou perdre le matériel du siége, l'honneur de l'armée, l'empire de l'Afrique et peut-être le respect du monde.

La grandeur de cette situation électrise les troupes, qui semblent courir à une fête plutôt qu'à un combat meurtrier. Ces sentimens exaltés de dévoûment chevaleresque, cherchant sous l'habit militaire un refuge contre l'impur matérialisme qui les étouffe partout, se font jour à cet instant critique. Tous les corps se disputent l'honneur de monter à cette brèche, derrière laquelle on ne trouve que la victoire ou la mort, et le général Valée, pour concilier les exigences de ces nobles rivalités avec le succès de l'entreprise, forme trois colonnes d'assaut où tous les régimens sont représentés, mais où les plus aguerris sont placés les premiers (1).

Les Constantinois se préparent aussi à cet acte suprême, où l'héroïsme de leur défense doit triompher ou succomber sans appel. La brèche ouverte ne donne ni la tentation de se rendre, ni la pensée

(1)

PREMIÈRE COLONNE.

Lieutenant-colonel de Lamoricière (blessé à l'assaut);
Commandant le génie, chef de bataillon Vieux (tué à l'assaut);
Quatre-vingts sapeurs, capitaine Hackett (tué à l'assaut);
Trois cents zouaves, capitaine Sanzay (tué à l'assaut);
Deux compagnies d'élite, 2e léger, chef de bataillon de Sérigny (tué à l'assaut).

DEUXIÈME COLONNE.

Colonel Combes (tué à l'assaut);
Commandant le génie, capitaine Potier (tué à l'assaut);
Quarante sapeurs, capitaine Leblanc (tué à l'assaut);
Compagnie franche, capitaine Guignard (tué à l'assaut);
Trois cents hommes du 47e, commandant Leclerc;
Cent hommes, 3e bataillon d'Afrique;
Cent hommes, légion étrangère, commandant Bedeau.

TROISIÈME COLONNE.

Colonel Corbin;
Détachement du 17e léger, } commandant Paté;
Détachement des tirailleurs d'Afrique, }
Détachement du 23e de ligne;
Détachement du 26e de ligne;
En tout seize cents hommes.

de fuir, à cette population, dont la résistance n'est cependant pas excitée par les devoirs et les lois du point d'honneur.

Ben-Aïssa et le caïd-ed-dar ont organisé la défense intérieure avec cet instinct et ce bon sens sauvage qui devinent souvent ce que la science n'a découvert qu'après de longues recherches. De fortes barricades qui se flanquent mutuellement sont élevées dans les ruelles étroites qui aboutissent à la brèche; les maisons sont crénelées intérieurement et extérieurement de manière à se commander à mesure qu'elles s'éloignent du rempart. Confians dans ces dispositions, confians en eux-mêmes, mais plus confians encore en Dieu, les guerriers musulmans, immobiles à leur poste de combat, attendent toute la nuit, au milieu de ferventes prières, l'assaut qu'ils prévoient sans le craindre. Les vieillards, les femmes et les enfans, réunis sur les places publiques, répondent en chœur aux chants des muezzins, interrompus de temps en temps par les salves de la batterie de brèche, qui mitraille la crête du rempart pour empêcher les travailleurs d'y construire un retranchement, précaution que l'état du terrain rendait du reste bien inutile.

A trois heures du matin, la brèche, qui n'a que 10 mètres de large, est déclarée praticable par les capitaines Boutault, du génie, et de Gardarens, des zouaves, qui fut blessé dans cette périlleuse reconnaissance. Les colonnes d'assaut se massent, la première dans la place d'armes, la deuxième dans le ravin, la troisième au Bardo.

Le jour se lève pur et chaud. « Enfoncé Mahomet! Jésus-Christ prend la semaine, » s'écrient dans leur langage expressif les soldats impatiens.

A sept heures, il ne reste plus que cinq boulets; le général en chef ordonne une dernière salve pour soulever des nuages de poussière; les canonniers, épuisés, retombent endormis sur leurs pièces, et la première colonne, lancée par le duc de Nemours, part au pas de charge, au bruit des tambours et des clairons, accompagné des hurlemens des Arabes qui tapissent les montagnes.

Le lieutenant-colonel de Lamoricière et le commandant Vieux, du génie, arrivent les premiers au sommet du talus, que la colonne gravit en s'aidant des mains. Le capitaine de Gardarens est blessé de nouveau en plantant le drapeau tricolore au-delà de la brèche. On tombe dans un chaos sans issue, où les décombres amoncelés en contre-pente, des enfoncemens sans passage, forment un terrain défiguré et factice.

Ce marais de matières qui manquent sous les pieds, ce cimetière de maisons où rien n'est plan, devient une prison dans laquelle la colonne agglomérée reçoit à découvert le feu convergent d'un ennemi dispersé et invisible.

Le colonel de Lamoricière, avec son coup d'œil rapide et sa vigoureuse exécution, fait démolir les murailles, déblayer les ruelles, escalader les maisons avec des échelles faites en démontant les voitures d'artillerie. On débouchera par trois colonnes, les deux premières contourneront le rempart à droite et à gauche, la troisième percera, droit devant elle, vers le cœur de la ville; mais avant qu'on ait pu sortir de ce labyrinthe, un pan de mur, fouillé par les boulets et poussé par l'ennemi qui tirait au travers, s'écroule sur les hommes heurtant partout pour trouver une issue, et ensevelit une partie du 2e léger. Son brave commandant de Sérigny, enterré jusqu'à mi-corps, expire, en sentant successivement tous ses membres se broyer sous le poids de la maçonnerie, et trouvant encore des paroles d'encouragement pour ses soldats, jusqu'à ce que sa poitrine écrasée ne rende plus de son.

Les colonnes de droite et de gauche se jettent tête baissée dans les batteries couvertes qui surmontent le rempart; les zouaves s'en rendent maîtres après une hideuse mêlée où 91 Turcs et 45 Français périssent poignardés au milieu d'un épais brouillard de fumée, dans d'étroites casemates déjà remplies de débris d'affûts et de chair humaine en putréfaction. Au-delà, on emporte de vive force les barricades, on enfonce les maisons les unes après les autres, en recevant des coups de fusil à bout portant sans pouvoir en rendre. Il faut monter sur les toits pour contre-battre les feux des minarets. L'ennemi défend pied à pied un terrain tout à son avantage. On arrive cependant ainsi jusqu'à la demeure de Ben-Aïssa, riche palais, dont les meubles, les coussins, les poutres, sont jetés dans la rue, afin d'y élever des contre-barricades qui flanquent l'attaque du centre, où se porte l'effort principal, et dont le colonel de Lamoricière s'est réservé la direction immédiate.

Cette colonne s'est fait jour, à travers un massif de constructions informes, jusque dans le quartier marchand de Constantine, traversé par une rue plus droite et plus grande que les autres, la rue du marché, large de 4 à 5 mètres. Cette rue et les ruelles adjacentes sont bordées par des rangées de cages en maçonnerie, closes par des volets en bois, qu'on eût dit construites pour des bêtes féroces, et servant de boutiques aux marchands, réunis par corporation dans ces étroits passages. Chacun de ces bazars devient le tombeau de ses défenseurs; ils s'y font tuer jusqu'au dernier dans de furieux combats corps à corps qui conduisent les Français en face d'une arche romaine fermée par une porte en bois ferré. Le colonel de Lamoricière la fait ébranler à coups de hache; mais, au moment où on l'entr'ouvre, une décharge terrible de l'ennemi, groupé sur les toits et derrière les barricades, abat toute la tête de la colonne.

Cependant la compagnie franche passe sur les morts et les mourans et pousse tout à la baïonnette devant elle, lorsque l'explosion d'un magasin à poudre détruit presque entièrement cette brave troupe. Dans un vaste cercle, tout est renversé, anéanti; les murailles s'écroulent, la terre se soulève, les assiégés reviennent à la charge et hachent à coups de yatagan tout ce qui respire encore au fond de ce cratère. L'emploi des mines par masse de poudre, enterrée ou non, est toujours le plus puissant des moyens de défense. Si les 15,000 kilogrammes de poudre accumulés encore dans Constantine eussent été répartis sur le chemin des Français, l'assaut eût manqué, et le dernier des chrétiens eût péri.

Cet accident, imprévu pour les deux partis peut-être, faillit amener une catastrophe : le colonel de Lamoricière était aveuglé, tous les chefs et presque tous les officiers étaient hors de combat; les soldats, décimés et sans direction, n'avançaient plus sur un terrain qu'ils croyaient miné; les blessés, spectres noircis, sans forme humaine, aux chairs pantelantes comme celles de cadavres que l'on enlève d'un cabinet anatomique, redescendaient la brèche en répandant l'alarme par leurs gémissemens.

Le colonel Combes coupe court à cette hésitation et reprend l'offensive en faisant emporter par les voltigeurs du 47e les fortes barricades de la rue du marché, la véritable voie stratégique de l'intérieur de Constantine. Des renforts sont envoyés dans la ville, successivement et par petites colonnes, de manière à combler les vides sans encombrer les lieux. Le cri « à la baïonnette! » enlève les soldats de tous les corps, la charge bat avec frénésie; dans les bivacs de l'armée, les tambours et les clairons la répètent tous à la fois comme fascinés par un entraînement contagieux et irrésistible. Les musulmans perdent du terrain; mais dans ce moment décisif le colonel Combes est atteint de deux balles en pleine poitrine. Il donne encore ses derniers ordres, puis il vient dans la batterie de la brèche, debout et l'épée haute, rendre compte au général Valée et au duc de Nemours de la situation du combat. « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement, ajoute-t-il ensuite, pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le roi et pour la France. » C'est alors seulement qu'on s'aperçoit qu'il est blessé. Calme et froid, il regagne seul son bivac, s'y couche et meurt. Son absence n'arrête pas les progrès de l'attaque; les officiers inférieurs et les soldats, livrés à eux-mêmes, font avec intelligence et courage cette guerre de maisons, à laquelle, de l'aveu de tous les écrivains militaires, les Français sont éminemment propres.

C'est un Saragosse au petit pied, car ici, comme à Saragosse, les

défenseurs sont plus nombreux que les assaillans. De faibles têtes de colonnes, guidées par les officiers et les sous-officiers du génie, cheminent dans ce dédale de ruelles tortueuses et infectes, dans les corridors voûtés à mille issues dont se compose Constantine. Munis de haches et d'échelles faites avec les côtés démontés des voitures, ils assiégent une à une les maisons isolées, sans terrasses, et séparées par de petites cours favorables à la défense, et sautent par les toits dans celles qu'ils n'ont pu prendre par la porte. Le dernier effort considérable eut lieu contre la caserne des janissaires, grand bâtiment crénelé, à trois étages, bâti sur le rempart, à droite de la brèche, où les Turcs et les Kabyles se défendirent avec acharnement.

Mais ces différentes attaques manquaient d'une impulsion unique et régulière et perdaient de leur ensemble à mesure que leur base allait s'élargissant. Le général Rulhières, envoyé pour relier le réseau des têtes de colonnes isolées, cherche surtout à pousser l'attaque de gauche, de manière à tourner toute la défense de la ville en la prenant à revers. Ce mouvement jette le découragement dans la population effrayée, qui se précipite hors de la ville pour fuir par le côté gauche de Coudiat-Aty, avant que les Français, déjà parvenus aux portes de Bal-el-Djebia et Bab-el-Djedid, ne leur aient coupé cette dernière retraite.

Des hommes sans armes, avec un papier blanc au bout d'un bâton, se présentent au général Rulhières, qui dirige les tirailleurs les plus avancés, et lui demandent la paix. Le général monte aussitôt jusqu'à la casbah pour empêcher la garnison de s'y défendre comme dans une citadelle malgré la soumission des habitans. La résistance est brisée; les deux cadis sont grièvement blessés; le caïd-ed-dar se brûle la cervelle, fidèle à son serment de ne pas assister vivant à la prise de Constantine. Le fils de Ben-Aïssa, qui a reçu quatre blessures sur la brèche, entraîne hors de la ville son père accablé de douleur; les débris des canonniers et de la milice le suivent. Les plus résolus des défenseurs, ceux qui jusqu'au bout avaient cru au succès et n'avaient éloigné ni leurs femmes ni leurs enfans, se trouvant acculés à la casbah, et ne comptant point sur une générosité dont ils eussent été incapables, cherchent à descendre par des cordes du haut des escarpemens verticaux qui surmontent de 400 pieds les abîmes ténébreux où coule le Rummel. Les derniers poussent les premiers, qui roulent dans le gouffre; une horrible cascade humaine se forme, et plus de 200 cadavres s'aplatissent sur le roc, laissant des lambeaux de chair à toutes les aspérités intermédiaires.

A neuf heures du matin, après une furieuse mêlée de deux heures,

Constantine est prise; les soldats couronnent tous les édifices, et, se tournant vers l'armée qui les admire, ils annoncent leur triomphe par le cri unanimement répété de *vive le roi!* Le quartier-général s'établit au palais du bey, séjour étincelant de toutes les féeries des *Mille et une Nuits*. Achmed en a retiré son trésor, mais il y a oublié son harem, destiné, selon les usages de l'Orient, où la femme n'est qu'une chose, à devenir le prix de la victoire. A la vue du drapeau tricolore arboré sur sa demeure, le pusillanime bey de Constantine verse de grosses larmes, et fuit en poussant des imprécations. Il est détrôné, car il ne trouvera plus que des ennemis et point de refuge dans cette population nomade contre laquelle les murs de Constantine servaient d'asile à sa tyrannie.

Les principaux habitans, se rendant à discrétion, n'implorèrent point en vain la générosité française. Le pillage, cette conséquence habituelle et en quelque sorte légale de l'assaut, fut promptement réprimé par les officiers, qui avaient acheté cher le droit d'être obéis, car 57 d'entre eux avaient arrosé de leur sang et 23 avaient payé de leur vie une gloire qui demeura pure de tout excès. Cette consommation d'officiers, proportionnellement plus forte que dans toute autre armée, antique et glorieuse coutume qui se perpétue dans l'armée française, est un des secrets de sa puissance et un des gages de son avenir, car, dans l'état moral de toutes les populations européennes, à la première guerre la victoire restera aux troupes qui feront le plus grand sacrifice d'officiers.

A la voix de l'honneur et de la discipline, on vit les soldats, qui passaient du dernier degré de la misère aux brillantes séductions du luxe oriental, s'arrêter, tendre la main aux vaincus, et adopter les enfans que leurs baïonnettes avaient faits orphelins. Un tel triomphe, plus rare dans l'histoire et plus glorieux encore que l'assaut, ne s'obtient qu'avec des troupes vraiment nationales, dont l'ardeur, puisée dans le zèle du service de la patrie et non dans l'ivresse de la poudre et du sang, cesse avec le combat; un tel triomphe est possible seulement avec des troupes qui ne font pas métier de la guerre, et trouvent dans l'estime de leur pays et dans l'approbation de leurs chefs la récompense que les soldats mercenaires cherchent dans le butin. C'est aussi là un vivant éloge de la discipline française, toujours puissante par la cause même qui la fait critiquer dans les pays où on ne peut ni l'imiter ni la comprendre, par la solidarité des officiers, étrangers à tout esprit de caste, et des soldats, qui ne sont ni leurs esclaves ni leurs égaux, parce qu'enfin l'officier est pour le soldat un frère aîné au combat, un père au bivac et à la caserne, un guide et un ami partout et toujours.

C'est à cette constitution toute spéciale que l'armée française

avait dû cette constance et cette unanimité d'efforts rivaux sans être jaloux, cette tenace et obéissante persévérance dans les privations, cet infatigable et ingénieux dévoûment de jour et de nuit, sans lesquels il eût été impossible de vaincre les élémens coalisés avec une défense intelligente, et d'accomplir en six jours une de ces actions guerrières qui honorent non-seulement une armée et une époque, mais une nation, car c'est le roi qui l'a dit du haut du trône en parlant de l'expédition de Constantine, « la victoire a plus fait quelquefois pour la puissance de la France, jamais elle n'a élevé plus haut la gloire et l'honneur de ses armes. »

Dans l'histoire de l'art militaire, le siége de Constantine sera remarquable en ce que tous les travaux qu'on entreprend ordinairement de nuit et à couvert ont été exécutés en plein jour et à découvert, en ce que les attaques, sans approches préliminaires, sur un roc pelé, ont commencé aux distances où se font ordinairement les derniers travaux d'un siége, en ce que la place a été prise par moins d'artillerie qu'il n'y en avait sur le seul point attaquable.

Pourquoi faut-il qu'un si beau fait d'armes soit attristé par le nombre et la valeur des victimes qu'il a coûtées (1)!

C'est Perregaux, âme ferme et élevée, général habile, obtenant par sa sollicitude des efforts extraordinaires de ses soldats, toujours dévoués au chef qui voit en eux autre chose que des instrumens de succès.

C'est Combes, classé dans le souvenir de l'armée plus haut que son grade, à la place où l'eût élevé sa fière et énergique nature.

C'est Vieux, dont la force athlétique avait enfoncé à Waterloo la porte de la Haie-Sainte.

C'est Leblanc, artiste et soldat, oubliant dans le combat, comme Vernet au milieu de la tempête, le danger, pour admirer la scène où il joua et perdit sa vie.

Ce sont ces officiers du génie, qui ont si noblement payé sur la brèche leur droit d'y monter les premiers.

Ce sont ces officiers de zouaves et de zéphyrs, atteints presque jusqu'au dernier.

C'est enfin le plus illustre de tous, Damrémont, enlevé trop tôt à la France, et qui trouvera dans l'histoire le monument que sa mémoire attend encore là où il termina une carrière déjà si remplie.

Ni la sépulture sous le dôme des Invalides, ni les honneurs dont sa dépouille mortelle fut entourée à son retour en France ne vaudront, pour le général en chef tué à la tête de ses troupes la veille

(1) Dans les tués de l'assaut de Constantine, les officiers figurent presque pour un quart, les sous-officiers pour un autre quart; les gradés n'ont donc laissé aux soldats, dix fois plus nombreux, que la moitié des chances mortelles.

de l'assaut, ce catafalque en sacs à terre et en pierres de revêtement, élevé entre la brèche, où flottait le drapeau en deuil du 47e, et le minaret de Coudiat-Aty, qui reste debout pour attester l'adresse des canonniers : simple et touchant monument gardé par le 11e régiment, dont le général Damrémont avait été colonel, et autour duquel les troupes, déguenillées par suite des privations de la guerre, se réunirent pour rendre les derniers honneurs aux braves dont la place était vide dans les rangs, mais dont la mémoire vivait dans tous les cœurs.

Dès que la prise de Constantine eut cessé d'être un but pour devenir un résultat, d'autres embarras surgirent à la place de ceux auxquels remédiait cette conquête, car il est dans la nécessité de l'homme de se heurter toujours à de nouveaux obstacles, au-delà de ceux qu'il a déjà vaincus, et, pour lui rappeler son impuissance, la Providence a souvent voulu qu'il ne trouvât qu'une source de souffrances dans la réalisation de ses vœux.

Depuis que cette Constantine si désirée était aux Français, il semblait qu'il leur fût également impossible d'y rester et de la quitter. Comment y vivre sans cavalerie pour aller chercher dans un pays inconnu la viande dont on manquait, sans transports pour faire jusqu'à Medjez-Amar un convoi de retour, déjà impossible avant que l'armée eût perdu ses chevaux et se fût encombrée et diminuée de 1,400 blessés ou malades? Comment garder Constantine, si l'emploi de la force doit y créer une situation semblable à celle dont Alger, situé au bord de la mer, ne peut se dégager? Et cependant la difficulté de prendre cette place obligeait à la conserver. Comment revenir à Bône après l'avoir évacuée? L'abandon de Constantine eût été le signal de l'insurrection de toute la province, et ni le matériel ni les blessés n'eussent achevé une retraite commencée sous de tels auspices.

L'habileté du général Valée tira l'armée de ce cercle vicieux. L'art de se servir des vaincus est une grande qualité à la guerre. Par le respect de cette religion qui s'était montrée si puissante sur eux, par l'intelligence de leurs usages et de leurs besoins, il obtint des indigènes ce que la politique donne plus souvent que la victoire en Afrique, des vivres.

Dès le lendemain de l'assaut, la prière se fit de nouveau, non plus l'hymne passionné et menaçant du soldat musulman qui passe par la mosquée pour aller au combat et de là en paradis, mais la prière silencieuse et résignée du vaincu apaisé. Des chefs furent promptement et heureusement choisis pour substituer, sans un interrègne qui eût fondé l'anarchie, un pouvoir régulier au gouvernement détruit. Ces sages et prévoyantes mesures désarmèrent la po-

pulation plus efficacement encore que les précautions prises contre une révolte du Caire, que l'implacable fureur des combats de siége autorisait à craindre.

Mais, en assurant la subsistance de l'armée, le général Valée avait aussi pourvu aux soins de la sûreté et de la salubrité. La ville est assainie et nettoyée. On enlève plus d'un millier de corps brûlés, racornis, mutilés, de troncs vivant encore sans leurs membres, de paquets de membres et de chairs palpitantes, qui gisaient sur un étroit espace, noyés dans des flaques de sang, — triste prix auquel s'achète la gloire militaire, alliage impur, mais nécessaire dans les médailles frappées pour la postérité.

Des réduits contre l'insurrection des habitans avaient été préparés dans quelques maisons isolées et à la casbah, où furent réunis tous les magasins, 15,000 kilogrammes de poudre et 2,000 fusils enlevés à la milice. La brèche est réparée, et du canon est remis en batterie contre une attaque du dehors, chaque jour plus improbable.

Le 17 octobre, le colonel Bernelle, parti de Medjez-Amar dès l'arrivée du 61e régiment, envoyé de France, amenait à Constantine un convoi de ravitaillement, plus important encore par l'impression qu'il produisit sur les Arabes et par l'établissement des rapports faciles entre Bône et Constantine que par le secours matériel qu'il procurait. Dans les rangs de cette colonne marchait le prince de Joinville, lieutenant de vaisseau à bord de l'*Hercule*, et qui se vengea bientôt au Mexique d'être arrivé trop tard cette fois pour partager les dangers et la gloire de son frère le duc de Nemours.

Mais le corps expéditionnaire, jusqu'alors prisonnier dans sa conquête, paya une cruelle rançon pour sa délivrance. La brigade Bernelle, dont l'arrivée lui donnait les moyens de garder Constantine et de ramener à Bône le matériel et les blessés, apportait le choléra, dont les ravages menaçaient d'ensevelir l'armée dans son triomphe. Parmi les nombreuses victimes du fléau, qui frappa surtout les blessés manquant de tout, l'armée regretta particulièrement le général de Caraman, militaire distingué, et digne héritier des vertus dont son noble père avait récemment donné un si touchant exemple. Le déplacement put seul arrêter une contagion dont les progrès rapides, favorisés par l'abondance après la misère, et l'oisiveté après l'activité excessive, eussent entièrement paralysé le corps expéditionnaire.

Le mouvement rétrograde s'exécuta sans précipitation et sans obstacles, au milieu des populations soumises et gouvernées. Ce fut là la constatation d'une conquête réellement accomplie, et qui ouvrait un vaste avenir à la France. L'équipage de siége partit le premier; un convoi de blessés suivit quelques jours après, et le gé-

néral Valée, avec les troupes les plus valides, ne quitta Constantine qu'après avoir organisé le pays sous l'autorité française, mis la place en état et laissé sous les ordres du ferme et intelligent colonel Bernelle une garnison de 2,500 hommes approvisionnés pour cinq mois.

Le retour jusqu'à Bône, où tout était rentré le 4 novembre, fut triste et pluvieux. La brigade du duc de Nemours faisait l'arrière-garde, et poussait devant elle la cavalerie à pied et les chariots pliant sous le poids des blessés et des malades. Des lions et des milliers de vautours accompagnaient cette armée, sur laquelle le choléra levait journellement sa dîme, et dont chaque bivac était marqué par de vastes fosses remplies de cadavres.

Mais les manifestations de la reconnaissance nationale firent bientôt oublier leurs souffrances à ces braves, qui trouvèrent leur plus douce récompense dans la joie de la France, si justement fière de ses soldats. Depuis les victoires de l'empire, aucun événement militaire n'avait aussi profondément remué la fibre nationale que cette campagne de Constantine, qui prouvait à l'Europe que notre race n'était point dégénérée, et que les occasions seules lui avaient manqué. Le roi honora par un acte de justice ce succès vraiment populaire : le bâton de maréchal de France, accordé au général Valée, fut une noble confirmation d'une nomination préparée par le dévoûment, faite par le canon et sanctionnée par la victoire. Le maréchal comte Valée, nommé général en chef de l'armée d'Afrique, demeura à la tête de ces troupes qui, suivant son expression, « venaient d'égaler ce qu'il avait vu de plus beau dans sa longue carrière. »

La fin de la guerre, que semblaient promettre le traité conclu avec l'émir Abd-el-Kader et la chute d'Achmed-Bey, ne donna ni la paix à l'Algérie, ni le repos au soldat français. L'absence de la gloire rendit même plus pénibles des devoirs qui, pour être différens de ceux qu'on venait d'accomplir, ne furent ni moins nombreux ni moins importans.

Ce curieux et simple récit est tiré d'un ouvrage de M. le duc d'Orléans, qui paraîtra prochainement à la librairie Michel Lévy, sous le titre de *Campagnes de l'armée d'Afrique de 1835 à 1839*. Ce livre de M. le duc d'Orléans, publié par ses fils, sera certainement lu et recherché en France.

LES THÉORIES

DU

DOCTEUR WURTZ

A MON AMI GUSTAVE DORÉ.

I.

Mon père, ingénieur dans les mines du Harz, habitait un petit village perdu au milieu de la montagne. Après m'avoir conduit aussi loin qu'il le pouvait dans la voie des études classiques, il m'envoya à l'université de Munchausen. C'est là que lui-même avait étudié autrefois. J'avais été recommandé à la famille du libraire-éditeur Beckhaus. Ces braves gens me donnèrent une place à leur table et une jolie petite chambre dans leur grande maison de bois de la rue du Plat-d'Étain. Quelques jours après mon installation, les cours de l'université n'étant pas encore ouverts, j'étais dans la boutique occupé à regarder des gravures; un vieux monsieur entra que Mme Beckhaus accueillit avec de grandes démonstrations d'amitié et de respect. J'écoutai, de mon coin, sa conversation, qui me parut celle d'un digne et excellent homme. Quand il fut parti, je demandai qui il était. Mme Beckhaus me répondit que c'était un des professeurs les plus distingués de l'université de Munchausen, qu'il aimait beaucoup la famille, et que, dans l'intervalle de ses cours, il venait volontiers passer une heure ou deux dans la boutique. Tout en causant au milieu des livres, il les maniait et les feuilletait par une vieille habitude de savant, car c'était un vrai savant, et si bon avec cela! Mme Beckhaus, assez silencieuse de son naturel, ne tarissait pas en éloges sur les mérites de l'excellent docteur Würtz.

— Quel Würtz? m'écriai-je, très surpris. Ce n'est toujours pas le professeur d'idéologie.

— Lui-même, me répondit Mme Beckhaus. Il n'y a pas d'autre Würtz à l'université, ni même, ce me semble, à Munchausen.

Mme Beckhaus était certainement une femme bien élevée et discrète; je fus cependant surpris qu'elle ne me demandât pas la raison de l'étonnement que m'avait causé le nom du docteur. Je crus qu'il serait poli de le lui expliquer. Mon père m'avait fait du docteur, son ancien camarade, un portrait qui ne ressemblait en rien à l'original que je venais de voir. Il m'avait répété souvent que le docteur était si bizarre, si quinteux, surtout si malveillant, que cela était passé en proverbe parmi les étudians. De son temps, les étudians, quand la bière était bonne, ne manquaient jamais la plaisanterie de boire un grand nombre de chopes « à la confusion du docteur Würtz! » Pour ces raisons, mon père avait jugé inutile de me recommander à son ancien camarade.

Mme Beckhaus me dit, sans insister d'ailleurs, que tout cela lui semblait fort extraordinaire, que, quant à elle, elle en était pour ce qu'elle avait dit, et tenait le docteur pour le plus savant et le meilleur des hommes. Je la priai, dans tous les cas, de me garder le secret et de ne point dire au docteur qui j'étais avant que je me fusse mieux renseigné. Elle me promit tout ce que je voulus.

J'étais dans une grande perplexité, car, d'une part, j'avais une foi absolue dans le jugement de mon père; de l'autre, je voyais très bien de mes propres yeux que M. le professeur Würtz était la bonté en personne, que les étudians l'adoraient, et que les bons bourgeois, à en juger par la famille Beckhaus, regardaient comme un honneur et un plaisir de cultiver sa connaissance. Mon rêve, comme celui de tous les jeunes Allemands de ma génération, était d'écrire des mémoires comme ceux de Goethe, qui ont tourné tant de jeunes têtes. En attendant, je tenais un journal très détaillé de mes faits, gestes et pensées. Je ne manquai pas d'y noter cette contradiction entre ce que je voyais et les renseignemens si exacts de mon père, confirmés d'ailleurs par les données les plus exactes de la physiognomonie.

En effet, chez le docteur, le front manquait d'élévation, et les cheveux étaient plantés trop bas, signe d'entêtement, disait mon père. Les yeux pétillaient parfois de malice; cependant je dois convenir que jusqu'ici je n'y avais pas surpris trace de méchanceté. Le nez était d'un gourmand, la bouche d'un railleur. Je suis bien forcé de constater que, sur tous les points, mon père avait raison; mais ce qu'il ne m'avait pas dit, c'est que, quand le docteur souriait (et il souriait souvent), sa figure tout entière était illuminée et transfigu-

rée. J'irais peut-être jusqu'à dire qu'elle avait une expression angélique, s'il n'y avait un rapprochement grotesque et irrespectueux entre l'idée qu'on se fait généralement d'un ange et les sourcils en broussailles, les lunettes à branches d'or et la grande houppelande velue de M. le professeur Würtz. Je ne savais plus que penser. C'est pourquoi je résolus de tout faire pour tirer la chose au clair.

Toutes les fois que le docteur Würtz était en bas, la petite Marguerite montait me prévenir, car c'était pour moi un grand plaisir de l'entendre causer, sans me mêler d'ailleurs à la conversation, sinon par des monosyllabes et des réponses insignifiantes. Vingt fois je m'étais dit : Aujourd'hui même je parlerai à M. le professeur Würtz, et je lui demanderai pourquoi sa personne est si différente de sa réputation ; vingt fois mon courage avait été *decrescendo* depuis le seuil de ma mansarde jusqu'au palier du rez-de-chaussée, et, tout en maudissant ma propre lâcheté, je tournais furtivement à droite ou à gauche, derrière les grands comptoirs chargés de livres, au lieu d'entrer, le front haut, par la porte du milieu.

J'eus honte tout de bon de cette contradiction que je trouvais en moi-même, et comme je me piquais d'être un philosophe, comme j'étais fier d'appartenir à *la jeune Allemagne*, qui se déclare elle-même une génération forte et énergique, je fis appel à toute ma volonté. Une réflexion me décida tout à fait. Qu'aurait fait Goethe à ma place? Il aurait parlé : je parlerai donc. Je me coupai la retraite à moi-même par une sorte d'engagement écrit que je pris sur mon journal. Juste au moment où je finissais de l'écrire, ma porte s'ouvrit. Dans l'entre-bâillement, j'aperçus l'œil mutin et le petit nez retroussé de Marguerite. — Maman m'envoie te prévenir qu'il est en bas.

Je tressaillis, puis, jetant un regard effaré sur les quelques lignes de mon journal qui liaient ma volonté, je me précipitai dans l'ombre de l'escalier, comme Curtius dans le gouffre classique.

II.

M. le professeur Würtz était assis à sa place habituelle, feuilletant le *grand atlas botanique* de Rosenkranz, et donnant des conseils à Mme Beckhaus sur la dentition de la petite Martha, tandis que la pauvre enfant poussait des cris aigus en se fourrant son petit poing dans la bouche, et bavait à faire frémir.

Je m'avançai de trois pas vers le docteur et le saluai profondément. — S'il vous plaît, monsieur le professeur Würtz.

— S'il vous plaît, monsieur l'étudiant.

— Je voudrais bien,... c'est-à-dire, si j'osais... ou plutôt si ce n'était abuser de votre bienveillance...

Je crois que j'en serais resté là de mon discours, s'il ne m'avait tendu la main avec bonté. Il me fit asseoir à côté de lui, puis il m'examina de ses bons yeux ronds, qui me parurent encore plus ronds à travers le cristal bombé de ses lunettes. — Eh bien! d'abord dites-moi votre nom. Hein? voulez-vous?

— S'il vous plaît, monsieur le professeur, je m'appelle Hans Gellert.

— Cela me plaît beaucoup, dit-il d'un ton de bonne humeur, car Gellert se trouve être le nom d'un de mes anciens amis. Est-ce que?...

— Précisément, répondis-je; je suis le fils de l'ingénieur Siegfried Gellert, qui a été votre camarade à l'université. Si je ne vous ai pas plus tôt présenté mes devoirs, c'est que... — Ici je rougis malgré moi, et j'eus quelques secondes d'hésitation.

— C'est que,... répéta le docteur attendant ma réponse, et il souriait comme pour m'encourager à parler.

— C'est qu'après tant d'années mon père ne me semble pas avoir conservé de vous un souvenir parfaitement exact. Il m'avait dit...; mais c'est justement là-dessus que je voudrais, si vous le trouvez bon, avoir l'honneur de vous demander quelques éclaircissemens.

Plus je m'embrouillais dans mes explications, plus l'excellent homme souriait avec une bonhomie un peu narquoise. — Allons, dit-il, je parie que votre père vous a dit que son ancien camarade était une espèce d'original, de misanthrope,... il a peut-être même dit un ours?

Assurément il l'avait dit; c'est bien cela qui fit que je rougis encore plus que la première fois, et j'avouai que je croyais bien que c'était quelque chose comme cela.

— Il ne faut pas dire « je crois, » il faut dire tout simplement « oui, » car c'est la vérité, ou plutôt c'était la vérité du temps qu'il m'a connu; mais il y a plus de vingt ans que je n'ai vu mon camarade Siegfried. Vous remarquerez, Beckhaus, dit-il en s'adressant à mon hôte, que c'est le troisième étudiant qui, devant témoins, atteste avec naïveté et avec franchise combien la réputation du docteur Würtz a jadis été mauvaise. Vous qui n'êtes ici que depuis dix ans, vous ne vouliez pas me croire. Vous voilà convaincu, je l'espère; cette épreuve est décisive, elle sera la dernière. Je me crois scientifiquement autorisé à dire que l'homme se transforme par l'effort de sa volonté et à publier mon grand ouvrage sur la *Plastique de l'âme*. Je vous remercie toujours de n'avoir pas prévenu ce brave garçon et de l'avoir laissé tomber dans le piége innocent que je lui ai tendu.

Alors, se tournant vers moi : — On pourrait justement, dit-il, m'appeler l'homme aux deux réputations. Mon histoire d'ailleurs est fort simple; mais elle vaut peut-être la peine d'être racontée à un jeune homme de bonne volonté comme vous.

Vous avez lu que la conversion de saint Paul date de sa chute de cheval sur le chemin de Damas. Eh bien! la mienne date d'une averse qui me surprit un jour que j'avais oublié mon parapluie. Pour me mettre provisoirement à l'abri, je me réfugiai, faute de mieux, au cours de mécanique. Le professeur fit une foule de démonstrations auxquelles je ne compris rien du tout, sans doute parce que je n'étais pas suffisamment préparé. Mon attention d'ailleurs allait flottant du tableau où s'accumulaient les chiffres à la fenêtre de la salle, fouettée et lavée par de bruyantes rafales. Je prenais donc de mon mieux la mécanique en patience lorsque le professeur, résumant la leçon, prononça ces paroles : « Ainsi, messieurs, vous le voyez clairement, en mécanique il est démontré qu'aucun mouvement ne se perd; si minime qu'il soit, il a dans l'espace indéfini un retentissement et des échos sans limites. Songez qu'il en est de même des mouvemens de votre âme : toutes vos volontés, toutes vos actions, bonnes ou mauvaises, ont, dans tout le cours de votre vie, un retentissement nécessaire. »

Il ne voulut pas développer cette pensée, n'étant point professeur de philosophie, et il passa à d'autres démonstrations.

Je ne puis dire quel effet produisit cette simple remarque sur le reste de l'auditoire. Quant à moi, elle me frappa comme un trait de lumière. Je l'emportai dans ma mémoire, je la ruminai dans ma tête, la développant et la commentant à l'infini. Elle conclut en somme à la nécessité de faire le bien et d'éviter le mal. Je n'avais pas besoin d'aller au cours de mécanique pour apprendre cela. Sans doute, mais toute pensée, si vraie qu'elle soit, gagne à être présentée sous une forme plus nouvelle et plus saisissante, et celle-ci, à mes yeux, avait ce double mérite. Je fis plusieurs fois le tour des remparts, étonné au dernier point qu'une forme nouvelle eût suffi pour rendre cette vérité si présente à mon esprit et si impérieuse à ma volonté. Quand je fus rentré, j'endossai ma robe de chambre, le vêtement philosophique par excellence, et je méditai longtemps, laissant par trois fois s'éteindre ma pipe, ce qui, comme tout le monde le sait, est un signe manifeste de grave préoccupation.

Quand je me levai le lendemain, la nuit et le sommeil avaient apaisé le mouvement un peu confus de mes pensées : deux idées se montraient clairement à mon esprit. Je les notai toutes les deux sous forme de maximes. La première de ces maximes a fait de moi un professeur utile, et la seconde un voisin supportable. — N'est-il pas vrai, Beckhaus?

Ici mon hôte sourit et secoua la tête de l'air de quelqu'un qui dit : Je ne veux pas vous interrompre ; mais entre nous vous êtes beaucoup trop modeste.

M. le professeur Würtz continua ainsi :

Frappé de l'effet qu'avait produit sur moi la simple phrase du professeur de mécanique, je pris la ferme résolution de chercher dans mon enseignement, entre toutes les formes de la vérité, celle qui doit le plus frapper et le mieux convaincre les esprits. C'est sûrement moins commode de se contraindre à chercher cette forme si précise que d'adopter une de celles qui s'en rapprochent suffisamment; mais, quand on est professeur, il faut être bon professeur. Il faut chercher non pas sa convenance, mais l'avantage et l'avancement moral de ceux qui vous écoutent. Notez cela sur vos tablettes, mon cher Gellert, car, sans être professeur, il y a toujours dans la vie un moment où tout homme se trouve mis en demeure d'en instruire un autre et de le rendre meilleur. La seconde idée est celle-ci : les moralistes, au lieu de répéter sans cesse qu'il faut éviter le mal et pratiquer le bien, devraient de temps en temps préciser quel est le devoir de chacun de nous, et dire quels sont les moyens les plus simples et les plus pratiques de l'accomplir.

Pendant plusieurs jours, je fus poursuivi de cette idée, qu'aucun mouvement de l'âme ne se perd, et que le plus indifférent a son écho dans toute la suite de la vie. Je songeais que, si le professeur Würtz, par exemple, était ce personnage épineux, bourru et malveillant que tout le monde détestait, c'était la faute de l'étudiant Würtz, de l'écolier Würtz, qui n'avait jamais eu aucun souci de travailler son âme. Et il me semblait clair comme le jour que, si ledit Würtz avait un peu de courage, il se mettrait à l'œuvre, non pas demain, mais tout de suite, pour transformer son âme, comme les modeleurs transforment une masse d'argile en une belle statue.

Je dois l'avouer franchement, il y avait dans mon enthousiasme et dans mon désir d'essayer une transformation beaucoup plus de curiosité scientifique que d'aspiration sincère vers une régénération morale. J'étais si habitué à être ce que j'étais, que je n'entrevoyais pas bien ce que je pouvais gagner à un changement. C'est une force si terrible que celle de l'habitude! Je résolus donc, comme essai, de combattre une habitude par une autre. Or tous les griefs que l'on avait contre moi et tous les reproches que l'on m'adressait avaient leur origine dans l'égoïsme, qui avait trouvé commode, pour écarter les fâcheux, de s'envelopper de misanthropie et de rudesse. Je résolus donc de porter d'abord toute mon attention de ce côté : mais par où commencer?

III.

J'en étais à me creuser la tête pour trouver un bon commencement, lorsque mon valet de chambre, le vieil Ivan, entre-bâilla la porte de mon cabinet. Je me retournai brusquement : — Pourquoi me déranger quand je travaille? lui dis-je avec colère.

— S'il vous plaît, monsieur le professeur, reprit Ivan de sa voix douce, c'est un jeune étudiant qui désire vous parler.

— Vous savez bien que je n'y suis pas! criai-je assez haut pour être entendu de l'importun qui se tenait dans la pièce d'entrée.

— C'est ce que je lui ai répondu; mais il dit que c'est pour affaire grave, et il est déjà venu trois fois.

— Allez au diable! vous et ce monsieur qui est déjà venu trois fois.

Ivan savait ce que cela voulait dire, et sans insister davantage il referma doucement la porte.

Je cherchai alors à ressaisir le fil de mes idées et à trouver ce fameux commencement d'où daterait la série de mes expériences sur moi-même.

— Eh! parbleu, m'écriai-je, mon commencement! la providence me l'envoyait tout à point, et il descend en ce moment l'escalier; voilà un beau début!

Les étudians me détestaient, et je le leur rendais bien. Je fus curieux de voir la mine que ferait celui-ci au sortir de la « tanière de l'ours, » comme ils appelaient mon logis. Je me mis à la fenêtre; juste à ce moment, mon solliciteur franchissait le seuil de la porte d'entrée. Tout ce que je pus voir d'en haut, c'est que c'était un grand garçon d'une vingtaine d'années. Des boucles soyeuses de beaux cheveux blonds frisés dépassaient de tous côtés sa petite casquette plate. Il eut l'air d'hésiter sur ce qu'il avait à faire; puis, la tête penchée et pliant légèrement les épaules, il tourna à gauche et s'éloigna à pas lents. S'il eût tiré la porte d'en bas avec violence, s'il fût parti la tête haute, s'il eût fait retentir ses talons sur le trottoir comme un homme en colère, cela m'eût paru si naturel que je n'y aurais pas songé seulement un quart de minute. Sa tristesse et sa résignation me firent quelque chose; j'eus comme un mouvement de pitié, et je fus sur le point de le rappeler. Déjà je me penchais, les deux mains appuyées sur la traverse du balcon. Oui! mais que dirait ce mauvais drôle de Schnaps, le cordonnier d'en face, lui qui ricane toujours quand je passe devant son échoppe, s'il voyait M. le professeur Würtz crier par la fenêtre comme une servante qui appelle le marchand d'os et de chiffons? Eh bien! tant pis pour ce savetier s'il ricane, je veux rappeler l'étudiant et je le

rappellerai; mais, pendant que je délibérais, ce dernier marchait toujours, et il était déjà hors de la portée de la voix. — S'il se retournait seulement, je lui ferais signe de venir en dépit de tous les Schnaps de la terre. Le hasard voulut qu'il se retournât; par un mouvement dont je ne fus pas maître, je rentrai brusquement la tête, comme surpris en flagrant délit d'espionnage. — Décidément, me dis-je, c'est plus difficile que je ne croyais de bien faire quand on n'en a pas l'habitude. Je me tiendrai désormais en garde contre le premier mouvement, car chez moi c'est le mauvais. En attendant, réparons notre faute, si cela est possible. — Je mis donc fièrement la tête à la fenêtre, décidé cette fois à faire des signes à l'étudiant, et même à crier à tue-tête, si cela était nécessaire. L'étudiant tournait le coin de la rue de la Cigogne.

— Eh bien! si je courais après lui? Oui, mais il peut être entré dans une des maisons de la rue de la Cigogne; il peut avoir pris la ruelle de la Nuée-Bleue; il peut s'être engagé sous la voûte des Brasseurs; alors à quoi bon courir?

Je n'eus pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que toutes ces objections m'étaient suggérées par l'égoïsme et la paresse, car après tout, si j'avais échoué dans mon entreprise, j'aurais eu du moins le mérite de l'avoir tentée.

Le dernier coup fut porté à mes bonnes résolutions par cette réflexion, assez juste d'ailleurs, que, tandis que je raisonnais au lieu d'agir, l'étudiant avait eu le temps de gagner le Vieux-Pont et de s'engager dans le labyrinthe inextricable des rues du faubourg de Bavière.

Après quelques minutes d'une indécision vraiment pénible, je sonnai Ivan. L'étudiant avait peut-être laissé son nom et son adresse. Ivan entra discrètement. D'habitude, c'était lui qui avait peur de moi, cette fois c'est moi qui avais peur de lui; il m'avait vu commettre une mauvaise action. Il me sembla saisir l'ombre d'un reproche sur l'honnête figure de mon domestique, et son œil bleu me parut avoir comme une expression ironique. Naturellement cela me déplut.

— Les livres de ces deux rayons sont couverts de poussière, lui dis-je d'un ton rogue, pourquoi ne les avez-vous pas époussetés ce matin?

Sans répondre un seul mot, il alla chercher un plumeau et le passa à petits coups méthodiques sur les livres qui n'en avaient pas le moindre besoin. J'étais de plus en plus irrité, car son extrême douceur venait de me mettre une fois de plus dans mon tort.

— Mais faites donc vite et sortez, lui dis-je. On croirait que vous faites exprès d'être d'une lenteur aussi agaçante!

Il jeta un dernier coup d'œil sur les livres, et se dirigea vers la

porte; au moment où il allait la refermer sur lui, je fis un effort qui coûta beaucoup à ma vanité, et du ton le plus indifférent qu'il me fut possible de prendre : — Ah! à propos, comment s'appelle cet individu?

— Le jeune homme a dit qu'il s'appelait Heilig, George Heilig, et qu'il venait...

— C'est bon!

Cela était peut-être dit un peu brusquement; mais aussi de quel droit mon domestique viendrait-il se fourrer dans mes affaires, et me donner des renseignemens que je ne lui demande pas? Ivan disparut, son plumeau sous le bras.

Quant à moi, je me trouvais si sot et si désappointé que j'en aurais volontiers pleuré de dépit. Je ne savais plus ni ce que je voulais, ni ce que je ne voulais pas, ou plutôt je savais bien au fond ce que je voulais, mais je n'avais pas le facile et vulgaire courage de le faire. C'était si simple cependant d'aborder franchement la question et de demander où demeurait ce jeune homme, sauf à faire ensuite ce que j'aurais jugé convenable. Seulement cela ressemblait fort à un aveu, et je n'étais pas disposé à faire amende honorable devant mon valet.

Alors je me levai de mon fauteuil, et je me mis à arpenter mon cabinet dans tous les sens en proie à une agitation nerveuse. — Eh bien! décidément j'irai! me dis-je en prenant ma canne et mon chapeau.

J'irai, c'est bientôt dit; mais encore faut-il savoir où aller. Je ne pus prendre sur moi d'interroger directement Ivan. C'eût été montrer trop d'intérêt pour ce petit Heilig. Voici comment je tournai la question : j'étais à la porte, que je tenais entr'ouverte comme pour sortir; Ivan était devant la cheminée occupé à remettre le globe d'une pendule qu'il venait de remonter. Je saisis ce moment où nous nous tournions le dos pour lui demander par-dessus l'épaule : — N'est-ce pas rue des Tanneurs que demeure ce jeune Liebig?

Je disais rue des Tanneurs comme j'aurais dit rue aux Juifs ou impasse de l'Ours-Noir. Comme cela, ce n'était plus un renseignement que je demandais, mais une simple rectification. Cette fois j'en fus pour mes frais de diplomatie, et franchement c'était bien fait. Ivan, après m'avoir appris (parbleu! je le savais bien) que le nom de l'étudiant était Heilig et non pas Liebig, me déclara qu'il ignorait absolument son adresse.

Là-dessus je sortis, et je me mis à descendre machinalement l'escalier, profondément mystifié, sortant sans aucune raison de sortir et m'arrêtant à chaque marche pour me demander lequel serait le plus ridicule, ou de rentrer sottement, étant à peine sorti,

ou de vaguer à l'aventure comme un chien qui a perdu son maître. Je me révoltais à l'idée de faire le pied de grue assez longtemps pour faire croire à mon domestique que j'avais réellement à sortir, et cependant il fallait en passer par là.

Au palier du premier étage, il me vint tout à coup une idée lumineuse. — J'irai, me dis-je, au secrétariat de l'université, et M. le secrétaire Heindrich me donnera l'adresse de l'étudiant Heilig.

IV.

C'était vers la fin de mai. La journée était chaude et brillante. Était-elle plus brillante que celles qui l'avaient précédée? ou bien la joie d'avoir trouvé une solution, la conscience que ce que je faisais là était décidément bien, lui donnaient-elles à mes yeux un charme nouveau? Ce que je sais bien, c'est qu'il me sembla que je n'avais joui depuis longtemps d'une aussi belle journée.

Les vieilles maisons de Munchausen, sombres d'un côté de la rue, vivement éclairées de l'autre, découpaient leurs pignons aigus et dentelés sur un ciel d'un bleu humide et profond. Sur ce bleu moutonnaient de petits nuages semblables à des flocons d'argent. Des cigognes traversaient l'espace d'un vol rapide, les pattes rejetées en arrière. Les gens que l'on rencontrait avaient l'air heureux de vivre.

Quand j'arrivai au vieil hôtel de l'université, il était trois heures passées. — M. le secrétaire Heindrich est parti pour sa maison de campagne des Tilleuls, me dit le vieux portier, qui prenait un petit air de soleil devant la porte.

— Merci, Schmoll. Un beau temps, Schmoll?

— Un assez beau temps, Dieu merci! répondit Schmoll assez surpris de cet accès de politesse.

Le croiriez-vous? l'idée d'une petite promenade ne m'effraya pas trop, quoique j'eusse éprouvé de tout temps une horreur systématique pour la campagne, sans doute parce que tout le monde l'aime.

Je franchis la porte de Saxe, et me voilà tout de suite dans les champs. Les haies d'aubépine, blanches de fleurs, embaument l'air, les abeilles bourdonnent de tous côtés, et l'on entend au loin le cri des cailles dans les blés verts et dans les petits bois de pins. De la campagne entière se dégage une odeur enivrante de verdure et de pousses nouvelles. Tiens! des primevères! tiens! des violettes! Je me demande, sans pouvoir me répondre, depuis combien d'années je n'ai vu de violettes et de primevères qu'en bouquets. Les voilà vivantes et comme souriantes sur les talus des fossés, à la marge

des prés et le long des haies! Je me sens tout rajeuni; je crois bien que je chanterais si j'osais, mais je n'ose pas, et alors je fais un bouquet de violettes et de primevères. Mon bouquet est très beau et sent très bon; mais voici un chaudronnier ambulant qui débouche d'un sentier. J'ai honte de mon bouquet, et je le jette dans une haie. O puissance de l'opinion publique sur ceux mêmes qui semblent la braver! Voilà un philosophe tenu en échec par un étameur de casseroles!

Les blés succèdent aux luzernes, les jardins aux prairies; la Munchau, fraîche et transparente, glisse rapidement entre ses berges plantées de saules, d'aunes et de peupliers, tantôt côtoyant la route, tantôt l'abandonnant pour décrire de grandes courbes et pousser une reconnaissance à travers la campagne. J'arrive à une guinguette que je ne connais pas, il y a si longtemps que je ne suis venu par ici! C'est une toute petite guinguette avec une très grande enseigne qui brille comme un arc-en-ciel. La guinguette est proprette et avenante. L'enseigne étincelle de dorures et de couleurs. Je lis en lettres d'or : *Aux armes de Munchausen*. En effet, voilà bien l'écusson aux trente-deux quartiers avec tous les animaux de la création héraldique, bleus sur fond d'or, ou dorés sur fond d'azur, et puis en exergue la devise du duc régnant : *virtute, non numero*. Cela me fait songer à la collection de tulipes de M. le secrétaire Heindrich.

Juste au-dessous de l'enseigne, trois dragons du régiment grand-ducal, attablés devant la porte, trempent silencieusement leurs grosses moustaches blondes dans d'énormes verres à bière. Ils laissent errer leurs yeux sur la campagne fleurie. Ils me regardent passer, et moi, je leur trouve l'air si heureux et si bienveillant, que je leur envoie un sourire en passant, et ils me souhaitent cordialement une bonne promenade.

Mais voici qu'à travers un treillage j'aperçois sous une tonnelle de houblon les casquettes d'un groupe d'étudians. Plus bruyans que les dragons, ils rient aux éclats, ils crient, ils applaudissent quelque facétie universitaire; ils entonnent en chœur les interminables couplets de la chanson populaire :

Bois de la bière, bonne Lisette!

Sont-ils gais! sont-ils heureux de vivre! s'amusent-ils de peu de chose! Je pense cela en moi-même, et j'en suis presque ému; mais cette émotion ne dura guère.

Au moment où je passe devant la tonnelle, il se fait tout à coup un profond silence, puis j'entends des chuchotemens et des rires

étouffés. Il est certain qu'on se moque de moi, et malheureusement il est certain qu'on n'a pas tort, quoiqu'en ce moment je ne puisse me décider à en convenir; car enfin qui sait, parmi ces jeunes garçons, que je suis devenu bon, ou plutôt que j'ai formé le dessein de le devenir, ou plutôt que je fais une expérience sur moi-même?

Tout cela est fort juste, mais ma joie est gâtée, et, comme un malheur ne vient jamais seul, je m'aperçois bientôt que la route se met à longer un mur nouvellement bâti. Il n'en finit pas ce mur, et puis il est tout blanc, exposé en plein midi; il fait de la route une vraie fournaise, sans compter que la Munchau, revenue de son excursion à travers la plaine, s'est rapprochée tout exprès pour resserrer le chemin contre le mur et m'aveugler de ses reflets.

Je ne suis pas bon marcheur; me voilà déjà tout en nage, et j'ai fait à peine la moitié de la course. Continuerai-je ou retournerai-je à Munchausen sans aller plus loin? Après tout, qu'est-ce que cet Heilig pour qui je me donne tant de peine, et qui probablement m'en saura si peu de gré? En somme, je ne lui dois rien. Comme première épreuve de ma force de volonté, c'est assez de peine et de travail. Je vois ce que je puis faire : je ferai plus et mieux la seconde fois. Et puis le mur que voici a bien trois cents pas, oh! oui, trois cents pas au moins. Voilà ce que disait ma lâcheté.

Quelque chose en moi protesta. Le mérite, si mérite il y avait, ne consistait pas à avoir fait, dans une sorte d'ivresse, une joyeuse et charmante promenade; il consistait à surmonter le premier dégoût et à triompher du premier obstacle sérieux. Le désenchantement que m'avaient causé les rires et les chuchotemens des étudians, la fatigue que je commençais à ressentir, la crainte de la chaleur, tout cela additionné ensemble formait une tentation : c'était la première; il était d'autant plus nécessaire d'en triompher dès le début, si je ne voulais être exposé à lâcher pied honteusement devant chaque nouvelle difficulté.

— Point de sotte faiblesse, m'écriai-je pour conclure; il n'est chaleur qui tienne, je veux aller aux Tilleuls, et j'irai, ne t'en déplaise, ô mur blanc! —J'espérais que ce bon mouvement compenserait la série de petites lâchetés que j'avais commises depuis quelques heures. Hurrah! pour Heilig, et en avant!

Cela dit, je donnai un bon coup de ma canne sur le sol, comme pour confirmer ma résolution, et je partis du pied gauche, marchant au pas et sifflant la marche des dragons. Tout en sifflant, je comptais mes pas; le mur n'en avait que cent vingt. Donc en cette occasion mon imagination, dupe elle-même de la paresse et de la mauvaise humeur, m'avait surfait la difficulté de toute la différence qu'il y a entre trois cents et cent vingt. De ce petit calcul sortit une réso-

lution générale et motivée de me défier de mon imagination et de ses chimères.

Telle est la vertu d'une bonne résolution, que toute ma gaîté me revint aussitôt, et je m'amusai, le reste de la route, comme un écolier qui fait l'école buissonnière, à regarder voler les papillons au-dessus des luzernes en fleur et les libellules au corselet d'acier bruni parmi les joncs et les roseaux.

Enfin j'arrivai en vue des Tilleuls. M'étais-je assez moqué autrefois du nom de la campagne de M. le secrétaire Heindrich! Quatre méchans tilleuls abritant une toute petite grille d'entrée et deux bancs de pierre grands comme la main, cela valait-il la peine que l'on en fît tant de bruit? Le nom pompeux de cette petite maison ne laissait-il pas croire que M. Heindrich avait tout un vaste domaine planté d'une forêt de tilleuls? Voilà ce que je disais autrefois pour faire de la peine à cet excellent homme.

En moi-même, je faisais à cette heure amende honorable de toutes mes railleries d'autrefois. C'est un si joli arbre que le tilleul, son nom est si doux à prononcer. Ces quatre-là surtout m'envoyaient de loin le parfum subtil et pénétrant de leurs fleurs verdâtres, qui m'arrivait, comme un souhait de bienvenue, par bouffées si parfumées et si enivrantes! Ils avaient un air hospitalier, bon, naïf; ils étaient là comme pour faire les honneurs de la porte et dire aux gens : Entrez, vous êtes ici chez vous!

Et la collection de tulipes! quel texte inépuisable de plaisanteries et de quolibets! Mais j'avais beau faire, M. Heindrich était si doux et si conciliant que je ne pouvais l'amener à une de ces bonnes grosses querelles que j'aimais tant.

Je venais de faire en moi-même amende honorable aux tilleuls; pendant que j'y étais, je réhabilitai dans mon estime les tulipes, qui sont, après tout, de magnifiques échantillons de couleur. Quant à M. Heindrich, il n'avait pas besoin d'être réhabilité : si hargneux que l'on soit, on ne peut parvenir à cet idéal de misanthropie de ne pas aimer au fond M. notre secrétaire.

C'est sans doute parce que j'avais oublié dans mes actes de contrition mon ancien ennemi Sultan qu'il se montra si revêche. J'allais sonner à la petite grille dans les meilleures dispositions du monde, lorsque je vis apparaître derrière les barreaux la face de barbet la plus irritée et la plus inhospitalière. Sultan aboyait du haut de sa tête et me montrait toutes ses dents, qui me parurent fort pointues. Il n'avait pas oublié, lui, nos vieilles querelles d'autrefois; pas plus que les étudians des *Armes de Munchausen*, il ne semblait se douter qu'il eût devant lui un philosophe pratique en train de devenir l'ami de l'homme, et par conséquent celui du chien, selon

le proverbe français. J'eus beau prendre une voix douce et l'appeler par son nom, les paroles ne lui suffisaient pas; rendu défiant par l'expérience, il lui fallait des actes. Pendant que nous discutions, chacun en notre langue, M. le secrétaire, attiré par le bruit, apparut en manches de chemise et en chapeau de paille, tenant de chaque main un arrosoir vide qui laissait encore perler quelques gouttes sur le sable fin de l'allée. M. le secrétaire sembla d'abord un peu surpris de me voir, puis, déposant ses arrosoirs et apaisant Sultan, qui tenait à avoir le dernier mot :

— Comme c'est aimable à vous, monsieur le professeur Würtz, de me faire une aussi agréable surprise! Vous allez d'abord vous rafraîchir, nous causerons ensuite.

Je voulus inutilement protester que je ne faisais qu'entrer et sortir; le brave homme ne voulut rien entendre, et, me prenant des mains ma canne et mon chapeau, il m'introduisit dans une salle basse, où les volets, fermés à cause de la chaleur, ne laissaient pénétrer que quelques rayons d'une vive lumière où dansaient des myriades d'atomes dorés. Il y régnait une fraîcheur délicieuse, la bière était exquise, l'hôte souriant. C'était juste ce que j'aurais pu souhaiter après ma course au soleil, et j'admirai comme toutes choses s'enchaînaient pour me faire en somme un plaisir de ce que j'avais accepté d'avance comme un devoir ennuyeux. C'est moi qui le premier proposai une petite visite à la collection des tulipes. Mon hôte était ravi. Quand je lui dis que les *Armes de Munchausen* m'avaient fait penser à ses tulipes, il rougit de plaisir, et poussa la familiarité jusqu'à m'appeler « son cher M. Würtz. »

Quand je dis à M. le secrétaire pourquoi j'étais venu :

— George Heilig! dit-il en se frottant le bout du nez avec son index, comme quelqu'un qui fait un effort de mémoire, George Heilig! charmant garçon..., étudiant du cours de théologie..., doit demeurer dans la ruelle des Blancs-Moineaux, au-dessus d'un tonnelier.

V.

Je pris congé et je partis, les jambes un peu raides et légèrement refroidi, sans trop savoir pourquoi, sur mon projet de réforme. Je cherchai, chemin faisant, la cause de cette réaction, lorsque je m'aperçus, à deux bâillemens que je surpris coup sur coup, que je commençais à avoir très grand'faim.

Je tire ma montre, elle marque six heures; or je dîne d'habitude à six heures et demie très précises, et j'avais devant moi pour plus d'une grande heure de marche. Je n'ai pu prévenir Ivan, le gigot

aux confitures de groseille sera calciné, et la choucroute ne sera pas mangeable. Je me connais, après un aussi misérable dîner je ne dormirai pas, j'aurai la migraine, et ma leçon de demain sera mauvaise. C'était la gourmandise qui disait cela en moi, la gourmandise, qui est un vice d'égoïste. Je m'en aperçus à temps, et, comprenant que je m'en allais à la dérive sur un courant trop bien connu, je tins tête à l'orage, et je fis bonne résistance.

— Ah! il te faut des gigots cuits à point, et l'idée d'une choucroute manquée suffit pour te mettre de mauvaise humeur! Eh bien! tu seras puni par où tu as péché!

En disant cela, je pris la ferme résolution de ne pas dîner avant d'avoir vu ce jeune Heilig. Qui sait, pensai-je, si le pauvre garçon n'est pas dans un besoin pressant, et ne compte pas les heures avec angoisse?

Ici, il me vint une idée que je jugeai excellente et qui me fit sourire; je doublai le pas pour la mettre plus tôt à exécution. Alors j'oubliai comme par enchantement ma faim et ma fatigue, et je jetai sur tout ce qui m'entourait des regards satisfaits.

La demie après sept heures sonnait au beffroi de la place d'Armes quand je commençai à gravir l'escalier étroit de l'étudiant. Je comptai d'abord cinq étages, qui m'amenèrent essoufflé et haletant au pied d'une échelle de meunier. L'échelle aboutissait à la porte d'une mansarde. Je frappai. On ouvrit aussitôt, et George Heilig en personne m'introduisit dans un réduit dont la nudité faisait peine à voir. L'étudiant m'offrit poliment son unique chaise, et attendit, debout, ce que je pouvais avoir à lui dire.

J'avais un peu compté le voir surpris et charmé de ma visite et de l'honneur que je lui faisais. Surpris, il l'était, cela se voyait bien; charmé, je n'en suis pas aussi sûr. Cela me piqua un peu, mais je résolus de me contenir. J'avais vraiment trop fait jusque-là pour risquer de tout perdre par un faux mouvement.

Après avoir un peu soufflé, je lui dis : — Vous êtes venu chez moi, c'est sans doute pour affaire.

— En effet, monsieur le professeur, c'est pour une affaire très sérieuse.

— Très bien! mais nous serons plus à notre aise chez moi. Allons! venez partager mon souper; nous causerons à table.

Il rougit, et je compris, mais trop tard, que j'avais fait une allusion blessante à la pauvreté de son logis. Il déclina, en fort bons termes d'ailleurs, l'honneur que je voulais lui faire, me demandant seulement la permission de me reconduire et de me parler en chemin.

Pour le coup, c'était trop fort! Me refuser! et cela quand je m'é-

tais mis hors d'haleine pour monter ses six étages! J'étais si loin de m'attendre à cette réponse, que je restai un instant à regarder l'étudiant avec des yeux tout interdits. J'ouvrais déjà la bouche pour le remettre à sa place, quand une réflexion me traversa rapidement le cerveau. C'est encore une tentation, me cria une voix intérieure, allons, ferme! un bon mouvement!

Alors je me mis à sourire, et, tendant cordialement ma main au jeune étudiant, qui n'osa pas me refuser la sienne, je lui dis avec une bonhomie qui me surprit moi-même : — Non, non! mon jeune ami, je ne l'entends pas ainsi. Vous m'en voulez, et vous êtes dans votre droit; mais je suis aussi dans le mien en essayant d'obtenir mon pardon. Or je ne croirai l'avoir obtenu que si vous me faites le plaisir de souper avec moi.

Il sourit alors, et s'inclinant avec une grâce courtoise : — Je suis, dit-il, aux ordres de M. le professeur.

Il me plaisait, ce garçon, probablement parce que je m'étais donné quelque mal à son intention, et comme j'étais un peu fatigué d'avoir couru si loin et d'être monté si haut, je m'appuyai sur son bras. Les étudians que nous rencontrions étaient saisis d'une stupeur profonde en voyant le professeur Würtz passer bras dessus bras dessous avec un des leurs. Dans les groupes, on se poussait le coude, on se retournait quand nous étions passés. Quelques mauvais plaisans levèrent même les bras au ciel comme pour le prendre à témoin.

Ivan, qui savait que, sous aucun prétexte, je n'avais jamais retardé d'une minute l'heure de mon dîner, commençait à se demander sérieusement s'il n'irait pas prévenir son excellence M. le directeur de la police grand-ducale. Son inquiétude se transforma en un ahurissement comique quand il fut témoin de ce phénomène étrange : le professeur Würtz amenant un convive, et quel convive! un étudiant! Je fus obligé de lui donner deux fois l'ordre de mettre un second couvert.

Le gigot aux confitures était-il desséché? Je n'en ai nulle souvenance. La choucroute était-elle mangeable? Probablement, puisqu'elle fut mangée, et même d'un assez grand appétit. Quand, à l'exemple des héros d'Homère, « nous eûmes chassé la faim et la soif, » Ivan mit devant nous une vieille fiole de kirsh au ventre rebondi; nous allumâmes nos pipes, et Heilig me raconta son histoire. Il étudiait la théologie avec l'intention d'être pasteur; son père venait de mourir, laissant à sa charge le reste de la famille. Il lui fallait donc renoncer à ses études pour chercher une place de précepteur. Il avait appris que le prince von Stackelbaum cherchait un précepteur. On lui avait dit que je connaissais un peu le prince,

et il était venu à tout hasard me demander une lettre de recommandation. La lettre fut écrite séance tenante, et fit si bon effet que mon nouvel ami fut installé dès le surlendemain dans ses fonctions, et partit pour Milan, où le prince avait un haut emploi.

L'aventure cependant fit du bruit. Songez donc, un étudiant avait été vu au bras du docteur Würtz, puis il avait mystérieusement disparu! Ce furent bien d'autres exclamations quand on apprit que ce même étudiant avait dîné en tête-à-tête avec le monstre!

Alors parut, dans une petite *Gazette manuscrite* que les étudians rédigeaient et s'amusaient à faire circuler, une facétie, imitée de ces articles de journaux français que nos voisins d'outre-Rhin appellent « articles à sensation. » Sous ce titre : *Déplorable aventure d'un étudiant dévoré par un ours, — horribles détails*, l'auteur racontait que l'infortuné Heilig, attiré traîtreusement jusque dans sa caverne par un ours déguisé en homme, avait été mystérieusement dévoré. On n'avait retrouvé que la petite casquette, la pipe de porcelaine et les grandes bottes dont on donnait le portrait authentique. Cette boutade fit rire toute l'université à mes dépens. Un peu plus tard, lorsque j'en eus connaissance, elle m'amusa beaucoup; c'était bon signe, et je fus content de moi.

Comme je craignais fort les rechutes, je pris la résolution de ne rien négliger de tout ce qui pourrait m'en préserver. Je crus prudent de prendre toutes mes précautions, comme un chimiste qui s'assure avec le plus grand scrupule que rien ne fera manquer ses expériences.

Par exemple, je résolus de ne négliger à l'avenir aucune des formules et des habitudes de politesse que j'avais tenues jusque-là en souverain mépris. Je voulais que ce fussent pour moi des signes extérieurs, des symboles destinés à me rappeler à toute heure et en toute circonstance les résolutions que j'avais prises. Quand un groupe d'étudians me saluait, je n'affectais plus de regarder les affiches de spectacle ou de vente pour éviter de rendre le salut. Quand je rencontrais un de mes collègues, au lieu de l'éviter, je le saluais le premier, autant que possible; je devins respectueux pour les vieillards et les personnes en dignité, et courtois pour les dames.

Cela me fit dans le commencement un effet si singulier que je fus plusieurs fois sur le point de renoncer à ce qui me paraissait souvent une inutile et fatigante comédie; mais, comme cela entrait dans mon système, je ne me découragea pas malgré les plaisanteries qui pleuvaient de toutes parts. Les étudians s'échelonnaient sur ma route pour me forcer de saluer vingt fois en vingt pas, et je les entendais pouffer de rire lorsque j'avais le dos tourné. Je me sentis bien souvent rougir de colère, et j'eus souvent aussi la ten-

tation de donner une verte leçon aux rieurs; mais je me calmais bien vite en songeant que cela était ainsi parce que je l'avais voulu ainsi, que je payais l'arriéré d'une vieille dette qu'il s'agissait d'éteindre, au lieu de l'accroître. — Tout cela, me disais-je, est le contre-coup de bien des mauvais mouvemens d'autrefois, et je me prépare au milieu de ces épreuves un meilleur avenir.

La *Gazette manuscrite* publia alors une série de dessins où l'on représentait un ours qui faisait ses études pour passer prochainement ses examens de professeur de maintien et de maître à danser.

Les langues cependant allaient leur train dans la société de Munchausen. L'un disait : Vous savez, le docteur Würtz? il est très malade, on dit que c'est un ramollissement du cerveau; l'autre. C'est une gageure! — Les fins politiques se demandaient : Quel intérêt a-t-il à être si poli? — Quelqu'un insinua que je voulais sans doute devenir recteur, et que je quêtais des suffrages. Un autre supposa que j'entrevoyais peut-être dans mes rêves la clé de chambellan. L'on alla même jusqu'à faire courir le bruit que j'avais dessein de me marier, et l'on se demandait déjà dans les salons quelle était la malheureuse?

Je laissai dire, suivant de très près les mouvemens de mon âme et m'inquiétant peu provisoirement de ceux de l'opinion publique.

Je constatai facilement qu'il y avait dans l'espèce d'allégresse où me tenait cet état de lutte perpétuelle plus d'orgueil scientifique que de désir d'amendement moral. Quelquefois je ne m'en inquiétais pas trop, parce que, après tout, je ne voulais autre chose que tenter une expérience. D'autres fois j'aurais ardemment souhaité de me voir intérieurement plus changé. Je réfléchissais cependant qu'il fallait laisser agir le temps : vouloir constater une transformation de l'âme au bout de quelques semaines, c'était montrer l'impatience de l'enfant qui va du doigt gratter la terre pour voir si la graine qu'il a semée hier n'a pas encore germé. Nous ensemençons notre âme, c'est Dieu qui fait lever le grain de sénevé. Cette simple réflexion me donna de la force et de la persévérance. Cependant lorsqu'il fut de notoriété publique que mon cerveau n'était pas attaqué, que mes leçons avaient même gagné en clarté et en profondeur, lorsqu'il fut bien constaté que je ne soutenais pas une gageure, que je ne songeais pas le moins du monde à me faire élire recteur, lorsque les chambellans eurent cessé de craindre pour leurs clés, on s'inquiéta moins de mes faits et gestes, l'opinion publique se montra moins malveillante.

Je le reconnus à mille indices auxquels j'étais bien sûr de ne pas me tromper. Les étudians cessèrent de se mettre en espalier pour me forcer à exécuter des saluts ridicules. La *Gazette manuscrite*,

sans renoncer à l'ours qui lui avait valu tant de succès, ne publiait plus de séries sur ce personnage, mais simplement des dessins isolés, toujours amusans, mais de moins en moins blessans pour la victime. On finit par m'accepter tel que j'étais. Les gens se contentaient de dire : C'est un homme qui manque de grâce, mais qui a de la bonne volonté.

VI.

Dix-huit mois environ après le commencement de mon épreuve, M. le conseiller Wentzel, avec qui j'avais causé musique dans les salons de M. le recteur, m'invitait à ses symphonies du vendredi. Cela fit grand bruit dans Munchausen, parce que M. le conseiller était très avare de ses invitations, et il semblait au moins étrange que moi précisément je fusse l'objet d'une pareille préférence.

J'avais, comme tous les Allemands, le goût ou plutôt la passion de la musique; mais jusqu'alors je haïssais trop le contact de la foule pour aller entendre au Thiergarten l'excellente musique des dragons, je me sentais aussi trop déplacé dans un salon pour oser franchir quelques-unes des portes qui, à la rigueur, auraient encore pu s'ouvrir devant moi.

Si vous avez été longtemps sans entendre de bonne musique, vous jugerez de mon ravissement lorsque je fus à même d'en écouter d'excellente au milieu de quelques personnes distinguées, qui, par cela seul que nous nous rencontrions sur un terrain privilégié, ne s'inquiétaient pas de mon passé, et m'accueillaient avec bienveillance.

Ce soir-là, on jouait l'*andante* de la *Symphonie en la* de Beethoven. Il me sembla qu'au début le grand artiste avait voulu exprimer l'angoisse et les plaintes d'une âme vaillante écrasée par la douleur; puis tout à coup, au milieu de cette immense douleur, on voit poindre une lueur d'espérance qui peu à peu grandit, éclaire l'âme tout entière, et lui arrache enfin de véritables cris de triomphe. C'était, moins la grandeur et la sublimité du génie, l'image même de la lutte que je soutenais avec bravoure, sinon avec succès, contre les défaillances et les révoltes de mon âme. Voilà du moins ce que je ressentais avec une émotion profonde; cette douleur, je la connaissais, je l'avais éprouvée; seulement le grand maître l'idéalisait et la rendait sublime. Cette espérance, je l'avais éprouvée, je l'éprouvais encore; cette joie, j'espérais bien la ressentir un jour, et qui me dit d'ailleurs que ce jour ne fût pas arrivé? Quels maîtres, mon Dieu! que ceux dont les chants peuvent ainsi s'emparer d'une âme et l'arracher à son désespoir ou à son abaissement!

Pour la première fois depuis vingt ans, je parlai avec une plénitude de cœur et un abandon qui me surprirent moi-même quand j'y repensai. Je vis que j'intéressais les personnes présentes; cela me mit en verve et me fit exprimer sous la forme la plus inattendue et la plus heureuse des idées qui me venaient tout à coup et auxquelles je n'avais jamais songé.

Lorsque je sortis de chez M. le conseiller, je pris par le plus long, c'est-à-dire par les remparts, pour rentrer chez moi. Je me sentais absolument transformé. Pour la première fois, je compris qu'il s'était creusé un abîme entre le passé et le présent. En ce moment, je ne songeais plus à analyser mes sensations, ni à suivre un programme, ni à faire le chimiste; je jouissais par le cœur de la sympathie que j'inspirais et de celle que je ressentais.

Et ce n'est pas seulement le cœur qui s'épanouissait après une contrainte morose de tant d'années, c'est l'esprit qui s'ouvrait à des idées nouvelles, et par-delà les horizons connus entrevoyait des horizons nouveaux. — Je suis heureux! je suis heureux! murmurais-je à demi-voix en marchant d'un pas léger sur les gazons des remparts, les yeux perdus dans l'horizon fantastique que la lune argentait de sa lumière tranquille.

Quel charme magique que celui de la sympathie! Quelle merveille que l'attrait mystérieux d'une âme pour une autre âme! Il suffit d'une personne distinguée qui vous écoute avec sympathie pour tirer de votre âme des accens inconnus, pour en faire jaillir des pensées qu'elle ne croyait pas recéler. Je reprenais une à une les choses que j'avais dites chez M. le conseiller, et il me semblait que toutes ces pensées fussent venues d'une source où je n'avais jamais puisé de ma vie. C'est alors (il m'en souvient comme si j'y étais encore) que tout à coup, entre le deuxième et le troisième ormeau à partir de la porte Karolus-Magnus, j'eus comme la révélation et l'inspiration de mon livre *De la Sympathie*. J'ai depuis approfondi et développé le sujet, mais je n'ai rien changé d'essentiel au plan que je jetai sur le papier avec une précipitation fiévreuse en rentrant chez moi.

J'étais si heureux et si troublé que je ne pouvais parvenir à m'endormir. Dans l'engourdissement d'un demi-sommeil, mon imagination, prenant sa volée, se jouait au milieu des idées et des sentimens qui m'avaient possédé toute cette soirée, et en composait les rêves les plus bizarres. J'en vins à me figurer que mon livre *De la Sympathie* venait de paraître, et qu'il obtenait le plus brillant succès. Alors un de ces terribles savans, comme notre Allemagne en produit tant, analysait devant un public fantastique la vie et les idées de l'auteur. Il se demandait si ce n'était pas un bonheur pour cet

homme de génie d'avoir aussi mal débuté dans la vie, et de n'avoir connu la sympathie que par une sorte de révélation tardive, qui en avait fait pour lui une vérité lumineuse et « fulgurante, » et non un lieu-commun banal et « rebattu. » (On applaudit. L'orateur continue.) « L'antithèse entre les deux parties de la vie de l'illustre M. Würtz était peut-être nécessaire pour parfaire l'originalité du *moi würtzique*... Au fait, quelqu'un de l'honorable assemblée peut-il me faire savoir si l'on doit dire würtzique ou würtzéien? » Et il me regardait en face, et toute l'assemblée me regardait aussi. L'effort que je fis pour chercher lequel des deux était le plus conforme à l'usage me réveilla. Je me moquai de mon rêve et de moi-même, et sans résoudre la question je me tournai du côté du mur et je m'endormis.

Le lendemain, dès le point du jour, j'étais à l'œuvre. J'écrivis de verve tout le commencement de mon préambule. Ma main se fatigua plus vite d'écrire que mon esprit de concevoir. Pour me reposer les doigts et me rafraîchir la tête, je voulus me donner le plaisir d'une longue course à travers champs. Que la campagne me parut donc belle! et cependant l'hiver finissait à peine. De loin en loin, quelques rares anémones et quelques touffes de perce-neige annonçaient seules la venue prochaine du printemps. Les arbres étaient encore nus; seuls quelques marronniers avaient risqué leurs gros bourgeons vernissés qui reluisaient au soleil. Les arbres sans feuilles dessinaient des réseaux délicats sur le ciel gris, ou bien se groupaient en masses qui, de loin, semblaient d'un violet pâle à travers la brume légère. Je m'étonnais moi-même de remarquer ces choses comme aurait pu le faire notre illustre compatriote le peintre Gulden, puis je faisais cette réflexion, banale, je n'en doute pas, pour bien d'autres, mais qui avait pour moi l'attrait et le charme d'une découverte : quand le bonheur est en notre âme, il y porte la flamme et la foi, et nous trouvons un sens nouveau à tous les objets où s'arrêtent nos regards.

Quand je rentrai au logis, rafraîchi et renouvelé par cette promenade au grand air, je me remis à l'œuvre avec une ardeur invincible.

Quel charme que d'écrire, quand on se sent en possession de la vérité, quand les idées jaillissent des profondeurs de l'âme aussi naturellement qu'une source des flancs d'un rocher! Jadis c'était pour moi un labeur et une gêne, à présent c'était devenu, comme par enchantement, le fond même et l'attrait de ma vie. Autrefois j'avais entrepris un travail sur la nécessité pour l'homme de s'isoler et de concentrer ses forces morales et intellectuelles. Je soutenais simplement une thèse à force de recherches, de citations et de raisonnemens, poussé peut-être en secret par le désir de justifier

ma misanthropie, et de lui donner un faux air de profondeur et d'abnégation philosophique. Cette idée, qui m'était venue, m'avait refroidi, la nécessité de soutenir une thèse insoutenable m'avait fatigué, et voilà comment mon livre de *la Monade humaine*, monument inachevé, gisait au fond d'un tiroir que je n'osais même plus ouvrir.

Au contraire, dès que le sujet de la *sympathie* m'apparut, tout me sembla facile. Je n'avais qu'à retourner mon ancienne thèse et à en prendre le contre-pied pour me trouver en pleine vérité, c'est-à-dire en pleine lumière. Dans mon défunt ouvrage, j'avais accumulé les recherches et prodigué les citations; dans celui-ci (beaucoup de critiques l'ont remarqué depuis), j'étais si riche de mon propre fonds, que je n'avais appelé personne à mon secours. Certaines pages ont été composées avec cette joie profonde de l'écrivain qui se dit : Qui sait? cette pensée que je viens d'écrire tombera peut-être sous les yeux d'un homme à qui elle fera du bien. Il y a peut-être dans le monde une âme à qui elle inspirera quelque résolution généreuse. Alors je me levais subitement de mon fauteuil, ne pouvant plus tenir en place, et j'arpentais à grands pas mon cabinet en me frottant les mains. J'allais ainsi plein de contentement et d'allégresse, tantôt de la porte au buste de Goethe, tantôt de la cheminée à la fenêtre qui donne sur la rue. J'écartais doucement le rideau, et je regardais en bas les gens qui passaient. Une de ces âmes peut-être serait relevée et consolée par moi. Je me remettais bien vite à l'ouvrage pour avancer mon livre, et j'écrivais ainsi jusqu'à ce que la fatigue me contraignît de m'arrêter.

Alors je recommençais mes longues promenades à travers la campagne, ou bien, si la nuit était venue, je parcourais les rues de la ville, regardant à travers les fenêtres éclairées les gens qui travaillaient à leurs métiers, ou qui causaient autour des comptoirs, ou qui soupaient joyeusement en famille. Tous ces tableaux m'amusaient comme un enfant ou comme un artiste, et s'imprimaient si nettement dans mon souvenir que j'aurais pu fournir des sujets à Ludwig Richter et à Knaus. Sans me contraindre et sans me forcer, j'étais naturellement bon et poli avec tout le monde. Comment aurais-je pu faire autrement, ayant le cœur aussi plein et aussi heureux?

VII.

Le printemps avait succédé à l'hiver, l'été au printemps, l'automne même était écoulé, et nous rentrions dans l'hiver. A force d'accumuler feuillets sur feuillets, j'avais presque terminé mon livre.

D'un autre côté, les étudians ne me fuyaient plus, s'ils ne me recherchaient pas encore. Il était évident que la paix était faite entre nous. La *Gazette manuscrite* avait clos depuis longtemps la série de ses *ours*, et s'était rejetée sur les trois manteaux du docteur Bœhm, sur les exploits équestres de l'étudiant Hiller, et en dernier lieu sur les vanteries du baron von der Schield, devenu depuis célèbre, non-seulement en Allemagne, mais dans le monde entier, sous le nom de *baron de Munchausen*.

Un jeune Russe, qui faisait son tour d'Allemagne, s'était arrêté à Munchausen, et suivait les cours de l'université. En sa qualité d'étranger, il n'était pas au courant des anciennes traditions et n'avait par conséquent aucun préjugé contre moi. Il vint un jour me trouver à l'issue de la leçon, pour me demander quelques explications. Comme c'était un garçon d'un esprit vif et curieux, la conversation, commencée au pied de la chaire, continua dans la rue. Sans m'en apercevoir, j'entraînai mon interlocuteur jusqu'à ma porte. Cela fut un exemple et un encouragement pour les autres étudians, la glace fut décidément rompue entre nous. Bientôt, une fois ma leçon finie, je revins toujours escorté d'un groupe de fidèles. Cela me fit le plus grand honneur dans mon quartier; Schnaps lui-même restait le marteau en l'air et comme frappé d'admiration. Sans y songer, il regagna mon estime, puis ma pratique, qui lui revenait de droit, puisqu'il était mon voisin; ses ricanemens seuls l'en avaient privé jusque-là. La première fois que je m'arrêtai pour lui parler, je fus surpris de son bon sens, de sa douceur et de sa politesse. Quant à ses ricanemens, je dois l'avouer à ma confusion, ils n'avaient jamais existé que dans mon imagination. Le pauvre diable avait tout simplement la bouche trop fendue avec les coins relevés; qu'il fût gai ou triste, il montrait toujours toutes ses dents sans le vouloir.

Voilà où en étaient les choses quand l'hiver devint tout à coup très rude. Comme les ruisseaux étaient gelés, les petits garçons du voisinage, le bonnet bien enfoncé par-dessus les oreilles, faisaient pendant des heures des glissades sous mes fenêtres. Je travaillais toute la journée, et leurs cris et leurs rires me tenaient compagnie; puis il vint à neiger, et l'on n'entendit plus aucun des bruits de la rue: les chariots même des paysans et les camions des brasseurs ne produisaient plus qu'un son étouffé. Les petits garçons se battaient à coups de boules de neige : c'était très gai pour moi. Une grande lueur blanche éclairait mon cabinet. J'étais alors si heureux que toute saison m'était bonne, et, comme les petits garçons de la rue, je saluais avec joie la venue de chaque journée, sachant d'avance qu'elle m'apportait de la joie.

Enfin le livre est achevé, je sais qu'il est bon; me voilà donc au comble de mes vœux! C'est ce que je me disais par une froide ma-

tinée de février, en attaquant avec l'ongle les étincelantes feuilles d'acanthe dont la gelée avait brodé mes vitres et qui m'empêchaient de voir dans la rue. Que j'étais loin alors de prévoir ce qui m'attendait ce jour-là même!

Mon manuscrit étant livré à l'imprimeur, j'étais condamné pour quelques jours à l'inaction. Pour tuer le temps, qui me semblait d'une lenteur désespérante jusqu'à l'arrivée des épreuves, j'allai passer une partie de la soirée chez un ami, malgré la neige épaisse et le froid piquant. Il était à peu près onze heures quand je revins. J'avais, pour marcher dans la neige, de bonnes grosses bottes fourrées, chef-d'œuvre de mon voisin Schnaps, et, pour me défendre du froid, une bonne pelisse neuve et un bonnet de fourrure que j'avais tiré sur mes yeux. Je m'avançais en trottant dans la neige épaisse, songeant au bon feu qui m'attendait et au paquet d'épreuves qui serait peut-être arrivé pendant mon absence et que je voyais déjà posé au pied de la lampe. Parvenu dans la rue du Porte-Glaive, à la hauteur de la ruelle de l'Homme-Masqué, j'entrevis un groupe de personnes qui semblaient guetter quelqu'un. De plus près, aux reflets de la neige, je reconnus que c'étaient des étudians. Par un mouvement naturel, je tirai, malgré le froid, ma main droite des profondeurs comfortables de ma pelisse, tout prêt à répondre au salut qu'ils ne manqueraient pas de m'adresser quand je passerais auprès d'eux. Comme je n'étais plus qu'à quelques pas, j'entendis que l'on disait : — C'est lui, attention ! — Aussitôt un bras se leva, armé d'une boule de neige qui me parut énorme. Instinctivement je levai le bras de mon côté; il n'était que temps, j'arrivai tout juste à la parade. Le visage était sauf, mais je reçus au poignet une violente secousse, et je fus aveuglé un instant par les parcelles de neige qui voltigèrent autour de mes lunettes.

L'attaque était si imprévue, si étrange, que je n'en compris pas d'abord toute la gravité. Je continuai ma route, tout étourdi de la secousse. Au moment où je passais sous une lanterne, j'entendis que l'on se disputait, et quelqu'un du groupe appela l'homme à la boule de neige maladroit. — Maladroit! merci bien! pensai-je aussitôt, — J'avais tout le poignet engourdi de la violence du coup. Qu'eût-ce donc été si la boule m'avait écrasé le nez ou crevé les yeux du débris de mes lunettes!

J'étais ému du danger que j'avais couru, mais surtout indigné de la déloyauté et de l'hypocrisie de ces jeunes gens. Le côté ridicule de cette aventure me révoltait et me ramenait aux plus mauvais sentimens d'autrefois. Je détestais ces étudians; j'aurais voulu leur nuire et me venger. Ah! si seulement le jour qui allait suivre eût été un jour d'examens; mais ils n'y perdraient rien!

Voilà ce que je pensais en rentrant chez moi comme un furieux,

me traitant d'imbécile pour avoir essayé d'être bon et pour avoir cru à la bonté des autres. Je jetai brutalement ma pelisse à Ivan, qui, me voyant troublé par la colère, n'osa me demander d'où provenait une certaine croûte de neige qu'il avait découverte tout de suite à l'avant-bras de la manche droite. Un paquet d'épreuves m'attendait sur ma table de travail, je le pris sans l'ouvrir et je le jetai avec mépris dans la corbeille aux papiers de rebut. Oh! quand j'y pensais, comme je m'en voulais d'avoir cru à la sympathie, comme je rougissais d'avoir démenti tout le reste de ma vie, comme j'étais humilié d'avoir écrit ce qui était là sous enveloppe, et que pour rien au monde on ne m'aurait fait relire! Je passai presque toute la nuit sans dormir. Quand mes yeux commençaient à se fermer de lassitude, je revoyais nettement la scène odieuse où j'avais joué le rôle de victime, et de victime ridicule. La bande qui m'avait tendu ce guet-apens était sans doute allée raconter son exploit dans quelque brasserie mal famée, et j'étais redevenu, malgré tous mes efforts, la fable de ce petit peuple moqueur.

Vers la fin de la nuit, mes idées devinrent moins violentes, la haine avait presque disparu; mais la tristesse, mais l'amer découragement avait envahi mon âme tout entière.

Le lendemain matin, lorsque l'homme qui venait me faire la barbe commença de me savonner le menton, il fut frappé de ma pâleur, et me le dit avec un affectueux intérêt. Je lui répondis durement de se mêler de ses affaires. Il se mit à regarder Ivan avec étonnement. Ivan, de son côté, pour ne pas se compromettre, se mit à regarder les toits chargés de neige. Cette pantomime me déplut, et j'ordonnai à Ivan de s'occuper de son service. Il sortit.

Resté seul, je m'assis au coin de la cheminée, le coude sur le marbre, la tête dans la main. Je songeais à l'immensité de ma déception.

Il pouvait être onze heures, lorsque j'entendis comme un bourdonnement de voix confuses sous mes fenêtres. Presque aussitôt la porte d'en bas s'ouvrit, et les dalles du rez-de-chaussée retentirent sous les coups pressés d'une douzaine de paires de bottes qui se débarrassaient de leur neige; puis on commença de monter. La bande était précédée, dans la cage de l'escalier, d'une odeur très prononcée de tabac à fumer. Avant que Ivan eût pu m'avertir, j'avais deviné que c'étaient des étudians.

— Chez moi! m'écriai-je avec indignation, me braver jusque chez moi! Si ce n'est pas le comble de l'infamie!

J'eus un instant l'idée d'ordonner à mon domestique de les jeter du haut en bas de l'escalier; mais je réfléchis qu'il lui était absolument impossible d'accomplir à lui tout seul cette besogne. Je cher-

chais encore un autre expédient lorsque Ivan entra avec toute la bande sur ses talons. Un grand garçon avec des cheveux bruns et des yeux malins fit un pas en avant, et après un profond salut :

— Monsieur le professeur, dit-il, c'est moi qui ai eu le malheur, la nuit dernière, de vous lancer cette boule de neige... (Comment, misérable !... et tu oses me le dire en face ! — C'est en moi-même que je faisais cette remarque.) Je viens, en présence de mes camarades, vous faire d'abord mes excuses et me soumettre ensuite à telle réparation qu'il vous plaira d'exiger. (Ici, mon cœur battit très fort et s'emplit d'une grande joie, je commençais à comprendre.) Nous attendions une autre personne qui avait mal parlé des étudians, le baron von der Schield; j'avais fait le pari de l'atteindre au nez. (Je ne pus m'empêcher de sourire en songeant comme il avait visé juste.) Nous avons été trompés par votre vêtement. J'en suis désolé, car nous vous aimons et nous vous respectons comme vous le méritez.

J'étais tout troublé, il me semblait que je chanterais volontiers, et en même temps que cela me ferait du bien de pleurer. Je serrais violemment toutes ces mains qu'on me tendait sans savoir que dire; à force de chercher quelque chose qui fût en situation, voici ce que je trouvai :

— C'est égal, mon cher ami, quand c'eût été le baron von der Schield en personne, vous auriez pu frapper moins raide !

Tout le monde se mit à rire, et moi plus fort que les autres, et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. A peine les étudians avaient-ils disparu que je tirai vivement le paquet d'épreuves du panier où je l'avais jeté. Je dépliai les feuilles, et, les écartant de mes yeux à la longueur du bras, je regardai d'abord quelle figure faisait ma prose, maintenant qu'elle était imprimée; puis, séance tenante, je commençai la correction.

VIII.

Ce fut là ma dernière tentation sérieuse; depuis ce jour-là, ma vie a toujours été douce et facile. Si jamais dans les hivers qui suivirent il m'était arrivé de recevoir quelque boule de neige sur l'oreille ou sur l'œil, je me serais contenté de panser la partie malade, sûr d'avance que le coup ne m'était pas destiné. C'est bien quelque chose cela !

Les paquets d'épreuves de mon livre se succédèrent si régulièrement et si rapidement que l'ouvrage fut bientôt en état de paraître : il parut. Qu'allait dire la critique, et que penserait le public

de mes idées? Il me revenait à l'esprit cent choses à la fois que j'aurais voulues autres ou autrement dites; une pensée me semblait faible, une autre obscure. Les passages qui m'avaient le plus ému quand j'écrivais le livre me paraissaient maintenant ou communs ou déclamatoires. Et je craignais si fort de voir mon jugement confirmé par celui des autres que pendant plusieurs jours je n'osai sortir.

Mes collègues furent en cette circonstance d'une bonté parfaite. Chaque fois que je recevais de quelqu'un d'entre eux une lettre ou un billet, Ivan, sortant de ses habitudes de silencieuse discrétion, me demandait si c'était encore au sujet du livre de « monsieur. » Je lui donnai connaissance de tous ces documens. Je sais que c'est contraire à toutes les prescriptions de l'étiquette, mais le pauvre garçon était si heureux et si fier. Il joignait les mains et se récriait d'admiration, tant le style de ces messieurs lui paraissait beau et savant. Et penser que tout cela retombait en une pluie d'éloges sur « monsieur, » dont on faisait dans un allemand si correct un si touchant panégyrique. — Encore une lettre, disait-il d'un air triomphant chaque fois qu'un nouveau coup de marteau l'appelait brusquement à la porte.

— En voilà une qui vient de Munich! — Elle était de M. le conseiller Wentzel, alors en voyage. La lettre lue, je sentis que ma vue s'obscurcissait, et je fus obligé d'essuyer mes lunettes. Ivan déclara qu'il n'aurait jamais cru qu'une personne aussi maigre que M. le conseiller pût avoir autant de cœur; mais mon livre lui était dédié, je craignais que cette circonstance n'eût fait de lui un juge partial.

— Milan! Milano, comme ils mettent sur leur timbre, de qui cela peut-il être? se demandait Ivan. — C'était de George Heilig. Quelle lettre charmante! mais il était mon obligé, cela pouvait fausser son jugement, comme la courtoisie avait pu aveugler mes collègues. J'avais si grand'peur d'être dupe de ma vanité que j'allais ainsi récusant un à un tous les témoins qui venaient déposer de mon succès.

Quelques jours après arriva de Milan un assez gros paquet. Il contenait quelques mots seulement du jeune précepteur, et un long article découpé dans le *Diritto milanese*. L'article le prenait sur un ton peut-être un peu lyrique : il était d'un Italien! Pour moi, je n'y trouvais pas à redire, ni Ivan non plus, à qui je traduisais à mesure les passages les plus intéressans. — Ça, c'est imprimé, dit-il sentencieusement, monsieur le professeur sera bien obligé d'y croire!

« Qui eût pu penser, disait le journaliste, qu'une telle lumière pût briller parmi les brumes de la froide Germanie, et que des ac-

cens si émus et si pathétiques pussent s'échapper du cœur d'un Tedesco? Nous ferons le plus grand éloge du livre en disant qu'on le croirait l'œuvre d'une plume italienne. »

Un journaliste français, moins lyrique que l'Italien, mais peut-être plus précis, déclarait qu'à part un peu de sentimentalité allemande (d'une expression d'ailleurs assez modérée), le livre était si méthodique et si clair qu'il semblait être l'œuvre non d'un Allemand, mais d'un compatriote de Voltaire.

Ivan, en son âme de bon patriote allemand, était bien un peu choqué de voir l'Italien et le Français revendiquer le monopole du sentiment et de la clarté; mais quand je lui eus fait comprendre que chacun d'eux faisait de mon livre le plus grand éloge qu'il en pût faire, il déclara que les articles étaient très bons.

Cependant le livre *de la Sympathie* fit petit à petit son tour d'Allemagne, et il en rejaillit une certaine gloire non-seulement sur l'auteur, mais encore sur toute l'université de Munchausen. Un beau jour, une députation d'étudians m'invita à un grand banquet universitaire. Ce banquet, auquel assistaient tous les professeurs et que présidait le recteur, fut « d'une gaîté folle, sans l'ombre de désordre, » ainsi que le constata la *Concordia de Munchausen*, journal bien renseigné. On chanta beaucoup de chants patriotiques, on but beaucoup de bière « à la grande patrie allemande, aux lettres allemandes, à la langue allemande. » A la fin du banquet, on but à la grande patrie européenne, puis bientôt à l'univers entier.

Un étudiant, aidé de quelques amis complaisans, monta sur la table, et, tenant son verre à la hauteur de ses yeux, se mit à saluer gravement; cela voulait dire qu'il allait parler.

— Je bois, dit-il, à la mise en pratique de cette vertu de sympathie qui a fourni au héros de cette fête le sujet d'un si beau livre. Je bois à la concorde éternelle des étudians de Munchausen.

Tout le monde but à la concorde éternelle des étudians de Munchausen.

— A la bonne harmonie des étudians et des bourgeois de Munchausen, cria l'orateur encouragé par le succès.

Tout le monde but à la bonne harmonie des étudians et des bourgeois de Munchausen. Sur la motion d'un membre de l'assemblée, il fut décidé par acclamation qu'à partir de ce jour on cesserait de donner aux habitans le nom injurieux de philistins.

Alors le jeune homme, se cambrant avec fierté, leva une dernière fois son verre, et vociféra dans un paroxysme d'enthousiasme :

— Au triomphe universel des théories würtziques!

Tous, moins un, burent au triomphe universel des théories würtziques. Cet un, c'était moi. Je ne pouvais décemment boire à ma

propre gloire; mais, tout en me cachant par modestie, le nez dans mon verre, dont je commençais à apercevoir le fond : « Elle est tranchée, me dis-je, la question que j'avais laissée indécise. Le suffrage universel, souverain maître en fait de langage, vient de déclarer que l'on dira *théorie würtzique* et non pas *würtzéienne*. »

IX.

Il y a plus de vingt ans que tout cela s'est passé. Les générations d'étudians se sont transmis fidèlement la tradition de vivre en bonne intelligence entre eux et de ménager les bourgeois. Presque tous ceux d'aujourd'hui ignorent l'origine de cette coutume, si contraire aux usages des universités allemandes. Si je vous l'ai rappelée, ce n'est nullement pour en tirer vanité, mais pour répondre à votre question, et vous expliquer pourquoi et comment j'ai deux réputations, une ici, l'autre dans le Harz. Je vous prie de dire à mon ancien camarade Siegfried que l'autre Würtz est mort, et que celui qui le remplace est ce qu'on appelle un brave homme. Demandez plutôt à Martha.

Il adressait ces mots à la petite Martha, qui avait dormi tout le temps dans les bras de sa mère, et qui venait d'ouvrir les yeux. Martha eut le sourire charmant de l'enfant qui s'éveille, et tendit ses petits bras du côté de son vieil ami. Et comme le vieil ami était ému, et qu'il ne voulait pas qu'on s'en aperçût, il prit dans sa bonne grosse main la menotte potelée de l'enfant, et y posa ses lèvres avec une tendresse touchante.

M. Beckhaus, dans un accès de sensibilité nerveuse, tenait ses deux mains fortement serrées l'une contre l'autre, et froissait horriblement, lui un libraire si soigneux, la dernière livraison du *Cosmos*. Mme Beckhaus pleurait sans fausse honte. Marguerite avait les joues rouges et les yeux brillans. Quant à moi, je remontai bien vite à ma mansarde pour écrire ces choses pendant qu'elles étaient toutes fraîches dans ma mémoire.

Depuis ce temps, la *Plastique de l'âme* du docteur Würtz a paru *sumptibus et typis Beckhaus*.

JULES GIRARDIN.

L'ANCIEN

ET

LE NOUVEAU CHRISTIANISME

I. *Les Origines du sermon sur la montagne*, 1868; *la Justice de Dieu*, 1869, par M. Hippolyte Rodrigues. — II. *Saint Paul*, par M. Ernest Renan, 1869. — III. *Histoire du Credo*, par M. Athanase Coquerel fils, 1869. — IV. *Le Christianisme libéral et le miracle*, par M. Félix Pécaut, 1869. — V. *Le Christianisme moderne*, étude sur Lessing, par M. Ernest Fontanès, 1867. — VI. *Le Symbole des apôtres*, essai historique, par M. Michel Nicolas, 1867. — VII. *Histoire des trois premiers siècles de l'église*, par M. Edmond de Pressensé, t. V, 1870.

Si la littérature est, comme on l'a dit, l'expression de la société, notre siècle peut passer pour le plus religieux peut-être qui ait jamais été. Nul n'a fait la part plus large aux préoccupations de ce genre dans ses œuvres les plus sérieuses et les plus hautes. Il n'a pas donné au monde une grande religion comme le premier siècle de notre ère, il n'a même pas produit une grande réforme religieuse comme le XVIe siècle; mais, sans parler des livres d'un caractère purement esthétique, comme *le Génie du christianisme*, il n'en est point où la pensée religieuse ait été plus féconde en œuvres de toute espèce, soit dans l'apologie, soit dans la critique, soit dans la transformation des doctrines et des institutions. Et cette littérature, riche dans le monde catholique, plus riche dans le monde protestant, chez lequel l'activité de la foi compense amplement l'infériorité du nombre, n'est point une simple satisfaction offerte à la curiosité des esprits; elle est l'expression d'un certain état des âmes. Ce n'est point seulement la lumière que le public des lecteurs y cherche sur des problèmes d'histoire ou de philosophie religieuse, c'est aussi et surtout la foi qu'il demande. L'étude de ces questions, faite avec la

haute et froide liberté d'esprit qui sied aux recherches historiques, a sans doute une belle part dans une telle littérature; mais cette part, si importante et si honorable qu'elle soit pour le siècle de la critique, n'est qu'un point dans l'immense travail de la pensée religieuse. La plupart des livres de notre temps sur les questions de cet ordre ont pour objet des dogmes, des symboles, des institutions, qu'il s'agit de conserver, de réformer ou de transformer selon l'église, la secte ou l'école à laquelle on appartient.

Un phénomène se produit en ce moment dans le monde chrétien, qui donne un intérêt particulier à la question religieuse. Il semble que l'éternelle lutte entre l'autorité et la liberté y soit entrée dans sa période aiguë, si l'on en juge par les extrémités contraires vers lesquelles certains représentans des deux principes entraînent les sociétés chrétiennes. D'un côté Rome et son concile, c'est-à-dire la concentration la plus absolue de l'autorité, de l'autre le christianisme libéral, c'est-à-dire l'expansion la plus hardie de la liberté en matière de foi, voilà la situation. Assurément cette éclatante antithèse ne doit point être prise comme formule exacte du travail qui se fait dans cet ordre de sentimens et d'idées. La société catholique n'en est pas au *Syllabus*, pas plus que la société protestante n'en est au programme du christianisme libéral. C'est encore l'orthodoxie, catholique ou protestante, qui gouverne avec plus ou moins de sagesse les foules dans le monde chrétien. Ce qui est vrai, c'est que, dans cette élite de croyans qui se réserve la faculté de penser sur les choses religieuses, le mouvement des esprits tend à cette double conclusion de l'absolue autorité ou de l'absolue liberté.

L'œuvre de transformation qui prend pour titres des noms comme le *christianisme libéral*, le *christianisme moderne*, le *nouveau christianisme*, rencontre deux sortes d'adversaires. Les théologiens, dans le sens orthodoxe du mot, se refusent à reconnaître et même à comprendre l'à-propos de ces ambitieuses épithètes dont certains rêveurs de religions, à leur sens, aiment à relever leurs pensées malsaines ou chimériques. Pour eux, il n'y a pas tel ou tel christianisme, autoritaire ou libéral, ancien ou moderne; il y a le christianisme tout simplement, c'est-à-dire la vérité religieuse absolue, qui ne s'est point développée dans le temps, comme les doctrines philosophiques, par le progrès des individus et des sociétés, mais par une tradition continue, fondée sur une révélation divine, et interprétée par l'église s'inspirant de l'esprit même de Dieu. Dans la loi du Christ comme dans la loi de Moïse, dans les livres des prophètes comme dans les décisions de l'église, c'est toujours Dieu qui parle, et ses communications directes ou indirectes ne cessent jamais d'éclairer l'esprit et de fortifier l'âme des fidèles. Il y a bien une

histoire du christianisme, en ce sens qu'il y a un développement de la vérité divine dans le temps et dans l'espace; mais ni le progrès des temps ni la pensée des hommes n'y sont pour rien. Quand un changement se produit d'une époque à une autre, d'un pays à un autre pays, c'est non point à telle doctrine, à telle institution, à tel esprit, à tel génie des temps, des races et des lieux, qu'il faut l'attribuer, mais uniquement à l'intervention de Dieu lui-même, choisissant tel pays pour théâtre, tel peuple et tels individus pour organes de ses communications, soit qu'il les produise sous la forme de grandes révélations, comme pour la loi de Moïse et la loi du Christ, soit qu'il les dissimule sous la forme d'inspirations personnelles, comme il arrive pour les œuvres des prophètes et des pères de l'église. Si donc on a en vue autre chose que cette intervention dans l'histoire du christianisme, on se laisse surprendre par une fausse analogie avec l'histoire des œuvres humaines proprement dites. Alors même qu'il serait vrai que Dieu a choisi tel moment des temps anciens pour une de ses révélations, tel moment des temps modernes pour une autre, les mots de christianisme ancien, moderne, libéral, ne pourraient exprimer qu'une pure coïncidence de l'intervention divine avec les diverses époques historiques, sans présomption aucune d'un rapport de causalité entre le développement de la doctrine et le travail de la pensée humaine.

C'est en partant d'un tout autre principe que les philosophes, dans le sens abstrait du mot, s'accordent avec les théologiens pour affirmer que la science et la philosophie n'ont rien à chercher dans l'histoire des doctrines religieuses. Selon eux, — toute histoire de ce genre se réduisant à une suite de superstitions plus ou moins contraires à la raison et à la conscience des sociétés civilisées, ils ne peuvent s'y intéresser que comme à un chapitre des maladies mentales. Quant aux progrès, aux réformes, aux transformations de la pensée religieuse considérée dans son objet, ils n'y attachent aucune valeur, convaincus que le principe des religions, c'est-à-dire l'hypothèse du surnaturel, étant faux, vicie par cela même tout le reste : d'où il suit que l'esprit humain ne saurait mieux faire que de se dégager le plus complétement possible de cette atmosphère de légendes, de rêves et de fictions qui n'ont rien de commun avec une saine manière de connaître et de penser. Dès lors, à quoi bon nous parler, en pleine lumière du XIXe siècle, de réformer, de transformer, d'affranchir la pensée chrétienne, comme si une religion quelconque pouvait être autre chose qu'une servitude et une illusion de l'esprit?..

Ainsi pensaient les théologiens du XVIIe siècle et les philosophes du XVIIIe. La philosophie et même la théologie de notre siècle ont une autre manière de voir sur les questions religieuses. Sauf de

rares exceptions, elles sont trop pénétrées de l'esprit historique, qui est le génie même de ce siècle, pour ne pas comprendre que toute doctrine, toute institution, quelle qu'en soit l'origine, subit l'action des temps, des lieux et des sociétés dans lesquels elle vit. Fût-elle tombée du ciel, si absolue, si immuable qu'elle s'affirme dans la conscience de ses croyans, elle n'échappe pas plus que les autres réalités à la loi universelle du *devenir*. C'est la loi de la vie. Il en est des doctrines comme des langues : tant qu'elles sont vivantes, elles changent. L'immobilité est l'attribut de la mort; la majesté des choses religieuses, quoi qu'on en ait dit, tient à de tout autres caractères. Et non-seulement le christianisme a changé, mais, de même que toutes les autres institutions historiques, il a changé sous l'influence des temps et sous la main des hommes. Il a son histoire, comme toutes les doctrines ou institutions humaines; il a subi l'influence des grands événemens; il a reçu l'empreinte des idées dominantes; il a puisé aux sources de la sagesse profane; il s'est nourri de la substance commune des vérités acquises à la science et à la conscience humaines; il s'est enrichi des inspirations des individus qui en ont fait l'objet de leurs profondes méditations; il a eu ses docteurs de génie, ses héros de la pensée, disons le mot, ses révélateurs, de second ordre, si l'on veut; il a eu ses vicissitudes et ses révolutions; enfin il n'a jamais cessé d'être en communication intime avec l'esprit humain et en rapport direct avec l'état des sociétés au sein desquelles il a vécu. Histoire pleine de mouvement et d'intérêt qui donne aux mots ancien et nouveau christianisme une valeur tellement significative que, s'il est permis à un théologien orthodoxe et à un philosophe abstrait de n'en pas saisir l'importance, il est impossible à un historien d'en laisser échapper le sens!

Autre chose est l'histoire du dogme chrétien, et autre l'histoire du christianisme. La première semble à peu près épuisée; le dogme est complet, trop complet peut-être, si l'on songe à l'*immaculée conception*, qui a passé à l'état de dogme, et à l'infaillibité absolue du pape, qui est en voie d'y arriver. La seconde est loin d'être close; nulle science ne peut prévoir quand et comment elle le sera; nulle philosophie même ne peut décider *a priori* si elle doit l'être jamais, tant il y a tout à la fois de fécondité et d'élasticité dans la pensée chrétienne! Si la cour de Rome a la prétention de la fixer et de l'enfermer dans les formules de son *Syllabus*, si la minorité du concile, un peu plus libérale que la cour de Rome, espère en finir par quelques concessions habiles avec l'agitation religieuse du monde chrétien, si enfin les synodes protestans s'imaginent que la révolution dont Luther fut le promoteur s'arrêtera au symbole de la réforme, nous croyons que toutes les autorités plus ou moins officielles et orthodoxes du christianisme catholique et protestant se

font illusion. Nul ne peut affirmer que l'esprit de cette grande religion ait dit son dernier mot en l'an 70 du XIXe siècle. Des prophéties de ce genre seraient bien gratuites en présence du travail qui se fait en ce moment dans toutes les églises du christianisme.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'histoire de la pensée chrétienne, au point où elle est arrivée, est déjà une grande et riche histoire, pleine d'enseignemens de toute nature, où l'abondance des discussions et l'extrême variété des formules peuvent à première vue cacher au regard de l'historien l'ordre simple et vraiment admirable de son développement. Cette histoire nous semble pouvoir se résumer en deux séries de mouvemens en sens contraire dont l'une procède constamment par voie d'addition du simple au composé, et l'autre non moins invariablement du composé au simple par voie de réduction. A partir de la doctrine du Christ, on peut suivre la pensée chrétienne à travers les progrès de son développement et de son organisation, de Jésus à Paul, de Paul à Jean, de Jean aux grands conciles de Nicée et de Constantinople, de ces conciles à la théologie du moyen âge et au gouvernement de la papauté, en observant comment le christianisme se complète et se complique de plus en plus par l'introduction de dogmes et d'institutions moins conformes peut-être à son principe qu'à l'esprit des temps qu'il a traversés. Puis on le voit, sous le souffle de l'esprit moderne, remonter le courant qu'il avait descendu jusque dans les bas-fonds du moyen âge, et retrouver ainsi, à travers la renaissance, la réforme et la philosophie, les pures et hautes sources où il avait primitivement puisé, en laissant au catholicisme romain sa discipline étroite et son dogmatisme scolastique. Voilà comment l'ancien et le nouveau christianisme vont se rejoindre et se confondre sous des noms différens et avec des origines bien diverses. C'est en le ramenant à son principe que les réformateurs et les rénovateurs modernes et contemporains entendent le rajeunir et le renouveler, de manière qu'il puisse être encore la religion de l'avenir. Jusqu'à quel point cette thèse est-elle fondée sur l'histoire du christianisme? L'identité du point de départ et du terme de son développement est-elle aussi réelle qu'il y paraît? La loi de complication et de simplification qu'on croit avoir reconnue dans les deux séries historiques de ce développement ressort-elle véritablement de l'exposé des faits? Tels sont les problèmes historiques que font naître la plupart des publications contemporaines sur la question religieuse, et particulièrement celles qui se rattachent au grand mouvement de réforme qui se développe dans les deux mondes sous le nom de christianisme libéral. Nous avons cru le sujet assez intéressant pour retracer en quelques traits le tableau des phases diverses par lesquelles a passé le christianisme depuis le sermon sur

la montagne jusqu'aux prédications des plus hardis docteurs du protestantisme de nos jours.

I.

Nous venons de dire que les réformateurs, même les plus radicaux, qui prêchent le nouveau christianisme, n'entendent pas faire autre chose qu'un retour à l'ancienne doctrine telle qu'elle a dû sortir de la bouche du Christ; mais quelle est cette doctrine? Point obscur sur lequel la critique contemporaine a concentré toutes ses lumières sans être encore arrivée à produire l'évidence. Pourtant, après une discussion qui a eu pour résultat de renvoyer à des origines différentes et postérieures à peu près tout ce qui dans les quatre Évangiles a servi de texte à la théologie chrétienne, l'exégèse de notre temps a conservé presque d'un commun accord, comme enseignement propre du Christ, ce qu'un des successeurs des apôtres, Papias, avait appelé les λόγια, comprenant le sermon sur la montagne, la collection des paraboles, enfin toutes les pensées morales éparses çà et là dans les synoptiques, où semble se révéler la pensée propre et comme l'âme elle-même du Christ. Que l'on pense avec la libre critique que ce fut là toute la doctrine du Christ, ou que l'on persiste à croire, avec la théologie orthodoxe, catholique ou protestante, que le dogme entier, dans sa partie théologique aussi bien que dans sa partie morale, est déjà dans les trois premiers évangiles, il est certain que la doctrine des λόγια est la seule partie vraiment explicite, claire et catégorique du dogme primitif. Tout le reste, alors même qu'on en reconnaît l'authenticité plus que douteuse, n'est, de l'aveu des orthodoxes, que le germe d'une doctrine morale et théologique qui se développera ultérieurement sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, disent les uns, sous l'influence de la tradition hébraïque et de la sagesse grecque, disent les autres.

Cet enseignement de Jésus suffit-il à constituer un dogme nouveau? C'est ce qu'il est difficile d'admettre pour peu que l'on songe à la richesse, à la profondeur, à la complexité du dogme chrétien, embrassant dans son encyclopédique synthèse à peu près tous les problèmes moraux, théologiques et même cosmologiques que la philosophie antique avait posés. Quelques maximes de morale éternelle et universelle sur l'amour de Dieu et du prochain, sur l'oubli des injures, sur la justice, sur la charité, sur la pureté de cœur, sur l'exaltation des conditions humbles, des vertus douces, des pensées simples, quelques charmantes ou touchantes paraboles sur la pratique de ces maximes ne font point un dogme dans l'acception rigoureuse du mot. Jésus le sentait bien, et c'est pour cela qu'il a dit : « Je ne viens point détruire la loi, mais l'accomplir. » Ce qui

veut dire, surtout avec les explications et les exemples très significatifs du jeune maître, que c'était bien la pratique de la loi, non la loi elle-même, que le Christ se donnait la mission de changer.

Mais cela même, dit-on, n'est-il pas toute une doctrine? Si l'esprit de l'ancienne loi est resté caché non-seulement aux pharisiens, mais encore à tous les sectateurs de cette loi, s'il a fallu que le Christ vînt pour leur en faire la révélation, toute pleine de vérités sublimes et vraiment inouies pour ce peuple courbé sous le joug du formalisme sacerdotal, n'est-ce point là une loi nouvelle? Où rencontrer dans l'Ancien-Testament ces sentimens, ces accens d'amour, de justice, de charité, de pitié pour les hommes, de tendresse vraiment filiale pour le Père céleste, qui du haut de sa gloire soutient et console ses enfans faibles, souffrans et malheureux? Quelle sagesse de docteur, quelle âme de prophète a jamais trouvé des paroles semblables? Cette remarque a du vrai, moins pourtant qu'on ne le croit communément. On sent bien que dans les paroles de Jésus respire le sentiment d'une âme qui ne semble pas avoir son égale pour la pureté et la douceur parmi les docteurs et les prophètes; mais si l'on admet que le sentiment est nouveau, il faut bien reconnaître que la doctrine est ancienne, même la doctrine du sermon sur la montagne. Le plus savant des hébraïsans de notre temps, l'illustre Munck, avait coutume de dire que ce sermon courait les rues de Jérusalem. C'était peut-être aller un peu loin à une époque où Jérusalem était devenue le foyer du pharisaïsme, où la parole des docteurs y était plus écoutée que la voix des prophètes; mais dans un pays comme la Judée, où l'enseignement de la loi et des prophètes était si populaire, il n'était pas possible que tous les textes de l'Écriture ne fussent familiers non-seulement aux docteurs, mais aux plus simples et aux plus humbles d'entre les Juifs. Or il n'est pas douteux que la morale évangélique ne soit déjà dans l'Ancien-Testament, non pas en germe, mais formulée en maximes que le sermon sur la montagne reproduit presque textuellement. Deux écrivains juifs contemporains, MM. Joseph Salvador et Hippolyte Rodrigues, ont mis en lumière cette ressemblance, disons mieux, cette identité, par un rapprochement décisif des textes.

Nous nous bornerons à en rappeler quelques-uns, en renvoyant aux tableaux comparatifs de M. Rodrigues le lecteur qui ne se fierait point à ses propres souvenirs. Ce n'est pas sur tel ou tel point seulement de la morale que la Bible peut être rapprochée de l'Évangile, c'est sur tous. S'agit-il de science, même estime pour la sagesse des simples et même sévérité pour celle des docteurs. Si Jésus a dit : Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux, ou encore : Je te loue, ô mon père, de ce que tu as caché ces choses aux savans et aux sages, et de ce que tu les as ré-

vélées aux petits enfans, un prophète avait dit : Celui qui est humble d'esprit obtient la gloire éternelle (1). S'agit-il de bonté, même sympathie pour la douceur et la miséricorde, même éloignement pour la dureté. Si Jésus a dit : Bienheureux ceux qui sont doux, car ils hériteront de la terre, un prophète avait dit : Ceux qui sont doux posséderont la terre (2). Et de même, avant Jésus qui dit : Bienheureux sont les miséricordieux, car miséricorde leur sera faite, le texte ancien avait dit : Celui qui fait miséricorde trouvera la vie, la justice et la gloire (3). S'agit-il de relever la souffrance et la misère, mêmes accens de pitié et mêmes promesses d'avenir. Si Jésus a dit : Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés, un prophète avait dit : Dieu guérit les brisés de cœur et panse leurs blessures. S'agit-il de justice, mêmes promesses aux justes et mêmes prescriptions. Si Jésus a dit : Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de justice, car ils seront rassasiés, un prophète n'avait-il pas dit : C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront (4) ? Avant Jésus qui a dit : Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur aussi de même, car c'est la loi, et les prophètes, Hillel avait dit : Ne fais pas à autrui ce qu'il te serait désagréable d'éprouver toi-même; voilà le commandement principal de la loi (5). S'agit-il de conscience, même distinction entre les actes et les intentions. Si Jésus a dit : Bienheureux ceux qui sont nets de cœur, car ils verront Dieu, le prophète avait dit : Qui est-ce qui montera en la montagne de l'Éternel, et qui est-ce qui demeurera dans le lieu de sa sainteté ? Ce sera l'homme qui a les mains pures et le cœur net (6). Avant Jésus disant : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis dans son cœur un adultère avec elle, Job avait dit : J'avais fait accord avec mes yeux; comment aurais-je donc arrêté mes regards sur une vierge ? S'agit-il de charité, mêmes maximes presque en termes identiques sur l'amour du prochain, sur le pardon des injures poussé jusqu'à la plus entière abnégation, sur l'assistance due à nos ennemis. Avant Jésus, qui dit : Si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre, Jérémie avait dit : Il est bon de donner sa joue au frappeur et de se rassasier de l'injure (7); Ésaïe avait dit : J'ai exposé mon dos à ceux qui me frappaient et mes joues à ceux qui me tiraient le poil; je n'ai point

(1) Proverb. XXIX, 23.
(2) Psaum. XXXVII, 11.
(3) Proverb. XXI, 21.
(4) Psaum. CXVIII, 20.
(5) Hillel, Talmud-Sabbat, 30 b.
(6) Psaum. XXIV, 3 et 4.
(7) Jérém. III, 30.

caché mon visage en arrière des opprobres et des crachats (1). Enfin, si Jésus a dit : Aimez vos ennemis et bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent, l'ancienne loi n'avait-elle pas dit : Ne conserve pas de haine dans ton cœur, ne garde point de rancune, ne te venge point et aime ton prochain comme toi-même (2)? Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s'il a soif, donne-lui à boire (3). Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égarés, tu ne manqueras pas de les lui ramener (4). Ce que je demande de vous, dit l'Éternel, c'est de partager votre pain avec celui qui est affamé, de couvrir celui qui est nu, de consoler celui qui est affligé. Y a-t-il dans l'Évangile une plus belle et plus profonde parole que celle-ci : je verrai ta face par la charité (5)? Enfin s'agit-il de la sincérité de la prière, si Jésus a dit : Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet, et, ayant fermé ta porte, prie ton père qui te voit dans ce lieu secret et te récompensera publiquement, ne trouve-t-on pas ceci dans l'Ecclésiastique : — il ne considère pas que l'œil du Seigneur voit toutes choses, et que c'est bannir de soi la crainte de Dieu de n'avoir que cette crainte humaine et de n'appréhender que les yeux des hommes?

De ces rapprochemens, que la théologie orthodoxe connaît mieux que nous, quelle conclusion tirer? Est-ce à dire que Jésus n'aurait été qu'un interprète éloquent de la loi et des prophètes, comme le pensent MM. Salvador et Rodrigues? C'est aller bien loin. D'abord, si cette conclusion ressort du tableau comparatif de ce dernier, n'est-ce point parce qu'il a mêlé un peu indiscrètement aux textes de la Bible, les seuls décisifs, des textes du Talmud dont la date ne peut être fixée d'une manière assez précise pour qu'ils aient la même valeur que les premiers? On peut bien, à la rigueur, citer parmi les textes antérieurs aux Évangiles les sentences d'Hillel, précurseur de Jésus, docteur bien connu pour sa large façon d'interpréter la loi, pourvu que l'authenticité des paroles qui lui sont attribuées ait été préalablement établie; mais il y aurait des réserves à faire pour la plupart des autres citations empruntées au Talmud, et il faut bien reconnaître que ce livre est une source trop confuse de doctrines de toute origine et de toute date pour pouvoir appuyer la thèse de l'identité de la doctrine hébraïque et de la doctrine évangélique. C'est ainsi, par exemple, que la doctrine de la pureté de cœur, si marquée dans les Évangiles, à peine sensible

(1) Ésaïe, L, 6.
(2) Lévit. XIX, 17, 18,
(3) Proverb. XXV, 21.
(4) Exod. XXIII, 4, 5.
(5) Psaum. XVII, 15.

dans l'Ancien-Testament, n'est guère explicite que dans le Talmud.

D'ailleurs, n'y eût-il pas de raison de contester l'antériorité des textes talmudiques cités par M. Rodrigues, il faudrait encore avouer que tous ces textes réunis ne témoignent pas d'une complète identité. Nulle part le dieu de la Bible et du Talmud ne reçoit le beau et doux nom qui révèle toute une doctrine dans les enseignemens évangéliques. S'il n'est plus le Jéhovah terrible et jaloux de Moïse, si les livres des prophètes et surtout du Talmud lui reconnaissent déjà la bonté, la miséricorde, l'amour, qui sont les attributs distinctifs du dieu des Évangiles, il n'est pas encore le père. Aussi, quelque juste et bon qu'il soit pour toutes ses créatures, et en particulier pour les hommes qu'il aime et assiste quand ils en sont dignes, il reste toujours l'objet de leur crainte, de leur respect, de leur adoration, non de leur filial amour. Alors même que dans l'antiquité Dieu est conçu comme un père, c'est le père de la famille antique, qu'on vénère, qu'on n'ose pas aimer. Aimer Dieu est un mot évangélique et chrétien; il est bien sorti du cœur de l'incomparable prophète qui s'est appelé Fils de Dieu, et qui n'a jamais compris ni exprimé les rapports de Dieu et de ses créatures autrement que sous la forme des relations intimes et presque familières qui subsistent entre un père et ses enfans. Et Jésus avait la parfaite conscience que c'était là toute sa doctrine : aimer Dieu comme un père et les hommes comme des frères; quant au reste, il n'avait nul besoin de dogmatiser. La loi n'était-elle pas là avec ses commandemens et ses pratiques? Pour Jésus, la bonne nouvelle était non point une loi nouvelle, mais simplement l'ancienne loi comprise et pratiquée dans l'esprit des prophètes et des vrais fils de Dieu. Le messie ne se sentait point une autre mission.

II.

Tout cela expliqué et convenu, il reste vrai que, réduit pour la théologie à ce sentiment de filiale tendresse pour le père céleste de toutes les créatures, pour la morale à un recueil de maximes pratiques, l'enseignement de Jésus n'a encore aucun des caractères d'un dogme véritable, c'est-à-dire d'un corps de doctrines qui se tiennent entre elles, et forment un tout complet fortement organisé. Qui a fait cette œuvre vitale pour l'avenir du christianisme? Ce n'est pas Jacques, le chef vénéré de la première communauté, dite l'église de Jérusalem, qui resta obstinément attachée aux pratiques de l'ancienne loi. Ce n'est pas Pierre, le grand nom sur lequel devait reposer plus tard tout l'édifice de l'organisation de l'église romaine. Les quelques lettres qui leur sont attribuées, alors même que l'authenticité n'en serait pas contestable, n'ont point une valeur doc-

trinale suffisante pour qu'il soit possible d'y voir soit le germe d'un dogme nouveau, soit même le simple complément de l'enseignement du Christ. Le véritable ouvrier de cette œuvre, c'est Paul. Celui-ci ne fut pas seulement l'apôtre des gentils, en ce qu'il leur porta le premier la nouvelle doctrine, affranchie des prescriptions de l'ancienne loi; il mérita d'être appelé le second fondateur du christianisme, dont il constitua et formula réellement le dogme en tout ce qu'il contient d'essentiel. S'il entrait dans le plan de ce travail d'exposer la doctrine contenue dans les épîtres, il nous serait facile de justifier ce titre en faisant voir comment la plupart des grands dogmes du christianisme y ont leur principe et souvent même leur formule. Il nous suffira de dire qu'à partir de Paul la tradition chrétienne est devenue une forte et originale doctrine qu'on ne peut plus confondre ni avec l'ancienne loi ni avec cette espèce de morale universelle résumée dans le sermon sur la montagne, qui pourrait s'appeler la morale même de la conscience humaine, tant il serait facile d'en retrouver les élémens dans ce qu'un historien contemporain a eu l'heureuse idée de nommer la Bible de l'humanité! L'enseignement de Paul fait entrer, fait descendre, si l'on veut, la sagesse du Christ dans les formules d'une théologie qui servira désormais de texte aux plus subtiles discussions. Il lui fait donc perdre quelque chose de sa haute généralité et de son adorable sérénité; mais à ce prix il lui communique le caractère et la vertu d'un dogme. Et ce dogme, il l'a si nettement conçu, si solidement construit, que les pères et les docteurs des temps postérieurs n'ont rien trouvé à y changer, ni quant au fond des doctrines, ni quant à l'enchaînement logique des formules. On a pu enrichir la théologie chrétienne d'une nouvelle doctrine, plus élevée et plus profonde, dont le symbole de Nicée sera la formule; on n'a pas touché à la doctrine de Paul. Et quand la réforme, qui ne goûtait que médiocrement la théologie trop peu unitaire pour elle du grand symbole, voudra en revenir au christianisme primitif, c'est dans les épîtres de Paul qu'elle s'établira, comme dans le fort même de la pensée chrétienne. C'est que cette doctrine, aussi logique que pratique, était une tout autre discipline pour les esprits et les âmes que les mystiques monologues du livre de l'*Imitation* ou que la transcendante théologie de l'évangéliste Jean.

Lorsqu'on rapproche, ainsi que le fait M. Renan, la laide et chétive personne de ce docteur juif, élevé dans les écoles de la vieille loi et ayant toutes les passions, tous les instincts de sa race, de l'idéale figure du grand prophète qui semble n'avoir conservé aucune des misères de l'humanité, l'idée d'une déchéance de la pensée religieuse vient naturellement à l'esprit. Et si l'on ajoute à ce rapprochement tout personnel la comparaison des doctrines, et qu'à celle de Jésus,

si large et si douce, on oppose celle de Paul, si forte, mais si dure, on se prend à regretter que la religion de la charité et de l'amour ait trouvé pour interprète le docteur du péché originel, de la grâce, de la prédestination, de l'infériorité de la femme, de l'impureté du mariage. Toutefois, en face d'une telle œuvre, d'un tel rôle et même d'un tel personnage, l'histoire ne permet pas de s'abandonner à ce genre d'impression tout esthétique. Que la sagesse de Jésus ait été de tout temps et soit surtout aujourd'hui la haute lumière du christianisme, que son amour pour Dieu et pour les hommes en soit le plus pur sentiment, cela n'est pas douteux; mais disons encore une fois que, s'il y a là l'esprit d'une religion, il n'y en a pas le corps, à proprement parler. Autant qu'il nous est permis d'en juger à travers les obscurités et les fictions de la légende, si Jésus a été le prophète inspiré, Paul a été le docteur de la nouvelle religion; en tout cas, il en a été le premier et le plus grand. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier que l'histoire fait toujours tort à ses personnages en les laissant voir dans toute leur réalité, tandis que la légende idéalise et transfigure les siens. Ce que M. Havet a si bien dit de Socrate nous est revenu à la pensée à propos du portrait de l'apôtre Paul tracé par M. Renan. La réalité, physique ou morale, garde toujours quelque chose de laid, d'incorrect ou d'insignifiant qui lui nuit, alors surtout qu'on la confronte avec un idéal quelconque.

Où Paul a-t-il trouvé cette doctrine que ne contient pas la tradition évangélique? Ce serait, s'il faut l'en croire, dans une révélation toute personnelle. La vérité lui est apparue dans sa vision de Damas, telle que n'a pu la voir aucun de ceux mêmes qui ont connu et entendu Jésus vivant. C'était là, comme on sait, le grand sujet de débat entre Paul et les apôtres, compagnons de Jésus. Comment pouvait-il porter la parole au nom du Christ, lui qui ne l'avait jamais vu ni entendu? C'est à cette objection que répondait Paul par le miracle de sa révélation particulière. Pour la critique qui connaît les textes de l'ancienne loi et qui sait combien le jeune docteur y était versé, la véritable révélation de Paul fut la méditation profonde et persévérante de cette loi éclairée par toute la science des maîtres qu'il entendit. Toute la doctrine de Paul repose sur le dogme du péché originel. C'est ce péché qui a vicié la nature humaine. Depuis la faute d'Ève et d'Adam, toute œuvre de l'homme fut mauvaise. La grâce de Dieu seule a pu justifier et sauver ceux dont il a bien voulu faire ses élus. Depuis l'arrivée du Christ, cette grâce est devenue le don de tous les hommes qui ont la foi au messie rédempteur, à sa mort, à sa résurrection, à sa doctrine. C'est la foi, non les œuvres, qui justifie et sauve toute nature humaine, impuissante par elle-même à faire un acte de justice et une œuvre de salut. Et comme toutes ces âmes également vouées par leur nature au mal et à la

damnation n'ont aucun mérite personnel qui puisse leur valoir le don de la grâce, il s'ensuit que Dieu la répand sur qui il veut, et que les hommes sont véritablement prédestinés au bien ou au mal, au salut ou à la damnation, la grâce étant le principe de tout mérite. On voit comment tout se tient et s'enchaîne dans cette complète et compacte doctrine de la chute. Or ce dogme qui est le pivot de toute la doctrine paulinienne, Paul ne l'a pas trouvé sur le chemin de Damas, il l'a trouvé dans la Bible elle-même, où il est déjà le principe de toute l'ancienne loi. Au fond, Paul n'a inventé aucun des grands dogmes de sa doctrine, ni la chute par le péché originel, ni la perversité radicale de la nature humaine à la suite de ce péché, ni la justification par la grâce, ni la prédestination, ni l'infériorité naturelle de la femme. Seulement il a renouvelé la vertu de tous ces dogmes en les faisant entrer dans la loi nouvelle qu'il définit d'un mot : la foi à Jésus-Christ, le verbe incarné de Dieu. Voilà comment la bonne nouvelle est devenue un dogme, et le messie un rédempteur.

La pensée chrétienne ne pouvait s'arrêter au *Symbole des apôtres*. En quittant la Judée avec Paul et ses compagnons, la nouvelle prédication tombait au milieu des visions du gnosticisme oriental et des théories de la philosophie grecque. La docte culture des platoniciens qui passaient des écoles de la philosophie dans les églises de la nouvelle religion ne pouvait pas plus se contenter de la théologie de la Bible et des épîtres que la mystique ivresse des gnostiques qui se faisaient chrétiens. Aux uns et aux autres, il fallait de plus hauts sommets et de plus vastes horizons. Aussi voyons-nous la doctrine nouvelle se développer et se compliquer de plus en plus en s'enrichissant de conceptions de la plus haute portée métaphysique. Si l'on peut dire que Paul avait eu le pressentiment de ce magnifique progrès quand il a cité aux Athéniens le vers d'Aratus : en Dieu nous avons la vie, le mouvement et l'être, il est difficile de reconnaître soit dans les trois premiers Évangiles, soit dans les Actes des apôtres, soit dans les épîtres de Paul, le dogme de la divinité de Jésus-Christ, et encore moins le dogme de la Trinité. C'est l'Évangile de Jean, d'une date postérieure et d'un esprit bien différent, qui ouvre à la foi des nouveaux docteurs des perspectives où la théologie alexandrine devait se complaire et se plonger de plus en plus. C'est dans ce livre mystique qu'apparaissent les premiers linéamens de cette doctrine savante et profonde qui sera élaborée par les pères alexandrins, puis formulée par les grands conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine. Cette nouvelle doctrine du Verbe et de la nature divine en trois personnes, en embrassant dans une seule formule les trois aspects de la divinité que la philosophie contemporaine exposait et définissait à sa façon,

était bien faite pour attirer à la nouvelle religion des philosophes et des théologiens qui devaient y retrouver leur propre tradition. Sans aller jusqu'à se perdre dans le néoplatonisme, comme l'eussent fait quelques pères trop alexandrins, le christianisme des Clément, des Augustin, des Athanase, laissait pénétrer par l'Évangile de saint Jean les idées platoniciennes dans le nouveau dogme, de manière à absorber dans son symbole tout ce qui pouvait, à la rigueur et au prix de grandes subtilités théologiques, se concilier avec la tradition chrétienne. C'était une transformation bien grave et bien radicale, puisque l'église tout évangélique de Jérusalem n'a jamais pu l'accepter, et que les Juifs, fidèles gardiens de la tradition hébraïque, y ont vu une sorte de retour au paganisme par l'altération profonde du dogme de l'unité de Dieu; mais le christianisme naissant ne pouvait aspirer à conquérir le monde sans s'assimiler ce que la pensée humaine avait conçu de plus élevé et de plus profond sur les problèmes théologiques. C'est une vue bien fausse de la réalité historique que celle d'une certaine théologie professant avec Pascal que le christianisme n'est devenu le maître de l'humanité que parce qu'il l'a en tout contredite. L'introduction dans une certaine mesure des doctrines gnostiques et platoniciennes est un des exemples frappans de la méthode contraire.

On a fait beaucoup de recherches et d'hypothèses sur l'origine de cette transformation. — Naturellement les théologiens la font remonter à la Bible, ne voulant voir dans tous ces changemens que le développement normal d'une simple et même tradition fondée sur la double révélation de Moïse et de Jésus. Comme leur siége est toujours fait d'avance, ils ne se laissent point déconcerter dans leur explication par l'analogie, l'identité même parfois des formules, et par la culture philosophique des pères qui ont élaboré le dogme formulé par le concile de Nicée. Les philosophes expliquent la transformation de la théologie chrétienne en la rattachant à Platon et aux écoles platoniciennes. Un savant critique de notre temps, Bunsen, a cherché, entre ces deux hypothèses contraires, une solution ingénieuse en imaginant pour Jésus, comme on l'avait fait pour Platon, une espèce d'enseignement ésotérique qui n'aurait trouvé sa véritable expression que dans le quatrième Évangile (1) : hypothèse bien peu conforme à tout ce que les synoptiques nous apprennent de la manière toute simple et toute populaire de vivre et d'enseigner qui paraît propre à Jésus. Se figure-t-on le nouveau messie tenant, indépendamment de ses prédications aux foules et de ses entretiens familiers avec ses disciples, une école de profonde et

(1) Ed. Bunsen, *The hidden Wisdom of Christ*, London 1865. Voyez l'article remarquable de M. Émile Burnouf dans la *Revue* du 1er décembre 1865.

subtile exégèse, comme le ferait le rabbin le plus raffiné, et formant des docteurs en théologie dont un seul aurait révélé tout à coup le secret du maître, après avoir laissé si longtemps la parole aux autres disciples de Jésus? Qu'on se représente le Christ assis parmi les docteurs du concile de Nicée. Nous avons peine à comprendre comment il se fût trouvé au courant des subtiles formules dont ces sortes de discussions étaient hérissées. Le mot de Socrate sur Platon nous revient à l'esprit : que de choses ce jeune homme me fait dire! Dans cette Trinité que proclama le concile, Jésus eût-il reconnu le Père céleste et son Fils bien-aimé? Il est permis d'en douter. Il n'eût pas même avoué Paul pour son disciple.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, origine biblique, origine grecque, origine secrète, la pensée théologique qui commence à Jean et aboutit au concile de Nicée marque une phase nouvelle et décisive dans l'histoire du dogme chrétien. On peut dire que cette phase fut l'apogée de son développement métaphysique. Bien que l'église, avec cette sagesse pratique qui lui a rarement fait défaut, n'ait pas cru pouvoir suivre en tout les grands théologiens alexandrins, bien qu'elle n'ait accepté ni la doctrine de la rédemption universelle, ni la doctrine de la glorieuse résurrection des corps déjà transfigurés par saint Paul en corps de lumière, ni le haut et sévère spiritualisme d'Origène, il est visible que le souffle de Platon et de ses disciples orientaux pénètre, anime et soulève jusqu'aux sommets les plus élevés de la métaphysique les docteurs les plus orthodoxes du temps, sauf l'école de Tertullien. On sent que, si l'église n'eût obéi qu'à l'esprit qui l'inspirait alors, elle n'eût pas consacré des doctrines dignes d'un autre âge, comme le dogme naïf et tout populaire de la résurrection des corps, le dogme impitoyable des peines éternelles, le dogme révoltant des supplices de l'enfer. Quant au dogme étrange et si puissant de la transsubstantiation dans le sacrement de l'eucharistie, s'il répugnait absolument à l'esprit platonicien, il n'était que trop conforme à ce mysticisme oriental qui n'a jamais tenu compte des lois de la nature. Un tel changement de substance, c'était un de ces mystères dont la métaphysique des pères alexandrins devait le plus aisément s'accommoder.

Après les premiers conciles œcuméniques, le dogme ayant reçu sa constitution à peu près complète, il semble que l'histoire en soit finie, et qu'il n'y ait plus qu'à suivre celle de l'organisation et de la discipline de l'église. L'histoire du dogme continue encore pourtant, sinon pour le fond, du moins pour l'enseignement des doctrines. Les grands théologiens dont les discussions ont préparé le concile de Nicée avaient, au milieu de leurs subtiles distinctions, conservé, avec le sentiment platonicien, le sens des plus hautes vérités religieuses. C'était plutôt l'enseignement de Jean qui les in-

spirait que celui de Jésus ou de Paul; mais c'était encore le souffle vivifiant de la pensée chrétienne. Quand cette pensée tomba dans la barbarie du moyen âge, elle ne trouva plus d'autre méthode d'exposition et d'enseignement que le péripatétisme. On sait ce qu'en fit le génie d'Aristote entre les mains de ses interprètes de la Sorbonne et des universités du moyen âge. Le nom de scolastique dit tout en fait de distinctions, de divisions et de discussions verbales. Si des docteurs tels que saint Anselme et saint Thomas ont pu maintenir la pensée chrétienne dans sa haute portée, c'est que tous deux avaient un esprit assez élevé et assez profond pour comprendre ce que dans le génie de Platon et d'Aristote il y a de plus assimilable à cette pensée. Encore peut-on se demander si la théologie trop aristotélique de saint Thomas eût été du goût de Paul, de Jean et des pères de l'église. Ne parlons pas du Christ lui-même, qui n'a jamais laissé échapper l'occasion de montrer son antipathie pour toute espèce de scolastique. S'il n'eût pas chassé de son église les honnêtes docteurs en Sorbonne, comme il l'avait fait pour les marchands du temple, il est à croire que l'auteur du sermon sur la montagne et des paraboles de l'Évangile n'eût pas mis le pied dans ces sortes d'écoles, où l'esprit de son enseignement ne s'était guère plus conservé que la lettre.

Certes il y a loin de la doctrine des Évangiles et des épîtres à la théologie scolastique; mais de la primitive église à l'église catholique gouvernée par la cour de Rome il y a peut-être plus loin encore. En lisant les historiens du christianisme, et particulièrement M. Renan, on rêve volontiers de ces heureuses et charmantes petites sociétés chrétiennes, d'une allure si libre, d'une foi si active, d'une pratique si simple, en comparaison de la forte et minutieuse discipline, de la muette et passive obéissance, qui caractérisent le gouvernement de nos grandes sociétés catholiques du moyen âge. La vérité est que le christianisme naissant n'a pas plus d'église organisée que de dogme formulé. Il subit la loi de toutes les choses qui sont de ce monde ou qui y vivent; il lui fallut se former avant de se développer, et se développer avant de s'organiser. La bienheureuse anarchie des premières sociétés chrétiennes peut être enviée par les croyans libéraux comme l'idéal des sociétés religieuses dans la plus large acception du mot; mais à ce moment cet état religieux fut bien plutôt l'effet d'une nécessité historique provisoire que d'une théorie bien arrêtée sur le libre essor des consciences religieuses. Aussitôt que la société chrétienne eut pris quelque développement et multiplié le nombre de ses églises, elle éprouva le besoin d'une discipline plus précise et d'une sorte de gouvernement central. Quand le christianisme fut devenu sous Constantin

la religion de l'empire, les évêques exerçaient déjà une véritable autorité sur les consciences des fidèles. Il est à remarquer que les conciles, sauf celui de Jérusalem, qui n'en eut guère que le nom, ne se réunirent qu'à partir de ce moment sous le patronage plus ou moins impérieux des césars de Byzance : grand danger pour l'indépendance de l'église. La monarchie religieuse était dans les nécessités du temps. Si elle n'eût pas eu pour chef un pape à Rome, elle en aurait eu un dans la personne des empereurs à Constantinople. On le vit bien plus tard par les exemples de l'église d'Orient et de l'église russe, soumises, l'une aux césars du Bas-Empire, l'autre aux tsars de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Tous les empereurs de Constantinople se mirent à dogmatiser, à commencer par Constantin. Il se permet de condamner Arius, sauf à embrasser plus tard sa doctrine, et en quels termes le condamne-t-il? « Constantin vainqueur, grand, auguste, aux évêques et aux peuples de la Judée : Arius doit être noté d'infamie. » Rien de plus curieux que sa lettre aux deux grands adversaires du concile de Nicée. — « Je sais quelle est votre dispute. — Toi, patriarche, tu interroges tes prêtres sur ce que chacun pense d'un texte de la loi ou plutôt d'une question oiseuse. — Toi, prêtre, tu proclames ce que tu n'aurais jamais dû penser, ou plutôt ce que tu devais taire. L'interrogation et la réponse sont également inutiles; tout cela est bon pour occuper les loisirs ou exercer l'esprit, mais ne doit jamais arriver à l'oreille du vulgaire... Pardonnez-vous donc réciproquement l'imprudence de la question et l'inconvenance de la réponse. » Ne dirait-on pas un préteur romain fermant la bouche aux deux parties plaignantes? Son fils Constance y mettait moins de formes encore. « Quelle partie es-tu de l'univers, écrit-il à l'évêque de Rome Libérius, toi qui seul prends le parti d'un scélérat (Athanase), et romps la paix du monde et de l'empire? »

La constitution de la discipline et l'organisation de l'église furent l'œuvre des conciles présidés par les papes, tandis que le gouvernement de la chrétienté fut la fonction propre de la papauté. Les adversaires de cette institution n'y ont vu que l'avénement d'un gouvernement monarchique succédant à une espèce d'organisation démocratique et républicaine de l'église primitive. Ils n'ont point assez compris qu'elle fut aussi une garantie nécessaire et urgente de l'indépendance de l'église chrétienne, qui, pour triompher plus facilement et plus vite du paganisme, s'était placée d'elle-même sous la main du despotisme impérial. Si la liberté des consciences religieuses devait souffrir plus tard de l'autocratie de la cour de Rome s'inspirant plus des traditions de la politique et de la diplomatie que des pensées et des sentimens de la vraie religion du Christ, la liberté de l'église se trouva bien alors et même toujours

d'une institution qui, en élevant l'évêque de Rome au-dessus de tous les autres et en lui donnant pour siége l'ancienne capitale du monde connu, affranchissait le gouvernement des affaires spirituelles du joug des pouvoirs politiques, quels qu'ils fussent, monarchiques, aristocratiques ou démocratiques. Quoi qu'il en soit, la transformation de l'église chrétienne fut complète. Si l'on veut juger de tout le chemin parcouru pour arriver du christianisme primitif au catholicisme actuel, qu'on rapproche du concile de Jérusalem le concile de 1869, où doit, dit-on, se proclamer enfin le dogme de l'infaillibilité personnelle du souverain pontife en la personne de Pie IX, et par là se réaliser complétement le principe de la monarchie absolue appliquée au gouvernement d'une société spirituelle : admirable couronnement de l'édifice auquel il ne semble guère que le fondateur ait songé, pas plus que ses premiers apôtres!

Voilà, en un résumé sommaire, l'histoire du christianisme depuis son avénement jusqu'au moyen âge. Il est bien difficile de ne voir que la parole, la main et l'esprit de Dieu dans le développement d'une institution où l'erreur, l'obscurité, la superstition, la persécution, ont une trop large part pour que la trace de l'infirmité humaine ne s'y laisse point apercevoir jusque dans le dogme lui-même. Toutefois, de quelque façon qu'on explique cette histoire, soit qu'on ne mette en jeu que des causes humaines selon la méthode philosophique, soit qu'on fasse intervenir les causes surnaturelles selon la méthode théologique, il est constant que le christianisme a obéi, dans son développement sur le théâtre du temps et de l'espace, à la loi de toutes les institutions humaines, qu'il a passé, doctrine et gouvernement, par toutes les phases des choses qui naissent, croissent, s'organisent et s'établissent définitivement. Après l'avoir suivi dans le mouvement d'expansion qui l'éloigne de plus en plus de son origine, il nous reste à le suivre dans le mouvement de réduction qui l'en rapproche incessamment sous l'influence des temps modernes.

III.

Nous sommes vers le milieu du xve siècle, après la prise de Constantinople. L'église romaine ne connaît plus ni hérésie ni résistance dans le monde qui lui appartient. Le dogme est fixé depuis longtemps. L'enseignement du dogme est réglé dans ses moindres détails par la méthode scolastique. La discipline est elle-même organisée et réglementée dans ses plus minutieuses prescriptions. La société catholique ressemble à une immense armée qui s'ébranle ou s'arrête, combat ou se repose, sur la consigne de ses chefs. Malheur à qui parle, pense et prie autrement que ne le veut le formulaire! Le silence même est suspect chez ceux dont l'église attend

une confession complète ou une profession de foi. Rien n'est plus imposant que ce gouvernement muet, absolu, infaillible, des consciences, où le mot d'ordre à peine sorti de la bouche d'un homme va retentir jusque dans les parties les plus reculées du monde chrétien sans qu'une voix puisse protester. Et comme si cette discipline ne suffisait pas, la cour de Rome a son infatigable police de l'inquisition pour rechercher et dénoncer les délits d'hérésie et de sorcellerie à d'impitoyables juges qui condamnent et font brûler des milliers de victimes. Tout à coup se lève sur ce monde l'astre de la renaissance, qui, chassant les dernières ténèbres du moyen âge, inonde de lumière l'aurore des sociétés modernes. Devant les arts et les sciences de l'antiquité, l'art gothique et la science de l'école tombent dans le discrédit. Et ce n'est pas le monde savant et lettré seulement qui accueille, admire et dévore ces œuvres merveilleuses de correction classique, de grâce naturelle, de forte pensée, de goût exquis, de langage incomparable, dont l'esprit humain semblait avoir perdu le secret; c'est aussi le monde religieux, c'est surtout la cour de Rome et ses premiers dignitaires italiens.

Ce n'est pas à dire assurément que la renaissance ait fait la réforme. Le protestantisme, il ne faut pas l'oublier, est né d'une simple question d'administration, le don des indulgences; se bornant à changer la discipline, il garda le dogme à peu près entier. La grande réforme qu'il accomplit fut d'affranchir la conscience religieuse de la tutelle qui pesait si lourdement sur elle, et qui ne lui laissait aucune initiative, soit de pensée, soit de sentiment, devant la parole de Dieu interprétée et formulée par l'autorité de l'église. Or tout était là, au moins en principe. Qu'importait que la nouvelle religion ne touchât point au *credo*, si le dogme entier était livré désormais à la libre interprétation des Écritures par la raison et la conscience des croyans? Sans doute, comme il n'y a pas d'église sans autorité, l'église réformée eut, elle aussi, son concile et son symbole dans la confession d'Augsbourg; mais le principe de l'initiative individuelle avait été tellement affirmé devant le principe contraire de l'autorité officielle, que nul effort de l'orthodoxie protestante, si ce mot peut être appliqué à la réforme, ne put en arrêter l'essor, même du vivant des grands réformateurs. C'était la porte ouverte à la liberté en matière de foi. L'avenir montrera que nulle nécessité de discipline ne pouvait la fermer; mais pour le moment la réforme, à n'en considérer que la portée doctrinale, se réduisit à une très faible simplification du dogme. Le culte des saints, le culte de la Vierge, le culte des reliques, enfin, ce qui est plus grave, l'eucharistie, voilà les principaux objets de la réforme en ce qui concerne le dogme proprement dit. Luther n'était pas seulement un chrétien fervent, c'était un théologien consommé qui n'entendait

pas qu'on touchât à l'arche sainte de la doctrine. Il était plus convaincu que Léon X et les beaux esprits de sa cour de la justice des peines éternelles, de l'efficacité de la grâce, de la prédestination des élus et des damnés, de l'existence et de la puissance du diable, des maléfices des sorciers, de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie. La plus grande hardiesse dogmatique de la réforme fut de substituer dans le sacrement de l'eucharistie la *consubstantiation* à la *transsubstantiation*, essayant ainsi de concilier la conservation de la substance matérielle avec la présence de la personne divine. La cour de Rome ne prenait pas feu comme Calvin sur la question des hérésies, et si elle laissait encore brûler des hérétiques, comme Bruno et Vanini, par les tribunaux de l'inexorable saint-office, on peut croire qu'elle n'y mit pas la même ardeur que Calvin dans le procès de Michel Servet. Sur les choses de religion, elle n'avait guère plus de colère que d'enthousiasme; sa passion était ailleurs.

C'est qu'en effet la réforme avait une tout autre pensée que celle d'entamer le dogme. L'esprit qui la suscita était trop chrétien pour toucher à autre chose que l'organisation de l'église. La foi religieuse des peuples qu'avait entraînés la voix de Luther ne demandait rien de plus. Les sciences de la nature étaient à naître, et la philosophie était encore livrée aux disputes de l'école ou engagée dans les subtils commentaires des érudits sur les livres de l'antiquité. Le dogme chrétien, tel que l'avaient fait l'ancien et le Nouveau-Testament, la théologie alexandrine et la théologie scolastique, n'avait encore été positivement contredit ni par les révélations des sciences de la nature et des sciences historiques, ni par les intimes révélations de la conscience moderne. Il y a plus : c'est qu'en émancipant la conscience, la réforme ranima et fortifia la pensée chrétienne, étouffée par la scolastique ou énervée par la renaissance. La foi des nouveaux croyans en revint à la doctrine de Paul qu'avait tempérée le sens tout pratique de l'église romaine, et même jusqu'à la théologie de l'Ancien-Testament. Luther et Calvin reprirent avec une vigueur, une âpreté que l'église catholique semblait avoir oubliée, les doctrines du serf arbitre, de la grâce omnipotente, de la justice rigoureuse du Dieu fort, doux pour ses justes, terrible à ses ennemis.

Mais quand le jour eut commencé à se faire dans la philosophie par le progrès des sciences naturelles, dans la conscience par le progrès des sciences morales, il fallut bien que l'esprit de réforme dans le monde chrétien s'attaquât au dogme lui-même, et en retranchât comme inutile tout ce qui ne lui permettait de s'accommoder ni à la science ni à la conscience modernes. Comment en effet conserver cette théologie barbare de l'Ancien-Testament qui confond dans sa cruelle justice, la Bible dit dans sa vengeance, les

enfans avec les pères, les innocens avec les coupables? Comment conserver cette psychologie et cette morale de Paul qui font du péché une question d'espèce et non d'individu, et qui enlèvent l'homme tout le mérite de ses œuvres en le reportant à Dieu? Comment prendre à la lettre les miracles et autres faits de l'histoire biblique devant la révélation scientifique des lois immuables de la nature? Et ne devenait-il pas bien difficile de conserver cette mystérieuse théologie du symbole de Nicée quand déjà toute haute spéculation métaphysique tombait dans le discrédit? Était-il possible à ce lourd navire du christianisme scolastique de voguer dans les eaux nouvelles d'une mer aussi orageuse que le monde moderne, si l'on ne trouvait moyen d'en alléger le poids et d'en simplifier les facultés de locomotion? Le nouveau christianisme dut donc abandonner toute la cosmogonie et une partie considérable de la théologie de l'ancienne Bible, les dogmes fondamentaux de la doctrine paulinienne, et enfin les grands mystères de la nature divine qu'il trouvait, sinon contradictoires, du moins inutiles à la saine vie religieuse. Rendons justice à l'esprit net et résolu du XVIIIe siècle. Il essaya peu de subtiliser ou d'équivoquer avec les textes; il fit loyalement le sacrifice de toute la partie du dogme chrétien qui se trouve en contradiction avec l'expérience, l'histoire, la raison, la conscience, ne conservant guère que ce qui en fait la vérité et la vertu. Lorsque Kant, Lessing, plus tard Schleiermacher et toute cette grande école de théologie allemande parlent du christianisme, c'est presque toujours en ce sens. Leur christianisme est celui qui soutient, fortifie, purifie et console les âmes bien plutôt que celui qui engage les intelligences dans les mystérieuses profondeurs de sa métaphysique, ou enlace les volontés dans les liens de sa discipline. En cela, cette école a ouvert largement la voie au christianisme qui devait plus tard pousser la réforme jusqu'à l'entière suppression du dogme en ne conservant que la morale, et encore la morale réduite à l'idéal de la vie et de l'enseignement du Christ. Tel semble aussi avoir été l'esprit, sinon la doctrine explicite, de la partie généreuse du clergé français qui embrassa les principes et les espérances de la révolution. C'est en s'attachant au côté moral et purement évangélique de la doctrine que des prêtres comme Faucher et Grégoire voulaient réconcilier le christianisme avec les principes de raison, de liberté, de justice, de fraternité, que cette révolution avait inscrits sur son programme. En ce sens, il est vrai de dire que le XVIIIe siècle resta chrétien en cessant d'être catholique, et que sur cette partie de la société qui fut gagnée à la philosophie la religion conserva encore un certain empire.

Ce travail de simplification qui ramenait déjà le dogme vers son

origine fut arrêté, au début du XIXe siècle, par un mouvement tout opposé dont le but et le terme devaient être au contraire la complète réintégration de la pensée chrétienne dans la science et la philosophie modernes. L'éclectisme de cette époque s'évertua partout, en Angleterre, en France comme en Allemagne, à montrer, par une ingénieuse méthode d'interprétations et d'explications, que toute science et toute philosophie étaient au moins en germe au fond du christianisme; le tout était de bien entendre les textes. C'est ainsi que la Genèse fut mise d'accord avec la géologie de certains savans anglais, que le symbole de Nicée prit place dans la métaphysique de Schelling et de Hegel, que la dure doctrine de saint Paul elle-même trouva son explication et sa justification dans la philosophie mystique de certaines écoles contemporaines. Le monde savant fut tout étonné d'apprendre qu'il y a une astronomie, une géologie, une histoire chrétiennes, comme il y a une théologie et une morale de ce nom. C'est qu'en effet toutes les sciences prenaient un aspect particulier, au nouveau point de vue où se plaçaient les éclectiques de nos jours. Cette méthode a eu d'abord un grand succès, grâce au génie des hommes et aux dispositions du temps; mais ce succès ne pouvait être qu'éphémère, parce qu'une pareille manière de procéder était contraire au véritable esprit du XIXe siècle, esprit critique s'il en fut. D'ailleurs la méthode n'était pas nouvelle; elle a un nom bien connu dans l'histoire philosophique et religieuse de l'esprit humain. Le néoplatonisme l'avait essayée pour le paganisme avec une ardeur, une persévérance, un éclat, un insuccès définitif, qu'il est inutile de rappeler. Pour un siècle comme le nôtre, si sévère dans ses méthodes, si instruit dans les choses de la nature et de l'histoire, ce genre de spéculations n'était plus de la science, c'était quelque chose qui tenait tantôt du rêve mystique, tantôt du compromis politique, tantôt de l'exégèse alexandrine.

Pur accident que cet éclectisme malgré toutes les apparences de la réalité! La loi qui gouverne l'histoire moderne du christianisme reprit bientôt son empire; le progrès d'épuration et de simplification s'accentua de plus en plus; la critique souffla sur ces échafaudages si laborieusement et parfois si artistement construits. La science sérieuse n'entendit plus se prêter à ce qu'il faudrait regarder comme un jeu d'esprit, si ce n'était l'illusion d'une foi libérale qui veut être de son siècle en même temps que de son église. L'esprit de réforme qui travaille aujourd'hui les sociétés chrétiennes ne perd plus son temps et son génie à concilier les contradictions ou à confondre les différences. D'une main ferme et hardie, les docteurs qu'il inspire séparent, dans le christianisme, la morale du dogme, c'est-à-dire, à leur sens, le vrai du réel, l'essentiel de l'accidentel, l'éternel et l'immuable du temporaire et du variable. A l'histoire du

passé, ils renvoient toutes les parties du dogme proprement dit, depuis la théologie paulinienne et alexandrine jusqu'à la théologie scolastique, ne gardant que ce qui fait à leurs yeux le fond, l'essence, l'esprit même du christianisme, la douce et haute doctrine de Jésus. Et encore, comme il est difficile de ne pas retrouver dans cet enseignement si pur et si parfait quelques réminiscences témoignant du génie étroit du peuple auquel le Christ appartient, les docteurs du christianisme libéral réduisent leur religion à l'idéal plutôt qu'à la réalité évangélique, et, sans nier celle-ci, ne conservent de la légende que la figure d'un Christ vraiment divin, en ce qu'il n'aurait plus rien de commun avec les misères de l'humanité. Que le Christ ait été réellement l'homme que les Évangiles nous racontent, l'école, ou, si l'on veut, l'église dont nous parlons, n'en fait point un article essentiel de sa religion. L'idéal lui suffit, et, n'en trouvant pas un plus riche et plus élevé dans la conscience moderne, elle le propose à la foi du présent, à la foi de l'avenir, comme l'idéal même de la conscience humaine.

Nul n'a mieux défini ce christianisme que M. F. Pécaut, l'un de ses plus nobles et de ses plus graves docteurs. « Ce n'est pas que nous attachions, dit-il, à ce nom de chrétiens un prix superstitieux ni une sorte de vertu magique; mais, qu'on le veuille ou non, notre idéal moral et religieux est dans ses traits essentiels le même que l'idéal de Jésus, et nous sommes sa postérité... La gloire ineffaçable de l'Évangile, son attrait immortel, c'est toujours d'être la bonne nouvelle, la nouvelle de la grâce, de l'esprit de vie qui nous assure de l'amour de Dieu, et nous affranchit de la servitude du remords et du mal. C'est là une révélation appelée par l'âme humaine, et par conséquent écrite dans ses tablettes intimes : les voyans s'essaient à la lire en eux-mêmes, et de siècle en siècle ils apprennent chez divers peuples à déchiffrer le nom du Père jusqu'à ce que Jésus, en le prononçant tout haut, fasse tressaillir d'une allégresse féconde la vieille terre fatiguée de longs efforts. De là, comme d'une source généreuse, s'échappent en filets d'eau vive les meilleurs sentimens qui vont désormais féconder la civilisation chrétienne, l'humilité, la confiance, l'espoir inébranlable, la dignité intérieure, le dévoûment obscur même envers les méchans. Conçoit-on aujourd'hui une idée religieuse supérieure à celle-là? Qui voudrait la répudier? qui oserait en dépouiller ses frères et s'en dépouiller soi-même? Elle est le dernier fond de nous-mêmes, si humaine, si naturelle, mais si profonde et si malaisée à lire pour l'œil profane que les hommes ravis l'ont crue surnaturelle et surhumaine (1) ! »

(1) Voyez les numéros de janvier et de février de *l'Alliance libérale de Genève.* — Conférences de M. Pécaut.

Voilà pourquoi le chrétien libéral va s'asseoir à l'école de Jésus : non de Jésus le messie, le Verbe éternel, la deuxième personne de la Trinité, mais de Jésus le Fils de l'homme, le maître doux et humble de cœur qui donne le repos à l'âme, le maître que l'amour du Père et la tendresse pour les plus petits d'entre ses frères élevèrent à une telle hauteur morale qu'il se sentit le fils bien-aimé pour lequel le Père céleste n'eut pas de secrets en tout ce qui est pureté, bonté et sainteté. C'est là le vrai, l'éternel Jésus, celui qui a fondé la religion sur la conscience et ouvert à l'humanité les portes de la cité du ciel. Est-ce l'esprit de Dieu qui parle par cette bouche, ou l'esprit de Satan, comme le veut l'église romaine? Si le sentiment chrétien n'est pas là, où sera-t-il donc? Si ce n'est pas le langage des vrais enfans de Dieu, où le trouvera-t-on? Pour nous qu'on peut accuser, il est vrai, d'avoir une mesure un peu large en ces sortes de choses, nous croyons qu'il y a bien des manières d'être chrétien. On peut l'être selon l'esprit ou selon la lettre. On peut l'être avec Jésus, avec Paul, avec Jean, avec les théologiens alexandrins, avec les docteurs en Sorbonne, avec la tradition tout entière, ainsi que l'ordonne l'église catholique. Ne semble-t-il pas qu'être chrétien avec le Christ tout seul, en ne s'inspirant que de son esprit et de ses exemples, c'est l'être de la meilleure, de la plus chrétienne manière? Qu'on nous dise qu'il n'y a qu'une élite d'âmes essentiellement religieuses auxquelles une telle inspiration puisse suffire pour vivre dans le christianisme, et que, pour le reste, tout l'appareil du dogme et de la discipline traditionnelle est nécessaire, nous n'en disconvenons pas. Sur ce terrain, bien des manières de voir peuvent se concilier. Ce qui nous paraît dur et presque odieux, c'est l'intolérance des amis de la *lettre* envers les amis de l'*esprit*, c'est qu'il soit possible de dire qu'en se rapprochant du foyer de toute foi religieuse, l'âme du Christ, pour s'y réchauffer, s'y ranimer, s'y purifier de plus en plus, on s'éloigne de la religion du Christ.

Telle doctrine, telle église : l'absolue liberté sous la loi ou plutôt sous l'esprit du Christ. Là où il n'y a plus de dogme, à proprement parler, il ne peut plus y avoir de discipline et de gouvernement. Chaque croyant est son prêtre à lui-même, comme sa véritable Bible est sa propre conscience éclairée par la lumière de l'idéal évangélique. Au fond, ce n'est pas une église, mais une société de libres croyans qui s'enseignent, se dirigent et se soutiennent les uns les autres ; c'est bien la société des frères du libre esprit dans la plus moderne acception du mot. D'où que l'esprit souffle, il est toujours le bienvenu; on le reçoit et on s'en pénètre sans demander aux inspirés d'autres titres à la confiance de tous que l'excellence de leur

nature ou la supériorité de leur sagesse. Quant aux Écritures, pour cette nouvelle église, tout grand ou beau livre est une bible; il suffit qu'il réponde à ce qu'il y a de plus pur, de plus saint dans la conscience de chacun. C'est bien toujours l'âme du Christ qui fait la vie religieuse des nouveaux chrétiens; mais entre elle et eux nul intermédiaire, nul enseignement traditionnel, nulle autorité qui impose ses décisions. Plus de pape, ce n'est point assez dire; plus de concile, plus de synode, plus de symbole même convenu entre tous. C'est le règne de cette divine anarchie dont la primitive église n'avait été qu'une très faible image, et qui est l'idéal même de toute société vraiment spirituelle.

IV.

On voit ce que devient le christianisme, de simplification en simplification, depuis la réforme jusqu'à nos jours, de même qu'on a vu ce qu'il était devenu, de complication en complication, depuis son avénement jusqu'à la réforme. Ce double spectacle fait naître des réflexions bien différentes, selon qu'on le contemple en chrétien orthodoxe, en chrétien libéral, ou en historien. Où le chrétien orthodoxe ne trouve qu'à admirer dans la période ancienne de l'histoire de cette religion et à déplorer dans la seconde période, où le chrétien libéral, au contraire, ne trouve que des regrets pour l'une et des espérances pour l'autre, l'historien philosophe s'attache à comprendre et à expliquer tout ce qu'il y a de nécessaire dans ce double mouvement en sens contraire de la pensée religieuse. Avec le chrétien orthodoxe, il accepte le dogme entier, non plus comme une seule et même révélation dont toutes les parties sont également conformes à l'idéal même du christianisme, mais comme une succession de doctrines correspondant chacune à une fatalité historique de son existence. Laissant au croyant libéral le point de vue de l'idéal, et s'en tenant, en sa qualité d'historien, au point de vue de la réalité, il trouve que le christianisme, eu égard à l'état des sociétés qu'il devait conquérir, ne pouvait le faire qu'en s'accommodant aux instincts, aux besoins, aux habitudes, aux nécessités de la nature humaine, à tel ou tel moment de son histoire. C'est ainsi qu'il comprend comment, pour devenir une religion dans le sens positif du mot, il a fallu que le christianisme passât de la morale de Jésus à la théologie de Paul, comment, pour devenir la religion de la partie la plus métaphysique et la plus mystique de la société ancienne, il a fallu qu'il passât de la doctrine de Paul à la haute théologie de l'Évangile de Jean et du symbole de Nicée. C'est ainsi enfin qu'il comprend que, pour devenir la religion du moyen âge, il a dû descendre

de ces hauteurs spéculatives dans les nécessités pratiques d'une discipline aussi minutieuse que rigoureuse. Comme toutes les institutions dont l'histoire montre le développement, le christianisme n'avait pas le choix des moyens pour se répandre, s'établir et se conserver; quels que fussent son origine et son génie propre, il n'avait pas plus la liberté de ses allures que toute autre institution humaine. Il ne pouvait échapper à la loi qui régit le développement de toute chose dans le temps et dans l'espace; l'idéal ne se réalise qu'à des conditions qui ne permettent pas toujours de maintenir la pureté du principe ou de l'origine. Voilà comment l'historien philosophe se trouve d'accord avec le chrétien orthodoxe sur la légitimité des dogmes et des institutions dont s'est enrichi ou compliqué, si l'on veut, le christianisme primitif.

Mais il est bien autrement d'accord avec le chrétien libéral. Ici ce n'est plus la nécessité historique qu'il a en vue, c'est la lumière même de l'idée qui le fait se reconnaître dans le mouvement religieux tout opposé qui s'est produit depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours. La nécessité, si ce mot peut être employé, du progrès qui relève la religion du Christ, tombée dans les ténèbres et les barbaries du moyen âge, n'est plus une loi extérieure et matérielle de la réalité; c'est une loi intérieure et toute spirituelle de l'idée qui, trouvant une nature meilleure et mieux préparée, soit dans les individus, soit dans les sociétés des temps modernes, se développe de plus en plus librement, se réalise de plus en plus complétement, à mesure qu'elle se sent plus soutenue par l'état de civilisation qui correspond à son expansion. Donc, sans partager les regrets du chrétien libéral en tout ce qui concerne le passé, l'historien philosophe comprend et juge comme un continuel progrès, dans le sens absolu du mot, le travail d'épuration et de simplification qui se fait dans les âmes et dans les églises chrétiennes à partir de la renaissance, qui rend la liberté à la foi religieuse par la réforme de Luther, qui dégage la doctrine du Christ, soit des subtilités du symbole alexandrin, soit des rigueurs du dogme paulinien, pour la montrer au monde moderne dans toute la pureté de sa lumière et dans toute la force de sa vertu. S'il ne peut être hostile ou même indifférent à l'histoire des dogmes et des institutions qui ont servi à l'établissement du christianisme, combien sera-t-il plus sympathique à l'histoire des luttes soutenues et des efforts tentés pour l'affranchir des servitudes qui pèsent aujourd'hui sur lui, et le ramener à ce haut idéal de toute conscience vraiment chrétienne qui se confond par certains côtés avec l'idéal même de la conscience moderne!

Quel peut être l'avenir du christianisme libéral dans les sociétés

actuelles? S'il ne s'agissait que de telle ou telle réforme tentée par tels hommes, à tel moment donné, en vue de créer telle église, toute prévision serait téméraire. Que sont devenues toutes les réformes si ardemment prêchées par les néo-catholiques de notre pays qui ont voulu secouer le joug de la discipline romaine ou de la théologie scolastique? On sait les infructueux efforts tentés en ce sens par Lamennais, Buchez, Bordas-Dumoulin, Huet. Que deviendra le mouvement dont les apôtres du protestantisme libéral se sont faits les promoteurs? Il semble que tout concoure au succès d'une telle entreprise, le dévoûment des hommes, la faveur des circonstances, la simplicité essentiellement populaire de la doctrine. N'est-ce pas la religion des simples de cœur et d'esprit telle que l'enseignait Jésus au peuple de Galilée? On n'y fait appel ni à la théologie, ni à la métaphysique, ni à l'érudition, ni à la critique, ni à aucune science d'école; on n'y parle qu'à la conscience, qui, seule, doit répondre. Sentir, aimer, tout le nouveau christianisme est là; sentir la vérité intime, la vérité du cœur, c'est-à-dire le beau, le juste, le bien, l'aimer dans la personne du Christ.

Nous ne sommes pas de ceux que la passion de la pure philosophie rendrait indifférens à un tel progrès de la vie religieuse. C'est un beau dessein que de faire du nom du Christ le symbole même de la conscience humaine, et d'envelopper l'enseignement populaire de la morale dans l'auréole d'une telle tradition. On ne fera pas de si tôt une humanité philosophique. Si l'on pouvait faire une pareille humanité religieuse, ne semble-t-il pas que la philosophie pourrait attendre patiemment le jour de son complet triomphe, s'il doit venir jamais? Quel rêve que celui des chrétiens libéraux! Le christianisme leur apparaît comme l'arbre qui devait et qui peut encore couvrir le monde. Cet arbre, planté sur le Golgotha pour le supplice de Jésus, arrosé de son sang, enveloppé de la bénédiction divine comme d'une atmosphère vivifiante, s'il eût été abandonné à la vertu de sa séve naturelle et de la grâce d'en haut, eût touché le ciel tout d'abord, et bientôt embrassé le monde dans l'universelle expansion de ses rameaux. La forte et savante culture d'un Paul, d'un Jean, des pères alexandrins, des docteurs scolastiques, en fit l'arbre robuste que l'histoire nous donne à contempler, aux profondes racines plongeant en terre, au tronc massif et court, aux rameaux serrés et entrelacés, à la rude écorce, au feuillage si touffu qu'il intercepte les rayons de lumière. Et comme, avec une pareille constitution, la séve ne pouvait monter, elle dut se porter aux extrémités des branches au lieu de se concentrer au cœur de l'arbre pour le pousser à son plus haut développement. Et alors, après la brillante végétation alexandrine, après la solide organisation scolas-

tique, soit défaut de circulation, soit mauvaise direction de la séve, l'arbre s'énerve et se courbe sous le poids des branches qui le tirent à terre; il couvre le monde du moyen âge d'une ombre épaisse sous laquelle tout s'engourdit ou dort. Qu'avait à faire la réforme pour redresser l'arbre et lui faire reprendre son essor vers les hautes régions? Rappeler la séve au tronc en coupant les branches mortes ou trop basses. C'est cette œuvre commencée par les premiers réformateurs que continue le christianisme libéral, en dégageant de plus en plus l'arbre de tout ce qui l'empêche de s'élancer vers le ciel. C'est ainsi qu'il deviendra l'arbre de vie sous lequel la foi religieuse de l'humanité retrouvera l'air, la lumière et les parfums qui fortifient sans enivrer, qui calment sans endormir.

Ce rêve sera-t-il une réalité? Dieu seul et ses prophètes le savent; mais il est une chose que trois siècles de progrès nous enseignent avec certitude : c'est que le monde religieux s'achemine vers l'idéal rêvé par ses plus libres enfans. Parce qu'on le voit encore en immense majorité attaché au dogme et à ses plus minutieux détails, on en conclut qu'il n'a pas changé, qu'il ne changera pas, que l'orthodoxie de Rome, d'Augsbourg ou de Genève le tient enfermé dans ses étroites formules. C'est une erreur. Pour qui y regarde de près, il est manifeste que l'esprit se fait jour de plus en plus dans les consciences chrétiennes de notre temps, à travers la lettre qui l'a si longtemps opprimé. Si l'on veut juger de l'importance du mouvement religieux qui se produit au sein des sociétés modernes, il ne faut pas s'en tenir aux hardies entreprises qui éclatent tout à coup pour rentrer dans le néant; il faut suivre la lente et sûre évolution qui se fait dans les âmes les plus esclaves de la lettre en apparence. Tout est resté debout, tout paraît également ferme dans le dogme chrétien tel que l'autorité l'impose à ses croyans; mais il n'y a guère qu'un lieu, même dans le monde catholique, où l'on ne voie pas qu'il a ses parties mortes et ses parties vivantes, que ces dernières seules en font la vertu et peuvent en assurer l'avenir. Malheur aujourd'hui surtout à qui oublie que la *lettre tue et l'esprit vivifie!* Il semble que le véritable génie des temps nouveaux échappe également aux conservateurs du passé et aux révolutionnaires de l'avenir, à voir l'illusion des uns et le découragement des autres. Notre siècle a le goût de la tradition et du progrès tout à la fois. Il reste fidèle à l'une en gardant la lettre; il sert l'autre en s'inspirant de l'esprit. Il est visible qu'il se dégoûte ou se défie de plus en plus des coups de théâtre et des brusques changemens de scène qu'on appelle *révolutions* dans l'histoire des sociétés humaines. C'est l'*évolution* qui paraît devoir être la forme préférée du progrès moderne. Nous ne savons ce que l'avenir réserve au monde religieux.

Nous voyons bien le christianisme libéral redoubler d'efforts et étendre ses conquêtes; nous le voyons en Amérique, avec Channing, Parker et leurs disciples, entraîner des foules et fonder des églises nouvelles; nous le voyons en Europe rayonner dans tous les grands centres de la vie religieuse, à Paris, à Strasbourg, à Genève, la ville de Calvin, à Londres, à Berlin, à Florence. Nous ne serions pas surpris pourtant si ce mouvement ne descendait pas de la haute et libre société *des fils de l'esprit* dans les profondeurs du monde religieux, et si l'immense majorité des chrétiens catholiques ou protestans gardait les formules de l'orthodoxie, tout en s'éclairant des lumières de la science et en se pénétrant des sentimens de la conscience moderne.

Il serait téméraire à nous de scruter les consciences catholiques et chrétiennes de notre temps, de prétendre y voir plus clair que les croyans eux-mêmes; mais il nous semble que la foi n'y est plus tout d'une pièce comme dans le passé. La foi de nos pères au moyen âge et même aux premiers siècles des temps modernes embrassait dans une seule et même affirmation, invincible et absolue, tous les articles du dogme; rien alors n'y blessait la conscience, n'y révoltait la raison. Aujourd'hui il se fait, comme à son insu, une distinction, sinon une séparation, au fond de la conscience religieuse. On accepte tout ce qu'impose l'autorité de l'église; mais on fait réellement deux parts du dépôt de la tradition : l'une qui comprend tout ce qui ne répond plus ni à la raison ni à la science ni à la conscience de notre temps, l'autre dont l'éternelle et universelle vérité ne sera jamais en retard des progrès de la civilisation moderne. Certes nul ne peut se dire catholique s'il ne professe sincèrement la croyance à l'éternité des peines, à la résurrection des corps, au péché originel, au mystère d'un Dieu triple et un, et même à beaucoup d'autres dogmes de moindre importance; mais combien de croyans attachent à ces choses la vraie foi, la foi du sentiment? On y croit parce que c'est la loi de l'église; mais le cœur du chrétien est ailleurs, il est à ces idées de pureté, de justice, de fraternité, d'amour, que respire l'enseignement évangélique, et que le croyant retrouve dans les plus nouvelles inspirations de la conscience moderne. C'est sinon la seule, du moins la foi vraiment vivante des âmes religieuses de notre temps; l'autre n'est qu'une foi de tradition qu'on affirme, qu'on affirmera peut-être toujours, mais qu'on ne sent pas vivre dans son cœur.

Voilà de ces révolutions que l'on ne comprend point à Rome, pas plus aujourd'hui que du temps de Luther, que l'on ne peut comprendre, parce Rome est le siége du *romanisme* plutôt que du christianisme. Le mot est de l'évêque d'Orléans, et il a encore plus de

portée que ne lui en attribue celui qui l'a laissé échapper dans un accès de découragement.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Le vers du poète est encore vrai : la Rome chrétienne a toujours laissé la théologie aux docteurs des universités et des ordres religieux, gardant pour elle la science du droit canon et l'art de gouverner. Malheureusement pour elle, ni cette science profonde ni cet art consommé ne suffisent à diriger le monde chrétien dans les circonstances actuelles. Il en est de la démocratie religieuse comme de la démocratie politique; il leur faut à toutes deux pour vivre de plus en plus de liberté et de lumière, de moins en moins de discipline et de gouvernement. C'est au moment où les sociétés civilisées aspirent à se gouverner elles-mêmes que l'église romaine arrive à la plus absolue formule du gouvernement personnel. Il ne faut pas être prophète pour prédire qu'un pareil régime ne sera pas plus la loi des sociétés religieuses que des sociétés politiques de l'avenir. L'esprit du christianisme libéral prévaudra sur le génie tout politique du catholicisme romain, non par un schisme qui n'est plus d'un temps trop peu ardent pour les questions de dogme, mais par une transformation lente et continue de la conscience religieuse tendant à se confondre de plus en plus avec la conscience morale des sociétés modernes. Quand des protestans comme M. de Pressensé, quand des catholiques comme MM. Dupanloup et Gratry en viennent à prendre pour leur propre église le nom même de christianisme libéral, qui est le symbole des plus hardies réformes du jour, on sent que ce n'est pas la cour de Rome qui arrêtera l'essor de la pensée religieuse. « C'est dans la liberté et par la liberté que la grande bataille du christianisme a été livrée et gagnée à son âge héroïque, au travers même de l'oppression extérieure et de la persécution. Je ne connais pas d'autre moyen de reconquérir le monde aujourd'hui (1). »

Rome n'est pas de cet avis. Certes il y a bien des degrés dans le christianisme libéral; la liberté des catholiques ne peut se donner carrière comme celle des protestans; mais Rome, qui s'entend en discipline, les comprend tous dans cette *maladie* universelle qu'on appelle l'esprit du siècle, ne sentant pas que le vrai danger qui menace son église aujourd'hui, c'est le sommeil léthargique d'une foi passive et servile. On dit que ce ne sont pas les libres penseurs qui lui causent le plus de déplaisir en ce moment; nous le croyons

(1) De Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles de l'église chrétienne*, t. V, avant-propos.

sans peine, et d'autant plus qu'elle n'a jamais eu de goût ni pour la mystique théologie ni pour la science scolastique de ces *barbares* d'Occident, Germains ou Gaulois de tous les temps, qui lui semblent vouloir toujours monter à l'assaut du Capitole. Quand la finesse italienne n'en sourit pas, elle s'en inquiète, sachant par une longue expérience combien l'érudition des uns et l'éloquence des autres la gênent ou la troublent dans les manœuvres de son habile diplomatie. Ce sont des enfans pour cette grande maîtresse dans l'art de gouverner, mais des enfans terribles dont le trop violent amour pour l'église du Christ a plus d'une fois agité et ébranlé l'église de Rome. Telle est sa défiance de la discussion que, depuis l'avénement des temps modernes, elle n'a pas senti le besoin de rallier autour d'elle les plus hautes lumières et les meilleures forces qu'elle trouvait dans son propre sein, et que, pour son grand combat contre l'esprit moderne, elle a compté sur l'inquisition, sur les jésuites, sur la faveur des princes, sur l'habileté et la patience de sa diplomatie, sur tout enfin, excepté les conciles. Ne se fiant qu'à sa propre sagesse, voilà plus de trois siècles que Rome gouverne et administre son empire sans leur concours, et, maintenant qu'elle vient d'en réunir un, c'est pour faire proclamer un dogme qui frappe désormais l'institution d'impuissance. Alors, n'entendant plus ces désagréables contradictions qui vont avoir leur dernier écho dans l'assemblée actuelle, elle pourra vivre ou dormir en paix, comme l'oiseau qui cache sa tête sous son aile à l'approche de l'ennemi. C'est que Rome n'aime pas le bruit et l'éclat, même des écrivains et des orateurs qui défendent sa cause. Ce qu'elle aime, ce n'est ni le grand cœur d'un Lamennais, ni l'âme généreuse d'un Lacordaire, ni le noble et libéral esprit d'un Montalembert, ni la haute et large prédication d'un père Hyacinthe, ni l'ardente polémique d'un Gratry, ni la placide dialectique d'un Maret, ni la belle et forte éloquence d'un Dupanloup, ni surtout la sagesse un peu mondaine d'un Darboy, ni même l'âcre humeur et la verve mordante d'un Veuillot; c'est l'obéissance muette chez tous ses sujets, sans distinction aucune de caractère et de talent. Seulement, si la grande satisfaction d'être maîtresse chez elle lui coûte l'empire du monde catholique, Rome aura eu le sort de toutes les puissances qui ne comprennent pas que désormais dans la liberté seule est le salut de toute autorité.

É. VACHEROT.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN BELGIQUE

La France va proclamer la liberté de l'enseignement supérieur. Une commission a été nommée pour étudier la question. Cette commission a voulu connaître la législation des pays étrangers sur cette matière, et la Belgique a, paraît-il, appelé particulièrement son attention (1). Il y a pour cela deux raisons. D'abord le parti qui a réclamé le plus bruyamment la réforme des lois qui règlent l'enseignement supérieur a pris depuis longtemps pour mot d'ordre *la liberté comme en Belgique*. En second lieu, comme aucun pays ne ressemble autant à la France sous le rapport des mœurs, des lois, de l'état social tout entier, il est plus facile et plus sûr de déduire des conclusions des résultats obtenus en Belgique que des faits observés partout ailleurs. Ce petit royaume, soumis pendant vingt ans à la législation française, en a conservé le droit civil; mais il a profondément modifié son droit politique, en prenant plutôt les États-Unis pour modèle, comme semble vouloir le faire la France maintenant. C'est pour ce motif qu'il peut être utile de montrer les difficultés et les débats auxquels l'établissement de la liberté de l'instruction supérieure a donné lieu en Belgique.

(1) J'ai eu l'honneur d'être appelé par la commission, mais, à mon grand regret, je n'ai pu me rendre à la séance où j'étais convoqué. Cette étude résume les faits que j'aurais pu faire connaître et complète ceux que M. Albert Duruy a déjà exposés dans la *Revue* du 1er février.

I.

La Belgique avant la révolution n'avait qu'une seule université, celle de Louvain. Fondée en 1426 par Jean IV, duc de Brabant, avec l'approbation du pape Martin V, elle avait une renommée européenne. Elle était riche, jouissant du revenu de legs et de fondations considérables. C'était en réalité un établissement de l'état, car à différentes reprises le gouvernement en avait modifié l'organisation et les règlemens. Les professeurs, au nombre de vingt-huit, étaient nommés, les uns par le souverain, d'autres par l'autorité communale de Louvain, d'autres encore par les facultés. Lors de la conquête française, l'antique université fut supprimée. Sous la république, les villes s'efforcèrent de maintenir quelques établissemens d'enseignement supérieur. Une école de médecine fut établie à Anvers, et une école de droit à Bruxelles.

Quand l'empire organisa l'Université de France, l'on aurait pu espérer que la Belgique allait être mieux dotée; mais il n'en fut rien. On ne peut se figurer à quel point l'intérêt scientifique fut mis en oubli. Bruxelles conserva son école de droit avec cinq professeurs et deux répétiteurs; mais il n'y eut pas pour toute la Belgique une seule institution où les jeunes gens qui se destinaient à la pratique de la médecine pussent faire des études complètes. Il n'existait que des écoles primaires médicales, organisées exclusivement pour l'instruction des sages-femmes et des officiers de santé. Dans ce détail se révèle tout l'esprit du régime impérial : ce qui importait, c'était d'aider les mères à mettre au monde des enfans, et de guérir leurs blessures quand ils seraient devenus soldats.

Après 1815, Guillaume d'Orange agit dans un esprit complétement opposé; il s'efforça par tous les moyens de répandre l'instruction à tous les degrés : il en comprenait l'urgence. La Belgique, après sa lamentable défaite du XVIe siècle, avait été écrasée sous le joug théocratique, comme l'Espagne et l'Autriche, à qui elle avait successivement appartenu. La France impériale lui avait pris beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, mais ne lui avait apporté aucune lumière en échange. Voilà comment il put se faire que l'assemblée des notables rejeta la constitution proposée par le roi Guillaume, uniquement parce qu'elle proclamait la liberté des cultes, cette « peste » que le clergé condamnait déjà, conformément aux décrets infaillibles des conciles et des papes; mais Guillaume fit ce qu'avait fait autrefois la réforme en Allemagne et dans les Pays-Bas : il fonda des universités, trois au lieu d'une, celles de Louvain, de Gand et de Liége. Il n'hésita pas à demander des professeurs au pays qui était alors le foyer des fortes études : à l'Allemagne. Ses tentatives

furent couronnées de succès. L'enseignement supérieur, largement distribué, répandit en Belgique les idées modernes. C'est dans les écoles de Guillaume que se formèrent ces hommes d'élite qui en 1830 formulèrent la constitution démocratique dont le pays s'enorgueillit encore aujourd'hui. Le nombre des étudians augmentait aussi constamment : en 1818, la première année après la réorganisation des universités, il n'était que de 679; en 1829, il s'élevait à 1,620 (1).

Parmi les réformes que l'on voulait arracher à l'obstination bien intentionnée, mais mal entendue du roi Guillaume, se trouvait la liberté de l'enseignement. On entendait par là le droit d'étudier où l'on voulait et celui d'ouvrir des écoles à côté de celles de l'état. Nul ne songeait alors à fonder des universités. Au lendemain de la révolution de 1830, l'un des premiers actes du gouvernement provisoire fut de proclamer la liberté de l'enseignement dans des termes qui devinrent ensuite l'article 17 de la constitution : « l'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite. » Ces quelques mots, si brefs, mais d'un sens si clair et si absolu, allaient bientôt amener une situation sans précédens en Europe. La révolution de 1830 ne se contenta pas d'avoir renversé un trône; c'étaient les bases de l'ordre politique qu'elle allait renouveler complétement. Il faut dire que les libertés se tiennent par un lien si intime qu'il est difficile d'en accorder une sans les accorder toutes. Comment à un peuple qui va jouir de la liberté des cultes, de la presse et de l'association, refuser celle de l'enseignement? Peut-il se concevoir un droit plus naturel, plus inhérent à la qualité d'être libre que celui d'instruire ses semblables, de leur communiquer ses idées, ses lumières? Pour qui a joui de cette faculté, il semble incroyable que les habitans d'un pays voisin puissent en être privés.

En proclamant la liberté, l'état doit-il s'abstenir d'entretenir lui-même des établissemens d'instruction publique? Certain parti et certains économistes l'ont soutenu; mais le congrès belge de 1830 ne l'a pas pensé, et le même article 17, qui consacre la liberté illimitée et sans nulle restriction, porte dans le paragraphe suivant : « L'instruction publique donnée aux frais de l'état est également réglée par la loi. » Le congrès a eu raison. Les nations, pour subsister, pour progresser surtout, ont besoin que l'instruction, à ses différens degrés, soit répandue dans toutes les classes de la société. Or il est démontré par l'expérience qu'en Europe, jusqu'à présent,

(1) Je ne crois pas qu'en Belgique personne conteste tout ce que le pays a dû au roi dont il a été amené à renverser le trône. A la fête qui eut lieu le 3 novembre 1868, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de l'université de Liége, le professeur chargé d'en retracer l'histoire, M. Nypels, a pu dire avec l'approbation unanime de ses auditeurs : « Honneur au monarque, ami des lettres et des sciences, qui réorganisa l'enseignement supérieur en Belgique! »

les particuliers manquent de la suite de vues et d'efforts nécessaires pour conserver, accroître et communiquer à tout un peuple le dépôt des connaissances qui lui sont indispensables. L'état doit ponc entretenir des écoles. C'est un de ces cas d'intervention des pouvoirs publics admis même par Adam Smith et préconisé par Stuart Mill avec une force de raisonnement irrésistible.

Ainsi d'une part droit illimité des citoyens de fonder des écoles, mais d'autre part devoir de l'état d'en entretenir aussi aux frais du trésor public, voilà le régime qui existe en Belgique depuis 1830 et qui existera en France demain. Cela ne donnerait point lieu à des difficultés sérieuses, et en deux lignes la loi serait faite, si, comme conséquence de la liberté de l'enseignement, on pouvait proclamer la liberté complète des professions, sauf répression des délits; mais, pour certaines fonctions qui semblent pouvoir mettre en danger la vie ou la fortune des citoyens, comme celles de médecin, de pharmacien, d'avocat et de notaire, l'état croit devoir demander des garanties de capacité sous forme de diplômes, délivrés par des juges compétens après examen des candidats. Or ces diplômes, très importans dans notre société, puisqu'ils ouvrent la porte des carrières libérales, qui les délivrera? Tant qu'il n'existe que des facultés officielles, rien n'est plus simple : c'est aux professeurs de ces facultés qu'appartient exclusivement ce que l'on appelle la collation des grades académiques; mais, quand il y aura des facultés libres, elles ne tarderont pas à contester le privilége des professeurs officiels. On répétera en France tout ce qui a été dit en Belgique à ce sujet. — Celui qui est maître des examens est maître de l'enseignement. Il n'y a pas d'enseignement libre tant que les résultats doivent être appréciés par les professeurs des institutions de l'état, car les professeurs des écoles particulières sont obligés de régler leur enseignement d'après celui des examinateurs, sinon ils exposeront leurs élèves à un échec probable. Que devient alors l'indépendance de la science, et comment avec un pareil despotisme le progrès par la concurrence est-il encore possible? Que dirait-on d'une loi qui, en proclamant la liberté de l'industrie, déciderait en même temps que nul ne peut vendre ses produits, s'ils ne sont reconnus excellens par certains fabricans privilégiés qui ont longtemps joui du monopole, et qui veulent le conserver dans l'intérêt même des cliens, qu'ils seraient désolés de voir mal servis? Les bancs des écoles libres pourront-ils se garnir, si les élèves sont soumis à cette obligation peu équitable de faire constater leur capacité par le corps enseignant d'établissemens rivaux? Un homœopathe a-t-il chance de voir ses élèves agréés par un allopathe? Ainsi toute doctrine nouvelle sera une cause infaillible d'insuccès dans ces régions des hautes études qu'on prétend avoir affranchies. — Je résume l'ob-

jection; le recteur de l'université catholique de Louvain l'a formulée dans une pétition adressée en 1849 au sénat belge. « La liberté d'enseignement ne consiste pas dans le simple droit d'enseigner, elle consiste dans le droit d'enseigner avec efficacité. Sinon ce serait une lettre morte, une liberté purement spéculative. L'inégalité dans le bénéfice des études viole donc la liberté aussi bien que la contrainte sur le fait de l'enseignement. » Voilà ce que l'on dira, et ce ne seront point les catholiques seuls qui parleront ainsi; les partisans des idées nouvelles tiendront le même langage. Le monopole officiel sera battu en brèche de deux côtés à la fois, à droite et à gauche. Il est instructif de voir comment en Belgique l'état a été réduit sur ce point à capituler presque sans résistance.

Après la révolution de septembre 1830, le gouvernement provisoire maintint les trois universités; seulement à chacune d'elles, il supprima une ou deux facultés. Il ne proclama point la liberté des professions; nul alors ne songeait à cette réforme radicale. Il décida que tout Belge qui aspirait aux grades académiques serait admis à se présenter aux examens devant la faculté compétente, quels que fussent le pays et l'établissement où il avait fait ses études. C'est ainsi qu'on entendait alors la liberté d'enseignement. Le droit de délivrer les diplômes exclusivement réservé aux professeurs officiels ne semblait pas une restriction à la liberté; bientôt cependant la difficulté allait naître d'une circonstance fortuite.

Près des universités mutilées, des facultés libres s'étaient établies pour compléter le cadre de l'enseignement supérieur. Le gouvernement donna une sorte d'existence légale à ces facultés en leur permettant de s'installer dans les bâtimens universitaires, et en désignant leurs professeurs pour faire partie des « commissions d'examen » instituées en 1831. C'était le germe des jurys d'examen et le point de départ d'une série de difficultés qui sont devenues plus inextricables à chaque tentative faite pour en sortir.

Les facultés libres donnèrent d'abord des résultats peu brillans, et le premier rapport officiel publié en 1843 par le ministre de l'intérieur le constate. « Pendant les quatre années que dura le régime des commissions d'examen, les études littéraires, philosophiques et scientifiques, préparatoires aux études du droit et de la médecine, furent partout presque complétement négligées; » mais bientôt la liberté de l'enseignement allait produire un fruit nouveau, très extraordinaire et appelé cependant à un merveilleux développement. J'ai déjà eu l'occasion de faire connaître ici les origines, les principes et les forces du parti catholique belge (1). C'était dès 1830 un grand parti ayant ses racines les plus lointaines et les plus pro-

(1) Voyez *les Partis politiques en Belgique*, dans la *Revue* du 1er août 1864.

fondes dans le passé du pays depuis le XVIe siècle. Il avait chassé deux souverains, Joseph II et Guillaume, coupables d'avoir résisté à l'église. Il avait réclamé avec acharnement contre le monopole de l'enseignement. Admettant le principe de l'obéissance passive aux ordres d'un chef infaillible, il était discipliné comme une armée. Il avait une autre force encore : il possédait tout un système de doctrines complétement arrêtées et bien liées, qu'il voulait inculquer aux jeunes générations. Pour cela, il lui fallait un établissement d'enseignement supérieur, une université. Ce furent les évêques qui entreprirent de la fonder. Le « décret » qui érige l'université catholique est un document qui mérite de fixer l'attention; il commence comme une loi émanant du pouvoir souverain : « à tous et à chacun de ceux qui verront, liront ou entendront ces présentes lettres, salut éternel dans le Seigneur. » Ce n'est pas sans raison que les évêques belges se servent de ces royales formules. Ils agissaient en vertu d'un bref donné à Rome le 13 décembre 1833 par le pape Grégoire XVI. C'était en réalité la cour romaine qui fondait une université sur le sol belge pour y propager les principes qu'elle déclare seuls conformes à l'éternelle vérité. Ce fait sans précédens n'eût sans doute pas été toléré par les souverains de l'ancien régime, qui, même quand ils étaient très dévoués à l'église, persistaient néanmoins à faire respecter leur souveraineté dans l'ordre temporel; mais il n'en est pas moins certain que la fondation d'une université catholique par un bref papal est un acte parfaitement conforme à la liberté de l'enseignement telle qu'on l'entend aujourd'hui.

Les précautions les plus rigoureuses étaient prises pour que le nouvel établissement ne s'écartât jamais de la plus stricte orthodoxie. C'est l'épiscopat belge qui dirige et surveille l'université par un recteur qu'il nomme et révoque. Ce recteur est installé « après qu'il aura fait profession de foi entre les mains de l'archevêque, et qu'il aura promis obéissance et fidélité au corps épiscopal de Belgique. » La nomination des professeurs est faite par le recteur et sanctionnée par les évêques; « ils sont aussi tenus de faire profession de foi conformément à la formule arrêtée par le pape Pie IV. » « Nous enjoignons aux professeurs, dit encore le décret, de tenir et de professer de cœur et d'action la foi catholique, afin qu'étrangers aux nouveautés profanes qui souillent l'intégrité de la foi, ils cherchent la science qui édifie avec charité. »

Le but et l'esprit de la nouvelle université étaient également déterminés avec une grande précision. « Voulant donner une forme fixe à cette grande institution et en assurer pour toujours la stabilité, en vertu de l'autorité apostolique et de la nôtre, nous érigeons et établissons par les présentes lettres une université qui sera à perpétuité dirigée par nous avec un pouvoir suprême et une continuelle

sollicitude (sauf en toute chose l'autorité du saint-siége); elle sera composée de cinq facultés, dont la première en dignité est celle de la théologie, la seconde celle du droit, la troisième celle de la médecine, la quatrième celle de la philosophie, la cinquième celle des sciences mathématiques et physiques. » En finissant, les évêques mettaient leur entreprise sous la protection d'une puissance qui n'abandonne jamais, disent-ils, ceux qui l'invoquent. Ce n'est point de Dieu qu'il s'agit, car son nom n'est point prononcé. « Afin que tout ce qui est réglé et doit l'être à l'avenir ait toujours un résultat favorable, nous élevons les yeux et les mains vers la très sainte Vierge, dont le nom est rempli de bénédictions et de faveurs divines, et à laquelle nous recommandons humblement notre académie comme à une maîtresse et patronne très puissante. » Il faut dire que l'institution était savamment ordonnée d'après le principe d'une autorité absolue. Grâce à « la fidélité et à l'obéissance jurées, et aux professions de foi suivant la formule du pape Pie IV, » il n'est pas à craindre que jamais nouveauté profane y vienne effleurer la science orthodoxe, ou qu'un nouveau Galilée y apporte le scandale de ses découvertes. Quand on établira une université catholique en France, l'acte de fondation sera probablement conçu en d'autres termes, et ce seront des laïques qui le signeront.

Il ne suffisait pas de créer l'université, il fallait la faire vivre, se procurer des locaux, rétribuer les professeurs. Pour une entreprise laïque, c'eût été une grave difficulté; pour les évêques, ce n'en était pas une. Dans un pays où la religion a conservé son empire, les ministres du culte ont à leur disposition des trésors inépuisables. Ils n'ont qu'à frapper le rocher, et la source coule. Qui a la foi est prompt aux bonnes œuvres, donne volontiers et donne largement. La foi est un levier très puissant et très respectable; ceux qui en disposent peuvent beaucoup, pour le bien comme pour le mal. En février 1834, les évêques s'étaient déjà adressés au clergé et aux fidèles de leurs diocèses, sollicitant « messieurs les curés desservans » de faire contribuer par tous les efforts leurs ouailles à l'érection d'une université catholique. « Nous prions, disaient-ils, tout le respectable clergé de nos diocèses, sans exception, de donner l'exemple d'une généreuse coopération à une si belle œuvre, et, sans vouloir imposer d'obligation à personne ni mettre des bornes à la libéralité de nos chers collaborateurs, nous engageons messieurs les vicaires-généraux, chanoines, doyens et curés de première et seconde classe à prendre vingt actions, messieurs les desservans dix actions, etc. » Il paraît que certains ecclésiastiques ne comprirent point d'abord toute l'utilité de l'œuvre à laquelle ils étaient appelés à participer, car dans son mandement du 5 janvier 1836 l'évêque de Liége se vit forcé de blâmer sévèrement « la détestable indifférence

(*pessima indifferentia*) » de quelques-uns. Leur zèle ne tarda point sans doute à s'éveiller, car c'est l'évêque qui nomme, déplace et dépose les curés. L'épiscopat voulait que tous, même les plus humbles, donnassent leur obole. L'évêque de Liége, dans le même mandement de 1836, enjoint aux prêtres de son diocèse de frapper à toutes les portes et d'engager les « ouvriers, les cultivateurs et les domestiques » à offrir le denier de la veuve. Dans toutes les églises, des quêtes furent organisées et se font encore chaque année en faveur de l'université de Louvain. Les bénédictions du ciel sont promises à ceux qui donnent. C'est sans doute une belle idée de faire contribuer tous les fidèles, y compris les pauvres et les ignorans, à la fondation d'une grande institution d'enseignement supérieur, destinée à répandre sur tout le pays la saine lumière des hautes études, les plus nécessaires de toutes suivant M. Renan. Seulement on souhaiterait peut-être que moins de contrainte soit employée à obtenir des dons, et l'on pourrait aussi faire observer que, les curés prenant leur cotisation dans leur salaire officiel, c'est l'état qui entretient en partie l'université catholique et fait ainsi avec ses deniers concurrence à ses propres établissemens. La suppression du budget des cultes pourrait seule mettre toutes choses dans l'ordre.

Les évêques n'ouvrirent d'abord que deux facultés à Malines; ils manquaient de locaux, et ils espéraient bientôt en avoir de magnifiques. En effet, le 31 juillet 1835, le ministre de l'intérieur, M. Rogier, avait déposé un projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui ne maintenait que deux universités, celle de Liége et celle de Gand. Dans le courant des débats, M. Rogier proposa même de n'en conserver qu'une seule, afin d'y réunir les meilleurs professeurs dont l'état pourrait s'assurer le concours, et de l'établir à Louvain, pour qu'elle héritât de la renommée dont avait joui autrefois celle du moyen âge; mais les catholiques, qui avaient leur projet arrêté, repoussèrent cette proposition : elle fut rejetée par 39 voix contre 32; le projet primitif fut voté.

L'état abandonnant Louvain, les évêques s'empressèrent d'occuper la place restée vacante. Ils firent avec l'autorité communale une convention dans laquelle ils s'engageaient à organiser un enseignement universitaire complet. La ville accordait à l'université la jouissance gratuite de vastes bâtimens que l'état venait de céder à la commune. Celle-ci ne conservait aucun droit d'intervention ou de contrôle dans l'administration de l'université, exclusivement réservée au corps épiscopal. Les cours s'ouvrirent le 1er décembre 1835. L'organisation de l'enseignement était en tout semblable à celle des universités de l'état.

La confiance des évêques n'a pas été déçue; leur œuvre a été bé-

nie. L'université catholique n'a cessé de grandir; elle a toujours disposé de ressources considérables dont on ne connaît point le total, mais qui ont suffi pour bien rétribuer ceux qu'elle emploie. Elle a toujours eu des professeurs en renom, et pour en enlever à l'état elle n'a jamais hésité à leur faire une situation exceptionnelle. Dans les facultés de droit et de philosophie, elle a presque autant d'élèves que les deux universités de l'état ensemble. La raison en est facile à comprendre : elle peut d'abord compter sur les enfans des familles du parti catholique et des familles patriciennes; elle attire en outre ceux des indifférens et même de quelques partisans des idées libérales, parce que les mères s'imaginent que les jeunes gens, mieux surveillés à Louvain, y ont des mœurs plus sévères. Il y a plutôt lieu de s'étonner que les universités de l'état puissent soutenir la lutte, lorsqu'on songe que la chaire et le confessionnal ne cessent point de recommander leur rivale.

La fondation d'une université épiscopale, érigée en vertu d'un bref du saint-siége, ne pouvait manquer de jeter l'alarme dans les rangs du parti qui s'est donné pour mission de combattre la domination du clergé. Les ministères catholiques (1) pouvaient nommer et nommaient en effet assez souvent des professeurs partageant leurs opinions dans les universités de l'état. Il y avait donc lieu de craindre que l'enseignement supérieur ne passât complétement sous l'influence des évêques, qui auraient eu ainsi le privilége de discipliner à leur guise presque toute la jeunesse instruite du pays. La révolution belge aurait alors abouti au triomphe de l'église romaine, et la proclamation de toutes les libertés à la suprématie d'un parti qui ne les respecte que jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour les immoler sur l'autel de l'orthodoxie.

Le danger fut compris. Les francs-maçons, l'avant-garde du parti libéral de cette époque, poussèrent le cri d'alarme. Le 24 juin 1834, l'avocat Verhaegen, grand dignitaire de l'ordre, profita de la fête du solstice d'été pour proposer à la loge de fonder une université à Bruxelles, avec le concours de toutes les personnes dévouées aux idées libérales. Le projet fut accueilli avec enthousiasme. De toutes les loges de province, les souscriptions affluèrent. Un comité d'administration fut constitué, un programme arrêté, des professeurs nommés, et le 20 novembre, quinze jours après l'installation provisoire de l'université épiscopale à Malines, l'inauguration solennelle de l'université libre eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville à Bruxelles. Le conseil communal, comprenant son intérêt, accordait à l'établissement naissant un appui efficace : il vota en sa

(1) J'ai à peine besoin de dire que ce mot catholique indique non une certaine croyance religieuse, mais une certaine nuance politique. Beaucoup de libéraux sont très bons catholiques, et bien des « catholiques » sont des croyans très peu fervens.

faveur un subside annuel de 30,000 francs, et lui céda la jouissance d'un excellent local, parfaitement situé.

Un écrivain d'un esprit très fin et très sensé, né à Paris, mais depuis longtemps professeur en Belgique, M. Baron, exposa clairement dans le discours d'ouverture la raison d'être de l'institution nouvelle. « Et par le nom imposé à son université, disait-il, et par ses propres déclarations, l'épiscopat belge reconnaît que ses doctrines scientifiques seront de nécessité spéciales et restreintes, car elles se rattachent à un dogme d'obéissance passive que rejettent péremptoirement la Russie, la Grèce, la Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Prusse, une partie considérable de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique, c'est-à-dire la grande majorité de la civilisation humaine, — à un dogme qui, même dans les états catholiques, est contesté par une foule d'esprits religieux. Les doctrines de l'université catholique seront inévitablement incomplètes et arbitraires, car non-seulement elles s'arrêtent comme les nôtres au pied des limites infranchissables de la morale universelle et des lois, mais elles devront se resserrer, se modifier, se plier, se tordre en tout sens, suivant la suprême volonté des six dignitaires auxquels le recteur, unique modérateur de l'enseignement, jure fidélité et obéissance. Mais une autre opinion s'élève à côté de la leur, c'est que les sciences purement humaines doivent rester entièrement en dehors du catholicisme. Ce n'est point être hostile au catholicisme que de tracer d'abord une puissante ligne de démarcation entre ses doctrines et les sciences humaines, et, cela fait, de cultiver tout à l'aise, mais avec le respect que nous devons aux croyances de la majorité de nos concitoyens, l'immense terrain qui nous est livré, de poursuivre dans toutes ses veines cette mine inépuisable, laissant à Dieu, comme disait un éloquent jésuite du siècle dernier, la nuit profonde où il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères. » Le sens et le ton de ces paroles indiquent quelle a été l'attitude de l'université libre. Créée pour la lutte, elle a combattu le système et les visées catholiques, sans attaquer le dogme. De même que l'opinion qu'elle représentait, elle a fait profession de ne point sortir de la sphère laïque. C'était faire preuve de modération et de tact. Seulement l'université catholique trouve dans la foi une force de propagande et un titre à la confiance qui manquera toujours à sa rivale. Ce qui a beaucoup contribué au succès de l'université libre, c'est que, placée dans la capitale, elle a pu profiter de toutes les ressources que celle-ci présente, y recruter beaucoup d'étudians et y trouver des professeurs éminens qu'elle rétribue peu, mais qu'elle autorise à continuer l'exercice de leur profession.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment un établissement d'enseignement supérieur fondé par quelques particuliers a pu s'orga-

niser, se gouverner et subsister. La direction suprême appartient à un conseil d'administration composé de onze membres que choisissent les souscripteurs. Le bourgmestre de Bruxelles ou un échevin délégué par lui préside de droit et a voix délibérative; la commune donnant un subside important et la jouissance des locaux, il est juste qu'elle intervienne par son principal magistrat. Ce conseil nomme et rétribue les professeurs, arrête le programme, exerce en un mot la direction suprême. Le nombre des étudians s'est élevé de 350 à 400. La dépense annuelle dépasse 100,000 fr. Les rétributions des élèves donnent plus de 60,000 francs. La ville de Bruxelles accorde un subside de 30,000 fr. et le conseil provincial du Brabant 10,000 fr. Trois souscriptions ouvertes en 1834, 1839 et 1843 ont produit un total de 212,050 fr. L'administration de l'établissement n'a jamais donné lieu à aucune difficulté; quoique ne jouissant pas de la personnification civile, son existence paraît complétement assurée pour l'avenir.

D'après ce qui précède, on voit que la liberté de l'enseignement en Belgique n'a pas été une lettre morte. Les deux puissans partis qui se disputent l'opinion ont trouvé chacun assez de ressources et inspiré assez de confiance pour fonder et soutenir une grande institution d'enseignement supérieur à côté des universités de l'état et en concurrence avec celles-ci. C'est un fait honorable et sans précédens sur le continent européen. Il n'a été possible que parce que ces deux partis ont de la fixité, de la permanence, parce qu'ils représentent ces deux forces qui, aujourd'hui plus que jamais, se disputent le monde, d'une part l'église catholique, qui au nom de son infaillibilité veut reconquérir son ancienne suprématie, et d'autre part l'esprit moderne, qui résiste et prétend conserver son indépendance. La liberté illimitée de l'enseignement a été utile. C'est une conquête définitive à laquelle on ne touchera pas. Nul ne s'en plaint, car elle n'a pas donné lieu au moindre abus.

Ce qui est plutôt menacé, c'est l'instruction supérieure donnée par l'état. Elle l'est en Belgique, elle ne manquera point de l'être en France, et pour les mêmes raisons. Elle a deux genres d'adversaires, tous deux également puissans; quoique parlant au nom de doctrines et dans des vues complétement opposées, ils se servent d'argumens identiques. Beaucoup d'économistes et d'amis très ardens, — j'ajouterai en ceci très aveugles, — de la liberté, disent : Le rôle propre de l'état est de maintenir l'ordre et de garantir la sécurité contre les ennemis du dehors et du dedans, mais il ne lui appartient pas d'enseigner, car il n'a pas de doctrines. Est-il rien de plus absurde que de voir l'état, coiffé du bonnet de docteur, monter en chaire pour exposer un système de philosophie ou de cosmogonie? Il ne le peut qu'en restant dans la sphère des

lieux-communs. Il sera amené à destituer tantôt un professeur d'hébreu parce qu'il aura interprété la Bible, tantôt un professeur de médecine parce qu'il est soupçonné de darwinisme ou de positivisme, ou de quelque autre nouveauté hétérodoxe. Passe encore que l'état fonde des écoles quand il en manque; mais, lorsqu'il y en a pour tous les goûts et toutes les opinions, il est temps que le gouvernement s'abstienne. La nécessité seule l'autorisait à sortir du cercle de ses véritables attributions; cette nécessité n'existant plus, il faut qu'il y rentre. Voyez les États-Unis, pays modèle en fait d'instruction publique. Les différens états dépensent sans compter des millions pour l'enseignement primaire, parce qu'ils sont seuls capables de l'organiser; ils abandonnent l'enseignement supérieur à l'initiative individuelle, parce que les particuliers sont à même de l'entretenir et de le diriger.—A ce raisonnement, le parti des évêques applaudit, car, chose singulière mais très explicable, ceux qui rêvent comme régime de l'avenir la théocratie romaine vantent souvent comme régime actuel les lois américaines.

Aux amis de la liberté trop peu prévoyans et aux amis de l'église trop habiles, il n'y a qu'une réponse à faire, c'est celle-ci : en fait de gouvernement et de législation, la situation et les besoins d'un pays ne sont pas ceux d'un autre pays, et ce qui est excellent en Amérique pourrait être détestable en Europe. Il est certain que presque partout en Europe les partis seuls fonderaient des universités pour répandre leurs idées et conquérir la suprématie. Nous aurions des institutions entretenues par le parti clérical ou catholique, d'autres institutions érigées par les adversaires de ce parti. La science cesserait d'être une étude désintéressée, elle deviendrait une arme de combat. Involontairement, mais inévitablement, le professeur subirait dans ses recherches et dans ses conclusions l'influence des idées politiques qui ont érigé sa chaire. Chaque université formerait une corporation militante dont la mission serait de combattre le système de la corporation rivale. Ce serait un devoir, car chaque parti est convaincu que ses adversaires conduisent la société à sa perte. Il n'y aurait plus de place pour la science impartiale, et la jeunesse serait partagée en deux factions irréconciliables, préparées à la guerre civile par la guerre des doctrines. Là où il y aurait des partis homogènes, puissans et très hostiles les uns aux autres, il y aurait des universités libres, dans les conditions que nous venons d'indiquer; il n'y en aurait d'aucune sorte dans les pays où de semblables partis n'existeraient pas. Voilà pourquoi il faut qu'en Europe l'état continue à maintenir un enseignement supérieur, et qu'il s'efforce de le rendre aussi fort que possible. Le but suprême, unique, doit être le progrès de la science et la recherche de la vérité. Ce n'est pas que le gouvernement ne doive

nommer que des hommes sans opinion, il ne nommerait que des hommes qui ne pensent point, mais il doit les choisir pour leurs connaissances. Le gouvernement respectera dans le professeur la liberté du citoyen; le professeur, les exigences d'un enseignement fait pour tous et rétribué par tous (1). C'est ainsi que l'université officielle aura sa place marquée et son rôle nécessaire entre les institutions créées par les partis.

La liberté est un droit, car il doit être permis à tout citoyen de communiquer le résultat de ses travaux. Elle est aussi un bien, car par la concurrence elle hâte la marche en avant; mais en Europe elle serait funeste, si elle avait pour conséquence d'anéantir l'enseignement de l'état. Cela fut si bien compris en Belgique dès 1830, qu'on inséra dans l'article 17 de la constitution la phrase que nous transcrivions plus haut: «l'instruction publique donnée aux frais de l'état sera réglée par la loi. » Seulement les catholiques ne tardèrent pas à chercher le moyen d'enlever à ce paragraphe toute valeur pratique. Un de leurs chefs les plus éloquens et les plus habiles, M. Dechamps, soutint que le texte constitutionnel n'impose pas à l'état l'*obligation* d'enseigner; ce texte signifierait seulement que, si l'état enseigne, la loi doit régler l'enseignement. « L'état, disait M. Dechamps, n'a jamais ni pouvoir ni mission d'enseigner, parce que, n'ayant jamais été le représentant d'une doctrine, il a toujours manqué de la première condition pour enseigner, et à plus forte raison n'a-t-il point ce pouvoir aujourd'hui que la division des croyances rend sa neutralité obligée dans le domaine des idées et des convictions. » M. Dechamps en concluait que, si les établissemens libres suffisent aux besoins de la population, l'état n'a plus à s'ingérer dans l'enseignement. Le rapport où l'orateur catholique exposait cette manière de voir provoqua dans la chambre et dans tout le pays une si vive émotion, que nul n'osa déposer une proposition formelle; mais le principe n'a pas été abandonné, il est devenu un axiome et un mot d'ordre pour tout le parti catholique. Ce n'est que la conséquence rigoureuse de son système.

II.

Un autre incident vint soulever une question qui se rattache intimement à la liberté de l'enseignement et aussi à la séparation de

(1) La limite est difficile à tracer. Le tact et le respect de la pensée d'autrui doivent y suffire. En Belgique, même les ministères catholiques n'ont pas dénié aux professeurs le droit d'exprimer toute leur pensée dans leurs écrits. Un professeur de l'université de Gand, M. Laurent, avait publié un livre d'histoire dans lequel il montrait les iniquités et les malheurs produits par certains dogmes catholiques. Sa destitution fut réclamée très énergiquement, mais le ministère, quoiqu'il appartînt à l'opinion catholique, sut respecter la liberté de la science.

l'église et de l'état, c'est la question de la personnification civile. Déjà en France le clergé, dans une pétition adressée à la commission d'enquête, vient de demander qu'on reconnaisse les facultés libres comme personnes civiles, avec droit d'acquérir des propriétés par legs et donation. M. Prevost-Paradol, dans *la France nouvelle*, a bien montré l'importance du problème, sans insister assez, me semble-t-il, sur les conséquences de la solution qu'il considère comme seule équitable. « Le droit pour l'église, dit-il, de posséder, d'hériter, d'acquérir, le droit de réunir dans la main des chefs de l'association toutes les ressources dont elle dispose, sont des conséquences indispensables de la séparation de l'église et de l'état, et l'on ne peut même donner le nom de concession à la reconnaissance de droits si légitimes, car le refus de reconnaître ces droits, tout en séparant l'église de l'état, serait une persécution véritable. » C'est exactement le langage que tinrent les catholiques en invoquant la liberté de l'enseignement, quand en 1841 deux représentans, MM. Dubus et Brabant, proposèrent au parlement de reconnaître à l'université de Louvain la qualité de personne civile. Les termes de la proposition étaient très modérés et très habilement conçus. L'université ne pouvait acquérir des biens qu'avec l'autorisation du gouvernement, et cette autorisation ne pouvait plus être accordée dès que les acquisitions auraient constitué un revenu total de 300,000 francs. Indépendamment de la contribution ordinaire, il devait être perçu annuellement sur ces biens un impôt de 4 pour 100 du revenu cadastral.

Les personnes civiles, disaient les partisans de cette mesure, ayant droit de posséder et d'ester en justice, sont créées par la puissance publique. Le droit romain les a reconnues sous le nom d'*universitates* ou *collegia*. Depuis Justinien jusqu'à nos jours, elles se sont partout multipliées, et, malgré les abus dont elles n'ont pas été exemptes, elles ont contribué pour une large part aux progrès de la civilisation en Europe. La révolution française en a détruit beaucoup, mais elle a respecté celles qui avaient pour but de donner l'instruction ou de secourir les malades. Quoique l'opinion leur soit hostile, nos lois les admettent; mais c'est en Angleterre, aux États-Unis surtout, qu'il faut voir les résultats admirables dus aux associations, à qui l'on accorde sans difficulté l'existence légale. Puisque nous adoptons les libertés américaines, il faut aussi nous approprier les lois qui seules les rendent fécondes. Pourquoi tous les peuples civilisés ont-ils reconnu des personnes civiles? Parce que ces établissemens, ayant un caractère de perpétuité, peuvent seuls répondre à un besoin permanent. Or il n'existe pas de fondations plus utiles que celles qui ont pour objet d'encourager les hautes études et de répandre l'instruction supérieure, car c'est celle-ci qui

fait la gloire, la richesse, la puissance d'un peuple. Quand un bienfaiteur de l'humanité fonde un hospice ou seulement un lit dans un hôpital, on applaudit; mais si quelqu'un, plus occupé du développement des esprits que de la conservation des corps et plus attentif au progrès des lumières qu'au soulagement des maladies, veut ériger une université ou doter une chaire, on repousse la main du généreux et intelligent donateur. Les fondations destinées à l'instruction publique sont plus dignes de la faveur du législateur que celles qui sont destinées à l'entretien des hospices, d'abord parce qu'elles répondent à un besoin plus élevé, ensuite parce que la charité privée, touchée par la vue des maux physiques, ne manquera pas de les soulager, tandis qu'elle restera indifférente à la misère morale et au grand mal de l'ignorance, lequel étant invisible ne frappe pas les sens. D'ailleurs, si l'on a proclamé la liberté de l'enseignement supérieur, c'est sans doute afin qu'elle donne lieu à la création d'institutions libres assez puissantes pour organiser des études sérieuses. Or, pour qu'elles puissent le faire et contribuer ainsi au progrès et à la diffusion de la science, il faut qu'elles aient le droit de compter sur l'avenir et de s'assurer des ressources permanentes. Établir une université digne de ce nom n'est pas l'œuvre d'un jour. Il faut qu'on sache qu'elle durera, sinon, création éphémère, elle n'aura ni professeurs ni élèves. Si son existence doit dépendre du produit éventuel de souscriptions annuelles, elle ne pourra jamais s'élever au niveau des anciennes universités. Les universités du moyen âge, celles de l'Angleterre, le *Harvard college* aux États-Unis, se sont développés sur la base solide d'un fonds productif dont ils étaient propriétaires. Le sort des établissemens de l'état est assuré par le budget; si donc on refuse aux établissemens libres les moyens de durée indispensable, la concurrence est impossible et la liberté n'est qu'un vain mot. Le monopole est rétabli de fait.

D'ailleurs quelles objections peut-on invoquer? C'est un privilége, dit-on, et il ne doit plus y en avoir pour personne. Sans doute, mais l'université catholique ne réclame aucun privilége. Elle veut au contraire que, comme en Amérique, tout établissement d'instruction supérieure soutenu par la confiance du public et capable de rendre des services au pays obtienne également la personnification civile. — Mais, répondra-t-on, c'est un précédent dangereux; toutes les associations qui couvrent le pays, écoles, sociétés de musique ou de tir, couvens, réclameront la même faveur, et les personnes réelles seront écrasées sous ce réseau de personnes fictives. C'est tout simplement la reconstitution de l'ancien régime. Cette objection n'est point sérieuse, car le pouvoir législatif sera juge, et il n'accordera le droit de posséder qu'aux établissemens qui ré-

pondent à un besoin élevé, général du pays, et qui ne peuvent vivre autrement. — On évoque encore le fantôme de la mainmorte; mais rien n'est plus facile que de conjurer ce danger. Qu'on limite la quantité d'immeubles que chaque institution pourra posséder. D'ailleurs, en Amérique, en Angleterre, l'étendue des biens de mainmorte ou de majorat est immense. On ne remarque pas pourtant que ces pays soient moins riches, moins prospères que les autres. — Vous insistez, et vous dites que l'université catholique, personne civile, l'emporterait bientôt sur ses rivales, et qu'elle arriverait ainsi à un monopole véritable. Si cela était, c'est que la sagesse de ses règlemens et l'excellence de ses leçons lui auraient valu la confiance de tous les parens, et dès lors qui pourrait s'en plaindre? Si un service de transport était si parfaitement organisé qu'il évitât toujours tout accident et qu'il accaparât par suite tous les voyageurs, ne faudrait-il point s'en féliciter? Mais cette appréhension de monopole est mal fondée. Le parti libéral, l'état tout au moins, peut donner à ses établissemens un développement proportionné à celui des institutions dont on craindrait la suprématie. Le pays ne pourrait que profiter de cette obligation imposée à tous les concurrens de rendre leur enseignement aussi parfait que possible.

Malgré ces raisons très plausibles en apparence et parfois très bien exposées (1), la répulsion qu'inspira la proposition de MM. Dubus et Brabant fut si violente qu'ils crurent devoir la retirer. Cependant le motif de cette hostilité de l'opinion ne fut point franchement dit au sein des chambres à cette époque. Aujourd'hui il saute aux yeux : ce qui fait que l'on n'accordera pas facilement aux établissemens catholiques, ni même aux églises catholiques, ce droit illimité de posséder et d'acquérir que l'ancien régime ne leur a concédé nulle part et que pourtant M. Prevost-Paradol déclare ne pouvoir leur être refusé sans iniquité, c'est que l'orthodoxie, par la voix des papes et des conciles, a condamné les principes sur lesquels repose la société moderne, et que, si l'église l'emportait définitivement, elle s'empresserait de les abolir. Quand on se trouve en présence d'un parti qui ne réclame la liberté pour lui qu'afin de la ravir aux autres dès qu'il sera le maître, ce n'est pas une raison suffisante pour lui refuser la liberté, car celle-ci, comme le soleil, doit être à tout le monde, mais c'en est une pour ne pas accorder des faveurs qui peuvent ramener un jour le despotisme théocratique. La personnification civile n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté; c'est une exception au droit commun, que le législateur peut refuser quand il y voit un sérieux inconvénient. Ce qui est excellent

(1) Notamment dans une brochure sans nom d'auteur publiée à Louvain en 1841 sous le titre d'*Examen de la proposition de MM. Dubus et Brabant.*

aux États-Unis et en Angleterre, où plusieurs sectes se disputent l'empire des âmes, serait probablement funeste dans un pays où domine un culte qui s'inspire d'idées radicalement hostiles à la civilisation moderne. En résumé, il y a un grand nombre d'excellentes raisons à invoquer en faveur de la personnification civile des universités libres, et il n'y en a guère qu'une seule à lui opposer; mais celle-ci paraît devoir peser plus que toutes les autres ensemble (1).

III.

Les deux incidens que nous venons de relater ont été vite clos. L'opinion publique s'était aussitôt prononcée très énergiquement pour le maintien des universités de l'état et contre la personnification des universités libres; mais il est une autre question aussi importante peut-être, plus complexe sans contredit, et à laquelle on n'a pas encore trouvé de solution généralement acceptée : c'est celle des jurys d'examen. Il importe de ne la point négliger, parce que certaines personnes voudraient introduire en France le système belge.

En 1835, au moment où les chambres abordèrent la discussion de la loi qui devait régler l'enseignement supérieur, il existait donc en Belgique deux universités de l'état, celle de Liége et celle de Gand, et deux universités libres, celle de Louvain, fondée par les évêques, celle de Bruxelles, fondée par le parti libéral. Comme l'avait dit un homme d'état qui s'était spécialement occupé de ces questions, M. Nothomb, actuellement ambassadeur à Berlin, « la coexistence de l'enseignement donné aux frais de l'état et des institutions libres soulève un problème tout nouveau, sans précédent dans le droit public, et devant lequel on peut sans déshonneur s'arrêter et même hésiter (2). » En effet, si, pour exercer en qualité de médecin ou d'avocat, il faut des diplômes, attribuera-t-on le droit de les délivrer aux facultés de l'état, comme sous le régime hollandais et comme en France? C'est le système le plus logique, car les diplômes ne sont qu'une mesure de police préventive, destinée à

(1) En Belgique, la crainte de voir s'établir un précédent en faveur du droit des universités d'acquérir, même indirectement, est poussée très loin, comme le prouve le fait suivant. Le fondateur de l'université de Bruxelles, M. Verhaegen, a légué à la ville de Bruxelles une somme de 100,000 fr. afin que le revenu en soit appliqué à l'université de cette ville. Le legs n'était pas fait à l'université, incapable d'acquérir, mais à la ville, qui est une personne civile. Néanmoins le gouvernement tarde depuis bien des années à le ratifier.

(2) *Discussion de la loi sur l'enseignement supérieur*, p. 36, Bruxelles 1844.

garantir la sécurité des citoyens, et nul ne conteste que toute mesure intéressant la sécurité publique ne soit du ressort exclusif de l'état; mais ce système aurait placé certainement les universités libres dans une position subalterne. Or elles réclamaient tout au moins l'égalité, et comme elles avaient pour elles à la fois et le parti catholique à cause de celle de Louvain, et le parti libéral avancé à cause de celle de Bruxelles, force était de subir leurs conditions. C'est ainsi que les chambres furent amenées à instituer un jury unique pour tous les candidats, n'importe où et comment ils avaient fait leurs études. Il y avait un jury distinct pour chaque grade dans chacune des quatre facultés. Chaque jury était composé de sept membres nommés annuellement, savoir : deux par la chambre des représentans, deux par le sénat et trois par le gouvernement. Ce régime, déclaré provisoire, n'était voté que pour trois ans; mais, malgré de nombreux essais de réforme, il demeura en vigueur jusqu'en 1849, c'est-à-dire pendant quatorze ans.

Le jury central réunissait de grands avantages. Il avait de l'autorité, de la solennité. Il établissait une commune mesure pour apprécier les connaissances acquises par les étudians de tout le pays. Les uns n'avaient pas à subir une épreuve sévère, les autres une épreuve rendue facile par l'indulgence ou la complaisance. Il y avait égalité pour tous. C'est avec raison qu'un ministre, M. de Decker, pouvait dire : « Quoi de plus rassurant sous le rapport de la liberté, et de plus fécond sous le rapport de la science, que l'institution, au nom de la société, de cette haute magistrature de l'intelligence devant laquelle l'enseignement supérieur officiel et l'enseignement supérieur libre viennent faire leurs preuves et s'exercer aux luttes utiles d'une loyale émulation? » Mais le mode de nomination de ce jury central était très mauvais. En appelant l'intervention des chambres, il faisait dépendre les choix des influences politiques. L'intérêt des partis, non l'intérêt de la science, les dictait. C'était pour défendre la liberté de l'enseignement contre les empiétemens de l'état que l'on avait réservé au parlement le droit de désigner quatre membres sur sept; « mais, comme le disait M. Nothomb en 1844, s'il y a un danger, c'est de paraître rattacher la destinée des établissemens libres aux majorités parlementaires et aux scrutins électoraux; c'est de sembler assigner aux représentans des intérêts généraux du pays le mandat spécial et impératif de sauvegarder un établissement réputé à tort menacé. » Un second vice du jury central, c'est que, les mêmes examinateurs étant constamment réélus, il se formait une commission permanente qui tenait en réalité dans ses mains la direction suprême de tout l'enseignement supérieur. Nous montrerons plus loin le mal qui en résultait.

En 1844, M. Nothomb, alors ministre de l'intérieur, proposa, quoique appartenant au parti catholique, de conférer au gouvernement le droit de nommer chaque année les membres du jury, les chefs des universités de l'état et ceux des deux universités libres entendus, de manière que dans chaque jury les quatre établissemens fussent représentés. Le projet fut rejeté par 49 voix contre 42. C'est seulement depuis la loi du 15 juillet 1849 que le jury central a été remplacé par les jurys combinés, qui fonctionnent encore maintenant et qu'on voudrait introduire en France.

Voyons d'abord comment ces jurys sont formés; nous examinerons ensuite les résultats qu'ils ont produits. L'article 40 de la loi disait : « Le gouvernement procède à la formation des jurys chargés des examens et prend les mesures réglementaires que leur organisation nécessite. Il compose chaque jury d'examen de telle sorte que les professeurs de l'enseignement dirigé par l'état et ceux de l'enseignement privé y soient appelés en nombre égal. » Afin de mettre la loi à exécution, il est formé en vue de chaque grade deux jurys universitaires pour les élèves des universités, et un jury central pour les élèves qui ont fait des études privées. Le jury central est composé de quatre professeurs appartenant aux quatre universités, et d'un président choisi en dehors de l'enseignement. Les jurys universitaires sont constitués de la manière suivante : chacune des deux universités de l'état est alternativement combinée avec une des universités libres; cette année-ci Liége avec Louvain, et Gand avec Bruxelles; l'an prochain, Liége avec Bruxelles, Gand avec Louvain. Dans le jury de chaque grade siégent les professeurs qui ont fait les cours sur lesquels les élèves sont interrogés. Ils appartiennent en nombre égal à chacune des universités combinées. Chaque professeur interroge sur la matière qu'il a enseignée, et il dispose, pour examiner ses élèves, de deux fois plus de temps que le professeur de l'établissement rival. Le président du jury est pris hors du corps professoral; en cas de partage égal des voix, la sienne décide. Ce que l'on a voulu, c'est d'abord établir une égalité parfaite entre les établissemens libres et ceux de l'état, en second lieu forcer l'élève à suivre les cours, en faisant dépendre le succès de ses examens de la voix de ses maîtres, enfin organiser le contrôle réciproque des universités et des professeurs.

Bientôt des plaintes très vives surgirent contre le nouveau système. A peine appliqué, on proposa de l'abandonner. Le 30 janvier 1856, M. de Decker, ministre de l'intérieur, déposa un projet de loi qui rétablissait le jury central, en autorisant le gouvernement à le nommer de façon que les quatre universités existantes y fussent également représentées. Ce projet ne fut pas accueilli. Les jurys

combinés furent maintenus; seulement la loi du 1er mai 1857 vint décider que les élèves ne seraient plus examinés sur certains cours; il leur suffirait de produire un certificat constatant qu'ils ont suivi ces cours avec assiduité et avec fruit.

Aura-t-on bien compris quel est actuellement le système suivi en Belgique pour la collation des grades académiques? Il est si compliqué qu'il est très difficile de le faire parfaitement saisir à ceux qui ne l'ont pas vu fonctionner. Au fond, il repose sur deux dispositions distinctes, mais également funestes dans leurs conséquences : les jurys combinés et les cours à certificat. M. Duruy a fait au sein du sénat français une critique très vive, mais très juste des cours à certificat, en montrant que les branches auxquelles on avait donné ces brevets d'infériorité étaient pour la plupart celles qui offrent le plus de portée scientifique. Seulement il faut dire, à la justification de ceux qui ont fait adopter les cours à certificat, qu'ils n'entendaient aucunement sacrifier ces branches; ils voulaient au contraire y laisser au professeur, qui n'a pas à enseigner en vue de l'examen, plus de latitude dans le choix et dans l'étendue de ses développemens théoriques. Malheureusement, ainsi qu'on l'avait prévu, les étudians ont conclu, comme M. Duruy au sénat, que les cours à certificat sont des cours accessoires, et généralement ils ne leur ont accordé que leur présence obligée et non leur attention.

Quant aux jurys combinés, il n'y a, je crois, personne en Belgique qui les approuve. Les étudians dans leurs congrès, les professeurs de l'état dans les réunions académiques, les ministres même au sein des chambres, les ont condamnés de la façon la plus nette. Seuls peut-être certains professeurs de l'université de Louvain s'exprimeront avec plus de réserve, parce qu'ils craindront qu'on n'adopte un régime moins favorable à leur influence. Les jurys combinés ont nui aux études, voilà un fait avoué par ceux-là mêmes qui doivent être portés à se faire illusion sur ce point. Dès 1853, les présidens des jurys, réunis en commission extraordinaire, constataient que les hautes études étaient en décadence. En 1856, le ministre de l'intérieur, appartenant à l'opinion catholique, M. de Decker, disait dans un rapport aux chambres : « Le système des jurys combinés est aujourd'hui jugé. On peut soutenir, sans crainte d'être démenti, qu'il est condamné par tous les professeurs qui l'ont pratiqué depuis cinq ans. Leur témoignage confirme l'existence des griefs signalés et qui sont inhérens au principe de l'institution. » En 1860, un autre ministre de l'intérieur, libéral cette fois, M. Rogier, disait : « A moins de supposer que tous les hommes qui prennent part aux examens des élèves se trompent, il faut bien le constater avec eux, le niveau des études a baissé. » Je ne citerai pas

ici les avis motivés des facultés et des conseils académiques, ils ne font que corroborer l'appréciation des ministres (1).

Voici en peu de mots les inconvéniens du système actuel. Il nuit à la dignité du corps enseignant, car la loi elle-même le met en suspicion. Elle semble douter de sa bonne foi, puisqu'elle soumet les professeurs de l'état à la surveillance des professeurs des institutions libres et réciproquement. Les représentans de deux universités qui ont des opinions et des intérêts différens étant mis en présence, ils s'entendent ou trop bien ou trop mal. Dans le premier cas, on aboutit, pour le choix des questions et l'appréciation des réponses, à une indulgence telle que l'examen devient illusoire, et qu'autant vaudrait le supprimer. Dans le second cas, il y a des luttes ardentes, des débats passionnés; le professeur est amené, malgré lui, à se faire l'avocat de ses élèves au lieu d'en être le juge. Le jury se partage en deux camps hostiles, et c'est la voix du président seul qui décide, quoiqu'il ne puisse connaître suffisamment les différentes branches qui ont fait l'objet de l'examen. Pour que les universités libres subsistent, il leur faut avant tout des succès réels ou apparens, il faut enfin que leurs élèves n'échouent pas. Les universités de l'état, dont le sort est assuré par le budget, pourraient oublier l'intérêt d'argent et ne considérer que celui de la science; mais à moins d'être injustes, et de l'être à leurs dépens, elles ne peuvent se montrer plus rigoureuses que leurs rivales, et ainsi c'est l'appréciation la plus complaisante qui l'emporte. L'indulgence d'une moitié du jury entraîne nécessairement l'indulgence de l'autre moitié. Le jury combiné tue le haut enseignement, parce qu'il lui ôte ce qui fait sa force et sa vie, l'originalité des doctrines, la nouveauté des aperçus, la personnalité des opinions. Un enseignement fait dans cet esprit préparerait l'échec de l'élève, tandis que des lieux-communs inattaquables assureront son succès. Le professeur se gardera d'exposer des idées qui pourraient donner lieu à contestation. Il ne sortira pas des questions banales; mais celles-là, il les exposera dans tous leurs détails, avec clarté et méthode, afin que l'étudiant puisse répondre imperturbablement. Le travail du maître consistera donc à préparer l'étudiant à l'examen; le travail de l'élève à avoir des cahiers complets et à les savoir par cœur. Dans certaines institutions, on a été jusqu'à dicter des formulaires. Toute science est ramenée ainsi à la forme d'un catéchisme, et la mémoire prend la place de l'étude et de la réflexion. Le professeur est obligé chaque année de suivre le même programme et de par-

(1) Ils ont été publiés dans le rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur, déposé en 1853 par le ministre de l'intérieur, M. Piercot. Ils méritent d'être consultés par les personnes qui veulent étudier la question sous toutes ses faces.

courir le cercle des questions habituelles. C'est le triomphe complet de la routine et de l'uniformité.

La mission des universités est de développer l'esprit scientifique. C'est à ce titre seulement qu'elles méritent la faveur de l'état et des particuliers. Les hautes études ne portent de fruits dignes des sacrifices dont elles sont l'objet que quand elles sont poursuivies d'une façon désintéressée, dans la pensée unique d'étendre le cercle des connaissances humaines. Or est-ce le résultat que l'on a obtenu? Nullement. La loi ayant tout fait aboutir aux jurys d'examen, les élèves ne travaillent que pour obtenir les diplômes. Le meilleur professeur à leurs yeux est nécessairement celui qui les leur fera conquérir avec le moins d'efforts. Dès lors l'enseignement le plus sec, mais le plus méthodique, le plus facile à réduire en formules, sera le type, et il faudra bien s'y conformer sous peine de paraître dans les jurys avec un désavantage certain. Attelez deux chevaux à un char, c'est le moins ardent qui réglera l'allure. Le système des jurys combinés a donc pour effet d'affaiblir le goût de la science, que les universités ont pour but d'entretenir.

Si les résultats n'ont pas été meilleurs, ce n'est pas la faute de la liberté, c'est la faute de la réglementation. Depuis 1830, la liberté d'enseignement n'a existé en Belgique que de nom. Les hautes études ont été écrasées sous la plus dure des tyrannies, celle du programme. Il faut bien le noter, c'est pour satisfaire les institutions libres que la liberté a été enchaînée. Qu'importe que chacun puisse à son gré ériger une chaire ou constituer une université, si la nécessité de faire subir aux élèves de nombreux examens devant les mêmes jurys force toutes les institutions existantes à suivre la même marche, à prendre les mêmes méthodes, à exposer les mêmes choses de la même manière et dans le même ordre? Ainsi je ne pourrais enseigner le droit romain d'abord, le droit moderne ensuite, ou bien remplacer l'explication d'auteurs anciens par la philologie comparée, car je sortirais du cadre des examens, mes élèves ne seraient pas préparés à les subir, mon institution serait déserte. De cette façon, le droit de fonder des écoles est illimité, mais l'enseignement scientifique est complétement asservi. Et qu'on ne s'empresse pas d'accuser l'ingérence bureaucratique de l'état. L'état n'est point coupable, le mal est inhérent au système. Si l'on impose aux élèves des institutions libres l'obligation de subir une série d'examens devant un jury, ces institutions devront dire : Faites-nous connaître les matières sur lesquelles porteront les interrogations dans chaque épreuve, déterminez exactement la limite de vos exigences; sinon nos élèves seront livrés à l'arbitraire de vos examinateurs, et il nous sera impossible de les préparer convenablement aux examens que vous leur prescrivez. Ce sont les établissemens libres qui réclame-

ront comme une garantie le programme obligatoire. La même servitude s'imposera aux établissemens officiels; la variété des moyens pour atteindre le but commun, l'esprit d'innovation et de progrès, qui sont les bons côtés de la libre concurrence, disparaîtront, et l'on aura ainsi tous les inconvéniens du monopole sans aucun des bons effets de la liberté.

Je crois d'ailleurs que le système des jurys combinés serait inapplicable en France. On a pu l'introduire en Belgique parce que le pays est petit, qu'il s'y trouvait exactement deux universités libres et deux universités de l'état, et qu'on pouvait par suite les réunir deux à deux; mais supposez un nombre plus grand et variable de facultés répandues sur la surface de la France, et dont quelques-unes n'auraient qu'une existence éphémère ou intermittente : comment leur donner place dans la loi et déterminer d'avance leur droit d'intervenir dans la formation des commissions d'examen? Vouloir organiser des jurys scientifiques dans lesquels les facultés libres auraient exactement la même part d'influence que les facultés officielles, c'est s'engager dans une voie sans issue, ainsi que le prouvent les tâtonnemens, les malheureux essais, les mesures provisoires, dont on ne sort pas depuis quarante ans en Belgique. Il faut laisser à la Belgique cette malencontreuse institution, qui ne tardera pas à disparaître devant la réprobation universelle.

IV.

Quel système convient-il alors d'adopter pour la collation des diplômes? Trois systèmes principaux méritent de fixer l'attention. Le premier consiste à ne plus exiger aucun diplôme et à proclamer la complète liberté des professions, comme aux États-Unis. Le second consiste à attribuer aux facultés officielles seules le droit de faire subir les examens à tous les candidats, comme en France. Le troisième consiste à laisser toutes les facultés délivrer les diplômes comme elles l'entendent, sauf à établir un examen professionnel final, un *staats-examen*, comme en Prusse, épreuve qui n'a d'autre but que de s'assurer si le candidat a les connaissances nécessaires pour exercer sa profession sans compromettre la vie ou la fortune des cliens. Apprécions rapidement ces trois systèmes.

Logiquement, la liberté d'enseignement conduit à la liberté des professions. Plus les lumières sont répandues, mieux les particuliers sont à même de distinguer ce qui leur est utile de ce qui leur est nuisible. La tutelle de l'état est une nécessité transitoire. Indispensable pour les peuples mineurs, elle n'est plus qu'une gêne pour les nations où l'instruction est générale. Je crois qu'en Europe le diplôme est encore nécessaire pour l'exercice de la médecine et

de la pharmacie, et pour le notariat, qui est une fonction publique. L'ignorance en médecine peut causer un mal irréparable; une erreur tue. Le malade ne peut juger ni du médicament qu'on lui donne ni des effets qu'il produit. Si son médecin l'a empoisonné, il n'est plus temps d'en changer. Pour le diplôme d'avocat, les mêmes raisons n'existent pas. Le client peut apprécier si son conseil le comprend; qu'il aille à l'audience, il entendra si l'avocat plaide bien. Perd-il son procès en première instance, il peut s'adresser à un autre pour l'appel; point de mal irréparable. D'ailleurs, même si l'on abolit le diplôme obligatoire, les plaideurs continueront à s'adresser aux diplômés volontaires, et ils choisiront de préférence ceux qui ont passé leurs examens devant les universités les plus célèbres. En Belgique, devant les tribunaux de commerce, plaidait qui voulait, et pourtant, dans un port comme Anvers, des intérêts énormes sont en jeu. Les plaideurs ont-ils profité de la faculté que leur laissait la loi? Nullement; ils ont toujours employé des avocats, et les meilleurs. Dans aucune autre profession, la réputation acquise n'exerce autant d'attraction. Tout le monde s'adresse aux avocats en renom, quoiqu'ils se fassent payer cher, et que le temps leur manque pour bien étudier tous les dossiers. Les jeunes avocats ne trouvent guère de clientèle; donc ceux qui n'auraient pas même ce titre seraient tout à fait délaissés.

Aux agens de change, on confie des millions sans qu'ils donnent de reçu; ils disposent de vingt fois plus de valeurs que les avocats, et ils en disposent sans qu'aucun contrôle soit possible. Néanmoins, en Belgique, cette profession a été déclarée complétement libre, sans nulle garantie, et personne ne réclame le rétablissement des anciens priviléges. Dans les mines, dans les usines, sur les chemins de fer, l'ingénieur tient dans ses mains la vie d'un grand nombre de personnes; cependant c'est encore une profession libre. Ainsi donc, sauf pour la médecine, liberté des professions comme conséquence logique de la liberté du travail, telle me paraît devoir être la solution en ce point. Les facultés continueraient à délivrer des diplômes après examen, l'état cesserait d'en exiger. Les avocats se constitueraient en confréries, dont ils régleraient les conditions d'admission et d'expulsion. Le public ne manquerait pas de s'adresser à celles qui auraient su acquérir une réputation de science et d'honnêteté. L'habitude nous cache ce qu'il y a d'absurde à voir l'état nous fournir des avocats brevetés avec garantie du gouvernement. C'est évidemment un reste de l'institution gothique des corporations. Si l'état croit devoir empêcher les citoyens de s'adresser à un conseil ignorant, pourquoi permet-il aux jeunes gens de vingt et un ans de manger leur fortune, quand ils en disposent avant d'avoir acquis la sagesse nécessaire pour en faire bon usage? Bien

plus d'argent se perd et se perdra de la sorte que par le choix d'un mauvais avocat.

Mais, dira-t-on, c'en sera fait de la science juridique. — Comme si c'étaient les examens officiels qui la font fleurir! En Angleterre, avant qu'on eût introduit, il y a douze ans, un examen final *facultatif*, les épreuves que subissait le *barrister* consistaient à dîner de temps en temps au local de la corporation. Est-il un pays cependant qui ait produit plus d'avocats éminens et faisant plus grand honneur à la profession? L'enseignement de la physique, de la chimie, de la géologie, de la philologie et de tant d'autres sciences n'aboutit pas à un examen imposé par la loi. Ces branches des connaissances humaines sont-elles plus délaissées que le droit? sont-elles moins approfondies? y a-t-on fait moins de progrès? Les résultats sont là qui répondent. J'avoue n'avoir jamais trouvé une raison vraiment sérieuse pour continuer à exiger un brevet à l'entrée de la carrière du barreau. En Belgique, l'opinion publique ne tardera pas à en exiger la suppression. Déjà les deux journaux les plus importans du pays, représentant les deux nuances du libéralisme, *l'Indépendance belge* et *l'Écho du parlement*, se sont prononcés dans ce sens. On peut s'étonner qu'un pays qui, dès 1830, a osé adopter des libertés aussi périlleuses en apparence que celles de la presse, de l'enseignement, de l'association sans restriction aucune, ait cru devoir prendre cette illusoire précaution des diplômes du doctorat en droit. Comment! vous avez assez de confiance dans le bon sens des citoyens pour remettre à leurs votes la direction de la chose publique, et vous craignez de leur laisser le libre choix d'un conseil quand il s'agit de leurs intérêts privés! Vous les supposez à la fois capables de choisir un législateur, incapables de se choisir un avocat! Quelle contradiction! Dans le premier cas, un mauvais choix peut entraîner la perte du pays; dans le second cas, il ne peut léser que celui qui aura manqué de discernement. Il est pourtant bien évident qu'un individu verra plus clair dans ses propres affaires que dans celles de l'état. Ainsi la tutelle officielle est moins nécessaire dans la sphère privée que dans celle de l'intérêt public.

Maintenant, si l'on conserve les diplômes, au moins pour les médecins, reste à voir qui les délivrera. Il y a de bonnes raisons pour réserver ce droit aux facultés de l'état. En Belgique, ce système a été défendu avec beaucoup d'énergie par l'université de Gand (1), et voici à peu près le résumé des argumens qu'elle invoquait. — S'assurer si ceux qui veulent pratiquer la médecine ou le droit ont les connaissances nécessaires pour ne pas compromettre la vie ou

(1) *Rapport sur l'état de l'instruction supérieure* présenté aux chambres législatives le 19 décembre 1853 par M. Piercot, ministre de l'intérieur, p. 362.

la fortune de leurs cliens, c'est une mesure de garantie sociale et de police préventive qui est exclusivement de la compétence de l'état. Si la précaution est nécessaire, l'état seul a le droit et le devoir de la rendre efficace. Il ne peut se décharger de ce soin sur des établissemens particuliers, puisque c'est le résultat de l'enseignement de ces institutions qu'il s'agit de contrôler. L'état veut avoir la garantie que les universités privées forment des médecins et des avocats capables ou tout au moins non dangereux par incapacité, et ce seraient ces universités elles-mêmes qui seraient chargées de le constater! Ce serait évidemment rendre la garantie illusoire, et alors autant l'abolir. La loi impose certaines précautions aux fabriques de poudre; quelle efficacité aurait cette loi, si les fabricans de poudre étaient eux-mêmes chargés d'en surveiller l'exécution? Les examens sont incontestablement une mesure de haute police : la police, le soin de la sécurité publique, est du ressort de l'état; donc la désignation des examinateurs est une fonction exclusivement gouvernementale. Quand les institutions privées réclament au nom de la liberté le droit d'intervenir dans la formation des jurys d'examen, elles confondent deux choses très distinctes. La liberté existe quand tous, — individus ou associations, — peuvent ouvrir des cours, ériger des chaires, organiser des facultés et enseigner ce qu'ils veulent, sans nulle mesure préventive ni restrictions autres que celles du code pénal; mais de cette liberté ne résulte point du tout le droit pour ces institutions privées de décider ou de contribuer à décider si leurs élèves sont capables d'être sans danger des avocats ou des médecins. Si un certain contrôle est indispensable, plus les institutions libres seront nombreuses, diverses dans leurs méthodes et dans leur enseignement, moins on pourra leur abandonner la mission d'exercer ce contrôle, et plus l'état sera tenu de se la réserver à lui-même.

Il faut avouer que ce sont là des raisons très fortes, et elles me paraissent irréfutables en tant qu'elles s'appliquent à un examen final, professionnel, qui a pour but de donner à la société les garanties dont elle croit encore avoir besoin; mais, quand il s'agit des grades scientifiques exigés à chaque pas que l'étudiant fait dans ses études, les objections s'élèvent en foule. On peut dire d'abord que, si l'état veut contrôler la marche des hautes études scientifiques, il sort de son domaine, ensuite que c'est établir la suprématie d'une doctrine officielle, car les opinions et les livres des examinateurs seront nécessairement suivis par le plus grand nombre des étudians. La domination absolue du programme est rétablie. Les institutions libres devront se conformer au moule officiel, sinon leurs élèves échoueront aux examens. Impossible d'intervertir l'ordre des matières ou d'en approfondir une, sauf à en traiter une autre comme secondaire.

Le joug de l'uniformité pèse à nouveau sur tout le monde. La spontanéité, l'esprit de progrès et d'innovation, sont frappés de mort. Le jury officiel en matière scientifique est la négation de la liberté. Malgré le plus sincère désir de se montrer impartial, ce jury pourra-t-il mettre dans la même balance les doctrines qu'il croit fausses, dangereuses, perverses, et d'autres doctrines qu'il croit vraies, salutaires et nécessaires? De Bonald et de Maistre seraient-ils bons juges du mérite d'un disciple d'Hegel ou de Kant? Ils ne l'auraient probablement pas compris, et ni Fichte ni Schelling n'auraient obtenu leur diplôme.

Un des membres les plus distingués du parti catholique en Belgique, M. Dechamps, a caractérisé d'une façon si exacte le rôle et l'influence des jurys scientifiques, que nous croyons pouvoir reproduire ici ses paroles. « Le jury d'examen, disait-il, n'est pas un jury spécial et professionnel comme la commission centrale de Berlin, c'est un conseil supérieur des hautes études où l'enseignement tout entier vient se centraliser. Le jury, en interrogeant sur tout, enseigne tout. C'est le programme vivant imposé aux universités de l'état, aux universités libres et aux études privées. Les professeurs des universités doivent enseigner d'après les idées, d'après les méthodes que les membres du jury ont adoptées; les professeurs ne sont plus que les répétiteurs des membres du jury. L'élève n'a plus les yeux fixés sur le professeur, mais sur l'examinateur. Les professeurs, ne participant point à l'examen, perdent toute autorité, toute influence sur leurs élèves; cette autorité, cette influence, sont dévolues aux membres du jury. Le jury, placé ainsi au faîte de l'enseignement, est une puissance véritable; c'est le gouvernement de l'enseignement supérieur en Belgique. » On ne saurait mieux montrer la grandeur et le vice de l'institution. Il n'y a rien à ajouter; il suffit de demander si la science doit être gouvernée, si l'enseignement, soumis à la discrétion de ce tribunal suprême, dont les sentences sont sans appel, est vraiment libre.

Ce qui précède nous conduit forcément à préconiser le troisième système. Dans ce système, les facultés officielles et les institutions libres délivreraient les diplômes scientifiques, et un jury nommé par le gouvernement le brevet de capacité exigé pour pratiquer le droit ou la médecine. Chacun rentrerait dans son rôle; les universités s'occuperaient de science, l'état de la police médicale ou judiciaire. Les professeurs des facultés examineraient les élèves pour s'assurer s'ils ont suivi leurs leçons avec fruit, s'ils ont compris les principes. Le jury officiel ne les examinerait que pour se convaincre qu'ils peuvent sans péril, les uns plaider, les autres soigner les malades. Un seul examen final et pratique, c'est tout ce que l'état est en droit d'imposer sous un régime de liberté véritable. Ce système est en

vigueur en Prusse. En Angleterre, outre les dîners à payer, le candidat doit, ou suivre des cours pendant trois ans, ou subir un examen final devant la corporation. En Belgique, le conseil académique de l'université de Gand avait dès 1836 demandé que l'examen nécessaire pour l'exercice d'une profession fût seul subi devant un jury, et que les grades académiques fussent accordés par toutes les universités, sans qu'il en résultât aucun effet civil. « S'il est essentiel à la société, disait le rapport, que nul ne puisse pratiquer la médecine et la jurisprudence sans avoir fait ses preuves devant un jury commun, il n'existe pas de motifs pour que des examens préalables, qui par eux seuls ne confèrent aucun droit dans la société, soient soumis à la même condition, surtout lorsque cette condition paraît nuire tant à la valeur réelle de ces examens qu'à la direction et au succès des études. » L'université de Liége s'est prononcée en faveur de ce système chaque fois que le gouvernement a cru devoir la consulter, et plusieurs de ses professeurs l'ont exposé et défendu dans des écrits où la question est envisagée sous toutes ses faces (1). Parmi les hommes de quelque autorité qui partagent cette opinion, on peut citer le ministre actuel des finances, M. Frère-Orban. En France, c'est exactement le même système que réclame le clergé. La pétition récemment adressée à la haute commission d'enquête par les ecclésiastiques du nord-est demande que « les facultés libres aient le droit de conférer les mêmes grades, donnant les mêmes priviléges que les diplômes conférés par les facultés de l'état. L'état, pour assurer son contrôle, pourrait établir à l'entrée des carrières publiques des examens professionnels, soit locaux, soit généraux, également obligatoires pour les gradués des facultés officielles et pour ceux des facultés libres. » L'organisation des jurys recommandée par M. Albert Duruy ressemble beaucoup à celle qu'ont préconisée les universités de l'état belge et le clergé français, sauf que M. Duruy l'applique à tous les examens. Le législateur, en l'adoptant, aurait cette rare bonne fortune de satisfaire à la fois les différens partis. D'où provient cet accord exceptionnel? De ce que la liberté répond aux vœux de tous, chacun espérant, par ses efforts, l'emporter sur ses concurrens.

Les avantages de ce système sont nombreux et grands. C'est le seul qui soit conforme au principe de la liberté de l'enseignement, le seul qui rende ce principe fécond. De cette façon, chaque faculté, officielle ou libre, organise son enseignement comme elle l'entend,

(1) On pourra consulter, entre autres, les publications suivantes : *Réforme de l'enseignement supérieur*, par M. Trasenster, de la faculté des sciences, — *la Liberté de l'enseignement et la science*, par M. Spring, de la faculté de médecine, et l'Introduction au remarquable ouvrage que M. Alphonse Le Roy, de la faculté des lettres, vient de consacrer à l'histoire de l'université de Liége.

adopte le programme, les méthodes, les idées qui lui paraissent les meilleures, et ensuite le public juge l'arbre d'après ses fruits. Il y a réellement concurrence, comme dans les autres branches de l'activité humaine. Tant pis pour ceux qui enseignent mal. Leurs élèves échoueront devant le jury professionnel ou dans leur carrière, et dès lors ils verront leurs institutions désertées languir et succomber. Les professeurs et les étudians, n'ayant plus à s'occuper de ces examens multipliés à passer chaque année devant le jury, pourront s'adonner librement aux véritables études scientifiques. Dans les facultés, le professeur interrogera ses élèves, parce que pour les études théoriques ce sont là les seuls interrogatoires sérieux; il cessera d'être un « préparateur d'examen » et le répétiteur des examinateurs officiels. Les leçons deviendront l'objet principal, les examens la chose secondaire; ce n'est qu'à cette condition que le haut enseignement remplit sa mission. La liberté des doctrines sera complète en toute matière; chaque université exposera les siennes. Pour délivrer le brevet professionnel, le jury final ne s'inquiétera que de l'aptitude pratique, non des méthodes ou des théories qui ont permis de l'acquérir. Une vie nouvelle pénétrera l'instruction supérieure. Aujourd'hui l'étudiant en général ne pense qu'à une chose : entasser dans sa tête le plus vite possible tous les faits, tous les détails qu'on peut lui demander. Il n'exerce guère que ses doigts quand il prend des notes, et sa mémoire quand il s'efforce de les apprendre par cœur. Sans contredit, cela développe moins l'intelligence que ne le fait l'instruction primaire ou secondaire. L'enseignement affranchi redeviendra vivant, et les élèves, délivrés du cauchemar de l'examen officiel de chaque année, pourront s'initier à la science sous la conduite des maîtres qu'ils croiront les meilleurs.

Mais, dira-t-on, cette liberté absolue, proclamée à une époque où la poursuite des plaisirs frivoles entraîne les uns, et la poursuite des biens matériels les autres, n'aura-t-elle pas pour effet d'abaisser le niveau des études universitaires? Il ne suffit pas à un pays d'avoir des médecins et des avocats qui ne tuent ou ne ruinent pas habituellement leurs cliens; il faut des hommes d'une instruction supérieure, qui fassent faire des progrès à la jurisprudence et à l'art de guérir. — Sans doute; mais qui les formera le mieux, les universités dirigées librement par leur conseil académique et stimulées par la concurrence, ou les facultés réglementées, soumises à la loi étroite d'un programme uniforme et entravées par les exigences sans cesse renouvelées des examens officiels? L'expérience a prononcé sur ce point. C'est en Allemagne, où le système de l'examen professionnel (*staats-examen*) est appliqué, que les universités ont le plus contribué au progrès de la science, et ont le plus répandu le goût des fortes études. En Belgique comme en France, la profession d'ingé-

nieur est libre, on peut la pratiquer sans produire un brevet de capacité; mais il existe des écoles spéciales, annexées aux universités de l'état, qui forment des ingénieurs, et qui, après examen, délivrent des diplômes. Or ces cours spéciaux sont plus fréquentés, ces diplômes plus recherchés par les étrangers que ceux des autres facultés. Ne peut-on pas en conclure qu'il en sera de même pour les cours de droit et de médecine? D'ailleurs le jury professionnel aura évidemment égard à la valeur des diplômes qu'on produira devant lui. Les cours de l'enseignement libre seront, dit-on, insuffisans. Qu'importe, si ceux des facultés de l'état sont bons? Ceux-ci seront d'autant plus suivis, et ce seront eux qui empêcheront le niveau des études supérieures de déchoir. Si les institutions privées donnent trop facilement leurs diplômes, elles auront bientôt lieu de s'en repentir. Ces diplômes, et pour le public et pour le jury professionnel, n'établissant pas une présomption de capacité, seront comme non avenus. Ils n'auront aucune valeur, dès lors on ne les recherchera pas. Pourquoi voit-on en Belgique des Russes, des Polonais, des Espagnols, des Brésiliens, des Roumains, se disputer les diplômes que délivrent les écoles des mines et du génie civil? Parce que ces diplômes, n'étant délivrés qu'après des épreuves sérieuses, constituent pour ceux qui en sont porteurs un titre sérieux à la confiance de leurs concitoyens ou de leurs gouvernemens respectifs. En Allemagne, les universités qui se sont montrées trop indulgentes se sont perdues de réputation. Elles n'attiraient que les incapables, et par suite leurs diplômes étaient devenus comme un brevet d'infériorité. Au lieu d'une bonne, c'était une mauvaise note. Qui donc ferait des efforts pour en obtenir une semblable? Dans la sphère de l'enseignement comme dans toutes les autres, organisez une responsabilité sérieuse et ne craignez rien de la liberté; elle n'aura que de bons effets, pourvu qu'elle soit complète.

V.

Si l'on adopte le système de l'examen professionnel, restera une question délicate à résoudre : comment former le jury à qui sera dévolue l'importante et délicate mission d'ouvrir aux candidats l'entrée des professions privilégiées? On ne peut le composer seulement de professeurs des facultés officielles, car l'enseignement libre pourrait prétendre qu'il est sacrifié. D'ailleurs il n'y faut pas que des professeurs. Puisqu'il s'agit d'apprécier l'aptitude pratique, des magistrats, des médecins pratiquans seraient de très bons juges. On pourrait former une liste assez nombreuse d'hommes compétens désignés par les facultés libres, par les facultés officielles, par les corps scientifiques et par la magistrature, les uns pour l'examen de

médecine, les autres pour l'examen de droit. Le sort désignerait chaque année les membres du jury de telle façon que la moitié seulement appartiendrait à l'enseignement. Il faudrait ainsi deux tirages au sort, l'un parmi les professeurs, l'autre parmi les personnes étrangères à l'enseignement. Celles-ci devraient fournir un membre de plus, afin de former une majorité en cas de partage égal des voix. Le tirage au sort ou un autre mode de roulement serait indispensable pour éviter que le jury fût toujours composé des mêmes examinateurs. M. Albert Duruy propose de créer « la fonction d'examinateur, qui deviendrait la récompense des services rendus aux sciences par des hommes étrangers aux rivalités qui pourraient se produire entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel. Ainsi composés, dit-il, les jurys échapperaient à tout reproche de partialité aussi bien que par leur composition ils contribueraient à maintenir le niveau des études. »

Outre que ce serait créer une nouvelle catégorie de fonctionnaires quand au contraire il en faudrait réduire le nombre, l'expérience a montré en Belgique les inconvéniens qui résulteraient d'un semblable système. Le jury central, de 1835 à 1849, était composé des mêmes membres constamment réélus par les chambres. Il en résultait que les opinions de ces examinateurs s'imposaient à l'enseignement tout entier. Ils devenaient la norme vivante, l'autorité suprême, la science incarnée. Avaient-ils fait un cours, publié des livres, tous les candidats ne suivaient que les méthodes et les idées qui y étaient contenues. Dans ce système, la liberté ne peut plus produire la diversité, car l'uniformité s'impose de fait. Tout examinateur a ses questions favorites, sa manière d'interroger. Elles seront bientôt connues, et les étudians auront soin de diriger leurs études en conséquence : on étudiera l'examinateur, non la science. Il se formera un recueil des questions habituellement posées, et l'on ne verra que celles-là. Voici ce que disait à ce sujet dès 1842 la faculté des sciences de Liége : « La permanence du jury est contraire au progrès de la science, en ce qu'elle établit un véritable monopole pour les opinions scientifiques des membres du jury. Les professeurs sont obligés, dans l'intérêt de leurs élèves, de diriger leur enseignement d'après les idées qui dominent dans le jury, même lorsqu'ils ne les adoptent pas eux-mêmes. Un jury permanent, au lieu de stimuler l'activité scientifique et de maintenir une féconde émulation, donne une prééminence absolue à certains systèmes peut-être surannés ou abandonnés. Il n'existe pas d'idées ou de méthodes privilégiées dans la science; il n'en faut donc pas imposer à l'enseignement. D'ailleurs la stagnation dans le mouvement scientifique, produite par le monopole accordé à certaines opinions, compromet l'avenir intellectuel du pays, car ce sont non pas les aca-

démies, mais les universités qui transmettent la science aux générations à venir. » Ajoutez à ces considérations que la science se transforme et progresse chaque jour. Il est donc nécessaire que la composition du jury puisse se modifier aussi, afin de donner place aux idées nouvelles, chose impossible avec un jury permanent. Ce qui n'a peut-être pas de trop graves inconvéniens quand il s'agit des sciences exactes en offrirait de très fâcheux pour le droit et la médecine. Dans l'enseignement supérieur comme dans l'état, il faut que les institutions et les hommes puissent se renouveler suivant le progrès des idées et le changement des situations.

Je résumerai maintenant les conclusions que l'on peut tirer des faits observés en Belgique. La liberté complète de l'enseignement n'a produit aucun des maux que l'on redoutait; nul ne regrette la suppression absolue de toute mesure préventive. Les seuls établissemens qui ont pu s'établir et subsister sont ceux qui répondaient aux besoins et aux idées des deux grands partis politiques qui se divisaient le pays; mais d'autre part la liberté n'a pas produit les heureux résultats qu'on en espérait, parce que des examens multipliés devant des jurys combinés ont imposé l'uniformité des méthodes et des études, affaibli la spontanéité scientifique chez les professeurs, imposé de purs exercices de mémoire aux étudians, et en somme fait triompher le lieu-commun et la routine. Si l'on accorde aux institutions privées un droit de représentation égal à celui des facultés officielles, on s'engage dans une série de difficultés sans issue. Le principe ayant été admis en Belgique, depuis près de quarante ans, on n'est point parvenu à sortir du provisoire, et ni ministères ni commissions, malgré d'incessans travaux, ne sont arrivés à proposer un système satisfaisant. La seule solution que tous les partis pourraient accepter, et qui rendrait à la science son libre essor, consisterait à permettre à toutes les facultés de délivrer des diplômes scientifiques, en réservant à l'état le droit de s'assurer, par un examen professionnel, si les gradués peuvent pratiquer sans inconvéniens. Ce contrôle ne paraît indispensable que pour les notaires, les pharmaciens et les médecins. Pour les avocats, il pourrait être supprimé, la corporation adoptant d'ailleurs telles mesures d'ordre et de garantie qu'elle jugerait utiles.

En Belgique, c'est l'église qui a su le mieux profiter de la liberté de l'enseignement supérieur. Disposant de la confiance des mères de famille et des contributions plus ou moins volontaires des fidèles, les évêques ont organisé une université catholique très puissante, en tout soumise aux ordres de Rome. Il en sera de même en France. Si ce n'est pas une raison pour reculer devant la liberté, c'en est une pour bien organiser l'enseignement de l'état. Si l'on ne veut pas que la majorité des jeunes gens soit formée sous l'influence des

idées ultramontaines, il faut à tout prix constituer des universités publiques, pour lesquelles on fasse au moins ce que font pour les leurs les plus petits états de l'Allemagne. Il est probable qu'en France l'organisation de l'instruction supérieure devra être notablement fortifiée (1). A Paris, l'état pourra facilement soutenir la lutte; mais supposez qu'en province, à Lyon, à Bordeaux, à Lille, il s'établisse des universités catholiques soutenues par les municipalités, à qui elles apporteraient des avantages matériels non moins qu'intellectuels, appuyées par la propagande active de tout le clergé et organisées d'une façon complète en corporation enseignante, comme celle de Louvain, est-il probable que les facultés officielles, isolées et peu encouragées comme elles le sont maintenant, puissent résister à la concurrence qui leur sera faite, à la guerre qui leur sera déclarée? L'énorme terrain que le clergé a gagné en moins de vingt ans dans le domaine de l'instruction primaire et moyenne donne la mesure des conquêtes qu'il fera dans celui de l'instruction supérieure. Ce n'est certes pas le parti opposé aux idées ultramontaines qui pourra lutter, sauf encore à Paris. Il est trop divisé en nuances diverses, trop peu habitué à la discipline et à des efforts persévérans, pour résister à un adversaire qui tient le cœur des mères, et qui pratique la vertu militaire de l'obéissance passive. L'état seul sera de force à faire équilibre à l'épiscopat. Il faudra que le gouvernement ne recule point devant les sacrifices et les réformes indispensables. Sinon, partout en province, le clergé parviendra, après un certain temps, à s'assurer un véritable monopole.

(1) Dans un livre récent et des plus instructifs, M. Hillebrand a parfaitement montré le déplorable contraste que présente l'enseignement supérieur de la France comparé à celui de l'Allemagne. Citons seulement un détail financier. Tandis qu'une université allemande coûte en moyenne un demi-million par an, la France seule, parmi les états civilisés, s'est fait un revenu des frais d'inscription que paient les étudians. En 1863, les neuf facultés de droit ont rapporté 1 million 200,000 francs, elles n'en ont coûté que 870,000. En Belgique, les deux universités de l'état coûtent environ 900,000 francs par an, ce qui équivaut au prix d'entretien des universités allemandes, et elles ne rapportent rien, attendu que les inscriptions sont abandonnées aux professeurs. Chaque université compte ordinairement trente-huit professeurs; leur traitement fixe va de 5,000 à 10,000 francs, et ils le conservent intégralement quand ils obtiennent « l'éméritat. » Les inscriptions ont produit en 1867 à Gand 47,168 fr., à Liége 79,715 fr. L'inscription générale aux cours est de 200 ou de 250 francs. Le produit des inscriptions se partage dans chaque faculté d'après le nombre d'heures que chaque cours comporte. En y ajoutant le produit des examens, quelques professeurs arrivent à un revenu total de 15,000 fr. On serait mal venu en Europe à montrer de la parcimonie pour l'enseignement supérieur quand on voit les sacrifices que s'imposent pour cet objet des sociétés naissantes. Otago dans la Nouvelle-Zélande, une ville dont les maisons sont encore construites en bois, vient d'ériger une chaire de littérature ancienne et une autre de littérature moderne avec des traitemens de 600 liv. sterl., non compris le produit des inscriptions. Le vice-roi d'Égypte a créé une chaire d'antiquités égyptiennes avec un traitement de 35,000 fr.

Des trois demandes formulées en France par les autorités ecclésiastiques, notamment dans les pétitions adressées à la commission par le clergé du nord-est, les deux premières ne peuvent être repoussées sans porter atteinte à la liberté et sans nuire aux progrès de la science. Il faut premièrement accorder à tous sans restriction le droit d'enseigner; les mesures préventives sont toujours éludées et ne sont point nécessaires. Secondement, pour que la concurrence puisse introduire la variété et le progrès dans les méthodes et dans les principes de l'enseignement supérieur, il est nécessaire de permettre aux facultés libres de délivrer des diplômes scientifiques, sauf à imposer un examen professionnel avant d'ouvrir aux gradués l'entrée de certaines fonctions spéciales; mais il faut rejeter inexorablement le troisième point, la personnification civile réclamée en faveur des universités privées. Si la liberté est de droit commun pour tous, la faculté de fonder une personne civile, capable d'acquérir par voie d'achat, de legs et de donation, est au contraire une exception au droit commun, un privilége, et le pouvoir législatif peut l'accorder, s'il le juge utile à la nation, le refuser s'il le juge dangereux. Or ici le danger est réel et grand. Les corporations ecclésiastiques seraient douées d'une puissance d'acquisition dont il est impossible de prévoir les limites. Par la confession, plus encore par l'influence exercée sur les fidèles aux approches de la mort, le clergé peut obtenir des donations et des legs chaque jour et de tous, des pauvres non moins que des riches. Dans tous les pays, les souverains, même les plus pieux, n'ont cessé de promulguer édits sur édits pour arrêter l'accroissement continuel des biens de ce que l'on appelait les gens de mainmorte. Accordez la personnification civile, supprimez ces entraves, et avant un siècle l'église sera dix fois plus riche et plus forte qu'avant la grande révolution, car elle s'est donné un grand but à atteindre, la conquête du monde au profit des idées romaines, et elle est bien mieux organisée pour la lutte qu'autrefois. En Belgique, presque chaque commune a son couvent-école (1). Que cette école puisse acquérir, et bientôt elle sera propriétaire de tout, car elle recevra sans cesse et ne vendra ni ne partagera jamais. La terre n'en serait peut-être pas plus mal cultivée, car les corporations sauraient la louer aussi bien que les propriétaires actuels; mais le mal fait à la société serait incalculable. Que devien-

(1) On estime qu'il en existe près de 1,500. L'augmentation du nombre des couvens est en voie d'alarmer tous les états, même l'Angleterre. Le parlement, sur la proposition de M. Newdegate, vient d'ordonner une enquête à ce sujet. D'après le *Times*, en 1830 il n'y avait en Angleterre que 11 couvens; on y compte aujourd'hui 69 monastères et 223 couvens de femmes. En Prusse il existe maintenant 14 couvens de jésuites et 833 autres couvens peuplés de 7,000 religieux des deux sexes. En France en 1864, les congrégations d'hommes comptaient 17,800 membres et celles de femmes 90,350. A Paris, les écoles primaires laïques ont 32,996 élèves, les écoles congréganistes 38,890.

drait un pays possédé par une église soumise au pouvoir absolu d'un chef infaillible qui transforme en dogme la condamnation de toutes les libertés? La France ne peut donc, comme l'Amérique, accorder la personnification aux sociétés d'enseignement sous peine de devenir un état bien plus théocratique encore que ne l'était l'Espagne sous Philippe II. Voilà ce qu'il faut dire nettement et bien faire comprendre à tous. Au reste les universités libres se soutiennent et prospèrent en Belgique sans jouir de ce privilége. Il en serait de même en France; ainsi nulle difficulté en ce point, elle ne s'élèvera qu'au moment où on essaiera de séparer radicalement l'église de l'état.

En résumé, si l'on veut loyalement, sincèrement la liberté de l'enseignement, la loi ne devrait contenir que deux articles. Le premier proclamerait la liberté sans restriction d'aucune sorte, sauf répression des délits prévus par le code pénal. Le second imposerait à ceux qui voudraient exercer certaines professions l'obligation de subir un examen de nature à prouver qu'ils peuvent le faire sans danger pour leurs cliens. Du silence de la loi résulterait que la personnification des facultés est écartée, mais qu'elles pourraient conférer tous les grades scientifiques auxquels aucun privilége légal ne serait attaché. D'un autre côté, l'état devrait réorganiser complétement et fortifier singulièrement tout l'enseignement supérieur officiel. Il faudrait remplacer l'université par des universités, c'est-à-dire, au lieu de ce vaste mécanisme administratif, — création artificielle d'un homme de guerre, — ressusciter et doter généreusement ces républiques scientifiques, organismes vivans et autonomes, que le besoin de s'instruire avait fait naître en France comme dans toute l'Europe, et qui, conservées, agrandies, réformées au-delà du Rhin, y produisent de si merveilleux fruits. La concurrence forcera l'état à entrer dans cette voie. Des universités catholiques s'établiront, elles auront beaucoup d'argent et beaucoup d'élèves; elles rétribueront leurs professeurs bien mieux que l'état. La réunion des différentes branches de l'enseignement formera un centre scientifique où élèves et professeurs vivront dans une atmosphère intellectuelle qui fera profiter chacun des lumières de tous, et elles ne tarderont pas à écraser complétement les facultés isolées. Si l'état comprend et sait remplir le devoir que cette concurrence lui impose, la liberté rendra la vie au haut enseignement et lui fera produire les plus heureux résultats pour le progrès des sciences; mais, si l'état maintient le système actuel, l'épiscopat saura conquérir un monopole de fait, et, comme il n'est point probable que la France se laisse ramener au moyen âge sans résister, la liberté n'aura fait que multiplier les semences de discorde et de guerre civile.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Mme DE STEIN

ET GOETHE

I.

Le voyage en Italie est dans l'histoire de Goethe une des périodes qui marquent le plus; cette ardente aspiration d'enfance exprimée dans ses premiers vers, ce rêve continu de l'homme et de l'artiste n'a dû peut-être son accomplissement qu'à tel de ces romanesques épisodes qu'il *vivait*, ou plutôt qu'il se guindait à vivre, afin de mieux les raconter ensuite. Personne moins que Goethe ne sut jamais prendre librement un parti; il n'arrivait à son propre *desideratum* que par un effort extraordinaire sur lui-même. A mesure qu'il avance dans la vie, cette action des hommes et des circonstances ne fait que le dominer davantage. A Weimar, les emplois publics, les charges de cour, l'amitié du prince, ne le laissent plus respirer; les complications enguirlandent ses heures, il va de succès en succès, plane aux plus hautes sphères; son influence s'étend partout. Sa fortune lui permettrait déjà de s'appartenir à lui-même, de s'échapper au pays où sa vocation l'appelle; pourquoi ne le fait-il pas? pourquoi reste-t-il? L'amour d'une grande dame, souverainement belle et intelligente, le retient, le captive. Attendons que les conflits éclatent, que les libres engagemens soient devenus des chaînes, que le grand-duc ait découragé ses vrais amis en renonçant aux principes de gouvernement reconnus d'abord par lui comme les seuls praticables. — Goethe ne demandait qu'à fuir, qu'à s'en aller. L'Italie, inondée de soleil, l'attirait plus que jamais, comme une île d'enchantement et de salut. Lorsqu'en l'automne de 1786, se trouvant à Carlsbad avec Charles-Auguste, il décampa tout à coup, et par la Bavière et le Tyrol gagna Venise sans avoir averti personne, sa nature depuis longtemps le poussait hors de Weimar; mais, selon

toute apparence, il n'en fût point sorti par sa volonté simple, si d'insupportables troubles de cœur n'eussent en quelque sorte fait une extravagance de la plus sage des résolutions. Abordons l'aimable objet de cette flamme délirante.

Charlotte-Ernestine-Albertine de Schardt, mariée au baron Frédéric de Stein, écuyer du grand-duc de Weimar, était née en 1742. Elle avait donc sept ans de plus que Goethe, lequel en comptait trente-trois lorsqu'il fit sa connaissance à Weimar, après avoir de loin déjà fort admiré sa personne, comme on peut le voir par une lettre du docteur Zimmermann. « A Strasbourg, entre cent autres silhouettes, j'ai montré la vôtre, madame; jamais, à mon avis, on n'a jugé d'une tête avec plus de génie, jamais on n'a parlé de vous avec plus de vérité. Il viendra sûrement vous faire visite à Weimar. Rappelez-vous alors que tout ce que je lui ai dit de vous à Strasbourg lui a fait perdre le sommeil pendant trois jours! » Goethe, en admiration devant le portrait, avait écrit au bas : « Ce serait un beau spectacle de voir comment se réfléchit le monde dans une telle âme; si j'en juge par la douceur de la physionomie, elle voit le monde comme il est, mais par le médium de l'amour. » Bientôt ce fut au tour de Mme de Stein de s'informer de Goethe, et le bon docteur de répondre à la curieuse dame : « Vous voulez que je vous parle de Goethe, vous désirez le voir? mais, pauvre âme, vous n'y pensez pas; vous désirez le voir, et vous ne savez pas à quel point cet homme aimable et charmant pourrait vous devenir dangereux. »

Dès son arrivée à Weimar, Goethe fréquenta la maison de Mme de Stein. Ces deux intelligences semblaient faites l'une pour l'autre. D'abord le goût des arts et des sciences les rapprocha, puis à cette première sympathie de plus doux rapports succédèrent, si bien que Goethe en vint finalement à ne plus voir les choses que « par le médium de l'amour. » C'est du moins ce qu'il donne à entendre à la comtesse Stolberg dans une lettre de cette époque (17 mai 1776) : « Après dîner, je suis allé voir la comtesse de Stein, un ange de femme à qui je dois bien de l'apaisement et de pures félicités. » Goethe était ainsi fait que chez lui une préoccupation amoureuse chassait l'autre. Son cœur presque aussitôt se partageait, et, quand il aimait *passionnément* deux femmes, il lui en fallait trouver une troisième avec qui tenir registre de ses sensations. Il avait encore à son côté cette adorable Frédérique Brion, qu'une autre recommençait à l'intéresser, et que Frédérique Oeser recevait à ce sujet ses confidences. De même aujourd'hui la comtesse Auguste Stolberg l'écoutait raconter comme quoi dans son cœur Mme de Stein avait pris la place de Lilli. « Que voulez-vous? c'était comme semé d'avance en moi, et sans que j'y aie songé, c'était poussé! »

Une femme portée aux idéalités doit nécessairement être incomprise de son mari. C'est la loi depuis le commencement du monde, et M. le baron de Stein, froid, gourmé, homme et gentilhomme de cour et d'étiquette, n'était pas pour faire mentir cette loi. Mme de Stein, loin de trouver le bonheur dans le mariage, n'y avait appris qu'à douter d'elle-même, et c'est contre ce doute profond, mélancolique, *inexprimable*, que Goethe eut à réagir tout d'abord. La manière dont il s'y prit doit être la bonne, si j'en crois une lettre fort rassurante écrite presqu'au début de cette relation. « Le monde recommence à me plaire; je m'en étais séparée, vous me réconciliez avec lui; il y a un an à peine, je voulais mourir, maintenant, grâce à vous, je veux vivre. »

Bientôt l'attachement fut dans son plein (novembre 1776), et le règne de la grande dame, type d'Iphigénie et de la princesse Éléonore dans *Torquato Tasso*, s'établit pour ne plus finir. A quatre-vingts ans, le sentiment vivait encore, accru en quelque sorte par la perte même de celles que la mort lui prenait : mère, sœur, amante. « C'était un lien entre elle et moi pareil à ceux que forme la nature (1). » Ce noble et sévère attachement où la passion eut pourtant son heure ne fut pas toujours exempt de troubles; il en coûtait, il en cuisait à Goethe de sentir aux bras d'un autre, à qui elle appartenait, cette belle et intelligente personne qu'il adorait, et pour laquelle, tout en *platonisant*, il brûlait de plus de feux qu'Achille n'en alluma. « Pourquoi chercher à nous abuser? Nous ne nous sommes rien, non, rien l'un à l'autre, et nous nous sommes trop ! » Et autre part (1781) : « Mon âme est désormais inséparable de la tienne; quel vœu, quel sacrement imaginer pour légitimer cette union indissoluble? Les Juifs ont des liens dont ils s'enlacent dans leurs prières. Ainsi lorsque ta pensée me possède, je serre autour de mon bras quelque ruban dérobé à tes cheveux, à ta ceinture, et je t'invoque, ô dame de sagesse, de modération et de patience, mais sans pouvoir participer à ces vertus dont tu gardes le secret pour toi seule. Oh! par pitié, je t'en supplie à genoux, complète ton ouvrage et fais que je sois heureux ! »

Le vœu fut-il entendu, exaucé? Les mémoires du temps disent que non, et aussi les correspondances; mais ce billet qu'on va lire, que de choses ne trahit-il pas ! « Cette nuit, enivré, éperdu, je fus au moment de jeter à la mer mon anneau de Polycrate, car je songeais, dans le silence et l'ombre, à mes félicités. Je calculais, j'additionnais; que de trésors, de délices, quelle somme! » Et voyez la coïncidence : tandis que l'amant se livrait à cette arithmétique enthou-

(1) Voyez les lettres à Lavater, 1774-1783.

siaste, l'altière baronne traçait de son côté quelques lignes de nature apparemment assez inflammable, puisque Goethe, après les avoir lues et dévorées, n'eut rien de plus pressé que de les présenter à la bougie, afin de les soustraire à tout regard profane et d'en conserver les cendres comme un religieux souvenir.

Soyons discret, car si l'alcôve s'entr'ouvrit, elle se referma soudain, et ce quart d'heure mystérieux, ineffable, nul en dehors des deux amans ne l'entendit sonner. Ajoutons que dans une liaison dont la réserve et le parfait respect des bienséances sociales avaient dès l'origine marqué le caractère platonique, ces délices d'un moment ne pouvaient être chez la femme qu'un oubli suivi d'immédiats regrets et d'un mouvement de retraite qui, en décourageant l'amant passionnément récidiviste, éloigna pour un temps du moins l'adorateur servant. « C'est la vérité, désormais mes sens t'appartiennent à ce point que rien en moi ne pénètre sans te payer des droits. Il semble que dans mes yeux, dans mes oreilles, ta chère main ait posté de mignons esprits qui de tout ce que j'entends et vois réclament pour toi tribut. Adieu donc, toi l'élément de mon existence, le commencement et la fin de mes joies et de mes douleurs; en te possédant, qu'est-ce qui pouvait me manquer? en ne t'ayant pas, que puis-je avoir? »

Goethe, à une certaine période de cette liaison, avait écrit à Mme de Stein qu'elle était « la seule femme dont l'amour l'eût rendu pleinement heureux, la seule qu'il eût jamais aimée sans angoisses, et qui fût capable de voir les choses d'assez haut pour lui souhaiter bonne chance, s'il lui arrivait d'en aimer une autre davantage. » Goethe, lorsqu'il parlait ainsi, s'abusait; c'était le poète qui s'avançait, et non l'homme. J'ai cité cette superbe création d'Iphigénie, pour laquelle trois personnes, également recommandables à divers titres, ont posé : la tragédienne Corona Schroeter, Mme de Stein et la grande-duchesse Louise, femme de Charles-Auguste de Saxe-Weimar, le maître de Goethe et son ami. Corona Schroeter, la plastique et belle jeune fille, fut ce mannequin sur lequel les peintres essaient des costumes : on fit jouer harmonieusement sur ses épaules les plis de la draperie grecque; mais Mme de Stein, la princesse Louise, furent les vrais modèles, « car ces deux femmes étaient la gloire de leur sexe, et tout leur effort tendait vers le beau moral. Elles ne disaient pas comme le proverbe : ce qui plaît est permis, elles disaient : Cela seul est permis qui répond aux convenances. » C'est contre cette dévotion, peccable peut-être comme toutes les dévotions de la terre, mais profondément enracinée au cœur de la grande dame weimarienne, c'est contre ce culte invétéré des convenances que vint échouer la passion de Goethe. Non content du sacrifice ob

tenu, il osa réclamer davantage, il demanda à Mme de Stein de quitter un époux si fort au-dessous d'elle par l'intelligence et de venir vivre avec lui, offrant pour sa part de renoncer à tous les honneurs, à tous les avantages de la situation qu'il occupait près du grand-duc. Mme de Stein, digne et pourtant émue, écarta la proposition. « Ce qu'on vous demande, ce n'est pas le renoncement à votre amour, c'est le renoncement dans l'amour. » Goethe refusa de se soumettre, n'ayant jamais appartenu à cette race des amans qui souffrent. A dater de ce moment (1786), les astres cessèrent de lui commander d'attacher indissolublement sa destinée à Mme de Stein; il se prit à se reconquérir, et s'en alla voyager en Italie.

Son premier séjour à Rome fut de quatre mois; dès la fin de cette année, il agitait la pensée de s'en revenir à Weimar. Il s'estimait complétement guéri, régénéré; il revenait « à la santé, au sentiment de l'histoire, de la poésie et de l'antique. » C'était assez pour lui de bénéfice; son dévoûment au pays, au grand-duc, aux frais duquel il voyageait royalement, s'opposait à de plus longs retards. Il s'en fallait d'ailleurs de beaucoup que dans les cercles de Weimar cette absence fût envisagée favorablement. On reprochait à Goethe de jeter l'or par les fenêtres, tandis que d'humbles commis mal payés s'escrimaient à dépêcher sa besogne. Le salon de Mme de Stein servait surtout de centre aux malveillans, et la belle Diane vengeresse décochait sur l'Endymion révolté les traits cruels de son carquois, piquée au jeu qu'elle était par le récit de certaine aventure peu à l'honneur de son héros.

II.

Une fois en Italie, Goethe, qui déjà n'était plus dans le septième ciel, retomba sur la terre, et joyeusement s'y laissa vivre. A peine en villégiature à Castelgandolfo, il fit la connaissance d'une aimable et jolie Milanaise en visite chez une de ses amies de Rome. « Ce fut l'affaire d'un moment, un éclair, un caprice, une de ces distractions d'un cœur désormais sûr de lui-même, et qui, ne craignant rien, s'empare pour un instant de l'objet le plus désirable qu'il rencontre. » Goethe ne tarda pas d'apprendre que cette jeune fille était fiancée à un autre, et peut-être alors eut-il quelque remords de l'avoir si rapidement menée à mal. Toujours est-il qu'à cette nouvelle il imprima résolûment un caractère plus discret à sa fréquentation; il évita désormais de se trouver en tête-à-tête avec sa maîtresse, et, « sans se départir de sa tendresse pour elle, s'efforça de lui témoigner plus de réserve et plus d'égards. » Cependant le

fiancé se dégagea brusquement; le mot de cette rupture ne fut pas prononcé, mais Goethe n'eut peut-être qu'à regarder dans sa conscience pour le lire. La pauvre enfant en ressentit un affreux crève-cœur, la fièvre mit ses jours en danger, et le brillant damoiseau, qui pendant cette crise avait naturellement passé par les émotions les plus douloureuses, ne se sentit pas de joie lorsqu'il revit à quelque temps de là sa jolie convalescente se promenant dans la voiture d'Angelica Kauffmann. De part et d'autre, on se tendit la main, on s'attendrit, et Mme Angelica, toujours bonne, permit à l'amant éploré de prendre place dans le carrosse. Bientôt Goethe vint voir la jeune fille chez son frère, commis dans une maison de commerce, et dont elle tenait très respectablement le modeste intérieur. L'entretien, enjoué d'abord et familier, tournait à l'attendrissement, lorsque, le frère entrant, « il fallut se quitter en prose; » mais à peine Goethe avait-il mis le pied dans la rue, qu'il aperçut la gracieuse enfant penchée à sa fenêtre, et la conversation reprit sur nouveaux frais. En attendant que le cocher reparût, on échangea des baisers et des aveux si tendres, si charmans, que jamais, au dire de l'amant trop poète, « ils ne devaient sortir de son cœur ni de sa mémoire. » Voilà ce qu'on se racontait à Weimar en même temps que bien d'autres histoires encore moins édifiantes, et je laisse à penser si Mme de Stein approuvait une telle conduite. Goethe n'ignorait rien de ces petites cabales; mais le grand-duc ne tarda pas à le rassurer en prolongeant indéfiniment son congé, et le priant, au nom de leur amitié, d'en faire le plus large emploi. Goethe avait envie de parcourir le sud; au commencement de février 1787, il était à Naples.

Ses lettres, pittoresques, rapides, amusantes, émues et passionnées en présence d'un spectacle de la nature, d'un objet d'art, nous livrent jour par jour toutes les sensations du voyage. On ne faisait point alors de politique à Naples. En a-t-on jamais fait? la politique fut-elle jamais autre chose là qu'un bruit de plus perdu dans le vacarme universel? Crier, musiquer, s'escrimer en gesticulations, en grimaces, passionner indifféremment tout ce qu'on fait, voilà la vie, — une pantomime, un feu d'artifice sans fin. Du luxe sans richesse, de la pauvreté qui n'est point la misère, l'or et les haillons pêle-mêle, et, pour qui voudrait appliquer aux choses nos principes de morale, une confusion babélique! Mentir, dire la vérité, être un fripon ou un galant homme, manquer à sa parole ou la tenir, c'est en général absolument la même affaire; il n'y a de distinction que dans la convenance particulière de chacun, et la vie est là si splendide, la nature et les hommes, le pays et la mer vous donnent un si grandiose, un si complet spectacle, que l'idée de moraliser ne s'éveille en vous que

plus tard, et lorsqu'au repos vous agitez et ruminez vos souvenirs. N'oublions pas le Vésuve, d'où, comme du ciel, on plane sur l'étincelante cité, Pompéi, la ville de Titus et de Vespasien, où vous assistez au mouvement de cette vie romaine dont près de deux mille ans nous séparent, et Pœstum avec ses temples grecs, superbes dans leur isolement, tout cela rapproché à souhait, fondu dans l'harmonie du tableau. Mais les ruines grecques, on ne les voit, on ne les goûte pleinement qu'en Sicile. En avril, Goethe s'embarque; il revient à Naples au mois de mai, après avoir exploré l'île dans tous ses recoins et pris connaissance d'un monde nouveau. Si étranges, si admirables étaient les découvertes faites par lui dans cette Afrique du nord qu'en se retrouvant à Rome, au terme de son expédition, il croit rentrer dans son domicile naturel. C'est du reste une sensation connue de tous les voyageurs, qui, après avoir quitté Rome, y reviennent ensuite après une absence plus ou moins longue; on se figure revoir une patrie, il semble que ces lieux vous aient attendu, vous reconnaissent, que ces pierres vous disent quelque chose des belles années de votre enfance. Goethe raconte avec ravissement cette impression; pour la première fois, il se sentait calme, il se sentait vivre. « Je rêve, écrit-il, un rêve de jeunesse. » Il avait jusque-là nagé dans un étroit ruisseau dont ses bras, en s'ouvrant, touchaient les deux bords; il se roulait maintenant en plein océan, libre de choisir ses courans et toujours voguant vers l'infini. De cette antiquité confusément pressentie et désormais l'objet d'études si profondes, l'Allemagne n'avait pu même lui donner un avant-goût; il vivait en commerce immédiat, incessant, avec les originaux, touchait du doigt les Phidias et les Michel-Ange, et se faisait litière de chefs-d'œuvre, lui qui à Weimar en était réduit à devoir se contenter de quelques plâtres et de quelques estampes.

Rome est assurément une ville comme les autres, et cependant qui peut nier l'action qu'elle exerce sur les esprits? De même qu'il y a des lieux doués par leurs sources de propriétés salutaires, d'autres où la nature a déposé le précieux trésor de ses métaux et de ses pierreries, il semble que Rome ait ce don d'attirer, d'occuper éternellement l'imagination des hommes. Quiconque aura du haut du Capitole contemplé les monts albains ne les oubliera plus; ces lignes fermes et délicates lui resteront dans la mémoire comme l'écriture d'une main chérie. Des événemens accomplis là depuis des milliers d'années, de tout cet entassement de gloire et de catastrophes, une sorte d'atmosphère intellectuelle se dégage qui vous enveloppe et vous retient; on dirait que les nuages ont gardé quelque chose de ce grand bruit de pas humains qui s'est fait sur ce sol, et qu'il vous en revient par momens un sourd et mystérieux

écho. « Qui a vu Rome ne saurait plus jamais être absolument malheureux, » écrit Goethe, attribuant au souvenir de la ville éternelle cette vertu réconfortante propre aux idées philosophiques et religieuses, et il ajoute : « A peine de retour d'une excursion dans la montagne, me voici de nouveau sous le charme, tranquille, satisfait, travaillant dans le calme et l'oubli de tout ce qui se passe en dehors de moi, et paisiblement visité par les ombres de mes amis. »

Tasse et *Iphigénie* furent le produit du voyage en Italie. C'est à ces œuvres qu'il travaillait à Rome, et ces œuvres parlent assez haut pour qu'il soit inutile d'insister sur l'influence d'un tel climat. Lorsque Goethe quitta l'Allemagne, Weimar et sa société formaient tout son horizon; lorsqu'il y rentra, Weimar ne fut plus que le point d'où son action rayonna sur le monde. Au provincialisme avait succédé l'esprit d'universalité; c'était la même flamme qu'autrefois, mais plus calme, plus concentrée, éclairant l'espace du haut d'un phare. Avant que les circonstances l'eussent contraint à ce voyage, Goethe pouvait en quelque sorte avoir des doutes sur sa vocation. Que d'influences ne subissait-il pas, que de tiraillemens en sens divers, que d'élémens contraires à l'harmonique pondération de sa nature dont il allait se voir délivré, — ce goût de la politique et de l'officiel, par exemple, qu'il croyait être dans son tempérament, et qui n'était que le résultat de son amitié pour Charles-Auguste! « Je me suis retrouvé, écrit-il au grand-duc, et comme qui? je me suis retrouvé comme artiste. » C'est à Rome que Goethe apprit que pour tenir dans le monde la seule place qui lui convînt, pour vivre en parfait accord avec lui-même, il lui fallait être poète. L'art en effet ne se contente pas de célébrer là ses plus beaux triomphes, il y enseigne aussi qu'il est le principe de vie. Comment, en présence de l'œuvre de Michel-Ange à la Sixtine, de Raphaël au Vatican, ne pas se dire que créer de pareilles choses est le plus noble emploi où le génie humain puisse jamais prétendre? Nulle part plus que sur ce terrain séculaire de la politique, l'action de l'art ne se montre utile et féconde. C'est que la politique ne gouverne que l'heure présente. L'instant qu'elle dirige a reçu de plus haut son impulsion : au-dessus, bien au-dessus des événemens, plane la force intellectuelle qui seule conduit les peuples vers leur destinée et donne leur rang historique aux nations. Qu'on mette dans un plateau de la balance toutes les victoires des Grecs, tout ce qu'ont fait de grand les Périclès, les Alcibiade, les Alexandre, et dans l'autre l'œuvre d'un Homère, d'un Eschyle et d'un Phidias; le poids de l'esprit l'emportera, l'intelligence de ces trois hommes prévaudra sur toute l'histoire politique de leur nation. Que serait Jules II sans Michel-Ange, sans Raphaël? Celui-là cependant mit la main plus avant que per-

sonne dans les destinées de l'Italie de son temps; mais il comprit, aima, pratiqua ces deux souverains génies, et c'en est assez pour lui assurer sa place au premier rang de cette aristocratie humaine, de ce groupe de héros qui, sans avoir reçu le don de produire par eux-mêmes, ont su dès le présent distinguer ce que l'avenir, parlant de leur période, ne devait nommer qu'avec enthousiasme. Élisabeth vaut double par Shakspeare, Charles-Auguste par Goethe; les grands artistes sont les plus fiers symboles du développement humain. Dites simplement : Corneille, Molière, Voltaire, Rousseau, et dans ces quatre noms vous avez compris tous les rois, tous les ministres, toutes les favorites, tous les maréchaux, toutes les victoires, toutes les idées de notre histoire pendant deux siècles.

Goethe décrit, dans les dernières pages de son *Voyage en Italie*, la maison qu'il habitait à Rome : ces grandes pièces aérées, commodes, ce vaste et frais atelier où s'entassaient les plâtres de tous ses modèles favoris, ce coin de terre où le vieil *abbate* cultivait des citronniers, la belle vue sur les jardins, les balcons, les terrasses. — Hélas! il lui fallut abandonner tout cela et quitter aussi la paix céleste qu'il goûtait, et qu'il sentait si bien ne plus jamais devoir retrouver ailleurs. « A l'instant du départ (avril 1788), j'éprouvai une douleur particulière. C'est en effet une émotion intraduisible que celle qui vous prend quand on s'éloigne de cette capitale du monde après s'y être pour quelque temps naturalisé, et en se disant qu'on n'y reviendra plus. Nul ne saurait parler d'un tel état à moins de l'avoir ressenti. » Et Goethe se serait bien gardé d'écrire une ligne ou d'en parler, de peur de voir trop hâtivement s'évaporer le délicat parfum de sa douleur. Pour que rien ne vînt le distraire des premières voluptés de sa peine, il ferma les yeux. Il les rouvrit cependant bientôt au spectacle du monde, toujours si beau à contempler quand notre âme est émue. « Je me remis par un plus libre élan d'activité poétique. L'idée de *Tasse* était sur le métier, j'en élaborai de préférence les scènes les plus en rapport avec mes dispositions du moment. A Florence, la plus grande partie de mon séjour se passa à écrire dans les jardins et les promenades, et je n'ai qu'à relire aujourd'hui certaines scènes pour retrouver la sensation immédiate de ce temps. » Comme jadis Virgile pour Alighieri, le Tasse fut pour Goethe en cette occasion un compagnon de route, mieux encore, un guide, un consolateur aux heures d'affliction :

Tu sei il mio maestro, il mio signore!

L'amant d'Éléonore d'Este, après avoir reconduit hors d'Italie l'amant de Mme de Stein, l'aida par sa présence à surmonter bien des tristesses.

En ces deux ans, Goethe s'était fait de Rome une patrie; lorsqu'il se retrouva dans son coin étroit de Weimar, le mal du pays l'entreprit, il voulait s'échapper, fuir de nouveau vers l'Italie; le travail seul le détourna de ce projet. « Sur ce globe terrestre si mobile, on n'arrive au calme, au bonheur, que par l'amour, la pratique du bien et la science. » L'étude fut donc alors son vrai refuge. La froideur de ses amis l'avait en arrivant déconcerté; venaient maintenant les sarcasmes, les médisances. Il savait que les Acastes et les Clitandres du cercle de Mme de Stein ne le ménageaient pas. Les épigrammes pleuvaient sur l'homme aux rubans verts, dont le tort était peut-être d'avoir grandi trop vite, car, ne l'oublions pas, le Goethe d'aujourd'hui n'avait plus rien de celui d'autrefois. Dans ce voyage en Italie, qui fixe le point de séparation entre sa jeunesse et sa maturité, une révolution venait de s'accomplir; au physique de même qu'au moral, il s'était transformé. A ce moment, Goethe abordait la quarantaine. C'en était fait du brillant et fiévreux damoiseau qu'on avait vu partir naguère. Ce personnage-là désormais appartenait au mythe, l'homme qui revenait se possédait tout entier : Cumes et la sibylle l'avaient instruit; pénétré jusqu'au fond de l'âme de sa vocation, il en portait le geste et la dignité. Il pouvait souffrir encore des caprices d'une femme, des injustes reproches de ses amis; mais, quant à le détourner de sa voie, nulle influence humaine n'y réussirait.

Célimène comprit d'un coup d'œil la situation et s'en émut; les mécontens vinrent se grouper autour d'elle. Pour des griefs, assurément elle en avait, mais de nature à ne point agiter en d'autres circonstances le cœur d'une grande dame si contemplative et si dédaigneuse des plaisirs vulgaires. La vérité de cet antagonisme qui, à partir de cette époque, devait toujours s'accentuer davantage, fut dans l'indépendance reconquise que Goethe, aux premiers momens, laissa paraître sans l'afficher aucunement, mais de l'air d'un homme désormais trop maître de lui-même pour ne pas vouloir l'être aussi de ses maîtresses. Or c'est ce dont à aucun prix on ne voulait; plus l'homme était devenu grand, plus on tenait à régner sur lui. Qui sait si, par un de ces sacrifices illustres auxquels le monde a vu les plus hautes vertus se résigner en désespoir de cause, qui sait si l'on n'eût pas été jusqu'à se départir des réserves qui jadis avaient tant irrité l'amant jaloux de tous ses droits? Mais Goethe, en voyageant, avait changé d'humeur, et c'était assez qu'il revînt précédé de la réputation d'un mauvais sujet pour qu'on offrît au brillant libertin, en pleine possession, ce que le plus sensible et le plus épris des amans n'avait obtenu qu'à la dérobée, et encore... Goethe venait de remplir l'Italie du bruit de ses

fredaines; les sens à côté de l'esprit avaient mené leur fête, et, comme ces demi-dieux du paganisme qui comptent leurs travaux et leurs scandales par douzaines, le mythique jeune homme, avant de s'engouffrer dans son nuage, s'était un peu bien licencieusement donné carrière. Nous connaissons la jolie Milanaise de Castelgandolfo; une autre déjà l'avait précédée : la petite danseuse de corde dont Goethe, à peine débarqué à Venise, s'était amouraché en la voyant *travailler* sur la place Saint-Marc, et qui, seule, servit de type à Mignon. Elle s'appelait Bettina comme l'autre, car dans cette litanie d'aimables pécheresses les mêmes noms reparaissent à chaque instant pour désigner des figures distinctes, ce qui ne laisse pas d'amener bien des confusions dans les commentaires. Les maîtresses de Goethe sont doubles; il y a Bettina-Mignon (1), comme il y a Bettina d'Arnim, comme il y a Frédérique Oeser et Frédérique Brion, comme il y a Charlotte Kestner (celle de *Werther*) et Charlotte de Stein, Christiane Vulpius (qui fut sa femme) et Christiane Neumann des *Elégies*, comme il y a la Milanaise du premier séjour à Rome et la Milanaise du second séjour.

En avril 1788 en effet, se trouvant à Rome pour la seconde fois, il y redevint la proie d'autres amours plus irritantes peut-être, bien qu'assurément moins avouables. C'était encore une fille de Milan, mais plus belle, plus *plastique*, servant de modèle dans les ateliers. Son nom, comme du reste celui de la gentille enfant dont nous avons esquissé le profil, demeure un secret pour l'histoire, et c'est seulement dans une correspondance du temps qu'on trouve trace de cette anecdote. Voici en effet ce que nous apprend une lettre de Schiller à Koerner (2). « Cette après-midi, j'eus la visite de Goethe et de Meyer, qui tous les deux reviennent de Suisse. A ce propos, Meyer m'en a raconté de belles; il paraîtrait que Goethe, au dire des gens qui l'ont connu à Rome, aurait lié commerce avec une fille du pays, d'extraction assez basse et de mœurs fort suspectes; on ajoute

(1) Nous n'avons point à définir ici la nature du sentiment que lui inspira cette jolie enfant de Bohême, espèce d'Esméralda avant la lettre, dont il fut avant tous le portraitiste. Curiosité d'imagination, sympathie et convoitise, il y eut de tout cela. Au sortir de cette atmosphère ambrée du salon de Mme de Stein, bourré de délicatesses et de préciosités, il avait hâte de se reprendre à la nature, de mordre en plein fruit vert. Mignon aime Wilhelm Meister sans être aimée de lui; ce fut, j'imagine, l'histoire de la pauvre ballerine. « Antoinette a des désirs qu'il ne me convient pas de satisfaire, et je l'évite, » avait écrit le Goethe de Francfort d'une des quatre filles Gérock, qui passe pour avoir sa part à revendiquer dans le personnage de Mignon. Pour l'adorable bohémienne de Venise, il ne l'évita point; bien au contraire, il passait sa vie à lui voir exécuter sa danse des œufs. « J'y dépensai d'enthousiasme mon meilleur temps et mon meilleur argent; » puis il partit avec des souvenirs plein le cœur et tout un essaim de rimes dans la tête.

(2) *Correspondances de Schiller et de Koerner*, 1774-1805, t. IV.

même qu'il l'aurait épousée. Meyer m'a donné sur le sujet tant de particularités, que je n'en puis douter; ainsi Goethe paierait une pension aux parens et à la sœur, avec laquelle il avait commencé par entrer en relations. La personne était connue de tous les jeunes artistes; elle faisait le métier de modèle. Mets-toi en quête d'informations précises là-dessus, et ne manque pas de m'instruire de tout ce que tu apprendras. J'en suis profondément désolé pour Goethe, car il s'agit d'une vraie drôlesse qui l'aurait indignement dupé. » Koerner obéit au vœu de Schiller, et sa réponse contient le résumé de ses renseignemens. « Il n'y a que trop de vrai dans tout ce que Meyer t'a raconté, cependant la situation n'est point si désastreuse. Et d'abord, de mariage il n'a jamais été question; mais ce qu'on m'assure, c'est que Goethe a emmené la donzelle de Rome et l'a conduite avec lui en Suisse. Comme tu penses, je ne lui ai point parlé de cette laide histoire; mais, sans avoir eu besoin de le questionner, je crois savoir maintenant de source certaine qu'il a laissé la demoiselle en Suisse et pris des mesures pour qu'elle y reçût quelque éducation. Il se peut qu'il ait sur elle des projets d'avenir, lesquels ne se réaliseront pas, j'en jurerais. Les sens l'auront, comme d'habitude, entraîné. Or ce n'est pas avec ses lettres qu'elle le maintiendra sous son empire. Peut-être aussi qu'en Suisse le temps va lui sembler bien long, et alors un faux pas est vite fait; une autre n'a qu'à lui plaire davantage, l'enlever, et Goethe en sera quitte pour un peu d'argent. » Là s'arrêtent les confidences de Koerner, le seul avec Schiller qui dise un mot de cette histoire, sur laquelle nous fermerons aussi la parenthèse.

Pour épuiser la chronique galante de ce voyage en Italie, citons encore cette princesse napolitaine que Goethe appelle « dame Kobold. » Le nom dit tout : nature mobile, ardente et démoniaque, dont l'aventure avec le poète rappelle, mais de loin et sans qu'il y ait eu de conséquences fâcheuses, l'histoire de Rossini avec la princesse Borghèse. Il y eut aussi la marquise Branconi, rencontrée à Lausanne en 1779 lors du second voyage en Suisse, et plus tard retrouvée à Weimar. C'était une délicieuse et fort galante personne qu'une liaison avec le duc de Brunswick avait déjà rendue célèbre, et dont la comtesse Sanvitale du *Tasse* offre un portrait assez ressemblant. « Elle me paraît si belle, si adorable, écrit Goethe à Mme de Stein, que j'en suis à me demander si tout cela peut bien être ainsi que je le vois; un esprit, un mouvement, des clartés sur toutes choses qui vous confondent! Il faut vraiment dire de cette femme ce que raconte Ulysse du rocher de Scylla : nul oiseau, fût-ce la colombe rapide qui porte à Jupiter l'ambroisie, ne le peut effleurer sans y blesser son aile. » Ce qui étonne en pareil cas bien au-

trement que tous les mérites petits et grands de la marquise Branconi, c'est de voir un amant venir ainsi parler d'une autre femme à sa maîtresse. Tout porte à croire que cet excès de lyrisme affecta désagréablement le cœur de Mme de Stein. Il convient aussi de se représenter sous son véritable aspect la société weimarienne d'alors, uniquement préoccupée des choses de l'esprit.

Tout absolutisme en ce monde est funeste, à commencer par celui de l'intelligence. Où le culte de l'imagination règne seul, la raison et la morale ont bientôt fait de perdre leurs droits. Rien ne rappelle le *troubadourisme* provençal comme cette période intellectuelle et galante jusqu'au raffinement de la société de Weimar. Dans ces belles dames du cercle de la grande-duchesse Louise, on croirait voir revivre les Ermengarde de Narbonne et les Éléonore de Guienne; c'est la cour d'amour en porcelaine de Saxe rococo. « Il est permis de prendre pour quelque temps une autre amante afin d'éprouver la première. — L'époux divorcé peut fort bien devenir l'amant de sa femme mariée à un autre. Le véritable amour ne saurait exister entre époux. » Qu'est-ce que les rapports d'un Goethe avec une Charlotte de Stein, sinon la mise en action la plus ouverte et la plus ingénue de ces préceptes? Aucun ne sera omis, croyez-le bien. On en vient à se demander si le divorce ne serait pas ce qu'il y aurait de mieux, mais on hésite, on recule devant un éclat; la loi du mariage peut bien être offensée, violée aux yeux de tous sans le moindre scandale, mais une séparation qui mettrait ces deux amans en pleine et légitime possession l'un de l'autre pourrait faire du bruit. On continuera donc à vivre sur le même pied. Mme de Stein n'était pas, tant s'en faut, une héroïne de George Sand, une de ces natures qui, lorsque la passion a sonné le boute-selle, partent en guerre à fond de train contre toutes les institutions divines et humaines; c'était plutôt une grande coquette fort éprise de son amour et en même temps fort à cheval sur le dada du qu'en dira-t-on, et pensant, comme Mme Necker, que si un homme (Goethe par exemple) doit savoir braver l'opinion, une femme doit s'y soumettre. Mme de Stein ne voulait rien au-delà de ce que le monde autorise, et le monde de Weimar à cette époque avait, comme on dit, la manche large. D'autre part, si sa conscience eût parlé plus haut que son cœur, elle se serait empressée de rompre avec Goethe; mais Mme de Stein était une Célimène sans héroïsme, elle avait plus de qualités que de vertus. Trop vaine pour renoncer aux hommages d'un adorateur dont les assiduités en la compromettant lui faisaient une sorte de gloire, elle tenait de sa naissance et de son éducation première des principes qui par momens tendaient à prévaloir; elle avait des fluctuations, sinon des remords. Un jour, sur le blanc

d'une lettre de Goethe, elle écrivit cette pensée en vers très délicatement tournés : « Ce que je ressens est-il donc si coupable, et ma conscience, que j'interroge, ne me dira-t-elle pas enfin quel parti prendre et comment expier un péché si doux? » L'honnête femme et la muse se livraient combat, et de cette lutte sourde et intermittente Goethe recevait les contre-coups.

L'amour ayant vécu sa période, il avait, au retour d'Italie, voulu réclamer l'amitié. — Mauvais système. Cette greffe-là n'a jamais rien produit de bon. L'arbre édénique où la main d'Ève, sous les yeux du serpent, cueillit la pomme n'a qu'un fruit trop rare, trop exquis, pour se multiplier en des variétés de fantaisie; mal avisé qui veut en utiliser les boutures : tôt ou tard il s'apercevra qu'il a mordu dans la cendre. Hercule-Goethe revenu de ses pérégrinations lointaines n'eût sans doute pas demandé mieux que de filer aux pieds de sa maîtresse l'éternel fuseau des amours abstraites; mais la moderne Omphale ne lui laissa pas même goûter en paix cet agrément. Les situations fausses ont cela de particulier qu'elles n'en finissent jamais. Les occasions de rupture, si fréquentes, si soudaines aux vrais instans de la félicité, ne se présentent plus, ou plutôt il y en a tant qu'on ne sait désormais auxquelles se prendre. Pourquoi rompre aujourd'hui avec une situation qu'on a supportée hier, et qui n'est au demeurant ni pire ni meilleure? Goethe, n'y tenant plus, écrivit la lettre qu'on va lire; c'est un de ces manifestes que lancent les désespérés, et qui, à défaut de dénoûment, amènent d'ordinaire une interruption dans les habitudes, car de dénoûment sérieux et définitif, il ne saurait, en ces sortes d'affaires, y en avoir d'autre que celui dont la mort règle le programme.

« Vos reproches, écrit-il (1er juin 1787), m'ont été au premier moment très sensibles; croyez pourtant qu'il ne m'en reste au cœur point d'amertume. Je sais faire la part de chacun, et si vous avez eu quelque peu à supporter de moi, il n'est que juste, en revanche, que je souffre à mon tour par vous. Du reste, il vaut mieux s'expliquer ainsi à l'amiable, quitte à s'en aller chacun de son côté, si l'on ne parvient à s'entendre. Il va sans dire que j'aurai toujours mauvaise grâce à vouloir compter avec vous, étant en tout état de cause et ne pouvant que rester votre débiteur. Merci de votre lettre, bien que, sous plus d'un rapport, elle m'ait péniblement affecté. J'hésitais à répondre, car il est difficile en pareil cas d'être juste sans blesser. Combien je vous aime, combien j'avais à cœur de remplir mon devoir envers vous et envers Fritz (1), je croyais l'avoir assez prouvé par mon retour d'Italie. Le grand-duc aurait voulu

(1) Frédéric, le fils de Mme de Stein.

m'y voir prolonger mon séjour; Herder venait de rentrer en Allemagne; je n'avais d'ici à quelque temps aucun service qui rendît nécessaire ma présence auprès du prince héréditaire : c'est donc pour vous, pour vous seule et pour Fritz que je revenais, et dans quelles dispositions vous retrouvé-je! comment fus-je reçu de vous comme de mes amis! Cependant la grande-duchesse part en voyage; elle emmène Herder, et veut aussi me prendre avec elle : je refuse pour ne pas quitter mes amis, pour rester à vos côtés. Je reste, comme je suis revenu, à cause de vous, de mes amis, et c'est pour m'entendre répéter à toute heure que je n'aime personne, et ferais tout aussi bien d'être absent. Remarquez qu'il n'était pas même question en ce moment de cette relation qui paraît tant vous irriter. Qu'est-ce, voyons, que cette relation? quel obstacle crée-t-elle à mes autres affections? à qui est-ce que je dérobe ce que je donne de mes sentimens à cette pauvre créature (1), les heures que je passe avec elle? Interrogez Fritz, Herder, ceux-là qui m'approchent de plus près; ils vous diront si je suis moins sympathique aux gens, moins dévoué qu'autrefois, si je n'appartiens pas au contraire plus

(1) La pauvre créature ici n'est autre qu'une blonde et jolie enfant que le hasard avait poussée sur son chemin, et qui finit par devenir sa femme. Fille d'un modeste libraire, Christiane Vulpius, douée d'une éducation assez médiocre et n'ayant pour elle que son frais visage, ses belles boucles, ses lèvres de pourpre, son pied mignon, cette Bettina bourgeoise devait naturellement peu réussir près de la noblesse et du monde esthétique de Weimar, et Mme de Stein, toute la première, n'avait point à la ménager. Elle commença par l'appeler dédaigneusement « la demoiselle de M. le conseiller privé, » et plus tard affecta de la présenter aux yeux du monde sous les traits d'une seconde Thérèse Levasseur. Goethe, à travers toutes ses escapades romanesques, avait toujours rêvé les joies de la famille. Dans cette éblouissante jeune fille qui s'offrait à lui sans naissance, sans fortune et sans titre, vit-il du premier coup d'œil celle qui pouvait lui donner un bonheur qu'il ne devait attendre ni d'une comtesse ni d'un bel esprit? Pensa-t-il avoir découvert là cet être bon, naturel, féminin, destiné à ne s'occuper que de son intérieur, à ne rien savoir des intrigues du dehors, à ne jamais l'interroger sur rien : étoile fixe et bienfaisante dont la douce lueur reposerait ses yeux de l'importune fascination de tant de soleils? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il la prit avec lui et ne la quitta plus. C'était une Catherine d'Heilbronn, vivant dominée, subjuguée par le regard du maître, voulant ce qu'il voulait, soumise et passive jusqu'à la déchéance. « Rien ne manquait à cet heureux mariage, si ce n'est la bénédiction du prêtre, » écrit assez ingénument l'honnête M. Riemer, un de ces commentateurs sans préjugés qui détestent l'hypocrisie, même alors qu'elle est un simple hommage rendu à la vertu. La bénédiction, après s'être fait attendre dix-sept ans, eut lieu pourtant le 19 octobre 1806, trois jours après la bataille d'Iéna. Goethe connaissait trop bien le cœur des femmes; il avait trop voyagé dans ce pays du Tendre pour ne pas savoir ce que valent ces sentimens, un peu vulgaires peut-être, mais qui ne vous marchandent jamais ni la soumission ni le sacrifice. Il lui resta jusqu'à la fin très fidèlement attaché. La douleur qui le prit en perdant cette brave et bourgeoise gardienne de son foyer fut de nature à venger la pauvre Vulpius de bien des sarcasmes décochés d'en haut par telle grande dame.

que jamais au monde, à mes affections, et c'est toi, la plus tendre, la plus intime, la meilleure de ces affections, c'est toi qui me reproches ma conduite ! Quels sont donc mes crimes pour avoir mérité le traitement que tu m'infliges, et qu'en vérité je ne saurais supporter davantage? Si je suis en humeur de causer, tu me fermes la bouche par ton silence, tu réponds par la plus froide indifférence à la sympathie dont je t'environne, et ne me parles que de mon égoïsme et de mon ingratitude. Mes mouvemens, ma façon d'être, jusqu'à l'air de mon visage, tout semble te déplaire en moi. Tu contrôles, tu récrimines, enfin je me sens de plus en plus mal à mon aise, et je renonce à voir renaître et refleurir la confiance dans un cœur qui m'a de parti-pris et si capricieusement repoussé. »

III.

Méritée ou non, la sortie était vive. Après avoir lu cette lettre, Mme de Stein prit une plume et se contenta d'y apposer le paraphe qui suit : « Oh!!! » Dans cette exclamation vocative, chacun lira ce qu'il voudra; ironie et colère, sanglots étouffés, orages intérieurs, amers ressentimens, que de choses dans ces trois points d'exclamation, comme dans le coup d'éventail de Célimène éconduite! Le message de Goethe, sévère et catégorique, n'admettait pas de réplique; une rupture seule y pouvait répondre : on se quitta.

Goethe n'était ni un Don Juan ni un Casanova; au fond, il a beaucoup aimé, et remarquez que nous ne disons pas cela le moins du monde pour qu'il lui soit beaucoup pardonné. A travers toutes les folles escapades de sa vie de jeunesse, toutes les expériences et toutes les curiosités de son âge mûr, il conserva le respect, le culte de la femme. S'il paya plus que de raison assurément son tribut à l'humaine nature, du moins jamais ses faiblesses n'eurent l'orgueil du vice, et ce n'est pas lui qu'on accusera d'avoir avili ses victimes. Non; ses maîtresses, tout au contraire, il les a pour l'immortalité glorifiées dans l'idéal. De Frédérique il a fait Marguerite, puis Claire; de Christiane, il a fait Euphrosine; de Mme de Stein, Éléonore d'Este et Iphigénie. « L'amour est tout; vivre sans aimer, c'est battre de la vaine paille. » Que la rupture vînt de la femme ou de lui-même, que la séparation lui fût imposée par les circonstances, il dévorait sa peine, et silencieusement l'enfermait dans son cœur assez ouvert, assez vaste, pour que les nouveaux bonheurs s'y logeassent côte à côte avec les anciens chagrins. Les rapports entre Goethe et Mme de Stein devaient finir cependant par se renouer (1). L'interruption

(1) Avaient-ils jamais été brisés? On ne se voyait plus, mais sans cesser absolument

dura sept ans, puis un beau jour on se revit comme si l'on s'était quitté la veille, et les choses alors s'établirent d'elles-mêmes sur le pied où Goethe les avait voulues à son retour d'Italie. Seulement à cette époque c'était trop tôt; il y a de ces tableaux de mœurs qui ne sont à leur point que lorsque le temps a mis dessus sa patine. Celui-ci, par exemple, pour être vu tout à son avantage, a besoin que vous l'observiez au demi-jour de cette période.

Entre cette personne d'esprit vieillissante et ce grand homme, tout jeunesse et tout flamme en son apaisement, une intimité nouvelle se forma au-dessus des orages de la vie. Plus de contradictions, de malentendus possibles, on se voit à toute heure, d'une maison à l'autre, les billets vont et viennent; on continue à vivre à deux, mais après s'être chacun de son côté reconquis. Goethe n'avait jamais trompé Mme de Stein, son tort fut au contraire de n'avoir pas craint de l'entretenir de ses aventures galantes à un moment où la coquetterie était chez elle encore à l'état aigu. Coquette, elle le fut jusque dans la mort; mais sa nature avait eu aussi sa crise de transformation. Sur ce terrain tout aplani où l'on se retrouvait, les choses du cœur et de l'intelligence devaient seules prévaloir. On s'installa donc pour ne le plus quitter dans le fauteuil de Julie d'Angennes, oubliant la Julie de Rousseau, entrevue un moment en rêve, et la Célimène allemande en vint tout naturellement à se dire comme Mlle de Lespinasse : « Que m'importe que mon amant me trompe si je l'aime? » N'essayons pas de nombrer les hommes dont une femme ne conserve la fidélité qu'à ce prix, la liste en serait trop longue. Goethe ne pouvait s'attacher que dans ces conditions; la femme à laquelle il appartenait momentanément n'était là que pour lui faire en quelque sorte mieux goûter les autres femmes, et pour recevoir ses confidences à leur sujet. Si Mme de Stein le garda jusqu'à la fin, elle dut son long règne à l'exquise souplesse qu'elle mit, je ne dirai pas seulement à prendre en patience une situation qu'il n'y avait point à gouverner, mais à s'y intéresser de cœur et d'esprit. Elle eut des condescendances de grande dame et même des sympathies pour toutes les héroïnes de la légende, elle tendit de la meilleure grâce sa belle main à Bettina d'Arnim, à Christiane Neumann, sourit de son plus doux sourire à cette adorable enfant qui s'appelait Ul-

de s'occuper l'un de l'autre, lui toujours affectueux pour le fils de Mme de Stein quand il le rencontrait, elle moins indulgente et reportant trop volontiers sur le fils de Goethe la haine qu'à cette époque elle nourrissait pour la mère. Cependant son ancienne tendresse était loin de l'avoir abandonnée, et ce sentiment ne laissait pas de se montrer au besoin très vivace. « Je n'aurais jamais cru, écrit-elle à son fils Frédéric (12 janvier 1801), que notre ami d'autrefois me fût resté si cher; il a fallu, pour me l'apprendre, la grave maladie qui le retient depuis neuf jours. »

rique de Levezow, et fut en 1823 la suprême illusion amoureuse, *ultima Thule*, du grand voyageur, venu à Marienbad pour des études minéralogiques, et trouvant là « parmi tant de pierres son dernier diamant. »

Mme de Stein mourut à quatre-vingt-cinq ans (janvier 1827). « C'est le premier chagrin qu'elle me cause, » disait avec une émotion pleine de délicatesse Louis XIV en perdant Marie-Thérèse. Mme de Stein ne voulut même pas que sa mort fût pour Goethe une occasion d'ennui, et comme il détestait tout cérémonial funèbre, elle régla de son lit la marche de son propre enterrement, ordonnant de faire un détour pour ne point passer devant la demeure de son vieil ami. Cette espèce de stoïcisme n'a rien qui doive nous étonner chez les femmes de cette période. Quelque vingt ans auparavant, la mère de Goethe en avait déjà donné un exemple. Sa maladie n'ayant pas eu le temps de se répandre en ville, une invitation à dîner pour le lendemain lui arriva au moment qu'elle allait rendre l'âme. Aussitôt la fière matrone demande une plume et de l'encre, et ni plus ni moins que s'il se fût agi d'une excuse ordinaire, écrivit à ses amis de ne pas l'attendre, car elle avait « à mourir entre temps. » M. Cousin, qui savait l'Allemagne comme Mme de Staël, et c'est tout dire, ignorait cette anecdote. Un jour que nous la lui racontions, il en prit texte et partit de là pour une de ces superbes digressions où son esprit, toujours sur le qui-vive, aimait à s'élancer d'un grand coup d'aile. La mère l'amena tout naturellement à parler du fils, qu'il avait connu autrefois, et dont à son tour il nous dit la mort, « belle et plastique mort qui ressemble à sa vie; son pouls comme de lui-même s'arrêta, sans que l'harmonie de l'être fût rompue. Point de secousse, d'agonie, surtout point de troubles d'esprit, de terreurs. — Que voulez-vous? c'était un homme du XVIIIe siècle. » Il y a donc une manière de mourir propre à chaque siècle; pourquoi chaque siècle n'aurait-il pas aussi sa façon d'aimer? Gardons-nous de condamner trop vite ce qui nous étonne, je ne dis pas ce qui nous scandalise, car les moralistes du temps où nous vivons, à moins d'être de francs hypocrites, n'ont point à le prendre de si haut avec la société du passé. D'ailleurs aimer est la grande affaire, la vraie, l'unique loi de force, de productivité, de conservation. Le sentiment est tout, l'objet n'est rien :

> Je te dois tout à toi, puisque c'est toi que j'aime,

a dit Voltaire dans un des vers les plus humains, les mieux venus de la langue française. Ce magistrat qui voulait que derrière tout criminel on cherchât la femme n'était qu'un juge sans philosophie

et ne voyait qu'un des côtés de la question, car si la femme a sa part dans le mal, la part qui lui revient du bien, du beau, reste immense. Cherchez-la derrière le crime et le vice, et vous la trouverez, c'est plus que probable; mais cherchez-la surtout à côté du génie, et vous bénirez éternellement son influence. Derrière quel chef-d'œuvre, quel acte d'héroïsme n'est-elle pas? D'elle tout est fécond, jusqu'aux tourmens qu'elle inflige au cœur de l'homme. Molière a pu maudire Armande Béjart, ou plutôt nous pouvons, nous, la maudire, car lui, si magnanime, ne l'eût point fait; il n'en est pas moins vrai que sans Armande *le Misanthrope* n'existerait pas.

Dans la société allemande de cette période, et principalement dans ce groupe de Weimar, les femmes idéales florissaient; on peut donc supposer que, même sans Mme de Stein, *Iphigénie* et *le Tasse* auraient vu le jour; à défaut de la belle et intelligente baronne, une auguste princesse était là pour inspirer ces deux illustres créations, auxquelles, en tout état de cause, elle ne fut d'ailleurs pas étrangère. J'ai nommé la grande-duchesse Louise, que Goethe aima aussi, bien qu'en tout honneur et respect cette fois, car elle était sa souveraine et plus encore, la femme de Charles-Auguste, son ami; mais ce que Mme de Stein a seule inspiré, provoqué, c'est le voyage en Italie. Elle est ici, *volens, nolens*, la véritable instigatrice, et cela, chose triste à dire, par les petits côtés de sa nature. Cette crise, qui sauva Goethe et le mit à flot, fut le résultat non voulu par elle, mais forcé, des mille complications qu'elle lui créait, et voilà comment l'*éternel féminin* doit être glorifié jusqu'en ses plus féroces diableries, car la morale du brave Chrysale ne s'applique point aux héros de ce monde, et telle grande coquette, en poussant hors de ses gonds le génie qu'elle traîne à sa suite, aura plus fait pour la gloire d'un grand homme que l'honnête et digne femme qui raccommode ses chausses, soigne son pot-au-feu, et qui ne peut rien, elle, que pour son bonheur.

Mme de Stein n'apparaît dans le monde que passé la première jeunesse; ses portraits nous la représentent déjà presque sur le retour. C'est une de ces muses de salon auxquelles un peu de fard ne messied pas, et qu'il faut voir dans un cadre à la pâle clarté des bougies, et non en plein soleil, comme les Béatrix, les Frédérique. Je me la figure à trente-huit ans, bien tournée, avec un certain embonpoint, plutôt grande; beaucoup de calme, de dignité, polie à l'excès envers le commun des martyrs, et gardant ses familiarités et son esprit pour les princes et les gens de son monde. Elle a le visage ovale, les traits fins, un peu tirés. Rien en somme de ce qui caractérise la beauté, mais de la physionomie, du charme tant et

plus, et — pour éclairer tout cela — deux beaux yeux d'expression mobile, diverse, passant du grave au doux, et, que leur lumière rayonne ou se voile, toujours pleins d'intelligence et de captation. Elle avait, comme Mme de Staël, l'habitude en causant d'agiter à la main quelque chose : un couteau d'ivoire, un crayon, une fleur. Toutes les femmes de ce temps-là se ressemblent par je ne sais quel idéal de convention dans la façon d'être et dans la mise, dont les portraits d'Angelica Kauffmann donnent bien la note. C'est le règne des draperies, des beaux bras et de la harpe. Hors de son salon, elle était naturelle, ses billets le prouvent, et aussi ses vers, très rares, mais excellens, qui sont beaucoup moins des morceaux de poésie que des découpures prises sur le vif à l'emporte-pièce, et destinées, comme ces fleurs qu'on enferme dans un livre, à marquer une date, à perpétuer le souvenir d'une sensation. On ne saurait prétendre qu'avec Goethe elle se soit jamais *maniérée;* elle resta ce qu'elle était, une personne d'infiniment d'esprit, de goût et de distinction, très femme et très coquette, c'est-à-dire trois fois plus qu'il n'en faut pour faire le malheur d'un honnête homme, car si les derniers temps de cette relation furent « le soir d'un beau jour, » le début pour Goethe fut un enfer. — Et voyez la juste rémunération des choses d'ici-bas, c'est du mal qu'elle aura causé que la postérité lui tiendra meilleur compte. Éléonore d'Este fut aimée du Tasse, qui en devint fou; Charlotte de Stein aima Goethe, qui par elle apprit à souffrir, et les deux noms d'Éléonore et de Charlotte vivront autant que ceux du Tasse et de Goethe. Je n'ai jamais compris pourquoi l'on appelait « fléaux de Dieu » les conquérans; fléaux tout court, à la bonne heure! Il n'y a de fléaux de Dieu en ce monde que les femmes, car à l'idée du mal qu'elles peuvent faire et qu'elles font, l'idée de grâce et de salut vient aussitôt se joindre, effaçant tout de son éclat.

HENRI BLAZE DE BURY.

LA

QUESTION OUVRIÈRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

II.

LES TRADE'S UNIONS ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS (1).

Les associations ouvrières qui se sont constituées au début de ce siècle en Angleterre sous les noms de *trade's societies* et de *trade's unions* ont depuis quelques années vivement excité l'attention publique. Leur existence, jusque-là obscure et presque ignorée, s'était manifestée au grand jour en 1866 par une série d'attentats contre les personnes et les propriétés, dont les villes de Sheffield et de Manchester furent le théâtre. Une enquête ordonnée par le parlement, conduite avec une remarquable habileté et une égale impartialité, produisit sur l'organisation, le but et la politique de ces sociétés les renseignemens les plus nombreux et les plus circonstanciés. Tous les détails de leur vie intime et de leur action au dehors ont été enregistrés dans d'énormes procès-verbaux qui ne comprennent pas moins de onze volumes. Il importait de condenser la lumière de tous ces rayons épars : M. le comte de Paris, dans un livre d'une conception simple, d'une exécution sobre et d'une facile lecture, s'est chargé de cette tâche malaisée, et s'en est acquitté avec

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

un grand bonheur. Grâce à lui, le public français a été familiarisé avec ces associations ouvrières anglaises. Cependant, si apprécié qu'il ait été en Angleterre comme sur le continent, l'ouvrage de M. le comte de Paris ne donne pas le dernier mot sur la constitution et sur le rôle des *trade's unions*. Des matériaux, non-seulement plus abondans, mais plus concluans, sont aujourd'hui à notre disposition. Les membres de la commission d'enquête ont déposé leur rapport final; ils ont été contraints par l'opinion publique de se prononcer, et, comme il arrive toujours en pareil cas, ils ont été en désaccord. L'on a eu l'opinion de la majorité et celle de la minorité; bien plus, quelques membres même de la majorité ont cru devoir faire sur certains points des réserves ou des observations qui les séparent de leurs collègues. Cette variété d'appréciations et de documens est aussi propre à éclairer le lecteur, qui cherche à connaître le sujet sous toutes ses faces, qu'à embarrasser le législateur, qui doit traduire en prescriptions légales les suggestions des commissaires de l'enquête. A côté de ces travaux officiels se sont produits dernièrement des ouvrages substantiels d'une incontestable valeur, et qui se distinguent par la diversité de leur esprit et de leurs tendances. L'un d'eux, écrit par un économiste radical, M. Thornton, a les plus hautes visées : il s'arme en guerre contre l'économie politique classique, et dans une apologie effrénée des coalitions et des *trade's unions* il trace avec l'animation de l'enthousiasme le tableau vivant des associations ouvrières en Angleterre. Plus modeste dans ses prétentions, M. James Stirling, dans un opuscule des plus judicieux, nous décrit sans pitié les incontestables maux produits par l'unionisme, et rétablit avec vigueur les vrais principes scientifiques méconnus par les chefs et par les apologistes des *trade's unions*. C'est à ces différentes sources que nous allons puiser pour esquisser la constitution, le but et les résultats de ces corporations, qui ont l'ambition de transformer les relations sociales. On ne saurait contester l'opportunité d'une pareille étude au moment où de nombreux indices nous annoncent qu'un grand effort se fait en France parmi les populations ouvrières pour former une fédération de travailleurs dont l'objet avoué serait de réduire le capital à merci.

I.

Les *trade's unions* ou unions de métiers naquirent spontanément, il y a cinquante années, dans un grand nombre de localités et d'industries. Elles furent le produit, non d'un plan systématique émanant de l'intelligence d'un homme, mais de l'instinct des masses populaires; elles se constituèrent d'abord indépendamment les unes

des autres : c'étaient de petites sociétés enfermées dans les étroites limites d'une ville ou d'un district. Leur caractère, dès l'origine, fut multiple. Elles étaient à la fois des corps de résistance ou plutôt d'agression, ayant pour but de provoquer la hausse des salaires, la diminution des heures de travail et toutes les autres améliorations souhaitées par l'ouvrier. En même temps, elles faisaient pour la plupart fonction de sociétés de secours mutuels. Cette double attribution est restée le trait distinctif de ces associations. C'est grâce à cet appât de subventions en cas de chômage ou de maladies qu'un nombre immense d'ouvriers vinrent s'enrégimenter dans ces corporations. La guerre entre le capital et le travail, qui paraît s'envenimer de jour en jour, leur valut aussi un très gros contingent d'adhérens. Sous ces influences, elles n'ont cessé de se multiplier, de croître et de s'affermir. Elles sont aujourd'hui au nombre de 2,000; elles forment un personnel d'environ 800,000 hommes; leur budget annuel est évalué à 1 million de livres sterling (25 millions de francs). Il n'est pas une industrie, si petite qu'elle soit, si élevée ou abaissée sur l'échelle des arts, qui ne compte dans son sein une ou plusieurs *trade's unions*. Sur la liste immense de ces associations, l'on voit figurer des métiers dont le nom et l'existence étaient auparavant inconnus de la plupart des hommes. A supposer qu'une fatalité inexorable dût faire un jour disparaître de la terre tous les monumens de notre civilisation, il suffirait de retrouver la nomenclature des unions anglaises pour se former une idée complète de l'infinie variété de nos industries et de notre excessive division du travail.

Il y a dans le développement de l'unionisme deux phases différentes : l'une est caractérisée par le morcellement, l'autre par la concentration de ces sociétés ouvrières. A mesure que se perfectionnaient les voies de communication, que les idées et les hommes sur tous les points du territoire se mêlaient davantage, les sociétés voisines fusionnaient, des groupes plus considérables se constituaient, et par ce système d'agrégation continue l'on voyait s'organiser peu à peu de vastes fédérations d'ouvriers d'un même métier. Les grandes unions anglaises ont ainsi une origine récente; aucune n'a été créée de toutes pièces ou par voie de rayonnement, toutes sont nées par la réunion de petits groupes préexistans. On voit combien a été spontané, naturel et progressif l'essor des associations ouvrières en Angleterre. Elles ont été le fruit du temps et des circonstances beaucoup plus que de la réflexion. C'est là un exemple de l'intensité et de la généralité de cette force sociale qui pousse dans notre siècle tous les élémens similaires à se chercher et à s'absorber mutuellement, et qui produit en politique les grandes nationalités,

en industrie les vastes compagnies anonymes, dans la vie civile ces associations gigantesques de citoyens réunis par l'analogie des occupations, des tendances et des intérêts. Les principales unions anglaises portent dans leur nom même l'indice de ce développement successif; les plus importantes s'intitulent sociétés fusionnées (*amalgamated*). Parmi celles-ci, il faut ranger la plus célèbre, mais non la plus nombreuse des *trade's unions*, celle des mécaniciens (*amalgamated engineers*), qui date de 1851 et compte 43,000 membres; chaque année, elle reçoit 2,000 ou 3,000 adhérens nouveaux. Telle est aussi une association moins grandiose, mais remarquable par son organisation, celle des charpentiers fusionnés (*amalgamated carpenters*), qui a 8,261 membres. Les grandes sociétés aspirent continuellement dans leur sein les groupes moins importans; c'est ainsi que la société des charpentiers fusionnés reçut en une seule année l'adhésion de 2,500 nouveaux frères, ce qui augmenta son effectif d'un quart; une corporation rivale, les *Operative house carpenters*, gagna aussi 2,500 membres en un an; la *Friendly society of operative masons* fit 4,760 recrues en 1866. Une société toute locale, celle des peintres en bâtiment de Manchester, compte 3,960 membres, dont 1,209 s'affilièrent il y a trois ans. Plus les unions sont puissantes, plus elles exercent d'attraction sur les unions inférieures. On conçoit que la politique et les procédés de ces associations varient en raison de leur grandeur. Aussi importe-t-il de distinguer les sociétés locales, enfermées dans l'enceinte d'une ville, les sociétés provinciales, qui s'étendent à tout un district considérable, et les sociétés nationales, dont la sphère d'action n'a d'autre limite que celle même du pays. Il est d'autant plus important de ne pas confondre ces trois catégories que les écrivains sans impartialité prennent la tactique de n'en considérer qu'une seule et de masquer les deux autres. Ceux qui veulent faire ressortir les plus mauvais côtés de l'unionisme ne présentent aux yeux que les unions locales, comme celles de Sheffield, déplorables coteries de malfaiteurs, de dupes ou de victimes; ceux au contraire qui prétendent faire admirer et aimer les *trade's unions* insistent uniquement sur les grandes associations nationales, comme celles des mécaniciens ou des charpentiers fusionnés, et décrivent avec détail leur organisation, l'intelligence et la modération de leurs chefs, la discipline et la bonne tenue de leurs affiliés.

Si l'on se formait une idée de la conduite des unions anglaises uniquement sur l'examen de leurs statuts, on ne serait pas éloigné de reconnaître que ces sociétés réalisent l'un des types les plus accomplis du gouvernement de tous par tous. Il n'est pas de constitution, fabriquée de toutes pièces dans la tête d'un philosophe, où de

plus grandes précautions aient été prises pour prévenir les abus de pouvoir et pour remettre aux mains des intéressés la décision et le contrôle de toutes les affaires importantes. C'est un des points de vue les plus curieux de l'histoire de l'unionisme que l'observation du fonctionnement des institutions démocratiques radicales sans aucun alliage d'esprit aristocratique ou bourgeois. Ceux qui se sont fait un idéal social d'où disparaîtrait toute autorité personnelle qui ne proviendrait point du mandat populaire peuvent contempler les *trade's unions* et se complaire à cette vivante image de leurs rêves. C'est surtout dans les petites sociétés locales qu'enferme l'enceinte étroite d'une ville et d'un métier que l'on doit s'attendre à découvrir les fruits naturels et bienfaisans des principes, des mœurs et des traditions démocratiques dans leur pureté originelle. Les corporations de cette catégorie ont un nombre de membres restreint, quelques centaines le plus souvent, trois ou quatre mille au plus. Tous se connaissent, se rencontrent chaque jour à l'ouvrage, sont au courant des affaires qui font l'objet de leur association. Quelle occasion plus belle pour inaugurer ce que l'on appelle le gouvernement direct, et pour le pratiquer avec sincérité et efficacité! Comment supposer que la majorité n'ait pas le dernier mot dans ces réunions d'amis et de frères, que les fonctions qui sont électives et de courte durée ne présentent pas toutes les garanties de responsabilité véritable, qu'il soit possible à quelques hommes de s'imposer à ces sociétés malgré leur répugnance, de s'y arroger un pouvoir absolu et de s'ériger en césars dans ces imperceptibles républiques? Et cependant les faits sont là, évidens, inexorables, qui prouvent que dans toutes ces unions inférieures il n'y a ni liberté ni contrôle. Les partisans les plus décidés des associations ouvrières anglaises sont contraints d'en convenir. Nul n'est plus explicite sur ce point que l'ardent apologiste des *trade's unions*, M. Thornton. « C'est dans ces unions restreintes, dit-il, qu'on peut voir à l'occasion se manifester la fréquente prédilection du suffrage universel pour l'impérialisme, son inclination à laisser le soin de régler toutes choses à un seul individu. Si nous voulions trouver à quoi ressemblent dans l'antiquité les unions urbaines, il nous faudrait jeter les yeux sur ces petites démocraties de la Grèce primitive qui, par suite apparemment de leur extrême petitesse, dégénérèrent rapidement en aristocraties ou en autocraties. »

Bien des circonstances secondent et perpétuent cette concentration des pouvoirs. Les conditions mêmes qui en théorie semblent à quelques-uns le plus propices au jeu régulier des institutions libres se retournent dans la pratique, et amènent des effets contraires à ceux que l'on se croyait en droit d'attendre. Le petit nombre des

membres des unions, leur perpétuel contact, favorisent l'intimidation et la corruption même. Sans cesse sous les yeux des fonctionnaires qui émanent nominalement de leur choix, les affiliés sont soumis à une surveillance d'Argus qui pas un instant ne les abandonne. Ils ont toujours besoin du concours de leurs chefs pour se procurer de l'ouvrage quand ils en manquent, pour obtenir des secours en cas de maladie, d'accident ou de chômage forcé; contre les décisions de la junte directrice, ils n'ont d'ailleurs aucun recours. Il n'est pas besoin d'être grand prince pour se livrer au favoritisme ou à l'arbitraire. Tout chef d'une petite union anglaise a ses moyens de récompense et de punition, par conséquent aussi ses courtisans et ses esclaves. Quelle est dans ces infimes sociétés démocratiques l'inégalité des charges et de l'autorité entre des fonctionnaires égaux par l'origine de leur mandat? Une intéressante déposition de l'enquête vient nous l'apprendre. L'on demandait à un ouvrier qui avait siégé pendant seize semaines dans le comité d'une union quelles étaient les fonctions des membres de ce comité. Le témoin répondit qu'il ne le savait pas. — Mais vous-même que faisiez-vous? — J'étais assis en silence, et je *sirotais* de l'ale. — Et les autres, que faisaient-ils? — Beaucoup sirotaient aussi leur ale. — Dans la réunion sur laquelle le témoin était interrogé, il avait, disait-il, signé un papier rédigé par le secrétaire, mais il ne l'avait pas lu, ni entendu lire, et il en ignorait le contenu. — Mais les membres du comité n'ont-ils donc rien autre chose à faire que de siroter de la bière? — Le témoin ne le pouvait dire. Pendant les seize semaines qu'il avait siégé, il n'avait rien découvert à cet égard. Comment en serait-il autrement? Ces petites républiques ont, elles aussi, leurs candidats officiels que l'on paie en pots de bière et dont on n'exige que des signatures, instrumens passifs qui se sont engagés d'avance à ratifier toutes les décisions ou tous les comptes qu'ils sont supposés contrôler. Il serait intéressant de tracer la physionomie des fonctionnaires de ces *trade's unions* locales. En nous abandonnant à notre inspiration propre, nous craindrions de faire un portrait de fantaisie qui touchât à la caricature; laissons ce soin à l'apologiste habituel des associations ouvrières anglaises, M. Thornton, qui s'acquittera de cette tâche en maître. « Vrais démagogues, dit-il, tapageurs, avides, *all tongue and stomach* (toute langue et tout estomac), ils arrivent à une fonction à force de déclamation et d'hypocrisie, et ne la convoitent que pour les rations de pain et de poisson, de bière et de grog qu'elle rapporte, le petit relief qu'elle donne, la paresse qu'elle autorise, et les facilités qu'elle offre pour commettre des détournemens et des malversations. Des appâts de ce genre dans les unions ne font pas faute aux ambitions

de bas étage. » La vérité de ces paroles est confirmée par les faits les mieux établis; ce n'est pas seulement la présence d'un Brodhead à la tête de la corporation des remouleurs de scies de Sheffield, c'est tout un ensemble de circonstances analogues que l'on ne peut prétendre accidentelles ou transitoires. N'a-t-on pas vu quelques-unes de ces petites associations maintenir en fonction des hommes convaincus d'avoir provoqué des crimes et stipendié des assassins? Tous les chefs ne sont pas sans doute aussi profondément dépravés, mais la plupart n'offrent aucune garantie sérieuse de caractère et d'esprit de conduite. « Ces hommes, dit encore M. Thornton, n'ont pas été assurément investis de leurs fonctions sans égard pour les aptitudes qu'elles exigent; mais ils les doivent aussi en grande partie à d'autres recommandations, parmi lesquelles figure principalement leur qualité de bons convives. Il est peut-être indispensable qu'ils possèdent une instruction suffisante pour rédiger passablement un rapport ou un flamboyant manifeste; mais, s'ils ont la réputation d'être de joyeux compagnons, d'une gaîté discrète entre deux vins, sachant chanter une chanson égrillarde et raconter un bon conte, cela ajoute énormément au crédit qu'ils inspirent. » Nous n'aurions pas cru nos voisins aussi accessibles à ces charmes extérieurs et à ces grâces superficielles que notre sociabilité fait apprécier à la population française. Telle est la constitution de ces unions locales, et voilà leurs chefs; pour qu'on les juge en toute connaissance de cause, il nous reste à montrer quelles sont leurs œuvres; c'est ce que nous examinerons plus loin.

Plus régulières et plus imposantes dans leurs allures, plus *respectables* aussi, pour employer une heureuse expression anglaise, sont les *trade's unions* qui s'étendent à toute une province ou à tout un district. Le despotisme des chefs y est plus dissimulé sous les apparences; il s'y fait jour d'une manière moins brutale et y laisse une place plus grande soit à la discussion, soit même parfois à la résistance. Ces unions provinciales sont naturellement divisées en plusieurs branches appelées *loges*, que domine un comité central et exécutif; mais ce ne sont pas les institutions représentatives qui fonctionnent dans ces associations et les régissent. L'ouvrier a toujours une prédilection pour le gouvernement direct, croyant y trouver plus de garanties. Toutes les importantes questions de « politique pratique, » — ce mot pompeux est une métaphore pour désigner les grèves, — sont systématiquement remises au suffrage universel. L'un des commissaires de l'enquête, M. Harrisson, nous a décrit le procédé qui met cette machine en mouvement. Des bulletins de vote sont envoyés à tous les membres de la société. Plusieurs fois de suite les mesures à prendre sont examinées dans chaque loge

par l'ensemble des affiliés. Dans certains cas, par exception, les différentes loges choisissent des délégués qui se concertent entre eux, non sans en appeler parfois à leurs constituans, et souvent après plusieurs mois de délibérations publiques l'on s'arrête à la décision qu'appuie la majorité des suffrages. Où trouver une constitution plus rationnelle et plus parfaite? Malheureusement elle est aussi décevante en pratique que recommandable en théorie. Ce sont les membres du comité directeur qui ont la haute main et le dernier mot dans toutes les discussions. On l'a bien vu dans la dernière et immense grève des *puddlers* du Staffordshire, qui, de l'aveu des défenseurs mêmes des *trade's unions*, a été déterminée uniquement par la junte directrice.

Il est naturel, il est inévitable que les fonctionnaires qui sont à la tête de ces associations aient une disposition, inconsciente peut-être, à encourager, si ce n'est à provoquer les grèves. Ce serait mal connaître les hommes que de ne pas les croire capables d'abuser des pouvoirs presque illimités que les circonstances leur ont confiés. Ce serait ignorer complétement le caractère de ces ouvriers parvenus que de ne pas constater l'irrésistible fascination qu'exerce sur leur esprit naïf la facilité de jouer un rôle public et d'être aux yeux de tous des personnages. Présider de grands *meetings*, faire des discours devant de nombreuses assemblées, rédiger des manifestes, parlementer sur le pied d'égalité avec d'opulens patrons, diriger, pousser, retenir les masses obéissantes, conclure et signer des traités de paix, voir son nom imprimé dans tous les journaux et répandu sur tout le territoire, est-ce qu'il n'y a pas dans cette puissance et dans cette célébrité, si éphémères qu'elles soient, un appât séducteur, un charme entraînant, un indomptable attrait? Toutes ces jouissances, qui semblaient autrefois réservées aux classes riches, il est donné aujourd'hui aux esprits distingués des classes inférieures de les savourer; c'est avec délices et enivrement qu'ils goûtent ce fruit jusque-là défendu. L'on amuse les hommes comme les enfans avec des hochets. Dans ces jeux de l'ambition, ils peuvent apporter plus de sérieux et de gravité en apparence, mais au fond ils gardent la même naïveté. La plupart de ces chefs ne sont d'ailleurs pas des ambitieux vulgaires, ce sont aussi des croyans; ils ont foi en leur *credo*, ils se regardent comme les représentans attitrés de l'humanité souffrante et militante, comme les pionniers de l'avenir. Au sentiment exagéré de leur importance personnelle, ils joignent celui d'une mission providentielle; ce sont des tribuns doublés d'apôtres.

Nous arrivons à ces grandes associations nationales qui fournissent aux partisans de l'unionisme l'objet de peintures complaisantes

et de développemens lyriques. Ces vastes sociétés, dont quelques-unes comptent jusqu'à 50,000 adhérens, frappent de respect, si ce n'est de stupeur, ceux qui s'approchent d'elles pour les étudier. Ce n'est pas que toutes soient exemptes de défauts graves qui sautent dès l'abord aux yeux. Il en est, comme la corporation des mineurs, la plus importante de toutes par le nombre, qui se montrent parfois dans la pratique aussi turbulentes et aussi anarchiques que les plus petites unions locales. Elles ont des délégués payés, qui sont des agitateurs à gages. Un ouvrier, qui déposait devant la commission d'enquête, dépeignait admirablement l'éloquence et l'action de l'un de ces délégués. « Il excitait les ouvriers à un très haut degré, mais souvent sans se rendre compte de l'effet de ses paroles; c'était du reste un orateur très puissant, qui avait une très puissante voix et qui faisait beaucoup de bruit. — Comme un tambour? » reprit M. Rœbuck, l'un des plus éminens membres de la commission. Un fracas confus de paroles qui entraînent les masses ouvrières à la bataille, c'est souvent là toute la philosophie et toute la politique des fonctionnaires unionistes. Il ne faut cependant pas calomnier par des assimilations inexactes les corporations modèles, comme celles des mécaniciens ou des charpentiers fusionnés. Là se rencontre un appareil complet d'institutions sagement pondérées.

L'union des charpentiers fusionnés (*amalgamated carpenters*) n'a guère que 8,000 membres répartis en 190 branches ou loges : c'est peu pour une association nationale de premier ordre; mais elle rachète son infériorité numérique par sa bonne organisation intérieure. Une loge ne peut compter moins de 7 membres, ni plus de 300. Chaque loge est d'ailleurs un corps complet, ayant ses fonctionnaires propres, élus généralement tous les trois mois, sauf le trésorier, le secrétaire et le rapporteur, qui restent une année en charge : elle recueille, garde et dépense ses propres revenus; elle jouit ainsi du *self-government*. Les dignitaires sont élus dans des assemblées auxquelles chaque membre doit assister sous peine d'amende. Il y a, toutes les fois que les circonstances le requièrent, des réunions du comité pour l'expédition des affaires courantes; tous les quinze jours, la loge entière est convoquée en assemblée générale ordinaire pour contrôler, approuver, réformer les décisions des fonctionnaires et régler l'emploi des fonds. Le pouvoir central de la société est conféré à un conseil général, composé de 1 président et de 16 membres, dont 6 sont élus par les loges de Londres et les autres par les loges provinciales. Ce conseil est renouvelable par moitié tous les six mois. Comme les membres provinciaux n'auraient guère le temps ni les moyens d'assister à de fréquentes réunions dans la métropole, le maniement des affaires est abandonné

en fait à un conseil exécutif qui comprend les 6 membres métropolitains et 1 président élu par les loges de Londres. Ce conseil exécutif a des attributions très nettement délimitées en théorie, mais presque infinies en pratique. Il exerce sur les différentes loges un droit de contrôle et de tutelle; il surveille spécialement leurs finances, juge les appels formés contre leurs décisions, autorise l'établissement de nouvelles loges, décrète, sanctionne et clôt les grèves. Il n'a d'ailleurs pas le pouvoir constituant, qui n'appartient qu'à la société tout entière. Les décisions du conseil exécutif ne sont pas sans appel; si une loge se prononce contre à la majorité des deux tiers des voix, l'on doit recourir à un plébiscite. Le suffrage universel décide ainsi en dernier ressort, et casse ou modifie les résolutions des fonctionnaires élus. On voit combien de précautions ont été prises pour que les autorités unionistes ne soient que les humbles exécuteurs de la volonté populaire. Vanité des constitutions écrites, quand elles sont en opposition avec les mœurs et les situations sociales! Ces mandataires entourés de tant de lisières théoriques ont dans la pratique les allures les plus indépendantes. Rééligibles tous les six mois, ils sont perpétuellement réélus; ils se maintiennent de longues années en charge, et sont bientôt considérés comme des hommes nécessaires. Ils respectent la lettre des statuts et en violent l'esprit. Ils jouissent de l'avantage immense de l'initiative, prennent leur temps pour poser les questions, rédigent les formules et ont toujours gain de cause. C'est une illusion de s'imaginer qu'on peut fonder une liberté réelle et un contrôle efficace dans une société où tout est poussière, où le niveau implacable d'une égalité géométrique n'a laissé subsister que des molécules éparses, sans cohésion ni résistance. La diversité des conditions et des influences sociales, c'est une pièce nécessaire au mécanisme des institutions libérales, c'en est même le moteur essentiel. Dans ces vastes associations d'individus que l'on appelle les unions nationales, il n'y a pas un homme qui ait une personnalité assez forte, un crédit assez universel, une situation assez affermie, pour se dresser contre les fonctionnaires élus et former un noyau d'opposition. D'autres circonstances, qui tiennent au but même de l'unionisme, tendent à y développer la concentration des pouvoirs et à empêcher le contrôle. Les unions sont des corps militans; à proprement parler, ce sont des régimens, une armée toujours en présence de l'ennemi. Dans cette lutte acharnée et sans trêve que le travail a entreprise contre le capital, la nécessité de la discipline est reconnue par tous. La soumission aux ordres des chefs est la première qualité requise. Ce n'est pas à l'heure de la lutte, c'est après le triomphe

que les rivalités et les compétitions de personnes ou de principes pourront trouver leur place.

C'est une loi providentielle ou, si l'on veut, une loi organique de notre état social que la présence et le concours de toutes les classes soient nécessaires pour le fonctionnement d'institutions libérales. Ayez un gouvernement d'aristocratie, de bourgeois ou d'ouvriers, et vous n'aurez jamais qu'un gouvernement despotique : ce sera un comité de salut public, un conseil des dix ou une dictature; ce ne sera pas une administration pacifique et régulière. Dans toutes ces associations, qui se recrutent exclusivement au sein d'une classe en vue d'une lutte sociale, ce seront toujours les minorités radicales qui exerceront la prépondérance. Le fait est reconnu par les plus chauds partisans de l'unionisme, par M. Thornton lui-même. « Il ressort clairement, dit-il, que les conseils exécutifs des unions ouvrières sont parfaitement en situation d'exercer sur les membres la haute pression dont l'opinion publique les accuse. Il est en outre certain que tous maintenant exercent cette pression d'une manière plus ou moins violente, ce plus ou ce moins dépendant, pour chaque cas particulier, en partie du caractère collectif de l'union engagée dans l'affaire, en partie des caractères individuels de ses directeurs. »

Les fonctionnaires de ces grandes unions nationales diffèrent beaucoup de leurs collègues des unions inférieures : ce sont des lettrés, des diplomates, des politiques. Ils ont les yeux fixés sur l'avenir, et par conséquent évitent ou préviennent les impatiences et les tentatives hasardées ou prématurées; ils affectent la modération, le calme et la dignité. Leur parole est emmiellée; ce sont des pilotes qui prétendent à l'habileté non moins qu'à la vigilance : ils copient les hommes d'état, beaucoup sont de véritables doctrinaires. Le sentiment de la responsabilité immense qui pèse sur eux les oblige d'ailleurs à contenir leur personnel plutôt qu'à l'exciter. Ces positions ne sont pas des sinécures, elles exigent une activité fébrile, au moral et au physique. L'un des directeurs de ces sociétés, M. Mac Donald, président de l'association nationale des houilleurs, déclare qu'en sept ans il a pris part à 1,600 réunions, parcouru 230,000 milles (près de 100,000 lieues), écrit 17,000 lettres. Pour tous ces labeurs, ces fonctionnaires ont de maigres appointemens. Le secrétaire-général de la société des charpentiers fusionnés n'a que 130 livres sterling par an, soit 3,250 francs. Les allocations extraordinaires pour frais de déplacement sont plus généreusement calculées. Comme jeton de présence à une assemblée de jour, un membre du conseil exécutif des mécaniciens reçoit l'équivalent de son salaire habituel, plus 5 shil. ou 6 shil. 6 pence

selon l'éloignement du lieu de la réunion. Un délégué de la même société envoyé en mission touche, outre son salaire ordinaire et ses frais de voyage, 7 shillings par jour pour « autres dépenses. » Un *meeting* que tinrent, il y a deux ans, les maçons en briques de Sheffield coûta 27,000 francs à la société, chaque membre ayant reçu 14 francs 33 centimes par jour, plus ses frais de logement et de transport en chemin de fer, sans compter 60 centimes pour rafraîchissemens.

Dans ces corporations, comme dans toutes les associations humaines, les finances jouent un grand rôle. Nous avons déjà indiqué que, pour remplir leurs caisses, l'immense majorité des unions anglaises avaient eu recours à l'appât des secours mutuels; quelques-unes même vont jusqu'à donner à leurs membres des pensions de retraite. Dans la société des charpentiers fusionnés, chaque affilié doit, outre une entrée de 5 shil. (6 fr. 25), une cotisation hebdomadaire de 1 shil. (1 fr. 25), c'est-à-dire 2 livres sterl. 13 shil. par an (66 fr. 25). Le salaire de ces ouvriers étant habituellement de 30 à 36 shil. par semaine, les versemens qu'ils font à l'union équivalent à une taxe de 8 pence par livre sterling de revenu, ou de 3 pour 100. Le budget de l'union se divise en trois chapitres. L'un est consacré aux secours mutuels, et comprend, entre autres articles, des subventions allant jusqu'à 12 shil. par semaine en cas de maladie, des pensions hebdomadaires de 5, 7 ou 8 shil. aux vieillards, des frais d'enterrement qui s'élèvent jusqu'à 12 livres sterl. (300 fr.) pour tout membre faisant partie de la société depuis plus de six mois. Le second chapitre concerne les affaires dites du métier, c'est-à-dire principalement l'entretien des grèves. Le dernier chapitre renferme les frais généraux. Si l'on considère qu'outre les avantages énoncés l'union promet à ses adhérens des primes pour l'émigration, des indemnités en cas d'accident, des assurances contre la perte de leurs outils, on peut juger qu'une pareille association est un immense bienfait pour ceux qui en font partie; mais ici encore il faut se mettre en garde contre les séductions des statuts. Quoique jusqu'à présent, dans les années de paix industrielle, les grandes unions aient toujours équilibré leur budget par des excédans considérables, il résulte des recherches d'habiles comptables qu'à la longue, quand leur personnel sera un peu vieilli et qu'elles devront servir des pensions de retraite, elles seront dans l'impossibilité de tenir leurs engagemens. Il en serait ainsi alors même que ces associations emploieraient toutes leurs ressources à un but charitable et renonceraient à les gaspiller en frais de grèves. Or jusqu'ici c'est toujours la grève qui est le but de l'unionisme, c'est en vue de la soutenir qu'on recueille et qu'on amasse des capitaux. Par la perspective des secours mutuels et des

retraites, les unions ont recruté de nombreux adhérens. L'ouvrier qui, séduit par ce mirage, leur a fait quelques versemens, pour ne pas perdre ses droits acquis est obligé à une passive obéissance, car, fût-il partie depuis vingt ans de l'association, il est toujours exposé à une expulsion arbitraire sans la moindre indemnité. D'un autre côté, la tentation est bien forte pour les fonctionnaires unionistes de sacrifier à la guerre industrielle les fonds destinés à assurer le repos de leurs adhérens. La pratique justifie souvent ces deux vers anglais si judicieux :

« How oft the sight of means to do ill deeds
Makes deeds ill done. »

Que les comptes de ces unions laissent fort à désirer sous le rapport de l'exactitude, personne n'en sera surpris. D'abord la classe ouvrière entend peu la comptabilité; puis, ce qui est plus grave, il y a de fréquens exemples d'improbité. Ce ne sont pas seulement les caissiers qui emportent la caisse, l'effronterie et l'hypocrisie vont plus loin; l'on a vu des trésoriers sommés pendant la nuit de représenter le matin suivant les fonds qui, d'après leurs livres, devaient être entre leurs mains, avoir leur maison brûlée ou pillée avant le jour. Des secrétaires ont souvent déchiré de leur grand livre les pages qui auraient fait découvrir leurs fraudes. Ces détournemens criminels sont quelquefois d'une impudence qui atteint le comble du ridicule et du comique. Il s'est trouvé un caissier qui a eu recours à l'ingénieux expédient de laisser tomber son livre dans le feu et de l'y laisser se consumer entièrement, parce que, dit-il ensuite sans s'excuser, il n'avait pas de pincettes à sa disposition, et se serait brûlé les doigts, s'il avait essayé de le retirer des flammes. Il y a loin de là certes à ces habitudes de régularité scrupuleuse qui distinguent les maisons commerciales anglaises. Nos voisins aiment à raconter avec orgueil que, dans une grande maison de banque de Londres, où tous les jours on remue des millions, les comptes ayant présenté un soir une erreur d'un penny (10 centimes), personne ne quitta l'établissement que le malheureux penny ne fût retrouvé. Il est encore des vertus ou des qualités bourgeoises dont les fonctionnaires unionistes auraient besoin de faire l'apprentissage.

II.

Nous avons étudié le mécanisme de l'organisation des unions anglaises, il est temps de le voir fonctionner. Les unions poursuivent l'élévation de la condition de l'ouvrier, but légitime, méritoire même; mais presque toutes ces associations se sont trompées sur

les meilleurs moyens de l'atteindre. Il importe cependant de ne pas faire peser sur elles une égale responsabilité, de ne pas perdre de vue la distinction radicale que nous avons établie entre les petites unions locales et les grandes unions nationales. Prenons comme exemple l'union des briquetiers. On sait que toutes les villes anglaises sont bâties en briques. Il n'est pas téméraire de dire qu'on trouverait difficilement sur la terre une engeance plus despotique, plus arrogante et plus inepte à la fois que ces populations de briquetiers anglais; ils se sont formés en congrégations qui ont divisé le territoire en zones et qui ne permettent pas l'entrée de briques faites dans une zone étrangère; ils ont prohibé toute espèce de machines ou d'engins, ainsi que l'emploi des briques mécaniques. Ils ont fait avec les maçons et les tailleurs de pierres des conventions dont voici quelques articles : les pierres ne peuvent être taillées dans les carrières et doivent être amenées brutes à l'endroit où elles seront employées; il est défendu à l'aide-maçon de porter des briques dans une brouette; c'est dans une auge qu'il les doit mettre, et encore n'en doit-il avoir plus de huit à la fois. Grâce à ces règlemens, la dépense pour le consommateur est surélevée de 35 pour 100. On remplirait des pages entières de prescriptions aussi vexatoires. Malheureusement la contagion de ces mesures arbitraires atteint les unions d'ordre supérieur. Un des grands constructeurs de Londres, M. Trollope, raconte que, s'adressant en ces termes à un ouvrier honnête : « Eh bien! voyons, est-ce là ce que vous appelez une bonne journée de travail? » il lui fut répondu : « Non, monsieur; mais on ne me permet pas de faire plus que mes camarades. » Une autre fois le même industriel reprochait à un ouvrier de se rendre à son ouvrage comme un limaçon. « J'en suis bien fâché, monsieur, lui répliqua-t-on; mais on ne nous permet pas de nous échauffer, si c'est votre temps que nous dépensons. » Tous ces faits ne sont que trop réels, beaucoup d'unions font un crime à leurs affiliés d'être actifs au travail; il ne leur est pas permis de devancer leurs camarades (*to best their mates*). Trop de diligence à l'atelier peut entraîner une amende à la loge. D'autre part, même les grandes corporations sont hostiles à l'introduction des machines ou en paralysent les effets bienfaisans. Que de luttes n'a pas eu à soutenir un industriel sorti de la classe ouvrière, M. Nasmyth, pour avoir inventé ces merveilleuses machines-outils qui ont si fort contribué au développement de notre civilisation contemporaine! M. le comte de Paris nous raconte que dans les *Mersey iron works* deux ouvriers lamineurs, qui ne travaillaient pas plus que leurs camarades, se trouvèrent gagner, l'un 400 livres sterling (10,000 fr.), et l'autre 450 livres sterling (11,250 fr.) par an, parce qu'un perfectionnement

mécanique avait été introduit dans la fabrication, et qu'il n'avait pas été possible aux patrons de changer la base des tarifs de salaires auparavant en usage. On devine si un pareil état de choses facilite les progrès de la production.

Une des prétentions les plus exorbitantes des unions anglaises et assurément la plus universelle de toutes, c'est de fixer et de restreindre le nombre des apprentis. Sur ce point, il n'y a qu'une voix dans les grandes comme dans les petites associations. On doit croire que les ouvriers unionistes ont une conscience particulière ou une conception toute spéciale de notre régime industriel; c'est avec une parfaite naïveté qu'ils exposent à cet égard leurs revendications sans se douter de ce qu'elles ont de tyrannique et d'injuste. « La limitation du nombre des apprentis, dit l'un d'eux, est toute simple: nous considérons que, comme ouvriers qui avons été élevés dans ce métier et avons passé plusieurs années à l'apprendre, nous avons le droit, dans une certaine mesure, de limiter le nombre des bras précisément à la demande qui peut exister. » C'est prétendre à beaucoup de clairvoyance et d'impartialité. Un autre parle avec moins de détours. « La manière dont nous considérons cette question des apprentis est simplement celle-ci : nous avons appris un métier, et nous voulons qu'il nous permette une vie honorable (*respectable living*). » Il ne vient même pas à la pensée de cet affilié des unions que beaucoup d'autres personnes dans le monde voudraient, elles aussi, vivre honorablement. Si les ouvriers seuls étaient imbus de ces sophismes, on aurait des regrets, non de l'étonnement; mais beaucoup de publicistes les accueillent et les propagent. Or qu'arriverait-il si toutes les professions qui tiennent la tête de l'échelle du travail faisaient triompher cette prétention de restreindre le nombre des apprentis? C'est qu'en dehors d'une certaine classe de privilégiés, tous les ouvriers seraient condamnés à être des manœuvres. En réalité, c'est une petite aristocratie d'artisans qui veut s'attribuer le monopole des métiers lucratifs aux dépens des travailleurs moins fortunés et de la jeune génération. Pour les partisans de ce système, la connaissance et la pratique d'un art manuel est une propriété comme une charge de notaire ou d'avoué. « Nous ne demandons pas, disait un affilié des *trade's unions*, que la loi intervienne pour étendre à cette propriété la même protection qu'aux priviléges des avocats, des médecins et des autres professions dites libérales; nous cherchons à nous l'assurer par la formation des unions. » Il y a dans ces paroles une assimilation choquante: quoi que l'on puisse penser de l'utilité des examens pour l'entrée du barreau ou de la carrière médicale, il est complétement faux de dire que le nombre des avocats ou des médecins soit borné; ces

professions sont accessibles à tous. Encore le stage des avocats et des médecins n'est-il nullement prescrit en considération des personnes déjà engagées dans ces carrières, c'est dans l'intérêt du public et surtout des classes les moins éclairées qu'on l'exige. Fidèles à la logique, les ouvriers unionistes poussent jusqu'aux mesures les plus extrêmes le principe de la restriction de la concurrence. Ici, l'on déserte deux ateliers parce que les patrons emploient leurs propres fils; là, une union d'ourdisseurs ne permet pas à la femme et aux sœurs d'un de leurs membres d'ourdir, sous prétexte que les règlemens interdisent ce travail aux femmes. Ailleurs, des perfectionnemens mécaniques ayant facilité certains travaux, les maîtres avaient cru pouvoir les confier à des enfans; ils avaient compté sans les unions, qui voulurent les maintenir à des hommes faits. Les associations les plus éclairées se rendent complices de ces abus de pouvoir. Le secrétaire des mécaniciens fusionnés déclara dans l'enquête que, depuis dix ans, une des principales causes de querelles avec les patrons était le fréquent emploi d'enfans. Or il ne faut pas oublier que les prodigieux perfectionnemens survenus dans la fabrication des machines y rendent beaucoup d'ouvrages très faciles et peu fatigans.

Le travail à la tâche est également attaqué et prohibé par beaucoup de *trade's unions*, et en particulier par les plus puissantes et relativement les plus éclairées de ces sociétés, celles des ouvriers en bâtimens et celles des mécaniciens. Ce serait faire injure au lecteur que d'exposer ici les raisons qui font du salaire à la tâche le mode de rétribution le plus parfait et le plus avantageux à la fois aux ouvriers, aux patrons et à la société tout entière. On parle beaucoup depuis quelques mois d'associer les travailleurs aux profits des patrons; or le travail aux pièces est une forme de cette participation aux bénéfices, mais les unionistes sont d'un avis contraire. Il n'est pas de sophismes qu'ils n'emploient pour justifier leurs préventions contre ce mode perfectionné d'organisation de l'industrie. Ils allèguent que le travail à la tâche pousse les ouvriers à l'intempérance, qu'il rabaisse la main-d'œuvre et produit de mauvais ouvrage. Il se trouve des écrivains de talent, comme M. Thornton, pour appuyer ces préjugés, en dépit de l'évidence et de l'accord unanime des industriels, qui n'ont pourtant aucun intérêt à avoir des ouvriers débauchés et du travail mal fait. Nous regrettons que M. le comte de Paris semble donner sur ce point gain de cause aux réclamations des unionistes. « Pourquoi le paiement à la journée serait-il si mauvais, disait un ouvrier devant la commission d'enquête, puisque, depuis le premier ministre de sa majesté jusqu'au dernier mousse de la marine royale, tous les employés de l'état sont payés à la journée, et n'en remplissent pas moins bien leur devoir? » Cette

réponse plus ou moins spirituelle ne saurait satisfaire le bon sens : le travail à la tâche n'est possible que dans les occupations qui produisent un résultat matériel facilement appréciable et mesurable; or ce n'est pas le cas pour les services intellectuels d'un administrateur; ce n'est pas le cas non plus pour l'ouvrage d'un matelot de la marine de l'état, qui ne fournit, en fin de compte, aucun article ayant une valeur reconnue dans le commerce. Il faut traiter avec sévérité tous ces déplorables sophismes. La vraie cause de l'hostilité de plusieurs *trade's unions* importantes contre le travail à la tâche a été indiquée par les commissaires de l'enquête, c'est que ce mode de paiement fait ressortir l'immense influence de la volonté et de l'attention sur la productivité du travail. Les médiocres ouvriers n'ont aucun intérêt à la constatation de cette vérité, et, comme ils dominent dans les unions, ils prohibent toute autre forme de rétribution que le salaire à la journée.

Toutes ces prétentions des ouvriers unionistes n'ont dans la pratique d'autre appui que les grèves. La préparation et l'organisation des grèves, c'est donc la grande affaire des *trade's unions*, tout le reste n'est qu'accessoire; mais une grave difficulté se présente. Pour que les coalitions soient efficaces, il faut l'unanimité de tous les travailleurs d'un métier ou tout au moins d'une usine; il faut en outre prévenir l'arrivée d'ouvriers étrangers. Par un système de terreur organisée, les associations anglaises ont essayé d'atteindre ce résultat. Il n'est moyen d'intimidation auquel elles n'aient eu recours. Il faut ici encore distinguer les corporations locales et les corporations nationales. Les premières n'ont reculé devant aucune violence et aucun crime : les autres se sont montrées plus réservées, plus dissimulées, disons le mot, plus hypocrites. Il est inutile de faire ici le récit des crimes de Sheffield ou de Manchester : des ouvriers inoffensifs tués à coups de fusil, des familles entières que l'on fait sauter avec de la poudre, c'est là ce que dans l'argot des unionistes on appelle *a job*, une petite affaire. Il se trouve des hommes qui, à prix débattu, se chargent de ces exécutions. Nous avons les comptes des unions, et nous savons à combien reviennent au XIXe siècle les assassinats, les incendies et autres méfaits. Les Saltabadils et tous les spadassins de théâtre ou de roman sont loin de vendre leurs services à si bon compte. Si, dans une œuvre d'imagination, on lisait que deux hommes se sont chargés, moyennant 37 francs 50 cent. chacun, de faire sauter dans sa maison avec de la poudre une personne qui leur était inconnue, on crierait à l'invraisemblance; cependant ce fait et d'autres analogues sont démontrés par l'enquête. On connaît l'étrange épisode historique du *vieux de la montagne* et des ismaéliens il y a huit siècles. Poussés par l'espoir d'un paradis dont on leur donnait un avant-goût terrestre, les

disciples fanatisés de ce mystérieux personnage se livraient sans hésiter à tous les assassinats qui leur étaient ordonnés. Les unions ouvrières ne manquent pas davantage de séides ou de bandits. L'apologiste de ces associations, M. Thornton, n'hésite pas à le reconnaître. « Dans toute grande union ouvrière, dit-il, il y a toujours des individus aussi disposés que les *carbonari* italiens ou les *ribandmen* écossais à exécuter tout ce que leurs chefs leur commanderont, pourvu qu'ils soient payés en conséquence. » Et ce n'est pas là une situation transitoire. Les membres de la commission d'enquête les plus favorables aux *trade's unions* reconnaissent que les crimes de Sheffield ne forment que quelques anneaux d'une longue chaîne de méfaits. Ils avouent que les *blue books* qui contiennent les rapports des comités parlementaires de 1824, 1825, 1838, regorgent (*teem*) d'histoires aussi lugubres. Il paraîtrait même que les procédés des unionistes se seraient amendés : ils auraient renoncé à l'usage du vitriol pour défigurer ceux qui les gênent. En revanche, ils continuent à pratiquer les incendies; les faits de Thorncliffe, vieux de deux mois à peine, en sont la preuve. Il est des attentats qui sont plus odieux encore : tel est celui de faire sauter à coups de pouce les yeux de ceux qui entravent l'action des unions, *to gouge the eyes out*. — L'histoire d'Italie nous apprend que du temps d'Alexandre VI, le duc de Gandia ayant été assassiné et jeté dans le Tibre par son frère César, on procéda à une enquête. Un batelier avait tout vu, et quand on lui demanda pourquoi il n'avait pas fait sa déposition plus tôt, il répondit qu'ayant connu dans sa vie un grand nombre d'aventures pareilles auxquelles personne n'avait fait attention, il n'avait pas cru que la dernière dût produire plus d'impression que les autres. Dans la récente enquête anglaise, il se passa quelque chose d'analogue. Un grand nombre d'ouvriers, interrogés sur des faits d'intimidation dont ils avaient été victimes, refusèrent d'abord de parler, puis déclarèrent qu'ils s'expliqueraient, si on leur donnait les moyens d'émigrer aussitôt après leur déposition. Quand on a réussi à inspirer cette terreur, il n'est besoin que de l'entretenir de loin en loin par quelques rares actes d'oppression. — Il est d'autres pratiques moins criminelles, mais d'un usage plus général : tel est le *rattening*, qui consiste à dérober à un ouvrier ses outils et à le mettre ainsi dans l'impossibilité de travailler.

Les grandes unions nationales se gardent d'encourager des méfaits aussi éhontés, c'est un mérite que nous leur reconnaissons; mais entre leur conduite et celle des unions locales il n'y a qu'une différence de forme et de mesure. Leur politique repose aussi sur l'intimidation; elles y apportent seulement plus de ménagemens en apparence. Un de leurs procédés habituels est de défendre à leurs

affiliés de travailler avec des ouvriers non-unionistes. Il n'y a rien là qui puisse tomber sous le coup de la loi. Qu'on réfléchisse cependant aux conséquences de cette excommunication. Les grandes associations des mécaniciens et des charpentiers comprennent soit la moitié, soit les deux tiers des ouvriers de ces deux états; or, les unionistes refusant de travailler dans le même atelier que les non-unionistes, il en résulte que ces derniers sont souvent dans l'impossibilité de trouver de l'ouvrage, ils sont réduits à une vie misérable. Parfois, avec des bras robustes et une volonté énergique, ils ne peuvent gagner le pain de leur famille. On nous dira que c'est là une contrainte morale, ce n'en est pas moins une évidente violation de la liberté du travail. M. Thornton, dans une remarquable page, a minutieusement décrit les effets de cette barbare interdiction. Il a fait ressortir que l'ouvrier non-unioniste était, par suite de cette mesure, réduit en une sorte d'esclavage, qu'il n'avait plus la disposition de sa personne, qu'il était dans un état aussi pitoyable que le nègre africain sous le fouet de son maître; mais le même écrivain, après nous avoir dépeint ces tortures, les déclare légitimes et n'adresse aucun reproche aux grandes unions qui en usent. Il est un autre procédé auquel les unionistes ont recours, c'est une sorte de mise au secret des ouvriers qui leur déplaisent. Il est défendu aux affiliés de l'union de leur adresser la parole ou de répondre à leurs questions : c'est ce que l'on appelle *envoyer à Coventry*. Toutes ces pratiques sont habituelles, et rentrent dans ce que l'on nomme le *fair play*, le jeu loyal. Ainsi, tandis qu'il n'est qu'une voix parmi les hommes libéraux pour blâmer les proscriptions en politique, les unions ouvrières les plus considérées remettent en honneur ce moyen barbare, et l'emploient sur la plus large échelle. Dans le cours même des grèves, l'on voit se produire, avec l'approbation des autorités des principales *trade's unions*, des abus non moins crians. Quand une grève est décrétée, l'on entoure les usines mises en interdit d'une sorte de douane ou de cordon sanitaire formé par un certain nombre de délégués qui ont pour mission de détourner à tout prix, soit au moyen d'argent, soit même par la violence, les ouvriers étrangers que les patrons auraient pu recruter. Ce système, connu sous le nom de *picketing*, entraîne à sa suite un inévitable cortége de menaces et de rixes. La politique des grandes unions ne diffère donc pas, à tout considérer, de la politique des unions de bas étage; selon une heureuse expression de M. Stirling, elle a pour principe d'allier un maximum de compression avec un minimun de violation de la loi. Elle fait surtout un usage illimité de ce que les unionistes appellent eux-mêmes « les vexations pacifiques. »

Quels sont les résultats de tous ces efforts? La situation maté-

rielle des ouvriers unionistes s'est-elle élevée en proportion de leurs sacrifices? Y a-t-il eu une hausse notable des salaires par suite de ces coalitions et de toutes ces mesures artificielles? La réponse est des plus difficiles. Il est hors de doute que la rétribution de l'ouvrier s'est accrue; les partisans des *trade's unions* s'emparent de ce fait pour conclure à l'efficacité de leur système. C'est là cependant une conclusion précipitée et peu conforme aux règles de la saine logique. C'est une des plus belles harmonies de notre état social que la situation des travailleurs, même les plus infimes, ait une tendance à devenir meilleure à mesure que les moyens de production, les découvertes scientifiques, l'instruction générale, se perfectionnent. Tous les pays civilisés confirment l'existence et la permanence de cette loi providentielle. Il est incontestable que depuis trente ans, dans toutes les contrées, dans toutes les professions, les salaires ont notablement augmenté. Les unions ouvrières ont-elles contribué à ce mouvement? Nous ne le pensons pas; un examen attentif des faits semble démontrer le contraire. Il est possible que certaines grandes unions aient pu faire monter momentanément et surtout nominalement la rétribution de l'ouvrier au-delà du taux où l'aurait portée le cours naturel des choses; mais il ne faut pas être dupe de ce mirage. Qu'est-il arrivé, par exemple, pour les constructeurs de vaisseaux de la Tamise? Leur salaire a été poussé à 7 shillings à force de coalitions; mais l'industrie de la construction a déserté presque immédiatement une contrée inhospitalière, la plupart des maisons se sont fermées, et celles qui restent ouvertes n'emploient plus que le dixième des bras qu'elles occupaient autrefois. Un grand nombre de forges du nord de l'Angleterre se sont affaissées également sous la pression des exigences intempestives et malavisées des ouvriers. Les lieux où l'industrie est le plus prospère, c'est-à-dire où la condition du travailleur est le mieux assurée, sont précisément ceux où les unions n'ont pas pénétré ou bien ont été vaincues : telles sont les rives de la Clyde pour la construction des navires. Il résulte de la déposition de M. Clarck, directeur des grandes forges de Merthyr-Tydvil, qui emploient 9,000 ouvriers, que les salaires n'ont cessé de monter dans cette exploitation, bien qu'aucune union n'y existât. « Je ne crois pas, dit M. Robinson, ingénieur des ateliers de construction de l'Atlas à Manchester, que tout ensemble ces unions aient beaucoup fait accroître les salaires dans leurs industries respectives; mais je suis intimement convaincu que leur tendance est de diminuer la somme de travail obtenue pour un certain salaire, et par conséquent d'accroître matériellement le coût de production. » C'est à cette opinion qu'il faut s'en tenir. Sans profiter à l'ouvrier, l'unionisme a nui aux patrons, aux consommateurs, en un mot à tout le monde. On a calculé que les me-

sures arbitraires prises par les unions dans l'industrie du bâtiment renchérissaient de 35 pour 100 dans certaines localités, et spécialement à Manchester, le prix de revient d'une maison, et que le loyer de l'ouvrier, qui est en moyenne de 4 shillings par semaine, pourrait tomber à 3 shillings, si ces règlemens arbitraires n'existaient pas. Ainsi un renchérissement général du prix des choses sans une augmentation réelle des salaires, tel est le précieux résultat qu'ont amené tant d'ingénieuses combinaisons. Ajoutons que les plus éminens industriels se trouvent découragés et rejetés avant le temps en dehors des affaires. Des Trollope, des Nasmyth, les hommes les plus éclairés et qui faisaient faire le plus de progrès à leurs arts, déclarent se retirer dix ans plus tôt qu'ils n'en auraient eu l'intention. Le capital émigre et va chercher dans les pays étrangers une destinée moins agitée; les commandes continentales désapprennent la route de l'Angleterre et s'adressent à la France, à la Belgique ou à l'Allemagne du nord. Le trouble apporté dans les relations commerciales, l'incertitude dans les livraisons, écartent les consommateurs étrangers. Si l'industrie des machines a pris en France, depuis dix ans, un si grand essor, ce n'est pas seulement aux acquits à caution qu'elle le doit, c'est surtout à l'appui indirect que lui prêtaient les *trade's unions* anglaises, à la prime qui résultait en sa faveur de l'état de chômage ou de désorganisation des grandes usines britanniques. Voilà ce que les faits établissent. Il est faux de dire que les salaires sont plus élevés pour les ouvriers unionistes que pour les non-unionistes; cela ne pourrait être exact que pour les localités où les membres des unions, étant en très grand nombre, refusent de travailler avec les autres ouvriers, et rejettent par conséquent ceux-ci en dehors des ateliers, les réduisant à l'état de parias. Il y a des unions parmi les fileurs, il n'y en a pas parmi les tisseuses, et les salaires de ces dernières n'ont pas suivi une moindre progression que ceux des premiers. Il y a telles usines métallurgiques à Wolverhampton où, de 1831 à 1860, la rémunération de la main-d'œuvre semble être restée stationnaire; il en est de même pour les briquetiers de certaines villes, comme Newcastle. Au contraire les journaliers agricoles, qui continuent à traiter isolément avec ceux qui les emploient, ont vu le prix de leur travail s'élever de 25 pour 100. M. Stirling nous fait remarquer que la même hausse s'est produite dans la solde des volontaires pour l'armée, quoiqu'il n'y ait aucune coalition possible entre les malheureux qui traitent avec le sergent recruteur. Enfin les gages des domestiques ont éprouvé le même mouvement ascensionnel, et la plus abandonnée des servantes à tout faire a vu hausser son salaire d'une manière plus rapide que le plus intraitable des ouvriers mécaniciens.

Comment d'ailleurs l'unionisme pourrait-il avoir une efficacité?

Son unique chance de succès était d'opposer aux patrons isolés une ligue compacte des travailleurs. Mettre successivement en interdit toutes les différentes usines de l'Angleterre, les vaincre l'une après l'autre, c'était un plan ingénieux, mais qui est à tout jamais déjoué. Les coalitions d'ouvriers ont amené des coalitions de patrons. Malgré toutes les difficultés que présentait un tel projet, les industriels anglais sont parvenus à se concerter et à former une ligue défensive. Ils ont imité la stratégie de leurs adversaires et n'ont été que trop loin dans cette voie. Ils ont eu comme les ouvriers leurs listes de proscription; ils ont établi entre eux une complète solidarité. Dès que les ouvriers d'une usine se mettent en grève, tous les industriels du même district renvoient leur personnel et ferment leurs ateliers; cela s'appelle un *lock out*. Il y en a eu une multitude d'exemples en Angleterre. Ce sont là des représailles sauvages, mais nécessaires. On devine ce que devient l'industrie avec de pareils procédés. Les règlemens de plusieurs de ces unions de maîtres sont curieux à étudier. Telle est l'*Association des fabricans de fer du nord de l'Angleterre*. Chaque industriel assure contre la grève tout ou partie de ses fours à puddler, en s'engageant par écrit à payer, sur la réquisition du secrétaire, une somme déterminée par le nombre de ses fours et le rendement qu'il leur assigne. Si ses ouvriers le quittent, l'association lui paie, selon l'assurance, 4 liv. sterl. (100 francs) ou 3 liv. sterl. (75 fr.) par semaine et par four. Cette subvention est prélevée sur les fonds souscrits par les autres membres. L'encaisse de cette association se montait, en 1866, à 1 million 200,000 fr. Dans les corporations de maîtres moins bien organisées, les industriels parviennent cependant à s'entendre pour se soutenir et empêcher les membres les plus faibles de fléchir sous le poids des billets à payer, des remboursemens et des livraisons à faire, ou des dommages-intérêts de retard à solder. Voilà ce qu'ont produit les *trade's unions*. Ouvriers et patrons ne contractent plus individuellement : ils s'organisent en armées formidables et compactes; c'est la grande guerre avec tous ses fléaux, ou plutôt, selon l'expression de M. le comte de Paris, c'est un de ces duels japonais où chaque combattant doit se donner la mort de sa propre main.

Si inefficaces au point de vue matériel, les *trade's unions* exercent-elles une influence appréciable sur l'intelligence et la moralité des travailleurs? C'est ici que les partisans de l'unionisme se vantent d'un triomphe incontesté. N'est-il pas vrai, disent-ils, que les habitudes de l'ouvrier gagnent à cette organisation austère, que c'est une saine et fortifiante discipline qui trempe les esprits et les âmes, les tire des vulgarités de la vie journalière pour leur ouvrir des horizons infinis? Voilà un jugement auquel nous ne saurions souscrire. Au point de vue du métier, l'unionisme forme de mauvais artisans;

il entrave l'instruction professionnelle par ses règlemens sur l'apprentissage, décourage le zèle de l'ouvrier, arrête et punit comme un crime la noble ambition de s'élever. N'est-ce pas lui qui, lors de la discussion de la réforme électorale, émettait ce principe, que les ouvriers économes sont des égoïstes qui ne méritent pas d'être électeurs? A un point de vue plus général, il dégrade l'homme, l'asservit, lui ôte l'initiative et jusqu'à la liberté naturelle de penser et de se conduire. C'est un joug écrasant qui anéantit la personne humaine. De même que les membres d'une société célèbre, l'ouvrier unioniste est instruit avant tout à l'obéissance; il doit se soumettre *ut cadaver*. Les mêmes hommes qui n'ont pas assez de critiques, et nous ne saurions les en blâmer, contre la centralisation administrative regardent comme une école bienfaisante pour l'ouvrier d'être noyé dans une de ces vastes agrégations, asiles de tous les despotismes. D'ailleurs on ne peut considérer l'unionisme sans le cortége de désordres qui le suit. Ainsi que toutes les mauvaises plantes, il porte partout avec lui des parasites nuisibles. En dehors des cadres des unions, il y a des agitateurs de profession, des entrepreneurs de grèves, qui jouent un grand rôle en Angleterre. Ce sont des aventuriers qui lèvent des corps francs, servent toutes les causes moyennant finances, et qui, au mieux de leurs intérêts personnels, tantôt poussent les ouvriers à se mettre en chômage, tantôt se font payer par les patrons pour les engager à rentrer dans les usines. Cette déplorable industrie gagne du terrain, et, nous dit M. Thornton, on ne manque jamais de la rencontrer partout où l'unionisme fleurit.

Il ne suffit pas de constater le mal social, il faut encore indiquer ou tout au moins chercher le remède, — tâche difficile, poursuite ingrate. — Les commissaires de l'enquête anglaise y ont donné tous leurs soins, ils ne sont pas parvenus à satisfaire l'attente de l'opinion publique; on les a accusés d'irrésolution, on leur a reproché des compromis et des demi-mesures. Nous ne saurions nous montrer sévère pour cette hésitation légitime dont se sentent saisis les esprits les plus décidés en face de l'intensité de la crise et de l'insuffisance des palliatifs. Il n'est pas plus aisé de faire cesser l'état de guerre industriel que de mettre fin à l'état de guerre politique. En pareille matière, les solutions et les projets sont d'une conception commode et d'une application le plus souvent impossible : ils valent en pratique les rêves de paix perpétuelle formés au dernier siècle par l'abbé de Saint-Pierre; mais, si l'on ne peut espérer expulser immédiatement et à tout jamais ce fléau des grèves et des luttes entre ouvriers et patrons, il est des adoucissemens dans le droit des gens, des acheminemens à une pacification définitive qu'on peut sans utopie découvrir, et qui n'exposent à aucune déception.

La situation des *trade's unions* devant la loi et la société était, jusqu'à ces derniers temps, mal définie. Si libérale que soit dans son ensemble la législation anglaise, elle a toute une réserve et comme un arsenal de vieux statuts non abrogés qui sont à l'occasion des armes de despotisme et d'iniquité. Depuis un demi-siècle, les coalitions sont permises en Angleterre; mais des bills surannés qui n'ont pas été rapportés défendent, sous des peines sévères, la *conspiracy* et le *restraint of trade*, — on appelle ainsi toute mesure propre à entraver les échanges et à troubler le cours naturel de l'industrie. Un grand nombre des procédés adoptés par les *trade's unions* tombaient dans cette catégorie de délits punissables : ainsi le *picketing* ou l'établissement de sentinelles autour des usines mises en interdit était un acte de *restraint of trade*. Il en résultait que très souvent les ouvriers, usant du droit que la loi leur reconnaissait de se mettre en grève, pouvaient être recherchés et condamnés pour des pratiques accessoires et presque inséparables des coalitions. Cette législation était dangereuse, parce qu'elle était à la fois inefficace et irritante; rien d'imprudent comme de donner en essayant de retenir. Dans une époque démocratique comme la nôtre, il faut que les situations soient franches; mieux vaut la compression avouée que ce mélange hybride et malfaisant de lois officiellement libérales et de pratiques hypocritement restrictives. Voici surtout où était l'iniquité : d'après la législation anglaise, les associations qui encouragent le *restraint of trade* sont privées du bénéfice de posséder et de celui d'ester en justice. Ainsi les *trade's unions*, presque sans exception, par cette seule raison qu'elles attaquaient le travail à la tâche ou qu'elles voulaient limiter le nombre des apprentis, étaient mises hors la loi; si leurs fonds de réserve étaient volés par les fonctionnaires ou les caissiers qui en avaient la garde, elles ne pouvaient ni faire condamner les prévaricateurs, ni récupérer leurs biens. Un grand nombre de faits de ce genre se présentèrent, et, si prouvés qu'ils fussent, les tribunaux refusèrent justice aux *trade's unions*; on pouvait avec impunité dérober leurs trésors. On conçoit les rancunes et les haines que cet état de choses devait susciter. Mises au ban de la société, les unions lui rendaient au centuple l'hostilité dont elles étaient victimes. L'unanimité des commissaires de l'enquête a reconnu qu'il fallait sortir de cette situation aussi compromettante qu'injustifiable. Tous ont proclamé qu'on devait accorder aux associations ouvrières la reconnaissance légale et les faire enregistrer comme les autres compagnies de commerce ou de bienfaisance (1). Cependant la majorité

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1869 sur la législation anglaise en matière de sociétés.

des commissaires a voulu faire de cette patente légale un droit non pas absolu, mais conditionnel. Pour l'obtenir, on voudrait exiger des unions la preuve qu'elles renoncent à limiter le nombre des apprentis, à prohiber le travail à la tâche, à défendre à leurs affiliés de travailler avec les ouvriers non unionistes; on voudrait aussi engager les *trade's unions* par l'appât de faveurs supplémentaires à séparer complètement les fonds qui servent aux grèves et les fonds qui sont destinés aux secours mutuels. Ces intentions sont bonnes et louables; si elles pouvaient être efficaces, nous ne leur ménagerions pas notre approbation. Dans l'état actuel, nous ne saurions admettre les restrictions qu'on propose, ce sont de pauvres moyens, en complète disproportion avec la fin qu'on désire. On n'amènera pas ainsi les associations ouvrières à s'amender; on les irritera davantage, on accroîtra leurs rancunes, on augmentera les sympathies déjà trop fortes qu'elles rencontrent dans les classes laborieuses. La seule mesure à laquelle des hommes sérieux puissent s'arrêter, c'est de faire cesser l'iniquité flagrante qui permet de voler avec impunité les *trade's unions*; c'est là une innovation nécessaire, mais il importe de n'en pas détruire l'effet par des restrictions inutiles. En acquérant une situation légale, il faut espérer que les associations ouvrières anglaises adouciront un peu leurs procédés. En tout cas, s'il importe de laisser se produire au grand jour les doctrines, quelque perverses ou erronées qu'elles puissent être, il est du devoir du gouvernement de punir et de prévenir les délits et les crimes. Il faut que les ouvriers non-unionistes sachent que la force sociale les protége. L'administration anglaise s'est montrée trop timide et la justice trop impuissante dans toutes ces grèves et tous ces désordres qui ont rempli l'Angleterre. Le devoir de la police et de l'armée n'est pas seulement de maintenir la sécurité des routes et des domiciles contre les brigands et les voleurs, c'est encore d'assister les faibles dans les luttes professionnelles et de mettre les dissidens à couvert de toutes les vexations dont ils sont le plus souvent victimes. Aussi faut-il approuver sans réserve l'idée émise par l'unanimité des commissaires, d'instituer un ministère public pour poursuivre d'office les ouvriers qui se rendent coupables de violence ou de menaces contre leurs camarades. Les membres de la commission d'enquête ont aussi grande confiance dans l'efficacité de tribunaux de conciliation composés mi-partie de patrons, mi-partie d'ouvriers, et qui interviendraient à l'annonce d'une grève pour essayer de la prévenir. C'est là un espoir trop philanthropique pour n'être pas encouragé dans une certaine mesure. Il est utile que des délibérations et des conférences précèdent ces grandes guerres industrielles; mais il ne faut pas se dissimuler que très souvent toutes ces tentatives d'accord préalable échoueront misérablement. Il fau-

drait de part et d'autre une transformation dans les mœurs pour que l'entente entre ouvriers et patrons fût toujours possible. Si l'on peut souhaiter cette transformation et y travailler, il serait chimérique de l'attendre dans un prochain avenir. Tout au moins doit-on repousser les procédés irritans et inefficaces : aussi nous n'hésitons pas à condamner le conseil donné par le *Times* et suivi par un grand nombre d'industriels, d'expulser des ateliers tous les ouvriers qui ne renonceront pas formellement aux unions. Ce n'est pas par de tels moyens qu'on résoudra le problème.

Une question se pose encore devant nous : quel est l'avenir réservé aux *trade's unions?* Doivent-elles périr, s'amender ou rester dans le *statu quo?* Il est impossible de supposer qu'elles soient destinées à promptement disparaître. Elles ont une vitalité qu'on ne peut nier. Pourront-elles se modifier de manière à n'être plus un péril social? Selon l'expression de M. le comte de Paris, le cheval de bataille ne pourra-t-il pas un jour s'atteler à la charrue? C'est là une éventualité que l'on peut admettre. Oui, au bout d'un certain nombre d'années, quand il aura traversé bien des guerres, reçu bien des coups, éprouvé bien des déboires, quand il sera usé, exténué, peut-être alors l'unionisme voudra-t-il quitter ses vastes projets de conquête et de gloire, travailler à une œuvre plus modeste, plus régulière et plus fructueuse. Il y a dans l'unionisme deux mauvaises choses : les grèves et la discipline despotique; il y a au contraire un germe excellent : c'est l'assurance, les secours mutuels en cas de maladie, de chômage forcé, de pertes d'outils, les primes à l'émigration, les retraites. Cela peut être développé sur une vaste échelle, il n'y aurait même pas besoin que les cotisations fussent notablement augmentées; si elles renonçaient aux grèves, les associations ouvrières recevraient des dons, des legs, qui les mettraient à flot. Nulle part l'assurance n'a été instituée d'une manière aussi large et compréhensive que dans les *trade's unions;* il serait possible, par la solidarité établie entre les sociétés des différens métiers, d'amortir le coup des crises commerciales qui affectent si cruellement, à des intervalles presque réguliers, les ouvriers de nos grandes industries. Voilà les fruits bienfaisans dont l'espoir nous est permis; mais, ne nous faisons pas illusion, la sagesse n'entre dans le cœur des hommes qu'à la suite des malheurs et des épreuves. Ce sont les verges des événemens qui corrigeront et redresseront l'enfance de ces associations exubérantes. En attendant, nous sommes en pleine guerre industrielle, et nous y serons de longues années encore. Avant d'arriver à cette période bienfaisante de maturité et de repos, il est à craindre que les *trade's unions* ne s'organisent d'une manière plus compacte pour le combat à outrance.

III.

C'est une erreur de croire, comme des écrivains récens trop enclins à l'optimisme, que les *trade's unions* sont sur le point de se convertir aux saines doctrines économiques. M. Thornton, qui connaît mieux que personne les idées des unionistes et qui les défend, se garde bien de dire que la phase militante des associations ouvrières touche à sa fin. Il déclare au contraire que les différentes unions doivent former entre elles une fédération nationale, puis nouer des relations avec les sociétés analogues de l'étranger, et arriver à constituer ainsi une immense ligue des ouvriers d'Europe et d'Amérique, en vue non pas sans doute de supprimer le capital, qui est un agent nécessaire, mais de lui dicter des lois et de l'asservir dans tous les pays civilisés. Cet écrivain, essayant de préciser le moment où ce résultat sera définitivement acquis, estime qu'au train actuel des choses il ne faudra pas plus de cent ans. C'est nous laisser beaucoup de répit. Déjà les *trade's unions* ont cherché à se rapprocher les unes des autres, tandis qu'autrefois elles restaient cantonnées dans leurs corps d'état respectifs; l'on a vu pendant ces dernières années des sociétés de métiers différens se prêter assistance en cas de grève. L'association des ouvriers de Londres sous la direction de M. Potter, l'un des membres influens de l'ancienne ligue pour la réforme électorale, a émis la prétention de devenir le représentant suprême des unions formées dans les différentes industries. Quelques corps d'état, comme les tailleurs de Londres, sont entrés en rapport avec les ouvriers de Paris, de Berlin et de Genève. L'on voit que le mouvement qui porte les différens groupes d'artisans à se concerter et à se lier les uns aux autres n'est pas arrivé à sa dernière période; il serait même plus juste de le considérer comme ne faisant que commencer.

La manifestation la plus éclatante des aspirations et des espérances ouvrières, c'est la constitution en France de l'*Association internationale des travailleurs*. Née dans l'ombre il y a quelques années, elle s'est fait connaître par le retentissement des congrès qu'elle a tenus en Belgique et en Suisse, et où elle a émis les doctrines les plus subversives. Cet embryon de ligue ouvrière universelle est-il appelé à un développement considérable? Il est intéressant de comparer cette création française avec les unions anglaises. En Angleterre, les sociétés d'artisans sont sorties de l'instinct populaire, et se sont formées isolément dans tous les centres industriels, puis ont grandi peu à peu à l'écart, pour se rapprocher successivement les unes des autres et devenir en cin-

quante ans des puissances considérables, suivant en cela la marche naturelle que l'historien latin assigne à la croissance même des états. L'*Association internationale* au contraire est née de toutes pièces dans le cerveau de quelques ouvriers parisiens; elle s'est formée comme un état-major sans armée ou comme une administration sans administrés : de là sa faiblesse actuelle. Elle n'a qu'un personnel d'agitateurs. Elle ressemble assez à une ville que des spéculateurs auraient bâtie pour y attirer des habitans; ceux-ci ne sont pas encore venus, et c'est un problème de savoir s'ils viendront jamais. Un autre trait distingue l'*Internationale* des *trade's unions*. Ces dernières n'ont pas rédigé un programme philosophique ou économique; elles luttent contre les patrons, non pour exterminer le capital et le remplacer par des combinaisons artificielles, mais seulement en vue d'obtenir chaque jour des conditions meilleures. Leur politique est empirique, complétement dégagée des systèmes. L'*Internationale* a une doctrine, un plan de palingénésie, une philosophie sociale, elle parle un langage sibyllin et affecte des prétentions illimitées. Aussi, tandis que les *trade's unions* sont de redoutables instrumens d'action matérielle, l'*Internationale* n'a été jusqu'ici qu'un élément d'agitation morale. Les premières ont de nombreux corps de troupes qui opèrent sur tous les points du territoire anglais; l'autre n'a que des cadres qui lancent des manifestes et font des plans de campagne, sans qu'il en puisse sortir aucun résultat immédiat.

Cependant l'*Association internationale* a fait récemment bien des efforts pour se constituer une base solide d'opérations. Elle s'efforce de fonder des sociétés de résistance ou des chambres syndicales ouvrières : l'on nous apprend qu'il en existe déjà soixante; mais quelle est l'organisation de ces groupes, et de quel effectif disposent-ils? C'est un mystère. Nous avons sous les yeux un document intéressant, véritable manifeste anonyme lancé dans le public par des ouvriers parisiens lors de la première grève du Creuzot. Il y est dit que « cette grève ne recevant pas son mot d'ordre de Paris et ne s'appuyant pas sur les fédérations ouvrières parisiennes, dont l'importance grandit tous les jours, ne peut ni s'étendre, ni se prolonger. » — « Tous les ouvriers de Paris, ajoute-t-on, tendent de plus en plus à former une vaste fédération de travailleurs, organisés hiérarchiquement et ayant à sa tête un véritable ministère responsable, chargé de résister au capital et de lui faire concurrence. Bien convaincu que le *droit* c'est la *force*, et que la *force* c'est l'*ordre*, ils se sont surtout préoccupés jusqu'ici d'organiser l'*ordre* dans les masses, et l'on peut dire qu'ils ont presque atteint leur but... Ils se sont servis du droit de réunion pour reconstituer sur de nouvelles bases les corporations féodales des corps et métiers que 1789 avait

abolies, afin de livrer les travailleurs pieds et poings liés à la féodalité financière... Loin de se haïr comme les corporations féodales, les corporations nouvelles se donnent la main les unes aux autres, et tendent à réaliser un vaste plan de fédération ouvrière représentée par un véritable parlement ouvrier... Leur but est non pas d'amener le capital à composition, mais de l'exclure et de lui substituer le capital collectif de la fédération ouvrière. » Le même document avoue les défaites de la première heure. « On peut dire que, pour le moment, l'ère des grèves est close. La fédération ouvrière se recueille, économise et s'organise. *Pour elle comme pour tout grand corps militant, la liberté ne peut être que dans la discipline...* Elle fonde de vrais clubs à l'anglaise, qui sont à la fois cercles, restaurans, bibliothèques et cafés. Elle cherche à cumuler tous les profits qu'une foule de spéculateurs avides réalisent sur l'ouvrier isolé et sans appui, et elle lui procure en même temps des bureaux de placement. Ainsi tout doit profiter à la masse ouvrière et se centraliser entre les mains de ses délégués... Les travailleurs posent sans bruit les assises de fondation d'un nouvel édifice social, créé exclusivement par eux et pour eux... Leurs premières épargnes ont été gaspillées en épreuves stériles, mais instructives. Dès que celui qu'ils auront reformé avec leurs économies leur paraîtra suffisant, nous verrons recommencer entre le capital ouvrier et celui des patrons une lutte dont toutes les grèves précédentes ne sauraient nous donner une idée, la lutte du nombre organisé et discipliné contre l'oligarchie financière qui a succédé à la vieille féodalité du moyen âge, lutte d'intelligence contre intelligence et de capitaux contre capitaux, lutte virile, sérieuse et loyale, qui doit asseoir définitivement les bases de la démocratie moderne. » Tels sont les passages les plus marquans du plus récent manifeste des ouvriers parisiens. Ils peuvent à la fois inquiéter et rassurer; ce langage en effet est celui d'hommes aussi pleins d'ambition que vides de ressources. Qu'est-ce d'ailleurs que cette fédération ouvrière? Est-ce la même association que l'*Internationale?* Ce n'est pas probable. L'anarchie serait donc au camp des travailleurs? Il y a trois ans, M. Julian Fane, secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris et chargé d'affaires par intérim, écrivait à lord Stanley « qu'une enquête, analogue à celle qui allait avoir lieu en Angleterre, devrait également être faite en France. » A notre avis, la seule enquête efficace en pareille matière, c'est la publicité. Aussi faut-il désirer la suppression de l'article 291 du code pénal, qui prohibe les associations de plus de vingt personnes. Tous les esprits judicieux comprennent que la société est beaucoup plus facile à défendre contre les attaques au grand jour que contre les menées souterraines.

Les faits nous démontrent que les premiers essais de solidarité

entre les différens corps d'état pour soutenir les grèves ont été jusqu'ici en France complétement infructueux. L'on a vu en 1869 les ouvriers en métaux de Givors adresser des demandes de subsides aux ouvriers des forges et fonderies de Saint-Étienne, ainsi qu'aux ouvriers de Vialas et de Voulte. Les ouvriers en instrumens de chirurgie, dans leur récente coalition, prétendaient pouvoir disposer de 50,000 francs, quoique leurs deniers personnels n'allassent pas au-delà de 1,500 francs. Les mégissiers, en décembre 1869, ont obtenu de la fédération ouvrière parisienne un capital de 13,500 fr. L'on sait que les tailleurs de Paris, il y a trois ans, reçurent une dizaine de mille francs de leurs confrères de Londres. Les bronziers en 1867 obtinrent des ouvriers d'Angleterre un subside de 20,000 fr. Une subvention de 12,000 francs a été envoyée de Paris aux ouvriers de Genève; mais qu'est-ce que ces sommes pour soutenir la coalition de tout un corps d'état? Il faudrait un trésor bien autrement alimenté pour exercer une action perceptible sur le combat entre le capital et le travail. Peut-on croire que dans l'avenir les corporations françaises réussiront à trouver de plus abondantes ressources? Ce leur sera toujours très difficile. Ce qui fait la force des *trade's unions*, c'est qu'elles sont presque toutes des sociétés de secours en même temps que des machines de guerre. Elles prélèvent sur leurs membres des cotisations de 1 franc 25 cent. par semaine, quelquefois davantage, en échange d'assistance et d'assurance dans des cas déterminés. Aussi ont-elles à leur disposition un encaisse considérable, qu'elles peuvent employer occasionnellement en frais de grèves. Une pareille organisation n'était possible qu'au début de ce siècle, alors que les associations de secours mutuels prenaient naissance. Les *trade's unions* ont accaparé ce service, et l'on ne peut le leur enlever. En France au contraire, les sociétés de secours mutuels existent partout aujourd'hui, sous la direction tantôt des municipalités, tantôt des chefs d'industrie. Par suite de l'adjonction de membres honoraires, qui versent sans rien recevoir, les cotisations demandées à l'ouvrier sont très réduites. Il en résulte que les corporations ouvrières formées en vue des grèves n'ont rien à attendre de ce côté. Elles ne peuvent demander au travailleur un sacrifice considérable et permanent pour une lutte éventuelle et lointaine; elles sont incapables de faire concurrence aux institutions déjà vieilles et richement subventionnées. Elles peuvent, il est vrai, essayer de s'emparer par un coup de main des caisses de sociétés de secours existantes; mais il est facile à la loi d'empêcher cet abus. On doit prévoir que, par suite des convoitises naturelles des grévistes, la question des sociétés de secours mutuels deviendra dans peu de temps l'un des champs de bataille les plus disputés et les

plus décisifs de notre époque; mais avec de bonnes mesures la victoire y est assurée à la cause de l'ordre et de la liberté. En l'absence de ces fonds de secours, les corporations ouvrières vivent d'expédiens. Les unes s'adonnent au commerce et s'efforcent d'amasser quelques profits en supprimant quelques intermédiaires. La plupart s'adressent simplement à la charité. Nous avons plus d'une fois, à la sortie des réunions de Belleville, rencontré sur le pas de la porte deux femmes avec des bourses, réclamant l'assistance pour les ouvriers de Bâle, alors en coalition. Chacun déposait son obole; mais ce qui tombait ainsi entre les mains de ces chanoinesses du socialisme était un bien mince tribut pour suffire aux frais d'une grève.

Le nerf de la guerre fait donc défaut aux corporations ouvrières françaises; il faudra bien des années pour qu'elles puissent amasser un trésor, si même elles y réussissent jamais. Quoi qu'il en soit, nous sommes à présent, au point de vue industriel comme au point de vue politique, à l'état de paix armée. Le silence et le repos qui nous entourent sont précaires. De toutes parts, l'on fait et l'on annonce des armemens et des plans de campagne; les Allemands ont un mot qui peint admirablement les relations de nos ouvriers et de nos industriels : c'est la *kriegsbereitschaft*, la mise sur pied de guerre, la préparation à l'attaque et à la défense. Que résulte-t-il de tous ces efforts? Une assez grande somme d'inquiétudes, de défiances et de mauvais procédés réciproques. Quant aux craintes sérieuses, la vraie sagesse et l'expérience les éloignent de tous les esprits judicieux. Dût l'*Internationale* changer sa misère en opulence, ses vastes projets sont marqués au coin de l'utopie et destinés à un humiliant échec. Au début de ce siècle, un grand homme de guerre, armé de la plus excessive concentration de pouvoirs qui se soit jamais rencontrée dans des mains humaines, conçut le plan audacieux de réduire à merci la nation la plus commerçante en lui fermant tous les marchés du monde. On sait ce que devint le fameux blocus continental, qui paraissait une conception de génie. Il en sera de même de ce blocus du capital, que l'*Association internationale des travailleurs* prétend établir. L'on ne parviendra pas à le rendre complétement effectif, et toute cette machine de guerre craquant sur un point restera sans résultat.

Ce n'est pas par de tels moyens que l'on obtiendra la hausse des salaires. Nul plus que nous ne la désire; mais nous la voulons durable et effective. Or, pour y arriver, il n'est qu'une seule voie : l'augmentation de la production, l'accroissement de l'efficacité du travail de l'ouvrier. Hors de ces conditions, tout est mirage et déception. Par la volonté et l'intelligence, par une organisation chaque jour

plus perfectionnée de l'industrie, l'assistance de machines plus puissantes, l'accumulation de capitaux nouveaux, par l'ouverture de marchés lointains, l'on peut développer dans une très large mesure cette force productive qui réside dans la tête et dans les bras de l'homme. C'est là le progrès réel et désirable. Quant à prendre au patron ou au consommateur pour donner à l'ouvrier, c'est une pure chimère. L'ouvrier serait la première victime d'aussi déraisonnables tentatives. Faire hausser le prix des choses pour obtenir un plus fort salaire, c'est un jeu d'enfant sans réflexion, car, si un pareil mouvement s'effectuait dans toute la série de la production, l'ouvrier, payant plus cher toutes les choses qu'il achèterait, aurait une rétribution nominalement grossie, effectivement stationnaire. — Mais le patron, nous dit-on, voilà l'exploiteur auquel il faut faire rendre gorge. Déplorable illusion de la souffrance ou de l'envie! Bien loin d'être trop élevés, les gains des industriels ne sont actuellement que suffisans pour entretenir l'esprit d'entreprise, ce ressort moteur de toute civilisation. Autrefois, au début de la grande industrie, alors que la concurrence n'était pas encore éveillée, les profits purent être très considérables; d'immenses fortunes purent s'élever en peu de temps. Aujourd'hui, soumise à la lutte de toutes les nations du monde, à toutes les éventualités d'un commerce souvent traversé par des crises, les gains des manufacturiers sont modestes, et ne font que compenser les risques auxquels leur existence et leurs capitaux sont assujettis. Un sceptique grec, auquel l'on montrait dans le temple de Neptune un double rang de gouvernails offerts par les matelots que leurs invocations au dieu avaient sauvés de la tempête, répliquait par cette parole : « mais où sont les gouvernails de ceux qui ont été engloutis dans les flots? » Il en est de même du temple de la Fortune : l'on y voit en lettres d'or les noms des hommes qui sont sortis victorieux de ce rude combat de l'industrie; il n'y est fait aucune mention de ceux qui ont succombé dans la lutte, et pourtant ils sont nombreux, mais ils n'attirent pas la vue et demeurent ignorés. Ainsi l'on ne peut toucher aux profits des patrons sans tuer l'esprit d'entreprise. C'est donc ailleurs que l'ouvrier doit chercher la mine qu'il peut et qu'il doit exploiter : cette mine, c'est la nature, et c'est aussi lui-même. Il est deux mots austères qui sont le commencement et la fin de toute saine philosophie sociale. « Effort et sacrifice, a dit Kant, ce sont les élémens de toute vertu; » ajoutons : Ce sont les deux sources de toute prospérité.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

CONGRÈS INTERNATIONAL

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

(SESSION DE COPENHAGUE)

I.

LES MUSÉES ANTÉHISTORIQUES DE COPENHAGUE.

I.

Le temps n'est plus où, pour expliquer les origines des nations de l'Europe occidentale, on se contentait des documens transmis par les auteurs classiques. Un double courant nous emporte aujourd'hui bien au-delà des Romains et des Grecs, au-delà des peuples dont ils nous ont conservé les traditions. Les études philologiques de quelques hommes éminens, anglais, allemands, français, danois (1), avaient ouvert la voie et conduit l'ethnologiste jusqu'au cœur de l'Asie. Le savant ouvrage de M. Pictet a couronné pour ainsi dire cet ensemble de recherches. On a contesté quelques-uns des résultats, et je n'ai rien moins que qualité pour juger la valeur de critiques formulées surtout au nom de la linguistique; mais fussent-elles toutes vraies, les faits fondamentaux n'en resteront pas moins acquis. Bien avant les âges où débute notre histoire, la race âryenne

(1) On peut citer entre autres les fondateurs de la *Société asiatique* de Calcutta (1784) et surtout William Jones, Carey, Wilkins, Colebrooke, puis Frédéric Schlegel, François Bopp, Guillaume de Humboldt, Burnouf, Rask, etc. (*La Science du langage*, par Max Muller.)

sortie du massif montagneux où nous la retrouvons encore à peu près dans son état primitif (1) avait rayonné en tous sens et poussé comme un large éventail ses tribus européennes ou asiatiques de l'Indus et du Gange à la mer Baltique, du Bolor jusqu'aux extrémités de l'archipel britannique. Or, en arrivant en Europe et en pénétrant jusqu'aux extrémités du continent, ces enfans de l'Asie ne trouvèrent pas une terre inoccupée. D'autres races les avaient précédés. C'est chez celles-ci qu'il faut chercher nos ancêtres les plus reculés. Parmi elles, il en est qui, contemporaines des éléphans et des rhinocéros européens, remontent au-delà des derniers grands événemens géologiques dont notre globe fut le théâtre. D'autres ont vécu dans nos environs avec le renne, avec le bœuf musqué et diverses espèces animales toutes refoulées aujourd'hui dans des régions glacées. D'autres enfin, plus modernes sans nul doute, n'ont pris possession du sol que depuis les derniers bouleversemens physiques.

L'histoire est également muette sur toutes ces populations antiques, dont l'existence est pourtant attestée par des ossemens, par des objets fabriqués de main d'homme, et même par de véritables monumens. Quelques-uns de ces derniers avaient seuls attiré l'attention des antiquaires, et encore les plus importans peut-être étaient-ils restés inconnus ou négligés jusqu'au moment où l'initiative des savans scandinaves vint stimuler l'esprit de recherches et montrer l'importance de faits dont la signification n'avait pas été jusque-là comprise. En fouillant des marais tourbeux et des tas de coquilles abandonnées, Thomsen, Nilsson, Forshammer, Steenstrup, Worsaae et leurs disciples en avaient retiré une foule d'objets qui, réunis et groupés méthodiquement, jetaient sur le plus obscur passé de ces régions un jour tout à fait inattendu. Ces savans avaient fondé l'archéologie préhistorique. Après quelques hésitations, on se résolut à marcher sur leurs traces. M. Boucher de Perthes, en créant l'archéologie paléontologique, vint donner à ce mouvement une impulsion décisive. Bientôt, en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne et jusqu'en Espagne et en Portugal, les découvertes se succédèrent. La nouvelle science grandit avec la rapidité qui caractérise le développement intellectuel de notre siècle. Dès à présent, on peut dire qu'elle est prête à se constituer, embrassant d'un côté le commencement de nos temps historiques proprement dits, de l'autre les âges paléontologiques de l'homme européen et tous les temps intermédiaires.

(1) Guidé par diverses considérations, j'avais depuis longtemps signalé dans mes cours les Mamoges comme représentant le tronc âryen dans son état primitif. Les dernières études faites sur les lieux par M. Lejean ont entièrement confirmé cette manière d'ap-

Cette indication suffit pour faire comprendre combien sont nombreux et complexes les problèmes que doit aborder ce nouvel ordre d'études. Tout en offrant de grandes analogies, les objets recueillis sur divers points de l'Europe ne sont pas tellement semblables que les questions de contemporanéité ou de succession dans le temps ne soient souvent difficiles à résoudre. Souvent aussi les données purement archéologiques sont insuffisantes, et il faut recourir aux sciences naturelles, à la géologie, à l'histoire des animaux et des végétaux vivans ou fossiles, pour poser des jalons et distinguer des époques. Des comparaisons minutieuses, le concours d'hommes spéciaux et livrés aux études les plus diverses, deviennent donc nécessaires pour donner des bases solides aux inductions tirées des faits. C'est ce que comprirent de bonne heure les fondateurs mêmes de la nouvelle science, comme le prouve la liste des noms cités plus haut; c'est ce que sentirent aussi quelques hommes réunis par les liens de l'amitié et de la science, lorsqu'ils instituèrent le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique.

Les débuts en furent modestes. La société italienne des sciences naturelles siégeait en session extraordinaire à la Spezzia en 1865. Quelques-uns de ses membres se constituèrent en section spéciale pour mettre en commun les résultats de leurs études sur les temps préhistoriques, puis la pensée leur vint de transformer cette association fortuite en un congrès international qui se réunirait chaque année dans un pays différent. Dès l'année suivante, à Neuchâtel, M. Desor voyait se grouper autour de lui un plus grand nombre d'adhérens attirés surtout par le désir d'étudier les collections draguées au fond des lacs sur l'emplacement des cités lacustres de la Suisse. En 1867, Paris fut choisi pour lieu de réunion. On savait que l'exposition universelle amènerait à côté des collections de notre capitale de nombreux termes de comparaison. Les archéologues, les anthropologistes, comprirent tout ce que la science devait gagner à cette concentration de matériaux habituellement épars. Ils s'inscrivirent en foule sur la liste des adhérens au congrès (1). Les séances, présidées par M. Lartet, dont le nom se rattache d'une manière si intime à la découverte de l'homme fossile, eurent lieu dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine. Elles furent constamment si bien remplies, que le compte-rendu a fourni la matière d'un fort

précier les faits. Ce sont évidemment les Mamoges, et non pas une prétendue colonie macédonienne, qui ont donné aux montagnards du Cachemire les traits européens.

(1) Le congrès de Paris a réuni 363 souscripteurs, dont 221 français et 142 étrangers. Grâce aux circonstances exceptionnelles au milieu desquelles il s'est ouvert, on y a compté des membres appartenant à presque tous les états civilisés de l'ancien et du Nouveau-Monde.

volume in-8°. La session de 1868 se tint à Londres, sous la présidence de l'éminent naturaliste sir John Lubbock. Elle fut et devait être moins brillante. Bien que riche de son propre fonds, l'Angleterre seule ne pouvait éveiller un intérêt aussi puissant que la France, aidée du concours que lui avait apporté le monde entier. Pourtant là aussi on éclaircit des questions délicates, on constata des résultats importans et nouveaux.

A mesure que le congrès se développait, et que l'on touchait à des problèmes plus nombreux et plus graves, on sentait davantage le besoin de remonter aux sources mêmes de la science, de visiter ces collections danoises dont l'exposition de 1867 avait fait entrevoir la richesse, d'entendre sur les lieux et en présence des faits les fondateurs de l'archéologie préhistorique. Aussi la ville de Copenhague était-elle désignée comme lieu de réunion pour 1869, et l'on appelait à la présidence le digne successeur de Thomsen, le célèbre archéologue M. Worsaae, directeur des musées royaux. Les savans danois comprirent ce que leurs collègues attendaient d'eux, et d'après les mesures qu'ils prirent tout d'abord on put prévoir aisément que la session présenterait un intérêt exceptionnel, rehaussé par les charmes de cette hospitalité cordiale dont les populations scandinaves ont conservé le secret. Disons tout de suite que sur tous les points l'attente générale a été dépassée.

Au jour fixé, le chemin de fer déposait à la gare de Copenhague un assez grand nombre d'étrangers, Belges, Suisses, Allemands ou Français. Là, nous trouvions M. Valdemar Schmidt, secrétaire du comité d'organisation, et chacun de nous recevait un billet portant le nom de l'hôtel et le numéro de la chambre qui lui étaient destinés. Des voitures retenues d'avance nous emportaient rapidement vers ces demeures que nous n'avions pas eu le souci de chercher. Deux heures après s'ouvrait la grande salle de l'université. Sur le trajet, nous avions vu la foule remplir les rues et se presser sur nos pas. En arrivant, nous trouvions réunis à côté de nos collègues tous les hauts fonctionnaires civils et militaires, les ministres, les ambassadeurs présens à Copenhague. Le roi Christian IX, la famille royale, arrivaient bientôt, et notre président présentait au souverain les principaux savans étrangers. Des chants nationaux, entonnés par des chœurs d'étudians, ouvraient la séance. M. Worsaae, après avoir rappelé l'ensemble des études préhistoriques accomplies en Scandinavie, saluait ses collègues de tout pays réunis sous le drapeau de la science nationale. L'un de nous répondait par quelques mots improvisés bien à la hâte, et la séance finissait par de nouveaux chants. Certes jamais pareil accueil n'avait été fait à une réunion purement scientifique. A lui seul, il révélait dans les populations

danoises un mouvement remarquable que nous allions comprendre et apprécier de plus en plus.

Près de deux cents hommes de science étrangers au Danemark avaient envoyé leur adhésion au congrès; cent onze avaient fait le voyage de Copenhague (1). Les Français à eux seuls représentaient près du quart des arrivans. Il est facile de s'expliquer cet empressement, quelque peu exceptionnel de notre part. Les organisateurs de la réunion avaient senti que, pour attirer les étrangers, ils devaient renoncer à leur langue maternelle, bien rarement parlée ailleurs qu'en Danemark. Par cela même, ils avaient acquis le droit de demander à chacun le même sacrifice, et ils avaient décidé que toutes les communications se feraient en français. Cette condition, acceptée sans murmure, a été strictement observée pendant toute la session, et, tout amour-propre mis à part, il est permis d'en constater l'utilité pratique. A l'un de nos banquets, on fit exception à la règle; on voulut que des toasts fussent portés dans le langage de toutes les nationalités représentées autour de la même table. Or, chaque fois que l'orateur levait son verre, c'était encore en français qu'il fallait traduire sa pensée pour la majorité des assistans. L'expérience était décisive, et chacun comprit ce qu'auraient été nos séances, si l'on n'avait eu soin d'adopter, selon l'heureuse expression de M. Worsaae, une langue internationale pour le congrès international.

Les études et les travaux commencèrent le lendemain de la séance d'ouverture, et, grâce aux ordonnateurs du congrès, ils marchèrent sans perte de temps. Chacun de nous avait reçu en arrivant un plan de la ville et de ses environs accompagné des explications nécessaires pour en faciliter l'usage, des notices et des livrets relatifs aux principales collections, un programme détaillé de l'emploi du temps. Deux parts avaient été faites de nos journées. A neuf heures du matin, tous les musées publics et de riches collections particulières (2) s'ouvraient à quiconque se présentait muni de sa

(1) Le nombre des adhésions envoyées au congrès de Copenhague a été en tout de 416. Voici dans quelle proportion les diverses nations se sont trouvées représentées lors de la réunion : Allemagne 17, — Belgique 7, — Espagne 2, — Finlande 1, — France 26, — Angleterre 7, — Hongrie 1, — Italie 6, — Norvége 9, — Pays-Bas 3, — Roumanie 2, — Russie 6, — Suède 26, — Suisse 2, — Danemark 226, — soit en tout 337 membres présens et qui ont presque tous régulièrement assisté aux séances.

(2) Une mention spéciale est due à celle de M. Petersen. Plusieurs riches amateurs tels que le grand-veneur, M. Bech, et le baron de Zytphen, avaient fait transporter à l'université les plus beaux objets faisant partie de leurs collections. A côté de ces vitrines figuraient les cartons apportés de diverses parties de l'Europe par plusieurs savans étrangers. Enfin une foule de dessins et de photographies achevaient de transformer en un musée temporaire du plus grand intérêt les larges corridors de l'université.

carte; les directeurs, les conservateurs, les propriétaires, étaient à leur poste, prêts à donner toutes les explications, à répondre à toutes les questions. A des jours fixés d'avance, ils faisaient tour à tour de véritables conférences en présence des richesses scientifiques réunies et méthodiquement classées par eux-mêmes, passant d'une vitrine à l'autre, plaçant entre nos mains les objets les plus remarquables, mêlant à leurs démonstrations ces réflexions, ces aperçus, que l'on ne trouve dans aucun livre, qui jaillissent de la conversation et ouvrent parfois les plus nouveaux horizons. La matinée passait vite au milieu de pareilles études. A une heure, on se réunissait dans la grande salle de l'université pour n'en sortir qu'à quatre ou cinq heures; on y revenait à huit heures. Là, chacun apportait le résultat de ses travaux, préparés d'avance ou improvisés sur les lieux. La lecture des mémoires, les communications verbales se succédaient et soulevaient des discussions chaque jour plus instructives. Nous tous, enfans des contrées méridionales, nous écoutions surtout avec une attention presque anxieuse ces savans du nord, que nous étions venus interroger, les Nilsson, les Steenstrup, les Worsaae et leurs élèves, devenus autant de collaborateurs éminens. Toutefois cette juste déférence n'arrêtait pas la liberté de l'examen, et plus d'une fois, sans cesser de rendre hommage à leurs maîtres, les disciples les ont combattus.

Au sortir de ces séances si pleines, il fallait bien songer aux nécessités de la vie. Ici encore M. Schmidt et ses collègues avaient tout prévu. Dans un des premiers restaurans de la ville, ils avaient retenu quelques salons qui devinrent le siége d'un cercle temporaire. Les publications périodiques, des brochures, de grands ouvrages, y avaient été réunis. Une table à prix convenus et modestes était réservée aux membres du congrès; mais la plupart d'entre eux n'y prirent place que rarement, grâce à l'hospitalité danoise. Le premier empressement, loin de diminuer, semblait croître de jour en jour. C'était à qui nous introduirait dans sa maison, à qui nous aurait comme convives, à qui nous ferait le mieux les honneurs du pays. Hommes d'état en retraite ou encore mêlés aux luttes quotidiennes, professeurs de l'université ou des colléges, publicistes, magistrats, négocians, banquiers, simples bourgeois, rivalisaient à cet égard. C'est ainsi qu'isolément ou par groupes nous avons visité les restaurans champêtres aussi bien que les riches villas qui se succèdent sur les rives du Sund. Nous ne les oublierons pas plus les uns que les autres. Bien souvent nous reviendrons en pensée à ces modestes cabinets que réchauffait un beau soleil d'automne, à ces allées dont les arbres ont pour ainsi dire le pied dans la mer, à ces gazons illuminés par d'immenses feux de joie ou par des feux

du Bengale dont les eaux du Sund reflétaient les clartés changeantes, à ces allées du parc royal ombragées par les hêtres séculaires dont tout Danois s'enorgueillit à juste titre, à ces pelouses où paissent en liberté, comme les antilopes au milieu des plaines d'Afrique, des troupeaux de daims et de cerfs. Nous n'oublierons pas davantage le cercle des étudians et l'accueil de cette jeunesse qui, pour deux ou trois visiteurs, illuminait sa grande salle de réception, entonnait ses chants nationaux et ouvrait,—surtout aux Français,—le cabinet où se conservent pieusement les photographies des camarades tombés dans la dernière guerre.

Le roi, la famille royale, qui nous avaient accueillis au sortir même des wagons, semblaient avoir pris à tâche de témoigner jusqu'au dernier jour leur haute sympathie pour le congrès. Deux fois nous fûmes appelés en corps à des fêtes royales. Une première invitation nous valut des places réservées au spectacle le jour où, pour la première fois, parut en public la jeune et charmante princesse récemment arrivée de Suède. On sait avec quelle joie cette union a été accueillie dans les deux royaumes, en Danemark surtout. La soirée à laquelle nous assistions en portait l'empreinte visible. A l'éclat d'une cérémonie officielle, elle joignait la cordialité d'une fête de famille. Les visages étaient franchement épanouis. Quand l'hymne national, le chant de Christian IV, se fit entendre, il trouva rapidement de l'écho. Peu à peu les lèvres s'entr'ouvrirent, on se borna d'abord à chantonner, puis les voix s'élevèrent, et les dernières strophes furent entonnées par toute la salle. Nous ne pouvions malheureusement nous joindre à nos hôtes et faire notre partie dans ce chœur improvisé; mais, quand des hourras régulièrement lancés saluèrent le roi et les siens, aucun de nous ne resta en arrière, et les savans prussiens eux-mêmes unirent de cœur leurs acclamations à celles des Danois.

Nous n'avions été que des conviés accidentels à la soirée dont je viens de parler. Cette représentation théâtrale était indépendante du congrès. Le roi, voulant faire plus, nous invita à dîner à Christiansborg, dans ce palais habituellement inhabité, et qui s'ouvre seulement pour les fêtes solennelles. Tous les étrangers reçurent des cartes personnelles, et, en entrant dans les salons royaux, ils y trouvèrent leurs principaux collègues danois mêlés aux membres du corps diplomatique, aux ministres, aux grands de l'état. Une table d'environ deux cent quarante couverts était dressée dans la vaste et élégante salle des chevaliers. Toute la famille royale y prit place, ayant en face d'elle le bureau et quelques-uns des principaux membres du congrès. Pendant le repas, la musique fit entendre les airs nationaux des divers peuples représentés à la réunion scienti-

fique. Au dessert, le roi but à l'anglaise avec plusieurs d'entre nous, puis, en quelques paroles simples et graves, il porta un toast au congrès et remercia les hommes d'étude qui étaient venus rendre hommage au savoir danois. L'illustre et vénérable archéologue suédois Sven Nilsson répondit au nom de tous. Ensuite vinrent les causeries, et là encore le roi, la reine, les princes, réservèrent à peu près tout leur temps pour ceux que recommandait seulement leur qualité d'hommes de science. Certes ils n'eussent pu recevoir avec plus d'éclat, avec plus de grâce et de bienveillance, les envoyés des plus puissans états ou des majestés en voyage.

L'antique hospitalité semble exister encore en Danemark. — La science fut toujours en honneur dans l'*Athènes du nord*. Les études antéhistoriques, considérées à juste titre comme essentiellement nationales, y sont en grande faveur. Les journaux de Copenhague entretiennent et vulgarisent ces sentimens. Tous, ils se sont fait les interprètes quotidiens de nos travaux et ont consacré de longues colonnes à nos séances, si bien qu'en cas de perte de nos archives la collection du *Dagbladet* pourrait servir à retrouver les actes du congrès. Le prédécesseur du roi actuel, Frédéric VII, fut un archéologue distingué. Christian IX lui-même est président de la Société des antiquaires; seul, ou accompagné du prince royal, il assiste souvent aux séances comme un simple membre. Toutes ces circonstances rendent compte en partie de l'accueil exceptionnel fait par la haute société, par les classes éclairées de Copenhague, aux plus modestes représentans d'un ordre d'idées exclusivement scientifiques. Pourtant ni les mœurs, ni les traditions, ni l'influence de la presse, ne sauraient expliquer pourquoi le même empressement nous attendait partout, pourquoi la foule nous entourait avec la plus affectueuse curiosité dans les allées de Tivoli, pourquoi notre apparition dans une petite ville, dans les campagnes, faisait éclater une véritable allégresse. En m'exprimant ainsi, je n'exagère pas. Pour convaincre le lecteur, il suffira de raconter brièvement une de ces excursions dont la science était le but, et que nos hôtes, aidés par la population entière, savaient transformer en fêtes splendides pour le cœur autant que pour l'intelligence.

Au nombre des objets les plus curieux que nous venions étudier en Danemark, il faut placer les *kjækkenmæddings*, littéralement les *débris de cuisine*. Ce sont des amas de coquilles d'huîtres, de bucardes, etc., au milieu desquelles sont disséminés des ossemens beaucoup plus rares de poissons, de mammifères, d'oiseaux. Ces *restes des repas* des antiques peuplades du littoral forment des accumulations souvent considérables, parfois de véritables collines. Bien des objets travaillés de main d'homme, et surtout des outils

ou des armes en silex, en os, etc., ont été perdus et ensevelis au milieu de ces immondices. Recueillis aujourd'hui et placés dans nos musées, ils ont fourni un des chapitres les plus intéressans de cette histoire perdue au-delà des plus lointains souvenirs, et que les antiquaires scandinaves ont les premiers cherché à retrouver. C'est une de ces *mines de documens* située à Sœlager, à plusieurs lieues de Copenhague, que nous devions examiner et exploiter. Ici notre guide naturel était le célèbre naturaliste Steenstrup, dont quelques travaux sont déjà connus des lecteurs de la *Revue* (1), et qui, par ses investigations persévérantes, par ses ingénieuses expériences, a éclairci de la manière la plus inattendue quelques-uns des problèmes les plus complexes de l'archéologie préhistorique. M. Steenstrup accepta de grand cœur la tâche qui lui incombait, et partit à l'avance pour commencer la fouille et préparer nos propres recherches.

Deux jours après, nous allions rejoindre l'éminent pionnier. Un train spécial nous emportait de grand matin, et nous déposait à Rœskilde, antique capitale du Danemark, dont la magnifique cathédrale est devenue le Saint-Denis danois. La ville était déjà en mouvement, et la population entière nous attendait; toutes les maisons étaient pavoisées; partout le *danebrog* déployait son large champ rouge et sa croix blanche, associés d'ordinaire aux couleurs de Suède et de Norvége; partout les têtes se découvraient sur notre passage, partout éclataient les hourras. Ceux-ci redoublèrent quand nous arrivâmes sur la jetée, quand nous montâmes à bord du bateau à vapeur, tout enguirlandé de feuillage et largement pavoisé, qu'une compagnie locale avait mis à la disposition du congrès. Nous répondîmes de notre mieux, et bientôt notre pacifique expédition fila rapidement à la surface de ce beau fiord d'où sortirent tant de fois les flottes dévastatrices des *rois de la mer*. Par les soins du capitaine Wilde, que nous devions plus tard rencontrer dans toutes les circonstances où il pouvait nous être utile, de longues tables avaient été dressées sur le pont, et nos appétits, stimulés par l'air marin, firent bravement honneur au substantiel déjeuner qu'elles portaient.

Le temps passe vite quand on satisfait à la fois le corps, l'intelligence et le cœur. Nul de nous certainement n'aurait pu dire combien d'heures s'écoulèrent à remonter le fiord, — tantôt admirant les rivages le long desquels nous glissions, contemplant quelque village, quelque petite ville d'où nous arrivaient de lointains hourras, signalant de hauts tumuli, sépultures des vieux vikings, nous

(1) Voyez la livraison du 1er juillet 1856.

laissant aller à rêver devant un coin de forêt réfléchi par le flot, — tantôt nous livrant à quelqu'une de ces conversations à la fois sérieuses et enjouées où la science revêt l'apparence de la plaisanterie, et dont le charme est inexprimable. Toujours est-il que nous nous trouvâmes tout à coup au pied d'un débarcadère assez rude et d'une longue jetée formée de blocs confusément entassés. On n'en atteignit pas moins la plage sans accidens, et là nous eûmes une preuve nouvelle de cette remarquable attraction exercée par le congrès. Plus de soixante voitures traînées par de robustes chevaux, et dont la plupart rappelaient le char-à-bancs de nos propriétaires aisés, attendaient, prêtes à nous conduire au lieu de la fouille. C'étaient les *équipages* d'autant de paysans (1) qui, sur un simple avis, avaient abandonné leurs travaux et se mettaient avec le plus complet désintéressement à la disposition des savans étrangers venus pour étudier leurs antiquités nationales. Quel est le pays, nous demandions-nous, où, pour un semblable motif et sans l'intervention d'aucune autorité, on obtiendrait un pareil résultat? Français ou Anglais, Suisses ou Russes, Belges ou Italiens, nous étions bien forcés de reconnaître que ce ne serait chez aucun de nous.

Malgré cette réflexion passablement pénible pour notre amour-propre, nous profitâmes du bon vouloir qui la faisait naître; bientôt notre longue caravane traversait le village de Linaes, entièrement habité par des pêcheurs. Lui aussi s'était pavoisé autant qu'il avait pu le faire. Les drapeaux n'étaient, il est vrai, ni aussi grands, ni aussi frais qu'à Rœskilde; il y en avait dans le nombre de bien petits, de bien passés et parfois de bien déchirés! Qu'importe? Ils nous tenaient le même langage que l'étendard royal arboré à Christiansborg, ils nous souhaitaient aussi la bienvenue. Sur le seuil d'une pauvre chaumière, un vieux marin à cheveux blancs nous apparut comme la personnification de ces sentimens que nous étions fiers d'inspirer. Revêtu de ses habits de fête à demi neufs, montrant à sa boutonnière la croix d'argent que porte également le souverain, il se tenait droit comme pour passer une inspection, et nous saluait comme autant d'amiraux. Nous lui rendîmes ses saluts avec un véritable attendrissement. Deux d'entre nous descendirent de voiture, et, quoique bien pourvus d'allumettes, lui demandèrent du feu pour leurs cigares. Ce fut un bon mouvement qui a donné, j'en suis sûr, à ce brave invalide un souvenir de joie pour le reste de ses jours.

Grâce à nos équipages, nous atteignîmes en moins d'une demi-

(1) Le paysan dans ce pays est presque toujours propriétaire et relativement riche. Il met son principal orgueil à avoir d'excellens chevaux et une jolie voiture.

heure le but de notre course. Une vaste tente où flottait le drapeau national, une enceinte marquée par de simples cordes et qu'entourait la population voisine, le faisait reconnaître de loin. La fouille était ouverte au pied d'une petite colline à laquelle s'adosse le kjœkkenmœdding. M. Steenstrup l'avait préparée méthodiquement et de manière qu'on pût en bien voir la structure et la composition. Il aurait voulu donner à ce sujet quelques explications préliminaires; mais comment retenir cent cinquante paléontologistes et archéologues mis pour la première fois en présence d'un kjœkkenmœdding? Ils fondirent dessus comme sur une proie; plus d'un, dans sa précipitation, roula le long des talus éboulés sous ses pieds, mais se releva plus ardent à la curée. Pioches, marteaux, grattoirs, couteaux, cannes, au besoin de simples clés, attaquèrent avec une ardeur fébrile la coupe savamment disposée, et qui, grâce à la mobilité des matériaux, présenta bientôt le plus parfait désordre. Pendant deux heures, on travailla ainsi des pieds et des mains, et ce labeur ne fut pas perdu. Pas un de nous ne revint les mains vides. Chacun avait fait sa trouvaille et montrait à ses voisins des silex rudement taillés en forme de haches, de couteaux, de grattoirs, de pointes de flèches, des ossemens de mammifères ou d'oiseaux, des vertèbres, des arêtes de poissons, etc. Le tout, soigneusement empaqueté, prit place dans les poches, dans les gibecières. Les plus zélés y joignirent même quelques kilogrammes de ces coquilles draguées et mangées par les plus anciens habitans de ces côtes.

Chargés de notre butin scientifique, nous regagnâmes le bateau. Les tables se trouvèrent chargées comme le matin et plus abondamment encore; elles furent fêtées à l'avenant, les conversations reprirent, chaleureuses et gaies. Tout souriait autour de nous. Un magnifique soleil d'automne lançait ses derniers rayons et donnait au paysage des aspects tout nouveaux; le fiord était uni comme une glace. Animés par l'exercice, par la joie du savoir acquis et des trouvailles faites, un peu aussi par les vins généreux de nos hôtes, nous nous sentions tous transformés. C'était une de ces heures trop rares où les années semblent disparaître, où, malgré les cheveux gris et la barbe blanche, on se sent jeune d'esprit et de cœur. Puis le crépuscule vint avec ses teintes de plus en plus foncées, qui peu à peu confondirent les objets et rétrécirent l'horizon. A ce moment, une douzaine de nos collègues danois, montés sur la dunette, entonnèrent leurs chants nationaux. Bercés par ces refrains tour à tour mâles ou gais, nous atteignîmes la jetée de Rœskilde, où nous attendait une foule aussi pressée, aussi accueillante que le matin. Là encore le capitaine Wilde prit la tête et nous conduisit à la cathédrale, dont les portes s'ouvrirent pour nous montrer la vaste nef

illuminée du haut en bas comme aux plus grands jours de fête. Nous entrâmes aux sons de l'orgue jouant un air triomphal, et, tout en admirant cette église fort curieuse au point de vue de l'art, plus d'un sans doute s'oublia dans les graves pensées que l'heure, le lieu et la mise en scène étaient bien faits pour inspirer. Ainsi finit cette journée, une de celles dont on garde précieusement le souvenir comme des mieux remplies et des plus heureuses.

Deux fois encore le congrès quittait Copenhague pour des excursions analogues. Il s'agissait tantôt de visiter de vieux châteaux, tantôt de comparer les tumuli et les dolmens du Danemark à ceux de notre Bretagne, ou de visiter quelque lieu célèbre dans les traditions du pays. Nous avons ainsi revu Rœskilde de jour, et salué chez lui, au grand détriment de sa cave, notre brave capitaine Wilde; nous avons traversé de nouveaux villages, visité d'autres villes, parcouru le magnifique parc du comte de Holstein, attenant à la vallée et au lac légendaires de Herthadal (1). Partout, toujours, nous avons été reçus de même. Les paysans ont hissé leurs modestes drapeaux, les citadins ont pavoisé leurs rues et les salles de banquets; le grand seigneur a élevé des arcs de triomphe et offert à ses hôtes de passage une hospitalité qui, pour être de courte durée, n'en était que plus splendide. Dans le sentiment qui éclatait ainsi à tous les degrés de l'échelle sociale, il y avait quelque chose de plus que l'amour des études préhistoriques. Ce quelque chose, à demi instinctif dans les classes inférieures, parfaitement raisonné chez les gens éclairés, est facile à comprendre, et l'on n'a d'ailleurs pas cherché à le cacher.

De tout temps, les Danois ont aimé profondément leur patrie. Ils la chérissent peut-être plus encore depuis ses revers. Notre *petit pays*, notre *cher petit pays*, disent-ils presque toujours en parlant d'elle, et la voix la plus rude trouve des inflexions caressantes pour prononcer ces mots, qui, dans la bouche des femmes, prennent quelque chose de touchant. On dirait qu'elles parlent d'un enfant adoré. Notre venue flattait ce noble sentiment dans ce qu'il a de plus délicat. On sait comment dans la guerre soutenue contre l'Allemagne et l'Autriche, comment dans les négociations qu'a soulevées le traité de Prague, le Danemark a été abandonné par les états les plus directement intéressés à sa conservation. Au silence trop général qui accueillait leurs justes plaintes, les Danois ont pu se croire oubliés du monde. Ils ont tressailli d'aise en apprenant que l'Europe intel-

(1) Cette vallée était, dit-on, le principal sanctuaire de Hertha, qui personnifiait la Terre. Le petit lac aux bords duquel nous avons déjeuné recevait, assure-t-on encore, la plupart des offrandes offertes à la déesse, et devrait, à ce titre, recéler dans son fond tourbeux bien des trésors archéologiques.

ligente répondait d'une manière exceptionnelle à l'appel des savans nationaux, et leur envoyait plus d'adhésions que n'en avait reçu Paris lui-même. Ils ont éprouvé un mouvement de juste fierté en voyant arriver à Copenhague, pour prendre part au congrès, en dehors de toute cause accessoire d'attraction, presque autant d'étrangers qu'en avait vu la capitale de la France en temps d'exposition. Ils se sont étonnés en comptant parmi ces visiteurs qui venaient pour ainsi dire se mettre à leur école quelques hommes éminens qui dans les luttes politiques s'étaient montrés des plus durs envers eux. Ils ont senti que, faibles et malheureux dans les champs de la guerre, ils étaient restés grands et forts sur le terrain de l'intelligence, et se sont promis de garder cette supériorité que la force brutale ne peut ravir. Ils ont espéré que nous rentrerions dans nos patries prêts à redire ce que nous aurions vu, prêts à soutenir que le Danemark n'est pas mort.

Je ne crains pas de l'affirmer, cet espoir n'aura pas été déçu. J'en ai pour garans les sentimens que j'ai entendu exprimer par tous mes collègues, sans acception de nationalité. Et ce n'était pas seulement la reconnaissance pour une réception inattendue qui les faisait parler. L'immense majorité d'entre nous étaient exclusivement des hommes de science, bien étrangers aux agitations de la politique active; mais la science ne dessèche pas le cœur, elle ne rend pas aveugle aux grands faits de ce monde. Peut-être même l'homme intelligent, habitué à réfléchir, qui assiste sans s'y mêler aux luttes journalières, voit-il parfois plus juste que le plus habile des combattans. Les accidens du jour ne lui cachent pas les faits généraux et la résultante des choses. Eh bien! pour qui connaît la situation du Danemark, pour qui a pu, comme nous, juger ce peuple et sentir battre le cœur de la nation, deux faits sont incontestables : le premier, c'est qu'il y a dans ce petit pays une nationalité vivace qui résisterait au besoin à la force la plus brutale, aux plus longues persécutions; le second, c'est que ces sentimens de patriotisme existent chez un peuple remarquable par son développement intellectuel et moral, égal et supérieur sous certains rapports à n'importe quel peuple d'Europe, et qui, injustement opprimé, mérite à tous égards l'intérêt sympathique et actif de quiconque aime la justice.

Un autre fait non moins évident à nos yeux, c'est qu'en défendant sa propre cause le Danemark combat dans l'intérêt de tous. Le principe de l'agglomération des peuples par races, plus ou moins contre-balancé par celui du vote populaire, menace de mettre à néant tous les traités anciens et nouveaux. J'ai constamment repoussé pour mon compte cette dangereuse application des sciences

ethnographiques. Dans l'immense majorité des cas, elle ne repose que sur des erreurs; elle est certainement bien plus propre à éterniser l'esprit de guerre et de haine qu'à engendrer la paix universelle promise en son nom. Tout au moins devrait-elle être faite avec loyauté. La sécurité de tous, celle même des victorieux d'aujourd'hui, est évidemment à ce prix. C'est cette loyauté qui est manifestement méconnue par la manière dont on a traité le Danemark. Je ne veux même pas parler de cet article 5 du traité de Prague si ouvertement violé. Alors même qu'il n'existerait pas, les votes du Slesvig, la ténacité avec laquelle ils sont maintenus, devraient dicter la marche à suivre. Ces votes ont nettement montré dans le duché deux populations distinctes : l'une où dominent les tendances et les affections allemandes, l'autre toute danoise de cœur comme de race. Sous peine de mentir à tout ce qu'elle invoque pour elle-même, l'Allemagne doit accepter le partage et le provoquer au besoin. Par-dessus tout, elle se doit de repousser et de flétrir les odieuses mesures qui pèsent sur le Slesvig, et qu'ignore, on aime à le croire, le vieux souverain au nom duquel elles sont prises. Introduire de force au sein d'une population des juges, des instituteurs, des prêtres qu'elle ne peut comprendre et dont elle ne peut être comprise, rendre ainsi l'administration de la justice illusoire et empêcher un peuple entier de s'instruire, de prier en commun, est un crime qui doit révolter le philosophe autant que le croyant, l'homme de cœur de tout pays.

Si, oubliant sa vieille et proverbiale honnêteté, l'Allemagne fermait les yeux, si elle sanctionnait par son silence la violation de la loi qui préside à sa propre réorganisation, si les libéraux de la confédération germanique, infidèles à leurs propres principes, continuaient à méconnaître les droits les plus sacrés des races même vaincues, n'y aurait-il pas là de quoi justifier les craintes qui nous ont été maintes fois exprimées? — Ce n'est pas, nous disait-on, le Slesvig danois seul qui est en cause, c'est le Danemark tout entier. Que seraient 200,000 âmes de plus pour la grande Allemagne? Ce qu'elle veut, ce sont toutes nos populations maritimes, celles du Jutland, de la Fionie, de Seeland. Le continent ne suffit pas à son ambition éveillée; elle comprend trop bien qu'à notre époque un peuple n'est réellement grand et fort qu'à la condition d'avoir sa part de la domination des mers. Voilà pourquoi l'Allemagne ménage avec soin cette pomme de discorde entre elle et nous, prête à saisir le moindre prétexte pour faire un dernier pas, pour pousser ses frontières jusqu'au Sund, et l'Europe, qui nous a abandonnés une fois, nous abandonnera sans doute encore.

Après tout, ces craintes ne sont peut-être pas sans fondement. La

soif des conquêtes ne s'éteint pas au premier succès, la politique a parfois des aveuglemens bien étranges. La France et l'Autriche sont bien loin et bien occupées! Pour se venger de quelque petite déconvenue ou seulement pour le plaisir de fortifier encore la puissance qu'elles ont saluée comme notre rivale, l'Angleterre pourrait bien permettre la formation d'une grande marine de plus, la Russie pourrait bien se laisser placer dans la fâcheuse alternative ou d'être enfermée dans la Baltique, ou de conquérir la Suède et la Norvége. Le Danemark pourrait donc encore se retrouver isolé en face de l'Allemagne. Dans sa lutte avec un état qui compte presque autant de soldats qu'il a lui-même d'habitans de tout âge et de tout sexe, l'héroïsme dont il a fait preuve se retrouverait à coup sûr, mais ne le sauverait pas. Il doit donc chercher au dehors des garanties de sécurité. La plus sérieuse sans contredit serait cette *union* ou mieux cette *confédération scandinave* qu'appellent de tous leurs vœux des deux côtés du Sund les cœurs patriotes, les esprits clairvoyans. Du reste cette union est trop dans la force des choses, dans la logique des événemens accomplis ailleurs pour ne pas se réaliser. Quelles en seront les conditions? Nous n'avons aucune qualité pour les suggérer ou les prévoir. C'est aux Scandinaves seuls de résoudre le problème qui intéresse à peu près au même degré les trois nations et les deux dynasties, les peuples et les souverains (1).

Toutefois on ne saurait méconnaître que, pour atteindre ce but, les Scandinaves auront à se faire des concessions réciproques, à subir quelques sacrifices. Dès à présent, il en est un que les Danois doivent accepter, — sacrifice bien léger en apparence, bien pénible en réalité et peut-être difficile, car il touche aux traditions les plus populaires, aux sentimens les plus patriotiques. Il faut renoncer à ce beau chant national que nous avons entendu si souvent à la table des étudians comme au spectacle de la cour. Certes l'air lui-même peut être et sera conservé, les paroles doivent disparaître; elles pourraient être un obstacle sérieux au rapprochement des deux peuples, car elles célèbrent les guerres entre Scandinaves et les victoires remportées sur les Suédois, désignés ici sous le nom de Goths. Comment tendre la main aux populations de l'autre côté du Sund avec ce cri de haine et de triomphe à la bouche (2)? Sans doute,

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié avec quelle autorité M. Geffroy a développé tout récemment les considérations que je me borne à indiquer ici.

(2) Voici les premières strophes de ce chant :

« Le roi Christian se tenait au grand mât, dans le nuage et la fumée. Il maniait si terriblement son épée que casques et fronts des Goths volaient en éclats. Les poupes et les mâts de l'ennemi tombaient dans le nuage et la fumée;

« Qui devant le Christian danois soutiendra le combat? Niclz Juel attendait l'éclat

c'est le sentiment de cette contradiction qui fermait d'abord tant de lèvres devant la noble jeune fille que la population danoise tout entière accueillait comme un gage d'alliance et d'espoïr. Tel qu'il est, ce chant rappelle un passé qui ne doit plus renaître, des sentimens qui ne sont plus. Si Christian IV revenait au monde, ce n'est certes pas contre les *Goths* qu'il tirerait la lourde épée couchée sur son tombeau dans la chapelle de Rœskilde. C'est à eux au contraire qu'il tendrait sa main désarmée.

II.

Le patriotisme des Danois, servi par une énergie à la fois active et patiente, se retrouve partout. Il a été pour une bonne part dans la formation de leurs plus beaux musées; il assure le développement futur de ceux qui laissent encore à désirer. Au temps de la prospérité, une souscription publique, à laquelle concoururent toutes les classes de la population, permit à la ville de Copenhague d'élever au grand sculpteur dont elle est si justement fière ce monument unique au monde où Thorwaldsen repose entouré d'un musée presque entièrement composé de ses propres œuvres (1). Au lendemain même des revers, l'université, la ville, l'état, le roi, reconstruisaient les bâtimens universitaires, donnaient aux collections zoologiques recueillies par les Eschricht et les Steenstrup les galeries qui leur faisaient défaut, consacraient une maison entière au laboratoire de physiologie, remaniaient les musées d'ethnologie et d'archéologie préhistorique, et réorganisaient le musée des souverains, comme si les malheurs politiques avaient redoublé dans la population l'ambition des choses de la science et de l'art.

De toutes ces collections, les plus remarquables sans contredit sont celles qui touchent à l'histoire du pays. Elles ne sont pour ainsi dire que le développement d'une institution fondée à Copenhague vers le milieu du XVIIe siècle par le roi Frédéric III. Sous

de la tempête. Voici l'heure! Il a hissé le pavillon rouge, il a accablé les ennemis de coups redoublés;

« Et eux aussi s'écrient à travers l'éclat de la tempête : L'heure est venue! Sauve qui peut! Qui devant le Juel danois soutiendra le combat? »

(1) Le musée Thorwaldsen ne comprend que les œuvres du maître et un certain nombre d'objets d'art qu'il avait réunis surtout pendant son séjour en Italie. Les bâtimens rappellent dans leur ensemble les sépultures grecques et étrusques. Ils entourent une cour dont la décoration est empruntée aux mêmes données. Le tombeau, placé au milieu de l'enceinte, consiste seulement en un petit tertre couvert de lierre et entouré d'un cadre de granit portant le nom de l'artiste et les dates de sa naissance et de sa mort : 19 novembre 1770—24 mars 1844.

le nom de *Chambre d'art*, ce souverain commença une collection d'objets rares et curieux qui, accrue par les soins de ses successeurs, s'est divisée en musées distincts, mais reliés par de nombreux rapports. En première ligne se place naturellement le *Musée des antiquités du Nord*, commencé dès 1807 par R. Nyerup, mais dont le véritable fondateur est C. J. Thomsen. Pendant un demi-siècle, ce savant, dont le nom est resté populaire en Danemark, lui consacra tout ce qu'il avait d'énergie et d'activité (1); admirablement secondé par d'éminens collaborateurs, par l'émulation qu'il avait éveillée dans tous les rangs de la société, il laissa en mourant une œuvre jusqu'à ce jour sans rivale.

Thomsen ne se contentait pas de recueillir, de classer, de décrire les monumens, les objets de toute sorte qui racontaient l'histoire de sa patrie. Il aurait voulu que tout Danois en sût autant que lui. Dans cette pensée, chaque fois que s'ouvrait le musée, il était là devant les vitrines, prêt à expliquer à tout venant la signification de ce qu'elles contenaient. Les femmes, les enfans, les soldats, les paysans, étaient pour lui des auditeurs aussi dignes d'attention que le grand seigneur ou l'érudit. Dans un pays où l'instruction est générale, cet enseignement populaire devait porter ses fruits. Thomsen lui dut plus d'un objet précieux apporté par quelques-uns de ses disciples de passage. Sur ses instances, facilement écoutées, la loi vint en outre à son secours. En Danemark, quiconque découvre un objet antique doit le remettre à l'autorité locale. On reçoit en échange le prix marchand de l'objet, plus une prime en rapport avec l'importance de la trouvaille. Ce contrat, fidèlement exécuté de part et d'autre, a valu au musée des antiquités quelques-unes de ses pièces les plus remarquables (2).

Ainsi accrue par le concours de tous, la collection nationale grandit si rapidement qu'à la mort de Thomsen on reconnut la nécessité de la remanier complétement. Grâce au savoir et à l'activité dévouée du directeur, M. Worsaae, et des inspecteurs, MM. Engelhardt, Herbst et Strunk, secondés par des volontaires, parmi lesquels M. Valdemar Schmidt mérite d'être cité en première ligne, ce travail fut accompli en trois années (3). Il finissait pour ainsi dire quand nous

(1) De 1815 à 1865.

(2) Un pauvre journalier, défrichant une pièce de terre qu'il avait prise à bail, rencontra sous sa pioche un certain nombre d'anneaux d'or dont il ne soupçonnait pas la valeur. Un voisin lui en offrit environ 200 francs, somme qu'il trouvait certainement très belle; mais, *pour obéir à la loi*, il porta sa trouvaille à qui de droit et reçut une somme cinq ou six fois plus forte. Des faits de cette nature sont vite connus. Aussi pas un paysan danois n'hésite à présenter aux autorités compétentes les objets qu'il trouve, certain d'en recevoir un juste prix.

(3) 1866-1869.

arrivâmes à Copenhague, et nous pûmes voir toutes les richesses accumulées depuis le commencement du siècle admirablement disposées et classées sous plus de trente-cinq mille numéros. Ce chiffre est d'ailleurs bien loin de représenter celui des objets eux-mêmes. On n'a pas séparé ceux qu'on a trouvés sous la même pierre ou dans le même dolmen; on les a laissés sous la même étiquette, qui comprend ainsi des objets parfois très nombreux. Par exemple, dans un seul des quatre cercueils que renfermait le tumulus de Treemoi, en Jutland, on a trouvé toute une garde-robe du temps, des bonnets, un manteau, une sorte de jupon, une longue ceinture, deux châles à grandes franges, le tout en tissu de laine d'une conservation parfaite et accompagné d'une cassette en écorce, d'une petite boîte, d'un peigne en corne, d'un couteau et d'un glaive en bronze dans son fourreau de bois sculpté (1). En contemplant ces objets réunis, le visiteur se fait aisément une idée de la civilisation de cette époque. Quant aux objets trouvés isolés, ils forment de nombreuses séries où l'on peut suivre pas à pas les progrès de l'industrie danoise, depuis les silex les plus grossièrement taillés jusqu'à ces merveilles qu'ont su réaliser le moyen âge et la renaissance.

Un seul reproche, ce me semble, doit être adressé à Thomsen et à ses dignes disciples. Ils ont merveilleusement su réunir et interpréter les œuvres de l'homme, ils ont négligé ou même détruit l'homme lui-même. Ces tumuli, ces chambres de géans si habilement explorés par eux, ne renfermaient pas seulement des outils, des armes, des parures, des vêtemens; il y avait aussi des squelettes, 15 dans la chambre de Tielm, 80 dans le tumulus de Borrebye, près de 100 dans celui de Skovsgaard. Comment n'a-t-on pas mis à conserver ces ossemens, ou tout au moins les têtes, le soin qui faisait recueillir jusqu'au moindre fragment de pierre ou de métal? Quelle magnifique annexe au *Musée des antiquités du Nord* qu'un musée renfermant les restes des hommes qui taillèrent le silex, coulèrent le bronze ou forgèrent le fer dans ces âges reculés! Malheureusement peu d'antiquaires comprennent encore l'immense intérêt qui s'attache aux collections de cette nature. Les incertitudes, les tâtonnemens inséparables de toute science naissante leur inspirent une grande défiance pour les études anthropologiques, pour les résultats qu'elles donnent. Ils oublient que l'archéologie a eu également ses débuts, qu'elle se trompe parfois. Aussi n'ai-je trouvé à Copenhague qu'environ 70 têtes humaines extraites de ces vieilles tombes. En outre, au lieu d'être réunies, elles sont divisées en quatre

(1) *Guide illustré du musée des antiquités du Nord*, par M. C. Engelhardt, secrétaire de la Société des antiquaires.

lots placés dans les collections de physiologie et d'anatomie, aux archives du musée et à l'université (1). Espérons qu'à l'avenir il n'en sera plus ainsi, que les savans danois recueilleront les os de leurs pères avec autant d'intérêt que les produits de leur industrie, et que le *Musée d'anthropologie scandinave* rivalisera dans peu d'années avec ses frères aînés (2).

Le *Musée ethnologique*, fondé aussi par Thomsen (1851), est placé à côté du précédent, dans le *Palais du Prince*. Il ne devait primitivement servir qu'à fournir des renseignemens sur la vie et les mœurs des divers peuples modernes; mais, sous la direction de M. Worsaae, grâce au zèle éclairé du conservateur-adjoint, M. Steinhaur, et de M. Valdemar Schmidt, homme d'un savoir aussi sûr que varié, ce musée a reçu dans ces dernières années une extension considérable. C'est là que l'on a réuni entre autres tous les objets d'antiquité préhistorique provenant des diverses régions étrangères au nord scandinave. Ainsi compris, il fournit déjà, il fournira de plus en plus de précieux élémens de comparaison. Il est très instructif de juxtaposer les œuvres de nations arrivées à peu près au même point de civilisation et de développement. L'unité de la nature humaine se montre alors souvent d'une manière irrécusable. Le temps et la distance n'y font rien, pas plus que la différence des races. Le sauvage de nos jours se sert d'outils qu'on pourrait confondre avec ceux de nos vieux ancêtres, et ceux-ci ont creusé des troncs d'arbre pour en faire des canots tout comme le font encore les tribus restées en dehors du mouvement civilisateur. Parfois la ressemblance est frappante, parfois aussi l'avantage appartient incontestablement à quelques-uns de ces hommes placés de nos jours aux derniers rangs. Jamais canot trouvé sur les bords de la Baltique ou dans la vallée de la Somme n'a certes approché de ceux que fabrique le nègre mincopie des îles Andaman.

Les deux musées précédens permettent d'étudier en elle-même et d'une manière comparative l'histoire archéologique du Danemark jusqu'en 1660. Le *Musée chronologique des rois* conduit le visiteur jusqu'à nos jours. Ce dernier musée est l'aîné de tous; l'origine en remonte à 1648. Il fut fondé dans le château de Rosenborg, construit par Christian IV, et sans doute en vue de conserver ce qui rappelait le plus intimement ce roi resté si populaire. Continuée de-

(1) Ce dernier lot est la propriété personnelle de M. Steenstrup.

(2) Si l'on adoptait cette pensée, il faudrait, bien entendu, réunir toutes les têtes osseuses de diverses races à celles des Danois anciens ou modernes. Copenhague possède déjà quelques élémens très sérieux d'un musée anthropologique. Je citerai en particulier la belle collection de têtes de Groënlandais formée par Eschricht et celle des têtes de Nicobar, qui toutes deux dépendent des galeries d'anatomie.

puis cette époque, cette collection s'est enrichie un peu confusément de règne en règne; mais, grâce à l'homme éminent qui la dirige aujourd'hui et qui l'a remaniée en entier, elle est devenue une des gloires scientifiques de Copenhague (1). Le musée proprement dit se compose de dix chambres. Chacune d'elles renferme le portrait d'un seul roi, ceux de ses contemporains les plus remarquables, ses bijoux, ses armes, ses vêtemens journaliers ou de parade, placés en évidence ou conservés dans des meubles entourés d'ustensiles qui ont tous appartenu à ce prince ou tout au moins qui datent de son temps. De cette disposition il résulte qu'en passant de chambre en chambre on fait pour ainsi dire une promenade à travers près de trois siècles (2), et qu'on saisit d'un coup d'œil ce qu'étaient les hautes classes de la société danoise à chacune des dix étapes formées par autant de règnes. En appliquant à ce musée spécial la méthode d'arrangement *par trouvaille*, M. Worsaae a fait de ce qui aurait pu n'être qu'un cabinet de curiosités un magnifique complément du musée des antiquités et de celui d'ethnologie.

J'ai peu de chose à dire des collections zoologiques, anatomiques et physiologiques. Lors de notre séjour à Copenhague, on avait commencé depuis peu seulement l'installation des premières dans les nouveaux bâtimens qui leur sont destinés. Les deux autres, très complètes au point de vue de l'enseignement, grandiront sans doute encore; mais je ne saurais passer sous silence le laboratoire de physiologie, construit naguère sous la direction du savant professeur actuel, M. Panum. Le local consiste en un grand corps de logis à trois étages; des cabanons spacieux, situés au rez-de-chaussée, sont réservés aux animaux mis en expérience. Des pièces spéciales renferment les grands appareils d'expérimentation; l'une d'elles est réservée aux études micrographiques; une autre à un laboratoire de chimie physiologique. Des piles, placées à demeure, envoient leurs fils conducteurs en tout sens, et distribuent l'électricité partout où elle peut être requise. Le professeur, ses aides, les élèves, ont leurs laboratoires distincts. Enfin l'amphithéâtre est placé au centre de cet ensemble, où tout est disposé de manière à faciliter l'étude et l'enseignement. Je dois le dire, je n'ai pas visité cet établissement modèle sans un certain sentiment de tristesse que je n'ai d'ailleurs eu que trop d'occasions d'éprouver. Je venais de voir en Belgique des villes faire de leurs universités de véritables monumens. Je voyais le *petit* Danemark donner à la sienne une salle où pouvaient

(1) M. Worsaae a eu pour aides dans ce travail MM. Lossöe et Andersen, conservateurs-adjoints.

(2) De Christian IV (1588-1648) à Frédéric VII (1848-1863).

se tenir des *séances royales*, bâtir tout exprès pour loger ses collections zoologiques, consacrer à la physiologie une maison entière pour laboratoire. Comment ne pas se rappeler le triste amphithéâtre où se passent nos plus grandes solennités universitaires, les étranges locaux où travaillent nos plus éminens physiologistes, et notre pauvre Muséum, toujours réduit à ces vieux bâtimens, la plupart accommodés tant bien que mal à un usage pour lequel ils n'avaient pas été faits, et dont on signale l'insuffisance depuis plus de trente ans?

Pour créer leurs collections zoologiques, anatomiques, physiologiques, les Danois ne pouvaient puiser qu'aux sources communes à tous les peuples. En fait d'antiquités locales, ils étaient au contraire placés dans des conditions exceptionnellement favorables. Nulle part les chambres sépulcrales de toute sorte ne sont plus nombreuses et plus riches en objets de diverses époques. Les Danois de tous les temps ont eu le culte des tombeaux. Qu'ils aient enseveli les corps intacts ou qu'ils en aient recueilli les cendres après les avoir brûlés, ils semblent avoir toujours placé à côté du mort ses effets les plus précieux, ses armes favorites ou de riches offrandes. Les habitudes des races qui se sont mélangées en Danemark, la nature du sol même, ont concouru au même résultat. J'ai déjà parlé des kjœkkenmœddings formés par les tribus de la côte, qui venaient à peu près régulièrement sans doute manger au même lieu les produits de leur pêche ou de leur chasse, et laissaient mêlés aux débris de ces repas des spécimens de leurs industries rudimentaires. Dans l'intérieur des terres, au milieu des champs, sous de larges pierres ou dans quelque vase grossier, on a trouvé fréquemment de véritables nids d'objets attestant une civilisation progressive. Dans l'îlot de Munko, près de Svendborg, on rencontra sous une pierre et entourés d'une terre noirâtre six vases d'or superposés trois par trois. On pourrait citer bien d'autres exemples. Peut-être s'agissait-il ici d'une simple cachette; mais souvent aussi ces dépôts apparaissent avec les caractères d'offrandes aux morts ou de rites religieux. Tel est celui de Ringe, où une simple bague, enveloppée d'une étoffe de laine, figurait au milieu de quelques ustensiles et de restes de bois carbonisés.

Toutefois ce sont surtout les pièces d'eau, les étangs, devenus aujourd'hui autant de marais et disséminés en grand nombre sur tout le sol du Danemark, qui recevaient ces tributs funéraires, ces offrandes à la Divinité. Aussi est-ce là que les savans de Copenhague ont fait leurs plus nombreuses et quelques-unes de leurs plus belles trouvailles. Dans le Jutland, la tourbière de Kœr a donné plus de dix-huit cents pièces d'ambre façonnées en grains et en pendans;

celle de Lœsten, près de quatre mille objets de même nature renfermés dans un coffret de bois. C'était probablement le fonds de commerce de quelque bijoutier de l'âge de pierre (1). On a retiré de la tourbière de Lavindsgaard un vase en bronze dont le couvercle avait été cloué, renfermant onze vases en or repoussé au marteau, et dont les manches se terminaient en tête de cheval. Sans doute ils avaient servi aux cérémonies religieuses. Dans le pré marécageux de Nydam, qui fut jadis un bras de mer, on a trouvé un bateau de 25 mètres de long chargé d'armes magnifiques : épées damassées, flèches portant des runes magiques, couteaux, haches de guerre, boucliers, harnais, etc., tous brisés, tordus, hachés et mêlés à des ossemens de chevaux, dont les têtes montrent de longues et profondes entailles. Évidemment tout atteste qu'un grand sacrifice avait eu lieu sur ce point, et que le navire portant ces offrandes opimes avait été coulé à dessein.

Les marais du Danemark n'ont pas seulement conservé, souvent de la façon la plus remarquable, les objets qui leur étaient confiés. Ils les ont pour ainsi dire classés. Grâce au développement progressif de la tourbe, chacun de ces dépôts a gardé son rang d'immersion, est resté séparé de ceux qui l'avaient précédé et de ceux qui l'ont suivi. Ces marais sont ainsi devenus en quelque sorte des musées naturels où les couches de tourbe représentent les tablettes. Les *marais à forêts* (*scovmoses*) surtout ont à ce point de vue un intérêt exceptionnel. Généralement plus profonds, presque toujours moins étendus que les *marais à prairies* (*kjaermoses*) et les *marais à bruyères* (*lyngmoses*), ils se prêtent mieux que les uns et les autres à des études détaillées. Enfin la végétation forestière, qui leur a valu leur nom, porte avec elle des enseignemens spéciaux. Depuis longtemps, je les connaissais de réputation et me serais bien gardé de quitter Copenhague sans les avoir vus de mes propres yeux. Quelques jours après la clôture du congrès, M. Steenstrup voulut bien me servir de guide. Par une froide et pluvieuse journée de septembre, qui ne rappelait guère notre excursion au kjœkkenmœdding de Sœlager, nous partîmes en tête-à-tête pour les marais de Rudersdal. Chemin faisant, nous en visitâmes d'autres, et en quelques heures, grâce aux indications qui m'étaient données, je pus constater un à un tous les faits essentiels. On comprendra sans peine que l'intérêt de cette étude me fit aisément oublier la bruine et le froid, contre lesquels mon savant et aimable cicérone nous avait d'ailleurs ménagé des ressources.

Les scovmoses se présentent sous la forme d'excavations parfois

(1) Engelhardt, *Guide illustré*.

très circonscrites, ayant jusqu'à dix ou douze mètres de profondeur, plus ou moins irrégulières et creusées dans un terrain de l'époque glaciaire, dont les cailloux et les blocs rocheux sont d'origine suédoise. A la suite d'observations faites par lui-même en Islande, M. Steenstrup a donné de la formation de ces cavités une explication très plausible. Il pense que de grandes masses de glace, accidentellement empâtées dans le limon de cette époque, ont fondu sur place, laissant pour ainsi dire le moule qu'elles occupaient. Les pluies, les agens atmosphériques, ont achevé de façonner le creux où s'est ensuite formé le marais. Celui-ci repose sur un fond d'argile ne présentant aucune trace de débris organiques et résultant évidemment des premiers lavages des parois. Au-dessus sont superposées des couches tourbeuses de composition bien distincte : d'abord un lit de tourbe où le microscope montre des fragmens indéterminables des végétaux les plus inférieurs, puis une seconde couche où l'on distingue déjà des mousses à organisation plus élevée et des pins sylvestres robustes, mais grêles et rabougris comme ayant végété sur un sol peu fait pour eux; enfin apparaissent des bruyères mêlées aux bouleaux, aux aunes, aux noisetiers.

Telle est la composition du *marais tourbeux* proprement dit, ou *région centrale* du scovmose. Les parois de la cavité doivent être considérées à part. Elles constituent ce qu'on a nommé à juste titre la *région forestière*. Ces parois ont été en effet le siége d'une riche végétation arborescente qui date de l'apparition des mousses. Trouvant dans le sol glaciaire un terrain des plus convenables, elle s'est largement développée, et elle aussi présente une succession d'essences bien digne d'attention. D'abord se montre le pin sylvestre seul, dont les troncs rapprochés et de la plus belle venue devaient former de magnifiques forêts. Plus tard apparaissent les chênes, qui bientôt règnent à leur tour sans partage. Ces arbres, bien rarement attaqués par l'homme, grandissaient et périssaient sur place (1). Lorsqu'ils tombaient, c'était naturellement du côté du marais, et leurs vieux troncs, immergés dans ces eaux conservatrices, se retrouvent encore dans la tourbe, souvent enchevêtrés et entre-croisés comme si d'habiles bûcherons avaient dirigé leur chute vers le centre du scovmose. En se superposant naturellement, ils ont divisé la masse tourbeuse en couches étagées et apporté des élémens d'évaluation relative dans la chronologie de ces âges reculés.

Le hêtre, aujourd'hui l'arbre national du Danemark, et dont le parc royal de Copenhague possède de si beaux spécimens, manque

(1) L'homme a parfois, mais rarement, abattu quelques-uns de ces arbres en les attaquant à l'aide du feu, comme j'ai pu le constater moi-même.

absolument aux scovmoses. En revanche, le chêne a disparu presque entièrement de ce pays. Quant au pin, les plus vieilles légendes elles-mêmes n'en disent rien. Tous les arbres de cette espèce qui existent de nos jours sont d'introduction artificielle et récente. Bien probablement la main de l'homme n'a été pour rien dans la succession de ces essences forestières. Des populations clair-semées et à demi sauvages pouvaient détruire des forêts, elles n'auraient su les replanter. Nous avons donc là un exemple de ces changemens spontanés de flore, de ces invasions de plantes, que les botanistes ont tant de fois constatés. Ainsi le règne végétal permettrait d'établir dans le passé du Danemark des divisions chronologiques analogues à celles que le règne animal a fournies pour la France. A la suite de ses belles recherches sur la succession des faunes contemporaines de l'homme, M. Lartet a divisé les temps préhistoriques de notre pays en quatre époques : celle de l'ours des cavernes, celle du mammouth et du rhinocéros, celle du renne et celle de l'urus. En Danemark, on pourrait distinguer les âges du pin, du chêne et du hêtre, les deux premiers entièrement écoulés, le troisième encore dans son plein.

Toutefois c'est à l'industrie humaine que les savans scandinaves ont emprunté leurs dénominations chronologiques, et il est aisé de comprendre qu'ils aient agi ainsi. L'archéologie, point de départ de leurs recherches, était restée le but de leurs études. Ils ne demandaient aux sciences naturelles que de les aider dans des travaux qui conservaient d'ailleurs leur caractère primitif. Évidemment ils ne pouvaient guère aller chercher dans un ordre d'idées et de faits accessoires les divisions fondamentales de ce qui pour eux était l'essentiel. Au contraire, en étudiant les outils, les armes laissées par leurs ancêtres, ils ont vu les anciens ouvriers employer successivement trois sortes de matériaux de plus en plus aptes à répondre à tous les besoins de l'homme; ils ont constaté que la civilisation se modifiait et grandissait proportionnellement. Ils ont été conduits de la sorte à reconnaître les âges de la pierre, du bronze et du fer. Ces dénominations et les idées qu'elles entraînent ont été d'abord reçues avec méfiance et repoussées par bien des savans. Elles sont acceptées aujourd'hui, et personne n'ignore la signification de ces mots. Eux aussi nous rejettent bien loin en arrière. L'âge du fer nous ramène à l'aube des temps de l'histoire, les deux autres appartiennent à la période préhistorique.

Les recherches faites en Danemark ont conduit à constater une certaine coïncidence, fortuite sans doute, mais qui n'en est pas moins curieuse, entre les périodes marquées par la végétation et celles que caractérise le développement progressif de l'industrie

humaine. L'homme n'a laissé aucune trace de son existence dans les couches les plus inférieures des marais tourbeux, dans l'argile, dans la tourbe amorphe; il se montre de très bonne heure au milieu des forêts de pins des scovmoses. A ce moment, quoique fixé à demeure, il est exclusivement chasseur et pêcheur; il ne fabrique ses ustensiles et ses armes qu'en travaillant la pierre et l'os. Il se couvre sans doute des dépouilles dues à la chasse; il n'a d'autre animal domestique que le chien. Il se nourrit comme le font encore les Esquimaux, broyant les alimens avec toutes ses dents, de manière à user les incisives et les canines en même temps que les molaires, si bien qu'on distingue presque à première vue une mâchoire de cette époque. Quoique placé dans des conditions peu favorables, on le voit d'ailleurs grandir et se développer dans une certaine mesure. Les arts se perfectionnent; la pierre, d'abord grossièrement travaillée, prend sous sa main des formes mieux accusées, puis elle se polit et se taille avec un art remarquable. Il est tel poignard en silex des vitrines de Copenhague, à lame plate et allongée, tranchante des deux côtés, à manche guilloché par petits éclats, que nos plus habiles ouvriers seraient certainement bien en peine de reproduire. En même temps il semble que les populations renoncent au moins en partie aux habitudes du chasseur. Elles se fixent sur les points les plus fertiles du territoire, et M. Worsaae est amené à regarder comme probable qu'avant la fin de l'âge de pierre elles se livraient à l'agriculture et possédaient des troupeaux (1).

Le bronze remplace la pierre à peu près au moment où le chêne prend la place du pin. L'homme de cette époque est évidemment supérieur à son devancier. S'il ne sait pas encore souder les métaux, s'il ne connaît ni le fer ni l'argent, il manie le bronze et l'or avec une habileté réelle. Il coule le premier pour en faire ses armes offensives et défensives, ses outils, ses ustensiles, ses trompettes de guerre. Il coule de même le second pour obtenir des ornemens ou des vases massifs; mais il sait aussi le réduire en lames minces et le repousser au marteau pour décorer ses boucliers, ses casques, ses glaives, ou l'étirer en fils qui se transformaient en bagues et en bracelets. Souvent ces divers objets se font remarquer par leur forme élégante, et portent des ornemens d'un goût très pur, généralement empruntés aux lignes géométriques. L'homme du bronze a d'ailleurs multiplié ses auxiliaires. Il se montre accompagné d'un chien supérieur à celui de l'âge précédent, du mouton, qui lui fournit une laine grossière pour tisser ses vêtemens, du bœuf, de la

(1) *The Antiquities of South Jutland or Sleswick.* (*Archeological Journal of Royal archeological Institute of Great Bretain and Ireland, 1866.*)

chèvre, du porc, du cheval. Ces animaux domestiques sont encore, il est vrai, caractérisés par leur petitesse, par la gracilité de leurs membres. Ils appartiennent tous à des races inférieures; mais on ne peut contester que l'homme du bronze n'ait fait un pas très considérable en avant. Sans être passé par l'état intermédiaire de pasteur, il apparaît presque d'emblée comme agriculteur et commerçant (1).

Au chêne succède le hêtre, et à peu près en même temps le fer se montre en Danemark. Ici, pas de transition entre les deux âges. « On passe subitement de l'épée moulée en bronze à l'épée damassée, chef-d'œuvre de la forge du fer (2). » De ce moment datent encore les plus anciens signes alphabétiques trouvés en Scandinavie. Les deux grands élémens de la civilisation moderne dans le monde de la pensée et dans le monde des faits matériels pénètrent donc à la fois dans ces régions boréales. Ils sont accompagnés du verre et de l'argent, tous deux inconnus aux âges précédens. Les races d'animaux domestiques s'améliorent sensiblement. Le cheval ne sert plus seulement de monture, il est en outre attelé. L'agriculture se développe, le commerce grandit et s'étend. C'est lui sans doute qui dès les premiers siècles de notre ère introduit en Danemark des monnaies romaines, plus tard des monnaies byzantines. Les arts utiles et d'agrément suivent la même progression. Les tissus de laine sont admirablement perfectionnés; de grands bateaux fort bien construits remplacent les simples canots. L'ornementation s'inspire de la nature vivante et reproduit des plantes, des animaux, des hommes avec des attributs parfois fantastiques. Tout enfin semble préparer cette étrange époque où le nord scandinave déborde pour ainsi dire en tout sens, où ses vikings ravagent le reste de l'Europe en attendant l'heure de s'y fixer, et vont jusque dans le Nouveau-Monde faire ces conquêtes, ces découvertes que nous a révélées un émule des Thomsen et des Nilsson (3).

Les âges dont il vient d'être question n'ont rien d'absolu et doivent toujours être considérés à un point de vue local et relatif. Ils n'ont nullement coïncidé dans le monde, dans l'Europe, pas même dans des contrées assez peu distantes. Dès leurs premières luttes avec les Romains, les Gaulois maniaient des armes de fer, et ce n'est que vers le IIIe siècle de notre ère que ce métal paraît avoir pénétré en Danemark (4). Dans ces régions du nord, l'âge du bronze avait

(1) Worsaae, *the Antiquities of South-Jutland or Sleswick.*
(2) Engelhardt, *Guide illustré.*
(3) Rafn, *Antiquitates americanæ.*
(4) Worsaae.

donc régné jusque-là. Quand avait-il commencé, et surtout à quelle date pourrait-on reporter les débuts de l'âge de pierre, c'est-à-dire l'apparition de l'homme dans ces pays? — Ici l'histoire se tait. On avait espéré suppléer à son silence par des calculs basés sur l'observation des phénomènes naturels. M. Steenstrup a essayé d'évaluer le temps que suppose la formation des lits de tourbe accumulés dans les marais. Il pense qu'au moins quatre mille ans sont nécessaires pour leur donner une épaisseur de vingt pieds; mais lui-même reconnaît qu'il peut se tromper du simple au double. J'ajouterai que l'erreur peut être plus considérable encore. Les nombres donnés par divers auteurs comme représentant l'accroissement annuel de la tourbe varient dans le rapport de 1 à 20. En présence d'écarts aussi considérables, on ne peut même pas penser à prendre des moyennes.

Jusqu'ici on ne peut guère attacher plus de confiance aux autres procédés d'évaluation employés par divers auteurs. Cependant on aurait tort d'abandonner cet ordre de recherches. Quand nous connaîtrons mieux un plus grand nombre de faits et que nous pourrons les contrôler les uns par les autres, nous parviendrons sans doute à les interpréter. Nous ne devons pas renoncer à déterminer, au moins d'une manière approximative, le nombre d'années qui nous sépare du moment où s'établit à la surface du globe l'ordre de choses actuel. Quoi qu'il en soit, l'âge de pierre du Danemark est postérieur à cette époque initiale. Aucun grand phénomène n'est venu bouleverser ce sol depuis que l'homme en a pris possession. Nulle part les débris de son industrie ne se sont montrés associés aux restes des grands mammifères qui occupèrent jadis une partie de l'Europe, les éléphans, les rhinocéros, les grands ours des cavernes. On ne les trouve pas même à côté des ossemens du renne. L'homme des kjœkkenmœddings est donc bien postérieur aux hommes d'Aurignac, de Moulin-Quignon, de Cro-Magnon, ainsi qu'aux habitans de ces grottes du Périgord si savamment explorées par MM. Lartet et Christy, à ceux des grottes de Belgique découverts par Schmerling et M. Dupont. Entre l'âge de pierre de nos vieux ancêtres et celui des premiers Danois, il y a toute une période géologique.

A. DE QUATREFAGES.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

III.

LES ÉGLISES DU MONT JANICULE (1).

I. — SAINT-PIERRE-IN-MONTORIO. — SÉBASTIEN DEL PIOMBO A ROME.

« Surtout n'oubliez pas Saint-Pierre-in-Montorio, » m'avait dit quelques jours avant mon départ pour Rome une dame protestante. Je n'avais garde d'oublier une recommandation qui me venait d'un camp si peu suspect d'admiration pour la capitale du catholicisme, et je dis à mon tour à tous les futurs visiteurs : N'oubliez pas de consacrer une de vos premières visites à Saint-Pierre-in-Montorio, car, indépendamment de l'intérêt qui s'attache aux noms de deux grands artistes, Sébastien del Piombo et Bramante, cette église est par un beau jour le but de promenade le plus heureusement choisi. Elle est construite à mi-côte du gentil mont Janicule, la plus riante des collines de Rome, à l'endroit où, selon la tradition, saint Pierre fut crucifié. A vos pieds grouille le morose faubourg du Transtevère, et quand on vient de parcourir ses rues étroites et muettes, aux maisons ornées de festons de loques et de guirlandes de chiffons, d'observer sa population à la fois robuste et souffrante, cras-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1870.

seuse et superbe, à qui le rire semble inconnu, il y a une indicible volupté à gravir la pente du Janicule, en respirant l'air libre et pur. Un peu au-dessus de Saint-Pierre, la fontaine Paolina, création du pape Borghèse, dégorge ses eaux abondantes qui tombent dans cette demi-solitude avec un bruit de cascade ou de torrent, et en face de la fontaine se découvre une des vues de Rome les plus propres à inspirer la rêverie. C'est là qu'il faut monter, si l'on veut savourer avec une mélancolie sans tristesse le sentiment du néant de la grandeur humaine, que j'ai trouvé partout ailleurs âpre et sombre. Oh! qu'il est doux de s'accouder sur la rampe de la colline, et là de se laisser assourdir par le tapage de l'eau Paolina, en contemplant les toits et les dômes de la célèbre ville! Eh quoi! ce n'est que cela Rome? On dirait un grand village perdu au milieu de la plaine et assiégé par la campagne, qui de toutes parts le presse et l'envahit. Pour compléter la rêverie, les seuls bruits qui vous arrivent sont des bruits de la nature : quelque rare murmure du vent dans les arbres, un hennissement de cheval, un braiment d'âne, et par instans, partant de la villa Pamphily, couronne de cette colline, des voix joyeuses de promeneurs ou des cris de serviteurs qui, transformés par la distance, semblent l'appel lointain de pâtres rassemblant leurs troupeaux. De l'énorme entassement de maisons et d'édifices d'en bas, aucun bruit ne monte (car Rome est une ville sans rumeurs), sauf ces bruits qui appartiennent aux localités rustiques, quelquefois un bourdonnement de cloches, et, chose curieuse, de temps à autre le clairon perçant du coq; au moins voilà tout ce que nous avons entendu pendant la demi-heure que nous avons passée sur le Janicule à regarder ce panorama. Cette vue de Rome est à peu de chose près celle que l'on a, non loin de là, de la terrasse de Saint-Onuphre ou de la fenêtre du Vatican qui s'ouvre en face de la bibliothèque; seulement ici, à Saint-Pierre-in-Montorio, le caractère rustique est plus fortement marqué : nous sommes loin du spectacle royal qui se découvre du haut du sauvage Aventin et du magnifique décor qui se déroule devant l'élégant Pincio.

Dans la cour du cloître de Saint-Pierre-in-Montorio, un petit temple rond s'élève à la place présumée du martyre du prince des apôtres. Il fut dessiné par Bramante. A Saint-Pierre, au Vatican, au palais Giraud de la place de Scossa-Cavalli, Bramante a montré avec quelle rare harmonie il sait unir la grandeur et la pureté; dans ce ravissant bijou, il a montré l'alliance de la pureté et de la grâce. Comme le cercle qui marque la naissance de la petite coupole est à la fois élégant et fin, et comme la lumière rit de se voir emprisonnée dans cette geôle au dessin si correct! Comme l'édifice entier pose sur sa base de pierre avec légèreté! Mais cela est païen, bien

païen cette fois, et n'est en rapport ni de près ni de loin avec aucun des sentimens du christianisme. A l'extérieur, on dirait un pavillon de repos fait pour réparer les lassitudes heureuses, ou pour faciliter les rêveries où l'âme aime à se faire des promesses de joie; à l'intérieur, c'est un temple pour le fils de Vénus, ou, si l'on tient absolument à l'associer au culte chrétien, c'est une adorable volière pour la colombe du Saint-Esprit. Il me semble le voir, le divin oiseau captif, tournant autour du cercle de la coupole, élégante, mais trop étroite représentation de l'éternité, cherchant à s'échapper et volant dans son impatience du haut au bas de cette cage où vont peut-être venir le saisir les nymphes faciles qui dans le *sacellum* souterrain, grotte lumineuse, antre riant, pleurent sans doute la mort de quelque pâtre aimé des dieux. Il n'est pas possible en effet que cette chapelle souterraine soit consacrée au souvenir de Simon Pierre, pêcheur de Galilée, type éternel du plébéien, au dévoûment sans bornes, à la foi profonde, et du tragique martyre qu'il subit en ce lieu : non, le souvenir sacré qui vit dans ce coquet caveau, c'est bien plutôt celui de quelque Hylas aimé des nymphes qui trouva la mort par imprudence d'amour, ou celui de quelque Daphnis poète,

> .... Usque ad sidera notus
> Formosi pecoris custos, formosior ipse.

Mais que nous importe après tout? Si cet édifice n'est pas chrétien, il est bien italien, et il nous parle de l'Italie ancienne et moderne avec un charme auquel on ne cherche pas à se soustraire. J'oublie les grands souvenirs de l'église naissante, et je pense aux églogues de Mantoue; puis, franchissant les siècles, mon imagination s'arrête aux pastorales italiennes du Tasse et de Guarini. N'ai-je pas là sous les yeux un de ces temples où leurs bergers vont consulter l'oracle, faire leurs vœux, suspendre leurs guirlandes, joindre leurs mains par le mariage, par exemple ce temple du *Pastor fido* où le prêtre Montano fait ses sacrifices à Diane et consulte les voix divines qui parlent d'amour et d'hyménée (1)?

Ici le prêtre Montano m'est représenté par les deux moines qui me montrent l'église : l'un, petit vieux à barbe blanche, traînant péniblement les pieds; l'autre, jeune homme maigre, hâve, aux yeux brillans de fièvre, dont toute la personne semble indiquer l'abandon de soi et une sorte de muet désespoir. Avec mes deux moines, mes riantes pensées de tout à l'heure s'envolent bien vite, et des rêveries graves de plus d'une façon viennent m'assaillir. Tous deux portent le même habit, mais ils n'appartiennent pas à la même

(1) Ce joli temple a cependant un défaut; la hauteur est trop grande pour le diamètre, et ce défaut, dans lequel Bramante s'est laissé tomber pour donner à son bijou architectural un caractère plus spiritualiste, est tout ce que cet édifice a de chrétien.

Italie; ils sont plus que séparés par l'âge, je jurerais que leurs âmes n'ont rien de commun. Le bon vieillard m'apparaît comme une représentation de l'ancienne Italie avec sa léthargie qui faisait couler si facilement le temps, sa bonhomie qui prenait la vie pour ce qu'elle valait, sa placidité, sa politesse. *Gratiæ danti,* me dit-il spirituellement avec une intonation où l'humilité d'un vieux franciscain s'allie à la finesse ironique d'un vieil Italien, lorsque je lui mets dans la main une pièce de menue monnaie; mais le jeune, avec sa navrante figure, m'a l'air d'avoir été mal dompté par le cloître : je l'entends qui pousse de petits rugissemens fauves pendant que je contemple la fresque de Sébastien del Piombo. Pauvre enfant! il me fait mal à regarder; sa vue fait lever dans ma mémoire, je ne sais trop pourquoi, le souvenir d'un vers terrible de Leopardi, et pendant qu'il mugit sourdement, moi, je marmotte à mi-voix :

..... A palpitar si move
Questo mio cor di sasso.....

L'accompagnement est en parfait accord avec la musique qui lui a échappé, et par le fait il me semble voir dans cet enfant la traduction en prose plébéienne d'une ode violente d'Alfieri, de Foscolo ou de Leopardi, tandis qu'avec le vieux moine je remontais facilement à l'Italie heureuse de Métastase.

A l'entrée de Saint-Pierre-in-Montorio se trouve la principale richesse de l'église (1), une fresque représentant *la Flagellation* peinte dans la première chapelle de droite par Sébastien del Piombo. Cette fresque est une des plus belles choses qu'il y ait à Rome. Ce n'est pourtant pas par la profondeur du sentiment ni par le pathétique de la composition que brille cette œuvre. La même scène, traitée par les Flamands, a une tout autre frénésie; aussi la fresque de Sébastien del Piombo n'a-t-elle guère chance d'émouvoir ceux qui ont contemplé à Saint-Paul d'Anvers la déchirante *Flagellation* de Rubens, dont, par parenthèse, notre musée de Marseille possède une belle répétition. Ici nous nous permettrons de faire remarquer combien tout est incertain, puisque nous ne sommes pas sûrs de voir

(1) Saint-Pierre-in-Montorio a perdu son grand ornement, *la Transfiguration* de Raphaël que l'on y voyait autrefois. Le chef-d'œuvre a été remplacé par une bonne copie du *Martyre de saint Pierre* du Guide, peinture qui est en rapport plus exact, il faut bien l'avouer, avec l'origine et le caractère de cette église. On y voit encore pourtant plusieurs choses remarquables outre la fresque de Sébastien del Piombo, quelques tombeaux intéressans, une chapelle décorée par Bernin, un bas-relief représentant *saint François soutenu par les anges,* — nous aurons occasion de le rappeler lorsque nous parlerons de la *sainte Thérèse* de Bernin, — et enfin, en face de *la Flagellation* de Sébastien del Piombo, une autre fresque de Jean de Vecchis représentant *saint François recevant les stigmates,* page d'une belle ordonnance et dont le dessin est, comme celui de l'œuvre de Sébastien, attribué à Michel-Ange.

les choses telles qu'elles sont réellement, mais telles que les préoccupations habituelles et la forme de notre esprit veulent que nous les voyions. Cette même scène, qui nous a paru froide de sentiment, a fait au contraire une impression de violence sur un des plus brillans écrivains de ce temps-ci, M. Taine. Obéissant aux tendances de son vigoureux esprit, qui devant toute chose a besoin d'un trait net et ferme qui la résume, la grave et la classe, se rappelant d'ailleurs que le dessin de cette page remarquable a été attribué à Michel-Ange, le jeune écrivain a surtout été préoccupé de chercher dans cette flagellation « les attitudes sculpturales, les muscles tordus et tendus du patient et des bourreaux. » Attitudes sculpturales, oui; muscles tendus et tordus, franchement, non. A la vérité un des bourreaux lève un bras pour frapper en détournant à demi le corps, et ce mouvement, qui force le torse à le suivre, imprime un pli à la chair; mais il n'y a là ni tension ni violence, c'est le même mouvement que nous avons fait dans nos heures les plus calmes lorsque, sans changer d'attitude, nous avons détourné la tête pour voir quelque objet placé derrière nous. Et comme ce bourreau frappe mollement, sans conviction! dirai-je presque; il lève son paquet de cordes tout simplement pour avoir occasion de faire mieux ressortir les lignes de son corps, qui est en effet irréprochable. Cette flagellation est un jeu, on le voit bien au calme du Christ, calme qui est non pas le résultat de la résignation ou du stoïque effort d'une âme divine, mais le résultat d'une parfaite indifférence pour des coups dont aucun ne peut meurtrir sa chair. Cette fresque a été tout simplement un prétexte à montrer trois beaux corps; cependant, en dépit de son insignifiance morale, on reste longtemps cloué devant cette œuvre, car ces trois corps robustes, élancés, souples, sveltes, à la manière de ceux des jeunes gens de Michel-Ange, présentent le plus parfait modèle de dessin qu'il nous ait été donné de voir jusqu'à ce jour, si parfait, que l'âme, satisfaite de la volupté que lui donne cette profonde science de métier, ne demande rien au-delà. Contempler cette fresque donne le même genre de plaisir que l'on trouve à lire une page de prose indigente d'idées, mais bien équilibrée, d'une correction accomplie et d'une forme flatteuse à l'oreille. La beauté du dessin triomphe, dis-je, de l'insignifiance du sentiment moral; elle fait un miracle plus difficile encore, elle triomphe de la couleur de Sébastien del Piombo, qui a quelque chose de singulièrement désagréable, même dans ses œuvres les plus brillantes, — tout disciple du Giorgione qu'il ait été, — et qui est ici noire à l'excès, comme si elle avait été salie de poussière de charbon mouillée d'eau (1).

(1) Sébastien del Piombo a fait une répétition réduite de cette fresque dans un petit tableau qui se trouve à la galerie Borghèse.

Singulier talent que celui de Sébastien del Piombo! Cet artiste n'a pas un atome de génie véritable, de sentiment moral, et cependant il excite l'admiration, tant il est maître de ses moyens. Il est impossible de ne pas être frappé de la belle ordonnance de ses scènes, de son habileté à disposer et à grouper ses personnages, de la fierté de leurs allures et de leurs attitudes. Tout cela est composé à froid, mais avec la sûreté d'une main qui ne peut errer; tout cela est sorti non pas directement de la contemplation de la nature, mais de la méditation intelligente des grandes œuvres créées par l'art italien; bref, comme certains poètes classiques, Sébastien del Piombo atteint à la grandeur par la rhétorique. Une certaine inspiration est compatible avec la rhétorique, une inspiration comparable à ce qu'on appelle dans l'ordre des sentimens les amours de tête : aussi, quand je dis que Sébastien del Piombo compose à froid, faut-il entendre ces mots avec une nuance. Il a l'enthousiasme des formes pour elles-mêmes, et il s'échauffe à combiner des lignes comme un rhéteur qui aime et possède son art s'échauffe à combiner des phrases. Toutes les fois que j'ai regardé ses tableaux, j'ai retrouvé en moi exactement la même sensation que j'avais éprouvée lorsque j'avais lu les œuvres du poète anglais John Dryden. En tenant compte des différences qui séparent les deux arts de la peinture et de la poésie, les deux époques et les deux civilisations, Dryden est juste l'analogue de Sébastien del Piombo; c'est la même nature et la même forme d'esprit, la même science consommée, la même habileté à suppléer à l'insuffisance de l'inspiration par la connaissance profonde des beaux modèles, à faire apparaître des fantômes de grandeur, d'énergie, de beauté, et à les faire prendre pour des réalités. Lisez par exemple les deux admirables odes de Dryden, *Sainte Cécile* et *la Fête d'Alexandre*, qui sont justement regardées comme deux chefs-d'œuvre classiques : ce sont deux inspirations de tête dans lesquelles la facile et naïve spontanéité de la nature n'est pour rien; le poète s'est mis à couver ses sujets comme une poule ses œufs, et il a fini par s'échauffer lui-même dans cette incubation. Cependant quel sentiment profond de ce qui constitue l'ode dans le seul choix de ces sujets! Comme le poète a bien reconnu que ces sujets étaient lyriques par essence, qu'ils se prêtaient naturellement au fracas des grandes images, au beau délire qui, selon notre législateur poétique, est dans l'ode un effet de l'art, et qu'en même temps ils contenaient les ressources nécessaires pour maintenir ce délire dans les cadres sévères des compositions classiques, pour conserver l'unité au sein de l'apparente incohérence des sentimens contraires! Que manque-t-il à Dryden pour être mis sur la ligne des très grands poètes? En vérité, je ne sais trop. Éloquence, énergie, sentiment du drame, fierté du nombre,

beauté des images, il a tout cela, et davantage encore, c'est-à-dire une couleur superbe, même dans ses plus faibles œuvres, une couleur que bien des poètes romantiques pourraient lui envier. Je défie qu'on le lise sans l'admirer; mais cette admiration est stérile : quand on a dit, cela est vraiment beau, tout est fini; jamais Dryden n'a fait naître une pensée ou un sentiment. Il en est de même de Sébastien del Piombo. Ses œuvres ne font passer aucune étincelle dans celui qui les admire, et on s'en retourne après les avoir vues juste aussi riche de vie morale qu'auparavant.

Il y a de lui à Santa-Maria-del-Popolo, dans la chapelle des Chigi, un ouvrage qui m'a fait connaître une singulière aventure. J'ai dit que la science de métier de Sébastien del Piombo était telle qu'elle triomphait de sa stérilité morale et de sa désagréable couleur; mon aventure de Santa-Maria-del-Popolo semblerait prouver qu'elle peut triompher même de l'obscurité. Par deux fois, je n'ai pu voir cette immense toile qu'à travers un rideau d'ombre, soit que l'heure ne fût pas favorable, soit que la chapelle fût mal éclairée ces jours-là par suite de quelque disposition fâcheuse, et cependant par deux fois je me suis retiré avec la conviction que je venais de me trouver devant une belle chose. Si on m'avait interrogé sur cette toile, j'aurais répondu sans hésitation aucune : C'est un chef-d'œuvre. Et qu'en avais-je vu cependant avec les plus extrêmes efforts de mon attention? Rien que deux personnages, mais deux personnages d'une telle allure qu'ils ne pouvaient appartenir qu'à une œuvre magistrale. Je me suis donc vertueusement obstiné à retourner à Santa-Maria-del-Popolo jusqu'à ce que j'eusse rencontré la minute heureuse où le caprice de la lumière et peut-être aussi la bienveillance des sacristains me permettraient de voir ce tableau délivré de son voile d'ombre. Les bons sentimens sont quelquefois récompensés, et enfin, un jour que la lumière inondait à flots la chapelle des Chigi, j'eus le plaisir de reconnaître que mon jugement, que je pouvais appeler en toute vérité un jugement à l'aveugle, avait frappé juste. Cette immense toile, qui occupe toute la muraille au-dessus de l'autel, représente une *Nativité*, que je crois être celle de saint Jean-Baptiste, car autrement je n'en comprendrais pas la disposition. Le peintre a divisé son tableau en plusieurs scènes à l'imitation des maîtres de l'ancienne école; seulement cette division, au lieu d'être faite par compartimens et dans de petits cadres, a été faite dans un même tableau, par plans et sur une échelle énorme. Au premier plan, un groupe de femmes, d'enfans, de jeunes gens, contemplent le bambin qui vient de naître, ou préparent les langes pour protéger son petit corps. Rien n'est plus noble que cette longue ligne de personnages, tous irréprochablement beaux, tous posés dans des attitudes

soigneusement choisies : au centre, tenant l'enfant sur ses genoux, se présente une femme que je crois être la Vierge elle-même, car son expression a cette pureté traditionnelle qui la fait reconnaître aussitôt, à quelque type national que le peintre emprunte ses traits. Sur le second plan, on voit Élisabeth étendue dans son lit d'accouchée, et enfin au troisième plan deux vieillards arrêtés devant la porte de la chambre prennent congé l'un de l'autre; c'est sans doute Zacharie reconduisant un de ces voisins qui, selon le récit de saint Luc, remplirent sa maison à la naissance de Jean-Baptiste. Au-dessus de cette scène plane Dieu le père, qui vient d'inspirer Zacharie de son esprit prophétique. La composition de cette œuvre est grandiose, rien de mieux distribué que ces groupes de personnages tous sévèrement beaux; mais quand on a longuement admiré, on est obligé de s'avouer que c'est là une belle chose, non selon la nature, mais selon l'art, non selon l'âme, mais selon l'intelligence, et on se dit que le moindre Angelico de Fiesole exercerait sur le contemplateur une tout autre contagion d'attendrissement, de dévotion et de sympathie.

Le chef-d'œuvre de Sébastien del Piombo à Rome est le portrait de l'amiral André Doria, dans le cabinet de famille de la galerie Doria. Il est placé en face du portrait du pape Pamphily (Innocent X) par Velasquez, figure de pontife bougon, qui doit avoir été souvent de mauvaise humeur, la plus hargneuse que je connaisse après celle du terrible Jules II. Comme j'ignore la date précise de ce portrait d'Innocent X, j'aime à croire qu'il fut peint par Velasquez dans quelqu'un des jours sombres de ce pontificat, par exemple celui où fut exécuté l'ordre de raser Castro. Quoi qu'il en soit, c'est une fort belle chose, très instructive par le contraste qu'elle présente avec les œuvres italiennes nées d'un tout autre système d'art, et je ne conçois pas bien que Stendhal ait pu dire qu'elle avait l'air tout étonnée de se trouver en compagnie de tant de merveilles. Combien ces deux images placées en face l'une de l'autre font naître de sombres rêveries et parlent éloquemment de la tristesse inhérente aux grandes conditions! Le visage d'Innocent X est d'un grognon, celui d'André Doria n'exprime que mépris secret et froide réserve. La désagréable couleur grise de ce portrait a été, dirait-on, choisie tout exprès par Sébastien del Piombo pour faire encore mieux ressortir l'expression glacée de ce visage aigre et coupant comme une bise inattendue survenant après les premiers beaux jours. L'amiral est tout droit debout, aperçu jusqu'à mi-jambes, tenant à la main l'insigne du commandement, coiffé d'un bonnet de velours noir. La taille est robuste et bien prise, la main belle et noble; l'âge est à peu près celui qu'il devait avoir à l'avénement au

trône de notre roi François Ier, c'est-à-dire cinquante ans. Oui, c'est bien la véritable image d'André Doria, car l'attitude dit : c'est un homme puissant, et le visage dit : c'est un homme malheureux.

Malheureux, il le fut du commencement à la fin de sa vie, et de la pire misère qui puisse affliger un homme d'un grand cœur : ce fut un patriote sans patrie. Génois de la plus illustre race, c'est à peine s'il connut Gênes, et quand il y rentra sur ses vieux jours, ce fut pour lui porter le bienfait de cette liberté qu'il lui avait acheté par toute une longue vie d'aventures, de déboires et de fatigues. Tout jeune, il avait vu obscurcie la gloire de sa famille, si puissante un demi-siècle auparavant, et qui avait failli mettre fin à l'existence de Venise, les Fieschi faire et défaire les doges, le peuple passer son temps à essayer quelles chaînes lui iraient le mieux, et se parer un jour des bracelets de fer de la France, le lendemain du collier d'airain de Sforza. Alors il alla de maître en maître, cherchant gloire et fortune, comme s'il eût été un aventurier de naissance; il en connut, comme les pauvres mercenaires, de toute âme et de tout caractère, de bons et de mauvais, d'indignes et de nobles : le pape Cibo, Alphonse d'Aragon, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Charles-Quint. Lui qui par héritage aurait dû trouver dans son berceau le commandement des flottes de Gênes, lui dont le palais regarde la mer, et qui de sa terrasse pouvait monter à bord du vaisseau amiral, il lui fallut, comme un corsaire, créer une flotte, et se faire, ce qu'on n'avait pas encore vu, *condottiere* de la mer. Cependant ces fatalités-là ne sont encore rien pour un tel homme : ce qui glace le cœur et apprend le souverain mépris, c'est d'être obligé, pour sauver son œuvre, d'avoir recours à la perfidie et à la ruse, c'est de prononcer le mot terrible de l'archange de Milton : *Evil, be my good.* Certes les Gênois ne comprirent sans doute jamais légèrement de quel prix André Doria avait payé la liberté dont il leur faisait cadeau, prix bien cher pour une âme noble, car c'était celui de la défection et de la trahison. Quelles tortures durent l'assaillir quand, pour sauver le but qu'il poursuivait, il lui fallut trahir la France et son roi, qu'il aimait, pour l'Espagne, qu'il abhorrait! Voilà ce qui répand sur son visage cette ombre froide que le Florentin Alamanni lui montrait comme une tache sur l'éclat de sa vie, tache qu'il avouait en soupirant. C'est cette âme malheureuse que Sébastien del Piombo nous a fait apparaître dans le portrait de la galerie Doria, page historique de la plus haute importance et véritable apologie de la nature de l'amiral. « Ne voyez-vous donc pas ce que je souffre? nous dit ce visage blêmi par les soucis et le chagrin secret, cet œil atone, ces lèvres muettes qui retiennent les paroles étroitement captives. Je sers ceux que je hais, je méprise ceux que j'aime, je tiens mon âme

au verrou de la dissimulation, mon cœur dans un donjon de glace; j'appelle le soupçon prudence, le mensonge sagesse, la trahison vertu, et tout cela pour des gens qui n'ont rien à me donner en paiement de telles douleurs, si ce n'est la domination sur leurs personnes, — futile récompense dont je me soucie encore moins que de tout le reste, misérable hochet qu'il faut laisser aux ambitieux vulgaires dont le cœur bas ignore que rien en ce monde ne vaut le prix dont on l'achète. » Peu de choses à Rome m'ont ému autant que ce portrait, car je lui dois d'avoir eu réellement pour la première fois la perception claire de ce que fut ce grand homme qui nous fit tant de mal.

La grande salle du palais Doria à Gênes contient un autre portrait de l'amiral. Celui-là fut peint par Perino del Vaga, et représente André Doria passé à l'état de vieux sorcier. Là, c'est un être presque fantastique et qui fait vraiment peur. La tristesse du portrait de Sébastien del Piombo s'est changée en taciturnité morose; de profondes rides plissent ses joues; il est devenu borgne, et dans l'œil qui reste ouvert brille la flamme d'une cruauté tranquille : c'est vraiment l'image de la solitude misanthropique. Pour unique compagnon, il a près de lui un chat noir, qui soulève son dos en arc de pont et lève la queue en trompette. « Voilà tout ce qui me reste maintenant en ce monde, a l'air de nous dire ce vieux nécromancien qui tira Gênes d'entre les morts. J'avais aussi un grand chien danois que m'avait donné l'empereur Charles-Quint et qui portait le nom superbe de Jupiter. Il est mort; je l'ai fait enterrer tout en haut des jardins de mon palais, dans un mur d'une force cyclopéenne, et j'ai marqué la place où repose la dépouille de mon animal bien-aimé par une colossale statue de Jupiter lançant la foudre, afin que ceux qui apercevront de deux lieues ce gigantesque rébus de pierre s'informent de sa signification, et transmettent ensuite aux autres hommes la nouvelle importante du décès de mon chien. » Ce portrait nous reporte à peu près à l'époque où André Doria poursuivait de ses longues et implacables vengeances les Fieschi, meurtriers de son neveu Giannetto. On l'a taxé à cette occasion de cruauté; mais était-ce donc en vain que le héros avait servi l'Espagne et fait la guerre contre les Turcs? A quoi nous servirait l'expérience, si nous ne profitions pas de ses leçons? André Doria avait d'ailleurs le droit d'être implacable; il avait fait un miracle, celui de ressusciter Gênes, alors que dans toute l'Italie les républiques succombaient l'une après l'autre pour ne plus se relever, et il se rencontrait des téméraires pour toucher à ce miracle! Si la conspiration de Louis Fieschi eût réussi, il est probable que Gênes aurait succombé avec l'œuvre d'André Doria, et alors, pendant les siècles

qui suivirent, l'Italie en aurait été réduite aux deux points de Venise et de Rome pour attester son indépendance devant les autres nations. Grâce à André Doria, elle conserva un troisième foyer d'existence; au moment où elle allait tomber dans la plus extrême misère, le héros lui rendit le service d'accroître au moins en elle l'illusion de sa liberté.

Nous voilà bien loin en apparence de Saint-Pierre-in-Montorio, et cependant nous pouvons dire que nous n'avons pas bougé de place; c'est par *la Flagellation* de Sébastien del Piombo que nous avons été conduit à André Doria, et c'est encore le nom de Doria que nous rencontrons à quelques pas au-dessus de Saint-Pierre, à la délicieuse villa Pamphily, la plus charmante de Rome pour quiconque préfère aux plaisirs de l'art les jouissances physiques que donne la nature. Donc, si vous aimez mieux rafraîchir votre sang par les baumes de l'air que l'échauffer par l'enthousiasme du génie humain, si vos yeux sont plus gourmands de la verdure des plantes que de la blancheur des marbres, si vous savez apprécier ce plus réel des plaisirs de ce monde, s'asseoir par terre, sur une herbe tiède, bien essuyée de toute humidité par un beau soleil, — l'homme est tellement le fils de la terre qu'il ne repose vraiment bien que sur son sein, — allez souvent à la villa Pamphily. Partout les arts vous poursuivent à Rome, et ce n'est pas leur échapper que de se réfugier à la villa Albani, à la villa Borghèse, à la villa Ludovisi. La villa Pamphily est le seul endroit de Rome où la nature tienne sa puissante pharmacie de remèdes aux dégoûts, fatigues, indigestions, hébétemens, que ne peuvent manquer d'engendrer de temps à autre tant de statues et de tableaux. Oh! bonheur, il n'y a pas une œuvre d'art; mais pourquoi faut-il que de malencontreux archéologues y aient découvert des *columbaria?* Cette vétusté sépulcrale fait vraiment tache dans ce beau parc, où domine la nature à la jeunesse éternellement renouvelée. C'est à la villa Pamphily que je me suis rendu compte pour la première fois de la beauté qui est particulière aux pins de la campagne romaine. C'est le plus aristocratique de tous les arbres: il se suffit à lui-même, il n'a pas besoin de voisins; la solitude, loin de nuire à sa beauté, la déploie au contraire dans tout son faste. D'autres arbres, le chêne, le hêtre, peuvent vivre solitaires; mais le chêne a dans la solitude quelque chose d'un paysan sauvage, le hêtre quelque chose de commun; le pin au contraire est un grand seigneur qui ne perd rien de son élégance à être isolé, car il y gagne de mieux faire ressortir son individualité, de mieux montrer la différence qui le sépare des autres essences. Le pin est une harmonie à lui tout seul; il fait bouquet d'arbres à lui tout seul : deux pins bien placés et bien espacés suffisent pour constituer un paysage; on n'a pour s'en convaincre

qu'à se rendre au Ponte-Molle. Un spirituel écrivain a comparé facétieusement leur forme à celle d'un parapluie qui tantôt serait ouvert et tantôt serait fermé; il ne croyait pas si bien dire. Le pin est en effet un parasol, mais un parasol royal, et en le regardant on songe à ces ombrelles, qui sont des tentes, sous lesquelles voyagent les rajahs de l'Orient. C'est le pin qui a créé le paysage historique, car à son aspect la pensée en naît spontanément dans l'esprit; c'est en effet le seul arbre qui puisse abriter également les bergers, les héros et les dieux. Ses rameaux sont assez austères pour que la *Vesta mater* aime à promener sa chasteté sous leur ombre, assez élégans pour que la chaude Vénus aime à leur demander l'apaisement de ses ardeurs; Sylla, après avoir abdiqué la dictature, peut venir chercher le repos, Cicéron discourir avec ses amis de la morale platonicienne sous la protection de son dais verdoyant.

J'ai dit que la villa Pamphily ne contenait aucun objet d'art; elle en contient un cependant, et qui a, pour nous Français, un intérêt particulièrement sensible. C'est à la villa Pamphily que commença en 1849 l'attaque de Rome par les troupes françaises, non sans quelque dommage pour le superbe parc. Un monument funèbre, élevé dans un coin de la villa, marque cette date d'une manière durable, et sur un des flancs de marbre de ce monument je lis que c'est le prince Philippe-André Doria qui, mû de piété ou de pitié (*pietate* peut avoir l'un ou l'autre sens), le fit ériger pour donner la sépulture aux soldats français tombés dans le combat.

II. — SAINT-ONUPHRE. — SOUVENIRS DU TASSE. — LÉONARD DE VINCI A ROME. — LE PINTURICCHIO.

Sur la seconde pointe du Janicule se dresse, comme un château-fort de la religion, le cloître de Saint-Onuphre; *arx pacis, arx quietis,* me répétais-je pendant que je gravissais la colline en pensant que c'était à cette forteresse inoffensive que le charmant Torquato Tasso était venu demander un abri contre les derniers assauts du monde. Ce cloître fut l'Ararat où s'arrêta enfin sa faible barque si longtemps noyée des pluies du ciel et si cruellement secouée par la marée de la vie; c'est là qu'il fut surpris par la mort pendant qu'il attendait le couronnement promis par le pape Aldobrandini, pontife remarquable, sur la mémoire duquel pèsent cependant deux torts bien graves, une négligence et une atteinte à la justice : la négligence, ce fut de ne pas hâter le couronnement du Tasse; l'atteinte à la justice, ce fut de permettre l'exécution de la petite Béatrice Cenci après lui avoir fait grâce une première fois, — alors qu'elle méritait plutôt une récompense nationale pour avoir débarrassé le

monde de son épouvantable père. Toutefois c'est à la papauté que revient tout l'honneur des tardives réparations faites au plus aimable des grands poètes. C'est la papauté qui entoura de paix et de consolations ses derniers jours, et c'est le pape actuel qui, deux siècles et demi après les jours de Clément VIII, a payé la dette de l'Italie envers cette illustre mémoire. Nous avons peu l'amour des pompes officielles et des cérémonies publiques; cependant nous aurions bien voulu être à Rome le jour d'avril 1857 où, en présence de toutes les autorités de la ville, les os du poète furent retirés de la tombe modeste où les avaient déposés les bons hiéronymites pour aller prendre possession du monument élevé par la sollicitude de Pie IX. Je crains seulement qu'il n'y eût là une bien grosse foule, et dans cette foule bien des indifférens dont l'ombre fiévreuse du poète a pu s'effaroucher. Même après sa mort, il semble que le Tasse réclame des ménagemens, que sa mémoire ait plus besoin d'être dorlotée qu'acclamée, qu'il nous demande tendresse et sympathie plutôt qu'admiration. Que pouvait faire le Tasse à cette foule qui ne comprend que les grands hommes assez robustes pour être cahotés en triomphe au bout de ses poignets? Parmi les lettrés même, sa gloire a subi quelque éclipse depuis que la critique a réduit la poésie à n'être plus qu'une province de l'histoire; il n'y a pas là assez d'origines, de questions de race, de problèmes archéologiques pour nous intéresser; aussi ne trouverait-on ses admirateurs que parmi ceux qui ont conservé pur de toute altération scientifique le culte de la beauté, qui jouissent des voluptés de la poésie comme on jouit d'une belle journée, sans souci des lois de la lumière et des phénomènes de la météorologie, ou dans celles des régions aristocratiques qui n'ont pas été encore assez entamées par le monde utilitaire pour perdre le souvenir que la grâce des formes est une partie intégrante de la noblesse, et la magnificence des spectacles extérieurs une partie intégrante de la grandeur. Le génie du Tasse doit être estimé comme une chose rare et précieuse, non comme une chose d'un usage universel; c'est une sorte de joyau de famille de forme exquise pour la nation italienne, et il semble qu'il devrait être traité comme les joyaux de famille, qu'on ne laisse pas manier par toutes les mains. Si les choses de ce monde étaient plus souvent réglées par le tact de l'imagination, le seul qui soit infaillible, parce que c'est le seul qui recherche l'harmonie, voici quel aurait dû être pour une cérémonie funèbre en l'honneur du Tasse l'idéal d'un cortége : une douzaine de dames italiennes choisies pour leur sensibilité et leurs vertus, cinq ou six pâtres de la campagne romaine choisis pour leur beauté et la pureté de leur race, une vingtaine de religieux désignés par leurs lumières, une députation de lettrés pris parmi ceux qui ont une tournure don-quichottique d'imagination,

deux ou trois mondains renommés pour leur sentiment de l'élégance, et quelques représentans de la grandeur déchue, — il y en a toujours à Rome, — présidés par le souverain pontife. Le caractère d'une assemblée ainsi composée serait exactement assorti au caractère du génie du Tasse. Rossini vivait encore à cette époque, on lui aurait demandé la cantate nécessaire pour cette occasion, en le priant de ressusciter en lui l'inspiration du troisième acte d'*Othello*, l'expression musicale qui a la plus étroite analogie avec la poésie du Tasse, et qui en évoque le mieux les belles images et les radieuses tristesses passionnées. Voilà le cortége véritable qui suit l'ombre de Torquato; tout autre est pour lui cortége de barbares, même pris dans sa propre nation.

Sous la restauration, le pape Léon XII avait défendu qu'on montrât aux étrangers la chambre que le Tasse occupait à Saint-Onuphre. Stendhal s'indignait de cette défense, parce qu'il en avait été victime. Pour moi, je ne la trouve nullement dépourvue de sens. Le pape Léon XII se plaçait à un point de vue religieux, il lui semblait qu'il y avait une sorte de paganisme dans ces visites à la chambre du Tasse, et que ces pèlerinages devaient être réservés aux mémoires consacrées par la religion; or c'est précisément parce que ce pèlerinage suppose un culte qu'on devrait ne pas rendre banal l'accès de cette chambre, et ne le permettre qu'aux personnes qui prouveraient qu'elles font partie de ce culte. Les milliers d'indifférens et de désœuvrés qui visitent cette chambre ne perdraient rien à ne pas la voir, car, après tout, quel objet peut les intéresser? Le masque funèbre du Tasse? il est beau, cela est vrai; mais, pour la plupart des visiteurs, les cabinets des successeurs de Curtius en France et de Mme Tussaud à Londres offrent des sujets d'intérêt bien plus actuel : le pauvre fauteuil éraillé sur lequel s'est assis le poète? le dernier des *cockneys* n'en voudrait pas pour s'y asseoir; son modeste secrétaire? n'importe quel scribe n'en voudrait pas pour y serrer ses paperasses. Mais cette chambre, vraie cellule de solitaire, prend un tout autre aspect quand on se rappelle les sentimens qui occupèrent les dernières années du poète, et que l'œil fixé sur ces débris on peut se réciter ces vers de la *Gerusalemme :*

Cosi pensando, alle più eccelse cime
Ascese : e quivi inchino e riverente,
Alzò il pensier sovra ogni ciel sublime,
E le luci fissò nell' oriente.
La prima vita e le mie colpe prime,
Mira con occhio di pietà clemente,
Padre e signore; e in me tua grazia piovi,
Si che 'l mio vecchio Adam purghi e rinnovi.

A mesure que ces vers s'échappent de la mémoire, cette chambre

nue devient vivante; elle s'anime des rêveries où le poète s'y est absorbé, des souvenirs qu'il y a repassés, des larmes qu'il y a peut-être versées. Le fluide d'un parfum à la fois galant et funèbre, mondain et religieux, circule autour de vous, et on revoit le Tasse tantôt assis près de sa fenêtre, se réchauffant à cette belle lumière italienne dont il fut un si grand peintre, regardant le ciel bleu où passent les grands nuages blancs avec une extase d'artiste amoureux des couleurs et de mystique épris du paradis, — tantôt, incorrigible rêveur, souriant encore au fantôme de la gloire, qui le berce de consolations chimériques, pendant que derrière lui la porte donne sans bruit passage à la consolation plus réelle de la mort.

Cette visite à la chambre du Tasse serait une occasion toute naturelle d'exprimer notre sentiment sur le génie du grand poète; malheureusement il se trouve qu'ici même, à cette place, nous avons dit, il y a déjà quelques années, ce que nous avions à dire sur ce sujet, à peu près épuisé pour nous aujourd'hui. Nous ferons seulement deux observations sur les reliques de Saint-Onuphre. Dans le nombre se trouve un autographe du Tasse. Ce précieux papier jauni ne fait pas mentir l'opinion de ceux qui voient dans l'écriture une image de l'âme qui a conduit la main. Celle du Tasse est en exact rapport avec son génie; élancée et nette en même temps, svelte avec vigueur, aussi lisible qu'au premier jour en dépit du temps, elle est, comme sa poésie, d'une élégance ferme, durable, ayant du corps. Le masque funèbre est très sérieusement beau; ce visage, que M.V. Cherbuliez a justement défini celui d'un cavalier, semble encore vivant; la mort n'y est marquée que par le nez, qui est aminci, allongé et comme pincé, ce qui est le premier et souvent le seul stigmate de laideur qu'elle impose à ceux qui sont partis avec une âme en paix et sans agonie convulsive. Rien de hagard ni de bouleversé : la vie quitta doucement celui qui portait ce visage, elle n'en fut pas violemment arrachée; mais la beauté de ce masque fait singulièrement rêver : le visage est celui d'un homme de trente à trente-cinq ans, et cependant nous savons que le Tasse en avait cinquante-six lorsqu'il est mort. Ajoutez à cela les fièvres des passions contrariées et de l'amour-propre outragé, les sept années de prison à Ferrare, la folie, la vie errante, tout ce qui peut vieillir prématurément un homme enfin, et vous serez étonné de l'empreinte de jeunesse qui marque les traits de cette image. C'est que l'âme non-seulement modèle le corps selon sa propre forme, mais maintient cette forme même en dépit du temps et des accidens les plus destructeurs. Un autre bien remarquable exemple de ce phénomène fut celui du pauvre Henri Heine, que nous eûmes occasion de voir quelques mois avant sa fin. Il est mort à l'âge même du

Tasse, cinquante-six ans; depuis plus de dix ans, il était couché sur un lit de tortures, ne dormant qu'avec le secours de l'opium, aveuglé par la paralysie; le visage cependant avait conservé une jeunesse, je dirai presque une adolescence incomparable. Il aurait été très difficile de comprendre les deux poètes avec des traits pareils, s'ils avaient eu d'autres génies que ceux qui les distinguent; mais cette bizarrerie se trouvait en harmonie singulière avec les natures de leurs talens. L'un et l'autre avaient des âmes de substance jeune; celle du Tasse fut pétrie de lumière et d'élégance, celle de Heine de grâce voluptueuse et de turbulence enjouée. Ces élémens, qui chez la plupart des hommes sont des élémens de transition, marquant un âge, étaient chez eux les élémens permanens, l'être même, et c'est pourquoi le Tasse, même hébété par la folie et la douleur, mourut avec le visage d'un cavalier italien, et Heine, même paralysé et aveugle, avec le visage d'un étudiant allemand.

Le pape Pie IX a fait ce qu'il a pu pour que ce monument qu'on doit appeler expiatoire fût digne du Tasse. D'abord il a eu la bonne pensée de le faire élever au moyen des seules souscriptions fournies par les admirateurs du grand poète, ce qui était la meilleure manière d'appeler les Italiens à réparer les torts de leurs devanciers, tout en dispensant le *profanum vulgus* de toute participation quelconque à un acte d'une moralité appréciable seulement du petit nombre. Il a fait aussi richement décorer la chapelle où le monument est placé. C'était Canova qu'il aurait fallu au pape pour ce tombeau, ou Thorwaldsen à défaut de Canova; mais un certain guignon accompagne le Tasse jusque dans la mort, et son ombre a dû se contenter du très estimable monument élevé par le commandeur de Fabris, qui ne s'est épargné ni le labeur de la main, ni les fatigues plus grandes de la méditation. Il est évident que l'auteur de cette œuvre s'est ingénié, a cherché, a senti la noble ambition de ne pas être au-dessous de son sujet. Ce monument sent l'huile, pourrait-on dire, s'il était permis d'appliquer à une œuvre de sculpture l'expression qu'on applique parfois aux œuvres de l'esprit. Sur le bas-relief est sculptée la procession des amis qui accompagnèrent le Tasse à sa dernière demeure, le fidèle Manso, Guarini, d'autres moins célèbres; au-dessus se présente le poète adressant ses vers à la Vierge, qui apparaît au milieu d'un chœur d'anges. Ce monument a, selon nous, le tort grave de dissimuler le caractère général du poète et de ne rappeler au lecteur que le Tasse de la dernière heure. Ce n'est pas le Tasse lui-même qui est honoré dans ce tombeau, c'est le Tasse des années romaines; mais où est le Tasse de Naples et de Ferrare, le poète des sonnets et des madrigaux, l'auteur de l'*Aminta*, le chantre de la *Gerusalemme*, le

platonicien mêlé de chrétien? C'est en vain que nous le cherchons. Tort grave, car un monument funèbre ne peut avoir que deux caractères : ou bien il doit être un monument simplement commémoratif d'une mémoire illustre, ou bien il doit exprimer la nature générale du mort, et non telle ou telle de ces natures épisodiques qui se rencontrent à tel ou tel moment de la vie d'un grand homme, mais qui ne sont pas essentiellement lui, et ne sont pas liées à ce qu'on peut appeler son âme permanente. Il est vrai qu'un tombeau qui aurait laissé transparaître la complète nature du Tasse aurait pu sembler déplacé dans une église; mais il y avait un moyen d'obvier à cet inconvénient. C'est au grand air, en pleine lumière, qu'aurait dû s'élever le monument destiné au plus grand peintre de la lumière qu'ait eu l'Italie. Pourquoi ne l'a-t-on pas placé au centre de la petite terrasse devant Saint-Onuphre, d'où l'on a une si belle vue de Rome, et où, selon toute probabilité, le Tasse est venu bien souvent s'asseoir?

Un autre fils bien illustre de l'Italie a laissé à Saint-Onuphre une de ces précieuses œuvres dont il fut si avare, et dont le temps semble plus jaloux que des œuvres de tout autre artiste, car celles qu'il n'a pu détruire entièrement et d'un coup, il les ronge lentement. C'est une madone peinte à fresque sur le mur du corridor qui conduit à la chambre du Tasse par Léonard de Vinci. Cette œuvre offre cette particularité curieuse, qu'elle ne porte aucun des caractères des figures peintes par Léonard. La seule expression de cette Vierge, un peu molle et sans beaucoup de noblesse, est une expression de complaisant orgueil maternel. Sur ses genoux se tient debout l'enfant Jésus, robuste bambin, d'âge difficile à préciser comme beaucoup des *bambini* peints par le Pérugin; un doigt levé, il parle avec autorité au donataire, bon vieillard qui écoute respectueusement, sa barrette à la main. Cela rappelle par le caractère pittoresque, et beaucoup plus encore par le génie moral, l'école d'Ombrie et l'ancienne école bolonaise, le Pérugin et Francia. Dans cette petite fresque se trouvent les deux idées profondes que l'on rencontre si souvent dans les représentations de l'enfant Jésus par Francia et Pérugin. La première de ces idées est l'indication de la divinité par la stature de l'enfant. En parlant récemment de la Vierge byzantine de Santa-Maria-in-Cosmedin, nous faisions remarquer que l'artiste grec avait su faire une vierge géante sans exagérer les proportions ordinaires du corps humain; ainsi font pour l'enfant Jésus, un peu plus lourdement, il est vrai, que l'artiste grec, Pérugin et Francia. La stature exceptionnelle de ces *bambini* en fait des sortes d'énigmes qui arrêtent l'attention. On se sent en présence d'un être mystérieux devant cet enfant qui donne envie de se demander s'il

est venu au monde tout grandi. On a bien plus envie encore de se demander s'il est venu au monde avec le don de la parole, car la seconde idée qu'ont exprimée Francia et Pérugin est celle de l'autorité magistrale innée dans Jésus. Ce *bambino* est impérieux comme un roi; son geste commande, son regard impose l'adoration; le souverain se marque dans toutes ses attitudes et dans tous ses mouvemens; il est roi, même à l'âge où il s'ignore lui-même, où il est encore enveloppé dans les ténèbres de l'instinct physique. Cette idée profonde, si conforme à la plus sévère orthodoxie chrétienne, Pérugin l'a répétée bien des fois, jamais mieux peut-être que dans un remarquable tableau sur bois que possède le musée de Nancy, tableau où l'on voit le petit saint Jean se prosterner avec une humilité spontanée adorable devant l'enfant Jésus, dont toute la personne exprime instinctivement l'autorité. C'est cette même idée que Raphaël a transformée dans ses *bambini* aux yeux si redoutables qui mêlent aux grâces de la faiblesse la terreur inhérente à la puissance. On la rencontre, il est vrai, chez Léonard, ainsi qu'en témoigne le petit drame de la *Vierge au Rocher*, mais altérée et sans grande signification. Dans cette fresque de Saint-Onuphre au contraire, elle a été exprimée aussi entière, plus entière même qu'elle ne le fut jamais chez les maîtres que nous avons cités. L'aspect d'autorité de l'enfant fait une impression d'autant plus grande que celui qui prend ses ordres et écoute sa parole est plus vénérable. Cet auditeur qui reçoit les leçons de Jésus est un homme d'un visage indiquant la force, le sérieux de l'esprit; c'est un puissant, c'est un docte, et cependant il écoute avec obéissance les ordres de l'enfant. Rarement nous avons vu mieux rendu le sens des doctrines chrétiennes : les sages seront instruits par les enfans, et les savans par les petits. On a voulu rapporter l'honneur de cette fresque à une influence passagère qu'auraient exercée sur Léonard les peintres de l'Ombrie à l'époque où il fit son voyage à Rome (1505), époque où le Pinturicchio, un des plus illustres disciples du Pérugin, peignait précisément la tribune de Saint-Onuphre; mais, si la fresque de Léonard a été peinte à cette époque, ne faudrait-il pas y voir un hommage rendu à l'école d'Ombrie par l'imitation de son propre style, une politesse faite avec génie par un maître à d'autres maîtres, plutôt que le résultat d'une influence bien sérieuse? Tout indique quelque chose de semblable, car cette fresque a été visiblement exécutée avec précipitation, et il semble que Léonard n'ait eu d'autre désir que celui de laisser à Saint-Onuphre une ébauche magistrale. On sait le soin minutieux qu'il apporta toujours dans l'exécution de ses œuvres; il n'y eut jamais observateur plus scrupuleux de la forme. Eh bien! certaines parties de cette fresque sont à peine

achevées, et les mains de l'enfant notamment sont mal dessinées et d'un volume presque monstrueux.

La fresque de Saint-Onuphre est donc curieuse plutôt que très belle; son grand intérêt est de nous montrer un Léonard accidentel que l'on ne rencontre dans aucune autre œuvre. Du reste, il faut l'avouer, Rome ajoute peu de chose au sentiment qu'un Parisien lettré peut avoir aisément de Léonard. Parmi les grands Italiens, il en est un au moins que nous sommes à même de mieux juger que ses compatriotes eux-mêmes, les Milanais exceptés. Avec *la Vierge au Rocher*, la *Sainte Anne*, la *Joconde*, le *Saint Jean-Baptiste*, il nous est facile de nous former une opinion complète, définitive, certaine, sur Léonard, ce que nous ne pourrions dire de tout autre artiste italien. Voir Léonard à Paris, c'est un peu, toutes différences gardées, comme voir Rubens à Anvers; car les œuvres trop rares encore que nous possédons de cet artiste unique sont celles où son génie se révèle dans toute son intimité et toute sa profondeur. A Rome au contraire, on peut dire que Léonard est inconnu. Cette ville ne possède, à ma connaissance, que trois œuvres de l'illustre maître : la fresque de Saint-Onuphre, *la Vanité et la Modestie* du palais Sciarra, le portrait de *Jeanne de Naples* de la galerie Doria. Or nous avons vu ce qu'il faut penser de la fresque de Saint-Onuphre; quant aux deux autres œuvres, l'une, le portrait de *Jeanne de Naples*, est simplement attribuée à Léonard; l'autre, la toile du palais Sciarra, est, selon certains connaisseurs, un ouvrage de Luini, et, il faut le dire, la figure de la Vanité donne à cette supposition une certaine vraisemblance. Qu'il soit de Luini ou de Léonard, ce n'en est pas moins un charmant ouvrage. Il faudrait seulement le débaptiser, je crois, et l'appeler l'esprit religieux et l'esprit mondain. Dans un cadre de petite dimension, deux figures forment antithèse. L'une est vêtue avec recherche, ses yeux affectent l'étonnement de la naïveté, un sourire enivré entr'ouvre ses lèvres, elle minaude, peut-on dire, jusqu'aux oreilles, tant sa bouche est prolongée par le rictus de la coquetterie; c'est la Vanité, ou pour mieux dire la Fausseté, car tout est faux dans cette figure : la corruption se cache sous ce regard étonné; cette coquetterie ne recouvre que sécheresse, ce sourire énorme ressemble vaguement à la grimace d'une tête de mort. Toute cette personne sonne creux et fait songer aux sépulcres blanchis de l'Écriture. Elle écoute avec un étonnement joué, mêlé d'ironie feinte, les discours de la Modestie, adorable figure, coiffée d'une sorte de *mezzaro* épais ou de voile grossier de religieuse, au regard chaste, au sourire fin et sage. Ce qui nous porte à croire que l'œuvre est bien de Léonard, c'est que cette figure de la Modestie exprime à merveille le caractère moral qui semble avoir été pour l'auteur de

la *Joconde* l'idéal d'une belle âme, une candeur savante. La vertu de cette Modestie n'est pas une ignorante naïveté, un charmant instinct; ce n'est pas la virginité rougissante de l'âme avant le grand et redoutable hymen de la vie : c'est une vertu acquise par préférence volontaire, choisie, après délibération, par bon goût autant que par sagesse. Dans cette toile au moins, la modestie remporte le triomphe que lui accorde si rarement la vie, car entre ces deux figures l'amour ne saurait hésiter. Irrésistible aussi, mais d'une tout autre façon, est la figure de Jeanne de Naples. Rarement la sensualité s'est présentée armée d'une aussi redoutable douceur. Contempler cette tête mignonne, au frais incarnat, aux cheveux dorés, c'est contempler la lumière d'un beau jour, et le cœur se fond lentement devant elle, comme une cire qui resterait exposée à l'action d'un soleil de printemps. Nous sommes loin ici de la *Joconde* à l'impénétrable sourire : dans ce visage, tout mystère est à découvert; l'âme apparaît à fleur de regard; celui qui s'approchera gagnera la contagion d'amour aussi certainement qu'il trouvera la fraîcheur, s'il cherche l'ombre, et la chaleur, s'il cherche le soleil.

Les deux grandes richesses de Saint-Onuphre sont les fresques peintes à l'extérieur de l'église sur les lunettes du portique par le Dominiquin, et les décorations de la tribune que se sont partagées Balthazar Peruzzi et le Pinturicchio. Ce dernier a également peint à fresque sur un des murs de l'église une toute gracieuse madone; or, comme ce pieux badinage d'un pinceau sévère décore l'église à la manière dont un croquis tracé avec goût sur un mur nu décore l'atelier d'un jeune artiste, nous ne pouvons nous empêcher d'émettre l'hypothèse que cette petite fresque pourrait bien être l'origine de celle de Léonard. Léonard, piqué d'émulation par cette madone que le Pinturicchio avait peinte en s'amusant, a-t-il voulu montrer son savoir-faire, ou bien a-t-il été invité à le montrer, ou bien les deux artistes ont-ils d'un commun accord, dans une heure d'enjouement généreux, décidé cet assaut de leurs deux talens, et ont-ils enrichi les bons hiéronymites de ce double cadeau par manière de divertissement? Nous ne savons, mais quelque chose nous avertit que ces deux madones s'expliquent l'une par l'autre, et que, si elles ne sont pas nées simultanément d'une même pensée, l'une des deux doit certainement son existence à l'autre.

Les ouvrages que le Pinturicchio a laissés à Rome sont nombreux et considérables, et, à l'exception du petit *Couronnement de la Vierge*, page admirable par le sérieux du sentiment, à la galerie du Vatican, ils appartiennent tous à la peinture à fresque, la seule vraie et grande peinture, comme le disait si justement Michel-Ange, et comme on le comprend si bien après quelques semaines de séjour

à Rome. Au Vatican, le Pinturicchio a peint les lunettes de trois des salles de l'appartement Borgia; à Santa-Maria-del-Popolo, deux chapelles et le plafond du chœur; à Santa-Croce-in-Gerusalemme, une longue bande de peinture, sorte de plinthe circulaire imagée dans la partie inférieure de la coupole de la tribune; à Santa-Maria-d'Ara-Cœli, une chapelle consacrée à la mémoire de saint Bernardin de Sienne; enfin à Saint-Onuphre, la partie supérieure de la tribune et la petite Vierge que nous venons de mentionner. S'il est d'autres ouvrages de lui, nous ne les avons pas vus; mais il suffit de ceux que nous venons de mentionner pour apprendre au lecteur quelle est l'importance de cet artiste à Rome. A l'exception de Michel-Ange, de Raphaël et du Dominiquin, nul artiste n'a fait autant que le Pinturicchio pour la décoration de la ville éternelle. Eh bien! malgré tant de travaux, le Pinturicchio passe presque inaperçu à Rome, et la plupart des voyageurs s'en retournent certainement sans emporter de lui aucun souvenir durable. Différentes circonstances expliquent le guignon qui s'attache à ce grand artiste, si pur, si pieux, si sérieux, si digne d'une meilleure gloire. La plupart des chapelles qu'il a peintes sont fort sombres; celle de la ténébreuse église d'Ara-Cœli ne reçoit le jour que d'un seul côté : aussi n'y a-t-il qu'une des murailles qui se laisse facilement étudier. Les salles de l'appartement Borgia sont fermées au public et ne se voient pas sans une permission assez difficile à obtenir. Quand on obtient cette permission, on trouve des peintures très endommagées par l'humidité, presque invisibles grâce à l'obscurité des salles et à la hauteur des lunettes, à moins cependant qu'on ne se décide à grimper sur des échelles placées dans la bibliothèque, sans aucun souci de savoir si le gardien qui vous accompagne ne prendra pas mauvaise opinion de vos manières. Notre amour des arts nous a poussé à prendre courageusement ce parti; mais un *gentleman* anglais correct ne l'aurait point fait, et serait sorti de l'appartement Borgia aussi avancé qu'en y entrant. Grâce à la malveillance du hasard, une injustice imméritée pèse donc sur ce grand talent. Essayons de la réparer autant qu'il est en nous.

Bernardin Pinturicchio, le plus illustre à mon gré des peintres qui se rattachent à l'école du Pérugin, fut l'ami, presque le camarade de Raphaël, quoique son aîné de beaucoup, et il l'emmena, dit-on, travailler avec lui aux fameuses peintures de la sacristie du *duomo* de Sienne; mais un monde sépare les deux artistes, et, si nous ne savions pas qu'ils ont été contemporains, nous pourrions croire qu'ils ont vécu à plus d'un siècle de distance, tant leurs manières de comprendre l'art sont différentes. C'est en considérant les peintures du Pinturicchio que nous avons eu nettement conscience

pour la première fois d'une certaine corruption introduite dans l'art par les grands artistes de la renaissance, principalement par Raphaël, corruption que ce dernier sut contenir dans de justes limites, mais qui, après lui, exerça librement ses ravages, et finit par enfanter ce qu'on a fort bien appelé l'art académique. Jusqu'à Raphaël, la peinture avait été surtout expression; le premier, il abusa de l'élément dramatique de la gesticulation, de la pantomime, de l'action scénique, du jeu des membres. Il a été très bien dit que la peinture était l'art dramatique par excellence; mais pourquoi est-elle dramatique? Est-ce seulement parce qu'elle permet de grouper plus facilement que la sculpture plusieurs personnages dans une action commune? Non, c'est parce qu'elle permet de faire apparaître l'âme humaine, qui est dramatique par essence, étant passion et mouvement. Et par quels moyens et quels organes l'âme parvient-elle surtout à jaillir au dehors? Par le mouvement des traits et par les yeux. Le jeu de la physionomie, surtout le regard, voilà donc le domaine propre de la peinture. Les anciens maîtres, de Giotto à Léonard, Léonard lui-même encore, ne s'y trompèrent pas : aussi firent-ils prédominer l'expression sur la pantomime; seulement Léonard s'écarte de cette tradition en ce sens qu'il cherche à établir un équilibre exact entre les diverses émotions de la physionomie et les attitudes corporelles qui leur correspondent naturellement. Les anciens peintres s'inquiétaient donc moins de l'attitude et de la pantomime qu'on ne l'a fait depuis Raphaël. En étaient-ils moins dramatiques pour cela? Nullement. La peinture, s'il s'agit de rendre les formes et les attitudes du corps, est inférieure à la sculpture; mais en revanche elle lutte en toute réalité avec la vie pour le langage du regard. Un corps reproduit par la peinture ne sera jamais qu'une image; mais deux yeux brûlans d'amour, de courroux, de piété, d'extase, sont aussi vrais sur la toile d'un grand maître qu'ils le sont dans la nature. Et cette vérité conserve éternellement sa singulière magie; au bout d'une heure de contemplation, les expressions de ces regards n'ont rien perdu de leur première vivacité. L'illusion ne s'est pas dissipée; au contraire, au bout de cinq minutes, elle s'est dissipée pour les attitudes et surtout pour les gestes. Quelque vivant que soit un geste reproduit par la peinture, il est comme figé par l'immobilité qui lui est imposée; mais il n'y a aucune immobilité dans l'expression du regard, et le fluide de la vie s'en échappe incessamment dans la peinture comme dans la réalité. La peinture peut donc faire le plus là où elle ne peut faire le moins; elle peut rendre visible l'invisible, c'est-à-dire l'âme, tandis qu'avec les corps opaques, si faciles à saisir en apparence, elle ne parvient qu'à faire apparaître leurs fantômes.

Voilà le charme profond du Pinturicchio, surtout dans ces fresques de Saint-Onuphre et dans le petit tableau du *Couronnement de la Vierge :* il peint des âmes. Cependant il sait revêtir ces âmes de corps robustes et beaux ; ses personnages ne sont point d'intangibles vapeurs mystiques, ce sont des représentations solidement accusées de réalités bien vivantes. Parmi les nombreuses figures de ces fresques de Saint-Onuphre, une surtout ne me sortira jamais de la mémoire : celle d'une jeune sainte, debout, la tête inclinée avec une humilité d'adoration charmante, superbe fille à la beauté vigoureuse et presque populaire. Les Italiens ont rarement mérité le reproche qu'on fait aux peintres mystiques de peindre des âmes immatérielles, et le Pinturicchio l'a mérité moins que tout autre : ses personnages ont donc des corps capables de porter leurs âmes, quelque chargées qu'elles soient de sentimens et de pensées; mais c'est à ce rôle que le Pinturicchio borne les corps; il ne leur permet qu'une ou deux attitudes et leur interdit rigoureusement toute pantomime démonstrative. Au contraire les âmes parlent par le regard avec une austérité, une ardeur, une piété, une sincérité, une bonhomie incroyables. Ce sont des âmes sans feintise, modestes autant que vraies, qui laissent couler tout bonnement leurs sentimens de la source de la nature, qui n'attendent pas pour les laisser voir qu'ils se présentent sous la forme d'un flot triomphant ou d'un jet exceptionnellement beau, comme le font trop souvent, à partir de Raphaël, les personnages de la peinture. Ces âmes-là n'ont pas eu d'heures où elles aient été plus pieuses, plus austères, plus vraies qu'à d'autres; elles ont constamment gardé leurs vertus, et voilà pourquoi elles possèdent une naïveté que ne posséderont plus les figures de l'art dans les siècles suivans. Ajoutez encore, ainsi que me le disait très justement notre directeur de l'académie de Rome, à qui je soumettais les observations qui précèdent, que le Pinturicchio, comme tous les maîtres antérieurs à Raphaël, a le respect de ses sujets à un point où les artistes postérieurs ne l'eurent jamais. Il songe à la vérité plus qu'à la beauté, mais il est récompensé de cette déférence, car la beauté qu'il ne cherche pas, il la trouve presqu'à son insu et contre son gré.

Cette profondeur d'expression, qui éclate surtout dans les fresques de Saint-Onuphre, où l'artiste a représenté des apôtres et des saintes rangés ou agenouillés aux côtés de la Vierge assise dans sa gloire, n'est qu'un des dons du Pinturicchio. Il en a de fort nombreux et de fort divers, quelques-uns même assez surprenans. Au risque de me faire accuser de paradoxe, j'ose déclarer qu'à mon avis le Pinturicchio est un des plus grands peintres de paysage qu'ait eus l'Italie. A la vérité ces paysages, qui sont simplement l'encadrement néces-

saire des scènes que représente le Pinturicchio, pourront paraître un peu nus; mais de quels élémens, je vous prie, se compose le paysage ordinaire de l'Italie? L'air, le vaste espace, de doux contours de collines, de molles ondulations de terrains, des arbres rares et magnifiques, voilà le paysage habituel de l'Italie, et c'est celui-là que le Pinturicchio reproduit en maître. Que ses horizons sont étendus! que ses lointains ont de profondeur! Ils sont gens de goût difficile ceux qui refuseront d'avouer que le paysage de la fresque de Santa-Croce, où le Pinturicchio a peint, réunies en une seule, diverses scènes ayant rapport à la découverte de la croix, compose un superbe encadrement. De goût plus difficile encore sont ceux qui n'admireront pas la liberté avec laquelle joue l'air dans cette fresque d'Ara Cœli, où le peintre a représenté le corps de saint Bernardin porté au milieu d'une foule immense sur une place publique de Sienne. Il y a dans cette fresque, la plus remarquable, à mon gré, des œuvres du peintre à Rome, une étonnante profondeur de perspective; rarement artiste en tout cas nous a donné à ce point le sentiment de l'espace, de l'impalpable vide. Et le paysage du *Martyre de saint Sébastien* dans l'appartement Borgia, est-ce qu'il n'est pas profondément romain dans son austère nudité, ne vous semble-t-il pas par son aridité morose un coin de la plaine si triste et si grandiose de la Via Appia? Cette plaine, merveilleux emplacement pour l'exercice du tir à la cible, est bien en rapport aussi avec la nature du supplice, et cette solitude fait mieux ressortir la férocité des bourreaux que ne le ferait tout autre paysage. Là, les archers peuvent prendre le martyr pour point de mire de leur adresse sans avoir à craindre qu'aucun pli de terrain, aucun arbre feuillu, aucun détail naturel vienne détourner ou arrêter leurs flèches. Cette harmonie entre la scène et le paysage qui lui sert de cadre arrête encore l'attention dans la lunette du même appartement Borgia où est représentée l'ascension de Jésus; c'est au milieu d'une campagne d'une douceur heureuse que Jésus se sépare de ses disciples, qui le suivent de leurs regards attendris, montant au milieu des fraîches teintes d'une aube italienne. Cependant, pour le Pinturicchio comme pour tous les grands peintres italiens de la belle époque, il ne faut pas oublier que le paysage n'est qu'un accessoire, qu'un encadrement sans sérieuse importance; nous sommes bien loin encore des jours où Annibal Carrache, voulant représenter les principaux épisodes de la vie de la Vierge, créera les admirables compositions qui se voient au palais Doria, mais qui ont le tort considérable de renverser les rôles et de faire de la scène un accessoire du paysage.

Encore une remarque. Les fresques de l'appartement Borgia sont

celles où le Pinturicchio a répandu le plus doux coloris, ainsi que le lui permettaient et la nature du lieu et la destination de ces peintures, car le Pinturicchio est d'une si scrupuleuse sévérité que d'ordinaire il n'a pas recours au charme de la couleur. Ses fresques sont dépourvues de tout éclat, sans être pour cela déplaisantes à l'œil; les fresques d'Ara-Cœli sont à peu près noires, et n'en laissent pas moins un souvenir profond. On dirait que le peintre a eu scrupule d'employer pour les fresques des églises toutes les ressources de l'art, et qu'il se serait reproché un trop beau coloris comme un péché envers le sérieux que lui commandaient ses sujets et surtout leur destination; mais à l'appartement Borgia il s'agissait de faire avant tout des peintures décoratives, et le Pinturicchio s'est accordé dans une honnête mesure l'indulgence qu'il s'était refusée ailleurs. Quelques traces d'archaïsme assez singulières se remarquent dans ces peintures de l'appartement Borgia : par exemple, lorsque le peintre a besoin de représenter un édifice, une maison, un palais, une tour, il se sert d'un procédé de maçonnerie qui fait saillie sur la muraille d'une épaisseur d'un pouce au moins. Cette bizarrerie est-elle due à une gaucherie, ou bien a-t-elle un but de décoration? La dernière hypothèse est évidemment la vraie, car, si cette bizarrerie devait s'expliquer par une gaucherie de l'artiste, elle se rencontrerait dans ses autres œuvres toutes les fois qu'il a eu besoin de figurer un édifice. En tout cas, il est certain que cette singularité est loin d'être choquante, et que l'on peut la dire savante plutôt que naïve, car elle est d'un effet décoratif des plus heureux; la lumière s'accroche gaîment aux angles de ces miniatures de maçonnerie, et quand on voit ces fresques au printemps, bien éclairées par la lumière italienne, cette particularité doit leur prêter une sorte de riante réalité qui les met en harmonie avec le spectacle de la nature du dehors.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1870.

Un de ces derniers jours, comme nous flottions sans cesse entre l'incident de la veille et l'incident du lendemain, comme nous en étions encore à nous demander si nous entrions dans une crise nouvelle provoquée par ce plébiscite qui a éclaté à l'improviste, un étranger, homme d'esprit, accoutumé à suivre nos affaires, nous disait avec un mélange de surprise et d'inquiétude : « Ce qui se passe en France est vraiment d'un prodigieux intérêt pour nous tous Européens. Vous nous donnez quelquefois, il est vrai, de bien mauvais exemples dans tous les genres. N'importe, la France est toujours la France; tous les yeux sont fixés sur elle aujourd'hui plus que jamais. Il y a seulement un fait qui nous effraie autant qu'il nous intéresse, parce que nous ne le comprenons guère. Vous êtes un peuple étrange. A peine êtes-vous engagés dans une voie, vous voulez à tout prix et d'un seul coup aller jusqu'au bout. La réalité profitable et solide du moment ne vous suffit pas. On dirait que vous tenez absolument à dégager la quintessence des choses, à démonter pièce à pièce le mécanisme de vos institutions pour tout remettre en ordre selon le meilleur modèle. Vous êtes des théoriciens agitateurs et ingénieux. Un jour, vous vous livrez à des assauts d'éloquence pour rechercher s'il n'y a point par hasard incompatibilité entre le suffrage universel et la monarchie. Un autre jour, il s'agit de savoir si les réformes que vous avez conquises sont des concessions ou des restitutions, ou des revendications de droits imprescriptibles. Vous voilà maintenant occupés à vous débattre sur un plébiscite qui n'est qu'un expédient périlleux, s'il n'est pas la théorie la plus vaine. La passion de la logique et des mots retentissans vous perd. Vous livrez à chaque instant la proie pour l'ombre. Voyez l'Angleterre : si l'on voulait mettre la cohérence dans ses institutions, rien ne resterait debout, ce serait une véritable confusion. Est-ce que l'Angleterre s'est inquiétée de quelques dissonances ou de quelques contradictions apparentes

lorsqu'elle a réalisé les deux ou trois grandes réformes par lesquelles elle s'est rajeunie depuis quarante ans? L'Italie elle-même, la dernière venue dans la voie parlementaire, — l'Italie a une constitution dont un des premiers articles porte encore que la religion catholique est la religion de l'état; cela ne l'a pas empêchée de proclamer ou à peu près la séparation de l'état et de l'église, sans songer à refaire son statut. Que la logique absolue ne trouve pas toujours son compte dans cette manière de procéder, c'est bien possible. Est-ce une meilleure politique de vouloir tout faire à la fois et de se jeter à corps perdu dans ces expériences agitées où, sous prétexte de l'absolu et des principes, on remet tout en question deux ou trois fois par mois, au risque d'avoir une crise par semaine? » Celui qui parlait ainsi pouvait bien avoir quelque raison; il racontait dans tous les cas notre histoire de ces derniers jours telle que l'ont faite des incidens assez imprévus, quoique peut-être inévitables.

Non, en vérité, les choses ne peuvent jamais marcher en France comme elles marchent partout. Elles procèdent de cette manière d'entendre la politique qu'on nous reproche, et qui nous conduit parfois à de si étranges aventures. La passion de la logique et du drame nous entraîne. Quand il y a quelque difficulté secrète, on peut être sûr que de tous les côtés, du côté du gouvernement aussi bien que du côté de l'opposition, on ne négligera rien pour en provoquer l'explosion, ou du moins on ne fera rien pour l'éviter, et quand il y a quelque apparence d'éclaircie dans nos affaires, on peut dire d'avance que ce ne sera pas pour longtemps. Pendant quelques semaines, tout avait repris un certain air de confiance et de sécurité. Le ministère du 2 janvier semblait plus que jamais à l'abri de toute menace, il avait cela pour lui que le sentiment public le reconnaissait comme seul possible. La lettre par laquelle l'empereur avait demandé à M. le garde des sceaux de préparer avec ses collègues un sénatus-consulte définitif paraissait fixer le dernier terme de la révolution constitutionnelle qui s'accomplit, et ce sénatus-consulte lui-même, sans être parfait, pouvait après tout être considéré comme une réalisation suffisante des conditions essentielles d'un régime de liberté parlementaire. On croyait, en un mot, toucher à la terre ferme et dépasser le dernier cap des tempêtes, au-delà duquel on pourrait enfin s'occuper librement et utilement des affaires du pays. Point du tout; en peu de jours, en peu d'heures, la face des choses change subitement. Au moment où l'on y pensait le moins, la proposition d'un plébiscite éclate comme une bombe fulminante, et met le désarroi dans tous les rangs. Le ministère s'ébranle et se disloque à moitié; les animosités se réveillent; le corps législatif ne sait plus où il en est; le sénat présente son œuvre de réforme constitutionnelle dans une atmosphère chargée d'orages. La politique reprend son caractère laborieux et obscur, les esprits se rejettent dans la défiance et le trouble; « les beaux jours d'Aranjuez tirent à leur fin. » Voilà le résultat; la cause, c'est évi-

demment ce coup de théâtre du plébiscite, cette proposition extrême et imprévue de soumettre la réforme constitutionnelle à la ratification du suffrage universel sous une forme et dans des conditions qu'on ne connaît même pas encore.

Et d'abord il y a une première question qu'il eût été assez intéressant d'éclaircir, qu'on eût pu serrer de plus près dans la dernière interpellation du corps législatif au sujet de la crise ministérielle. D'où est venue cette pensée? A quel moment précis et sous quelle impression s'est-elle produite? La génération de l'idée du plébiscite, c'est ce qu'il faudrait connaître pour en saisir le caractère ou l'opportunité. Un appel au peuple est sans doute toujours un acte qui a une apparence de hardiesse et de grandeur; ce n'est pas cependant un motif pour invoquer ce suprême arbitrage populaire sans une évidente nécessité. Or, s'il y a une chose claire aujourd'hui, c'est que la nécessité d'un plébiscite n'était rien moins que démontrée, puisque personne n'y avait pensé sérieusement jusqu'ici. On n'y a pas pensé lorsque, durant les dernières années, on a fait des réformes qui n'étaient point assurément dans l'esprit de la constitution de 1852. On n'y a pas pensé après les élections de 1869, lorsque l'empereur répondait au projet d'interpellation des 116 par son message du 12 juillet; on n'y a pas songé davantage à l'occasion du sénatus-consulte du 8 septembre. On n'y pensait même pas encore lorsqu'on a présenté, il y a quinze jours, le dernier sénatus-consulte, puisque, selon l'aveu de M. le garde des sceaux, on s'était ingénié à combiner les articles de la constitution nouvelle de façon à ne pas heurter trop directement le plébiscite qui a fondé le régime actuel. Quelle que soit la force qu'on puisse attendre d'une grande consultation populaire, le système qu'on a suivi était effectivement des plus simples. On n'a pas pensé du premier coup à recourir au peuple, parce que le peuple venait de se prononcer par les élections. En remettant la liberté dans les institutions, on croyait justement se conformer au vœu national, à la volonté nationale. Invoquer aujourd'hui la nécessité d'un plébiscite, c'est avouer indirectement que ce qu'on a fait depuis six mois, on n'avait pas le droit de le faire, que le sentiment du pays en est encore à se manifester. C'est toujours le même procédé plein de mystère et de danger qui consiste à remettre en question, ne fût-ce que pour la forme, ne fût-ce que pour un instant, ce qu'on croyait acquis et irrévocable. — Vous voulez consulter le peuple et lui demander si décidément il préfère la constitution libérale de 1870 à la constitution autoritaire de 1852! — Mais alors que signifie tout ce qu'ont fait les pouvoirs réguliers depuis un an? Où est le titre moral d'existence du ministère du 2 janvier? Tout ce qui existe jusqu'ici n'est donc encore que provisoire, et la liberté n'est qu'un candidat, selon l'expression plus brillante que juste de M. le garde des sceaux? A la rigueur, on aurait compris un plébiscite au mois de juillet 1869, lorsque rien n'était fait, lorsqu'on allait entrer dans une voie nouvelle.

Aujourd'hui, après tout ce qui a été accompli, un vote n'est plus qu'un acte d'enregistrement presque superflu auquel pouvait suppléer sans contredit l'assentiment visible, éclatant, du pays. Remarquez que, lorsque la question de la dissolution du corps législatif s'est élevée il y a deux mois à peine, on a justement invoqué cette raison qu'il était inutile et dangereux d'agiter la France entière pour une élection nouvelle en présence d'une manifestation toute récente du suffrage universel. Maintenant, ouvrir dans les trente-sept mille communes françaises un scrutin par lequel on demande au peuple s'il veut le régime parlementaire, la responsabilité ministérielle, un sénat constituant ou un sénat législatif, livrer pendant quelques jours toutes les institutions aux débats passionnés des réunions publiques et de la presse, c'est, à ce qu'il paraît, la chose la plus simple du monde! En lui-même, le plébiscite n'était donc imposé ni par une nécessité politique invincible ni par les circonstances; mais il a créé un bien autre danger, il a rallumé toutes les discussions. Ce qu'on n'entrevoyait peut-être qu'à demi, et sans en mesurer la gravité, dans un sénatus-consulte, on s'est mis à le regarder de plus près et on s'est trouvé en présence d'une situation sérieusement engagée par les conséquences mêmes qu'on attribue au prochain vote populaire. On a voulu savoir ce que c'était que ce système plébiscitaire qui va entrer dans nos institutions pour y tenir garnison à côté du système parlementaire, et on s'est demandé aussi comment le gouvernement avait pu se laisser conduire à cette extrémité, au risque de se déchirer lui-même avant d'en venir là.

S'il n'y avait en effet devant nous qu'un plébiscite de circonstance, fût-il inopportun, ce ne serait rien; mais il y a un principe inscrit dans la constitution, restant debout comme une force indépendante, comme une menace. Ce principe d'un droit d'appel au peuple, inhérent à la responsabilité impériale, passe aujourd'hui sans plus de façon d'une constitution autoritaire dans une constitution libérale. Il serait assez difficile, à vrai dire, de savoir ce qu'il peut faire dans le régime nouveau qui s'inaugure et quel rôle peut lui être réservé. Sans doute il ne peut plus avoir le même caractère ni la même portée qu'autrefois, puisque tout est changé, puisqu'il y a maintenant un ministère responsable, sans le concours duquel un acte souverain ne serait plus qu'une résurrection dictatoriale. Ce n'est pas moins une étrange anomalie qu'on s'efforce de conserver dans une constitution qui offre tous les moyens réguliers de consulter la nation, au moment même où l'on travaille à fonder le gouvernement du pays par le pays. Ce droit d'appel au peuple, en dehors de toutes les représentations organisées, où a-t-on jamais vu qu'il ait été une fonction naturelle du pouvoir, et qu'il ait rien sauvé? Dans les circonstances ordinaires, c'est un moyen dont on ne peut pas même se servir parce que ce serait déployer un appareil ridiculement disproportionné avec le résultat qu'on veut atteindre; dans les circon-

stances exceptionnelles, extrêmes, il peut quelquefois, nous en convenons, être une ressource désespérée aux mains d'un pouvoir résolu à recourir à la force. Dans ce cas, de quelque façon que tourne le combat, c'est une révolution, et un article constitutionnel est parfaitement inutile. — Mais alors, dira-t-on, s'il survient des conflits entre les pouvoirs, on ne pourra donc pas les dénouer pacifiquement? — Il y a au contraire un moyen très simple que toutes les constitutions réservent au chef de l'état sous un régime monarchique, c'est le droit de dissoudre la chambre élective. — Mais si c'est la même chambre qui revient avec un mandat nouveau et une pensée persistante? — Alors effectivement la question se complique; seulement, dans ce cas, on voit bien qu'il ne s'agit pas de dénouer pacifiquement des conflits, ce qui est toujours possible par ces transactions qui sont l'essence du régime constitutionnel, il s'agit de les trancher au profit d'une autorité prépondérante, et l'appel direct au peuple n'est qu'une diversion hardie pour enlever un vote en déplaçant les questions. On est obligé, pour discuter cette singulière prérogative, de s'engager dans une véritable métaphysique de coups d'état.

Tout ce qu'on peut dire de mieux, c'est que ce droit ne peut plus avoir les conséquences pratiques qu'il a eues, et que l'empereur paraît y tenir, moins sans doute pour ce qu'il en peut faire que parce qu'il y voit en quelque sorte le titre distinctif de sa souveraineté. L'empereur tient à garder son caractère de souverain élu et à laisser dans la constitution le cachet de son origine populaire. — Soit; qu'on laisse, si l'on veut, dans la constitution nouvelle, à côté de la responsabilité impériale, ce droit vague, mystérieux, d'en appeler au peuple dans certaines circonstances exceptionnelles; mais il y a autre chose dans le projet qu'avait présenté le gouvernement et que la commission du sénat propose de consacrer, il y a cet article relégué à la fin et qui déclare que la constitution nouvelle, telle qu'elle va être votée, ne pourra plus désormais être réformée que par le peuple sur la proposition de l'empereur. Quel motif y a-t-il ici de soustraire un acte aussi grave que la réforme de la constitution à la délibération réfléchie de tous les pouvoirs publics? Cette délibération n'est-elle pas au contraire le préliminaire naturel, nécessaire, d'un remaniement des institutions fondamentales? Le sénat en prend bien vite son parti, et il nous laisse là un singulier testament de son existence de corps constituant. Les raisons que donne l'honorable rapporteur de la commission, M. le président Devienne, ne nous semblent pas des plus sérieuses, elles nous font bien plutôt sentir la gravité de la détermination qu'on va prendre.

Cette immutabilité constitutionnelle qu'on propose se comprendrait encore à demi, si le sénat, entrant dans une voie qui semblait toute tracée, s'était mis courageusement à élaguer, à simplifier la loi organique, en la réduisant à quelques dispositions essentielles sur lesquelles il est inutile de discuter parce qu'elles sont invariables. Loin de là, dans

cette constitution remaniée, refondue et corrigée, le sénat a fait entrer des détails presque minutieux et des choses au moins superflues; il a tenu à ce qu'on sût bien que l'empereur prononce la clôture des sessions, qu'il nomme et révoque les conseillers d'état; il est allé même jusqu'à imprimer le sceau fondamental à des particularités du règlement intérieur des chambres; il a érigé le comité secret en dogme, de telle sorte que par le fait, sans qu'on l'ait voulu, sans qu'on y prenne garde, la situation ancienne se trouve singulièrement aggravée. Autrefois du moins, si la constitution renfermait des minuties, elle pouvait être réformée, et elle l'a été plus d'une fois; si le corps législatif n'avait rien à voir dans une telle réforme, le sénat était encore consulté; c'était, faute de mieux, l'apparence d'une intervention législative. Aujourd'hui ce n'est plus même cela. Il faut un plébiscite pour statuer sur le scrutin de liste aussi bien que sur la dynastie. On rend de cette manière, à ce qu'on dit, le pouvoir constituant au peuple; oui, à une condition, c'est que le chef de l'état est seul juge de ce qu'il soumettra au peuple et de l'heure où il le consultera. Ainsi, voilà qui est clair, un article constitutionnel prétend que l'empereur gouverne avec le concours du sénat, du corps législatif; mais, quand il s'agit de la première des questions de gouvernement, les deux assemblées ne sont plus que les très humbles et très inutiles spectatrices d'un tête-à-tête mystérieux du chef de l'état et du peuple. Disons le mot, on place la constitution sous clé, et on remet la clé à l'empereur. On dira tout ce qu'on voudra, on vantera les merveilles du système plébiscitaire; ce n'est point là certainement du libéralisme, et, puisqu'on en est maintenant à citer si souvent Montesquieu, on devrait se souvenir de la distinction qu'il fait entre le pouvoir du peuple et la liberté du peuple. Nous sommes, nous, pour la liberté du peuple contre ce qui n'est que l'illusion du pouvoir du peuple, et dans cette discussion qui va s'ouvrir au sénat il est impossible que les esprits sérieux ne soient pas frappés de ces anomalies, qu'ils ne tiennent pas à les faire disparaître; il est impossible qu'au dernier moment l'empereur lui-même ne sente pas le besoin de dissiper les équivoques par quelque libérale transaction, de rendre à tous les pouvoirs publics le droit de délibérer sur les futures révisions constitutionnelles. C'est ce droit que la constitution nouvelle ne reconnaît pas, c'est ce droit qu'elle doit reconnaître.

Franchement où était la nécessité de soulever tous ces problèmes qui ne sont qu'une source de dissentimens et de scissions? On aurait évité facilement ce qui est arrivé en s'attachant à l'intention qu'on avait eue d'abord de dégager, de simplifier la constitution, au lieu de se jeter dans les fondrières des plébiscites présens et futurs. On aurait dû prévoir les complications et se tenir en garde; mais ici justement commence ce que nous appellerons une question de conduite pour le gouverne-

ment. Le cabinet du 2 janvier, nous le craignons fort, est arrivé au plébiscite sans le savoir, par une pente naturelle, par une sorte de conséquence forcée du système qu'il a suivi. Il a voulu trop faire à la fois, il a remué trop de choses, il s'est trop complu dans les illusions faciles d'un pouvoir que sa mission libérale rendait populaire. Le ministère a résolu le problème de tenir tête courageusement à de véritables difficultés, de gagner une multitude de batailles parlementaires, sans affermir sensiblement sa position, sans se créer un terrain ferme et solide. Il a eu certainement de brillantes journées, il a fait preuve d'une bonne volonté évidente, montré les meilleures intentions; il n'est pas sûr qu'avec d'incontestables instincts libéraux il ait eu vraiment jusqu'ici une politique. Il a cru qu'il agissait quand il nommait des commissions, quand il multipliait devant la chambre les déclarations qui ralliaient un instant de triomphantes majorités. Malheureusement ce n'était pas assez. A quoi lui ont servi les commissions qu'il a nommées? Il y en avait une qui avait été chargée de préparer un plan d'organisation municipale de la ville de Paris, elle était même parvenue à rédiger un projet où chacun avait mis la main; puis, quand le vote est venu, le projet a été repoussé, et on s'est remis à l'œuvre avec peu de chances d'arriver à un résultat définitif. La commission de décentralisation, elle aussi, n'est point sans avoir eu quelques malheurs. Elle n'a pas pu s'entendre sur la question de la nomination des maires, ou du moins elle s'est divisée en fractions presque égales, les uns se prononçant pour la nomination des maires par le gouvernement, les autres pour l'élection. Le système de l'élection a triomphé à une voix de majorité, puis la difficulté a été de préciser le mode électoral, et en fin de compte le ministre, qui aurait dû commencer par là, puisque c'était avant tout une question de responsabilité politique, le ministre de l'intérieur, reprenant son initiative, semble décidé aujourd'hui à présenter une loi qui maintiendra provisoirement à l'administration le droit de nommer les maires. La commission de l'enseignement supérieur aura de la chance, si elle arrive à quelque résultat plus précis. Au fond, toutes ces combinaisons ont été des moyens de popularité et de ralliement qui ont eu peut-être un succès momentané, mais qui ne sont pas d'une efficacité bien durable. La vérité est qu'en cela, comme dans sa politique vis-à-vis du corps législatif, le ministère a procédé par la voie des expédiens. Il a lutté contre les difficultés de sa situation, il a vécu par la parole plus que par l'action, par la séduction plus que par l'autorité. A y regarder de près, c'est là toute sa tactique depuis trois mois. De temps à autre, il est arrivé avec une déclaration libérale faite pour exercer une influence heureuse et pour dissiper momentanément les nuages en tenant tous les partis en haleine. Un jour, c'est la déclaration sur les candidatures officielles; un autre jour, c'est une déclaration sur l'organisation civile de l'Algérie; puis est venue la promesse du sénatus-consulte, et c'est

ainsi que, pressé successivement, gagné quelquefois de vitesse par les difficultés toujours renaissantes, il est arrivé presque sans s'en douter au plébiscite comme au dernier des expédiens. Il a cru sans doute faire la chose la plus simple, la plus décisive, la plus propre à simplifier définitivement la situation. Malheureusement il s'est fait illusion sur deux points graves; il a soulevé d'une main bien hardie ou bien légère cette immense question du droit plébiscitaire, qui, si elle n'est pas résolue par un compromis, peut laisser un germe fatal dans notre transformation, et du même coup il s'est frappé lui-même, il s'est senti ébranlé par la retraite de M. Buffet, suivie maintenant de la retraite de M. le comte Daru, de sorte qu'il y a un plébiscite de plus et deux ministres de moins. C'est M. le comte Daru qui, pour affirmer la parfaite unité du cabinet, assurait, il y a deux mois, qu'on ne pourrait détacher une pierre de l'édifice du 2 janvier sans que l'édifice s'écroulât tout entier. Deux pierres viennent de tomber coup sur coup, l'édifice subsiste encore sans doute, puisque c'est M. Émile Ollivier qui aujourd'hui comme hier est le chef du cabinet. La situation cependant ne laisse pas de devenir délicate, et elle est aggravée par les circonstances mêmes dans lesquelles s'accomplit ce démembrement.

Lorsque ces jours derniers M. Jules Favre essayait avec plus de passion que d'habileté de provoquer des explications sur cette récente crise ministérielle, il dépassait assurément la mesure de la vérité et de la justice en s'armant de la dignité d'un ministre démissionnaire contre le reste du cabinet, en représentant le ministère survivant comme ayant cessé d'être un pouvoir parlementaire pour devenir le complaisant docile du gouvernement personnel. Couvrir de fleurs un peu trop artificielles le ministre des finances, redevenu simple député, n'était qu'un moyen d'aiguiser des sarcasmes plus amers contre ceux dont il venait de se séparer. Il n'est pas moins certain que la retraite de MM. Buffet et Daru, s'accomplissant à cette heure, entre un sénatus-consulte où les deux ministres ont mis leur nom et un plébiscite qui n'est pas encore voté, prend une signification singulière. M. Buffet n'avait pas besoin de s'expliquer pour qu'on devinât son secret. Il est bien clair que, dans cette lutte intime qui a dû s'engager, l'ancien ministre des finances représentait les scrupules parlementaires, les répugnances contre la politique plébiscitaire. A quel moment précis ces scrupules se sont-ils éveillés? Comment, après avoir signé le sénatus-consulte, après avoir paru couvrir d'une approbation silencieuse le plébiscite annoncé au corps législatif, M. Buffet en est-il venu tout à coup à croire qu'il ne pouvait pas aller plus loin? Ce n'est qu'une affaire de détail. Le fait est que le ministre des finances s'est arrêté, sans doute en partie à cause du plébiscite actuel, plus probablement encore parce qu'il n'a pas pu obtenir des garanties de délibération législative pour les plébiscites possibles de l'avenir. Il a reculé devant l'inconnu, et, sa résolution une fois prise,

il n'avait plus aucune raison d'accepter devant le pays, devant les chambres, la solidarité d'une politique qu'il cessait d'approuver. Il n'en était pas tout à fait de même de M. le comte Daru, qui tout d'abord ne partageait pas les scrupules de M. Buffet, qui a même été, dit-on, l'un des promoteurs ou l'un des défenseurs du plébiscite. L'honorable ministre des affaires étrangères avait été plus sensible à cette hardiesse confiante d'un appel au pays; il n'y voyait pas les dangers que d'autres y découvraient; mais, lui aussi, il s'est arrêté à un certain moment. Sans parler des liens qui l'attachaient au ministre des finances, avec qui il est entré au pouvoir, il a pu essayer de limiter le système plébiscitaire pour l'avenir, de faire la part de la délibération parlementaire, et, n'ayant pas réussi, il paraît décidément se retirer; d'un pas un peu plus tardif, un peu plus hésitant, il suit M. Buffet.

Première crise pour le cabinet du 2 janvier. Qu'en résultera-t-il? Ce n'est pas encore aujourd'hui que le véritable sens de cette scission ou de cette évolution ministérielle peut apparaître d'une façon distincte. Pour le moment, le premier danger est écarté par le seul fait que le ministère reste ce qu'il était, sauf les deux hommes distingués qui s'en détachent, et pour quelques jours il y a une route toute tracée. Le sénatus-consulte va être discuté au Luxembourg; au bout de cette discussion est le plébiscite. Le corps législatif, de son côté, se met aujourd'hui en vacances pour quelques semaines, et cette prorogation, on ne le cache pas, a pour principal objet de permettre aux députés d'aller se mêler à l'agitation du pays. Tout va donc se concentrer dans le prochain vote populaire, pour lequel le gouvernement a demandé à tous ses agens « une activité dévorante. » Jusque-là, la politique n'a plus qu'un seul but, une seule préoccupation, le vote du 1er mai ou du 8 mai, puisque la date est encore incertaine; mais c'est le lendemain que les difficultés renaîtront, que la situation parlementaire du cabinet devra se dessiner, et que les conséquences de la retraite de deux membres du ministère se feront inévitablement sentir. Nous ne recherchons même point si M. Buffet et M. le comte Daru sont des ministres faciles ou difficiles à remplacer. La question n'est pas là, elle est dans le déplacement d'influences et d'opinions qui peut en résulter, dans ce premier ébranlement d'un pouvoir qui s'était proposé la réforme politique de la France. MM. Daru et Buffet étaient des ministres médiocres ou supérieurs; mais leur présence au pouvoir servait à caractériser le cabinet du 2 janvier, elle était le signe parlant de l'alliance des diverses fractions du libéralisme modéré de la chambre. Les deux ministres étaient mieux encore, ils représentaient dans le ministère un certain élément de consistance et de solidité, certaines traditions. Aujourd'hui, par la force même des choses, cette situation se trouve nécessairement altérée, et on ne le voudrait de part ni d'autre qu'il en serait encore ainsi. M. Émile Ollivier est toujours là, il est vrai, prêt à tenir tête aux orages parlemen-

taires; il aura du talent, de l'éloquence quand il faudra, cela n'est pas douteux, il ne livrera pas l'honneur des institutions libérales qu'il s'est chargé de réaliser, nous en sommes convaincus. M. Émile Ollivier est aujourd'hui ce qu'il était hier, mais il ne peut pas faire que sa situation n'ait changé jusqu'à un certain point, et s'il en pouvait douter, il n'aurait qu'à bien voir ceux qui se réjouissent et ceux qui s'inquiètent de la rupture du faisceau formé le 2 janvier. Tout est là. Avec les meilleures intentions, M. le garde des sceaux, placé désormais sur un terrain assez glissant, peut se laisser entraîner dans des alliances passablement compromettantes. Avec un talent que nul ne conteste, il a besoin de se surveiller pour ne pas se laisser aller à des inspirations quelquefois par trop mobiles. M. Émile Ollivier va au plébiscite avec une belle audace et une conviction ardente; il est persuadé, il l'affirmait hier encore, que le vote populaire donnera au gouvernement la force de marcher fermement désormais, « sans aucune espèce de préoccupation, les yeux fixés en avant, » dans les voies nouvelles où les contestations passionnées ne l'arrêteront plus. Rien de mieux. M. Émile Ollivier se laisserait aller cependant à une naïve illusion, s'il croyait que ce plébiscite, fût il aussi victorieux qu'il en a l'espérance, va tout trancher. C'est alors au contraire que commencera l'œuvre difficile, parce qu'il s'agira d'appliquer ces institutions libérales que le peuple ratifiera sans nul doute, de régler cette activité ministérielle qui a été jusqu'ici un peu fébrile, de débrouiller cette confusion que les derniers événemens ont laissée un peu partout, et de faire sentir enfin une direction qui s'est trop souvent égarée dans un tourbillon de bonnes résolutions sans résultat.

S'il n'y avait pas maintenant cette unique préoccupation qui efface tout et absorbe tout en France, si nous n'avions pas les émotions d'un scrutin où la liberté, selon le mot de M. le garde des sceaux, se présente comme le seul candidat officiel, ce serait une belle occasion de suivre les destinées de cet autre plébiscite qui se prépare à Rome, qui n'est peut-être pas d'une moindre importance, et qui ne laisse pas, lui aussi, d'exciter d'étranges agitations. C'est le plébiscite conciliaire sur les questions de foi religieuse et sur l'infaillibilité personnelle du pape. Où en est sur tout cela la politique de la France? Qu'est-il arrivé des communications adressées par notre gouvernement au saint-siége, des réponses du cardinal Antonelli, des représentations et des exposés qui ont été depuis expédiés de Paris à Rome? Le plus clair, c'est qu'on s'était un peu avancé, qu'on s'était aventuré dans des négociations un peu décousues, après lesquelles il a bien fallu s'arrêter, et peut-être M. le comte Daru se considère-t-il aujourd'hui comme fort heureux de se dégager de ces broussailles où il s'était jeté avec plus de bonne volonté que de réflexion. Les affaires de Rome ont cela de particulier, que le mieux est de ne point y entrer, parce qu'on ne peut plus en sortir. On discute, on échange des dépêches, on reçoit des explications habilement évasives

qui n'expliquent rien, on se heurte contre une impassibilité tranquille sur laquelle viennent s'émousser les résolutions les plus fermes; pendant ce temps les événemens suivent leur cours, les décisions les plus graves passent à travers toutes les résistances, et on est un peu moins avancé qu'on ne l'était auparavant. Si on avait voulu sérieusement agir à Rome et se dégager de toute solidarité importune ou compromettante, il n'y avait qu'un moyen, c'était de rappeler sans plus de retard notre corps d'occupation et de laisser le gouvernement romain à sa pleine liberté comme aussi à toute sa responsabilité. Dès qu'on ne se décidait pas à en venir là, il n'y avait plus rien à faire. On sait bien que les remontrances diplomatiques, les dépêches, les observations, sont à peu près inutiles. Eût-on envoyé un ambassadeur extraordinaire pour parler au concile, à quoi serait-on arrivé? Cet ambassadeur, fort extraordinaire en effet, aurait été vraisemblablement assez embarrassé de lui-même et de son rôle dans l'assemblée du Vatican. On s'en est prudemment tenu à l'ambassadeur ordinaire, qui vient de repartir pour Rome avec des instructions nouvelles, après être venu chercher à Paris le dernier mot du gouvernement. Il sera probablement aussi heureux que l'eût été un représentant spécial, c'est-à-dire qu'il n'obtiendra pas davantage.

Au point où en sont les choses, il n'est pas douteux que la cour de Rome ne soit parfaitement décidée à aller jusqu'au bout, à demander la consécration des dogmes auxquels elle tient, qui ont été la vraie raison de la convocation de la grande assemblée de l'église, et l'opposition qui s'élève dans le concile peut retarder, sans les empêcher, les décisions suprêmes. On se défend vainement contre l'inévitable proclamation des doctrines du *Syllabus* et de l'infaillibilité du pape. Telle qu'elle est cependant, cette opposition intérieure du concile ne laisse pas d'avoir son importance par la fermeté avec laquelle elle dispute le terrain, par l'esprit qu'elle porte dans les discussions théologiques, par les idées qu'elle expose quelquefois au grand scandale des bons pères, qui se croient réunis pour voter selon le cœur du saint-père et non pour tant parler.

Ce concile de Rome offre en vérité un étrange spectacle; il prend en certains jours la physionomie des parlemens les plus agités. Ces sept cents vieillards, fermes soutiens de l'autorité, forment au sein du Vatican une bruyante arcadie qui ressemble presque à celle de notre corps législatif. Récemment encore un évêque de la Croatie, M. Strossmayer, homme d'énergie et d'intelligence, éloquent même en parlant latin, a eu le malheur de vouloir soutenir que toutes erreurs modernes ne dérivaient pas nécessairement du protestantisme et d'invoquer l'autorité de quelques-uns des protestans célèbres de tous les temps, Leibniz, M. Guizot. Il n'en a pas fallu davantage pour provoquer une véritable explosion de murmures et d'interpellations. On a crié à l'hérétique, on a demandé à l'audacieux prélat s'il n'avait pas honte de parler ainsi auprès du tombeau des apôtres. L'orage s'est renouvelé avec plus de violence encore

lorsque M. Strossmayer, tenant à fixer le sens d'un article du règlement imposé au concile, a demandé si les décrets de foi devraient être votés à la simple majorité numérique des voix ou à l'unanimité morale des suffrages. Aussitôt un effroyable tumulte a éclaté, comme si ce mot d'unanimité morale allait droit à ce qui était dans l'esprit de tous, l'infaillibilité du pape. L'orateur s'est vu assailli d'interruptions, et n'a pu aller plus loin; il n'a eu d'autre ressource que de protester contre les violences qui étouffaient sa parole. Bref, à mesure que le concile avance dans ses travaux, il y a chez la plupart des prélats, déjà suffisamment fixés sur ce qu'ils doivent faire, une impatience croissante, et on approche sans doute du moment où le dernier mot, le mot décisif, sera prononcé par une assemblée qui est arrivée à Rome avec la préméditation de faire un pape infaillible. Qu'on couronne donc le pontife de cette dernière gloire de l'infaillibilité, suprême et naïve ambition de Pie IX. Ce sera une victoire apparente pour le pape actuel et une défaite pour la papauté, car, s'il est aisé de trouver dans un concile une majorité dévouée, il est un peu plus difficile de vaincre cette opposition extérieure grandissante, qui prenait récemment un accent particulier en passant par la bouche d'un mourant, M. de Montalembert. On a empêché à Rome un service funèbre qui devait être célébré pour l'ancien chef du parti catholique français, et voici que M. de Montalembert proteste encore même après sa mort dans quelques pages qui précèdent un petit livre publié ces jours derniers sous ce titre de *Testament du père Lacordaire*. Il n'hésite pas à ranger dans l'armée de ceux qui protesteraient comme lui l'intrépide dominicain qui appelait le gouvernement romain « un gouvernement d'ancien régime, » et l'infaillibilité « la plus grande insolence qui se soit autorisée encore du nom de Jésus-Christ. » Voilà les victoires des docteurs nouveaux de l'autocratie pontificale! A chaque bataille qu'ils gagnent, ils voient diminuer leur armée, ils soulèvent contre leur cause les esprits les plus éminens, et ils ne continuent pas moins à se complaire dans leur imperturbable orgueil.

Les crises sont partout aujourd'hui et elles prennent toutes les formes. Elles sont religieuses, locales, politiques, nationales, et quelquefois elles réunissent tous ces caractères. C'est véritablement une crise organique qui se déroule en ce moment à Vienne, dans cette partie de l'empire autrichien qui s'appelle la Cisleithanie; ici on ne sait plus trop comment sortir de la confusion où l'on est tombé, et on touche de fort près à la nécessité d'une nouvelle réforme constitutionnelle pour essayer une fois de plus de faire vivre ensemble tous les élémens incohérens qui s'agitent dans l'empire. C'est une lutte permanente et par instans très aiguë entre deux politiques, l'une prétendant soumettre toutes provinces réunies sous le nom de Cisleithanie à un système d'unité et de forte centralisation, l'autre cherchant la paix dans la conciliation et tendant à rapprocher les nationalités différentes sous un régime plus ou moins

fédéralisé. Déjà, il y a trois mois, cette lutte produisait une première crise qui faisait sortir du cabinet cisleithan les représentans de l'idée fédéraliste, le comte Taaffe, qui était président du conseil, le comte Potoçki, M. Berger. Les centralistes allemands restaient maîtres du terrain. Le docteur Giskra, MM. Hasner, Herbst, Brestl, triomphaient complétement. Ils n'avaient plus qu'à gouverner selon leurs idées, sans avoir à se débattre dans ces tiraillemens intérieurs auxquels ils attribuaient leur impuissance; mais ce n'était là qu'une illusion des plus singulières : ou bien ils devaient, à leur tour, être conduits à négocier avec les provinces dissidentes en reconnaissant jusqu'à à un certain point leurs droits, et alors ils se mettaient en contradiction avec leurs opinions, — ou bien ils devaient songer à pousser jusqu'au bout l'application de leurs idées, et alors ils ne pouvaient manquer de rencontrer devant eux les nationalités non allemandes irritées de cette déception nouvelle. Dans les deux cas, ils devaient inévitablement se trouver aux prises avec des difficultés presque insurmontables. S'ils ne faisaient rien, ils étaient destinés à périr assez tristement un jour ou l'autre. Le cabinet viennois le sentait bien, il se voyait dans une impasse, et un des esprits les plus habiles du ministère, le docteur Giskra, songeait alors à chercher dans une réforme radicale et profonde de la loi électorale les moyens de sortir de ces inextricables complications; mais cette œuvre elle-même était à coup sûr des plus difficiles, outre qu'elle n'aurait pas résolu la question des nationalités. On paraissait tout d'abord encourager M. Giskra et le soutenir dans son entreprise de réforme électorale, puis ses collègues eux-mêmes l'abandonnaient, et M. Giskra se retirait.

C'était inévitablement pour le ministère un symptôme de mort prochaine. Un certain nombre de députés des provinces non allemandes au *Reichsrath* lui ont donné le dernier coup, il y a quelques jours, en déclarant qu'ils se retiraient, n'ayant plus rien à faire avec un gouvernement qui méconnaissait tous leurs droits. Cette déclaration était signée de plus de quarante députés de la Galicie, de la Carniole, de la Bukovine, de la Styrie, de Trieste, de telle sorte que maintenant, après la retraite déjà ancienne des représentans de la Bohême, après la retraite plus récente des députés tyroliens, le *Reichsrath* ne compte plus que les mandataires des provinces allemandes, de la Haute et Basse-Autriche, de la Silésie, de la Carinthie. Le jour où cette situation est apparue dans ce qu'elle a de criant, le ministère s'est hâté de porter sa démission à l'empereur. C'était provisoirement la démission de la politique centraliste. Il n'est point facile à coup sûr de rendre un gouvernement à cette Cisleithanie toute disloquée. L'empereur François-Joseph s'est adressé à un des ministres démissionnaires du mois de janvier, au comte Potoçki, qui s'est mis aussitôt bravement à l'œuvre sans réussir à former une administration définitive, et il est certain que, dans de telles conditions, il est difficile de savoir ce qui peut être définitif. Le comte Potoçki s'est borné

alors à constituer un ministère provisoire qui a pour principale mission de dissoudre le *Reischrath* et les diètes provinciales pour faire des élections nouvelles. Le nom seul du premier ministre cependant est déjà le signe d'une victoire relative des idées de conciliation. Ce n'est malheureusement qu'une étape dans une crise qui tient à l'organisme de l'Autriche, et qui est trop profonde pour céder à de vains palliatifs.

CH. DE MAZADE.

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN.

S'il fallait une nouvelle preuve qu'on ne tue pas les idées en les empêchant de se produire, le spectacle auquel nous assistons depuis un an suffirait pour nous la fournir. Parce que nous avons vécu pendant vingt années sous un régime de silence forcé parce que les aspirations comprimées ne pouvaient se faire jour, parce que certaines institutions philanthropiques avaient été créées avec beaucoup d'éclat dans l'intention hautement proclamée de venir en aide aux classes nécessiteuses, on s'était imaginé que la paix s'était faite dans les esprits, que les théories socialistes, qui en 1848 et 1849 avaient un moment menacé l'ordre établi, s'étaient à jamais évanouies, et que les splendeurs du nouveau régime, semblables à l'aube naissante, avaient dissipé le cauchemar d'une révolution sociale. Nous voyons aujourd'hui ce qu'il faut penser de cette conversion; dès que la plus légère fissure leur a permis de se manifester, nous avons vu reparaître les mêmes doctrines et les réunions publiques retentir des mêmes accusations contre la société.

Puisque aussi bien la force est impuissante, c'est à la discussion qu'il faut avoir recours, et puisque les baïonnettes n'ont jamais rien démontré, adressons-nous une fois pour toutes à la logique et au bon sens. Le meilleur moyen d'avoir raison de ces théories insensées qui, sous prétexte de faire le bonheur de tous, commencent par bouleverser l'existence de chacun, c'est la diffusion de l'économie politique. M. Bénard, dans un ouvrage intitulé *le Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui* (1), s'attaque directement aux différentes écoles socialistes, montre ce qu'elles ont de spécieux et n'en laisse aucun vestige. L'analyse de ces utopies fait reconnaître avec une profonde tristesse que, bien que se déguisant sous des noms différens, elles sont absolument les mêmes que celles que nous avons déjà vues il y a vingt ans.

Nous rencontrons en première ligne ceux qui demandent la *liquidation sociale*. Cette opération, suivant eux, pourrait se faire sans spolier

(1) *Le Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*, par M. Bénard; 1 vol. in-32; Guillaumin.

personne; tous les droits, tous les intérêts, seraient sauvegardés; seulement chacun serait exproprié pour cause de félicité publique moyennant une indemnité préalable, et muni d'un titre constatant ses droits. Ce que rapporteraient ces titres, ces créances sur l'actif social, on n'en dit rien, et tout fait supposer qu'ils seraient inertes entre les mains de leurs détenteurs. Cette liquidation, qui aboutirait en fin de compte à une spoliation, aurait pour objet, d'après les inventeurs, de mettre les instrumens de travail à la portée de tous ceux qui sont en état de s'en servir. C'est la vieille théorie du droit au travail qui se reproduit sous une formule nouvelle sans avoir gagné en vieillissant. Mettre du travail à la disposition de ceux qui en demandent ou leur fournir un outillage complet, n'est-ce pas absolument la même chose? — A entendre ces nouveaux réformateurs, tous les instrumens de production sont aujourd'hui entre les mains de quelques-uns, qui en font payer l'usage à ceux qui ne les possèdent pas, ce qui est, suivant eux, la négation du droit de produire inhérent à la nature de l'homme, et sur lequel repose la base même de la société. — Est-il besoin de leur répondre que c'est là une erreur manifeste, que la richesse vient du travail, qu'elle est répartie en proportion même des efforts de chacun, et qu'elle doit être respectée à l'égal de la personne humaine, dont elle est une émanation. Le point de départ de l'humanité est l'homme nu sur la terre nue, et, s'il existe aujourd'hui des richesses, des instrumens de production, c'est par bien des labeurs qu'on les a créés. De quel droit en priverait-on ceux qui se sont ou dont les ancêtres se sont imposé des privations pour les obtenir?

Après les *liquidateurs* viennent ceux qui demandent la *gratuité du crédit*. On avait pu croire que cette formule imaginée par Proudhon était morte avec lui. Il n'en est rien, elle a survécu au célèbre démagogue et a conservé des adeptes, même après que l'inventeur l'eut lui-même abandonnée. Il s'agit, on s'en souvient peut-être, d'organiser une banque qui escompterait gratuitement les valeurs qui lui seraient présentées. Cette banque, il n'est pas besoin de le dire, devrait être créée par l'état, car j'imagine que ceux qui ont des fonds disponibles se garderaient bien de les consacrer à une entreprise aussi peu profitable; mais l'état lui-même, comment pourrait-il se les procurer, sinon par l'*expropriation* et la création d'un papier-monnaie avec cours forcé? C'est par un détour nous ramener à la liquidation sociale. Le système de la gratuité du crédit ne se borne pas à supprimer l'intérêt que donne une somme prêtée, il supprime aussi le revenu provenant d'un capital quelconque, tel que le loyer des habitations, la location des terres, le bénéfice qui résulte de l'usage des machines, etc. Dès lors, quel intérêt aurait-on à bâtir des maisons, à défricher des terres, à construire des machines, si celui qui s'en sert se borne à vous rembourser vos dépenses? On trouverait plus simple de garder son argent et de le dépen-

ser pour la satisfaction de ses propres jouissances. Pourquoi le cultivateur se fatiguerait-il à bêcher, herser, sarcler, ensemencer, récolter au-delà de ses besoins, s'il n'a pas le droit de disposer de cet excédant? Si l'ouvrier qui possède un outil n'était pas plus payé que celui qui n'a que ses bras, bien qu'il fît plus d'ouvrage (car le surplus serait la rémunération du capital), il est clair que les outils et les machines disparaîtraient bientôt et qu'en peu de temps non-seulement tout le capital existant serait évanoui, mais qu'on se serait enlevé la possibilité d'en créer un nouveau. C'est à la ruine universelle, à l'égalité dans la misère que nous conduisent les disciples de Proudhon au lieu de l'égalité dans l'abondance qu'ils poursuivent de leurs rêves.

Les *communistes* se divisent en plusieurs groupes; les uns demandent la confiscation des propriétés particulières au profit de l'état, qui deviendrait ainsi le grand entrepreneur du travail et le distributeur des salaires; les autres, sous le nom de *collectivistes,* demandent que, comme dans les tribus arabes, les citoyens soient constitués en groupes et qu'on leur distribue périodiquement les terres qu'ils cultiveraient à tour de rôle; d'autres enfin, sous le nom d'*individualistes,* veulent qu'on partage en parties égales tout l'avoir social.

Les deux premiers systèmes sont connus depuis longtemps, ils sont même encore appliqués, l'un dans les missions du Paraguay, l'autre chez les Arabes et les Cosaques; les résultats qu'ils donnent dispensent de toute réfutation. Le dernier a quelque prétention à la nouveauté et flatte les idées d'indépendance qui s'accentuent de plus en plus dans les populations. Vivre sur son petit coin de terre, sans maire ni garde champêtre, sans administration ni percepteur, voilà l'idéal qu'il fait miroiter aux yeux de ses adhérens. Pas un d'eux ne se demande combien de temps cela pourrait durer; nul ne s'inquiète de savoir si la proportion de terre allouée à chacun suffirait à sa consommation, si bien des causes, telles que la paresse des uns et l'activité des autres, les naissances, les décès, ne détruiraient pas en peu de temps l'égalité des fortunes et ne ramèneraient pas la société au même point.

Il y a encore bien d'autres espèces de communistes, mais qui n'osent pas ou ne veulent pas l'avouer : tels sont ceux qui demandent la création de capitaux illimités par un papier reposant sur la solidarité universelle, ceux qui proposent d'abolir le grand-livre et de confisquer les chemins de fer ou les canaux. Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, veulent forcer les consommateurs à payer leurs produits plus cher qu'ils ne valent, pour augmenter leurs profits, ne sont-ils pas dans une certaine mesure des communistes? L'humanité a commencé par le communisme et par la propriété collective, elle s'est civilisée par l'appropriation individuelle. Toute institution communiste rétablie serait donc un pas en arrière.

Un certain nombre de socialistes, sans aller aussi loin que ceux dont nous venons de parler, se bornent à demander une plus juste répartition entre le capital et le travail des produits créés avec le concours de chacun d'eux. Suivant eux, la part que s'attribue le capital est telle que celle du travail devient insuffisante, et qu'elle réduit les salaires au taux le plus bas. Bien loin qu'il en soit ainsi, c'est le contraire qui est vrai. Le capital opprime si peu le travail que, lorsqu'il est abondant, le salaire hausse, et que, s'il manque, les salaires sont au plus bas. Cela est facile à comprendre. Pour produire, il faut le concours de ces deux élémens, capital et travail; que l'un vienne à manquer, et l'autre reste impuissant; que le premier abonde, et le second s'en trouve bien. Si donc le capital s'accroît, il faudra pour l'utiliser une plus grande quantité de travail, et par suite les salaires hausseront. Si le capital diminue, il ne pourra plus occuper qu'une partie des bras qu'il employait d'abord, et les salaires baisseront. C'est à l'accroissement des capitaux, à la multiplication des machines que nous devons l'accroissement du bien-être des masses.

Le capitaliste, loin de s'engraisser aux dépens du travailleur, lui rend service en lui prêtant, même à titre onéreux, les instrumens au moyen desquels ce dernier peut rendre son travail plus fructueux, et la preuve, c'est qu'il consent à accepter les conditions qu'on lui impose. Et sur quoi se fonde-t-on pour dire que ces conditions sont trop dures et que le capitaliste prend une trop grosse part? Le contrat est librement débattu : l'un est maître de son capital comme l'autre de son travail; s'ils tombent d'accord, c'est qu'ils y trouvent tous deux leur avantage; s'ils ne s'entendent pas, ils sont libres de s'adresser à d'autres. Quant à vouloir forcer le capitaliste à se contenter d'une part inférieure à celle qu'il peut légitimement réclamer d'après l'état du marché et d'après les risques qu'il doit courir, ce serait d'abord exercer une spoliation analogue à celle que lui imposerait la gratuité du crédit, ensuite diminuer l'avantage qui pousse les hommes à épargner, à amasser de nouveaux capitaux, qui devront à leur tour concourir à la production.

Beaucoup de socialistes voient dans la participation aux bénéfices un moyen d'améliorer la situation des travailleurs. Sans repousser d'une manière absolue cette participation qui, dans certains cas, peut avoir d'excellens résultats, pourvu d'ailleurs qu'elle soit librement consentie, nous pensons cependant qu'ils se font illusion sur ce point. Le bénéfice en effet n'est pas une chose fixe et invariable, il dépend non-seulement de l'habileté de l'entrepreneur, mais des besoins de la consommation et d'une foule de circonstances qu'il est souvent difficile de déterminer à l'avance; aussi arrive-t-il que l'entreprise la mieux conçue donne parfois des pertes. Quelle sera dans ce cas la situation des ouvriers? Ils seront privés de toute rémunération et réduits à la misère. L'interven-

tion d'un entrepreneur, qui prend pour lui tous les risques, est donc plus avantageuse pour le travailleur qu'une participation directe dans la vente des produits fabriqués, parce qu'elle lui assure la récompense de ses efforts et lui permet de toucher immédiatement le salaire convenu. Cette rémunération du travail est de même nature que celle du capital; elle n'a rien d'humiliant, et l'on cherche en vain pour quel motif elle est si peu populaire aux yeux des travailleurs, qui préféreraient une association plus directe avec les entrepreneurs.

Nous venons avec M. Bénard de parcourir rapidement tous les systèmes socialistes qui se sont fait jour dans les réunions publiques, tout au moins ceux qui, ayant une certaine prétention scientifique, sont susceptibles d'être discutés. Quant à ceux qui ne reposent sur aucune théorie, qui n'ont d'autre origine que la vague jalousie que nourrissent un grand nombre des déshérités de la fortune contre ceux que le sort a favorisés, ils ne méritent pas de nous arrêter un instant. — Les socialistes qui déploient ouvertement leur drapeau, qui avouent le but qu'ils poursuivent, ne sont pas les seuls; il en est d'autres qui, n'ayant pas eux-mêmes conscience des principes sur lesquels ils s'appuient, sont d'autant plus dangereux qu'ils ne paraissent agir que dans un intérêt public. C'est ainsi qu'on a réussi à faire passer dans nos codes des dispositions qui, comme la loi sur la chasse ou comme l'établissement des droits protecteurs, touchent de bien près au socialisme. En quoi en effet le système protecteur, qui a pour objet de faire hausser le prix des produits de façon à assurer au fabricant une rémunération suffisante, diffère-t-il du droit au travail, qui veut garantir à chacun la possibilité de gagner sa vie en travaillant? L'un et l'autre ne s'adressent-ils pas au pouvoir pour lui demander d'intervenir dans les relations des individus entre eux et de gêner au profit des uns ou des autres la liberté des transactions? S'ils arrivent à des conséquences analogues, c'est qu'ils partent tous deux d'un même principe, qui est celui de toutes les écoles socialistes, et qui malheureusement a présidé à la rédaction de nos codes. Ce principe, c'est que la propriété est une création de la loi et non la conséquence d'un droit naturel. On voit tout de suite où conduit cette divergence dans le point de départ.

Si la propriété ne doit son existence qu'à la loi écrite, il est clair que, comme elle l'a créée, la loi peut la supprimer ou tout au moins en modifier la jouissance. C'est pourquoi nous avons vu les classes moyennes, quand elles ont été maîtresses du pouvoir, constituer à leur profit des avantages dont le système protecteur et la loi prohibitive des coalitions étaient une expression peu déguisée; c'est pourquoi nous voyons aujourd'hui les classes laborieuses demander que, par une combinaison ou par une autre, la société leur garantisse des moyens d'existence, et franchement, étant donné le point de départ, ce raisonnement se comprend.

Mais la question change dès que l'on considère la propriété comme le fruit d'un travail, car alors il n'est plus permis à personne d'en disposer contre le gré de celui qui l'a créée. La propriété a son origine dans la liberté humaine, et elle s'en déduit logiquement par voie de syllogisme : si l'homme est libre, il peut disposer de ses facultés et de son travail, et doit par conséquent être le maître du produit de ce travail; il peut, s'il le veut, rester dans l'inaction; mais, s'il préfère créer des objets utiles, ces objets, qui contiennent des forces dépensées par lui, sont comme une émanation de sa personne et aussi inviolables que celle-ci. La loi n'a donc pas d'autre objet que de garantir à chacun la libre jouissance des choses qui lui appartiennent, et elle ne peut sans injustice, même dans un prétendu intérêt public, dépouiller les uns pour enrichir les autres. Devant cette définition si claire et si naturelle de la propriété, tous les systèmes socialistes, qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas, s'évanouissent et ne laissent debout que le principe de la liberté individuelle, qui donne à chacun le droit de disposer comme il l'entend de son travail et des biens que ce travail peut lui procurer. Toute organisation artificielle de la société, si ingénieuse qu'elle soit, ne saurait approcher de l'organisation qui résulte du libre jeu des intérêts.

On aurait donc tort, comme on serait parfois tenté de le faire, de rire des divagations des socialistes modernes; elles dénotent dans les masses un malaise intérieur; elles sont l'expression d'aspirations longtemps refoulées. Opprimés pendant de longues années par la féodalité nobiliaire ou industrielle, privés de tout droit politique, n'ayant aucun moyen de se faire entendre, ceux qui n'ont d'autre ressource que le travail de leurs bras nourrissent contre les classes plus favorisées une défiance que justifie presque l'ancienne législation dirigée tout entière contre eux, et dont toutes les dispositions avaient en quelque sorte pour objet de les maintenir à jamais dans une situation précaire et subordonnée. Il importe avant tout de désarmer ces défiances en supprimant dans nos codes tout ce qui de près ou de loin peut rappeler qu'il a existé autrefois des classes privilégiées; puis, quand l'égalité devant la loi sera devenue une vérité, il faudra que, par l'instruction rendue obligatoire, sinon gratuite, chacun soit mis à même de se tirer d'affaire, sache que son sort est dans ses mains, que, si la société lui doit le libre exercice de ses facultés, elle ne lui doit rien autre chose, et que son premier devoir à lui-même est de respecter la liberté d'autrui. J. CLAVÉ.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1870

Livraison du 1er Mars.

MALGRÉTOUT, troisième partie, par M. GEORGE SAND. 4

LA PRUSSE ET L'ALLEMAGNE. — IV. — LES ÉTATS ALLEMANDS DU SUD, LES PARTIS ET LES GOUVERNEMENS, par M. VICTOR CHERBULIEZ. 49

LA QUESTION OUVRIÈRE AU XIXe SIÈCLE. — I. — LE SOCIALISME ET LES GRÈVES, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU. 88

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, VOYAGE DE SAN-FRANCISCO A NEW-YORK. — III. — LE CHEMIN DE FER DE L'UNION, CHICAGO ET NEW-YORK, par M. RODOLPHE LINDAU. 117

LE CONCILE DU VATICAN, SES PRÉLIMINAIRES ET SA CONSTITUTION, par M. EDMOND DE PRESSENSÉ. 147

ÉTRANGE HISTOIRE, par M. IVAN TOURGUENEF. 178

LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ÊTRES ANIMÉS, par M. ÉMILE BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 196

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 228

LA MADONE DE PÉROUSE AU LOUVRE, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 238

REVUE LITTÉRAIRE. — LES ROMANS NOUVEAUX. 246

THÉATRE. — *L'Autre* A L'ODÉON. 253

Livraison du 15 Mars.

MALGRÉTOUT, quatrième et dernière partie, par M. GEORGE SAND. 257

UN BOUDDHISTE CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE, ARTHUR SCHOPENHAUER, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 296

Un Poète norvégien de nos jours. — Biœrnstierne Biœrnson et ses œuvres, par M. Édouard SCHURÉ. 333
De la mortalité des enfans et de l'industrie des nourrices en France, par M. Léon LE FORT. 363
Impressions de voyage et d'art. — II. — Les églises de Rome, Michel-Ange de Caravage, par M. Émile MONTÉGUT. 392
La Ville de Paris devant le corps législatif, par M. BAILLEUX DE MARISY. 419
La Société de Berlin de 1789 a 1815, d'après des correspondances et des mémoires du temps publiés de 1859 a 1869. — Le Monde israélite et les idées nouvelles, par M. K. HILLEBRAND. 447
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 487
Revue musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. 498
Théatre. — *Fernande*. 509

Livraison du 1er Avril.

Le comte Duchatel, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 513
Les Hallucinations de M. Margerie, par M. Henri RIVIÈRE. 597
La Prusse et l'Allemagne. — V. — Les ambitions et les dangers de la politique prussienne, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 625
Exploration du Mékong. — VIII. — L'insurrection musulmane en Chine et le royaume de Tali, par M. L.-M. de CARNÉ. 651
Un Publiciste anglais au XVIIIe siècle. — Daniel Defoe, sa vie et ses œuvres d'après des documens nouveaux, par M. H. BLERZY. 685
L'Art italien et ses derniers historiens, par M. Henri DELABORDE. . . . 709
Le Vol des oiseaux selon les recherches de la science, par M. R. RADAU. 729
Croquis d'Italie, par M. SULLY PRUDHOMME. 746
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 752
Théatre. — *Dalila*. 764

Livraison du 15 Avril.

Le second Siége de Constantine (octobre 1837), fragment des *Campagnes d'Afrique*, de M. le duc d'ORLÉANS. 770
Les Théories du docteur Wurtz, par M. Jules GIRARDIN. 805
L'ancien et le nouveau christianisme a propos de nouvelles publications, par M. É. VACHEROT, de l'Institut. 834
La Liberté de l'enseignement supérieur en Belgique, par M. Émile de LAVELEYE. 865
Madame de Stein et Goethe, par M. Henri BLAZE DE BURY. 900
La Question ouvrière au XIXe siècle. — II. — Les trade's unions et l'association internationale des travailleurs, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 920
Le Congrès international d'archéologie préhistorique (session de Copenhague). — I. — Les musées antéhistoriques de Copenhague, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 952
Impressions de voyage et d'art. — III. — Les églises du mont Janicule, par M. Émile MONTÉGUT. 979
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1004
Essais et Notices. 1017

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9473